

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN
SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
TOME IX

FRANZ CUMONT

Membre de l'Institut

FOUILLES
DE
DOURA-EUROPOS
(1922-1923)

Avec un appendice sur la Céramique de Doura par M. et M^{me} Félix MASSOUL.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
(FONDATION LOUIS DE CLERCQ).

TEXTE

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

43, RUE JACOB (VI^e)

1926

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN
 SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
 BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Volumes parus jusqu'ici :

- Tome I. **ABOU YOUSOF YA'KOUB.** Le Livre de l'Impôt foncier (Kitâb-al-Kharâdj), traduit de l'arabe et annoté par E. Fagnan, 320 pages, grand in-8, 1921. 15 fr. suisses.
- Tome II. **CONTENAU (G.).** La Glyptique syro-hittite, 48 planches hors texte XII et 217 pp., gr. in-8, 1922. 20 fr. suisses.
- Tome III. **GAUDEFROY-DEMOMBYNES.** La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes. Description géographique, économique et administrative, précédée d'une introduction sur l'organisation gouvernementale, cxxix, 287 pp., gr. in-8, 1923. 20 fr. suisses.
- Tome IV. **DUSSAUD (R.).** Topographie historique de la Syrie ancienne et médiévale, 16 cartes, environ 350 pp., gr. in-8, 1926. 25 fr. suisses.
- Tomes V et VI. **JERPHANION (G. de).** Une nouvelle province de l'art byzantin. Les Eglises rupestres de Cappadoce, 2 vol. de texte in-4 en 4 tomes, et 3 atlas de 200 planches, in-folio, 1925 à 1927. En cours de publication. Prix de souscription. 250 fr. suisses.
 Paru : Texte tome I^{er}, 1^{re} partie, 45 fig., lxxii et 297 pp. Gr. in-4., 1925.
 Planches, 1^{er} album, 69 planches, dont 52 en phototypie, 1 en héliogravure, 4 en couleurs, 10 de dessins et plans en noir, 2 cartes en trois couleurs, in-folio, 1925.
- Tomes VII et VIII. **ENLART (C.).** Les Monuments des Croisés dans le Royaume de Jérusalem. Architecture religieuse et civile, 2 vol. de texte et 1 atlas in-4. En cours de publication. Prix de souscription. 100 fr. suisses.
 Paru, tome I^{er} : 16 fig., xvi et 217 pp., 1925.
- Tome IX. **CUMONT (F.).** Les fouilles de Doura-Europos (1922-1923). Un volume de texte broché de lxxviii et 533 pp. et un atlas cartonné de 124 planches dont 13 en couleurs, gr. in-4, 1926.

En préparation :

- Tome X. **INGHOLT (Harald).** Palmyre : La Nécropole du Sud-Ouest (campagnes 1924 et 1925), avec de nombreuses planches.
- Tome XI. **MONTET (Pierre).** Byblos : Un établissement égyptien sur la côte de Syrie à l'époque de la XII^e dynastie.
- Tome XII. **JALABERT (L.) et R. MOUTERDE.** Inscriptions grecques et latines de la Syrie. En préparation : fascicule 1^{er} (n^{os} 1-236) ; Comma-gène, Cyrrestique.
- Tome XIII. **PÉZARD (M.).** Fouilles de Kadêsh (Tell Nebi Mend), 1 volume gr. in-4 illustré.
- Tomes XIV-XVII. **DOBIÁŠ (J.).** Histoire de la Province romaine de Syrie, 4 volumes grand in-8.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LIBAN
SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
TOME IX

FOUILLES DE DOURA-EUROPOS

TEXTE

FRANZ CUMONT

Membre de l'Institut

FOUILLES
DE
DOURA-EUROPOS
(1922-1923)

Avec un appendice sur la Céramique de Doura par M. et M^{me} Félix MASSOUL.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
(FONDATION LOUIS DE CLERCQ).

TEXTE

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB, 13

—
1926

AUX OFFICIERS
SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS
DE L'ARMÉE DU LEVANT
DONT LE CONCOURS A ASSURÉ
L'EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE
DE DOURA-EUROPOS

PRÉFACE

Vers la fin de la guerre d'Orient, le capitaine anglais Murphy, qui occupait avec ses cipayes la hauteur de Sâlihîyeh sur l'Euphrate, y découvrit par hasard, en mars 1921, « des peintures murales dans un merveilleux état de conservation ». Il en envoya un croquis à son général, qui le transmit à Bagdad, où Miss Gertrude Bell, l'exploratrice bien connue, soupçonna immédiatement l'importance de cette découverte surprenante. Une expédition archéologique, dirigée par M. James Breasted, l'éminent orientaliste de Chicago, parcourait alors la Mésopotamie. L'autorité militaire lui offrit de faciliter son transport jusqu'à Sâlihîyeh, si elle voulait entreprendre l'étude des fresques mises au jour. M. Breasted, modifiant ses plans, partit en hâte pour la vieille forteresse de l'Euphrate; mais quand il y parvint, non sans peine, après s'être glissé à travers le désert, où guerroyaient les Bédouins, ce fut pour apprendre que les troupes britanniques avaient reçu l'ordre d'évacuer cette position avancée ⁽¹⁾. Un seul jour, le 3 mai, lui fut concédé pour étudier les peintures et le temple, incomplètement déblayé, dont elles recouvraient les murs. En cette unique journée, il réussit avec l'aide de ses collaborateurs à prendre d'excellentes pho-

(1) Cf. BREASTED, *Syria*, III, 1922, p. 178 s.; *Oriental Forerunners of Byzantine painting*, Chicago, 1923, p. 53 ss.

tographies et à faire une description précise du tableau principal, qui devait bientôt être affreusement dégradé⁽¹⁾, et il put obtenir d'une partie des autres fresques des reproductions qui suffisaient à en montrer l'intérêt exceptionnel.

La paix signée, Sâlihîyeh avait passé dans la zone de mandat français. En juillet 1922, M. Breasted communiqua à l'Académie des Inscriptions les documents sensationnels qu'il avait rapportés du fond du désert syrien⁽²⁾. Ce fut une révélation. Il sembla hautement désirable à l'Académie que fût reprise l'exploration d'un site où douze heures avaient suffi pour faire une aussi riche moisson. Mais de ces ruines, où s'étaient conservées comme par miracle des œuvres d'art d'une valeur inestimable, on ignorait à peu près tout. On ne savait ni leur date, ni leur nom ancien. Cachées au cœur des solitudes, elles étaient restées depuis quinze siècles presque à l'abandon. Rares étaient les voyageurs européens qui s'y étaient arrêtés; aucun n'avait pu prolonger son séjour en ce lieu inhospitalier. En 1872, l'ingénieur autrichien Czernik avait rapidement décrit la position de la forteresse⁽³⁾. Entre 1898 et 1912, MM. Sarre et Herzfeld y passèrent à plusieurs reprises; mais, comme ils l'expliquent eux-mêmes, des circonstances défavorables leur permirent d'y faire seulement des relevés hâtifs, et ils n'y obtinrent pas les résultats qu'on aurait pu attendre de leur grande compétence⁽⁴⁾. Tous les géographes, fourvoyés par certains passages ambigus des quelques auteurs anciens qui nomment incidemment Doura⁽⁵⁾, s'accordaient à placer cette cité obscure sur la rive gauche

⁽¹⁾ Cf. *infra*, p. 41.

⁽²⁾ *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1922, p. 240. Cf. *Syria*, I. c.

⁽³⁾ CZERNIK, *Expedition durch die Gebiete des Euphrat und Tigris* (1872), dans *Petermanns Mitteilungen*, X, 1875, p. 17.

⁽⁴⁾ SARRE et HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigris-Gebiet*, t. II, 1921, p. 385 ss., pl. LXXXI ss. CXI. — M. Sarre

aperçut, émergeant du sol, l'extrémité supérieure d'une des fresques (p. 43) sans soupçonner quel trésor était enfoui sous le sable. Outre quelques dessins des fortifications dus à l'architecte Schulz (p. 5), il publia trois débris de corniche (p. 238) et trois fragments d'inscriptions (nos 113, 114).

⁽⁵⁾ Cf. p. LXVI s.

de l'Euphrate, en Mésopotamie ⁽¹⁾. Personne ne s'avisa de la localiser sur le plateau qui dominait l'autre bord du fleuve. Quelle était donc la forteresse qui dressait encore ici ses puissantes murailles? Un tableau représentant le sacrifice d'un tribun militaire, le caractère des peintures, qui, au premier aspect, semblaient de date tardive, firent songer d'abord à un camp romain ⁽²⁾. Si une observation plus attentive permettait d'y reconnaître une place forte, celle-ci restait « la ville sans nom ⁽³⁾ ». Seules des fouilles pouvaient dissiper ces incertitudes et permettre d'obtenir des reproductions fidèles des fresques encore cachées sous la terre dans le temple dont l'inspection était restée imparfaite.

Dans la région désolée et à peine pacifiée où Sâlihîyeh était située, cette exploration archéologique ne pouvait être entreprise qu'avec le concours des troupes de l'Euphrate. Sans leur présence, on ne pouvait trouver, dans ces ruines lointaines, ni sécurité, ni subsistances, ni main-d'œuvre. Une suggestion de l'Académie des Inscriptions suffit pour que le général Gouraud, haut commissaire en Syrie, accordât sa protection à un projet dont il aperçut aussitôt l'intérêt scientifique. Le général de Lamothe, commandant des troupes de l'Etat d'Alep, en favorisa efficacement la réalisation et le colonel de Bigault du Granrut en assura à Deir-ez-zôr l'exécution rapide en envoyant à Sâlihîyeh une colonne qui commença les fouilles dès les premiers jours d'octobre ⁽⁴⁾. L'Académie voulut bien alors me charger d'une mission archéologique, afin que je pusse apporter ma collaboration technique

⁽¹⁾ Miss GERTRUDE BELL, *Amurath to Amurath*, Londres, 1911, p. 111 ss., hésitait pour sa position entre Aboul-Hassân et Irzi. HOFFMANN, *Auszüge aus Syrischen Akten Persischer Märtyrer*, 1880, p. 166, se rapprochait davantage de la vérité en la plaçant « à peu près en face des ruines de Sâlihîyeh ».

⁽²⁾ *Syria*, III, 1922, p. 201 s.

⁽³⁾ *Die namenlose Stadt* (Sarre). M. Müller von Gartringen avait conjecturé qu'il s'agis-

sait de la Βυλάγυλα (ou Γαλύγυλα) de Ptolémée, V, 18 ; cf. SARRE et HERZFELD, II, p. 393 ss.

⁽⁴⁾ Placée sous les ordres du commandant Georges Hamel, elle se composait d'une compagnie du 19^e régiment de tirailleurs algériens et d'une compagnie du 4^e régiment de la Légion étrangère, commandées respectivement par le capitaine Thénard et le capitaine Beyef, et en outre de quelques spahis marocains, en tout un peu plus de 200 hommes.

à l'œuvre commencée par l'armée du Levant, et à Beyrouth M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités, qui consacra à notre entreprise toutes les ressources dont il disposait, m'adjoignit M. Léonce Brossé, architecte de ce Service, qui me seconda efficacement dans ma tâche ⁽¹⁾.

Dans une communication à l'Académie, j'ai exposé avec plus de détail comment put s'accomplir notre mission et indiqué l'aide précieuse que nous prêtèrent les autorités militaires ⁽²⁾. Mais je dois mentionner spécialement ici le concours que nous reçûmes du commandant, aujourd'hui colonel, Eugène Renard. Après avoir avec un zèle intelligent dirigé les recherches sur le terrain, il mit libéralement à mon entière disposition un rapport détaillé, auquel j'ai fait de larges emprunts ⁽³⁾, sur les découvertes faites pendant cet automne de 1922.

Quand nous arrivâmes à Sâlihîyeh, les soldats avaient déjà entièrement dégagé les deux petites salles du temple décoré de peintures, et brusquement on nous mit en présence de la somptueuse décoration de ses murailles. Selon la croyance des anciens Perses, trente héros immortels attendent, plongés dans le sommeil, la venue du Sauveur et, les temps révolus, se relèveront à son appel pour l'aider à la restauration de l'univers. Nous voyions ainsi toutes ces figures, ensevelies durant des siècles, ressusciter sous nos yeux, comme par l'effet d'une incantation magique. Debout, dans une attitude hiératique, vêtues de brillants habits de fête, elles nous regardaient avec gravité, prêtes à nous révéler les secrets d'un lointain passé et à nous permettre de reconstituer un monde disparu. Ce fut un moment inoubliable. Mais notre surprise ne fut guère moindre en parcourant le champ des ruines de constater l'étendue de la ville qu'entourait une forte enceinte et que prolongeait au dehors une vaste nécropole. Nous nous rendîmes

(1) On trouvera p. 19 ss. un extrait des relevés de M. Brossé, à qui nous devons aussi une partie des photographies utilisées pour nos planches.

(2) *Comptes rendus Acad. des Inscriptions*, 1923, p. 12 ss.

(3) Cf. en particulier pp. 2, 29, 42, 262, 275.

compte alors de la grandeur de l'œuvre à accomplir, qui pouvait à peine être entamée en quelques semaines de travail.

Cependant les troupes n'avaient pas remué le sable en vain. Si, dans la nécropole, dont on avait commencé l'exploration, on avait trouvé tous les tombeaux violés et vidés ⁽¹⁾, si la moisson n'avait guère été plus abondante dans les maisons qui avaient été en partie déblayées ⁽²⁾, dans le temple des dieux palmyréniens deux dédicaces d'une réelle valeur avaient été tirées du sol. Une tour de l'enceinte, que nous entreprîmes de dégager, devait nous livrer, trouvaille inattendue, de précieux lambeaux de parchemin troués par les vers, mais couverts encore d'une écriture parfaitement lisible. A l'autre extrémité de la ville nous mîmes au jour un petit théâtre, un sanctuaire contenant d'intéressants morceaux de sculpture, et une salle pourvue de gradins, portant les noms des femmes qui avaient le droit d'y siéger. Ces trois édifices, nous l'apprîmes plus tard, faisaient partie d'un vaste temple d'Artémis ⁽³⁾. Les fouilles purent se prolonger jusqu'au 18 novembre; le début de la saison des pluies rendit alors nécessaire de lever le camp et nous quittâmes à regret ces ruines où les découvertes se multipliaient. La veille de notre départ on avait encore exhumé du sable une charmante statuette en marbre de l'« Aphrodite à la tortue ⁽⁴⁾ ».

Les résultats obtenus pendant cette première campagne avaient été si encourageants que l'Académie des Inscriptions me confia en 1923 une nouvelle mission à Sâlihîyeh et le Service des Antiquités de Beyrouth me prêta de nouveau son entier concours. Des circonstances peu favorables semblèrent un instant devoir compromettre le succès de cette expédition, mais la haute intervention du général Weygand, qui ne cessa jamais de témoigner un vif intérêt aux recherches archéologiques en Syrie, aplanit tous les obstacles. Le

⁽¹⁾ Cf. p. 277.

⁽²⁾ Cf. p. 251.

⁽³⁾ Cf. p. 169.

⁽⁴⁾ Cf. p. 206 s.

général Billote, commandant des troupes de l'Etat d'Alep, prit des mesures pour nous permettre d'accomplir notre tâche et le colonel Andréa, commandant des confins de l'Euphrate, réussit à assurer l'envoi à Sâlihiyeh d'une compagnie de la Légion étrangère ⁽⁴⁾. Nous pûmes ainsi poursuivre les fouilles du 3 octobre au 7 novembre 1923 et nous trouvâmes dans les robustes équipes de Légionnaires une main-d'œuvre bien supérieure à celle qu'auraient pu nous offrir les ouvriers indigènes, en supposant qu'on les eût obtenus. Pendant ces cinq semaines de labeur, je dus faire, de l'aube à la brune, un peu tous les métiers, être à la fois archéologue, épigraphiste, photographe et arpenteur. Si ce volume n'a point toujours atteint la perfection, que je serais le premier à souhaiter, le lecteur voudra bien se souvenir des difficultés que le manque de collaborateurs techniques et d'un matériel perfectionné opposait aux recherches dans un lieu reculé et désolé, exposé aux *rezzous* des Bédouins, où l'on devait s'estimer heureux de trouver des vivres, des bras et la tranquillité et de n'être troublé que par l'aboïement des chacals ou la visite nocturne de quelque hyène.

Au cours de cette campagne ⁽²⁾ nous continuâmes le dégagement du temple des dieux palmyréniens, où, dans une salle donnant sur la cour, une nouvelle peinture nous apparut ⁽³⁾. Nous achevâmes aussi de vider la tour qui nous avait donné déjà des parchemins et tenait encore en réserve des documents plus précieux ⁽⁴⁾. Une des principales maisons privées fut déblayée et le plan put en être dressé ⁽⁵⁾. Mais nous nous attachâmes surtout à poursuivre l'exploration du temple d'Artémis, où la trouvaille de curieuses sculptures de plâtre et d'inscriptions importantes vint récompenser nos efforts ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ La 15^e compagnie du 4^e régiment étranger était commandée par le capitaine Jumaucourt et le lieutenant Passadat, qui mirent à nous seconder une complaisance toujours égale.

⁽²⁾ Cf. le *Rapport* sur cette mission dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*,

1924, p. 17 ss.

⁽³⁾ Cf. p. 29 et 122.

⁽⁴⁾ Cf. p. 8, p. 286 ss., 320, 323.

⁽⁵⁾ Cf. p. 242.

⁽⁶⁾ Cf. p. 469 ss.

Si l'éloignement de tout lieu habité rendait malaisé à Sâlihîyeh le travail à exécuter sur place, d'autres difficultés se présentaient pour l'élaboration des résultats de ces recherches. Les documents recueillis en 1922 et 1923 sont si variés qu'il faudrait pour les élucider entièrement un savoir encyclopédique ; mais le temps est passé des Pic de la Mirandole. Les fouilles placent l'archéologue devant ce que le hasard lui apporte. Il n'a pas le droit de choisir, pour s'y attacher, ce qui intéresse ses études ou attire son goût. Le service qu'on attend de lui, c'est qu'il partage sans retard avec la communauté des hommes d'études les richesses dont la Fortune lui a fait don. Mais s'il essaie d'en définir la nature et d'en apprécier la valeur, il aura peine à les estimer exactement. La faveur qui lui est réservée d'être le premier à publier de l'inédit risque de n'être pour lui, suivant un mot de Renan, que « le privilège de la priorité dans l'erreur ». Ceux-là seuls qui se renferment dans une étroite spécialité peuvent se flatter de la connaître parfaitement. Si certaines pages de ce livre leur semblent défectueuses, je suis résigné à subir leurs critiques. Il vaut mieux s'y exposer que de ressembler au dragon de la fable, dans l'ancre où il garde jalousement un trésor stérile. L'essentiel est de mettre à la disposition commune des travailleurs les matériaux qu'ils feront entrer dans leurs constructions futures.

Dans la préparation de ce volume, qui touche à tant de sujets divers, j'ai dû souvent faire appel à l'obligeance d'amis et de confrères, qui ne m'ont jamais refusé l'aide que je sollicitais de leur érudition. Je me suis efforcé, au cours de mon exposé, de rendre à chacun ce qui lui revenait. Mais c'est un devoir pour moi de rappeler ici avant tout ce que je dois à la bienveillance d'un maître, enlevé brusquement aux études orientales : Clermont-Ganneau, après avoir favorisé les débuts de notre entreprise avec cette ardeur juvénile qu'il conserva jusqu'à ses derniers jours, put encore, à mon premier retour, montrer l'intérêt passionné qu'il portait à nos découvertes, et faire preuve en les interprétant de cette pénétration ingénieuse qui le distinguait éminem-

ment. Homolle et Haussoullier, qui s'étaient associés avec une sympathie agissante à mes premières recherches, ont aussi disparu, hélas ! avant qu'elles fussent achevées.

Il me faut adresser des remerciements particuliers à M. James Breasted, notre précurseur à Sâlihîyeh, qui a mis libéralement à ma disposition, avec d'autres clichés, les planches précieuses reproduisant la peinture principale avant qu'elle ne fût mutilée et ternie ⁽¹⁾ : leur absence eût laissé dans ce livre une très fâcheuse lacune. M. René Dussaud à Paris, M. Cowley à Oxford, M. Levi Della Vida à Rome m'ont prêté le secours de leurs lumières pour l'interprétation des textes et des noms sémitiques et M. Adrien Blanchet, avec son grand savoir numismatique, est parvenu à identifier quelques-unes des pièces de bronze oxydées que j'avais rapportées ⁽²⁾. D'autres de mes confrères, MM. Cagnat, Gsell, Théodore et Salomon Reinach, le Père Scheil, M. Thureau-Dangin, dont on trouvera les noms cités dans ce volume, se sont acquis pareillement des titres divers à ma gratitude. Grâce à l'intervention de M. Edmond Pottier, à qui je suis redevable d'autres bienfaits encore, M. et Mme Massoul ont bien voulu se charger d'étudier la céramique de Doura et de la décrire, avec une compétence qui m'eût fait défaut, dans un appendice qui complète cet ouvrage. Pour élucider des questions de technique, M. Gabriel Chesneau, directeur de l'Ecole des Mines, m'a obligeamment accordé la collaboration de son expérience éprouvée. M. Michel Rostovtzeff m'a, à plusieurs reprises, fait profiter des ressources inépuisables de son vaste savoir et M. Harold Ingholt, conservateur au musée de Copenhague, de son incomparable connaissance des monuments palmyréniens. J'ai dû bien des suggestions ou observations précieuses à M. Paul Perdrizet, depuis longtemps un spécialiste des choses syriennes, à mes amis Jean Romieu et Joseph Bidez, qui ont bien voulu lire en épreuves certaines parties de ce volume, à MM. Jouguet,

⁽¹⁾ Cf. p. 41.

⁽²⁾ Cf. p. 278.

Koschaker, Paul Meyer pour l'interprétation des parchemins juridiques, à M. Gabriel Millet et au Père de Jerphanion pour les rapprochements avec les antiquités chrétiennes, à MM. Lidzbarski et Sidersky pour la philologie et la chronologie sémitiques, à M. A. G. Roos, pour l'histoire romaine, à MM. W. Amelung, Carlo Anti, Ch. R. Morey et à M^e Douglas van Buren pour l'archéologie. Enfin M. Jean Gagé, membre de l'École française de Rome, a consenti à partager avec moi la besogne fastidieuse de la correction des épreuves et m'a fait éviter mainte erreur.

Les difficultés actuelles de la typographie auraient peut-être compromis le sort de ce livre, si l'Académie des Inscriptions et le Service des Antiquités du Haut Commissariat, après nous avoir prêté leur appui dans nos recherches en Syrie, n'avaient voulu aussi nous accorder leur aide pour la publication des résultats obtenus. Si ce volume se présente sous une forme qui, nous l'espérons, satisfera à toutes les exigences, il le doit aussi à l'esprit d'entreprise de notre éditeur M. Paul Geuthner, qui l'a libéralement enrichi de toutes les planches, cartes et figures que nous souhaitions. La plupart des dessins et les reproductions en couleur des vases sont dus à M^{lle} Evrard, experte en ce genre de travaux. M. Delavallée a exécuté avec un soin scrupuleux, d'après nos plaques autochromes, des aquarelles, qui ont servi à exécuter les planches des peintures ⁽¹⁾, et M. Luras a rendu avec une minutieuse exactitude les enluminures ternies de notre bouclier colorié ⁽²⁾.

Je voudrais, en terminant, exprimer le vœu que, la paix rétablie en Syrie, les fouilles puissent être reprises à Doura. En 1924, il fut possible d'y envoyer seulement un très petit nombre de soldats, qui mirent au jour quelques menus objets intéressants ⁽³⁾; en 1925, les recherches durent être entièrement suspendues. Cependant il est peu de

⁽¹⁾ Cf. p. 77, n. 1; p. 90.

⁽²⁾ Cf. pl. CIX.

⁽³⁾ Cf. le rapport du lieutenant Delaplanche

dont le colonel Andréa a bien voulu nous envoyer une copie, reproduite en appendice à la fin du volume.

sites antiques où elles puissent être plus fécondes. Dans le vaste champ de ruines qui couvrent le plateau de Sâlihîyeh, deux temples seulement ont été sérieusement explorés et encore ne l'ont-ils pas été complètement. Aucun monument civil de la cité grecque ne nous est connu ; ni la boulè, ni le gymnase, ni les édifices de l'agora ; comme l'imposante citadelle, presque toutes les tours de l'enceinte sont encore remplies du sable que les siècles y ont accumulé ; une seule d'entre elles, vidée jusqu'au sol, nous a livré de remarquables pièces d'archives. Par une chance exceptionnelle, une vieille colonie macédonienne s'est conservée sur les bords de l'Euphrate, à peine modifiée par la conquête romaine, sans qu'aucune restauration byzantine, aucune réfection musulmane l'ait jamais transformée. La civilisation gréco-sémitique y apparaît telle qu'elle y florissait au moment où ses habitants la quittèrent et un climat exceptionnellement favorable y a assuré la conservation de peintures délicates, de minces parchemins, d'objets corruptibles, qui ont disparu presque partout ailleurs. La réunion de tant de circonstances propices a de quoi tenter les archéologues en quête d'un site qui promette d'être fructueux. Placée à la frontière de deux grands Etats et au point de contact de deux civilisations, Doura-Europos, en nous révélant son histoire, éclairera celle de tout l'Orient gréco-romain.

INTRODUCTION HISTORIQUE

Les fouilles de Sâlihîyeh ont dû leur notoriété surtout à la découverte sensationnelle de grandes peintures décoratives dans un temple retrouvé comme par miracle au fond du désert de Syrie. Mais malgré tout ce que ces fresques peuvent révéler aux historiens de l'art et à ceux des religions antiques et que nous essaierons de mettre en lumière en les décrivant, peut-être sera-t-on enclin à chercher ailleurs la valeur principale des résultats obtenus, si l'on considère l'ensemble de ce que nous a appris l'exploration d'un sol encore vierge. Une ville qui n'était connue que par quelques brèves mentions des écrivains⁽¹⁾ et dont la position même était inconnue, a surgi brusquement de l'ombre et des documents authentiques sont venus éclairer les diverses périodes de son histoire. Grâce à eux, nous entrevoyons quelle transformation interne subirent ces colonies macédoniennes établies par les Séleucides en pays barbare et dont le rôle dans la diffusion de l'hellénisme a pu jusqu'ici être affirmé plutôt que précisé⁽²⁾ ; nous

(1) Cf. les textes cités, p. LXV, ss.

(2) Une collection abondante d'opinions divergentes sur l'intensité de cette action a été réunie par M. CHAPOT dans son étude sur *Les Destinées de l'hellénisme au delà de l'Euphrate* (*Mém. Soc. des Antiquaires de France*, t. LIII,

1902, p. 209 ss.) La découverte des papyrus de Rhénanie a apporté certaines précisions importantes ; cf. MIRSIS, *Journal of hellenic studies*, XXXV, 1915, p. 60 et, en général, ED. MEYER, *Blüte und Niedergang des Hellenismus in Asien*, 1925. Sur la valeur qu'ont eue à cet

apercevons quel fut plus tard le développement de l'Etat palmyrénien et comment grandit sa puissance, et nous comprenons mieux enfin la politique de l'Empire romain sur l'Euphrate. Nous allons tâcher d'élucider ces divers points en suivant les phases successives de l'existence de Doura-Europos depuis les origines jusqu'à la disparition de la cité dont des monuments remarquables viennent d'être rendus à la lumière.



EPOQUE DES SÉLEUCIDES. — Lorsqu'on se rend de Deir-ez-Zor à Sâlihîyeh, on traverse d'abord une vaste plaine d'alluvions qui atteint jusqu'à douze kilomètres de large entre la berge du fleuve et la montagne abrupte dont la violence des eaux a autrefois créé l'escarpement ⁽¹⁾. Cette plaine n'est plus cultivée aujourd'hui qu'aux abords immédiats de la petite ville de Mayadine et autour de quelques rares et pauvres villages, où l'arrosage est obtenu par les moyens les plus primitifs : des outres, attachées chacune à la corde d'une poulie, sont incessamment halées par des chevaux ou des ânes et déversent leur eau dans des *seghias*, rigoles surélevées, qui la conduisent jusqu'aux champs voisins. Partout ailleurs cette campagne est maintenant une morne solitude, mais partout aussi on retrouve les traces des fossés qui autrefois y entretenaient la vie. Le dessèchement et la dépopulation sont ici de date récente. Au moyen âge, comme dans l'antiquité, cette vaste plaine devait nourrir une population assez dense, mais l'irrigation y était, alors comme aujourd'hui, la condition de toute fécondité. Un canal y conduisait jusqu'au pied de la montagne les

égard nos fouilles, je me plais à citer le témoignage de WALTER ORTO, *Kulturgeschichte des Altertums*, 1925, p. 99: « Es gibt wenige Entdeckungen in der letzten Zeit die grundsätzlich von so weittragender Bedeutung wären, wie

die von Sâlihîyeh : sie machen es endgültig unmöglich das hellenistische Aegypten als ein für sich dastehendes Gebilde zu betrachten. »

⁽¹⁾ Cf. la carte, pl. I.

eaux de l'Euphrate ⁽¹⁾, de même que sur l'autre rive, celles du Khabour, dérivées par un autre canal, arrosaient les champs de la Mésopotamie ⁽²⁾.

Au Sud de Mayadine, la longue falaise, qui borde cette vallée d'érosion, se rapproche peu à peu du lit du fleuve et la vieille piste des caravanes grimpe sur le plateau dénudé et rocailleux. L'Euphrate venait autrefois battre de ses eaux torrentielles la base des rochers blancs, qui le dominant de plus de cinquante mètres et, en désagrégeant ce gypse cristallin, il a provoqué l'éroulement d'une tranche de la pierre friable et d'une portion du château qui s'y appuyait ⁽³⁾. Cependant il ne reste au bas de la montagne aucun pan des épaisses murailles qui ont dû être englouties dans le courant rapide et recouvertes par les alluvions. Le fleuve s'est aujourd'hui légèrement déplacé vers l'Est, et ne baigne plus le pied de la hauteur abrupte. Celle-ci est coupée par deux profonds *wadis*, qui remontent vers l'Ouest et défendent ainsi au Nord et au Sud l'accès du ressaut qu'ils enserrrent. Cet éperon n'était donc aisément attaquable que d'un seul côté, celui qui est de plain-pied avec l'étendue du plateau, et il suffisait pour le couvrir d'y conduire un mur transversal de ravin à ravin ⁽⁴⁾. De

⁽¹⁾ Au XIV^e siècle, Aboulféda, parlant de Rahaba, dont le château couronne encore de ses ruines pittoresques une colline isolée à l'ouest de Mayadine (sur Rahaba, cf. SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 382 ss.), dit que « ses habitants reçoivent leur eau par un aqueduc dérivé du canal de Saïd, qui sort lui-même de l'Euphrate » (*Géographie d'Aboulféda*, trad. Reinaud, t. II, p. 56). Le canal de Saïd est peut-être celui dont on peut suivre à la sortie de Deir-ez-Zor, sur près de 2 kilomètres, les deux berges parallèles surélevées de plus de 12 mètres ; Cf. LE STRANGE, *Lands of the Eastern Caliphate*, 1905, p. 405. Cependant un fragment d'Ibn-Serabioun (cité par HOFFMANN, *Auszüge aus Syr. Akten Persischer Märtyrer*, 1880, p. 463), dit qu'il parlait de l'Euphrate au

sud de Circésium (Besirâ) et qu'après avoir passé à Rahaba, il retournait au fleuve à Dâlîjat-Malik-ben-Tauq. — Ibn Batouta qui se rendit de Bagdad à Rahaba en 1347 ou 1348, dit : « La route entre ces différentes villes [de Hit à 'Anah] est bordée d'un grand nombre d'habitations de sorte qu'on dirait que le voyageur se trouve toujours dans un marché. Ces contrées sont au nombre des plus belles et des plus fertiles du monde. » Il compare les bords de l'Euphrate à ceux du fleuve Jaune en Chine (IBN BATOUTA, éd. Deffrémery, t. IV, 1858, p. 14).

⁽²⁾ Cf. *infra*, p. xx, n. 5.

⁽³⁾ AMMIEN, XXIII, 1, 5 : « Duram ipsis marginibus amnis impositam. » Cf. *infra*, p. 16.

⁽⁴⁾ Cf. *infra*, p. 3 et pl. II, III.

cet observatoire élevé la steppe de la Mésopotamie, s'étendant à perte de vue, pouvait être surveillée au loin par les guetteurs de la place et aucune position n'était plus favorable pour commander le passage de l'Euphrate et garder les routes qui longeaient chacune de ses rives. Si l'on descend en aval, le fleuve sinueux s'écarte de nouveau de la montagne, et la vallée forme vers Abou-Kémal une plaine semblable à celle de Mayadine, jusqu'au moment où il entre dans le défilé de Hit. Dans l'immense bassin qui s'étend de ces « Portes de Babylonie ⁽¹⁾ » au Sud jusqu'à Halabiyeh (Zénobia) au Nord de Deir-ez-Zor, le seul cap que le plateau désertique projette jusqu'au puissant cours d'eau est celui de Sâlihîyeh ⁽²⁾.

Les avantages de cette position stratégique durent être remarqués de bonne heure par des chefs militaires. Aux jours lointains du iv^e millénaire, la région irrigable qui s'étend des deux côtés de l'Euphrate au Sud de l'embouchure du Khabour formait le royaume de Hana, qui fut assez puissant pour se soumettre quelque temps Babylone (vers 2800) ⁽³⁾. Les villes de cet Etat, aire cultivable dans l'aridité du désert, étaient l'une Tirqâ (Ashâra) ⁽⁴⁾ au Nord, l'autre Mari (Merrha) ⁽⁵⁾ au Sud du promontoire rocheux de Sâlihîyeh, qui interrompt sur la

⁽¹⁾ Χένορη, *Anab.*, I, 5, 5.

⁽²⁾ La configuration géographique de toute cette région est décrite par SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 386 ss., et par BREASTED, *Oriental forerunners of Byzantine painting*, 1923, p. 24 ss.

⁽³⁾ L'histoire du royaume de Hana est résumée par SARRE et HERZFELD, t. II, p. 386 s.; et par BREASTED, *Oriental forerunners*, p. 26 ss.; cf. KOSCHAKER, *Zeitschr. f. Assyr.*, XXXV, p. 197. M. THUREAU-DANGIN et le P. DHORME, ont repris la question à la suite des fouilles qu'ils ont faites à Ashara, cf. *Syria*, V, 1924, p. 265 ss. Cette région aurait été, selon Albert CLAY, le berceau des Sémites et le foyer le plus ancien de leur civilisation (*The empire of the Amorites*, 1919). Il a défendu récemment

ses opinions contre les critiques de M. BARTON (*The antiquity of Amorite civilisation*, New Haven, 1924), mais n'a pas convaincu ses adversaires.

⁽⁴⁾ Tirqâ, nommée Sirqou dans les documents assyriens = Tell-Ashâra BREASTED, *l. c.*, p. 29; THUREAU-DANGIN et DHORME, *l. c.*, p. 266.

⁽⁵⁾ L'identification de Mari avec Merrha, qu'Isidore de Charax (c. 1) place à 5 schènes au sud de Doura a été proposée par CLAY et acceptée par BREASTED (p. 30). La place se serait donc trouvée dans la plaine au nord d'Abou-Kémal. M. THUREAU-DANGIN et le P. DHORME (*l. c.*, p. 268) placent, au contraire, le royaume de Mari dans la région de Hit.

rive droite du fleuve la continuité de la plaine, et le plateau stérile semble ne pas avoir été occupé à cette époque reculée. Toutefois, lorsque les conquérants assyriens étendirent leur domination sur toute cette région, il est probable qu'un de leurs rois bâtit une forteresse sur la hauteur qui en commandait les vastes et fécondes campagnes. C'est du moins ce qu'on peut inférer du nom sémitique de Doura ⁽¹⁾, qui n'est autre que l'assyrien *dour*, *dourou*, « château ». *Dourou* sert en Assyrie à former des noms de villes aussi fréquemment que son synonyme *burg* le fait en Allemagne ⁽²⁾. A la vérité, le sol de la cité ruinée ne nous a livré aucun document qui remonte à la période pré-alexandrine, mais il a été à peine entamé, et une étude plus attentive des tessons de poterie qu'il contient permettra sans doute de déterminer la date où il commença à être habité.

L'itinéraire d'Isidore de Charax nous apprend incidemment que Doura, « ville de Nicanor, fondation des Macédoniens, est appelée par les Grecs *Europos* ⁽³⁾ ». Cette place est donc une de ces colonies helléniques qui, dès la fin du iv^e siècle, furent échelonnées le long de l'Euphrate pour garder les passages du fleuve, empêcher les déprédations des nomades du désert et assurer les communications entre

⁽¹⁾ Ce nom survit peut-être dans celui du lieu dit *El-Douera*, qui est situé à une lieue en amont de Sâliblyeh sur l'Euphrate. Les Arabes l'expliquent comme signifiant « le coude, » « le tournant », mais ce pourrait être là une étymologie populaire. Comme me le fait observer M. Dussaud, Doura paraît répondre à l'Addara ou Eddara (el-Dara) de Ptolémée (cf. p. LXVI. Müller dans ses notes l'assimile à tort, ce semble, à 'Eδάρρα qui, suivant Étienne de Byzance (s. v.), était une colonie des Phéniciens sur l'Euphrate et *MOYENS* (*Phônizier*, II, 2, p. 162 s., cf. II, 3, p. 246) a cru que c'était le point terminus de la route qui dès l'époque assyro-phénicienne conduisait les marchands de Damas à l'Euphrate par Tadmor (Palmyre). Cette route Damas-Palmyre-Doura

a certainement été en usage plus tard, cf. *infra*, p. XXXIX.

⁽²⁾ Outre Doura-Europos, nous connaissons deux autres Δούρα grecques, qui remontent probablement à des fondations assyriennes, l'une sur le Tigre (*infra*, p. XXV, n. 2), l'autre en Babylonie qui est probablement celle que mentionne le livre de Daniel, 3, 1. Cf. *Realenc.*, s. v. « Dura », n^{os} 1-3. — La nôtre était nommée, pour la distinguer des autres, *Dura Nicanoris* (cf. *Ravennas*, p. LXVII) conformément à l'onomastique assyrienne, qui fait régulièrement suivre *dour* du nom du fondateur de la place forte : *Dour-Sarrâkin*, *Dour-Isarlim*, etc.

⁽³⁾ ISID. DE CHARAX, *infra*, p. LXV, texte II. Isidore emploie la même expression de κτίσμα Μασιδέων pour Ichnae sur le Balikh.

la Méditerranée et les stratégies orientales du royaume des Séleucides ⁽¹⁾.

Mais la brève notice d'Isidore est si précieuse pour fixer les origines de cette colonie qu'il faut en presser tous les termes et la commenter mot à mot.

L'expression de « fondation des Macédoniens » doit peut-être être prise au sens spécial qu'on attribuait à ce nom de Μακεδόνες ⁽²⁾, c'est-à-dire que les colons furent des vétérans de l'armée royale à qui l'on distribua des terres ⁽³⁾. L'origine macédonienne des habitants de la cité apparaît encore dans les noms qui s'y transmettaient dans les familles au 1^{er} siècle de notre ère ⁽⁴⁾.

Une confirmation bienvenue de l'indication que nous donne notre géographe de Charax sur le nom grec de la cité nous est fournie par deux de nos parchemins : dans l'un, daté de l'an 195 avant notre ère, apparaît un certain « Aristonax, fils d'Ariston, d'Europos ⁽⁵⁾ » et l'autre, plus tardif, fait mention de témoins honorables « citoyens d'Europos de père en fils » (ἄνω ὄντες Εὐρωπαίων) ⁽⁶⁾. Mais, comme c'est généralement le cas en Syrie, l'ancienne appellation sémitique continua à être en usage à côté de la nouvelle et survécut à celle-ci ⁽⁷⁾. La cohorte d'archers qui au 3^e siècle s'est fait peindre offrant un sacrifice à la Tychè de Doura (Τύχη Δούρας) et à celle de Palmyre ⁽⁸⁾, rendait ainsi hommage à la place dont elle assurait la défense

⁽¹⁾ Sur ces colonies de l'Euphrate, cf. BEVAN, *House of Seleucus*, 1902, I, p. 219 ss.

⁽²⁾ Cf. *Realencycl.*, s. v. « Katoichoi », p. 3 ss. Il est vrai qu'il s'agit ici δὲ κατοικίαι, non de πόλεις.

⁽³⁾ D'autre part, si l'on pouvait se fier au témoignage d'un détestable historien dont se moque Lucien (p. LXVI, n° III), ces colons seraient venus d'Édesse, non point évidemment d'Édesse en Osrhoène, mais d'Édesse en Macédoine, qui était proche d'Europos.

⁽⁴⁾ Cf. *infra*, ch. v, p. 341.

⁽⁵⁾ Parchemin, n° I, l. 3 (p. 287 : Ἀριστόνακος Ἀρίστονος Εὐρωπαίου. Cf. STERN, *Byz.*, s. v. Εὐρώπος · πόλις Μακεδονίας... ἔστι καὶ Συρίας ἄλλη, τὸ ἑθνικὸν Εὐρωπαίος. — Cf. p. XVII, n. 1.

⁽⁶⁾ Parch., n° II, B 25 (cf. p. 303 s.)

⁽⁷⁾ AMMIEN, XIV, 8, 6 : « Pleraeque (urbes Seleuci) licet Graecis nominibus appellentur, quae isdem ad arbitrium imposita sunt conditoris, primigenia tamen nomina non amittunt, quae eis Assyria lingua institutores veteres indiderunt. »

⁽⁸⁾ Cf. tableau n° VI, p. 97, 140.

en même temps qu'à la métropole dont elle était originaire, et plus tard c'est du nom de Doura que se servent les historiens qui parlent de la ville abandonnée ⁽¹⁾.

Europos était la petite ville de Macédoine qui avait vu naître Séleucus Nicator ⁽²⁾ et c'est pourquoi ce prince baptisa ainsi les cités qu'il fonda en Médie ⁽³⁾ et en Cyrrestique sur l'Euphrate ⁽⁴⁾ en amont de Doura ⁽⁵⁾. Il paraît donc certain que notre Europos reçut ses colons macédoniens sous le règne de ce même roi (312-280). La politique de Séleucus, par opposition à celle d'Alexandre, qui tendait à une fusion des Perses et des Grecs, fut de s'appuyer sur l'élément hellénique, aristocratie privilégiée, à l'exclusion des barbares ⁽⁶⁾. Les colonies étaient ainsi les supports indispensables de l'autorité royale ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ En latin : AMMIEN, XIII, 58 ; *Ravennas*, II, 13. En grec : ZOSIME II, 14, 2 ; III, 14, 2. En syriaque : actes de Mar Mu'ain, cf. *infra*, p. LXVIII.

⁽²⁾ BEVAN, *l. c.*, I, p. 321 ; BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Séleucides*, p. 131, n. 1. Certains textes nomment, au lieu d'Europos, Pella, par une confusion avec la ville natale d'Alexandre ; cf. PAULY WISSOWA, *Realenc.*, s. v. « Seleukos », col. 1208, 60. — Europos était une cité, πόλις, selon Étienne de Byzance, et non une simple bourgade. M. Paul Perdrizet appelle mon attention sur un décret de proxénie, trouvé à Delphes et datant du IV^e siècle rendu en l'honneur de Μεγάλας Σαβαττάρα Εύρωπαιός Μακεδών (*Bull. hell.* XX, p. 473).

⁽³⁾ Europos de Médie, colonie de Séleucus ; STRABON, XI, p. 324. L'Oropos mentionné par APPIEN, *Syr.*, 57, est probablement cette ville ; cf. HOGARTH, *Carchemish*, part. I (Introductory), 1914, p. 19, n. 2.

⁽⁴⁾ Aujourd'hui Djéرابلس (Djéribis). ΣΤΡΑΒ. ΒΥΖ., s. v. Ὀρωπός. Ξενοφών ἐν ταῖς ἀναμετρήσει τῶν ὄλων περὶ Ἀμφίπολιν κείσθαι Ὀρωπὸν, ἣν πρότερον Τελμισσον καλεῖσθαι ὑπὸ τῶν κτισάντων, ταύτην δ' ἔφασαν ὑπὸ Σιλεούκου τοῦ Νικατόρου ἐπικτισθεῖσαν Ὀρωπὸν καλεῖσθαι ἀπὸ τοῦ ἐν Ἑλλάδι Ὀρωπού. On a corrigé avec raison Ὀρωπός en

Ὀρωπός. Cf. PLINE, *H. N.*, v, 24, 87 : « In Syria (sur le cours de l'Euphrate) oppida Europum, Thapsacum quondam, nunc Amphipolis. » Les témoignages relatifs à Europos = Djéرابلس ont été réunis et discutés par HOGARTH, *l. c.* La difficulté qui résultait du chiffre indiqué par la Table de Peutinger comme distance entre Europos et Zeugma a disparu depuis que nous savons que Zeugma était située, non en face de Biredjik, mais à Bâlkis ; cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 132.

⁽⁵⁾ On pourrait s'étonner de ce que le même nom ait été donné à deux villes de l'Euphrate, à la vérité assez distantes l'une de l'autre, si l'on ne savait combien se répètent fréquemment parmi les fondations des diadoques les appellations de Séleucie, d'Antioche, de Laodicée, etc. De même aujourd'hui aux États-Unis, un nombre embarrassant de Washington et de Lincoln n'est pas sans causer des confusions fâcheuses à la poste.

⁽⁶⁾ Cf. KORNEMANN, *Die Satrapenpolitik der ersten Lagiden*, dans *Raccolta di scritti in onore di Lombroso*, 1925, p. 242 ss.

⁽⁷⁾ Sur les fondations de Séleucus et d'Antiochus I^{er} au delà de l'Euphrate « la plus vaste colonisation réalisée par un gouverneur

Doura-Europos est suivant Isidore, « la ville de Nicanor ⁽¹⁾ » ; mais de quel Nicanor s'agit-il ? On songe d'abord au compagnon (*ἐταίρος*) d'Alexandre ⁽²⁾, qui prit une part active aux luttes entre les premiers successeurs du conquérant. Ancien satrape de Cappadoce (321), il était stratège de Médie en 312, au moment où Séleucus, dans sa guerre contre Antigone, s'empara de Babylone, et il fut tué l'année suivante en livrant bataille au nouveau maître de l'Asie ⁽³⁾. On ne peut donc rapporter à ce Nicanor, qui mourut au début du règne de Séleucus, son adversaire, une fondation qui porte le nom de la ville natale de ce prince.

D'autre part, Pline l'Ancien cite une Antioche, établie en pays arabe par « Nicanor, gouverneur de Mésopotamie ⁽⁴⁾ ». Ce Nicanor doit être différent du précédent, car il n'aurait pu, avant l'avènement de Séleucus, appeler Antioche une colonie qui dut manifestement ce nom au fils de Séleucus, Antiochus, que celui-ci fût encore prince héritier ou déjà roi. Vraisemblablement la fondation d'Europos en Parapotamie fit partie du même plan de colonisation que celle d'Antioche *Arabis* en Mésopotamie et eut pour auteur le même stratège de Séleucus I^{er}.

Les fortifications encore visibles aujourd'hui à Sâlihîyeh sont dans leur ensemble, malgré certaines réfections, celles dont Nicanor entourait la cité macédonienne ⁽⁵⁾. Les ingénieurs militaires y appliquèrent les principes formulés par Polyèidos, qui avait été au service de Philippe et dont les fils accompagnèrent Alexandre dans son expédition. Le tracé de l'enceinte « en forme de scie » (*πριονωτής*) suivait la crête dentelée des ravins : une série de courtines, se flanquant l'une

suivant un plan préconçu que connaît l'histoire », cf. ED. MEYER, *Blüte und Niedergang des Hellenismus*, 1923, p. 20 ss.

⁽¹⁾ Cf. RAVENNAS, II, 43 (*infra*, p. LXV11) : « Dura Nicanoris. » Il ne faut pas corriger Νικάνορος en Νικάτορος dans le texte d'Isidore de Charax ; cf. *infra*, p. LXV.

⁽²⁾ ARRIEN, *Anab.*, IV, 22.

⁽³⁾ APPIEN, *Syr.*, 55 ; cf. DIODORE, XIX, 92, 3 ss.

⁽⁴⁾ PLINE, *H. N.*, VI, 30 § 147 : « Antiochiam quae a praefecto Mesopotamiae Nicanore condita Arabis vocatur ».

⁽⁵⁾ Cf. *infra*, ch. I, p. 22 s.

l'autre, se terminaient à leur angle saillant par une tour carrée. Un bastion pentagonal plus puissant protégeait une longue muraille rectiligne particulièrement exposée. De ravin à ravin, un rempart muni de nombreuses tours et percé d'une seule porte ferma la ville du côté du désert. De l'autre côté, une formidable citadelle, réduit de la défense, dominait le fleuve et la plaine et pour mieux interdire l'accès de la place, une redoute intérieure se dressait sur une hauteur en face du château. Les murs, formés dans toute leur épaisseur de gros blocs de pierre équarris, soudés par un mortier de plâtre et dont chaque assise était d'une hauteur uniforme, ont résisté aux outrages du temps. Les parois de la redoute montrent même que chaque bloc était taillé en bossage pour soustraire les joints aux coups des machines de guerre ⁽¹⁾. Seuls le chemin de ronde et son parapet crénelé ont disparu ainsi que le sommet des tours avec leurs embrasures ⁽²⁾.

Le plan de la ville, que des rues se coupant à angle droit divisaient en une série de rectangles égaux, est manifestement aussi celui qu'imposèrent les architectes de Nicanor ⁽³⁾. C'est, en effet, celui de la plupart des cités construites sous le règne d'Alexandre et de ses successeurs. Ce tracé géométrique était d'ailleurs originaire de l'ancien Orient, où on le trouve notamment suivi à Babylone. Les *blocks* des Américains, série d'îlots identiques, sont, on le voit, bien antérieurs à la découverte du Nouveau Monde. Hippodamos de Milet introduisit cette disposition en Grèce ⁽⁴⁾ et les conquérants macédoniens réacclimatèrent dans son pays d'origine un mode symétrique de cons-

(1) Cf. *infra*, p. 21.

(2) Cf. p. 14 et p. 13, fig. 7.

(3) Cf. ch. I, p. 25 s.

(4) MM. Fougères et Hulot (*Sélinonte*, 1910, p. 193 ss.) se sont occupés d'Hippodamos de Milet à propos de la reconstruction de Sélinonte. M. Cultrera vient de consacrer une étude fort érudite aux villes édifiées en dernier selon les principes de cet architecte (*Architettura Ippodamea* dans *Memorie dell'*

Accad. dei Lincei, série V, t. XVII, p. 3-7 ss.). Il a signalé en particulier les cités bâties sur ce plan en Syrie à l'époque hellénistique (p. 403) et romaine (p. 575 ss.) et il a montré que ce système d'architecture urbaine fut emprunté par Hippodamos à l'Orient (p. 433 s.). Les Grecs se seraient inspirés en particulier des modèles que leur offraient la Perse et l'Égypte (p. 473).

truction urbaine qui passait pour le plus conforme aux exigences de l'hygiène. Les rues droites, balayées par les vents et purifiées par les rayons du soleil, étaient plus salubres que les venelles tortues et les impasses sordides où croupissait le bas peuple de l'ancienne Grèce.

Le type des maisons rectangulaires avec une cour sans péristyle, donnant l'air et la lumière aux pièces qui s'ouvrent sur ses quatre côtés, reproduit encore à l'époque romaine jusque dans ses détails le vieux plan de l'habitation hellénique du iv^e siècle, et il est celui que les premiers colons ont transporté de leur patrie à Doura-Europos ⁽¹⁾. La décoration de ces demeures continua souvent aussi à s'inspirer de modèles grecs que l'on reproduisait dans la pierre des linteaux ou le plâtre des corniches ⁽²⁾.

Au pied de la colonie, la vallée de l'Euphrate, où de maigres fourrés de tamaris bordant les rives du fleuve sont maintenant presque la seule végétation, était alors, comme le montre un acte de vente de l'an 195 avant notre ère, parsemée de fermes et de hameaux avec leurs potagers clos de murs de briques crues et leurs emblavures bordées d'arbres fruitiers et coupées de vignobles ⁽³⁾. Cette fécondité était obtenue par un antique système d'irrigation. Les terres cultivées s'étendaient dans la vallée au Nord et au Sud de la montagne de Doura ⁽⁴⁾; peut-être même, malgré l'absence probable de pont, le territoire de la cité comprenait-il sur l'autre rive de l'Euphrate une partie de la vaste plaine de Mésopotamie, fertilisée alors par les eaux qu'y amenait un long canal dérivé du Chaboras ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Cf. ch. iv, p. 245.

⁽²⁾ Cf. ch. iv, p. 237, 247.

⁽³⁾ Cf. ch. v, p. 288

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. xii, *infra*, p. liii, n. 3.

⁽⁵⁾ Ce canal, appelé aujourd'hui Nahr-Dawarin, partait du Khabour à une dizaine de milles en amont de son embouchure et venait lui-même déboucher dans l'Euphrate presque en face d'Abou-Kémal, à l'endroit où les hauteurs

qui portent les ruines d'Irzi limitent la plaine vers le Sud. Ses traces sont encore bien visibles, mais il ne contient plus d'eau qu'à l'époque de la crue. Il est probable qu'il remonte à l'époque lointaine des rois de Tirqâ. Cf. Miss BELL, *Amurath to Amurath*, 1911 p. 78, 82; BREASTED, *Oriental forerunners*, p. 25, n. 1 et carte 2; THUREAU-DANGIN et DHORME, *Syria*, t. V, 1924, p. 267, 277.

Ce territoire fut partagé en *ékades*, terme nouveau dont la signification précise reste incertaine ⁽¹⁾, et subdivisé en lots (*κλήροι*), qui continuèrent à porter le nom de celui à qui ils avaient été d'abord assignés ⁽²⁾. Les possesseurs de ces lots dont la superficie nous est inconnue ⁽³⁾ étaient probablement exemptés de l'impôt foncier ou dîme ⁽⁴⁾ mais astreints au service militaire, non point qu'ils dussent être toujours sous les armes, sauf peut-être à tour de rôle pour assurer la garde de la place, mais cette classe de cultivateurs formait une réserve de l'armée active, qui pouvait être appelée sous les drapeaux en cas de nécessité ⁽⁵⁾. Cependant, comme les lots pouvaient être divisés par héritage et même passer à des femmes ⁽⁶⁾, il est difficile de se représenter les modalités que comportait l'obligation du service pour les descendants des colons ⁽⁷⁾.

A cette terre lotie (*γῆ κληρουχική*) s'opposait le domaine royal (*γῆ βασιλική*) ⁽⁸⁾. La loi de Doura sur les successions, qui est peut-être la fin de la charte octroyée par Séleucus à la colonie ⁽⁹⁾, établit que si le défunt ne laisse pas de proches parents, jusqu'au degré de cousin germain du côté paternel, son patrimoine sera dévolu au roi. Cette étroite limitation de l'hérédité légitime est contraire à l'ancien droit gentilice et doit avoir été imposée lors de la distribution des lots aux colons ⁽¹⁰⁾.

Le temple d'Artémis-Nanaïa, qui dut être fondé en même temps que la colonie, si même il ne lui est antérieur, possédait certainement des biens-fonds administrés par les prêtres, et cette « terre sacrée » (*γῆ ἱερα*)

⁽¹⁾ Cf. ch. v, p. 289.

⁽²⁾ Cf. p. 290.

⁽³⁾ A Pergame (*Inscr. von Pergamon*, 458) les *κλήροι* sont de 100 plèthres de terre de labour et de 40 plèthres de vignoble pour une catégorie de colons et de la moitié pour une autre, ce qui équivaut à peu près à 10 hectares et 5 hectares.

⁽⁴⁾ Cf. MICHAEL, *Rec. inscr. gr.*, n° 19; DITTENBERGER, *Or. inscr.*, n° 229, l. 401: *Κλήρους...*

ἄδικατέτους. Cf. ROSTOVITZEFF, *Studien zur Gesch. des Kolonates*, 1910, p. 237.

⁽⁵⁾ C'est la condition des élérouques aussi bien chez les Séleucides que chez les premiers Ptolémées.

⁽⁶⁾ Cf. Parch. n° V, p. 310.

⁽⁷⁾ Cf. ch. v, p. 290 s.

⁽⁸⁾ Cf. *ibid.*

⁽⁹⁾ Cf. *infra*, p. 311.

⁽¹⁰⁾ Parch., n° V, p. 312.

était probablement regardée comme distincte du territoire de la cité, ainsi que nous le constatons ailleurs en Syrie ⁽¹⁾. Les richesses que la piété des fidèles avait accumulées dans le trésor du sanctuaire étaient aussi conservées par un caissier particulier, qui portait le nom à demi oriental de *gazophylax* ⁽²⁾.

La loi dont nous parlions accorde à tous les degrés des successibles la préférence aux mâles ou descendants de mâles, comme le droit athénien ⁽³⁾. Ce privilège de la masculinité dérive de la vieille organisation du *γένος*, fondé sur l'agnation, que les colons grecs ont transportée en Asie. La famille restait solidement constituée et jusqu'à l'époque romaine on trouve tous les descendants issus d'un auteur commun placés sous l'autorité d'un « généralarque ⁽⁴⁾ », sorte de chef de clan dont probablement l'autorité ne le cédait guère à celle des cheikhs arabes du voisinage sur leurs tribus. Au milieu des Syriens indigènes, qui durent venir se fixer à Doura comme à Séleucie du Tigre ⁽⁵⁾, la lignée des colons macédoniens formait une aristocratie, qui y maintenait fièrement les traditions de l'hellénisme.

Que cette colonie eût le droit de s'administrer librement elle-même, on n'en peut douter ⁽⁶⁾ : c'est ce qu'implique le nom même de *πόλις* qu'elle porte ⁽⁷⁾. Seulement nous ne savons pas comment les droits politiques étaient répartis entre les divers éléments de la population, ni si des luttes entre le peuple et la noblesse grecque sévirent ici comme à Séleucie du Tigre ⁽⁸⁾, mais on n'a trouvé jusqu'ici aucune trace d'une

(1) Cf. p. 203.

(2) Cf. inscr. n° 30, p. 405.

(3) HAUSSOULLIER, *Revue hist. de droit*, 1^{re} 23, p. 335.

(4) Cf. inscr. n° 52.

(5) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVIII, 372, après avoir rappelé que Séleucie fut fondée par Séleucus Nicator, ajoute : *Οικοῦσι δ' αὐτὴν πολλοὶ μὲν Μακεδόνες* [cf. *supra*, p. xvi], *πλεῖστοι δ' Ἑλληνες*, ἔστι δὲ καὶ Σύρων οὐκ ὀλίγον τὸ ἑμπολιτευόμενον. Cf. § 374 : les Grecs et les Syriens

ne s'entendent pas, καὶ κρατοῦσιν οἱ Ἕλληνες.

(6) Cf. PLINE, VI, 122 de Séleucie : « *Libera hodie ac sui iuris Macedonumque moris* ».

(7) Cf. Parch. II, B. 33 ; cf. 38 ; inscr. 52, 134. ISIDORE DE CHARAX : *Νικάνορος πόλις*.

(8) TACITE, *Ann.*, VI, 42 ; cf. *Realencycl.*, s. v. « *Seleukeia* », col. 1164 ss. Un parchemin, dont la lecture est douteuse, semble indiquer que la population était divisée en tribus (*φυλαί*) ; cf. Parch. VII, p. 317.

assemblée populaire (*ἐκκλησία*), dont on constate cependant la présence, parmi les colonies de l'Orient, à Antioche de Perside⁽¹⁾. Le pouvoir principal semble avoir appartenu, comme à Séleucie, à un conseil (*βουλή*)⁽²⁾, choisi parmi ceux que distinguaient « leur richesse ou leur sagesse »⁽³⁾.

Les autres titres que nous trouvons mentionnés dans les inscriptions de l'époque parthe, remontent certainement aussi au temps des Séleucides : c'est d'abord celui de « stratège de la ville » (*στρατηγὸς τῆς πόλεως*)⁽⁴⁾. Le stratège était dans beaucoup de cités d'Orient le chef du pouvoir exécutif, et il est naturel que dans une colonie militaire le premier magistrat fût appelé de ce nom. Parfois combinée avec cette charge et parfois distincte d'elle, était celle d'« épistate de la ville ». (*ἐπιστάτης τῆς πόλεως*), commissaire royal, représentant du pouvoir central, chargé de contrôler l'administration municipale⁽⁵⁾. Certaines fonctions judiciaires semblent lui avoir été dévolues au moins à l'époque parthe, car on le voit user de son autorité pour trancher un différend privé⁽⁶⁾. Sa mission essentielle était d'exercer une haute surveillance sur les affaires de la cité, et il y intervenait dans la mesure où il le jugeait nécessaire. L'autonomie des colonies séleucides n'était qu'un effet de la faveur royale, et elle ressemblait

(1) KERN, *Inscr. von Magnesia*, 64, II, 9, 32, 47. Il y avait un *γραμματεὺς τῆς βουλῆς καὶ τῆς ἐκκλησίας* et des prytanes, comme à Athènes. Cf. TACITE, *l. c.*, à propos de Séleucie : « Sua populo vis ».

(2) Cf. les inscr. : n° 9, *βουλευτῆς*; n° 30, *βουλευταί*.

(3) TACITE, *l. c.* : « Trecenti opibus aut sapientia delecti, ut senatus. » Cette ΒΟΥΛΗ est représentée sur les monnaies de Séleucie (WROTH, *Cat. Greek coins Brit. Mus., Parthia*, p. XLVI et LXXXIII; HILL, *Mesopotamia*, p. CXVII). Il ne faut pas confondre, comme le fait la *Realenc.*, col. 1462, 42, cette *βουλή* avec la *γερούσια* mentionnée par Plutarque, *Crassus*, 32. De cu-

rioux détails sur cette gérousie sont donnés par les actes syriaques de Saint-Mari; cf. *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XXXVI, 1893, p. 373 ss.

(4) Cf. inscr., n° 52 et note, 116, 118 (?), 134. Stratèges à Antioche nommés dans un décret de 175 av. J.-C. : MICHEL, *Recueil*, 550, l. 56.

(5) Cf. inscr., n° 134 et note, n°s 53, 118 (?).

(6) Parch. II, A, l. 33; B, l. 32, et note p. 304. De même en Égypte, l'épistate du nome, chef de la police, paraît avoir été pourvu de fonctions juridiques, même en matière civile; cf. MITTEIS-WILCKEN, *Grundzüge*, t. I, 412 (procès d'Hermias), II, p. 10; p. 13 n. 4.

moins à l'indépendance des anciennes cités grecques qu'à la liberté précaire des villes soumises aux anciens souverains d'Assyrie ⁽¹⁾.

A côté de ces deux chefs de la colonie, apparaît un fonctionnaire plus modeste, le *χρησφύλαξ* ou archiviste, qui se retrouve ailleurs en Mésopotamie ⁽²⁾. Il avait, comme son nom l'indique, la garde des pièces réunies dans un dépôt appelé *χρηματιστήριον* ⁽³⁾. C'était lui qui présidait à la transcription des actes privés dans un registre officiel pour les authentifier.

Le gymnase, centre de la vie sociale autant qu'établissement d'éducation, avait une importance essentielle chez les Syriens, amis des fêtes et de la bonne chère ⁽⁴⁾. Des collèges d'éphèbes et de jeunes hommes (*νέοι*) existaient à Babylone ⁽⁵⁾ et à Séleucie ⁽⁶⁾. Les documents recueillis à Doura-Europos n'en font pas mention, mais il est probable que, si l'on y poursuit les fouilles, on y retrouvera un gymnase, aussi indispensable que l'agora à toute cité hellénique digne de ce nom. L'instruction qu'on y recevait permit seule d'assurer la stabilité de la langue grecque et son adoption par les fils des familles indigènes.

Le produit de ses terres n'était pas la seule source de revenus d'une population industrielle. Placée sur une grande voie commerciale, la colonie dut, dès l'époque hellénistique, s'enrichir par son négoce, mais nous ne savons guère quelles étaient les conditions du trafic par caravanes durant cette période. Doura-Europos devint certainement aussi le marché où venaient s'approvisionner les nomades d'alentour et, comme aujourd'hui les Bédouins à Deir-ez-Zor, ils devaient y troquer leurs chameaux, leurs chevaux et leur bétail, leurs laines et leurs peaux, contre des armes, des ustensiles, des tissus et des épices.

⁽¹⁾ Cf. KOSCHAKER, *Mitt. d. Vorderasiat. Gesellschaft*, XXVI, 3, p. 73 s.

⁽²⁾ Parch. I, 1. 7 et p. 281, n. 3.

⁽³⁾ Parch. III, 1. 9, cf. p. 307. Le *γαζοφύλαξ* (inscr. n° 50) est probablement un trésorier sacré, non un caissier municipal; cf. p. 406.

⁽⁴⁾ Cf. BEVAN, *The house of Seleucus*, I, p. 223 ss.

⁽⁵⁾ HAUSSOULLIER, *Klio*, IX, 1909, p. 333; cf. *infra* l'appendice à nos inscriptions.

⁽⁶⁾ Actes de Saint-Mari, I. c.

Nous connaissons si mal l'histoire intérieure des provinces soumises aux Séleucides que nous ne serons pas surpris du silence des écrivains sur une petite ville de ce vaste empire. Toutefois Polybe racontant la révolte de Molon, satrape de Médie, contre Antiochus III le Grand, en 221, nous dit qu'après avoir pris Séleucie du Tigre, il réussit à s'emparer de la Mésopotamie jusqu'à Doura et de la Parapotamie jusqu'à la ville d'Europos⁽¹⁾. Le passage prête à confusion, mais la forteresse de Doura, mentionnée ici, est celle, homonyme de la nôtre, qui se trouvait sur le Tigre⁽²⁾, et la Parapotamie étant la région peuplée de tribus arabes qui s'étend à l'Ouest de l'Euphrate en face de la Mésopotamie⁽³⁾, l'Europos qu'a en vue Polybe est certainement à Sâlihiyeh et non à Djérabis. Cette autre Europos, située dans la Cyrrestique⁽⁴⁾, se trouve beaucoup trop au Nord pour être celle qu'atteignit Molon. Le récit de la campagne de 221 fournit donc un indice de l'importance qu'avait notre place forte sous les rois d'Antioche. La perte de presque toute la littérature historique de la période hellénistique explique que ce passage soit le seul d'un écrivain ancien qui nous apporte une donnée précise sur la destinée de Doura durant les premiers siècles de son existence.

*
* *

EPOQUE PARTHE. — Depuis la fin du 11^e siècle avant notre ère,

(1) POLYBE, V, 43, 16 : Τὴν Παραποταμίαν μέχρι πάλαιος Εὐρώπου κατέσχε, τὴν δὲ Μεσοποταμίαν ἕως Δούραν. Le passage a été discuté par DROUEN (*Hist. de l'hellénisme*, trad. fr., t. II, p. 741), qui le corrige à tort. ED. MEYER en a défendu la vraie signification (dans la *Real-enc.*, s. v. « Europos », n° 5), malgré l'opinion contraire de Benzinger (*Ibid.*, s. v. « Dura », n° 4).

(2) Dans un chapitre suivant (52), Polybe rapporte que l'armée d'Antiochus, traversant le Tigre atteignit Doura, qu'assiégeait un officier de Molon.

(3) STRABON, XVI, 2, 41, p. 753 C. : Ὅμορος δὲ ἐστὶ τῆ Ἀπαμίων πρὸς ἑω μὲν ἢ τῶν φυλάργων Ἀράβων καλουμένη Παραποταμία... παραπλήσιοι δὲ εἰσι τοῖς ἐν Μεσοποταμίᾳ νόμισιν; cf. XVI, 1, 27, p. 748 C : Les marchands évitent la Παραποταμία de l'Euphrate, qu'occupent des phylarques intraitables. Cf. POLYBE, V, 48, 69; ISIDORE DE CHARAX 1 (*F. Geogr. Gr.*, I, p. 247, 4) : Ἐνθεν Παραποταμῆς (sic legendum) Γαλιθαία. — PLINE, VI, 27, 31, donne le même nom de Parapotamia à une autre région, proche du Tigre, qui avait pour chef-lieu Dabitha.

(4) Cf. *supra*, p. xvii.

sous les derniers rois séleucides, la Syrie se débat dans les convulsions d'une incurable anarchie. Ce ne sont que luttes confuses entre prétendants, rébellions de gouverneurs et de cités, guerres intestines. Le vieux royaume en décomposition, que des soulèvements locaux rétrécissent de plus en plus, va en se désagrégant. Les Parthes profitent de cette faiblesse croissante pour s'avancer jusqu'à l'Euphrate et s'établir en Mésopotamie⁽¹⁾, dont ils garderont la maîtrise incontestée durant plus de deux cents ans, jusqu'aux conquêtes de Trajan.

Nous ne possédons aucun document qui nous apprenne ce que devint Doura durant cette période troublée. Mais, placée sur la route qui conduisait de Syrie vers Babylone et Séleucie⁽²⁾, elle avait une telle valeur stratégique, que les nouveaux conquérants durent nécessairement l'occuper pour protéger leur frontière occidentale. Cette colonie macédonienne, comme les cités grecques situées au delà du fleuve, fut obligée de se soumettre à l'autorité des princes iraniens. Leur suprématie fut sans doute reconnue par un traité volontairement consenti, qui laissait à la colonie macédonienne son autonomie, et rien ne fut changé dans l'administration municipale. Seulement l'épistate fut l'agent de la cour de Ctésiphon au lieu de l'être de celle d'Antioche⁽³⁾ et les troupes parthes assurèrent la sécurité du pays contre les entreprises des tribus nomades d'alentour, dont les phylarques n'obéissaient plus qu'à leur bon plaisir⁽⁴⁾. Les premiers Arsacides, qui se piquaient d'être philhellènes, furent non pas les oppresseurs mais les protecteurs des cités grecques.

(1) Les Parthes s'emparèrent une première fois de la Mésopotamie après le désastre qu'ils infligèrent à Demétrius II et la capture du roi (139 av. J.-C.). Chassés de ce pays par Antiochus Sidétès en 130, ils y rentrèrent après la défaite et la mort de leur adversaire (129), mais Himéros, tyran de Babylone et Séleucie, réussit à s'y rendre indépendant, et ce n'est que tout à la fin du II^e siècle que la

Mésopotamie fut occupée par les Arsacides d'une manière durable. En 92, Sylla reçoit une ambassade des Parthes en Cappadoce sur les bords de l'Euphrate (PLUT., SYLLA, 5).

(2) Cf. *infra*, p. xxvii.

(3) Cf. *supra*, p. xxiii et *infra*, p. L. L'épistate nommé dans le parchemin II, B, 33, porte un nom iranien; cf. p. 302.

(4) Cf. *infra*, p. xxxv.

Doura-Europos devint ainsi une des principales forteresses qui gardaient la grande route militaire conduisant de la capitale des rois parthes, Ctésiphon, jusqu'à la frontière romaine de Syrie⁽¹⁾.

En 84, les Syriens, en quête d'un souverain qui mît fin à leurs dissensions, appelèrent l'étranger : Tigrane, roi d'Arménie, vint occuper le trône des Séleucides et étendit sa domination sur l'Osrhoène et le Nord de la Mésopotamie, où il bâtit Tigranocerte, mais il ne put arracher aux Parthes le cours inférieur de l'Euphrate, ni la région de Doura.

Quinze ans plus tard, Lucullus mit brusquement un terme aux ambitions de ce potentat présomptueux et ruina Tigranocerte (69). La décomposition et le morcellement du royaume séleucide se poursuivirent encore sous les épigones de la dynastie grecque, jusqu'au moment où Pompée, vainqueur de Mithridate Eupator, franchit le Taurus et, écartant des princes qui s'étaient montrés incapables de maintenir l'ordre, proclama la Syrie province romaine en 64 avant Jésus-Christ.

⁽¹⁾ Les étapes de cette « route royale » des Parthes nous sont énumérées par ISIDORE DE CHARAX (*Geogr. Gr. min.*, I, 244 ss.). Cet itinéraire part de Zeugma, ville frontière, descendant le cours du Balikh, jusqu'à Nicéphorium (Rakka) sur l'Euphrate, dont il suit la rive gauche jusqu'à l'embouchure du Chaboras (Khabour). Ἐκείθεν διαβαίνει τὰ στρατόπεδα εἰς τὴν κατὰ Ῥωμαίους πέραν (p. 244, 1). La route longe alors l'Euphrate sur la rive droite, en passant par Doura et Anatha, et après avoir retraversé le fleuve et franchi le canal dit Nahr-Malkha, atteint Séleucie du Tigre (p. 244, 8 : Ἐνθεν διαβάλλοντες τὸν Εὐφράτην καὶ Ναρθάλλαν ἐπὶ Σελείκειαν τὴν πρὸς τῷ Τίγριδι στρατοίονται θ'). Isidore nous fournit ainsi le témoignage le plus important que nous possédions sur l'annexion de Doura au royaume des Parthes ; malheureusement sa date est incertaine. On admet communément qu'il vivait à l'époque d'Au-

guste, mais le texte de Strabon cité plus bas (p. xxxv, n. 4) montre qu'à cette époque la route de la Parapotamie (rive droite de l'Euphrate) n'était guère praticable, et d'autres indices semblent indiquer que le géographe de Charax a écrit après l'an 90 (PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v. « Isidoros », col. 2367). A première vue les mots εἰς τὴν κατὰ Ῥωμαίους donneraient même à penser qu'il a rédigé les *Mansiones* après l'annexion de la Palmyrène à l'Empire, c'est-à-dire après Trajan. Mais M. Roos, qui prépare une édition des *Parthica* d'Arrien, m'a convaincu qu'il n'en pouvait être ainsi. L'expression vague κατὰ Ῥωμαίους ne veut pas dire ὑπὸ Ῥωμαίων, mais désigne simplement la rive de l'Euphrate qui est du côté des Romains et les στρατόπεδα sont les troupes Parthes se dirigeant des confins vers le centre du royaume.

On a représenté cette annexion comme due à l'ambition de Pompée, désireux de soumettre ainsi à Rome, sans coup férir, toute la vaste contrée qui s'étendait de l'Euphrate à l'Égypte⁽¹⁾. Mais c'est là donner un motif futile à un grand acte politique; car si le proconsul n'était point intervenu dans les affaires de Syrie, l'avance des Parthes vers l'Occident eût sans doute été irrésistible, et un grand empire iranien se serait substitué à celui des Séleucides et étendu jusqu'à la Méditerranée. La guerre toute récente contre les pirates avait appris à leur vainqueur quel danger pouvait naître d'un ennemi puissant établi dans les havres d'une mer dont le pourtour presque entier et toutes les îles étaient déjà des terres romaines⁽²⁾. De fait, la politique de Pompée et de ses successeurs réussit à interdire l'accès de la côte aux rois arsacides.

Toutefois l'occupation fut réduite à un minimum. La zone maritime de Phénicie et vers le Nord le grand plateau qui s'étend à l'Est d'Antioche vers l'Euphrate furent seuls soumis à l'autorité directe des proconsuls romains. Dans cette région, les villes grecques, puissantes et riches, pouvaient servir de points d'appui au nouveau gouvernement et une grande liberté locale fut laissée à ces cités, où un régime aristocratique, fondé sur le cens, fut établi. Ainsi s'affirme dès l'origine la politique qui devait être constamment celle de Rome : soutenir l'hellénisme et fortifier les centres urbains, qui en étaient le foyer, contre les « barbares », c'est-à-dire les Sémites et les Iraniens. Municipaliser les territoires annexés fut partout l'œuvre poursuivie par elle durant des siècles⁽³⁾, mais nulle part le pouvoir central n'était plus obligé de s'appuyer sur les cités que dans des régions

(1) APPIEN, *Syriac.*, 50; *Mithrid.*, 106.

(2) Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai reçu le premier volume de l'important ouvrage de JOSEPH DOBIAS, *Hist. de la province de Syrie* (1924), qui expose en détail comment la nécessité de priver de leurs derniers asiles sur les côtes de Syrie les pirates vaincus en 67, fut la raison déterminante de l'annexion de la Syrie. Je crois que la crainte du péril parthe agit en

faveur de cette décision plutôt que le désir de pourchasser dans leurs repaires ces écumeurs de la mer déjà réduits en 64 à l'impuissance.

(3) Cette « urbanisation » du monde romain et ses conséquences ont été exposées d'une manière magistrale par M. ROSTOVZOFF dans sa toute récente *Economic history of the Roman Empire* (Oxford, 1926).

où toutes les campagnes gardaient une vieille culture, foncièrement différente de celle du monde occidental.

Au delà du Liban, le pays qui avait été envahi par des chefs Arabes, Nabatéens à Damas, Ituréens dans l'Antiliban, fut laissé à ces principicules, soumis seulement à un tribut. Leurs domaines servaient d'Etats-tampons entre la province et le désert. Gardiens des marches de l'empire, ils protégeaient le domaine des villes contre les incursions des Scénites nomades. Pompée semble avoir craint le contact direct avec ces ennemis insaisissables, qui se mouvaient dans un pays inabordable. Les pesantes légions étaient incapables de combattre ces archers, qui, sur leurs chevaux rapides ou leurs chameaux de course, parcouraient des contrées désolées où d'autres troupes que les leurs ne pouvaient subsister. La garde de la frontière contre les Bédouins fut ainsi confiée à une quantité d'ethnarques et de tétrarques, cheikhs vassaux de Rome, hommes de la tente devenus sédentaires, dont les champs s'étendaient à la lisière des terres cultivées, en bordure du désert. De même race que les tribus qui peuplaient celui-ci, ils étaient habitués à leur manière de combattre et capables de les contenir.

Après des péripéties diverses, dont la plus notable fut le désastre subi par les légions de Crassus et l'invasion consécutive des Parthes⁽¹⁾, l'organisation du pays par Pompée subsistait encore en gros à l'époque d'Auguste. Nous en trouvons la preuve dans un document presque officiel, les emprunts faits par Pline l'Ancien aux *Commentaires* d'Agrippa. Il y avait encore en Syrie plus d'une vingtaine de tétrarchies minuscules, que le géographe, après en avoir énuméré quelques-unes, cite en bloc : *tetrarchiae barbaris nominibus XVII*⁽²⁾. Les terri-

(1) APPIEN, *Civil.*, V, 40 § 39 ss. Les gouvernements aristocratiques des cités furent renversés par des « tyrans » à la dévotion des Parthes. L'intervention d'Antoine mit ces tyranneaux en fuite.

(2) PLINE, *H. N.*, V § 81 ss. Cf. CUNTZ, *Agrippa und Augustus* dans le *LXX Supplementband der Jahrb. für Klass. Philologie*, p. 476 ss.

toires s'intercalaient souvent entre ceux des cités ou y étaient enclavés et la carte de la province formait une mosaïque presque aussi bariolée que celle de l'Allemagne au xviii^e siècle.

Nous avons rappelé ces faits parce qu'ils nous permettent de comprendre pourquoi Doura fut soustraite à l'action de Rome longtemps encore après la constitution de l'Empire. Elle était dissociée de la Cœlé-Syrie; entre elles s'interposaient toute l'épaisseur du désert et au delà une frange d'états indigènes. Sur l'Euphrate, les garnisons romaines s'arrêtaient au grand coude que dessine le fleuve avant de se diriger vers l'Orient, probablement à Sura ⁽⁴⁾, qu'à vol d'oiseau plus de 200 kilomètres de sables séparent de Doura. Celle-ci nous a fourni une série nombreuse d'inscriptions datées du 1^{er} et du commencement du 11^e siècle de notre ère, spécialement de l'année 61. Les noms y sont grecs, sémitiques ou perses; aucun n'est d'origine latine ⁽²⁾. Sa peinture, échappant encore aux influences méditerranéennes, garde un caractère oriental nettement accusé ⁽³⁾, et sa sculpture de plâtre se rattache à l'art gréco-parthe ⁽⁴⁾, comme son orfèvrerie ⁽⁵⁾ et sa joaillerie ⁽⁶⁾. Le calendrier dont la colonie continue à se servir est resté fidèle à la vieille computation luni-solaire avec un mois intercalaire : au 11^e siècle elle n'a pas encore adopté la réforme julienne, comme l'ont fait depuis longtemps les villes d'Asie Mineure et de Syrie, où les mois macédoniens sont devenus les équivalents exacts des mois romains ⁽⁷⁾. Tous ces indices nous prouvent que les premiers Césars n'ont point fait sentir leur action jusqu'à cette région reculée de l'Euphrate. Comme Séleucie du Tigre, Doura-Europos était encore sujette des rois arsacides, mais déjà elle subissait l'ascendant

(4) PLINIE, *Nat. hist.*, V, 26 § 89. Cf. 24 § 87. Cependant Ptolémée, V, 14, 19, place Sura dans la Palmyrène. Le camp de la XVI^e légion n'y fut pas établi dès l'origine; cf. p. LXIII, n. 2.

(2) Cf. *infra*, p. 341.

(3) Cf. *infra*, p. 147 ss., 163.

(4) Cf. p. 217 s.

(5) Cf. p. 222 s.

(6) Cf. p. 65. Importation de bijoux parthes en Occident par Palmyre. Cf. ROSTOVZEFF, *Economic history*, p. 512, n. 15.

(7) Cf. p. 348 s.

de la puissance grandissante de Palmyre. Ses rapports avec celle-ci vont désormais déterminer les conditions de son existence.

C'est un phénomène prodigieux que le développement d'une ville fastueuse, née dans une petite oasis du désert syrien et qui put aspirer à devenir la capitale d'un vaste empire oriental. Sa grandeur semble porter un défi à la nature. La vie de Palmyre dépend de deux sources sulfureuses, dont l'eau n'est guère potable que si on la laisse reposer. Seules, elles permettent d'irriguer quelques champs dans un étroit périmètre; au delà les faibles ruisseaux qu'elles alimentent se perdent dans le sol altéré. Le climat du désert y produit de dangereux écarts entre le jour et la nuit, l'hiver et l'été. Les chaleurs de la canicule y sont presque intolérables et l'hiver, le vent du Taurus, qui balaie la plaine, peut y amener des bourrasques de neige. Plus redoutable encore est la violence des ouragans qui soulèvent des tourbillons d'un sable brûlant et rendent l'air irrespirable ⁽¹⁾. Sous ce ciel inclément, sur cette terre inhospitalière s'éleva une métropole dont les ruines grandioses frappent encore d'étonnement le voyageur et ont inspiré à Volney des méditations sur les révolutions des empires.

Les eaux, qui y jaillissent comme par miracle dans un pays grillé, ont de tout temps fait de Tadmor une étape dans la traversée du désert ⁽²⁾. Mais au moment où Pompée annexa la Syrie, c'était encore un simple village perdu dans une oasis lointaine. Aucun des historiens des Séleucides n'en fait mention et Strabon paraît ignorer

⁽¹⁾ J. PAIRSCH (*Palmyra, eine historisch-klimatische Studie*, dans *Berichte Sächs Akad. Wiss.*, LXXIV, Leipzig, 1922) montre que le climat n'a guère changé depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

⁽²⁾ Deux inscriptions de Téglat-phalasar (1115-1100 av. J.-C.) nous apprennent que dans ses campagnes contre les Araméens le roi atteignit « Ta-ad-mar qui est au pays d'Amourrou ». Cf. DUROMÉ, *Revue biblique*, 1924, p. 106. — La tradition qui veut que Tad-

mor ait été fondée par Salomon repose sur une fausse lecture du nom de la ville de Thamar en Idumée dans le livre des Rois (III Rois, IX, 13; cf. *Paralip.*, II, 8, 4; JOSÈPHE, VIII, 6, 1 § 153), mais cette confusion même, dans la traduction des Septante, atteste l'existence de Palmyre à l'époque alexandrine. Sur la date de cette mention 300 ou 150 av. J.-C., cf. HONIGMANN, *Topographie von Nord Syrien*, dans *Zeitschr. des Deutschen Palästina Vereins*, 1924, p. 27.

jusqu'à son nom, qu'apparemment ses sources ne lui avaient pas appris.

Pendant un épisode curieux du séjour d'Antoine en Syrie nous montre qu'en 41 son commerce lui rapportait déjà de gros bénéfices. Le général, convoitant ses richesses, tenta un raid de cavalerie contre elle. Mais les habitants, prévenus de son dessein, chargèrent leurs biens sur leurs chameaux et les transportèrent au-delà de l'Euphrate, dont ils garnirent la rive de leurs archers, prêts à en interdire le passage. Les escadrons d'Antoine prirent ainsi la place sans combat, mais s'en retournèrent sans butin ⁽¹⁾.

Si quelques cavaliers ont ainsi espéré surprendre Palmyre et si elle a pu être aussi rapidement évacuée, nécessairement elle n'était encore qu'une modeste bourgade ouverte. Mais son trafic l'avait déjà rendue prospère; elle se développait rapidement. De fait la plus ancienne inscription trouvée jusqu'ici dans ses ruines est une épitaphe datée du mois Kanoun 304, qui correspond à l'an 9 avant notre ère ⁽²⁾. et le somptueux temple de Bél fut construit sous le règne de Tibère.

Au temps de Vespasien (69-79) son importance a singulièrement grandi, elle est devenue un facteur important de la politique asiatique. Nous avons sur ce point un témoignage décisif de Pline l'Ancien : « La ville de Palmyre, célèbre par sa situation... a ses champs entourés de toutes parts par une vaste ceinture de sables; soustraite pour ainsi dire à la terre par la nature, elle garde son autonomie entre les deux immenses empires des Romains et des Parthes et dans leurs discordes elle est l'objet de leurs premiers soucis à tous deux ».

Cette république de marchands pratiquait ainsi une politique de

(1) APPIEN, *B. civil.*, V, 9.

(2) Mais comme le fait observer VON OPPENHEIM (*Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*, I, p. 230), la tombe de Jamblique qui date de 83 ap. J.-C. nomme ses ascendants, tous palmyréniens, jusqu'à son trisaïeul, ce qui nous reporte environ à l'an 400 av. J.-C.

(3) PLINE, *H. N.*, V, 25 § 88 : « Palmyra urbs, nobilis situ, divitiis soli et aquis amēnis, vasto undique ambitu harenis includit agros ac velut terris exempla a rerum natura, privata sorte inter duo imperia summa Romanorum Parthorumque, et prima in discordiis semper utrimque cura. »

bascule, vendant ses services fort cher à ses puissants voisins, qui tous deux avaient intérêt à la ménager⁽¹⁾. La grande guerre nous a appris quels profits les neutres peuvent tirer d'un pareil trafic. Mais Palmyre ne trouva pas dans ces tractations une source permanente de prospérité. La paix lui rapportait plus que la guerre. La vraie cause de sa grandeur est d'avoir su s'emparer du commerce de l'Inde et, dès qu'elle l'entreprit, elle rencontra Doura sur sa route. Ce point mérite d'être mis ici en lumière.

Le commerce de l'Inde, où l'on allait chercher les épices et les aromates, l'ivoire et l'ébène, les pierres précieuses, le coton et les fines étoffes de mousseline, procurait à ceux qui le pratiquaient avec succès de fabuleux bénéfices. Pline l'Ancien estime à un minimum de cent millions de sesterces, c'est-à-dire plus de cent millions de nos francs actuels, la somme que l'empire romain versait chaque année à l'Inde, l'Arabie et la Chine. L'Inde à elle seule en recevait la moitié. Voilà, ajoute le moraliste, ce que nous coûtent le luxe et les femmes⁽²⁾. Les gains des intermédiaires étaient énormes. Au temps de Mahomet, les marchandises transportées de La Mecque à Gaza ou à Bostra s'y vendaient aisément avec 100 pour 100 de bénéfice net et les banquiers qui commanditaient la caravane promettaient un intérêt de 50 pour 100 sur les sommes engagées dans l'entreprise⁽³⁾. Pline a pu dire, avec quelque exagération, que de l'Inde à Rome les prix se trouvaient centuplés⁽⁴⁾. Aussi les Ptolémées d'abord, puis les Césars se préoccupèrent-ils de s'assurer les profits d'un négoce aussi fructueux. Déjà sous les Lagides, l'Égypte allait chercher les produits du lointain Orient dans les ports du Yémen, entrepôts des marchands

(1) Cf. APPIEN, V, 9 : ('Αντώνιος) ἐπιτελλῶν αὐτοῦς ὅτι Ῥωμαίων καὶ Παρθυσίων ὄντες ἐφόρους ἐς ἑκατέρους ἐπιδεδίξως εἶχον.

(2) « Tanti nobis deliciae et feminae constant », PLINE, XII, 48 § 84, et VI, 23 § 101. BURY (*Later Roman Empire*, II, p. 317) pense que ces chiffres représentent « the balance of

trade », l'excédent des importations sur les exportations. C'est peu vraisemblable.

(3) P. H. LAMMENS, *La Mecque à la veille de l'hégire*, dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, IX, 3, 1924, p. 304 s., 309.

(4) PLINE, *H. N.*, VI, 23 § 101.

indiens, et l'Arabie Heureuse doit son nom aux richesses qu'y avaient accumulées des courtiers entreprenants⁽¹⁾. La politique des premiers empereurs, secondant les initiatives des commerçants d'Alexandrie, s'attacha et réussit à se passer de ces intermédiaires avides et à établir des relations maritimes directes entre l'Égypte et l'Inde⁽²⁾. Il semble bien que, sous Néron, Aden ait été occupé par une garnison romaine, et la découverte de la mousson permit aux vaisseaux qui partaient de la mer Rouge de renoncer au cabotage pour cingler droit à travers l'océan Indien. Mais dans les circonstances les plus favorables le voyage durait quatre-vingt-quatorze jours d'Alexandrie à la côte de Malabar, six à sept mois pour l'aller et le retour⁽³⁾. A combien de dangers ces flottilles n'étaient-elles pas exposées? Les terribles typhons des mers du Sud durent souvent les disperser ou les engloutir dans les flots avec leurs cargaisons précieuses. Puis, les côtes de l'Arabie étaient infestées de pirates, qui abordaient les vaisseaux sur des radeaux portés par des outres assemblées, — le *kélek* d'aujourd'hui — et décochaient sur les équipages des flèches empoisonnées; on dut, pour protéger marins et marchands, leur adjoindre des troupes d'archers⁽⁴⁾.

Tous ces risques rendaient les entreprises maritimes fort aléatoires, et l'on chercha concurremment à atteindre l'Inde par la voie de terre. La prospérité de Pétra, la capitale des rois Nabatéens, est due à l'extension que prit son trafic vers le début de notre ère. Ses caravanes n'allaient pas seulement vers le Sud chercher les parfums et les drogues, les métaux et les cuirs de l'Arabie pour les revendre dans les ports de la Méditerranée aux marchands d'Alexandrie et de l'Occi-

(1) *Peripl. Maris Erythr.*, § 23. Cf. РОСТОВЦЕВ, *Zur Geschichte des Ost- und Südhandels im Ptolem. und Röm. Ägypten*, dans *Archiv f. Papyrusforsch.*, IV, 1903, p. 302 ss. COLLARD et JOUGUET dans la *Raccolta di scritti in onore di Lombroso*, Milan, 1925, p. 112 ss. (à propos du commerce de l'encens).

(2) Cf. SCHUR, *Die Orientpolitik des Kaisers Nero*, 1923, p. 39 ss., 51 ss.; РОСТОВЦЕВ, *Economic history*, p. 91 ss.; 512 ss.

(3) FRIEDLAENDER, *Sittengeschichte*, I⁸, p. 70.

(4) PLINE, *H. N.*, VI, 101, 173; cf. STRABON, XVII, 1, 45, p. 815 C.

dent. Elles poussèrent hardiment à travers toute la largeur de la péninsule jusqu'au hâvre de Gerrha sur le golfe Persique ⁽¹⁾, ou jusqu'à Charax, dans les marais de l'estuaire au Tigre. Mais la traversée du désert était longue, pénible, dangereuse : douze à quinze cents kilomètres avec de rares points d'eau, dans une région infestée de pillards, la contrée sauvage où règnent de nos jours les Wahabites. A travers ces plaines infinies comme la mer, le voyageur ne pouvait se diriger que d'après la position de l'Ourse ⁽²⁾.

Aussi préférait-on souvent contourner par le Nord cet océan de sables dont un golfe s'avance entre la Syrie et la Babylonie ⁽³⁾. Evitant le *hamad*, on allait franchir l'Euphrate près de Hiérapolis, puis l'on traversait diagonalement la Mésopotamie jusqu'à Séleucie du Tigre, opulente et populeuse métropole, où convergeaient alors les vaisseaux venant de l'Inde et les caravanes descendant de la Perse ou apportant de Bactriane les soies de la Chine. De l'Euphrate au Tigre, le voyage durait vingt-cinq jours, nous apprend Strabon ⁽⁴⁾, et il ajoute que de son temps on ne pouvait côtoyer l'Euphrate, parce que les phylarques arabes, qui en tenaient les deux rives, rançonnaient chacun pour son compte les marchands et exigeaient d'eux un droit de passage si élevé qu'ils ne leur laissaient aucune possibilité de bénéfice.

Je ne sais si l'importance de ce passage a été mise suffisamment en lumière. Il en ressort qu'à l'époque d'Auguste la vallée de l'Euphrate était bloquée. Les tribus nomades, qui, alors comme de nos jours, occupaient les bords du fleuve pendant la saison sèche, la seule où l'on puisse circuler dans ces parages, s'étaient rendues indépendantes à la faveur de l'anarchie qui avait démembré l'empire séleucide, et leurs cheikhs, refusant de s'entendre pour fixer un tarif commun,

⁽¹⁾ PLINÉ, XII, 47, § 80. Cf. PAULY-WISSOWA, *Realencycl.*, s. v. « Gerrha ».

⁽²⁾ DIODORÉ, II, 54, 4. Cf. STRABON, I, c.

⁽³⁾ Les armées n'osaient s'y aventurer, Alexandre venant d'Égypte va passer l'Eu-

phrate à Thapsaque. Séleucus Nicator, dans sa campagne de 312, remonte de même du Sud de la Syrie jusqu'à Carrhae en Mésopotamie, pour redescendre ensuite sur Babylonie.

⁽⁴⁾ STRABON, XVI, 4, 27, p. 743 C.

imposaient successivement aux caravanes une *kauwa* exorbitante. Leur humeur intractable avait détourné le commerce vers d'autres routes, moins ruineuses.

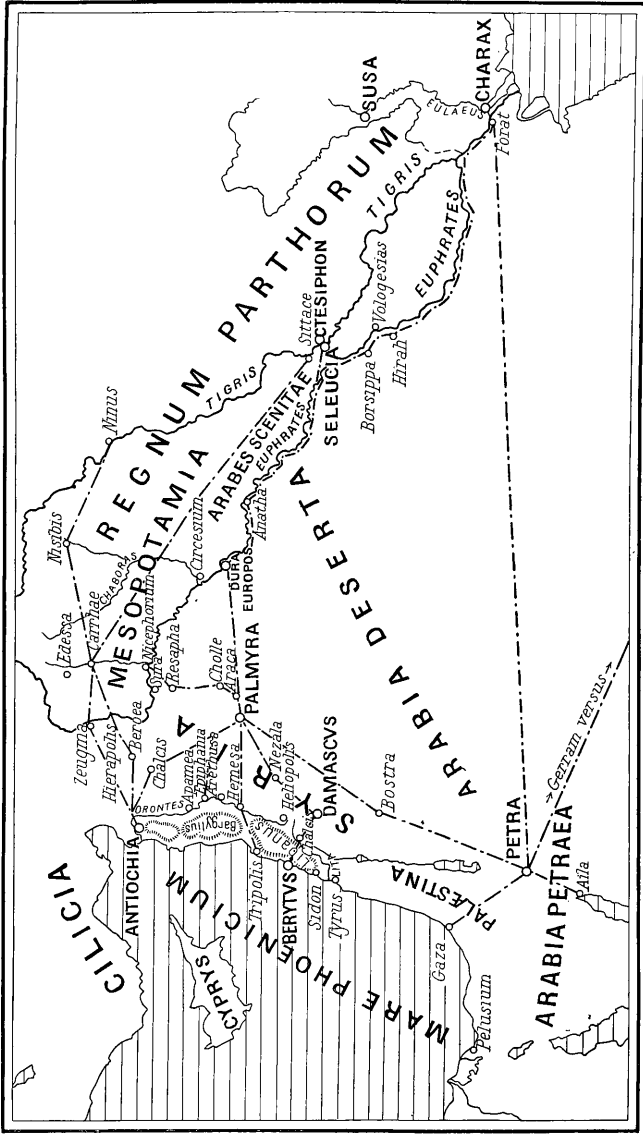
Or, l'Euphrate est comme « un canal de jonction ébauché par la nature entre la Méditerranée et le golfe Persique ⁽¹⁾ ». Lorsque sa vallée est ouverte au trafic, aucun chemin n'est préférable. Ce qui est vrai de nos jours l'était davantage dans l'antiquité. Les flots du golfe pénétraient alors beaucoup plus avant dans l'intérieur des plaines, et les barques légères des anciens remontaient plus haut les fleuves jumeaux de la Mésopotamie ⁽²⁾. Cette route terrestre, la plus sûre, la plus aisée, la plus rapide, était seule capable de faire une concurrence victorieuse à la voie maritime, et selon qu'elle était ou non praticable, l'on voit à travers l'histoire le trafic par la mer Rouge décliner ou prospérer. Suivant que cette grande artère de la vie commerciale fonctionne ou est obstruée, se reproduisent dans les villes de Mésopotamie ou les Etats arabes des alternatives de croissance et de dépérissement ⁽³⁾. Peut-être verrons-nous le même phénomène

⁽¹⁾ LAMMENS, *op. cit.*, p. 107.

⁽²⁾ Navigation sur l'Euphrate et le Tigre : STRABON, XVI, 4, 9, p. 739-740 C; PLIN, *H. N.*, VI, 26 § 124, § 126. A l'époque arabe : LAMMENS, p. 107, p. 341.

⁽³⁾ A l'époque hellénistique les troubles de Syrie et l'invasion parthe (p. xxvi, n. 4), en fermant la voie de terre, avaient favorisé le trafic de l'Égypte à travers la mer Rouge; cf. ROSTOTZEFF, *Archiv. f. Papyrusforschung*, IV, 1908, p. 394. Les obstacles apportés au commerce de l'Orient par les Sassanides de Perse eurent de même pour effet, à la fin de l'antiquité, de ranimer celui de l'Arabie (LAMMENS, *op. cit.*, p. 103 ss., p. 146; BURY, *Later Roman empire*, II, 317 ss.), bien que naturellement les marchands continuassent à naviguer sur le golfe Persique (CHAHOT, *Le Livre de la Chasteté de Jésus-Dénah*, dans *Mélanges Ec. fr. de Rome*, XVI, p. 38 § 77). Durant la période musul-

mane, les mêmes péripéties se reproduiront; cf. LAMMENS, *op. cit.*, p. 112 : « Les conquêtes de Halid ibn al-Walid eurent pour résultat de ruiner le commerce de l'Arabie occidentale. La route directe de la Mésopotamie étant redevenu libre par la réunion, sous une même domination, de la vallée et du débouché maritime de l'Euphrate, le trafic international abandonne le pénible détour du désert arabe. Rien ne ressemble moins à la Mecque d'Aboû Sofiân que celle du calife Omar. » P. 114 : « Sous les Abbassides, vers le x^e siècle de notre ère, on pourra assister à un brusque changement de fortune. La décadence du califat, la permanence des guerres civiles rendent de nouveau impraticables les routes de l'Iraq. Le trafic indien se détourne du golfe Persique pour passer par la mer Rouge, l'Arabie sud-occidentale redevient le centre d'une énorme activité commerciale... On peut lire.



Carte des routes vers le golfe Persique suivies par les caravanes.

se répéter sous nos yeux dans un prochain avenir et la vallée de l'Euphrate redevenir une des principales voies d'accès vers les pays riverains de l'océan Indien.

Rouvrir le grand chemin de l'Euphrate aux échanges internationaux fut le mérite et fit la fortune de Palmyre. Elle put ainsi presque monopoliser le commerce terrestre avec l'Orient⁽¹⁾. Elle atteignait en peu de jours, commodément, la puissante métropole de Séleucie, et lorsqu'elle eut assuré ses communications avec le golfe Persique les navires de l'Inde vinrent y décharger leurs cargaisons au lieu de contourner la péninsule arabique. C'est ainsi que le percement de l'isthme de Suez a détourné vers la Méditerranée la navigation qui doublait le cap de Bonne-Espérance.

Considérons la carte de la Syrie. Nous reconnâtrons immédiatement la direction, tracée par la nature, que suivaient les caravanes.

Par la « route royale » des Parthes, elles remontaient la rive occidentale de l'Euphrate⁽²⁾, à travers une région alors fertile et peuplée jusqu'à la latitude de Palmyre, puis coupaient à travers le désert et en quelques étapes atteignaient la ville. Celle-ci était située à mi-chemin entre le fleuve et la mer, à environ 200 kilomètres à vol d'oiseau de l'un et de l'autre. En face d'elle, vers l'Ouest, s'ouvrait la coupure qui sépare le Liban des monts des Alaouites, donnant accès au port

dans le géographe Maqdisi la description des richesses accumulées alors au port d'Aden. »

(1) Pétra, dont les ruines attestent la prospérité à l'époque romaine, garda les transports par caravanes de l'Arabie vers Gaza sur la Méditerranée et l'Égypte. Il ne semble pas qu'elle ait pu faire concurrence à Palmyre pour le trafic avec l'Orient. — Le commerce d'Alexandrie avec l'Inde subsiste au 11^e siècle (ROSTOVITZEFF, *Econ. history*, p. 147; p. 531, n. 19). Il fut certainement atteint depuis Hadrien par le prodigieux développement de celui de Palmyre, mais nos sources ne nous permettent pas de juger dans quelle mesure. Les Palmyréniens avaient d'ailleurs étendu leurs

opérations jusqu'à la mer Rouge (p. LI, n. 6).

(2) M. Herzfeld (dans SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 337 s.) a cru que la route la plus importante dans l'antiquité était celle qui longeait la rive gauche de l'Euphrate en Mésopotamie et que celle de la rive droite ne devint la principale qu'à l'époque arabe. Mais c'est une erreur causée par l'ignorance où l'on était encore de la véritable position de Doura. Cf. *supra*, p. xxvii, n. 4, la note sur Isidore de Charax : la « route royale » des Parthes suivait la rive Ouest depuis l'embouchure du Khabour jusque près de Feloudja, où l'on a coutume encore de nos jours de passer le fleuve.

d'Aradus et de tous les autres côtés rayonnaient de ce grand centre d'affaires les pistes caravanières : vers Soura au Nord, vers Damas et Pétra au Sud, vers Emèse, Apamée et Antioche en Cœlé-Syrie.

Or, précisément à la latitude de Palmyre sur l'Euphrate, s'élève Doura, et une route directe et aisée, encore parcourue de nos jours, unissait les deux villes. Elle profite de la vallée sablonneuse d'un *ouadi* aujourd'hui desséché, mais où la nappe souterraine, qui filtre à travers le sable, multiplie les points d'eau ⁽¹⁾. Ainsi la vieille colonie à qui jadis un gouverneur macédonien avait confié la garde de l'Euphrate, devint une des stations d'une des grandes voies suivies par le commerce international du monde ancien. Le flot incessant des marchands qui la parcouraient s'y arrêtait ⁽²⁾. Là, quittant les terres fécondes de la Parapotamie, on s'équipait pour la traversée du désert. Doura participa ainsi aux avantages d'un fructueux négoce, et les profits qu'elle en retira lui firent accepter la suprématie d'une ville qui était encore, à ce moment, foncièrement « barbare ».

Quand fut-elle occupée par les Palmyréniens? Il est difficile de le préciser. En 41 avant Jésus-Christ, nous l'avons vu (p. xxxii), les gens de Palmyre échappèrent aux cavaliers d'Antoine en allant se

⁽¹⁾ Je dois des renseignements précis sur ce point à l'obligeance du capitaine Chevillon, qui commandait en 1923 une section de méharistes à Palmyre. Voici ce qu'il a bien voulu m'écrire à ce sujet : « En quittant Palmyre vers l'Est on trouve le puits de Dehbaïouth (8 h. de marche de chameau), puis le puits salé de Hadjéil (7 h. de chameau). Là commence le Ouadi Haïl. Ce ouadi, large, bien dessiné, au sol sablonneux, constitue un excellent chemin jusqu'à l'Euphrate, qu'il atteint près de Sâlihiyeh. Cette voie est bien connue des Sleib, nomades qui servent à guider les rezzous. » D'autre part, le lieutenant Terrier, qui était en 1922 officier de renseignements à Abou-Kémal, appelle mon attention sur l'importance du Ouadi Souab (ce doit être le nom

de la partie inférieure du Ouadi Haïl) dont la large vallée s'enfonce profondément dans le désert. Les cartes en placent l'embouchure beaucoup trop au midi vers Abou-Kémal. En réalité la vallée débouche immédiatement au sud de Sâlihiyeh, et ce torrent, à l'époque préhistorique, a produit la plaine d'alluvions qui commence vers le midi, contre la montagne où fut bâtie Doura (p. xiv). Sauf en cas de violente pluie d'orage le ouadi est maintenant à sec. Mais au fond de la vallée d'érosion, les puits se succèdent encore et recueillent les eaux de la nappe souterraine. Aussi est-ce toujours une voie très fréquentée pour se rendre de Palmyre à l'Euphrate.

⁽²⁾ Comparer le parchemin VIII, 1. 47, où il est question d'un chamelier (p. 324).

poster, armés de leurs arcs, au delà de l'Euphrate. Ce récit fait supposer que la ligne du fleuve était déjà tenue en ce moment sur une certaine étendue par la bourgade du désert. Certainement vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, une garnison palmyrénienne défendait Doura, car on aménagea pour elle, dans un angle de l'enceinte, un temple qui fut décoré de fresques vers l'an 75 environ ⁽¹⁾. Il semble que cette occupation ait eu lieu du consentement des Parthes, qui ne gardèrent sur Doura et la Parapotamie qu'un vague droit de suzeraineté et confièrent aux Palmyréniens le soin d'assurer la sécurité du pays, peuplé de tribus arabes ⁽²⁾. La constitution féodale très lâche du royaume des Arsacides facilitait tous les accords, et une évidente communauté d'intérêts engagea toujours les princes de l'Iran à s'entendre avec la république du désert ⁽³⁾. Les marchands de Palmyre obtenaient des rois de Ctésiphon le droit de venir trafiquer dans leurs états, mais d'autre part ils faisaient régner l'ordre à la frontière et empêchaient les nomades de razzier la Mésopotamie.

De même qu'à l'époque romaine (p. LIV), la garnison de Doura devait être composée d'archers, en partie montés. Les Palmyréniens, comme leurs voisins les Ituréens, furent de bonne heure réputés comme tireurs à l'arc ⁽⁴⁾. C'était là par excellence l'arme des tribus

⁽¹⁾ Cf. p. 57.

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. xxxv, et sur l'occupation des places de l'Euphrate, *infra*, p. L.

⁽³⁾ Même situation à la fin du 11^e siècle, cf. *infra*, p. LIX, n. 4.

⁽⁴⁾ Appien raconte, à propos du raid qu'Antoine entreprit contre Palmyre, que les habitants réfugiés au delà de l'Euphrate en garnirent la rive de leurs archers : « τῶσις πρόσ ἃ περὶ ἄσπιον ἑξαρπείτως » (*Bell. civ.*, V, 9). JOSEPH DERENBOURG, *Histoire et géogr. de la Palestine*, 1867, p. 14, n. 1, cite un passage curieux du Talmud qui prouve combien la réputation des archers palmyréniens était grande et qui garde peut-être le souvenir de l'aide efficace qu'ils prêtèrent aux Romains durant le siège

de Jérusalem par Titus : *Ta'anit*, IV, 8 fol. 69 b : « Heureux qui verra la chute de Palmyre, car elle s'est associée à la destruction du premier et du second temple : pour la destruction du premier temple, elle fournit 80.000 archers, pour celle du second, 8.000 archers. » (Cf. *Bereshit-rabba* c. 57, (63 d) ; *Echa-rabbati*, 72 c ; *Iebamot*, 16 b). — Pour l'époque de Zénobie, cf. *Vita Claudii*, 7, 5 : « Omnes sagittarios Zenobia possidet. » RUFUS FESTUS, 24 : « Zenobia multis clibanariorum et sagittariorum millibus freta. » Archers palmyréniens dans l'armée romaine, cf. *infra*, LV. — Archers ituréens : les textes ont été réunis par SCHÜRER, *Gesch. des Jüdischen Volkes*, I³, p. 709, n. 9.

arabes. Les grandes caravanes qu'un auteur ancien compare à des armées en marche ⁽¹⁾ devaient être protégées par de fortes escortes contre les entreprises des pirates du désert ⁽²⁾. Des troupes d'archers les accompagnaient : portés par des chevaux rapides ou des dromadaires de course ⁽³⁾, ils étaient à même de résister aux attaques des maraudeurs, ou de les poursuivre, si quelque coup de main avait réussi. Ces escortes se multiplièrent à mesure que le trafic de Palmyre s'accrut et formèrent peu à peu une armée considérable. Son effectif peut être évalué approximativement par le nombre de soldats palmyréniens qui plus tard furent incorporés dans l'armée romaine ; il se chiffre par dizaines de milliers ⁽⁴⁾. Il semble que cette armée prit pour modèle celle de l'empire parthe dont la puissance militaire alors à son apogée résidait aussi dans la mobilité de sa cavalerie d'archers ⁽⁵⁾. Certainement le justaucorps à basques et le pantalon serré à la cheville que portaient les troupes montées de Palmyre, étaient la tenue équestre des Iraniens ⁽⁶⁾.

(1) STRABON, XVI, 4, 22. — Caravanes composées de centaines et même de milliers de chameaux accompagnés de 2 à 300 hommes en Arabie avant Mahomet ; cf. LAMMENS, *op. cit.*, p. 284. Le train de l'armée de Corbulon est formé de *magna vis camelorum* : TACITE, *Ann.*, XV, 42. — Sur l'organisation de ces caravanes, cf. LAMMENS, *l. c.* ; ROSTOVITZEFF, *op. cit.* p. 460, 336, n. 33.

(2) STRABON, XVI, 2, 20.

(3) Chameaux montés par deux archers placés dos à dos en Arabie : DIODORE, II, 34, 7. A Magnésie : « Cameli quos appellunt dromadas : his insidebant Arabes sagittarii, gladios tenuis habentes, longos quaterna cubita » (T. LIVE, XLVII, 40, 12). Cf. POLYBE, V, 79, 8 : à Raphia un corps de 40.000 Arabes. SAINT JÉRÔME, *Vita Malchi*, c. 4 (P. L., XXIII, 33), décrit d'une façon pittoresque les Nomades de son temps : « Equorum camelorumque sessores Ismaelitae irrunt crinitis vittatisque capitibus ac seminudo corpore, pallia et largas caligas trahentes,

pendebant ex humero pharetra, laxos arcus vibrantes hastilia portabant. » Cf. ch. ix : « Aspicimus duos camelis insidentes venire, concitos, etc. » — L'armée romaine emprunta les *dromedarii* aux Palmyréniens et Nabatéens (cf. *infra*, p. XLIX, n. 3, LIV, n. 4). Elle a enroulé aussi comme fantassins des archers du désert. ARIAN, *Ecl. Alan.*, 43 : Οἱ τοῖσοι τοξόται οἱ τῶν Νομάδων τε καὶ Ἰουδαίων.

(4) Cf. *infra*, LIV ss.

(5) C'est ce qu'indique le nom iranien d'ἀργαπέτης (*Arg-pati* = *προεάρχης*) donné au commandant ; cf. IGR, III, 4042 ss. ; DITTENBERGER, *Or. inser.*, 645 et la note. Les *clibanarii*, troupe cuirassée, ont probablement aussi passé des Perses aux Palmyréniens avant d'être introduits dans l'armée romaine sous Alexandre Sévère ; cf. CHAPOT, *Frontière de l'Euphrate*, p. 438, et *infra*, ch. v, p. 271. Sur l'influence perse à Palmyre, cf. CLERMONT-GANNEAU, *Odeinat et Vaballat*, dans *Revue biblique*, 1920, p. 334, 419.

(6) Cf. p. 271.

Ces forces firent respecter le nom de Palmyre par tous les Nomades, sur l'immense étendue des solitudes ⁽¹⁾. Personne avant elle n'avait pu soumettre ces libres enfants de l'espace. « Ni anciennement les Assyriens, dit Diodore, ni les Mèdes, ni les Perses, ni les rois de Macédoine ne parvinrent à les asservir, bien qu'ils aient souvent conduit contre eux des forces importantes ⁽²⁾ ». Là où des dynasties avaient échoué des marchands réussirent. Alliant la persuasion à la force, ils domptèrent les résistances, mais s'attachèrent les vaincus par l'intérêt. De même race ou presque que les tribus d'alentour, ces trafiquants surent montrer à celles-ci les avantages d'une amitié qui les ferait participer aux gains d'un négoce prospère, car le ravitaillement et la protection des convois assuraient des revenus considérables ⁽³⁾. L'autorité de Palmyre fut ainsi reconnue dans toutes les oasis d'une contrée qui était alors moins désolée que de nos jours ⁽⁴⁾; elle la fit respecter par ces Scénites, pasteurs et brigands, qui campaient alors comme aujourd'hui sous leurs tentes noires, faites d'un tissu imperméable de poil de chèvre ⁽⁵⁾, aux lieux où pouvaient paître leurs grands troupeaux de moutons et de chameaux. La politique de cette république commerçante organisa le désert et en fit un Etat. A l'anarchie de phylarques jaloux de leurs privilèges, défenseurs tenaces de l'autonomie de leur clan et séparés par des vendettas héréditaires, elle substitua une collaboration fructueuse dans des entreprises pacifiques.

Ce fut donc à cet Etat palmyrénien que s'agrégea Doura. Elle gardait pour lui une des portes de l'Orient et fut associée à sa prospérité grandissante. Le petit nombre de constructions que les fouilles ont dégagées jusqu'ici laisse déjà deviner de combien d'édifices elle se para au premier siècle de notre ère.

⁽¹⁾ « Palmyrenae solitudines » ; PLINE, V, 24 § 87; cf. 26 § 89. Cf. *infra*, p. XLVIII, n. 3.

⁽²⁾ DIODORE, II, 48, 3.

⁽³⁾ De même plus tard en Arabie; cf. LAMMENS, *op. cit.*

⁽⁴⁾ Le tarif de Palmyre distingue les villages

(χώρια) qui se trouvent sur le territoire de la ville des pays situés au delà des frontières. Les premiers doivent être εἶναι ὡς καὶ συνεπώνησεν αὐτοῖς (IGR., III, p. 398, IV, a, 47).

⁽⁵⁾ Cf. ch. IV, p. 264, n. 2.

En 31, on bâtit une salle nouvelle du temple d'Artémis et, en 61, on l'embellit en y aménageant une série de gradins de pierre ⁽¹⁾. Quelques années plus tard s'élève le temple des dieux palmyréniens, et il est décoré de fresques brillantes ⁽²⁾. Bientôt il sera peuplé de statues dorées ou couvertes de bijoux, éclairé par des candélabres d'or et d'argent ciselés et rempli d'ex-voto précieux ⁽³⁾. C'est une aristocratie de marchands enrichis par le commerce qui fait exécuter ces travaux et qui consacre ces offrandes. L'influence de Palmyre, devenue capitale, se manifeste dans l'art, dans les mœurs, dans la religion. Les artistes syriens, qui peignent alors à Doura, se rattachent probablement à l'école qui florissait dans la métropole voisine ⁽⁴⁾. Les vêtements des hommes et surtout la toilette et la parure des femmes rappellent l'ajustement des bustes palmyréniens, qui les montrent coiffées de la même toque brodée, enveloppées du même voile, surchargées de la même bijouterie ⁽⁵⁾. Les dieux de Palmyre, Baalshamin, Iahribol, Aglibol et d'autres encore sont introduits dans la colonie grecque et y trouvent des adorateurs ⁽⁶⁾.

Même le vieux culte de la cité, celui d'Artémis, est, sous un nom grec, celui de la grande divinité sémitique Nanaïa à la fois guerrière et féconde, qui s'identifie aussi à Aphrodite, à la Victoire, à la Fortune ⁽⁷⁾, et les femmes le célèbrent dans des théâtres sacrés, à la mode syrienne, par des danses rapides qu'accompagnent le cliquetis des crotales, le battement sourd des tambourins et le choc bruyant des cymbales ⁽⁸⁾.

L'onomastique suffirait à déceler le mélange d'éléments orientaux qui avait transformé le caractère ethnique de la population. Nous possédons depuis l'an 9 avant Jésus-Christ une série abondante d'inscriptions datées, qui s'espacent sur plus d'un siècle; on y rencontre de

(1) Cf. p. 183 s.

(2) Cf. p. 141.

(3) Cf. inser. nos 11 ss., 23 s.

(4) Cf. p. 142.

(5) Cf. p. 50 n., 53, 60.

(6) Cf. p. 40.

(7) Cf. p. 196 s.

(8) Cf. p. 202 s.

nombreux noms sémitiques empruntés à toutes les tribus circonvoisines, qu'ils soient palmyréniens, nabatéens ou babyloniens, et quelques noms iraniens, qui attestent l'influence des conquérants parthes⁽¹⁾. Un afflux constant de sang indigène métissait de plus en plus les vieilles familles macédoniennes. Des alliances répétées avec les héritières du pays avaient produit une lignée qui était arabe, araméenne ou même perse plutôt qu'hellénique. Cette altération de la race dominante était beaucoup plus complète que l'épigraphie n'en témoigne, car les descendants des colons de Nicanor tinrent à garder des appellations rappelant une origine dont ils s'enorgueillissaient, et même les indigènes traduisirent souvent leurs noms dans une langue qui était celle de l'aristocratie⁽²⁾. Mais si l'on considère les portraits que la peinture nous a conservés, on y reconnaîtra un type sémitique très accusé⁽³⁾.

Le grec resta toujours la langue officielle de l'administration, et fut presque la seule langue écrite. Même dans les graffites que d'humbles pèlerins ont tracés sur les murs des temples, il est à peu près exclusivement employé⁽⁴⁾. Les juristes qui formulent les lois, les notaires qui rédigent les actes l'écrivent correctement, comme le prouvent nos pièces d'archives. Mais les inscriptions gravées par des particuliers décèlent que, dans l'usage vulgaire, il allait se corrompant rapidement. Entre les textes du début du 1^{er} siècle et ceux de l'année 61, la différence est sensible⁽⁵⁾. A cette dernière date, on a généralement perdu le sens de l'emploi des cas, et on distingue mal les genres⁽⁶⁾. Dans les graffites, les fautes d'orthographe et les solécismes fourmillent. Les gens qui ont employé un pareil jargon devaient parler plus couramment un idiome sémitique que le grec. Les communications avec la Syrie hellénisée étaient rares et dans les

(1) Cf. *infra*, p. 343.

(2) Cf. *ibid.*

(3) Cf. *infra*, p. 79, 461 et pl. XXXII, XLVI-VII.

(4) Les seules exceptions sont les inscriptions n^{os} 10, 11, 129.

(5) Cf. p. 350.

(6) Cf. p. 351.

campagnes d'alentour on n'entendait guère que l'araméen : quand un fermier ou un intendant envoie une lettre à la ville, c'est de cette langue qu'il se sert ⁽¹⁾.

Ilots européens perdus dans l'océan asiatique, les colonies macédoniennes ont dû chercher à se prémunir contre le danger d'être submergées par le flux des allogènes qui les entouraient. Nous voyons à Doura que les familles fortement constituées, fondées sur la parenté par les mâles, formaient encore des sortes de clans, des γένε, placés sous l'autorité d'un chef ⁽²⁾. Cette vieille organisation familiale ne put que se renforcer au contact des tribus arabes, dont les phylarques n'étaient pas moins fiers de leur lignage que les cheikhs de nos jours. Les inscriptions nous montrent la noblesse de la colonie fort entichée de sa qualité et très férue de sa généalogie et de ses alliances ⁽³⁾. A l'imitation des Grands Rois, dans nombre de maisons régnautes établies sur les ruines de leur empire, on voit s'introduire les mariages entre proches que le mazdéisme recommandait. Les Parthes pratiquaient largement cette endogamie et, comme eux, leurs voisins de Doura, vers le début de notre ère, célébraient fréquemment des unions entre oncles et nièces, entre frères et sœurs consanguins ⁽⁴⁾. L'intermariage, surtout entre enfants du même père, paraissait éminemment propre à préserver le sang de la famille de tout mélange impur. En réalité, c'était un sûr moyen de le corrompre, et cette pratique dut amener promptement la dégénérescence de la race et la disparition des anciennes *gentes*.

Cette décomposition intérieure, dont nous pouvons suivre en quelque mesure les progrès à Doura, se reproduisit certainement dans beaucoup d'autres cités, et l'histoire de cette ville de l'Euphrate nous fait mieux comprendre quelle fut la destinée des colonies grecques semées en pays sémitique ou iranien. Propagatrices

(1) Cf. p. 321.

(2) Sur le γένε, cf. *supra*, p. xxii.
Comparer les chefs de clans à La Mecque

avant l'Islam ; cf. LAMMENS, *op. cit.*, p. 165 s.

(3) Cf. p. 344.

(4) Cf. p. 345.

de la langue et de la culture occidentales, initiatrices des peuples étrangers à l'éducation hellénique, elles subirent cependant elles-mêmes l'influence du milieu où elles vivaient et leur population promptement orientalisée adopta en partie les coutumes, les croyances, l'art même des « barbares » qui les entouraient.

Ainsi s'explique la contradiction apparente des témoignages que portent les écrivains anciens sur les populations helléniques de l'Orient. « Comme, pour les fruits de la terre et pour le bétail, le germe ne transmet pas les qualités natives sans qu'elles soient modifiées par les propriétés du sol et du climat où ils grandissent, ainsi les Macédoniens qui occupent Alexandrie d'Égypte, Séleucie ou Baby-lone et les colonies éparses à travers le monde ont dégénéré en Syriens, en Parthes et en Égyptiens ». Telles sont les paroles que, selon Tite-Live⁽¹⁾, Manlius aurait prononcées dès l'année 189 avant notre ère, et il ne manque pas d'autres passages d'écrivains où se révèle le mépris pour la population abâtardie des Grecs syriens⁽²⁾. Mais, par contre, Tacite, parlant de Séleucie du Tigre, la définit⁽³⁾ « une cité puissante qui n'a pas subi la corruption de la barbarie et maintient les traditions de son fondateur Séleucus », et Pline affirme qu'elle est restée autonome et a gardé les mœurs macédoniennes⁽⁴⁾. L'état de choses que nous constatons à Doura permet de concilier ces jugements opposés. Les colonies grecques d'Orient s'attachèrent à conserver à travers les siècles une constitution, des lois, un langage, une culture qui faisaient leur orgueil. Mais les immigrés étaient trop peu nombreux pour que leur lignée ne se transformât pas rapidement et ne fût pas absorbée par les populations indigènes. Le cadre était resté identique, son contenu s'était transformé; la même langue continuait à être parlée par des hommes différents. Un

(1) TITE-LIVE, XXXVIII, 17, 40.

(2) BEVAN, *House of Seleucus*, p. 223.

(3) TACITE, *Ann.*, VI, 42 : « Civitas potens... neque in barbarum corrupta et conditoris Se-

leuci retinens ».

(4) PLINE, *N. H.*, VI, 122 : « Libera hodie et sui iuris, Macedonumque moris. Cf. *Realenc.*, s. v. « Seleucia », col. 1161, 1165.

Hellène n'était plus autre chose qu'un homme policé, qui s'opposait aux « Barbares » incultes. En Egypte aussi, les conquérants, malgré l'interdiction des mariages mixtes dans les villes grecques, se mêlèrent rapidement aux habitants du pays ⁽¹⁾. Mais la civilisation égyptienne et l'hellénisme étaient si hétérogènes qu'une fusion en était rendue malaisée. Chez les Syriens, une race plus souple, moins xénophobe, se mêla plus facilement à la classe dominante et lui inculqua promptement sa mentalité en lui communiquant ses qualités et ses vices.

*
* *

EPOQUE ROMAINE. — En 116, Doura-Europos vit passer pour la première fois une armée romaine. Une partie des forces de Trajan marchant contre les Parthes descendit l'Euphrate jusqu'à Babylone ⁽²⁾ et dut recevoir sur sa route la soumission de la place qui commandait le fleuve. Avant d'entreprendre sa grande expédition, le conquérant incorpora probablement toute la Palmyrène à l'empire ⁽³⁾, comme en 106 il y avait déjà annexé la Nabatène et Damas, afin de mieux garantir la sûreté de ses communications avec la Syrie. Il eût été insensé de prétendre réduire en provinces des territoires immenses jusqu'au delà du Tigre sans s'assurer d'abord la possession des routes du désert et mettre fin à la politique de bascule pratiquée jusque-là par des trafiquants astucieux ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. JOUGUET, *Revue belge de philologie et d'histoire*, II, 1923, p. 439 ss.; HENNE, *Bullet. Institut archéol. orientale*, XXII, 1924, p. 208.

⁽²⁾ DELABERGE, *Règne de Trajan*, 1877, p. 172; SCHILLER, *Gesch. der Kaiserzeit*, I, p. 559. Nous connaissons si mal cette campagne de Trajan que nous ne savons si l'empereur visita lui-même Doura. Un fragment du

X^e livre des *Parthica* d'ARRIEN (F. H. G., III, p. 588, fr. 7), nomme Phalga ou plutôt Phaliga, qui était situé un peu en amont près de l'embouchure du Khabour (ISIDORE DE CHABOUR, 1); cf. ROOS, *Studia Arrianea*, 1912, p. 50 s. — On attend de M. Paribeni une biographie nouvelle du grand empereur.

⁽³⁾ Cf. *infra*, p. XLVIII, n. 3.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. XXXII s.

En reculant jusqu'au plateau de l'Iran la frontière romaine, Trajan avait sans doute pour objectif de mettre définitivement la Syrie à l'abri de tout danger d'incursion ; mais il désirait aussi, quand il s'avavançait hardiment jusqu'au golfe Persique, contrôler le commerce de l'Inde et percevoir en Mésopotamie de gros droits de douane et de transit au profit du fisc. Il est caractéristique que son premier soin fut de régler les péages à percevoir sur le Tigre et l'Euphrate et les taxes que devaient acquitter les caravanes ⁽¹⁾, et un passage curieux de Dion nous montre l'empereur, lorsqu'il eut atteint le rivage de l'Océan et vit un navire qui voguait vers l'Inde, rêvant de s'embarquer pour un pays qui paraissait alors aux Romains une sorte d'Eldorado d'une fabuleuse richesse ⁽²⁾.

Si la réalisation de ses desseins eût été poursuivie, Doura fût devenue un grand entrepôt romain du trafic oriental. Mais Hadrien, renonçant à une audacieuse et coûteuse politique d'expansion, abandonna aux Parthes l'Assyrie et la Mésopotamie (117 ap. J.-C.). Il se contenta de retenir la Palmyrène, qui continua à faire partie intégrante de l'empire jusqu'à l'Euphrate ⁽³⁾.

Mais Palmyre, comblée de bienfaits par Hadrien, qu'elle regardait comme son second fondateur et dont elle prit le nom ⁽⁴⁾, retira de cette annexion de si grands avantages qu'elle n'eut pas à regretter son ancienne autonomie. Elle garda la liberté de s'administrer selon ses anciennes institutions et son territoire forma un district douanier, où elle leva, à son profit, sous réserve d'une quotité à payer au fisc impérial, des droits à l'entrée et à la sortie ⁽⁵⁾ : un poste

(1) FRONTON, *Princip. hist.*, p. 209. Naber : « Cum praesens Traianus Euphratis et Tigridis portoria, equorum et camelorum trib[uta] ordinaret Ma[?]cer caesus est ». Cf. MOMMSEN, *Röm. Geschichte*, V, p. 402.

(2) DION, LXVIII, 28-29; ECTROPE, VIII, 3.

(3) APPIEN énumérant, vers l'an 160, les divers pays soumis aux Romains mentionne

expressément (*Prooem.*, 2) : Παλμυρηνοί τε καὶ ἡ Παλμυρηνῶν φάμμος ἐπ' αὐτόν Ἐδδράτην καθήκουσα.

(4) STEPH. BYZ., s. v. : Παλμυρηνοί Ἀδριανοί ; DITTENBERGER, *Or. inser.*, 639, n. 5. Cf. WADINGTON, 2440.

(5) Tarif de Palmyre, daté de 137 ap. J.-C. : I.G.R., III, 1036 ; cf. C. I. L., III, suppl., p. 2243,

de douane se trouvait peut-être à Doura, située à la frontière de Mésopotamie ⁽¹⁾. La Palmyrène ne fut pas occupée par des troupes romaines, mais on lui laissa le soin de maintenir par ses propres moyens, comme elle l'avait fait jusque-là, la tranquillité dans le désert et la sécurité aux confins de l'Euphrate ⁽²⁾. Seuls ses archers agiles étaient capables de faire la police dans ces solitudes infinies. On commença même à partir de Trajan à utiliser ces milices spéciales de cavaliers et de chameliers dans l'armée romaine comme *symmachiarii* ⁽³⁾ : on donnait ce nom aux contingents de peuples à demi-barbares, milices organisées et combattant à la mode de leur pays.

En échange de ces services militaires, Palmyre obtint d'énormes avantages économiques. Le traité d'amitié conclu par Hadrien avec les Parthes, s'il rendait à ceux-ci leur capitale et deux de leurs provinces, stipulait au profit de Rome, on n'en peut douter, des privilèges commerciaux ⁽⁴⁾, dont le principal fut le libre passage des caravanes jusqu'à la mer.

n. 4. Ce privilège accordé à Palmyre, le fut certainement pour une raison analogue à celle qui lui fit laisser des forces armées : elle seule était capable de surveiller les routes du désert et d'empêcher la contrebande, qui à toutes les époques s'y exerça largement. Cf. HÉRODIEN, IV, 10, 4 (λαβάνοντα δι' ἐμπόρων κομισθήσεσθαι sous Caracalla) ; MÉLANGE PROTECT, fr. 11 (F.H.G., IV, 212, 3) : Εἰ τολμήσουσι Σαρακηνοὶ κλεπτοτελωνήσουσι, ἀνιγνυμένων ὑπὸ τῶν ἐν τοῖς ὁρίοις ἀρχόντων ζῶν τοῖς ὅσα ἐπιφέρονται, εἴτε Ἀσσύρια φορτία εἶεν, εἴτε Ἰωμαξία, παραδίδεσθαι εὐθὺς ὑπεξόντας (en 562 ap. J.-C.). A l'époque de Mahomet, cf. LAMMENS, *La Mecque*, p. 34 [130], 42 [138] ss.

⁽¹⁾ Comme dans la Syrie propre au pont de Zeugma (PHILOSTR., *Vit. Apoll.*, I, 20, 1 ; cf. I, 38, 2).

⁽²⁾ C'est ce qu'a déjà constaté MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 324, n. 1. Cf. ROSTOVITZEFF, *Economic history*, p. 332, qui compare la condition politique de la Palmyrène à celle du

royaume de Bosphore. — Cf. *supra*, p. XLII.

⁽³⁾ Ce titre de *symmachiarii* (ou *chiarii*) a été rétabli par MOMMSEN (*Kleine Schriften*, VI, 149, cf. 107) dans le texte d'Hygin, *De milit. castr.*, 29 : « Nationes Cantabri, Gaetuli, Palmyreni, Daci, Brittones centuriae statorum et si quid aliud datum fuerit in exercitu *symmachiariorum* (ms. *summam clariorum*) in retentura ponuntur (cf. 30 : « Palmyreni D ») et une inscription heureusement restituée par DESSAU (*Klio*, XX, 1923, p. 227), en confirmant cette correction, a montré que les *symmachiarii* remontaient à l'époque de Trajan. C'est évidemment aux Palmyréniens que se rapporte la phrase qui suit immédiatement dans Hygin : « Camelis cum suis epibatīs singulis pedes V adsignabimus. » Ce sont les *dromedarii* ; cf. *supra*, p. XLII, n. 3

⁽⁴⁾ Ces articles relatifs au commerce n'ont manqué certainement dans aucun des traités conclus entre Rome et la Perse, mais nous ne les connaissons que pour un seul d'entre eux,

Deux inscriptions qui datent de cette époque nous permettent de préciser ce point et de nous rendre compte de la condition faite alors à Doura et au reste de la Parapotamie. L'une d'elles qui date de l'année 136 ⁽¹⁾, mentionne un « épistate de la ville » qui est dit « des premiers amis, des amis préférés et des gardes du corps », c'est-à-dire qu'il porte des titres auliques de la cour des Parthes. Nous voyons ainsi que la haute souveraineté des Arsacides sur cette région était toujours reconnue et que le Roi des Rois avait encore à Doura un représentant, choisi il est vrai parmi les notables de la colonie elle-même. D'autre part la présence d'une garnison palmyrénienne y est prouvée, nous l'avons dit (p. XL), par l'existence d'une chapelle militaire bâtie contre une des tours de l'enceinte. Une précieuse dédicace sémitique de 132 ⁽²⁾ indique que d'autres places situées en aval étaient occupées par les mêmes troupes. Deux autels sont consacrés à Palmyre par 'Obaidou, fils de 'Anémou, Nabatéen, « qui était cavalier à Hîrtha et dans le camp de 'Ana ». 'Ana ou Anathas s'élevait dans une île de l'Euphrate, à cinq étapes en aval de Doura ⁽³⁾, et Hîrtha (el-Hirah) était située encore beaucoup plus bas sur la rive Ouest du fleuve ⁽⁴⁾. Ce cavalier nabatéen, qui avait pris du service à Palmyre, comme les Arabes du Nedjd viennent aujourd'hui s'y engager dans les sections de méharistes, avait donc tenu successivement garnison dans deux des postes échelonnés sur la rive droite de l'Euphrate le long de la « route royale ⁽⁵⁾ » pour protéger le passage des convois. Grâce à cette occupation militaire, les cara-

celui qui fut conclu en 562 entre Chosroès et Justinien (MÉNANDRE PROT., *l. c.*, p. 212 a). — Pour l'époque de Mahomet, cf. LAMMENS, *op. cit.*, p. 32 [128] : Les financiers mecquois... cherchent à obtenir des sauf-conduits, des lettres de sécurité. Ces sortes de capitulations stipulaient le passage libre et sans entraves pour la personne des commerçants, pour le chargement des caravanes. Cela s'appelait [en arabe] obtenir « la garantie de César, de Chosroès ».

⁽¹⁾ Cf. inscr. n° 134 et la note.

⁽²⁾ LUTTMANN, *Semitic inscriptions* (Amer. exped. Syria), 1905, p. 70 ss. Cf. CHABOT, *Rép. ép. sémit.*, I, n° 285.

⁽³⁾ ISIDORE DE CHARAX, c. 1 avec la note de Müller, p. 249. Cf. aussi les actes de Mar Muaïn dans HOFFMANN, *op. cit.*, p. 30.

⁽⁴⁾ Cf. la carte, p. XXXVII ; LUTTMANN, *l. c.*

⁽⁵⁾ Cf. *supra*, p. XXVII.

vaniers palmyréniens pouvaient se rendre en toute sécurité jusqu'au port de Vologésias sur le cours inférieur du fleuve ⁽¹⁾ ou même jusqu'en Characène aux embouchures du Tigre et de l'Eulæus. Ce petit Etat riverain du golfe Persique avait gardé à Trajan une fidélité qui ne s'était jamais démentie ⁽²⁾, et durant plus d'un siècle, jusqu'aux conquêtes d'Ardashir ⁽³⁾, les trafiquants syriens purent s'y approvisionner en abondance des denrées qu'y débarquaient les flottilles venant des Indes.

D'autre part, l'empire romain était ouvert tout entier aux entreprises des Palmyréniens. Leurs relations avec Alexandrie étaient actives ⁽⁴⁾ et on les trouve établis à Tentyris ⁽⁵⁾ et à Coptos sur le Nil, d'où ils étendirent leurs opérations dans la mer Rouge ⁽⁶⁾. Nous les voyons ouvrir des comptoirs non seulement sur la côte de la Méditerranée, mais même à Rome et jusqu'en Dacie ⁽⁷⁾. Durant aucune période les rapports entre l'Occident et le lointain Orient ne furent plus suivis qu'au II^e siècle, et si l'intensité du trafic à travers le désert fit la richesse et la grandeur de Palmyre, devenue l'entrepôt des denrées du monde barbare, il assura aussi la prospérité de Doura. Parmi les inscriptions qui y ont été retrouvées, plusieurs datent de cette époque, et sont des indices de l'activité pacifique de la cité ⁽⁸⁾.

L'état de choses créé par la diplomatie d'Hadrien ne pouvait durer

⁽¹⁾ DITTENBERGER, *Or. inscr.*, 632, 633, 638, 641; IGR., III, 1050 à 1053. Sur la position de Vologésias, cf. *Realenc.*, s. v. « Seleucia », col. 1181 s. et la carte *supra*, p. xxxvii. — *Rép. épigr. sémi.*, IV, 2135, 2191.

⁽²⁾ DION CASS., LXVIII, 28, 29. — Sur la Characène, cf. *Realenc.*, s. v. « Charakene »; HILL, *Cat. Greek coins Brit. Mus., Arabia Mesopotamia*, p. cxciv ss.

⁽³⁾ Cf. *infra*, p. LVIII.

⁽⁴⁾ VOPISC., V. *Firmi*, 3; cf. HOMO, *Règne d'Aurélien*, p. 110, 112. Sur les Palmyréniens en Égypte, cf. MONNERET DE VILLARD, *La sculpture ad Ahnas*, Milan, 1923, p. 81 ss.

⁽⁵⁾ Inscription de Dendéra : CLERMONT-GANNEAU, *Recueil arch. or.*, V, 300 ss.

⁽⁶⁾ A.-J. REINACH a trouvé à Coptos le siège de la corporation des Ἀδριανοὶ Παλμυρῆνοι ναύκληροι Ἐρυθραῖοι; cf. *Rapport sur les fouilles de Coptos*, Paris, 1911, p. 17; *Année épigr.*, 1912, n° 171.

⁽⁷⁾ Rome: C. I. L., VI, 51, 710; G. I. G., 6045 = I. G., XIV, 52, 971; cf. DESSAU, *Inscr. sel.*, 4334 et notes, 4335, 4338. — Sarmizégétusa en Dacie: C. I. L., III, Suppl. 7954 = DESSAU, 4344; cf. 7955-6.

⁽⁸⁾ *Inscr.*, nos 2, 36, 53, 78 et probablement beaucoup des graffiti.

qu'aussi longtemps que les Parthes, réduits à un vasselage humiliant, ne se sentiraient pas assez forts pour le modifier. La possession d'une route permettant aux Syriens d'atteindre directement le golfe Persique causait un préjudice sérieux aux douanes du Roi des Rois, elle lésait aussi les intérêts de la vaste métropole de Séleucie du Tigre, dont les entrepositaires et courtiers perdaient tout ce que gagnaient leurs concurrents de Palmyre. Ces questions d'intérêt s'ajoutaient aux raisons de sentiment qui poussaient les Arsacides à se soustraire aux lourdes obligations des traités. L'orage éclata dès qu'Antonin le Pieux eut fermé les yeux, en 161. Vologèse III, après s'être emparé de l'Arménie, avoir battu et tué le légat de Cappadoce, Sédatius Sévérianus, envahit la Syrie et fit subir le même sort au gouverneur Atidius Cornelianus. La province, exposée sans défense aux ravages de l'ennemi, songeait à se soumettre aux Parthes ⁽¹⁾. Il n'est pas douteux que Doura n'ait été occupée en 162 par les troupes de Vologèse.

Mais la guerre finit par un désastre pour ceux qui l'avaient provoquée. L'empereur Lucius Vérus se transporta en Orient avec des légions du Rhin et du Danube, et Avidius Cassius, un des meilleurs généraux de l'époque, descendant la vallée de l'Euphrate, reprit Sura et Nicéphorium ⁽²⁾ et remporta sur les Parthes une victoire décisive sous les murs de Doura-Europos ⁽³⁾. Un historiographe trop oriental de cette bataille prétend que les Romains n'eurent que deux morts et

⁽¹⁾ *Vita Veri*, c. 6 : « Cum interfecto legato, caesis legionibus, Syris defectionem cogitantibus, Oriens vastaretur ». Cf. *Vita Marci*, 8.

⁽²⁾ LUCIEN, *De hist. conscr.*, c. 29; FRONTON, *Ad Verum*, II, 1, p. 121. NABER : « Regi Parthorum prompte et gravissime respondisti... Dausara et Nicephor(i)um et Artaxata armis tuis capta sunt. »

⁽³⁾ Le récit de cette expédition chez les historiens modernes apparaît fort embrouillé. Ils placent tous le théâtre de la bataille à Europos-Djérahis, qui est dans la Cyrrestique, en territoire romain (*supra*, p. xvii), et l'on

a supposé que Vérus y força le passage de l'Euphrate. Mais Lucien, qui seul nomme Europos, raille un narrateur de cette campagne (*De hist. conscr.*, 24; cf. p. LXVI, fr. b) qui la mettait à deux étapes de l'Euphrate en Mésopotamie. Cette erreur s'explique seulement s'il s'agit d'Europos-Doura : celle-ci était située, en effet, à deux étapes non de l'Euphrate, mais du Chaboras (Khabour) son affluent, qui marquait la frontière entre le royaume des Parthes et l'Osroène (AMMIEN MARC., XXIII, 5; XXIV, 1, 5; ZOSIME, III, 14, 2; cf. *supra*, p. xxvii, n. 1). Il s'ensuit que Vérus suivit

neuf blessés tandis qu'il périt 70.236 de leurs ennemis ⁽¹⁾. Les légions réoccupèrent Doura, sans doute en 165. Une dédicace à Lucius Vérus, sur une colonne qui devait porter sa statue, fut probablement gravée immédiatement après son entrée triomphale à Doura par un épistate de la ville ⁽²⁾.

La route de Ctésiphon était ouverte à l'armée romaine. La capitale des Arsacides fut mise à sac et Séleucie du Tigre livrée aux flammes. On a flétri comme un crime contre l'hellénisme et un acte de folie cette destruction sauvage, dont on n'a pas aperçu la raison ⁽³⁾. Mais il est à peine douteux que les auteurs de l'incendie barbare qui anéantit une agglomération de 3 ou 400.000 âmes, aient voulu ruiner à jamais une rivale commerciale des villes syriennes ⁽⁴⁾.

Ce désastre ne fit pas renoncer à leurs ambitions les ennemis héréditaires de Rome. Après la mort de Commode, à la faveur des troubles qui éclatèrent dans l'empire et de la révolte en Syrie du prétendant Pescennius Niger, les Parthes revendiquèrent la possession de la Mésopotamie romaine et tentèrent de la reprendre par la force des armes. Il fallut une double campagne de Septime Sévère en 195 et 198 pour les obliger à se désister de leurs prétentions. Pour la seconde, l'empereur, comme plus tard Julien, fit construire sur l'Euphrate une flotte qui portait ses approvisionnements, tandis que l'armée côtoyait les rives du fleuve rapide ⁽⁵⁾. Elle passa donc nécessairement

la même route que choisit plus tard Julien et que leur avait montrée à tous deux la flotte du premier conquérant de Ctésiphon, Trajan.

(1) LUCIEN, *l. c.*, c. 20; cf. *infra*, p. LXVI.

(2) Inscr. n° 53, p. 410; cf. p. 173.

(3) Cf. STRECK, *Realencycl.*, s. v. « Seleucia », 1183. C'est à cette campagne, non à celle de Septime Sévère, qui trouva Séleucie détruite, que se rapporte l'inscription (CAGNIAT ET MERLIN, *Inscr. latines de l'Afrique*, 434 = DESSAU, 1492) : « Cui imp. Aug. bello Parthico Seleucia Babylonia torquem et ar-

millas donaverunt », comme l'admet d'ailleurs STRECK, *l. c.*

(4) En réduisant Carthage en cendres, la République romaine s'était ainsi débarrassée radicalement de la concurrence redoutable que cette grande puissance commerciale faisait à l'Italie. Cf. ROSTOVITZEFF, *op. cit.*, p. 21.

(5) DION., LXXV, 9. Noter ce que dit l'historien des plantations du bord de l'Euphrate : τῆς παρὰ τὸν Ἐυφράτην ὕλης καὶ τῶν ἐκεῖσε χωρίων ἄβηθον διδοσάσης αὐτῶν τῶν ἑὸν χωρηγῶν. Cf. *supra*, p. XIII, n. 1; p. XX, n. 5.

à Doura-Europos, mais n'eut pas à y combattre, la ville étant restée depuis le règne de Lucius Vérus en la paisible possession des Romains ⁽¹⁾.

Le régime auquel la Palmyrène et Doura en particulier furent soumises sous leurs nouveaux maîtres ne marqua pas une rupture brusque avec le passé. Le principal changement fut que les troupes palmyréniennes furent incorporées dans l'armée impériale et commandées par des officiers romains, mais ce furent elles qui restèrent chargées de la défense du territoire. La cavalerie indigène était seule à même de surveiller la vaste étendue de ces plaines brûlantes. Une dédicace latine trouvée à Doura ⁽²⁾ prouve qu'au moins vingt cohortes de Palmyréniens furent alors enrôlées sous les drapeaux des Césars. Des soldats de la vingtième s'y sont fait peindre avec les officiers qui les commandaient et avec leur prêtre sémitique dans le sanctuaire de leurs dieux nationaux, auxquels sacrifie le tribun Julius Téntentius ⁽³⁾. Corps mixtes d'archers à pied et à cheval, ces cohortes formaient un total respectable de 10 à 20.000 hommes ⁽⁴⁾. Des sections de méharistes (*dromedarii*) y étaient jointes et augmentaient leur efficacité ⁽⁵⁾.

En outre, peut-être dès le règne de Marc-Aurèle et certainement sous les Sévères, des *goums* d'archers (*numeri sagittariorum*) furent

⁽¹⁾ On ne s'expliquerait pas sans cela que la statue de ce prince fût restée en place. Cf. les inscr., 53, 134 et les notes.

⁽²⁾ Inscr., n° 3.

⁽³⁾ Cf. *infra*, p. 113.

⁽⁴⁾ D'après Hygin, *De castr. mun.*, 27, une cohorte *equitata* de 1.000 hommes comprenait 760 *pedites* et 240 *equites*; une cohorte de 500 hommes, 380 *pedites*, 120 *equites*. Mais un papyrus nous a appris que la *cohors Lusitanorum*, campée dans la Thébaidé en 136, se composait de 6 centurions, 3 *décursions*, 363 *pedites*, 114 *equites* et 19 *dromedarii* (Mommson, *Ephem. Epigr.*, VII, p. 465 ss.

= *Gesamm. Schriften*, VIII, p. 560), et un second papyrus que la *cohors prima Hispanorum* se composait de 546 hommes dont 119 *equites* cf. HUNT, *Raccolta di scritti in onore di Lumbroso* (Aegyptus III), 1925, p. 269. La proportion de cavaliers dut être plus forte dans les déserts de la Syrie ou de l'Égypte que dans d'autres régions, où ils étaient moins nécessaires.

⁽⁵⁾ Cf. note 4, et *supra*, p. xli, n. 3, XLIX, n. 2; *Realenc.*, s. v. « *Dromedarii* »; JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission en Arabie*, II, 645 s., nos 4, 6, 10; CARCOPINO, *Syria*, VI, 1925, p. 120, n. 6.

recrutés en Palmyrène pour être transportés en Numidie ⁽¹⁾ et en Egypte ⁽²⁾ à la lisière du Sahara et même dans les provinces du Nord, en Dacie ⁽³⁾, en Bretagne ⁽⁴⁾. Ces levées fournissent une preuve supplémentaire de la fusion qui s'accomplit, après la campagne de Vérus, entre l'armée romaine et les forces jusque-là distinctes de Palmyre ⁽⁵⁾ et indiquent aussi l'importance de celles-ci. Une carte routière peinte sur un bouclier montre, si nous l'avons correctement interprété, qu'un détachement d'archers fut envoyé de Doura dans le Midi de la Russie et en Arménie.

La proportion croissante de contingents orientaux dans l'armée de Syrie eut pour conséquence de faire reposer la défense et même l'obéissance d'une large portion de l'Asie romaine sur la fidélité de troupes recrutées dans le pays même. Il y avait là un danger grave. L'esprit particulariste et, si l'on peut dire, le patriotisme local des Syriens, Sémites fort imparfaitement hellénisés, s'étaient déjà manifestés sous Marc-Aurèle lors de la révolte d'Avidius Cassius, fils d'un rhéteur de Cyrhus. Après le meurtre du prétendant, l'empereur défendit — mesure caractéristique — qu'aucun légat gouvernât désormais sa province natale ⁽⁶⁾. Toutefois, tant que régna la dynastie syrienne des Sévères, le loyalisme du pays à ces souverains ne se démentit pas. A vrai dire, la Syrie était alors maîtresse de Rome plutôt que Rome de la Syrie. Mais, comme nous le verrons, à peine le dernier prince de cette dynastie eut-il péri (235), que les difficultés commencèrent.

Des Palmyréniens ne durent pas contribuer beaucoup à romaniser une ville où leur tribun et leurs centurions devaient être peu à près les seuls représentants de la culture latine. En dehors du temple où ce tribun s'est fait représenter avec sa troupe, les traces laissées à Doura

⁽¹⁾ En Numidie : CARCOPINO, *l. c.*, qui rend plausible que cette charge militaire fut imposée à Palmyre, quand celle-ci reçut le *ius Italicum* sous Septime Sévère (p. 127).

²⁾ A Coptos : DITTEMBERGER, *Or. inscr.*, 630 (Sévère).

⁽³⁾ Dacie : DESSAU, 9472 ; C.I.L., III, 837, 7693, 7998, 14216.

⁽⁴⁾ Bretagne : DESSAU, 7063.

⁽⁵⁾ Sur les *symmachiarii Palmyreni*, cf. *supra*, p. XLIX, n. 3.

⁽⁶⁾ DION CASSIUS, LXXI, 31.

par la domination des Césars sont peu nombreuses. Sur le mur extérieur d'une tour, se lisent, tracés à la pointe dans le crépi, les noms de quatre *Aurelii* appartenant à un corps d'archers (*sagittarii*): le jargon qu'ils écrivent est un latin de troupiier comparable au français des tirailleurs algériens. C'est jusqu'ici, avec quelques mots tracés sur un éclat de bois, le seul graffiti en cet idiome qui ait été mis au jour à Sâlihîyeh⁽¹⁾. Mais un fragment de parchemin nous a appris ce fait intéressant que la langue de l'armée, non seulement celle du commandement mais celle des bureaux militaires était le latin⁽²⁾, bien que les soldats et même les officiers pour converser se servissent probablement de préférence du grec⁽³⁾ ou du palmyrénien. Contrairement à ce que nous avons constaté au I^{er} siècle (p. xxx), l'influence de Rome commence à se manifester dans l'adoption de noms propres traduits des gentilices ou de *cognomina* italiques⁽⁴⁾, et le grec de certains graffiti est farci de mots latins, qui avaient passé dans le langage vulgaire de la Syrie⁽⁵⁾.

Une inscription, qui mentionne des « colons », nous indique que les Sévères adoptèrent d'autres mesures pour rattacher Doura à leur dynastie et à l'Empire. La concision de cette dédicace ne permet pas de décider si la cité tout entière fut élevée au rang de colonie, comme Palmyre et la plupart des villes de Mésopotamie, ou si ces « colons » étaient des militaires ayant obtenu des terres, à condition qu'eux et leurs héritiers servissent dans l'armée, concession qui fut souvent accordée aux confins de l'Empire⁽⁶⁾. Dans l'un et l'autre cas, ce texte témoigne du souci qu'avaient les souverains de s'assurer le loyalisme de cette

⁽¹⁾ Inscr. 46, 47.

⁽²⁾ Cf. *infra*, p. 316.

⁽³⁾ Le prêtre de la cohorte palmyrénienne écrit son nom en grec; cf. p. 113 et inscr. 8 b. Une liste d'étapes est traduite du latin en grec sur le bouclier d'un soldat; cf. p. 336. — Le latin est parfois écrit approximativement par des soldats en lettres grecques; cf. p. ex.

JAUSSEN ET SAVIGNAC, *Mission en Arabie*, II, p. 647 s., n^{os} 14 : 16 : ἐξζώνης ἄλε = *equus alae*.

⁽⁴⁾ Cf. *infra*, p. 340.

⁽⁵⁾ Cf. Index épigraphique. Plusieurs de ces mots se sont introduits en araméen et en syriaque.

⁽⁶⁾ Cf. inscr. 134 et la note.

ville frontière, soit en lui octroyant la faveur d'un statut privilégié, soit en y établissant une population nouvelle qui fût intéressée à défendre ses champs et ses foyers.

Les efforts des Romains ont toujours tendu en Asie à propager l'hellénisme parmi des populations hétérogènes. Cette politique de soutien et d'expansion de la culture grecque trouvait un terrain favorable dans une ville qui se souvenait avec fierté de ses origines macédoniennes. Bien qu'à cette époque la population y fût foncièrement sémitisée, la langue, l'administration, le droit privé, restaient en gros ceux que la colonie avait eus dès son origine. L'annexion à l'Empire mit cette cité lointaine en contact plus étroit avec les grands centres de l'hellénisme. C'est ce que nous pouvons observer particulièrement dans les œuvres d'art que Sâlihiyeh nous a fait connaître. Sans parler de l'Aphrodite de marbre, qui y fut transportée de Sidon ou d'Antioche par quelque marchand enrichi ⁽¹⁾, les peintures du III^e siècle de notre ère sont beaucoup moins « syriennes » et beaucoup plus « romaines » que celles du I^{er} siècle : leurs procédés se rapprochent davantage de ceux que l'on trouve appliqués dans les œuvres contemporaines du reste de l'Empire. Les frises de plâtre moulé qui décoraient les maisons reproduisent des modèles courants dans les ateliers d'Orient. Lorsque vinrent au jour leurs premiers débris, ornés d'emblèmes bachiques, un connaisseur particulièrement informé de l'archéologie mésopotamienne remarqua avec étonnement qu'il ne pouvait citer dans cette région aucune œuvre aussi purement hellénistique, même parmi celles qui remontaient à l'époque alexandrine ⁽²⁾. Nous avons trouvé depuis d'autres fragments de corniche décorés d'une quinzaine de petits sujets empruntés presque tous à la sculpture grecque et accolés sans aucun souci de leur signification. L'auteur de cette frise, fier de son œuvre, l'a signée; il

⁽¹⁾ Cf. p. 207. Comparer la statuette de la Fortune (p. 216), dont le type est tout à fait hellénique.

⁽²⁾ Cf. *infra*, p. 233.

porte un nom perse : Orthonobaze ⁽¹⁾. À côté de ces reliefs, où presque rien ne pourrait trahir la main d'un Oriental, on continuait à exécuter des sculptures de plâtre grossièrement polychromé, qui sont des produits de l'art local gréco-parthe de la vallée de l'Euphrate ⁽²⁾.

Nous voyons sous les empereurs se poursuivre aussi les travaux de construction. On inaugure une nouvelle chapelle dans le temple d'Artémis et les colons, bouleutes et prêtres, assistent à la cérémonie ⁽³⁾. On restaure une des salles du même sanctuaire en y exécutant un solide dallage ⁽⁴⁾. Tous ces détails sont des indices du bien-être et même du luxe dont on jouissait à Doura sous la protection de Rome. Le commerce, toujours actif, dès que régnait la paix dans la vallée de l'Euphrate, était pour elle une source intarissable de richesse ⁽⁵⁾. Les débris de récipients polychromes, taillés à facettes ou ornés de reliefs, révèlent encore la beauté délicate de la verrerie qui était abondamment importée de Phénicie, comme les fins tissus de pourpre ⁽⁶⁾.

Mais sous le règne d'Alexandre Sévère se produisit un événement gros de menaces pour l'avenir. Le Perse Ardachir, après avoir renversé la dynastie parthe, avait mis fin à l'indépendance du royaume de Characène (vers 226) ⁽⁷⁾ où depuis des siècles se rendaient les caravanes de Syrie (p. LI), puis, tournant ses armes contre les places romaines de Mésopotamie, il revendiquait tout ce qui avait autrefois appartenu à l'empire des Archéménides (230 ap. J.-C.). Dans ces conjonctures

(1) Cf. *infra*, p. 226 s.

(2) Cf. *infra*, p. 218 ss.

(3) Cf. inscr. 50 et p. 492.

(4) Cf. p. 177.

(5) Un exemple curieux de l'intérêt que les Sévères portaient au trafic avec l'Orient nous est fourni par le discours qu'Hérodién prête à Caracalla, lorsque celui-ci demande la main de la fille du roi des Parthes. Si les deux couronnes, dit-il, étaient réunies sur une même tête, un seul souverain commanderait au monde entier; puis il ajoute (IV, 10, 4) : Τά τε παρ' ἐκείνοις (les Perses) ρυόμενα ἀρώματα ἢ θυμαρίζόμενα

ὄσάσματα καὶ τὰ παρὰ Ῥωμαίοις μεταλλεύόμενα ἢ διὰ τέλῃν ἐπαινούμενα μηκέτι μόλις καὶ σπανίζοντα, λαμβάνοντά τε δι' ἐμπορῶν κοιμισίσεσθαι, μιᾶς δὲ γῆς ὄσσης καὶ μίας ἐξουσίας κοινῆν καὶ ἀκώλυτον ἀμφοτέροις τὴν ἀπόλαυσιν ἔσεσθαι.

(6) VERRIERE : p. 259, 277 — Etoffes avec dessin pourpre : p. 252. Comparer les vêtements avec des pièces d'applique des personnages peints (p. 125, etc.).

(7) TABARI, *Gesch. der Perser.*, trad. NOLDEKE, 1879, p. 13, n. 5; *Realecycl.*, s. v. « Charakene », p. 2119.

critiques se manifesta le loyalisme des Palmyréniens envers la maison syrienne qui occupait le trône des Césars. La cohorte qui tenait garnison à Doura consacra à Alexandre et à sa mère Mamée une offrande dont la dédicace latine rappelle son dévouement à leur majesté divine ⁽¹⁾. Peut-être est-ce à ce moment que le rempart de pierre de la ville fut hâtivement doublé d'un mur de briques crues pour en augmenter la solidité ⁽²⁾. L'empereur lui-même prit à Palmyre, en 232, le commandement d'un corps d'armée qui passa probablement par Doura pour envahir la Mésopotamie ⁽³⁾. Mais s'il réussit à arrêter la marche victorieuse d'Ardachir, il ne parvint pas à le refouler.

Les conquêtes du prince sassanide avaient créé une situation presque intolérable pour la Syrie. Celle-ci s'était vu définitivement fermer l'accès du golfe Persique. Son commerce avec l'Orient était paralysé, les sources de sa richesse étaient taries. En particulier Palmyre, pour les besoins d'un trafic qui seul lui permettait de vivre, était forcée de s'entendre avec les Perses, et l'on a noté qu'elle reprit alors une politique philo-iranienne qu'elle avait longtemps pratiquée avant sa soumission à l'Empire ⁽⁴⁾.

Un autre danger pour Rome vint de la répugnance qu'éprouvait une armée d'Orientaux à obéir à des chefs qui ne fussent pas, comme les Sévères, de leur race. Aussitôt après le meurtre d'Alexandre Sévère (235), lorsqu'un paysan thrace, Maximin, eut été proclamé à Mayence, les archers d'Osrhoène tentèrent de lui opposer un prétendant de leur choix, « étant marris de la mort d'Alexandre ⁽⁵⁾ » et les archers arméniens, de leur côté, que Maximin *ut Alexandrinos et oderat et offenderat*, lui suscitèrent un rival ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Cf. inscr. 3.

⁽²⁾ Cf. p. 6.

⁽³⁾ I.G.R., III, 1033 : Στρατηγήσαντα ἐν ἐπιδημίᾳ θεοῦ Ἀλεξάνδρου. Cf. la note à l'inscr., 3, p. 358

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. XL, n. 3 ; CLERMONT-GANNEAU, *Vaballat et Odeinat* dans la *Revue biblique*, 1920, p. 384 et 419. Zénobie, dans sa lutte

contre Aurélien, attendait des secours des Perses ; cf. HOMO, *Aurélien*, p. 100 ss.

⁽⁵⁾ HÉRODIEN, VII, 1, 9 : Ἀλγοῦντες ἐπὶ τῇ Ἀλεξάνδρου τελευτῇ.

⁽⁶⁾ *Vita Alex.*, 61 ; *Trig. tyrann.*, 32. Cf. HÉRODIEN, VIII, 2, 1, et *infra*, p. 334, n. 7.

Un drame historique, qu'explique le même désir des Syriens d'être commandés par un des leurs, se passa bientôt près de Doura. Le jeune empereur Gordien III, marchant contre les Perses le long de l'Euphrate (244), fut traîtreusement assassiné entre Zaïtha et Doura par un officier de son armée, celui que les biographes des Césars appellent Philippe l'Arabe. Il était, en effet, né dans la Batanée ⁽¹⁾. Le rusé Bédouin fit rendre les honneurs divins à sa victime et transporter sa dépouille à Rome, mais ses soldats élevèrent au chef qu'ils venaient de perdre un cénotaphe monumental au lieu même où il avait péri. Ce tombeau « visible de loin » subsistait encore à l'époque où Julien descendit la vallée de l'Euphrate, et l'empereur vint y faire des offrandes funèbres à son prédécesseur, que l'apothéose avait égalé aux dieux ⁽²⁾.

L'exemple de cet officier, qui, soutenu par sa cavalerie arabe, avait su s'emparer de la domination du monde, ne fut pas perdu. Peu d'années après son règne éphémère, Odeinat et Zénobie se saisissaient d'un pouvoir que Rome laissait défaillir et tentaient de faire de Palmyre la capitale de l'empire d'Orient. Après le désastre de Carrhæ, où l'empereur Valérien fut fait prisonnier par Sapor (260), et le sac d'Antioche qui s'ensuivit, la Syrie envahie et ravagée par le roi sassanide dut pourvoir à son propre salut. Ce fut Odeinat à la tête de ses troupes

⁽¹⁾ A Schehbé dans le Haurân, où il fonda Philippopolis; cf. WADDINGTON, 2072; DESSAU, *Prosopogr.*, II, 205.

⁽²⁾ Cf. les textes reproduits, p. LXVII. La position de ce tombeau ne peut être fixée avec une précision absolue. Zosime (II, 14, 2) dit qu'il était à Doura; Ammien (XXIII, 5, 8), qu'arrivé à Zaïtha on aperçoit « Gordiani imperatoris longe conspicuum tumulum ». — Eutrope, au contraire, le place « vicesimo miliario à Circesio », mais il est probable qu'il donne la distance de la station de Zaïtha, marquée dans les itinéraires, au lieu de celle du tombeau voisin. D'autres indications plus

vagues encore sont réunies *Realecycl.*, s. v. « Antonius » n° 60, col. 2627. De ce que dit Ammien, il résulte que le tombeau devait être sur une éminence et comme la rive gauche de l'Euphrate est parfaitement plate, il n'a pu se trouver que sur la rive droite, c'est-à-dire sur le plateau qui domine le fleuve et dont Doura occupait un éperon. Si on l'apercevait dès qu'on avait quitté Zaïtha, il a dû être placé au nord de Sâlihîyeh, peut être à l'endroit où se trouve aujourd'hui la sépulture d'un santon musulman (cf. pl. IX, 1). On m'a dit qu'une tradition plaçait là la tombe d'un « roi de Doura ».

palmyréniennes qui rejeta les Perses au delà de l'Euphrate et les poursuivit en Mésopotamie jusqu'à Ctésiphon.

C'est dans cette grande crise que Doura dut être abandonnée par les Romains. Nous sommes certains que l'occupation se prolongea jusqu'après l'année 235, puisque les noms d'Alexandre et de sa mère, leur mémoire condamnée, ont été martelés dans la dédicace dont un fragment a été retrouvé ⁽¹⁾. Mais la garnison dut évacuer la place au plus tard au moment de l'invasion de Sapor. Sur les treize monnaies trouvées à Sâlihîyeh qui ont pu être déchiffrées, sept datent du règne de Gordien III et deux de celui de Philippe († 249); on n'en a point trouvé de plus récentes ⁽²⁾.

Peut-être les forces d'Odeinat réoccupèrent-elles cependant temporairement la forteresse : un débris du monument consacré à Alexandre a servi à restaurer le temple des dieux palmyréniens. Il est possible que la cohorte qui formait la garnison ait simplement reconnu le nouveau maître de la Syrie et reçu pour la commander, au lieu d'un tribun et de centurions, des officiers indigènes. Mais aucune trace de cette domination éphémère n'a subsisté à Doura.

L'on sait comment Aurélien avec ses légions d'Illyrie, mit brutalement fin, en 272 ⁽³⁾, au règne de Zénobie et à la grandeur de Palmyre. La catastrophe qui ruina à jamais celle-ci amena par contre-coup la disparition de Doura, dont la destinée était étroitement liée à celle de la capitale du désert. Ce satellite fut désorbité quand disparut l'astre majeur qui dirigeait sa course. Peut-être, laissée sans défense, Doura fut-elle incendiée lors de quelque incursion des Perses : il semble que le temple d'Artémis et une partie de la ville aient été détruits par le feu ⁽⁴⁾; par contre le sanctuaire des dieux palmyréniens n'a gardé aucune trace de combustion. Mais la vieille cité périt plus

(1) Inscr., n° 3.

(2) Cf. p. 278.

(3) La date de la première prise de la ville est mars 272 et celle du soulèvement qui

amena sa ruine, le mois de juillet de la même année. Cf. VOGT, *Die Alexandrinischen Münzen*, 1924, p. 210.

(4) Cf. pp. 177, 181.

probablement par simple impossibilité d'exister. Ses champs furent ravagés par les hordes arabes et par les troupes ennemies qui passèrent et repassèrent sur une grande voie stratégique. Son commerce fut réduit à rien, dès que fut abandonnée la route suivie par les caravanes de Palmyre. Ainsi fut délaissée l'antique forteresse plantée par Nicanor sur le rocher de Sâlihîyeh et qui durant plus de cinq cents ans avait contenu les pillards du désert et gardé la ligne de l'Euphrate.

Les Romains ne tentèrent plus de se réinstaller à Doura. Lorsque Dioclétien de sa forte main réorganisa l'empire et voulut pourvoir à la défense de la frontière orientale, il fixa celle-ci au cours du Chaboras en Mésopotamie, et Circésium, au confluent de cette rivière et de l'Euphrate, resta désormais la forteresse extrême défendue par les légions ⁽¹⁾. En Syrie, l'œuvre de Palmyre s'était effondrée avec elle; les solitudes avaient été abandonnées à la barbarie; les tribus sarrasines en étaient maîtresses et les caravanes n'osaient plus s'y aventurer. Dioclétien transporta la frontière, le *limes* syrien, en plein désert. Une nouvelle ligne de défense, formée d'une série de forts réunis par une chaussée, la célèbre *strata Diocletiana*, partait de Sura sur l'Euphrate et descendait du Nord-Est au Sud-Ouest jusqu'à Damas ⁽²⁾.

La frontière ainsi raccourcie et rapprochée des bases de Syrie était plus aisée à défendre; devant les lignes romaines, s'étendait, comme glacis, un vaste plateau désertique, qui la mettait à l'abri d'une attaque brusquée des Sassanides. Par contre Rome renonçait définitivement à ce qui pendant des siècles avait été son objectif: la maîtrise de la grande route de l'Euphrate. Le commerce de l'Orient

⁽¹⁾ Φρούριον Ἰσραήλ : PROCOPE, *Bell. Pers.*, II, 5; cf. AMMIEN MARC., XXIII, 5.

⁽²⁾ C. I. L., III, 6719; DESSAU, 5843; PROCOPE, *B. P.*, II, 1, 6; MALALAS, XII, p. 308. Cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, IV, p. 69 ss., 112 s.; CHAPOT, *Frontière de l'Euphrate*, p. 329 ss.

L'opinion que le *limes* aurait d'Aracha été rejoindre Circésium est contredite par des textes précis; cf. *Realenc.*, s. v. « Limes » 685 s. — Reconstruction d'un fort du *limes* à Khân-el-Abyad près de Palmyre (C. I. L. III, 14161. = Bücheler, *Carm. epigr.*, 216).

passa aux mains des Perses, et leurs caravanes vinrent désormais apporter les produits de l'Inde et de l'Iran dans les places frontières dont l'accès leur était ouvert ⁽¹⁾. Sur l'Euphrate, c'est à Callinicum (Rakka), à l'embouchure du Balikh, ou à Sura, sur la rive droite du fleuve, que se faisaient les échanges ⁽²⁾.

Doura-Europos resta ainsi vide d'habitants et tout le pays d'alentour fut dépeuplé. Déjà à l'époque de Constantin, un anachorète chrétien s'était retiré « dans la ville ruinée » qu'entourait le désert ⁽³⁾, et lorsqu'en 363 l'empereur Julien, marchant sur Ctésiphon, passa en face de ce site désolé, on lui montra « les vestiges de ce qui avait été autrefois une cité ⁽⁴⁾ ». Le lion était venu habiter ces lieux que l'homme avait délaissés ⁽⁵⁾, et les troupeaux de gazelles s'y étaient multipliés à foison ⁽⁶⁾ — un exemple saisissant de la dévastation produite dans le monde antique par les guerres incessantes du III^e siècle. Personne depuis cette date ne s'abrita derrière la forte enceinte de Doura-Europos; aucune bourgade byzantine ou musulmane ne naquit ou s'était éteinte la vieille colonie macédonienne ⁽⁷⁾; ses constructions

⁽¹⁾ Cf. BURY, *History of the later Roman empire*, II, 1923, p. 3 et 321. Les entraves apportées par les Perses au commerce en Mésopotamie firent revivre celui de l'Arabie (*supra*, p. xxxvi, n. 3). Les caravanes arabes se rendaient jusqu'à Bostra et Gaza; cf. LAMMENS, *La Mecque*, p. 142 [46] ss.

⁽²⁾ AMMIEN, XXIII, 3, 7; *Code Just.*, IV, 63, 4. Cf. *Tab. Peutinger*, à Sura: « Fines exercitus Syriaci et commercium barbarorum. »

⁽³⁾ *Actes de Mar Mu'ain*, p. LXVIII.

⁽⁴⁾ ZOSIME, *I. c.*, *infra*, p. LXVII; Cf. AMMIEN, *ibid.*

⁽⁵⁾ AMMIEN, *ibid.* — D'après la Chronique Paschale (p. 251), l'empereur Dèce aurait fait venir des lions et des lionnes d'Afrique et les aurait lâchés dans le désert de Syrie « jusqu'au camp de Circésium » afin qu'en se multipliant ils tinsent les Sarrasins à l'écart. Le renseignement n'est peut-être pas aussi absurde

qu'il le paraît au premier abord: dans un pays parcouru par les fauves, les troupeaux des nomades se trouvaient en danger et leurs propriétaires devaient l'éviter. Le lion était d'ailleurs encore abondant dans le désert au IV^e siècle; cf. p. ex. SAINT JÉRÔME, *Vita Malchi* (P. L., t. XXIII, 58 ss.) et les actes de Mar Mu'ain dans HOFFMANN, *I. c.*, p. 30 s.; cf. p. 163. Le lion de saint Jérôme a été popularisé par l'art. Cf. *Realenc.*, s. v. « Löwe » 970, 979. — Chasse au lion, *infra*, p. 233.

⁽⁶⁾ Les *ἔλαφοι, cervi*, de Zosime et d'Ammien, sont certainement des gazelles, qui parcourent encore en troupeaux nombreux le désert de Syrie.

⁽⁷⁾ Doura ne fut pas réoccupée à l'époque arabe. La ville de cette région au moyen âge est Raḥaba; cf. *supra*, p. xliii, n. 4. D'après Czernik [cf. *supra*, p. II, n. 3], les ruines de Sālihīyeh porteraient le nom turc de *Kān-Kāleh*

de briques crues et de plâtre furent réduites en poudre, et le vent du désert déroula sur ses maisons et ses temples écroulés un épais linceul de sable.

« château du sang » et ce renseignement a induit en erreur (cf. SARRE et HERZFELD, *op. cit.*, II, 393 ss.). Mais on ne voit pas comment une forteresse située en plein pays arabe aurait reçu une appellation turque, et de fait, des

informations que nous avons prises sur place, il résulte que ce nom est absolument inconnu à Mayadine, comme chez les Bédouins. Czernik doit avoir été trompé par quelque fonctionnaire ottoman d'une imagination trop fertile.

TÉMOIGNAGES DES ÉCRIVAINS ANCIENS SUR DOURA-EUROPOS

I. POLYBE, V, 48, 16, racontant la rébellion du satrape Molon contre Antiochus le Grand, en 121 av. J.-C., nous dit :

Κατῆρε μετὰ τῆς δυνάμειος πάλιν εἰς Σελεύκειαν τὴν ἐπὶ τῆ Τύρῳδι· πολλὴν δὲ ποιησάμενος ἐπιμέλειαν ἐνταῦθα τοῦ στρατοπέδου καὶ παρακαλέσας τὸ πλῆθος ὤρμησε πρὸς τὰς ἐξῆς πράξεις, καὶ τὴν μὲν Παραποταμίαν μέχρι πόλεως Εὐρώπου κατέσχε, τὴν δὲ Μεσοποταμίαν ἕως Δούρου.

Sur l'interprétation de ce passage controversé, voir ci-dessus, p. xxv.

II. ISIDORE DE CHARAX, *Mansiones Parthicae*, 1 (Geogr. Graeci Minores, I, p. 248) :

Παράκειται δὲ τῇ Φάλιγα κωμόπολις Ναβαγάθ καὶ παραρρεῖ αὐτὴν ποταμὸς Ἀδούρας, ὃς ἐμβάλλει εἰς τὸν Εὐφράτην· ἐκείθεν διαβαίνει τὰ στρατόπεδα εἰς τὴν κατὰ Ῥωμαίους πέραν. Εἶτα Ἀσιχα κώμη, σχοῖνοι δ'· ἔνθεν Δούρα, Νικάνορος πόλις, κτίσμα Μακεδόνων, ὑπὸ δὲ Ἑλλήνων Εὐρωπος καλεῖται.

Nous avons commenté ce passage, p. xv s. Europos ayant été fondée sous le règne de Séleucus Nicator (p. xvii), on peut se demander si dans le texte d'Isidore, Νικάνορος ne doit pas être corrigé en Νικάτορος; mais cette conjecture, qui s'offre naturellement à l'esprit, doit être repoussée, car : 1° Une altération d'un surnom royal bien connu en un nom propre relativement rare, *lectio difficilior*, est peu vraisemblable; 2° Le cosmographe de Ravenne (vii) appelle aussi la ville *Dura Nicanoris*; 3° Une inscription de Doura (n° 79) mentionne un Lysanias, fils de Nicanor, et ce dernier nom paraît avoir été donné en souvenir de celui du fondateur de la colonie. — Pour la date à laquelle écrivait Isidore de Charax, cf. *supra*, p. xxvii, n. 1.

III. LUCIEN, *Quomodo hist. conscribenda*, raille un hâbleur qui avait prétendu raconter la campagne de Lucius Vêrus contre les Parthes et il nomme à plusieurs reprises Europos :

a) c. 20 : "Ἐτι δὲ καὶ ἐν τῇ τῶν νεκρῶν ἀριθμῷ, τοῦτο μὲν καὶ παρὰ τὰ γεγραμμένα ἐν ταῖς τῶν ἀρχόντων ἐπιστολαῖς ἔψεύσατο· ἐπὶ γὰρ Εὐρώπῃ τῶν μὲν πολέμιον ἀποθανεῖν μυριάδας ἑπτὰ καὶ τριακόντα [καὶ] ἕξ πρὸς τοῖς διακοσίαις, Ῥωμαίων δὲ μόνους δύο, καὶ τραυματίας γενέσθαι ἑνέα.

b) c. 24 : Sur les erreurs géographiques de ce rhéteur : Περὶ Εὐρώπῃ λέγων οὕτως ἔφη· « ἡ δὲ Εὐρώπῃς κεῖται μὲν ἐν τῇ Μεσοποταμίᾳ, σταθμοὺς δύο τοῦ Εὐφράτου ἀπέχοντα· ἀπὸ μιστῶν δὲ αὐτὴν Ἐδεσσαῖοι. » Καὶ οὐδὲ τοῦτο ἀπέχρησεν αὐτῷ, ἀλλὰ καὶ τὴν ἐμὴν πατριὰν τὰ Σαμάρια ὁ αὐτὸς ἐν τῷ αὐτῷ βιβλίῳ... μετέθηκεν εἰς τὴν Μεσοποταμίαν.

c) c. 28 : Ἐγὼ γοῦν ἤκουσα τινος τὴν ἐπ' Εὐρώπῃ μάχην ἐν οὐδ' ὅλοις ἑπτὰ ἔπειτα παραδραμόντος, εἰκοσι δὲ μέτρα ἢ ἔτι πλείω ὕδατος ἀναλωκότος ἐς ψυχρῶν καὶ οὐδὲν ἡμῖν προσήκουσαν διήγησιν ὡς Μαυρῆς τις ἱππέυς κ. τ. λ... καὶ ὁ θαυμαστός συγγραφεὺς ἀφείλε τὰς ἐν Εὐρώπῃ γιγνομένας σφαγὰς τισαύτας καὶ ἐπιλόσεις καὶ σπονδὰς ἀναγκάϊας καὶ φυλακὰς καὶ ἀντιφυλακὰς ἄγχι βαθείας ἐσπέρας ἐφειστήκει ἡρώων Μαλχιμίνα τὸν Σύρον ἐν Καισαρείᾳ σκάρους παμμεγέθους ἀξίους ἰσχυόμενον... καὶ ἄλλα πολλὰ τοιαῦτα τῆς ἐπ' Εὐρώπῃ μάχης αὐτὰ δὴ τὰ κεφάλαια.

La ville d'Europos nommée dans ce récit est Doura-Europos et non Europos-Djérahîs; cf. p. LIH.

IV. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ, *Geogr.*, V, 18 (p. 1014, Müller), nomme parmi les villes de l' « Arabie déserte » situées sur la rive droite de l'Euphrate en aval de Thapsaque :

Αὐζάρα ὀδ' ἑ" ἰδ' ἑ"
 Αὐδάρα ὀδ' δ" ἰδ' γ"
 Ἀδδάρα ὀδ' γ" ἰδ' ς"

M. Dussaud a rendu vraisemblable que Αὐζάρα est Deir-er-Zor et Ἀδδάρα (var. Ἐδδάρα), Doura, dont le nom serait précédé de l'article arabe. Il reprendra cette question dans son grand ouvrage, qui est sous presse, sur la géographie de la Syrie.

V. ΑΜΜΙΕΝ ΜΑΡΚΕΛΛΙΝ, dans son récit de la campagne de l'empereur

reur Julien, donne deux récits parallèles, empruntés à deux sources différentes, de son passage près de Doura :

a) XXIII, 5, 7 (t. I, p. 305, éd. Clark) : *Projecti exinde (sc., a fluvio Abora) Zaithan venimus locum, qui olea arbor interpretatur; hic Gordiani inperatoris longe conspicuum vidimus tumulum... 8. Ubi cum pro ingenita pietate consecrato principi parentasset (Iulianus), pergeretque ad Duram, desertum oppidum, procul militarem cuneum conspicatus stetit immobilis, eique dubitanti quid ferrent, offertur ab eis inmanissimi corporis leo, cum aciem peteret multiplici telorum iactu confossus. Quo omine velut certiore iam spe status prosperioris elatus, exultantius incedebat.*

b) XXIII, 1, 5 : *Emenso itaque itinere bidui (a finibus Parthorum) prope civitatem venimus Duram desertam, marginibus amnis inpositam. In quo loco greges cervorum plures inventi sunt, quorum alii confixi missilibus, alii ponderibus inlisi remorum ad satietatem omnes paverunt; pars maxima natatui adsueta veloci, alveo penetrato, incohibili cursu evasit ad solitudines notas.*

Dans le premier passage, Ammien paraît raconter les faits d'après ses propres notes et souvenirs, dans le second il suit Magnus de Carrhae (cf. Malalas, p. 330, éd. Bonn), qui est aussi la source de Zosime.

VI. ZOSIME, III, 14, 2 : Ἐξήκοντα δὲ προελθὼν σταδίου (depuis la frontière romaine) εἰς τι χωρίον Ζαυθὰ προσαγορευόμενον ἦλθε, καὶ ἐντεῦθεν εἰς Δούρα, ἔχων μὲν ὡς ἄρα πρὸς πόλιν ἦν φέρουσαν, τότε δὲ ἔρομον ὡς Γορδιανοῦ τοῦ βασιλέως εἰδένυτο τάφος· ἐνθα καὶ πλήθος ἐλάφων φανέν οἱ στρατιῶται κατατοξεύσαντες ἅλως ἐχρήσαντο τῇ ἐκ τούτων τροφῇ.

VII. COSMOGRAPHE DE RAVENNE, II, 13 (p. 82, Parthey et Pinder). Le géographe qui énumère dans un grand désordre les villes de Mésopotamie, puis celles qui sont *in alia parte*, nomme parmi celles-ci :

Dura Nicanoris.

Cette mention est importante, les listes du Ravennas étant transcrites sur un archétype de la carte de Peutinger, où le nom de Doura a disparu.

VIII. *Actes syriaques de Mār Mu'aïn.*

Des extraits étendus de ces actes ont été traduits par G. HOFFMANN, *Auszüge aus Syrischen Akten Perischer Märtyrer*, Leipzig, 1880, p. 28 ss.

A l'époque où Constantin († 337) régnait dans l'empire romain, Mu'aïn, né dans la ville de Siggār, devient général du roi de Perse Sapor II (310-380). Au temps de la persécution contre les chrétiens, il entre en relation avec un ermite du nom de Benjamin, qui vivait « dans une ville ruinée, qui s'appelle Doura, במדינתא חדא חרבתא דמתקריא דורא »

Le roi Sapor apprenant où il se trouve le fait chercher chez ce chrétien « du désert de Doura, בן מדברא דדורא ».

Hoffmann (p. 164 ss.) a montré que cette ville ruinée de Doura ne peut être que celle dont parlent Ammien et Zésime.

CHAPITRE PREMIER

LA FORTERESSE ET LA VILLE

Lorsqu'on approche de Sâlihiyeh sur le plateau aride et caillouteux, éperon projeté par le grand désert de Syrie vers la vallée de l'Euphrate ⁽¹⁾, on aperçoit d'abord comme une ligne de dunes courant du Sud-Est au Nord-Ouest sur une longueur de près d'un kilomètre et d'où émergent de distance en distance des tours ébréchées (pl. IV. V) : c'est la haute muraille, presque rectiligne, qui protégeait la ville antique vers le couchant. Les vents ont accumulé contre elle un épais monticule de sable, assurant sa préservation. A gauche, un *ouadi* rocheux et abrupt prend naissance à l'extrémité du rempart (pl. VI) et, s'infléchissant vers le Nord, va déboucher dans la plaine où s'allonge, en bordure du fleuve, un bois de tamaris. La hauteur de l'escarpement vers son orifice s'élève à 36 m. A droite, le mur transversal s'arrête à un second ravin d'érosion (pl. VII), plus vaste encore, qui coupe le plateau et atteint la vallée au-dessous de la forteresse. Le fond de l'une et l'autre gorge est à sec durant tout l'été ; mais les pluies d'hiver y font couler parfois des torrents impétueux.

Lorsqu'on a franchi la porte cintrée qui seule perceait la muraille, on se trouve d'abord sur un prolongement du plateau désertique, ressaut limité au Nord et au Sud par les ravins d'amont et d'aval, et qui s'étend sur environ 500 m. de profondeur presque sans déclivité. L'on aperçoit bientôt sur le sol les longues traces blanches de rues se coupant à angle droit (pl. II-III) : c'est ici qu'était bâtie la cité. Le terrain s'abaisse ensuite par deux petites

⁽¹⁾ Cf. *Introduction*, p. 4 ss.

ravines qui se rejoignent et forment une dépression d'une centaine de mètres de large, inclinée vers le Sud-Est, où passe aujourd'hui la route d'Abou-Kémal. Au delà, on aperçoit la masse puissante d'un château rectangulaire, qui dresse encore ses fortes murailles à plus de 20 m. de hauteur (pl. XVIII). Il borde une ligne de rochers à pic qui s'élèvent jusqu'à 60 m. au-dessus du fond de la vallée. L'Euphrate venait autrefois battre de ses eaux torrentielles le pied de la falaise, dont il a rongé la base et provoqué l'éroulement partiel (pl. VIII) : il en est éloigné aujourd'hui d'environ 350 mètres.

Les avantages stratégiques d'une pareille position sautent aux yeux. La profonde coupure de l'Euphrate vers l'Est, les deux fossés naturels des ravins au Nord et au Sud, interdisaient presque de tous côtés l'accès de la place. Elle ne pouvait guère être attaquée que du désert, où le sol plane, dénudé, desséché, n'offrait aux assaillants aucun abri naturel, aucune source où s'abreuver. D'autre part, la forteresse était plantée comme un observatoire sur la rive du grand fleuve, dont elle permettait de surveiller au loin le cours sinueux, et au delà le regard embrassait jusqu'à l'horizon lointain la vaste étendue des plaines sans fin de la Mésopotamie (pl. IX, XIX).

Les ingénieurs militaires n'eurent qu'à compléter ici l'œuvre de la nature. Ils fermèrent le front du désert, couronnèrent la crête des ravins par un solide mur d'enceinte, garni de tours nombreuses, et ils élevèrent, au sommet des rochers que baignait l'Euphrate, une citadelle massive, réduit de la défense. Nous allons étudier ces diverses parties du système de fortifications⁽¹⁾.

LE MUR D'ENCEINTE. — Reproduisons d'abord la description générale qu'en a donnée le colonel Renard et dont il nous suffira de préciser ensuite certains détails :

« *Le rempart.* — La ville ancienne dont Kalaat-Sâlihiyeh marque l'emplacement était encerclée d'une muraille continue. Des vestiges plus ou moins importants en subsistent sur tout le parcours, ici guère plus qu'écrêtés, là disparus ou démolis en partie sous l'action du temps et peut-être des hommes, ailleurs plus ou moins recouverts sous l'amoncellement des éboulis, des superstructures et du sable apporté par le vent du désert. D'une façon générale, tout, à l'intérieur

⁽¹⁾ Le colonel Renard a publié dans *Syria*, t. V, 1924, une description des fortifications de Doura, à laquelle je fais ici de nombreux

emprunts. Je me suis efforcé en 1923 de fixer certains points restés douteux par des observations nouvelles.

de la ville comme à l'extérieur, est enterré sous une couche de décombres et de terre friable, d'une profondeur habituelle de 2 à 3 mètres. Au-dessus de ce sol rapporté, le rempart émerge fréquemment de 8 à 10 mètres. Ainsi que nous le verrons plus loin, la partie supérieure de ce mur devait être autrefois couronnée d'une ligne de créneaux.

« La forme générale de l'enceinte est celle d'un polygone irrégulier à un angle concave : pentagone si l'on ne tient pas compte de la brisure du ravin d'aval, hexagone si on la prend en considération. Vu d'un avion survolant l'Euphrate, l'ensemble offre l'image grossière d'une tête de lion, gueule ouverte tournée vers l'amont — symbole dû à la nature, mais bien caractéristique de cette antique cité du désert ⁽¹⁾.

« La face parallèle au fleuve à 900 m. environ à vol d'oiseau, celle qui lui est opposée vers le désert, 950 ; le côté bordant le ravin d'amont a un développement de 550 m. celui qui longe le *ouadi* d'aval atteint 950 m. Le périmètre était donc de 3.350 m.

« En bordure du fleuve et de ses deux affluents, généralement à sec, c'est le terrain qui a imposé la configuration de la fortification ; la muraille suivait le bord de ces fossés naturels, en utilisant au mieux leurs sinuosités pour un tracé en crémaillère à nombreux saillants et rentrants se flanquant réciproquement, appuyés par des tours formant bastion.

« Du côté du désert, le plateau pierreux et dénudé s'élève en dehors de la ville en pente insensible, constituant un véritable glacis sans la moindre dénivellation ; la nature n'y requiert aucune forme particulière de la ligne de défense ; aussi le rempart y est-il rectiligne (pl. II à V). Il n'y existe aucun fossé naturel ou artificiel ; mais les tours y sont multipliées ; on en compte douze sur ce seul front. » Il est vrai qu'un fossé ou des fossés peuvent fort bien avoir existé et avoir été comblés par le sable que le vent a accumulé contre la muraille ⁽¹⁾. Il serait étonnant que l'art n'eût pas suppléé de ce côté à ce dont la nature n'avait pourvu la place que sur ses autres faces ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Planche III, regardé le Nord en bas.

⁽²⁾ PHILON DE BYZANCE, IX, éd. Graux (*Revue de philol.*, t. III, 1879, p. 91-154) = p. 84, 43, cf. p. 94, 20, éd. Schoene (Berlin, 1893), prescrit de ne pas creuser moins de trois fossés en

avant du mur d'enceinte pour empêcher les machines d'approcher, et d'en rejeter la terre de façon à en faire des remparts. Rien de ceci n'a subsisté.

« Le mur d'enceinte est d'épaisseur variable suivant les endroits : il a de 4 à 6 m. sur le front du désert, de 1 m. 80 à 3 m. sur les autres fronts. Il est construit, sauf de rares exceptions, en très bel appareil ; ce sont des blocs d'une pierre gypseuse, à lamelles brillantes, que fournit la région. Les pierres sont rectangulaires et bien taillées : leur longueur est variable, mais leur épaisseur est constante dans un même lit ; on remarque fréquemment dans une même assise l'alternance de blocs longs de 1 m. à 1 m. 20 avec des blocs plus courts, de 0 m. 50 à 0 m. 70 ; les pierres d'un lit sont toujours placées en couvre-joints sur celles de l'assise inférieure. Il ne s'agit pas seulement de parements extérieurs, mais du corps même du mur, d'un ensemble homogène, où il n'y a trace ni de blocage, ni d'alternance de matériaux divers. »

Ce mode de construction est fréquent à l'époque hellénistique. Ainsi à Priène, dont les murs datent de l'époque d'Alexandre, les parements ont des assises de hauteur différente, mais d'un bout à l'autre d'une même assise les blocs, soigneusement équarris, ont la même hauteur ⁽¹⁾. Il en était de même à Héraclée du Latmos ⁽²⁾, dont le rempart remonte environ à l'an 300, et ailleurs, mais à la différence de ce qui existe dans ces fortifications, nous trouvons à Doura une muraille formant tout entière une masse homogène de blocs quadrangulaires taillés à vive arête et posés en lits horizontaux, dont les joints s'entre-croisent, de façon à lui assurer une solidité inébranlable.

Cette solidité était encore renforcée par l'emploi d'un mortier de plâtre, qui remplissait les joints et liait fortement les blocs les uns aux autres. Si la pierre a été débitée sur place et extraite de la montagne même, on a aussi en calcinant le gypse dont celle-ci est formée, obtenu en quantité le plâtre ⁽³⁾. L'habitude de rendre plus indestructibles les remparts des villes en se servant de plâtre était, en Syrie, antérieure à Alexandre ⁽⁴⁾, et Philon de Byzance, qui écrivait vers l'an 200, recommande à plusieurs reprises de cimenter les blocs du

⁽¹⁾ WIEGAND et SCHRADER, *Priene*, 1904, p. 38 ss.

⁽²⁾ KRUSCHEN, *Die Befestigung von Herakleia am Latmos* (dans *Milet*, par WIEGAND, III, 2), 1922, p. 9.

⁽³⁾ L'emploi du plâtre a été très général à

Doura. Nous reviendrons sur ce point à propos de la sculpture (ch. III).

⁽⁴⁾ ARRIEN, *Anab.*, II, 21, 3, note à propos du siège de Tyr par le conquérant que les murs de cette ville étaient λίθοις μεγάλοις ἐν γύψῳ κειμένοις συμπεπηγότα.

mur *en γύρω* afin de leur permettre de résister aux coups des machines (1).

Le tracé de l'enceinte peut être suivi sur presque tout son parcours. bien que l'état de conservation du mur soit fort inégal. Vers l'Ouest, où le terrain est plane, le mur est conservé, nous

jusqu'à une grande hauteur, qui a une dizaine de mètres, mais un haut monticule de sable, de part et d'autre deux *ouadis*,

terrain l'avons vu, atteint par places il est enfoui sous un que le vent a amoncelé contre cet obstacle. Le long des une des faces n'étant pas protégée par ce matelas de terre, la pierre gypseuse a été décomposée par les intempéries, et le rempart, cédant à la pression de la masse pesante accumulée contre l'autre côté, s'est écroulé dans le ravin. Les courtines sont ainsi coupées presque partout au ras du plateau, mais leurs fondements surgissent le plus souvent des éboulis qui ont roulé sur le talus de la gorge (pl. VI-VII). Leur hauteur est encore par places de plus de 8 m. Ailleurs au contraire, la crête du *ouadi* élargi a glissé tout entière jusqu'au fond, et le plateau a été entamé par les eaux hivernales, qui y ont creusé des rigoles, dont le lit est tapissé de tessons de poterie. Mais les tours ont mieux résisté et, jalons inébranlables, elles suffisent à marquer la direction de l'enceinte. Nos relevés des murs du Nord et du Sud (fig. 1 et pl. X) et les vues que nous en publions, donneront, mieux que toute description, une idée précise de l'aspect de ces ruines.

Entre les tours 2 et 3, une brèche où passe la piste de Deir-*ez-Zor* a été ouverte dans la muraille, dont on aperçoit ainsi toute l'épaisseur et l'on constate qu'elle n'est pas construite, comme ailleurs, en bel appareil

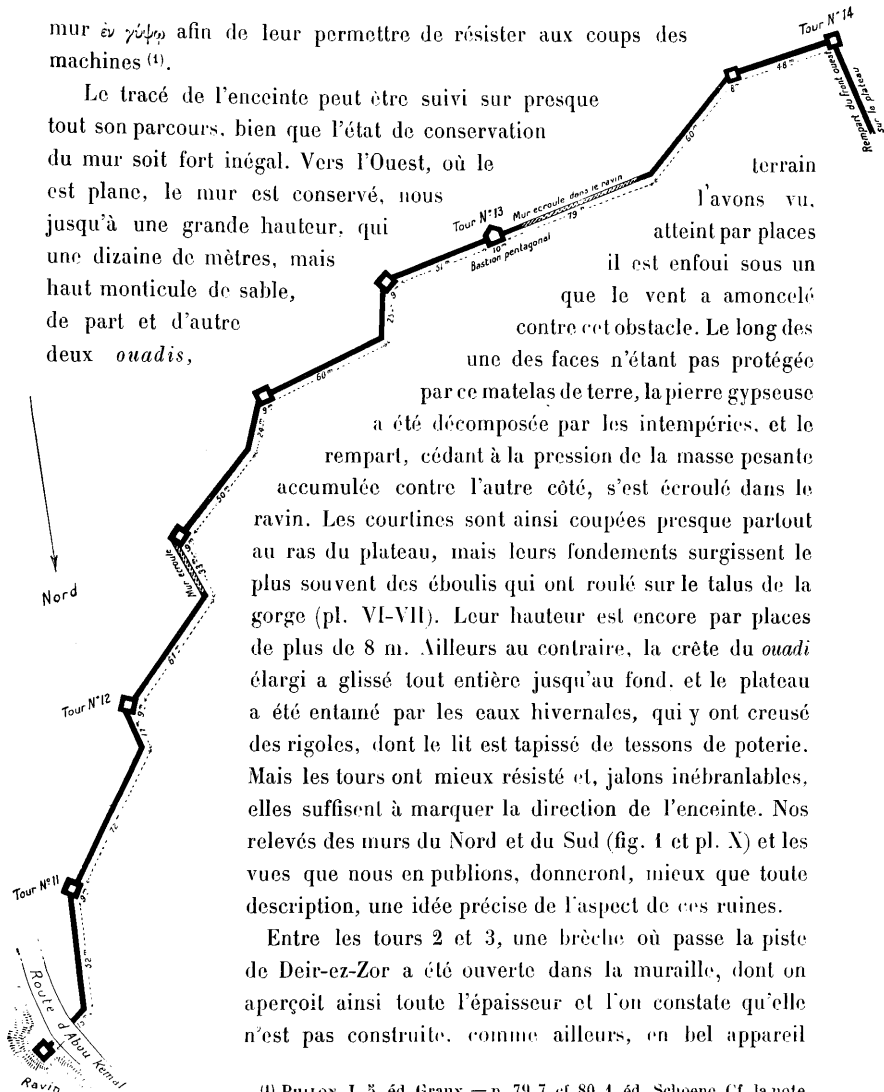


FIG. 1. — Tracé du mur d'enceinte le long du ravin du Sud. (Les chiffres sont approximatifs).

(1) PHILON, I, 3, éd. Graux = p. 79, 7, cf. 80, 4, éd. Schoene. Cf. la note de Graux, p. 408 s.

régulier, mais en moellons noyés dans du mortier et divisée verticalement en trois parties, enduites chacune de mortier sur les deux faces⁽¹⁾ (pl. XI). Les épaisseurs de ces trois bâtisses juxtaposées sont de 1 m. 33, 90 cm. et 1 m. 50. Il s'agit certainement d'une réfection d'un pan de mur qui avait été abattu ou s'était écroulé. Peut-être la partie centrale était-elle primitivement un couloir ménagé dans l'épaisseur du rempart.

De plus, derrière ces murs de moellons, s'en trouve encore appliqué un autre, qui est de briques crues. Ce mur, comme nous l'avons constaté en 1923, doublait tout au moins une portion considérable du rempart Ouest. Formé de rangées de briques égales, séparées par des lits de roseaux, et épais de plus de 5 mètres, il s'étendait certainement depuis la brèche, où il apparaissait avant nos fouilles, jusqu'à la tour n° 3, et l'on en a retrouvé des vestiges dans la salle voisine du temple des dieux palmyréniens⁽²⁾. Bien plus, nous allons le voir (p. 9), à l'intérieur de la « Tour des Archers » (n° 4), un mur semblable existait et les décombres qui remplissaient la « Tour des Palmyréniens » (n° 3) provenaient d'une construction analogue.

Des constatations décisives ont permis de s'assurer que cette bâtisse grossière est postérieure et même de beaucoup postérieure au mur de pierre, dont elle augmente la solidité. Dans la salle K du temple des dieux palmyréniens, une peinture d'époque romaine, (chap. II, tableau XVII), avait été en partie enfouie derrière toute l'épaisseur du mur de briques, qu'il fallut démolir pour la dégager, et vers le Nord, ce même mur masquait l'entrée de la tour n° 3 et une porte accessoire du pronaos⁽³⁾, obstruant ainsi le passage entre deux parties du sanctuaire élevé au 1^{er} siècle.

Il s'ensuit que ce mur, construit à l'ancienne mode du pays, fut bâti dans la dernière période de l'histoire de Doura, probablement après la chute des Sévères, pour renforcer le rempart et les tours. A la date où on l'ajouta, les fortifications des ingénieurs grecs étaient vieilles de plusieurs siècles et sans doute leur partie supérieure menaçait ruine, car la pierre qu'ils avaient employée était de médiocre qualité. On l'étaya hâtivement en y appuyant un épais massif d'argile. Le procédé était habituel pour rendre de la solidité aux forti-

⁽¹⁾ Au-dessus du ravin du Sud, près du bastion n° 12, il existerait une portion de rempart analogue, suivant le colonel Renard.

⁽²⁾ Cf. ch. II, p. 34.

⁽³⁾ On voit un reste de ce mur sur la pl. XV, fig. 2, dans le coin de droite.

fications. L'enceinte de Byzance, lorsque Septime Sévère en fit le siège, était formée d'un mur de gros blocs liés par des crampons de bronze, et ce mur avait été « renforcé à l'intérieur par des remblais et des constructions, qui ne semblaient former avec lui qu'un rempart fort épais ⁽¹⁾ ».

Les tours de l'enceinte. — « Tout le pourtour de l'enceinte, dit le colonel Renard, était flanqué de tours, les unes carrées, d'autres rectangulaires, construites de la même façon et avec les mêmes matériaux que les remparts. Face au désert, là où le sol est plan et la ligne de défense rectiligne, elles étaient à peu près régulièrement espacées d'environ 75 à 80 m. l'une de l'autre (pl. II) ⁽²⁾. Partout ailleurs, elles étaient à des intervalles variables; c'était le terrain qui fixait leur emplacement, généralement à un saillant. Chacune d'elles avait un rez-de-chaussée et un étage, sinon davantage ⁽³⁾.

« Parmi ces tours, les unes, surtout celle du front du désert, avaient leurs

(1) DION Cass., LXXIV, 40, 4 : Τὰ ἐντός αὐτῶν (τῶν τευχῶν) καὶ γύρωσσι καὶ οἰκοδομήμασι ἐσχυρώσατο, ὥστε καὶ ἐν τείχεσσι παρὰ τὸ πᾶν εἶναι δοκεῖν. Ce mur de soutien, appliqué contre un autre pre-existant, ne peut être rapproché des deux murs, parallèles, séparés par un espace de 10 mètres, qui formaient l'enceinte de Séleucie du Tigre. Pour construire celle-ci, on avait dû, dans un pays dépourvu de pierre, employer la brique, et augmenter sa masse en proportion du peu de résistance des matériaux mis en œuvre, cf. SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 55 ss., cf. *Realencycl.*, s. v. « Selenkeia », col. 1160.

(2) Ces tours mesurent 16 mètres de côté, ont leur porte d'entrée à la partie postérieure, et chacun des trois autres côtés est percé d'une meurtrière dont la disposition, vue de l'inté-

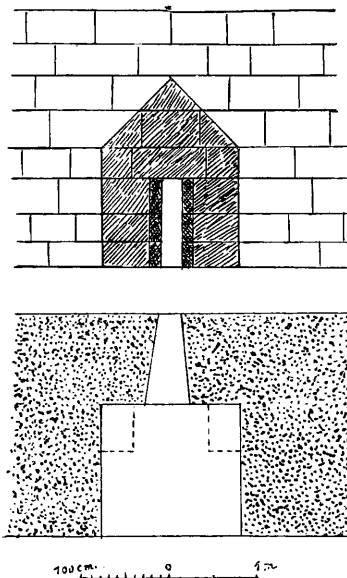


FIG. 2. — Meurtrières des tours du mur Ouest.

rieur des chambres est reproduite par la figure 2 (Schulz dans SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 388).

(3) Leurs fondements, qui souvent subsistent seuls, coupés au niveau du plateau, forment en général un gros cube de maçonnerie d'environ 8 mètres de côté. L'épaisseur des murs, quand on peut la mesurer, est d'environ 2 mètres.

côtés parallèles ou perpendiculaires à la direction générale de la muraille qu'elles dépassaient extérieurement de plus de la moitié de leur épaisseur (cf. pl. V); les autres étaient disposées plus ou moins obliquement, un de leurs angles externes faisant ainsi saillie plus que l'autre. La tour d'angle n° 5 (pl. XII, 1) débordait à la fois les deux faces auxquelles elle appartient et constituait un véritable bastion; par contre, les tours 3 et 14 ne flanquent que le rempart du désert ».

Le motif de la disposition spéciale qui vient d'être signalée, nous est donné par Philon (I, 2, Graux = p. 79, 13 Schoene). C'est que les coups tombant perpendiculairement sur une face de la tour l'ébranlent fortement, tandis que, quand un angle fait saillie, les coups frappent le mur obliquement et ricochent⁽¹⁾. Ailleurs (VIII, 13 = p. 83, 50 Schoene) Philon spécifie que les deux angles qu'une tour forme avec le rempart devront de préférence être l'un aigu et l'autre obtus.

Parmi les tours, il en est une particulièrement remarquable, que sa forme distingue de toutes les autres. C'est la deuxième du mur méridional à partir de l'angle Sud-Ouest de l'enceinte (n° 13 du plan). Elle n'est point rectangulaire mais pentagonale (pl. XII, 2). Conforme au type répandu à l'époque moderne par Vauban, elle est unique en son genre parmi les ruines gréco-romaines de Syrie. Coupant une courtine rectiligne, trop longue pour être protégée tout entière par le ressaut du mur qui la flanque (fig. 1), ce bastion polygonal a été doté pour ce motif d'une puissance spéciale, suivant les préceptes des maîtres dans l'art de la fortification⁽²⁾.

Nous avons déblayé deux des tours, l'une complètement, l'autre partiellement et nous avons ainsi pu nous rendre compte en quelque mesure de leur disposition intérieure.

La *Tour des Archers* (pl. XIII-XIV, 1). — La tour n° 4, à l'Est du temple des dieux palmyréniens, a été entièrement vidée des décombres qui la remplissaient et elle peut être décrite avec quelque précision. Nous l'appelons « Tour des Archers » un graffiti latin (n° 46), tracé sur la paroi extérieure, et la découverte de boucliers dans l'intérieur (ch. iv), indiquant qu'elle a servi de corps de garde ou de dépôt d'armes aux *sagittarii* de la garnison.

⁽¹⁾ Cf. *infra*, p. 21.

⁽²⁾ Cf. GRAUX et ROCHAS, p. 110, note.

Cette tour mesure à l'extérieur 16 m. 40 de longueur sur 12 m. 25 de largeur et la face la mieux conservée, celle qui regarde la ville, s'élève encore à plus de 4 mètres et demi au-dessus du sol. La partie inférieure jusqu'à environ 1 m. du sol est recouverte d'un crépi portant des graffites et dessins (inscr. nos 46 ss. et infra p. 138). Ce mur, épais de 1 m. 98, est percé de deux portes donnant chacune dans une petite pièce rectangulaire. L'embrasure de celle de gauche (L. 1 m. 35; H. 2 m. 05), comme de celle de droite (L. 1 m. 28; H. 2 m. 30), est formée de 6 assises constituant une paroi verticale, puis de 2 assises dont les blocs taillés en biseau s'avancent de chaque côté en encorbellement de façon à se réunir en mitre et sont surmontés d'un gros bloc posé sur le joint des angles aigus supérieurs (fig. 3). De l'entrée de gauche, on descend par deux marches, en partie écroulées (H. totale 60 cm.) dans une pièce dont le pavement est à deux niveaux différents, d'abord un gradin, large de 2. m 18, puis, 25 cm. plus bas, une

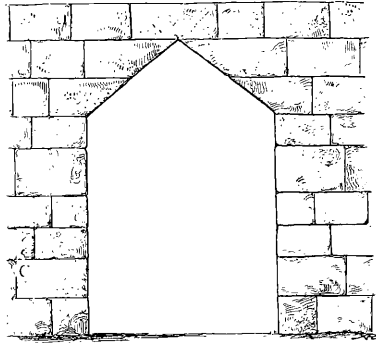


FIG. 3. — Porte de la Tour des Archers.

surface plane, qui s'étend jusqu'au fond sur une longueur de 5 m. 80. La salle mesure donc au total presque exactement 8 m. de profondeur sur 5 m. 20 de largeur, mais la paroi de l'Ouest a été doublée après coup par un mur de briques crues, dont les rangées sont posées sur des lits de roseaux, et la largeur disponible a été ainsi rétrécie de près d'un mètre. L'ancien mur de pierre a ici une épaisseur de 2 m. 20. Celui de l'Est mesure 2 m. 40 et comme il est rasé presque au niveau de la salle, on ne peut savoir s'il avait été renforcé de même par un revêtement de briques crues. Vers l'extérieur ce mur domine encore de plus de 5 m. la pente abrupte du ravin, où il s'enfonce.

A peu près au milieu de cette chambre, s'élève un gros pilier (Ep. 1 m. 42 : L. 1 m. 50) également de briques crues, reposant sur une base de pierre un peu plus large que lui. On y remarque sur la face du Sud, à 1 m. 55 du sol trois trous ronds, alignés horizontalement, qui doivent avoir servi à enfoncer

les poutres de quelque bâti, peut-être un palier où s'appuyait un escalier de bois pour monter à l'étage supérieur.

Un mur de refend, épais de 1 m. 05, sépare cette pièce de celle qui occupe l'autre moitié de la tour. Elles communiquent par une petite porte (L. 1 m. 30; H. max. 2 m. 40), construite comme celle donnant vers l'extérieur. On y accédait par des marches, maintenant détruites, car le niveau de la seconde chambre est de 70 cm. plus élevé que celui de la première, et la porte de communication n'offre de ce côté qu'un seuil peu élevé (30 cm.). Cette chambre de droite mesurait 5 m. 50 de largeur, mais elle fut rétrécie, comme l'autre, par un mur de briques crues renforçant, vers l'Est, le mur primitif (Ep. 2 m. 25). On y trouve aussi pareillement vers l'entrée un gradin de pierre (H. 22 cm.) mais plus étroit (L. 45 cm.). Il n'y a aucune trace d'un pilier central et cette salle est entièrement vide.

L'état de dégradation de cette construction ne permet de rien dire de la disposition de ses étages supérieurs. Il n'y avait pas de souterrain sous nos deux pièces et la partie inférieure de la tour paraît avoir été pleine.

On fit dans cette tour des trouvailles fort importantes, c'est ici qu'on recueillit la plupart de nos parchemins (chap. v), les boucliers peints, des chaussures de cuir, des restes de bronze et de poterie, et beaucoup d'autres débris, qui seront énumérés dans la suite.

On y a trouvé aussi un cylindre de terre cuite (fig. 4), qui a probablement appartenu à un tuyau destiné à recueillir l'eau de pluie tombant sur la terrasse supérieure. Long de 37 cm. avec un diamètre de 28 cm., il était muni à la partie inférieure d'un anneau vertical, plus resserré, qui pouvait s'emboîter dans la partie supérieure, légèrement élargie, du cylindre suivant.

Tour des Palmyréniens. — Outre cette « Tour des Archers » nous espérons pouvoir déblayer aussi celle (n° 3) qui est contiguë au temple des dieux de Palmyre et que nous appellerons, pour ce motif, « Tour des Palmyréniens ». Nous réussîmes, en effet, à dégager l'entrée de cette tour. La porte est formée comme dans celle que nous venons de décrire, par des assises en encorbellement à la partie supérieure; seulement celle-ci n'est pas-en mitre mais



FIG. 4. — Fragment d'un tuyau (Tour des Archers).

forme un arc brisé. La pointe de cette fausse ogive (pl. XIV, 2) est à 2 m. 90 au-dessus du seuil, qui est large de 1 m. 75, mais la partie verticale de chaque côté de l'embrasure n'est haute que de 1 m. 12. Le mur de la tour a 2 m. 40 d'épaisseur. A 1 m. 57 de l'entrée, nous rencontrâmes un gradin haut de 50 cm. au-dessus du pavement et large de 93 cm., adossé à une paroi verticale. Au milieu de ce degré, était creusée une petite fosse rectangulaire. (Long. 30 cm.; Larg. 62 cm.; Prof. 27 cm.), et sous le plâtre qui le recouvrait, encastrée dans le blocage, était une pièce de bois en parfait état de conservation. Au-dessus du côté gauche de cette fosse, un niche était ménagée dans la muraille (H. cm. 52 cm.; L. 31 cm.; Prof. 15 cm.), et plus haut on reconnaissait dans le crépi les traces d'un grand demi-cercle, comme si un édicule cintré s'était appuyé contre la paroi. Ces dispositions semblent indiquer que la tour a été affectée au culte comme les salles voisines, et n'était pas réservée aux soldats. Cependant on trouva dans cette tour, outre une pièce de monnaie de Gordien III et des lambeaux d'étoffe, des fragments qui manifestement y indiquent la présence des archers de la garnison. Ce sont d'abord les fragments de deux flèches de bois, portant des traces de noircissement par le feu, armes dont nous reparlerons ⁽¹⁾. On recueillit non loin de ces flèches un S de bronze (H. 35 mill. Ep. 2 mill.), muni par derrière, de deux petits tenons horizontaux pour le fixer (fig. 5). Comme seule l'armée romaine s'est servie du latin à Doura, cet S doit provenir de quelque pièce d'équipement militaire, et il est permis de conjecturer qu'il est l'initiale de *sagittari*. Un morceau de plâtre trouvé dans les décombres devant la tour portait un dessin à la pointe d'un archer à cheval ⁽²⁾. Il fut malheureusement impossible d'achever, avec les moyens dont nous disposions, l'exploration intérieure de cette tour. Elle était entièrement remplie jusqu'à 7 m. de hauteur, de décombres provenant de sa partie supérieure, qui s'était effondrée vers le dedans. De gros blocs de pierre détachés de ses épaisses murailles s'y mêlaient à un éboulis de briques crues et de lits de roseaux ⁽³⁾, et l'excavation par le bas n'aurait pu se poursuivre sans mettre en danger la vie des travailleurs. Un déblaiement complet de cette salle serait sans doute aussi fructueux que celui des deux



FIG. 5. —
Bronze trouvé dans la
tour n° 3.

⁽¹⁾ Cf. *infra*, ch. IV.

⁽²⁾ Nous le décrirons au chap. IV.

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 9, ce qui est dit du mur renforçant l'autre tour.

pièces de l'autre tour, beaucoup moins bien conservée. Les pluies d'hiver, n'ont jamais humecté toute l'épaisseur de la couche de sable et d'argile qui s'y est amoncelée et qui a préservé même les tissus et les bois de la corruption.

PORTES ET POTERNES. — Une seule porte perce encore aujourd'hui l'épaisse muraille de l'enceinte (pl. XV-XVI). Elle s'ouvre du côté du désert, à travers

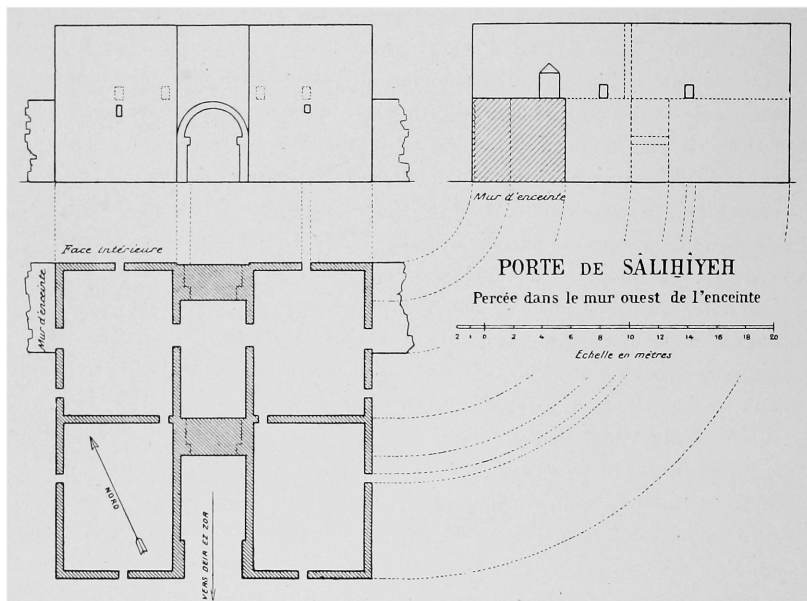


FIG. 6.

le mur Ouest, sur lequel les deux tours qui la flanquent sont en saillie de 18 mètres ⁽¹⁾, mais « elle n'est pas au milieu de la face Ouest, puisqu'elle a quatre tours d'un côté et sept de l'autre; la largeur plus grande de la cité dans sa partie Sud explique d'ailleurs cette asymétrie. La construction se compose de 2 tours parallèles, rectangulaires, mesurant chacune 22 m. sur 8 m. 50 et séparées par un intervalle de 5 m. (fig. 6). Cet intervalle n'était pas entièrement couvert, mais deux portes en arcades de plein cintre réunissaient

⁽¹⁾ Même type de porte à Zénobia, cf. SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 368, fig. 347.

les deux tours⁽¹⁾; l'épaisseur de leur embrasure est de 2 m. 40. L'une de ces ouvertures est placée sur l'alignement intérieur des tours, il n'en reste que quelques voussoirs, à la naissance de la voûte; l'autre se trouve à la partie médiane de l'édifice, elle est intacte. On serait tenté de chercher une troisième arcade à l'entrée, du côté extérieur, mais aucune trace n'en est visible.

« Chacune des tours avait un rez-de-chaussée et un étage au moins; le

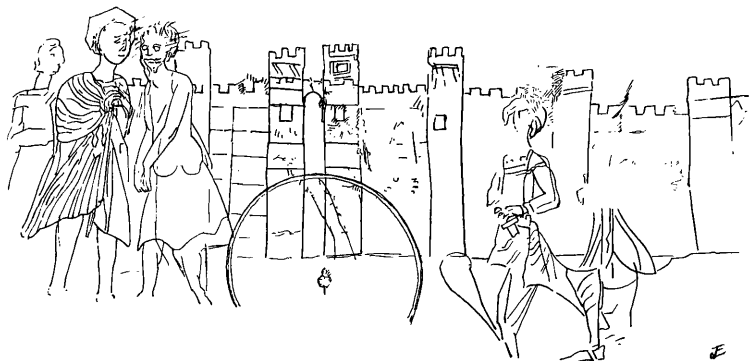


FIG. 7. — Graffite du temple des dieux palmyréniens.

rez-de-chaussée est entièrement noyé dans la terre; chaque étage comprenait deux pièces communiquant entre elles par une ouverture rectangulaire.

« La porte forme dans son ensemble un parallépipède à base carrée de 22 m. de côté, et qui atteint encore 11 m. au-dessus du sol actuel. La moitié inférieure étant enterrée, on ne discerne rien du système de fermeture à part quelques trous où sont encore engagés des fragments de pièces de bois ayant environ 30 cm. de diamètre. »

On voit encore, sur la coupe de la construction, l'indication d'une petite porte, donnant sur le chemin de ronde du mur d'enceinte, et de meurtrières,

(1) Portes voûtées à l'époque hellénistique; cf. WIEGAND, *Priene*, p. 44; KRISCHEN, *Befestigungen von Herakleia*, p. 48; NOACK,

Jahrbuch des Instituts, XXXI, 1916, p. 245 ss. — Cf. la porte du Nord à Apamée, SACHAU, *Reise in Syrien*, p. 77 et pl. XII.

perçant la muraille à la hauteur du premier étage⁽¹⁾. Les constatations qu'on peut faire dans les ruines sont, à cet égard, heureusement complétées par un graffite que nous avons estampé dans le temple des dieux palmyréniens (fig. 7)⁽²⁾. Si l'on compare la porte qui y est sommairement figurée, à la photographie de celle de notre forteresse, il paraîtra certain que le dessinateur novice a entendu représenter l'entrée monumentale qu'il avait sans cesse sous les yeux, avec son passage voûté et les tours qui la flanquaient. A la vérité, cette entrée est plus basse et ses tours sont plus trapues que le graffite ne nous l'indique, mais il faut tenir compte du fait que le rez-de-chaussée de la porte actuelle est enfoui dans le sable, le niveau du sol s'étant élevé. Ce dessin précieux nous offre l'image de la partie supérieure des fortifications qui, en Syrie, a presque partout disparu. Les ouvertures carrées qui sont figurées vers le haut des tours sont les larges embrasures (*θυρίδες*) qui servaient aux défenseurs de la place à lancer des projectiles à l'aide de machines⁽³⁾. D'autres ouvertures plus étroites qui servaient au tir des archers⁽⁴⁾ n'ont pas été figurées par notre dessinateur, mais on voit distinctement ces archères sur les photographies des tours de la citadelle (pl. XIX-XX). Au contraire, notre graffite a représenté avec soin les créneaux qui surmontaient les tours et les courtines et un autre graffite, qui est tracé sur la « Tour des Archers » (inscr. n° 46) nous donne une image grossière d'une autre tour pareillement crénelée. La partie supérieure du rempart n'était donc pas formée, comme par exemple à Héraclée du Latmos⁽⁵⁾, d'un parapet continu le long du chemin de ronde avec d'étroites meurtrières ménagées pour le tir, mais probablement, selon les indications de Philon de Byzance, d'un mur bas, ne dépassant pas 1 m. d'élévation, et, au-dessus de

(1) « Die Räume in diesen flankierenden Türmen sind mit Schiesscharten versehen die über der Scheitelhöhe der Torbögen liegen » (Schulz dans SARRE et HERZFELD, t. II, p. 390, cf. p. 368).

(2) Ce graffite (L. 62 cm., H. max. 22 cm.) est tracé sur le mur Sud du pronaos sous la fresque des quatre portraits en pied (tableau IV). Le cercle ou la roue qui vient couper le mur et¹ que nous avons reproduit sur notre dessin, est d'une autre main, et il en est probablement de même des personnages placés au premier plan. Le groupe de gauche, le mieux conservé, nous

montre une femme portant un capuchon devant un homme barbu, les deux mains jointes comme si elles étaient liées (prisonnier?)

(3) PHILON, IV, éd. GRAUX = p. 80, 10, Schoene. Ces embrasures étaient protégées par des volets de bois qu'on pouvait abaisser ou relever. Cf. KRISCHEN, *Herakleia*, p. 25.

(4) PHILON, p. 80, 25, Schoene, cf. GRAUX-ROCHAS, p. 125, note sur les τοξιστάι ou τοξιστάι.

(5) KRISCHEN, *op. cit.*, p. 15; à Héraclée, les tours étaient couvertes d'une toiture. On n'en voit aucune trace sur notre dessin.

cette base, de merlons alternant avec les créneaux. « Le défenseur se mettait au créneau, la partie supérieure de son corps étant seule découverte, pour lancer son trait sur l'assaillant, puis il s'abritait derrière un des merlons voisins ⁽¹⁾. »

Le colonel Renard pensait que cette porte était unique sur toute l'étendue de l'enceinte : « La piste de Bagdad à Deir-*ez-Zor* franchit bien le rempart en deux endroits, mais à l'entrée comme à la sortie, il s'agit de simples brèches ouvertes dans le mur à une époque récente. La voie antique devait passer en dehors de la ville parallèlement au front de Chamîé (mur Ouest) et franchir le *ouadi* Sud à sa naissance. » En faveur de l'opinion que la route contournait ainsi la place, qui n'aurait eu qu'une seule entrée, on pourrait faire valoir qu'aujourd'hui encore à la saison des pluies, quand les eaux sont hautes et que les voitures venant de Bagdad ne peuvent suivre la piste habituelle, elles empruntent ce ravin du Sud pour monter sur le plateau. Ceci tendrait à confirmer la manière de voir de notre collaborateur. Toutefois, je suis porté à croire qu'à l'endroit où s'ouvre la « porte de Bagdad », là où la route d'Abou-Kémal traverse l'enceinte, il y avait déjà dans l'antiquité une porte permettant de laisser entrer les caravanes et les troupes remontant la vallée le long de l'Euphrate ou ayant traversé le fleuve. Il est vrai que la largeur de la brèche (pl. XVII, fig. 1) est telle aujourd'hui qu'il ne subsiste rien de cette porte, sauf peut-être de grands blocs enfouis dans la terre et qui affleurent au niveau du chemin. Mais cette entrée de la ville a pu être moins puissamment fortifiée que celle du mur Ouest, car ses approches étaient bien défendues. La route qui s'élève en longeant le bord de la hauteur dominant la vallée, est presque parallèle, comme on le voit même sur notre petit plan (pl. II), au mur d'enceinte qui la domine : elle était ainsi sur un long parcours exposée aux coups des défenseurs de la place. Puis, une fois franchie la porte aujourd'hui détruite, cette route passait, comme nous le verrons, dans un véritable défilé (pl. XXIII, 2) entre la citadelle et un ouvrage fortifié dont la présence à l'intérieur de l'enceinte ne s'explique que si l'on a voulu garder un passage par où l'ennemi pouvait pénétrer au cœur de la cité. Il est donc probable qu'une seconde

(1) PHILON, III, 4 : VIII, 15 = p. 80, 34 ; 84, 9 Schoene, et la note de GRACX-ROCHAS p. 139-140.

porte⁽¹⁾ permettait de sortir de la ville vers l'aval en passant à côté de la tour d'angle, dont certains vestiges se voient encore au bord de la déclivité rapide descendant vers la plaine (fig. 1).

Philon⁽²⁾ prescrit de ménager dans les murs de nombreuses poternes (πυλῶνες) pour faire aisément des sorties et pouvoir ensuite battre facilement en retraite. Il est probable que ces poternes existaient au-dessus des ravins aux endroits où il était possible d'y descendre, et permettaient de se rendre sans un grand détour aux champs de la vallée et au bord du fleuve où il fallait puiser l'eau⁽³⁾. Mais rien n'en a subsisté, les murs, nous l'avons dit, étant ici coupés au ras du sol.

LA CITADELLE (Pl. XVII-XXI). — Aucune fouille n'a été pratiquée dans la citadelle ou château qu'un parchemin latin (n° VI) appelle *Kastellum*, et nous en connaissons seulement ce qui était resté visible à la surface du sol. Nous reproduirons ici la description qu'en a donnée le colonel Renard d'après les observations et les relevés qu'il y a faits.

« C'est en bordure de l'Euphrate et accolée au mur de l'enceinte qui formait une de ses faces, que s'élève la citadelle. Un fossé de plus de 100 mètres de large l'isole de la ville : si l'on remarque que le sol intérieur du *castellum* monte en pente, parfois très forte, à mesure qu'on se rapproche du bord de la falaise, on sera porté à conclure que le fossé susdit n'est qu'un ravin ; ici encore ce serait la nature qui aurait déterminé le choix de l'emplacement de ce château.

« La forme générale devait être celle d'un rectangle allongé parallèlement au fleuve sur 350 mètres de longueur, avec une cinquantaine de mètres de largeur. Le grand côté tourné vers la ville subsiste sur toute son étendue (pl. XVIII, 1) : par contre, le front opposé a disparu par suite de l'éboulement de la falaise, on n'en voit plus que la tour n° 6, formant son extrémité Nord-Ouest et quelques restes d'une autre (n° 10 du plan, pl. XVIII, 2). D'après ces

⁽¹⁾ De même à Zénobia, dont les fortifications, quoique d'époque tardive, gardent de nombreuses ressemblances avec celles de Doura, « die Mauern, von einheitlicher Bauart, haben auf den zwei Landseiten je ein Tor » (SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 367).

⁽²⁾ PHILON, VII = p. 82, 14 ; 83, 25 Schoene.

⁽³⁾ A Zénobia « die Flussseite hat zwei kleine Wasserpforten, von je zwei eng an einander gerückten massiven Turmen gebildet » (SARRE et HERZFELD, l. c.).

vestiges, et en tenant compte de ce qui a été observé pour l'enceinte, là où elle borde un escarpement, le tracé du rempart de la citadelle du côté de l'Euphrate devait être en ligne brisée, bastionnée à certains endroits. Les petites faces perpendiculaires au fleuve sont mieux conservées; celle d'amont subsiste en entier; celle d'aval est marquée uniquement par son bastion Sud (tour n° 9) et une portion de la courtine attenante d'une douzaine de mètres.

« Les trois angles qui subsistent de ce réduit sont pourvus chacun d'une tour formant bastion; une autre tour (n° 8) se trouve sur la grande face, à 36 mètres seulement du bastion n° 9, tandis qu'elle est distante de 220 mètres de la tour n° 7, sans qu'on puisse se rendre compte des raisons de cette anomalie (pl. XVIII-XIX) ⁽¹⁾.

« Des restes d'une tour, visible en 10, semblent indiquer que le rempart bordant la falaise était bastionné; à moins qu'on ne se trouve en présence d'une construction ayant une destination particulière. L'édifice en question se présente, en effet, sous un aspect singulier dont la pl. XXI. 3 donne une idée ⁽²⁾.

« Deux pans de mur se dressent verticalement, formant entre eux un angle droit, celui de droite est percé d'une large fenêtre rectangulaire; chacun de ces murs est doublé à 1 mètre environ d'intervalle d'une deuxième paroi; il en résulte deux couloirs, dont l'un, celui de gauche, contient un escalier descendant de l'extérieur vers l'intérieur du monument ⁽³⁾. Le dièdre formé par les murs se continue en dessous d'eux dans la falaise qui est taillée verticalement des deux côtés; dans la partie droite à 5 ou 6 mètres approxi-

⁽¹⁾ La partie centrale du mur de la citadelle étant en fort mauvais état, on peut se demander si une ou plusieurs tours n'ont pas disparu tout entières, entre les nos 7 et 8. Schulz l'admet implicitement: « *Die Burg ist durch Türme in fünf Felder geteilt, von denen die vier westlichen gleiche Breite von je rd. 80 m. haben, während das östliche nur 33 m. breit ist* (SARRÉ et HENZFELD, *Reise*, t II, p. 390).

⁽²⁾ L'état des ruines branlantes au-dessus du vide n'en permettant pas l'accès, la photographie a été prise de la berge de l'Euphrate. c'est-à dire en contre-bas d'une quarantaine

de mètres, et ce que l'on voit au-dessous de la construction est la falaise à pic.

⁽³⁾ « En examinant la citadelle de la vallée de l'Euphrate, on aperçoit un escalier en ruines, qui se trouve comme suspendu dans le vide à 55 m. de hauteur. Cet escalier devait desservir un couloir souterrain, dont on aperçoit l'ouverture sur la falaise. Juste en dessous de cette ouverture, on remarque une sorte de cuve taillée à même le roc: ce devait être une des citernes des défenseurs de la citadelle. » Rapport du lieutenant DELAPLANCHE (1924).

vement au-dessous de la fenêtre, on aperçoit une sorte de grande niche, en forme de portion d'hémisphère, dont la paroi est recouverte d'un enduit. Il y a une relation probable entre l'existence de la fenêtre et celle de cette espèce de caveau; on remarque, en effet, dans l'encadrement inférieur de la fenêtre une profonde entaille qui rappelle celles que portent les margelles de puits. On peut admettre qu'une corde devait hisser les fardeaux de la niche à la fenêtre ou les descendre en sens inverse. Que pouvait bien être cette niche? Citerne, ergastule, ou bien cachette que l'éboulement de la falaise a mise au jour? Pareille question peut se poser au sujet de la maçonnerie de la partie supérieure. Peut-être s'agit-il d'un escalier se continuant autrefois dans les roches aujourd'hui écroulées et conduisant à un couloir secret communiquant avec l'extérieur ou bien menant au fleuve?

« Trois portes, *a*, *f*, *g*, donnaient accès à la citadelle; toutes trois sont près d'une tour, sur la face regardant la ville, et consistent en une voûte en plein cintre de 3 m. 60 de diamètre. Elles sont ensablées presque jusqu'au sommet de leur courbure; il a fallu les déblayer en partie pour pouvoir pénétrer à l'intérieur (pl. XIX-XXI)⁽¹⁾.

« Les murs du *castellum* et de ses bastions sont construits comme ceux de l'enceinte; leur épaisseur moyenne est de 2 m. 60; dans la partie *a b*, leur hauteur au-dessus du pied actuel de la muraille atteint 16 m. 40; elle se réduit à 7 m. 40 dans toute la portion *b e*, où le pan supérieur de la muraille est écroulé depuis fort longtemps sans doute, puisqu'on n'en remarque aucun vestige sur le sol.

« Ces tours avaient un rez-de-chaussée, à l'heure actuelle ensablé, et probablement deux étages; les chambres du premier étage avaient environ 6 m. de haut; on y observe de nombreux trous où venaient se loger les extrémités des solives du plafond aujourd'hui disparu. Les tours 7, 8 et 9 n'ont qu'une pièce à chaque étage; le bastion n° 6 qui occupe l'angle Nord Ouest en a deux (pl. XX, 2).

« Les fenêtres des tours sont presque toutes du type suivant: intérieurement l'embrasure est limitée en haut non par un linteau, mais par un arc brisé; les pierres ne sont pas taillées et posées en claveaux, mais placées à

(1) Un dessin de ces portes est donné par SCHULZ, *l. c.*, p. 391, fig. 375.

plat et en encorbellement l'une sur l'autre ⁽¹⁾; aux deux tiers de l'épaisseur du mur, l'embrasure se rétrécit brusquement pour se terminer en meurtrière ⁽²⁾.

« L'intérieur de la citadelle est encombré de terre où l'on ne distingue aucune construction (pl. XXI, 2) ⁽³⁾. Le terrain monte rapidement à mesure qu'on se rapproche du bord de la falaise; le point *d*, le plus élevé, est à 31 mètres au-dessus du mur au point *d'*.

« La tour d'angle Nord-Ouest (tour n° 6) montre une substruction qui n'apparaît nulle part ailleurs; c'est un soubassement débordant largement la construction; sa partie inférieure a une forme à peu près cylindrique se raccordant par une courbe avec la tour (pl. XX, 2) ⁽⁴⁾.

« LA REDOUTE INTÉRIEURE. — Cette redoute a été étudiée avec quelque détail par M. Léonce Brossé, architecte du Service des Antiquités de Beyrouth, dont nous reproduisons la description, le plan et le dessin ⁽⁵⁾ (pl. XXII-XXIV, 2).

« Un peu au Sud de l'extrémité Est de la rue principale de la ville antique, un ravin se creuse, entre deux pentes rapides, mi-rocheuses, mi-terreuses. Son thalweg orienté d'abord du Sud au Nord, puis tournant brusquement vers l'Est, vient finir dans la dépression que suit la route d'Alep à Bagdad, entre la cité et la citadelle. Au Sud de ce ravin un plateau presque horizontal s'étend jusqu'à l'enceinte méridionale de Doura (pl. XXII).

« Une énorme muraille découronnée, dont les ruines ont aujourd'hui l'aspect d'un mur de soutènement, limite le bord Nord du plateau, dominant de près de 20 mètres le fond du ravin (pl. XXIII-XXIV).

« Face au Nord, le parement de ce monument est orienté de 75 grades de l'Ouest-Sud-Ouest vers l'Est-Nord-Est, et il en existe encore, sur environ 25 mètres de long, deux tronçons séparés par une brèche étroite et profonde que ravinent les eaux de ruissellement; l'extrémité Ouest de la muraille forme vers le Sud un angle droit (pl. XXIV, 1).

« Sa fondation a été établie sur le sommet d'un escarpement vertical de

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 9.

⁽²⁾ Cf. PHILON (IV = p. 80, 40 Schoene).
« Les embrasures doivent être larges à l'intérieur, avec la partie inférieure en pente vers le dehors. Il faut les ménager dans le mur des tours, qui contiennent les machines, catapultes et pétroboles. » — Cf. *supra*, fig. 2, p. 7.

⁽³⁾ Une reproduction à une échelle plus grande de l'intérieur du château est donnée par SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. IV, planche LXXXII, 1.

⁽⁴⁾ Autre vue de la même tour dans SARRE et HERZFELD, *Reise*, pl. LXXXI, 1.

⁽⁵⁾ Publié dans *Syria*, t. V, 1924, p. 42.

roche gypseuse, feuilletée en lames minces, qui atteint 8 mètres en sa plus grande élévation, tandis que sa base est presque partout noyée, invisible, sous le rapide talus détritique.

« Il reste de la construction seize assises assez régulières, d'une épaisseur variant de 33 à 40 cm., ce qui fait environ 5 m. 70 de hauteur. L'appareil du mur entier est composé de blocs taillés dans la roche gypseuse du lieu, de médiocre solidité. Dans chaque assise alternent des blocs de face longue de 1 m. 13 à 1 m. 20 n'ayant que 60 à 75 cm. de profondeur et d'autres n'ayant que 50 à 55 cm. de large, mais de 90 cm. à 1 mètre de queue. L'épaisseur totale de la muraille, toute en pierres de taille, liées par un mortier au plâtre, atteint 7 mètres. Mais la très remarquable particularité de cette construction est dans le genre de taille des blocs qui la constituent : la face visible de chaque pierre est en forme de *bossage cylindrique horizontal*, de 7 à 8 cm. de saillie, ce qui correspond à un rayon moyen de 27 cm. (cf. pl. XXIV, 2).

« Chaque extrémité du relief cylindrique est abattue en chanfrein, et l'effet de ces angles creux, correspondant aux joints verticaux qui interrompent à des distances irrégulières les surfaces arrondies, est d'une frappante originalité.

« Doura-Europos offre le seul exemple que j'aie rencontré en Syrie de cet emploi du bossage cylindrique sans refend. »

Ces murs semblent avoir appartenu à une formidable redoute rectangulaire, qui faisait face à la citadelle sur la hauteur opposée et devait avec elle couper le passage par le fond de la dépression qu'elle commande, à un ennemi qui aurait forcé la porte Sud-Est de l'enceinte (p. 15). L'assaillant se serait engagé dans un défilé où il était exposé des deux côtés aux projectiles des défenseurs de la place (pl. XXIII, 2). De plus, au coin Nord-Ouest de la redoute se rattache, semble-t-il, une muraille qui descendait dans le ravin et le barrait de façon à interdire à l'ennemi de se glisser par ce creux jusqu'aux rues de la ville.

Les larges murs de la redoute formés dans toute leur épaisseur de blocs équarris, liés par du mortier, rapprochent cette forte bâtisse de l'enceinte et du château, qui offrent le même type de construction militaire. Mais ils s'en distinguent par la taille en bossage de la face extérieure. Il se peut que celle-ci

ait existé aussi ailleurs et se soit seulement mieux conservée sur cette paroi qui, étant tournée vers le Nord, n'a point été brûlée par le soleil, ou pour laquelle on se serait servi de matériaux de meilleure qualité. Les traces même des coups de ciseau qui ont arrondi la pierre y sont encore nettement distinctes.

Cette taille en bossage, qui répond au goût ornemental de la période hellénistique⁽¹⁾, se retrouve à cette époque employée même dans des constructions civiles⁽²⁾, mais son usage dans les fortifications⁽³⁾ semble avoir un but bien défini. La forme arrondie des assises augmentait la force de résistance du rempart : les coups qui frappaient les blocs près des joints du haut et du bas, portaient sur une surface oblique et le choc perdait ainsi de sa violence. Les bords latéraux de ces blocs, qui n'étaient pas protégés par leur courbure, sont rabattus en chanfrein, pour qu'on ne puisse pas aisément les atteindre et en faire sauter des éclats. La préoccupation de protéger les joints apparaît aussi chez Philon de Byzance et nous trouvons chez lui la recommandation d'employer à cet effet des blocs en bossage rustique (*ἀργουέτωποι*) ou en saillie aiguë⁽⁴⁾.

LES TOURS ISOLÉES. — Nous verrons (chap. iv) en décrivant la nécropole qui s'étendait sur le plateau à l'Ouest de la ville, qu'à côté de sépultures rupestres, on y trouve les restes de hautes tours ayant servi de tombeaux, analogues à celles que l'on voit encore aux approches de Palmyre.

Philon de Byzance nous apprend que ces monuments d'un type si particulier étaient bâtis dans un but militaire autant que funéraire. « Il faut, dit l'ingénieur grec⁽⁵⁾, élever en forme de tours les tombeaux des hommes de bien ; ainsi on rendra la ville plus forte et en même temps ceux qui se sont distingués par leur vertu ou qui sont morts pour leur patrie, y recevront une sépulture honorable. » Les épaisses tours du cimetière de Doura-Europos se dressaient autrefois comme autant de forts détachés en avant du mur Ouest, le plus exposé aux attaques. « Ces tombeaux servaient aux défenseurs de postes d'observation d'autant plus précieux, que l'assaillant, retenu par une crainte superstitieuse, n'osait généralement les attaquer⁽⁶⁾. »

(1) Cf. sur ce point SPRINGER-WOLTERS, *Geschichte der Kunst*, I¹², 1924, p. 742 ss.

(2) Comme l'*Ecclesiasterion* de Priène, cf. WIEGAND, *Priene*, p. 225, figure 217.

(3) P. ex. à Priène, cf. WIEGAND. *l. cit.*, pl. VI-VII et p. 40 ss.

(4) PHILON, p. 81, 47 ss., Schoenc, et § III, p. 117, Graux.

(5) IX, 2 Graux = p. 85, 13 Schoenc :

(6) DE ROCHAS, *Principes de fortification antique*, 1881 p. 30.

∴

Date des fortifications. — Ce n'est point sans intention que nous avons sou-vent rapproché les règles formulées par Philon de Byzance de l'application qui en a été faite dans les ouvrages de Doura. Les ruines de cette ville, on le voit, pourraient fournir des illustrations curieuses à ce *Traité des fortifications* dont Charles Graux et Albert de Rochas ont commenté avec érudition les fragments ⁽¹⁾. Mais si les préceptes de ce technicien de l'époque hellénistique (env. 200 av. J.-C.) ont été observés par les constructeurs de la place, on en pourra tirer une conclusion pour la date de ses défenses.

Nulle inscription ne nous a appris le nom de l'ingénieur qui en dressa le plan, nous n'avons relevé à Doura aucune marque d'appareillage, aucun signe de tâcheron sur les blocs qui forment ses murs, et la surface de ces pierres friables étant aujourd'hui très fruste, peut-être ne sera-t-il jamais possible de retrouver la moindre indication gravée sur leur face visible. Mais une observation importante qui a déjà été faite à la fois par M. Breasted et par le colonel Renard, fournit un *terminus ante quem* certain. Dans le temple des dieux palmyréniens, le mur Sud, sur lequel est peinte la grande scène de sacrifice, appartient à une des tours de l'enceinte ⁽²⁾. Or, grâce aux inscriptions, nous pouvons fixer la date de ce tableau à la fin du 1^{er} siècle de notre ère. D'une façon générale, le temple s'insère dans un angle des fortifications où il s'appuie. Il s'ensuit donc que l'enceinte, ou tout au moins cette portion de l'enceinte, est antérieure à la période romaine, car Doura ne fut pas occupée par les légions, même temporairement, avant l'expédition de Trajan, en 115. Mais, s'il en est ainsi, toutes les probabilités tendent à faire admettre que dans leur ensemble, et sauf certaines réfections partielles, les fortifications dont les ruines subsistent encore sont celles dont Nicanor entoura Doura, lorsqu'à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C., il y fonda une colonie macédonienne pour garder la ligne de l'Euphrate ⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Revue de philologie*, t. III, 1879, p. 91-151.

⁽²⁾ BREASTED, *Oriental forerunners*, p. 39.

⁽³⁾ Cf. *infra*, chap. II, p. 30 ss.

⁽⁴⁾ M. BREASTED (*l. c.*) a supposé que les fortifications pourraient être dues aux Parthes,

mais, comme il le remarque lui-même, ce serait alors la forteresse la plus imposante qu'ils nous auraient laissée. Précisément pour ce motif, on hésiterait à la leur attribuer, même si nous n'avions des raisons précises d'en faire honneur aux Séleucides.

Tout dans le mode de construction employé à Doura confirme que ces fortes bâtisses sont l'œuvre des ingénieurs de l'armée séleucide. Nous y trouvons employée uniquement la pierre équarrée, soigneusement appareillée, dont chaque assise est d'une hauteur uniforme; aucune maçonnerie de brique, pas même de ces chaînes de briques qui se rencontrent dans les murs d'époque postérieure, comme à Antioche, et qu'on voit apparaître dans les murs romains depuis le ¹^e siècle ⁽¹⁾. La disposition des tours et des portes nous reporte à l'époque hellénistique, comme le tracé même de la ligne de défense.

Il est un point surtout qui me paraît caractéristique. Le colonel Renard note (p. 3), que le long des ravins — en particulier le long du ravin Sud où les restes de l'enceinte sont bien conservés — « la muraille suivait le bord de ces fossés naturels, en utilisant leurs sinuosités pour un tracé en crémaillère à nombreux saillants et rentrants se flanquant réciproquement et appuyés par des tours formant bastion ». Ce n'est point ici le tracé en crémaillère proprement dit, tel qu'on le trouve appliqué, par exemple, dans des fortifications de l'époque alexandrine à Priène ⁽²⁾, à Iasos ⁽³⁾, à Samothrace ⁽⁴⁾ et où le mur dessine, au lieu d'une ligne droite, une série de ressauts semblables, sur le plan, aux marches d'un escalier. Le système adopté à Doura est plutôt celui que Philon appelle *πριονωτός*, « en forme de scie », et « qui convient spécialement, dit-il, quand le terrain qu'on veut enceindre est sinueux ⁽⁵⁾ ». Les courtines très courtes, qui se flanquent l'une l'autre, permettaient, en effet, de suivre toutes les dentelures de la crête d'un précipice, comme nous le voyons à Doura. L'inventeur de ce système était, suivant Philon ⁽⁶⁾, Polyeidus, ingénieur thessalien qui fut au service de Philippe de Macédoine et dont deux disciples, Charias et Diadès, accompagnèrent Alexandre dans son expédition ⁽⁷⁾. On ne s'étonnera

⁽¹⁾ A Leptis Magna, au temps de Septime Sévère; à Lyon, sous le règne d'Hadrien; cf. *Bulletins Acad. de Belgique*, 1925, p. 297, n. 1.

⁽²⁾ WIEGAND et SCHRADER, *Priene*, 1904, p. 36.

⁽³⁾ *Athen. Mitteilungen*, XV, 1890, p. 147; cf. TEXIER, *Description de l'Asie Mineure*, t. III, planches 147-8.

⁽⁴⁾ CONZE, HAUSER, NIEMANN, *Untersuchun-*

gen auf Samothrake, Vienne, 1875, t. I, pl. I.

⁽⁵⁾ PHILON, § XI, p. 86-7; SCHOENE: ἡ *πριονωτή* (τετραπόδα) ἔταν ὁ τύπος ἢ σκολιάς, ὃν ἔσω δεῖ περιλαβεῖν. M. DE ROCHAS, *Principes de fortification antique*, p. 16, l'appelle « tracé en tenailles ».

⁽⁶⁾ PHILON, VII, § 5, GRAUX = p. 83, 8, Schoene.

⁽⁷⁾ Cf. PAULY-WISSOWA, *Realenc.*; s. v. « Charias » et « Diades ».

pas dès lors de trouver les principes de Polyéidos appliqués en Asie jusque sur les bords de l'Euphrate. Vers l'an 300, on voit le système des angles en dents de scie, que termine une tour, combiné avec l'emploi de longues courtines rectilignes à Héraclée du Latmos, comme à Doura ⁽¹⁾.

Philon note ⁽²⁾ que dans ce genre de fortification, il convient de construire aux endroits dangereux des tours pentagonales dans les intervalles des courtines. Il est assurément remarquable qu'à Sâlihiyeh nous trouvions précisément une tour de cette forme dominant encore de sa masse imposante le ravin du Sud (p. 8).

Ce tracé en zig-zag oppose nettement la place forte de l'Euphrate aux camps romains du *limes* d'Arabie, quadrilatères réguliers garnis de tours rondes ou carrées ⁽³⁾. Il la différencie aussi des constructions défensives où persistent à l'époque hellénistique les traditions des vieux architectes orientaux, comme le mur d'Adadnadinakhès à Tello (milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.), mur formé d'une suite de ressauts et de rentrants rectangulaires, qui ressemblent à des rainures verticales ⁽⁴⁾. Il n'offre aucun rapport non plus avec les défenses de Hâtra ⁽⁵⁾, vainement assiégée par Trajan et Septime Sévère, où le rempart est de forme circulaire avec des tours carrées, jalonnant son pourtour.

Doura-Europos offre ainsi, si je ne me trompe, le type, mieux conservé que nulle part ailleurs en Syrie, des fortifications dont les ingénieurs grecs munirent ces colonies qui furent fondées dans toutes les régions du vaste empire des Séleucides. Par une heureuse fortune, un dessin tracé à la pointe par quelque soldat nous permet de reconstituer même la partie supérieure des murailles et des tours crénelées, que le temps a décapitées. C'est assez dire quelle est l'importance des données que nous fournit la vieille forteresse de Nicanor pour l'histoire de l'architecture militaire encore si mal connue de l'époque des Diadoques.

⁽¹⁾ KRISCHEN, *op. cit.*

⁽²⁾ PHILON, *l. c.*, cf. p. 83, 25, Schoene; VITRUVÉ, I, 5, 4.

⁽³⁾ BRÜNNOW et VON DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, t. I, p. 433; t. II, p. 8; p. 24, p. 96, etc.

⁽⁴⁾ Cf. E. DE SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, publiées par HEUZÉY, t. I, p. 397, 399, 403; t. II, pl. 53 bis.

⁽⁵⁾ ANDRAE, *Hâtra*, 2^e partie, pl. I ss. et p. 58.

..

La ville (pl. II). — Les résultats auxquels nous a conduit l'étude des fortifications de Doura-Europos sont corroborés indirectement par les conclusions que nous pourrions tirer du plan de la ville : lui aussi remonte certainement à l'époque alexandrine et est dû aux fondateurs de la colonie.

On a remarqué que souvent dans les cités grecques, le tracé de l'enceinte, déterminé par la configuration des lieux et les nécessités de la défense, ne coïncidait pas avec le pourtour de l'agglomération urbaine, dont il fallait d'ailleurs prévoir l'accroissement⁽⁴⁾. C'était souvent un cadre trop large pour la ville qu'il entourait, mais qui n'occupait qu'une portion de terrain qu'il circonscrivait. Il en est ainsi à Doura : la partie habitée ne couvre que la moitié occidentale de la superficie comprise à l'intérieur du rempart : les habitations, tout au moins les maisons contiguës les unes aux autres, se massent sur le plateau qui commence au mur Ouest et elles s'arrêtent au point où la montagne se creuse pour former la dépression bordant la citadelle, qui était ainsi isolée.

La direction générale des rues, se coupant à angle droit, est encore bien reconnaissable. On peut suivre par endroits sur une longue distance la crête des murailles, à demi détruites, qui affleurent à la surface d'une couche de 2 à 3 m. de décombres, et se rendre ainsi parfaitement compte de l'alignement des maisons. Mieux encore que l'exploration du terrain, parsemé de tertres formés par l'amoncellement des débris, la photographie d'avion (pl. III) permet de distinguer le plan général de la ville, construite en damier. Des rues rectilignes, traversant l'agglomération urbaine de part en part, les unes du Sud-Ouest au Nord-Est, les autres du Sud-Est au Nord-Ouest, délimitent des pâtés de maisons rectangulaires d'environ 100 m. de longueur sur 40 de largeur. Une voie principale, deux fois plus large (9 m.) que les autres. (4 m. 50) part de la porte monumentale de l'enceinte et s'arrête à la naissance du ravin de l'Est. Il semble qu'à cette extrémité elle fût barrée par un portique ou terminée par une arcade, dont on a cru reconnaître certains vestiges

(4) Ноак, *Jahrbuch des Instituts*, XXXI, 1916, Anzeiger, p. 219.

(pl. XXII). Le plan parfaitement régulier de la cité ne s'interrompait qu'à proximité du mur Ouest, qui n'a pas tout à fait la même orientation que les rues: le long de ce rempart, une zone libre d'une vingtaine de mètres de large avait été ménagée pour les besoins de la défense et elle devait être bordée de bâtiments qui ne s'alignaient pas dans le même sens que les autres constructions de la ville. De même vers le Sud, on distingue sur la photographie d'avion une voie oblique, qui suit la direction générale du rempart.

Les villes formées d'un réseau de rues parallèles et perpendiculaires, dessinant une série de rectangles, apparaissent d'abord dans l'ancien Orient, épris de symétrie. C'est ainsi qu'était bâtie Babylone⁽¹⁾. Ce type de plan urbain fut introduit en Grèce au v^e siècle par Hippodamos de Milet, qui l'appliqua notamment au Pirée et à Thurium⁽²⁾. C'est la disposition que l'architecte Deinokrates fit prévaloir lors de la fondation d'Alexandrie, et qui fut adoptée pour la plupart des cités nouvelles de l'époque des diadoques. On la retrouve notamment à Priène, en Asie Mineure⁽³⁾, à Antioche⁽⁴⁾, à Apamée⁽⁵⁾, en Syrie. Certainement elle a été aussi imposée à Doura-Europos, lors de la fondation de la colonie par Nicanor.

Les hygiénistes attribuaient à ce tracé des effets particulièrement favorables à la salubrité publique. Oribase, qui reproduit les préceptes des anciens médecins, recommande de disposer les rues, les unes du Levant au Couchant, les autres du Sud au Nord, et de leur faire couper toute la ville d'un bout à l'autre: elles seront ainsi balayées par les vents et baignées de soleil; l'air y sera purifié et ne se corrompra pas comme dans des ruelles sinueuses des vieilles agglomérations⁽⁶⁾. On peut craindre que dans le désert de Syrie l'ardeur du soleil n'ait paru quelquefois plus redoutable que bienfaisante, d'autant plus que même la grande rue n'était pas à Doura, comme il arrivait souvent en Orient⁽⁷⁾, bordée de deux portiques où l'on pouvait chercher l'om-

(1) HÉRODOTE, I, 180. Cf. TH. SCHREIBER, *Vorbemerkung zu einer Typologie der hellenistischen Stadtgründungen*, dans *Festschrift für H. Kiepert*, Berlin, 1898, p. 339.

(2) *Realencyclop.*, s. v. « Hippodamos », col. 1732 ss.

(3) WIEGAND et SCHRADER, *Priene*, p. 43 s.

(4) *Realenc.* s. v.

(5) SACHAU, *Reise in Syrien*, 1883, p. 76; BUTLER, *Americ exped. to Syria*, t. II, Architecture, p. 54.

(6) ORIBASE, II, 318, éd. Bussemaker-Darremberg, cité par WIEGAND et SCHRADER, *op. c.*, p. 46.

(7) A Palmyre, à Apamée, à Antioche, à Bostra, à Géraça, etc. Ces rues bordées de

bre. Nous n'avons retrouvé de portiques qu'autour d'une place, que nous décrivons au chapitre suivant⁽¹⁾.

Les fouilles ont porté surtout sur deux monuments de la ville (pl. II) : d'abord le temple des dieux palmyréniens, bâti dans l'angle Nord-Ouest de l'enceinte, en dehors de la ville proprement dite et dont les murs étaient décorés de peintures remarquables (chap. II), puis le temple d'Artémis-Nanaïa, la grande déesse de la colonie, lequel occupait un vaste espace dans la partie Sud-Est de la cité (chap. III). Nous avons en outre déblayé une des maisons principales de la grande rue (chap. IV), et avant notre arrivée en 1922, comme en notre absence en 1924, d'autres habitations furent fouillées par les détachements envoyés à Salihiyeh. En outre plusieurs tombeaux de la nécropole ont été explorés. Mais malgré l'importance des résultats obtenus, on peut dire que nos excavations ont à peine entamé le vaste champ des ruines. Dans la cité, on n'a retrouvé ni l'agora, centre de la vie urbaine, ni aucun monument civil, où l'on peut espérer mettre la main sur des inscriptions importantes et peut-être sur des parchemins des archives. Aucune des douze tours qui se dressent le long du mur Ouest n'a été vidée du sable qui les remplit, et la vaste citadelle est restée inviolée.

Lorsque les circonstances permettront d'entreprendre le déblaiement méthodique de la vieille colonie macédonienne avec des moyens appropriés à la grandeur d'une telle entreprise, nul doute que le profit de ces recherches ne soit considérable pour l'histoire des Séleucides, des Parthes et des Romains.

portiques, où s'alignaient les boutiques, sont le prototype des *souks* modernes. Cf. BUTLER, *op. cit.*, p. 49 ss., 54, 376, 393. Sur les bords mêmes de l'Euphrate, à Zénobia, *von einem Tor*

zum andern zog sich durch die Unterstadt eine Säulenstrasse (SARUE et HENZFELD, *Reise*, t. II, p. 369).

⁽¹⁾ Cf. chap. II, p. 39.

CHAPITRE II

LE TEMPLE DES DIEUX PALMYRÉNIENS ET SES PEINTURES

A. — LE TEMPLE

(Pl. XXV-XXX)

Les premières fouilles dans ce temple furent entreprises pendant l'occupation anglaise et amenèrent la découverte de la peinture principale (tab. I). M. Breasted les poursuivit pendant son court séjour à Doura, le 4 mai 1920⁽¹⁾. Elles furent reprises, en 1922, par les troupes françaises et quand j'arrivai à Sâlihiyeh, je trouvai le sanctuaire entièrement déblayé et une partie de la cour dégagée. En 1923, je pus faire enlever la masse de sable qui s'était accumulée contre la tour contiguë au sanctuaire et mettre au jour la salle voisine (K) avec le tableau du sacrifice aux cinq dieux (tab. XVII). La description qui va suivre repose en partie sur celle qu'a publiée M. Breasted et sur les données fournies par un mémoire inédit du colonel Renard. Je me suis efforcé de les compléter par des observations personnelles durant mes deux campagnes de fouilles.

∴

Comme le montre notre plan (pl. XXV)⁽²⁾, le temple est construit dans le

⁽¹⁾ *Syria*, t. III, 1922, p. 180 ; *Oriental fore-runners of Byzantine painting*, Chicago, 1923, p. 68 ss.

⁽²⁾ Ce plan est celui qu'avait fait dresser le colonel Renard (publié *Syria*, 1923, pl. XV) et auquel j'ai ajouté les résultats obtenus en 1923.

coin Nord-Est de l'enceinte, au point où le mur qui coupe le plateau, tourne en formant deux angles droits pour longer le ravin du Nord (pl. XXVI, 1). L'on a profité, pour y insérer la *cella*, de la saillie d'une des tours⁽¹⁾ et du ressaut étroit formé par le premier coin du rempart, et vers l'Ouest, comme vers le Nord, le mur d'enceinte préexistant servit à appuyer des constructions nouvelles, qui se distinguent à première vue des anciennes. Celles-ci, nous l'avons dit en parlant des fortifications, sont en grand appareil de blocs équarris. Les murs de refend et les parois du Sud et de l'Est de la salle A sont au contraire de briques crues. Le crépi de plâtre (p. 144) qui recouvrait les uns et les autres, masquait leur différence. C'est la solide construction de la tour et du rempart, restée debout jusqu'à une grande hauteur, qui a assuré la conservation exceptionnelle de ce temple, le sable s'étant amoncelé dans ce coin abrité et ayant ainsi miraculeusement préservé des peintures fragiles.

Le temple se composait d'une grande cour rectangulaire et de bâtiments qui entouraient sans doute entièrement celle-ci. Le sanctuaire proprement dit, qui en occupe le fond vers l'Ouest, est orienté exactement, la porte de la *cella* tournée vers le Levant. Cette porte était précédée d'un narthex ou *prosthon*, porté par quatre colonnes lisses (diam. 82 cm.) se dressant sur des socles carrés (93 cm.) et formées d'un ciment de cailloux et de plâtre, recouvert d'un crépi blanc. La mieux conservée mesure encore 3 m. 25 de hauteur (pl. XXVI, 2, et XXIX, 1).

Au milieu du narthex, un escalier de quatre marches (L. 2 m. 50) en blocage conduisait à une porte de même largeur, conservée jusqu'à une hauteur de 3 m. 80 et qui était probablement voûtée. Cette porte servait d'entrée monumentale à une première salle (A), à laquelle nous donnerons le nom de *pronaos*. Elle mesure presque exactement 7 m. 50 de largeur sur 4 m. de profondeur. Dans la paroi du Sud, sous les peintures qui la décorent (tab. IV), s'ouvre une petite porte (L. 1 m., H. 1 m. 80), par laquelle on pouvait descendre dans la cour devant la tour L (p. 37). Nous préciserons en parlant des peintures quel est l'état de conservation des murs.

Le *pronaos* était séparé par une large baie d'une seconde salle, que nous appellerons *naos*. Cette baie, si vaste (5 m. 97) que les deux parties de l'édifice semblent presque ne former qu'une seule pièce, est encadrée par deux piliers

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 10.

(L. 1 m. 09) d'une assez faible saillie (63 cm.), du moins vers le pronaos. Ils sont construits en moellons plus petits que les blocs de l'enceinte, et celui du Sud, appuyé à la tour, n'y est point engagé. Il s'est conservé jusqu'à une hauteur de 7 m. et sa portion supérieure, légèrement incurvée, montre qu'il soutenait une voûte ou plutôt une arcade, dont l'autre extrémité reposait sur le pilier Nord⁽¹⁾, qui n'a plus aujourd'hui qu'une hauteur de 2 m. 80 à 3 m. 50. Dans les faces opposées de ces piliers, on remarque quatre trous (prof. 8 cm.), se répondant deux à deux, les uns à 27 cm., les autres 1 m. 47 au-dessus du sol, et qui paraissent avoir servi à fixer une cloison de bois. Le colonel Renard a remarqué que « les deux piliers de même que le seuil les réunissant à leur base, font corps avec un soubassement profond et solide, fait de gros moellons assemblés avec du plâtre ». Il semble que primitivement le mur d'enceinte se soit continué sur cette ligne, qui prolonge celle qu'il suit de l'autre côté de la tour L et qu'on l'ait plus tard reporté en avant jusqu'au bord du ravin.

Le naos est un peu plus grand que la première salle, mesurant 8 m. 60 de largeur et 4 m. 30 de profondeur, mais le coin de droite, malgré l'épaisseur du mur du fond, s'est écroulé dans le *ouadi*, et le bâtiment est ainsi béant de ce côté. Nous verrons plus exactement ce qui en reste en décrivant les fresques.

Vers le milieu de la salle⁽²⁾, s'élève, entièrement isolé, un édicule semi-circulaire de 2 m. 80 de largeur sur 2 m. de profondeur, dont l'ouverture est tournée vers l'entrée du sanctuaire, c'est-à-dire vers l'Orient, et qui devait abriter la statue du dieu principal ou celles de la triade adorée dans le temple. Les rayons du soleil levant passant à travers la porte venaient éclairer ces images sacrées. L'édicule était le *naos* à proprement parler, employé comme synonyme de *naïskos*⁽³⁾; il est peu probable qu'il portât le nom d'exèdre (ἔξεδρα) mentionné dans une inscription (inscr. 9), bien que de pareilles *exèdres*, destinées à contenir les idoles, aient été retrouvées ailleurs encore dans les temples des dieux orientaux⁽⁴⁾.

(1) Même mode de construction dans l'*odéon* du temple d'Artémis; cf. *infra*, ch. III, p. 187.

(2) Le colonel Renard fait observer que « l'édicule n'est pas exactement au milieu de la cella; son axe n'est pas en concordance parfaite avec celui de la porte d'entrée, de l'esca-

lier, de la colonnade tétrastyle et de l'autel placé au milieu de la cour, contrairement à ce qu'indique le plan ».

(3) Cf. l'inscr. 50 et la note.

(4) ROUSSEL, *Délos, colonie athénienne*, 1916, p. 259, n. 5. Cf. sur ce point la note à l'inscr. 9.

Cette petite construction, bâtie en blocage revêtu d'un enduit de plâtre, est formée de deux piliers massifs, reliés par un mur en demi-cercle (pl. XXVII, 1 et fig. 10). L'hémicycle ainsi ménagé est coupé à sa partie inférieure par un socle, s'arrêtant à la moitié de l'épaisseur des piliers et reposant lui-même sur un soubassement plus large, formant par-devant une marche (H. 35 cm.). La face supérieure du socle était composée de deux tablettes étagées, la plus basse (H. 74 cm.) rectangulaire, entre les deux piliers, la plus étroite en segment de cercle, depuis la naissance du mur concave jusqu'au fond, mais la seconde est détruite, sauf dans le coin gauche. On n'a relevé aucune trace d'une porte et ce *naïskos* devait être toujours ouvert par devant. Dans l'épaisseur de chaque pilier, était creusée une petite niche (H. 90 cm.) s'ouvrant vers l'intérieur de l'hémicycle. L'une et l'autre ne sont conservées qu'en partie, le pilier de gauche, le moins endommagé, ne subsistant que jusqu'à 1 m. 80 de hauteur. Toute la partie supérieure de l'édicule, qui s'arrondissait probablement en cul-de-four⁽¹⁾, a aujourd'hui disparu. Les deux petites niches des côtés ont été trouvées vides, comme la grande niche du milieu. On peut supposer que des statuette d'Aglibol et de Iarhibol étaient placées dans les premières, tandis qu'une image de Zeus-Bél occupait le fond de cette dernière (p. 103). Sur la tablette plane qui s'allonge devant toutes trois, on pouvait poser des lampes ou des offrandes (cf. p. 35).

Par derrière, au centre de la partie circulaire, le mur était percé au niveau du sol d'une ouverture rectangulaire (L. 50 cm., H. 42 cm.). A l'intérieur, une feuillure rétrécissant la partie supérieure jusqu'à 30 cm., semble indiquer qu'une petite porte, fermant cette embrasure, venait y buter. Cette porte permettait d'enfermer des objets rituels dans l'intérieur du socle qui est creux. Nous trouverons une disposition semblable adoptée pour l'autel de la « salle aux gradins ⁽²⁾ dans le temple d'Artémis ».

Cet édicule était décoré de peintures, notamment à la partie antérieure, au-dessus de la marche qui le précède, le socle avait sa tranche verticale divisée en quatre tableaux par des encadrements bruns. Sur un fond vert, se détachaient autrefois des figures devenues tout à fait confuses. De même

⁽¹⁾ M. BREASTED, *Syria, l. c.*, p. 204, note que des niches voûtées en demi-coupe servaient de même dans les camps romains à recevoir

les statues impériales. Cf. DOMASZEWSKI, *Religion des Röm. Heeres*, pl. II, fig. 4.

⁽²⁾ Cf. ch. III, p. 183.

divers tableaux superposés occupaient les piliers : j'ai cru reconnaître dans l'un d'eux un personnage debout devant un autel, dont le bas est seul visible.

Tout le temple est pavé de grosses dalles rectangulaires de calcaire, scellées au plâtre. Nous avons soulevé celles qui se trouvaient devant l'édicule, mais ce sondage n'a révélé au-dessous l'existence d'aucune crypte. Précisément ici, on s'était servi pour restaurer le dallage d'une grande plaque de près de 1 mètre de hauteur sur 0 m. 70 de largeur, portant les restes d'une dédicace martelée à Alexandre Sévère (inscr. 3). Elle nous prouve qu'après la mort de cet empereur, lorsqu'en 233, sa mémoire eut été condamnée, on fit encore des travaux de réfection dans notre temple.

La toiture a disparu sans laisser de trace, mais il est certain que les deux salles étaient fort élevées. Le mur du Sud atteint encore une hauteur de plus de 7 mètres. Il est peu probable que le pronaos et le naos fussent voûtés : ils ont probablement été recouverts d'une charpente s'appuyant d'une part sur les murs extérieurs et de l'autre sur l'arcade de maçonnerie qui surmontait la baie médiane (p. 31)⁽¹⁾.

Une porte (L. 1 m. 16), percée dans le mur Nord du naos, à 20 cm. du pilier, et précédée de deux marches (pl. XXVII, 2), donnait dans une petite chambre attenante (C). Cette porte, dont les jambages sont légèrement incurvés, devait être arrondie au sommet, mais elle s'arrête maintenant à 1 m. 15 du sol. La chambre C est presque entièrement détruite, ses murs extérieurs ayant glissé dans le ravin. Elle paraît avoir servi de sacristie. De cette chambre on pouvait passer dans une autre (D) de 4 m. sur 6 m. 50, qui est contiguë au pronaos, mais sans communication avec lui et où l'on accédait de la cour. « Une porte en bois à un battant fermait l'embrasure, elle était encore en place au moment où nos travailleurs dégagèrent le pied du mur, le bois, desséché et vermoulu, était assez bien conservé sur la moitié environ du panneau. Immédiatement derrière cette porte, on trouva un paquet de cuirs gaufrés, ayant peut-être servi à garnir un meuble ou une tunique⁽²⁾. Là gisaient également des planchettes de bois en parfait état de conservation portant quelques traces de peinture (p. 139). La salle qui s'ouvre derrière cette petite porte basse, est entière-

(1) N'ayant pas assisté au déblaiement du temple en 1922, je ne sais si les décombres

contenaient des restes de poutres.

(2) Cf. *infra*, ch. IV.

rement comblée de briques crues, surmontées d'une couche de décombres et de terre. Elle n'a été déblayée qu'à sa partie supérieure; le même mur de briques crues masquait aussi la paroi voisine dans le pronaos ⁽¹⁾. »

Il est manifeste que nous avons ici une portion de ce mur de soutien destiné à renforcer le rempart, dont nous avons parlé à propos des fortifications (p. 6) et que nous retrouverons dans la cour du temple (p. 35).

Les noms grecs de *pronaos* et de *naos* que nous avons adoptés pour faciliter

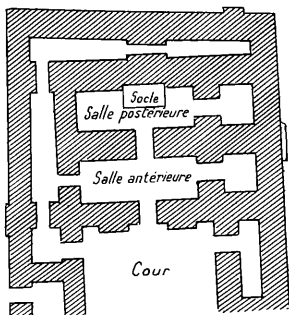


FIG. 8. — Temple d'E-Makh à Babylone.

l'intelligence de cette description, ne doivent pas induire en erreur. Le plan de ce temple n'est pas hellénique mais purement sémitique. Il reproduit fidèlement celui qui était habituel à Babylone, comme l'avait déjà noté Breasted ⁽²⁾ d'après ses observations incomplètes, que nos recherches ont confirmées. C'est ainsi que dans le temple d'E-Makh, suivant les relevés de Koldewey ⁽³⁾, on pénètre d'une cour intérieure, entourée de bâtiments, d'abord dans une première salle (*Forcella*) puis dans une seconde (*Cella*), où sur un socle, en face de l'entrée, se dressait l'image divine, et à côté de chacune, une

chambre attenante devait servir aux préparatifs du culte (fig. 8). La ressemblance avec le type de notre construction est frappante. L'influence grecque ne se manifeste ici que par l'adjonction d'un *prosthon* précédant la porte d'entrée, portique qui n'a rien de babylonien.

La cour n'a pas été entièrement déblayée, mais deux de ses côtés, celui du Nord et celui de l'Ouest, peuvent être mesurés et ils ont respectivement 24 m. 50 et 21 m. 50 de longueur. Cette cour formait donc un espace rectangulaire un peu plus long que large. En son milieu, dans l'axe de la porte du temple, se dresse le reste d'un autel (H. 1 m. 40) construit en pierres équarries

⁽¹⁾ J'emprunte ces détails au rapport du colonel RENARD, n'ayant pas été présent moi-même à cette partie des fouilles de 1922.

⁽²⁾ BREASTED, *Syria*, III, 1922, p. 185;

Oriental Forerunners, p. 68.

⁽³⁾ KOLDEWEY, *Die Tempel von Babylon and Borsippa*, pl. III D. = JASTROW, *Religion Babylonians, Bildermappe*, pl. XXXV, n° 408.

recouvertes de plâtre (pl. XXVI, 2). Sur un soubassement carré (L. 1 m. 42) s'élève un fût plus étroit (L. 90 cm.) qui est conservé jusqu'à 1 m. 40 de hauteur. Il paraît avoir été autrefois plus élevé, car du côté Est un escalier de trois marches avait été construit pour permettre d'y offrir commodément des sacrifices. L'autel est placé ainsi au milieu de la cour, devant l'entrée du sanctuaire, suivant une disposition habituelle dans les temples sémitiques et qui se conserva jusqu'à l'époque romaine. Il suffira de rappeler l'exemple de Baalbek.

A peu près sur l'alignement du narthex, subsistent les restes d'une petite construction rectangulaire adossée au mur Nord de la cour, près de l'entrée de la chambre E (pl. XXVIII). Quatre colonnettes en occupent les angles et sont réunies deux à deux par des cloisons de blocage parallèles. Entre ces deux murs latéraux est comprise une niche large de 2 mètres. On y montait par une marche, placée en avant des colonnes antérieures, à laquelle succédait une dalle plus large (1 m. 10), où devait se tenir le prêtre ou le fidèle. Puis venait un nouveau gradin, à la hauteur du genou, et enfin le socle (L. 80 cm.) qui occupe le fond de la niche. La disposition est analogue à celle de l'édicule du naos (p. 32) et il n'est point téméraire d'affirmer que sur le socle était pareillement placée l'image d'une divinité et que le gradin portait des lampes, qui brûlaient devant elle. Cette chapelle doit avoir été consacrée par quelque dévot à un des *σύνναοι θεοί* admis, sinon dans le sanctuaire, du moins dans l'enceinte sacrée. Comme l'autre, cet édicule était décoré de peintures : des traces de vert et de rouge apparaissent encore, mais aucune figure n'est plus reconnaissable. La base des deux colonnes antérieures se prolonge vers le côté extérieur par un petit pilastre saillant, qui semble aussi avoir servi de socle à quelque ex-voto.

A l'Est de l'édicule et adossé au mur de la pièce voisine (F), se trouve encore une petite base semblable. « Elle se présentait sous la forme d'un pilastre en maçonnerie, surmonté d'une dalle au milieu de laquelle un exhaussement de plâtre est creusé d'une petite auge oblongue ⁽¹⁾ ». Le plâtre avait donc servi à fixer à la base le socle d'une statuette.

Avec le temple et la sacristie, placés vers l'Ouest, une série de bâtiments

(1) Rapport du colonel RENARD.

accessoires entouraient la cour, dont ils occupaient probablement les trois autres côtés. Cinq pièces se succédaient ainsi au Nord sur une longueur totale de 30 m. 80. mais elles ont été éventrées par la chute du rempart où elles s'appuyaient et qui a entraîné avec lui dans le *ouadi* une portion de leurs murailles. Les assises inférieures de la courtine, qui s'accrochent encore au flanc du ravin, indiquent la direction générale, Est-Ouest, de l'enceinte fortifiée, qui se confondait ici avec l'enceinte sacrée (pl. XXVI, 1, et VI, 2).

Des cinq pièces dont nous parlions, la mieux conservée est la plus voisine du temple (E). A la partie inférieure, contre la paroi de l'Est, s'étend un podium (L. 1 m. 20 ; H. 40 cm.) semblable à ceux que nous trouverons dans d'autres salles de ce temple (K.) et de celui d'Artémis (J). Une partie de la muraille de briques crues y subsistait encore avec son crépi de plâtre, qui était couvert de proscynèmes et de dessins tracés à la pointe (inscr. 39 ss.). Il en résulte que cette chambre ou bien était consacrée au culte, ou servait de logement aux pèlerins.

Des autres pièces, il ne subsiste guère que les soubassements de pierre où reposaient les murs d'argile. Celle du milieu qui est la plus vaste (L. 7 m. 30) communiquait avec la cour non par une porte mais par une baie de 4 mètres de largeur⁽¹⁾. Cette salle, dont l'entrée était tournée vers le Sud et qu'un solide rempart abritait contre la bise du Nord, devait former une halle ouverte, où l'on venait se réchauffer en hiver. Elle était soigneusement dallée. Ces constructions se continuaient le long du côté Ouest, où l'on a déblayé une salle (J) et une partie d'une deuxième, jusqu'au delà du milieu de la cour. Un mur continu, sans porte, séparait ici la cour du temple d'une place publique, entourée d'un portique (p. 39).

Quelle était la destination de toutes ces chambres qui entouraient ainsi la cour intérieure ? Elles devaient probablement servir de logement aux prêtres et aux hiérodules attachés au service du temple. C'est ce qui semble ressortir d'une dédicace tirée en 1922 des décombres qui remplissaient l'espace entre

(1) Il n'est pas possible que cette baie ait été l'entrée de la cour, car, selon toute probabilité, les constructions s'adossaient ici au mur d'enceinte, comme dans le naos. En supposant même qu'il n'en fût pas ainsi, il ne pouvait

subsister entre le rempart et les bâtiments du temple qu'un étroit couloir. D'ailleurs l'entrée a dû être placée du côté de la ville et non du côté opposé. Cf. *infra*, p. 39.

l'entrée du naos et l'autel du milieu (inscr. 1)⁽¹⁾. Elle nous apprend qu'en l'an 115 après Jésus-Christ, Lysias, fils de Conon, fils de Patroclès, fit élever une maison⁽²⁾ pourvue d'un étage « par piété envers Zeus et pour son bien-être et celui de ces descendants ». Il unissait ainsi sa dévotion envers le dieu au souci de son propre confort. Cette inscription, qui concerne une dépendance du sanctuaire, fixe pour la construction de celui-ci un *terminus ante quem*. Nous verrons plus loin qu'elle nous permet aussi de déterminer l'époque de la plus importante des peintures. Elle nous apprend en outre que les bâtiments dont nous n'avons plus guère que les fondements, étaient assez élevés, puisqu'ils comprenaient au moins un étage.

Les fouilles de 1923 ont permis de dégager la partie du temple située au Sud du pronaos A. En passant par l'étroite porte (L. 67 cm. ; H. 1 m. 20) percée dans le mur de celui-ci, on descendait par un escalier de trois marches⁽³⁾ (L. 85 cm. ; H. 22 à 30 cm.) dans la portion de la cour qui se trouve devant la tour L du rempart. La porte (L. 1 m. 75) en arc brisé de cette tour, donnait donc à l'intérieur de l'enceinte sacrée, ce qui ne se comprend que si le sanctuaire des dieux palmyréniens était la chapelle de la garnison, comme d'autres raisons l'indiquent⁽⁴⁾. Nous avons décrit (p. 10) cette tour en parlant des fortifications et noté qu'elle avait été doublée à une date tardive par un mur épais de briques crues, qui en obstruait la porte, comme celle du temple.

A 1 m. 10 à droite de l'entrée de la tour et à 7 m. 5 du pronaos, un mur épais de 0 m. 70 perpendiculaire à celui de la tour fermait une salle K donnant sur la cour du temple (pl. XIV, 2). Les parois de cette salle étaient de pierre jusqu'à environ 1 m. 50 du sol, la partie supérieure de briques crues, le tout recouvert d'un crépi de plâtre, en partie conservé. On y entrait par une large porte cintrée (L. 2 m. 45), dont l'arcade était soutenue par des piliers de pierre (L. 1 m. 10). Cette arcade était formée, non de vousoirs, mais de blocage, et elle tomba en morceaux dès qu'elle ne fut plus soutenue par les décombres.

(1) Je ne puis malheureusement indiquer l'endroit précis de la trouvaille.

(2) On pourrait se demander si οἶκος n'a pas ici le sens qu'a souvent le mot sémitique *beth* et s'il ne désigne pas le temple lui-même, mais il semble que dans ce cas οἶκος devrait être suivi du nom de la divinité, et comment

expliquer dans cette hypothèse τὸ ὑπερφῶν qui est proprement l'étage supérieur d'une maison particulière?

(3) L'escalier entier mesure 75 cm. de hauteur et 93 cm. de longueur.

(4) Cf. *infra*, p. 40 et l'Introduction.

La salle K était entourée de tous côtés, sauf celui de l'entrée, par un large gradin (L. 1 m. 20; H. 28 cm.), analogue à celui qui se retrouve aussi dans la salle E (p. 36) et dont nous constaterons l'existence dans la salle J du temple d'Artémis (pl. LXIII, 1). Sur ce gradin, dont la hauteur est ici réduite à 3 cm. et en face de la porte d'entrée, était construit un édicule, placé de telle sorte qu'on pût le voir de la cour et même du narthex du temple. Cet édicule ne peut guère être ce qu'une inscription peinte sur la paroi (inscr. n° 9) appelle exèdre (*ἐξέδρα*)⁽¹⁾ : il était formé de deux petites colonnes de blocage plâtré (Diam. 30 cm.), posées sur le bord du gradin et soutenant des arcades (L. de la face 1 m. 20 : des côtés 90 cm.). L'une de ces colonnettes était encore debout mais branlante, quand les fouilles la découvrirent (pl. XXIX, 1). Au-dessus de cet édicule, qui a dû contenir une image divine, comme celui du temple (p. 32), un large morceau de crépi était resté accroché à la muraille et portait une grande peinture représentant un sacrifice à cinq dieux palmyréniens (tableau XVII). Au-dessus de cette peinture, on apercevait encore clairement une rangée de trous carrés, ayant servi à supporter les poutres de la toiture et qui se continuait le long de la tour (pl. XIV, 2). Mais à la suite d'un violent orage, le mur de briques crues s'étant imbibé d'eau s'écroula soudain, entraînant avec lui ce qui restait debout de l'édicule.

Des deux côtés de cet édicule, à 80 cm. à l'Est et à 2 m. à l'Ouest, deux petites niches sont creusées dans l'épaisseur de la muraille, à 80 cm. au-dessus du gradin. Ces niches carrées (H. 55 cm. ; L. 48 cm. ; Prof. 48 cm.) ont probablement servi à placer des lampes et des objets liturgiques.

À l'Ouest de la porte d'entrée, un petit socle de pierre (L. 1 m. 05; L. 55 cm. ; H. 25 cm.) est appliqué contre la muraille.

Cette salle était entièrement vide et en dehors des fragments détachés du crépi et portant des restes de peinture (pl. LIX-LX) ou des graffites (n° 44), on n'y trouva que de menus débris de poterie, de verre et d'os. Toutefois, devant la tour L, on recueillit plusieurs morceaux d'une corniche de plâtre (pl. XXIX, 2), qui paraissent y être tombés avec le sommet du mur du Sud. Au-dessus de la paroi lisse de la muraille, court d'abord une rangée de denticules (H. 2 cm.) qu'un tore (H. 26 mm.) sépare d'une doucine

⁽¹⁾ Cf. sur le sens de ce mot, *supra*, p. 31, *infra*, p. 126 et la note à l'inscr. 9.

(H. 80 mm.) décorée de larges palmettes d'un faible relief, qui alternent avec des fleurs à tige recourbée. Au-dessus, la corniche se termine par une moulure creusée en grain d'orge (H. 1 cm.) et une moulure rectangulaire (H. 2 cm.) faisant saillie (fig. 9) ⁽¹⁾.

Vers l'Est, le pilier de la porte d'entrée se continue par un gradin de pierre (H. 80 cm.) puis par un soubassement (H. 28 cm.), qui mesurait au delà de 2 m. de longueur et devait probablement soutenir un mur de pisé. Ce mur était celui qui limitait vers le Sud la cour du temple, mais nous n'avons pas eu le temps d'en suivre le tracé jusqu'à son extrémité. A côté de ce mur, une baie (L. 1 m. 26) faisait communiquer la salle K avec une autre chambre. De ce côté Sud aussi, la cour devait donc être bordée par une suite continue de pièces, à moins qu'en son milieu ne s'ouvrit une porte monumentale, comme celle qu'on trouve dans les temples de Babylone ⁽²⁾. Des fouilles ultérieures pourront seules fixer ce point, mais comme nous n'avons constaté l'existence d'aucun autre passage pour pénétrer de l'extérieur dans la cour, il est probable que l'entrée se trouvait sur la face Sud, celle qui regarde vers la ville.

En dehors du péribole du temple, les fouilles ne se sont étendues que vers l'Est jusqu'à la tour n° 4 de l'enceinte que nous nommons Tour des Archers (p. 8). Cet espace était occupé par une place publique, entourée d'un portique. Une rangée de cinq colonnes parallèle au mur de clôture de la cour ⁽³⁾ à une distance d'environ 4 m. 50 a été dégagée (pl. XXX, 1), puis dans le

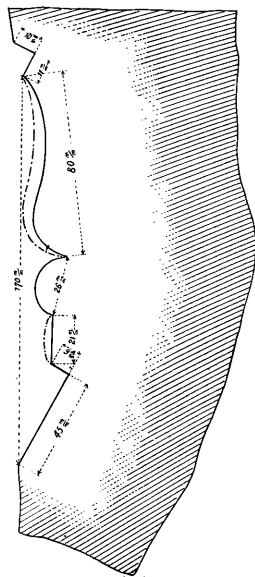


Fig. 9. — Coupe de la corniche de la salle K.

⁽¹⁾ Comparer en Mésopotamie le linteau avec palmettes et denticules publié par ANDRAE, *Hatra*, t. 1, pl. VI.

⁽²⁾ Cf. KOLDEWEY, *op. cit.*

⁽³⁾ Cependant le colonel Renard a noté que « la colonnade n'est pas absolument parallèle

au mur voisin, elle s'en éloigne légèrement à mesure qu'elle gagne vers le Sud; elle semble même ne pas être rectiligne, comme si elle appartenait à une courbe de très grand rayon ». Mais cette asymétrie est probablement due à une simple négligence de l'architecte.

coin Nord-Ouest de la place, la colonnade tournait à angle droit vers le Sud et suivait à une distance d'environ 5 mètres le mur d'enceinte. Dix colonnes subsistent ici. Le portique s'infléchissait alors pour passer devant la tour saillante, — les restes de cinq colonnes ont encore été retrouvés ici (pl. XXX, 2) — et il paraît s'être continué encore au delà. Ces colonnes distantes l'une de l'autre de 2 m. 50 en moyenne — l'intervalle varie de 3 m. à 2 m. 10 (pl. XIII) — étaient de mortier et de pierrailles avec un enduit de plâtre. Elles reposent sur une base carrée (L. 90 cm.), que surmonte un tore où s'insère le fût, conservé jusqu'à une hauteur moyenne d'un mètre et demi. Quelques chapiteaux ont été retrouvés : une simple échine reliait, comme dans l'ordre dorique, le fût à l'abaque, formé d'une pierre plate.

Sur ce plateau aride où était construite Doura on ne pouvait avoir de jardins, et le long portique abrité, situé un peu à l'écart de la ville, était sans doute la promenade où les habitants venaient aux heures d'oisiveté flâner et causer.



Deux inscriptions, nous l'avons dit, nous fournissent des indications assez précises sur l'époque où le temple fut construit et abandonné : la première (p. 37) montre qu'il fut édifié avant l'année 115, où l'on bâtissait une de ses dépendances ; la seconde indique que le pavement du naos fut encore restauré après la mort d'Alexandre Sévère, en 235 (p. 33). Nous reviendrons sur cette question de chronologie en parlant des peintures.

Les graffites relevés dans le temple ne laissent aucun doute sur les divinités qui y étaient adorées. A côté de Zeus *μέγιστος* ou *καλλίνικος*, c'est-à-dire Bêl (inscr. 17, 25), on y trouve mentionnés Iarhibolos, Aglibolos (inscr. 12) et Athéna, qui représente Allath (inscr. 25) ; un proseynème palmyrénien (inscr. 10) y ajoute Arsou et Godlat (?). C'est donc aux dieux sémitiques de la capitale du désert que le sanctuaire était consacré, et, nous l'avons dit (p. 37), il fut probablement dès l'origine et resta jusqu'à la fin la chapelle des archers palmyréniens qui tenaient garnison à Doura. Mais les riches marchands de la grande métropole, l'auront probablement, selon leur coutume, enrichi de leurs dons après avoir

contribué aux dépenses de sa construction ⁽¹⁾, et ils venaient y vénérer leurs dieux nationaux, quand leurs affaires les conduisaient sur l'Euphrate. Les peintures du temple que nous allons décrire, nous donnent, sur le culte qui y était célébré, des indications plus précieuses encore que ne le font les inscriptions.

B. — LES PEINTURES DU TEMPLE

TABLEAU I. — *Grande scène de sacrifice.*

(Mur Sud du Naos. Pl. XXXI à XLI.)

Cette fresque, la plus importante de toutes, a été étudiée et photographiée au printemps de 1920 par M. Breasted, qui en a publié de remarquables reproductions, en noir et en couleur ⁽²⁾, accompagnées d'une description très précise. En quittant Sâlihiyeh, il avait recommandé de remblayer la fouille pour mettre en sûreté les peintures ; mais, dans la hâte d'une évacuation rapide, les cipayes exécutèrent trop sommairement le travail dont on les avait chargés. Le sable, rapidement jeté contre la paroi, glissa ou fut emporté par le vent et, lorsque les troupes françaises arrivèrent à Sâlihiyeh en 1922, la fresque, se trouvant presque tout entière à découvert, avait été affreusement mutilée. Des Bédouins avaient, par scrupule religieux, gratté les visages ou crevé les yeux de toutes les figures ; de plus, un large morceau du crépi, au milieu de la robe de Bithnanaïa, était tombé ; enfin la lumière éclatante de la Syrie avait terni et les averse avaient lavé les couleurs friables. Bien des détails de cette grande composition ne sont plus reconnaissables aujourd'hui ⁽³⁾. Il est heureux que M. Breasted ait été en mesure de publier les planches coloriées reproduisant, dans la

⁽¹⁾ Une statue est consacrée en 108, ap. J.-C., à Palmyre par les Gaddiboliens à Aqqiah, fils de Noarai, pour avoir fait à Vologésias un sanctuaire complet et en avoir couvert la cella. Cf. CHABOT, *Rép. épigr. sév.* IV, 2128 = LIDZBARSKI, *Ephem.*, II, p. 280.

⁽²⁾ *Syria*, t. III, 1922, pl. XXXVIII ss. et *Oriental forerunners of Byzantine painting*, Chicago, 1923, pl. VIII ss.

⁽³⁾ Les photographies autochromes que nous

en avons prises en montrent l'état actuel, mais il n'a pas paru utile de les reproduire. Avant de quitter Sâlihiyeh, les troupes françaises ont assuré la conservation de ce qui subsistait encore des peintures en construisant, à un demi-mètre environ des parois, de solides murs de pierres sèches et en coulant dans l'intervalle du sable soigneusement damé. On peut espérer qu'elles resteront ainsi à l'abri des intempéries et des Bédouins.

fraîcheur qu'elle avait encore au moment où elle fut rendue à la lumière, une œuvre vouée à une aussi prompt dégradation. Il a bien voulu nous autoriser à nous servir pour notre ouvrage de ses documents devenus infiniment précieux, et nous ferons aussi de larges emprunts à sa description dans celle qui va suivre. Là où nous avons pu la contrôler encore par l'examen des originaux,

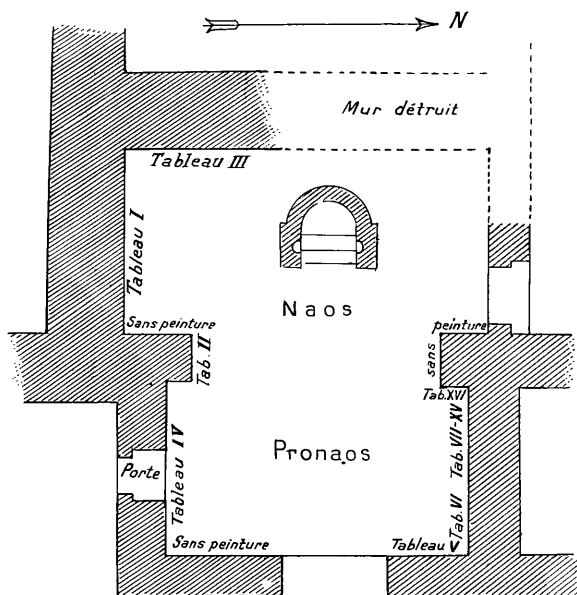


FIG. 10. — Position des peintures dans le temple.

nous l'avons trouvée presque partout scrupuleusement exacte. Nous n'avons été à même de corriger ou de compléter les données de notre devancier que dans quelques détails. Le rapport du colonel Renard, rédigé d'après des notes minutieuses, prises indépendamment des nôtres, nous a permis, ici comme ailleurs, des vérifications et apporté des additions bienvenues.

Cette peinture, qui mesure 4 m. 25 de longueur et, actuellement, 3 m. 80 de hauteur, occupe tout le mur Sud de la première salle, depuis le pilastre qui la

sépare de la seconde jusqu'au mur du fond vers l'Ouest, et elle est la plus remarquable de toutes celles qui décorent le temple, à la fois par ses dimensions, par le nombre de ses personnages et par le sujet représenté. Autrefois, cette grande composition était encore plus étendue. Elle était divisée par un long entablement en deux registres superposés, en sorte qu'elle devait recouvrir, jusqu'à la naissance de la voûte, la paroi qui s'élève encore à près de 7 mètres de haut. Mais du registre supérieur, la dégradation du crépi n'a laissé subsister que fort peu de chose. Sur un fond vert foncé, avec des zébrures noires ⁽¹⁾, on distingue presque jusqu'à mi-corps un homme, vêtu d'une tunique blanche avec des pièces de couleur ⁽²⁾ et au-dessous, ses jambes nues et ses souliers blancs à lacets oranges. « Plus à droite, on aperçoit encore un pied, surmonté d'un bas de vêtement, qui pourrait appartenir à une femme, puis, vers le centre de la paroi, un ou deux restes de pieds ⁽³⁾. » C'est probablement de ce tableau alors plus complet, que faisait partie le bout de peinture que M. Sarre aperçut en 1912 émergeant au-dessus du sol, et dont il donne la description suivante : « morceau d'architecture dessiné en perspective fuyante, avec un pilier en avant; à gauche, un arbre, auquel est suspendu un arc peint en jaune ⁽⁴⁾ ».

Le décor architectural qui subsiste encore se décompose en deux parties distinctes. Au-dessous des personnages, règne un grand soubassement blanc (H. 94 cm.), qui descend presque jusqu'au sol et dont le bord supérieur est orné de moulures, sommairement figurées par des traits et des bandes noires. Au-dessus, on voit à gauche un portail de marbre rose ou plutôt mauve, composé d'une architrave supportée par deux pilastres, qui reposent sur un pavement de même marbre. Les pilastres, dépourvus de base, ont des chapiteaux formés d'une alternance de moulures concaves et convexes, séparées par des filets et surmontées d'un abaque étroit. L'architrave qui relie ces supports verticaux, est composée des mêmes éléments. Au fond de ce cadre de pierre, est une porte à deux vantaux d'un bois jaunâtre, dont les panneaux sont entourés de mou-

⁽¹⁾ Analogue à celui d'un des portraits du tableau IV. (p. 80); cf. aussi p. 73.

⁽²⁾ Semblable au vêtement de Conon décrit p. 44.

⁽³⁾ Rapport du colonel Renard.

⁽⁴⁾ SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 392.

« In einem Gebäude nahe der W. Ecke der Stadt, die Reste eines Frescogemäldes : man sieht ein in fliehender Perspective gezeichnetes Architekturstück mit einem Pfeil davor, links davon einen Baum an dem ein gelber Bogen hängt. »

lures dessinées en rouge brun. Le battant de gauche est fermé, celui de droite entr'ouvert. Sur l'architrave, repose une corniche du même marbre, qui complète l'entablement. Elle est formée de deux moulures semblables, mais plus grandes, entre des filets rectilignes, l'une convexe au-dessous, l'autre concave au-dessus; enfin, le long du bord supérieur, une gorge est décorée d'une série d'oves ou plutôt de petits hémisphères, dont la convexité est tournée vers le haut.

Cette corniche se prolongeait à droite au delà du portail probablement jusqu'au bout du tableau, mais elle est ici détruite par la chute du plâtre, qui l'a fait disparaître avec une partie de la tête des personnages placés dessous. Seulement, chose étrange, cette longue corniche horizontale de pierre, qui servait à séparer les deux registres, n'est soutenue par aucun support visible et l'imagination seule peut se figurer que des piliers ou colonnes sont cachés derrière les assistants. Ce n'est pas la seule incongruité du décor dans cette partie de la composition. Sous une longue poutre jaune, avec une bande blanche, qui est substituée à l'architrave, se succèdent une série de portes à panneaux, semblables à celle qui occupe naturellement le fond du porche, mais on ne s'explique leur présence le long de cette paroi que par le désir de donner un fond sombre aux figures blanches. Le pavement n'est plus formé de dalles de marbre rose, mais de gradins ou socles de pierre blanche et noire, irrégulièrement distribués sous les pieds des personnages, et qui exhaussent le grand soubassement. Nous verrons plus loin (p. 54) que cette partie de la composition est d'une autre main que la première et a été ajoutée au tableau primitif, qui ne comprenait que les deux figures placées sous le porche.

A) *Conon, fils de Nicostrate* (pl. XXXII). — A gauche, appuyé contre le pilastre, se tient un homme debout, fermement appuyé sur la jambe droite, dont le pied posé à plat se voit de côté, et la gauche dégagee, la pointe du pied abaissé se présentant de face. Cette attitude se répétera presque exactement pour tous les autres personnages. Celui-ci est vêtu d'une tunique à longues manches, qui est blanche, mais ornée de deux bandes (*clavi*) mauves de la largeur de la main, qui descendent verticalement des épaules jusqu'au bas de la robe, coupée à la naissance du mollet. Une pièce rectangulaire de même couleur entoure à demi la manche vers le bout. Au-dessus de cette tunique, ce personnage porte un manteau, qui passe sur l'épaule gauche, s'enroule en gros plis autour de la

taille, couvre le bas du corps et le haut des jambes, où il est rabattu et ramené obliquement vers le bras gauche, sur lequel un pan est rejeté. Ce manteau est orné d'appliques d'un tissu mauve, qui a dû être pourpre, une sur le bras, une autre à la ceinture, une troisième sur l'abdomen en forme de T couché (■). Les plis et les ombres de la draperie sont rendus par des traits et des touches d'un gris plus ou moins foncé.

La tête est coiffée d'un bonnet, de même teinte que les *clavi*, qui l'enserme étroitement jusqu'aux oreilles et dont la pointe souple retombe sur le côté droit. Un large bord, divisé en deux pièces arrondies, paraît être retroussé au-dessus du front.

Sous ce bonnet, le visage est peint en teinte plate d'un brun chocolat, et sur cette peau basanée, on distingue à peine une mince moustache noire et une barbe peu fournie ⁽¹⁾. Les mains et les jambes nues ont le même ton d'un brun sombre.

Les pieds sont chaussés de souliers bas, tels que nous les retrouverons dans la suite portés par beaucoup d'autres personnages. Ce sont des brodequins blancs, probablement de toile ⁽²⁾, dont le quartier s'arrête au-dessous de la cheville et dont deux pièces se rabattent sur le cou-de-pied, où elles sont serrées par un lacet ou un ruban rouge-foncé au-dessus d'une languette arrondie, qui les dépasse.

De la main gauche, ramenée à la hauteur de la poitrine, ce personnage tient par un de ses bouts une longue bande rose, qui tombe verticalement devant lui et qui se termine à chaque bout par une pièce bleue, en forme de fleur de lotus, à laquelle est fixé de part et d'autre un long cordon. Nous verrons que la même bande souple est portée par le dernier adolescent de droite (p. 53), mais il en réunit les deux extrémités, de façon qu'elle a l'aspect d'une couronne. Ce ne peut guère être que l'*infula*, dont on paraît la victime, en la fixant à ses cornes ou dont le prêtre se ceignait lui-même le front pour le sacrifice ⁽³⁾. La

⁽¹⁾ Les yeux, le nez, la bouche, que M. Brested vit encore intacts, ont aujourd'hui été grattés. Il en est de même pour les autres figures.

⁽²⁾ Cf. *infra*, p. 63.

⁽³⁾ Des bandes roses analogues se retrouvent dans les peintures de la Russie méridionale,

où M. Rostovtzeff y a reconnu des sachets ou filets contenant des roses (*Peinture de la Russie méridionale* (en russe) 1913, pl. LXIV, LXXXI, XCV, 3). Un objet analogue paraît être figuré dans une des fresques de Boscoreale, actuellement au Metropolitan Museum de New-York (pl. IX du *Catalogue de la vente Canessa*

main gauche, qui s'avance, tient un instrument formé d'une tige droite, bleue, se terminant par deux boules violet foncé, d'une forme semblable à celle d'un haltère moderne. Il se pourrait que ce fût la masse destinée à étourdir la victime, avant qu'on l'égorgeât, l'équivalent du *malleolus* romain.

À droite de la tête de ce personnage, on lit l'inscription (n° 3 a) s'étendant au-dessus de l'épaule de son voisin : [M(ϣϣϣϣ ?)] Κόνων Νικοστράτου. « Qu'on se souvienne de Conon, fils de Nicostrate. »

b) *Premier prêtre* (pl. XXXII). — À gauche et un peu en avant de Conon, la haute stature d'un prêtre se détache en blanc sur le fond sombre de la porte entr'ouverte, sur le bois jaunâtre d'un battant et le rose violacé de l'encadrement architectural. Il est debout, pieds nus, appuyé sur la jambe gauche, la droite un peu écartée et portée en avant, les orteils dépassant le bord du pavement. Il a pour tout vêtement une longue tunique à manches étroites, entièrement blanche, qui descend des épaules jusqu'au bas des mollets. Elle est serrée au-dessus des hanches par une mince ceinture, ou plutôt un cordon, également blanc, qui se noue par-devant et dont les bords sont indiqués par des lignes rouge foncé. Le froncement de la tunique à la taille et sur les bras et les plis que forme l'étoffe, collée contre la poitrine et lâche à la partie inférieure, sont marqués par des traits et des teintes bistres graduées, qui s'efforcent de rendre les jeux de lumière dans la draperie. La tête est coiffée d'un haut bonnet conique enfoncé jusqu'aux oreilles ; il est de la même couleur blanche avec des ombres légères sur les côtés.

Devant le prêtre, est placé un vase élancé, dont le ton azuré montre qu'il est censé être de cette faïence couverte d'un émail bleu dont les tessons jonchent encore le sol de Sâlihiyeh. Ce vase, dont la base, en cône tronqué, repose sur trois petits pieds recourbés, est formé vers le milieu d'un tube cylindrique, qui trois fois se renfle en boules superposées, puis le col va en s'évasant vers l'orifice, ourlé d'un rebord circulaire. Les contours et les côtes ou cannelures de ce vase élégant sont nettement marqués par des traits noirs.

par Sambon, Paris, 1903). Mais à Doura ces bandes sont en teinte plate, on n'y voit aucune trace d'un réseau ou de fleurs. Le rapport du colonel Renard confirme à cet égard mes propres observations. Il semble donc bien

qu'il faille y voir un morceau d'étoffe, analogue à l'*infula* romaine, les cordons servant de *vittae*. Cf. par exemple SAGLIO-PORTIER, *Dict.*, s. v. *Infula*, fig. 4060; *Sarcifacium*, fig. 6006-7.

Dans ce récipient, rempli d'une eau limpide, le célébrant plonge de la main droite, vue de dos, un rameau d'une plante à tige droite, garnie de feuilles lancéolées, dont l'extrémité se recourbe, probablement un roseau⁽¹⁾. Aux doigts effilés de l'autre main, est suspendue par l'anse une aiguière, et la paume soutient une patère, l'une et l'autre de la même faïence bleue que le vase. Sur la patère, sont posés deux couteaux de sacrifice, dont la lame triangulaire, d'un bleu pâle à reflets blancs, est fixée au manche rosé par une virole percée de deux rivets.

Par une convention artistique constamment suivie dans ces peintures, le personnage ne regarde pas le geste de la main, mais le spectateur⁽²⁾, et le visage se présente ainsi de face (pl. XXXIII-XXXIV). Les caractères ethniques en sont marqués avec tant de précision qu'on croirait voir le portrait de quelque cheikh bédouin. La face est d'une maigreur osseuse, avec un nez busqué; une moustache mince retombe sur les commissures des lèvres, et une barbe clairsemée se termine par deux pointes effilées. Sous les sourcils, fortement arqués, les yeux dont le contour est accusé par un trait noir, s'ouvrent en amande, et l'iris est en partie caché sous la paupière supérieure, en sorte qu'au-dessous de ce cercle sombre, la cornée blanche apparaît, ce qui donne au regard, tourné vers le haut, comme une expression d'extase⁽³⁾. Il n'est pas douteux que nous ayons devant nous le portrait d'un des prêtres palmyréniens qui officiaient dans le temple.

Le visage ainsi que les mains et les jambes sont du même ton brun que nous avons noté pour la première figure⁽⁴⁾ et ici aussi les nus sont presque en teinte plate, sans indication de modelé, contrairement à ce qu'on peut observer dans le reste de la peinture.

À gauche de ce personnage, une inscription (n° 5 b) donnait son nom, mais on n'en peut déchiffrer avec certitude que le mot *iepeús*, « prêtre ».

c) *Le second prêtre* (pl. XXXII, XXXV). — À côté du premier, se tient un second prêtre. Debout, à droite du pilier rose, il se profile sur le fond brunâtre du battant fermé de la deuxième porte. Son attitude est la même que

(1) Cf. *infra*, p. 67.

(2) Cf. tableau IV, p. 84 et p. 153, 155.

(3) Le même procédé est employé pour Iarhibol dans le tableau XVII. Cf. *infra*, p. 431.

(4) Cf. TREBELL. POLL., *Zenobia*, 15, qui dit de la reine : « Vultu fuit sub aquilo, fuscis coloris ».

celle de son voisin ; seulement, par une maladresse de l'artiste, son pied droit paraît s'appuyer non sur le pavement, mais sur le bas du vase bleu. Son costume aussi est semblable, sauf qu'on n'aperçoit pas de ceinture à la taille et que la coiffure se creuse davantage au-dessus de la tête et a le bout plus arrondi.

Mais, devant lui, ce prêtre a non un vase, mais un autel à parfums, qui est une simple colonnette cylindrique s'élargissant à la base et s'évasant au sommet, sans autre décor que quelques nervures horizontales. C'est la forme que ces autels portatifs ont déjà sur les monuments assyro-babyloniens⁽¹⁾. Sur ce *thymiaterion*, un feu est allumé, dont les flammes sont figurées par des languettes « noires, ondulées, rehaussées de quelques touches de rouge violacé⁽²⁾ ». Mais ces flammes envelopperaient la main du prêtre, qui laisse tomber sur l'autel les grains d'encens, et peut-être l'artiste a-t-il entendu représenter les volutes de fumée qui s'élèvent au moment où brûlent les aromates⁽³⁾. De la main droite, le célébrant tient un bol gris, dont l'intérieur est rouge pour marquer qu'il contient du vin⁽⁴⁾, et sur ce bol, sont posés deux couteaux à manche rouge et à lame grise. « Mais une éraflure verticale a endommagé le bord de la main à l'endroit où elle se détache sur le jaune de la porte. De plus, la pointe des lames et la partie droite du bol sont couvertes par la longue manche de la femme voisine ; — une singulière erreur de composition, car cette quatrième figure est manifestement placée sur un plan plus reculé que celui de la troisième. On peut noter aussi que la manche qui couvre le bras de l'homme au niveau des couteaux n'a point été exactement tracée sur le jaune du fond, et rentre en formant un angle trop marqué vers le côté gauche du personnage. Il subsiste quelque indication que ce mauvais dessin a été hâtivement corrigé en insérant un petit triangle blanc à l'extrémité gauche des couteaux⁽⁵⁾. »

Si la pose et le vêtement des deux prêtres sont presque semblables, si le type de leur visage basané, avec une petite moustache et une barbe courte, est

(1) Cf. WIGAND, *Thymiateria* dans *Bonner Jahrbücher*, CXXII, 1912, p. 16 ss. et pl. III. La forme de l'autel dans les peintures d'époque romaine est toute différente ; cf. tableaux VI (p. 90) et XVII.

(1) Colonel Renard.

(2) Cependant, cf. plus bas le sacrifice du tribun, p. 91, et le tableau XVII, p. 123.

(4) Cf. *infra*, p. 32 et tableau XVII, p. 126.

(5) BREASTED, *Syria*, l. c., p. 193 ; *Oriental forerunners*, p. 82.

le même, il y a au contraire, dans la manière dont ces figures ont été exécutées, un contraste curieux, qui a déjà frappé M. Breasted⁽¹⁾. La seconde n'est point, comme la première, cernée d'un fort trait noir, pour accentuer les contours, mais d'autre part le modelé du visage, la rondeur des jambes et des pieds sont rendus par des dégradations de nuances ; « les yeux ne sont pas soulignés par un trait net, marquant la paupière inférieure, mais seulement par une ombre légère ». De même le bonnet est peint avec un souci plus marqué de rendre les ombres, et l'on a noté les jeux de lumière sur les deux couteaux.

Évidemment ces deux personnages presque identiques sont l'œuvre de deux peintres différents. Nous aurons à revenir sur ce point.

b) *Bithnanāia* (pl. XXXV-XXXVI). — A droite du second prêtre, une femme en grande toilette semble sortir de la porte, dont un battant s'ouvre derrière elle. Le pied gauche est encore à l'intérieur du chambranle, tandis que le pied droit, se portant en avant, se pose sur le bord d'un large gradin de pierre. La tranche de ce gradin est grise, et sa face supérieure noire, sans doute pour rendre l'ombre projetée par le vantail ouvert⁽²⁾. Sur le fond jaune brun de ce vantail, et de celui de droite, qui est fermé, se découpe le corps, qui est déjà hors de la porte, comme la tête, placée en avant du linteau et dont elle dépasse la hauteur par un effet de perspective. Cette jeune femme est coiffée d'une tiare cylindrique de couleur rose, bordée de pourpre ; au centre, par-devant, un carré noir et blanc paraît figurer une broderie, et on distingue sur le côté gauche une portion d'un carré semblable. Du sommet de cette toque rigide, deux rubans ou rivières de pierreries, noires avec des stries claires, s'abaissent obliquement du milieu vers les côtés et paraissent fixés sous la toque aux bandeaux de la chevelure noire, ramenée sur les tempes. Un voile cramoisi passe au-dessus de la toque et tombe sur les épaules. Le corps est vêtu d'une tunique de même couleur, qui n'est visible que par-devant, entre les plis d'un ample manteau blanc, dont s'enveloppent les épaules et les bras, et qui couvre les jambes jusqu'aux pieds. Ceux-ci sont chaussés d'escarpins, également blancs, dont on ne voit que la pointe avec un bout du cou-de-pied droit, jaune clair.

(1) BREASTED, *Syria*, t. c., p. 192.

(2) Le coin de ce vantail, par une gaucherie du dessinateur, dépasse le gradin. Il devait en effet descendre au même niveau que l'autre

vantail, mais les pieds de Bithnanāia s'étant trouvés trop hauts, le peintre leur a donné comme support le socle de pierre, qui raccourcit maladroitement le battant fermé.

Les plis du manteau sont marqués en larges traits grisâtres et d'autres traits plus foncés à la taille « semblent indiquer la présence d'une large ceinture⁽¹⁾ ». Le teint du visage, dont les détails étaient peu distincts, est moins foncé que celui des hommes, précédemment décrits, comme il est naturel pour une femme vivant dans le gynécée. Aux oreilles sont suspendus des pendants de pierreries. Le bras gauche est entièrement caché par le manteau, dont la main paraît retenir le bord; la droite sort de la draperie et est levée la paume en avant, un bracelet à gros grains entourant le poignet. Le cou et la poitrine, sur la tunique rouge, sont parés de bijoux, dont M. Breasted a donné une description minutieuse et qui sont devenus à peine visibles, tant les couleurs en sont ternies⁽²⁾ : Le cou est entouré d'un collier qui paraît formé de quatre anneaux de métal. Un second collier, en sautoir, dont le bord inférieur porte des pendeloques d'or en forme de fuseaux, descend sur la poitrine. Quatre de ces pendeloques sont visibles à droite de la main levée, et deux à gauche du pouce. Sous ce collier, auquel il est peut-être attaché, un médaillon ovale, est formé d'une large pierre violette, sans doute une améthyste, sertie dans une monture de métal délicatement travaillée. Le bord réticulé est noir, pointillé de blanc, et le tout se détache sur un champ gris. Sous ce médaillon ovale, un pendentif rond a un bord noir, qui entoure un cercle composé de diverses nuances, rouge, vert, blanc, pourpre, entremêlées de telle sorte qu'aucun dessin n'est reconnaissable⁽³⁾. Ces teintes combinées figurent peut-être le chatoiement d'une pierre irisée ou la polychromie d'un émail. A ce bijou rond, est attachée une pendeloque compliquée : un cadre rectangulaire se décompose en trois rangées verticales de sept perles rondes, alternativement blanches, rouges et vertes. A ce rectangle de perles sont suspendus deux appendices formés chacun de deux « roseaux » cylindriques⁽⁴⁾, l'un rouge au-dessus, l'autre gris perle au-dessous, et se ter-

⁽¹⁾ Colonel Renard.

⁽²⁾ BREASTED, *Syria*, p. 193 s. La planche en couleur n'est pas tout à fait exacte ici. On distingue ces bijoux sur la planche noire XXXVI, qui n'a pas subi de retouches. M. BREASTED, *Oriental forerunners*, p. 99, a donné un dessin reconstituant l'ensemble de cette parure, mais, dit-il, « my field sketches were to hasty to make details always certain » (p. 83).

⁽³⁾ Cf. les médaillons décrits, p. 53 et p. 82.

⁽⁴⁾ Les petits tubes de métal ou de verre colorié, où l'on passait un fil, étaient appelés par les anciens des roseaux (ζάλαμοι). Cf. l'inscription commentée par M. Haussoullier, *Journal des savants*, 1923, p. 128, où il est question d'un collier de seize glands (βάλανοι), réunis par des roseaux (ζάλαμοι).

minant par un grain gris perle. De plus, je crois distinguer sur la photographie une broche ovale, à demi cachée sous le voile, fixée sous l'épaule gauche à la tunique⁽¹⁾, qu'elle servait à attacher.

Sur la robe, on lit l'inscription (n° 5 c), Βίθναναΐα Κόνονος. Bithnanaïa est donc la fille de Conon, représenté sous le porche.

E, F, G, H) *Fils et petit-fils de Conon* (pl. XXXV-XXXVI). — A la droite de Bithnanaïa, sont rangés quatre hommes, debout l'un à côté de l'autre, et si serrés qu'on voit à peine le champ sur lequel ils sont dessinés. On distingue cependant entre les jambes du deuxième et du troisième et derrière celles du quatrième, des panneaux de bois jaune appartenant à des portes semblables à celles que nous avons décrites plus haut. Ces panneaux apparaissent aussi faiblement à la partie supérieure de ce groupe qui, nous l'avons dit, est mutilé; la couche de plâtre qui est tombée a coupé la tête du premier personnage au-dessus des sourcils, les suivants au milieu du visage et le dernier au cou. Pour autant qu'on en puisse juger, ces têtes ne portaient pas de coiffures, mais étaient entourées d'une épaisse chevelure noire bouclée, formant autour d'elles comme un nimbe sombre, ainsi que dans la fresque voisine du pronaos (p. 77 ss.).

Les quatre personnages sont tous dans la même attitude et habillés du même costume. Ils sont debout, les jambes placées comme celles des deux prêtres, et ils sont entièrement couverts du cou jusqu'au mollet par une longue tunique blanche ornée par-devant de deux bandes verticales (*clavi*) de pourpre, et d'un parement de même couleur à l'extrémité des manches. Le bras droit est levé, la main dressée la paume en avant; la main gauche tient à la hauteur de la poitrine des rameaux verts de feuillage, dont il est difficile de préciser l'espèce, palme, laurier, olivier ou myrte. Les jambes sont nues, les pieds sont chaussés des mêmes souliers blancs que porte Conon (p. 45).

Contrairement à celui des autres hommes, leur visage, pour autant qu'il soit conservé, paraît être imberbe, probablement pour marquer leur jeunesse, et, en effet, leurs noms, inscrits sur leurs tuniques, nous apprennent que les trois premiers sont les fils, et que le quatrième est le petit-fils de Conon, le premier de nos personnages. Ce sont les suivants (inscr. n° 5, d-g) :

⁽¹⁾ Une broche semblable se retrouve souvent sur les bas-reliefs palmyréniens. Cf. *infra*, p. 64, fig. 13 et p. 53 le portrait de la jeune fille J.

Personnage E.	Δωγένης Κόνωνος
— F.	[Δυ]σίας Κόνωνος
— G.	Πάτροκλος Κόνωνος
— H.	Κόνων Πατροκλέους

1, 1, κ) *Trois adolescents* (pl. XXXVI-XL). — Au premier plan, contre le soulèvement, qui supporte les huit autres personnages, sont rangées trois figures d'adolescents, dont le bas, depuis la mi-jambe jusqu'aux pieds, est effacé. Elles ne sont encadrées par aucun décor architectural. Quelques traits jaunâtres arrondis paraissent représenter un sol pierreux, comme dans la fresque voisine du mur Ouest (p. 74).

Exactement sous l'autel, dont sa tête cache le pied, un jeune garçon (1) est debout. Le visage, dont il ne reste plus guère que les lèvres rouges, est entouré jusque sous les oreilles par une épaisse chevelure bouclée, d'un noir violacé. Le corps est couvert d'une tunique blanche à *clavi* rouges, descendant des épaules jusqu'au bord inférieur. Cette tunique est serrée par une ceinture qu'on n'aperçoit plus, mais dont l'existence est supposée par la direction des plis, indiqués en bistre avec des ombres grises. De larges galons rouges entourent aussi les manches vers leur extrémité. La main droite, levée presque à la hauteur du menton, se présente la paume en avant. La gauche, ombrée de noir, est abaissée et tient une aiguière grise, dont l'orifice ovale est cerné à l'intérieur d'un cercle rouge, pour indiquer qu'elle est remplie de vin⁽¹⁾. C'est probablement un petit-fils de Conon, qui sert d'enfant de chœur et tient la burette⁽²⁾. Mais aucune inscription n'a été relevée sur cette figure.

Plus à droite, sous le septième personnage (G) de la rangée supérieure, une jeune fille (1) est debout drapée dans un grand manteau rose avec des plis blancs. Passant au-dessus de la coiffure, il s'abaisse verticalement sur les épaules et enveloppe les bras, comme celui de Bithnanaïa, puis ses plis se réunissent à la taille, pour couvrir tout le bas du corps. Cette coiffure est une toque cylindrique, rouge foncé, avec le sommet brodé en réseau. Sous cette toque, les bandeaux brun foncé de la chevelure descendent des deux côtés jusqu'aux

(1) Cf. *supra*, p. 48 et *infra*, p. 126. La planche ne rend pas exactement ces détails.

(2) Cf. *infra*, l'acolyte de Iabsymos, p. 128.

oreilles, auxquelles sont attachés de lourds bijoux. Le visage, dont le teint va du bistre clair au brun rosé, suivant l'éclairage, a été traité avec soin. Les ombres sous l'arcade sourcilière et le dessous des yeux sont accusés par des touches rouge foncé et les lèvres sont carminées. Au cou, cette jeune fille porte un collier formé de cinq anneaux noirs concentriques. Sur la tunique sombre, qui apparaît entre les bords verticaux du manteau, sont dessinés d'autres joyaux. « Des traces d'un sautoir sont visibles sur le côté gauche de la poitrine et du cou. Il supportait un médaillon ovale, dont le pourtour est marqué par deux traits noirs et l'intérieur colorié de teintes alternées rouges, jaunes, roses⁽¹⁾ », suivant un procédé dont nous avons déjà noté l'emploi (p. 50) pour imiter l'éclat d'une pierre fine ou de l'émail. Plus bas, on aperçoit un pendentif rond, limité par deux cercles concentriques, tracés à l'aide d'un compas, dont la pointe a laissé un léger sillon dans le crépi.

Des plis du manteau, sort la main droite, dressée, comme partout ailleurs, la paume en avant; elle est remarquablement rendue; les plis intérieurs et les ombres de la paume et des doigts fuselés sont soigneusement observés. Autour du poignet, est fixé un bracelet en torsade. Le poignet gauche porte un bracelet semblable et la main abaissée saisit de côté le manteau, comme pour en retrousser un pan.

A droite de cette jeune fille, se tient un jeune garçon (κ), vêtu d'une tunique blanche à bandes verticales et à parements rouges, semblable à celle de l'autre adolescent. Les jeux de lumière dans les plis de l'étoffe sont exprimés par des tons dégradés de couleur bistre. Le vêtement était froncé à la taille par une ceinture qui n'apparaît pas. Le visage gratté par quelque Bédouin, était orange clair avec des teintes brun rouge pour marquer les ombres, et il était avant sa mutilation « le mieux rendu de tous⁽²⁾ ». Aucune coiffure n'est posée sur l'abondante chevelure bouclée, d'un brun rougeâtre. De la main droite, l'enfant tient à la hauteur de la poitrine les deux bouts d'une bande souple, de couleur rose, qui se recourbe comme une couronne, et dont les extrémités dessinent, comme l'objet porté par Conon, le père de famille (p. 45), des fleurs de lotus bleues, terminées par des rubans. Aucune trace de feuillage ni de fruits

(1) Colonel Renard.

(2) Les premières éraflures antérieures à l'arrivée de Breasted (*Syria*, t. c., p. 496) n'ont

pas paru suffisantes à quelque musulman dévot, qui a achevé de défigurer ce portrait.

n est visible sur le cercle rose. Le bras gauche pend sur le côté et la main tient contre la robe, entre le pouce et l'index, le manche d'un objet indistinct, peut-être une petite pelle de sacrifice. Sur le vêtement, se lit le reste d'inscription (n° 5, *h*). Ν[ικό]σ[τρατος?] Κόνωνος. Cet enfant est donc probablement le fils de Conon, fils de Patrocle, sous lequel il est placé.

∴

Si, après en avoir décrit les détails, nous considérons maintenant l'ensemble de cette vaste composition, il paraît certain qu'elle n'est pas d'une venue, mais, comme nous l'avons déjà noté (p. 49), a été exécutée en deux, peut-être même en trois fois, par des artistes différents. Le tableau primitif ne comprenait que les deux personnages de gauche, c'est-à-dire le prêtre trempant un rameau dans l'eau sainte, et Conon, fils de Nicostrate, pour qui le sacrifice devait être offert. C'est une scène analogue à celle que nous trouverons plusieurs fois répétée dans la quatrième fresque, et, comme dans celle-ci, elle est encadrée par un décor architectural. La seule différence, c'est qu'au lieu de colonnes torses, ce sont des pilastres rectangulaires qui supportent l'architrave. Au fond de ce porche, s'ouvre la porte du sanctuaire; une dalle de marbre, rose comme les piliers, sert de pavement. C'est une composition qui se suffit à elle-même. Le personnage qui a fait les frais de cette cérémonie s'est fait représenter avec l'officiant à l'entrée d'un somptueux édifice.

Mais Conon éprouva le désir ambitieux de compléter ce tableau, et à son propre portrait de joindre celui de toute sa famille. Soit qu'il ne fût pas satisfait de la ressemblance de son visage, soit que le peintre se fût éloigné dans l'interval, il s'adressa à un autre artiste. Nous avons fait observer (p. 49) la différence de technique qui oppose l'un à l'autre les deux prêtres. Les figures placées à la droite du portail sont toutes de la même main que le second prêtre, exécutées suivant les mêmes procédés. Contrairement aux deux premières figures, celles-ci ne sont pas cernées d'un trait épais, qui accuse les contours, mais, par contre, les nus ne sont pas traités en teinte plate ou presque, mais au contraire on s'est attaché à exprimer le modelé par des dégradations de tons. Ainsi les jambes ne sont pas unies, mais ont au milieu une ligne d'un jaune

clair, tandis que les bords sont d'un brun foncé. Même dans le visage du premier prêtre, portrait où les clairs et les ombres sont notés, on constatera un emploi beaucoup plus marqué de la ligne, du trait net, que dans celui du second, où seules des touches plus ou moins sombres servent à rendre les creux et les reliefs, ce qui donne à cette figure un aspect un peu flou.

Le second peintre se trouvant devant la tâche, peut-être insolite pour lui, de représenter tout un groupe de personnages et de mettre cette addition d'accord avec ce qui existait déjà, s'en est tiré tant bien que mal. Il a prolongé la corniche rose horizontalement jusqu'au bout de la paroi, mais oublié de nous montrer sur quel soutien elle s'appuyait (p. 14). Sans doute l'espace suffisait-il à peine à contenir six figures de la même grandeur que les premières, et en effet, tandis que celles-ci sont bien séparées, les autres sont serrées au point de presque se confondre, et le couteau du second prêtre a l'air de s'enfoncer dans le flanc de sa voisine. Comme une porte servait de fond au premier tableau, l'artiste a continué, contre tout bon sens, à représenter une série de portes derrière les autres personnages (p. 44 et p. 51), comme si l'édifice ainsi figuré n'avait pas de murs, mais seulement des entrées. La suppression de la partie inférieure de l'entablement ayant agrandi le champ à la partie supérieure, les personnages de ce côté se sont trouvés placés un peu plus haut que de l'autre. Le peintre s'est tiré d'affaire en ajoutant au dessous une série de degrés ou socles de pierre, non plus rose, mais blanche et noire, irrégulièrement distribués, mais il l'a fait si gauchement que les pieds des personnages reposent fort mal sur ces points d'appui.

Nous touchons ici à un point sur lequel M. Breasted a déjà attiré l'attention⁽¹⁾. C'est « le curieux défaut de connexion » entre les personnages et le fond architectural contre lequel ils sont appliqués. Ce défaut est commun aux deux peintres, et nous le retrouverons dans d'autres tableaux⁽²⁾. Les piliers reçoivent la lumière du côté droit, les figures placées devant eux, du côté gauche. Le pied droit de Conon, fils de Nicostrate, vient se placer devant un pilier, mais il n'y a point ici de pavement où sa pointe puisse se poser: de même, le vase bleu n'a point de support assez large pour sa base. Mais c'est

(1) BREASTED, *Syria, l. c.*, p. 190; *Oriental forerunners*, p. 76.

fresque d'Ilasamsos (p. 83), et le tableau des cinq dieux (p. 126).

(2) Cf. le prêtre sur le pilier (p. 73), la

surtout dans l'autre partie du tableau que cette gaucherie est choquante : Le pied droit du second prêtre, nous l'avons noté (p. 48), se colle contre le bas du vase bleu au lieu d'atteindre le sol, le peintre n'ayant pu prolonger le gradin noir et blanc sans entamer la peinture voisine. De même, le pied droit du premier fils de Conon (ε) s'applique contre le battant ouvert de la seconde porte sans toucher le pavement. Le bord inférieur du panneau de la porte placée derrière Patrocle (c) vient couper le cou-de-pied droit de celui-ci. D'une façon générale « les quatre figures de droite se tiennent toutes bien au-dessus du pavement blanc et noir, comme si elles flottaient en l'air ainsi que des fantômes ⁽¹⁾ ». On a l'impression que ces figures étant des portraits, le peintre a commencé par la tête, mais que n'ayant pas calculé exactement la dimension des corps, il s'est trouvé que les pieds, ou bien ont empiété sur des objets voisins, ou bien sont restés dans le vide, et que les supports qu'on a glissés sous eux tant bien que mal, n'ont pas entièrement obvié à cet inconvénient.

Les trois adolescents qui forment la deuxième rangée de personnages n'ont d'autre fond que le large socle gris qui supporte tout le tableau supérieur, et ils paraissent avoir été figurés simplement debout sur un sol caillouteux (p. 52). Ils sont comme hors cadre. On peut se demander s'ils n'ont pas été adjoints au reste de la famille quand leur âge leur a permis de prendre part aux cérémonies du culte. Ce serait alors une seconde addition au groupe primitif.

De plus, le colonel Renard a noté dans ces personnages les traces possibles d'une réfection ⁽²⁾, à moins que l'humidité du sol, par les pluies d'hiver, ne se soit infiltrée dans le bas de la muraille et n'ait modifié les couleurs de cette partie de la peinture.

(1) BREASTED, *Syria*, p. 489.

(2) « On remarque dans l'enduit de plâtre une ligne de séparation, au-dessous de laquelle le crépi, là où il n'existe pas de peinture, est plus foncé qu'au-dessus; cette ligne part de l'extrémité gauche du tableau, un peu plus bas que le cadre, remonte un peu et entame ce cadre au-dessous du personnage B, descend ensuite, vient couper horizontalement, près de la ceinture, la figure I, puis, 20 centimètres plus loin, redescend obliquement en ligne presque droite et atteint le sol au-dessous de la jeune

fille J. Le changement de teintes marqué par cette solution de continuité est particulièrement visible dans les diverses couleurs de l'adolescent I. La bande rouge du vêtement est rose, à peine rougeâtre, au-dessous de la ligne en question, elle est d'un rouge violacé, noirâtre au-dessous; les ombres du vêtement sont d'une nuance bistre, un peu atténuée dans le buste, alors qu'elles sont franchement noires à partir de la ceinture; la main gauche est d'une couleur orangée plus foncée que la main droite. » [Colonel Renard.]



L'inscription découverte dans la cour du temple ⁽¹⁾ permet de déterminer avec une heureuse précision, la date de cette grande peinture.

Cette dédicace rappelle qu'en l'an 115 de notre ère, Lysias, fils de Conon, fils de Patroklès, y fit « bâtir une maison pour son bien-être et celui de ses descendants ». Or, parmi les personnages figurés dans notre grande scène de sacrifice, se trouve précisément un Conon, fils de Patroklès (Κ, Κόνων Πατροκλέου). Bien que dans les familles de Doura le nom du grand-père passât d'ordinaire à l'aîné des petits-fils ⁽²⁾, il est infiniment probable que le Conon nommé dans l'inscription commémorant une construction faite dans l'enceinte sacrée est le même que celui dont le portrait décore le mur du sanctuaire ⁽³⁾. De plus, un frère de Patroklès, peint à côté de celui-ci, s'appelle Lysias. Il est donc naturel qu'un de ses neveux ait reçu ce nom. Peut-être ce Lysias, fils de Conon, est-il l'adolescent (i) placé au premier plan du tableau et dont le nom n'a pu être déchiffré (p. 52), peut-être son jeune âge ne lui permettait-il pas d'y figurer, peut-être même n'était-il pas encore de ce monde. Mais, de toute façon, la fresque doit être antérieure au moins d'une trentaine d'années à l'inscription, puisque Conon, bien que déjà père, y est encore figuré imberbe pour marquer sa jeunesse (p. 51) — les mariages étaient précoces à Doura — tandis que selon la dédicace de 115 son fils Lysias avait déjà des descendants. Nous sommes ainsi amenés à fixer l'époque de la peinture au plus tard à l'an 75 de notre ère, et probablement à une dizaine d'années plus tôt. Une confirmation indirecte de ces dates nous est apportée par trois des inscriptions (n° 109 ss.) gravées en l'année 61, dans la « salle aux gradins » du temple d'Artémis : elles mentionnent un Conon, fils de Nicostrate, probablement le père de famille représenté dans notre peinture derrière le premier prêtre (p. 45), et deux de ses fils.

Des considérations générales viennent corroborer le résultat tiré de la chronologie des textes épigraphiques. Nous verrons plus loin que les procédés de cette peinture la distinguent nettement des œuvres de la période romaine (III^e siècle) qui décorent d'autres murs du temple. De plus, son inspiration est

(1) Inser. n° 1, cf. *supra*, p. 35.

(2) Cf. *infra*, l'introduction aux inscriptions.

encore purement orientale, ou, si l'on préfère, syro-hellénique, sans que rien y trahisse l'influence de l'art impérial d'Occident. C'est ainsi, pour ne rappeler qu'un détail, que l'autel où le prêtre laisse tomber l'encens est encore celui que nous connaissons par les monuments babyloniens (p. 48), tandis que le *thymiaterion* des scènes de sacrifice plus tardives a une tout autre apparence⁽¹⁾. Le caractère oriental de cette composition apparaîtra clairement si nous considérons le costume porté par ses personnages et la signification rituelle de la cérémonie célébrée.

∴

Les deux célébrants sont vêtus d'une ample robe blanche, à longues manches, serrée à la taille par une étroite ceinture, qui se noue par-devant, et ils portent sur la tête un haut bonnet conique, pareillement blanc. La peinture ne permet pas de reconnaître la nature de l'étoffe dont est faite cette robe, mais l'analogie avec le costume d'autres clergés orientaux rend vraisemblable que ce tissu était non de laine, mais de lin. Les prêtres du Temple de Jérusalem portaient, comme ceux de Doura, une longue robe à manches retenue par une ceinture, et cette robe était de « byssus », c'est-à-dire de linon ou batiste⁽²⁾. De lin aussi était la tunique des prêtres égyptiens⁽³⁾, et les mages perses, suivant Sotion, avaient pareillement un vêtement blanc⁽⁴⁾, probablement de lin. L'on cultivait cette plante depuis une antiquité reculée en Babylonie, et à l'époque romaine, les tissages des villes syriennes exportaient encore des toiles renommées⁽⁵⁾. Le clergé pouvait donc sans peine se procurer sur place l'étoffe

⁽¹⁾ Fresques VI et XVII, pp. 91, 124.

⁽²⁾ SCHÜRER, *Gesch. des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*, II³, p. 281 s. Cf. *Realencyclop.*, s. v. « Byssos ». — Dans le culte sémitique d'Héraklès à Gadès (SILIUS ITALICUS, III, 23) « Nec discolor ulli ante aras cultus, ventantur corpora lino. »

⁽³⁾ HÉROD., II, 37; PLUC., *De Iside*, 3 et 4, p. 352 C. — Pour le clergé d'Isis, cf. TIBULLE, I, 3, 30; JUVÉNAL, VI, 533; MARTIAL, XII, 29, 49; APULÉE, *Mét.*, XI, 23; *Orac.*, *Sibyll.*, V, 492;

KAIBEL, *Epigr. gr.*, 4028, 1. — De même, les Esséniens sont vêtus de lin durant leurs repas (HIPPOL., *Refut. haeres.*, IX, 21, p. 257, 21, W.; PHILON, *De vita cont.*, 8, § 66, p. 481 M.).

⁽⁴⁾ DIOG. LAERCE, *Prooem.*, 7 : Ἐσθή; λευκή. Cf. WÄCHTER, *Reinheitsvorschriften im Griech. Kull.*, Giessen, 1910, p. 19 ss. — De même le clergé manichéen porte une robe et une tiare blanches, cf. *Revue archéol.*, 1913, II, p. 83.

⁽⁵⁾ *Expos. totius mundi*, 34; BLÖMNER, *Das Maximaltarif des Diocletian*, 1893, p. 169 s.

qui lui était imposée par les règles rituelles depuis un temps immémorial. Le 𐤁𐤏𐤍 phénicien s'introduisit en Égypte sous le Nouvel Empire⁽¹⁾, et il devint en Grèce le $\chi\iota\tau\omega\upsilon\omicron\upsilon$ avant l'époque homérique.

La longue robe à manches, comme le haut bonnet conique, forment déjà



FIG. 11. — Prêtre sacrifiant au dieu Bēl. Bas-relief de Ciliza (Killiz). Musée du Cinquantaire.

au IV^e siècle avant notre ère le costume sacerdotal du prêtre-roi Abd-Hadad, représenté sacrifiant sur les monnaies d'Hiérapolis⁽²⁾, et Lucien nous apprend que de son temps les prêtres de cette ville avaient un vêtement entièrement

(1) AIMÉ-GIRON, *Bull. Inst. d'archéol. orientale*, XXV, 1925, p. 201.

(2) BABELON, *Monnaies de la Biblioth. Na-*

tionale. Perses Achéménides, 1893, pl. LIII; DUSSAUD, *Notes de mythol. syrienne*, 1903, p. 97; cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 161.

blanc et portaient sur la tête le *πίλος* ⁽¹⁾, c'est-à-dire un bonnet de feutre de forme conique. Les stèles phéniciennes nous montrent les célébrants habillés de ce vêtement liturgique ⁽²⁾, et il est prêté même en Égypte à un personnage offrant un sacrifice à Astarté-Hathor ⁽³⁾. C'est sous le même aspect que nous apparaît sur un bas-relief de Ciliza (Killiz) au nord d'Alep, le prêtre Gaïos faisant une offrande au dieu Bel pour lui-même et pour sa famille, tout comme à Salihiyeh ⁽⁴⁾ (fig. 11). La coiffure si spéciale qu'avait conservée le clergé jusqu'à l'époque romaine, avait été jadis très répandue chez les Syriens ⁽⁵⁾, qui paraissent l'avoir empruntée aux Hittites ⁽⁶⁾. Elle devait se transmettre aux manichéens ⁽⁷⁾ et aux musulmans et se perpétuer jusqu'au moyen âge ⁽⁸⁾.

De même la nudité des pieds, qui distingue les deux officiants des simples assistants, nous rappelle à la fois l'Ancien Testament et l'Islam. « Ôte la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est un sol sacré », commande la voix qui parle à Moïse du buisson ardent ⁽⁹⁾, et les interprètes de ce verset y voient

(1) LUCIEN, *De dea Syria*, C. 42 : Ἐσθής ἀντεοῖσι πᾶσα λευκή καὶ πίλον ἐπὶ κεφαλῇ ἔχουσιν.

(2) Stèle de Lilybée, PERROT et CHIFFEZ, *Hist. de l'Art*, III, p. 308, fig. 232 = C. I. Sem., I, n° 138. Comparer la stèle de Teima : C. I. Sem., II, n° 113, pl. IX. On trouvera d'autres références dans l'article de M. AIMÉ-GIRON.

(3) Stèle d'époque hellénistique trouvée à Memphis : AIMÉ-GIRON, *l. c.*, p. 191 ss. Cf. *Syria*, VI, 1925, p. 98.

(4) *Études syriennes*, p. 257. — On a trouvé en 1924, à Hliéropolis, une statue de basalte (sans tête) d'un grand prêtre faisant l'offrande de l'encens [Perdrizel], mais elle est encore inédite.

(5) Bonnet conique porté par les Syriens dans les bas-reliefs de Persépolis; cf. CECIL SMITH, *Brit. Mus. Catal. of Casts from Persepolis*, n° 4 = SARRÉ, *Die Kunst des alten Persien*, 1923, pl. XXVI. — Plaque d'or publiée par DEONNA, *Syria*, t. IV, p. 226.

(6) Cf. par exemple les bas-reliefs de Iasilikaya, PERROT et CHIFFEZ, *Hist. de l'Art*, t. IV et p. 630; cf. p. 562, 692, 794 (fig. 361). — Selon Holbig, le *pileus* et le *tutulus* des Romains

auraient été introduits en Italie par les Phéniciens et dériverait de la haute coiffure conique des Assyriens et d'autres Orientaux (*Sitzungsb. Akad. München*, phil. hist. Cl., 1880, p. 487 ss., 543 ss.). On peut se demander si les Étrusques ne l'ont pas emprunté aux Hittites et transporté en Italie, comme ils l'ont fait pour les souliers « à la poulaine ». Cf. p. 75.

(7) Cf. *supra*, p. 58 n. 4.

(8) L'auteur anonyme du compte rendu de l'ouvrage de BREASTED paru dans l'*Oriental List* de Luzac, 1924, p. 66, dit à ce propos : « The ministrant priests wear a high conical head-dress, clearly the ancestor of the *kalansuwa*, which the early Arabs knew as a peculiarity of Persian dress and which they later after the conquest adopted themselves. It was particularly fashionable at the Abbasid court in the ninth century and survived for much longer as the official dress of the kadi. » — Le bonnet de feutre cylindrique des derviches rappelle encore aujourd'hui le *πίλος* des prêtres païens (fig. 32).

(9) *Exode*, III, 5, cf. *Jos.*, v, 13; VIGOUROUX, *Dict. de la Bible*, s. v. « Chaussures », p. 634.

l'origine de l'obligation, imposée aux prêtres, d'accomplir les cérémonies du culte et d'offrir des sacrifices nu-pieds⁽¹⁾. En réalité, l'habitude d'ôter ses souliers pour entrer dans le Temple dérive de celle, encore en usage en Orient, de les retirer à la porte de la maison pour n'en point souiller l'intérieur de boue et d'ordure. A plus forte raison cette précaution est-elle requise à l'entrée de la maison d'un dieu. Elle peut être aussi la survivance rituelle d'une époque où l'on n'avait pas coutume de se couvrir les pieds : la vieille tradition qui imposait aux officiants de se déchausser remonterait au temps où l'on ne connaissait pas de chaussures. Aussi la nudité des pieds est-elle prescrite dans de nombreux cultes de la Grèce⁽²⁾ et de l'Orient⁽³⁾. Pour nous en tenir à ceux des Sémites, vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, une lamentation de



FIG. 12. — Derviches d'Alep.

(1) THÉODORE, *Ad. E. c. quæst.*, 9 (*Patr. grecque*, LXXX, p. 231) : Γυμνοίς ἱερεῖς ποσὶ τὰς λειτουργίας ἐπετίθειον. Cf. E. SCHÜNER, *Gesch. des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*, II³, p. 282, n. 8.

(2) DITTENBERGER, *Sylloge* 3, 338 = Michel, 434 (Jalysos) : Μηδὲ ὑποδήματα εἰσφέρειτω, μηδὲ ὄνειον μηδὲν; DITTENBERGER, 999, 8. Cf. GRUPPE, *Griech. Mythologie*, p. 912; HASTINGS, *Encyclop. of Religion*, s. v. « Shoes », p. 474 sq.; HECKENBACH, *De nuditate sacra* (dans *Religionsgesch. Vers. und Vorarb.*, IX), Giessen, 1911, p. 24; WÄCHTER, *Reinheitsvorschriften* (*Ibid.*), p. 23 ss. — Il est remarquable que souvent l'obligation de se déchausser est jointe à celle de porter des vêtements blancs. Il en est ainsi des prêtres juifs (*supra*), de ceux d'Héraklès (Melkart), à Gadès (SILIUS ITALICUS, III, 23 ss.) des initiés aux mystères d'Andanie, DIT-

TENBERGER, *Sylloge* 3, 736 = MICHEL, 694, 15), des fidèles de Zeus Cynthius à Délos (ZIEHEN, *Leges graec. sacrae*, n° 91). — Les Pythagoriciens portaient des vêtements blancs, en particulier lorsqu'ils participaient à une cérémonie religieuse (DIOG. LAËRTIÈRE, VIII, 33, cf. VIII, 19; JAMBLIQUE, *Vita Pythag.*, 100, 149; DIOD. SIC., X, 9, 6) et un de leurs préceptes leur commandait θένειν ἀνυπόδητον (JAMBL., *Vit. Pyth.*, 85, 105). — En Gaule, l'herbe *selago* est cueillie par le Druide « candida veste vestito puraque (= λευκή καὶ καθαρά chez les Pythagoriciens), lautis nudis pedibus » (PLINE, *H. N.*, XXIV, § 103). On a l'impression que l'alliance de ce double rite, qu'on trouve en des pays si divers, remonte à une origine commune très reculée.

(3) Notamment dans celui de la Grande Mère, cf. GRAILLOT, *Calle de Cybèle*, 1912, p. 139, n. 3.

la déesse Ishtar sur la destruction de son temple contient les vers ⁽¹⁾ :

L'ennemi est entré chaussé dans mon sanctuaire,
L'ennemi a porté sur moi ses mains non lavées.

Dans un texte bilingue, la version sémitique porte ⁽²⁾ : « Lorsque l'homme impur pénétra dans l'E-kur (temple d'Enlil) », et le texte sumérien : « Lorsque l'homme chaussé pénétra dans l'E-kur ».

Les Phéniciens paraissent avoir transporté en Afrique une règle qui avait été de tout temps admise chez eux. On lisait dans un temple d'Esculape, c'est-à-dire d'Eshmoun, à Tuburbo Majus ⁽³⁾, la défense : *Cancellos calciatus intrare nolito*, et à Cirta l'épithaphe d'une prêtresse rappelle que celle-ci a servi sa déesse, probablement la *Caelestis*, durant quatre-vingts ans, *etiam nudo pede caste et pudice* ⁽⁴⁾. La marque de respect exigée aujourd'hui encore par les musulmans de celui qui franchit le seuil d'une mosquée remonte, on le voit, chez les Sémites à l'antiquité la plus reculée ⁽⁵⁾.

Dans les temples de Syrie, le vêtement blanc ne fut pas seulement celui du clergé, mais souvent aussi celui des fidèles. C'était un habit de cérémonie, une tenue d'apparat ⁽⁶⁾, qui se trouva par suite, en des lieux très divers, imposée à toute l'assistance dans les solennités sacrées ⁽⁷⁾. Sa couleur paraissait un emblème de la pureté requise pour y prendre part ⁽⁸⁾. Par opposition à cette idée, Philon d'Alexandrie vitupérant les fêtes que célèbrent « les peuples barbares

⁽¹⁾ K, 41, texte bilingue publié P. S. B. A., fév. 1895, pl. I, duplicat (sumérien seulement) 23117, *Cuneiform texts*, XV, pl. 25 (col. II, l. 5, ss.). Je dois cette indication et la suite à l'érudition de M. Thureau-Dangin.

⁽²⁾ K, 2870, bilingue, II. 9-10 (RAWLINSON, IV, 2^e éd., p. 24).

⁽³⁾ MERLIN, *Comptes rendus Acad. Inscr.* 1916, p. 263 = CAGNAT-MERLIN, *Inscriptions latines d'Afrique*, n° 225.

⁽⁴⁾ CIL, VIII, 7604 = BÜCHELER, *Carmina epigraphica*, 4613. Cf. SILIUS ITAL., III, 27 : *Pes nudus* (temple d'Héraklès à Gadès).

⁽⁵⁾ La magie, qui a subi fortement l'influence de l'Orient, requiert aussi la nudité des pieds pour assurer le succès de l'opération ; cf. APOLL. RHOD., IV, 43 ; OVIDE, *Mét.*, VII, 183.

⁽⁶⁾ Cf. *Thesaurus*, l. Lat. s. v. « Albati ».

⁽⁷⁾ Cf. *supra*, p. 64 n. 2 et *infra*, p. 95 (*milités albati*). — Vêtements blancs dans les processions de Déméter au mont Pron (PAUSANIAS, II, 33, 5), pour consulter l'oracle de Trophonius à Lébadée (PHILOSTR., *Vit. Apoll.*, VIII, 49, 1), des mystes de Dionysos en Crète (EURIP. fr. 472, 16 Nauck), à Athènes pour les sacrifices (AESCH., *Contra Ctesiph.* 77 ; PLUT., *Cons. ad Apoll.*, 33, p. 119 C., etc.).

⁽⁸⁾ DIOG. LAËRCE, VIII, 35 ; JAMBLIQUE, *Vit. Pythag.*, 400, etc. — En Grèce, le vêtement blanc est requis non seulement pour offrir un sacrifice, mais souvent pour entrer dans le temple ; cf. *supra*, p. 61 n. 2 et les textes réunis par WÄCHTER, *Reinheitsvorschriften*, p. 16 ss.

et helléniques », montre la multitude se pressant vers le temple en habit blanc, couverte de vêtements sans tache, mais n'ayant pas honte d'introduire jusque dans le sanctuaire une pensée souillée⁽¹⁾. Par contre, étant à Antioche, l'empereur Julien se représente un grand sacrifice offert à Daphné en présence d'une foule d'éphèbes « l'âme ornée de sentiments religieux, et leur personne parée d'un vêtement blanc magnifique⁽²⁾ ». Ces mots s'appliquent à merveille à notre fresque, où Conon et ses descendants sont revêtus d'un costume blanc décoré de bandes de pourpre à la mode phénicienne⁽³⁾.

Mais les assistants se distinguent des prêtres en ce qu'ils portent aussi des souliers blancs, noués sur la cheville. Nous retrouverons les mêmes souliers figurés dans d'autres peintures (p. 78 s., 125), et l'on voit ainsi qu'ils devaient être exigés dans les cérémonies religieuses. Le tarif de Dioclétien nous apprend qu'on fabriquait en Babylonie et en Phénicie des chaussures blanches ou pourpres qui étaient recherchées dans l'empire romain⁽⁴⁾; le texte latin les appelle *socci Babylonicici*, et ce nom de *soccus* conviendrait bien au soulier bas représenté dans nos fresques⁽⁵⁾. Mais le contexte prouve qu'il s'agit d'élégants escarpins d'un cuir souple et fin⁽⁶⁾ et il est infiniment probable que la couleur blanche que nous montrent nos peintures est celle d'un tissu de toile. Selon Hérodien⁽⁷⁾, les magistrats romains admis à participer aux sacrifices offerts par Héliogabale endossaient une tunique à la mode de Phénicie, et portaient aux « pieds des chaussures de lin, comme le clergé de ces pays-là ». De même Ammien⁽⁸⁾

(1) PHILON, *De Cherubim*, 28, § 95 (t. I, p. 193, éd. Cohn) : Λευχιμονούντες μὲν εἰς τὰ ἱερὰ βραδίξαι σπουδαίουσιν ἀηλιδιώτους ἐσθήτας ἀμπεγάμενοι, διανοίαν δὲ κεκλιδιωμένην ἄγρι τῶν αὐτῶν εἰσάγοντες οὐκ αἰδοῦνται.

(2) JULIEN, *Misop.*, 362 A : Λευκῇ ἐσθήτῃ καὶ μεγάλωσπερεσι.

(3) Hérodien, décrivant le vêtement de ceux qui participent aux sacrifices d'Héliogabale nous dit (v, 3, 40) qu'ils revêtent χιτῶνας ποδηρεῖς καὶ χειρωδοτούς νόμῳ Φοινίκων ἐν μέσῳ εἶροντες μίαν πορφύραν. Cf. SILIUS ITALICUS, III, 27 : « Sacrificam lato vestem distinguere clavo ».

(4) IX, 47 ss. Περὶ ὑποδημάτων Βαβυλωνικῶν καὶ Φοινικῶν καὶ λευκῶν καὶ πορφυρῶν. Cf. p. 82, n. 1.

(5) SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Soccus ».

(6) Cf. VIII, 1, et BLÜMNER, *Das Maximaltarif des Diocletian*, 1893, p. 428. — De même, le φακασίον, soulier blanc porté par les prêtres à Athènes et à Alexandrie (ARPIEN, *Civil.*, V, 44, 43) et aussi par les gymnasiarques (*Oxyr. pap.*, I, n° 23, col. III, 7) paraît avoir été de cuir.

(7) HÉRODIEN, V, 3, 40 : Ὑποδήματα δὲ λίνου πεποιημένοις ἐγρῶντο, ὡσπερ οἱ κατ' ἐκεῖνα τὰ χωρία προφητεύοντες. ATHÉNÉE (V, 245 C) décrivant le costume du prêtre d'Héraklès à Tarse le montre : ὑποδύμενος λευκῆς λακωνικᾶς.

(8) AMMIEN, XXIX, 1, 31. — La Talmud connaît aussi des souliers blancs, cf. KRAUSS, *Talmüdische Archäologie*, 1940, I, p. 628, note 741. — Hérodote dit des prêtres égyptiens, II, 37,

décrivant un rite divinatoire pratiqué à Antioche nous montre l'opérateur *linteris indumentis amictus, calceatusque itidem linteris soccis*. L'idée qui intervenait ici, comme ailleurs dans des prescriptions semblables, était la crainte de



FIG. 13. — Bas-relief palmyrénien. Musée du Louvre.

souiller le lieu sacré en en foulant le sol avec du cuir, dépouille d'un animal mort⁽¹⁾.

La figure de Bithnanaïa et de sa fille avec leur toque brodée⁽²⁾ et ornée de bijoux, sur laquelle passe le grand manteau blanc, dont elles s'enveloppent et qui s'ouvre sur la poitrine pour laisser voir les nombreux bijoux attachés au cou ou piqués sur la tunique, offre l'affinité la plus étroite avec certains bustes funéraires de Palmyre, qui nous montrent la défunte parée de tous ses atours (fig. 13)⁽³⁾. La même accumulation de colliers d'or et de perles, de broches rondes et ovales avec des pierres serties

dans des montures ajourées, de pendentifs et de pendeloques, de bracelets et de boucles d'oreilles, se retrouve dans les œuvres palmyréniennes. Cette profusion de joaillerie fait

4 : Ἐσθῆτα δὲ φορέουσι οἱ ἱερεῖς λιπέην μούνην καὶ ὑποδήματα βίβλιν· ἄλλην δὲ σὺν ἰσθῆτα οὐκ ἔξεστι λαβείν, οὐδὲ ὑποδήματα ἄλλα.

(1) Cf. LOBECK, *Aglaophamus*, I, p. 244 s.; HECKENBACH, *l. c.*

(2) La tiare cylindrique des femmes syriennes leur vient peut-être des Hittites, comme la coiffure des prêtres (p. 60); cf. PERROT et CHIZEP, IV, p. 556, fig. 280-281.

(3) Nous reproduisons à titre d'exemple ce bas-relief du Louvre (A. O. 2198, cf. *Syria*, 1922, p. 211, n. 4), mais beaucoup d'autres pourraient être rapprochés à cet égard de nos peintures; cf. par exemple, de RIDDER, *Collection de Clercq*, IV, 72 s., pl. XXXI; von OPPENHEIM, *Vom Mittelmeer zum Pers. Golf*, 1899, I, p. 265. — Le collier en sautoir orné de pendeloques se retrouve, CHABOT, *Choix de monu-*

songer à ce qu'on nous rapporte du triomphe d'Aurélien, où la reine Zénobie figura surchargée de tant de bijoux qu'elle s'en trouva incommodée ⁽¹⁾. Les peintures de Sâlihiyeh et celles de Palmyre ⁽²⁾ nous montrent les dames syriennes déjà tout étincelantes d'ors et de pierres comme le seront les saintes byzantines.

Un texte nous apprend qu'à Palmyre une puissante corporation d'artisans travaillait l'or et l'argent ⁽³⁾. Mais les bijoux dont se couvraient les femmes de Doura ne venaient pas nécessairement de la grande cité du désert. On a dû en exécuter d'aussi somptueux à Séleucie et dans d'autres grandes villes de l'empire parthe. Comme les orfèvres pour la vaisselle précieuse ⁽⁴⁾, les joailliers pour les pièces d'ajustement avaient créé un art gréco-parthe qui semble avoir été généralement adopté en Orient. Mais nous ne pouvons entreprendre à ce propos des recherches de détail, qui seront mieux à leur place dans une étude générale sur la sculpture palmyrénienne ⁽⁵⁾.



FIG. 14. — Bas-relief de l'Arc des Argentiers.

ments palmyréniens, pl. XXIX, 3; XXX, 4; le cadre rectangulaire avec des perles pendantes se voit sur le front d'un buste, CHABOT, pl. XXIX, 1, etc. — M. Gabriel Millet me signale d'autres bijoux ressemblant à ceux de notre peinture, dans MARSHALL, *Br. Mus., Catalogue of jewelry*, p. 320.

⁽¹⁾ TREBELL., POLL., *Zenobia* : « Ornata gemmis ingentibus, ita ut ornamentorum onere laboraret; fertur enim mulier fortissima saepissime restitisse, cum diceret se gemmarum

onera ferre non posse ». Cf. V. *Aurel.*, 24.

⁽²⁾ Cf. les bustes du tombeau publié par FARMAKOWSKI, *Ivestija* de l'Institut russe de Constantinople, VIII, 1903, pl. XXIV-XXV = CHABOT, *Choix*, pl. XVII, 4; XVIII, 2.

⁽³⁾ WADDINGTON, *Inscr.*, 2602 = VOGUÉ, *Inscr. sém.*, 23 = *Inscr. Gr. Rom.*, III, 1031. Cf. WADDINGTON, 1916 et la note.

⁽⁴⁾ Cf. *infra*, ch. III.

⁽⁵⁾ Nous attendons cet ouvrage de M. Ingholt.

Nous voudrions seulement attirer ici l'attention sur la curieuse ressemblance qu'offre la figure de Bithnanaïa avec un monument de Rome (fig. 14). Sur la porte sculptée que la corporation des banquiers (*argentarii*) et celle des marchands de bœufs éleva en 204 à Septime Sévère et à sa famille sur le *forum boarium* ⁽¹⁾, l'empereur est représenté sacrifiant et derrière l'autel on voit Julia Domna, de face, élevant la main droite en signe d'adoration, comme le faisaient les Sémites (p. 70). « Sa tête est ornée d'un diadème recouvert d'un voile, qui descend régulièrement sur les deux épaules ⁽²⁾ » à la mode syrienne. Le bras gauche, qui pend inerte, a été ajouté maladroitement quand on a supprimé la figure (Plautille ?) qui était placée à droite.

Quelle cérémonie est représentée par notre grand tableau d'apparat ? Évidemment un des actes d'un sacrifice célébré par deux prêtres aux frais et à l'intention de Conon, fils de Nicostrate, et de sa famille. Les célébrants tiennent les couteaux qui serviront à égorger la victime, l'aiguillère destinée aux lustrations, le bol de vin pour les libations sur l'autel ⁽³⁾; Conon lui-même porte la masse pesante dont un coup étourdira l'animal, le bandeau fleuri qu'on lui attachera aux cornes; mais la victime elle-même n'est pas présente. L'acte liturgique qui s'accomplit sous nos yeux est un de ceux qui précèdent l'immolation. Celle-ci se passait dans la cour du temple, devant l'autel (p. 35), qui devait être arrosé de sang. La cérémonie préparatoire au contraire avait lieu probablement dans l'intérieur du sanctuaire, et c'est celle qui y est figurée. En quoi consiste-t-elle ?

Un des deux prêtres plonge une tige feuillue dans un vase rempli d'eau et nous retrouverons ce même geste plusieurs fois reproduit dans le quatrième tableau (p. 77 ss.). Il s'agit donc d'un acte rituel fréquemment accompli. L'eau que contient le vase ne peut être que celle de l'Euphrate, puisque c'est la seule qui coule à Doura ⁽⁴⁾. Nous savons que les Babyloniens rendaient un culte à l'Euphrate et au Tigre, invoqués comme frères jumeaux dans les litanies. Leurs eaux, surtout celle de l'Euphrate, étaient employées de préférence à

⁽¹⁾ Tout récemment, M. MADAULE en a fait l'objet d'une étude détaillée, *Mélanges Éc. fr. de Rome*, t. XLI, 1924, p. 111 ss. Cf. REINACH, *Rép. des reliefs*, I, p. 272.

⁽²⁾ MADAULE, p. 131. — Dans la mosaïque de l'abside de sainte Pudencienne (IV^e siècle), les

deux femmes placées derrière les Apôtres portent le même voile, et on y a reconnu avec raison la preuve d'une influence syrienne.

⁽³⁾ Cf. le tableau XVII, p. 126.

⁽⁴⁾ A Palmyre c'était celle de la « source bénie » d'Ephka; cf. *infra*, p. 98, n. 1.

toute autre pour les lustrations⁽¹⁾, et la croyance à cette puissance purificatrice du « fleuve-roi » se perpétuait encore à l'époque romaine⁽²⁾.

La plante qui est plongée dans cette eau divine, avec sa tige droite et ses longues feuilles minces recourbées à la pointe, semble bien être un roseau. Le roseau était sacré pour les Babyloniens, qui l'invoquaient dans leurs hymnes religieuses⁽³⁾. Le végétal que l'Euphrate faisait naître sur ses bords semblait participer de la sainteté du fleuve qui le nourrissait et on lui attribuait sans doute pareillement une vertu cathartique⁽⁴⁾. On choisissait probablement pour ce motif un rameau verdoyant pour le tremper dans l'eau purificatrice et s'en servir ensuite comme aspersoir dans les lustrations⁽⁵⁾.

Le rite accompli par le second prêtre est plus ordinaire. Nous le retrou-

(1) JASTROW, *Religion Babyloniens*, I, p. 378; cf. p. 343; SCHAU, *Revue hist. des religions*, XXXVI, 1907, p. 204; SCHROEDER, *Zeitschrift für Assyriol.*, XXX, 1915, p. 90.

(2) LUCIEN, *Métopie ou Nécyom.*, 6. J'ai parlé plus en détail du culte de l'Euphrate dans mes *Études syriennes*, p. 251 ss. — De même, l'Eulésus, qui coulait à Suse, y était vénéré. PLINIE, *H. N.*, VI, 27, § 136 « Circumit Dianae templum augustissimum illis gentibus et ipse in magna caerimonia. Siquidem reges non ex alio bibunt et ob id in longinqua portant. » — Sur la sainteté des fleuves en Syrie, cf. ROBERTSON-SMITH, *Religion of the Semites*, 1894, p. 169 s. — Cf. *infra*, pp. 97, 120.

(3) ALBERT CLAY, *Babylonian records in the library of Pierpont Morgan*, IV (New-Haven, 1923), p. 44. Incantation commençant par : « O pure reed, holy reed... » On invoque en même temps le tamaris, qui pousse aussi sur la rive du fleuve.

(4) Cf. SERVIUS, *Ad Aen.*, VIII, 33 : Harundinibus, quae fluminum germina esse non est dubium, purificatio rite celebratur... hoc harundinibus in purificatione, quod per aquam, impleri posse. — Un épisode du récit babylonien du déluge semblerait à première vue devoir être mis en rapport avec le rite pratiqué à Doura. En sortant de l'arche, Outa-napishlin

place sur le sommet du mont Nisir deux fois sept vases, et au-dessous d'eux (au fond ?) du roseau, du cèdre et du myrte, dont les dieux viennent flâner la bonne odeur (JENSEN, *Kosmologie der Bab.*, 1890, p. 381; DHORME, *Textes religieux assyro-babyloniens*, 1907, p. 415). Mais il s'agit évidemment ici du roseau aromatique qui croissait en Syrie et n'avait de parfum que desséché (*Realencycl.* s. v. *Kalamos*, p. 4542).

(5) Déjà à Babylone une branche de tamaris est employée comme goupillon (ZIMMERMAN, *Zeitschr. D. Morg. Ges.*, LXXVI, 1922, p. 49). — Chez les Juifs, on plaçait dans un vase de la cendre provenant d'un sacrifice spécial, on y versait ensuite de l'eau, on trempait dans ce mélange un rameau d'hysop, à l'aide duquel on aspergeait ceux qu'on devait purifier, cf. *Nombres*, XIX, 17; PULLON, *De spec. leg.*, I, § 262 (t. V, p. 64, C.-W.); JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, IV, § 81. — Des vases grecs, une peinture de Pompéi montrent ainsi une branche plongée dans un récipient et qui doit servir de goupillon (SAGLIO-POTIERI, *Dict.*, s. v. « Matrimonium », p. 1649, fig. 4863 [cf. *Athen. Mitt.*, XVI, 1891, p. 382, n° 21] et s. v. « Lustratio », p. 1409, fig. 4785). — Les textes parlent de θαλάσσιον περιρραβισθαι; cf. EITREM, *Opferritus und Voropfer*, Christiania, 1915, p. 336, 4.

vons à Doura dans deux autres peintures⁽¹⁾, et il est commun à toute l'antiquité : le célébrant laisse tomber dans la flamme de l'autel des grains d'encens ou d'autres aromates⁽²⁾.

On nous montre donc deux offrandes faites simultanément l'une à l'eau, l'autre au feu, les deux éléments opposés. Or, l'adoration des éléments et en particulier celle de l'eau et du feu caractérise à l'époque romaine les cultes de la Mésopotamie, qu'ils soient pratiqués par les Chaldéens ou par les mages, et c'est à cette adoration que s'attaque avant tout dans ce pays la polémique des apologistes chrétiens⁽³⁾.

Mais quel est le but de ces rites préparatoires, pratiqués, nous le disions, avant l'immolation de la victime ? Ils doivent probablement purifier les instruments du sacrifice que les officiants tiennent à la main et qu'ils vont avoir à employer. Les lustrations successives par l'eau et par le feu sont habituelles dans les liturgies antiques⁽⁴⁾ et si les cultes de la Syrie nous sont trop mal connus pour que nous puissions affirmer que les instruments du culte devaient être soumis à des ablutions ou fumigations cathartiques avant de servir au sacrifice⁽⁵⁾, nous pouvons citer des exemples de cette pratique dans d'autres religions⁽⁶⁾.

(1) Tableau VI (p. 91) et XVII, p. 125 s.

(2) Cf. par exemple *Exode*, 30, 7-9 : Le parfum est versé sur l'autel avec un cérémonial qui n'est pas usité pour les fumigations profanes.

(3) Cf. mes *Mon. mystères de Mithra*, t. I, p. 103 ss., 105, n. 1 ; 108, n. 4. Les mystères de Mithra empruntèrent aux Chaldéens de Babylonie le culte des quatre éléments. — Cf. OVIDE, *Fastes*, IV, 747 ss. à propos des rites cathartiques : « An, quia cunctarum contraria semina rerum | sunt duo discordes, ignis et unda, dei, | iunxerunt elementa patres, aptumque putarunt | ignibus et sparsa tangere corpus aqua. » — La purification par les éléments pratiquée dans les temples sémitiques semble devoir être mise en rapport avec celles auxquelles étaient soumises, croyait-on, les âmes des défunts en traversant les zones de l'air, de l'eau et du feu (cf. mon *Afterlife in Roman paganism*, 1922, p. 185 ss. et pass.).

(4) SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v., *Lustratio*, p. 1407 ss. ; EITREM, *op. cit.*, p. 62 ss.

(5) Nous voyons seulement dans HÉLIODORE, IV, 16, qu'avant de participer à un festin en l'honneur d'Héraklès à Tyr, on fait une offrande d'encens et une libation d'eau (τοῦ λιθωνοτοῦ λαθῶν ἐπέθυσσα καὶ ὕδατος ἔσπισσα).

(6) Dans l'*Iliade* (XVI, 228), Achille à l'aide de soufre, puis avec de l'eau, purifie la coupe qu'il a prise pour faire une libation de vin. — Le couteau de sacrifice est purifié en Grèce en étant placé dans la ciste sacrée contenant les grains d'orge (EITREM, *l. cit.*) — DARMESTETER (*Le Zend Avesta*, t. I, p. LXXXIII ss.) décrit en détail la préparation du sacrifice mazdéen. On voit notamment comment, après avoir purifié les coupes en y versant l'eau sainte, et préparé les baguettes du *baresman*, on met celles-ci dans un vase rempli de cette eau. — De même en Égypte, la vaisselle est purifiée par l'eau et probablement par l'encens ; cf. Jé-

On peut se demander pourquoi chacun des prêtres porte non pas un couteau mais deux, posés côte à côte sur la patère. Il est certain que ceci répond à quelque usage rituel, comme la forme même des couteaux, à lame triangulaire, fixée à un manche cylindrique par une virole et deux rivets, doit être conforme à une prescription liturgique⁽¹⁾. Le cippe nabatéen de D'meir (fig. 15)

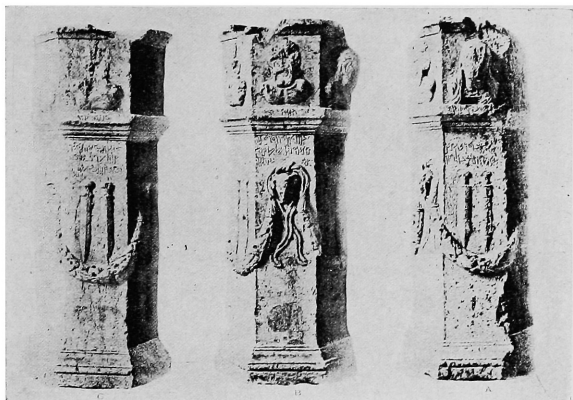


Fig. 15. — Cippe nabatéen de D'meir.

porte de même sur deux de ses faces une paire de couteaux de sacrifice, sculptés l'un à côté de l'autre⁽²⁾. On pourrait supposer qu'un des couteaux servait à couper la tige de roseau que tient le prêtre, l'autre à immoler la victime. Chez les mazdéens un couteau sacré était ainsi employé à tailler et à effeuiller les baguettes du *baresmán* et les branches de *haoma*⁽³⁾. Mais la forme exactement semblable de nos deux couteaux rend peu vraisemblable qu'ils aient eu des

QUIER, *les Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, dans *Mémoires Inst. franç. archéol. du Caire*, XLVII, 1921, p. 307.

⁽¹⁾ Cf. ce que Servius dit de la *secespita* des pontifes (*Aen.*, IV, 262) : « Culter oblongus ferreus, manubrio eburneo, rotundo, solido, vincto ad capulum argento auroque, fixo clavis aeneis. »

⁽²⁾ CLERMONT-GANNEAU, *Album d'archéol. orientale*, 1897, pl. XLII.

⁽³⁾ DARMESTETER, *le Zend Avesta*, t. I, pl. LXXIV. Le couteau mazdéen est reproduit, *ibid.*, pl. VI, et par DE HARLEZ, *Avesta*, p. CLXX, pl. I.

usages si différents. La même raison semble s'opposer à ce qu'on fasse entre eux la distinction qu'établissaient les Grecs entre la *sphagis* et la *kopis*, dont l'une servait à égorger la victime et l'autre à la dépecer⁽¹⁾. A Rome on trouve représentée parmi les instruments du sacrifice une gaine contenant parfois deux couteaux et parfois trois⁽²⁾.

La cérémonie religieuse que l'artiste a voulu représenter étant ainsi éclaircie dans la mesure du possible, on s'expliquera sans peine l'attitude des assistants. Ils sont debout, faisant tous le même geste de lever la main droite ouverte, la paume en dehors, à la hauteur de l'épaule. Dans la gauche, les quatre hommes tiennent une branche verte, peut-être de laurier ou de myrte.

L'élévation de la main droite, que nous retrouverons dans la scène du sacrifice militaire (p. 94), est un geste rituel des Sémites. Il est très souvent figuré sur les monuments et on le trouve prêté aussi bien aux dieux⁽³⁾ qu'à leurs adorateurs. Il apparaît déjà sur les bas-reliefs et les sceaux babyloniens⁽⁴⁾. On le rencontre en Phénicie et en Syrie, sur les stèles de Byblos, de Neirab et d'Oumm-

(1) SAGLIO-POTTIER, *Dict. s. v.*, « Cultes » p. 4584 et « Copis », p. 4498.

(2) Trois sur l'arc des Argentiers à Rome (*supra*, fig. 14) : cf. MADAULE, *Mél. Ét. fr. de Rome*, XLI, 1924, p. 134. — Deux sur un bas-relief du Louvre (CLARAC, pl. 220 = REINACH, *Rép. reliefs*, I, p. 409).

(3) Voir par exemple dans mes *Études syriennes*, p. 264, fig. 93, les deux Tyché d'une terre cuite de Damas : la stèle du Liban reproduite par DUSSAUD, *Rev. hist. des religions*, 1913, II, p. 62 = MENDEL, *Cat. Musée de Constantinople*, I, n° 99 : l'Aphrodite orientale archaïque, signalée. *Monuments Piot*, XXVII, 1924, p. 7, n. 1. — En Afrique, le Baal de Siagu (MERLIN, *Le Sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, pl. II et p. 39) et celui des monnaies avec la légende *Saeculo Frugifero* (COHEN, III², p. 422, n° 68-69; FRÖHNIGER, *Médailles de l'Empire romain*, 1878, p. 151). — Sous l'Empire, le dieu solaire oriental (*Monuments mystères de Mithra*, t. I, p. 123, n. 10 ; t. II, p. 202, fig. 29). — Il est curieux de voir ce geste passer des

divinités sémitiques aux images chrétiennes, par exemple à l'un des anges placés à côté de la Vierge trônant dans la mosaïque qui décore la grande nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf, à Ravenne. Cf. le berger reproduit, *infra*, p. 88.

(4) Cf. JASTROW, *Religion Babyloniens*, atlas, nos 26, 43, 463 ss. — Particulièrement curieux est un bas-relief où l'on voit Shamash adoré par un personnage avec les deux mains levées et par un autre avec une seule main levée ; cf. ROSCHER, *Lexikon*, s. v. *Shamash*, p. 539, 5 ; DÖLGER, *Die Sonne der Gerechtigkeit*, 1919, p. 451, 418. — Une tablette datée de l'an 61 des Séleucides, mais qui est une copie d'un texte plus ancien, prescrit que les prêtres réciteront une incantation en l'honneur d'Anou, *en levant la main* (THUREAUB-DANGIN, *Revue d'Assyriol.*, XX, 1923, p. 410). — Les cachets néo-babyloniens nous montrent fréquemment le prêtre sacrificiant, la main droite levée (DELAPORTE, *Catal. des cylindres orientaux du Louvre*, pl. XCII, XCIII, A 831).

el-Awamid⁽¹⁾ et plus tard sur plusieurs monuments palmyréniens⁽²⁾. Les Phéniciens le transportèrent à Carthage⁽³⁾ et on en peut citer en Afrique une quantité d'exemples⁽⁴⁾. Il est même reproduit en Égypte sur un bas-relief hellénistique figurant un sacrifice à Astarté-Hathor⁽⁵⁾.

Le geste de lever la main est proprement une menace, et il a pris ainsi très naturellement une signification apotropaïque : la main droite ouverte a conservé ce caractère jusqu'à nos jours dans tous les pays sémitiques, en Asie comme en Afrique⁽⁶⁾. Lorsqu'il est fait par le dieu, il protège ses serviteurs contre toutes les influences malignes et les esprits mauvais et devient ainsi un signe tutélaire, un symbole de bénédiction. Quand c'est le fidèle qui le fait, il renforce ainsi sa prière ou son incantation⁽⁷⁾ et l'action de la main s'ajoute à celle des paroles consacrées pour écarter de lui tous les maux. Le geste diffère par son origine de celui des deux bras levés, qui marque proprement une supplication adressée aux puissances supérieures et en particulier au Soleil⁽⁸⁾. Mais en pratique, dans les représentations figurées, les deux attitudes ont été

⁽¹⁾ Byblos (dédicace de Iahvemelek) : *C. I. Sem.*, I, n° 4, pl. I. — Neirab : CLERMONT-GANNEAU, *Album d'archéologie orientale*, 1897, pl. I. — Oumm-el-Awamid (aujourd'hui à la glyptothèque Ny-Carlsberg de Copenhague) : CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, t. V, p. 4, ss. PICARD, *la Sculpture antique*, 1923, p. 224, fig. 62. — Cf. DUSSAUD, *Notes de mythologie syrienne*, 1903, p. 121.

⁽²⁾ M. Harold Ingholl, qui prépare un travail considérable sur la chronologie des monuments palmyréniens, a bien voulu me fournir une liste de ceux d'entre eux où se répète le geste de la main droite levée. Bustes féminins : 1° WRIGHT, *Proceedings Soc. Biblical archaeology*, VIII, 1885, p. 39, n° 3 = CHABOT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, 1922, pl. XXXII, 4. Daté de 113-114 ap. J.-C. ; — 2° SIMONSEN, *Cat. de la Glyptothèque Ny-Carlsberg de Copenhague*, D 5 (pl. XII, sér. 3), p. 30. Daté probablement de 93-96 ; — 3° SIMONSEN, *Cat. de la Glyptothèque Ny-Carlsberg*, D 24 (pl. XIII, sér. 1), p. 42. — Statue en pied : 4° CHABOT, *Journal asiatique*, 9^e série, vol. X, 1897, p. 316, fig. 1 ;

cf. p. 323, n. 9. — Buste masculin : 5° LANGRANGE, *Revue biblique*, XI, 1902, p. 94.

⁽³⁾ Il se voit notamment sur les sarcophages anthropoïdes de Carthage, dont un bel exemplaire est conservé au Louvre (n° 3221, cf. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1898, p. 620 = REINACH, *Rép. reliefs*, t. II, p. 2, 1), et dont un autre a été retrouvé dans une tombe étrusque de Tarquinia (CARCOPINO, *Memorie Accademia pontif. Rom. archeologia*, série III, t. I, 2^e partie (1924), p. 109 ss.).

⁽⁴⁾ Réunis par GSELL, *Hist. ancienne de l'Afrique du Nord*, t. IV, p. 352 ss.

⁽⁵⁾ Cf. *supra*, p. 61, n. 3.

⁽⁶⁾ J'en ai parlé à propos des disques sacrés de Tarente, *Revue archéologique*, V, 1917, p. 105. Cf. GSELL, *op. cit.*, t. IV, p. 354 s. — On vend encore à Jérusalem des colliers « porte-bonheur », formés de petites mains de verre.

⁽⁷⁾ Cf. *supra*, p. 70, n. 1.

⁽⁸⁾ J'ai parlé de ce double geste dans un mémoire (*Il Sole e il simbolo delle mani alzate*) paru dans les *Memorie della pont. Accademia di Archeologia*, I, 1923, p. 68 ss.

rapprochées et expriment l'une et l'autre l'adoration. La main droite ouverte se substitue aux deux mains supines, tendues vers le ciel, lorsqu'une d'elles, comme c'est le cas à Doura, doit saisir quelque accessoire rituel.

L'habitude de tenir de menues tiges garnies de leurs feuilles était aussi très répandue dans les cérémonies sacrées des Sémites. On se souviendra qu'à la fête des Tabernacles, qui est une ancienne fête agraire des vendanges, les Juifs avaient à la main le *lulab*, bouquet formé d'une palme et de brindilles de myrte et de saule⁽¹⁾. Aujourd'hui encore les rameaux de myrte et de saule sont distribués aux assistants dans les fêtes de Nosairis et un usage analogue existe chez les Ahlé-Haqq du Kurdistan⁽²⁾. Dans le passage déjà cité où il décrit un rite magique pratiqué à Antioche, Ammien nous dit que l'opérateur était vêtu et chaussé de lin (p. 64), et il ajoute que « sa tête s'entourait d'une torsade et qu'il tenait des rameaux verdoyants d'un arbre de bon augure⁽³⁾ ». L'état de notre fresque ne permet pas de voir si les assistants ont ainsi le front ceint d'un ruban tordu, qui remplacerait la couronne portée en Grèce dans les sacrifices, mais nous trouverons ce ruban clairement dessiné dans un autre tableau (p. 127). Comme la couronne ou le bandeau, la branche d'un arbre propice a pour effet d'écarter les influences malignes. Un papyrus magique prescrit, pour chasser les démons, de mettre devant la tête de l'exorcisé des rameaux d'olivier⁽⁴⁾.

TABLEAU II. — *Prêtre sacrifiant* ⁽⁵⁾.

(Pilastre du mur Sud. Pl. XXXI, XLI, XLII.)

Des pilastres engagés dans les murs, séparent, nous l'avons vu (p. 31), les deux salles du temple. Sur celui du mur Sud, est peint un personnage unique, semblable au premier des deux prêtres de la grande fresque (p. 46), mais l'exécution en est plus négligée. Il se détache sur un fond rouge clair, encadré

⁽¹⁾ Cf. *Jewish Encyclopaedia*, s. v. « Lulab ».

⁽²⁾ DUSSAUD, *les Nosairis*, p. 89 ss. ; MI. NORSKY, *Note sur la secte des Ahlé-Haqq*, Paris, 1921, p. 93 ss. Cf. aussi GRAILLOT, *Culte de Cybèle*, p. 134, n. 3 ; p. 238 et *infra*, p. 94.

⁽³⁾ AMMIEN, XXIX, 1, 31 : « Torulo capiti circumflexo, verbenas felicias arboris gestans. »

⁽⁴⁾ *Papyrus magique de Paris*, éd. Wessely (Vienne, 1888), I. 1229 : Βαλεῖ ἔμπροσθεν αὐτοῦ ἄλωνα; ἑλαιάς.

⁽⁵⁾ La largeur du tableau est celle du pilier lui-même, 4 m. 09. Il commence au-dessus d'une plinthe laissée blanche, à 4 m. 40 du sol.

d'une double bordure, l'une verte avec des zig-zags noirs⁽¹⁾, l'autre rouge. Ce prêtre est debout, appuyé sur la jambe gauche, la droite dégagee, et est vêtu d'une longue robe entièrement blanche, à longues manches. Le contour en est accusé par un épais trait noir, mais il n'y a presque pas d'indication de plis à l'intérieur. Elle est entourée à la taille par une étroite ceinture. La tête était coiffée d'un haut bonnet blanc conique, mais l'enduit de plâtre, en se détachant au sommet du tableau, en a emporté la pointe avec la partie supérieure de l'encadrement. Le visage et le cou étaient d'un ton rouge-brun foncé, presque en teinte plate, mais les yeux, le nez et la bouche sont maintenant effacés.

Devant ce prêtre est placé un vase bleu d'un galbe très simple : sur une base en cône tronqué, pourvue de trois petits pieds, se dresse un long cylindre terminé à l'orifice par un rebord plat; le contour en est tracé en noir, mais il est sans décor intérieur. De la main droite, le célébrant fait le geste rituel, que nous connaissons déjà (p. 66), d'y tremper un rameau feuillu, mais celui-ci n'est plus reconnaissable. La main gauche porte, suspendue par l'anse, une aiguière bleue, et sur la paume est posée une patère avec deux couteaux, à manche brun-rouge, fixé à la lame par une virole et deux rivets, semblables aux couteaux décrits plus haut (p. 47 s.).

Le bas des jambes et les pieds de ce prêtre sont nus et descendent au delà du champ rouge à travers la double bordure. Nous trouvons ici un nouvel exemple de l'impuissance ou de l'indifférence du peintre à placer exactement ses personnages dans leur cadre et à les faire reposer fermement sur un appui solide (p. 56).

Cette figure est semblable à celle du premier prêtre de la grande fresque. Certainement elle est de la même époque, et probablement de la même main. Après que ce prêtre eut fait reproduire ses traits dans le tableau du mur Sud, un des autres membres du clergé voulut sans doute faire figurer son portrait sur la paroi du pilier.

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 43 et *infra*, p. 80 (pl. XLV.). La planche XXXI ne rend pas exactement ce fond.

TABLEAU III. — *Scène mythologique.*

(Mur Ouest. Pl. XLII-XLIII.)

Le mur qui fermait le fond du temple était décoré d'une peinture qui frappait les regards dès qu'on y entraît, et qui devait avoir une importance capitale. La faible portion qui en subsiste montre que ses personnages, plus grands que nature, étaient traités avec un soin particulier, et la présence d'un géant dans cette composition, indique qu'une scène mythologique était ici figurée. Malheureusement, l'éroulement d'un pan de la muraille et la chute partielle du crépi sur ce qui en reste, n'ont laissé subsister que le coin gauche inférieur de la scène. La fresque est conservée au bas sur un peu plus de 2 mètres de longueur⁽¹⁾, le mur mesurant 4 m. 30.

La scène se passe en plein air, dans un pays montagneux. Au premier plan, on voit des rochers gris, et dans leurs interstices poussent des touffes de feuilles lancéolées. Au sommet de cette colline pierreuse, est dressé un grand autel ou socle rectangulaire, dont la base moulurée et une partie du fût sont conservés, dessinés en noir et blanc, la face de gauche se perdant dans l'ombre.

De ce côté, se tiennent deux personnages, qui subsistent jusqu'au-dessus de la taille. A gauche, un guerrier est debout, avec un grand bouclier posé à terre à sa droite. Ce bouclier rectangulaire, légèrement incurvé, a une bordure noire et était décoré d'une peinture à présent presque effacée ; une main sortant d'une manche bleue, paraît avoir saisi les plis, indiqués par des traits rouges, d'une longue robe. M. Breasted y reconnut encore « une femme relevant de la main gauche un pan de son vêtement et élevant la main droite », peut-être une Victoire tenant une couronne.

Le guerrier a les jambes couvertes d'un pantalon rose avec des plis d'un ton plus foncé. Le pied gauche, seul reconnaissable, porte un soulier « à la poulaïne », de la même teinte rose, mais orné de la pointe à la cheville d'une bande jaune. Le torse est couvert d'un justaucorps vert s'arrêtant au-dessus

(1) La planche XLIII a été exécutée d'après une photographie, un dessin et une description accompagnée d'une notation des nuances (cf. p. 90, n. 3). Mais nous n'avons réussi à prendre

de cette fresque, très endommagée et mal éclairée, aucune plaque autochrome, de sorte que l'aquarelle reproduite a été une restitution moins sûre que celle des autres peintures.

des genoux, serré à la taille par un ceinturon blanc, et traversé sur la poitrine, semble-t-il, par un baudrier rouge. Cette tunique est ornée de rangées de losanges noirs et, à la partie inférieure, une bordure jaune est brodée en rouge d'un motif en mailles de filet. Un grand triangle noir, qui descend à droite jusqu'à terre, a peut-être appartenu à un long manteau tombant derrière les épaules du personnage.

A demi-caché par celui-ci, un compagnon se tient à son côté. Il est vêtu d'un justaucorps bleu clair, dont la bordure d'or est semblable à celle que nous venons de décrire. Derrière son dos pend un manteau rouge, dont les plis descendent jusqu'à mi-cuisse. La jambe visible est vêtue du même pantalon rose, que porte le premier personnage, mais on voit ici que la bande jaune descend du genou jusqu'à la pointe recourbée du soulier et porte une broderie semblable à celle de la tunique. Le colonel Renard a noté qu'une double rangée de boutons ou de pois suivait de chaque côté la bande verticale du pantalon, comme dans le costume d'un des personnages de la fresque IV (p. 81).

A travers l'autel, passe obliquement le bas d'une jambe gigantesque, et la pointe d'un pied énorme vient, au-dessous, s'appuyer sur le sol. Ce pied est chaussé d'une bottine rougeâtre, ornée à la partie antérieure d'une bande dorée avec une broderie rouge en spirales. Cette bande se continue sur le pantalon indigo qui s'enfonce dans la bottine, et dont on distingue encore les plis.

Entre les jambes écartées de ce géant courait, vers la droite, un petit cheval ou peut-être un cerf. On reconnaît encore le bout de ses deux jambes ou pattes postérieures avec leurs sabots. Au delà, M. Breasted a vu en outre « les traces d'une roue appartenant peut-être à un char ».

La signification de cette scène reste obscure. Les deux personnages de gauche sont manifestement des militaires : c'est ce qu'indiquerait suffisamment le bouclier que porte l'un d'eux, si tout leur costume ne le montrait. Le justaucorps, serré à la taille, et le large pantalon entrant dans des brodequins, c'est l'uniforme de la cavalerie perse et palmyrénienne⁽¹⁾. Les chaussures à pointe recourbée, analogues au « soulier à la poulaine » du ^{xv}^e siècle, sont déjà portées par les Hittites et, en particulier, par les guerriers hittites aussi

(1) Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre iv.

bien en Anatolie qu'en Syrie, où leur usage s'est perpétué jusqu'à nos jours⁽¹⁾.

Prétendre reconstituer la scène religieuse ou la légende mythologique qui était ici représentée, d'après les faibles restes qui en sont conservés, pourrait sembler téméraire. Toutefois, peut-être pourrions-nous déterminer avec quelque vraisemblance quel en était le « géant », dont il ne reste qu'un pied et qui occupait le centre de la composition. Ce pied droit incliné et se présentant de face est exactement dans la même position que celui des personnages de la fresque voisine et aussi du tableau XVII, qui sont debout appuyés sur la jambe gauche, la droite écartée, et on en peut conclure que cette figure mutilée était dans la même attitude. D'autre part, sa grandeur surhumaine, hors de toute proportion avec la stature des guerriers voisins, nous indique que, selon une convention habituelle dans l'art antique, c'est un dieu qui était ici représenté. Or, si nous examinons le groupe des cinq divinités qui sont réunies dans notre tableau XVII (p. 129), nous constaterons que la seule qui soit vêtue des anaxyrides et chaussée du brodequin perse, est celle qui est placée au milieu et qui doit être le dieu suprême, qu'on l'appelle Bêl ou Baalshamin⁽²⁾. C'est donc probablement le même dieu dont la figure colossale occupait le milieu de la paroi du fond, et dont les épaules et la tête devaient s'offrir à la vue par-dessus l'édicule placé devant lui, dès qu'on franchissait la porte du sanctuaire. Nous savons par une dédicace (inscr. n° 1) que celui-ci était consacré à Zeus, traduction grecque du nom de Bêl⁽³⁾.

TABLEAU IV. — *Portraits de personnages sacrifiant.*

(Mur Sud du pronaos. Pl. XLIV-XLVII.)

Comme le mur Sud de la salle du fond, celui du pronaos était, sauf à la partie inférieure laissée blanche, entièrement couvert de peintures, depuis le pilier médian jusqu'à l'angle du mur Est. Toute la partie centrale de cette décoration est conservée au-dessus de la petite porte donnant du temple sur la

⁽¹⁾ Il suffira de renvoyer à PERROT et CURRIEZ, *Histoire de l'art*, IV, p. 562 s., 777 s. On rapprochera en particulier de nos personnages les deux guerriers du bas-relief rupestre de

Giaour-Kalessi, *ibid.*, p. 719, fig. 352.

⁽²⁾ Cf. *infra*, p. 403, p. 432 s.

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 40 et *infra*, p. 403.

cour (p. 30). La vaste surface qu'elle couvrait était divisée en deux registres, occupés par une série de personnages de grandeur naturelle. De celui du haut, seul le coin droit inférieur se voit encore. Quelques parties de celui du bas ont aussi été détruites par la chute du crépi, mais une portion considérable en est heureusement restée intacte. Tout ce qui subsiste est reproduit sur la planche exécutée d'après une aquarelle très exacte de M. Delavallée⁽¹⁾.

REGISTRE INFÉRIEUR. — Trois colonnes torsées (H. env. 2 m. 50; L. env. 15 cm.) de couleur rose divisent ce registre en quatre tableaux, dont chacun est occupé par un personnage en pied. Le fût, la base et le chapiteau de ces colonnes ont leur contour fortement marqué par un gros trait rouge-brun. Une dégradation de teintes, qui vont du rouge foncé sur les bords au rose, puis, vers le milieu, au blanc, cherche à rendre la convexité luisante du tore de la base et des renflements du fût. Par une gaucherie de l'artiste, les chapiteaux, plus sommairement peints en rose, empiètent sur le pavement du registre supérieur, au lieu de le soutenir, en sorte qu'à première vue on prendrait ce pavement pour un plafond divisé en caissons. Une autre négligence a fait oublier par l'artiste de donner une base à la colonne de gauche.

Portrait de gauche. — La figure se détache sur un panneau jaune, peut-être le vantail d'une porte⁽²⁾. Ce panneau est entouré d'une moulure rouge entre des baguettes blanches⁽³⁾ et est fixé dans un encadrement gris, dont les moulures sont indiquées en traits noirs. Le côté gauche de ce fond est effacé avec une partie du personnage. Celui-ci est un homme, debout, appuyé sur la jambe droite, la gauche légèrement écartée. Comme les prêtres des fresques voisines (p. 47, 73), il plonge de la main droite la tige feuillue d'une plante (roseau ?) dans un vase bleu, placé devant lui; de la droite étendue, il tient une patère de faïence également bleue, pour faire une libation. Le visage basané a un type arabe très marqué (pl. XLVI) : barbe noire, rare et courte sur les joues et au menton, moustache mince, dont les pointes retombent sur les commissures des lèvres. Une épaisse chevelure, massée en chignon autour de la tête, l'entoure

⁽¹⁾ Pour exécuter l'aquarelle que reproduit la planche XLV, M. Delavallée a eu à sa disposition des photographies autochromes et une aquarelle, peinte sur place par M. Brossé, ainsi qu'une description minutieuse que nous

avons faite en notant exactement les nuances du tableau (cf., p. 90, n. 3).

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 43 s.

⁽³⁾ La planche en couleur ne rend pas ces lignes peu reconnaissables.

comme d'un nimbe sombre : de même que celle des portraits voisins, elle est figurée par des traits noirs, imitant les boucles, sur un fond brun foncé. Ce sacrificeur est vêtu d'une ample tunique jaune pâle, à manches étroites, qui descend jusqu'au mollet et dont un pan paraît être rejeté sur le bras droit. Comme la tunique de Conon dans la grande fresque (p. 45), elle est garnie de pièces d'un tissu d'une autre nuance, qui descendent sur la poitrine en deux *clavi* parallèles. Ces deux bandes, interrompues par le pan d'étoffe ramené sur l'abdomen, réapparaissent au bas du vêtement sur les jambes. Le pan dont nous parlions porte au contraire une pièce irrégulière, en forme de T renversé (■). Ces pièces appliquées sont mauves, mais remplies d'une série de triangles curvilignes d'un violet plus foncé, qui figurent probablement non des plis, mais les reflets d'une étoffe chatoyante : la tunique de lin ou de laine devait être ornée de morceaux de soie. Le bas des manches était aussi garni d'un parement ou d'un large galon de la même soie violette.

Les jambes robustes sont nues, d'un brun rougeâtre, plus foncées sur les bords pour en indiquer la rondeur. Les pieds sont chaussés de souliers blancs, fermés par des lacets rouges, noués sur le cou-de-pied. Le vase, conservé intact, est de faïence bleue, comme celui de la première fresque (p. 46) et son galbe est analogue. Le pied en pyramide, où se renflent des côtes dessinées en traits noirs, est surmonté d'une boule que prolonge une tige mince, coupée en son milieu d'une seconde boule et surmontée d'une troisième ; au-dessus, une pyramide renversée, avec les mêmes côtes que le pied, figure l'orifice évasé de ce récipient liturgique.

Au-dessous de ce tableau, se lit, peint en noir, le nom du personnage représenté (inser. n° 6 a) : *Ασίζης Ἀχιέλα*.

Deuxième portrait. — Le champ, large de 48 cm., est formé, comme dans l'autre tableau, par un panneau ou un vantail jaune, mouluré et fixé dans un encadrement, dont des traits noirs accusent les trois moulures. L'une, plus blanche, au milieu, les deux autres d'un gris bleuâtre. En réalité, cet encadrement n'apparaît plus que de trois côtés, au-dessus, au-dessous et à gauche, pour autant qu'il ne soit pas caché par le personnage. Du côté droit, il a été remplacé par la colonne rose, peinte après coup, et dont la base et le haut du fût coupent les lignes déjà tracées pour continuer le premier dessin.

Le personnage qui se détache sur ce fond fait le même geste rituel que son

voisin, c'est-à-dire que sa main gauche tient une patère bleue pour faire une libation et que la droite plonge une plante dans un vase; mais ce vase a presque entièrement disparu, enlevé avec un large morceau du crépi. Il n'en reste qu'un petit bout du bord supérieur près de la main qui s'abaisse, et un angle du pied triangulaire au-dessus de la base de la colonne. De même, les jambes du sacrificateur ont été coupées par la dégradation de l'enduit de plâtre; on n'en voit plus que les chevilles avec les pieds chaussés, comme ceux de Lysias, fils d'Achias, de souliers blancs à lacets rouges.

Au-dessus de la partie mutilée, le corps est couvert d'une large tunique blanche, dont un pan est rejeté sur le bras gauche, et qui est semblable à celle de l'autre figure, sauf la couleur. Elle est pareillement ornée de pièces d'une étoffe lilas à reflets violets, qui paraît être de la soie ou un tissu moiré. Cette étoffe descend de même en deux *clavi* sur la poitrine, entoure le bas des manches d'un large galon, et dessine sur le pan qui couvre l'abdomen un rectangle avec deux carrés saillants à l'extrémité gauche, l'un au-dessus et l'autre au-dessous. De plus, on remarque ici la présence sur le bras gauche d'une pièce de forme analogue.

La physionomie, particulièrement expressive, de ce portrait a un type sémitique très accusé, qui rappelle celui des Bédouins d'aujourd'hui (pl. XLVI-XLVII). Le visage osseux et fin, au nez en bec d'aigle, a au menton une barbiche pointue, un maigre poil noir au bas des joues et une moustache effilée sur la lèvre supérieure. Sous les sourcils fortement arqués, dont l'ombre est marquée par une touche foncée à la racine du nez, s'ouvrent de grands yeux en amande, cernés d'un contour noir; dans le globe blanc, un double cercle, l'un noir, l'autre rouge-brun, indiquent l'iris. Le front est sillonné de trois rides profondes, tracées en un rouge brun, plus foncé que le teint basané de la peau. La chevelure, qui descend en demi-cercle sur le haut du front, est disposée autour de la tête, comme celle du premier portrait, en une épaisse masse circulaire, laissant à découvert les oreilles, dont les plis intérieurs sont soigneusement indiqués en traits noirs.

Le nom de ce second personnage nous est aussi donné par une inscription peinte en noir au-dessous du tableau (inser. n° 6 b) : *Λυσίας Βαρυζεύου*.

Troisième portrait. — Ce tableau, large de 51 cm., est dépourvu de l'encadrement qui entoure les deux précédents : il n'est entouré que de deux filets, l'un

noir, l'autre blanc. Le fond est vert avec de grands traits noirs tracés en zigzag ⁽¹⁾.

Le personnage, représenté toujours dans la même attitude que les deux premiers, se distingue d'eux par son costume comme par sa physionomie. Il paraît plus âgé et porte la barbe plus longue, mais ses traits sont aujourd'hui peu distincts, et l'on ne reconnaît plus que la forme générale du visage, qu'entoure l'auréole noire d'une chevelure bouffante, dont les boucles crépues sont dessinées avec soin.

Cet homme barbu est vêtu d'une tunique jaune safran, à manches étroites, garnie de larges galons noirs, descendant verticalement sur la poitrine et entourant l'avant-bras. Le modelé est mieux exprimé que dans les tableaux précédents : les ombres produites par la rondeur du corps et celle des bras sont rendues sur le vêtement jaune par des teintes plus sombres de nuance orangée. Au-dessus de la tunique, ce sacrificateur porte un large manteau blanc dont les plis sont marqués par des touches lilas. Ce manteau passe sur l'épaule gauche, en couvrant la moitié de la poitrine, et, s'enroulant autour de la taille, est rejeté sur le bras gauche et enveloppe le bas du corps jusqu'à la cassure qui a mutilé celui-ci, en le privant de ses jambes. La main gauche tenait, comme celle des deux autres personnages, une patère, mais on n'en distingue plus que faiblement les contours sur la colonne rose. La droite saisit une branche noire, à feuilles pointues, qu'elle plongeait dans un vase, mais celui-ci a entièrement disparu, sauf un coin de la base triangulaire.

Au-dessous de la lacune, on n'aperçoit plus que les pieds portant des souliers blancs à lacets rouges. Leurs contours sont rouges aussi, et leurs ombres lie de vin. Le droit, posé à plat, s'enlève sur le fond vert, mais ne s'appuie sur rien ; du gauche, la pointe seule se voit de face, abaissée presque verticalement contre la colonne torse.

A côté de ce pied, deux autres plus petits, pareillement chaussés de blanc et l'un posé à plat, l'autre abaissé, ont appartenu à un enfant qui se tenait debout contre la colonne, mais qui est détruit presque tout entier ; il reste un morceau de sa jambe gauche, avec des touches noires marquant la cheville, et un petit segment de son crâne, visible contre le vêtement de son parent.

(1) Cf. *supra*, le tableau I, p. 43 et l'encadrement du tableau II, p. 73.

Une inscription, peinte dans un cartouche à queues d'aronde, nous donne les noms de ces deux personnages (inscr. n° 6 c) : Ἀπολλοφάνην | Ἀθηνοδώρου τοῦ | Ζηνοδότου καὶ Ζη|νοδότου τὸν ἐξ᾽ἐπι|φρον αὐτοῦ Ἰλασμοσος | ἔγραφε. « Ilasamsos a peint Apollophane, fils d'Athénodore, fils de Zénodote et son cousin germain Zénodote. » Nous avons donc ici une signature d'artiste, et, fait important, elle révèle l'origine de celui-ci. On ne pourrait rêver nom plus purement sémitique. Ilasamsos, théophore du même type que Ἐλαβεήλος et d'autres formations semblables, veut dire « le Soleil (𐤇𐤍𐤖) est dieu ⁽¹⁾ ». L'auteur de cette peinture n'est donc pas quelque Grec appelé de loin, mais un artiste indigène, et nous aurons à tirer les conclusions de cette constatation capitale en étudiant la technique et la valeur historique de nos peintures.

Quatrième portrait. — Ce tableau était beaucoup plus large que les précédents, mais il n'en subsiste que peu de chose. La chute du crépi nous a ici privés, ou presque, d'une figure particulièrement remarquable, car elle portait un riche costume, tout différent de ceux que nous venons de décrire.

L'encadrement est formé, entre deux lisérés noirs, d'une large bande blanche, où des moulures sont indiquées par des traits jaunes et pourpres. Le champ du tableau est d'un noir bleuâtre. Il ne reste du personnage représenté que :

1° Le sommet de la chevelure noire, qui empiète sur la mouleure supérieure;

2° A gauche, le reste d'une tunique cramoisie, fortement échancrée à la taille. Au-dessous de celle-ci, deux touches blanches terminées en pointe, semblent figurer des broderies ou des pièces appliquées. Ce vêtement était certainement un justaucorps analogue à celui que portent les deux guerriers du tableau III (p. 74) et dont nous reparlerons ailleurs ⁽²⁾;

3° L'extrémité inférieure est conservée sur toute sa largeur. On y voit deux pieds, toujours dans la même position que ceux des personnages voisins, avec une portion des jambes, mais celles-ci ne sont pas nues. Elles sont couvertes d'un pantalon mauve, dont le bord est accusé par un trait noir. Par-devant (ceci se voit sur la jambe droite), ce pantalon était orné d'une large bande verticale, blanche entre deux bords noirs, parsemés de pois blancs. Au milieu de

(1) Sur ce nom, cf. la note à l'inscr. 6 c.

(2) Cf. *infra*, ch. iv.

cette bande, un dessin jaune et rouge en losange, figure, soit une broderie, soit les lacets croisés, qui serraient le bas du pantalon.

Le pied est chaussé non de souliers bas, mais de brodequins blancs de cuir souple⁽¹⁾, qu'on devait enfiler comme une botte et qu'on serrait ensuite au-dessus de la cheville par une courroie, retenue sur le côté interne par une fibule. « Cette boucle, de forme ovale, est cerclée de rouge, ombrée de jaune à l'intérieur, indication probable qu'il s'agit d'un bijou d'or. Sur ce fond d'or, huit petites pierres précieuses, alternativement rouges et bleues, sont disposées en cercle, avec, au centre, une autre pierre bleue. La courroie qui fait le tour de la jambe est bordée de chaque côté d'un liséré rouge, rehaussé intérieurement de jaune. Près de la fibule pend un anneau jaune, auquel est suspendue une pendeloque en forme d'osselet, qui a l'apparence de l'or⁽²⁾. »

À côté de la base et d'une portion du fût de la colonne qui limitait la fresque vers la droite, on voit encore le pied pyramidal, surmonté d'une boule, d'un vase analogue à celui des autres tableaux. Nous avons ainsi la preuve que le sujet représenté était encore le même que celui que nous venons de décrire trois fois.

REGISTRE SUPÉRIEUR. — À la hauteur des chapiteaux qui le coupent (p. 77), un pavement est dessiné en perspective. Il est formé de losanges — c'est-à-dire de carreaux — blancs, encadrés de rouge et dont le centre est occupé par un losange vert, encadré de noir. Des personnages qui se tenaient debout sur ce pavement, deux seulement sont encore en partie visibles au-dessus du troisième et du quatrième portrait du bas.

À droite, sur un fond formé d'un panneau jaune, encadré de moulures, se détachent la jambe droite et une partie de la jambe gauche d'un homme debout, dans la même position que ceux de l'autre registre. Les jambes sont couvertes d'un large pantalon bouffant, de couleur mauve, à plis violets, dont l'extrémité paraît s'enfoncer dans des brodequins blancs, lacés par-devant.

À gauche, un enfant ou un adolescent est à peu près conservé jusqu'à la ceinture. Il porte une tunique mauve, coupée horizontalement au-dessus des

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 63, où l'on voit que des chaussures de ce genre s'exportaient de Babylonie.

⁽²⁾ J'emprunte ces lignes au rapport du colo-

nel Renard. — Sur l'habitude syrienne d'ornez de bijoux les chaussures; cf. LAMPRIE, *Heliog.*, 23, 4; *Alex. Sev.*, 4, 2; MARQUARDT, *Privatleben*, t. II³, q. 594, n. 4.

genoux et dont la partie antérieure est ornée d'une large bande verticale formée de carrés blancs et noirs, disposés en damier ⁽¹⁾. Les jambes sont vêtues d'un large pantalon, se rétrécissant vers le bas, semblable à celui de l'autre personnage, mais de couleur saumon, et les pieds sont pareillement chaussés de brodequins blancs.

A gauche, se voit à peine le reste du pied triangulaire d'un vase de sacrifice, semblable à ceux des tableaux inférieurs. C'était donc toujours la même scène avec des acteurs différents, qui était reproduite dans le registre supérieur.

..

Si l'on considère l'ensemble des peintures que nous venons de décrire, on sera frappé de la similitude des procédés qui y sont appliqués avec ceux dont on observe l'emploi dans la grande scène de sacrifice du naos. De part et d'autre, les portraits en pied se détachent sur des panneaux de couleur ou des vantaux de porte, engagés dans un décor architectural. Ici ce sont, au lieu de pilastres, des colonnes torsées de marbre rose qui se dressent entre les personnages debout ⁽²⁾, mais la disposition générale est la même.

Comme dans la fresque de la salle voisine, ces personnages sont très maladroitement introduits dans le cadre architectural où ils ont été placés. L'on ne voit pas bien sur quoi ils se tiennent debout. Les pieds du troisième sont suspendus en l'air, collés contre le fond, et ceux des deux premiers touchent à peine le cadre de l'extrémité du talon ou du bout des orteils. De même, les vases bleus sont plaqués contre les colonnes, sans avoir de point d'appui.

Nous avons vu qu'un des portraits est signé du nom d'un artiste indigène : Hasamsos. Il n'est pas certain que les autres soient de la même main, mais ils sont certainement d'un peintre de la même école syrienne, aussi bien que tous les tableaux précédemment décrits ⁽³⁾.

L'auteur ou les auteurs de cette série de portraits ne se sont point mis en frais d'imagination pour varier leur attitude. Les figures sont toutes debout,

⁽¹⁾ Cf. les fragments du tableau XVIII, p. 436 et pl. LX, 3.

⁽²⁾ Nous reparlerons (p. 449 ss.) de cet emploi de la colonne torsée.

⁽³⁾ Cf. ce qui est dit ch. III à propos de la signature d'Orthonobaze.

côte à côte, appuyées sur le même pied droit, le gauche légèrement écarté, faisant des deux mains les mêmes gestes rituels, avec une raideur hiératique. Les yeux ne regardent pas, comme ils le devraient, les mains qui font l'offrande, mais bien le spectateur, et la tête se tient droite, presque de face, tandis que les corps sont de biais, afin de bien montrer les visages, qui s'efforcent de reproduire les traits du modèle.

Les colonnes expriment, nous l'avons dit, par des dégradations de nuances juxtaposées, allant du blanc au rose foncé, l'éclat du marbré arrondi. De même, le chatoiement d'une étoffe brillante est rendu par un procédé semblable, qu'on peut observer surtout sur la tunique du deuxième personnage. Dans un triangle curviligne de couleur mauve, en est inséré un autre d'un lilas plus foncé, et dans celui-ci un troisième d'un violet sombre. Ces teintes plus accusées sont obtenues, comme dans les lavis d'une épure, en superposant deux ou trois couches de la même couleur. On a recouru de la même manière au lavis pour imiter le relief des colonnes torsées.

Par la similitude des formules employées et par toute leur composition, ces peintures s'associent si étroitement à la grande scène de sacrifice de Conon, qu'on ne peut leur attribuer une date très différente. Tout tend à faire admettre qu'elles sont pareillement de la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère; mais nous aurons à revenir sur cette question de chronologie (p. 141 s.).

TABLEAU V. — *Scène énigmatique.*

(Mur Est du pronaos. Pl. XLVIII.)

Le mur qui ferme le temple du côté de l'entrée n'est décoré de peintures que d'un seul côté de la porte, vers le Nord. L'autre partie, contiguë à la série des portraits en pied, est restée blanche et ne porte que quelques graffites tracés dans le crépi (inscr. n^{os} 20 s.).

La partie conservée de la fresque, à droite de la porte, s'étend depuis l'angle où finit la scène du sacrifice du tribun (p. 89) sur une longueur de 95 cm. Au delà, le plâtre de la muraille s'est effrité et les scènes qui y figurent n'ont pas de bordure à droite et sont peut être incomplètes de ce côté.

La composition est divisée en deux registres superposés et chacun d'eux

était encadré par des bandes de couleur rouge (larg. 8 cm.), mais, nous venons de le dire, celle du côté droit a disparu, et il en est de même de celles qui limitent le haut du tableau supérieur, fort endommagé. Nous commençons donc par le tableau inférieur, haut de 42 cm. sans l'encadrement.

Registre inférieur. — Les figures sont grossièrement dessinées au trait rouge et les chairs colorisées en rouge brun. La scène se passe dans un paysage où les personnages sont placés parmi des buissons grêles à tige rougeâtre et à feuilles noires (tamaris ?). Dans l'angle de gauche, se dresse un arbuste tortu, et à côté de lui, sur un tas de pierres ou un rocher est assis un jeune homme imberbe, visible de trois quarts. Il est vêtu d'une simple tunique blanche, largement échan-crée, ornée par devant de deux *clavi* rouges et agrafée sur l'épaule droite par une fibule ronde. Les manches, qui vont en s'évasant, laissent l'avant-bras à découvert, et sont entourées vers le bout d'un mince galon rouge. La tunique s'arrête au milieu des cuisses; les jambes nues s'appuient contre le rocher, la droite étendue, la gauche repliée. Ce jeune homme pose la main droite sur la hanche opposée et cette main soutient le coude gauche replié, de façon que la joue s'appuie contre la main gauche, la tête étant un peu penchée. Depuis la « *Penélope* » du Vatican⁽¹⁾ cette attitude a souvent servi dans l'art antique à exprimer l'abattement d'une profonde tristesse⁽²⁾.

A droite, parmi les buissons, trois personnages sont debout devant le jeune homme assis. Vers celui-ci s'avance d'abord, le corps un peu penché, un homme imberbe, à cheveux noirs et courts, entièrement nu, qui étend les deux bras de son côté comme pour le saisir ou l'embrasser. Derrière cette figure nue, son premier compagnon est pareillement imberbe avec la même chevelure courte, mais vêtu d'une tunique (*exomis*) ou d'une peau de bête, qui est attachée

(1) AMELUNG, *Skulpturen des Vaticanischen Museum*, Gall. stat., n° 261, pl. 47. Cf. Museo Chiar., n° 463. C'est en réalité une statue funéraire.

(2) Trois des « pleureuses » du sarcophage de Sidon au Musée de Constantinople expriment ainsi leur douleur (MENDEL, *Cat. Musée impérial ottoman*, t. I, n° 10, pp. 54, 57. = REINACH, *Rép. reliefs*, I, p. 406) Même attitude sur une série de bas-reliefs funéraires (MICHAELIS, *Archäol. Zeitung*, XXIX, 1872, p. 142 ss.) dont

s'est occupé USNER, *Kleine Schriften*, III, p. 433 ss. On la retrouve prêtée à un personnage de la grande composition qui orne l'abside de la basilique de la Porta Maggiore (Phaon ?); cf. FORNARI, *Notizie degli Scavi*, 1918, p. 12, fig. 10; STRONG, *Journ. hell. studies*, XLIV, 1924, p. 109 et pl. IV. — Dans les religions orientales, c'est à peu près la pose des « Attilis funéraires, qui appuient sur une main, tenant le *pedum*, le coude du bras opposé (*Mon. myst. Mithra*, II, p. 437, n° 328).

sur l'épaule gauche. traverse diagonalement la poitrine et couvre les hanches et le haut des cuisses. Il est debout appuyé sur la jambe droite, la gauche un peu dégagée ; le bras gauche pend le long du corps, mais le droit est levé, tendu en avant, comme pour marquer une joyeuse surprise ou saluer le jeune homme assis. Derrière ce deuxième personnage, un troisième, nu comme le premier, pourrait être pris, à première vue pour un boiteux ou un paralytique soutenu par une béquille, car ses jambes sont légèrement fléchies et la main gauche saisit vers son milieu un gros bâton appuyé sur le sol et dont l'extrémité supérieure vient se placer sous l'aisselle, tandis que le bras droit est levé, la main ouverte les doigts écartés, faisant un geste d'étonnement, ou de jubilation. Mais si l'on y regarde de plus près, on verra que le bâton est plus gros à son extrémité inférieure et il n'est pas douteux que le peintre a voulu simplement représenter un pâtre s'appuyant sur son *pedum*. L'art chrétien, d'après la tradition antique, a souvent figuré des bergers dans cette attitude ⁽¹⁾. Le vêtement du deuxième des trois compagnons, que ce soit une tunique courte, une toison ou fourrure, convient bien aussi à un berger. La nudité des deux autres n'est point celle de héros mythiques : elle répond aux habitudes des pâtres qui gardaient les troupeaux dans le désert syrien ⁽²⁾.

Registre supérieur. — Ce tableau, aujourd'hui mutilé à la partie supérieure, mesurait 40 cm. de hauteur. La peinture est en fort mauvais état, mais on y reconnaît cependant les mêmes figures que dans le tableau inférieur, groupées différemment dans le même paysage champêtre.

À droite, on voit d'abord un arbrisseau tortu, puis le pâtre nu appuyé sur son *pedum* que nous venons de décrire ; seulement sa main gauche, au lieu d'être tendue, est ramenée au milieu de la poitrine. Un deuxième arbrisseau le sépare du berger portant l'exomide ou la peau de bête. L'attitude de celui-ci paraît

(1) Souvent le *pedum* est de même, droit, sans crosse et renflé à son extrémité inférieure, le bout supérieur étant placé sous l'aisselle. ; cf. par exemple, ARINGHI, *Roma subterranea*, t. I, p. 303 [= SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, t. I, p. 182, fig. 217] ; t. II, p. 213, 267, 283 ; LEBLANC, *Sarcoph. chrétiens de la Gaule*, p. 80, n° 83, pl. XXIII, 3 ; ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, t. II, n° 1044. — Dans

l'art païen, cf. par exemple, le petit côté du sarcophage d'Endymion au Louvre (FRÖHNER, n° 426 ; CLARAC, pl. CLXVI, n° 73 = REINACH, *Rép. statuaire*, I, p. 61, 2.

(2) Cf. SAINT JÉRÔME, *Vita Malchi*, 5 (MIGNÉ, *P. L.*, XXIII, 36) : « Nudus ambulare disco, nam aeris quoque intemperies nihil aliud praeter pudenda velare patiebatur. Traduntur mihi pascendac oves. »

avoir été exactement la même que dans l'autre tableau, mais son bras droit a disparu avec un morceau du crépi. Le personnage assis sur un rocher occupait ici la troisième place, mais on ne voit plus que le bas de son siège pierreux avec ses deux jambes et vaguement une partie de son dos. Plus à gauche, on aperçoit jusqu'à la hauteur des cuisses, le reste du quatrième personnage, debout, vêtu d'une tunique et peut-être d'un manteau pendant derrière le dos. Derrière lui, l'extrémité du tableau, paraît avoir été occupée par un piédestal ou un autel, à moins que ce ne soient deux troncs d'arbres.

Il semble donc que le jeune homme assis du tableau inférieur soit maintenant debout à côté du rocher où a pris place le premier berger qui s'avancait vers lui. Mais toute la signification de ces deux peintures reste énigmatique. Elles paraissent représenter des épisodes de quelque légende mythologique qui nous est inconnue. Un adolescent, peut-être égaré et plongé dans la douleur, s'est affalé sur un rocher au milieu des bois ou probablement parmi les tamaris qui bordent l'Euphrate ; il y est retrouvé avec joie par trois bergers, qui gardaient leurs troupeaux dans le pays. C'est ainsi qu'on pourrait se figurer une partie du récit qui est ici illustré ⁽¹⁾; mais d'autres interprétations sont possibles.

M. Rostovtzeff a cru pouvoir rapprocher nos trois jeunes gens, dont deux sont nus, des trois personnages nus qui dans la tombe curieuse découverte à Rome au viale Manzoni ⁽²⁾, s'approchent d'une femme assise auprès d'un métier à tisser et des trois ou des deux figures nues qui apparaissent sur les tablettes thraco-mithriatiques des pays danubiens ⁽³⁾. Il propose d'y voir des mystes qui doivent être initiés par la divinité assise. Mais je crains qu'il n'ait été trompé par la photographie peu distincte qu'il a eue à sa disposition. Si, comme je crois l'avoir montré, ces hommes sont des bergers et si l'action se passe dans

⁽¹⁾ Un récit de ce genre a cours chez les Mandéens. L'Adam corporel est assis, et se lamente (*Wie ist mir hienieden ein Sessel aufgestellt und sitzt meine finstere Gestalt in Wehklage da*). Il est éveillé par le messager des dieux lumineux, il croit à la vraie religion et se lève (*Adam schaute voller Hoffnung und stieg empor*); cf. LIUZHARSKI, *Johannesbuch*, II, p. 507; SCHEFTELOWITZ, *Die Entstehung der*

manich. Religion, 1922, p. 75. Mais la ressemblance avec notre peinture est lointaine.

⁽²⁾ BENDINELLI, *Monumenti antichi dei Lincei*, XXXVIII, 1923, p. 366, fig. 30 et pl. XIII.

⁽³⁾ ROSTOVITZEFF, *Une tablette volive thraco-mithriaque au Louvre*, dans *Mém. divers sav. Acad. Inscr.*, t. XIII, 2^e partie, 1923, p. 41 [395].

un paysage champêtre, l'explication proposée ne paraît pas acceptable.

Une ressemblance curieuse qu'offre notre fresque avec un ivoire chrétien pourrait nous mettre sur la voie d'une autre interprétation. Cette pyxide, conservée à Florence ⁽¹⁾, représente d'une part l'adoration des mages, de l'autre l'annonce faite aux bergers par un ange. Dans cette seconde scène (fig. 16), le paysage est marqué par une plante s'élevant de chaque côté, avec, auprès d'elle, un mouton. Les bergers, au nombre de trois comme



FIG. 16. — Pyxide d'ivoire syrienne de Florence.

les nôtres, sont vêtus de l'exomide, et deux d'entre eux tiennent de la main gauche le pedum. Le premier étend la main droite, le deuxième la dresse la paume en avant, le troisième la lève en signe de jubilation ⁽²⁾, en s'avançant rapidement vers la gauche; cependant le visage est vu de face, comme celui des bergers de Doura (cf. p. 153). La similitude de cette composition avec notre tableau est frappante. Or, cette pyxide est un travail syrien;

⁽¹⁾ GARRUCCI, *Storia della arte crist.*, VI, pl. 437, 5; cf. p. 57; GRAEVEN, *Frühchristliche Elfenbeinwerke*, I, *Aus Italien*, Rome, 1900, n° 20 (Reproduit ici d'après la photographie de Graeven.)

⁽²⁾ Sur le sens de ce geste d'acclamation ou de jubilation, cf. MARTIGNY, *Dict.*, s. v. « Mains ». Il se retrouve souvent dans l'art chrétien : GARRUCCI, t. V, 310, 4; 315, 5; 329; VI, 438, 1 et 2, etc.

on l'avait déjà inféré de son style ⁽¹⁾ et cette conclusion est confirmée par l'attitude de la figure du milieu : elle fait le geste sémitique d'adoration que nous connaissons bien (p. 70).

Il semble donc que la mythologie sémitique ait narré en Syrie quelque légende offrant une affinité, dont la nature est indéterminable, avec le récit de l'Évangile et que pour représenter celui-ci on ait utilisé dans ce pays une composition préexistant dans l'art païen ⁽²⁾.

On pourrait être tenté d'aller plus loin. Des bergers assistaient, comme on le voit sur les bas-reliefs, à la naissance miraculeuse de Mithra ⁽³⁾ qu'on croyait issu d'un rocher. Or, une découverte récente nous a appris qu'en pays arabe, Mithra avait été rapproché de Dusarès, né comme lui, d'une pierre ⁽⁴⁾. Notre peinture représente-t-elle donc Dusarès, assis sur la pierre qui lui a donné le jour, tandis que trois bergers, qui ont été témoins du prodige, s'avancent vers le jeune dieu ? Mais on s'attendrait alors à ce que l'enfant eût la tête entourée d'une auréole, comme les autres divinités du temple, et l'on ne comprendrait guère, dans cette hypothèse, la tristesse qu'exprime son attitude. La signification du tableau reste donc fort obscure.

TABLEAU VI. — *Sacrifice du tribun romain.*

(Mur Nord du pronaos. Pl. XLIX-LI.)

Le mur Nord du pronaos est divisé par des encadrements rectangulaires en un grand nombre de tableaux, sans connexion entre eux (pl. XLIX), qui s'étendent sur toute sa surface, au-dessus d'une plinthe (H. 1 m. 20), laissée blanche, à sa partie inférieure. Le plus important de beaucoup de ces tableaux

⁽¹⁾ M. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, I^{er}, 1923, p. 300, la rattache à une série d'autres œuvres de l'art syro-égyptien.

⁽²⁾ Fait remarquable, l'imitation de la scène figurée à Doura se retrouve beaucoup plus tard (XI^e siècle) dans la fresque de l'Annonce aux bergers qui décore l'église de Saint-Urbain in Cafarella à Rome (WILPERT, *Mosaiken und Malereien*, II, p. 758, fig. 324 ; BUSUCOCEANU,

Ephemeris Daco-Romana, II, 1924, fig. 7 et p. 24). Il y aura lieu de revenir sur cette transmission du motif païen à l'art chrétien du moyen âge. Cf. les Additions à la fin du volume.

⁽³⁾ Cf. *Mon. myst. de Mithra*, t. I, p. 162.

⁽⁴⁾ *Mithra et Dusarès* dans la *Revue de l'hist. des religions*, 1918, II, p. 209 ss.

est celui qui occupe le côté gauche, voisin du coin où s'arrête les scènes précédentes du mur Ouest.

Si nous devons à M. Breasted de précieux clichés et une description détaillée de la fresque principale du mur Sud (p. 41), son coopérateur ne put photographier à la tombée de la nuit, sur la dernière plaque qui lui restait, qu'une seule des peintures qui décorait le mur opposé : celle du sacrifice du tribun romain, et encore les décombres accumulés ne permirent-ils pas d'obtenir un recul suffisant pour faire entrer toute la scène dans le champ de l'objectif⁽¹⁾. Il n'est pas étonnant qu'ayant travaillé dans des conditions plus favorables, nous puissions donner une reproduction plus exacte et plus complète de cette œuvre remarquable et l'interpréter avec une sûreté nouvelle⁽²⁾. Notre collaborateur, M. Brossé, architecte du Service des antiquités, en fit plusieurs photographies en noir et en couleurs ; des dessinateurs de la Légion étrangère en prirent un calque soigné, et nous la décrivîmes avec toute la précision possible en notant les divers tons employés⁽³⁾. À l'aide de ces documents, qui se contrôlent réciproquement, un artiste parisien, M. Delavallée, exécuta une aquarelle minutieusement fidèle de cette fresque si importante : c'est cette aquarelle que reproduit notre planche polychrome (L).

Le tableau mesure 1 m. 50 de long sur 88 cm. de haut, sans le double encadrement qui l'entoure, de sorte que les personnages n'ont en moyenne que 55 cm. de haut. Cet encadrement, sur lequel empiètent certaines figures, est formé de deux bandes, l'une jaune et l'autre rouge-brun, bordées de lisérés noirs. Le dessin plus sommaire et lâché de ce tableau contraste avec la technique minutieuse des fresques plus anciennes du mur opposé. De même, tandis que celles-ci usent de toute une gamme de tons variés, nous ne trouvons employées ici, outre le noir, que quatre couleurs : le jaune bistre, qui a dû être autrefois orangé — c'est la teinte qu'il reprend lorsqu'on le mouille ; — le rouge-brun, qui était probablement cramoisi ; le brun foncé, qui n'a guère pâli ;

⁽¹⁾ Cf. *Syria*, t. III, p. 178 ss., pl. XLIII.

⁽²⁾ Notre description et interprétation de cette fresque, sauf quelques remaniements et suppléments, ont paru déjà dans un article des *Monuments Piot*, t. XXVI, 1923, p. 4 ss.

⁽³⁾ Nous nous sommes servi, dans ce but, du livre d'échantillons d'un fabricant de couleurs,

où plusieurs centaines de nuances étaient reproduites et numérotées. Il nous a suffi d'indiquer dans notre description les numéros auxquels correspondaient les couleurs de la fresque pour pouvoir nous assurer si les teintes des plaques autochromes répondaient à la réalité.

le rose, qui manifestement était pourpre. Les teintes sont plates, sans modelé, les contours indiqués en noir ou en brun foncé. L'artiste doit avoir dessiné d'abord à gros traits ses figures, puis il en a colorié l'intérieur, comme on enlumine une estampe, et complété enfin certains détails par quelques touches linéaires.

Au milieu du tableau, et le divisant en deux parties, se dresse un trépied jaune d'or⁽¹⁾, dont les contours et les reliefs sont marqués par de gros traits bruns. Large à la base, il va en se rétrécissant vers le milieu, qui est décoré d'une tête bouclée, puis il s'évase de nouveau vers le sommet, qu'entourent de grosses moulures saillantes. Sur ce trépied, est posé un bol de métal ou, pour mieux dire, une poêle ronde à côtes, d'où s'élèvent des flammes. Nous avons donc sous les yeux un *thymiaterion*, un autel portatif où l'on brûlait des parfums (*ara turaria*) : sur un support de forme variable, était placé un récipient de métal, réduction du brasero où se consumaient des charbons ardents pour l'usage domestique. Le type du trépied qui est ici reproduit est semblable à celui de beaucoup d'autres *thymiateria* datant de l'époque romaine⁽²⁾, et nous le retrouverons dans le tableau XVII (p. 124).

À droite de l'autel flamboyant, un officier est debout, tête nue, et y laisse tomber de la main droite des grains d'encens. Par une naïveté du peintre, la main paraît enveloppée de flammes, comme si le sacrificateur, nouveau Mucius Scevola, voulait la brûler elle-même. Il est vêtu d'une tunique blanche, avec une bande rose — qui est du pourpre décoloré — autour du cou et du bord inférieur. Les manches, qui descendent jusqu'au poignet, portent aussi deux galons roses parallèles. Par-dessus la tunique, un manteau, agrafé sur l'épaule droite par une fibule ovale, descend jusqu'au milieu de la poitrine, puis est rejeté sur l'épaule gauche et pend derrière le dos. Il est également blanc, avec une frange brun-rouge au bas, à la hauteur du mollet. Le contour de ce man-

⁽¹⁾ Ce *thymiaterion* est censé être en or ; cf. ЧИВОТ, *Rép. épigr.*, II, 810 : On consacre à Palmyre σπονδοφόρον καὶ θυμιατήριον χρυσοῦν.

⁽²⁾ K. WIGAND, *Thymiateria*, dans les *Bonner Jahrbücher*, CXXII, 1912, p. 49 et suiv., 68 et suiv., pl. III-VI. Cf. aussi S. REINACH, *Répertoire des reliefs*, I, p. 149 ; HELBIG, *Führer*, II, 3^e éd., n° 1862 ; SAGLIO-PORTIER, *Dictionnaire*

des antiquités, s. v. *Turibulum*, p. 543, n. 13, et *Focus*, p. 1196, fig. 2123. — L'étude très fouillée de M. Wigand nous apprend qu'au contraire le *thymiaterion* représenté dans la grande scène de sacrifice sur le mur opposé, simple colonnette portant une coupe de métal, est conforme au type assyro-babylonien. Cf. *supra*, p. 48.

teau, comme celui de la tunique, est cerné d'un gros trait brun foncé et les plis en sont à peine indiqués par quelques lignes.

La tunique est entourée à la taille d'un large ceinturon, agrafé par devant à l'aide d'une plaque rectangulaire, ornée, en son milieu, d'un cercle noir ou d'une tête, et à laquelle est attachée aussi une mince lanière qui va se fixer à gauche au ceinturon. Destinée sans doute à empêcher que celui-ci ne tombe brusquement, si la boucle venait à se détacher, cette lanière aurait fait l'office de la chaînette de sûreté que les bijoutiers ajoutent au fermoir de bracelets ou de colliers.



FIG. 17. — Stèle d'Alexandrie. Soldat sacrificant.
(Musée du Cinquantenaire).

Cet officier ne porte d'autre arme qu'un glaive attaché à un baudrier rouge, qui traverse diagonalement la poitrine. La poignée, terminée par un pommeau rond, est seule visible au-dessus du bras gauche, qui la maintient serrée contre le corps. Les jambes sont nues, comme les pieds; du moins aucune chaussure n'est reconnaissable, mais les sandales ont pu aisément s'effacer⁽¹⁾. La main gauche tient un objet allongé, certain-

nement le *volumen* que l'art fait ainsi porter par des personnages sacrificant⁽²⁾.

(1) On ne peut guère admettre que ce tribun et les autres officiers, centurions et décurions, qui étaient des étrangers, venus d'autres provinces, aient observé, en sacrificant, le rite sémitique de la nudité des pieds, étranger à la religion de l'armée; cf. *supra*, p. 6).

(2) *Volumen* dans les mains gauches des

sacrificateurs : BIRT, *Das Buchwesen in der Kunst*, 1907, p. 67. C'est le cas pour l'empereur Marc-Aurèle dans les bas-reliefs de l'arc de Constantin et de la colonne Antonine cités plus bas, p. 112. — On rapprochera surtout de notre tableau deux stèles funéraires d'Alexandrie représentant des légionnaires faisant de

En même temps qu'ils versent une libation ou font brûler l'encens, ils tiennent le rouleau liturgique où ils doivent lire les prières qui accompagnent l'offrande (fig. 7) ⁽¹⁾. Il semble même que le peintre ait tracé des lettres sur la partie visible de ce livre ⁽²⁾ : on croit distinguer à la partie inférieure RF.

Le colonel Renard a noté — ce qui m'avait échappé — que le petit doigt non fermé de cette main gauche porte une bague à chaton rouge. Ce n'est point l'anneau d'or, ancien insigne des chevaliers, qui depuis Septime Sévère pouvait être porté par tous les soldats ⁽³⁾, mais plus probablement un anneau avec l'image de l'empereur, accordé comme récompense militaire ⁽⁴⁾.

Dans le champ resté libre, à gauche de la tête de cet officier, son nom est inscrit en noir (Inscr. n° 8 a) :

IVL · TEREN	<i>Iul(ius) Teren-</i>
TIVS · TRIB	<i>tius trib(unus).</i>

Nous nous trouvons donc en présence du portrait du tribun romain, commandant la troupe qui se trouve derrière lui. Son visage a malheureusement été défiguré au point d'en être méconnaissable : peut-être, contrairement à ses compagnons, était-il imberbe, mais l'ovale des yeux et l'arc des sourcils, fortement accusés, sont les seuls traits encore visibles.

Quatre militaires sont alignés sur le même rang que leur tribun, faisant face au spectateur ; entre eux apparaissent la tête et les épaules de quatre autres,

la main droite une libation sur un autel et tenant de l'autre le *volumen*. J'ai publié l'une, qui est aujourd'hui au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, dans la *Revue de l'Instruction publique de Belgique*, 1898, p. 1 et suiv. = *C. I. L.*, III, suppl. 44138^e (fig. 47 ci-contre). L'autre, qui est au Musée d'Alexandrie, a été plusieurs fois reproduite (cf. *C. I. L.*, III, 6392), en dernier lieu par BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum*, 1914, fig. 40, et par moi-même, en même temps que la précédente, dans les *Memorie dell' Accademia Pontificia Romana*, nouv. sér., t. I, 1923, p. 71, 72.

⁽¹⁾ ALLU-GELLE, 13, 1, 1 : « Comproccationes... in libris sacerdotum. »

⁽²⁾ Il en est de même sur un bas-relief palmyrénien publié par CLERMONT-GANNEAU, *Album d'archéol. orientale*, 1897, pl. XLV, 2. Le *volumen* porte une inscription de deux lignes.

⁽³⁾ HÉRODIEN, III, 8, 5.

⁽⁴⁾ *Vita Aureliani*, 7, 7 : « Torquem, brachialem, anulum. » Cf. MARSHALL, *Catalogue of fingerings in the British Museum*, p. xx, s., et ZAHN dans *Anatolian studies presented to Ramsay*, 1923, p. 455, n. 3.

placés au second rang, mais à la même hauteur. Derrière ce groupe, on aperçoit plus ou moins distinctement la partie supérieure du corps ou, tout au moins, la tête de quinze autres personnages qui, dessinés plus haut, sont censés être séparés des neuf premiers par un intervalle. Ceux-ci sont manifestement les officiers, centurions et décurions, servant sous les ordres du tribun. Ils ont pareillement tous, semble-t-il, l'encolure et le bas de leur tunique bordés de rose, c'est-à-dire de pourpre, et des galons sur les manches. Seulement leur manteau est bistre, et non pas blanc, et est dépourvu de franges. Autrement, leur uniforme paraît être exactement semblable à celui de leur chef, sauf que le troisième et le quatrième portent attachée à leurs ceinturons, qui sont dépourvus de boucles, une pochette carrée semblable à la cartouchière de nos pères ⁽¹⁾.

Les visages, basanés, ont un caractère individuel très marqué : l'artiste a voulu, à côté du portrait du tribun, réunir ceux des gradés qui servaient sous ses ordres. Ils portent la barbe courte et ont les cheveux ramenés sur le front et coupés horizontalement au-dessus des sourcils. De la main gauche, ils tiennent un objet plié, qui semble être une feuille de parchemin, remplaçant le livre de prières du commandant, et ils élèvent la main droite, la paume en avant, geste d'adoration que nous connaissons déjà par la grande fresque du mur Sud (p. 70).

Les soldats placés à l'arrière-plan sont beaucoup moins distincts, mais ils nous apparaissent dans une attitude et un costume semblables à ceux des premiers. Toutefois leur tunique n'est point brodée de pourpre et, s'ils lèvent la main droite en signe de prière, la main gauche semble saisir leur glaive, comme s'ils appelaient sur lui la bénédiction céleste. Seul le personnage qui est debout derrière le tribun tient de la main gauche une fleur ou un bouquet de brindilles, qui pourrait avoir servi de goupillon (*aspergillum*) ⁽²⁾. A gauche de sa tête, on lit l'inscription tracée en noir (n° 8 b) : Θέρμης | Μονίμ[ου] | ιερέως. Nous reviendrons (p. 113) sur le caractère de ce prêtre.

Tous ces militaires, qui participent ici à une cérémonie religieuse, n'ont

⁽¹⁾ « Une sorte de petite giberne avec un bouton en son centre. » (Colonel Renard.) La destination de cette pochette de cuir est incertaine.

⁽²⁾ Un bouquet servait souvent d'aspersoir, cf. *supra*, p. 67, n. 5; mais on en usait aussi comme d'un balai pour chasser les démons; cf. p. 72.

d'autre arme que leur glaive, qui ne les quittait jamais. Ils ne portent ni casque, ni bouclier, ni arc, ni lance, ni javelots. Ils sont donc *inermes* et vêtus de la tunique blanche, ce qui était l'habillement des actes solennels et des jours fériés. Lorsque, à une époque voisine de celle de notre peinture, Gallien célébra le dixième anniversaire de son avènement (262 ap. J.-C.), dans le cortège, immédiatement après les sénateurs et l'ordre équestre, venaient les soldats en blanc (*albati milites*)⁽¹⁾.

Quand Septime Sévère voulut se débarrasser des prétoriens, nous raconte Hérodien, il leur commanda de se présenter devant lui en « costume de paix » (*εἰρηναῖον στήματα*), comme ils avaient coutume de le faire lorsqu'ils assistaient à un sacrifice impérial, et nous voyons dans la suite du passage qu'ils n'avaient gardé d'autre arme qu'une petite épée de parade (*ζυφίδιον*) attachée à leur ceinturon⁽²⁾. C'est précisément ainsi que s'offre à nos yeux la cohorte de Doura.



FIG. 18. — Fragment de statuette. Soldat tenant la lance.

Un fragment d'une statuette de pierre, trouvé dans les fouilles de 1924⁽³⁾, nous montre au contraire le reste d'un soldat armé (fig. 18) : vêtu comme ceux de la fresque d'une tunique à manches ornées de galons et d'un manteau, il porte aussi la main droite à la poignée de son glaive, fixé à un ceinturon, mais tient de la gauche la hampe dressée d'une lance.

En face du tribun, de l'autre côté de l'autel, un porte-enseigne (*vexillifer*), vêtu du même uniforme que les officiers, tient à deux mains la hampe verticale d'un étendard, dont le talon repose sur le sol. Il n'est plus possible de

⁽¹⁾ *Vita Gallieni*, c. 8; cf. *Thes. linguae Lat.*, s. v. *Albatus*, *Albus*, et *supra*, p. 62.

⁽²⁾ HÉRODIEN, II, 13, §§ 2 et 10.

⁽³⁾ H. 20 cm., L. 11 cm.

voir aujourd'hui si la partie inférieure de cette hampe se terminait, comme c'est souvent le cas⁽¹⁾, par un trident. Ce drapeau a la forme habituelle du *verillum* de cavalerie, tel qu'il est représenté sur de nombreux monuments⁽²⁾ : à la partie supérieure de la hampe est fixée une traverse, à laquelle est suspendu un carré d'étoffe rouge, garni au bas d'une frange et entouré d'une bordure jaune, qui doit figurer une broderie d'or⁽³⁾. La hampe elle-même est surmontée d'une couronne jaune, qui devait être de métal doré⁽⁴⁾. Le tissu ne porte malheureusement aucun insigne, aucune inscription, ni le nom d'un empereur, ni celui d'un corps de troupes, qui y étaient souvent brodés⁽⁵⁾. Que la *verillum* romain fût rouge, des textes nombreux nous l'avaient appris⁽⁶⁾ ; mais les représentations en couleurs en sont extrêmement rares et aucune, pensons-nous, n'est comparable à celle qui vient d'être découverte⁽⁷⁾.

Derrière le drapeau, sont rangées les statues des divinités. A gauche du porte-enseigne, deux femmes, toutes pareilles, sont assises côte à côte sur des rochers et séparées par une grande fleur. Elles sont vêtues d'une tunique blanche, recouverte d'un ample manteau croisé sur la poitrine et dont un pan est ramené sur les genoux. Ce manteau est également blanc, mais garni d'une

(1) A. VON DOMASZEWSKI, *Die Fahnen im Römischen Heere* (Abhandl. des archäol. epigr. Seminars, V), Vienne, 1885, p. 75.

(2) A. VON DOMASZEWSKI, *op. cit.*, p. 76 et suiv. ; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. *Signa*, p. 1313 et suiv. — Cf. C. I. L. III, suppl., 13468 (p. 2231) : bas-relief d'Amastris, où sont figurés des *vexilla* donnés comme récompense militaire.

(3) AMMIEN, XVI, 40, 1 : « Rigentia auro vexilla » ; CEDRENIUS, p. 169 (= p. 298, 4, éd. Bonn) : Βήρυλλα παραπετάσματα ἐκ πορφύρας καὶ χρυσοῦ ἐς τετραγώνον σχῆμα πεποιημένα. Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. *Signa*, p. 1314, n. 4.

(4) Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, p. 1313, n. 11.

(5) *Ibid.*, p. 1314, n. 5 ; cf. A. VON DOMASZEWSKI, *Die Fahnen im röm. Heere*, p. 77.

(6) V. note 3 ci-dessus, et SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, p. 1314, n. 1, cf. p. 1310, n. 5 et ss.

(7) M. ROSTOVITZEFF, dans son grand ouvrage sur la peinture décorative dans la Russie méridionale (*Antiknaya dekorativnaya jipovis na youg Rossii*, Saint-Petersbourg, 1913, p. LXXXI, 2 ; cf. 307 et suiv.), a publié une scène curieuse représentant quatre soldats armés de deux lances et d'un bouclier rond et précédés d'un *vexillifer* portant son étendard. Il est vêtu d'une longue tunique, serrée à la ceinture, d'un pantalon et de brodequins, et est coiffé d'un casque conique. Le *vexillum* est indiqué en traits brunâtres, avec quelques traces d'un insigne en son milieu, et il est surmonté d'un fer de lance. — M. Rostovtzeff m'a signalé encore l'existence d'un *vexillum* rouge, portant une Victoire, trouvé dans un tombeau égyptien et qui a été reproduit par lui dans les publications du Musée Alexandre III de Moscou (t. III), mais il m'a été impossible de me procurer ce volume.

eut emprunté cette figure au modèle qu'il a suivi sans bien se rendre compte de sa signification. La Table de Peutinger nous offre une image d'Antioche, trônant, la main gauche appuyée de même sur la tête d'un enfant nu, et cet enfant qui tient un vase d'où s'échappe un ruisseau, représente la source de Daphné alimentant l'aqueduc qui pourvoyait d'eau la ville (fig. 19).

La Tychè de Palmyre appuie de même le pied gauche sur l'épaule d'une femme nue, plongée dans l'eau jusqu'à la ceinture et qui, faisant du bras gauche le même geste que son voisin, presse de la main gauche un de ses seins. Elle représente certainement la « source bénie » d'Ephka, qui assurait la vie de la métropole du désert⁽¹⁾. Peut-être le bord du bassin de cette source est-il représenté par une double ligne brisée, tracée en avant de la femme nue⁽²⁾. A droite de la déesse, est accroupi un petit lion fauve, dont sa main paraît caresser la tête, et à gauche est placé un autel portatif (*θυμιατήριον*) de forme circulaire⁽³⁾. Ces adjonctions rappellent la piété de Palmyre envers la grande déesse syrienne, Atargatis, qui y était adorée comme protectrice, à côté de Malakbel, et identifiée avec la Fortune de la ville⁽⁴⁾.

Le type plastique de ces Τύχαι municipales avait été créé par le sculpteur Eutychidès, élève de Lysippe, pour Antioche, qu'il avait représentée assise sur la montagne où elle s'élevait et posant un pied sur l'épaule de l'Oronte, person-

pas née d'une représentation semblable à celle que nous trouvons à Doura. Il est à noter que saint Christophe est un Syrien. — Mais la légende, de date tardive, semble être une simple explication du nom du saint.

(1) Cette « source bénie » d'Ephka (VOGÜE, *Inscr. sémitiques*, n° 95; WADDINGTON, 2571 c; CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, II, p. 4 et suiv.) avait un « Gad », qui paraît s'être ainsi confondu avec celui de la ville elle-même. L'interprétation donnée par M. Clermont-Ganneau de l'inscription palmyrénienne reste très vraisemblable, malgré les objections de M. ISIDORE LÉVY, *Rev. archéol.*, 1900, I, p. 126 et suiv. L'identification du « Gad » sémitique à la « Tychè » grecque ne peut être révoquée en doute; cf. PAULY-WISSOWA, *Realencycl.*, s. v. *Gad*, et mes *Études syriennes*, 1917, p. 265. — Sur le culte des sources en Syrie, cf. ROBERT-

SON SMITH, *Religion of the Semites*, 1394, 135 ss., 166 ss.

(2) « En avant de cette femme, sur le bord opposé de l'eau, est dessiné une sorte de fragment de polygone, dont le reste serait en dehors du cadre inférieur du tableau : deux lignes brisées parallèles, de couleur rouge sombre, encadrent entre elles une bordure jaune; l'intérieur délimité par la convexité de ce bord est rose, comme les eaux de l'Euphrate, et coupé, à peu près perpendiculairement au cours de la rivière, par de grosses rayures rouges. » (Colonel Renard.)

(3) Ces *thymiateria* « en forme de balustre » sont fréquemment reproduits à l'époque romaine, cf. WIGAND, *Bonner Jahrb.*, CXXII, 1922, p. 79 et suiv.

(4) Cf. *infra*, p. 444.

nifié par un jeune nageur (fig. 20) ⁽¹⁾. Cette composition, imaginée pour la capitale des Séleucides, fut imitée dans le reste de leurs états, et c'est ce modèle qui a inspiré encore l'auteur de notre fresque, ou, si son dessin reproduit des statues existant réellement dans le temple, l'auteur de ces sculptures.

La grande fleur qui est dessinée dans le champ à côté de l'inscription de Doura, a une corolle formée de quatre pétales roses, autrefois pourpres, ourlés d'un rouge brun, qui fut cramoisi. Au centre, le pistil est figuré par un cercle rouge, teinté de bistre. Entre les pétales, des touffes grêles de feuilles lancéolées sont dessinées en noir. C'est, m'assurèrent les officiers du camp, la fleur d'un arbuste crucifère, sorte de faux caprier, qui croît dans les ravins voisins de la ville. Cette fleur, presque la seule qui s'épanouisse naturellement dans ces terres brûlées, paraît être devenue l'emblème de la ville, comme, sur les monnaies, la rose l'était pour Rhodes ou le silphium pour Cyrène ⁽²⁾.

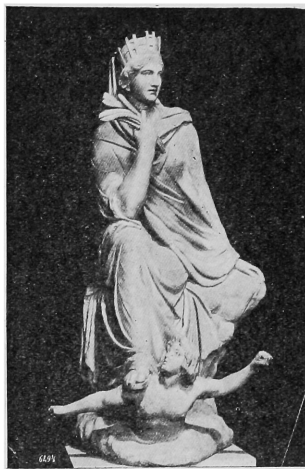


FIG. 20. — Tychè d'Antioche. Musée du Vatican.

Les dieux principaux auxquels le sacrifice est offert sont certainement ceux dont les statues, dressées sur trois socles circulaires, occupent le haut du tableau. Tous trois sont debout, appuyés sur une jambe, l'autre légèrement

⁽¹⁾ COLLIGNON, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 436, fig. 253. Quand Tigrane prit le titre de roi de Syrie, il fit figurer sur ses monnaies cette Tychè d'Antioche (BABELON, *Cat. monn. gr.*, I, *Rois de Syrie, d'Arménie*, introd., p. CCII, cf. pl. XXIX, fig. 8-13). — On possède de ce groupe plusieurs répliques en bronze et en marbre, dont la plus connue est celle du Vatican (HELBIG, *Führer*, 3^e éd., n^o 362); une autre se trouve dans la collection De Clercq (A. DE RIDDER, *Catal.*, t. III, pl. LI, p. 326);

cf. aussi BABELON, *Bronzes de la Bibl. Nat.*, p. 426 et suiv., n^{os} 607-8.

⁽²⁾ M. Perdrizet me suggère l'idée que, les trois dieux palmyréniens représentant l'influence des astres et spécialement du soleil, les *Tyzi*, en raison des divinités aquatiques qui leur sont adjointes, rappelant les bienfaits apportés par l'eau, cette fleur immense serait le symbole de la végétation produite par la chaleur du ciel et par l'eau coulant sur la terre.

écartée et pareillement en grande tenue militaire : le torse est couvert d'une cuirasse jaune, c'est-à-dire dorée, entourée à la taille d'un large ceinturon blanc, brodé de grecques; le bas en est garni d'une triple rangée de lambrequins de cuir, dessinés au trait, sous lesquels apparaît le bord inférieur de la tunique, dont la manche courte entoure aussi le haut du bras droit. Les jambes sont nues, mais les pieds sont chaussés de hauts brodequins blancs, lacés, à revers découpés. Par-dessus la cuirasse est jeté le manteau militaire (*paludamentum*), aujourd'hui décoloré, mais qui était probablement pourpre. Agrafé au-dessus du sein droit, il traverse diagonalement la poitrine et pend derrière le dos. Peut-être était-il constellé d'étoiles, qu'on croit encore distinguer sur l'épaule du personnage de droite⁽¹⁾.

D'un geste identique, tous trois lèvent le bras droit, et leur main retient une longue lance dont le fer est piqué sur le socle. Le poignet du premier et celui du troisième sont entourés d'un bracelet⁽²⁾; ce détail n'est plus reconnaissable dans l'image du milieu.

Ces trois divinités ont la tête entourée d'une auréole, de la couleur jaune qui remplace l'or, cernée de noir. La première et peut-être la troisième sont, en outre, coiffées d'un casque ovale à visière, simple calotte sans cimier⁽³⁾, et elles ont un petit bouclier rond passé au bras gauche⁽⁴⁾. Celle du milieu souffient, au contraire, de la main gauche une sphère céleste traversée par la bande zodiacale et ornée d'étoiles⁽⁵⁾.

* *

Considérons maintenant dans son ensemble la composition de ce grand tableau dont nous avons essayé de préciser les détails. Au milieu se dresse l'autel, qui divise la scène en deux parties. A gauche sont disposées les images des dieux, statues qu'il faut se représenter placées au fond du temple, et le

(1) Sur ce vêtement, prêté à certains dieux orientaux (Jupiter Heliopolitanus, Mithra, etc.), cf. mes *Monuments des mystères de Mithra*, t. I, p. 183, et EISLER, *Wellenmantel und Himmelszelt*, 1910, t. I, p. 51 et suiv. On couvrit d'abord les dieux célestes de ce manteau étoilé, dont plus tard on revêtit les triomphateurs et

les empereurs, qui leur étaient ainsi égalés.

(2) Sur ce bracelet, v. ci-après, p. 107.

(3) « Sur chaque joue, une jugulaire, formée de deux plaques métalliques ovales, cache l'oreille. » (Colonel Renard.)

(4) Bouclier rond : v. ci-après, p. 107.

(5) Sphère céleste : v. ci-après, p. 103 et 129s.

drapeau divin planté immédiatement derrière l'autel. A droite, se trouvent les assistants : à leur tête, le tribun célébrant le sacrifice et, derrière lui, les officiers, puis les soldats. Tous ces personnages devraient être tournés vers l'autel et regarder les dieux, c'est-à-dire qu'ils auraient dû être dessinés de profil⁽¹⁾, en pivotant sur eux-mêmes de 90 degrés⁽²⁾, et les statues elles-mêmes devraient être vues en perspective; mais l'artiste n'était pas capable sans doute de résoudre les difficultés techniques d'une pareille disposition, et il a voulu, d'ailleurs, montrer de face les visages, qui sont des portraits⁽³⁾. Cependant les militaires, au lieu de lever simplement la main droite la paume en avant, comme le voudrait leur geste de prière, portent le bras vers la gauche pour indiquer que leur adoration s'adresse aux statues des dieux.

Le front des troupes est ainsi tourné, non vers leur commandant, mais vers le spectateur, et ce spectateur, qui est censé les apercevoir d'un point de vue situé très haut, peut voir jusqu'à mi-corps les soldats rangés à une courte distance derrière leurs officiers. Cette sorte de vue cavalière est d'ailleurs, un procédé habituel dans l'art romain pour figurer des personnages placés en profondeur les uns derrière les autres⁽⁴⁾. La séparation même des dieux adorés et de leurs adorateurs par un autel posé entre eux est si naturelle, qu'on ne s'étonnera pas de la retrouver dans d'autres scènes de sacrifice, représentées par la sculpture syrienne⁽⁵⁾.

Les dieux palmyréniens et les deux Fortunes sont figurés plus petits que les soldats. Il ne semble pas qu'il y faille chercher une intention du peintre d'indiquer leur éloignement par un effet de perspective. Il a simplement représenté avec leur vraie dimension des statues plus petites que nature, comme dans le tableau XVII (p. 124).

(1) Comme ils le sont, par exemple, dans les scènes de sacrifice de la colonne Trajane : CICHORIUS, *Trajansaüle*, n°s LXXXV, XCI = S. REINACH, *Rép. des reliefs*, I, p. 331, n° 67. Cf. les scènes d'allocutions : CICHORIUS, LIV, LXXVIII = S. REINACH, *Rép. des reliefs*, p. 350, n° 61.

(2) Cf. à ce sujet les observations de BREASTED, *Oriental forerunners*, p. 99. — A propos de l'ex-voto à Astarté cité plus haut (p. 60, n. 3). M. Aimé Giron a de même fait la remarque

que les personnages devraient être tournés de 90 degrés. — Nous reviendrons sur cette question de perspective en parlant de la composition de l'ensemble des peintures.

(3) V. ci-dessus, p. 94. — Pour la même raison, les visages sont de face dans la fresque peinte sur le mur opposé, cf. *supra* p. 84.

(4) Cf. *infra*, p. 133.

(5) Cf. p. ex. *infra*, p. 104, fig. 21 et le bas-relief d'Arsoû, CHAHOÛT, *Choix*. pl. XXII.



Pour arriver à interpréter le tableau que nous avons analysé, plusieurs questions doivent être résolues. Quelle est la triade divine dont les statues sont ici adorées? Pourquoi les Fortunes de Palmyre et de Doura leur ont-elles été jointes? Pourquoi le drapeau est-il placé derrière l'autel? Quelle est la troupe romaine qui célèbre une cérémonie du culte? Nous allons nous attacher à fixer successivement ces divers points.

L'attitude et le costume militaire des trois statues sont ceux que l'art romain prête aux empereurs, et la première interprétation qui s'offre à l'esprit, lorsqu'on les découvrit, fut qu'elles étaient des images des Césars divinisés, dont le culte était pratiqué spécialement par les soldats⁽¹⁾. Mais Clermont-Ganneau⁽²⁾, avec cette sagacité ingénieuse qui le distinguait, suggéra aussitôt une autre interprétation. Il fit observer que le personnage de droite — et, pouvons-nous ajouter, probablement celui de gauche — était casqué et avait au bras gauche un petit bouclier rond. « Ces deux détails caractéristiques sont en désaccord avec ce que nous connaissons de la tenue officielle, l'uniforme à l'ordonnance, porté par l'*imperator* romain. Aussi me demandé-je si nous n'aurions pas affaire en réalité à trois statues de véritables dieux, à la triade palmyrénienne constituée par Yahribol, Aglibol et Malakbèl ou telle autre divinité tierce de la même origine. Nous avons, en effet, toute une série de monuments palmyréniens bien connus qui nous montrent ces trois dieux associés soit par deux, soit, comme ici, par trois et *portant le grand uniforme romain*. Sur certains de ces monuments, les dieux ainsi militarisés portent justement, en même temps que la lance, le petit bouclier rond. »

Cette hypothèse pouvait paraître audacieuse, mais les résultats de nos fouilles l'ont pleinement confirmée, et ils ont, une fois de plus, montré la perspicacité du maître à qui nos études d'archéologie orientale sont redevables de tant de vues pénétrantes. Ces fouilles ont, en effet, démontré que le temple

⁽¹⁾ Cf. *Syria*, t. III, p. 202 et suiv., 203; GREGOIRE DE NAZIANZE, *Or.* IV, 83 (*Patr. gr.*, XXXV, 603), dépeint avec vivacité la scène de

l'offrande de l'encens à l'empereur Julien par les soldats.

⁽²⁾ Cf. *Syria*, t. III, p. 270.

dont notre tableau décorait la paroi était précisément consacré aux dieux de Palmyre, et spécialement à la grande triade formée par Bêl ou Baalshamin, dont le Zeus grec est le substitut. Iarhibol, dieu solaire, et Aglibol, dieu lunaire⁽¹⁾, et elles nous ont fait connaître une autre peinture où ces dieux apparaissent à côté de deux autres avec le même costume militaire (tab. XVII).

Selon toute vraisemblance, Baalshamin est au milieu du groupe et tient le globe céleste. Nous ne possédions jusqu'ici aucune représentation de ce dieu où l'on pût reconnaître avec certitude cette sphère; toutefois il semble bien qu'elle soit placée sur la main gauche de Baalshamin sur un bas-relief retrouvé récemment à Palmyre, malheureusement en fort mauvais état⁽²⁾. Aucun attribut n'était plus approprié à la conception qu'on avait de cette grande divinité. Il peut appartenir à toutes les puissances célestes, que l'astrologie concevait comme *κοσμοκρατορες*, maîtresses du monde, et nous le retrouverons plusieurs fois répété dans une autre fresque⁽³⁾. Mais il convient avant tout à l'Être suprême. Baalshamin, ברא עולמי, « maître de l'éternité »⁽⁴⁾, répond au *Caelus aeternus* des inscriptions latines⁽⁵⁾, et, sur une stèle découverte dans un mithræum, *Caelus* est figuré par un aigle, l'oiseau du dieu suprême, perché sur un globe étoilé⁽⁶⁾. En Syrie, ce même globe, coupé par deux cercles cantonnés de points, qui représentent les étoiles, rappelle, sur les idoles du Jupiter Héliopolitain ou Hadad, la domination que ce dieu exerce sur la sphère supérieure de l'univers⁽⁷⁾. Hadad porte en même temps sur la tête le *calathus*, et le même

(1) Cf. *supra*, p. 40.

(2) CHABOT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, pl. XXIII, n° 2; cf. *infra*, p. 132. Je dois cette observation à mon ami M. René Dussaud.

(3) Cf. *infra*, p. 129. Sur les monnaies sassanides la sphère étoilée est le symbole de la domination du monde; cf. *Aréthuse*, I, p. 79.

(4) Sur le sens de cette expression, qui veut dire à la fois « maître de l'univers » et « maître de l'éternité », cf. mes *Religions orientales*, 2^e éd., p. 375, note 80.

(5) *C. I. L.*, VI, 81, 83, 84. Cf. *Mon. des myst. de Mithra*, inscr. 59, et t. I, p. 87 et suiv.

(6) Stèle trouvée à Heddernheim: cf. mes *Mon. myst. de Mithra*, t. II, n° 253, fig. 289-291, t. I, p. 89, note 1; voir aussi mon *Catal.*

des sculptures du Musée du Cinquantenaire, p. 214, n° 174. Le type est d'origine syrienne.

(7) Le beau bronze de la collection Sursock, publié par M. DUSSAUD (*Syria*, t. I, pl. I et pl. IV) place ce cercle, d'une part, sur la face antérieure, au-dessus des bustes des sept planètes (*Syria*, t. II, p. 41 et suiv.), d'autre part, sur la face postérieure, au-dessus d'un aigle. La comparaison avec les monuments que nous venons de citer me paraît indiquer clairement que ce globe figure le ciel des étoiles fixes. Il portent des ailes qui rappellent la rapidité de sa révolution diurne et est entouré de serpents, emblèmes d'éternité. C'est ainsi que la théologie avait transformé le sens de l'ancien « disque ailé » des Orientaux.

calathus se retrouve sur deux images palmyréniennes que nous possédons de Baalshamin ⁽¹⁾ (on ne le distingue pas sur notre fresque). Cette corbeille, qui était en réalité un emblème d'abondance et de fécondité (il appartient comme tel à la *dea Syria*) avait été interprétée par les théologiens comme représentant l'éther qui occupait les hauteurs les plus élevées du monde ⁽²⁾ et qu'on identi-



FIG. 21. — Iarhibol avec un sacrificateur.
Collection Guillaume Poche (Alep).

fiait, comme dieu, avec le ciel des étoiles ⁽³⁾. Une doctrine, enseignée par les prêtres orientaux, voulait que le siège de la puissance divine qui règle les révolutions des astres et, par suite, les événements de cette terre, se trouvât dans la sphère suprême, celle des étoiles, qui embrasse les sept cercles planétaires ⁽⁴⁾. C'est là que siège Baalshamin, « le maître des cieux », et les attributs qu'on lui réserve sont les symboles de sa toute-puissance.

Plusieurs monuments nous montrent Iarhibol et Aglibol sous un aspect analogue à celui qui leur est prêté dans cette scène de sacrifice. Nous reproduisons ici (fig. 21) un petit bas-relief

⁽¹⁾ Le bas-relief et la tessère cités ci-dessous, p. 105, n. 4 et p. 133.

⁽²⁾ MACROBE (c'est-à-dire le Syrien Jamblique), *Sat.*, I, 17, 68 : « Calathus surgens in altum, monstrat aetheris summam [summum?], unde Solis creditur esse substantia. »

⁽³⁾ CIC., *Nat. deor.*, II, 4 : « Altissimus [cf. ὑψίστος, note suivante] omnia cingens et coercens caeli complexus, qui idem aether vocatur. » *Somn. Scip.*, 4 : « Caelestis globus ultimus... summus ipse deus, arcens et continens ceteros. »

⁽⁴⁾ Cf. *Jupiter summus exsuperantissimus* dans *Archiv für Religionsw.*, IX, 1906, p. 329, et *Théologie solaire du paganisme* dans *Mém. des savants étrangers Acad. des Inscr.*, XII,

4503, p. 474. On admettait que la nature de ce dieu suprême, siégeant au plus haut des cieux, était inconnaissable. Il me paraît donc certain que « Celui dont le nom est béni dans l'éternité », si souvent mentionné dans les dédicaces palmyréniennes que le grec traduit par Δεὸς ὑψίστος καὶ ἐτερνεύς, ne diffère pas de Baalshamin, maître de l'éternité. La formule anonyme est employée, moins pour ne pas profaner le nom de l'Être suprême, que pour marquer que nul ne peut le définir. Cf. PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v. *Hypsistos*; MACROBE, *Comm. Somn. Scip.*, I, 14, 2 : « Nihil aliud esse deum nisi caelum ipsum et caelestia ipsa quae cernimus, ideo ut summi omnipotentiam dei ostenderet posse vix intellegi. »

de la collection Guillaume Poche, qui en a mis gracieusement une photographie à notre disposition ⁽¹⁾. Il nous montre *Ἰαριβωλ* en costume militaire, debout, tenant la lance de la main droite et la tête entourée d'un nimbe radié. Devant lui, le consécrateur *Elaébel* fait une offrande sur un autel, en tenant de la main gauche un vase à libations, et au pied de l'autel est couché un taureau avec une sangle brodée autour du corps, comme les animaux parés pour le sacrifice ou combattant dans l'arène ⁽²⁾.

Depuis longtemps connu est l'édicule du Palais des Conservateurs (fig. 22) portant une inscription bilingue et qui figure *Malakhbel* et *Aglibol* se serrant la main droite devant le cyprès sacré : le second dieu est toujours habillé en romain, mais un croissant placé derrière ses épaules marque son caractère de dieu lunaire ⁽³⁾.

On rapprochera particulièrement de notre fresque une tessère où se tiennent trois dieux, tous trois en uniforme romain : celui du milieu, qui a, sur la tête un *calathus*, a été interprété avec raison comme figurant *Baalshamin* (p. 104). à gauche on voit *Iarhibol*, la tête radiée, à droite *Aglibol*, avec le croissant ⁽⁴⁾.



FIG. 22. — *Malakhbel* et *Aglibol* (Palais des Conservateurs à Rome).

⁽¹⁾ Il vient d'être publié par le Père *RONZEVILLE*, *Al Machriq*, XXI, 1923, p. 39 et pl. II, fig. 5.

⁽²⁾ Cf. *Monuments mystères de Mithra*, t. I, p. 183 ss.

⁽³⁾ *HELBIG*, *Führer durch die Museen Roms* 3, n° 983, cf. *infra*, tableau XVII, p. 130.

⁽⁴⁾ *VOCDE*, *Inscr. sémitiques*, p. 77, n° 126 a, cf. p. 65 = *СНАВОТ*, *op. cit.*, p. 132, n° 3; cf. p. 134. — Les noms de *Iarhibol* et d'*Aglibol* sont

Nous citerons (p. 132 s.) en décrivant le tableau XVII, des bas-reliefs palmyréniens où apparaissent un plus grand nombre de divinités réunies.

Bien que l'état de dégradation de la peinture ne permette pas d'affirmer que le personnage de gauche portât le nimbe radié et que nous ne trouvions au-dessus des épaules de celui de droite aucune trace d'un croissant, il est très probable que la composition de ce groupe est la même que sur cette tessère et sur certains des bas-reliefs de Palmyre dont nous parlerons (p. 133), c'est-à-dire que Baalshamin a Iarhibol à sa droite (c'est-à-dire à la gauche du spectateur) et Aglibol à sa gauche. Le « maître des cieux » se présente ainsi accosté des deux astres majeurs qui parcourent les espaces célestes. On croyait qu'ils tiraient de lui, c'est-à-dire de l'éther, leur substance resplendissante et que par leur entremise ce principe suprême exerçait son action sur ce bas monde, où ils provoquaient et la croissance et le déclin de tous les corps⁽¹⁾.

Tous les trois ont la tête entourée d'un nimbe jaune, c'est-à-dire doré. Le nimbe, on le sait, est proprement l'attribut des divinités de la lumière. Donnée à Baalshamin, il rappelle l'éclat de l'éther, fluide ardent répandu au sommet du monde et qui illumine les cieux⁽²⁾. Le rayonnement des deux luminaires qui éclairent le jour et la nuit est marqué par le disque brillant dessiné autour de la tête de Iarhibol et d'Aglibol. Ailleurs aussi cette gloire appartient, nous l'avons vu, à ces deux divinités sidérales et une couronne de rayons s'y ajoute pour la première. Il en est de même en Grèce pour Hélios, dont l'aurore se distingue ainsi de celle de Séléné⁽³⁾. La couleur jaune dorée que le peintre a choisie pour les nimbes de la triade palmyrénienne et qui exprime

inscrits à côté de ces deux divinités sur une autre tessère, qui les montre sous le même aspect; cf. RONZEVALL, *Comptes rendus Acad. des Ins.*, 1903, p. 278 = CHABOT, *op. cit.*, pl. XIX, 1.

(1) Cf. ci-dessus, p. 1⁴, n. 2. « Unde Solis creditur esse substantia. » LACTANTIUS PLACIDUS commentant le vers de STACE (*Theb.*, IV, 346) : « Et triplicis mundi summum quem scire nefastum », dit que les mages perses « confirmant praeter deos hos cognitos, qui coluntur in templis, alium principem et maxime dominum, ceterorum numinum ordinatorem, de cuius genere sint Sol atque Luna. Ceteri vero,

qui circumferi [περιφερῆς] a sphaera nominantur, eius clarescunt spiritu ». Cf. PSEUDO APUL., *Asclepius*, 3, 5 : « Caelum, sensibilis deus, administrator est omnium corporum quorum augmenta detrimentaque Sol et Luna sortiti sunt. »

(2) STEPHANI, *Nimbus und Strahlenkranz* dans *Mém. de l'Acad. de Saint-Petersbourg*, VI^e série, t. IX, 1859, p. 363 et suiv. Cf. ci-dessus, p. 134, n. 2.

(3) STEPHANI, *l. c.*, p. 336, cf. 417. Sur les rayons de la statue de Jupiter Héliopolitain, cf. MACROBE, *Sat.*, I, 23, 19.

la splendeur de ces dieux célestes, se retrouve dans d'autres représentations picturales⁽¹⁾.

Clermont-Ganneau a attiré à juste titre l'attention sur l'armement donné à Aglibol et qui était probablement aussi celui de Iarhibol. Il porte un casque, formé d'une simple calotte de métal entourée à la base d'une large visière, et soutient du bras gauche un petit bouclier rond. Ce même bouclier se retrouve au bras d'une des cinq divinités de notre tableau XVII (p. 131); il est porté sur un bas-relief palmyrénien par le dieu Shadrafa⁽²⁾, et nous le voyons, sur celui du Musée du Cinquantenaire (p. 132), donné au soldat oriental qui y représente le dieu Foudre (Κεραυνός). Il paraît avoir été l'arme défensive des archers et lanciers montés de Palmyre⁽³⁾. La *parma* était, dans l'armée romaine, le bouclier de la cavalerie⁽⁴⁾, et les cavaliers maures de Lusius Quietus sont pareillement pourvus de ce petit bouclier rond sur les bas-reliefs de la colonne Trajane⁽⁵⁾.

Le premier et le troisième personnage de notre triade ont, l'un et l'autre, le poignet droit entouré d'un bracelet; il n'est plus possible de savoir si celui du milieu en portait un aussi. Sur le bas-relief de la collection Poche, Iarhibol a, semble-t-il, au cou un collier. Peut-être en était-il de même pour les trois dieux de Doura, mais l'état de dégradation de cette partie de la peinture ne permet pas de l'affirmer. La présence de ces ornements dans certaines représentations figurées doit être rapprochée du texte d'un graffiti grec (n° 12), où il est fait mention des anneaux de métal (μύρια) que Iarhibol et Aglibol portent au cou et aux bras. Cette parure, jointe aux broches ou fibules qui retiennent les vêtements, aux bagues qui entourent les doigts, suggère l'idée d'idoles somptueuses, couvertes de bijoux, comme celles de beaucoup de dieux orientaux⁽⁶⁾. Dans les temples égyptiens, des « stolistes »

(1) On rencontre aussi le blanc, le rouge (p. 115) et même le bleu. Mais ces nuances diverses semblent n'avoir aucun caractère symbolique (STEPHANI, *l. c.*, p. 456). Dans le tableau XVII, le nimbe est rose, cf. p. 130.

(2) CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, t. IV, p. 334 et suiv. = CHABOT, *op. cit.*, pl. XXIII, n° 1. — En Égypte, le même bouclier est parfois l'arme défensive d'Harporate (*Oriens Christianus*, nouv. série, I, 1911,

p. 93, fig. 4. Cf. PERDRIZET, *Terres cuites de la coll. Fouquet*, 1921, p. 36, n° 111).

(3) Cf. ci-dessous, p. 113.

(4) SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. *Clipeus*, p. 1256.

(5) REINACH., *Rép. des reliefs*, I, p. 346, nos 47-48; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, fig. 2742.

(6) Cf. par exemple LUCIEN, *De dea Syria*, c. 32.

étaient chargés de procéder chaque matin à la toilette des statues et de leur attacher leurs bijoux⁽¹⁾. Mais, puisque nos trois dieux étaient revêtus de l'uniforme romain, les anneaux qu'ils portent prennent probablement une signification spéciale : ce sont les colliers (*torques*)⁽²⁾ et les bracelets (*armillae*) qu'on discernait comme récompenses militaires : les stèles funéraires romaines nous montrent souvent des fantassins ou des cavaliers la poitrine et les bras couverts de ce genre de décorations. Il est vrai que celles-ci n'étaient données qu'aux simples soldats et aux centurions, non aux officiers supérieurs, et nos dieux palmyréniens sont certainement des généraux ou, pour mieux dire, des empereurs.

En Syrie⁽³⁾ comme en Égypte⁽⁴⁾, de nombreuses divinités ont été revêtues du harnois militaire. Pour certaines déités égyptiennes, comme Harpocrate enfant, ce harnois est seulement celui du soldat, et l'on peut admettre que, pour avoir été vénérées dans les camps, elles ont pris, comme *dii campestris*, l'uniforme de leurs adorateurs⁽⁵⁾. Mais ailleurs, comme à Doura, l'attitude héroïque de ces dieux, comme leur cuirasse dorée et tout leur accoutrement, décèle, malgré certaines incongruités, l'intention de leur conférer la dignité impériale en les représentant tels qu'on avait coutume de figurer les souverains.

On a rappelé à ce propos⁽⁶⁾ que les temples d'Auguste et de ses succes-

(1) Cf. mes *Religions orientales*, 2^e éd., p. 141, 143.

(2) Cf. PERDRIZET, *Terres cuites de la coll. Fouquet*, pl. XXXII, p. 36, n° 111 : Harpocrate soldat porte au cou deux colliers.

(3) En Syrie, outre les dieux de Palmyre déjà cités, il faut mentionner avant tout le Zeus Dolichénois (cf. mes *Études syriennes*, p. 188 et suiv.). On peut y ajouter le mystérieux « grand dieu ωπ » de Mashtala dans la Cyrresthique (*ibid.*, p. 192). — Esculape (Eshmoun) apparaît également en guerrier romain sur trois ou quatre bas-reliefs syriens (cf. BAUDISSIN, *Adonis und Esmoun*, 1911, pl. II et p. 299), parfois aussi le Jupiter Héliopolitain (PARIBENI, *op. cit.*, [n. 4] pl. VIII).

(4) En Égypte, c'est le cas pour Osor-Apis

(Sérapis), Harpocrate, Horus, Anubis, Bès, Oupavaït, Chnoubis, Némésis, etc. Cf. CLERMONT-GANNEAU, *Horus et saint Georges*, 1877 ; VON BISSING, *Expedition Sieglin, Kôm-esh-Chogafa*, p. 158, n° 76 ; PARIBENI, *Divinità staniere in abito militare romano* (dans *Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, XIII, 1910, p. 177 ss.) ; BRECCIA, *Osiris-Apis in abito militare* (*ibid.*, XVII, 1919-1920, p. 185 ss.) ; PERDRIZET, *Terres cuites de la coll. Fouquet*, 1921, p. 35. — En Gaule, dans le groupe connu du cavalier et du géant anguipède, le dieu à cheval (Jupiter celtique?) est vêtu en empereur, cf. NILSSON, *Archiv f. Religionsw.*, XXIII, 1925, p. 176 ss.

(5) PERDRIZET, *op. cit.*

(6) PARIBENI, *op. cit.*

seurs s'élevaient dans toutes les provinces et que les images de l'*imperator*, chef suprême de l'armée, étaient partout adorées par les troupes : les soldats pèlerins auraient été ainsi amenés à romaniser les déités barbares de leur petite patrie en leur prêtant l'aspect des divinités officielles qu'au service de l'État ils avaient appris à vénérer. On a fait valoir aussi⁽¹⁾ que, de toutes les puissances supérieures, l'empereur était la plus voisine, la plus présente et, pour ainsi dire, la plus tangible, celle qui faisait sentir le plus directement les effets de sa volonté, et qu'ainsi les prêtres et les fidèles pensaient accroître la majesté de leurs anciennes idoles en leur donnant l'apparence du dieu vivant qui, plus que tout autre, manifestait sur la terre entière son omnipotence. Ces considérations ne sont point sans valeur, mais elles ne remontent pas à l'origine religieuse de ce curieux phénomène de travestissement. Si les dieux orientaux ont pu, sans déroger, être assimilés aux Césars, c'est qu'on les concevait comme des rois trônant dans les cieux et entourés de leurs « satellites ». La monarchie perse servit de modèle, en Asie, à l'organisation de la cour céleste⁽²⁾. Cette adaptation dut se faire sans peine en Syrie, où très anciennement les dieux sémitiques portaient les titres de *melek* (roi) comme celui de *ba'al* (maître), et jusqu'à l'époque romaine le surnom de βασιλεύς est donné en Orient non seulement au Soleil⁽³⁾, mais à beaucoup d'autres divinités⁽⁴⁾. Aussi n'est-il pas surprenant que dès la période alexandrine⁽⁵⁾ les puissances célestes aient été représentées sous l'aspect des princes qui régnaient ici-bas, et cette tradition artistique, comme la doctrine théologique qui lui servait de fondement, put, à plus forte raison, s'appliquer à des souverains dont la domination s'étendait sur l'*οἰκουμένη* tout entière. Selon un passage caractéristique des *Recognitiones* clémentines, qui furent très probablement composées en Syrie, les païens comparaient l'Être suprême au César, qui est unique, et les dieux inférieurs aux officiers qui lui sont soumis⁽⁶⁾. Plu-

(1) BRECCIA, *op. cit.*

(2) Cf. mes *Religions orientales*, 2^e éd., p. 411.

(3) Ἥλιος βασιλεύς, cf. ma *Théologie solaire* dans *Mém. savants étrangers Acad. des Inscr.*, XII, 1901, p. 433.

(4) Titres de βασιλεύς ou κήριος, cf. Roscher, s. v. Κήριος. En Asie-Mineure, KEIL et von PREMERSTEIN, *Bericht über eine zweite Reise*

in Lydien (dans *Denkschr. Akad. Wien*, LIV, 1914), p. 403. Cf. *Memorie della pont. Accad. Rom. di archeologia*, t. I, 1923, p. 66.

(5) Voir, par exemple, les monuments de Nemroud-Dagh en Commagène publiés par PUCHSTEIN, *Reise in Nord-Syrien*, 1890.

(6) *Recognitiones*, V, 19 : Les païens reconnaissent « unum esse Deum, qui est omnium

sieurs autres textes nous montrent que cette assimilation reste courante jusqu'à la fin du paganisme⁽¹⁾, peut-être même au delà⁽²⁾.

On ne s'étonnera pas de trouver les Τύχαι de Palmyre et de Doura, jointes dans notre temple aux dieux palmyréniens. On sait combien était répandu depuis l'époque hellénistique le culte de la Fortune des villes, dont on assimilait l'existence à celle des êtres humains, et dont le destin était pareillement fixé par les astres au moment de leur naissance, c'est-à-dire de leur fondation⁽³⁾. De là, la présence de signes du zodiaque sur de nombreuses monnaies des villes syriennes : celles-ci rappelaient ainsi sous quelle constellation elles étaient nées⁽⁴⁾. La Tychè de Doura est accouplée à celle de la capitale du désert, dont dépendait l'existence de la colonie d'Euphrate, comme à Éphèse, la Fortune municipale est parfois associée à celle de Rome⁽⁵⁾.

Mais notre figure de la Τύχη Παλμύρων offre l'intérêt particulier de nous montrer celle-ci accompagnée du lion, qui indique qu'on l'identifiait avec Atargatis. Cette déesse assise sur son lion ou ce lion accompagné d'un croissant sont représentés sur les monnaies palmyréniennes⁽⁶⁾, et une dédicace à Malakhbel et

dominus », mais à côté de lui subsistent des dieux secondaires : « Sicut unus est Caesar et habet sub se multos iudices verbi gratia praefectos, consules, tribunos et ceteras potestates, simili arbitramur modo, cum unus sit maior omnium Deus, etiam istos ad similitudinem earum quae diximus potestates ordinatos esse in hoc mundo deos, illi quidem maiori subiectos, nos tamen et quae in hoc mundo sunt dispensantes » (le grec devait porter : οίκονομοῦντες). Ce texte a été repris par l'auteur de l'homélie *Contra paganos* (TURNER, *Journal of theological studies*, XVI, 1915, p. 333), qui n'est pas Maxime de Turin, mais un évêque arien d'Afrique, Maximin, né vers 305 (CAPELLE, *Revue bénédictine*, 1922, p. 82 et suiv.).

⁽¹⁾ AMBROSIASER, *Comm. in epist. Pauli*, p. 33 (*Patr. lat.*, XVII, p. 33 B), cf. *Quaest. Veteris et Novi Testam.*, p. 304, 12; 307, 17, éd. Souter; LACTANCE, *Inst. div.*, II, 16, § 5.

⁽²⁾ La conception chrétienne de la *millia Christi* transformait celui-ci en *imperator* (cf.

*Religions orientales*², introd., p. xv ss.), et selon une ingénieuse remarque de M. Deonna, l'empereur placé au centre de la composition qui orne le missorium d'argent bien connu conservé au musée de Genève (Reinach, *Rép. rel.* III, p. 524), est assimilé au Christ *imperator*, puisqu'il porte sur son nimbe les lettres ΑΩ.

⁽³⁾ *Cat. codd. astrol. Graecorum*, V, pars I, p. 118 n. 2. D'autres témoignages sur le culte de Tychè en Syrie ont été réunis par Waser dans ROSCHER, *Lexikon*, s. v.; col. 1334 ss.

⁽⁴⁾ Cf. SAGLIO-PORTIER, *Dict.*, s. v. « Zodiacus » p. 1048.

⁽⁵⁾ Une intaille encore inédite, qu'a bien voulu me communiquer M. Viroleaud, porte l'inscription : ΜΕΓΑΛΗ ΤΥΧΗ ΡΩΜΗΣ ΚΑΙ ΕΡΕΣΟΥ. Comparer les monnaies avec la légende Νείκη Ρωμαίων, Τύχη Ἐρεσίων (IMHOOF, *Kleinasiatische Münzen*, t. I, p. 61, n° 70) ou Ρώμη (HEAD, *Hist. num.*², 1914, p. 577).

⁽⁶⁾ *Cat. Gr. coins Brit. Mus.*, *Galatia, Syria*, p. 150 et pl. XVIII, 3-4.

Atargatis *πατρῷοι θεοί* a été découverte à Palmyre ⁽¹⁾. Chez les Sémites le Ba'al et la Ba'alat ont toujours été regardés comme les maîtres particuliers de la tribu qui les adorait et ils se sont ainsi transformés dans les cités en divinités poliades ⁽²⁾, conduisant le destin de ces groupements urbains. Atargatis spécialement — plusieurs textes le prouvent ⁽³⁾ — avait pris le caractère d'une déesse de la Fortune, et c'est pourquoi nous voyons son lion à côté de la *Τύχη Παλμύρων*, qui se confond avec elle. Mais ce phénomène n'est pas isolé en Syrie : ainsi à Gérasa, Artémis était assimilée à la Tyché municipale, comme le prouve la légende des monnaies de la cité ⁽⁴⁾; en Afrique, la *Caelestis* était la déesse *πολιεύχως* de Carthage et l'on trouve invoquée la Fortune de la *Caelestis* ⁽⁵⁾. A Doura même, une statuette de la Fortune a été trouvée dans le temple d'Artémis-Nanaïa (p. 199).

A la triade palmyrénienne et aux deux Fortunes orientales on voit associé le drapeau romain, planté derrière l'autel. Les enseignes étaient les dieux des légions et elles étaient l'objet d'un culte pareil à celui que recevaient les autres divinités adorées dans les camps ⁽⁶⁾. Notre salut au drapeau est une survivance d'une vénération beaucoup plus caractérisée. Une inscription rappelle que T. Plautius Silvanus, légat de Mésie sous Néron, « fit passer des rois inconnus ou ennemis du peuple romain sur la rive du Danube qu'il gardait, afin qu'ils

(1) VOGUÉ, *Inscr. sémit.*, 3 = WADDINGTON, 2588. — Le temple d'Atargatis paraît s'être trouvé à Palmyre non loin de celui de Bêl (WIEGAND, *Sizungsb. Akad. Berlin*, 19 avril 1923, p. 83). C'est probablement à l'extension de l'État palmyrénien vers le golfe Persique qu'est due la présence d'un *ἱερόν Ἀτάργατι* à Besechana sur l'Euphrate en aval de Doura (ISIDORE DE CHARAX, c. 4).

(2) A Hiérapolis, Atargatis portait sur la tête une couronne murale; cf. LUCIEN, *De dea Syria*, c. 15 et 32: *πρωτοφορέει*, et SAGLIO-POTIER, *Dict. des anl.*, s. v. *Syria dea*, p. 1593.

(3) LUCIEN, l. c. : la statue d'Hiérapolis « *ἔχει τε Νημέσιος καὶ Μοιρέων... γέρι ἔχει ἄτρακτον* »; Schol. Germanicus, 65, éd. Breysig: « *Virginem dicunt alii Atargatin, alii Fortunam* », cf. 125; C. I. L., VII, 759 = BÜCHELER, *Carm.*

epigr., 24: « *Dea Syra lance vitam et iura pensitans* » (identifiée avec Dikè, qui est une forme de Tychè).

(4) Ἀρτεμις τύχη Γεράσεων, cf. HILL, *Cat. Greek coins Brit. Mus., Arabia, Mesopotamia*, p. 31 et p. xxxv. — FORTWÄGLER traitant de l'assimilation de Tychè à Astarté à propos d'un marbre de la collection Sabouroff (t. I, 1883, explic. de la pl. XXV) a exprimé l'idée que la couronne tourelée avait été empruntée par la première à la seconde; cf. ROSCHER, s. v. « *Tyche* » col. 1334.

(5) *Realencycl.*, s. v. « *Caelestis* », col. 1248; cf. C. I. L., VIII, 6943, *Fortunae Caelestis*.

(6) RENEL, *Les Enseignes*, p. 282 et suiv.; cf. A. VON DOMASZEWSKI, *Religion des Römischen Heeres*, 1895, p. 42 et suiv., et *Abhandlungen zur Röm. Religion*, 1909, p. 87.

vinssent adorer les enseignes romaines ⁽¹⁾ ». Lorsque Crassus entreprit sa malheureuse expédition contre les Parthes et voulut franchir l'Euphrate à Zeugma, les prodiges menaçants se multiplièrent : une des aigles refusa de se laisser arracher du sol où sa hampe était fichée et un étendard tomba du pont et disparut dans les remous du fleuve ⁽²⁾; les drapeaux manifestaient ainsi leur horreur de cette campagne où ils devaient tomber aux mains de l'ennemi. Josèphe raconte qu'après la prise de Jérusalem, les troupes romaines placèrent leurs enseignes devant la porte orientale du Temple et leur offrirent un sacrifice, avant de proclamer Titus *Imperator* ⁽³⁾.



FIG. 23 — Bas-relief de l'arc de Constantin.
Marc-Aurèle le sacrificant.

Constantin ⁽⁵⁾ (fig. 23) nous montre Marc-Aurèle dans une attitude sem-

On a pensé que seuls les *signa* de la légion ⁽⁴⁾ ou les *imagines* impériales étaient l'objet d'un culte; nous voyons à Doura qu'il n'en est rien : on le rendait pareillement aux *vexilla* des cohortes auxiliaires. D'ailleurs, un des bas-reliefs de l'arc de

⁽¹⁾ C. I. L., XIV, 3608 = DESSAU, *Inscr. selectae*, 986 : « Ignotos ante aut infensos P(opuli) R(omani) reges signa Romana adoratos in ripam quam tuebatur perduxit. » Cf. C. I. L., III, 6224 : « Dis militaribus, Genio, Virtuti, Aquilæ sanctæ, signisque legionis I Italicæ », etc.

⁽²⁾ DION CASS., XL, 48. Cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 254.

⁽³⁾ JOSEPHÉ, *B. Jud.*, VI, 6, 1. § 316.

⁽⁴⁾ RENEL, *op. cit.*, p. 282 et suiv.

⁽⁵⁾ S. REINACH, *Rép. des reliefs*, I, p. 244 =

ARNDT-BRUCKMANN, pl. 530, 1; STRONG, *Roman Sculpture*, 1907, p. 294, pl. 92. — Une scène analogue se répète deux fois sur la colonne Antonine : PETERSEN et v. DOMASZEWSKI, *Die Marcus-Säule*, pl. 38, n° 30 et pl. 83, n° 86; = S. REINACH, *Rép. des reliefs*, I, p. 304, n° 40; p. 317, n° 93. Mais dans la première le haut du *vexillum* est brisé, en sorte qu'il n'a pas été reconnu par Petersen (texte, p. 63) et que le dessin de Bartoli a transformé la hampe du drapeau en une double flûte.

blable à celle du tribun Terentius, répandant l'encens sur la flamme de l'autel et tenant de la main gauche le *volumen*. Près de lui, on aperçoit les trois animaux du *suovetauriliūm* qui va être offert, et derrière lui, sont groupés des soldats avec l'aigle et les enseignes des légions, ainsi que deux *vexilla*.

Nous disons que le *vexillum* est celui d'une cohorte auxiliaire. En effet, on a retrouvé, encastrée dans le pavement du temple, le reste d'une dédicace consacrée en 230 à Alexandre Sévère par la *cohors XX Palmyrenorum* (inscr. n° 3). C'est certainement cette vingtième cohorte de Palmyréniens qui est représentée, derrière le tribun qui la commande, sur le mur du sanctuaire de ses dieux nationaux. La preuve en est fournie par l'inscription grecque qu'on lit, nous l'avons vu, à côté du premier des soldats rangés derrière les officiers : Θέμις Μοκίμου ἱερέως ; car les noms de Thémès et de Mokimos (Taimè et Moquimou) se rencontrent très fréquemment dans l'onomastique de Palmyre (inscr. n° 8 b). Nous trouvons donc ici un prêtre indigène, en costume militaire, attaché au service de la *cohors XX Palmyrenorum*. Or, un des graffites tracés sur le mur sud du temple (inscr. n° 14) contient dans ce qui semble être une liste de sommes versées, la mention ἱερεῖ λεγιωνάρχῳ β'. Bien qu'une cohorte auxiliaire ne fasse pas à proprement parler partie de la légion, le mot *legionarius* paraît être pris ici au sens large de « militaire⁽¹⁾ ». En Occident, on ne connaît pas de *sacerdos legionis*, parce que dans la religion romaine le magistrat, chef des armées, pouvait accomplir lui-même les cérémonies du culte. Il n'en était pas de même en Orient, où seul la prêtrise, la dignité de *kohen* ou, comme on disait à Palmyre, de *komar*, permettait d'officier, qu'elle fût héréditaire ou résultat d'une ordination. De là l'adjonction d'un aumônier militaire au tribun dans la cohorte que l'un commandait et pour laquelle il offrait des sacrifices à la romaine, mais où l'autre devait accomplir les actes prescrits par la religion sémitique.

Nous avons indiqué ailleurs⁽²⁾ la composition de cette cohorte d'archers palmyréniens que nous voyons assister, sans autre arme qu'une courte épée et en uniforme de fête, à une oblation faite à ses dieux nationaux. Cette scène, si vivante, est d'un haut intérêt pour la connaissance de la religion de

(1) Le « ἱερεῖς λεγιωνάρχῳ » ne peut guère désigner les haruspices qui accompagnèrent les armées impériales jusqu'à la fin du paganisme et que Julien consulta encore, en 363, à

proximité de Doura détruite (AMMIEN MARC, XXIII, 5, 40).

(2) Cf. l'Introduction.

l'armée. Ce n'est point ici, comme on le trouve ailleurs, une déité pérégrine qui obtient d'être admise dans la chapelle d'un camp. C'est le commandant romain d'une troupe étrangère qui s'associe avec ses officiers à la célébration d'une cérémonie solennelle dans le temple qui, dès avant la conquête, était consacré à un culte oriental. Il est vrai que nous sommes à l'époque des Sévères, qui ont non seulement autorisé, mais favorisé l'adoration des dieux syriens, même dans l'armée d'Occident ⁽¹⁾.

TABLEAU VII-XV. — *Diverses scènes ou petites figures.*

(Mur Nord du pronaos, Pl. XLIX, LII, LIII.)

A gauche du tableau du tribun sacrifiant, la paroi est divisée jusqu'à l'angle du pilier en deux registres superposés. Celui du dessus mesure 57 cm. de hauteur, celui du dessous 45 cm., y compris la bordure. Chacun est subdivisé par des encadrements en tableaux contigus. En outre, on voit clairement vers la droite quelques touches de couleur appartenant à un troisième registre, qui s'étendait au-dessus de ceux qui sont conservés, en sorte que toute la paroi était probablement autrefois décorée de peintures. L'artiste n'a usé pour les figures ici représentées que de trois tons : le noir, le bistre et le rouge brun — du moins ce sont les nuances que la couleur a prises aujourd'hui. Celle-ci a par places pâli au point d'en être devenue indistincte et les personnages sont en partie méconnaissables. Le dessin est sommairement exécuté à gros traits, mais avec un sentiment assez exact des proportions et une certaine sûreté de main. Cependant ces tableaux sont ceux qui ont le moins de valeur au point de vue de l'art et qui ont aussi le plus souffert, ce qui s'explique par le fait qu'étant peints sur le mur nord du temple, ils ont été exposés aux ardeurs du soleil de midi.

REGISTRE SUPÉRIEUR. — *Tableau de droite, VII* (pl. XLIX, LII, 2). — Une bordure rouge, large de 5 cm., avec un liséré noir à l'intérieur, encadre un tableau de 52 cm. de haut sur 77 cm. de large.

Sur une couche dessinée à larges traits bistres et noirs, une femme est

(1) Cf. A. VON DOMASZEWSKI, *Religion des Römischen Heeres*, 1895, p. 60 s.

étendue, accoudée sur le bras gauche que soutient un coussin, le bras droit, dont la main est effacée, reposant sur le genou légèrement plié. Des bracelets semblent avoir entouré ses poignets. Elle est vêtue d'une longue tunique bistre, à manches courtes, serrée par une ceinture sous les seins, et ses jambes s'enveloppent dans un grand manteau rouge. Le visage ovale est encadré d'une abondante chevelure noire, qu'entoure un nimbe rouge, et la tête se tourne légèrement vers la droite, où se tient un second personnage. C'est un adolescent, vêtu d'une tunique courte, à larges manches, bouffant à la taille au-dessus d'une ceinture et laissant les avant-bras et les jambes à découvert. Les pieds sont nus. Le visage est peu distinct, mais on voit encore une couronne de roses posée sur la chevelure noire. Ce serviteur s'avance vers la femme étendue en tenant un plateau lourdement chargé de mets ou de fruits. Contre le lit, devait être placée une table ou un autel portatif, dont on distingue encore le sommet arrondi.

Le nimbe qui entoure la tête de la femme est un indice certain que l'artiste a voulu représenter une divinité⁽¹⁾. Faut-il croire que l'adolescent couronné de roses apporte une offrande à une déesse figurée sur une couche ? Peut-être. Une inscription de Palmyre mentionne précisément un lit sacré, destiné à une déesse (Allath)⁽²⁾. Les détails de la peinture détériorée sont malheureusement si incertains qu'une interprétation exacte ne paraît pas possible, mais il ne peut s'agir, semble-t-il, ni de la scène du « banquet funéraire » fréquemment reproduite à Palmyre⁽³⁾ ni d'un de ces repas liturgiques que nous savons avoir été pratiqués dans les temples des dieux syriens⁽⁴⁾.

Tableau VIII (pl. XLIX, LII, 1). — A gauche, un seul tableau occupe tout

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 106.

⁽²⁾ CHABOT, *Répert. épigr.*, II, 818 ; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, VIII, p. 96, n. 2. — Cf. *infra* inscr. 13, l. 9.

⁽³⁾ Bas-reliefs : CHABOT, *Choix*, pl. XXVII, 11-13 ; XXXII, 12-13. Tessères : VOCUÉ, *Inscr. sémi.*, pl. XII ; CHABOT, p. 132 ; DELAPORTE, *Cylindres orientaux*, pl. 126, n° 2 a b (= 1491) : Personnage couché ; devant lui, une vigne (qui donne le breuvage d'immortalité). Sur l'autre face, au-dessus d'un cratère bachique, des Victoires élèvent l'*imago clipeata* du mort, comme dans les peintures du tombeau décrit p. 167.

— Mais a-t-on jamais figuré le mort héroïsé avec le nimbe ?

⁽⁴⁾ Un *συμπόσιον* de Bêl à Palmyre : *Inscr. res. Rom. pert.*, III, 1045, 1533. Convives associés mentionnés dans une inscription de l'an 34 : CHABOT, *Rép.*, p. 284. Sélamènes chef des cuisines sacrées à Damas : *Syria*, III, p. 224, n. 3, cf. JUGES, 26-27 ; IS. 28, 8 ; I SAM. I, 13. — J'ai parlé des repas sacrés des mystères syriens *Comptes rendus Ac. Insc.* 1917, p. 282. M. Ingholt reprendra bientôt la question à propos d'une inscription palmyréenne découverte par lui.

le reste du registre supérieur jusqu'à son extrémité. Ce tableau mesure 1 m. 45 de longueur, mais le haut en a été enlevé par la chute du crépi, qui a mis le mur à nu, et en outre le sommet de ce qui reste de plâtre est écaillé au point de rendre méconnaissable la partie supérieure des personnages. On voit cependant que cette grande composition représentait une série de sacrificateurs faisant des offrandes sur des autels. Leurs noms étaient probablement inscrits à la hauteur de leur tête, comme dans le tableau des cinq dieux (XVII).

Premier groupe de droite. — A gauche, est placé un autel à parfums (*thymiaterion*) d'une forme analogue à celui qui figure dans la scène du tribun. A droite, se tenait debout un personnage, les jambes nues, les pieds chaussés de brodequins, et près de lui un enfant (acolyte), dont on distingue encore la tête imberbe.

Deuxième groupe. — Un personnage semblable au premier, appuyé sur la jambe gauche, le pied droit légèrement soulevé, est debout, à droite d'un autel à parfums, dont il subsiste de faibles traces; ses jambes sont nues, ses cuisses couvertes d'une tunique courte, ses pieds chaussés.

Troisième groupe. — On voit de nouveau les pieds chaussés, les jambes et le bas de la tunique d'un troisième sacrificateur à côté d'un autel, mais celui-ci est formé d'une large base, soutenant un fût rectangulaire et orné de moulures.

Quatrième groupe (pl. LIII, 1). — Enfin, près de l'angle du pilier, est placé un autel similaire, mais moins orné, dont la base carrée, le fût et une partie du chapiteau sont conservés, et à droite subsistent quelques vestiges du personnage qui sacrifiait.

REGISTRE INFÉRIEUR. — Ce registre est divisé par des encadrements en huit tableautins dont la hauteur uniforme est de 31 cm. sans la moulure.

Tableau IX (pl. LIII, 1). — Sous la composition précédente, dans le coin gauche, contre le pilier. Larg. 0 m. 41.

Deux personnages peu distincts sont debout et se font face. A gauche, se tient un homme dont la tête est presque effacée, vêtu d'une tunique à manches, serrée à la taille par une ceinture ou un ceinturon, et descendant jusqu'au milieu des cuisses. Par-dessus il porte un manteau rouge, agrafé sur l'épaule droite, qui traverse diagonalement la poitrine, couvre le bras gauche et retombe sur le côté. L'avant-bras sort de ses plis et la main tient un objet ovale peu reconnaissable. Le bras droit est abaissé le long du corps; la main a disparu.

Il semble que ce personnage soit un soldat, la main sur le pommeau de son glaive, comme ceux du tableau VI.

À droite, une femme est debout et porte une robe tombant en longs plis jusqu'aux pieds et traversant en biais la poitrine de façon à laisser, semble-t-il, le sein droit découvert. La tête paraît être coiffée d'une toque cylindrique, à moins qu'elle ne soit surmontée d'un haut chignon, d'un calathus ou d'une couronne tourelée. Le bras gauche est étendu et s'avance jusqu'à l'encadrement, le droit est replié et la main semble avoir tenu quelque objet à la hauteur de la poitrine, peut-être une couronne. Si ce que cette figure porte sur la tête est un calathus, la comparaison avec un bas-relief de Palmyre ⁽¹⁾ nous inclinerait à y reconnaître Atargatis. Si l'objet tenu dans la main droite est une couronne, on songerait plutôt à une Victoire dont les ailes seraient effacées ⁽²⁾.

Tableau X (pl. LIII, 2). L. 17 cm. (sans l'encadrement). — Dessin grossier d'un personnage barbu, debout, le torse nu, le bas du corps enveloppé dans un vêtement, qui s'enroule autour de la taille et est rejeté sur le bras gauche. En outre, un manteau noir, agrafé sur l'épaule droite, entoure le cou et retombe derrière le dos. La main gauche, sortant de la draperie, semble avoir saisi un objet devenu méconnaissable. Le bras droit abaissé tient un glaive ou un bâton, qui descend obliquement devant la cuisse drapée. Peut-être la tête chevelue était-elle entourée d'un diadème.

Tableau XI (pl. LIII, 2). Larg. 14 cm. — Femme debout, drapée dans une ample tunique talaire, dont les plis sont dessinés en noir. Un manteau rouge passe sur la tête, et la main droite en retient le bord près du cou. Il couvre le torse et retombe du côté gauche en cachant le bras, qui pend le long du corps. La tête de cette déesse est entourée d'un nimbe rouge, resté bien visible.

Le type est imité de celui des statues dites de la « Pucidité » qui a été très fréquemment reproduit ⁽³⁾. Il n'a pas servi ici à représenter une simple mortelle, mais, comme le montre l'auréole, une divinité. Un rapprochement avec le bas-relief palmyrénien reproduit p. 132 semble indiquer que cette déesse est Athéna-Allath (p. 40), bien que son bouclier ne soit plus visible.

Tableau XII. — Une brebis ou plutôt un bélier tourné vers la droite. Il est

(1) CHABOT, *Choix d'inscr.*, pl. XXIII, 2; cf. *infra*, p. 132.

(2) Cf. *infra*, ch. III, les Victoires en plâtre.

(3) Cf., ch. III et pl. LXIX.

pourvu d'une grosse queue comme les moutons syriens d'aujourd'hui. Derrière lui, s'élève une haute colonne à chapiteau évasé.

Tableau XIII. Larg. 13 cm. — Ce tableau représentait une gazelle, qui était encore visible lors de sa découverte; il a suffi qu'il fût exposé au soleil pour la faire disparaître. Les vestiges qui en restent pourraient être aussi ceux d'une chèvre, tournée vers la droite.

Tableau XIV a, larg. 15 cm. et *XIV b,* larg. 28 cm. — Il ne subsiste sur le fond noirci que des traces de couleur tout à fait indistinctes. Dans le coin gauche supérieur du second tableau, on croit apercevoir un arbre⁽¹⁾.

Tableau XV, larg. 37 cm. — Ce tableau, contigu au coin gauche inférieur du « sacrifice du tribun », est un peu mieux conservé que les précédents. A droite, on reconnaît un Hercule barbu, entièrement nu, debout, appuyé sur la jambe droite, la gauche dégagée. De la main droite, le dieu tient le bout d'une massue posée sur le sol; le bras gauche était peut-être enveloppé dans la peau de lion. De ce personnage peint en rouge, il ne reste guère que les contours, mais son interprétation est certaine.

La figure de gauche n'appartenait peut-être pas à la même composition, car elle *paraît* avoir tourné le dos à Hercule. C'est une femme ou un jeune homme imberbe, le torse nu, le bas du corps depuis la taille, drapé dans un manteau. La main droite levée, paraît avoir fait le geste d'adoration que nous connaissons (p. 70), la gauche tenait peut-être quelque attribut.

La présence parmi nos peintures d'une image d'Hercule est intéressante. Les fouilles de Doura nous ont fourni d'autres preuves du culte qu'on rendait à Héraklès, probablement assimilé à une divinité orientale⁽²⁾. On y découvrit en 1924, le coin droit inférieur d'un bas-relief, sculpté dans le gypse cristallin du pays (Haut. 23 cm.; larg. 13 cm.; ép. 8 cm.). Il reste le pied gauche et l'avant-bras gauche avec la main, d'un personnage qui y était figuré debout et qui portait, jetée sur le bras, une peau de lion (fig. 24). Ce ne peut donc être qu'Hercule. De même en 1922, on mit au jour la partie inférieure d'une petite plaqué

⁽¹⁾ La petite figure de femme qu'on distingue à la place de ce tableau sur la planche LII, 1, est un graffiti, que nous décrirons au chap. IV.

⁽²⁾ Plusieurs noms théophores (*Orthonobazos, Ortonopar...* Cf. Index), usités à Doura,

sont composés avec celui de Verethrâghna, l'Hercule mazdéen. (*Mon. mystères de Mithra*, t. I, p. 143). — Sur le culte d'Héraklès en Mésopotamie, cf. PAULY-WISSOWA, *Realenc. Suppl.*, t. III, s. v. « Héraklès », col. 984.

de terre cuite (larg. 12 cm. ; haut. actuelle 13 cm.), d'un ton brun-rouge, qui représentait Hercule. L'image du dieu est aujourd'hui brisée à la hauteur des cuisses ; à gauche on voit sa massue appuyée sur le sol, à droite, la peau de lion qu'il portait suspendue sur le bras gauche.

Alphabet (pl. LI-LIII). — Au-dessus de ce registre, depuis l'angle du pilier jusque sous la scène du tribun, entre deux larges bandes rouges parallèles sont disposées les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, tracées en gros traits noirs. Ces lettres sont à 1 m. 20 environ du sol ; le bas du crépi est resté blanc.

Les lettres, symboles des éléments du monde et des astres du ciel, que désigne le même nom de $\sigma\tau\omicron\upsilon\chi\epsilon\iota\alpha$, ont un caractère sacré et on les trouve fréquemment employées en magie sur les phylactères et en astrologie comme substitués des douze signes du zodiaque⁽¹⁾. On a découvert les alphabets semblables dans certains temples du Jupiter Doli-chénus, mais il est difficile de déterminer la raison précise qui a fait graver le

nôtre sur la paroi du sanctuaire de Doura. Selon toute vraisemblance, ces signes puissants avaient simplement pour but d'écartier du lieu saint les mauvais esprits : ce même caractère apotropaïque paraît être celui d'un alphabet peint à Délos en petites lettres dans un oratoire domestique sous une représentation de Lares dansants⁽²⁾. Peut-être le nôtre servait-il aussi à des opérations divinatoires, la suite des lettres, pointées à l'aveuglette,

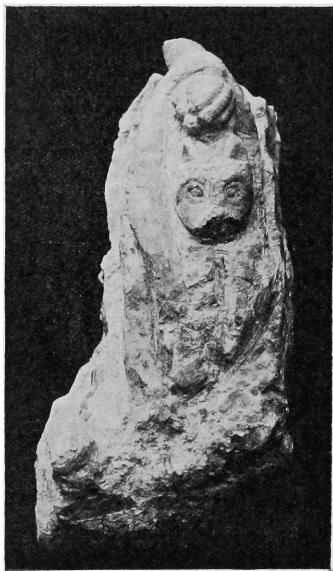


FIG. 24. — Reste d'une statuette d'Hercule.

⁽¹⁾ DIETERICH, *ABC Denkmäler* dans *Kleine Schriften*, 1911, p. 202 ss. ; BOLL, *Sphaera*, 1903, p. 469 ss. ; *Cat. codd. astrol.*, IV, p. 146 et surtout DORNSEIFF, *Das Alphabet in Mystik. und*

Magie ($\Sigma\tau\omicron\upsilon\chi\epsilon\iota\alpha$, VII), 1922, 2^e éd. 1923, p. 6 ss.

⁽²⁾ GÉ. BULARD, *Monuments Piot*, t. XII, planche XIV.

devant composer un oracle ⁽¹⁾. Par contre, la distribution des caractères rangés au-dessous de fresques d'époque tardive, bien postérieures à la construction du sanctuaire, ne permet pas de supposer que l'alphabet ait déjà été employé dans la cérémonie de la consécration des temples syriens, comme il le fut plus tard par l'évêque dans celle des églises ⁽²⁾.

TABLEAU XVI. — *Figure de l'Euphrate; armes.*

(Pilastre du mur Nord. Planche LIV.)

La face Est du pilier qui sépare les deux salles du temple du côté Nord est conservée jusqu'à 3 m. 50 de hauteur. Sur cette paroi contiguë à celle où se trouve la série des petits tableaux VII-XV, se trouve une décoration divisée en deux registres, où chaque registre est partagé en deux tableaux rectangulaires par des bandes rouge brun, qui leur servent d'encadrement. Nous en avons rapporté une photographie et des calques, d'après lesquels a été dessinée notre planche LIV.

Registre supérieur; tableau de gauche (larg., 50 cm.). — Un personnage peu distinct est à demi couché sur le sol, soutenu par le bras gauche, dont le coude plié s'appuie sur un objet méconnaissable (rocher? urne?); le bras droit repose sur le genou droit légèrement soulevé; la tête barbue(?) est mutilée; le torse est nu; le bas du corps s'enveloppe dans un manteau enroulé autour de la taille, entourant les jambes et d'où sort le pied droit. Tous ces traits rappellent les images si fréquentes des dieux aquatiques, et, comme la seule eau qui coule à Doura est celle de l'Euphrate, ce fleuve doit être ici figuré. On le trouve représenté de même par un bas-relief rupestre sculpté sur ses bords, en Commagène, et par une mosaïque découverte à EL-Mas'oudiyé en Mésopotamie. Nous

⁽¹⁾ Un procédé de ce genre est décrit par AMMIEN (XXIX, 1, 29 ss.) comme ayant été employé à Antioche.

⁽²⁾ « L'origine du rite chrétien est inconnue, mais il n'a pas que nous sachions été pratiqué en Orient et on ne l'a trouve pas attesté en Occident avant le IX^e siècle » (DUCHESNE, *Origines du culte chrétien* ⁵, 1920, p. 138). Cependant ce rite est certainement beaucoup plus

ancien. Manifestement on attribuait aux deux alphabets, comme à la croix où ils sont tracés, le pouvoir de chasser les démons, et les lettres écrites dans la cendre complétaient ainsi l'effet des exorcismes prononcés par l'évêque. Sur les diverses interprétations qui ont été proposées de cette cérémonie curieuse, cf. le *Dictionnaire* de dom Cabrol, s. v. « Dédicace des églises », p. 390.

avons parlé à ce propos du culte qu'on lui rendait⁽¹⁾ et dont le dessin à demi effacé de notre temple fournit un nouvel indice.

A côté du dieu fluvial, sont représentées les armes qui assuraient sa protection.

Tableau de droite (larg., 15 cm.). — On y voit, toujours dessinés en traits rouge brun, et dressés côte à côte : un carquois avec ses flèches, un arc avec sa corde tendue et une flèche, un second carquois, un glaive dans son fourreau, d'où pend la courroie (baudrier) qui servait à le suspendre. Ce glaive, placé dans l'angle de la muraille, est endommagé du côté droit.

Registre inférieur ; tableau de gauche. — Armes inclinées diagonalement : une masse d'armes, un javelot avec un fer ovale, une lance, un objet bombé peu distinct qui semble être un bouclier ovale⁽²⁾, un carquois muni des liens destinés à le fixer.

Tableau de droite. — Au-dessus, un arc, puis un carquois et une lance, un second carquois et une seconde lance, une masse d'armes avec une courroie pour l'attacher au poignet(?), fixée au milieu de la tige droite.

Les armes qui sont ici reproduites sont celles qui distinguent les archers et, en particulier, les archers montés (*ἵπποτοξότοι*), comme ceux qui faisaient partie de la cohorte *equitata* des Palmyréniens (inser. n° 3). Ce sont avant tout, l'arc et le carquois ; puis la lance courte et légère dont on pouvait se servir soit comme d'une pique pour combattre de près, soit en la jetant de loin comme un javelot⁽³⁾ ; le glaive qu'on portait suspendu à un baudrier et qu'on tirait dans la lutte corps à corps ; enfin, la masse d'armes. Celle-ci est la pièce la plus curieuse de cette panoplie. Elle est décrite par Arrien à propos des cavaliers des légions, mais ce sont pour lui « de petites haches ayant de tous côtés des pointes disposées en cercle⁽⁴⁾ ». La nôtre, qui, au moins dans le quatrième

(1) Cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 247 ss. et *supra*, pp. 66, 120.

(2) Ce serait le bouclier des fantassins (cf. le dessin reproduit plus bas p. 137, fig. 30) mais c'est plus probablement un bouclier rond, celui des cavaliers (pp. 100, 102) vu de côté.

(3) ARRIEN, *Tact.*, IV, 5, 9, cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. *Equites*, p. 783 s.

(4) ARRIEN, *Tact.*, IV, 9 : « Πέλκεις μικρούς

φέρουσι πάντοθεν ἐν κύκλῳ ἀκωαῖς ἔχοντας ». Comparer la figure reproduite dans SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Clava ». Les troupes de Palestine dans l'armée d'Aurélien avaient *κορώνας καὶ ξόπαλα* (ZOSIME, I, 53, 2-3) ; cf. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate*, p. 95 n. 3 ; p. 50 et SUIDAS, s. v. Τολοῦται· Οἱ πλεῖστοι τῶν Πάρθων κορώνας εἶχον σιδηρᾶς ἢ σιδήρειν τεταλωμένους.

tableau, affecte la forme d'un haltère moderne⁽¹⁾, se rapproche davantage de l'instrument porté par Conon dans le tableau du mur Sud et où l'on peut reconnaître une masse pour assommer les victimes du sacrifice⁽²⁾. Comme arme défensive, nous ne trouvons, si notre conjecture est exacte, que le bouclier fortement bombé dont nous avons parlé plus haut.

Pourquoi a-t-on décoré le mur du temple de pareils dessins? L'habitude de dédier à la divinité des armes, soit à la suite d'un vœu, soit en reconnaissance d'une victoire obtenue, est attestée par une foule d'exemples et l'on voit souvent substituer aux armes réelles des simulacres⁽³⁾. On ne s'étonnera pas qu'une pareille consécration ait été faite à des dieux à qui l'on avait fait endosser eux-mêmes le harnois. Quelque soldat, ne pouvant se démunir des armes qui lui avaient été confiées, les aura du moins pieusement fait peindre sur le mur du temple après une bataille où elles l'avaient tiré du danger, ou bien il espérait ainsi attirer sur elles la bénédiction des puissances protectrices des combats et rendre désormais leurs coups infaillibles.

TABLEAU XVII. — *Sacrifice à cinq dieux palmyréniens.*

(Salle K du temple. Planche LV-LVIII⁽⁴⁾.)

Les peintures découvertes dans la salle K du temple (p. 38), sont d'une exécution moins habile que celles du mur Sud du naos et se rapprochent par leur technique de celles de l'époque romaine. Les personnages, comme dans celles-ci, y sont plus petits que nature, les dieux (sans la sphère qui les porte) ne

⁽¹⁾ Ceux des anciens n'avaient pas une tige droite, mais recourbée, et leur forme est généralement différente; cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. « Haltère ».

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 46.

⁽³⁾ HOMOLLE dans SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. « Donaria », p. 376.

⁽⁴⁾ Cette fresque étant presque entièrement détruite (p. 38), nous avons pris un soin particulier d'en obtenir une image tout à fait

exacte. Pour exécuter l'aquarelle que reproduit la planche LV, M. Delavallée a eu à sa disposition : 1° des photographies autochromes et noires ; 2° des calques pris au moment de la découverte sur les originaux ; 3° une description précise avec indication des nuances par le procédé indiqué p. 90, n. 3. Il a pu, de plus, étudier au Louvre, où ils étaient déposés, les fragments conservés.

mesurant que 85 cm. de hauteur⁽¹⁾. Les contours en sont marqués par de gros traits d'un brun violacé, et l'intérieur en a été généralement enluminé en teinte plate. Seule la rondeur des parties nues a été indiquée par une dégradation de nuances allant du rouge-brun au rose. Roses étaient aussi les auréoles. Les autres couleurs employées sont peu nombreuses : le blanc, le bleu ou le jaune pour les vêtements et le violet pour certaines bordures ; le jaune encore pour l'autel ; le noir pour les chevelures, les sourcils, la pupille des yeux, les inscriptions ; le rouge brique pour les couronnes et la flamme de l'autel. Mais il faut ajouter que ces couleurs étant très fragiles et s'écaillant au moindre contact, avaient en grande partie disparu déjà au moment de la découverte.

Tous les détails, comme les broderies des vêtements, les ornements de l'armure, les reliefs de l'autel, ont été dessinés au trait, ainsi que les contours, en rouge violacé ou brunâtre.

Le lieu où se passe l'action n'est pas indiqué par un décor architectural, comme dans les grandes compositions I et IV, mais simplement par des guirlandes suspendues à la muraille, qui font voir que nous sommes dans la salle d'un temple (p. 134). Trois de ces guirlandes descendent à la hauteur de la tête des sacrificateurs ; une autre est en partie visible plus haut entre le premier et le second des dieux, et il est certain que d'autres encore se répétaient sur la portion aujourd'hui détruite de la peinture. Les fleurs de ces guirlandes sont sommairement figurées par des rangées de petits cercles, couleur lie-de-vin. Au milieu, deux liens blancs à lisérés noirs séparent de ces fleurs trois rangées de cercles un peu plus grands, remplis de jaune avec un point rouge, qui représentent des fruits, grenades ou pommes⁽²⁾. Les bouts des rubans, qui sont censés attacher les guirlandes à la paroi, pendent aux deux extrémités. Sous la troisième guirlande, une couronne de même couleur est dessinée, posée à plat, avec les bandelettes qui la nouent.

La composition se divise en deux parties : à droite les sacrificateurs et leurs acolytes, à gauche, la rangée des divinités auxquelles l'oblation est faite. Les sacrificateurs, qui sont au premier plan, sont représentés plus grands que les dieux, qui doivent occuper le fond du temple, tandis que l'autel devrait être

(1) La longueur totale du tableau, jusqu'au point extrême où le crépi a subsisté vers la gauche, est de 3 m. 50, sa hauteur de 1 m. 05.

(2) Probablement des grenades, souvent employées comme motif décoratif à Doura; cf. p. 176.

en son milieu, devant eux. Le peintre a déplacé l'autel vers la droite pour ne pas cacher les images divines ; mais il a diminué la taille des dieux peut-être pour indiquer qu'ils sont plus loin des spectateurs. Si l'on refuse de lui attribuer une pareille application des lois de la perspective, on pensera que suivant la règle de l'isocéphalie, il a rapetissé les dieux parce qu'ils étaient sur des sphères et qu'il a voulu que leurs têtes arrivassent à la même hauteur que celles

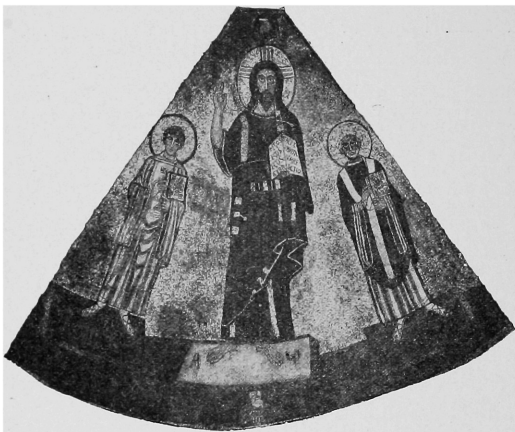


FIG. 25. — Fragment de la mosaïque de Saint-Marc à Rome (viii^e siècle).

des personnages dépourvus d'un pareil support ou plus simplement que les idoles étaient réellement moins grandes que nature. Le même problème s'est posé déjà à propos du « sacrifice du tribun » ⁽¹⁾.

Considérons d'abord le groupe de droite qui est le mieux conservé. Au milieu, est posé un autel portatif, du même type que celui du tableau VI (p. 91), c'est-à-dire qu'il est celui de l'époque romaine et non celui qui figure dans les fresques du 1^{er} siècle⁽²⁾. Ce *thymiaterion* est jaune d'or, avec des côtes et moulures dessinées en rouge-brun. Sur l'autel, est posé un récipient également jaune, d'où s'élèvent des flammes et des volutes de fumée, qui sont rouge-brique.

(1) Cf. *supra*, p. 101.

(2) Cf. *supra*, p. 48.

Cet autel repose sur une sorte de grand losange encadré de noir, représentant le sol, sur lequel se tiennent aussi debout deux personnages, un de chaque côté⁽⁴⁾. Celui de droite (pl. LVIII) est imberbe et a des cheveux noirs, coupés court. Le visage glabre est gras, comme il convient pour un eunuque, et d'un ton brun rose avec une très légère indication du modelé par un ton plus foncé autour des joues et au bord du nez. La bouche est petite et bien dessinée, les yeux sont largement ouverts, marqués simplement par deux traits en arc de cercle, avec l'iris touchant la paupière supérieure. Ce sacrificateur est vêtu d'une tunique descendant jusqu'aux mollets; pourvue de manches d'une couleur bleu clair, qui s'est en partie conservée, elle est garnie à l'encolure, au bas et au bout de la manche visible, d'une bordure pourpre. La manche est en outre retroussée pour former un parement. Une bande de pourpre descend aussi verticalement au milieu de la poitrine, où la tunique devait se fermer, et elle se continue jusqu'au bord inférieur. Par-dessus la tunique, un manteau blanc recouvre l'épaule gauche, enveloppe la taille et le haut des jambes, et est rejeté sur le bras gauche replié. Il est orné au milieu de l'abdomen d'un losange bleu clair de la nuance de la tunique. Les jambes sont nues et les pieds sont chaussés, comme ceux des personnages des peintures déjà décrites (p. 63, 78 ss.), de souliers blancs de toile, noués sur le cou-de-pied par des lacets rouges.

Ce sacrificateur tend la main droite au-dessus de l'autel pour jeter des grains d'encens dans les flammes. La gauche tient à la hauteur de la ceinture un objet oblong ou ovale, peu distinct, probablement une boîte à encens ou une coupe à libations.

Un vers grec, inscrit en noir à gauche sous la guirlande, nous donne le nom du personnage dont nous avons le portrait sous les yeux (Inscr. n° 9 a) :

Ὁ τῆς εὐνοῦργος | ὁ κτάσας τὴν ἐξέθρονον.

(4) Cette manière conventionnelle de figurer le sol se retrouve dans des mosaïques byzantines, par exemple dans celle qui décore l'abside de Saint-Marc à Rome (fig. 25), première moitié du VIII^e siècle). Des ivoires byzantins, nous montrent pareillement les figures debout

sur des socles rectangulaires, par ex. le triptyque d'Harbaville au Louvre (DIEHL, *Études byzantines*, 1905, p. 141; LAURENT, *L'Art chrétien primitif*, 1911, pl. XLVIII, 2); cf. GRAEVEN, *Elfenbeinwerke; Italien*, n°s 68, 71; *England*, n°s 6, 10, 33.

Cet Otès, dont le nom est perse, était donc un eunuque et il s'en vante⁽¹⁾. Ce devait être un de ces « galles » qui en Orient se vouaient au service de la divinité et dont certains acquéraient un rang distingué plutôt qu'un de ces castrats qu'on y trouve employés au service des particuliers ou des princes⁽²⁾.

L'exèdre ne peut guère être le petit édicule reposant sur deux colonnes qui s'appuyait contre la muraille précisément sous notre peinture. Ce terme technique doit s'appliquer à l'ensemble de la salle K, pourvue, nous l'avons dit (p. 38), de *podia* qui servaient de sièges. Telle est, en effet, la signification qu'avait dans les temples syriens ce nom d'exèdre⁽³⁾. Otès avait donc fait construire ou aménager cette chambre, qui probablement est une addition de beaucoup postérieure au sanctuaire primitif.

Derrière l'officiant, à l'extrême droite du tableau, se tient un acolyte. Il est debout, sans point d'appui, comme s'il était suspendu dans l'espace (p. 151), la jambe droite tendue, le pied à plat, la gauche dégagée. Il est vêtu d'une tunique courte à manches, rejetée à la taille au-dessus d'une ceinture, que cachent ses plis, et ornée par devant de deux bandes roses, entre des lisérés rouges, descendant verticalement des épaules jusqu'au bord inférieur, au-dessus des genoux. Une bordure de même couleur entoure le bout des manches. Les jambes sont nues, les pieds chaussés de brodequins rouges à revers. Ce servant porte de la main droite par le pied une coupe circulaire, à côtes en relief⁽⁴⁾, dont l'intérieur est rouge pour indiquer qu'elle est remplie de vin (p. 48). La main gauche tient à la hauteur de la taille le cyathus à puiser ce

(1) Cf. QUINTE CURCE, 3, 3, 23, des Perses : « Spadonum grex, haud sane illis gentibus vilis ».

(2) Cf. VETTIUS VALENS d'Antioche, p. 86, 34 KROLL : 'Ο τοιοῦτος γέγονεν εὐνοῦχος ἱερέως θεᾶς ἐπίσημος. La castration était usitée dans le culte d'Atargatis à Hiéropolis comme en Osrhoène (Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict. s. v.* « Syria Dea », p. 1592, n. 1; 1595) et Atargatis étant regardée comme la déesse tutélaire de Palmyre, ne pouvait manquer d'être adorée dans le temple des dieux de cette ville à Doura. Elle s'y confondait avec la Τύχη Παλαμύρων, cf. *supra* p. 111. —

Sur les prêtres eunuques en Orient, cf. CALDER, *Anatolian studies presented to Sir W. Ramsay*, 1923, p. 90. — Cette interprétation paraît préférable à celle qui verrait dans l'eunuque un riche affranchi d'un grand personnage, bien qu'en Orient on trouvât des *spadones* en quantité dans la domesticité et dans l'administration ; cf. la note à l'inscr. 9.

(3) Cf. la note à l'inscr. 9.

(4) Même forme donnée au vase que porte une femme dans un graffite du temple (cf. ch. IV). C'est proprement un « ciboire » Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Ciborium ».

vin. Au-dessus de la chevelure noire de cet enfant, on lit son nom oriental (Inscr. 9 b) : Γόρρα.

À gauche de l'autel flamboyant, se tient un second sacrificateur semblable au premier, qui lui fait face. Son attitude, son geste, ses vêtements sont analogues. Les seules différences sont les suivantes : il est debout sur la jambe



FIG. 26. — La découverte des deux sacrificateurs. Photographie prise pendant les fouilles.

gauche, dont le pied est en partie caché derrière l'autel, la droite dégagée, le bout du soulier touchant légèrement le losange qui figure le sol. La main gauche tient un faisceau de brindilles ou une fleur (pp. 72, 94). La chevelure noire est entourée d'un bandeau blanc⁽¹⁾.

À gauche de ce personnage, deux lignes nous donnent ses noms et sa qualité (Inscr. 9 c) : Ἰάστουμος Ἀέδι|ἀνιτος βου|λευτής.

Derrière ce sacrificateur, comme derrière le premier, se tient un acolyte. Sous ses pieds, un losange analogue à celui qui se trouve sous l'autel, doit représenter le sol. Mais les pieds de l'enfant ne le touchent pas, et il est en réalité sans point d'appui⁽²⁾, la jambe gauche tendue, la droite un peu écartée.

⁽¹⁾ C'est la torsade (*torulus*) dont parle Ammien et qui tient lieu de la couronne portée

en Grèce dans les sacrifices. Cf. *supra*, p. 72.

⁽²⁾ Cf. les observations faites p. 56, 131.

Son vêtement et ses chaussures sont celles de son petit compagnon, et il tient pareillement de la main droite un ciboire, seulement la gauche ne saisit pas le cyathus à puiser le vin, mais porte, ce semble, une patère.

Au-dessous, on lit l'inscription (9 d) : Ἀβδᾶθ[?] ἱεὺς Ἰαβσύμου. Abdaathès, fils de Iabsymsos, portait suivant l'usage le nom de son grand-père paternel, comme le porte l'inscription précédente. Iabsymsos avait fait représenter à côté de lui son fils, lui prêtant son concours pour célébrer le sacrifice, comme à Rome les *canilli* étaient à l'origine les enfants des familles nobles assistant leurs parents dans les cérémonies du culte. Il n'en pouvait être de même de Gorsak, puisque l'autre sacrificeur était un eunuque.

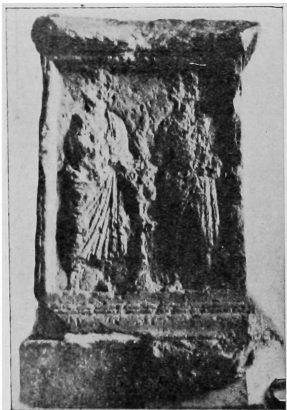


FIG. 27. — Bas-relief de Palmyre.
(Ashmolean Museum.)

La scène que nous avons ici sous les yeux était fréquemment reproduite dans l'art de cette région de la Syrie. On connaît au moins trois monuments palmyréniens sur lesquels l'on voit ainsi deux sacrificeurs placés chacun d'un côté d'un autel flamboyant, où de la main droite ils laissent tomber des grains d'encens. Nous reprodui-

sons (fig. 27) l'un d'eux, dont nous devons une photographie à la libéralité obligeante de M. Ingholt⁽¹⁾. C'est un autel conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford et qui porte une inscription palmyrénienne datée de l'année 85 après Jésus-Christ⁽²⁾. Un coup d'œil jeté sur cette représentation, malheureusement très endommagée, montrera sa similitude avec notre peinture. Ce qui est nouveau dans celle-ci, c'est la présence de deux acolytes, qui apportent le vin, comme des enfants de chœur, servant la messe.

(1) M. Ingholt a trouvé aussi dans les fouilles de 1925 un bas-relief encore inédit, qui représente un *argapet* sacrificiant devant un autel, avec son nom inscrit à côté de lui, comme le sont ceux de nos figures.

(2) LIDZBARSKI, *Handbuch der Nordsem. Epig.*,

p. 474, n° 2 = pl. XXXVIII, 6, et CHABOT, *Choix d'inscr.*, p. 74. — Les deux autres représentations analogues se voient sur deux tessères, l'une du Musée de l'Ermitage, l'autre dans la collection Froener au Cabinet des médailles. (Communication de M. Ingholt.)

Passons maintenant à l'autre partie du tableau, c'est-à-dire au groupe des cinq divinités. Sauf la dernière à gauche, elles sont toutes debout sur un globe, coupé par deux bandes qui se croisent et sont cantonnées de quatre petits cercles. C'est une représentation conventionnelle de la sphère céleste avec l'équateur et le zodiaque ou un méridien et avec des étoiles : le ciel étoilé est le siège de ces « maîtres du monde⁽¹⁾ ». Tous ces personnages se tiennent, non sans gaucherie, sur ce support instable dans la même attitude : le talon droit s'y appuie fortement, tandis que le bout de l'autre pied le touche à peine, la jambe gauche s'écartant un peu.

Le dieu principal, c'est-à-dire Bêl ou Ba'alshamin, identifié avec Zeus, est probablement celui qui est placé au milieu. Tout le haut du corps est aujourd'hui indistinct. On voit cependant qu'il avait le torse couvert d'une cuirasse jaune, c'est-à-dire dorée, à lambrequins, au-dessous de laquelle apparaît peut-être le bas d'une tunique à carreaux. Par-dessus sa cuirasse, le dieu portait un grand manteau blanc, tombant derrière le dos et dont la bordure jaune est brodée de losanges⁽²⁾. La main droite devait tenir la lance, dont le fer acéré et l'extrémité de la hampe sont restés visibles. La gauche ramenée en avant contre la cuirasse, est presque effacée ; elle portait peut-être une sphère (cf. p. 130). Les jambes sont couvertes d'un large pantalon, serré aux chevilles, où il paraît entrer dans la tige de brodequins lacés. Ce pantalon est orné par devant d'une bande verticale, avec une broderie en spirale. Des deux côtés de cette bande jaune, on distingue une série de pois lilas pâle⁽³⁾.

A la cuirasse et au *paludamentum* romain, l'on a donc associé dans cette figure, le pantalon perse, peut-être pour ne pas rompre entièrement avec une tradition antérieure à l'Empire. Le même accoutrement est prêté parfois, même en Occident, au Jupiter Dolichénus⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Chacun des dieux célestes, dont les mouvements déterminent les événements de cette terre, peut être dit כּוּר עֲלֵיבָר כּוּר כּוּסְמוֹכְרָטָוּר. Cf. *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1919, p. 318 (Mithra כּוּסְמוֹכְרָטָוּר) et *supra*, p. 403.

⁽²⁾ Broderie en losange ; cf. p. 75, 131. — Pour son origine, cf. *Syria*, VI, 1923, p. 209.

⁽³⁾ Ce pantalon richement brodé se retrouve sur certains bas-reliefs palmyréniens ; cf. СНА-

БОТ, *Choix d'inscr.*, pl. XXVII, 43 ; pl. XXXII, 12, 43. Cf. ce qu'Hérodien (V, 3, 6) dit du vêtement « barbare » d'Héliogabale : Τά τε σέλη πάντα σέλεων ἀπ' ὀνόγων εἰς μηρούς ἰσοῦσιν ὁμοίως χρυσῶν καὶ πορφύρᾳ πεποικιλμέναι. Voir aussi *supra* tableau III, p. 75 s.

⁽⁴⁾ ЛОЕСНИКЕ, *Bonner Jahrbücher*, CVIII, 1904, p. 71. Cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 191. Voir aussi *Syria*, t. V, pl. XXXI, 4, p. 420, l'image d'un dieu cavalier avec le *paludamen-*

La figure placée à la gauche de Bêl est la mieux conservée de toutes. Elle est en grand costume militaire, comme les statues du « sacrifice du tribun » (p. 102). Sur une tunique blanche, qui reste visible à l'encolure et au-dessus des genoux, elle porte une cuirasse jaune (dorée), entourée à la taille par un large ceinturon et d'où pendent des lambrequins de cuir. Des épaulières protègent le haut des bras. Par-dessus la cuirasse, est jeté un grand manteau blanc, agrafé près de l'épaule droite par une fibule ronde; il couvre le haut de la poitrine et retombe derrière le dos en formant des deux côtés des plis symétriques. La partie inférieure en est ornée d'une bordure d'or avec une broderie en spirale. Les jambes sont nues et les pieds chaussés de brodequins à revers. De la main droite élevée, qui est effacée ainsi que tout l'avant-bras, le dieu tenait une lance dont la pointe aiguë est dirigée vers le bas. Sur la main gauche, appuyée contre l'abdomen, il porte un globe céleste coupé par deux cercles cantonnés de quatre étoiles⁽¹⁾. Derrière les épaules, est placé un large croissant, qui nous permet de reconnaître dans cette image celle du dieu lunaire Aglibol (p. 104). La tête est entourée d'un large nimbe de couleur rose⁽²⁾.

Cette tête est moins dégradée que celle des autres figures et l'on peut y observer plus en détail les procédés dont a usé le peintre (pl. LVII). Le visage est celui d'un beau jeune homme encore imberbe, et il est encadré par une chevelure bouclée; les boucles sont dessinées en noir sur un fond brun. Le peintre a exprimé en quelque mesure la rondeur des joues et du menton par une teinte plus sombre, qui borde le contour de la figure et qui s'étend même sur le haut du front, où les cheveux projettent une ombre. Elle est plus accusée à droite qu'à gauche. Les sourcils sont indiqués par un large trait arqué de couleur noire. Immédiatement au-dessous, un demi-cercle violet délimite le haut de la paupière, dont les cils sont rendus par une ligne convexe plus épaisse, noire comme les sourcils; cette ligne est rejointe par une autre, très concave, violette, qui figure la paupière inférieure et achève ainsi le

tum et un ample pantalon. — Bêl avec les anaxyrides se retrouve sur les bas-reliefs palmyréniens cités plus bas, p. 132 s.

⁽¹⁾ Sur cet attribut, cf. *supra*, p. 103.

⁽²⁾ Sur cette couleur du nimbe, cf. *supra*, p. 106.

et *infra*, p. 132 s. — Dans les miniatures du Virgile du Vatican une « belle tête du Soleil est entourée d'un nimbe rose et de sept rayons rose et or » (DE NOLHAC, *Notices et extraits des mss.* t. XXXV, 1897, p. 744).

dessin de grands yeux fendus en amande. L'iris, qui est noir, touche la paupière supérieure, mais laisse visible au-dessous un morceau de la cornée blanche⁽¹⁾. Un trait violet, partant du sourcil gauche, descend jusqu'aux narines, que représentent deux taches de la même teinte. Un trait convexe au-dessus, un trait concave moins épais au-dessous, avec une ligne mince entre eux, dessinent le contour des lèvres, colorées en rouge et dont une touche sombre dans le creux du menton accuse la saillie.

Le dieu placé à droite d'Aglibol le reproduit exactement par son attitude et par son vêtement sauf les différences que voici : la main gauche ne porte pas la sphère, mais le bras soutient un petit bouclier ovale, dont le bord est décoré d'un dessin en méandre et le centre peut-être d'un masque⁽²⁾. La tête, en assez mauvais état, est entourée d'une auréole rose⁽³⁾, couleur de l'aurore, mais cette auréole n'est reconnaissable qu'à la partie inférieure et elle paraît être cachée plus haut par un casque, très effacé, dont on ne distingue plus guère que la visière et peut-être un haut cimier rouge. La main et l'avant-bras droit avec la hampe de la lance n'ont point ici disparu, et celle-ci semble avoir un fer pointu aux deux extrémités. La bordure du manteau est ornée d'un dessin rougeâtre en losange. L'on distingue sur le ceinturon de faibles traces d'une broderie rose.

A la droite du dieu du milieu (Bél), on ne voit plus que de faibles restes de deux figures.

Un dieu debout sur une sphère dont les jambes et le bas du manteau, seuls conservés avec la pointe de la lance, reproduisent presque exactement ceux d'Aglibol. C'était probablement le dieu solaire Iarhibol.

La ligne sinueuse du bas d'une longue robe avec le bout du pied gauche d'une déesse, qui avait un bouclier ovale posé à terre à côté d'elle. Le sol était indiqué par un losange, comme au-dessous des sacrificateurs. Cette divinité doit être celle qu'un bas-relief palmyrénien du Musée du Cinquantenaire (fig. 28) appelle Athéna, c'est-à-dire Allath. Le nom d'Athéna se trouve dans les graffites du temple (inscr. n° 25) et les noms d'Athénodoros, Athénophilos

(1) Les yeux du prêtre, dont la tête est reproduite pl. XXXIII-XXXIV, offrent la même particularité; cf. p. 47.

(2) Sur ce bouclier, cf. *supra*, p. 107, *infra*, p. 137.

(3) Cf. sur cette auréole, *supra*, p. 130, n. 2.

ou Athénophila sont fréquents dans l'onomastique de Doura ⁽¹⁾. La déesse guerrière des Grecs a certainement été assimilée, ici comme ailleurs, à la grande divinité protectrice des Arabes, Allath ⁽²⁾.

Si nous avons bien interprété cette peinture, le groupe central est formé par les trois divinités qui se retrouvent dans le tableau du sacrifice du tribun (p. 103) : Au milieu Bèl, ayant à sa droite Iarhibol, le dieu solaire, et à sa gauche,



FIG. 28. — Bas-relief palmyréniens.
(Musée du Cinquantenaire.)

Aglibol, le dieu lunaire. En outre, de chaque côté, vient s'ajouter une divinité nouvelle : à l'extrémité de gauche, Athéna-Allath ; à celle de droite, un dieu casqué et cuirassé dont le nom reste incertain, peut-être Malakhbel.

La comparaison avec les monuments de Palmyre ne peut guère nous aider à l'identifier. On connaît plusieurs bas-reliefs où les dieux de cette ville sont rangés les uns à côté des autres au nombre de quatre, cinq ou même davantage. L'un d'eux ⁽³⁾ nous montre de gauche à droite, une femme avec le *calathus*, probablement Atargatis, puis Iarhibol avec le nimbe radié, ensuite Bèl, également avec le *calathus* sur la tête ⁽⁴⁾ et peut-être la

sphère céleste sur la main gauche ⁽⁵⁾, les jambes couvertes, comme dans notre peinture, du pantalon perse, enfin Aglibol, très mutilé, mais dont le nom est donné par l'inscription. Tous, sauf la déesse, tiennent la lance.

⁽¹⁾ Cf. Index des inscriptions.

⁽²⁾ DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, p. 129 ; Dédicace 'Αθηναῖς 'Αλλᾶθρη trouvée à Cordoue, cf. *Archiv. f. Religionsw.*, XXII, 117 ss., et *Syria*, V, 1924, p. 344.

⁽³⁾ CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. XXIII, n° 2 et p. 74 s.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. 104.

⁽⁵⁾ Cf. *supra*, p. 103.

Deux autres figures qui ont disparu à droite complétaient ce groupe.

Un autre fragment curieux, acheté à Homs et conservé au Musée du Cinquantenaire⁽⁴⁾ (fig. 28), représente à gauche Iarhibol toujours dans le même uniforme : la tête entourée d'un nimbe radié, il tenait de la main droite, aujourd'hui brisée, une lance appuyée sur le sol et de la gauche, un objet que son état de mutilation ne permet pas de déterminer⁽⁵⁾. A côté de lui, Athéna, enveloppée des pieds à la tête dans une ample robe, saisit de la main gauche un javalot et un bouclier ovale est suspendu au-dessus de son épaule droite ; enfin dans le coin de droite, le dieu Foudre (Kéraunos) apparaît en costume militaire oriental avec la lance. Des figures qui occupaient la portion gauche du bas-relief mutilé, l'inscription, également incomplète, donne les noms, au moins en partie : c'étaient Bèl, Aglibol et Se(imia ?).

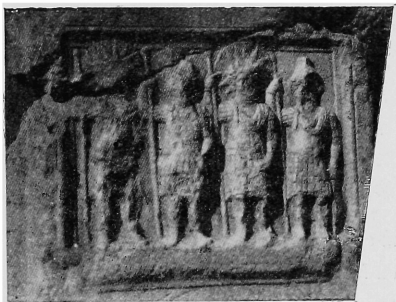


FIG. 29. — Bas-relief trouvé à Palmyre.

Enfin, un troisième bas-relief du même type a été découvert dans les fouilles de 1924 par M. Ingholt, qui a bien voulu en mettre une photographie à notre disposition. Comme le montre la figure 29 nous nous trouvons de nouveau en présence de quatre dieux revêtus du costume militaire romain. Entre Iarhibol et Aglibol, divinités lumineuses, qui ont toutes deux ici le nimbe radié, on reconnaît, ce semble, Bèl avec son calathus sur la tête et son pantalon oriental. A droite, le guerrier portant le casque et le bouclier est certainement le même dieu que celui qui occupe la même place et a les mêmes attributs dans notre peinture, mais aucune inscription ne nous apprend son nom.

La décoration de cette salle K est la seule où l'on ait introduit des guirlandes.

(4) Cf. mon *Catalogue des sculptures du Musée du Cinquantenaire*, 2^e éd., 1913, p. 68, n^o 55 ; ЧАВОВ, *Choix d'inscr. de Palmyre*, pl. XIX, n^o 3.

(5) J'ai cru que c'était un foudre, mais cet attribut, qui convient mal au dieu solaire, ne lui est donné sur aucun autre monument, peut-être faut-il y voir une fleur.

Elles figurent dans le tableau conservé et se retrouvaient dans ceux qui ne le sont plus. Ces guirlandes suspendues à la paroi représentent certainement celles dont on avait coutume d'orner les murs des temples pour la célébration des cérémonies sacrées ⁽¹⁾. La peinture a fréquemment représenté ainsi au-dessus de scènes de sacrifice des guirlandes reliées entre elles par des bandelottes nouées, dont flottent les bouts ⁽²⁾. Cet accessoire ne donnait pas seulement un air de fête à l'acte liturgique ; il avait aussi pour effet de créer un fond au tableau, de faire sentir que derrière le plan où se passait l'action figurée, se dressait la muraille fermant le sanctuaire.

TABLEAU XVIII. — *Fragments d'une scène de sacrifice.*

(Salle K du temple. Planches LIX-LX.)

Dans la salle où la fresque des cinq dieux palmyréniens était restée en place, une grande partie du crépi s'était détachée de la muraille et de nombreux débris en furent recueillis dans le sable. Ces menus morceaux n'ont malheureusement pas permis de reconstituer une scène, ni même un personnage, mais ils suffisent à nous montrer qu'ils appartenaient à une scène de sacrifice analogue à celle qui s'est conservée par miracle.

Les fragments les plus importants, que nous avons reproduits en couleur, sont les suivants :

1° Pl. LIX, 1. — Deux morceaux contigus d'une tête féminine (?) (haut. actuelle, 9 cm. ; larg., 8 cm.). — Côté gauche du haut du visage, avec un morceau de la chevelure. Celle-ci est formée de boucles noires sur un fond brun. Sous le sourcil, dessiné par un gros trait noir, fortement arqué, l'œil s'est bien conservé ; le contour de la paupière supérieure, avec les cils noirs qui la bordent,

⁽¹⁾ Dans un laraire de Pompéi on a retrouvé des clous placés à égale distance pour y fixer les guirlandes ; cf. DE MARCHI, *Culto privato di Roma Antica*, 1896, t. I, p. 89. — La suspension de guirlandes est figurée sur le célèbre bas-relief du *British Museum* représentant la visite de Bacchus chez Icarius (SMITH, *Catal. sculpt. Brit. Mus.*, t. III, n° 2190 ; cf. SAGLIO-

POTTIER, *Dict.*, s. v. « Coena », fig. 1696).

⁽²⁾ Peintures de Pompéi : DE MARCHI, *l. c.*, pl. IV, VI, et sur l'usage des guirlandes p. 140 ss. Peinture de Délos : BULARD, *Monuments Piot*, t. XIV, 1908, pl. I ; cf. p. 18 ss. A Alexandrie : cf. BRECCIA, *Guirlandomania Alessandrina* dans *Musée Egyptien*, t. III et *Musées gréco-romain. Rapport de 1922-1923*, p. 11.

est nettement marqué ; l'iris est figuré par un cercle noir, dont un segment est recouvert par la paupière. Le modelé de la joue est indiqué par une dégradation de tons passant du rose pâle au brun rouge (cf. p. 140).

2° Pl. LIX, 2. — Deux morceaux contigus (haut., 12 cm. ; larg., 11 cm.) de la poitrine, du cou et de la partie inférieure du visage d'un jeune homme imberbe. — Les contours sont accusés par un gros trait brun foncé ; la rondeur du visage et du cou est rendue par une dégradation de nuances, allant du rose au rouge brun ; trois touches blanches dans le cou ont été obtenues, comme pour le n° 4, en grattant la couleur pour faire apparaître le plâtre. Le vêtement qui entoure le cou portait sur l'épaule gauche un clavus rouge. Deux lignes noires, chacune entre deux lignes roses, forment un angle aigu dont la pointe descend au milieu de la poitrine ;

3° Pl. LIX, 3. — Morceau de deux bras ayant appartenu au même personnage (haut., 10 cm. ; larg., 11 cm.). — Les contours sont tracés de même en gros traits brun foncé. Les deux bras qui s'avancent sont placés l'un au-dessus de l'autre et les mains dont une seule, fermée, est conservée, devaient tenir quelque objet allongé. On voit l'extrémité des manches, ornée d'une bande rouge ;

4° Pl. LX, 1. — Tête d'adolescent plus petite que la précédente (haut. du fragment, 8 cm. ; larg., 10 cm.). — Tête imberbe et portion du cou cernées d'un contour rouge brun. La technique est analogue à celle du morceau n° 2 — on retrouve les trois touches blanches dans le cou — mais elle est plus grossière. Le nez, la bouche, les yeux, les oreilles ne sont qu'indiqués à gros traits. Les cheveux sont rendus par des plaques ou points noirs et gris, appliqués sur un fond brun rouge ; ils ne sont conservés qu'à gauche ;

5° Pl. LX, 2. — Extrémité d'un bras du même personnage, semble-t-il (larg., 95 mill. ; haut., 8 cm.). — Les contours sont indiqués pareillement par un trait rouge brun. La main fermée paraît avoir tenu un faisceau de brindilles. Le bout de la manche, orné d'un galon rouge et d'un parement, est resté visible. Derrière elle, on distingue les plis de la tunique ;

6° Pl. LIX, 4. — Pied gauche et reste du pied droit, peut-être du même personnage (larg., 10 cm. ; haut., 8 cm.). — Le pied, dont le contour est marqué en brun rouge, est chaussé d'une sandale, dont les courroies noires se croisent sur le cou-de-pied. Les orteils manquent ;

7° Portion du vêtement d'un personnage et d'un vase qu'il portait (larg.,

85 mill. ; haut., 11 cm.). — Ce vase est la partie supérieure d'un ciboire analogue à celui que tiennent les acolytes dans la grande scène de sacrifice (p. 126 s.);

8° Pl. LX. 3. — Plusieurs fragments portent des restes d'un dessin à carreaux noirs et blancs disposés en damier. Nous en reproduisons un (larg., 10 cm. ; haut., 95 mill.). Ils ont appartenu au vêtement d'un personnage analogue à celui qui occupe le registre supérieur de la fresque IV (p. 83);

9° Plusieurs morceaux portent des restes de guirlandes, figurées par de petits cercles rouge brique, analogues à celles qui sont suspendues au-dessus des personnages de la grande fresque XVII.

10° Pl. LX. 4. — Un fragment (haut., 105 mm. ; larg., 75 mm.) porte des lignes qui semblent avoir appartenu à un vêtement et le reste d'un vase qui paraît avoir contenu du vin. (Cf. p. 126.)

11° Un fragment porte un reste de deux lignes d'une inscription (n° 9 bis) peinte en noir. (Haut. des lettres, 2 à 3 cm.)

... γος ο... ἐξ ἰδίω[ν ἀνέθρκε].

Esquisses peintes sur les murs et restes de tableaux sur bois.

Petite esquisse sur le mur Sud. — Sur le mur Sud du pronaos, entre la petite porte qui donne sur la cour et le pilier voisin, quelque artiste amateur a peint rapidement en quelques traits une scène de combat à côté d'autres dessins tracés à la pointe ⁽¹⁾ sur la même paroi. Cette peinture, qui se trouve au-dessous du tableau signé par Itasamos (p. 81), mais est sans rapport avec lui, mesure au total 85 cm. de longueur sur une hauteur maximum de 33 cm.

Au milieu, on voit un cavalier sur un cheval galopant vers la gauche. Sa tête est couverte d'un capuchon; le corps, d'une tunique descendant jusqu'au milieu des cuisses; les jambes sont nues. Le torse est traversé diagonalement par un baudrier, auquel devait être suspendu un glaive, qui n'est plus visible. Le coude du bras gauche, fortement ramené en arrière, montre que ce soldat tendait un arc. Celui-ci est effacé, ainsi que le bras droit, qui le saisissait. Traces de couleur jaune sur le cheval et rose sur les chairs nues.

En face de ce cavalier, un fantassin s'avance vers son adversaire. Il se pro-

(1) Cf. *supra*, ch. I, p. 13, fig. 6.

tège à l'aide d'un bouclier ovale, qu'il soutient du bras gauche et lève le bras droit pour lancer un javelot. Il est vêtu d'une tunique, serrée à la taille par un ceinturon, et dont le bas, qui descend jusqu'aux genoux, est bordé de rose comme le vêtement des officiers dans le tableau VI (p. 91 s.). Par-dessus sa tunique, il porte un manteau que la rapidité de sa marche fait flotter derrière lui. Ce dessin rappelle soit un épisode d'une campagne, soit plutôt une scène d'exercice militaire : joute d'un archer à cheval contre un fantassin armé du javelot.

A droite de ce groupe, s'en trouvait un second, aussi peu distinct. Un per-

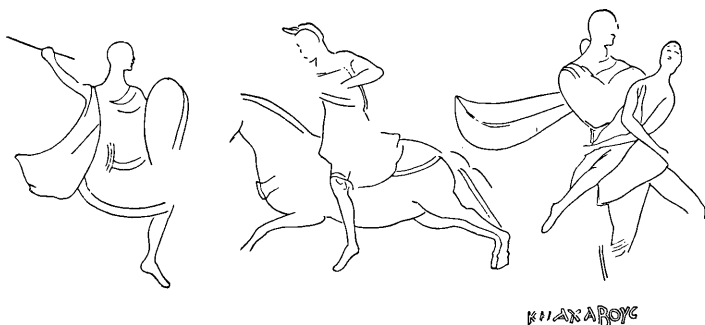


FIG. 30. — Scènes de lutte.

sonnage, dont les jambes sont effacées depuis les genoux, marche à grands pas vers la droite. Il est vêtu d'une tunique, serrée à la taille et qui s'arrête au haut des cuisses, et d'un manteau flottant derrière le dos. Ce personnage emporte une femme ou plutôt un jeune homme nu, qui paraît croiser les bras. Les vêtements de celui-ci sont d'un rouge brun, tandis que les chairs sont roses. C'est probablement, comme le premier dessin, une représentation d'une lutte de la palestre militaire.

Au-dessous, peinte en rouge, une inscription (n° 7) dont on ne déchiffre avec certitude que les dernières lettres, le nom de l'auteur du dessin ou celui des deux lutteurs [Βηλ]αχάεους ou... και Ἀχάεους.

Dessin contre le mauvais œil. — Nous joindrons à ces peintures un dessin qui n'a pas été découvert dans le temple même, mais à côté de lui et qui a certain-

nement pour auteur un soldat de la *cohors Palmyrenorum*. Ce dessin (haut., 31 cm. ; larg., 18 cm.) est peint sur la paroi extérieure de la « Tour des Archers » non loin du graffite latin des *sagittarii* (n° 46), mais de l'autre côté, c'est-à-dire à droite, de la porte. Les contours sont tracés en noir et l'intérieur était coloré en rouge. Les parties ombrées de notre figure sont celles où cette couleur s'est conservée.

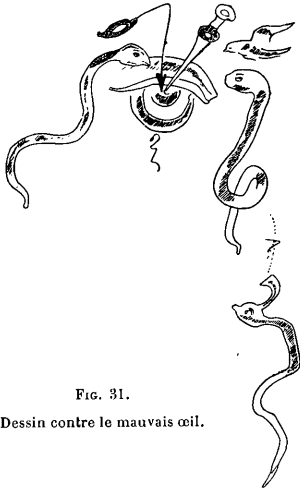


FIG. 31.

Dessin contre le mauvais œil.

Sous un sourcil épais, on reconnaît un gros œil rond, et dans sa pupille s'enfoncent la pointe d'un poignard et celle d'un harpon, dont la ligne s'enroule autour d'un dévidoir. Au-dessus, un oiseau de proie vole vers cet œil, et de chaque côté un serpent s'apprête à le mordre, tandis que plus bas, un troisième reptile dont la tête est surmontée d'une crête, s'approche en rampant.

Il n'est pas surprenant de voir des soldats palmyréniens tracer une pareille représentation sur la tour dont ils avaient la garde. A Palmyre même, dans un grand tombeau orné de peintures, on a découvert une figure analogue, mais plus compliquée : un poignard et deux flèches sont fichés dans l'œil et autour de lui sont groupés deux oiseaux, deux scorpions, un crabe, un coq et un serpent ⁽¹⁾. En Occident aussi, on connaît plusieurs représentations semblables, qui ont été souvent reproduites ⁽²⁾ et depuis longtemps expliquées ⁽³⁾ comme des images prophylactiques destinées

(1) FARMAKOWSKI, *Izvestija* de l'Institut russe de Constantinople, VIII, 1903, p. 193 ss. et pl. XXVII ; CHABOT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, pl. XVI, 3 et p. 101.

(2) Par exemple dans SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, II, p. 987 ; CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie*, t. II, p. 197 ss., fig. 449-453. SELIGMANN, *Der Böse Blick.*, 1910, t. II, p. 151 ss. fig. 417 ss.

(3) JAHN, *Ueber den Aberglauben des Bösen Blickes*, dans *Berichte der Ges. Wiss. Leipsig*. Phil. hist. Cl., 1855, p. 86 ss. et pl. III. Parmi les recherches récentes sur ce sujet je me bornerai à citer celles de PEDRIZET, *Negotium perambulans in tenebris*, Strasbourg, 1922, p. 27 ss., et de SELIGMANN, *Die Zauberkraft des Auges*, Hambourg, 1922 ; cf. *Archiv für Religionsw.*, XXII, 1923, p. 334.

à écarter le mauvais œil. Celui-ci transpercé par la pointe des armes, menacé par les animaux hostiles qui se précipitent sur lui, cesse d'être malfaisant. Les salles où il est ainsi réduit à l'impuissance en peinture échappent aussi en réalité à son influence maligne et le sortilège y est inopérant.

Si l'on ne peut établir que cette superstition, commune à tous les peuples de l'antiquité, soit originaire de l'Orient, il est certain qu'elle y a été très répandue, et nos deux dessins s'ajoutent aux preuves que l'on possédait déjà de sa diffusion en Syrie ⁽¹⁾. Ce n'est point par un pur hasard qu'une justification développée de cette croyance se trouve dans les *Éthiopiennes* d'Héliodore, qui était un prêtre d'Émèse ⁽²⁾. Il expose comment l'air où nous sommes plongés s'introduit jusqu'au fond de notre corps et l'imprègne des qualités dont il est lui-même chargé. Or, les regards malveillants de l'envieux remplissent l'atmosphère de leur âcreté et ce fluide subtil, en pénétrant jusqu'à la moelle de nos os, produit en nous les maladies. C'est par un phénomène analogue que l'air malsain provoque aussi les épidémies.

Restes de tableaux sur bois. — Nous avons signalé (p. 33) la découverte, dans la salle D du temple, de panneaux de bois portant des restes de peintures. Il y a lieu de les décrire ici à la suite des peintures murales. Je reproduis les détails donnés dans son rapport par le colonel Renard, qui a pu étudier ces panneaux avant que les couleurs n'en fussent ternies.

« Trois des planches composant un premier panneau ont été mises de côté
 « par les fouilleurs, deux ou trois autres n'ont pu être conservées. Les trois
 « planches restantes donnent un ensemble de 74 cm. de haut sur 76 de large.
 « Deux d'entre elles, parfaitement jointives, sont encore assemblées au moyen
 « de quatre chevilles de bois. Il est probable que la largeur totale du panneau
 « devait être de 1 m. 25 ou 1 m. 50. L'épaisseur est de 25 mm. en moyenne.
 « Le bois, très dense, à grain serré et d'une teinte brunâtre, analogue à celle du
 « noyer, est si bien conservé qu'il pourrait être réemployé.

« Une colle d'un blanc jaunâtre enduisait toute la surface moins une bande
 « de 3 cm. sur le pourtour ; elle devait fixer sur le bois une étoffe légère, dont

⁽¹⁾ Mauvais œil en Syrie, cf. FARMAROWSKI. l. c. ; L. BLAU, *Das Altjüdische Zauberverwesen*, 1898, p. 152 ss. ; THOMPSON, *Semitic magic*, 1908, p. 88 ss. et *passim* ; JAUSSEN, *Revue biblique*,

1924, p. 396 ss.

⁽²⁾ HÉLIODORE, III, 8, p. 86, 5 ss., éd. Bekker. Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Fascinum », p. 983.

« la chaîne et la trame très lâches sont encore marquées sur presque toute
 « la surface ; une mince couche de plâtre était appliquée par-dessus. Ce n'est
 « qu'en de rares endroits qu'apparaissent quelques vestiges de peinture, par
 « petites taches de quelques centimètres carrés. La couleur dominante est le
 « bleu tendre, on y voit aussi quelques parcelles de rouge et de rose.

« Au contraire, un petit fragment de planche — il ne mesure pas plus de 14 cm.
 « sur 35 mm. — a conservé des restes de peinture intéressants. Le bois n'a plus
 « qu'une consistance molle, voisine de celle de l'amadou. La peinture est appli-
 « quée sur une mince pellicule de plâtre sans aucune fibre. Elle est extrême-
 « ment fragile et tombe dès qu'on la touche. Sur un fond bistre, se détache une
 « partie du côté droit d'un visage. On distingue nettement la moitié de l'œil
 « ainsi qu'une portion de la joue. La chair est de couleur rouge brique fine-
 « ment dégradée, plus foncée au bord de la joue, très claire près de l'œil. L'ou-
 « verture des paupières (11 mm.) est marquée d'un trait rouge-noir et pareille-
 « ment l'arcade sourcilière ; le contour de l'iris est noir, le globe de l'œil d'un
 « jaune orangé, plus foncé dans le coin de l'œil ; la pupille n'est pas con-
 « servée. » — On peut rapprocher de celui-ci le morceau décrit p. 134, 1^o.

..

Après cette description minutieuse des peintures, dont il importait de pré-
 ciser tous les détails au risque de lasser la patience du lecteur, il faut considérer
 l'ensemble de cette décoration et essayer de répondre, dans la mesure du pos-
 sible, aux multiples questions que sa découverte nous pose. A quelle préoc-
 cupation doit-elle son origine ? Quels en sont les auteurs ? Quand ont-ils
 vécu ? Quels procédés ont-ils employés ? Quelle est la place et la valeur de ces
 fresques dans l'histoire de l'art ? Ces problèmes ne pourront peut-être pas être
 entièrement résolus, mais des constatations sûres permettront néanmoins
 d'arriver à certaines conclusions importantes.

On aura déjà remarqué que les sujets reproduits sont divers : images di-
 vines, sacrifices célébrés, scènes mythologiques, simples armes voisinent sur
 les murs du temple. Qu'on y ait représenté les divinités qui y étaient vénérées
 et des épisodes de leur légende, rien de plus naturel ; mais il est plus surpre-

nant que des cérémonies rituelles y aient été figurées. En réalité, elles n'ont été qu'un prétexte, nous l'avons vu, pour exécuter une série de portraits et elles ont permis de perpétuer le souvenir de ceux qui avaient contribué à la décoration du temple, ou, pour parler plus exactement, cette décoration a été faite aux frais de bienfaiteurs qui, en échange, ont obtenu que leur image et celle de leurs proches figurassent dans le tableau qu'ils avaient payé. C'est ainsi que sur les vitraux de nos églises ou sur les tableaux d'autel, se voient encore fréquemment les portraits des donateurs en prière.

Les plus anciennes de ces peintures sont contemporaines ou à peu près de la construction du temple. C'est ce qu'indique déjà, si je ne m'abuse, un des graffites que j'ai relevés (n° 19). Il est gravé sur le pilastre qui fait saillie sur le mur Sud, plus exactement, sur la face Est de ce pilastre, contiguë à la fresque d'Ilasamos. Cette face est restée vierge de toute décoration, mais à 4 mètres du pavement, quelques mots, largement tracés à la pointe dans le crépi, sont restés bien lisibles : Οὐ τῆπος δ' ἐπιρρολήν πτε. Placés à une hauteur inaccessible du sol, ils ont évidemment été inscrits dans le plâtre au moment où, sur un échafaudage, Ilasamos dessinait les figures voisines. Ils veulent dire, si je comprends bien ce mauvais grec, que la quatrième place n'a pas été prise d'avance, c'est-à-dire retenue, réservée, et qu'elle est encore disponible. Lorsque l'on bâtit le temple, de pieux personnages s'étaient assuré d'avance un morceau de la paroi pour se faire représenter accomplissant une cérémonie sacrée.

L'époque des peintures les plus anciennes peut être fixée à la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère. A propos de la grande scène de sacrifice, nous avons fait valoir les raisons de lui assigner pour date environ l'an 75 après J.-C. (p. 57). Les peintures du mur Ouest (III), du pilastre du mur Sud (II) et de ce mur dans la première salle (IV), se rattachent étroitement par leur style et par leurs procédés à la vaste fresque exécutée pour Conon, fils de Nicostrate, et sont certainement de la même période. Il est même vraisemblable que le tableau qui occupait le fond du temple, avec sa figure gigantesque de Bél, est le plus ancien de tous. D'autre part, la signature d'Ilasamos relevée sous la fresque IV, nous donne l'assurance que toutes ces œuvres sont dues, sinon à Ilasamos lui-même, car nous y avons reconnu plusieurs mains, du moins à des artistes indigènes, de la même école, qui est probablement celle de Palmyre.

La deuxième moitié du 1^{er} siècle est l'époque où Doura subissait l'influence de sa puissante voisine et le temple des dieux palmyréniens fut probablement d'abord la chapelle de la garnison qui gardait la place forte pour la maîtresse du désert (p. 40). Entrepôt du commerce de l'Orient avec l'Occident, celle-ci grandissait alors en richesse et en puissance et nous savons, par les découvertes faites dans ses tombeaux, que des peintres habiles y travaillaient pour une aristocratie opulente⁽⁴⁾ : Tout dans le temple de Salihyeh révèle l'influence de Palmyre : le culte rendu à ses dieux, les vêtements des hommes et la parure des femmes, le graffiti palmyrénien qu'on lit encore sur une des parois (inscr. n° 10). Qu'Ilasamsos fût un artiste local ou qu'il eût été appelé de la grande ville voisine, il est certain qu'il se rattache à l'école qui florissait dans cette capitale. Mais nous ne possédions encore de cette école aucune œuvre aussi remarquable que celles qui viennent de nous être rendues et elles permettent de mieux en apprécier les caractères et la valeur.

De ce premier groupe de fresques, se séparent nettement celles qui décorent le mur Nord (VI-XV,) la moitié du mur Est (V) et la salle K contiguë à la tour (XVII-XVIII). Leurs dimensions, comme leur technique, diffèrent de celles des précédentes. Les unes figurent des personnages de grandeur naturelle placés dans un décor architectural ; elles se distinguent par une riche variété de nuances, et témoignent d'une application consciencieuse à rendre les plis des vêtements, les traits des visages, parfois le modelé des nus. Elles sont l'œuvre d'artistes dont les procédés très particuliers sont imparfaits, mais qui les mettent en œuvre avec habileté. Les tableaux de l'autre groupe, qui sont de dimensions beaucoup plus petites, sont aussi d'une exécution beaucoup plus sommaire : leur auteur ne fait guère usage que de quatre tons : le noir, le rouge-brun, le bistre, le jaune, exceptionnellement du rose et du bleu ; les visages ne sont qu'ébauchés, toutes les figures enlevées d'un trait rapide sans grand souci d'exactitude et certaines d'entre elles paraissent dues à un dessinateur occasionnel plutôt qu'à un artiste de profession.

La date de cette seconde série de tableaux est déterminée par la représentation du tribun sacrifiant (VI) : elles ne peuvent être antérieures à l'époque romaine : la cohorte de Palmyréniens, qui est figurée dans cette scène de sacri-

⁽⁴⁾ Cf. *infra*, appendice (p. 166).

fice (p. 113) est celle qui est nommée dans la dédicace latine de l'an 230, et selon toute vraisemblance, toutes ces fresques sont de l'époque des Sévères. En tout cas, leur date se place entre celles de l'occupation romaine et du retrait de la garnison impériale, c'est-à-dire entre l'année 164 et le milieu du III^e siècle.

Bien qu'aucune signature ne nous en donne ici la preuve positive, il est très probable que ces peintures plus tardives sont pareillement l'œuvre d'artistes syriens, plus précisément palmyréniens, et ne sont pas dues à quelque dessinateur amené du dehors par l'armée. Les différences qu'on constate dans le style des deux séries de tableaux sont dues à ce qu'au III^e siècle l'influence occidentale était devenue prédominante à Palmyre. En dehors de considérations générales, on peut faire valoir en faveur de l'unité d'origine, un argument qui paraît décisif, c'est l'identité de la technique. De part et d'autre, nous trouvons les mêmes couleurs friables, qui s'enlèvent en poudre lorsqu'on les frotte légèrement et tachent le linge lorsqu'on les mouille. Elles n'ont été fixées par places que quand les décombres humectés par la pluie ont déposé à leur surface la pellicule adhésive d'un sédiment gris noirâtre ⁽¹⁾. Leur fragilité s'explique par la manière dont elles furent appliquées sur la paroi. Nous avons soumis certains fragments, détachés des peintures de Sâlihiyeh et retrouvés au pied de la muraille, à M. Gabriel Chesneau, directeur de l'École des Mines, qui a bien voulu nous prêter le concours de sa grande compétence en ce genre de recherches pour nous permettre de déterminer les procédés techniques dont a usé l'artiste. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire la note fort instructive qu'il a eu l'obligeance de nous remettre.

« L'examen des fragments de peintures murales qui ont été rapportés de Sâlihiyeh et les analyses chimiques que j'ai effectuées sur eux m'ont conduit aux résultats suivants sur la technique employée pour l'exécution de ces peintures.

« Le peintre a appliqué sur une surface de plâtre bien unie et sèche, comme nos plafonds, des couleurs en poudre délayées dans l'eau, sans matière organique servant à fixer la couleur (en tout cas, je n'en ai pas trouvé

(1) BREASTED, *Syria*, 1922, p. 187.

trace), la porosité du plâtre suffisant par elle-même à faire absorber et à fixer les poudres colorées (oxydes métalliques surtout) sur la surface du plâtre ; celui-ci n'a aucune action chimique par lui-même, ce qui explique la bonne conservation des couleurs.

« La surface sur laquelle on a peint a été exécutée en deux opérations. Sur les parois des murailles, construites en matériaux calcaires (carbonate de chaux), non parées et assez frustes, on a étendu d'abord une couche de mortier de plâtre de 1 centimètre en moyenne d'épaisseur (8 millimètres au minimum à 15 millimètres au maximum dans les morceaux soumis à mon examen), ce mortier étant formé de plâtre pur mélangé de 1 p. 100 environ de sable ; ce mélange peut d'ailleurs exister tout fait dans les gisements naturels de gypse ⁽⁴⁾. Ce dernier, formé de sulfate de chaux combiné à deux molécules d'eau, perd celles-ci par un chauffage de 200 à 300°, donnant ainsi le plâtre qui, gâché ensuite avec de l'eau, reforme du gypse, dont les petits cristaux enchevêtrés donnent à l'enduit sa solidité.

« Sur cette première couche ayant fait prise et séchée, on a étendu une seconde couche de plâtre très pur ; celui-ci ne contient pas de sable et est tout à fait blanc, tandis que la première couche est légèrement jaunâtre. Cette mince couche de plâtre n'a que 1 millimètre environ d'épaisseur, et elle se distingue assez nettement de la première pour que, dans un assez grand nombre de fragments, elle se détache facilement de la croûte sous-jacente, alors que dans celle-ci on ne trouve aucune trace de feuillettes pouvant se séparer les uns des autres.

« Il se pourrait que cette couche supérieure ait été étendue au pinceau, car en certaines parties on aperçoit des stries comme celles qu'aurait pu faire une brosse plate formée de poils assez gros ; mais, en tout cas, la couleur n'a pas été mélangée au préalable au lait de plâtre ayant servi à obtenir cet enduit, car cette mince couche de plâtre est très blanche dans son épaisseur et la couleur est tout à fait superficielle, donc appliquée après dessiccation de l'enduit de plâtre. »

⁽⁴⁾ Nous l'avons dit ailleurs (p. 4), la montagne sur laquelle était bâtie Doura est formée d'un gypse cristallin. Il suffisait de le calciner pour obtenir sur place le plâtre en

abondance et à peu de frais. C'est pourquoi on s'en est servi même pour exécuter des statues en ronde-bosse polychromes (cf. ch. III).

Nous aurons donc affaire à un procédé qui n'est proprement ni celui de la fresque, car les couleurs n'ont pas été étendues sur un enduit à la chaux *encore frais* ⁽¹⁾, ni celui de la détrempe, puisqu'aucune trace de liant organique, gomme, œuf ou lait n'a été relevée. Mais il se rapproche du premier en ce qu'il emploie des couleurs minérales à l'eau, la seule porosité du plâtre assurant cette fixité de la peinture qui, dans la fresque, est obtenue par une combinaison chimique.

*
*
*

Cet ensemble d'œuvres, exécutées à deux époques différentes par des artistes indigènes, reste jusqu'ici unique en son genre dans toute l'Orient hellénique et forme une série de documents d'une valeur inestimable pour l'histoire de l'art. Nous connaissons relativement bien la peinture de l'Italie méridionale par les fresques de Pompéi et le sol inépuisable de Rome nous a rendu une quantité respectable de compositions de tout genre. En Grèce même, des découvertes intéressantes ont été faites en Thessalie, à Délos et ailleurs. L'Égypte nous a conservé, avec ses momies, un nombre considérable de portraits d'une véritable valeur artistique, sans parler des stèles funéraires d'Alexandrie ⁽²⁾.

Mais nous n'avions jusqu'ici qu'une idée très vague de ce qu'avait pu être la peinture gréco-syrienne ⁽³⁾. Les stèles peintes du n^e siècle avant notre ère mises au jour à Sidon (p. 165), avec leur personnage presque toujours unique, bien que fort curieuses, étaient l'œuvre de médiocres artisans, comme l'est aussi l'immense majorité des stèles sculptées pour les nécropoles. Beaucoup de tombeaux, en Palestine comme en Syrie, gardent des restes d'ornements ou de

(1) Lorsque nous parlons de « fresques », il faut donc entendre ce mot au sens large, et nous nous en servons en l'absence d'un autre terme pour désigner ce genre nouveau de peinture.

(2) Stèles d'Alexandrie : Cf. PFUHL, *Materei*

und Zeichnung, II, p. 900, § 988, et les travaux cités p. 907; MENDEL, *Catal. Musée imp. ottoman*, I, p. 238.

(3) Cf. l'appendice, où l'on trouvera la liste des peintures mises au jour jusqu'ici en Syrie (p. 165 ss.)

figures en couleur appliquée sur l'enduit blanc de leurs parois et quelques-uns, par exemple celui de Marissa (p. 167), remontent à l'époque hellénistique ; mais les motifs qui y sont reproduits appartiennent pour la plupart à l'art purement décoratif. Même les tombeaux de Palmyre, en particulier le *Magharat-el-Djedideh*, avec sa frise d'animaux et ses Victoires supportant les portraits des défunts, malgré les quelques scènes mythologiques qui y sont reproduites, ne nous permettaient de nous représenter que fort imparfaitement les œuvres qui embellissaient autrefois les murs des palais et des temples syriens. Les peintures palmyréniennes sont d'ailleurs d'époque tardive, II^e ou III^e siècle de notre ère, et elles n'ont pas échappé à l'influence occidentale. A plus forte raison les fresques qu'a découvertes M. Aloïs Musil dans le château d'Amra en Arabie et qui datent de l'époque des Ommyyades ⁽¹⁾, nous instruisaient-elles mal de ce qu'avaient pu être celles de l'antiquité.

Pour la première fois, nous trouvons à Salihiyeh de grandes compositions religieuses où nous pouvons saisir les procédés dont usaient les artistes gréco-syriens pour dessiner et grouper leurs personnages, et une partie de ces tableaux remonte au I^{er} siècle, c'est-à-dire à une époque où la vieille colonie grecque de Doura-Europos n'avait pas encore subi le contact de Rome, où Palmyre même gardait son autonomie entre les Romains et les Parthes et subissait l'influence de la Perse plus que de l'Italie. De plus, les tableaux sont l'œuvre d'artisans indigènes, comme l'atteste la signature d'Illasamsos. Nous pouvons ainsi espérer y trouver l'expression fidèle de l'art composite qui s'était constitué dans ces contrées reculées à l'époque des Séleucides et dont les écoles locales avaient conservé la tradition.

On s'accorde généralement aujourd'hui à attribuer une part considérable à la Syrie dans la formation de l'art byzantin ⁽²⁾. Les documents capitaux que les sables du désert viennent de nous rendre seront constamment invoqués désormais par tous ceux qui étudieront les origines complexes de la peinture et de la mosaïque chrétiennes. D'autre part, les colonies grecques de l'époque des Séleucides ont eu une action que les recherches récentes ont mise en

⁽¹⁾ Cf. l'appendice, p. 168.

⁽²⁾ G. DE JERPHANION, *Le rôle de la Syrie et de l'Asie Mineure dans la formation de l'icôno-*

graphie chrétienne (Mélanges de Beyrouth, VIII, fasc. 5), 1922 ; DIEHL, Manuel d'art byzantin, 2^e éd., 1925, p. 24 ss.

lumière sur le développement artistique du Nord de l'Inde, du Turkestan et de la Chine ⁽¹⁾.

Une étude complète et approfondie de nos fresques de Doura conduirait ainsi à embrasser toute la question des rapports artistiques de l'Orient avec l'hellénisme, resté vivace loin de son foyer originel dans les colonies macé-



FIG. 32. — Sarcophage de Junius Bassus.
(Grottes Vaticanes.)

doniennes fondées en pays sémitique ou iranien. Nous ne pouvons traiter ici ce vaste sujet dans toute son ampleur; en livrant aux chercheurs les documents nouveaux qui aideront à l'éclaircir, nous nous bornerons à mettre en lumière certains faits essentiels.

La paroi du Sud est divisée en deux, celles du Nord et de l'Est sont partagées en trois registres superposés, dont les personnages en pied occupent presque toute la hauteur. Cette disposition générale s'inspire de la tradition orientale. Les sujets progressivement étagés par bandes, et dans chaque bande, tous les objets ou figures reposant sur une même ligne horizontale, c'est déjà un prin-

⁽¹⁾ Ce sont les arts plastiques, plutôt que ceux du dessin, qui ont permis jusqu'ici de constater la propagation de types helléniques à travers l'Asie jusqu'à l'Extrême-Orient. Mais l'influence grecque se manifeste aussi

dans certaines peintures. Voir notamment celles de Miran, qu'a fait connaître M. AUGEL STEIN, *Serinda*, t IV (Oxford, 1921), pl. CLXI, cf. vol. I, p. 494.

cipe de composition appliqué dans l'art de l'ancienne Égypte et dont ont hérité l'Assyrie ⁽¹⁾ et, ce qui nous rapproche davantage de l'époque hellénistique, la Perse ⁽²⁾. Les décorateurs du temple de Doura se conforment ainsi à une habitude millénaire, dont on peut suivre après eux la transmission jusque dans l'art chrétien. C'est ainsi que la cuve de beaucoup de sarcophages, tel celui de Junius Bassus dans les Grottes Vaticanes (fig. 32), est divisée pareillement en deux registres dont chacun est composé de tableaux juxtaposés.

Mais si la superposition des tableaux par étages horizontaux sur toute la surface de la muraille rappelle les compositions de l'ancien Orient, l'architecture qui, dans nos fresques les plus anciennes, encadre les diverses scènes, révèle une autre inspiration. La composition primitive de la grande scène de sacrifice ne comprenait, nous l'avons vu (p. 54) que deux personnages, le prêtre et un acolyte, placés entre deux pilastres violacés, qui soutiennent un épais entablement mouluré, et une longue corniche surmonte le reste du tableau. La fresque IV se compose d'une série de portraits en pied, séparés par des colonnes torsées de marbre rose. Un vaste décor architectural divise ainsi les registres étagés en une série de tableaux et encadre les personnages. Quelle est l'origine de cette disposition? On pourrait croire que le peintre syrien s'est inspiré de l'habitude fréquente chez les anciens de placer des statues dans des niches ou des baies de leurs édifices. Une tombe de Pétra, pour ne citer que cet exemple de l'époque romaine, a sa façade creusée de trois niches rectangulaires avec pilastres et linteau saillant, contenant chacune une statue ⁽³⁾. Mais cette dérivation supposée s'accorderait mal avec la présence de portes entr'ouvertes derrière les personnages. Ce détail s'explique au contraire aisément si l'on admet que la tradition du décor architectural remonte à ces sarcophages, reproduisant l'hérôon funéraire, et où des figures sculptées en pied prennent place entre des colonnes ⁽⁴⁾. Ce type de sarcophages à colonnes se trouve en

⁽¹⁾ Cf. par exemple l'obélisque de Salmanassar II au British Museum ou les portes de bronze de Balawat (PERROT et CHIPIEZ, t. II, p. 525, fig. 239; p. 624, pl. XII et fig. 307, etc.).

⁽²⁾ Tombes de Naksh-i Roustem (PERROT et CHIPIEZ, V, p. 618 ss.); palais de Persépolis (*Ibid.*, p. 792 ss., fig. 470; SARRE, *Kunst des alten Persien*, 1923, pl. 48, 49, 22, 25, 26); bas-

relief de Malamir (SPRINGER, *Kunstgeschichte* 1¹², p. 93), etc.

⁽³⁾ BRUNNOW et VON DOMASZEWSKI, *Provinz Arabien*, t. I, p. 273, n° 239, fig. 305 et pl. XXVII.

⁽⁴⁾ Portes entr'ouvertes sur les sarcophages, pour figurer celle du tombeau; cf. RODENWALDT, *Röm. Mitt.*, XXXVIII, 1913, p. 4, fig. 1; p. 7, p. 17.

Grèce depuis le ^{vi} siècle ⁽¹⁾ et ils furent importés en Syrie. L'un des plus beaux que nous connaissions, le sarcophage des Pleureuses, où dix-huit femmes disposées dans un portique expriment avec une merveilleuse variété d'attitude le simple motif d'un deuil douloureux, a précisément été exécuté pour un Sidonien dans un atelier attique ou ionien vers le début du ^{iv} siècle ⁽²⁾. Dès avant la conquête d'Alexandre, les artistes indigènes ont pu trouver dans de pareilles œuvres des modèles à imiter. Or, sur certains sarcophages de cette espèce, le décor n'était pas sculpté, il était tracé au pinceau ⁽³⁾ et pouvait ainsi être aisément copié par les peintres soucieux d'encadrer leurs figures. D'une manière générale, les innombrables stèles funéraires où l'image des défunts était placée dans un *naïskos* avec pilastres et fronton, ont pu suggérer des imitations aux dessinateurs syriens ⁽⁴⁾.

La relation qui existe entre nos peintures et les tombeaux est particulièrement frappante dans la fresque IV, où quatre portraits en pied sont séparés par des colonnes torsées. On songe immédiatement aux sarcophages d'Asie Mineure, du type dit de Sidamara, où la colonne torsée est employée de même à diviser la cuve en plusieurs tableaux sculptés ⁽⁵⁾. Le centre de production de ces somptueux cercueils de marbre doit certainement être cherché en Asie Mineure, et l'on a récemment fait valoir des raisons sérieuses pour placer à Éphèse l'atelier d'où sont sortis les plus anciens d'entre eux ⁽⁶⁾. Ceux-ci ne paraissent, il est vrai, pas remonter au delà du ⁱ siècle de notre ère et sont par conséquent plus récents que notre fresque. Mais le groupe de Sidamara

⁽¹⁾ WIEGAND, *Athen. Mitt.*, XXV, 1900, p. 208.

⁽²⁾ MENDEL, *Catal. Musée imp. ottoman*, I, n° 10, p. 48.

⁽³⁾ Sarcophage phénicien de Solunte : PERROT et CHAPIEZ, t. III, p. 179, fig. 125. C'est la cuve du sarcophage figuré *ibid.*, p. 189, fig. 134; cf. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 107 s.

⁽⁴⁾ Une des stèles peintes d'Alexandrie, celle d'Hélixo, figure même, entre deux pilastres soutenant une toiture, une vue d'intérieur (PAGENSTECHER, *Alexandrinische Studien*, dans *Sitzungsb. Akad. Heidelberg*, 1917, 12, p. 8 ss. et pl. I). Même représentation peinte sur

certaines stèles de Pagasæ en Thessalie; cf. ROSTOVITZEFF, *Römische Architekturlandschaft*, dans *Röm. Mitt.*, XXVI, 1911, p. 128; PFUHL, *op. cit.*, § 989 ss. et fig. 748 (stèle d'Hédistè).

⁽⁵⁾ MENDEL, *Catal. Musée imp. ottoman*, t. I, n° 19, p. 88 ss.; n°s 112-3. p. 288 ss. Je n'ai pu consulter en temps utile une étude d'ensemble sur ces sarcophages publiée récemment par M. MOREY, *The sarcophagus of Claudia Sabina and the Asiatic Sarcophagi*, Princeton, 1924. Cf. nos « Additions ».

⁽⁶⁾ MOREY, *The Art Bulletin*, IV, 1922, p. 64 ss. Cf. *American Journal of Archaeol.*, XXVI, 1922, p. 83 ss.

ne forme qu'une famille d'une classe subdivisée en plusieurs autres⁽⁴⁾, qui usent de la même manière de la colonne torsée, surmontée soit d'une architrave, soit d'un cintre, et l'origine de ce genre d'encadrement architectonique doit être sensiblement antérieure aux diverses séries d'œuvres où nous le trouvons reproduit. A Rome, la colonne torsée apparaît dès le premier siècle de notre ère aux angles des cippes funéraires, dont elle encadre le décor ou l'inscription⁽⁵⁾ et certains sarcophages qui y sont conservés paraissent remonter à la même date, ou même à une époque antérieure⁽⁶⁾.

La Syrie a connu les sarcophages du type de Sidamara⁽⁴⁾, soit qu'ils aient été exécutés sur place, soit qu'ils y aient été importés. On pourrait invoquer en faveur de la première alternative, le fait que la colonne à cannelure en hélice est fréquemment employée en Phénicie sur les sarcophages de plomb, pour partager la cuve en plusieurs champs, sur lesquels se détachent en relief des personnages ou des emblèmes décoratifs⁽⁵⁾. Et si l'on considère son usage d'une manière plus générale, on la trouvera en Syrie largement mise en œuvre dans la construction des temples ou des portiques⁽⁶⁾.

Il est donc très vraisemblable que le motif architectural qui apparaît au

⁽⁴⁾ Cf. RODENWALDT, *Säulensarkophage* dans *Römische Mitt.*, XXXVIII, 1923, p. 1 ss. — On a distingué un groupe du Nord de l'Asie Mineure (Cyzique ? MOREY), un groupe lydien (WIEGAND), un groupe romain (avec représentation du mariage; il remonterait au règne d'Hadrien; RODENWALDT).

⁽⁵⁾ CHAPOT, *La Colonne torsée et le décor en hélice dans l'art antique*, Paris, 1907, p. 93 ss. Cf. ALTMANN, *Die Römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, 1905, p. 142. On trouve la même colonne dans les peintures et le mobilier de Pompéi.

⁽⁶⁾ ROBERT, *Sarkophagreliefs*, III, 1, pl. XL, et pp. 151 ss. : « Schwerlich jünger als die erste Kaiserzeit; sollte man ihn noch früher ansetzen wollen, so würde ich nichts triftiges dagegen einzuwenden wissen. » Cf. CHAPOT, p. 104, p. 155.

⁽⁷⁾ Fragments avec les travaux d'Hercule trouvé à Tyr par MACRIDY BEY; cf. *Revue*

bibl., 1904, p. 565; LE LASSEUR, *Syria*, t. III, 1922, pl. XXIV.

⁽⁸⁾ Musée du Cinquantenaire; provenance Saïda : CLERMONT-GANNEAU, *Album d'Archéol. orientale*, 1897, pl. L. — A Mariemont; même provenance : *Collection Warocqué*, fasc. II, 1904, n° 214. — Musée de Constantinople; provenance Liban : JOUBIN, *Musée ottoman. Catal. monuments funéraires*, 2^e éd., 1898, n° 6-7. — Aradus : DE SAULCY, *Voyage autour de la Mer Morte*, Paris, 1853, Atlas, pl. XXXI, 7. — Mahalib, près de Tyr : VIROLLEAUD, *Syria*, t. V, p. 46, et pl. XVI. — Ces sarcophages datent du 111^e-110^e siècle; cf. DUSSAUD, *C. R. Acad. inscrip.*, 29 juin 1923.

⁽⁹⁾ La preuve en est fournie par les monnaies où sont figurés des temples; *Greek coins in the British Museum, Phoenicia*, pl. XI, 5 (Berytus); pl. XVI, 3 (Orthosia); pl. XXVIII, 5 (Tripolis). — *Galatia Syria*, pl. XXX, 8, 9 (Laodicée). Cf. CHAPOT, *La Colonne torsée*, p. 115 s., 123 ss. : Portique d'Apamée, etc.

1^{er} siècle dans la décoration du sanctuaire de Doura, s'inspire de modèles syro-grecs de l'époque hellénistique, bien que ceux-ci n'aient pas encore été retrouvés jusqu'ici.

L'emploi de ce motif devait se perpétuer en Syrie avec une persistance étonnante. Les fresques de Qeşeir-Amra qui datent du début du VIII^e siècle, nous montrent, exactement comme celle des Sâlihîyeh, des personnages debout séparés par des colonnes torsées de couleur rose ⁽¹⁾. Pareillement dans la sculpture, les sarcophages à colonnes torsées se sont transmis jusqu'à l'art chrétien du VI^e siècle et ont été imités ensuite en Occident à travers tout le moyen âge ⁽²⁾. Cet attachement tenace à des types traditionnels de composition répond à l'esprit conservateur qui caractérise tout l'hellénisme de l'époque impériale.

En publiant la grande scène de sacrifice (tab. I), M. Breasted faisait déjà remarquer le défaut de connexion qu'on y constate entre les personnages et l'architecture qui les encadre et le manque d'un point d'appui pour certaines figures, dont les pieds sont placés bien au-dessus du pavement qui devrait les porter, « comme si elles flottaient en l'air, ainsi que des fantômes ⁽³⁾ ». L'étude de l'ensemble des fresques a corroboré ces observations. Cette peinture néglige singulièrement de poser ses personnages et de les faire tenir fermement sur un support solide. Parfois les pieds ne s'arrêtent pas au bord du cadre, mais empiètent sur lui ⁽⁴⁾, ailleurs ils reposent sur le bord d'une sphère dans un état d'équilibre instable ⁽⁵⁾ et même une figure semble suspendue dans l'espace sans aucun soutien ⁽⁶⁾. Non seulement les personnages, mais aussi les vases, sont placés de telle sorte qu'ils devraient nécessairement tomber dans le vide ⁽⁷⁾. On

⁽¹⁾ MUSIL, *Kusejr-Amra*, pl. XV, XVII, XVIII (cf. appendice, p. 168). — Les architectures magnifiques qu'on admire dans les plus anciennes mosaïques chrétiennes, par exemple à Sainte-Pudentienne de Rome (IV^e siècle) ou à Saint-Georges de Salonique (DIEHL et SALADIN, *Monnuments chrétiens de Salonique*, pl. I, II) ont un tout autre caractère. Elles servent de fond aux figures sans partager le champ en tableaux.

⁽²⁾ STRZYGOWSKI, *Orient oder Rom.*, p. 40 ss. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, 2^e éd., 1923, p. 108 ss. Le sarcophage de Junius Bassus (*supra*, fig. 32) adopte simultanément la colonne

torsée et la colonne entourée de feuillage. — Un grand nombre d'exemples sont réunis par VON SYBEL, *Christliche Antiken*, t. II, n^o 47 ss. — Plus tard la colonne torsée est introduite dans l'art roman; cf. MÂLE, *L'Art religieux du XII^e siècle*, p. 41.

⁽³⁾ BREASTED, *Syria*, 1922, p. 189; *Oriental forerunners*, p. 77 s. Cf. *supra*, p. 56.

⁽⁴⁾ *Supra*, p. 73, p. 83.

⁽⁵⁾ *Supra*, p. 129.

⁽⁶⁾ L'acolyte de la fresque XVII, p. 126.

⁽⁷⁾ Les vases, cf. p. 83.

a fait la même remarque à la fois pour l'art oriental et pour l'art byzantin et noté comment, dans l'un et l'autre, personnages et objets semblent parfois planer en l'air sans s'appuyer sur le sol ou une base quelconque ⁽¹⁾. Notre temple à cet égard, comme sous d'autres rapports, servira de trait d'union entre les œuvres des deux civilisations.

Autre négligence ou plutôt impuissance, le peintre n'a pas réussi à donner l'illusion de la profondeur. Sa composition est toute sur un seul plan ou presque et ignore la perspective. Celle-ci n'apparaît que dans certains détails de l'architecture empruntée, nous le disions, à des modèles grecs : côtés des piliers fuyant vers le fond, vantaux entr'ouverts de portes que l'auteur du premier tableau paraît avoir introduites ici à l'imitation des sarcophages (p. 148) et dont il fait sortir la figure de Bithnanaïa avec une gaucherie extrême (p. 149).

L'architecture ne nous ménage aucune vue d'intérieur, comme on en trouve même sur de simples stèles funéraires à Alexandrie et en Grèce ⁽²⁾, aucune de ces échappées sur un paysage qui nous charment si souvent à Pompéi. La couleur seule, non le dessin, détache du champ les personnages et les objets, et l'ombre portée par eux n'est pas notée. Il s'ensuit qu'ils sont comme plaqués contre un fond plane et l'indication sommaire de leur modelé les fait à peine saillir. Il est possible que l'ancien Orient ait déjà réussi à reproduire les ombres d'un objet en relief ⁽³⁾, il est possible aussi que les Syriens aient appris des Grecs cette notation de la lumière ; certainement nous trouvons à Doura ce souci d'imiter les effets de l'éclairage et la connaissance d'une certaine technique pour y parvenir. Mais si l'artiste se montre capable de donner du relief à ses figures, il n'a pas su rendre la sensation de l'espace où ils se tiennent.

Il a cependant obtenu l'impression d'un certain recul pour toute la partie supérieure du premier tableau, en plaçant contre le soubassement les trois enfants, dont la tête arrive à peu près à la hauteur des pieds du reste de leur

⁽¹⁾ Cf. DE GRUNEISEN, *Sainte-Marie-l'Antique*, Rome, 1911, p. 226, et fig. 176-179, qui fait des rapprochements curieux entre des paysages ninivites et des miniatures byzantines. — Nous avons noté plus haut (p. 124) comment les peintres de Doura et les artistes byzantins

mettent parfois pareillement sous les pieds de leurs personnages un dessin angulaire pour leur servir de supports.

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 149, n. 4. PAGENSTECHER, *op. cit.*, p. 17.

⁽³⁾ Cf. BREASTED, *Oriental forerunners*, p. 94.

famille. Ce procédé naïf qui consiste à rendre la profondeur par une superposition de deux groupes de personnages, se retrouve sur les colonnes de Trajan et de Marc Aurèle à Rome ⁽¹⁾. Il ne diffère pas essentiellement de celui que nous avons signalé (p. 101), dans la scène du sacrifice du tribun où le rang des soldats placés derrière les officiers est visible jusqu'à mi-corps par une sorte de perspective cavalière, dont on trouve aussi de nombreux exemples dans la sculpture romaine ⁽²⁾.

Mais ce qui est surtout caractéristique dans la composition de ces tableaux c'est la façon dont sont disposées les figures. La paroi, divisée en registres superposés (p. 147), nous montre dans chacun d'eux des personnages debout, alignés l'un à côté de l'autre sur une même rangée perpendiculaire au rayon visuel du spectateur. Ils sont vus de face, et même lorsqu'ils accomplissent quelque action qui les oblige à tourner le corps de trois quarts ou de profil, le visage continue à se présenter de face, et le regard se fixe sur le spectateur, en sorte que les yeux ne suivent pas le mouvement de la main, comme ils le devraient pour le conduire, et que le geste paraît ainsi purement machinal ⁽³⁾. Enfin, lorsque plusieurs personnages sont réunis, le peintre n'éprouve pas le besoin d'introduire dans ce groupe de la variété. Toutes les figures y ont un seul et même aspect. Qu'on considère les quatre fils et petits-fils de Conon assistant au sacrifice, chacun la main droite levée et tenant une branche feuillue dans la gauche (p. 51), les trois prêtres plongeant le rameau sacré dans l'eau lustrale ou laissant tomber des grains d'encens sur l'autel (p. 46 s., p. 73), les fidèles debout entre des colonnes roses avec le même rameau dans une main et la patère dans l'autre (p. 77 ss.) ; nulle part les auteurs de ces images ne se font scrupule de répéter plusieurs fois le même modèle. On peut même dire que *tous* les personnages ou presque de cette série de tableaux ont une attitude semblable, car ils se tiennent pareillement debout, appuyés sur la jambe gauche, le pied posé à plat sur le sol et visible de côté, tandis que l'autre

⁽¹⁾ Col. Trajane : REINACH, *Rép. rel.*, I, p. 342, nos 36, 37 ; p. 359, n° 86 ; p. 362, n° 95, etc. Col. Aurélienne : *Ibid.*, p. 299, nos 20, 21 ; p. 300, n° 24, etc. Arc de Septime Sévère : *Ibid.*, p. 262 ss.

⁽²⁾ On rapprochera particulièrement de notre tableau une scène de la colonne Trajane : REI-

NACH, *Rép. reliefs*, I, p. 336-7, nos 19-20. — Le procédé se perpétue dans l'art chrétien, par exemple dans le groupe des vingt-quatre vieillards figurés sur l'arc triomphal de Saint-Paul-Hors-les-Murs (v^e siècle) ; cf. p. 158.

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 84, p. 88, etc.

pied un peu écarté se présente de face, la pointe abaissée. Il y a là une monotonie qui nous choque, une reproduction indéfinie d'un poncif qui offusque notre goût. Mais nous aurions tort de n'y voir qu'un indice de la stérilité ou de la nonchalance de décorateurs médiocres. L'analyse des procédés que ceux-ci ont employés est autrement instructive, car elle nous montre comment la peinture gréco-syrienne du 1^{er} siècle se rattache, d'une part, à l'ancien art oriental et, de l'autre, à l'art byzantin du moyen âge.



FIG. 33. — Justinien et sa suite. Mosaïque de S'-Vital à Ravenne.

La disposition des personnages juxtaposés en une ligne continue, mais qui n'ont point entre eux de connexion, est en opposition complète avec le groupement, tel que le conçoivent les Grecs. Ni l'agencement de ces personnages, ni la direction de leur regard, ni les gestes de leurs mains n'établissent entre eux de liaison qui les réunisse en un ensemble harmonieux et indivisible. On sent encore, bien que la raideur en soit tempérée, l'influence de ces œuvres de l'ancien Orient où des figures isolées s'alignent et s'espacent sur un même plan. Il y a

cependant entre l'art oriental et la peinture de Doura une différence capitale : c'est que dans le premier prédomine complètement le profil, tandis que dans nos fresques la frontalité est de règle. Nos décorateurs ont appris quelque chose à l'école des Grecs. Toutefois, déjà les Assyriens entreprennent parfois de déroger à leurs habitudes, mais alors, on l'a noté, ils éprouvent une perplexité visible : ils ne savent comment présenter les pieds qu'il faudrait montrer en raccourci ;



FIG. 34. — Théodora et sa suite. Mosaïque de S'-Vital à Ravenne.

ils se décident alors à mettre de profil toute la partie inférieure de la figure tandis que la partie supérieure se présente de face ⁽¹⁾. Il reste quelque chose de cette incongruité dans ces peintures où, nous l'avons dit, les visages sont toujours dessinés de face, même quand le corps ne l'est pas.

La règle de la « frontalité » est appliquée, on le sait, dans les bas-reliefs les plus récents de l'Arc de Constantin et dans ceux de l'Arc de Septime Sévère au Forum. Mais un exemple particulièrement saisissant nous en est offert

(1) PERROT et CHUPIEZ, t. II, p. 545.

par l'Arc de Sévère récemment découvert à Leptis Magna ⁽¹⁾ : l'empereur et ses deux fils, bien que portés sur un char triomphal qui s'avance vers la droite, se présentent de face au spectateur, impossibilité plus choquante que le groupement des personnages dans le sacrifice du tribun (p. 101).

Cette disposition des personnages vus de face, alignés sur un même plan, sera conservée jusque dans l'art byzantin. M. Breasted a déjà rapproché à cet égard la grande fresque de Sâlihiyeh des célèbres mosaïques de Ravenne figurant Justinien et Théodora avec leurs suites (fig. 33, 34) ⁽²⁾. Nous pourrions citer des œuvres chrétiennes dont la ressemblance générale avec les nôtres est encore plus accusée (p. 158 ss.). Mais il est un détail qui mérite d'être signalé particulièrement : dans la mosaïque qui décore l'arc triomphal de Saint-Paul-Hors-les-Murs dont nous reparlerons dans un instant (fig. 35), les vieillards de l'Apocalypse, bien que marchant vers le Christ placé au centre de la composition, et vus par conséquent de profil, tournent la tête et regardent l'assistance, comme le font, quatre siècles auparavant, les personnages de nos tableaux. Et ce n'est point là un cas exceptionnel ; la même observation peut être faite à propos d'autres œuvres du v^e et du vi^e siècle, comme à Ravenne pour les Apôtres entourant la scène du baptême dans la coupole du baptistère des Orthodoxes et dans celle du baptistère des Ariens ou pour la procession des Vierges dans la grande nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf.

Si l'alignement des figures sépare ainsi nettement nos peintures de Doura de l'art hellénique pour le rapprocher de l'art oriental et byzantin, rien cependant ne les éloigne davantage des exigences de la composition picturale, telle que l'avaient développée les Grecs, que la répétition monotone des mêmes attitudes. Ce n'est plus ici une simple question de technique ou d'habileté ; cette différence répond à une opposition profonde de deux civilisations. En Orient, où les individus se confondent dans la foule anonyme des sujets d'un Grand Roi, l'art a coutume de reproduire à des intervalles réguliers des personnages identiques ; il traite souvent la figure humaine comme un motif décoratif ; il ne fait guère de différence entre un défilé de fonctionnaires, de prisonniers ou de soldats et une frise d'animaux. Nous ne répugnons pas à répéter indéfiniment un même

⁽¹⁾ *Rivista di Tripolitania*, I, 1925, p. 300, fig. 4. ROMANELLI, *Leptis Magna*, 1923, fig. 38.

⁽²⁾ BREASTED, *Syria*, 1922, p. 190, et pl. XLIX.

motif d'ornementation, a étendre autour d'un monument une longue série de rinceaux ou de palmettes semblables, ou simplement à couvrir les murs de nos chambres d'un papier où se suivent les mêmes fleurs stylisées. Leur symétrie même semble un élément de leur beauté ou de leur agrément. Les Asiatiques en ont usé de même avec leurs personnages immuables et équidistants. Il suffit de comparer la frise des archers qui s'avançaient sur la paroi du palais de Darius à Suse avec les cavaliers athéniens de la procession des Panathénées pour saisir toute la différence des principes dont s'inspirent l'art de la Perse et celui de la Grèce et de l'esprit opposé qui les anime.

Ce n'est point par une coïncidence fortuite que le peuple où l'individualisme s'est affirmé pour la première fois avec force, ait aussi, dans sa sculpture et sa peinture, cherché à prêter aux diverses figures d'un groupe une physionomie propre et une âme distincte. En variant leur attitude et leurs gestes, l'artiste s'efforce de rendre le caractère particulier, d'exprimer les sentiments personnels de chacune et de donner à l'être humain une vie autonome. S'il doit, même dans un cadre immuable, représenter des femmes qui pleurent un défunt (p. 149), il parviendra à faire sentir les diverses nuances et gradations de la douleur. Si sa tâche consiste à assembler les neuf Muses sur une cuve de sarcophage, il craindra que l'ennui ne naisse de leur uniformité et s'ingénera, en diversifiant leurs poses et leurs attributs, à faire saisir la fonction de chacune. La sculpture grecque ne consent à se répéter que dans le cas où les statues se réduisent à être de simples éléments architectoniques, comme les atlantes et caryatides. Elle recherche ici uniquement la symétrie, parce que la figure humaine ne fait plus que concourir à l'impression de beauté d'un ensemble architectural. L'intérêt psychologique s'efface alors, comme en Orient, pour ne laisser subsister que la recherche de l'effet décoratif.

Ces quelques remarques suffiront à montrer comment les peintres de Doura, en groupant ou plutôt en juxtaposant des personnages d'un type uniforme, ne font pas un aveu d'impuissance, mais agissent en dépositaires fidèles d'une antique tradition orientale. Nous avons dit qu'ils apparaissent en même temps comme les précurseurs des grands décorateurs byzantins.

A cet égard, on peut suivre, à Rome mieux que nulle part ailleurs, le passage des préceptes et de l'idéal artistiques de la Grèce à ceux de la Syrie dans la peinture et la mosaïque chrétiennes. Considérons par exemple les beaux

portraits en pied qui représentent, croit-on, les douze Apôtres, disposés autour d'un caveau funéraire du III^e siècle découvert récemment au *Viale Manzoni* ⁽¹⁾. Chacun des visages n'a pas seulement ses traits et son expression propres, mais les attitudes varient de l'une à l'autre figure, l'un faisant le geste de l'orateur, l'autre dissimulant ses bras sous son manteau, ou laissant tomber la main abaissée. Dans la plus ancienne des mosaïques romaines, celle de Sainte-Pudentienne, qui date de la fin du IV^e siècle, les Apôtres forment encore un groupe animé et diversifié ⁽²⁾. Malgré les influences syriennes qu'on a reconnues dans



FIG. 35. — Mosaïque de Saint-Paul-Hors-les-Murs.

certains détails ⁽³⁾, l'ensemble de la composition est encore entièrement dans la tradition gréco-romaine. Mais si nous passons au V^e siècle nous trouvons pour la première fois, dans la mosaïque qui décore l'arc triomphal de Saint-Paul-Hors-les-Murs (fig. 35), un groupe d'un type nettement oriental : les vingt-quatre vieillards d'une vision de l'Apocalypse ⁽⁴⁾ s'avancent vers l'image du Christ couverts d'un même vêtement blanc, portant tous d'un geste identique une couronne sur leurs mains cachées par un pan de la draperie ⁽⁵⁾. Nous avons

⁽¹⁾ BENDINELLI, *Monumenti antichi dei Lincei*, XXVIII, 1923, p. 494 ss. ; pl. IV, VIII, XI.

⁽²⁾ WILPERT, *Die Römischen Mosaiken und Malereien*, 1917, pl. XLII ss. et II, p. 1066.

⁽³⁾ BERTAUX, *Rome*, II, p. 42 ; VAN MARLE, *La peinture romaine au moyen âge*, 1921, p. 6. Cf. *supra*, p. 66, n. 2.

⁽⁴⁾ *Apoc.*, IV, 10.

⁽⁵⁾ La mosaïque de Saint-Paul a été fortement restaurée, à plusieurs reprises, mais la composition primitive a été respectée, comme le prouvent les mosaïques postérieures, où le même groupe se retrouve. Cf. WILPERT, t. II, 2^e partie, p. 555 ss. VAN BERCHEM et CLOUZOT, *Mosaïques chrétiennes du IV^e au X^e siècles*, 1924, p. 88 s.

déjà fait observer (p. 153) comment, ainsi qu'à Doura, bien que les corps soient de profil, les visages sont tournés vers le spectateur. Cette composition sera reproduite avec prédilection par les mosaïstes romains ⁽¹⁾.

On se souviendra certainement, sans qu'il faille les énumérer, d'autres monuments célèbres qui offrent ce même type presque schématique de composition : une série de figures isolées, debout à égale distance, se succédant sur une

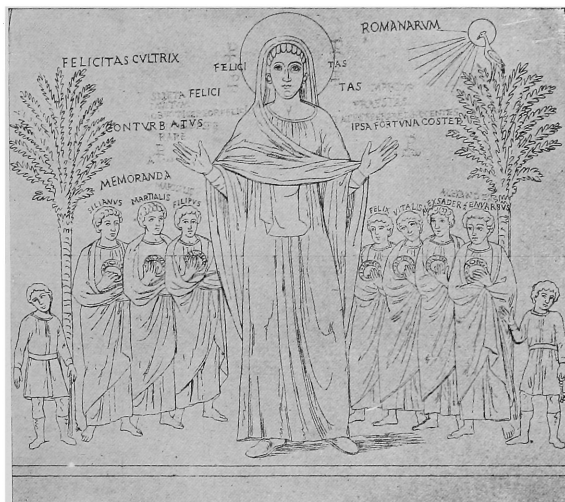


FIG. 30. — Fresque de Sainte-Félicité.

même ligne avec un champ sans profondeur et toutes uniformes ou à peine différenciées. Il suffira de rappeler l'exemple le plus impressionnant de ce procédé de décoration monumentale ; les longues processions de martyrs et de vierges dans les mosaïques de Saint-Apollinaire-le-Neuf à Ravenne ou, pour citer une peinture, la monotone série des saints qui se tiennent dans la nef de gauche de Sainte-Marie-Antique au Forum ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Au VI^e siècle, dans l'église des Saints Cosme et Damien (il ne reste plus des vieillards que les bras tenant des couronnes) et plus tard

(IX^e) à Sainte-Praxède. Pour d'autres représentations, cf. WILPERT, I, p. 355.

⁽²⁾ DE GRUNZEISEN, *Sainte-Marie-Antique*,

Mais nous reproduirons ici deux fresques chrétiennes, qui sont moins connues que ces œuvres célèbres, et offrent avec une de celles de Salihiyeh une ressemblance particulièrement frappante. L'une, malheureusement effacée aujourd'hui, décorait la chapelle de Sainte-Félicité, découverte il y a une centaine d'années dans les ruines de la Maison Dorée de Néron ⁽¹⁾ et qui date du VI^e siècle (fig. 36). On voit entre deux palmiers, emblèmes du paradis, la sainte avec ses sept fils, dont les noms sont inscrits au-dessus de leur tête ; leur main

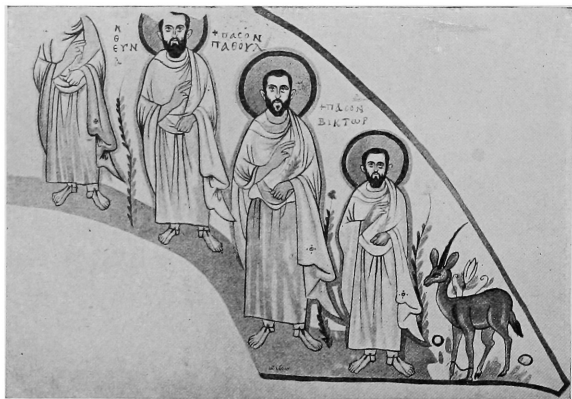


FIG. 37. — Morceau d'une fresque du monastère de Baouit.

droite, qui sort des plis de leur manteau, tient la couronne du martyr ⁽²⁾. On remarquera immédiatement l'analogie des deux groupes de trois et quatre enfants avec celui des quatre descendants de Conon dans notre grand tableau des prêtres sacrifiant. Plus curieuse encore est la similitude de ce groupe de Doura avec une peinture, également du VI^e siècle, mise au jour dans les fouilles du monastère de Baouit dans la haute Égypte (fig. 37). Les quatre saints qui y sont

Rome, 1911, fig. 86 et p. 112 ss. Pl. XXI, A ; WILPERT, *Die röm. Mosaiken*, pl. 192 (milieu du VIII^e siècle).

⁽¹⁾ LANCIANI, *Ruins and excavations of ancient Rome*, 1897, p. 364.

⁽²⁾ Nous reproduisons une partie du dessin

de Ruspi publié par DE ROSSI, *Bulletino di archeologia cristiana*, série IV, t. III, 1884, p. 137 ss. Cette planche est préférable à celle que donne GARRUCCI, t. III, pl. 154. DE ROSSI (p. 169) croyait la peinture de la fin du V^e ou du commencement du VI^e siècle.

figurés ne portent plus le vêtement antique, tunique et manteau, mais celui des moines⁽¹⁾. Cependant leurs mains ont gardé presque exactement les gestes des fidèles assistant au sacrifice païen : la droite se lève pour bénir au lieu d'être dressée en signe d'adoration, et dans la gauche la palme du martyr remplace le rameau sacré⁽²⁾.

Toutefois, s'ils ne se soucient pas d'introduire de la variété dans l'attitude de leurs personnages, figés tous dans la même pose hiératique, les peintres de Doura se sont évertués à donner aux visages un caractère personnel, et tous les officiants ou assistants des scènes de sacrifice nous offrent des portraits, vus de face, de modèles vivants, dont les traits ethniques et même individuels sont fidèlement exprimés (pp. 47, 79, 94). En ceci aussi, nos fresques se rapprochent des mosaïques byzantines où, à côté des images idéales du Christ, de la Vierge ou des Anges, on voit figurer des princes et des prélats, dont les portraits réalistes sont dans la pure tradition antique⁽³⁾.

Il serait hors de notre propos de nous étendre sur les conclusions qu'on peut tirer de l'étude de nos fresques pour l'histoire de la décoration monumentale à l'époque chrétienne ou de reprendre en détail l'examen de la question controversée de savoir quelle part eut la Syrie dans la formation de l'art byzantin. Les rapprochements que nous avons pu établir indiquent quels liens

⁽¹⁾ GLÉDAT, *Le Monastère de Baouit*, dans les *Mémoires de l'Institut d'archéol. du Caire*, t. XII, 1904, p. 79, pl. LI et LII. Dans la même chapelle, l'abside nous montre la Vierge debout en orante et de chaque côté sont rangés symétriquement les Apôtres, tous semblables, tenant un livre de la main droite (GLÉDAT, p. 76 et pl. XLII-XLIV. Reproduction dans CABROL, *Dict.*, s. v. « Baouit » ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, 2^e éd., 1925, p. 73, fig. 22 ; MASPERO, *Guide au Musée du Caire*, p. 248, fig. 89). « C'est l'art byzantin sans aucun mélange d'influence égyptienne », dit Maspero. Il paraît probable que ces fresques ont pour auteur un Syrien. M. MONNERET DE VILLARD (*La scultura ad Ahnâs*, Milan, 1923, p. 81 ss. 93 s.) a montré combien fut puissante l'influence des Syriens sur la sculpture et l'architecture coptes.

⁽²⁾ Strzygowski, en étudiant le grand tom-

beau peint de Palmyre (cf. *infra*, p. 166), a fait une remarque analogue et noté que l'attitude des Victoires debout sur des sphères et supportant les images *clipeatae* des défunts, est exactement celle des anges soutenant le médaillon du Christ dans les mosaïques de Sainte-Praxède (IX^e siècle). Ce motif d'angecaryatide est certainement imité d'un prototype oriental. On le trouve à Ravenne au V^e siècle sur la voûte de la chapelle archiepiscopale, au VI^e sur la voûte du chœur de Saint-Vital ; cf. VAN BERCHEM et Clouzot, *Mosaïques chrétiennes*, 1924, p. 116, fig. 134 ; p. 147, fig. 186 ; p. 237, fig. 300, et p. XLIV. Voir aussi Dom CHABROL, *Dict.*, s. v. « Anges », p. 2115.

⁽³⁾ Cf. les observations de DIEHL, *Manuel*², p. 69 ss.

étroits unissent les vieilles peintures des bords de l'Euphrate à celles qu'on exécuta en Italie à partir du v^e siècle. Dans le grand effondrement de la culture romaine à la fin de l'antiquité, on dut faire appel à des Orientaux, héritiers d'une antique et puissante tradition artistique, pour leur demander des tâches que l'Occident ravagé était devenu impuissant à accomplir. Dès cette date, leur influence s'affirme dans le clergé à Ravenne et à Rome, où elle ne tarde pas à devenir prédominante ⁽¹⁾ et elle se prolonge jusqu'au delà des conquêtes de l'Islam. Rien de surprenant que des papes, évêques ou abbés syriens se soient adressés de préférence à des artistes de leur pays et que l'ascendant de la Syrie se manifeste alors dans l'architecture des édifices sacrés ⁽²⁾, comme dans leur décoration.

Nous ne pouvons qu'indiquer ici un sujet qui mériterait d'être traité d'une manière approfondie. Mais les faits que nous avons signalés nous permettent, point qui nous intéresse surtout ici, de préciser nos idées sur le développement de l'art syrien lui-même. Le résultat essentiel qui s'en dégage est de reculer de plusieurs siècles la date où l'on voit apparaître dans la peinture certains caractères considérés jusqu'ici comme propres à l'art « byzantin ». Nous constatons que l'emploi d'une même technique s'est ainsi perpétué en Orient depuis le début de notre ère jusqu'au moyen âge. En Syrie même, l'usage de la colonne torsée de marbre rose pour séparer des tableaux se retrouve, nous l'avons vu (p. 151), à sept ou huit cents ans de distance. La manière de poser et de grouper les personnages est la même à Doura au temps des rois parthes que dans les peintures et mosaïques italiennes de l'âge de Théodoric et de Justinien. L'emploi de procédés identiques se transmet à travers toute la durée de l'Empire romain avec une fidélité surprenante et l'on en suit la propagation des bords de l'Euphrate jusqu'à ceux du Tibre. La peinture apparaît comme un métier dont on applique méthodiquement les préceptes, bien plus que comme un art où l'on cherche sans cesse une perfection plus haute. Le décorateur est

⁽¹⁾ Cf. ВРѢННЕР, *Les Colonies d'Orientaux en Occident*, dans *Byz. Zeitschrift*, XII, 1903, p. 3 ss.

⁽²⁾ Ainsi Saint-Laurent-Hors-les-Murs, restauré par Pelage II (578-590), Sainte-Agathe, rebâtie par Honorius I^{er} (627-628) sont pourvus de tribunes à l'imitation des églises

syriennes et sous la même inspiration Sainte-Marie-in-Cosmedin, remaniée sous Adrien I^{er} (772-793), reçoit trois absides, une à l'extrémité de chaque nef, au lieu de l'abside unique des vieilles basiliques romaines. — Sur les papes grecs et syriens cf. récemment GAY, *Mélanges Schlumberger*, 1924, I, p. 41 ss.

en possession d'un certain nombre de recettes, dont il fait constamment usage, et de modèles, qu'il reproduit à profusion, sans se soucier d'éviter la répétition de la même formule, la multiplication d'un type convenu. Il ne vise pas à l'originalité ; sa personnalité s'efface devant l'autorité de la tradition ; dépositaire des secrets de l'antiquité, il suit, sans se risquer à innover, l'enseignement de l'école.

La Syrie n'a produit de génies créateurs ni en art, ni en science, ni en littérature. Dans toutes les disciplines, ses habitants ont été d'habiles intermédiaires, affligés d'une certaine pauvreté d'invention. Ainsi s'explique cette longue transmission à travers tant de générations d'une technique qui semble être restée presque immuable dans ses principes⁽⁴⁾.

Nous commençons ainsi à entrevoir l'histoire de cette peinture syro-hellénique, hier encore inconnue. Elle paraît s'être formée à l'époque des Séleucides par une combinaison des traditions assyro-persiques avec les éléments nouveaux importés par les Grecs, et fut ainsi l'expression de la civilisation composite qui florissait alors parmi les Sémites et les Iraniens. Les villes de la côte de Phénicie⁽²⁾, la région d'Antioche, capitale de l'empire, où l'hellénisme triomphait, ont vu s'ouvrir des ateliers où l'on ne travaillait pas d'une manière très différente de celle qui était en vogue dans les foyers artistiques de l'Occident. Mais dans les régions où les conquérants n'avaient que des colonies clairsemées et qui furent soustraites de bonne heure à l'action de la civilisation méditerranéenne, les traditions indigènes restèrent plus vivaces et se firent valoir davantage. La sculpture palmyrénienne, connue par de nombreux monuments, a un caractère autochtone nettement marqué. L'art populaire resta probablement partout plus syrien que celui dont le goût des classes élevées recherchait les productions, et sans doute l'Église qui remit en honneur l'idiome vulgaire et refit du syriaque une langue littéraire, donna-t-elle une dignité nouvelle aux œuvres de ces artisans qui avaient décoré les sanctuaires des dieux sémitiques avant de parer les édifices chrétiens.

⁽⁴⁾ RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 625, en avait déjà fait la remarque, « un fait général de l'histoire de l'art en Syrie c'est que les traditions anciennes s'y conservent beaucoup mieux qu'ailleurs aux v^e, vi^e et vii^e siècles ».

⁽²⁾ Stèles de Sidon, cf. *infra*, p. 164. Sur la sculpture à Sidon, cf. PUILON, *Leg. ad Gaium*, 31 (p. 579 M.). Voir aussi ce qui sera dit ch. III à propos de la Vénus à la tortue.

Au milieu du III^e siècle, la secte manichéenne naissait en Mésopotamie et elle mettait l'art au service de sa propagande. Utilisant les talents des peintres indigènes, elle illustrait ses livres sacrés de riches miniatures ⁽¹⁾ et couvrait de fresques ses édifices sacrés ⁽²⁾, afin que même les illettrés pussent s'instruire en considérant les sujets figurés. Elle devait porter jusqu'au cœur de l'Asie la connaissance d'une technique que nous trouvons appliquée à Doura immédiatement avant l'époque de Mâni.

Ce n'est point déprécier outre mesure les fresques de Sâlihtyeh que de ne point prétendre y voir des chefs-d'œuvre d'artistes originaux. Mais si l'on reconnaît tout ce qu'elles ont de conventionnel dans leur composition et d'imparfait dans leur exécution, elles n'en restent pas moins d'un prix inestimable comme des productions jusqu'ici sans pareilles d'une puissante école, héritière d'antiques traditions. Non seulement elles nous offrent une galerie de portraits d'un sens réaliste très frappant, mais, malgré les incorrections de détail, l'ensemble, tout au moins des tableaux du I^{er} siècle, répond à ce que leurs auteurs ont voulu réaliser, c'est-à-dire qu'ils produisent un puissant effet décoratif. Le coloris, aujourd'hui amorti, devait avoir autrefois l'éclat d'une mosaïque avec les mêmes contrastes vigoureux de tons. La symétrie un peu raide des attitudes, la gravité solennelle des personnages donnent à ces œuvres un accent hiératique, qui s'accorde admirablement avec leur destination religieuse.

⁽¹⁾ J'ai dit quelques mots de la miniature manichéenne, source de celle de la Perse, *Revue archéol.*, 1913, II, p. 82-86. Depuis, von Lecoq en a parlé avec plus de détail (*Die manichäischen Miniaturen*, Berlin, 1923). Cf. aussi ARNOLD, *Survivals of Manichean art in Persian painting*, 1924.

⁽²⁾ L'exotisme de cette école orientalisante ressort d'une anecdote fort instructive qu'on

nous rapporte de l'empereur Anastase. Vers l'an 500, celui-ci fit venir à Constantinople un peintre manichéen originaire de la Syrie persane (Μανιχαϊόν τινα ζωγράφον Συροπέρσην) pour décorer un palais et une église, mais le caractère insolite de ces œuvres parut scandaleux et provoqua une émeute (THEODOR. LECTOR., II, 21 ; THÉOPHANE, ANN. 3999, p. 149, 29, éd. De Boor).

APPENDICE

LES PEINTURES ANTIQUES DE SYRIE

Nous réunissons ici l'indication des peintures antiques découvertes jusqu'ici en Syrie et dont la publication nous est connue. Ce petit répertoire pourra, pensons-nous, être utile à ceux qui auront à s'occuper encore de ce sujet, quand de nouvelles découvertes, que nous souhaitons prochaines, viendront enrichir la série de ces œuvres picturales. Cette bibliographie complétera celles qui sont données par Rostovtzeff, *Journal of hellenic studies*, XXXIX, 1919, p. 134 s., et par Pfuhl, *Malerei und Zeichnung*, t. II, p. 907, 908.

En PHÉNICIE, on a découvert un grand nombre de tombeaux rupestres décorés de fresques sur un enduit de stuc. « Le contraste est singulier entre les travaux d'art si recherchés de l'intérieur et l'aspect inculte de la colline » [Renan]. Ce sont, en particulier, les suivants :

Campagne de ΒΥΒΛΟΣ : Plusieurs caveaux peints : « Un surtout était décoré de fleurs sur fond blanc d'un très joli effet » (Renan, *Mission de Phénicie*, 1864, p. 209).

Nécropole de ΣΙΔΩΝ. — Caveaux crépis à la chaux et peints datant de l'époque grecque ou romaine ou chrétienne (Renan, *Mission*, p. 408).

Un fragment de fresque trouvé à Saïda et provenant d'un tombeau, se trouve au Musée de Constantinople. Femme vêtue levant la main droite en signe d'affliction. A côté d'elle, un grenadier dont une branche chargée de fruits s'infléchit au-dessus de sa tête. A sa droite, une amphore et une phiale (Mendel, *Catal. musée imp. ottoman*, I, p. 87, n° 18).

« Caverne aux inscriptions. » La plus grande partie du crépi de plâtre est tombée. Deux figures de femmes drapées, debout, sont conservées. Entre elles, sur un support, une amphore. Le morceau publié par Mendel (*supra*) provient de la même tombe. En outre, guirlandes et rubans, oiseaux, arbustes fleuris (Contenau, *Syria*, t. I, p. 148 ss. et pl. XII-XIV).

Stèles pointes de ΣΙΔΩΝ. Ces stèles sont couvertes par une épaisse couche de stuc blanc sur laquelle est appliquée la peinture. Celle-ci ne figure d'ordinaire qu'un seul personnage, le défunt, rarement plusieurs. Il est peint au fond d'une niche cintrée ou rectangulaire, flanquée de pilastres et surmontée d'un fronton. Ce fronton est décoré d'un rameau de feuillage ou d'une guirlande. Les premières de ces stèles ont été publiées

par Renan (*Mission*, p. 380 et pl. XLIII), d'autres ensuite par Clermont-Ganneau (*Gazette des Beaux-Arts*, III, 1877, p. 102-115 et pl. XV-XVI). Celles-ci, au nombre de deux actuellement au Louvre, figurent simplement l'une un jeune homme, l'autre une jeune fille debout. — Le nombre et l'intérêt de ces stèles s'est beaucoup accru par la découverte d'une nécropole de mercenaires grecs qui, au 1^{er} siècle, étaient engagés au service des Séleucides. Elle a été fouillée surtout par Macridy-bey (*Revue biblique*, I, 1904, 401 ss., pl. XII, 347 ss., pl. I ss.), et six d'entre elles sont au Musée de Constantinople (Mendel, *Catal. du Musée impérial ottoman*, I, p. 258 ss., n^{os} 102-108 = Reinach, *Rép. peintures*, p. 269, 4 ss., où l'on trouvera une bibliographie plus complète). Ces stèles sont intéressantes à cause de leur date relativement ancienne et de l'armement des soldats qui y sont figurés (cf. Lammens, *Revue archéol.*, XXXIII, 1898, p. 109 ss.; Perdrizet, *ibid.*, III, 1904, p. 234 ss.; Jalabert, *ibid.*, IV, p. 1-16).

ENVIRONS DE SIDON. — Villages de *Halalié* et de *Baramiè* [Brahmié]. Grotte du paon décrite par le marquis de Vogüé, *Fragments d'un journal de voyage en Orient*, 1835, p. 27 ss. Plusieurs autres grottes sont signalées par Renan, *l. c.*, p. 395, dont une (7^e) renfermant en trois médaillons des sujets tirés de la fable de Psyché et une (8^e) des oiseaux peints. — *Bramieh*. Sépultures rupestres. Feuillages; guirlandes nouées de rubans, semis de fleurs, oiseaux, gazelles (Contenau, *Syria*, V, 1924, p. 128 s.s pl. XXXV).

Campagne de TYR. — *l' Ardh-el-Loueh*, quelques caveaux ornés de peintures chrétiennes (Renan, *Mission*, p. 661).

Djel-el-Amad (à 1 h. 1/2 de TYR). — Hypogée décoré de peintures. Sur les paroi, d'une salle, « grands arbres vert foncé, chargés de fruits de couleur jaune, rouge, orange. A la partie supérieure, guirlandes de fruits, de fleurs et de feuillage; lapin broutant. Au plafond, dans un encadrement, semis de fleurs rouges aux feuilles jaunes et oiseaux divers; aux angles, bustes des Vents soufflant (Mme Le Lasseur, *Syria*, t. III, 1922, p. 17 ss., pl. II-III).

Sarepta. — Caveaux avec peintures; palmes rouges, Soleil, Lune, vase à anses (Renan, *Mission*, p. 664).

PALMYRE. — De beaucoup le plus important de tous les tombeaux découverts jusqu'ici, est celui qui est connu sous le nom de Magharât-el-Djedideh, et dont les peintures datent du commencement du 1^{er} siècle. Exploré et photographié en 1899 par M. Moritz Sobernheim (cf. Strzygowski, *Orient. oder Rom.*, p. 12 ss.); il fut étudié en détail par Farmakowski (*Izvestija de l'Institut. archéol. russe de Constantinople*, VIII, 1903, p. 173 ss., avec des planches coloriées); décrit et photographié de nouveau par les Pères Jaussen et Savignac, en 1914 (cf. Chabot, *Choix d'inscr. de Palmyre*, 1922, p. 96 ss. et pl. XIV à XVIII); relevé enfin durant la guerre par les archéologues allemands (Djermal Pacha, *Alte Denkmäler aus Syrien, Palästina und West-Arabien*, Berlin, 1918, pl. LXVIII).

La voûte est formée d'hexagones contenant une rosace dorée, au sommet dans un médaillon, l'enlèvement de Ganymède. Sur le tympan semi-circulaire de la paroi du fond: Achille découvert par Ulysse parmi les filles de Lycomède. — Les neufs trumeaux qui séparent les rangées de *loculi* superposés sont tous ornés d'une composition sem-

blable : Au bas, une frise d'animaux (cf. Marissa, *infra*) ; au-dessus, un panneau imitant un placage de marbre ; plus haut, des Victoires ailées sont debout sur des sphères célestes ; elles soutiennent des deux bras élevés des boucliers ou médaillons avec l'image des défunts ou défuntes, et portent dans chaque main une petite couronne. — Cette composition, devenue promptement célèbre, a été souvent reproduite (cf. mes *Études syriennes*, p. 64 ; S. Reinach, *Rép. peintures*, p. 149, n° 3 ; Dom Leclercq, *Manuel d'archéol. chrétienne*, t. I, p. 517, fig. 145).

De remarquables tombeaux peints ont aussi été découverts à Palmyre en 1924 dans les fouilles de M. Ingholt et seront décrits par lui (cf. provisoirement, *Archiv f. Keilschriftforschung*, II, 1924, p. 92). Je dois à une communication obligeante de M. Ingholt les indications qui suivent, tirées de son rapport inédit à l'Académie des Inscriptions :

Tombeau d'Atenatan, sur la paroi extérieure de l'exèdre de Maqqai construite en 229 ap. J.-C. : Victoire ailée, debout sur un globe, tenant de la main gauche une palme. A l'intérieur, le plafond est décoré d'un dessin géométrique.

Tombeau de Hairan, fils de Taimarsou. Au plafond : Aigle aux ailes éployées ; portrait-médailion porté par deux figures ailées, coiffées du bonnet phrygien. Sur le mur de droite : image d'une femme entourée de pampres ; elle a la tête couverte d'un voile descendant jusqu'à ses pieds. Sur le mur de gauche, de même au milieu de pampres, un homme imberbe, vêtu d'une tunique et d'un manteau.

Dans un autre tombeau, probablement du III^e siècle, peinture au trait rouge : Dionysos étendu sur une couche, tenant de la main droite une coupe ; à gauche, un vase d'où naît une vigne dont les branches s'étendent au-dessus du dieu.

SYRIE DU NORD. — A *Il-Mghârah* dans le Djébel-Rîha (au nord d'Apamée). Hypogée, datant du III^e siècle, avec une décoration florale en rouge et vert (H. C. Butler, *American Exped. to Syria*, t. II, Architecture, 1904, p. 83).

Diverses autres peintures sont signalées par Butler (*l. c.*, pp. 293-4) dans le nord de la Syrie centrale, notamment à *Midjleyyâ*, une frise d'animaux aquatiques et de plantes, et à *Hammâm-id-Djêdj*, près de Shnân, des bustes accompagnés de symboles chrétiens, chrysmes, faisans, poissons.

PALESTINE. — Particulièrement remarquable est la tombe d'un Sidonien découverte à *MARISSA* (*Beit-Djebirin*) et qui date du III^e siècle avant J.-C. : Frise d'animaux avec leurs noms. Au-dessus de la niche funéraire, deux aigles tenant une guirlande ; des deux côtés, amphores ; plus loin, table avec un thymiatérion (Peters et Thiersch, *Painted tombs of the necropolis of Marissa* (Pal. explor. Fund), 1905 ; cf. *Jahrbuch des Inst.*, 1908 ; *Anzeiger*, p. 407 ss. ; Vincent, *Revue biblique*, 1906, p. 317 s. Cf. aussi mes *Études syriennes*, p. 53, 113 ; Reinach, *Rép. peintures*, p. 245, n° 1 ; 264, n° 9 ; 300, n° 3 ; 349 ; n° 10 ; 354, n°s 1-9 ; 363, n° 1).

La nécropole de Marissa contenait encore d'autres tombeaux peints d'époque plus tardive. Génies ailés, tenant une couronne ; paons et oiseaux, etc. (Peters, *Ibid.*). Une d'entre elles a été décrite et reproduite par F. J. Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine during the years 1898-1900*, Londres, 1902, p. 201 et pl. XCI : « We found only one example in which remarkably spirited figures of birds were outlined in dark Indian

red in the various spandrels of the arches, and on the inner end-wall of the central tomb were two figures of flying genii, nude, supporting a wreath in the centre of which was the inscription : Οὐτός αἰ(ῆ)νος αἰώνιος. » — Les oiseaux sont des paons, des colombes et des perdrix (?). — On rapprochera utilement ces peintures des remarquables mosaïques découvertes à Beit-Djebrin (Vincent, *Revue biblique*, 1922, p. 259 ss., pl. VIII ss. ; 1924, p. 592 ss., pl. XIII ss).

JÉRUSALEM. — Sépulture rupestre découverte près du tombeau des Rois : une fresque, qui a beaucoup souffert, nous montre trois figures [les défunts ?] debout, vêtues, peintes en rouge et noir sur fond ocre. Au-dessus, court une frise composée de médaillons avec un buste de femme, réunis par des guirlandes de feuilles vertes et de grenades rouges (F. J. Bliss et A. C. Dickie, *Excavations at Jerusalem, 1894-1897*, Londres, 1898, p. 244 ss., avec deux planches en couleur).

Kolonieh (ΚΟΛΟΝ). — Tombe rupestre d'époque chrétienne. Guirlandes vertes avec fleurs rouges ; figures ailées portant des couronnes contenant des inscriptions. L'une d'elles est Εἶς θεός καὶ ὁ Χριστός αὐτοῦ (Schick, *Palestine explor. Fund. Quarterly Statement*, 1887, p. 51).

Enfin, il faut mentionner ici, bien qu'il ne soit pas en Syrie, le château de *Qeṣeir-Am'ra* en ARABIE, dont les peintures, datant de l'époque des Omméyades, ont été publiées d'abord par Aloïs Musil, *Kusejr-Amra*, Vienne, 1907, et relevées de nouveau, pour autant qu'elles fussent encore conservées, par les Pères Jaussen et Savignac (*Mission archéologique en Arabie*, t. III, 1922, p. 78 ss., pl. XXXVI ss. « Qeṣeir-Amra est très probablement l'œuvre de Walid I^{er} (705-715). Ses peintures ne sont certainement pas antérieures à l'an 711, mais ne doivent pas être beaucoup plus tardives »).

CHAPITRE III

LE TEMPLE D'ARTÉMIS ET SES SCULPTURES

A. — LE TEMPLE.

(Plans : Pl. LXI-LXIII.)

Le déblaiement de ce temple, commencé en 1922, fut poursuivi durant toute la campagne de 1923, sans que nous pussions arriver à dégager l'édifice entier; mais nous avons obtenu néanmoins des résultats considérables. Les fouilles de la première année amenèrent la découverte de la salle aux gradins (p. 183), d'une partie de l' « odéon » (p. 186) et du fond de la chapelle d'Aphrodite (p. 171), sans qu'apparût encore aucune connexion entre ces diverses constructions. Ce furent les inscriptions mises au jour l'année suivante qui permirent d'établir que toutes trois, avec une série d'autres qui s'y rattachaient, faisaient partie d'un vaste temple d'Artémis-Nanaïa. Ce temple ne rappelle en rien ceux de la Grèce par sa disposition. Il était formé d'une suite de bâtiments, construits peut-être à diverses époques, et qui entouraient une vaste cour rectangulaire, large de 36 m. de l'Est à l'Ouest et d'un peu moins du Nord au Sud. Le pavement de cette cour, dont nous avons constaté la présence vers l'Est, est à 1 m. 30 environ sous le sol actuel. Peut-être un autel s'élevait-il en son milieu, comme dans la cour du temple des dieux palmyréniens, mais nous n'en pouvons affirmer l'existence, le déblaiement de cette partie du terrain ayant été à peine amorcé. Peut-être cet autel monumental se trouvait-

il au contraire dans une cour extérieure, précédant l'entrée de l'enceinte sacrée, comme dans les temples Babyloniens.

Si on compare, en effet, le plan de cet Artémision oriental, tel que nous avons pu le reconstituer en partie, et celui des temples de Babylonie, récemment découverts ⁽¹⁾, on sera frappé de leur ressemblance. Ceux-ci ont pour caractère essentiel l'existence d'une cour centrale, dont les quatre côtés sont flanqués de bâtiments servant soit à la célébration du culte, soit d'habitation aux prêtres et aux hiérodules. Parfois de petites cours secondaires s'intercalent dans ces constructions irrégulières. En face de l'entrée de la cour, se trouve d'ordinaire une double salle, le pronaos et le naos, avec le socle qui portait la statue de la divinité ⁽²⁾. Devant l'entrée, en dehors du péribole, s'élève un autel monumental. Il n'est pas possible d'affirmer que cette disposition se retrouvait exactement à Doura, mais il apparaît déjà clairement que les modèles dont se sont inspirés les architectes ne doivent pas être cherchés en Occident mais dans la vallée de l'Euphrate.

La cour quadrangulaire était entourée, nous le disions, par des bâtiments qui n'ont pu être reconnus qu'en partie (pl. LXI). On y accédait par plusieurs passages ménagés entre les constructions, un de chaque côté de l'« odéon » II, un à l'angle Est derrière la salle aux gradins G, auquel un quatrième correspondait probablement à l'angle Nord, qui est encore caché sous le sable. Peut être l'entrée principale se trouvait-elle au milieu du côté Nord-Est, en A, et si les fouilles pouvaient être poursuivies, il serait possible, nous le disions, qu'on trouvât ici une porte monumentale, précédée d'une cour extérieure avec un grand autel, comme dans les temples de Babylonie.

Plaçons-nous au milieu de l'espace A (pl. LXII), nous constaterons une certaine symétrie dans le plan, ailleurs assez irrégulier, de cet ensemble de constructions, c'est-à-dire qu'à l'Est et à l'Ouest, deux vestibules conduisent à de larges portes s'ouvrant sur deux salles qui se correspondent (C-E). Dans l'axe de la seconde entrée, se dressait, isolé à l'extérieur, un autel (*a*) de forme cylindrique sur un socle carré, seul conservé intact. De plus, on avait construit dans l'es-

⁽¹⁾ KOLDEWEY, *Die Tempel von Babylon und Borsippa*, 1911, notamment pl. III, V, VII. Cf. MORRIS JASTROW, *Bildermappe zur Religion Babyloniens*, 1912, 406 ss. Comparer aussi le

plan du Temple d'Anou à Assour publié par ANDRAE, *Der Anu-Adad Tempel in Assur.*, Leipzig, 1909, pl. V ss.

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 34, fig. 8.

pace libre deux soubassements ou bancs de maçonnerie : l'un au nord (*c*) est encore en partie recouvert de décombres (haut. 20 cm. ; larg. 50 cm.) ; l'autre (*b*) près de la cour (long., 1 m. 50 ; larg., 45 cm.) est à une courte distance (2 m. 20) devant la chapelle d'Aphrodite.

Chapelle d'Aphrodite (B; pl. LXII et LXIV). — Le fond de cette salle a été déblayé en 1922 et la partie antérieure en 1923. De la place A, qui est ici pavée de larges dalles de pierre gypseuse⁽⁴⁾, on montait dans la chapelle par deux marches (long. 1 m. 05 ; larg. 28 cm. ; haut. totale 40 cm.), dont celle du bas est détruite. L'entrée (larg. 1 m. 35) était flanquée de deux colonnes doriques cannelées (*c*, *c*), de blocage enduit de stuc (diam. 54 cm.), dont plusieurs tronçons gisaient dans les décombres. Une mince cloison (larg. 20 cm.) réunissait ces colonnes aux pilastres saillants des murs Nord et Sud. Celui du Nord se terminait à l'angle extérieur par une demi-colonne saillante, comme nous en retrouverons d'autres ailleurs. Elles devaient probablement être coupées à une faible hauteur et servir de socles à des ex-voto.

En franchissant le seuil, on se trouve dans une petite salle de 2 m. 95 de profondeur sur 5 m. 25 de large. Elle est construite presque complètement en blocs de pierre, soigneusement équarris et appareillés, et est entièrement dallée. Vers l'Ouest, elle devait communiquer primitivement par une baie (larg. 1 m. 03) avec le vestibule de la salle C, mais le passage a été obstrué après coup par une grosse colonne de blocage (*d*) et une petite cloison. En face de cette baie une niche est creusée dans le mur Sud (larg. 1 m. 37, prof. 36 cm.).

Une autre niche s'ouvre dans la paroi du fond, et est précédée de deux degrés qui empiètent sur la salle (pl. LXV). La marche inférieure (long. 2 m 26, larg. 24 cm.) est creusée à son extrémité droite d'un trou circulaire (diam. 9 cm., prof. 4 cm.), où devait être fixé le tenon de quelque offrande.

La tranche de la marche supérieure est ornée en son milieu d'une doucine (v. coupe, fig. 38). La niche est comprise entre deux montants, dont la face antérieure est décorée de moulures verticales. Conservés jusqu'à 1 m. 30 du sol, ils sont formés aujourd'hui de quatre blocs de pierre superposés. Le

⁽⁴⁾ Ces dalles n'ont pas été soulevées. Il y aurait lieu de s'assurer si le revers n'en

portait pas d'inscriptions, comme celles de la salle C.

fond de la niche est couvert d'un enduit de plâtre blanc, qui devait être peint: on y distingue encore des traces de couleur verte et rouge. Le bas en est caché par un socle mouluré de pierre (haut. 30 cm.) d'un profil compliqué (fig. 38), qui paraît être un fragment de corniche retournée (long. 2 m. 15).

Dans la surface supérieure (larg. 32 cm.), ont été creusées deux cavités distantes de 35 cm.; l'une à droite, à 20 cm. du pilastre, est ronde (diam. 10 cm.), l'autre, à gauche, est en forme de 8 (larg. 12 cm.); elles doivent avoir servi à fixer les pieds d'une grande statue. Celle-ci n'a pas été retrouvée, mais par contre des découvertes importantes furent faites dans la chapelle.

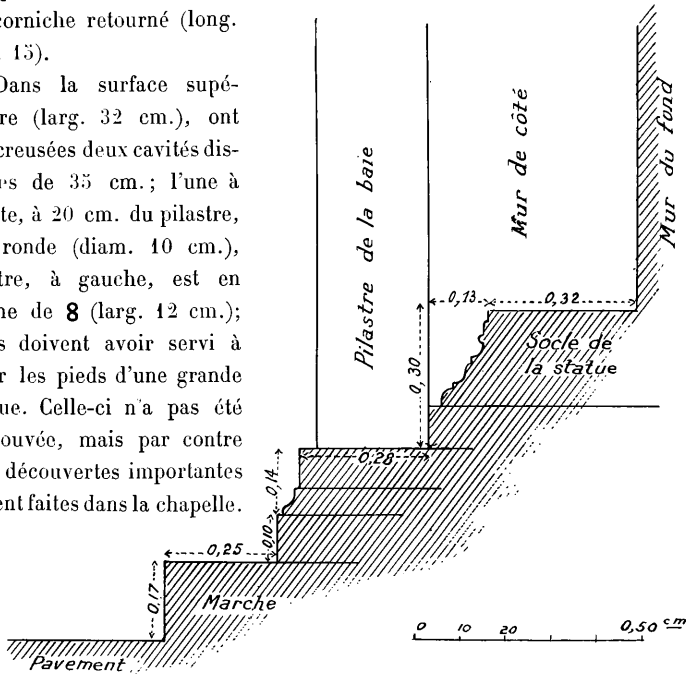


FIG. 38. — Coupe de la niche de la chapelle d'Aphrodite.

Près du coin Est, on mit au jour la belle statuette d'Aphrodite à la tortue (pl. LXXX) et à un mètre environ devant la niche, l'une près de l'autre, les deux Victoires de plâtre polychromé (pl. LXXXII), dont nous nous occuperons plus tard. C'est ici aussi qu'on recueillit la coupe de plomb avec un buste de Nanaïa (pl. LXXXV) et une plaque de calcaire portant une inscription (n° 56), mais dont la surface est si écaillée qu'à peine on y peut déchiffrer un nom.

La chapelle d'Aphrodite communiquait, nous le disions, avec le vestibule de la salle C, qui fut bouché après coup par une grosse colonne, destinée sans doute à supporter une offrande à la déesse. Devant la cloison contiguë se trouve, en outre, un petit socle rond (*e*) avec un trou de scellement au centre de la tranche supérieure. A côté, un pilastre (*f*), en bel appareil de pierre (larg. 56 cm.), se dresse sur une base moulurée (larg., 75 cm.), et le mur se continue ensuite en ligne droite (1 m. 05) jusqu'à la porte de la salle C. Un mur de même longueur lui répond de l'autre côté de la porte, puis tourne à angle droit vers le Nord. On remarque que cette dernière portion de la paroi est crépie à 1 m. 80 du sol, et il semble qu'une ancienne communication avec la salle voisine D ait été, ici aussi, bouchée pour y élever une demi-colonne saillante (*g*; larg. 75 cm.), avec une dédicace (inscr. n° 52) du stratège Séleucus, prouvant qu'elle a porté une statue ou quelque autre objet consacré dans le temple (Pl. LXVI, 1). Soixante-cinq centimètres au delà, on rencontre une seconde colonne de blocage (*h*) sur un socle rectangulaire (larg., 65 cm.), puis, au delà d'une niche en retrait (larg. 85 cm.), un pilastre saillant (*i*; larg. 64 cm.; ép. 50 et 43 cm.) attenant à un second pilastre (*j*; 66 × 70 cm), devant lequel est placé un petit socle de pierre (*k*, larg. 40 cm.; prof. 34 cm.; haut. 30 cm.). Couchée dans le sable en travers du vestibule, gisait une colonne de calcaire (haut. plus de 1 m. 80; diam. 50 cm.) portant une inscription (n° 53), qui se trouvant collée contre le sol avait été préservée de toute injure. C'était une dédicace à Lucius Vérus et elle fixe la date de l'occupation de la ville par les Romains⁽¹⁾. La colonne où elle est gravée servait de piédestal, selon toute vraisemblance, à une statue de l'empereur, et elle devait se dresser dans l'angle de la porte (*l*), où ont subsisté des traces arrondies du mortier qui la fixait au mur.

On connaît plusieurs exemples en Syrie de colonnes isolées servant de piédestaux à des statues de souverains, dont on rappelait ainsi l'élévation au-dessus du commun des mortels⁽²⁾. On retrouve ces hauts supports au tombeau monumental que le roi Antiochus de Commagène se fit construire sur la hauteur du Nemroud-Dagh, et, dans la même région, au pont de Kiachta, où deux couples de colonnes portaient les images de Septime Sévère, Caracalla, Géta

(1) Cf. l'Introduction.

(2) PLINÉ, H. N., XXXIII, 12, § 27 : *Columnarum ratio erat tolli super ceteros mortales*.

et Julia Domna⁽¹⁾. Il est caractéristique que l'architecte de la colonne Trajane, la première de son espèce à Rome, ait été un Syrien, Apollodore de Damas. M. Thiersch, qui a étudié toute l'histoire de ce type des socles à travers les siècles de l'antiquité⁽²⁾, les croit d'origine orientale. S'il en est ainsi, la forme du monument consacré à Lucius Vérus dans le temple de Doura serait inspirée par une vieille tradition indigène. Elle devait se perpétuer longtemps : à l'époque chrétienne, on trouve à Antioche des colonnes avec les statues de Valentinien et de Théodose⁽³⁾.

Notre colonne était posée sur une marche (long. 3 m. 25 ; haut., 20 cm.) par laquelle on montait à la salle C. Le seuil de la porte (long. 2 m. 15 ; larg., 40 cm.), était encore plus élevé de 15 cm. De chaque côté, les jambages sont conservés jusqu'à près de 2 m. de hauteur ; ils sont de pierre et leur face antérieure est ornée de moulures verticales d'un profil élégant (Pl. LXVI, 2) qui rappellent celles qui décorent les deux pilastres de la niche dans la chapelle d'Aphrodite (p. 172). Dans l'épaisseur de l'embrasure, on remarque de chaque côté deux trous de scellement, dont les attaches de métal ont été arrachées. Les charnières d'un double vantail ou plutôt des douilles pour y glisser un barreau devaient être fixées ici aux jambages. Il n'y a dans le seuil ni feuillure, ni butoir, ni crapaudines où auraient tourné les gonds d'une porte.

Salles C et C'. — L'entrée de la salle C est comprise entre deux parois, longues de 1 m. 20, qui tournent ensuite à angle droit de chaque côté. Vers le Nord, à 2 m. 40 de l'entrée, s'ouvre un couloir (larg. 1 m. 10) qui paraît avoir conduit à une salle contiguë, non explorée. Vers le Sud, la muraille se continue sur une longueur de 5 m. 85 derrière la chapelle d'Aphrodite (B) jusqu'au delà de la niche qui en forme le fond. Un mur plein sans ouverture (long., 4 m. 30) ferme la salle vers le Sud. Exactement en face de la porte d'entrée, s'ouvre une autre porte (larg. 1 m. 90), dont le seuil est à 12 cm. au-dessus du pavement.

La salle C était entièrement vide, sauf une curieuse série de socles et de niches se succédant le long du mur Ouest, des deux côtés de la porte. A droite, dans l'encoignure, on trouve d'abord sur un socle (long. 1 m. 03 ; prof. 73 cm.)

(1) HUMANN et PUCHSTEIN, *Reise in Klein-Asien und Nord-Syrien*, pl. XV ss. ; pl. XLI ss. Cf. p. 396 s.

(2) THIERSCH, *Pharos*, p. 147 ss. ; cf. NILSSON, *Revue des études grecques*, XLIX, 1925, p. 130 ss.

(3) MALALAS, p. 339, 10 ; 401, 6, Bonn.

une niche (*m*) commençant à 95 cm. du sol. — Puis un socle rectangulaire (long., 1 m. 20; prof., 94 cm.; haut., 1 m. 05) porte un édifice irrégulier (*n*, pl. LXVII, 1). A droite, la paroi de cet édifice se termine par un petit pilastre (diam., 30 cm.); celle du fond est coupée par une épaisse cloison horizontale, qui laisse au-dessous d'elle une cavité rectangulaire de 25 cm. de hauteur et

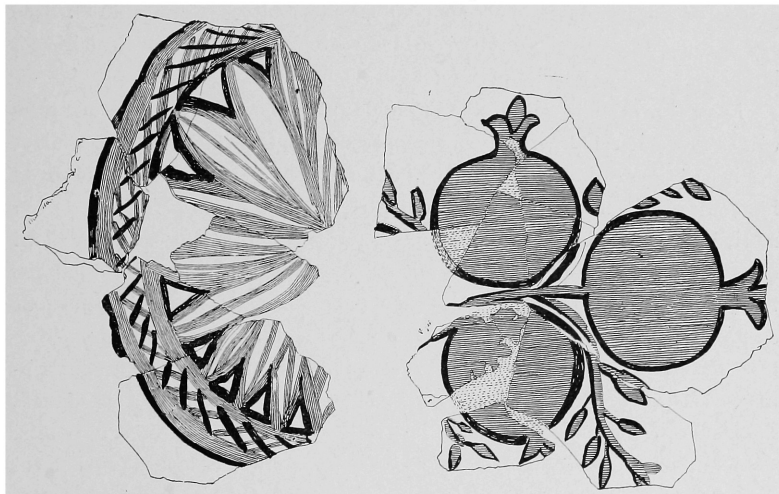


FIG. 39. — Fragments de la décoration de la Salle C.

30 de profondeur. — A côté de cet édifice, un petit socle bas (*o*; haut., 27 cm.), mouluré du côté gauche, est appuyé contre le chambranle de la porte.

A gauche de celle-ci, on trouve d'abord (pl. LXVII, 2) un piédestal carré (*p*; haut., 30 cm.; long. et épais., env. 60 cm.) avec une corniche moulurée. Encastré à gauche dans la maçonnerie, il empiète à droite sur l'embrasure de la porte. — A gauche, un piédestal bas (*q*; haut., 16 cm.; larg., 38 cm.), mouluré, fait saillie sur un socle plus large (larg., 75 cm.) allant jusqu'à la muraille (prof. 50 cm.). — A côté, se trouve une base carrée (*r*) avec corniche moulurée, analogue à la première, mais plus haute (haut., 50 cm., larg. et prof., 52 cm.). — Enfin, une base (*s*) porte une demi-colonne adossée à la paroi (diam., 45 cm.). Des ex-voto qui devaient être placés sur ces piédestaux, rien n'a été retrouvé.

Mais au-dessus du premier socle (*p*), à gauche de la porte, on a recueilli des

fragments du crépi qui s'étaient détachés de la muraille. Certains morceaux ont pu en être raccordés et ont montré qu'il était décoré d'une peinture noire et rouge figurant une guirlande de feuillage et de grenades. Emblème de fécondité, le grenadier était consacré à Aphrodite : la déesse elle-même passait pour l'avoir planté à Cypre ⁽¹⁾. Aussi trouve-t-on souvent l'arbre ou le fruit de la grande déesse reproduits dans les peintures décoratives de la Syrie ⁽²⁾. Sans aucun souci de ce symbole religieux, des visiteurs du temple avaient tracé à la pointe leur nom dans le plâtre coloré (inscr. n° 123).

Le pavement de la salle C était formé de grandes dalles allongées, que nous eûmes l'idée de retourner. Nous nous aperçûmes que presque toutes portaient des inscriptions (nos 57-84) ; généralement une date y est suivie d'un nom de femme, avec l'indication de son père et parfois de son grand-père, puis de son mari, du père de celui-ci, et quelquefois d'autres parents. Nous crûmes d'abord que pour paver le temple, on avait mis un cimetière au pillage. Mais le fait que tous les noms sont féminins, les dates qui obligeraient à faire mourir le même jour ou presque trois ou quatre femmes d'une même famille ⁽³⁾, comme l'absence de toute formule habituelle dans le style des épitaphes, montrent que ces inscriptions ne sont pas funéraires. La forme des blocs, dont la plupart sont absolument semblables à ceux employés dans la « salle aux gradins ⁽⁴⁾ », où seules aussi des femmes s'étaient réservé des sièges, nous indique que ces blocs proviennent d'un édifice analogue, c'est-à-dire qu'ils marquaient la place que les dévotes d'Artémis avaient le droit d'occuper dans les cérémonies sacrées. Cette place n'était sans doute concédée que pour la durée de la vie et, après la mort de celle qui en avait l'usage, elle devait passer à une autre sectatrice de la déesse ou peut-être à une autre initiée à ses mystères, qui se faisait faire un nouveau banc de pierre. Les prêtres ont donc vraisemblablement utilisé, pour la réfec-

⁽¹⁾ ΕΡΙΦΟΣ dans ATHÉNÉE, III, p. 94 c = *Fragm. Com. Att.*, II, p. 429, Kock. — Sur la grenade dans les cultes et mythes d'Asie Mineure, cf. GRAILLOT, *Cybèle*, p. 120, n. 2, p. 238 etc.

⁽²⁾ Les fruits des guirlandes dans la fresque des cinq dieux (p. 123) sont peut être des grenades. — La grenade se retrouve comme motif décoratif dans les rinceaux du linteau de la maison décrite au ch. iv. — Guirlande de

feuilles vertes et de grenades rouges dans un tombeau à Jérusalem : BLISS et DICKIE, *Excavations at Jerusalem, 1894-1897*, Londres, 1898, p. 244. — Grenadier chargé de fruits dans une fresque de Saïda : MENDEL, *Catal. Musée imp. ottoman*, I, p. 87, n° 18.

⁽³⁾ Inscr. 61 ss. ; 64 ss.

⁽⁴⁾ Cf. *infra* p. 183.

tion de leur temple, les sièges hors d'usage de leurs ouailles défuntes.

Ainsi nous avons ici une nomenclature de fidèles d'un culte où seules les femmes étaient admises et, malgré sa sécheresse, cette liste ne laisse pas que d'être fort instructive. Les dates s'échelonnent depuis l'an 6 avant jusqu'à l'an 140 après J.-C., et nous trouvons donc ici les inscriptions les plus anciennes qu'on ait exhumées du sol de Doura, gravées en caractères plus archaïques que les autres. D'autre part, les textes les plus récents semblent bien indiquer que la restauration du dallage a eu lieu à l'époque de Lucius Vérus, dont la statue se dressait à l'entrée de la salle où ces pierres ont été employées (p. 173). Peut-être le temple avait-il souffert pendant la guerre où une grande bataille se livra sous les murs de Doura ⁽¹⁾.

En même temps que ces inscriptions, on trouva un chapiteau très simple, ayant appartenu à un pilastre (pl. LXVIII, 1; haut, 21 cm.; larg., 45 cm.), et un bloc sculpté d'une forme plus compliquée (long., 55 cm.; larg. max., 30 cm.; haut., 23 cm.): de chaque côté, on voit le haut d'une colonne cannelée avec son chapiteau; ces deux colonnes sont accolées à un pilier, occupant le milieu du bloc, et couronné lui aussi d'un chapiteau faisant saillie. Ces fragments architectoniques doivent avoir appartenu à des salles ou édifices du temple, ruinés avant sa restauration sous les Romains.

Cette salle dut être violemment détruite aussi, après la fin de l'occupation romaine. On trouva dans le sable qui la remplissait des restes de poutres calcinées et des lits de charbons de bois. La toiture doit donc avoir été incendiée et s'être effondrée à l'intérieur.

De la salle C, on passait par une porte (larg., 1 m. 90), ménagée dans une muraille épaisse (ép., 1 m. 55), dans une chambre contiguë C' de 4 m. 35 de profondeur sur 5 m. 40 de largeur. Cette chambre, pavée de dalles rectangulaires, ne contenait que deux socles adossés au mur Ouest, en face de la porte: l'un semi-circulaire (α ; diam., 35 cm.; haut., 53 cm.), où avait été fixé un objet, probablement une statuette, dont le trou de scellement était encore visible dans la tranche supérieure; l'autre, rectangulaire, mesurait 90 cm. de longueur sur 35 de largeur et 17 de hauteur, et devait avoir porté quelque ex-voto plus considérable. De plus, contre le mur Nord, un gradin étroit (γ , larg.,

(1) Cf. Introduction.

23 cm.; haut., 20 cm.), probablement un banc pour s'asseoir, s'étendait jusqu'à un couloir, dont le déblaiement n'a été qu'amorcé. On montait dans ce couloir, large de 1 m. 05, par deux marches (larg., 40 cm.; haut., 15 à 20 cm.). On y trouva au point δ, un épais dolium de terre gris-rouge non vernissée ⁽⁴⁾, qui était encastré dans du plâtre pour le fixer au sol (pl. LXVIII, 2). Il contenait un tronçon de bois de cerf (long., 17. cm.), dont un andouiller

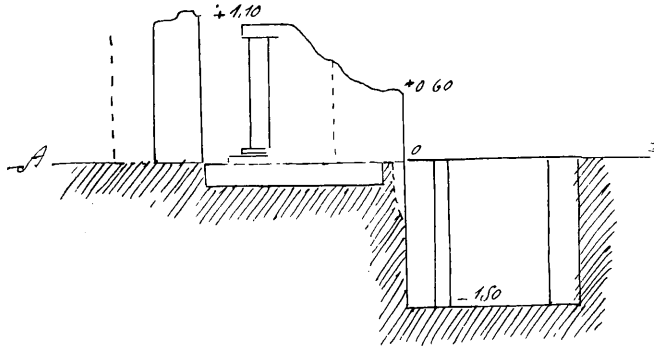


FIG. 22. — Coupe de la Salle D.

avait été coupé pour qu'on pût mieux le saisir ; la section de l'extrémité inférieure est nette, et le bout a été creusé pour y emmancher une lame de couteau ou un outil. Peut-être un tel manche a-t-il été choisi à dessein, parce que le cerf était l'animal sacré d'Artémis (cf. p. 69).

Salle D. — Une pièce double (D), contiguë à celle que nous venons de décrire et fouillée déjà en 1922, est la plus singulière de toutes celles que nous ayons découvertes et la destination de ses diverses parties reste pour nous une énigme (pl. LXVIII, 3). Vers l'Est, elle est séparée par un mur (long., 3 m. 95 ; ép., 60 cm.) du grand vestibule A. Le mur qui n'a pas de porte est conservé jusqu'à 1 m. 20 de haut, et la partie inférieure est sans crépi. Celui-ci ne commence qu'aux deux tiers environ de sa hauteur. Il paraît probable que cette muraille était précédée d'un escalier en bois qui a disparu. Toutefois, derrière le mur se trouve une petite pièce en forme de trapèze (larg., 1 m. 50 et 1 m. 38)

⁽⁴⁾ Haut., 77 cm. ; larg. de la panse, 63 cm. ; larg. du col, 34 cm.

qui est au même niveau que le vestibule A et communiquait vers le Nord par une porte (larg., 94 cm.) avec une salle encore ensablée. Au fond de ce réduit irrégulier, la paroi, qui est de pierres équarries enduites de plâtre, est divisée en trois parties sensiblement égales et celle du milieu forme une niche (long., 1 m. 30; prof., 40 cm.) ménagée dans l'épaisseur de la muraille. Celle-ci, dans cette partie amincie, ne pouvait guère supporter de superstructure et une porte a dû ici s'ouvrir, pour donner accès à la seconde partie de la chapelle. En effet, celle-ci est à un niveau beaucoup plus élevé (1 m. 50) que la première. Il faut donc, si un escalier, comme nous l'avons supposé, précédait le premier mur, qu'un plancher, dont il n'a pas subsisté de traces, ait été jeté au-dessus du réduit pour le mettre de plain pied avec la pièce d'à côté⁽¹⁾, ce réduit formant au-dessous un caveau ou une armoire destinée à serrer les objets du culte. Il serait hasardeux de vouloir y chercher un dispositif propre à la célébration du taurobole, dont jusqu'ici on n'a pas trouvé trace en Syrie.

La salle postérieure forme une pièce rectangulaire de 4 m. 10 sur 2 m. 40. Les angles du fond étaient occupés par des pilastrs saillants et à l'entrée deux demi-colonnes de blocage crépi (diam., 84 et 75 cm.), comme nous en avons déjà rencontré plusieurs, reposaient sur les extrémités du mur de refend et débordaient à l'intérieur de la chambre. Une troisième (*x*; diam., 95 cm.) faisait saillie au milieu du mur du fond.

Vers le Sud, une cuvette rectangulaire (*z*; prof., 18 cm.; larg., 1 m. 30; long., 2 m.) est creusée dans le pavement avec un demi-cercle saillant vers l'Est, entamant le mur d'entrée.

Au milieu de la salle, se trouve une construction bizarre dont la forme est indéfinissable. C'est un massif de maçonnerie (long de plus de 2 m., large de 30 cm. à 1 m. 30) où sont engagées quatre demi-colonnes (diam., 40 à 45 cm.) irrégulièrement distribuées, destinées sans doute à porter des offrandes. L'axe de cette construction n'est pas celui de la pièce, mais les deux faces sont orientées exactement l'une vers le Nord, l'autre vers le Midi, certainement à dessein, les cultes de la vallée de l'Euphrate ayant tous un fond d'astrolâtrie. La partie antérieure qui repose sur le mur d'entrée est formée d'un tambour de colonne cannelée de pierre, qui après coup a été noyé dans un

(1) Je dois cette suggestion au colonel Renard.

crépi épais. Le plâtre blanc dont était enduite toute cette construction isolée portait des restes indistincts, mais indubitables, de peintures décoratives, où dominaient le rouge et le vert. Sur un morceau de cet enduit on lisait le nom [$\text{Ἀπολλωνίου Θεοδώρου}$] (inscr. n° 128).

Aucun objet intéressant ne fut recueilli dans les décombres.

Exactement en face de la salle D, dans l'espace libre A, se trouve le banc de maçonnerie (c) dont nous avons parlé plus haut (p. 171) et qui est encore en partie caché dans le sol. A 4 m. à l'Est de cette banquette, adossée contre la paroi, nous découvrimus la base la plus importante que contienne cette partie du temple (a', pl. LXIX, 1). C'est un piédestal cubique de blocage, enduit de crépi et dont l'intérieur est creux. Sa hauteur totale est de 1 m. 40; sur une large base moulurée (larg., 1 m. 30), s'élève un fût (larg., 1 m.), surmonté d'une corniche de plâtre fortement saillante d'un profil rectangulaire, aujourd'hui fort endommagée. Dans le fût, est encastré un socle de pierre plus petit (haut. 70 cm.; larg., 45 cm.), portant une dédicace du légat impérial Gémellos à Artémis (inscr. 51). La grandeur du piédestal montre que l'ex-voto qu'il portait devait être considérable, comme le personnage qui l'avait consacré à la déesse.

A deux mètres environ devant ce piédestal, on trouva gisant dans le sable un reste d'entablement ou de siège portant le nom d'une des adoratrices d'Artémis (inscr. n° 54; pl. LXIX, 2.).

A un demi-mètre au Nord de la base de Gémellos, s'ouvre entre deux jambages moulurés (larg., 25 cm.), une porte, précédée d'une marche (b') et donnant sur un étroit couloir (larg., 1 m. 45), qui se prolonge sur plus de 4 mètres de profondeur. Il est séparé de la salle E par un mur épais de briques crues. Chose étrange, ce couloir était pavé de tambours de colonnes (diam., 68) placés les uns à côté des autres, et qui paraissent provenir d'une construction démolie (Pl. LXX, 1.)

De l'autre côté de la base de Gémellos, à une courte distance (45 cm.), un pilier fait saillie (ép., 90 cm., larg., 1 m. 10), et à côté de lui, une grande dalle plate (c'. 50 x 90 cm.) est placée à l'angle du vestibule e' conduisant à la salle E. A l'autre coin, une dalle semblable (d') un peu plus petite (50 x 70 cm.) lui correspond. Le mur se continue par un pilastre (larg., 1 m. 20; ép. 82); auquel succède une niche (larg., 1 m. 05), puis un second pilastre, semble-t-il,

mais la fouille n'a pu être poursuivie plus loin sur ce point du côté de la cour.

Le vestibule *e'* se rétrécit de chaque côté par deux angles saillants (20 cm. chacun) jusqu'à n'avoir que 2 m. 45, et se continue entre deux parois unies (long. 1 m. 30) jusqu'à une baie, sans seuil, ni trace de porte, qui s'ouvre sur la salle E.

Salle E. — Cette salle mesure 5 m. 85 de large sur 3 m. 85 de profondeur. En face de l'entrée, dans le mur Est, s'ouvre une baie, précédée de deux marches (*k'*) larges (35 cm.) et basses (haut., 20 cm.) Elle donne accès à un second vestibule (*m'*) dont les dimensions sont égales à celles du premier, qui lui répond vers l'Ouest. Près de l'entrée de la salle à gauche, sur un soubassement (larg., 1 m. 05), s'élevait encore (*f'*) un socle de maçonnerie (larg., 83 cm. ; ép., 93 cm. ; haut., 1 m. 05) avec une corniche à denticules et contre le mur Nord était adossé un petit piédestal (*g'*) surmonté d'un chapiteau très simple (larg., 38 cm. ; ép., 28 cm.).

On trouva au fond de cette salle une grande quantité de charbons de bois, mêlés à des gravats, ce qui paraît prouver que la partie supérieure de l'édifice a été détruite par un incendie (cf. p. 177). La surface d'un gros bloc de pierre gypseuse qui était resté au milieu des décombres semble avoir été calcinée et ce qui était probablement un autel est devenu une masse informe (pl. LXX, 2). On recueillit dans l'angle Sud-Ouest de cette salle des fragments très endommagés d'une statue de plâtre figurant une femme drapée (pl. LXXXII, 5) ; on y trouva, en outre, une tête en plâtre de jeune homme, le torse d'une petite statuette en marbre de la Fortune et un masque de Silène (pl. LXXXII, 4, 3, 1), que nous décrirons ailleurs avec plus de détail (p. 216).

Salle F. — Dans le mur Sud de la salle E, près du coin Sud-Ouest, s'ouvre une porte étroite (long., 65 ct.) conduisant dans une salle, F, dont nous n'avons pu déblayer qu'une faible partie. Nous avons constaté seulement que le mur Sud-Ouest s'étendait sur plus de 4 mètres. A gauche de l'entrée, on trouva dressé sur sa tranche un grand bloc de pierre (*h'* ; ép., 20 cm. ; long., 1 m. ; haut., 75 cm). Sa surface était entièrement plane, sauf une moulure à sa partie supérieure. En face de la porte, à 70 cm., commençait une grande banquette avec un soubassement de blocage (*i'*) large de 60 cm., haut de 40 cm., que nous avons suivi sur 4 mètres sans en trouver la fin.

Entre la porte et la pierre *h'*, furent déterrés les débris d'une statuette en

plâtre d'Artémis (pl. LXXXIII) et un peu plus loin un morceau de plâtre bombé avec une Victoire en relief (pl. LXXXII, 2) ⁽¹⁾.

Le vestibule *m'*, comme celui qui lui fait face, mesure 1 m. 45 de largeur sur une longueur de 1 m. 30, puis il s'élargit par des angles rentrants jusqu'à une grande porte (larg., 3 m. 60), dont une dalle épaisse forme le seuil (larg.,

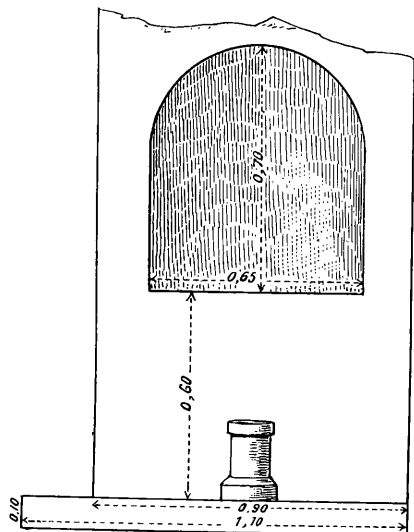


Fig. 41. — Edicule avec autel.

43 cm.) et dont les jambages sont en partie conservés. Dans le seuil, on distingue encore la dépression de deux crapaudines usées par les gonds des vantaux. Dans l'encoignure de la porte, à l'intérieur, une colonnette de blocage (*v'*; diam., 43 cm.) doit avoir servi de socle. Cette porte donnait sur une ruelle ou un passage de 2 m. 80 de largeur, qui conduisait vers le Sud à la cour du temple et vers le Nord peut-être à une de ses entrées. Au Sud, dans l'angle formé par un pilastre (larg., 1 m. 10) et le mur Ouest de la ruelle, on avait ménagé une petite chapelle (*n'*), un *naïskos*, dont la partie supérieure seule est endommagée. Sur une base peu élevée (haut., 10 cm.; larg., 1 m. 10; prof., 90 cm.) s'élève un cube de maçonnerie (larg., 90 cm.; prof., 70 cm.), où, à 70 cm. du sol, s'ouvre une niche cintrée (larg., 65 cm.; haut., 70 cm.; prof., 48 cm.). Au-dessous, s'appuyant sur la base, est sculpté en relief un petit autel semi-circulaire (fig. 41).

Au delà de cette chapelle, le mur se prolonge en droite ligne, sur plus de 3 mètres — la fouille ne s'est pas poursuivie au delà. En face, de l'autre côté de la ruelle, une longue banquette *p'* (long., 5 m. 60; haut., 60 cm.; larg., 50 cm.) permettait aux fidèles de s'asseoir adossés au

⁽¹⁾ Cf. *infra*, p. 219.

mur. — peut-être pour assister à des cérémonies célébrées devant le *naïskos*.

A 55 cm. au Nord de cette banquette, une marche (50 × 35 cm.) conduisait à ce qui paraît avoir été un étroit escalier (o') permettant de monter au niveau des gradins supérieurs de la salle G.

Salle G. — Au fond de cette construction, s'élevait une chambrette de 3 m. 90 de profondeur (pl. LXXII, 1). Comme on le voit sur le plan, dressé par le Colonel Renard et complété en 1923 (pl. LXXI), le milieu en était occupé par un autel de maçonnerie rectangulaire (long., 1 m. 57; larg., 0 m. 87; haut., 1 m. 10) posé sur un socle plein (long., 1 m. 80) et surmonté d'une corniche moulurée. Le coin gauche supérieur en est aujourd'hui ébréché (pl. LXXII, 2). Sur la face antérieure, le crépi qui recouvre la paroi de blocage était décoré d'une peinture dont on distingue des vestiges : restes d'une guirlande rouge, et, semble-t-il, d'attributs bachiques (masques, cratères, etc.). La corniche est ornée d'un rang de coquilles en stuc. Sur le côté gauche, s'ouvre au niveau du sol une petite porte (larg., 0 m. 28; haut., 0 m. 52), qui permettait de serrer les objets du culte à l'intérieur de l'autel, qui est creux (long., 1 m. 25, larg., 0 m. 87). Il en était probablement de même dans l'édicule décrit p. 32.

Cette salle, que nous appellerons le naos, communiquait à gauche par une petite porte (larg., 1 m. 10) avec une autre, qui n'a pas été déblayée. Une seconde porte plus large (1 m. 40) s'ouvrait vers l'Orient en face de l'autel et permettait de descendre par deux marches dans le proanos. Tandis que celui-ci était hypèthre, le naos a certainement été recouvert d'un toit pour mettre l'autel à l'abri des intempéries.

Près de cet autel, à l'intérieur du naos, on trouva une dalle de pierre cassée en deux, qui porte la dédicace de cette chapelle (inscr. 85). Elle nous apprend qu'elle fut consacrée en l'année 31-32 après J.-C. par Ammonius, fils d'Apollophanès.

Le pronaos du temple (pl. LXXIII) est formé de deux parties : un espace plan rectangulaire, de 5 m. 20 de profondeur sur 2 m. 65 de largeur et une double série de six gradins, qui s'élèvent à droite et à gauche. A l'entrée, une baie de 1 m. 90 de large s'ouvrait vers l'extérieur, en face de la porte du naos. Devant celle-ci, de chaque côté de la marche qui précède, est placé un petit piédestal portant une inscription (cf. nos 116 ss.). Plus à gauche, contre le mur du naos dans une échancrure des gradins, un socle plus large (larg., 0 m. 64;

ép., 72 cm.) porte une dédicace mutilée (n° 119). Sur ce socle, se dressait encore une statue, restée en place, dont la tête brisée au cou fut retrouvée dans les déblais (pl. LXXIX ; cf. p. 205).

Les gradins du pronaos sont partout conservés, sauf à la partie supérieure du côté droit, où certains blocs ont été enlevés à une date récente (inscr. n° 113 ss.). Du même côté, le cinquième gradin, l'avant-dernier vers le haut, est interrompu par un petit autel mouluré (larg. et ép., 45 cm.), qui y est encastré. La surface supérieure en est légèrement creusée et il n'a jamais porté de dédicace, ou bien celle-ci a entièrement disparu.

Ces gradins de pierre gypseuse sont tous ornés à la partie supérieure d'une moulure saillante, qui forme parfois un encadrement complet entourant la tranche verticale de certains blocs. Chaque degré a de 22 à 32 cm. de hauteur et de 60 à 65 cm. de largeur. Pour s'y asseoir, on devait y placer des coussins, qui rendaient ce siège de pierre à la fois moins bas et moins dur. Une inscription est gravée exceptionnellement sur le bandeau de la moulure supérieure, généralement sur la tranche plane qui est au-dessous et donne, comme celles découvertes dans la salle C (p. 176), un nom de femme suivi de ceux de son père et de son mari, parfois aussi d'autres parents (pl. CXVII). Chacune des fidèles d'Artémis avait marqué la place dont elle avait fait les frais et qu'elle avait le droit d'occuper : c'est ainsi que dans nos églises une plaque de cuivre marque le prie-Dieu des paroissiens aisés. Cent à cent cinquante personnes au maximum ont pu se caser sur les douze degrés du pronaos, mais le nombre des noms mentionnés dans les inscriptions est beaucoup moindre. Toutes ces inscriptions, sauf une (n° 104), qui est de 372, sont datées de la même année 373, soit 61-62 après J.-C., c'est-à-dire qu'elles sont postérieures de trente ans à la dédicace du temple. Après la construction de celui-ci, les épouses des notables de la ville se mirent d'accord pour embellir l'édifice, en y disposant des gradins de pierre, qui remplacèrent sans doute le bois ou la maçonnerie.

Le plan de ce pronaos, pourvu de sièges étagés, n'offre de similitude, que je sache, avec celui d'aucun édifice grec. Mais dès qu'il apprit notre découverte, Clermont-Ganneau, grâce à sa connaissance incomparable des antiquités de la Syrie, put attirer notre attention sur le temple de Baalshamin à Si' (Seeia)

dans le Haurân, où une disposition analogue avait été relevée ⁽¹⁾. Ce temple, qui date de la fin du 1^{er} siècle avant notre ère, est précédé d'une cour basse rectangulaire, entourée d'un portique des trois côtés autres que celui où s'élève la façade du sanctuaire. Sous ce portique, sont ménagés deux degrés, et une inscription nabatéenne donne expressément à cette construction le nom de théâtre (תיאטרון = θέατρον) ⁽²⁾. « Entre la colonnade et le mur, de chaque côté, il y a deux gradins ; le gradin inférieur a les dimensions d'un siège de théâtre, le gradin supérieur est assez large pour laisser la place d'un second siège et d'un passage le long du mur. Il y a place aussi pour un passage entre le gradin ou siège inférieur et les colonnes du péristyle. Ces gradins tournent aux angles du théâtre, où ils deviennent beaucoup plus bas, et ils s'étendent jusqu'à la porte d'entrée ⁽³⁾. »

C'est donc un théâtre sacré qui avait été adjoint au sanctuaire d'Artémis. Nous en retrouverons un second construit en hémicycle du côté Sud de la place (p. 186).

Côté Est de la cour (pl. LXI). — Le mur qui forme le fond de la cella de la salle aux gradins (G) se prolonge vers le Sud en ligne droite et limite vers l'Est la cour du temple. De ce côté, nous n'avons guère pu creuser qu'une tranchée pour nous assurer de la direction de ce mur et l'exploration des bâtiments qui s'élevaient dans cette partie du sanctuaire a été à peine entamée. Il semble que ces constructions aient servi de demeures au clergé et au personnel du culte.

Derrière la cella, comme nous l'avons dit (p. 182), une longue banquette (long., 5 m. 60; larg., 50 cm.; haut., 60 cm.) est ménagée à la partie inférieure du mur, qui se prolonge ensuite sans solution de continuité, sur une longue

(1) VOGÜÉ, *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse*, p. 33, fig. 4 et pl. II; BUTLER, *Ancient Architecture in Syria, Princeton Expedition*, Division II, section A, *Southern Syria*, p. 379 ss.

(2) LITTMANN, *Princeton exp.*, Div. IV, *Semitic inscriptions*, Sect. A, 1914, p. 77, n° 100.

(3) BUTLER, l. c. — On serait tenté de rapprocher aussi de notre construction de Doura la synagogue juive de Délos, vaste édifice rectangulaire divisé en deux pièces presque égales, qui ont servi de lieu de réunion à la

communauté. « Au pied des murs sont encore en place les bancs de pierre, restes de la série continue qui faisait le tour des salles. » Dans l'une des deux, « au milieu du mur Ouest, un siège massif de marbre blanc au dossier incurvé, est d'un travail soigné » (PLASSART, *Mélanges Holleaux*, 1913, p. 201 ss.). Mais cette synagogue diffère de nos « théâtres » syriens, en ce que le banc est unique. La similitude est donc imparfaite, et la salle juive se rapproche davantage des exèdres de nos temples païens de Doura (p. 38 et p. 192).

totale de 13 m. On rencontre alors une porte (larg., 1 m. 20) et 1 m. 20 plus loin une baie (larg., 1 m. 75). A 2 m. 10 au delà, un petit piédestal de blocage (*a*) fait saillie dans la cour et à côté s'ouvre une nouvelle porte (larg., 1 m.), qui sert d'entrée à une chambre, où se trouve placé un grand mortier de pierre (*b*, diam. ; 90 cm.), à concasser le grain, analogue à ceux qui furent découverts en 1922 dans plusieurs habitations de Doura ⁽¹⁾.

Le mur de la cour se poursuit en ligne droite sur 7 m. 50, puis à l'endroit où s'amorce un gros mur de refend, il reprend en retrait de 25 cm. et s'incurve légèrement vers l'Ouest (long., 6 m. 50) jusqu'à une porte (larg., 1 m. 10). Plus loin (2 m. 50), s'ouvre une nouvelle porte (larg., 1 m. 50), qui se trouve en face de l'odéon (H) dont elle est séparée par un passage ou une ruelle donnant accès à la cour du temple. Le mur se continue le long de cette ruelle jusqu'à la hauteur du fond du théâtre et tourne alors vers l'Est. Une rue transversale paraît donc avoir passé exactement derrière l'odéon.

Les recherches sommaires entreprises de ce côté avaient un but surtout topographique et ne pouvaient amener la découverte de nombreux objets. On a cependant trouvé dans les chambres où l'on a pénétré plusieurs débris de la corniche d'Orthonobaze (pl. LXXXVI), dont d'autres fragments ont été mis au jour dans les salles du côté Sud (p. 191). C'est ici aussi qu'a été découvert le moule de pierre noire qui sera décrit au chapitre IV (p. 257).

Côté sud de la cour. L'odéon (pl. LXXIV-LXXV). — L'angle Sud de la cour est occupé par un petit édifice rectangulaire, dont le dégagement fut commencé dans les fouilles de 1922 et poursuivi en 1923. On en trouvera le plan planche LXIII, 1. La façade sur la cour mesure 13 m. 60 et la profondeur est d'environ 12 m. 50. Le mur d'entrée, en blocs de pierre soigneusement équarris, est fort épais (1 m. 65) et il a dû certainement soutenir une superstructure ou toiture. Les parois en sont comme partout ailleurs à Doura, recouvertes d'un épais crépi blanc, à l'intérieur comme à l'extérieur, et des deux côtés de l'entrée des griffonnages nombreux y sont tracés à la pointe (inscr. n° 125 ss.).

On entre dans cet édifice par une porte (larg., 2 m. 40), dont le seuil est à 10 cm. au-dessus du niveau de la cour. On monte ensuite une marche (haut., 20 cm.) comprise dans l'épaisseur du mur et l'on atteint une aire plane,

⁽¹⁾ Cf. *infra*, p. 253.

orchestre entouré de gradins. Ces gradins sont disposés de chaque côté en ligne droite sur une profondeur de 3 m. 30, puis sont réunis par un demi-cercle. Chacun a de 48 à 50 cm. de largeur et 13 de hauteur. Construits en maçonnerie et en blocage, ils ont leur tranche crépée et leur surface supérieure recouverte de grandes briques plates, où l'on devait placer les coussins pour s'asseoir. Ces gradins étaient au nombre de huit, mais les deux supérieurs ont disparu en partie dans leur portion rectiligne. Les assistants montaient à leur place par quatre escaliers étroits (larg., 50 cm.), qui se répondent deux à deux le long du mur de la façade et dans l'hémicycle, et dont les marches ont la moitié de la hauteur des gradins, soit un peu plus de 20 cm.

A la naissance de l'hémicycle, de chaque côté, les gradins supérieurs, sont coupés par des piliers de blocage (*a, a*), larges de 1 m. 35 et 1 m. 40. Ces piliers supportaient probablement une arcade (cf. p. 31), sur laquelle était posée la toiture, qui s'appuyait d'autre part sur les murs d'entrée et du fond. Des blocs de maçonnerie, des pierres et du plâtras ayant appartenu vraisemblablement à ce cintre étaient tombés dans l'orchestre. On a mis au jour aussi un morceau de la corniche (haut., 17 cm.), formée de moulures et de baguettes, sans autre motif décoratif (pl. LXXV, 2).

Devant le pilier Est, est creusée une cavité (*b*) entamant le troisième gradin. Cette cavité (prof., 20 cm.) doit avoir servi à encastrer le piédestal d'une statue décorative, et les restes de deux tenons de fer verticaux y étaient encore visibles.

Dans les encoignures (*e, e*), derrière le gradin supérieur, paraissent avoir été ménagés des réduits, où l'on accédait par des marches. Mais cette partie de la construction est en ruines.

On voit de l'extérieur que les gradins sont supportés par une série de petites voûtes, larges d'environ 60 cm. et reposant sur des piliers. Les cintres sont formés des mêmes briques plates employées pour recouvrir les gradins, qui sont ici dressées en éventail et réunies par un ciment résistant. Vers le fond de ces substructions ensablées, on reconnaît un couloir circulaire large de 1 m. 50 et haut de 1 m. 30.

Cette construction à gradins semi-circulaires, munie d'une toiture, rappelle le plan des « odéons », grecs, destinés aux exécutions musicales et qu'on couvrait pour des raisons d'acoustique. Mais elle était dépourvue de scène et

certainement, comme la « salle aux gradins », elle était destinée à la célébration de cérémonies sacrées ⁽¹⁾. Les acteurs en devaient évoluer dans l'orchestre, qui ne contenait pas d'autel, et l'assistance les contemplait du haut des degrés. Nous essaierons plus tard de fixer le caractère de ces cérémonies rituelles (p. 202), mais nous noterons immédiatement que le « théâtre » ou « odéon » de Doura n'est pas isolé parmi les monuments des cultes syriens.

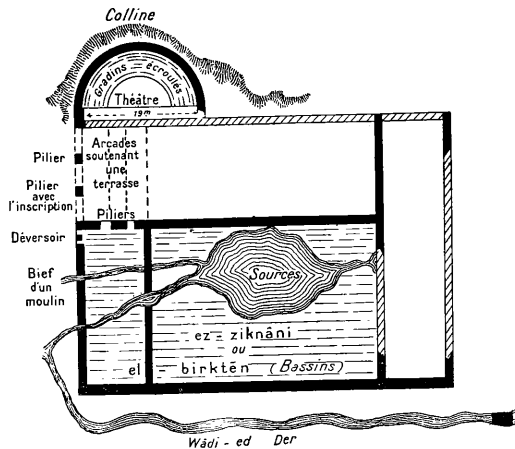


FIG. 42. — Théâtre du Maïoumas, à Gêrasa.

fut prêtre en l'année 108/7 avant Jésus-Christ, et les thérapeutes, dont les noms suivent sur la pierre, élevèrent ce théâtre en témoignage de gratitude à la « Hagnè Aphrodité » c'est-à-dire à la « déesse Syrienne » Atargatis ⁽²⁾.

La ville de Gêrasa (Djêrâsh) ne comptait pas moins de trois théâtres, dont le plus grand était à côté d'un temple, mais c'est le plus petit, situé en dehors

En dehors de celui de Si (Seeia), cité plus haut (p. 185), dont la disposition est différente, on en a trouvé un à Délos plus rapproché du nôtre. M. Pierre Rousset, étudiant le temple des dieux syriens fondé dans l'île, y constata, à côté du sanctuaire, la présence d'un petit édifice en hémicycle, pourvu de gradins ⁽³⁾. et une inscription nous apprend que Nicostrate, fils de Démaretos, qui

⁽¹⁾ Peut-être, comme me le fait observer M. Rostovtzeff, en était-il de même à Canatha, où l'on voit M. Ulpius Lysias donner dix mille deniers εἰς τὸ κτίσμα τοῦ θεατροειδοῦς ὁδοῦ (I. G. R., III, 1233 = Waddington, 2341).

⁽²⁾ PIERRE ROUSSET, *Délos, colonie athénienne*, 1916, p. 259.

⁽³⁾ ROUSSET, p. 416, inscr. 21 : Τὸ θέατρον ἀνέθηκε Ἄγνηι Ἀφροδίτῃ χαριστήριον. Sur la date, cf. p. 264, n. 6. — « En face de l'orchestre, des substructions, dont on a mis au jour de faibles restes, portaient peut-être l'autel consacré en 107/6 par le prêtre de cette année » (p. 259).

de la ville vers le Nord, qui se rapproche le plus de celui de Doura par ses dimensions : il mesure seulement 19 mètres de diamètre. Devant ce théâtre, s'étendait une terrasse soutenue par des arcades et qui dominait deux grands bassins rectangulaires, alimentés par des sources jaillissant en cet endroit (fig. 42)⁽¹⁾. Or, une inscription gravée sur un pilier du théâtre⁽²⁾ rappelle que l'illustrissime duc Paul a célébré pendant plusieurs années « le très agréable Maïoumas » et que le comte Autolycus (?) l'a pareillement célébré en l'an 568 (535 ap. J.-C.). A l'époque où ce texte fut gravé, le Maïoumas n'était plus qu'une fête profane, occasion d'un grand dévergondage, qui fut tour à tour interdite et tolérée par les empereurs chrétiens⁽³⁾. Elle était fort en honneur à Antioche ou plutôt à Daphné, où les eaux jaillissaient en abondance⁽⁴⁾. Un passage de saint Jean Chrysostome, dont la sagacité du vieux Godefroid a déjà aperçu la portée, nous apprend qu'après une nuit de ripaille, le peuple y courait contempler du haut d'un théâtre les ébats de femmes nues, nageant et plongeant dans un bassin, que remplissait une source⁽⁵⁾. Tous ces détails s'accordent remarquablement avec la disposition des lieux, telle qu'elle a été relevée à Gêrasa. Mais avant de se réduire à des banquets et à des jeux aquatiques, le Maïoumas avait été une cérémonie religieuse du paganisme⁽⁶⁾. La baignade et le plongeon étaient des actes rituels, d'où l'on attendait une purifica-

(1) Descriptions avec plan et coupe, dans SCHUMACHER, *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, XXV, 1902, p. 167 ss. Cf. GUTHKE, *Gerasa*, 1919, p. 46.

(2) LUCAS, *Mitt. und Nachrichten des Deutschen Pal. Ver.*, 1904, p. 39, n° 22. A lire : 'Ἐπὶ τοῦ μεγαλοπρ(επειτάτου) καὶ ἐνδοξ(στάτου) | [ἱ]μῶν δουκὸς καὶ ἄρχ(οντος) Παύλου | [ε]πιτελέσθη ὁ χαρίεστατος | [M]αῖουμᾶς διὰ ἐνιαυτῶν... ἐξ [τ]- | σοῦ ? τ[οῦ] λαμπρ(στάτου) κόμ(ητος) Αὐτο[λ]ύκ[ου] ?]ου ἐπιτελέσαντος τῷ ἡΓ[ε]φ' ἔτει [No]εμβρί[ου]... L'inscription se rapporte certainement à la fête elle-même, non à la construction du théâtre où elle avait lieu.

(3) Textes réunis dans ROSCHER, *Lexikon*, s. v. « Maïoumas ». — Le Maïoumas est souvent mentionné dans le Talmud ; cf. S. KRAUSS, *Talmüdische Archäologie*, t. III, 1912, p. 127. — Le nom de Βιτομάρσα ἢ καὶ Μαιουμᾶς était donné

au lieu qui avait été celui de la fornication d'Israël avec les filles de Moab (CLERMONT-GANNEAU, *Recueil arch. or.*, IV, pp. 276, 339 s.). Ce fait corrobore l'opinion que le port de Gaza a dû son nom à la fête qui s'y célébrait.

(4) MALALAS, p. 281 f ; JULIEN, *Misopogon*, p. 362.

(5) JEAN CHRYSOSTOME, *Homil. in Matth.*, VII, 6 (MIGNE, P. G., LVII, 79). Cf. GOTHOFREDUS, ad *Cod. Theod.*, XV, 6, 2 (t. V, p. 403) ; LUCAS, l. c.

(6) A Ostie, où s'étaient combinées la fête syrienne et une vieille fête latine, les personnages les plus considérables de Rome prenaient plaisir à se jeter l'un l'autre dans les flots de la mer ; cf. LYDUS, *De Mensib.* IV, 80 (p. 132 Wünsch) ; CARCOPINO, *Virgile et les origines d'Ostie*, 1919, p. 145. Il en était probablement de même à Maïouma, le port de Gaza. Comparer le ἑλαδὸς μύστα des mystères d'Eleusis.

tion. Le petit théâtre de Gérasa était donc primitivement, comme celui de Doura, un édifice sacré.

D'ailleurs, Hérodien décrivant un sacrifice solennel offert par Héliogobale à Rome selon le rite syrien, nous raconte que le Sénat et l'ordre équestre, « disposés comme au théâtre », se tenaient autour des officiants ⁽¹⁾. Quelque chose d'analogue a dû se passer en petit dans notre lointaine colonie.

Les exemples que nous avons énumérés et dont des fouilles nouvelles permettront sans doute d'augmenter le nombre, suffisent à montrer que dans le paganisme syrien l'union étroite du « théâtre » et du temple persistait encore à l'époque impériale. En Grèce, on le sait, les représentations scéniques firent partie d'abord du culte de Dionysos et restèrent pendant des siècles un acte liturgique : elles ne se dépouillèrent de ce caractère religieux pour devenir un divertissement purement profane qu'après l'âge d'Alexandre, et encore voit-on, notamment en Asie Mineure, les artistes dionysiaques continuer sous l'Empire à célébrer des représentations « mystiques ⁽²⁾ ». Il ne serait pas difficile peut-être de trouver, même dans la Grèce propre, des exemples de théâtres construits pour permettre aux fidèles d'assister commodément au spectacle de certains drames liturgiques ⁽³⁾ et l'on étendrait avec profit cette enquête

(1) HÉRODIEN, V, 9 : Περιεστήκει δὲ πᾶσα ἡ σύγκλητος καὶ τὸ ἱπικὸν τάγμα ἐν θεάτρῳ σχήματι. Il ne semble pas que l'on puisse traduire « en costume de théâtre ». — Il est possible d'ailleurs que notre théâtre ait servi simultanément de local pour les séances de la Boulè. Les bouleutes sont nommés dans notre inscription n° 80 à côté des prêtres d'Artémis et le bouletérier de Milet, construit entre 175 et 164 par Antiochus IV, peut-être à l'imitation de celui d'Antioche, avait la forme d'un théâtre. Cf. WIEGAND, *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen*, II, *Das Rathhaus*, p. 99. — Il en était à peu près de même à Priène ; cf. Wiegand et Schrader, *Priene*, p. 230.

(2) Cf. par exemple l'inscription d'Ancyre commentée par BUCKLER, *Journal of hellenic studies*, XLIV, 1924, p. 159 s. ; cf. p. 33, n° 41 : Les artistes dionysiaques célèbrent ἑνώνα μυστικόν en l'honneur de Dionysos et d'Hadrien, νέος Διόνυσος.

(3) A Épidaure, non loin du temple d'Esculape, dans l'édifice connu sous le nom de gymnase, on construisit à l'époque romaine un « Odéon » dont les degrés, de 10 m. 80 de long, ne sont pas semi-circulaires, mais seulement incurvés en segment de cercle, et dont l'orchestre dessine une ellipse. (KAWADIAS, *Tò ἱερόν τοῦ Ἀσκληπιοῦ*, 1900, p. 150 ss.) Comme me le fait observer mon ami M. Rostovtzeff, on peut se demander si cet « odéon » n'a pas servi à la célébration de drames mystiques. — A Syracuse, dans l'édifice auquel on donne le nom de « Gymnase romain », un petit théâtre, qui n'a pas 20 mètres de diamètre, est contigu à une construction qui a toutes les apparences d'un temple. — Le règlement des mystères d'Andanie (MICHEL, 694 = DITTENBERGER, *Syll.* 3, 736, l. 73) ordonne d'engager des joueurs de flûte et de cithare pour accompagner les chœurs.

aux cultes orientaux⁽¹⁾. Mais nous dépasserions les limites assignées à cet ouvrage si nous prétendions y retracer l'histoire des rapports du théâtre antique avec la religion. Il nous suffira d'avoir montré que les salles de spectacle annexées au temple d'Artémis à Doura ne constituent point une exception, mais répondent à une coutume très générale.

L'odéon (H), qui est isolé de tous côtés, est séparé par une étroite ruelle (larg., 1 m. 95), qui court le long de son mur Ouest, de constructions placées sur le même alignement du côté Sud de la cour. Ces constructions, comme la plupart de celles de la ville, avaient des murs de pierre jusqu'à environ 1 m. 50 du sol et leur partie supérieure, qui s'est effondrée, était de pisé.

Salle I (pl. LXIII, 1). — La première salle mesure 6 m. 60 de large sur 4 m. 90 de profondeur. Aux deux extrémités de son mur Est, conservé jusqu'à une faible hauteur (1 m. 30), s'élevaient des piliers d'angle en pierres qui devaient soutenir la partie médiane de briques crues. Cette salle contenait, à 30 cm. du mur Est, une sorte de banc ou soubassement allongé (*d*), haut de 65 cm. et large de 85 cm., séparé du mur Nord par un étroit passage et touchant au mur Sud. Elle avait une seule porte (larg., 1 m. 25) donnant sur la cour et dont les jambages ont été retrouvés avec une portion du linteau. Ces jambages étaient surmontés de chapiteaux (larg. max., 50 cm.; haut., 20 cm.; épais., 37 cm.; cf. pl. LXXV, 3).

Dans l'épaisseur du mur, maintenant à demi-écroulé, on avait disposé un tube formé de cylindres de terre cuite se rétrécissant à la partie inférieure pour pouvoir s'emboîter les uns dans les autres (fig. 43). Ce tuyau paraît avoir été destiné à l'écoulement des eaux du toit ou de la terrasse.

On tira en outre du sable de nombreux fragments de la corniche de plâtre décorée de sujets divers et signée d'Orthobaze (pl. LXXXVI), que nous étudierons dans la suite de ce chapitre (p. 226).

Près de l'entrée, on trouva un petit piédestal (haut., 50 cm.; larg., 20 cm.; épais., 18 cm.) dont la face antérieure porte, grossièrement incisé, un dessin qui paraît devoir figurer un palmier (pl. LXXV, 3).

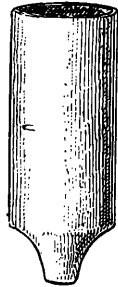


Fig. 43. — Tuyau de terre cuite.

(1) L'Iséum de Pompéi est contigu au théâtre. Y avait-il quelque connexion entre eux ?

Les temples d'Isis dans le monde romain semblent avoir souvent été voisins d'un théâtre.

Sous le niveau du pavement on constata la présence de quatre jarres de terre commune (fig. 44) contenant des ossements calcinés avec des restes de charbon de bois et les débris d'un petit vase de terre grise. Ces jarres, dont le bout inférieur est pointu et plein pour pouvoir les ficher dans le sable, avaient une panse allongée, formée de deux renflements séparés par un étranglement, qui permettait d'y fixer un lien (haut., 70 cm.; diam. max., 33 cm.; diam. du col, 13 cm.; épais. des parois, 1 à 2 cm.).

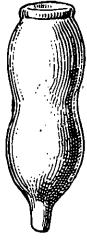


FIG. 44.
Vase de terre
cuite.

Salle J. — La salle contiguë, dont les dimensions sont presque exactement de 6 m. de largeur sur 5 m. de profondeur, communique pareillement avec la cour par sa seule porte (larg., 1 m. 25). Elle est entourée complètement par un podium (*e, e*) large de 65 cm. à droite et à gauche de l'entrée et de 1 m. 17 le long des trois autres murs. Ce banc de maçonnerie, qui est plus élevé de 18 cm. que le centre de la chambre, paraît avoir servi de siège aux assistants, sa faible hauteur s'augmentant de celle des coussins qu'on y plaçait. Nous connaissons cette disposition par la salle K du temple des dieux palmyréniens, où une inscription nous a appris qu'on donnait à ces pièces le nom d'*exèdres* (p. 38). Au fond de la salle, le podium est coupé en son milieu par une grande base (*f*) taillée dans le calcaire du pays. Elle ne mesure pas moins de 1 m. 75 de longueur sur 1 m. 23 de largeur, mais sa hauteur au-dessus du pavement n'est que de 23 cm. Sa tranche ornée de trois moulures creuses entre deux bandes plates va en se rétrécissant vers le bas qui s'enfonce dans le sol (pl. LXXVI, 1). Sur le listel supérieur court une longue inscription (n° 50), malheureusement endommagée, la pierre s'étant délitée. C'est une dédicace à Artémis commémorant la reconstruction d'un *naos* ou, pour mieux dire, d'un « *naïskos* », c'est-à-dire d'un édicule, probablement de bois peint et doré, contenant une image divine. Cette chapelle ou niche devait être placée sur le large socle de pierre où est gravée l'inscription⁽¹⁾.

L'importance de celle-ci pour l'histoire de Doura sera mise ailleurs en lumière. Elle nous a fourni, en outre, la preuve décisive que les salles placées

⁽¹⁾ Comparer le socle quadrangulaire qu'on trouve pareillement au fond du *naos* dans les temples de Babylonie (KOLDEWEY, *Die Tempel*

von Babylon und Borsippa, 1911, pl. III, ss.; cf. *supra*, p. 34, fig. 8.)

au Sud de la cour, comme celles situées au Nord de celle-ci, étaient consacrées au culte d'Artémis et appartenaient au temple de la déesse.

Dans cette chambre, on trouva près de l'entrée un autel portatif (*thymiatérion*) de pierre. Ce petit autel (haut., 18 cm.; diam., 15 cm.), très simple, n'est orné que d'un cordon d'un faible relief près du bord supérieur (pl. LXXVI, 2)⁽⁴⁾. La face supérieure est légèrement creusée.

Côté Ouest de la cour (pl. LXIII, 2). — *Salle K*. — La salle qui forme l'angle Ouest des bâtiments entourant la cour, communique avec celle-ci par une porte (larg., 1 m. 45) précédée de marches et son niveau est plus élevé que celui des deux précédentes (I, J). Au-dessous, on avait ménagé une cave, voûtée au moins en partie. Cette salle, large de 4 m. 40, est de plain-pied sur une longueur de 8 m. 50, ensuite le sol s'abaisse de 85 cm., jusqu'à un degré de 80 cm. de largeur (*b*), puis encore de 40 cm. jusqu'au réduit L., communiquant avec la salle voisine par une porte (*c*; larg., 95 cm.) Nous n'avons pas retrouvé de traces de marches et s'il a existé un escalier, il devait être de bois.

On trouva encore dans cette salle K plusieurs morceaux de la corniche d'Orthonobaze (p. 191) et des fragments de crépi portant des traces de peinture. Sur l'un d'eux on lisait encore quelques lettres minces et hautes (9 cm.) tracées en rouge : ΕΙ ❀ ΘΗC. Des restes de l'enduit de plâtre encore fixés à la paroi gardaient aussi des traces de peinture, notamment d'une guirlande rouge (cf. p. 123).

Toutes les salles de ce côté de la place (K-O) sont construites le long d'une des rues rectilignes de la ville (larg., 5 m. 50), que borde le mur Ouest. Mais celui-ci n'est percé d'aucune porte, en sorte que le temple était de ce côté isolé de l'extérieur.

Salle M. — Cette salle (pl. LXXVII, 1) offre une disposition toute particulière. Longue de plus de 10 mètres, elle se compose d'une sorte de rebord (larg., 1 m. 10 à 1 m. 20), entourant ce qui paraît être un bassin rectangulaire (long., 8 m. 10; larg., 2 m. 25; prof., 0 m. 70). Contre le mur Sud, est appliqué un socle (*c*) de maçonnerie (long., 1 m. 35; larg., 45 cm.; haut., 90 cm.).

⁽⁴⁾ Nous reproduisons (pl. LXXVI, 3), à côté de ce *thymiatérion*, un autre petit autel, de forme rectangulaire, trouvé dans les fouilles de 1924.

— Pierre gypseuse. Haut. 9 cm.; larg. max. 55 mm.

A peu près au milieu des murs Est et Ouest, des pilastres (*d*, *d*; long., 70 cm.; épais., 20 cm.), paraissent avoir supporté une arcade soutenant la toiture, bien que l'un ne soit pas exactement en face de l'autre. En outre, le mur Est a été percé vers le Sud d'une large (2 m. 80) baie (*e*), sans doute pour éclairer la salle couverte. Vers l'extrémité Nord, le bassin s'élargit d'abord (44 cm.), puis 1 m. 50 plus loin paraît se continuer vers la cour au même niveau, mais nous n'eûmes pas le temps de faire continuer le déblaiement de ce côté.

Les bords de cette cavité sont trop élevés (70 cm.) pour qu'ils aient servi de sièges, comme dans la salle J, et il est probable que nous sommes en présence d'une piscine, comme il s'en trouve dans la cour de plusieurs temples syriens, par exemple à Baalbek ⁽¹⁾. Cette piscine aurait alors servi à des ablutions rituelles, peut-être à des baignades de femmes, comme celles du Maïoumas ⁽²⁾ dont nous avons parlé plus haut (p. 189), ou peut-être était-elle utilisée, comme à Hiérapolis et ailleurs pour y laver les statues divines ⁽³⁾. Le fait qu'aucune trace de tuyaux destinés à amener l'eau n'a été retrouvée ne s'opposerait pas à cette explication. Dans un pays où il n'y a pas de source et où il ne pleut que l'hiver, le bassin devait être rempli artificiellement par de l'eau puisée dans l'Euphrate à l'aide d'outres. Mais la destination de cette piscine supposée restera douteuse, tant qu'on n'aura pas constaté comment elle se termine du côté de la cour.

Les trouvailles qu'on fit dans le sable qui remplissait la cavité ne permettent guère de trancher la question. Dans le coin Sud-Est, en *g*, on trouva un gros vase de terre grise contenant un morceau de soufre — les fumigations de soufre passaient pour cathartiques — et dans le coin Sud-Ouest deux vases de terre, enfoncés dans le sol, renfermaient des débris d'ossements, résidus de sacrifices. Les aurait-on jetés ou placés au fond d'un bassin ?

On découvrit en outre ici le crible grossièrement modelé que reproduit la

(1) WIEGAND-SCHULZ, *Baalbek*, I, p. 93 ss.

(2) Un culte d'Artémis que les femmes seules pratiquaient, comme à Doura, paraît n'avoir pu se dispenser de célébrer le Maïoumas. Artémis était la déesse tutélaire de Gérasa, où nous avons trouvé cette fête (p. 189), et à An-

tioche celle-ci se plaçait au mois Artémisios (MALALAS, p. 284, *f*).

(3) LUCIEN, *De dea Syria*, 47. Sur ce rite de la *lavatio*, cf. GRAILLOT, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 136 ss.

planche LXXVII, 2. Une plaque de terre cuite épaisse de 3 cm., munie d'un rebord de 5 cm. de haut, est percée de neuf rangées de petits trous et de cinq autres un peu plus grands, qu'on pouvait au besoin boucher. Le rebord, dont le sommet est légèrement concave, est renforcé aux angles par des parties pleines qui en coupent les coins intérieurs. Elles sont percées de cavités où devaient être fixées les cordelettes ou chaînettes pour suspendre le crible ou le saisir. Sur la tranche supérieure du rebord, on lit, tracée à la pointe, la dédicace (inscr. n° 122) qui nous apprend, selon toute probabilité ⁽¹⁾, que ce crible a été consacré par « Apollodore, dit Daniel ».

Ce crible serait donc un objet liturgique et aurait servi à des ablutions ou à quelque autre usage religieux ⁽²⁾, à moins qu'un berger n'ait simplement consacré à Artémis le crible qui lui servait à fabriquer le fromage.

Salles du Nord-Ouest. — Les deux dernières salles du côté Nord-Ouest ont été rapidement explorées pendant les derniers jours de notre séjour. La première est une chambre rectangulaire de 3 m. 50 de largeur et 6 m. 30 de longueur. A ses extrémités Nord et Sud, une banquette (larg., 1 m. 20; haut., 20 cm.) s'étend d'un mur à l'autre. Une porte (larg., 1 m. 20) met cette chambre en communication avec la seconde, qui a de même à sa partie Nord un podium (larg., 1 m.; haut., 28 cm.) et d'où l'on pouvait descendre vers l'Est dans la cour par un escalier de deux marches. Le reste des bâtiments de ce côté du temple n'a pas été déblayé, mais ils se rattachaient certainement à la salle C', dans l'angle Ouest de la cour.



Caractère du culte d'Artémis à Doura. — Après avoir décrit en détail les restes du temple qui ont été remis au jour, nous avons encore à examiner ce que les fouilles nous ont appris sur le culte qu'on y célébrait et la religion de la cité.

(1) Voir la note à l'inscr.

(2) L'usage du crible dans la divination est bien connu; cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la divination*, t. I, p. 183; *Realencycl.*, s. v. Κροκινωματεία. Crible pour faire passer le sang dont on arrosait l'initié? ΡΟΣΤΟΥΤΖΕΦ,

Une tablette thraco-mithriaque, dans *Mém. près. par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, 2^e partie, p. 9 [393]; 19 [403], pl. I, 1. — Les Vestales portaient le feu sur un crible de bronze (FESTUS, ap. PAUL DIAC., s. v. *Ignis Vestæ*.)

Ce temple, qui était sans doute le plus important de la petite ville, était consacré à Artémis ; deux inscriptions dédiées à la déesse nous l'ont appris (n^{os} 50-51). Seulement elle n'était pas en réalité l'Artémis grecque, mais la grande divinité indigène Nanaïa⁽¹⁾ : celle-ci est mentionnée dans une brève dédicace trouvée dans le sanctuaire (n^o 55), et les noms de *Bathmanaia*, *Mekatmanaia*, peut-être aussi *Baribonnaia*⁽²⁾, sont des indices de la vénération dont elle était entourée. L'assimilation de Nanaïa à l'Artémis hellénique est d'ailleurs habituelle. La déesse adorée dans le temple d'Elymais en Susiane est appelée *Nanaia* dans le deuxième livre des Macchabées⁽³⁾, Artémis dans Josèphe⁽⁴⁾, et une inscription d'époque romaine, découverte au Pirée, rappelle un vœu fait 'Αρτέμιδι *Nanaï*⁽⁵⁾. On n'hésitera donc pas à placer sous le vocable de Nanaïa d'autres temples d'« Artémis » que nos sources signalent dans la vallée de l'Euphrate non loin de Doura⁽⁶⁾.

Le culte de Nanaïa remonte aux origines de l'histoire. C'était proprement la déesse d'Erech (Ourouk) ou Orchoé, qui est située au sud de Babylone près de l'Euphrate⁽⁷⁾. Assimilée de bonne heure à Ishtar, elle fut adorée non seulement en Mésopotamie, mais dans l'Iran. Vers l'an 2295 avant Jésus-Christ,

(1) HOFFMANN, dans ses *Auszüge aus Syrischen Akten Pers. Martyrer* (Abhandl. D. M. G. VIII, Leipzig, 1880, p. 130-160) a réservé à Nanaïa un long excursus, où il a rassemblé tout ce qu'on pouvait savoir sur elle de son temps. De nouvelles découvertes permettent aujourd'hui de le compléter.

(2) Cf. l'Index épigr. ss. vv.

(3) II Mac., I, 13 ss.

(4) Ant., XII, 9 § 354.

(5) C. I. A. III, 131 : "Ἄγιος καὶ Κλεῶς 'Αρτέμιδι Ναναϊ εὐχόμενοι ἀνέθηκαν. HOFFMANN (*op. cit.*, p. 157) et CLERC (*Les Météques athéniens*, 1893, p. 142) pensaient que la déesse ici mentionnée était phrygienne. ANOBE (V, 6 et 12, pp. 178, 12; 185, 11 Reiff.), rapportant le mythe de Pessinonte, donne le nom de Nana à la fille du fleuve Sangarios, mère d'Attis. Mais on ne trouve aucune trace, que nous sachions, d'un culte rendu à cette Nana, ni aucune preuve de son assimilation à Artémis. L'inscription du Pirée porte NANAÏ : bien qu'elle soit d'époque

romaine, on pourrait voir dans la dernière lettre un iota ascrit (= Νάνη), mais il est plus probable que nous avons ici une transcription exacte du nom sémitique Nanaï (cf. *infra*, p. 198, n. 4) et que la déesse n'est pas anatolique mais babylonienne. C'est ce qu'ont d'ailleurs admis PRELLER-ROBERT, *Griech. Myth.*, I, 133, n. 1 et GRAILLOT, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 491.

(6) STRABON, XVI, 1, 7, p. 739 C: Βόρσιππα ἐπὶ πόλιν Ἀρτέμιδος καὶ Ἀπόλλωνος, probablement Nanaï et Nabou (cf. *infra*, p. 200) — ISIDORE DE CHARAX, ch. 1 (*Geog. Gr. min.*, I, p. 247, 7) : "Ἐθεν Βησάν Ἀρτέμιδος ἱερὸν, un peu en amont de Doura. — Au contraire p. 247, 7 (près de Nicéphorium) : "Ἐθεν βασιλεία, Ἀρτέμιδος ἱερὸν, Δαρείου κτίσμα, il s'agit probablement de l'Artémis Persique, Anahita qui d'ailleurs avait été identifiée avec Nanaïa.

(7) JASTROW, *Religion Babylonians and Assyrians*, t. I, p. 77 et *passim* (cf. index, p. 108).

elle fut transportée à Suse⁽¹⁾, où son temple existait encore à l'époque grecque⁽²⁾. En 164, Antiochus IV échoua dans une entreprise dirigée contre un autre de ses sanctuaires à Elymais⁽³⁾. Elle pénétra jusq' en Bactriane, où son nom se trouve sur les monnaies des rois Indo-Scythes du 1^{er} siècle de notre ère⁽⁴⁾. Vers le Nord, elle s'établit en Arménie dans la vallée du Lykos⁽⁵⁾. Dans le monde grec, les marchands orientaux l'introduisaient, nous l'avons vu, au Pirée⁽⁶⁾ et aussi à Alexandrie, où un Νεμεσιον servait de dépôt d'archives⁽⁷⁾.

Ce culte, dont la vaste diffusion atteste la puissance, devait se perpétuer jusqu'à la fin du paganisme, et les découvertes faites à Doura viennent ici corroborer ce que nous avaient appris d'autres textes de l'époque impériale. Parmi les inscriptions araméennes d'Assour⁽⁸⁾, qui datent du III^e siècle de notre ère, on trouve invoquée « la déesse Nanaï, roi (*sic*), notre maîtresse, fille de Bèl », laquelle est représentée sous une forme masculine⁽⁹⁾. Les actes syriaques de Mar Mu'aïn rapportent que le roi Sapor fit chercher le saint qui s'était réfugié « chez un chrétien dans le désert de Doura » et voulut lui faire sacrifier « à Zeus le grand dieu, à Nanaï, la grande déesse de toute la terre, aux puissants dieux Bèl et Nabou⁽¹⁰⁾ ». Les actes des martyrs de Karkhâ parlent de même de la

(1) Cf. SCHEIL, *Revue d'Assyriologie*, XI, 1914, p. 183; *Recueil de travaux relatifs à la philologie ég. et assyr.*, XXXVI, 1914, p. 190.

(2) Dans la litanie grecque publiée *Oxyrhynch. Papyri*, XI, 1913, p. 190, et commentée par LAFAYE (*Revue de philol.*, t. XL, p. 64), où sont énumérés les noms sous lesquels Isis est vénérée dans les divers pays, on lit (v. 104 ss.): 'Εν Πιέρταις Λαταίην (lire 'Αναίτην)... ἐν Σοῦσαις Ναν(α)ίαν.

(3) Cf. *supra*, p. 196, n. 3 et 4, et *Realencycl.* s. v. « Elymais », col. 2464. — A Demétrias, près d'Arabèles, se trouvait suivant les mss. de Strabon, XVI, 738 C, 'Ανάας ἱερὸν. La correction Νανναίας est plus aisée que 'Αναίτιδος, qui a été aussi proposé.

(4) Monnaies de Kanerkès et de Hoerkerès (environ 80-120 ap. J.-C.); cf. GARDNER, *Coins Br. Mus., Greek and Scythic kings of Bactria*, 1886, p. 60, cf. index, p. 180; HOFFMANN, *l. c.*, p. 139 ss. Elle est représentée comme une

déesse lunaire (Artémis) avec le sceptre et le croissant.

(5) GELZER, *Berichte Ges. Wiss. Leipsig*, XLVIII (1896), p. 123 ss.

(6) Cf. *supra*, p. 196, n. 5.

(7) MITTEIS-WILCKEN, *Grundzüge der Papyruskunde*, I, 4, p. 129 s. On regardait Nanaïa comme une forme d'Isis, cf. *supra*, note 2.

(8) JENSEN, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1919, p. 1044; cf. p. 1048; ANDRAE et JENSEN, *Aramäische Inschriften aus Assur und Hatra* dans *Mitteilungen des Deutschen Orient-Gesellschaft*, n° 60, 1921, p. 21, n° 15, p. 30 ss.

(9) MM. Andrac et Jensen expliquent cette singulière dédicace par l'identification de Nanaï avec Ishtar, la planète Vénus, qui est regardée comme masculine en tant qu'étoile du matin, comme féminine en tant qu'étoile du soir.

(10) HOFFMANN, *Auszüge aus Syr. Akten Pers. Märt.*, p. 29.

conversion d'un village peuplé de familles qui y avaient été transportées de Maisan (Mésène) et ajoute : « Ils priaient Nanaï, le démon qu'ils avaient apporté avec eux de leur pays ⁽¹⁾. » En Arménie, un temple de Nanaï fut détruit au IV^e siècle par saint Grégoire l'Illuminateur ⁽²⁾ et vers l'an 600, une formule d'incantation syriaque, tracée dans une coupe magique de Nippour, invoque encore Nanaï (ܢܢܐܝ) à côté du « seigneur Soleil, de Sin, de Bêl et de Nêrgal » ⁽³⁾.

Les découvertes faites à Doura répondent au caractère complexe et aux aspects multiples de cette « grande déesse de toute la terre » assimilée à la fois à Artémis et à Ishtar. Comme celle-ci, elle était d'abord une divinité de la nature féconde, faultrice de la reproduction. Son nom même signifie probablement « Mère » ⁽⁴⁾. Il est donc naturel qu'une statue d'Aphrodite ait pu être placée dans son temple.

Mais comme l'Ishtar babylonienne ⁽⁵⁾ ou la Célestis de Carthage ⁽⁶⁾, Nanaïa était aussi une déesse guerrière, protectrice des combats et dispensatrice de la victoire. Le texte grec d'Agathange traduit son nom par celui d'Athéna ⁽⁷⁾, et comme celle-ci, elle était fille de Bêl ⁽⁸⁾, c'est-à-dire de Zeus. On ne sera donc pas surpris de lui voir offrir deux statuettes de Nikè, portant une palme ⁽⁹⁾.

L'astrologie chaldéenne, en prêtant aux divinités sémitiques un caractère sidéral, les avait transformées en maîtresses du Destin. Nous avons vu

(1) HOFFMANN, *l. c.*, p. 49.

(2) GELZER, *l. c.*

(3) MONTGOMERY, *Aramaic incantation texts from Nippur*, Philadelphie, 1913, p. 238.

(4) « Nanâ » (c'est la forme du nom dans les textes cunéiformes) est sans doute un de ces *Lallnamen*, communs aux langages de tous les pays, pour désigner la mère. KRETSCHMER (*Einleitung in die Gesch. der Gr. Sprache*, 1896, p. 341 ss) a réuni une quantité de noms du type *Nana*, *Nanna*, pour l'Asie Mineure. Cf. *infra*, parch. n° V, l. 6 : *Nonnos*. — La forme proprement sémitique *Nanaï* paraît être dérivée de *Nana* par l'adjonction de l'*i* possessif. Cf. בַּלְתִּי *Baltis* = « Ma Dame ». L'Italien dit à peu près de même *una madonna*.

(5) M^e LE LASSEUR, *Les Déeses armées*, 1919, p. 153 ss. — Comparer l'Aphrodite Ἐγγειος de Chypre et l'Aphrodite στροφαία de Mylasa (PRELLER-ROBERT, *Griech. Myth.*, II^e, p. 357).

(6) *Realencycl.*, s. v. « Caestis », col. 1220, 3 ss.

(7) Ἀθηναΐς dans Agathange, éd. de Lagarde, p. 67, 94, et p. 135. Cf. GELZER, *l. c.* — Les noms théophores d'Ἀθηνοδωρος et d'Ἀθηνοφιλος, qu'on rencontre à Doura, répondent à des composés sémitiques formés peut-être avec *Nanaï*, mais plus probablement avec *Allath*. Cf. *supra*, p. 131.

(8) Cf. *supra*, p. 197.

(9) *Supra*, p. 172 et *infra*, p. 220.

qu'Atargatis était identifiée avec la Τύχη Παλμύρων et qu'à Gerasa Artémis était pareillement devenue la Τύχη Γερασίων⁽¹⁾. C'est pour une raison analogue qu'une dévôte de notre Artémis lui avait consacré une statuette en marbre de la Fortune tenant une corne d'abondance⁽²⁾.

Tous ces faits concordent à nous montrer que l'Artémis, adorée dans la cité macédonienne d'Europos, était une déesse beaucoup moins grecque que sémitique. Il est significatif qu'au fond d'une patère de métal qui fut employée dans son temple, nous la voyions représentée sous une apparence tout orientale⁽³⁾. On peut se demander si un culte hellénique, apporté par les conquérants, s'était transformé sous l'influence du milieu religieux où il grandit, ou bien si un culte indigène, préexistant à la fondation de la colonie fut adopté par celle-ci.

A côté de Nanaïa, une inscription du temple (n° 65) mentionne Hadad et le nombre de noms théophores composés avec celui de cette divinité qui se répètent dans l'onomastique de la ville⁽⁴⁾, est un indice du prestige dont il y jouissait. Nous savons d'ailleurs que ce dieu, dont le culte dans la vallée de l'Euphrate remonte aux origines de l'histoire⁽⁵⁾, était encore adoré au III^e siècle en Mésopotamie à Assour⁽⁶⁾. En Syrie, Hadad est l'époux d'Atargalis, et siège à côté d'elle dans les temples⁽⁷⁾. Il est possible qu'à Doura il formât un couple avec l'Artémis-Nanaïa; du moins l'inscription (n° 55) où ils sont associés tendrait à le faire croire. Toutefois, en Babylonie, c'est Nabou qui est regardé comme l'époux de Nanâ⁽⁸⁾.

Nous n'avons point la preuve épigraphique que Nabou et Bel fussent l'objet d'un culte à Doura, bien que l'un et l'autre dieu y soient représentés dans la série des noms théophores⁽⁹⁾. La dévotion dont ils étaient encore l'objet sous l'Empire romain parmi les populations d'alentour, rend vraisemblable qu'ils

(1) *Supra*, p. 111.

(2) *Supra*, p. 184 et pl. LXXXII, 3.

(3) Cf. *infra*, p. 223 et pl. LXXXV, 1.

(4) Βαφαλάδαδος, Ζεϊδιάδαδος, Παγγάδαδος, Οεζάδαδος, Αδαδαμάθης, Αδμάλιχος Cf. Index.

(5) M. Thureau-Dangin et le P. Dhorme ont trouvé à Asharah, tout près de Doura, un cylindre avec le nom de « Shumun libbi, serviteur du dieu Sin et du dieu Adad » (*Syria* t. V,

p. 292).

(6) ANDRÆ et JENSEN, *op. cit.*, p. 29. Son nom est abrégé en Dad.

(7) Cf. DUSSAUD dans *Realencycl.* s. v. « Hadad » et *ibid.* s. v. « Dea Syria », col. 2237.

(8) JASTROW, *op. cit.*, I, p. 125, etc.

(9) Βαρνάβου, Ναθούμαρι—Βηλοείσταρος, Παγείθλος, Βηλάκαβος, Βηλοαός Cf. Index.

ont trouvé aussi des adorateurs dans la ville grecque sémitisée. Bêl, le dieu de Babylone, avait à Palmyre un temple magnifique et c'est probablement lui qui occupe la place d'honneur au milieu des dieux représentés sur les murs du temple des dieux palmyréniens⁽¹⁾. Les inscriptions nous montrent qu'il était invoqué non seulement en Mésopotamie, mais dans toute la Syrie du Nord⁽²⁾.

Il est fréquemment associé à Nabou (Nébo), le dieu de Borsippa⁽³⁾, qui était comme un faubourg de Babylone, et l'un ne paraît pas l'avoir cédé en importance à l'autre, son voisin⁽⁴⁾. La vie de Mar Mu'aïn, citée plus haut (p. 197), mentionne à la suite de Nanaï « les dieux puissants Bêl et Nabou » et dans un autre passage⁽⁵⁾, elle parle d'un autel de Nabou sur une montagne près de l'Euphrate, dans la région d'Aghripos (Europos-Djéribis). Suivant une homélie de Jacques de Saroug sur la chute des idoles⁽⁶⁾, le diable avait donné Édesse à Nébo et à Bêl, et la Doctrine d'Addai s'adressant aux Édessiens dit de même : « Quel est ce Nébo, idole fabriquée que vous adorez, et ce Bêl que vous honorez⁽⁷⁾ ? » Nabou et Nergal sont nommés au III^e siècle plusieurs fois avec Bêl dans les graffites araméens d'Assour, et Nabou avait même un temple dans cette ville⁽⁸⁾. Dans la Syrie romaine, le bourg de Κάπερ Νέβου, dans le Djebel-Siman, lui était consacré et paraît avoir conservé une vénération particulière pour ce patron jusqu'à la fin du paganisme⁽⁹⁾.

Nabou était le dieu de la planète Mercure, mais cet astre était parfois dans l'antiquité, en particulier chez les astrologues orientaux, attribué non à Hermès, mais à Apollon⁽¹⁰⁾, et celui-ci était ainsi considéré comme l'équivalent grec de Nabou⁽¹¹⁾. Une inscription d'Islahiyyeh⁽¹²⁾ traduit le nom de Βαρνέσου par

(1) Cf. *supra*, p. 403, p. 429.

(2) Cf. mes *Études Syriennes*, 1917, p. 257 ss. — Cf. *supra*, p. 59.

(3) Temple de Nabou à Borsippa : KOLDEWEY, *Die Tempel von Babylon und Borsippa*, p. 51. Cf. *infra*, note 11.

(4) Le Talmud (*Aboda zara*, I, 3, f. 11 b) met sur le même rang le temple de Bêl à Babylone, celui de Nébo à Borsippa et celui d'Atargatis à Hiérapolis.

(5) HOFFMANN, *op. cit.*, p. 31.

(6) MARTIN, *Z. D. M. G.*, XXIX, pp. 110, 131.

(7) *Doctr. Addai*, p. 24, éd. Philipps, cf. DUCVAL, *Histoire d'Édesse*, 1892, p. 75 s.

(8) JENSEN, *l. c.*, p. 1048, 1050, ANDRAE et JENSEN, *op. cit.*, p. 20, n° 14, p. 33.

(9) Cf. *Princeton Exped.*, Div. III, section B, n° 1175 avec la note de Prentice.

(10) Notamment dans le thème de géniture du roi Antiochus de Commagène au Nemroud-Dagh : Στῆλεον Ἀπόλλωνος ; cf. BOUCHÉ-CLERCQ, *Astrologie grecque*, p. 400, n. 5 ; p. 439.

(11) Dans le texte de Strabon sur Borsippa, cité p. 496, n. 6, Apollon désigne certainement Nabou.

(12) HUMANN et PUCHSTEIN, *Reise in Nord-Syrien*, p. 398 : Βαρνέσουν τὸν καὶ Ἀπολλωνάριον. — CLERMONT-GANNEAU, *Recueil arch. or.*,

Ἀπολλωνάριος, et l'on peut se demander si les noms théophores où entre celui d'Apollon à Doura⁽¹⁾ ne répondent pas de même à des composés sémitiques formés avec Nabou.

Plusieurs divinités indigènes ont ainsi pu recevoir leur tribut d'hommages en même temps qu'Artémis-Nanaïa. Nous savons par l'opuscule de Lucien sur le culte d'Hiérapolis⁽²⁾ que les Syriens ornaient leurs temples d'un grand nombre d'images sacrées. Un masque de Silène, une tête de jeune dieu (pp. 216, 225) fournissent des indices qu'à Doura des dieux masculins avaient pris place à côté des diverses formes de la grande déesse sémitique. Mais quels que fussent ces *σύναυοι θεοί*, Artémis-Nanaïa resta toujours la reine du sanctuaire. C'est à elle seule, que les dédicaces sont consacrées⁽³⁾, et de nombreuses inscriptions, marquant les places que les fidèles devaient occuper, montrent que les femmes seules étaient admises aux actes liturgiques qui se passaient dans la salle pourvue de gradins⁽⁴⁾. La plupart de celles qui y prenaient part étaient mariées, mais les jeunes filles n'en étaient point exclues et elles y venaient assister avec leur mère et leur sœur⁽⁵⁾. Cependant le clergé du temple était composé de prêtres masculins⁽⁶⁾, et les inscriptions prouvent que les hommes avaient accès au temple et pouvaient y faire des offrandes. Ils étaient les spectateurs des fêtes qui se célébraient dans l'odéon sacré⁽⁷⁾.

Le culte de cette déesse de la fécondité avait-il conservé le caractère impudique qu'il avait en Babylonie? Erech (Ourouk), d'où Nanaïa était originaire (p. 196), est appelée dans les vieilles légendes « la ville des courtisanes sacrées, des filles de joie et des prostituées⁽⁸⁾ ». Nous n'avons aucune preuve que les

III, p. 212 ss. a expliqué ainsi le passage du Pseudo-Méliton (*Spicil. Syriac.* de CURTETON, p. 25, 14) où il est dit qu'une image d'Orphée représentait Nébo à Mabboug. Une statue d'Apollon citharède a été prise pour Orphée jouant de la lyre. M. Ingholt publiera bientôt une tessère palmyrénienne où un Apollon lyricine est accompagné de la légende : *Nabou*. — Séleucus I^{er}, se prétendant issu d'Apollon, faisait en réalité remonter son origine au dieu de Borsippa (*Ibid.*, p. 214).

(1) Ἀπολλώνιος, Ἀπολλοφάνης. Cf. Index; mais au moins Apollophanès, comme nous le verrons, est probablement un nom macédo-

nien introduit à Doura par les premiers colons.

(2) LUCIEN, *De dea Syria*, 34 ss.

(3) Inscr. n^{os} 50, 51. Le n^o 55, où Hadad est nommé, est un simple graffite d'un fidèle.

(4) *Supra*, pp. 176, 184. La seule exception apparente est l'inscr. n^o 104, où un siège est aménagé pour Βασιλείου, mais voyez la note à ce texte.

(5) Inscr. n^{os} 79, 101, 103, 112; cf. 69, 74.

(6) Ἱερεῖς, inscr. n^o 50.

(7) Comme l'indiquent les graffites qui y ont été relevés (Inscr. n^{os} 125 ss.); cf. *supra* p. 190.

(8) DHORME, *Religion assyrio-babylonienne*, 1910, p. 86.

pratiques licencieuses, qui persistèrent en Syrie jusqu'à la fin du paganisme ⁽¹⁾, aient été en usage dans la colonie grecque d'Europos. La destination et même l'existence d'un bassin dans notre temple sont trop problématiques (p. 194) pour qu'on puisse affirmer que la fête lascive du Maïoumas y était célébrée, comme dans d'autres villes, en l'honneur d'Artémis ⁽²⁾.

Par contre, la présence certaine de deux salles pourvues de gradins, pour que les assistants pussent s'y asseoir, autorise quelques conclusions importantes. L'une, rectangulaire, est semblable, nous l'avons dit (p. 185), à une construction du temple de Si (Seeia) à laquelle une inscription donne le nom de « théâtre ». L'autre, en hémicycle, rappelle par sa disposition le plan habituel d'un « odéon » grec, car elle était couverte, et nous avons vu que des édifices analogues servaient à la célébration de certaines fêtes religieuses à Gérasa et dans le temple des dieux syriens à Délos (p. 188). Quelle était la nature de ces fêtes? Nous en sommes réduits sur ce point à des conjectures; mais il semble qu'il faille songer, non à la mise en scène de véritables drames liturgiques, rappelant des légendes de la mythologie, mais plutôt à l'exécution de danses et de chants sacrés au son des instruments. C'est l'idée que suggère naturellement l'analogie de certains des édifices dont nous parlions avec les odéons helléniques. On sait quel était l'amour des Syriens pour la musique et les sarcasmes qu'adresse Posidonius à ses compatriotes à propos de cette passion bruyante ⁽³⁾. Cette musique, qui y accompagnait les divertissements profanes, était aussi une partie essentielle des cérémonies religieuses. « Il y a, dit Lucien ⁽⁴⁾, une foule de personnes attachées au culte d'Hiérapolis, notamment des joueurs de flûte et de chalumeau. Le sacrifice a lieu deux fois par jour en présence de tous. A Jupiter (Hadad) on sacrifie en silence, sans chants, ni flûtes, mais quand on immole à Junon (Atargatis), on chante, on joue de la flûte, on frappe des crotales. On n'a pu m'expliquer la raison de cette différence. » Plus près de Doura, sur une montagne voisine de Djérabis, les païens s'étaient réunis, nous racontent les actes de Mar Mu'aïn ⁽⁵⁾, pour danser en l'honneur de

⁽¹⁾ Par exemple à Aphaca, où les prostitutions sacrées furent supprimées par Constantin (EUSEBE, *Vit. Const.*, III, 55; cf. SOZOM., II, 5).

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 189 et p. 194.

⁽³⁾ Dans Athénée, V, 210 f; XII, 527 e (= F. H. G., III, p. 238): Καταλυομένους πρὸς

χιλωνίδος πολυκρότου ψάρον, ὥστε τὰς πόλεις ὄλας τοιοῦτοις κιλᾶδοις συνηγεῖσθαι. Cf. *Ibid.*, IV, 476 b, et ma *Note sur les Actes de Saint Mari* dans *Rev. instr. publ. en Belgique*, t. XXXVI, 1893.

⁽⁴⁾ LUCIEN, *De dea Syria*, 34.

⁽⁵⁾ HOFFMANN, *Auszüge*, p. 31.

leur dieu Nabou, et le saint, en approchant, entendit le son des instruments à corde et des tambourins. De même à Nisibe, Isaac d'Antioche nous l'apprend⁽¹⁾, Baalshamin était encore ouvertement fêté de son temps « à l'aide de tambourins et de cornes ». Mais la description qui peut le mieux nous donner l'idée de ce qui, sous l'Empire, se passait à Doura, est celle que nous fait Hérodien⁽²⁾, d'un sacrifice offert à Rome par Héliogabale en l'honneur de son dieu d'Émèse. Il nous montre le prince dansant autour de l'autel au son d'instruments de tout genre ; des femmes du pays prenaient part à cette ronde, se mouvant rapidement, des cymbales et des tambourins à la main ; le sénat entier et l'ordre équestre formaient cercle autour d'eux, rangés comme au théâtre. Des cérémonies analogues ont dû être pratiquées en Syrie, près de Beyrouth, dans le temple de Balmarcodès, « le maître des danses » orgiaques, et ailleurs encore⁽³⁾. Évolutions rapides d'un chœur de femmes, tenant des crotalès et des tambourins, chants sacrés avec accompagnement de flûte et de harpe, voilà donc les réjouissances auxquelles devaient prendre part les dévotes d'Artemis-Nanaïa dans les théâtres de son sanctuaire de Doura.

Si nous savons peu de chose du culte célébré dans ce temple, nous sommes plus mal informés encore de l'administration qui en réglait les intérêts temporels. L'analogie avec ce qui se passait ailleurs en Orient tendrait à faire supposer que cette administration était autonome et indépendante de celle de la cité⁽⁴⁾. La dédicace (inscr. n° 50) où les prêtres sont nommés à côté des bouleutes, fortifie cette présomption. Il est probable que le « gazophylax » mentionné dans

(1) ISAAC ANT., éd. Bickell, t. I, p. 209, v. 78 ss.

(2) HÉRODIEN, V, 5, 9 : Περὶ τοὺς βομμοὺς ἐχόμενον ὑπὸ παντοδαποῖς ἤχοις ὄργανων, γυναικὰ τε ἐπιχώρια ἐχόρουε σὺν αὐτῷ, περιθέοντα τοῖς βομμοῖς, κύμβαλα ἢ τύμπανα μετὰ γείρας φέροντα περιειστέλει δὲ πᾶσα ἡ σύγκλητος καὶ τὸ ἱππικὸν τάγμα ἐν θεάτρῳ σχήματι.

(3) Ba'al Marqod κοίρανος κώμων : KAIBEL, *Epigr. gr.* 835 ; cf. *Realencl.*, s. v. « Balmarcodes ». — Comparer I Rois, xviii, 26 (les prêtres de Baal sautant par-dessus l'autel). — Musique et danse chez les Juifs de Mésopotamie, cf. KRAUSS, *Talmüdische Archäologie*, 1912, III, p. 76, 99 s. — On pourra se faire une idée de ces rites orientaux par la curieuse repré-

sentation qu'offre un bas-relief, trouvé à Aricia, des danses auxquelles on se livrait dans les temples d'Isis. Ce bas-relief, aujourd'hui au Musée des Thermes, nous montre les sauts et les contorsions que font les danseurs et danseuses, tandis que les spectateurs battent la mesure en frappant des mains. Cf. PARIBENI, *Nolizie degli Scavi*, 1919, p. 107 ss.

(4) Cf. sur ce point PICARD, *Éphèse et Claros*, 1922, p. 155 ss. — Terres appartenant à des temples et distinctes du domaine municipal en Syrie : CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, V, p. 80 ss. — Cf. aussi infra la note au Parchemin I, l. 1, à propos de la γῆ ἱερὰ.

le même document était, non un caissier municipal, mais le gardien du trésor sacré ⁽¹⁾. Sur ces points et sur d'autres encore, on peut espérer que plus de lumière sera obtenue si l'on reprend les fouilles et si l'on achève le déblaiement du temple, qui n'a été que partiellement exploré.

∴

NOTE SUR UN CHAR VOTIF

Nous ajouterons ici quelques mots sur un curieux char votif de terre cuite (larg., 16 cm.; haut., 18 cm.) découvert au cours des fouilles de 1924 ⁽²⁾. Bien qu'il ne provienne probablement pas du temple d'Artémis-Nanaïa, il nous fournit une preuve nouvelle de la persistance à Doura des vieilles pratiques de la religion indigène. Il se rapproche, en effet, étonnamment de ces petits chars qu'on avait coutume, depuis une haute antiquité, d'offrir en ex-voto aux divinités babyloniennes. Humbles réductions des chars sacrés qui portaient les dieux, de même que d'autres portaient les guerriers et les rois, et qu'on conservait dans les temples, ils étaient devenus comme un symbole de puissance et de majesté ³. Leur forme traditionnelle s'est maintenue dans celui qui, ayant été déterré à Doura, date probablement de l'époque parthe (pl. LXXVIII). La caisse de ce char est remarquablement conservée. A l'arrière, un renflement cylindrique, percé de deux trous ronds pour y fixer les tiges de bois autour desquelles tournait l'essieu des roues, aujourd'hui perdues, porte le siège du conducteur, et derrière ce siège, une sorte de marchepied saillant, où un valet pouvait se tenir debout. La partie antérieure est formée d'un tablier vertical, évasé vers le haut, et au-dessous, est ménagé un large trou circulaire pour y passer l'extrémité d'un timon de bois. Au haut du tablier, de chaque côté, des arcs découpés à jour forment les poignées d'appui — les *ἀρῦες* homériques — auxquelles on pouvait se retenir ou attacher les rênes. Celles-ci, lorsqu'on conduisait, passaient dans une échancrure en demi-cercle réservée entre les deux poignées. A droite, dans un tube vertical, bordant le tablier, on pouvait enfoncer le manche du fouet ou peut-être la hampe de la lance. Comme dans les chars babyloniens, la face extérieure du tablier, qui servait de garde-crotte, est sommairement modelée, mais l'intérieur en est, au contraire, richement orné d'un décor incisé. Ce

⁽¹⁾ Cf. Inscr. 50, note.

⁽²⁾ Cf. la liste donnée en appendice à la fin du volume.

⁽³⁾ M. Thureau-Dangin me rappelle que ces chars votifs de terre cuite ont été étudiés par HEUZÉY, *Revue d'Assyriologie*, VII, 1910, p. 116 ss. Deux d'entre eux sont conservés au Musée du Louvre (salle de Sarzec, A. O., nos 4502 et

6687) mais ils sont moins bien conservés que celui de Sâlihiyeh. Le Louvre possède en outre un moule d'où l'on pouvait tirer un tablier de char votif. — M^e Douglas van Buren attire mon attention sur les notes intéressantes de BRUNO MEISTER au sujet de ces chars, *Grundz. der Babyl. Plastik* dans *Der alte Orient*, XV (1895), p. 68, fig. 113; p. 93, fig. 163.

décor géométrique est formé d'un grand rectangle, entouré de hachures et dans lequel est inscrit un rectangle plus petit; entre les deux, sont gravées des rangées de cercles minuscules. Le rectangle intérieur est divisé en huit triangles par quatre lignes en étoile, et en son milieu, comme aux quatre coins, sont collées des pastilles. Le renflement du tube vertical, à droite, est divisé en deux champs par trois cercles ourlant ses extrémités et le coupant au milieu, et ses deux moitiés portent un motif géométrique analogue à celui du tablier.

B. — LES SCULPTURES DU TEMPLE

I. SCULPTURES DE PIERRE.

Le temple d'Artémis a été livré au pillage et probablement incendié en partie (p. 177, 181) et des ex-voto qui l'ornaient, un petit nombre seulement est parvenu jusqu'à nous. Les salles déblayées nous ont cependant livré des œuvres sculpturales intéressantes à divers titres, bien que toutes aient été mutilées.

Femme drapée (pl. LXXIX, LXXIII). — Pendant les fouilles de 1922, on retrouva encore dressée sur son socle, une statue de femme, qui avait été placée dans la salle aux gradins, à gauche de la porte du naos (p. 184). La tête, qui avait été brisée au cou, fut retirée quelques jours plus tard du sable qui remplissait la salle. Cette statue, de grandeur naturelle, figurait quelque bienfaitrice du sanctuaire, et la dédicace aujourd'hui mutilée, inscrite sur le socle (inscr. n° 119), donnait son nom et son ascendance. Cette noble dame est vêtue d'une tunique dont les plis verticaux tombent jusqu'aux pieds et étroitement drapée dans un manteau, qui lui cache les deux bras et dont un pan recouvre aussi la tête. Le bord inférieur de ce pan, qui passe sur les bandeaux ondulés de la chevelure, était maintenu près du cou par la main droite, dissimulée sous l'étoffe, tandis que la gauche retenait sur la hanche les plis tombants de l'himation. Le gypse friable dans lequel cette statue est taillée n'a pu assurer la conservation des parties saillantes : le visage et les bras sont mutilés et contre le côté gauche un large fragment de manteau est brisé. Néanmoins, la facture décèle encore une certaine habileté dans le traitement de la draperie. Cette œuvre est due à un artiste formé dans quelque atelier

grec, mais qui ne s'est pas mis en frais d'imagination pour représenter la dame dont on lui avait commandé le portrait en pied. Il a reproduit un type banal, dont on possède de nombreuses répliques et variantes, celui qu'on croyait autrefois figurer la « Pudicité » chastement enveloppée de ses voiles, mais qui, créé probablement au n^e siècle avant notre ère par un artiste rhodien, a servi depuis l'origine jusqu'à l'époque romaine à représenter une quantité de mortelles, en particulier sur les monuments funéraires⁽¹⁾. Il est curieux de voir ce type traditionnel se propager ici jusqu'aux confins du monde hellénique, car la pierre où est sculptée notre statue prouve qu'elle a été exécutée à Doura même.

Statuette d'Aphrodite (pl. LXXX, LXXXI)⁽²⁾. — Une statuette beaucoup plus remarquable fut trouvée le dernier jour de nos fouilles de 1922 dans la salle (B) que cette découverte nous a fait appeler « chapelle d'Aphrodite » (p. 172). On aperçut d'abord la plus grande partie de la figure gisant dans le sable sur la plate-forme dallée qui s'étend devant la niche du fond, un peu à gauche de cette niche, puis on recueillit un morceau du torse avec l'épaule droite et le haut du bras⁽³⁾, tout le tour du cou sauf un petit morceau du côté droit, enfin quelques menus débris des plis du vêtement. Ces parties détachées qui se raccordaient exactement, ont été remises en place par les restaurateurs du Louvre (pl. LXXXI). Nos recherches, renouvelées en 1923, pour retrouver les bras et la tête restèrent infructueuses; sans doute étaient-ils depuis longtemps séparés du torse⁽⁴⁾. Ils avaient été travaillés séparément et fixés après coup sur le corps : deux trous ronds, où les tenons étaient insérés, sont forés au milieu de la coupure circulaire des moignons des bras; dans l'épaisseur du cou, une cavité ovale contenait encore l'extrémité d'un petit goujon de fer

⁽¹⁾ COLLIGNON, *La Sculpture funéraire dans l'art grec*, 1914, p. 290 ss.; AMELUNG, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, t. I, Braccio Nuovo, n^o 23; HELBIG, *Führer Sammlungen in Rom*, 3, t. I, n^o 8; Cf. mon *Catal. sculpt. Musée du Cinquantenaire*, 2^e éd., n^o 24.

⁽²⁾ Cette statuette a été publiée par nous dans les *Monuments Piot*, t. XXVII, 1924, p. 1 ss. Nous reproduisons ici cet article avec quelques remaniements.

⁽³⁾ La cassure, qui reste apparente, traverse le sein droit, dont un éclat a sauté, descend obliquement sous la ceinture jusqu'à la hanche et remonte au milieu du dos.

⁽⁴⁾ Il manque en outre : le bord de la base sous la tortue, l'extrémité du gros orteil gauche et plusieurs menus morceaux des plis fragiles du manteau.

rouillé. C'est probablement en arrachant brutalement la tête de la déesse qu'un vandale a fait sauter le pourtour du cou et l'épaule, retrouvés brisés.

La valeur et l'intérêt de ce morceau de sculpture dépassent de beaucoup ceux de la moyenne des œuvres datant de l'époque gréco-romaine que nous a rendues la Syrie. Il a sans doute été importé à Doura et consacré dans le temple de l'Artémis orientale par quelque riche marchand. Si le style n'indiquait une origine hellénique, le marbre, qui est du Paros, suffirait à la décider. Cette œuvre doit avoir été exécutée dans quelque grand centre de production artistique, peut-être à Antioche ou à Sidon⁽¹⁾, et transportée dans le lointain séjour où elle se trouvait exilée. Les ruines de la populeuse métropole de Séleucie du Tigre, bien qu'à peine explorées, nous ont déjà pareillement rendu des marbres d'un caractère purement grec, qui ont difficilement pu être sculptés en Mésopotamie⁽²⁾.

Notre statuette mesure aujourd'hui 56 centimètres de hauteur sur une largeur maximum de 22. Lorsqu'elle était complète, sa taille devait atteindre environ 65 centimètres.

La déesse est figurée debout, fermement appuyée sur la jambe droite ; la gauche est légèrement fléchie et la pointe du pied se pose doucement sur la carapace d'une petite tortue. Cette attitude provoque une flexion latérale du corps, dont la hanche fait une forte saillie à droite sous la taille creusée, et dont le torse se penche un peu du même côté, en relevant l'épaule gauche. Ce torse est couvert d'une lunette de lin, largement échancrée au cou, et si fine qu'elle laisse transparaître les formes d'une chair opulente. Elle est serrée par une mince ceinture, non à la taille, mais immédiatement sous les seins, qu'elle fait ainsi saillir. Au bas, le vêtement tombe en plis verticaux jusqu'à

(1) Sur l'excellence des artistes de Sidon au commencement de l'Empire, cf. PHILON, *Leg. ad Gaium*, 31, § 222, p. 579 M. — Sur les statuaires de Samosate au II^e siècle: LUCIEN, *De somnio*, 2.

(2) Ils sont énumérés par STRECK dans la *Realencyclopädie*, s. v. « Seleukeia am Tigris », col. 1166, 40 ss. Le plus remarquable est le torse d'une « joueuse d'osselets » publié par HERZFELD, *Am Tore von*

Asien, 1920, pl. XVIII et p. 32. Ajouter un buste de stéphanophore aujourd'hui au Musée de Bruxelles (*Musée du Cinquantenaire. Catalogue des sculptures et inscr. antiques*, 2^e éd., 1913, n^o 36). — Sur les œuvres hellénistiques découvertes dans l'Iran, cf. HERZFELD, *l. c.*, p. 30 ss. Le beau Bacchus de bronze de la collection Warocqué trouvé dans le Khorassan (*Catal.* n^o 34) mérite une mention spéciale.

terre et ne laisse voir que l'extrémité des pieds, chaussés de fortes sandales.

Par-dessus cette tunique légère, le bas du corps s'enveloppe dans un épais manteau de laine, qui s'enroule sur la hanche droite et dont la masse tordue traverse diagonalement l'abdomen, en découvrant le pli de l'aîne, et remonte jusque sous l'aisselle gauche, où il est serré contre la poitrine par le haut du bras. Il se plisse sur la jambe droite et se tend sur la cuisse gauche et le genou plié, qui le soulève. A cette surface lisse s'opposent les sinuosités profondes qui creusent l'étoffe entre les jambes et le large pan qui tombe à droite en longs plis verticaux de la ceinture jusqu'à terre. Cette draperie est traitée avec une grande virtuosité et sa beauté suffirait à nous indiquer que cette image divine, taillée dans un bloc de Paros, s'inspirait de l'œuvre de quelque grand maître.

Le revers de la statuette, qui n'était pas destiné à être vu, est plus négligé; le modelé du dos est sommairement indiqué, et l'*himation* y forme une série de grands plis plats qui, partant de l'aisselle gauche, divergent en éventail vers la hanche droite et les pieds.

Des traces nombreuses de couleur rouge, restées visibles sur le manteau, témoignent encore d'une ancienne polychromie, aujourd'hui presque effacée.

Le détail le plus caractéristique du motif sculptural que reproduit notre statuette, est certainement l'animal placé sous le pied de la déesse. Il fait immédiatement songer à une œuvre célèbre dont nous ne savons presque rien et qui, par suite, a suscité de nombreux commentaires. Pausanias⁽¹⁾ rapporte que le temple d'Aphrodite à Élis contenait une statue d'or et d'ivoire, travail de Phidias, qui avait représenté la Déesse Céleste (Οὐρανία) un pied posé sur une tortue, tandis que dans l'enceinte du sanctuaire un socle portait un bronze de Scopas figurant l'Aphrodite Publique (Πάνδημος), assise sur un bouc.

Quelle était la signification de la tortue? On l'ignorait déjà à l'époque romaine. Une interprétation, adoptée par Plutarque⁽²⁾, voulait que la divinité Céleste, opposée à la Pandémios, eût reçu de Phidias comme attribut un animal qui porte toujours sa maison⁽³⁾ et qui ne pousse pas de cris, comme symbole

(1) PAUSANIAS, VI, 25, 1 : « Καὶ τὴν μὲν ἐν τῷ ναῷ καλοῦσιν Οὐρανίαν, ἑλέφαντος δὲ ἔστι καὶ χρυσοῦ, τέγνη Φειδίου. τῷ δὲ ἑτέρῳ ποδὶ ἐπὶ χελώνης ἕζετο. »

(2) PLUTARQUE, *Coniug. Praecepta*, 32, p.

142 D : « Τὴν Ἥλειων ὁ Φειδίας Ἀφροδίτην ἐποίησε χελώνην πατοῦσαν, οἰκουρίας σύμβολον ταῖς γυναῖξιν καὶ σιωπῆς κ. τ. λ. » Cf. *De Iside et Osir.*, 76, p. 381 E.

(3) Cf. Ésope, fable 154 : « Ζεὺς ἀπὸ χελώνης. »

de l'amour conjugal, qui attache l'épouse à son foyer et lui fait garder le silence. Ainsi que beaucoup d'autres explications des Grecs, celle que le bon Plutarque tire de la vie sédentaire des femmes témoigne de plus d'ingéniosité d'esprit que de sens historique. On ne sera pas surpris que les archéologues ne s'en soient pas contentés. Ils ont accueilli avec quelque faveur l'idée que la carapace bombée de la tortue était une image de la voûte céleste, où siège l'Ourania ⁽¹⁾. L'un d'eux a exprimé l'opinion que la tortue, qui, suivant certaines cosmogonies, soutient le monde, aurait pour ce motif porté la déesse ⁽²⁾. Sans doute ces idées, et d'autres encore ont pu venir à l'esprit même des anciens, lorsqu'ils ont fait intervenir partout un symbolisme cosmique. Mais Phidias n'y a certainement pas songé : il n'a fait que reprendre, en le transformant, un motif sculptural qui était courant avant lui.

Divers indices prouvent que la tortue était reconnue comme animal sacré d'Aphrodite, en dehors d'Élis, dans plusieurs régions de la Grèce ⁽³⁾. Nous possédons même toute une série de bronzes archaïques nous montrant une déesse, qui ne peut être qu'Aphrodite, debout les pieds joints sur une tortue, qui lui sert de support : parfois elle est nue, avec un simple pagne autour des hanches ⁽⁴⁾; ailleurs elle retrousse de la main gauche un pan de sa robe, tandis que la droite tient une fleur, ou est

⁽¹⁾ GERHARD, *Gesammelte Abhandl.*, Berlin, 1866, I, p. 262; OVERBECK, *Geschichte der griech. Plastik*, I, p. 362.

⁽²⁾ Cf. l'article érudit de M. DEONNA dans *Revue hist. des religions*, LXXXI, 1920, p. 135 et suiv., p. 144 : « La déesse supporte le disque céleste [le disque d'un miroir], parce qu'elle est ouranienne; elle-même est supportée par la tortue, parce que celle-ci, son attribut, est mise en relation avec les phénomènes cosmiques et qu'elle soutient le monde. »

⁽³⁾ Ces indications ont été réunies par BENOUILLE, *Aphrodite*, 1873, p. 150, n. 2, p. 323. Cf. FRAZER, *Pausanias*, IV, p. 105 : Les femmes thessaliennes, jalouses de la courtisane Laïs,

la tuent en la frappant avec des *ξύλινα χελοῖνα* ἐν Ἀφροδίτης ἱερῷ (ATHÉNÉE, XIII, 55, p. 589 B; Schol. Aristoph., *Plutus*, 179). — Sur un bas-relief d'argent trouvé à Tarente, conservé au British Museum (S. REINACH, *Rép. rel.*, III, p. 422, 4), le bras gauche d'Aphrodite repose sur une tortue. — Au pied de la *Vénus accroupie* de Madrid, une tortue (HÜBNER, *Antike Bildwerke in Madrid*, n° 28; CLARAC-REINACH, pl. 634 C=1, p. 348, 2). — Cf. ci-après, p. 210 (Paphos).

⁽⁴⁾ Figurines *a* et *c* mentionnées dans la note suivante. A. de Ridder a montré que ce type reproduisait celui de l'Astarté chypriote (Ἐφρμ. ἀρχαιολογικά, 1895, p. 171, n. 4; p. 172).

levée la paume en avant ⁽¹⁾, geste sémitique de la protection divine ⁽²⁾.

Nous avons ainsi la preuve que Phidias n'a fait que reprendre, en l'atténuant, le motif, usité déjà dans l'art du VI^e siècle, de la déesse debout sur une tortue, et nous sommes amenés naturellement à supposer que cette chélonée était déjà la compagne de l'Aphrodite orientale, qui l'a introduite comme telle en Grèce lorsque son culte s'y propagea ⁽³⁾. Le nom d'Ourania que portait la divinité représentée par Phidias est celui qu'on donnait à Astarté ⁽⁴⁾, et dans le temple de Paphos, où cette Ourania était adorée ⁽⁵⁾, on a mis au jour une dédicace à Aphrodite avec l'image d'une tortue sur le sommet de la pierre ⁽⁶⁾. La tortue, qu'on voyait dans les jours de calme nager paisiblement à la surface de l'onde ⁽⁷⁾, était devenue l'emblème d'une mer élémente et d'une traversée heureuse, comme le dauphin, qui bondissait joyeusement autour des vaisseaux. L'un et l'autre furent ainsi donnés comme attributs à la divinité née de l'écume des flots et protectrice de la navigation. C'est pourquoi la tortue apparaît sur les monnaies de peuples maritimes, en Phénicie ⁽⁸⁾, en Lycie ⁽⁹⁾, et surtout à Égine, du temps où la marine de l'île était la plus

(1) a) Égine, pied de miroir (A. DE RIDDER, 'Εφημ. ἀρχαιολογικῆ, 1895, pl. VII, p. 169-179 = S. REINACH, *Répert. de la stat.*, II, p. 330, 3);

b) Locres Epizephyrii (Grande Grèce) : Pied de miroir du VI^e siècle (Orsi, *Notizie degli scavi*, 1917, p. 140, fig. 48 = A. de Ridder, *Rev. des ét. grecques*, XXXI, 1918, p. 268);

c) Support de candélabre étrusque, à Berlin (GERHARD, *Gesammelte Abhandl.*, 1866, I, p. 262, pl. 29, 3);

d) Ancienne collection de Wilde : *Signa antiqua e museo Jac. De Wilde*, Amsterdam, 1700, pl. 11 = S. Reinach, *Rép. de la stat.*, II, p. 364, 7. Cf. *Archäol. Zeitung*, 1854, p. 493.

(2) Cf. *supra*, p. 70 s.

(3) C'est ce qu'ont clairement vu A. DE RIDDER, *l. c.*, p. 167, et KELLER, *Antike Tierwelt*, II, 249 ss.

(4) Par exemple à Athènes, dans le temple fondé par les gens de Kiton (I G., II, 1588; cf. DITTENBERGER, *Sylloge*³, 280) et à Ascalon (HÉRODOTE, I, 405); cf. PAUSAN., I, 44, 7.

(5) PAUSAN., *l. c.*

(6) *Journal of hellenic studies*, 1888, p. 253, n° 417.

(7) PLINE, *Hist. nat.*, IX, 40, 35 : « Evectae in summa pelagi antemeridiano tempore blandito eminente toto dorso per tranquilla fluitantes. »

(8) Aradus : HILL, *Catal. Greek coins of British Museum; Phoenicia*, p. 11. — Cf. PLINE, *Hist. nat.*, IX, 40, 36 : « In Phoeniceo mari haud ulla difficultate capiuntur, ultroque veniunt stato tempore anni in annem Eleutherum. »

(9) Monnaies des dynastes lyciens; cf. BABE-LON, *Catal. des monnaies de la Bibliothèque Nationale : Les Perses Achéménides*, p. 60, n° 440 et suiv. et pl. XI. Babelon l'interprétait comme un symbole de l'Apollon lycien, la carapace de la tortue ayant servi à fabriquer la lyre (p. LXXXIX, xciv). Mais il est bien plus probable qu'elle a le même sens que le dauphin, très fréquent aussi sur les monnaies de Lycie.

puissante de la vieille Hellade⁽¹⁾. Peut-être quelque légende, que racontaient les matelots, disait-elle comment la déesse avait vogué debout sur la carapace d'une puissante chélonée et avait-elle donné naissance au type plastique souvent reproduit par l'art archaïque.

L'innovation de Phidias consista essentiellement à rompre avec la raideur de ce motif traditionnel et, en plaçant la tortue comme support sous un seul pied, ainsi un peu relevé, à produire un jeu plus libre des mouvements du corps. C'était là à peu près tout ce qu'on pouvait affirmer jusqu'à présent de son œuvre; car, si les monnaies d'Élis qui reproduisent l'*Aphrodite Pandemos* de Scopas, nous donnaient quelque idée de l'aspect général de ce groupe de bronze, leur secours nous faisait défaut pour reconstituer la statue chrysléphantine de l'Ourania.

Une figure drapée, achetée à Venise pour le Musée de Berlin et dont Kekulé a montré la parenté avec les figures du Parthénon⁽²⁾, a bien un pied appuyé sur une tortue, mais celle-ci a été ajoutée par un restaurateur italien, et paraît être une addition malencontreuse suggérée par les mentions littéraires de l'image célèbre d'Élis⁽³⁾. Kekulé restituait sous le pied gauche une oie. Depuis, Frickenhaus crut, il est vrai, pouvoir justifier le complément du praticien moderne et il alla jusqu'à revendiquer pour le marbre de Berlin le mérite de nous révéler, mieux que toute autre copie, le style personnel de Phidias⁽⁴⁾. Toutefois, il dut reconnaître, en l'absence de toute réplique, que la restauration de l'animal glissé sous le pied de la déesse restait suspecte. La question

(1) Curtius a été trop loin en supposant que Phidon d'Argos aurait installé son premier atelier monétaire dans une dépendance du temple d'Aphrodite, qui dominait le port d'Égine, et que ce fait était rappelé par les « monnaies à la tortue » de l'île. On a reproché, non sans raison, cette hypothèse gratuite (BABELON, *Traité des monnaies grecques*, t. I, p. 659, p. 642; cf. HEAD, *Hist. num.*, 2^e éd., p. 395). Mais il paraît certain que la tortue marine a été choisie comme *πρωτότυπον* par les Éginètes à cause de leur trafic maritime, dont Aphrodite-Astarté était la déesse tutélaire. Des fouilles récentes ont montré que le temple d'Égine était bien consacré à

l'*Ἀφροδίτα ἐπὶ λυμένῃ* (WOLTERS, *Gnomon*, I, 1925, p. 46; *Jahrb. des Inst.*, 1923 Anz., p. 4.)

(2) KEKULÉ, *Ueber eine weibliche Gewandstatue aus der Werkstatt der Parthenon Giebelfiguren*, Berlin, 1894. Cf. COLLIGNON, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 135, fig. 64; BRUNN-BRUCKMANN, pl. 537; S. REINACH, *Rép. de la stat.*, II, 338, 6.

(3) Ou par une œuvre moderne? Cf. ci-après, p. 215, note 2.

(4) FRICKENHAUS, *Jahrbuch des Archäol. Instituts*, XXVIII, 1913, p. 363 et suiv. — Les conclusions de cet article ont été soumises à une critique serrée par H. SCHRADER, *Phidias*, 1924, p. 71.

a été tranchée, semble-t-il, par la découverte de la statuette de Doura et du fragment de Smyrne dont nous allons parler ; car dans ces morceaux de sculpture, où la présence de la tortue n'est pas problématique mais certaine, la disposition du vêtement diffère notablement de celle de la figure berlinoise et, si les premiers remontent à l'*Ourania* de Phidas, il n'en peut être de même de cette dernière. Celle-ci n'est qu'une adaptation du même motif, due à quelque élève du maître, et rien ne permet d'affirmer que le support du pied n'y ait pas été changé, comme dans d'autres compositions du même genre⁽¹⁾.

Le fragment intéressant que nous venons de citer a été acheté, il y a une trentaine d'années, par Benndorf à Scala Nova près d'Éphèse et il se trouve à Vienne dans une collection particulière ; mais il n'a été publié que tout récemment à la fois par M. Schober⁽²⁾ et par M. Schrader⁽³⁾. Il appartenait à une statuette un peu plus grande que la nôtre — elle mesurait 75 à 80 centimètres — mais seules les jambes en sont conservées, la gauche jusqu'au haut de la cuisse, la droite jusqu'au genou ; à côté de la déesse, une idole de style archaïque, placée sur un socle, devait servir de support au bras gauche. Nous reproduisons ce précieux débris (pl. LXXXI, 3) d'après une photographie qu'a bien voulu mettre à notre disposition M. Schober. Celui-ci a fait valoir les motifs de reconnaître dans ce tronçon mutilé le reste d'une réplique de l'image d'or et d'ivoire que le maître athénien avait exécutée pour le temple d'Élis : « La lourde étoffe du manteau, avec ses larges surfaces et ses plis simples à peine creusés, est traitée dans le style des draperies de la seconde moitié du v^e siècle et se rapproche spécialement des nombreuses figures, vêtues d'un manteau, qui nous sont conservées parmi les œuvres de l'entourage de Phidias. Particulièrement un détail, le pli vertical descendant du genou, dont le profil se rétrécit vers le haut et se termine au bas par une ligne droite, revient sur la jambe pliée de quelques-unes de ces figures, par exemple la *Déméter* de Berlin, l'*Athéna Parthénos* et l'*Asklépios* de Florence⁽⁴⁾, d'une manière étonnamment semblable. Pour l'idole employée en guise de support, les analogies les plus étroites se trouvent aussi à la même époque... » M. Schrader, de son côté,

(1) Cf. ci-après, p. 215.

(2) SCHOBER, *Jahreshefte des Oesterr. Instituts*, XXI-XXII, p. 222 et suiv. Mon attention avait été attirée sur ce fragment par

M. Amelung, à Rome, avant sa publication.

(3) SCHRADER, *Phidias*, p. 73 ss.

(4) FURTWAENGLER, *Originalstatuen*, p. 304.

écartant le marbre de Berlin, a invoqué des raisons de style, pour reconnaître une reproduction de l'œuvre de Phidias dans le fragment d'Éphèse⁽¹⁾.

Or, si nous comparons à celui-ci notre marbre de Doura, il apparaîtra manifestement qu'ils reproduisent tous deux, plus ou moins fidèlement, un même modèle. Non seulement leur attitude générale et la pose de la jambe gauche, avec le bout du pied sur la tortue, les rapprochent, mais aussi, malgré la différence du style, l'ajustement de la draperie avec les plis de la tunique tombant sur les pieds et ceux du manteau tirés obliquement de la jambe droite par-dessus la gauche vers la hanche, avec un pan lâche descendant à droite jusqu'au sol. Cette similitude de deux répliques provenant de régions si distantes du monde hellénique ne permet pas de douter qu'elles dérivent l'une et l'autre d'un original célèbre, qui ne peut être que l'*Ourania* de Phidias.

Toutefois notre gracieuse statuette le reproduit moins fidèlement que ne le faisait celle d'Éphèse. On y a supprimé le support, qui devait soutenir l'armature d'un fragile assemblage d'or et d'ivoire, idole rigide qui, répondant du côté droit à la jambe tendue du côté opposé, donnait à la statue d'Élis le caractère d'une construction symétrique et presque architectonique, analogue à celle de l'Athéna Parthénos. Le vêtement aux plis plus fouillés et plus compliqués n'a point conservé, comme dans l'autre marbre, la large simplicité de l'original; tout le caractère même de l'œuvre a été profondément transformé.

La transparence de la tunique y produit une impression voulue de déshabillé. L'étoffe de lin, plaquée contre la peau, comme si elle était mouillée, y est si peu apparente, que, n'étaient quelques petites fronces près de la ceinture, on pourrait la croire absente: cette ceinture serre le torse immédiatement sous les seins, dont elle accuse la saillie; l'ombilic, malgré le linge qui le voile, a été profondément creusé pour faire sentir la plénitude de la chair⁽²⁾, et cet embonpoint est rendu plus sensible encore par un déhanchement exagéré. Tous ces détails trahissent une production de l'époque hellénistique et rapprochent notre statuette des plantureuses Vénus syriennes que possèdent toutes les collections de bronzes. Il y a dans ce marbre quelque chose de

(1) Nous n'avons pas à examiner ici les conclusions ultérieures que M. Schrader tire de ce fait et qui ne paraîtront pas aussi assurées que ce point de départ.

(2) Cf. la *Vénus accroupie* de Doedalsès (vers 230 av. J.-C.) et un torse du Musée du Cinquantenaire de Bruxelles (*Catal. des sculptures*, 2^e éd., p. 18).

sensuel et de provocant qui est fort éloigné de la chasteté sereine de l'art de Phidias. Nous sommes donc en présence d'une transposition plutôt que d'une copie de l'*Ourania* d'Élis exécutée dans quelque atelier d'Orient à l'époque des Séleucides et adaptée au goût du jour et du milieu. Mais telle quelle, cette séduisante déesse nous donne l'approximation la plus exacte que nous puissions atteindre d'une œuvre dont nous ignorions jusqu'ici à peu près tout.

Quels étaient l'aspect et la coiffure de la tête, qui, d'après la partie conservée du cou, paraît avoir été un peu tournée vers la droite? Que portaient les bras, dont le droit s'abaissait en s'avancant et dont le gauche s'écartait du torse et avait probablement le coude plié, puisque dans l'œuvre originale l'avant-bras étendu était soutenu par une idole? Nous n'avons sur ces points aucune indication sûre; aucun reste de tenon n'indique la présence d'un attribut à proximité du corps, et il vaudrait peut-être mieux s'abstenir de toute conjecture et attendre que la lumière se fasse par quelque découverte nouvelle.

Il est cependant une possibilité qui doit être signalée. On sait que la *Vénus* de Capoue, copie romaine d'une œuvre du iv^e siècle, tenait à deux mains, selon l'opinion la plus probable, un bouclier où elle se mirait. La parenté de cette œuvre avec l'*Aphrodite* de Sâlihtyeh est indubitable et notamment la direction des bras est sensiblement la même. On peut donc se demander si un motif sculptural identique n'était pas commun à l'une et à l'autre. On a, en effet, découvert avec notre marbre les restes de deux *Victoires* en plâtre (p. 220) et la grande divinité orientale qui était adorée sous un nom grec dans le temple de Doura, était à la fois la déesse de l'amour et de la fécondité et la dame des batailles, protectrice des guerriers⁽¹⁾. Une *Aphrodite* portant le bouclier aurait été une offrande particulièrement indiquée pour être consacrée à l'Artémis-Nanaïa sur les bords de l'Euphrate. On peut même dire que le type de l'*Aphrodite* armée serait ainsi revenu à son origine⁽²⁾, comme la tortue qui l'accompagne retournait au pays où on l'avait d'abord rapprochée d'Astarté.

L'intérêt archéologique de la statuette syrienne, qui vient s'ajouter au fragment de Vienne, consiste surtout à nous faire connaître, non pas complètement

(1) Mme LE LASSEUR, *Les Déeses armées*, 1919, p. 253 ss. Cf. *supra*, p. 195 ss.

(2) Les *Aphrodite* armées de Cythère, de

Chypre, etc., sont en réalité des Astarté. Cf. PRELLER-ROBERT, *Griech. Myth.*, 4^e éd., II, p. 357.

et par le menu, mais, en quelque mesure, une des grandes œuvres de Phidias. Seulement on sait comment dans l'antiquité grecque, où l'imitation n'était pas regardée comme un plagiat, une composition nouvelle d'un sculpteur en renom provoquait une foule de reproductions. Toute création éveillait des échos qui se répercutaient à l'infini. L'image plus précise que nous pouvons concevoir aujourd'hui de l'*Ourania* d'Élis permettra de mieux déterminer l'influence artistique qu'elle exerça à travers les siècles. Depuis longtemps on regarde l'*Aphrodite* de Phidias comme l'inspiratrice première d'une série de figures dont le caractère commun est d'avoir la jambe gauche relevée, sous le manteau dont les plis enveloppent le bas du corps, par quelque objet sur lequel pose le pied. La *Vénus* de Falerone⁽¹⁾ et la figure faussement restaurée de Berlin, dont le torse est encore couvert d'une tunique légère, comme la *Vénus* de Milo⁽²⁾ et celle de Capoue, qui ont été dépouillées de ce vêtement et dévoilent leur glorieuse nudité, appartiennent à une même famille dont la filiation se prolonge jusqu'à la *Victoire* de Brescia. La découverte de Salihiyeh confirme l'hypothèse qui avait été émise sur l'origine du type sculptural dont ces œuvres et d'autres encore offrent des variantes plus ou moins heureuses. Il suffit de les comparer au marbre de Doura pour être frappé de la ressemblance de leur attitude et même de leur ajustement, malgré la diversité de certains détails. Mais ce n'est pas le lieu ici, à propos d'une modeste statuette, d'essayer de récrire tout un chapitre de l'histoire de la sculpture grecque. Il nous suffira d'avoir fait connaître la réplique charmante que vient de nous rendre le sol

(1) Louvre, n° 398; CLARAC-REINACH, p. 173, 3. L'objet placé sous le pied gauche est peu distinct. On a voulu y reconnaître un fœtus ou un utérus! (*Revue archéol.*, 1912, t. XX, p. 302). Il m'a paru que cet objet arrondi, portant un ornement cornu à la partie antérieure, pourrait être un casque.

(2) La trouvaille de Doura pose de nouveau la question de savoir si le pied perdu de la *Vénus* de Milo n'était pas posé sur une tortue. M. Salomon Reinach a bien voulu m'écrire à ce sujet: « Götting et Overbeck (1^{re} éd.) ont déjà supposé que la *Vénus* de Milo, ou l'original qu'elle reproduirait, avait, comme l'*Ourania* d'Élis, le pied sur une tor-

tue, opinion que combat Bernouilli (*Aphrodite*, p. 130), tout en faisant observer qu'on a trouvé nombre de tortues en terre cuite à Mélos (British Museum) et qu'on connaît des bronzes modernes de ce motif, imités peut-être d'un bronze antique perdu (SACKEN et KENNER, p. 482, 196). Au jardin de Versailles il y a une *Vénus accroupie* en bronze assise sur une tortue, avec l'inscription: ΦΙΔΙΑΣ ΗΑΕΙΘΙΩΣ, premier exemple peut-être d'une tentative pour restituer l'*Aphrodite* d'Élis. Elle est de Coysevox. La *Vénus accroupie* de Madrid [ci-dessus, p. 209, note 3] est aussi soutenue par une tortue et il est probable que Coysevox la connaissait. »

inépuisable de la Syrie et qui nous offre une image, réduite et comme réfractée dans un milieu différent, de l'œuvre plus sévère du maître athénien.

..

Les fouilles de 1923 n'ont mis au jour aucune œuvre comparable à l'Aphrodite à la Tortue, et leurs résultats, au point de vue de la statuaire, ont été minces. Comme sculptures de pierre, on ne recueillit que deux fragments, trouvés tous deux dans la salle E (p. 181). Ce sont le corps d'une statuette de marbre blanc et un masque de pierre calcaire.

Fortune (pl. LXXXII, 3). — La corne d'abondance que la statuette (haut. actuelle, 14 cm. ; larg., 12 cm.) soutient du bras gauche, permet d'y reconnaître une image de la Fortune. La déesse a le torse vêtu d'une tunique, agrafée sur les épaules et qui laisse les bras nus. Le bas du corps est couvert d'un grand manteau, qui s'enroule autour de l'abdomen et est rejeté sur le bras gauche. Le bras droit est coupé au-dessus du coude ; la section est nette, et l'avant-bras a dû être rapporté. De même, la tête avait été travaillée à part et fixée dans une cavité ménagée entre les épaules ; l'extrémité de la chevelure qui descendait dans le dos s'est conservée. Le bas du corps depuis les genoux était aussi taillé dans un autre morceau de marbre qui s'est perdu.

Il est surprenant qu'une aussi petite statuette ait été exécutée en autant de morceaux rapportés. Elle a dû être sculptée dans un pays, comme la Mésopotamie, où le marbre blanc était une matière rare, dont on utilisait le moindre fragment. Pour une raison semblable, on a souvent en Égypte complété en stuc des têtes dont une partie seulement est en marbre ⁽¹⁾.

Silène (pl. LXXXII, 1). — Le masque de pierre calcaire déterré dans la même salle (haut., 13 cm. et larg., 12 cm.) représente un Silène chauve, barbu. Les boucles qui encadrent le crâne dénudé et la barbe, en partie mutilée, ont été travaillées au trépan. Le nez est brisé. La partie postérieure est plane. La pierre paraît avoir subi l'action du feu.

(1) Cf. par ex. *Catal. collection Warocqué*, nos 161, 264.

II. SCULPTURES DE PLÂTRE.

D'autres fragments découverts dans le temple d'Artémis offrent un intérêt archéologique plus grand que celui de ces débris de pierre. Ce sont des restes de sculpture de plâtre. Il ne s'agit pas, notons-le immédiatement, de moulages pris sur des œuvres de la statuaire⁽¹⁾, mais de blocs de plâtre taillés au ciseau, comme ceux qui, en Égypte, nous venons de le rappeler, servaient à compléter des bustes de pierre. Le plâtre, qu'on pouvait obtenir en abondance et d'excellente qualité à Doura en calcinant le gypse de la montagne⁽²⁾ était employé à de multiples usages. Il entraît dans la composition du ciment qui réunissait en une masse solide les blocs équarris de l'enceinte et des tours (p. 4) ; il formait un crépi, qui partout, cachant la pauvreté des murs de blocage ou de pisé, égayait les parois de sa vive blancheur et se prêtait à une décoration de nuances variées. Les masses qu'il était aisé d'en former se laissaient facilement sculpter et on les utilisa pour obtenir des idoles moins coûteuses que celles de pierre ; une polychromie éclatante dissimulait leur matière déplaisante et leur bon marché compensait leur peu de résistance. Doura-Europos était ainsi vraiment la ville du gypse : celui-ci tenait lieu de la glaise à modeler dont son territoire était presque privé. Nous n'avons retrouvé presque aucun reste de ces figurines de terre cuite⁽³⁾, si nombreuses en d'autres régions⁽⁴⁾. Le rôle que jouaient ailleurs les coroplastes était rempli ici par les sculpteurs de plâtre.

(1) Cf. BLÜMMER, *Technologie*, II, 1879, p. 143 ss. ; SAL. REINACH, *Le Moulage des statues dans l'antiquité* dans *Revue archéol.*, 1902, II, p. 8.

(2) Nous en avons fait nous-même l'expérience. Le four pour cuire notre pain avait d'abord été construit par les boulangers de la Légion étrangère avec des pierres tirées des ruines. Il s'écroula la première fois qu'on y alluma du feu : les pierres s'étaient transformées en plâtre.

(3) Cf. cependant, *supra* p. 149, p. 264 et *infra* p. 260.

(4) En Mésopotamie, les terres cuites, qui y

ont été modelées depuis la plus haute antiquité, continuent à être fabriquées après la conquête d'Alexandre, en particulier à Hillah. Sur les terres cuites et statuettes d'albâtre gréco-babyloniennes, cf. HEUZEY, *Catalogue des figurines de terre cuite*, édit. Pottier, 1923, p. 27 ss. Heuzey reproduit (*Ibid.*, pl. IV, fig. 7, cf. p. 97, n° 249) une terre cuite « horriblement barbare » peut être parthe, mais PERDRIZET (*Collection Fouquet*, p. 5, pl. VII) la croit égyptienne. Le Catalogue des figurines du Musée de Constantinople par Mendel signale (p. 488 ss.) un lot de terres cuites provenant de Hillah.

On retrouve ceux-ci dans d'autres villes d'Orient vers la même date. Déjà Dieulafoy⁽¹⁾ avait découvert à Suse dans une habitation de l'époque parthe « deux fragments de statues peintes et cinq fragments d'un bandeau décoré » en plâtre. Les deux fragments appartiennent à un buste coiffé d'un bonnet dont la pointe est ramenée en avant, à moins que ce ne soit une grosse tresse de cheveux colorés en ocre rouge⁽²⁾. Le visage, dont la joue droite est mutilée, est épais et grossier, avec un front bombé, des yeux en boule, aux pupilles incisées, entourés d'épaisses paupières. La prunelle était gris bleuté. Le nez est mutilé ainsi que la bouche, peinte en rouge clair comme les joues. Dans le lobe de l'oreille est percé un trou pour y insérer un bijou et autour du cou est passé un collier qui ressemble à un double *torques*. L'analogie de ce morceau de sculpture parthe avec nos statuette de Doura est manifeste⁽³⁾.

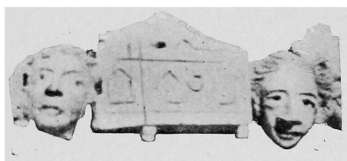


FIG. 45. — Plâtres trouvés à Palmyre.
(Phot. Ingholt.)

Les fouilles de M. Ingholt à Palmyre, en 1924, ont amené la découverte d'une série abondante de plâtres dans une chambre d'une maison. Ce lot comprenait une quarantaine de torsos, de masques, de têtes, de fruits, et même un coffret (fig. 45). Un assemblage aussi disparate semble indiquer qu'on est tombé sur la boutique d'un marchand de plâtres. M. Ingholt nous donnera bientôt des

détails plus circonstanciés sur cette curieuse trouvaille.

Les fragments de sculpture de ce genre recueillis dans notre temple d'Artémis sont les suivants :

Artémis (pl. LXXXIII). — Partie supérieure d'une statuette brisée en plusieurs fragments (haut., 35 cm. ; long., 26 cm.). On trouva successivement

⁽¹⁾ DIEULAFOY, *Les Antiquités de Suse rapportées par la Mission Dieulafoy* (Musée du Louvre), p. 33, n° 32.

⁽²⁾ Musée du Louvre. Reproduit dans DIEULAFOY, *L'Art antique de la Perse*, t. V, p. 34, fig. 29.

⁽³⁾ La fabrication de sculptures de plâtre semble avoir continué en Perse jusqu'au

moyen âge. En 1924 deux statuette provenant de ce pays étaient exposées à Londres au *Victoria and Albert Museum*. Elles portaient des restes de dorure et de couleur bleue et rouge. L'indication que voici y était jointe : *Persian, probably XIIIth century, lent by Sir Charles Marling* (nos 66, 68).

dans la salle F (p. 182), le 12 octobre 1923, d'abord la tête, puis le torse jusqu'à la taille; enfin, trois morceaux du bras droit, du bras gauche et du manteau.

Le torse est couvert d'une tunique agrafée sur l'épaule droite par une fibule ronde et laissant le sein gauche à découvert. Cette tunique était peinte en rouge et il y reste de nombreuses traces de couleur. Un manteau, qui devait couvrir le haut des jambes, s'enroule autour de la taille et une de ses extrémités passant sur le bras droit étendu, qui est brisé au coude, flotte librement au-dessous, tandis que l'autre bout entoure l'avant-bras gauche abaissé et qu'un pan, aujourd'hui brisé, devait retomber sur le côté.

Le cou porte un large collier en croissant, comme celui de la seconde Victoire. Un bracelet en torsade entoure le poignet gauche, peut-être un autre, en partie détruit, le haut du bras droit. La main gauche mutilée tenait probablement un arc.

Le visage d'un ovale plein, a un front étroit et, sous les sourcils arqués, de grands yeux écarquillés; des bourrelets circulaires en dessinent les paupières et le globe en est fortement bombé. Le nez a disparu; les lèvres, qui sont épaisses, gardent des restes de carmin.

La chevelure, qui était noire, est divisée au milieu par une raie et les mèches symétriques en sont ramenées des deux côtés sous une sorte de coiffe, qui couvre la tête en formant deux larges plis de chaque côté et descend jusque sur la nuque, où elle s'arrête en se recourbant légèrement. Cette coiffe était jaune. Sous ses ailes, le sculpteur a peut-être voulu figurer un diadème. De petites boules au bas de la chevelure près des tempes représentent sans doute des boucles d'oreilles.

La partie postérieure de cette statuette est plane et n'a jamais été sculptée.

Relief de Nikè (pl. LXXXII, 3). — En même temps que les fragments de la statuette que nous venons de décrire, on trouva un morceau de plâtre ovale, dont un éclat avait sauté à la partie supérieure (haut. actuelle, 21 cm.; larg., 11 cm.; ép., 7 cm.). Sur la face antérieure, légèrement bombée, est figurée en relief une Victoire ailée, élevant de la main droite une couronne et posant le pied gauche sur une sphère — un type de Nikè bien connu dans l'art grec. La main gauche saisit peut-être les plis flottants de sa longue robe, ou tient une palme appuyée contre l'épaule. La tête est surmontée d'un haut

chignon ou d'une couronne élevée, mais le plâtre s'est ici effrité, et cette partie est endommagée. Ce morceau coupé en biseau, de façon que la face postérieure soit rétrécie, a pu être inséré dans une paroi comme médaillon. Il paraît avoir été moulé plutôt que taillé à l'aide d'un instrument tranchant.

Victoires gréco-parthes (pl. LXXXIV). — Deux statuettes dont les fragments



FIG. 46. — Victoire d'Ostie
(Phot. Alinari).

ont été découverts en même temps et au même endroit que ceux de l'Aphrodite de marbre (p. 172), nous offrent un type plus remarquable de la Victoire. Elles sont certainement l'œuvre de la même main et des reproductions d'un même modèle, bien qu'elles présentent des différences de détail. Le travail tient du relief plutôt que de la ronde bosse : Les deux figures sont appliquées contre un petit pilier rectangulaire, où s'appuient de chaque côté leurs ailes ouvertes, motif analogue à celui de la belle Victoire qui décorait à Ostie la Porta Romana ⁽¹⁾ (fig. 46). L'exécution est très maladroite ; les proportions sont presque ridicules, la tête est beaucoup trop grosse et le cou trop long pour le corps. Les plis de la draperie ressemblent à d'épais et raides bourrelets, mais une polychromie brutale devait donner à ces images grossières une apparence de vie, qui leur manque aujourd'hui.

⁽¹⁾ La première statuette (haut. actuelle, 33 cm. ; larg., env. 15 cm.) nous montre la déesse debout ; mais toute la partie inférieure de la figure ayant disparu, la position des jambes reste incertaine. Le torse est couvert d'une tunique rouge-brun, attachée sur l'épaule gauche et qui traverse diagonalement la poitrine, laissant le sein droit à découvert et formant sous le sein gauche un pli anguleux. Cette

⁽¹⁾ VAGLIERI, *Not. degli Scavi*, 1910, p. 229 ; PASCHETTO, *Ostia*, 1912, p. 245, fig. 47 ; KEYES, *Amer. Journ. of Arch.*, XVI, 1912, p. 490.

tunique était serrée à la taille par une ceinture, au-dessus de laquelle elle était rejetée, et s'arrêtait au milieu du bras, presque sous les aisselles. Ce qui devrait être sa partie inférieure, est traité comme un vêtement distinct, sorte de jupe aux plis obliques, colorée en vert. Un grand voile vert est censé passer par dessus la tête et ses extrémités, se glissant sous les bras, se recourbent par derrière contre les ailes.

Ces ailes, placées trop bas, sont collées, comme nous le disions, des deux côtés du pilier qui sert d'appui à la statuette; les plumes et les pennes en sont sommairement indiquées par des traits incisés.

Le visage a les sourcils fortement arqués; les yeux cernés de noir étaient largement ouverts avec le globe saillant. Des traces de rouge sont conservées sur la bouche lippue et aux pommettes des joues, mais le nez s'est écrasé lorsque la figure a été renversée, et le côté gauche de la joue et du front a disparu.

La coiffure est curieuse: les cheveux, qui sont noirs, forment deux masses bouclées des deux côtés du visage jusqu'au-dessous des oreilles, qui sont ainsi cachées, et un haut chignon frisé, de forme cylindrique, surmonte la tête.

La déesse porte au cou un collier et au poignet gauche un bracelet. La main gauche, mutilée, saisit une couronne rouge, et la droite, qui est brisée, tenait une grande palme verte appuyée contre l'épaule.

La seconde statuette (haut. actuelle, 37 cm.; larg., 15 cm.) est analogue à la première, et porte le même vêtement et la même coiffure, mais elle est moins bien conservée. Le visage est presque méconnaissable; il n'en reste guère que le menton et la bouche, aux lèvres carminées; il manque aussi davantage au bas du corps et tout le côté droit est ébréché, de sorte que le bras fait entièrement défaut. Cependant certains détails sont mieux indiqués sur cette figure que sur l'autre: une fibule ronde, qui est rouge, fixe les plis du manteau sur l'épaule gauche, et au cou le collier forme comme un plastron en croissant, où la peinture avait sans doute indiqué les détails de plusieurs rangs de bijoux, à moins que la tunique n'ait recouvert toute la poitrine et que ce croissant ne figure son bord rabattu. La palme n'est pas tenue ici par la main droite, mais par la gauche; l'autre portait sans doute la couronne. Au sommet du pilier, une sorte de fleur retournée et posée sur ses six pétales est encore

reconnaissable. Ce couronnement, dont la signification m'échappe, ne s'aperçoit pas sur l'autre plâtre.

Nous avons expliqué plus haut (p. 198) comment ces images de la Victoire, consacrées dans le temple d'Artémis-Nanaïa, répondaient à la conception qu'on se faisait de la déesse babylonienne de l'amour et de la guerre. La manière dont ces idoles ont été exécutées n'est pas moins orientale; ce sont des spécimens, peu esthétiques sans doute, mais très curieux, de l'art gréco-parthe. Les souverains Arsacides ou Sassanides se plaisaient à représenter la Victoire⁽¹⁾, qui était, selon les idées mazdéennes, l'indice de la légitimité de leur pouvoir, le signe indubitable que la lumière divine, le *Hvaréno*, les éclairait⁽²⁾, comme elle indique encore aujourd'hui chez les musulmans la possession de la *baraka*. La preuve que c'est bien cette Nikè, adoptée et transformée par les Parthes, que nous avons ici sous les yeux, est fournie par sa coiffure très particulière. Cette coiffure se retrouve attribuée à une divinité orientale sur une patère, ayant probablement servi au culte, qui a été trouvée précisément dans la même chapelle d'Aphrodite (p. 172) que nos bustes de plâtre.

Patère de plomb (pl. LXXXV, 1)⁽³⁾. — Cette petite patère circulaire de métal (diam., 8 cm.; haut. env., 1 cm.) apparaît, au premier aspect, comme un médiocre produit de quelque atelier local. Elle est de plomb⁽⁴⁾, et n'a pas été martelée et reprise au burin, mais simplement fondue dans un moule, d'où furent tirées sans doute beaucoup de pièces semblables. Cependant cette phiale d'un prix modeste, nous allons le voir, imite une œuvre précieuse de cette orfèvrerie perse dont l'influence a été si étendue sur l'art du moyen âge.

⁽¹⁾ Victoires ailées portant la couronne et la palme au revers des monnaies parthes; cf. J. De MORGAN, *Numism. orientale*, 1923, p. 140; W. WROTH, *Cat. coins Brit. Mus., Parthia*, p. LXXI et Index, p. 264. Grande Victoire volant, tenant à la main la couronne sur le bas-relief de Tak-i-Bostan, dont un moulage se trouve au Louvre (SARRE, *Die Kunst des alten Persien*, pl. 94). Victoire tenant une palme dans un tombeau de Palmyre, cf. *supra*, p. 167.

⁽²⁾ J'ai parlé de ces idées, *Mon. myst. de Mithra*, t. I, p. 284 ss.

⁽³⁾ Publiée déjà dans les *Mélanges offerts à*

M. Schlumberger, 1924, p. 335 ss.

⁽⁴⁾ La conservation surprenante de ce métal friable dans un terrain où le bronze est presque toujours profondément oxydé, est due à ce qu'il s'est formé à sa surface une mince couche de sulfate de plomb, qui lui a servi de protection et l'a préservé de la décomposition pulvérulente qui attaque aisément cette substance. Je dois cette observation à M. Gabriel Chesneau, directeur de l'École des mines, qui a bien voulu examiner cette coupe de Sâlihîyeh et en déterminer pour nous la matière.

Le rebord de cette patère est ourlé de deux filets en relief, l'un plus épais, à l'extérieur, l'autre plus mince, à l'intérieur. Le long des filets sont disposées à intervalles réguliers deux rangées de perles, qui servent en quelque sorte d'amorce au décor. Une fois sur deux, entre la perle supérieure et la perle inférieure, sont placés en ligne droite deux autres grains, de façon à dessiner comme l'extrémité de rayons partant du centre de la coupe circulaire et séparant les deux autres motifs qui alternent sur tout le pourtour du rebord. Le premier de ceux-ci se compose de quatre traits formant un losange dans lequel est enchâssé un second losange, plein et taillé en biseau. Le second motif est arrondi : une protubérance bombée est entourée d'un filet ovale, qui, comme le losange extérieur, s'appuie aux perles de la bordure.

Ce décor est certainement copié de ces plats d'orfèverie qui, dans des alvéoles d'or, montraient incrustées des pierres taillées et des cabochons, où dont les armatures ajourées laissaient filtrer la lumière à travers des verres de couleur. Le filet en losange ou en ovale représente la monture de métal où étaient serties les gemmes.

Nous avons donc ici une reproduction à bon marché de ces œuvres rehaussées de pierreries (λιθοκόλληται) qu'affectionnait l'art oriental et, en particulier, l'art perse, et qui répondaient à ce goût de la décoration polychrome que l'Iran et la Syrie ont fait partager aux barbares et que ceux-ci devaient propager en Europe⁽¹⁾. Les riches marchands de Doura possédaient probablement des pièces de ce genre. A Palmyre, la reine Zénobie ne se servait, dit-on, pour ses repas que d'une vaisselle d'or, « gemmée », qui imitait celle de Cléopâtre⁽²⁾. La coupe de Chosroès II, au Cabinet des Médailles⁽³⁾, est l'échantillon le plus célèbre de cette orfèverie cloisonnée, et l'on peut y

(1) Sur la vaisselle et les bijoux λιθοκόλληται ou διαλίθαι et leurs imitations barbares, voir ROZENTZEF, *Iranians and Greeks in South Russia*, 1922, p. 236, n. 1, et p. 180 ss. et dans les *Monuments Piot*, XXVI, 1923, p. 158 et le *Recueil Kondakov* (Prague, 1926), p. 239, ss., où il parle de la propagation du style polychrome (gréco-iranien) en Europe. Cf. aussi BABELON, *Le Tombeau de Childéric et les origines de l'orfèverie cloisonnée*, dans *Mém. Soc. antiquaires*, LXXVI, 1914, p. 77 ss.

(2) *Vita Trig. tyrann.*, 30, 49 : « (Zenobia) usa est vasis aureis gemmatis ad convivia non nisi Cleopatranis. » Cf. *ibid.*, 32, 6 et CIL, VI, 8734 = DESSAU, *Inscr. sel.*, 1814 (Rome) : « Philetaero Aug. lib. praeposit(o) ab auro gemmato. »

(3) BABELON, *Le Cabinet des Antiques*, pp. 61, 66 et pl. XXI, et *Catalogue des camées de la Bibliothèque Nationale*, n° 379 ; cf. DIEULAFOY, *L'Art antique de la Perse*, 1884, V^e partie, pl. XXII (reproduction en couleur).

observer le mélange d'incrustations arrondies et en losange que reproduit notre pauvre vase de plomb.

Le fond de cette patère est occupé par un buste féminin, de face, entièrement entouré par une couronne de laurier, dont les baies s'arrondissent au bout de longues tiges entre les feuilles alternes. La figure, visible jusqu'au milieu de la poitrine, est couverte d'une abondante joaillerie. Un collier de perles rondes entoure le cou et à la naissance des épaules passe un second collier, où sont suspendus une série de fuseaux terminés chacun par un gros grain et qui porte attaché par devant, ce semble, un large pendentif garni de quatre perles. Deux plaques de métal en forme de fleurs cachent les seins. Les cheveux forment des deux côtés des joues deux grosses touffes semi-circulaires, sous lesquelles apparaissent les perles de lourds pendants d'oreilles, et, au-dessus du front, un haut chignon à deux cornes est serré par un bandeau. Les coques de ce bandeau, noué par derrière, apparaissent à droite et à gauche, tandis que ses bouts flottants retombent sur les épaules. Sur le chignon lui-même sont fixées, semble-t-il, deux barrettes de chaque côté, et le milieu en est surmonté par une pièce de métal, qui supporte une grande pierre enchâssée dans une monture ovale, comme les cabochons du marli.

Cette parure rappelle un détail curieux de la description que nous donne Lucien de la statue d'Atargatis à Hiérapolis. Cette statue, toute étincelante de joyaux, portait sur la tête une pierre phosphorescente, qui la nuit éclairait le temple, mais dont l'éclat s'affaiblissait à la clarté du jour⁽¹⁾.

Le buste surchargé de bijoux qui occupe le fond de notre patère, est certainement celui de la déesse à laquelle était consacré le temple où cette phiale a été trouvée. La couronne de laurier qui l'entoure, rappelle que l'Artémis-Nanaïa n'est pas seulement une déesse de la fécondité, mais une déesse guerrière, qui donne la victoire (p. 198). Or, sa coiffure est semblable à celle de nos bustes de plâtre, où la chevelure est pareillement divisée en trois masses frisées, dont l'une se dresse sur le sommet de la tête, tandis que les deux autres bouffent des deux côtés du visage, et cette même coiffure féminine se retrouve sur d'autres productions de l'époque des Arsacides⁽²⁾. Elle est prêtée sur les

(1) LUCIEN, *De dea Syria*, 32: Λίθον ἐπὶ τῇ κεφαλῇ φορεῖ· λυχνίς καλεῖται, οὐνομα δὲ οἱ τοῦ ἔργου ἢ συντυχίη· ἀπὸ τούτου ἐν νυκτὶ σέλας πολλόν

ἀπολύμπεται, ὑπὸ δὲ οἱ καὶ ὁ νιὸς ἄπας οἷον ὑπὸ λυχνίαι φαίνεται, ἐν ἡμέρῃ δὲ τὸ φέγγος ἄσθενεῖ.

(2) Notamment c'est ainsi qu'est coiffée une

monnaies de cette dynastie non seulement à une reine, mais même à des rois⁽⁴⁾. Elle permet donc d'attribuer sûrement à l'art parthe, à la fois notre patère et nos bustes de plâtre. Les monuments de cet art sont encore si peu nombreux que nous devons attacher quelque prix à la possession même de cette humble écuelle de plomb, où se reflète une image réduite et décolorée d'une phiale d'apparat qui mariait à l'éclat de l'or les feux de pierreries multicolores.

Les autres débris de sculptures en plâtre qui furent recueillis dans le temple d'Artémis sont moins importants que les précédents.

Tête de jeune dieu (pl. LXXXII, 4). — Une petite tête fut trouvée le 12 octobre 1923 dans la salle E (p. 181). Cette tête (haut., 14 cm.) est celle d'un jeune homme à longue chevelure bouclée (Apollon? Bacchus?) Le visage est imberbe, avec les joues pleines et le menton rond. La bouche est petite et bien dessinée, les yeux sont largement ouverts; sous la paupière supérieure, fortement accusée, l'iris est indiqué par un cercle saillant et la pupille par un petit trou.

Fragments d'une femme drapée (pl. LXXXII, 5). — On tira aussi du sable, dans la même salle, la partie inférieure d'une statuette de plâtre (haut., 24 cm.). Elle représentait une femme drapée, dont le vêtement descendait en plis verticaux jusqu'à terre. Le bout du pied droit est seul visible, appuyé sur le socle circulaire. La partie postérieure est plate et n'a jamais été travaillée. L'exécution et la conservation sont également médiocres.

C'est probablement à la même statuette qu'appartenait un fragment

femme à cheval figurée par une terre cuite parthe (HERZFELD, *Am Tor von Asien*, 1920, pl. XX, 2, et p. 34). Les bandeaux de cheveux qui bouffent sur les tempes sont ramenés derrière la tête, où ils sont noués en chignon. — Une petite tête d'albâtre acquise à Tell-Ashara, près de Doura, par HERZFELD (*Ibid.*, pl. XV) a la même disposition des cheveux sur les côtés, mais la tête est coiffée d'une tiare. Comparer aussi HILL, *Cat. coins Brit. Mus., Arabia, Mesopotamia*, p. 261 ss., en Élymaïde : « Bust of deity (Artemis) facing, with two large lateral tufts of hair, from

which and from top of head project rays. »

⁽⁴⁾ Monnaies d'Osroès (106-130 après J.-C.) et de Vologèse IV (191-207); cf. WARWICK WROTH, *Catalogue coins in the Br. Mus., Parthia*, 1903, pl. XXXI, 8 ss.; XXXV, 7 ss. — Arsacides de l'Élymaïde (Orodès III, etc.). J. DE MORGAN, *Namismatique orientale*, p. 208, p. 210; HILL, *op. cit.*, p. 266 ss. et pl. XL-XLII. — Cette haute coiffure paraît s'être substituée à la tiare. Comparer les monnaies de la reine Mousa (WROTH, *l. c.*, p. xli et pl. XXIV) et celles de la femme de Gotarzès (*ibid.* pl. XXVII.)

(larg., 25 cm.; haut., 18 cm.), où l'on reconnaît un torse enveloppé dans un manteau qui recouvre les deux bras. La figure a dû être d'un type analogue à la « Pudicité », décrite plus haut (p. 205).

Aphrodite Anadyomène (pl. LXXXV, 2). — Bien que je n'aie pas d'indication précise sur la provenance d'un petit bas-relief (haut., 39 cm.; larg., 35 cm.), trouvé dans les fouilles de 1922, le sujet qu'il représente m'engage à le joindre aux précédents. Dans une niche ou sous un dais supporté par deux colonnes, dont le haut a disparu, était figurée une déesse, entièrement nue. La tête manque, mais les boucles de la chevelure qui tombent sur les épaules et la position des bras relevés permettent d'affirmer que cette image reproduisait le type bien connu d'Aphrodite Anadyomène, tordant sa chevelure humide. Le déhanchement du corps, dans cette œuvre médiocre, est plus accusé encore que dans notre Aphrodite à la tortue, et poussé jusqu'au grotesque.

Corniche d'Orthonobaze (pl. LXXXVI-VII). — Certains restes de la décoration du temple ont une importance incomparablement plus grande que celle de ces débris mutilés de sculptures. Ce sont des fragments d'une corniche de plâtre qui ont été découverts dans la salle K, au Sud-Ouest de la cour et aussi au Sud-Est de celle-ci et qui proviennent de la partie supérieure de l'édifice écroulé (p. 186, 191). D'autres fragments de la même corniche furent recueillis dans la maison que nous décrivons au chapitre IV (p. 250), de sorte que le décorateur qui l'exécutait doit avoir exercé son métier aussi bien pour des particuliers que pour les prêtres d'Artémis. Nous avons trouvé presque toujours plusieurs exemplaires, se répétant exactement, des mêmes motifs, et ces reproductions multiples, chevauchant les unes sur les autres, ont permis de reconstituer un large morceau de la corniche. La parfaite identité de ces représentations montrerait déjà, si nous n'en avions recueilli d'autre preuve (p. 238), que toute cette corniche a été moulée et n'est pas l'œuvre d'un stucateur travaillant à la pointe.

La surface lisse de la paroi de la salle était limitée d'abord par une moulure plate, au-dessus de laquelle courait une étroite frise d'animaux et d'emblèmes bachiques (haut., 25 mm.). Au-dessus, s'étendait une baguette bombée (diam., 18 millim.), puis venait le registre principal (haut., 78 mm.), légèrement incliné en avant, de façon à être mieux aperçu du fond de la salle. Au-dessus

régnait une gorge (haut., 1 cm.), surmontée d'un listel (haut., 2 cm.), où se lisait la signature de l'artiste (Inscr. 51) :

M(νρθθῆ) Ὀρθονόβαζος Γόρου.

Orthonobazos et Goras sont des noms orientaux, dont le premier est iranien et probablement aussi le second⁽¹⁾. On rapprochera de cette signature celle qui est gravée sur une stèle de Homs : Ἀμασούσας Ἐργαμάζου, où les deux noms paraissent pareillement être perses⁽²⁾. Si d'autres du même genre venaient à être découvertes, il faudrait en conclure que l'Iran, qui a fourni tant d'artistes à l'Islam, envoyait déjà des sculpteurs⁽³⁾ en Syrie du temps du paganisme, à peu près comme aujourd'hui des mosaïstes et stucateurs émigrent d'Italie vers le Nord de l'Europe. Un pareil fait, s'il était bien attesté, serait gros de conséquences pour l'histoire de l'art dans l'Orient hellénique.

La date où vivait l'auteur de notre corniche de plâtre peut être déterminée avec une grande probabilité.

L'inscription n° 50 mentionne un trésorier Aurélios Goras, qui a pour fils un Orthonobazos. Le nom du grand-père passant généralement à l'aîné des petits-fils⁽⁴⁾, il est très probable que notre Orthonobazos, fils de Goras, était le père d'Aurélios Goras. Le décorateur avait dû s'enrichir, et son fils avait pu aspirer à devenir caissier du temple et citoyen romain. L'inscription d'Aurélios Goras est de la fin du n° ou du commencement du III^e siècle, et notre corniche doit avoir été exécutée une trentaine d'années auparavant.

Le registre principal était décoré d'une quinzaine de petits sujets ou même davantage (car notre série n'est peut-être pas complète) empruntés à l'art grec et accolés sans nul souci de leur signification, comme le sont en Gaule les figures qui ornent la poterie sigillée. L'artisan oriental qui a exécuté cette corniche, a puisé sans discernement dans un recueil de modèles à l'usage des

(1) Cf. la note à l'inscr. 51.

(2) Inscription publiée par le P. MOUTERDE, *Syria*, VI, 1925, p. 217.

(3) Les mosaïstes paraissent au contraire avoir été des indigènes, comme les peintres p. 81). Une mosaïque trouvée à El-Masoudiyyeh est signée par Εὐρύχης Βαρναβίουνος (nom sémitique) en 227 ap. J.-C. (v. OPPENHEIM et

LUCAS, *Byzant. Zeitschr.*, XIV, 1905, p. 59 ; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, VII, p. 231). D'autres, en Mésopotamie, sont accompagnées d'inscriptions syriaques (CLERMONT-GANNEAU, *l. c.* ; CHABOT, *Journal asiatique*, avril, 1906, p. 281).

(4) Cf. *infra*, ch. VI (introduction aux inscriptions).

ateliers d'art, et réduit à une même dimension des figures de grandeur variable sans tenir aucun compte de leurs proportions relatives : Un masque de théâtre et un cavalier, placés côte à côte, jurent chacun avec leur voisin ; des motifs empruntés à la sculpture funéraire (nos 3, 5, 6) sont contigus à une scène de chasse ou à des sujets bachiques. Mais ceux-ci aussi sont fréquemment reproduits sur les tombeaux, et le cahier de dessins, utilisé par Orthognobaze, paraît avoir été surtout destiné aux décorateurs de sépultures, les artisans dont le talent trouvait le plus communément à s'employer.

REGISTRE SUPÉRIEUR. — 1° Un centaure, portant une massue sur l'épaule gauche, galope vers un arbre feuillu, placé à sa gauche, vers lequel il étend le bras droit. Derrière lui, marche un dieu Pan cornu, debout sur ses pattes de bouc, et qui porte des deux mains une syrinx à ses lèvres. — Cette scène est peu distincte sur le fragment de plâtre et peut-être est-elle incomplète à gauche.

2° Deux paons affrontés, boivent dans un cratère placé entre eux. Des deux oiseaux qui portent sur la tête une grande huppe, l'un debout sur la patte droite, appuyé la gauche sur le bord, ou peut-être sur l'anse du vase ; l'autre, sautant vers celui-ci, s'agrippe des deux pattes à son orifice. A droite du cratère, dont la large panse ovoïde est ornée de côtes en relief ⁽¹⁾, sont disposés plusieurs autres vases plus petits : une œnochoé, une coupe circulaire (κύλιξ), une amphore, un cyathus à puiser le vin.

Au-dessus du paon de gauche, on aperçoit deux cymbales réunies par des rubans noués ⁽²⁾, et derrière lui, une fleur ouverte à cinq pétales. Une autre fleur, celle-ci à quatre pétales, se retrouve au-dessus du paon de droite.

L'horreur du vide, qui caractérise l'art de cette époque, a fait remplir par le décorateur tout l'espace dont il pouvait disposer, et il est possible que les fleurs, les cymbales et les vases dont les paons sont entourés, n'aient aucun rapport avec eux. Mais si ces accessoires orgiaques et bachiques, joints ici au

⁽¹⁾ La forme de ce vase avec une panse ovoïde godronnée, supportée par un pied, est à peu près celle du calice découvert récemment à Antioche (*Syria*, t. II, 1921, pl. IX). Le Père de Jerphanion en donnera d'autres exemples dans une étude qu'il prépare sur cette pièce déjà fameuse d'orfèvrerie.

⁽²⁾ Le même motif se retrouve à l'autre ex-

trémité de notre plâtre (13°). A la vérité le ruban est dessiné avec tant de raideur qu'on pourrait prendre cette représentation pour celle de deux poêles à long manche, réunies par une *infula*, mais la comparaison avec la corniche aux sujets bachiques ne laisse pas de doute sur sa signification (cf. p. 239 c.).

groupe principal, remontent à la composition primitive, reproduite telle quelle par Orthonobaze, il faudrait en conclure que le motif des paons buvant dans un cratère, avait un sens religieux dans le langage figuré du paganisme. Et, en effet, nous savons que les paons étaient au nombre des animaux sacrés qu'on nourrissait dans les temples de Syrie ⁽¹⁾ et on les voit figurés dans les tombeaux de ce pays ⁽²⁾. Ils y avaient sans doute la même signification qu'en Occident : ici, le paon, consacré à Junon, devint pour les impératrices l'oiseau de l'apothéose, comme l'aigle de Jupiter l'était pour les empereurs, et ce volatile y apparaît en général sur les monuments funéraires comme un emblème d'immortalité ⁽³⁾, signification qu'il conserva dans l'art chrétien. En étudiant les pierres gravées romaines du n^e et 1^{er} siècle av. J.-C., Furtwängler en avait inféré, que le paon, qu'on y rencontre fréquemment dans diverses compositions, était déjà à cette époque une figure de la béatitude éternelle ⁽⁴⁾; il en cherchait l'origine dans l'orphisme de la Grande Grèce. Mais le paon est un volatile asiatique et le symbole est probablement venu avec lui de l'Orient. L'oiseau splendide, *qui cauda sidera portat* ⁽⁵⁾, a été choisi très naturellement pour représenter l'immortalité céleste.

Le paon venant boire le vin dans le cratère de Dionysos rappelle donc le sort bienheureux qu'assure aux initiés l'absorption du breuvage sacré des mystères. Dans un tombeau de Kertch, on voit Isis et Sérapis offrant un sacrifice et au-dessus du *loculus* un cratère entre deux paons, dont l'un boit dans le vase ⁽⁶⁾. En Syrie même, cette composition devait être populaire dès l'époque païenne. Sur un sarcophage de plomb, rapporté de Tyr au Louvre par Renan ⁽⁷⁾,

(1) LIBANIUS, *Τάωνος ἑκφρασις*, t. IV, p. 4073 Reiske. Cf. LUCIEN, *De dea Syria*, 41. C'est probablement des temples phéniciens que l'usage d'élever des paons passa dans celui d'Héra à Samos; cf. KELLER, *Die antike Tierwelt*, 1913, II, p. 148.

(2) Tombe de Marissa décrite par Bliss et Macalister; cf. *supra*, p. 167.

(3) ALTMANN, *Die Röm. Grabaltäre*, 1905, p. 278 ss. Cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 84, 87.

(4) FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen*, III, p. 263. Le paon est souvent uni au papillon, emblème de l'âme, ou posé sur la sphère céleste.

(5) OVIDE, *Mét.*, XV, 383; cf. LYDUS, *De Mensib.*, IV, 21 (p. 80, 41 Wünsch); THOMPSON, *A glossary of Greek birds*, 1895 p. 163.

(6) ROSTOVITZEFF, *La Peinture antique décorative dans le Sud de la Russie*. Saint-Petersbourg, 1913 (en russe), pl. LII.

(7) RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 427 et pl. LX, 1. Cette planche est trop indistincte pour permettre de reconnaître les détails de la bordure. Notre figure reproduit un dessin exécuté au Louvre. Le sarcophage portant une représentation du mythe de Psyché est d'époque païenne, probablement du III^e siècle; cf. *supra*, p. 150, n. 5.

on distingue plusieurs fois répété, parmi les rinceaux de pampre de la bordure, un groupe formé d'un vase analogue à celui de notre corniche, et de deux oiseaux (fig. 47) : une colombe ⁽¹⁾ est perchée à gauche sur le bord du vase, et à droite un paon s'y agrippe, comme à Doura. Le type dont nous avons découvert ici le plus ancien exemple, se retrouve encore en Syrie à l'époque

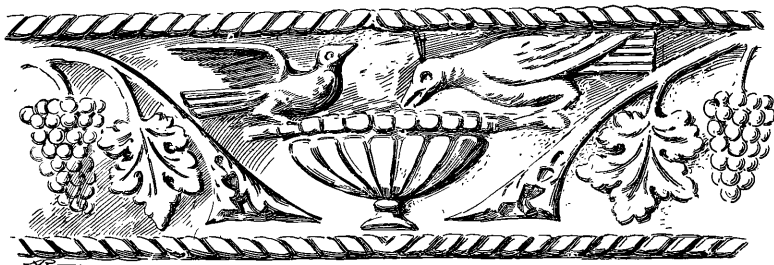


FIG. 47. — Bordure d'un sarcophage de plomb, trouvé à Tyr.
(Musée du Louvre.)

chrétienne : sur un linteau de Dana, attribué au VI^e siècle, un vase godronné, semblable à notre cratère, mais dont nait une vigne ⁽²⁾, est accosté de deux paons. M. Butler signale une représentation identique à Djerâdeh ⁽³⁾. C'est de Syrie que le motif des deux paons affrontés a dû être introduit dans l'art sassanide ⁽⁴⁾, à moins que ce ne soit au contraire un emprunt de la Syrie à l'Iran. Il fut aussi transporté d'Orient en Italie, où il se perpétua jusqu'au moyen âge ⁽⁵⁾. Le sar-

⁽¹⁾ Ou peut-être un faisán. Cf. FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen*, pl. XXIX, 57 : Un paon et un faisán sont posés sur le bord d'un vase élevé ; derrière eux, un thyrsé.

⁽²⁾ DE VOGÜÉ, *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse*, t. I, pl. XLV et p. 90. Reproduit par Diehl, *Manuel d'art byzantin* I^{er}, p. 44.

⁽³⁾ BUTLER, *American exped. to Syria*, II, *Architecture*, 1904, p. 31. Cf. *ibid.*, p. 294 : Peinture à Hammâm-id-Dedj ; le chrisme accosté de deux paons.

⁽⁴⁾ Vase aujourd'hui perdu, publié par Bros-

ses, *Mém. Acad. Inscriptions*, XXX, 1755 planche à la p. 777. Cf. STEPHANI, *Comptes rendus comm. archéol. de Saint-Petersbourg*, 1878, p. 166.

⁽⁵⁾ Le plus ancien exemple des deux paons affrontés en Italie est peut-être le C. I. L., XI, 5044, où sur la tombe d'un affranchi, probablement oriental, se voit : *Protome viri inter duos pavones*. — Dans l'art chrétien, on les trouve déjà dans les peintures des catacombes (p. ex. Cubicule d'Ampliatius : WILBERT, *Le pitture delle Cat.*, pl. XXX, 4 ; cf. *Diction. de dom CABROL*, t. I, fig. 444) et plus

cophage de Jean V (607-613) à Saint-Apollinaire *in classe* de Ravenne nous montre deux paons perchés des deux côtés d'un vase à côtes, dont le galbe rappelle encore étrangement celui du cratère de notre corniche, mais la fontaine de vie en jaillit (fig. 48).

L'importance qu'offre notre modeste plâtre de Doura consiste à nous montrer qu'une composition religieuse qui devait se transmettre durant des siècles de génération en génération, était déjà un type courant vers l'an 200 de notre ère. Car l'humble artisan qui l'a reproduite sur notre corniche doit l'avoir empruntée, nous le disions, à quelque recueil de dessins en usage dans les ateliers.

3° Un aigle éployé, sur le point de prendre son essor, tourne la tête vers la gauche, et tient une petite couronne dans son bec crochu.

Le motif de l'aigle avec une couronne dans le bec ou dans les serres est fréquent dans l'art funéraire de la Syrie du Nord. L'aigle y est regardé comme l'oiseau solaire ; il emporte les âmes vers l'astre qui leur a donné naissance et qui les recueille dans son sein, et la « courone de vie » est le symbole de la victoire sur la mort⁽⁴⁾. A cet égard, le linteau qui surmonte la porte d'entrée d'un temple du Soleil à Hâtra (II^e siècle) mérite une mention particulière. On

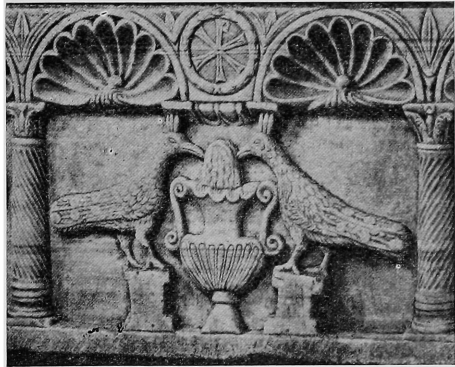


FIG. 48. — Fragment d'un sarcophage de Ravenne (VII^e siècle).
(Phot. Alinari.)

tard sur les sarcophages (nombreux exemples réunis par KRAUS, *Realenc. christ. Alt.*, s. v. « Pfau », p. 616). — A l'époque byzantine : Plaque de chancel fermant une chapelle à Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne (VI^e siècle ; ДИЕЛ, *Manuel d'art byzantin* 2, p. 194, fig. 90, phot. Alinari 18068). Au-dessus des paons, un

cratère d'où sortent deux sarments de vigne. — Sarcophage de Jean V, cf. *supra* (fig. 48). — Parapet du dome de Torcello, X^e siècle² (*Ibid.*, p. 546, fig. 213, phot. Alinari 17980). Les deux paons perchés sur des sarments de vigne doivent dans un vase élevé (fig. 49).

⁽⁴⁾ Cf. mes *Etudes syriennes*, 1917, p. 63 ss.

y voit, au milieu, le buste du Soleil, entouré d'un nimbe radié et accosté de deux aigles tenant, comme sur notre corniche, des couronnes dans le bec. Le symbolisme de l'oiseau qui ramène vers l'astre resplendissant les âmes qui ont triomphé de la mort y est exprimé clairement⁽¹⁾ ;



FIG. 49. — Parapet du dôme de Torcello (x^e siècle). (Phot. Alinari.)

4° Un cygne soulevant à demi ses ailes, s'avance vers la droite et vient boire dans un grand cratère posé sur le sol. Derrière ce vase, un cep de vigne élève ses branches tortues et sépare cette scène de la suivante.

Je ne connais pas de reproduction exacte de ce motif et ne pourrais citer

⁽¹⁾ W. ANDRAE, *Hatra*, t. I, 1908, pl. XI et p. 20, fig. 32 ; SARRE, *Die Kunst des alten Persien*, 1923, pl. 62 et p. 28. — La signification du groupe central n'est pas douteuse, l'interprétation du reste de la composition est plus malaisée. On y voit trois bustes avec des ailérons (plutôt que des cornes) dans les che-

veux et un taureau bossu, séparés par des griffons, qui semblent les menacer. Il me paraît probable que ces trois bustes et le taureau représentent les quatre Vents ; cf. *Mon. myst. de Mithra*, t. I, p. 93 ss. et *Études syriennes*, p. 70.

que des représentations dont l'analogie avec la nôtre est lointaine, comme, par exemple, un couvercle de miroir athénien, où l'on voit Aphrodite donnant à boire dans un vase à un cygne⁽⁴⁾.

5° Un éphèbe est étendu sur une couche : son coude gauche, appuyé sur un coussin, redresse le torse qui est nu ; un manteau enveloppe les jambes, dont la droite est pliée, le pied posé à plat sur le lit ; la main gauche tient une coupe et la droite élève un rhyton.

Ce motif est fréquemment reproduit dans la série des bas-reliefs dits « banquets funèbres », dont on possède des centaines d'exemplaires.

6° Sous des rameaux de pampres, chargés de grosses grappes de raisin, deux personnages se font vis-à-vis. A droite, une femme (le sein gauche est bien visible) est étendue sur une couche, les jambes enveloppées dans son vêtement. Son attitude est semblable à celle du personnage décrit plus haut et elle tient comme lui une coupe et un rhyton. A gauche, une autre femme est assise ; le torse seul, vêtu d'une tunique, est visible, avec le bras gauche ; la main tient une couronne.

Cette scène s'inspire aussi d'un groupe qui apparaît sur de nombreux bas-reliefs du « banquet funèbre ». Orthonobaze semble avoir voulu opposer deux jeunes femmes à l'éphèbe buvant le breuvage d'immortalité.

7° Un cavalier galope vers la gauche, penché en avant, la lance en arrêt. Son costume est peu distinct, mais sa tête paraît avoir été coiffée d'un casque. Devant lui, un lion se dresse sur les pattes de derrière ; entre eux, s'élève une plante à feuilles alternes, indication sommaire du paysage.

Déjà les rois d'Assyrie poursuivaient le lion dans les plaines de Mésopotamie et l'on sait avec quel réalisme impressionnant la sculpture a su rendre les épisodes des chasses d'Assourbanipal dans les bas-reliefs conservés au British Museum. Les Sargonides se livraient à ce divertissement périlleux montés sur un char ; chez les Perses, peuple équestre, les dynastes le firent

⁽⁴⁾ REINACH, *Rép. reliefs*, II, p. 319 ; cf. *Monuments Piot*, t. IV, p. 79, fig. 2. — Le cygne, comme motif ornemental, a passé dans l'art byzantin, p. ex. à Saint-Georges de Salonique (v^e siècle), une frise de cygnes affrontés se répète trois fois dans le décor architec-

tural (DIEHL et SALADIN, *Monuments chrétiens de Salonique*, 1918, p. 26, pl. II, 1 ; cf. VAN BERCHEM et CLOUZOT, *Mosaïques chrétiennes*, 1924, p. 68 ss.), mais on ne rencontre nulle part, que je sache, le cygne buvant dans le cratère.

le plus souvent à cheval⁽¹⁾. On voit sur le « Sarcophage du satrape », l'art grec s'emparer dès le v^e siècle de ce sujet dramatique et reproduire encore sur le sarcophage dit d'Alexandre le duel du cavalier perse et du fauve⁽²⁾. Le conquérant macédonien lui-même avait abattu ce noble gibier en Syrie⁽³⁾, où il abondait. Des œuvres hellénistiques, inspirées par les prouesses cynégétiques d'Alexandre et de ses successeurs⁽⁴⁾, dérive la composition des « chasses impériales »⁽⁵⁾ dont on connaît un bon nombre de reproductions sur les bas-reliefs romains⁽⁶⁾ : un lion se rue vers un empereur à cheval, qui le perce de sa lance. C'était là à Rome un sujet exotique : ce genre de plaisir ne pouvait être offert aux princes qu'en Orient ou en Afrique ; la chasse aux grands carnassiers n'était pas en Italie, comme ici, un des sports habituels de l'aristocratie. En Syrie, au contraire, nous voyons encore au temps de Julien, les soldats tuer un énorme lion dans le voisinage même de Doura⁽⁷⁾. Aussi, pour figurer une scène de la grande vénerie du pays, Orthonobaze n'a-t-il pas suivi les interprétations qu'en avait donné l'art gréco-romain : il imite un modèle oriental, et c'est là ce qu'il importait de mettre en lumière. Les rois Sassanides avaient la même passion que les anciens Perses pour une chasse émouvante, et l'orfèvrerie iranienne nous montre souvent le Roi des Rois aux prises avec le roi des animaux. Or, fait significatif, c'est parmi les pièces d'argenterie sassanide que se trouve la composition se rapprochant le plus de notre petit relief de plâtre : le lion se dresse sur les pattes de derrière devant le cavalier, qu'il cherche à atteindre, mais il présente ainsi sa gueule ouverte au royal veneur, qui y enfonce sa lance (fig. 50). Des variantes de ce type sont nombreuses⁽⁸⁾. Notre corniche est, il est

(1) PLUT., *Artax.*, 6 ; Cf. TAC., *Ann.*, II, 2. RAPP., Z. D. M. G., XX, p. 431 et la « chasse de Darius » dans REINACH, *Rép. des Vases*, I, 23.

(2) THÉODORE REINACH, *Nécropole de Sidon*, pl. 20 et 27 ; MENDEL, *Catal. Musée imp. Ottoman*, I, n° 9, p. 39 ss. et n° 68, p. 185 ; COLIGNON, *Hist. sculpt., gr.*, II, p. 407.

(3) QUINTE CURCE, VIII, 2, 45. Cf. KELLER, *Antike Tierwelt*, I, p. 43 ss.

(4) JULIEN, *Epist.*, 188 [8], p. 377 b. Cf. SAGLIO-POTTIER, s. v. « Venatio », p. 698.

(5) Le droit de tuer le lion fut réservé à l'empereur jusqu'à l'année 414 ; cf. *Cod. Theod.*, XV, 11, 1.

(6) Nombreux sarcophages avec ce groupe : Cf. REINACH, *Rép. rel.*, II, 302, 1 (Reims) ; III, 124, 1 (Pise) ; 208, 2 (Capitole) ; 261, 2 (Giustiniani) ; 303, 2 ; 306, 1 (Mattei), II, 64, 1 (Dresde). — Autres représentations, cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Venatio », fig. 7336, 7365, 7366. — Trésor de Bernay : REINACH, *ibid.*, II, 77.

(7) AMMIEN, XXIII, 5, 8. Cf. notre Introduction.

(8) Le plat que nous reproduisons (SMIRNOFF, *Argenterie orientale*, St-Petersbourg, 1909, n° 113 ; SARRE, *Die Kunst des alten Persien*, pl. 104 ; REINACH, *Rép. rel.*, III, p. 510, 3) est probablement une imitation d'un plat sas-

vrai, antérieure de plusieurs siècles à ces plats précieux, mais l'attitude que ceux-ci prêtent au robuste félin est traditionnelle dans l'art perse. Un cachet du Musée Britannique figure le roi Darius sur un char tirant de l'arc contre un lion cabré (fig. 51), lequel « a l'air d'un animal savant qui danserait devant le char », et Perrot a noté que ce groupe se rattachait à d'autres œuvres assyriennes et iraniennes ⁽¹⁾. Les Grecs n'ont jamais transformé ainsi ce quadrupède en un bipède.

8° Masque de théâtre : grosse tête barbue, au front bossu, aux cheveux bouclés.

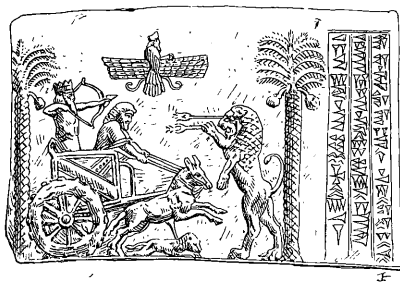


FIG. 51. — Chasse du roi Darius (Sceau du British Museum).

snide, exécutée hors de l'Iran, mais le même motif se retrouve avec des variations de détail (lion dressé placé derrière le cheval ou tournant le dos au cavalier) sur d'autres pièces d'orfèvrerie sassanides (SMIRNOFF, n° 60, 61 ;



FIG. 50. — Imitation d'un plat Sassanide. Chasse au Lion.

servant à l'attacher.

9° Jeune homme (Bacchant ?) courant vers la gauche, et tenant de la main droite une grosse grappe de raisin. Il semble n'être vêtu que d'un simple manteau, dont un pan flotte derrière lui. A ses pieds, est posée une lampe (?) à trois pieds.

10° Un homme chauve, vêtu d'une tunique tombant jusqu'au-dessous du genou, est debout sur ce qui paraît être des pattes d'oiseau

SARRE, pl. 408, 412, cf. REINACH, III, 510, 4 ; 511, 4 ; II, 509, 2 et aussi I, 189, 1, du trésor de Nagy-Szent-Miklos).

⁽¹⁾ PERROT et CHUPIEZ, t. V, p. 848 et fig. 496. Cf. p. 588 (cul-de-lampe), p. 545 s., fig. 351-352.

semblables à celles des sirènes. Il lève le bras gauche et soutient de la main droite un grand vase.

Ce personnage étrange semble être une reproduction fautive d'un modèle mal imité.

11° Deux Victoires ailées, vêtues d'une longue robe flottante, rejetée à la taille par-dessus une ceinture, soutiennent d'une main un large médaillon ou bouclier avec le buste en relief d'un personnage portant un vêtement agrafé sur l'épaule. De l'autre main, elles tendent une couronne vers la tête de ce personnage et celle de gauche tient en outre dans la main droite une palme.

Le motif des Victoires portant le buste du défunt et tenant une couronne est fréquemment reproduit sur les sarcophages, et il n'y a pas lieu d'y insister. On en rapprochera les Victoires qui soutiennent les images *clipeatae* des morts dans le Maghârat-el-Djedideh à Palmyre⁽¹⁾ ;

12° Deux Amours ailés, affrontés, penchés en avant, portent à deux mains une grande corbeille de fruits. C'est un motif traditionnel de l'art grec. Une peinture de Pompéi nous montre deux Éros tenant de même un panier de fruits⁽²⁾ et des groupes semblables ont été traités par les coroplastes en terre cuite⁽³⁾.

13° Une femme (Ménade ?) vêtue d'une longue robe serrée à la ceinture et d'un manteau, qui s'enfle comme un voile autour de sa tête, court vers la droite. Elle tend de la main gauche, qui s'avance, un objet recourbé, indistinct, peut-être un morceau d'étoffe.

En face d'elle, un Éros ailé, entièrement nu, porte à deux bras une seconde femme ou déesse (Aphrodite ?), vêtue comme la première et qui tend la main, semble-t-il, vers l'objet tenu par celle-ci.

Entre elles, probablement deux cymbales, réunies par des cordons noués [cf. *supra*, 2°] sont déposées sur le sol ;

M. Pottier me signale un lécythe aryballique du Musée de Vienne, où apparaît une composition qui n'est pas sans analogie avec celle-ci : Aphrodite

⁽¹⁾ *Supra*, p. 167 ; CHABOT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, pl. XVIII. Cf. mes *Études syriennes*, p. 64, où j'ai parlé du sens de ces compositions.

⁽²⁾ HELBIG, *Wandgemälde*, 748 ; REINACH,

Rép. des peintures, p. 71, 3.

⁽³⁾ P. ex. au Musée du Louvre (salle L, n° C. A. 353, Corinthe) : Deux Éros supportent un grand vase rempli de fruits ; sur le bord de ce vase deux colombes (Inédit).

nue, mais la tête entourée d'un voile, est soulevée par un Éros agenouillé, qui la porte sur son épaule. Une servante accroupie en face de la déesse lui présente un miroir ⁽¹⁾.

14° Au delà, on distingue encore de faibles traces d'une femme (?) vêtue, marchant vers la gauche.

REGISTRE INFÉRIEUR. — A gauche, sous les quatre premières scènes du registre supérieur, on voit d'abord une fleur à cinq pétales étalés, puis une rangée d'emblèmes du culte bachique, alternant chacun avec un masque de théâtre; ce sont un thyrses, une syrinx, deux flûtes croisées ⁽²⁾, un tambourin, de nouveau deux flûtes croisées. On trouve ensuite une série d'animaux aquatiques et terrestres : un dauphin et une coquille, comme sur l'autre corniche (p. 239), puis un arbuste à feuilles alternes, un sanglier, un daim (?), un lion dévorant une biche, un buffle bossu, un bélier, un capricorne, un lièvre (?) enfin entremêlés à des coquilles, un poisson, un dauphin, une écrevisse, un coq, et de nouveau un poisson, un dauphin.

Les frises d'animaux, joints à des emblèmes bachiques et en particulier à des masques, se trouvent comme décor sur un grand nombre de pièces d'orfèvrerie, et on leur a reconnu une origine alexandrine, ou pour mieux dire orientale ⁽³⁾. L'introduction des coquilles et des dauphins, empruntés à l'autre corniche (p. 239), complique encore ici cette zoologie.

Les peintures du Maghârat-el-Djedideh à Palmyre ⁽⁴⁾, et un bas-relief de Sâfa ⁽⁵⁾ nous avaient appris déjà que la zone d'animaux était un motif de déco-

(1) BENNDORF, *Griech. und Sic. Vasenbilder*, pl. XXXVIII; DUMONT et CHAPLAIN, *Céramiques de la Grèce propre*, p. 385, pl. XXII, n° 1.

(2) Les mêmes flûtes se répètent sur l'autre corniche, p. 239 e.

(3) DREXEL, *Bonner Jahrbücher*, t. CXVIII, 1909, p. 208 ss., pl. VII ss. Cf. aussi TH. REINACH, *Le Trésor d'argenterie des Trapain-Lau* dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1921, p. 417.

(4) STRZYGOWSKI, *Orient oder Rom.*, 1901, pl. I-II; FARMAKOWSKI, *op. cit.*, pl. XXVI; CHABOT, *Choir*, pl. XV; cf. *supra*, p. 167.

(5) DE VOGÜÉ, *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse*, t. I, pl. 24 et p. 70. Com-

parer les animaux représentés de même dans une série de volutes d'un rinceau sur les linteaux de Qasr-el-Abyad (v. OPPENHEIM, *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*, t. I pl. à la p. 236; DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, 1907, p. 30, fig. 6) et d'El-Barah (G. BELL, *Syria, the desert and the sown*, p. 247) et aussi la partie centrale de la mosaïque de Kabr-Hiram près de Tyr (REINACH, *Mission de Phénicie*, p. 60) et pl. XLIX). — De nombreux exemples de ces frises à volutes contenant des animaux, en Égypte et ailleurs, sont cités par M. MONNERET DE VILLARD, qui en démontre l'origine asiatique (*La scultura ad Ahnás*, Milan, 1923, p. 52 ss.).

ration usité en Syrie à l'époque romaine, et une tombe de Marissa nous en offre un exemple datant du III^e siècle avant Jésus-Christ ⁽¹⁾. Mais il est probable que son emploi est bien antérieur dans le pays et se rattache à l'art de l'ancien Orient. On songera immédiatement à la grande frise des lions et des taureaux ailés du palais de Suse, transportée au Louvre.

Deux fragments de plâtre, découverts à Salihiyeh, nous permettent de saisir pour ainsi dire sur le fait, la manière dont cette corniche d'un faible relief a été exécutée. Ces deux morceaux, épais d'environ 4 cm., ont appartenu au moule qui servait à reproduire l'une des scènes figurées (n° 2). Le premier (larg., 15 cm.; haut., 11 cm.) nous montre en creux, l'un des paons saisissant des deux pattes le bord du cratère avec, au-dessus de lui, une fleur à quatre pétales et au-dessous une coupe et une aiguière. Sur le second morceau (larg., 10 cm.; haut., 9 cm.), on distingue le bord du cratère avec l'autre paon qui vient y boire. La partie postérieure de ces débris est irrégulière.

Sur le modèle travaillé par l'artiste, on devait donc appliquer par petites masses à la main du plâtre frais pour obtenir un moule, d'où l'on pouvait tirer un certain nombre d'exemplaires d'une section de la corniche. Lorsque le moule était usé ou brisé, on en exécutait un autre sur le modèle.

Corniche avec sujets bachiques (pl. LXXXVIII). — A la corniche d'Orthobaze nous joindrons une autre corniche dont le moulage a pareillement multiplié les épreuves et dont les fragments ont aussi été retrouvés en plusieurs endroits de la ville. Trois débris de cette corniche, déterrés en 1910 à Salihiyeh, furent acquis par Meissner Pacha et photographiés par Sarre à Bagdad ⁽²⁾. On en découvrit successivement d'autres au cours de nos travaux en 1922 comme en 1923, en particulier dans la partie Nord-Ouest de la ville. Herzfeld, connaisseur expert des antiquités de cette région, note que dans ces fragments, « le caractère hellénistique se manifeste plus purement que jusqu'ici dans aucun autre morceau, datant même sûrement de l'époque alexandrine, de Mésopo-

⁽¹⁾ PETERS et THIERSCH, *op. cit.* Cf. *supra*, p. 167.

⁽²⁾ Ces morceaux découverts « dans le Sud de la ville à environ 150 m. de la quatrième tour au Sud de la porte » ont été publiés par

SARRE et HERZFELD, *Reise im Euphrat-und Tigris-Gebiet*, t. IV, pl. CXLI, nos 1-3; cf., p. 392 et t. II, p. 391 s. L'un d'eux est reproduit par SARRE, *Die Kunst des alten Persien*, pl. 62.

tamie, d'Assyrie ou de Babylonie⁽¹⁾ ». Il ignorait encore, au moment où il écrivait ces lignes, que Salihiyeh occupait l'emplacement d'une colonie macédonienne, devenue plus tard romaine.

Au-dessus de la surface lisse de la muraille, couraient d'abord un étroit listel (haut., 17 mill.), puis un bandeau (haut., 38 mm.), orné de dauphins tournés alternativement vers la droite et vers la gauche et entrecoupés de coquilles montrant tour à tour leur face interne et externe⁽²⁾. Au-dessus, un tore (haut., 15 mm.) sépare cette rangée d'animaux marins d'une doucine (haut., 70 mm.), décorée d'emblèmes bachiques d'un faible relief. Deux moulures, l'une en grain d'orge (haut., 6 mill.), l'autre plate (haut., 15 mill.) complètent la corniche vers le haut.

Les objets qui forment la frise d'emblèmes bachiques sont successivement de droite à gauche :

a) Un masque de théâtre imberbe, tourné vers la gauche ; *b*) une syrinx ; *c*) une paire de cymbales, réunies par un lien noué⁽³⁾ ; *d*) un nouveau masque de théâtre, imberbe, tourné vers la droite ; *e*) deux flûtes croisées ; l'embouchure, les clefs et le pavillon évasé en sont nettement dessinés (cf. p. 237) ; *f*) une petite amphore penchée vers la droite au-dessus d'une coupe à pied ; *g*) un masque de satyre ; *h*) un rhyton ; *i*) un canthare penché vers la droite ; *j*) un thyrses feuillu, armé d'une pointe et portant une bandelette nouée ; *k*) un masque de jeune satyre tourné vers la droite ; *l*) un cratère avec le cyathus pour y puiser le vin ; *m*) un fouet ou plutôt un goupillon⁽⁴⁾ ; *n*) un masque barbu de satyre, les cheveux hérissés ; *o*) une syrinx semblable à *b* ; *p*) un thyrses semblable à *j*.

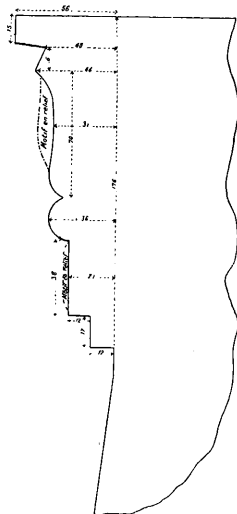


Fig. 52. — Coupe de la corniche bachique (Dessin communiqué par le Colonel Renard).

⁽¹⁾ SARRE et HENZFELD, *op. cit.*, II p. 392.

⁽²⁾ Les dauphins et les coquilles sont un motif de décoration très fréquent dans l'antiquité. Cf. p. ex. une pièce du trésor d'argenterie de Trapain-Law, *C. R. Acad. Inscr.*, 1914,

p. 417. On retrouve les coquilles à Doura même sur l'autel de la salle aux gradins (p. 183).

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 228, n. 2.

⁽⁴⁾ Je ne puis déterminer avec certitude la nature de cet objet formé d'un manche droit,

Un linteau sculpté, trouvé par M. Chapot¹ à Édesse, porte une frise de huit masques, séparés chacun de son voisin par un objet différent. La composition est analogue à celle de notre corniche, mais le sujet est autre, car ces masques paraissent être ceux de huit divinités accompagnées chacune de l'attribut qui lui convient⁽²⁾, tandis qu'à Doura tous les objets se rapportent au culte de Bacchus.

Les emblèmes dionysiaques ont souvent été reproduits par les ornemanistes de l'antiquité et notamment on les trouve en Phénicie unis aux dauphins dans le décor des sarcophages en plomb⁽³⁾, mais nous trouvons ici une collection particulièrement riche de ces symboles. Faut-il y voir, comme sur les tombeaux, un rappel des espérances d'immortalité obtenues dans les mystères ? Il est peu probable que cette signification religieuse appartienne aux motifs employés dans la décoration de maisons particulières. On serait plutôt tenté de reconnaître dans ces emblèmes une allusion au vin qu'on buvait dans une salle à manger. Les dauphins et la coquille des animaux aquatiques représenteraient alors l'eau qu'on y mêlait. Mais peut-être l'ouvrier qui a exécuté cette corniche n'a-t-il songé à aucun symbolisme, et s'est-il borné à reproduire machinalement des modèles fournis par quelque recueil de dessins⁽⁴⁾.

que surmonte une masse recourbée, irrégulière et d'une longue lanière qui semble nouée en son milieu. On penserait au premier aspect y voir un fouet, mais certains *aspergilli* ont une forme analogue, par exemple celui qui est figuré parmi d'autres objets liturgiques sur la frise du temple de Vespasien à Rome (GUZMAN, *L'Art décoratif à Rome*, t. II, pl. XIII; SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. *Lustratio*, fig. 4682-3). La lanière ou le ruban représenterait alors l'*infula*, attachée au goupillon, comme au thyrse j.

⁽¹⁾ CHAPOT, *Bull. corr. hell.*, XXVI, 1902, p. 202.

⁽²⁾ Pedum d'Atis, bourse d'Hermès, rhyton de Bacchus, etc., cf. l'autel de Gabies au Musée du Louvre (FRÖHNER, *Sculpture du Louvre*, n° 2; SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Zodiacus », p. 106).

⁽³⁾ Cf. *Syria*, t. V, 1924, p. 46 et pl. XVI; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1923, p. 289; CLERMONT-GANNEAU, *Album d'archéol. orientale*, pl. L.

⁽⁴⁾ Une troisième corniche de plâtre a été signalée dans notre description du temple des deux palmyréniens (p. 38 s. et pl. XXIX, 2) et une quatrième sans décor, dans l'odéon (*supra*, p. 187 et pl. LXXV, 2).

CHAPITRE IV

MAISONS ET TOMBEAUX

A. — LES MAISONS. — En parcourant le plateau où s'élevait la ville de Doura, on voit encore affleurer au niveau du sol les murs d'un grand nombre de maisons, surgissant d'une épaisseur de deux à trois mètres de décombres. Exceptionnellement, ces murs sont bâtis en blocs équarris de la pierre gypseuse employée pour les fortifications et certains édifices ; ailleurs, ils sont construits en blocage de pierrailles noyées dans un mortier de plâtre, et seuls les pieds-droits et linteaux des portes et le chambranle des fenêtres sont de pierre, en tout ou en partie. Mais le plus fréquemment, comme nous l'avons constaté déjà dans le temple d'Artémis (p. 191), la partie inférieure des murailles est seule de blocage, toute la superstructure, qui s'appuyait sur ce soubassement, était de briques crues et a été réduite en poussière. C'est un vieux mode de construction orientale qui fut introduit dans la colonie grecque d'Europos, comme il devait l'être plus tard en Afrique par les Arabes⁽¹⁾. Par suite, l'on n'a pu retrouver que le bas des parois des pièces du rez-de-chaussée et, le cas échéant, les caves qui se trouvaient au-dessous, ce qui suffit à nous donner une idée précise, sinon de l'ensemble de la construction, du moins de son plan général.

Plusieurs habitations avaient été fouillées par les troupes en 1922 avant mon arrivée, notamment au bord du ravin qui fait face à la redoute (p. 19)

(1) Cf. *Comptes rendus Acad. des Inscriptions*, 1923, p. 369.

des deux côtés de l'extrémité de la rue principale (pl. XC, 1), mais aucun relevé n'avait été fait des dimensions des pièces déblayées. Nous entreprimes donc en 1923 de dégager complètement une des grandes maisons du centre de la ville (pl. XC, 2), et ce travail put être poussé assez loin pour qu'il me fût possible d'en dresser le plan, que reproduit la planche LXXXIX. Cette habitation est située du côté Nord de la rue principale (pl. II), non loin de ce qui paraît être l'agora de la cité. Elle a donc probablement appartenu à quelque riche bourgeois de Doura.

Pour autant que son état actuel permette d'en juger, cette maison ne prenait pas jour vers l'extérieur. Une seule ouverture vers l'angle Sud-Est (*a*) paraît être une fenêtre destinée à éclairer une chambre (C), qui ne donnait pas sur la cour ⁽¹⁾. Il est peu probable que ce fût une porte, car cette demeure en avait deux autres, qui sont sensiblement plus larges. Toutes les autres pièces recevaient l'air et la lumière de la cour intérieure, conformément à la règle constamment suivie dans la maison grecque. Doura devait donc avoir l'aspect qu'ont conservé certaines villes d'Orient avec leurs murailles jalousement closes vers le dehors, qui donnent à leurs rues un aspect d'une sévère monotonie.

L'une des deux portes (*b*) s'ouvrait près de l'angle Sud-Ouest du bâtiment. Du seuil (larg., 1 m. 40) on descendait par un escalier de quatre marches (haut., 1 m.) dans un couloir étroit (larg., 1 m. 40), long de 7 m. 50, qui conduisait à une baie (larg., 85 cm.) donnant dans une petite pièce carrée (2 m. 90 × 2 m. 65). Le couloir tournait alors à angle droit et débouchait dans une cour rectangulaire d'environ 5 mètres sur 7.

L'autre porte (*c*) avait été ménagée sur une ruelle longeant la maison vers l'Est et elle donnait accès à un petit vestibule supporté par une voûte ⁽²⁾. De là, un escalier de neuf marches en blocage (haut., env. 2 m. 70; larg., 1 m. 25), compris entre deux petits murs parallèles, conduisait dans le sous-sol. Autrefois, un autre escalier de bois permettait probablement de monter en sens inverse

⁽¹⁾ De même à Délos, quand une salle ne donne pas directement sur la cour, elle est parfois éclairée par une fenêtre s'ouvrant sur la rue; cf. CHAMONARD, *Exploration de Délos*, t. VIII, 1^{re} partie, *L'Habitation délienne*, Pa-

ris, 1919, p. 167.

⁽²⁾ Certaines maisons de Délos ont ainsi une double entrée, chacune des deux portes s'ouvrant alors d'ordinaire sur une rue différente. Cf. CHAMONARD, *op. cit.*, p. 141.

entre les mêmes murs de la cour au premier étage. Le vestibule se continuait de plain-pied vers la droite par un étroit couloir (E), parallèle à l'escalier et aboutissant, comme le premier couloir, à la cour intérieure.

Des portes elles-mêmes, rien n'a été retrouvé ; mais il est naturel de croire qu'elles étaient de bois, comme celle dont on a pu constater l'existence dans le temple des dieux palmyréniens (p. 33). Les panneaux de bois pouvaient être garnis d'appliques de bronze. On a trouvé au fond de la cave d'une autre maison une petite plaque circulaire (pl. XCI, 1)⁽¹⁾, percée au centre d'une ouverture en forme de T et près du bord de six petits trous pour permettre de la clouer, qui est probablement la platine d'une serrure ; elle ne porte d'autre décor qu'une série de stries très serrées le long du bord. Nous avons recueilli de plus deux gros anneaux de bronze (pl. XCI, 2), qui paraissent bien être de ceux qu'on fixait aux portes pour permettre de les refermer derrière soi⁽²⁾. Mais le métal de ces appliques et le bois même de la porte étaient choses trop précieuses dans le désert pour n'avoir pas été presque partout dérobés au cours des siècles.

Tout un côté de la cour, vers le Nord-Ouest, était bordé par une vaste pièce (F), communiquant avec elle, ce semble, par une large baie (J). Cette baie s'ouvrant vers le Sud-Est, ce hall recevait les rayons du soleil depuis le matin jusque vers le milieu du jour et était abrité contre les vents froids et les rafales de pluie ou de neige, qui, l'hiver, descendent du Taurus dans la vallée de l'Euphrate. Il est aisé d'y reconnaître la *prostas* de la maison grecque⁽³⁾, bien que l'*oecus* qui lui faisait suite et servait de salle de réunion aux femmes, ne soit pas placé ici derrière cette sorte de véranda antique, mais se confonde avec elle. A côté, une chambre retirée (G), paraît avoir servi d'ouvroir domestique (6 m. 30 × 3 m. 90). Elle communiquait à son tour avec une grande salle H (8 m. × 5 m. 30), occupant le côté Sud-Ouest de la cour, d'où l'on pouvait y entrer directement. Dans un coin de cette salle, nous trouvâmes un bassin (d) rectangulaire (1 m. 75 × 45 cm.), bordé par des parois de pierre (long., 15 cm.) et qui

(1) Trouvée dans la cave d'une demeure à l'Est de la cour du temple d'Artémis (p. 186). Diam., 7 cm.

(2) Un anneau servait au même usage à Priène ; cf. WIEGAND et SCHRADER, *Priene*, p. 305.

(3) VITRUVÉ, VI, 7, 2 ss. A Délos aussi « dans quelques habitations on avait ménagé sur un des côtés de la cour une de ces salles à large baie dont parle Vitruve » ; cf. CHAMONARD, *op. cit.*, p. 118, p. 176 ss., où le nom d'exèdre est proposé pour cette salle.

paraît avoir servi d'évier. Il faudrait donc regarder cette pièce comme la cuisine ou la salle à manger. Elle était vide, comme les autres, de tout mobilier, mais à gauche de la porte donnant sur la pièce contiguë, il subsistait un morceau d'un petit pilastre de maçonnerie (e), ayant servi de socle, comme nous en avons trouvé plusieurs dans le temple d'Artémis.

A la *prostas* du gynécée en répondait une seconde (D), plus petite (3 m. 45 × 3 m. 60) dont la baie, large de 2 m. 55, s'ouvrait vers le Sud-Ouest et qu'échauffait ainsi le soleil depuis le milieu de sa course jusqu'à son coucher. Une chambre (C), de 3 m. 18 sur 4 m. 15, était attenante à l'espace D et communiquait à son tour avec la chambre B, où l'on pouvait accéder directement, nous l'avons dit, du corridor d'entrée. Ces trois pièces formaient probablement l'*andronitis*, l'appartement des hommes. Nous comprenons mieux maintenant pourquoi cette grande demeure a été pourvue d'une double porte: l'une d'elles était réservée aux femmes: la maîtresse de maison et ses filles ou servantes, pouvaient rentrer dans le gynécée sans risquer de rencontrer les visiteurs du mari et de ses fils.

Lorsque les ardeurs de l'été syrien embrasaient l'air de la cour intérieure, les habitants pouvaient se réfugier dans le sous-sol. Des caves dont le pavement est à 2 m. 50 sous le niveau du rez-de-chaussée, s'étendaient au moins sous une partie de la maison et sous la cour. Nous en avons déblayé le coin Sud-Est (plan, pl. LXXXIX), dont les deux pièces I, J, répondent aux chambres B, C, du rez-de-chaussée. Dans la première, un podium de maçonnerie (long., 1 m. 05; larg., 50 cm.; haut., 55 cm.) paraît avoir servi de banc pour s'asseoir. Dans la seconde, on trouva, surtout dans l'angle α , une quantité de débris tombés de l'étage supérieur, morceaux de corniche, tessons de poterie, débris de verre et de bronze.

Une découverte qui nous remplit d'espoir fut celle d'une citerne (e) recouverte d'une grosse dalle de pierre rectangulaire (long., 1 m. 10; larg., 90 cm.; ép., 18 cm.), percée en son milieu d'un trou rond (diam., 20 cm.). Nous vidâmes non sans peine cette citerne, profonde de 3 mètres sur 1 m. 15 de côté, mais les décombres qui la remplissaient ne contenaient aucun morceau de valeur. Placée sous la cour, elle devait recueillir les eaux qui tombaient dans celle-ci ou s'y déversaient des terrasses qui l'entouraient.

Après nous être rendu exactement compte de la disposition des parties con-

servées de cette spacieuse demeure, nous avons à nous demander quel type d'habitation, grec ou oriental, elle reproduit. La réponse n'est pas douteuse. Quelle que soit l'époque de sa construction, son architecte est resté fidèle au plan que les colons macédoniens avaient adopté, lorsqu'ils avaient bâti la ville nouvelle. Ce plan est celui de la maison hellénique du IV^e siècle, avec ses pièces groupées autour d'une cour intérieure, communiquant par un vestibule avec la rue, et ses chambres recevant l'air et la lumière uniquement par une porte s'ouvrant sur cette cour. Mais celle-ci n'est pas encore pourvue d'un péristyle; or, ce péristyle ne manque à Délos dans aucune habitation appartenant à un propriétaire aisé⁽¹⁾, comme a dû l'être celui qui avait son hôtel dans la grande rue d'Europos. On le trouve aussi régulièrement à Palmyre, dans les douze maisons qui ont été étudiées récemment par M. Gabriel⁽²⁾. L'adjonction d'un péristyle s'est généralisée dans la maison grecque à l'époque des diadoques, peut-être sous l'influence d'Alexandrie⁽³⁾. Il apparaît donc, pour autant qu'on en puisse juger par un échantillon unique, que la vieille colonie de l'Euphrate avait conservé dans ses constructions privées une disposition plus ancienne, avec une cour sans péristyle mais avec un ou plutôt deux halls ouverts.

De fait, la ressemblance est frappante, entre la seule maison de Doura qui ait été méthodiquement déblayée et celles que nous ont fait connaître les fouilles de Priène, bâtie vers l'an 300, et la plupart des observations que Wiegand et Schrader ont faites sur celles-ci⁽⁴⁾ s'appliquent à celle-là. De part et d'autre, le tracé rectiligne de rues se coupant à angle droit a donné une forme rectangulaire aux habitations composant les *insulae*; là comme ici, on constate l'absence presque complète de fenêtres sur la voie publique, les appartements prenant jour sur une cour intérieure; la porte, qui ne se trouve généralement pas sur la rue principale, mais dans une ruelle latérale ou au fond d'une impasse, donne pareillement sur un long et étroit couloir, qui conduit à la cour, souvent en faisant un coude; enfin un côté de cette cour est occupé par un portique, la *prostas*, largement ouvert sur le Sud, que le soleil.

(1) CHAMONARD, *op. cit.*, p. 114 ss. — On notera aussi que notre maison n'a pas de latrines; on en a trouvé souvent à Délos, établies suivant le principe du « tout à l'égout » (CHAMONARD, p. 118), mais dans le désert l'absence d'eau rendait ce système inapplicable.

(2) SYRIA, VI, 1926, p. 85 ss.

(3) Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. *Domus*, p. 347; FIECHTER, *Realencycl.*, s. v. *Haus*, col. 2513 ss.

(4) WIEGAND et SCHRADER, *Priene*, p. 285 ss.

selon les préceptes des architectes grecs, échauffait l'hiver de ses rayons obliques, mais laissait à l'ombre l'été, lorsqu'il montait plus haut dans le ciel⁽¹⁾. Tous les éléments essentiels, qui caractérisent la maison grecque du IV^e siècle⁽²⁾, se sont ainsi conservés dans la lointaine colonie d'Europos, comme le plan même de la ville construite en damier.

Si des recherches ultérieures permettaient de généraliser les conclusions que nous avons tirées d'un cas isolé, et s'il était établi que dans toutes les colonies des Séleucides les habitants ont continué durant des siècles à construire leurs demeures suivant la vieille coutume hellénique, en usage au temps de leur fondation, on aperçoit immédiatement quelle serait l'importance d'un pareil fait pour l'histoire de l'architecture domestique dans l'Asie antérieure à l'époque sassanide et musulmane⁽³⁾.

Est-ce à dire que les constructions privées de Doura n'ont subi en rien l'influence de l'Orient ? Ce serait presque une impossibilité historique. Nous constatons au contraire l'adoption partielle des vieilles habitudes suivies dans le pays. Nous avons signalé déjà (p. 242) la manière de bâtir des murs de pisé sur un soubassement de blocage. L'adjonction au logis de caves profondes où l'on pouvait chercher la fraîcheur pendant les journées brûlantes de l'été et se terrer quand le simoun soulevait des tourbillons de sable, paraît être aussi un emprunt à l'architecture indigène⁽⁴⁾.

La décoration de cette demeure confortable alliait aussi des traditions grecques à des éléments syriens. Elle devait autrefois se distinguer par une certaine

⁽¹⁾ XENOPH., *Oecon.*, 9,4 ; *Memorab.*, III, 8,9 ; cf. *Priene*, p. 290.

⁽²⁾ Cf. WIEGAND et SCHRADER, *l. c.*, p. 287 :

« Es wird sich ergeben dass die Anlage eines nach Süden geöffneten Saales, mit offener Vorhalle, und vorgelagertem Hofe zu dem gewöhnlich ein langer Korridor führt, geradezu den Hauptfaktor der Prienischen Hauses der hellenistischen Zeit bildet. Diese drei Elemente bleiben fast immer, selbst bei ärmlicheren Wohnungen, konstant » — Dans le plan publié, p. 287, l'« exèdre » qui fait face à la *prostas* répond au hall D de notre maison syrienne. — La principale différence entre celle-ci et les demeures de Priène, est comme

nous le disions, le transfert de l'*oecus* ou sa fusion avec la *prostas*. De nouvelles fouilles pourront montrer s'il en est partout de même à Doura.

⁽³⁾ Les maisons de Samara (fondée en 836), qui ont été étudiées en détail par Herzfeld, offrent dans leur plan et dans leur décoration des analogies curieuses avec celle de Doura, mais il est sans doute prématuré de vouloir y déterminer encore la part de l'influence hellénique.

⁽⁴⁾ HERZFELD a trouvé à Samara « Kellerwohnräume mit Ventilationskaminen (sardab's) ; cf. *Bericht über die Ausgrabungen in Samara, 1912*, p. 14. et *Syria*, t. VI, p. 94.

élégance. Les murs ne sont plus aujourd'hui conservés que jusqu'à une faible hauteur ; mais nous avons trouvé dans le sable un débris de linteau sculpté et un chapiteau taillés dans le gypse du pays, qui paraissent avoir appartenu à l'encadrement de la porte entre les salles H et G. Du linteau (pl. XCI, 3) nous avons un peu plus de la moitié⁽¹⁾ : le milieu devait être marqué par la rosace conservée à gauche et qui est formée d'une grande fleur à six pétales lancéolés, alternant avec des pommes de pin⁽²⁾. La rosace à pétales, comme ici étalés, était dans le paganisme syrien associée au dieu solaire, tandis que la rosace en hélice était lunaire⁽³⁾. Elle se transforme à l'époque chrétienne en une croix à six branches, où l'on voyait le monogramme du Christ et qui prend place pareillement au milieu des linteaux entre deux rinceaux dont les enroulements forment une suite de médaillons, comme sur notre fragment⁽⁴⁾. Les vrilles qui, sur celui-ci, occupent les intervalles des cercles et les feuilles figurées de côté et repliées sur elles-mêmes, qu'on retrouve ailleurs en Syrie⁽⁵⁾, indiquent que la tige sinueuse qui déroule ses spirales sur la pierre est un sarment de vigne, mais cette vigne porte comme fruits, dans le premier médaillon, trois grenades et dans les deux autres, des fleurs, semble-t-il. L'inconséquence est encore plus manifeste sur un linteau de l'église de Zénobia (Halabiyeh) : un même sarment y dessine des méandres où s'insèrent alternativement une grappe de raisin et une grenade⁽⁶⁾. L'union de la vigne et de la grenade est un

(1) Long. actuelle, 4 m. 10 ; haut., 25 cm. ; ép., 30 cm. La pierre gypseuse, qui se délite facilement, se fendit dans toute sa longueur quand on entreprit de la soulever.

(2) Comparer la rosace publiée par VOGUÉ, *Syrie centrale, Architecture*, pl. 13, 2, et sur l'emploi de la pomme de pin, DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie*, 1907, p. 49.

(3) DUSSAUD, *Notes de mythologie syrienne*, p. 88, fig. 21. Cf. *Mélanges Schlumberger*, t. II, p. 360.

(4) Cf. p. ex. VOGUÉ, *Syrie centrale*, t. II, pl. 68 : église de Roueïha (VI^e siècle) ; t. I, pl. 32 et p. 83 : linteaux d'El-Barah et de Moudjeleia (porte d'une cour de maison, V^e siècle) ; BUTLER, *Princeton expedition*, Div. II, sect. B., p. 4, n^o 178 (Baptistère de Bâbiska dans le Djebel-Barisha) ; G. BELL,

Syria, the desert and the sown, 1908, p. 247 (linteau de Khirbet-Hass), cf. *ibid.*, p. 143 (Kanawat), 127 (Kaalal-el-Beida), 128 (Palmyre) ; DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie*, p. 302 (Qasr-el-Abyad) ; ANDRÆ, *Hätra*, t. II, pl. 47, cf. t. I, p. 12, fig. 19.

(5) Cf. DUSSAUD, *Mélanges Schlumberger*, l. c.

(6) SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 372, fig. 357, qui note : « Ein ähnliches Ornament kommt unter den parthischen Resten von Assur vor (Phot. Assur, 4691) ». — Le même motif, volutes symétriques d'une tige feuillue, entourant une fleur ou une grenade, se retrouve en Égypte, dans l'art copte et M. MONNERET DE VILLARD en a prouvé l'origine syrienne (*La scultura ad Ahnäs*, 1923, p. 52 ss. et fig. 55).

vieux motif de décoration en Syrie : on le trouve déjà employé au temple de Soueïda, qui est antérieur ou de très peu postérieur au début de notre ère ⁽¹⁾.

Si une composition formée d'un cercle central entre deux rinceaux orne fréquemment en Syrie les linteaux ou pieds-droits des portes, on en connaît peu d'exemplaires aussi anciens que le nôtre, qui ne peut être postérieur au III^e siècle et qui date probablement du III^e ⁽²⁾.

Déjà la sculpture y offre le caractère qu'elle conservera plus tard : la pierre a été profondément évidée pour faire ressortir, par une opposition violente des ombres dans les creux et de la lumière sur les parties saillantes, un décor qui se détache du fond presque comme s'il était rapporté ⁽³⁾. Seulement l'emploi de ce procédé par un artisan médiocre a ici une sécheresse sans vie, qui sera plus sensible si l'on compare notre linteau, par exemple, à la luxuriante et souple végétation qui entoure la porte du petit temple de Baalbek.

Des deux chapiteaux qui devaient supporter ce linteau, on n'a retrouvé que la partie supérieure de l'un d'eux (pl. XCI, 4 ; haut., 20 cm. ; larg., 43 cm. ; ép., 36 cm.). Au bas, le milieu était occupé par une grande feuille d'acanthé stylisée, et sur les angles s'appliquent deux autres feuilles, qui devraient aussi être des acanthes, mais ressemblent plutôt à des palmes. Du fleuron central naissent des tiges qui se terminent par des enroulements en spirale. Deux de ces volutes occupent les angles supérieurs du chapiteau, deux autres se rejoignent et s'opposent au milieu. Sur celles-ci est posée une sphère, ornée d'une croix, qui ne peut être ici un symbole chrétien, mais est plutôt une reproduction des cercles dont on a coutume d'entourer les globes célestes (p. 103, 127). Cette pseudo-croix semble, en effet, être cantonnée de quatre étoiles.

Ce type de chapiteau, caractérisé essentiellement par deux branches partant du bas de chaque côté et projetant chacune deux rameaux, dont les uns viennent se recourber en sens inverse au milieu et les autres forment des volutes d'angle, s'appuyant sur une large feuille, est connu en Syrie par divers exemplaires, dont l'affinité avec celui de Doura est évidente, bien qu'ils en

⁽¹⁾ CROSBY BUTLER, *Americ. exped. to Syria*, t. II, *Architecture*, 1904, p. 331, et fig. p. 317.

⁽²⁾ La date est fixée par celle de la corniche d'Orthonobaze, dont des débris ont été trouvés

dans la même maison. Cf. *supra* p. 227 et *infra*, p. 250.

⁽³⁾ Cf. DUSSAUD, *Mélanges Schlumberger*, I. c.

diffèrent par des détails ⁽¹⁾. Comme l'a noté Butler, c'est probablement une dégénérescence du chapiteau corinthien ⁽²⁾.

Un propriétaire bien renté pouvait seul s'offrir des encadrements de porte sculptés avec une telle richesse. Dans la plupart des maisons, les fouilles de 1922 n'ont déterré que des fragments de pieds-droits ou des chapiteaux à moulures rectilignes avec quelques morceaux de colonnes lisses ou cannelées, tous taillés dans la pierre tendre du pays ⁽³⁾. Cependant un grand linteau ⁽⁴⁾, qui git au fond d'une habitation située à l'extrémité Est de la rue principale, mérite d'être signalé (pl. XCI, 5). Plus simple que le premier, il a sa tranche formée d'une série de doucines et de filets en retrait du haut en bas. Mais la partie inférieure, sous laquelle on passait en franchissant la porte, est ornée au milieu d'un carré semblable au caisson d'un plafond, avec un fleuron à quatre pétales. De chaque côté, est sculpté un cercle avec une rosace à six pétales étalés, semblable à celui que nous avons décrit plus haut (p. 247), mais sans pommes de pin, les bouts des pétales étant unis par des arcs de cercle, qui forment un dessin hexagonal. Ce motif d'ornementation qui pouvait être obtenu facilement en dessinant au compas une série de courbes du même rayon que la circonférence où elles s'inscrivent, se rencontre ailleurs dans le pays, notamment sur un linteau d'Hälabiyeh ⁽⁵⁾ et à Kfèr dans la Syrie du Nord ⁽⁶⁾.

Les murs dont la partie inférieure, nous le disions, était de moellons ou de blocage et la partie supérieure de briques crues, étaient recouverts d'un enduit de plâtre qui masquait cette diversité de matériaux. Ce crépi dans la plupart des pièces est laissé blanc; parfois, des traces de couleur restées visibles, indiquent une décoration au pinceau ⁽⁷⁾. Dans quelques chambres au haut des

(1) A. Arak-el-Emir : BUTLER, *Princeton Expedition*, Div. II, sect. A (Ammonitis), p. 9, n° 9 et 10. A Résapha, église Saint-Serge : SARRE et HERZFELD, *Reise*, II, p. 13, fig. 138. A Halabiyeh (Zénobia), *ibid.*, II, p. 370, fig. 351. — Comparer les chapiteaux beaucoup plus tardifs des colonnes cannelées du sarcophage de Ravenne reproduit ci-dessus, p. 231, fig. 48.

(2) BUTLER, *Americ. Exped. Syria*, t. II, *Architecture*, p. 28.

(3) L'emploi du marbre est tout à fait excep-

tionnel. Toutefois Sarre note avoir vu « nahe beim Haupttor eine einfache attische Säulenbasis aus Marmor » (SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 391).

(4) Long., 1 m. 70 ; haut., 30 cm. ; ép., 29 cm.

(5) SARRE et HERZFELD, *Reise*, t. II, p. 372, fig. 337.

(6) CROSBY BUTLER, *Americ. exp. to Syria*, t. II, *Architecture*, p. 33, n° 4, où l'on trouvera une série d'autres disques analogues.

(7) HERZFELD, *Bericht über die Ausgrabungen in Samara*, 1912, p. 15, note que dans les

parois verticales et lisses, régnait une corniche faisant saillie. Ainsi, dans l'habitation dont nous avons dressé le plan, on recueillit de nombreux débris de la « corniche d'Orthonobaze » que nous avons décrite à propos du temple d'Artémis (p. 227). Sa date pouvant être fixée à la fin du ^{iv} ou au commencement du ⁱⁱⁱ siècle, il s'ensuit que cette maison a été, sinon construite, du moins restaurée à l'époque romaine. On y trouva aussi les restes d'une autre corniche, moins riche, formée d'une série de simples moulures, analogue à celle qui décorait l'« Odéon » (p. 187).

Ici comme ailleurs, les plafonds paraissent avoir été plâtrés et sans ornements. Le sol était en partie de terre battue, en partie recouvert de dalles de pierre ou de carreaux de terre cuite. Bien qu'on puisse marquer la place d'un escalier de bois (p. 242), conduisant à l'étage supérieur, où se trouvaient probablement les chambres à coucher, dans cette maison pas plus que dans les autres, rien n'a subsisté de cet étage, que nous voyons cependant mentionné ailleurs dans une inscription⁽¹⁾. La superstructure de pisé et de bois a été réduite en poudre. On peut seulement conclure de l'absence générale de tuiles que les habitations de Doura n'étaient pas couvertes d'un toit, mais surmontées de terrasses de ciment ou de terre battue.

B. — LA VIE DOMESTIQUE. — Nous voudrions pouvoir nous représenter la vie domestique des hôtes de ces logis spacieux, mais à cet égard, les fouilles nous ont fourni jusqu'ici peu de lumière. Si l'interprétation que nous avons proposée des diverses parties de notre maison est admise, on pourra en conclure que la séparation rigoureuse des sexes, qui existait dans l'ancienne Grèce, s'était perpétuée à Doura, et que les habitations s'y divisaient déjà, comme plus tard dans l'Orient musulman, en *sarai* et *harem*. Mais les restes d'objets mobiliers, qui nous révéleraient quelle était l'existence intime des hommes et des femmes d'Europos, sont très peu nombreux. La ville, nous l'avons déjà fait observer, n'a pas été détruite par une catastrophe violente⁽²⁾, incendie, mise à

maisons : *Das Material der Sockeldecorationen ist ziemlich reiner Gips... Diese Masse ist mit einem feinen Anstrich weisser Schleimkreide überstrichen und in einigen Fällen mit einer hellblauen und zinnoberroten Bemalung der Hauptlinien und Punkte versehen.* Cf. p. 144, l'analyse du crépi du temple palmyré-

nien. Ce crépi est formé des mêmes éléments. — Sur l'emploi possible de revêtements de céramique, cf. *infra*, p. 277.

⁽¹⁾ Inscr. n° 1 : Τόνδε τόν αἶκλον καί τὸ ὑπερώϊον. Cf. *supra*, p. 37.

⁽²⁾ Cf. l'Introduction.

sac ou tremblement de terre⁽¹⁾, qui aurait obligé la population épouvantée à fuir en hâte ou l'aurait ensevelie sous les ruines de ses demeures. Elle paraît avoir été évacuée délibérément et ses habitants purent alors emporter leurs biens les plus précieux ; puis elle dut être visitée à mainte reprise par les Nomades et dépouillée, ainsi que la nécropole, de tout ce qui pouvait tenter leur cupidité. Aussi n'y a-t-on guère trouvé d'objets ayant une valeur intrinsèque, peu de monnaies et seulement de bronze⁽²⁾, peu de morceaux de métal, aucun bijou. Nous ne pouvons plus recueillir à Doura que ce qu'ont dédaigné les fouilleurs indigènes qui nous y ont précédé. Mais ce qui n'était d'aucun prix pour eux peut être très précieux pour nous, et des conditions climatiques exceptionnelles ont assuré la conservation à Sâlihîyeh de ce qui a disparu presque partout ailleurs. Dans les endroits abrités, des matières aisément périssables, le bois, le cuir, les tissus, la vannerie, se sont étonnamment conservés⁽³⁾. Essayons donc d'indiquer ce que ces trouvailles, pour incomplètes qu'elles soient, nous apprennent sur la vie privée et sur la condition économique des hôtes de cette lointaine colonie grecque.

Les peintures du temple des dieux palmyréniens nous montrent comment bourgeois et bourgeoises s'habillaient les jours de fête pour participer aux cérémonies du culte. Nous les voyons vêtus de fines robes de lin, rehaussées d'applications de soie et de bandes de pourpre⁽⁴⁾. Mais pour leurs occupations quotidiennes, ils ne se paraient pas de ce costume de cérémonie ; ils se couvraient de drap. L'abondance de la laine que fournissaient les innombrables troupeaux des Nomades⁽⁵⁾ avaient développé en Syrie l'industrie du tissage⁽⁶⁾, et la Mésopotamie rivalisait avec elle. Un texte cunéiforme nous apprend qu'en 276 av. J.-C. , le gouverneur de cette province envoya à l'armée du roi Antiochus « une grande quan-

⁽¹⁾ Le feu paraît avoir consumé la toiture de certaines salles du temple d'Artémis (p. 177-181). Mais cet incendie doit avoir été local, et il n'atteignit certainement pas le temple des dieux Palmyréniens, ni, semble-t-il, le reste de la ville.

⁽²⁾ Cf. *infra*, appendice, p. 278.

⁽³⁾ Il serait oiseux d'insister ici sur la rareté de telles découvertes en dehors de l'Égypte. Mais il convient de signaler les tombes de Martres-de-Veyre, au sud de Clermont-Fer-

rand, où des circonstances spéciales ont également préservé de la destruction les matières qui d'ordinaire sont les moins durables. Cf. AUDOLLENT, *Mém. présentés par div. savants à l'Acad. des Inscr.*, t. XIII, p. 275-384. On pourra faire d'utiles rapprochements entre ces trouvailles et celles de Sâlihîyeh.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, pp. 63, 79 ss.

⁽⁵⁾ Cf. *inscr.*, n° 16.

⁽⁶⁾ A. W. PERSON, *Staat und Manufaktur im Römischen Reiche*, Lund, 1923, p. 82 s.

tité de drap et de vêtements ⁽¹⁾ ». Il est difficile de savoir dans quelle mesure les tissus de laine, dont des morceaux ont été recueillis à Doura ⁽²⁾, étaient produits sur place ou importés d'Orient ou d'Occident. Nous avons trouvé d'abord un morceau considérable d'une étoffe unie, dont la couleur beige est celle de la laine naturelle (pl. XCII, 1). Les fils en sont fins, la trame serrée et régulière et le tissu est d'une remarquable souplesse ⁽³⁾. Plus intéressants sont d'autres lambeaux qui nous montrent l'emploi de la teinture. Un drap un peu plus épais que le premier (pl. XCII, 2) nous offre une suite de rayures alternativement jaunes et rouges ⁽⁴⁾. Mais les Syriens affectionnaient surtout la pourpre, qui faisait le renom des teinturiers de Tyr. Aussi voyons-nous la plus fine de nos étoffes ornée d'un dessin de cette nuance (pl. XCIII, 1) ⁽⁵⁾. Un fleuron compliqué se détache sur le fond beige, où il est tissé avec une grande habileté; le centre est marqué par une fleur à quatre pétales étalés ⁽⁶⁾, qu'entourent symétriquement des sarments, terminés par quatre grappes, et d'où naissent quatre grandes feuilles de vigne, artistement découpées et disposées en croix. Un petit morceau d'étoffe, qui paraît s'être perdu, portait un *clavus* pourpre, décoré de croix de Malte bleues, rangées entre des lignes sinuées ⁽⁷⁾.

Quelle était la coupe des vêtements qu'on taillait dans ces étoffes de laine? Un curieux graffite, tracé dans le mur Nord du temple des dieux palmyréniens (pl. LII, 1) ⁽⁸⁾ nous en montre au moins un (fig. 53). Les jambes et les pieds nus de la jeune femme dont il est le portrait, le ciboire à pied triangulaire

⁽¹⁾ SIDNEY SMITH, *Babylonian historical texts*, 1924, p. 156.

⁽²⁾ Dans la « Tour des Archers » (p. 8) et dans la « Tour des Palmyréniens » (p. 10). — On y a trouvé aussi un lambeau d'un *cilicium* en poil de chèvre, cf. *infra*, p. 264.

⁽³⁾ Morceau irrégulier (larg. max., 40 cm.; haut., 22 cm.) sans lisière, bien conservé, sauf les parties trouées ou rongées par les vers. Laine beige, fil simple, tordu de gauche à droite. Au centimètre carré, 11 fils de chaîne, 20 duites de trame.

⁽⁴⁾ Haut. max., 16 cm.; larg., 29 cm. Fil simple, tordu de gauche à droite. Au centim. carré 9 fils de chaîne, 14 à 15 duites de trame. —

Larg. des raies, 13 mm. Celle du milieu a pris une teinte verte, mais il semble que ce soit un jaune altéré.

⁽⁵⁾ Haut., 19 cm.; larg., 25 cm. Le dessin central mesure 123 mm. de hauteur et de largeur. Fil simple, très fin. Lisière à la partie supérieure; 16 fils de chaîne, 25 duites de trame au centimètre carré.

⁽⁶⁾ Comparer les linteaux décrits plus haut (p. 247 s.) où l'on trouve la même alliance du fleuron et de la vigne.

⁽⁷⁾ Trouvé le 15 octobre 1923 dans la « Tour des Archers ».

⁽⁸⁾ Cf. *supra*, p. 118 n. 1.

qu'elle porte de la main gauche, nous indiquent que c'est une servante, et l'on pourra la rapprocher des jeunes serviteurs figurés dans la fresque des cinq dieux (p. 126 s.). Elle est habillée d'une robe, serrée à la taille par une ceinture et dont la jupe courte s'élargit en cloche jusqu'au genou. Une large bande, brodée en losange⁽¹⁾, descend verticalement par devant du cou jusqu'au bord inférieur, dont elle fait le tour. Par-dessus cette tunique, est jeté un manteau agrafé sous l'épaule droite par une fibule ronde et retombant derrière le dos. La main gauche abaissée paraît retenir le bord de ce manteau. La tête est couverte d'une large coiffe.



FIG. 53. — Graffite du temple des dieux palmyréniens.

Les troupeaux des Nomades ne fournissaient pas seulement en abondance la laine pour se vêtir, ils donnaient aussi le cuir pour se chauffer. Les gens d'Europos ne portaient pas dans leur vie quotidienne les souliers de lin blanc, dont l'usage était prescrit pour les sacrifices (p. 63), ni des brodequins d'apparat brodés ou ornés de boucles précieuses (p. 75, 82). Des chaussures plus grossières nous ont été conservées dans les sables de Sâlahiyeh. C'est d'abord un soulier d'homme⁽²⁾, dont la semelle épaisse est formée de feuilles de cuir superposées et cousues à l'aide de fines lanières (pl. XCIV, 1 et 2). Cette couture les fixe aussi d'abord à une courte empeigne, qui couvrait les orteils, puis à une autre pièce remontant jusqu'au cou-de-pied, où elle se termine par une languette arrondie. Un quartier plus épais protégeait le talon et s'allongeait des deux côtés jusqu'au delà du milieu du pied, où ses bouts se rabattaient sur le haut de l'empeigne. Au bord supérieur de ces pièces mobiles, sont fixés deux lacets de cuir, qui se terminent par un large cercle, afin que le nœud qu'on faisait sur le cou-de-pied ne se dénouât pas aisément.

Un soulier d'enfant, moins bien conservé⁽³⁾, reproduit en réduction à peu

⁽¹⁾ Broderies en losange, cf. *supra*, ch. II, p. 129 n. 2.

⁽²⁾ Long., 28 cm. ; larg., 13 cm. Trouvé le 16 octobre 1923 dans la « Tour des Archers » (p. 8).

⁽³⁾ Long., 13 cm. Larg., 6 cm. Trouvé le 11 octobre 1923 près de la « Tour des Palmyréniens ».

près les mêmes éléments. La petite semelle est pareillement double ou triple, et le bord en est cousu à l'empeigne, mais celle-ci est d'une seule pièce remontant jusqu'au cou-de-pied, où elle s'arrondit. Le quartier contournant le talon s'arrête au milieu du pied, où il est coupé verticalement. Aux deux coins du haut sont fixés les lacets de cuir, qui se nouaient sur le cou-de-pied.

Ces fortes chaussures étaient nécessaires pour cheminer sans blessure sur le terrain caillouteux du plateau de Sâlihiyeh. Mais dans l'intérieur des maisons ou dans les rues de la ville, on devait préférer les sandales légères. Nous en avons retrouvé une paire (pl. XCIV, 3), qui n'a guère souffert de son long séjour dans le sable⁽¹⁾. Elle est en fibre de palmier, et a probablement été fabriquée en Babylonie, car le palmier ne croit guère dans la région de Doura.

La fibre végétale, très résistante, a été d'abord tordue en ficelle, puis deux de ces ficelles ont été retordues pour obtenir une cordelette. Un bout de cette cordelette, repliée sur elle-même, a formé le milieu de la sandale, autour duquel on a continué à l'enrouler en spirale, jusqu'à ce que la dimension voulue fût atteinte. Chaque rangée a été ensuite cousue à sa voisine, de façon à assurer la solidité de la semelle. Une autre cordelette a alors été fixée vers le bout de la semelle à la place occupée par la face interne du gros orteil, et attachée ensuite à l'un des bords de façon à former un anneau, puis fixée une seconde fois sur le même bord et de même deux fois sur l'autre bord, mais laissée toujours lâche. Pour mettre la sandale, on passait d'abord le pied dans l'anneau postérieur, puis le gros orteil dans l'anneau antérieur et l'on ramenait les deux autres des côtés vers le cou-de-pied, où on les nouait à l'aide de quelque lien.

L'abondance du cuir le faisait employer à beaucoup d'autres usages qu'à la cordonnerie. Nous avons recueilli des morceaux de courroies percées de trous pour y passer l'ardillon de la boucle, et il est certain qu'on s'en servait largement pour l'équipement des voyageurs et le harnachement des chevaux⁽²⁾. Voici une pochette ou étui (fig. 54) formée de deux petites pièces de cuir dont les bords semi-circulaires sont cousus ensemble, tandis que la partie supérieure, coupée horizontalement, pouvait s'ouvrir ou se fermer à l'aide de lanières passées dans

⁽¹⁾ Long., 25 cm., larg., 11 cm. Trouvée le 15 octobre 1923 dans la « Tour des Archers ».

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 91 ss., les ceinturons des sol-

dat, les lambrequins des cuirasses et *infra*, p. 265.

deux trous ronds⁽¹⁾. Mais les corroyeurs étaient capables d'exécuter des travaux plus artistiques : un large⁽²⁾ et fin morceau de maroquin brun gaufré, dont le bord rabattu formait un ourlet cousu et dont la surface porte des rangées parallèles de petits carrés (2 cm.), dessinés par un double trait, a peut-être garni autrefois quelque coffret, à moins qu'il n'ait couvert une tunique. Les Syriens avaient appris aussi aux Grecs d'Europos à traiter les peaux de mouton, de façon à les transformer en un parchemin souple et lisse, propre à recevoir l'écriture⁽³⁾.

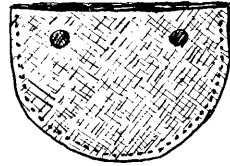


FIG. 54. — Etui de cuir.

Les maisons rasées à deux ou trois mètres de hauteur ont malheureusement moins bien conservé que les tours, remplies de sable, ce qu'on y avait abandonné. Les pièces du mobilier de bois ont partout disparu et l'on ne trouve en abondance que des moulins et mortiers de pierre. Les premiers, taillés dans le basalte ou la lave que recommandait leur dureté, sont de petite dimension et montrent qu'on faisait moudre à domicile la farine nécessaire à la cuisson du pain de la maisonnée⁽⁴⁾. Les mortiers, au contraire, sont souvent très grands⁽⁵⁾

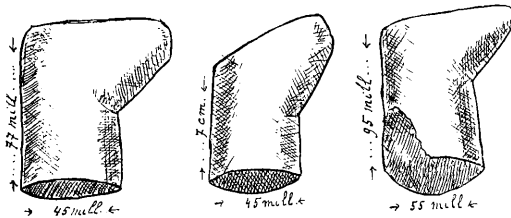


FIG. 55. — Pilon de pierre.

et creusés dans la pierre gypseuse du pays (pl. XCV, 1); lorsqu'on n'avait pas d'esclave ou d'âne pour tourner la meule, on continuait à avoir recours au vieux système de piler le grain⁽⁶⁾. D'autres sont

de moindre dimension. Un fragment d'un mortier de marbre blanc avec deux

(1) Long., 65 mm., haut., 5 cm.

(2) Larg., plus de 40 cm. Trouvé dans la salle D du temple palmyrénien; cf. p. 33.

(3) Cf. *infra*, chap. V, p. 283.

(4) Moulins domestiques retrouvés dans les maisons de Délos: CHAMONARD, *op. cit.*, p. 228. Ceux de Doura ont la même forme, constante dans le monde antique.

(5) Un mortier de 90 cm. de diamètre dans une maison à l'Est de la cour du temple d'Artémis (p. 186). Ceux que reproduit la planche XCV ont été trouvés dans les fouilles de 1922.

(6) Cf. BLÜMNER, *Technologie der Gewerbe*, t. I^{er}, p. 43 ss.; SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. V. « Mortarium ».

ances pour le saisir et un bec creux pour en déverser le contenu, découvert dans la demeure de la grande rue, doit avoir servi à écraser des fruits, à décortiquer des légumes ou à quelque autre usage culinaire. Plusieurs pilons de marbre dont la forme abâtardie rappelle vaguement celle d'un doigt recourbé ont été aussi recueillis (fig. 55). Un mortier et un pilon du même genre, provenant de Tyr, sont conservés au musée du Cinquantenaire (fig. 56)⁽¹⁾.

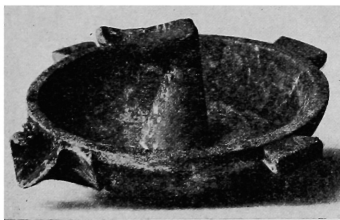


FIG. 56. — Mortier et pilon trouvés à Tyr.

Les Syriens connaissaient depuis une haute antiquité l'art de travailler les métaux et ils y excellaient encore à l'époque romaine. Lorsque sur l'ordre de Caligula, le légat de Syrie voulut dresser dans le temple de Jérusalem une statue dorée colossale de l'empereur⁽²⁾, il chargea de l'exécuter les meilleurs

bronziers de Phénicie à Sidon, bien que la Syrie, dit Philon, eût pu lui fournir des ouvriers aussi experts⁽³⁾. Au temps de Caracalla, les objets de métal produits par l'habileté de ses sujets romains étaient un des principaux articles d'exportation chez les Perses⁽⁴⁾. Mais à côté des grands ateliers, où l'on fabriquait en quantité la vaisselle et les instruments que transportaient les caravanes, des artisans plus modestes cherchaient dans les petites villes à satisfaire la clientèle locale. La preuve nous en a été fournie à Doura, par la découverte de trois moules de basalte où l'on coulait le bronze en fusion pour en tirer des lampes, des coupes ou des couvercles de vases⁽⁵⁾. L'un d'eux, dont une moitié

⁽¹⁾ CUMONT, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques*, 2^e éd., 1913, p. 134, n° 117. — Un pilon semblable à celui-ci est signalé à Délos par CHAMONARD, *op. cit.*, p. 228, fig. 107.

⁽²⁾ PHILON, *Leg. ad Gaium*, p. 30, § 203 (t. VI, p. 193, 9, W. C.). Cf. 42, § 337, (p. 217, 3).

⁽³⁾ *Ibid.*, 31, § 220-222 (p. 196, 24 ss.).

⁽⁴⁾ HÉRODIEN, IV, 10, 4 : Τὰ πρὸς Ῥωμαίοις μεταλλεύμενα ἢ διὰ τῆς γνησῆς ἐπαινούμενα.

⁽⁵⁾ a) Morceau de basalte (long., 13 cm. ;

larg., 10 cm. ; haut., 6 cm.), trouvé le 24 octobre 1923 dans une maison à l'Est de la cour du temple d'Artémis (p. 186). Dans le bloc épais est creusé un moule circulaire : une cavité plus profonde au centre est entourée de moulures creuses. Sur le côté, un petit trou est destiné à recevoir une cheville, pour fixer cette partie du moule à l'autre partie, qui ne s'est pas retrouvée. Dans l'espace étroit qui subsistait entre les deux, on coulait le métal par un orifice qui est bien visible (pl. XCV, 3).

b) Un autre moule de la même pierre

nous est seule parvenue, porte gravé un élégant rameau de pampre, avec ses feuilles, ses grappes et ses vrilles (pl. XCV, 2), qui devait se reproduire en relief sur le marli d'une patère. Malheureusement le terrain de Sâlihiyeh, où des matières délicates ont parfois été merveilleusement préservées de toute altération, n'est pas propice à la conservation du bronze⁽¹⁾. Presque tous les débris que nous y avons déterrés étaient profondément oxydés et souvent ils étaient dans un tel état de décomposition, qu'ils s'effritaient en poussière dès qu'on y touchait. C'est à peine si, parmi les pièces de monnaie, quelques-unes gardaient encore des traces d'une empreinte⁽²⁾ et d'autres menus objets, il ne nous est parvenu que des débris informes. Si l'on y ajoute que la valeur marchande du métal a dû en faire rechercher le moindre morceau par les Bédouins, on ne s'étonnera pas de la petite quantité de bronzes intéressants que nous avons recueillis. Par exception, une élégante feuille de vigne, munie par-dessous d'une anse en forme d'anneau et dont la pointe se recoquille, nous est arrivée, presque intacte (pl. XCV, 4)⁽³⁾. Comme le montrent d'autres exemplaires analogues⁽⁴⁾, elle a dû être soudée à une lampe de prix, à laquelle elle servait de poignée ; nous pourrions énumérer encore une petite plaque ajourée, qui paraît être une applique à un meuble (fig. 57)⁽⁵⁾, deux anses et d'autres fragments de

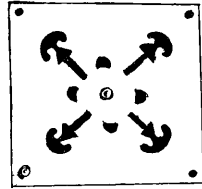


FIG. 57. — Plaquette de bronze ajouré.

(diam., 16 cm. ; haut. 35 mm.) a une forme semblable.

c) Moitié d'un moule de basalte, trouvé le 2 novembre dans les ruines de la ville (diam., 12 cm. ; haut., 25 mm. ; larg. actuelle, 6 cm.) destiné à fabriquer la partie inférieure d'une lampe avec un cercle en relief pour la poser, ou bien un couvercle bombé. Deux ou plutôt trois trous pour fixer les chevilles sont conservés, mais l'un d'eux a été bouché au plâtre et remplacé par un autre plus près du bord ; on voit aussi la rigole pour verser le métal fondu. L'autre côté de ce moule ne forme pas, comme le revers des deux autres, une masse informe. Il a dû servir aussi, après avoir été surmonté d'un capuchon, à couler une patère

dont le bord circulaire était orné d'un rinceau (pl. XCV, 2).

⁽¹⁾ Il en est autrement du plomb, cf. *supra*, p. 222, n. 1.

⁽²⁾ Cf. *infra*, l'appendice, p. 278.

⁽³⁾ Long, 10 cm. ; larg., 8 cm. ; haut., 5 cm.

⁽⁴⁾ Par exemple une lampe de bronze, figurant une tête d'Éros, avec une poignée semblable dans la collection Rifa't Agha à Antioche ; cf. G. BELL, *Syria, the desert and the sown*, p. 325. Comparer une lampe dont la queue est en forme de feuille de lierre dans BABELON, *Bronzes de la Bibliothèque Nat.*, n° 1490.

⁽⁵⁾ Petite plaque carrée de 45 mm. de côté. Elle est percée aux quatre coins et au centre de trous pour les fixer, et deux de ces

vases ⁽¹⁾, trois clochettes, sonnettes pour appeler les serviteurs ou clarines à suspendre au cou des bestiaux ⁽²⁾, une série de pièces provenant de l'équipement des soldats ⁽³⁾, mais tout cela nous fournit des indications fragmentaires sur l'usage du bronze à Doura, plutôt que des renseignements sur le mobilier des habitants.

Il faut mentionner spécialement un petit bracelet, profondément oxydé, dont tout le pourtour était orné de stries circulaires et dont les bouts se terminaient par deux têtes de bélier ⁽⁴⁾. Ce type de bracelet est bien connu, et il est probable que le nôtre, autrefois couvert d'une dorure, était une pièce de fausse bijouterie ⁽⁵⁾, comme la patère de plomb trouvée dans le temple d'Artémis était de la fausse orfèvrerie (p. 223). Des bijoux véritables qui servaient à l'ajustement des femmes et à la parure des hommes, nous n'avons conservé que la représentation peinte (p. 50, 53, 82). Mais de simples perles de verre, provenant de colliers, ont été colorées à l'imitation des pierres précieuses : l'une conique est bleue, de la teinte du saphir, l'autre en losange est violette, de la nuance de l'améthyste.

La verrerie était une des vieilles industries de la Phénicie, où la tradition plaçait la naissance de cette industrie, et l'on sait quelle énorme quantité de récipients de tout genre ont livrée les cimetières de la Syrie. La nécropole de

trous sont encore traversés par des clous de bronze. Le milieu est ajouré de quatre motifs symétriques, se dirigeant du centre vers les angles.

⁽¹⁾ a) Anse mobile (pl. XCVI, 1), semi-circulaire terminée par deux crochets qui devaient être passés dans les anneaux d'un vase. Diam. 9 cm. L'intervalle entre les extrémités est trop grand pour qu'on puisse y voir un *torques* analogue à ceux qui sont reproduits dans *Syria*, VI, 1923. p. 19 — b) Fragment d'une anse fortement oxydée dont le milieu a la forme d'un dauphin (?) Long., 40 cm. (pl. XCVI, 2). — c) Couvercle rond légèrement bombé avec, au centre, le reste d'un bouton pour le soulever. Diam., 5 cm. — D'autres débris sont méconnaissables.

⁽²⁾ a) Clochette (pl. XCVI, 3) trouvée dans la cour d'une maison près du ravin intérieur et munie d'un anneau de suspension ou d'une

poignée, aujourd'hui cassée. Haut., 40 cm. Cette clochette, un peu évasée du bas, n'est pas conique, mais légèrement aplatie. Larg. à la base, 75 et 55 mm. A l'intérieur, trace d'une bélière avec un reste du battant, qui est perdu. Le métal, assez mince, est troué par l'oxydation — b) Deux clochettes ou grelots minuscules de bronze, hémisphériques (haut., 4 cm.). L'une a conservé au sommet la moitié de son anneau de suspension et à l'intérieur l'amorce de la bélière qui portait le battant (pl. XCVI, 4). L'autre (haut., 25 mm.) a perdu toute la partie supérieure.

⁽³⁾ Cf. *infra*, p. 261.

⁽⁴⁾ Trouvé dans la Tour des Archers. Diam., 55 mm. ; ép., 4 mm.

⁽⁵⁾ Bracelets en bronze doré : cf. p. ex. DE RIDDER, *Musée du Louvre, Catal. des bijoux antiques*, 1924, nos 1012-1013.

Doura ne nous a donné qu'un seul flacon en assez bon état pour pouvoir être reconstitué et nous n'avons rien conservé des vases sacrés en verre qui étaient employés dans les temples ⁽¹⁾, mais dans les tombeaux, comme dans les maisons de la ville, on a recueilli une quantité de menus morceaux provenant de carafes et de coupes, de bols et de plats, qui témoignent de l'usage général de la vaisselle de verre, en même temps que de sa beauté. A côté du verre diaphane, légèrement verdâtre ou jaunâtre, on trouve des tessons auxquels des oxydes métalliques ont donné les nuances diverses, noirâtres, blancs, jaunes, verts, soit opaques, soit transparents. Des filets de pâte vitreuse, appliqués à chaud sur la paroi encore molle, permettent d'en varier les couleurs : le fond d'un bol jaune mat reçoit en guise de pied un boudin circulaire vert foncé (diam., 3 cm.). Le même procédé sert à coller au goulot et à la panse des flacons les extrémités d'une anse repliée (pl. XCVI, 6) ou tordue en spirale, ou bien à orner leurs surfaces de dessins en relief. D'autres coupes diaphanes ont été taillées à froid, et présentent une série de petits cercles ou d'ellipses concaves, un peu espacées, qui donnent à la surface l'aspect d'une pièce à facettes. Mais ce sont tous débris minuscules d'œuvres fragiles, écrasées sous le poids des décombres et dont notre imagination seule peut se représenter la beauté délicate. Un petit balsamaire piriforme d'albâtre, autrefois rempli d'un parfum de prix, a mieux résisté aux causes de destruction (pl. XCVI, 5) ⁽²⁾.

Les riches seuls pouvaient user d'objets aussi dispendieux ; les pauvres se servaient parfois de vaisselle de bois : nous avons retrouvé la moitié d'un bol commun, creusé ainsi dans un bloc d'un bois tendre ⁽³⁾. Ou bien ils recouraient à la vannerie : le fond d'un panier (diam., 14 cm.) nous montre des baguettes flexibles, liées par des liens d'écorce et enduites de bitume noir — on le trouvait à Hit sur l'Euphrate — pour rendre imperméable cette corbeille légère.

Mais, comme dans toutes les ruines antiques, on a recueilli en grande abondance à Sâlihiyeh les vases et les tessons de poterie, abandonnés comme sans

⁽¹⁾ Cf. Inscr. 13, 40, si la lecture est correcte.

⁽²⁾ Trouvé le 4 octobre 1923 dans la Tour des Archers. La moulure plate qui entoure l'orifice est ébréchée. Deux traits parallèles sont gravés autour du col. A la partie inférieure, une petite cavité a servi à fixer le bloc d'albâtre sur un tour pour y tailler et creuser

ce vase circulaire. Haut., 11 cm. — La parfumerie fine était importée dans des *alabastra* à Doura, comme à Palmyre (I. G. R. III n° 1056, p. 393 ; ЧАВОТ, *Choir*, p. 27).

⁽³⁾ Diam., 11 cm. ; ép. du bord, 2 mm., du fond, 9 mm.

valeur et dont la matière a résisté indéfiniment à l'humidité, comme au feu ; un déblaiement complet de la ville en donnerait des charretées. On ne trouvait guère sur place la glaise propre à être modelée, l'argile dont on fait la poterie, et il n'y avait probablement à Doura aucun atelier de céramiste ou de coroplaste. Ainsi s'explique qu'on n'y ait mis au jour pour ainsi dire aucune figurine de terre cuite. L'Hercule que nous avons signalé ailleurs (p. 119) est l'exception qui confirme la règle⁽¹⁾. Tous les vases qui y étaient en usage, depuis les récipients communs dont se servait le peuple jusqu'à la fine vaisselle qui paraissait sur la table de l'aristocratie, étaient importés du dehors, et les nombreuses variétés qu'ils présentent, montrent la diversité des influences qui se sont exercées dans cette cité commerçante. La vieille céramique émaillée de l'Orient y voisine avec les plats à vernis rouge, répandus dans tout l'empire romain. Mais nous n'insisterons pas ici sur ce sujet, puisqu'une étude spéciale sera consacrée à ces vases dans l'appendice de ce volume.

C. — TRACES DE L'OCCUPATION MILITAIRE. — Doura-Europos était une petite ville, mais une forteresse considérable, et dès que ses habitants cessèrent d'assurer seuls sa défense, sa garnison étrangère dut former une portion notable de sa population. Une inscription et un graffiti latins (inscr. n^o 3, 46) établissent qu'elle était tenue à l'époque romaine par une cohorte montée d'archers palmyréniens, qui a pu comprendre soit cinq cents, soit mille hommes, mais des Palmyréniens l'occupaient probablement longtemps avant son annexion à l'Empire⁽²⁾. Dans la tour voisine du temple où ils se réunissaient, ils nous ont laissé des traces caractéristiques de leur présence (pl. XCVII, 1, 2) : deux morceaux de flèches de bois probablement de tamaris⁽³⁾. L'un et l'autre formaient

(1) Cf. aussi *supra*, p. 204, 217. — Les fouilles de 1924 ont encore fourni les restes de deux petits animaux (larg. 8 cm., et 11 cm.), dont les pattes et la queue sont brisées et la tête mutilée. L'un paraît avoir été un bélier, l'autre un cheval sellé. Elles ont fait découvrir en outre un curieux récipient de terre grise (larg., 17 cm. ; haut., 9 cm.) imitant vaguement la forme d'un animal ventru (pl. XCVI, 8) sur quatre pattes courtes. La queue est un bouton ovoïde, la tête est brisée à la naissance du cou. A la surface supé-

rieure, en guise de selle (3 × 5 cm.), que retiennent des sangles figurées par des larges raies, un trou carré s'ouvre entre des bords incisés. Sur l'épine dorsale, est tracée une palme et sur un des flancs un swastika.

(2) Cf. l'Introduction.

(3) Long., 29 cm. ; larg., 25 à 9 mm. et long., 21 cm. ; larg., 2 à 1 cm. Les deux bouts de ce second morceau sont noircis par le feu. — Comparer les armes représentées en peinture dans le temple, *supra*, p. 121.

le gros bout des deux traits et leur extrémité, amincie par un double biseau, se termine par une tranche légèrement concave qu'on appuyait contre la corde de l'arc. En-deçà, dans deux rainures, s'inséraient des lamelles de bois opposées, qui faisaient l'office de nos ailettes de plume pour diriger le projectile. La pointe des deux flèches s'est perdue : au moins l'une des deux était coupée dans une autre branche de tamaris et fixée à la première par une cheville, enfoncée dans la tranche, et par un fil enroulé et enduit de colle. Avec ces flèches, on a mis au jour, nous l'avons vu (p. 11) un **S** de bronze, muni de deux petits tenons, qui a probablement été fixé à une pièce d'équipement et paraît être la première lettre de *Sagittarii*.

D'autres fragments de bronze semblent aussi provenir d'armes ou d'uniformes. Une petite gaine en fer à cheval, aplatie, à double paroi de métal (larg., 45 mm. ; haut., 6 mm.), ornait probablement l'extrémité inférieure d'un fourreau de cuir (pl. XCVII, 4). La face antérieure a son bord taillé en biseau, le milieu en est orné d'une ligne verticale en relief et de chaque côté, semble-t-il, un Δ est tracé légèrement au burin. Au-dessus, le métal est ajouré en forme de cornes et en face, la partie postérieure est percée, de façon à pouvoir attacher cette gaine au cuir qu'on y introduisait. Une agrafe de bronze, formée d'un anneau légèrement aplati (diam., 45 mm.), avec un ardillon dont la boucle mobile est repliée autour de l'anneau, a vraisemblablement appartenu à un ceinturon (pl. XCVII, 6). Une plaque ronde, légèrement bombée (diam., 55 mm.), munie par derrière de deux boutons pour la fixer, semble être l'*umbo* d'un bouclier.

Peut-être faut-il reconnaître le fer d'un javelot dans une pointe ronde, longue de 5 cm., qui s'élargit pour former une surface aplatie, large de 15 mm. et épaisse de 3 mm., puis se rétrécit de nouveau, de façon à pouvoir être fichée dans une tige ligneuse (pl. XCVII, 3). Un débris de bois paraît être le sommet d'une hampe (pl. XCVII, 5) ⁽¹⁾ : au-dessus d'un anneau plat, le couronnement s'enfle par une doucine semblable à l'astragale d'un chapiteau, et se termine par deux moulures en retrait, dont la première est dentelée. La tranche supérieure est lisse, sans trou au milieu.

Une découverte plus importante que celle de ces débris minuscules fut faite en 1922 dans la « Tour des Archers ». On tira successivement du sable

(1) Trouvé le 15 octobre dans la Tour des Archers. Haut., 7 cm. ; diam., 6 cm.

qui la remplissait, les débris de quatre boucliers ovales, qui ont été étudiés par le colonel Renard peu après leur découverte, avant que les couleurs en fussent ternies. J'extrais de son rapport la description que voici :

Fragment A. — Portion (52 × 32 cm.) de bouclier ovale, formé de planchettes parfaitement jointives et bien planes de 5 à 7 mm. d'épaisseur, recouvertes d'une sorte de parchemin complètement adhérent au bois ; ce contact intime est obtenu par l'emploi d'une colle très forte, par l'interposition de fibres végétales entre cuir et bois, enfin par l'emploi de clous en fer, traversant l'armature de part en part et pourvus sur chaque face de rondelles métalliques, maintenant le tout. Le bois est en parfait état de conservation, comme s'il datait de quelques années à peine.

Les deux faces sont peintes. L'une est à fond vert foncé : on y distingue les restes d'une bordure, quelques traces de bleu et trois ou quatre points jaunes, semblables aux petits ovales que nous trouverons sur l'autre côté ; celui-ci laisse distinguer un peu plus de détails : Une bordure rouge écarlate, large de plus de 20 cm., est limitée intérieurement par une petite bande blanche, à laquelle fait suite une autre plus large de couleur verte, puis un nouvel espace blanc, après lequel tout le reste paraît être d'un vert terne. Parallèlement à la ligne blanche, se voient des motifs à peu près circulaires, à contours blancs ou jaunes et à rayons irradiés, puis une bande est couverte de petits ovales très rapprochés les uns des autres, de couleur rouge lilas, chacun avec une petite tache blanche⁽¹⁾. Tout cela donne l'impression d'un vêtement dont la ligne blanche serait une bordure, les petits ovales figureraient des pierreries et les ornements circulaires des bijoux plus gros.

Toutes ces couleurs tiennent remarquablement et résistent même au lavage.

Fragment B. — Peau rectangulaire (93 × 62 cm.), dont les bords raccornis sont recroquevillés sur le centre, resté collé à de petites plaquettes de volige juxtaposées. Le cuir est épais, plus mou et moins parcheminé que le précédent ; la volige n'a que 2 à 3 mm. d'épaisseur et n'est pas parfaitement polie. La présence de colle sur ses deux faces indique qu'il devait y avoir deux couches de plaquettes superposées et perpendiculaires l'une à l'autre. L'adhérence de la peau était obtenue par l'enduit colloïdal, qui était mélangé de fibres ligneuses.

La peinture est très détériorée, on ne voit qu'une vague teinte, tenant à la fois du jaune et du vert. Seul un trou ovale (13 × 10 cm.), percé à travers peau et bois, est bordé de rouge foncé.

Fragment C. — Bouclier analogue au précédent, mais de forme ovale, à la peau plus parcheminée et à l'armature plus rigide. Le segment qui en reste, mesure 1 m. 02 sur 32 cm. dans ses plus grandes dimensions ; l'ensemble devait avoir environ 1 m. 10 à 1 m. 20 de grand axe et 80 cm. de largeur.

L'ossature est constituée par des planchettes de 5 à 6 mm. d'épaisseur, bien planes et ajustées côte à côte, de façon parfaite. La colle est parsemée de fils de charpie ; un fort

⁽¹⁾ Cf. *supra*, la broderie du pantalon du dieu Bèl (p. 129).

parchemin est encore collé sur une des faces par sa partie médiane, autour de laquelle s'est recroquevillé tout le reste.

Le fond de la peinture était vert, au centre, on voit encore une large plaque rose, avec quelques traits bruns, dont la périphérie montre des traces de bleu tendre. Tout le pourtour du bouclier était orné d'une bordure rouge, limitée vers le centre par deux lisés blancs.

Divers indices montrent que le revers devait être également recouvert de peau.

Fragment D. — Une dizaine de morceaux paraissent être des fragments d'un autre bouclier ovale, bien que la peinture ne soit pas appliquée sur une peau, mais directement sur le bois, comme sur les panneaux décrits plus haut (p. 139). La planchette est recouverte d'une légère couche de plâtre, mélangée de quelques fibres végétales très minces, sur laquelle sont apposées les couleurs, on voit surtout du rose, mais on ne distingue aucun dessin. Au revers, qui était également peint, il ne subsiste qu'une seule plaque de couleur rouge brique vif.

Le bois, qui paraît en bon état, est en quelque sorte brûlé par le temps et se brise facilement. La peinture adhère bien, mais s'enlève par écailles.

Nous décrivons encore (ch. v), en parlant des parchemins portant des textes écrits, un autre fragment de bouclier ovale, où se lit une liste d'étapes.

Ces armes défensives étaient assez résistantes pour protéger ceux qui les portaient contre les flèches de leurs adversaires et elles auraient pu être employées dans les combats⁽¹⁾. Mais leur légèreté extrême semble leur assigner un autre usage. Elles faisaient probablement partie de cet équipement de parade, destiné aux exercices de cavalerie, où l'on se servait, nous dit Arrien⁽²⁾, de boucliers moins lourds que ceux destinés à la guerre et colorés de vives nuances pour plaire aux yeux. C'est ce qui explique que les troupes les aient abandonnés en évacuant la place. Il n'est pas douteux qu'ils aient appartenu à la cohorte d'archers palmyréniens qui gardait Doura : dans le crépi de la tour même d'où ces curieux débris ont été tirés, quatre de ces *sagittarii* avaient inscrit leur nom avec une date (inscr. 46).

Une autre trouvaille, dont le rapport avec la présence des troupes n'apparaît pas immédiatement, fut faite dans la Tour des Palmyréniens » : un grand morceau d'un tissu brun foncé en poil de chèvre (pl. XCIII, 2)⁽³⁾. Ce tissu grossier

⁽¹⁾ On en rapprochera le bouclier de bois recouvert de cuir, mais d'une forme différente, trouvé à Théadelphie et publié par GRENFELL et HUNT, *Fayûm towns*, 1900, pl. IX.

⁽²⁾ ARRIEN, *Tact.*, 34 : Θυρεούς φέρουσι οὐχ ὡσπερ εἰς τὰς μάχας ἀλλὰ τῷ βάρει κουποτέρους... καὶ εἰς ἡδονὴν πεποικιλμένους.

⁽³⁾ Haut. max., 40 cm.; larg. max., 32 cm.

était appelé par les Romains, qui le reçurent d'abord de Cilicie, *cilicium*, et par les Grecs *σάκκος*, mot d'origine sémitique. De tout temps, en effet, les femmes des Nomades du désert ont filé les longs poils de leurs chèvres et en ont fabriqué une étoffe rude au toucher, mais très résistante⁽⁴⁾. Elle couvrait autrefois les tentes noires des Scénites⁽⁵⁾, comme aujourd'hui elle abrite les Bédouins. Sa couleur sombre et son aspérité firent du « sac », chez les Orientaux, un vêtement de deuil et de pénitence⁽⁶⁾, et les anachorètes revêtirent le « cilice » pour se mortifier la chair⁽⁷⁾. Mais il est peu probable que notre lambeau lacéré provenne de la cellule d'un solitaire chrétien de Doura. L'endroit où il a été découvert lui assigne plutôt un usage militaire, car ce tissu épais et dur était souvent utilisé par les armées⁽⁸⁾. On en couvrait notamment le bois des tours pour les protéger du feu⁽⁹⁾ et on les suspendait, sans les tendre, entre les créneaux et derrière les embrasures pour arrêter les flèches⁽⁷⁾ et cacher les défenseurs. Ammien Marcellin⁽⁸⁾ en racontant les opérations conduites en Orient sous Constance et Julien mentionne expressément l'emploi des « cilices » aux sièges de Bezbâd et de Pisabora.

Tous ces débris nous instruaient mal des choses de l'armée, s'ils n'étaient complétés par des représentations figurées. Une panoplie peinte, nous l'avons vu, nous apprend quelles étaient les armes de la cohorte palmyrénienne de Doura (p. 121).

Le tableau du « sacrifice du tribun » met celle-ci sous nos yeux, assistant à une cérémonie religieuse avec l'uniforme blanc qu'elle portait les jours

Fil retors à deux brins de la grosseur d'une forte ficelle, tordu de gauche à droite. Tissu peu serré : 3 fils de chaîne et 3 à 4 duites de trame au centimètre carré.

⁽¹⁾ Exode, xxxv. 6, 23, 26. Cf. VIGOUROUX, *Dict. de la Bible*, s. v. « Cilice ».

⁽²⁾ PLINIE, H. N., VI, 143 « Scenitae a tabernaculis cognominati quae ciliciis metantur ubi libuit ». SOLIN, 33, 3 : « Ipsa autem tentoria cilicia sunt, ita nuncupant velamenta caprarum pitlis texta ». Cf. ISID., *Orig.*, XIX, 26, 40.

⁽³⁾ Cf. ESTIENNE, s. v. Σάκκος ; *Thes. l. L.*, s. v. « Cilices », p. 437.

⁽⁴⁾ SAINT JÉRÔME, *Epist. Pachom.*, 8 : « Ad fratres qui tondebant in deserto capras, de quarum filis textuntur cilicia ». *Vita S. Nili Iunioris*, p. 32 : « Ἐνδύματα ἀπὸ τριχῶν αἰγῶν σάκκος ».

⁽⁵⁾ SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Cilicium ».
⁽⁶⁾ SERVIUS, *ad Georg.*, III, 313 ; cf. VÉGÈCE, IV, 14, 13.

⁽⁷⁾ VÉGÈCE, IV, 6.

⁽⁸⁾ AMMIEN, XX, 41, 9 (à Bezbâd) : « Licet defensores sub obtentis ciliciis, ne conspicerentur ab hostibus, latebant intrinsecus » ; XXIV, 2, 40 (à Pisabora) : « Defensores .. ciliciis undique laxius pansis quae telorum impetus cohiberent... validissime resistebant ».

de fête (p. 95). Mais pour connaître la tenue de campagne et d'exercice de ces archers, il faut recourir aux humbles graffites du temple, où des mains maladroitement se sont essayées à reproduire des cavaliers, parmi d'autres types de la population de la ville ⁽¹⁾.

L'un (pl. XCVIII, 1) est tracé sur un fragment de plâtre (larg., 13 cm.; haut., 12 cm.) trouvé dans la tour contiguë au sanctuaire, l'autre (larg., 21 cm.; haut., 23 cm) est gravé dans le crépi du mur de la salle E, voisine de celui-ci (pl. XCVIII, 2). Nos dessins, qui sont calqués sur des estampages, montrent que ces images, toutes deux mutilées, se complètent l'une l'autre.

Ces cavaliers portent un justaucorps serré à la taille par un ceinturon et s'élargissant sur les hanches; une bande brodée descend par devant au milieu de la poitrine. Les jambes sont couvertes d'un pantalon collant. La tête paraît coiffée d'un petit casque ou d'un bonnet conique, orné d'une aigrette. Derrière le dos, est suspendu un carquois attaché à un baudrier et que la rapidité du galop fait voler au vent avec un pan du manteau, et au ceinturon est fixée une épée, qui bat les jambes du second archer, tandis qu'il décoche sa flèche ⁽²⁾.

Ces esquisses rapides d'un dessinateur d'occasion, sont précisées par un fragment de bas-relief, mis au jour dans les fouilles de 1924 (pl. XCIX, 1). Il est taillé dans le gypse cristallin de Sâlihiyeh et a certainement été exécuté sur place ⁽³⁾. Le travail est d'ailleurs grossier; la surface de la figure est plane, comme celle du champ. De plus, le bas de la pierre est brisé, et nous avons aussi perdu la partie inférieure du personnage dont le portrait en pied était sculpté dans un encadrement bordant la plaque. Ce portrait est celui d'un homme portant une moustache effilée et une barbe en pointe peu fournie, mais qui par contre était pourvu d'une abondante chevelure, probablement bouclée, s'arrondissant en un cercle épais autour du visage, aujourd'hui mutilé par une épaufrure. Nous

(1) Cf. *supra*, ch. I, p. 13 et p. 253.

(2) Nous avons joint à ces deux graffites, un troisième, tracé sur un morceau de plâtre détaché de la muraille, qui fut trouvé non loin de la « Tour des Palmyréniens ». Il nous montre la partie antérieure d'un cheval harnaché, qui devait être attelé à un char, dont on voit à droite le timon (pl. XCVIII, 3). Il porte sur le poitrail une de ces phalères rondes, dont

l'Orient a toujours agrémenté les harnais; cf. SAGLIO-POTTIER, s. v. « Phalerae »; ROSTOVITZEFF, *Recueil Kondakov*, Prague, 1926, p. 239 ss.

(3) Haut., 17 cm.; larg., 6 à 19 cm.; ép., 6 cm. — Ce morceau a été trouvé dans la partie Sud-Ouest de la ville dans le bâtiment que le rapport du lieutenant Delaplanche appelle « potere », c'est-à-dire un magasin de vases de terre cuite.

connaissions cette coiffure et ce genre de barbe par les bourgeois d'Europos reproduits dans le tableau IV (p. 77 s.). Ce soldat est vêtu d'une tunique à manches, qui forme autour du cou un gros bourrelet (c'est probablement un collet rabattu), s'ajuste au torse et s'élargit au-dessous de la ceinture. Sur l'épaule gauche, une incision hexagonale paraît représenter une pièce appliquée sur l'étoffe et par devant une bande verticale, ornée d'un dessin en losanges⁽¹⁾, desc-



FIG. 58. — Officier devant une déesse.
(Moule acquis à Alep par M. Sarre.)

end du col jusqu'à la cassure de la plaque. Autour de la taille est passé un ceinturon, auquel est suspendue une épée dans un large fourreau. La main gauche en tient la poignée immédiatement sous le pommeau. La droite levée saisit la hampe d'une lance, dressée verticalement, et dont le fer est indiqué par deux traits peu distincts⁽²⁾. Il semble que l'on ait craint d'amincir l'extrémité de l'arme taillée dans une matière friable et que la peinture dût ici suppléer à ce que la sculpture ne pouvait rendre.

Ce bas-relief offre une ressemblance frappante avec une image que M. Sarre a tirée d'un petit moule de terre cuite acquis par lui à Alep⁽³⁾ et où il a cru voir un « prince parthe » devant la statue d'une déesse (fig. 58). La provenance de ce moule étant inconnue, il se peut que le prétendu « prince parthe » soit simplement un officier palmyrénien. Quoi qu'il en soit, cet adorateur se tient devant une divinité debout dans une niche, la tête surmontée d'une tiare ou d'une haute couronne et la main droite levée, la paume en avant, en signe

⁽¹⁾ Dessin en losanges, cf., *supra*, p. 129 n. 2.

⁽²⁾ Lance des cavaliers; cf. p. 121 n. 3.

⁽³⁾ Haut., 125 mm. Collection Sarre au Kaiser Friedrich Museum de Berlin (Islam. Ab-

teilung). Cf. SARRE et HERZFELD, *Reise im Euphrat und Tigrisgebiet*, t. IV, pl. CXLII, n° 4, et SARRE, *Die Kunst des alten Persien*, 1923, pl. 65.

de protection⁽¹⁾, et il étend la main droite vers l'idole comme pour faire une libation. Le type de son visage avec sa moustache, sa barbiche et la masse touffue de cheveux qui l'encadre, son costume, justaucorps avec une bande verticale par devant, ceinturon portant une courte épée, tout ce qui caractérise notre lancier de Doura se retrouve ici, sauf la lance⁽²⁾.

Nous avons déjà rencontré cette tenue militaire à Doura en décrivant le temple des dieux palmyréniens, dans la scène mythologique du mur Ouest (p. 74) et elle est portée aussi par le dernier des quatre personnages qui se sont fait peindre sur le mur Sud (p. 81). Ces peintures nous montrent que la tunique et le pantalon de ces officiers étaient teints de vives nuances et chamarrés de broderies. C'est manifestement un uniforme oriental.

Les fouilles de Sâlihiyeh elles-mêmes peuvent nous apprendre à quel peuple il est emprunté. Près de la colonnade de la place entourée d'un portique (p. 40), on tira du sable, pendant la campagne de 1922, un bloc de pierre rectangulaire dont une face (haut., 75 cm. ; larg., 28 cm. ; épais., 17 cm.), portait un curieux dessin tracé à la pointe (haut., 48 cm. ; larg., 18 cm.). Ce graffiti est légèrement incisé à travers la surface rugueuse du bloc équarri, où restent marqués les coups de ciseau du carrier, mais il est néanmoins bien reconnaissable, même dans la plupart de ses détails.

Dans une niche cintrée ou plutôt sous un dais soutenu par deux colonnes, un personnage est assis, les jambes croisées, sur un siège ou un trône sommairement dessiné. Sa tête barbue est entourée d'une auréole et coiffée d'un casque ou plutôt d'une tiare conique. A sa partie inférieure, on aperçoit de chaque côté une coque allongée ; l'une et l'autre paraissent avoir appartenu à un diadème noué par derrière. Les boucles de sa chevelure pendent, semble-t-il, sur les deux joues. Le torse est moulé dans un justaucorps, enserrant une taille de guêpe, qu'aurait pu envier à ce guerrier une femme élégante au temps du corset ; plus bas, cette tunique s'enfle en cloche sur les hanches et le haut des cuisses. Munie d'un collet rabattu et de longues manches, elle se ferme par devant et est ornée autour du cou, sur les bras, au milieu de la poitrine, et

(1) Sur ce geste, cf. *supra*, p. 71.

(2) Au-dessus de l'épaule gauche, une fleur ouvre ses six pétales. Comparer dans le tableau VI (p. 99), la fleur analogue dont la si-

gnification est pareillement douteuse. Sur les fleurons à six pétales étalés, cf. *supra*, p. 247.

surtout dans sa portion inférieure, de traits en spirale imitant des soutaches ou des broderies semblables à celles qui sont figurées en couleur dans nos peintures (pp. 75, 129). Les mêmes broderies se répètent sur le pantalon, qui couvre les jambes en moulant les mollets et serrant les chevilles et cache en partie les souliers ou les bottes dont les pieds sont chaussés. Peut-être certains traits qu'on distingue le long du bras gauche et sous le bras droit doivent-ils être interprétés comme représentant un mantelet, qui pendrait derrière le dos.

La taille étriquée de cet officier chamarré est entourée d'un ceinturon où est passée une épée, dont la main droite saisit la poignée. La gauche tient le manche d'une hache dressée à la hauteur de la tête.

L'aspect de ce personnage rappelle immédiatement celui des rois de Perse représentés à cheval par les sculptures rupestres⁽¹⁾ ou sur les plats d'argent de l'orfèvrerie sassanide⁽²⁾. Une auréole entoure la tête de ce souverain divinisé comme dans nos fresques un nimbe doré ou rosé ceint le chef des dieux palmyréniens (pp. 106, 130). La religion mazdéenne ne faisant pas du Roi des Rois l'égal d'Ahoura Mazda, on ne représente pas d'ordinaire en Perse les monarques nimbés⁽³⁾, mais le paganisme syrien les égalait certainement aux dieux, aussi bien que les empereurs romains.

Toutefois, la hache que notre personnage tient de la main gauche est l'emblème le plus remarquable de sa puissance. La double hache et le foudre étaient dès une haute antiquité les attributs de Têshoub, le dieu du ciel, chez les Hittites, et le Zeus de Dolichè dans la Syrie du Nord, qui en avait hérité,

⁽¹⁾ SARRE, *Die Kunst des alten Persien*, 1923, pl. 78 ss., notamment pl. 83. Comparer la statuette de bronze du Louvre publiée par GALLOIS dans *Aréthuse*, t. I, 1923, p. 22 ss. et pl. IV.

⁽²⁾ Réunis par SMIRNOF, *Argenterie orientale*, Saint-Petersbourg 1909, pl. XXV à XXXIII. Cf. SARRE, *op cit.*, pl. 104-112. La « chasse du roi Chosroès II » au Cabinet des Médailles est célèbre; cf. BABELON, *Guide du Cabin. des Méd.*, I, 1924, p. 263; REINACH, *Répert. rel.*, I, p. 239; LONGPÉRIER, *Œuvres*, t. I, p. 74 et 88.

⁽³⁾ Même sur les bas-reliefs du Nemroud-

Dagh en Commagène, Mithra porte le nimbe radié, mais non le roi qui lui fait face (*Mon. Myst. de Mithra*, t. II, p. 188, fig. 10; REINACH, *Rép. rel.*, I, p. 195, 2). Cependant le nimbe se trouve dans l'Iran sur les monnaies de certains rois de Bactriane, qui n'étaient pas mazdéens; cf. GARDNER, *Coins Brit. Mus., Greek and Scythic kings of Bactria*, p. 136 ss. — Peut-être un des deux archers de la grande scène de chasse de Tak-i-Bostan a-t-il la tête entourée d'une gloire; cf. SARRE et HERZFELD, *Iranische Felsreliefs*, Berlin, 1910, pl. XXXIX.

les conservait encore à l'époque romaine⁽¹⁾. Il est probable que la hache comme symbole du pouvoir souverain passa du roi du ciel à ceux de la terre. Sur un bas-relief de Shapour, si la reproduction que nous en possédons est fidèle, on voit un prince sassanide trônant, la main appuyée sur le pommeau de son épée, tandis que la droite tient, semble-t-il, une grande hache⁽²⁾. Le sceptre-hache fut introduit par les chefs des tribus iraniennes dans le Midi de la Russie, et il apparaît sur plusieurs monuments de ce pays⁽³⁾.

Quel prince voyons-nous ici représenté trônant sous un dais avec le sceptre et l'épée? Évidemment un de ceux qui régnerent avant la seconde moitié du I^{er} siècle, puisqu'alors Doura était vide d'habitants. Mais on peut hésiter entre un des derniers Arsacides ou un des premiers Sassanides, qui, les uns et les autres portaient la barbe. Le costume dont est revêtu notre figure a appartenu aux cavaliers parthes⁽⁴⁾ avant l'avènement de la dynastie sassanide, qui le conserva, et le seul indice qui puisse nous guider, est le couvre-chef, gauchement dessiné, de notre personnage. Ce n'est point le bonnet rond orné de perles et de pierres précieuses, ni la couronne à créneaux avec le globe

(1) Cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 200.

(2) FLANDIN et COSTE, *Voyage en Perse*, 1843, pl. L; cf. GALLOIS, *Aréthuse*, I, 1923, p. 24, fig. 4. Les premiers auteurs parlent « d'une espèce d'étendard ». M. Gallois a songé à une hache ou une lance à fanion mais cette seconde explication n'est pas valable : les anciens ne mettaient pas de fanions à leurs lances. — Dans un autre bas-relief de Shapour, on aperçoit dans un tableau supérieur à droite de la scène centrale, trois personnages tenant des haches dressées. Mais sont-ce des gardes ou des porte-sceptre? Cf. FLANDIN et COSTE, *op. cit.*, pl. XLIX; SARRE et HERZFELD, *Iran. Felsr.*, pl. XLV.

(3) Mon attention a été attirée sur ce fait par M. Rostovzeff, qui a bien voulu m'écrire à ce sujet : « J'ai réuni les données sur le sceptre-hache dans le *Bulletin de la Commiss. archéol. de Saint-Petersbourg*, XLIX (1913), p. 8 ss. Les monuments les plus intéressants sont : 1° Une plaque en or d'une ceinture trouvée dans le gouvernement de Poltava en 1906

(*Compte rendu du Musée historique de Moscou pour l'année 1906*, Moscou, 1907, p. 14 ss.). Sur cette plaque, on voit un roi scythe assis, armé, tenant de la main droite le sceptre-hache. La trouvaille appartient au I^{er} siècle av. J.-C.; 2° Une hache de même forme se trouve sur le vase de Voronège que j'ai publié dans les *Mat. de la Commission archéol. de Saint-Petersbourg*, 1914, et reproduit comme frontispice du volume *Iranians and Greeks in South Russia*; 3° Des sceptres-haches ont été découverts dans les tumulus de la région du Dniéper et publiés par le Comte A. A. BOBRINSKY, *Les Kourganes*, t. III, p. 63, et pl. III, 2, 7; XI, 1, 2. Cf. t. II, pl. XXXIV, 20. »

(4) C'est notamment celui de l'archer qui apparaît au revers de drachmes frappées par tous les Arsacides. Cf. WROTH, *Coins. Brit. Mus. Parthia*, p. LXVII ss., pl. I ss.; J. DE MORGAN, *Numismatique orientale*, 1923, p. 138 ss.

céleste et des ailes ou quelque autre des coiffures compliquées que les monnaies prêtent aux souverains sassanides, mais bien la tiare conique des Arsacides ⁽¹⁾ entourée du bandeau royal, noué par derrière et dont les coques apparaissent de chaque côté ⁽²⁾. Il est vrai que cette tiare se trouve encore reproduite sur les pièces des premières émissions du premier roi de la nou-



FIG. 59. — Archer à cheval. Terre cuite de Byblos (v^e siècle av. J.-C.).

velle dynastie, Artaxerxès I ou Ardashir (226-240 après J.-C.) ⁽³⁾ et quelque doute peut donc subsister. Doura, nous le savons, fut occupée par les Romains sous Lucius Vérus en 164, mais quelle conclusion en tirer? Un pareil graffite peut représenter un ennemi fameux aussi bien qu'un défenseur populaire ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. DIEULAFOY, *L'Art antique de la Perse*, t. V, p. 57 et fig. 50.

⁽²⁾ Voir par exemple les monnaies où Méherdatès (49-50 ap. J.-C.) est figuré de face, (J. de MORGAN, *op. cit.*, p. 163) et celles de Vardanès II (55 ap. J.-C.), ВРОТН, *Coins Brit. Mus., Parthia*, pl. XXIX, 15 ss; cf. pl. XXV, 5. — Voir aussi *supra*, p. 224 et la pl. LXXXV, 4.

⁽³⁾ DE MORGAN, *l. c.*, p. 303; PARUCK, *Sasanian coins*, 1924, pl. I.

⁽⁴⁾ On peut rapprocher de notre dessin un graffite gravé sur un bloc du château de Mschatta et qui représenté le buste d'un roi sassanide avec la couronne ailée, à fanons flottants (cf. SCHULZ et STRZYGOWSKI, *Mschatta* dans *Jahrb. der Preuss. Kunstsammlungen* XXV,

L'ensemble des monuments dont nous venons de parler, nous permet donc de constater que la tenue de cheval des archers palmyréniens de Doura était formée de la tunique et du pantalon perses. Il ne sera pas téméraire d'en conclure qu'il en était de même pour toute la cavalerie de Palmyre. Jusqu'ici cette ville ne nous a livré aucune image de ces archers montés, dont le nombre et l'adresse faisaient sa force et sa gloire. A la vérité, Clermont-Ganneau ⁽¹⁾ a cru reconnaître un soldat du corps des *clibanarii* dans une terre cuite de Byblos jusqu'ici inédite, conservée au Musée du Cinquantenaire (fig. 59) ⁽²⁾, mais cette curieuse figurine d'archer, montant un cheval richement harnaché et portant un grand carquois, est manifestement une œuvre chypriote du v^e siècle av. J.-C. ⁽³⁾. L'équipement des archers palmyréniens de l'époque romaine nous est révélé par les images des dieux cavaliers auxquels on l'a prêté, par exemple celle du dieu Gennéas au Musée du Louvre (fig. 60) ⁽⁴⁾ : il porte la tunique et le pantalon perses, et seul son grand manteau rappelle le *paludamentum* romain ; de la main droite il tient le fouet, comme dieu solaire, et un carquois est suspendu contre la croupe de son cheval.



FIG. 60. — Bas-relief du dieu Gennéas
(Musée du Louvre).

Nous savons d'ailleurs que l'armée palmyrénienne avait dans son organi-

1904, p. 223, fig. 15 et DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, 1907, p. 34).

⁽¹⁾ CLERMONT-GANNEAU, *Recueil archéol. or.*, V, p. 156 ; VIII, p. 292.

⁽²⁾ M. Mayence, conservateur au Musée du Cinquantenaire, a bien voulu mettre à ma disposition de bonnes photographies de cette terre cuite (Inv. A, 1323).

⁽³⁾ Le Louvre possède une terre cuite chy-

priote analogue, mais plus grossière, encore inédite (Salle A, n^o 32).

⁽⁴⁾ HEUZEY, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1902, p. 492 ss. ; CLERMONT-GANNEAU, *Recueil arch. or.*, V, 1903, p. 154 ss. ; DITTENBERGER, *Or. inscr.*, 637. — Cf. *Syria*, V, 1924, pl. XXXI, 4 et p. 120, un dieu solaire cavalier trouvé à Hama et représenté en archer oriental, comme Gennéas.

sation imité celle des Parthes. C'est ce que prouve suffisamment le titre iranien d'*argapetes* donné à son commandant⁽¹⁾ et l'emploi de *clibanarii* bardés de fer⁽²⁾. D'ailleurs les bas-reliefs palmyréniens qui représentent les morts héroïsés, reproduisent, dans la scène du banquet funéraire⁽³⁾, le costume que, vivants, ils revêtaient pour les festins. Or, ce costume est perse, et il n'est même qu'une transformation adaptée à la vie domestique de la tenue guerrière des cavaliers. Au lieu du justaucorps de drap, parfois doublé de fourrure, dont on se couvrait au dehors, on s'habille à l'intérieur d'une légère blouse de toile, plus ample, mais dont la forme est analogue ; tunique à manches descendant jusqu'aux genoux avec une ceinture nouée et parfois par devant un *clavus* brodé. Le pantalon aussi est plus large, mais il est toujours serré à la cheville par-dessus les brodequins.

Nous voyons ainsi comment l'uniforme de la cavalerie perse fut adopté à l'Ouest de l'Euphrate, dans une région que se soumit plus tard l'empire romain et comment il continua à être porté par les archers palmyréniens enrôlés dans l'armée impériale. On n'en sera pas surpris, car il était admirablement adapté à sa destination. La tunique qui se fermait sur la poitrine protégeait le cavalier contre les vents glacés et ses basques garantissaient les cuisses contre la pluie ou la neige. Le pantalon collant au mollet était aussi parfaitement approprié à son usage équestre. Aussi, cette tenue eut-elle un immense succès. Dans le dernier article qu'écrivit Kondakov⁽⁴⁾, ce grand érudit traitant de l'introduction des costumes orientaux à la cour de Byzance a montré que le *scaramangion*⁽⁵⁾, vêtement d'apparat des empereurs et officiers byzantins, n'est autre que le « caftan de cheval » des Perses et il suit la diffusion de celui-ci jusque dans l'Asie centrale et l'Europe méridionale. Emprunté à la cavalerie sassanide par

(1) Cf. DITTENBERGER, *Oriens inscr.*, n° 645 et note 3; CHABOT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, p. 53.

(2) ZOSIME, I, 53, 2; RUF. FESTUS, 24; cf. SUIDAS, s. v. Θώραξ.

(3) Par exemple CHABOT, *op. cit.*, pl. XXVII, 13 et XXXII, 12 (au Louvre). Voir surtout le personnage criophore de Kariétin (Nazala) publié par le P. SAVIGNAC, *Revue biblique*, XXIX, 1920, p. 363, fig. 1.

(4) *Byzantion*, t. I, 1924, p. 1 ss. — J'ai ajouté

quelques notes à cet article d'après nos monuments de Doura, *Byzantion*, t. II, p. 181 ss.

(5) Le *scaramangion* se rapproche par sa forme de notre redingote et son histoire est analogue. On sait comment le *riding coat*, mis à la mode en Angleterre au début du XVIII^e siècle, fut accueilli en France, et adopté dans l'armée. La redingote grise de Bonaparte est restée fameuse. Ensuite la tunique de cheval et de campagne devint un vêtement de salon et de cérémonie.

l'armée byzantine, il fut plus tard porté à la cour impériale par de nombreux dignitaires et par l'empereur lui-même. Il resta toujours essentiellement un justaucorps muni d'un collet et de longues manches, qui était fermé sur la poitrine, et au-dessous de la taille, ou bien formait une jupe plissée, ou bien était fendu et composé de basques descendant jusqu'aux genoux. Le *scaramangion* pouvait être de diverses nuances et richement brodé, comme les vêtements de nos peintures syriennes : celui du basileus était de pourpre et d'or.

D. — LA NÉCROPOLE. — L'importance et la richesse de Doura-Europos se manifestent encore par les dimensions de sa nécropole. Celle-ci occupe une vaste superficie de terrain sur le plateau stérile qui s'étend à l'Ouest de la ville, et elle déborde vers le Nord au delà du ravin qui longe l'enceinte. Les tombes, comme à Palmyre et à Zénobia, sa colonie, sont de deux types, les tours funéraires et les caveaux rupestres.

Les tours. — Les tours monumentales dont les étages servaient de sépulture, sont bien connues par la « Vallée des tombeaux » de Palmyre ⁽¹⁾. Nous reproduisons (pl. C, 4) la mieux conservée, celle de Jamblique, qui dresse encore jusqu'à une trentaine de mètres de hauteur sa masse inébranlable. On retrouve ces tours dans la vallée de l'Euphrate à Hålabiyeh (Zénobia) ⁽²⁾, comme nous le disions, et à Tåbous ⁽³⁾ près de Deir-ez-Zor sur la rive syrienne, à Neshabah, en face de Dibesti, et à Irzi (Korsotè?) sur la rive opposée ⁽⁴⁾. Il n'est donc pas surprenant que les notables de Doura aient aussi édifié pour leurs familles ces palais de la mort. Leur destination n'était d'ailleurs pas uniquement funéraire : ces constructions massives, fortins avancés de la place, contribuaient à sa défense, comme le prouve un témoignage décisif de Philon de Byzance ⁽⁵⁾.

(1) Cf. CHABOT, *Choix de monuments de Palmyre*, p. 87 ss.

(2) Cinq tours y sont partiellement conservées; cf. SARRE et HERZFELD, *Reise im Euphrat- und Tigrisgebiet*, I, p. 116; II, p. 365 s., et pl. LXXV.

(3) SARRE et HERZFELD, t. I, p. 170, fig. 76.

(4) Neshabah: G. BELL, *Amurath to Amurath.*, 1911, p. 49, fig. 28. — Irzi: *Ibid.*, p. 83 ss. — Il faut distinguer de ces hautes tours, à plusieurs étages et pourvues d'un escalier intérieur, celles qui n'en ont qu'un

seul, où les corps étaient introduits directement par une ouverture, comme au rez-de-chaussée par la porte. C'est le cas notamment des deux tombeaux de Serrin près de Tell-Ahmar, dont l'un porte une inscription datée de l'an 73 ap. J.-C. (G. BELL, *op. cit.*, p. 36 ss., fig. 21 et 22. Cf. POGNON, *Inscriptions de Mésopotamie*, n° 2, p. 15 ss.; pl. I et II). J'ai traité, *Études syriennes*, p. 214 ss., de l'origine de ce genre de monuments funéraires dont l'ère de dispersion est immense.

(5) Cf. *supra*, p. 21.

Quelques monticules de décombres, qu'on aperçoit de loin dans la plaine morne (pl. IV, 1), ont probablement appartenu à des tours de ce genre. Plusieurs ont été fouillés sans grand résultat en 1922. La planche C, fig. 3, montre l'aspect d'une portion de l'édifice que cachait un amoncellement de débris. Dans l'épaisseur de la maçonnerie de blocage, sont ménagés deux caveaux où se superposaient les cadavres⁽¹⁾.

Une autre de ces tours se dresse sur une éminence, à environ 1.800 mètres au Nord-Ouest et dans l'axe de la porte de ville (pl. C, 1, 2) et attire le regard de tous les voyageurs qui passent sur la piste de Bagdad. « C'est de toutes les constructions de Doura, hormis l'enceinte et la citadelle, la seule qui émerge encore du sol; c'est également la seule portion des ruines qui porte un nom particulier : on l'appelle dans le pays Gasser-Oum-Mosbah; elle signale de loin sa présence par un pan de mur d'environ 8 mètres de haut, dominant un tertre de 22 mètres de long sur 11 mètres de large. Ce monticule est entièrement formé d'une accumulation de beaux blocs de pierre⁽²⁾, dont un certain nombre portent des moulures. Sur l'espace de pylône qui la surmonte, on distingue d'un côté, à hauteur d'homme, la naissance d'une voûte : au-dessus d'une imposte moulurée (haut. des blocs, 33 cm.), décorée d'une doucine droite, sont attachés deux beaux claveaux. La qualité des matériaux employés, les dimensions du monticule, la hauteur du pan de mur resté debout en dépit des siècles, donnent à penser que l'édifice était d'une importance exceptionnelle⁽³⁾. » L'élévation des décombres, entourant le pied de la pointe de maçonnerie qui en surgit, rend probable que la voûte dont on voit l'amorce, recouvrait un des caveaux du premier étage. Ce mausolée, dont l'aspect rappelle celui de certaines ruines de la « Vallée des tombeaux⁽⁴⁾ », appartenait certainement à une famille considérable de la cité, mais aucune inscription ne nous a appris son nom.

Tombeaux rupestres. — Les tombeaux creusés dans le gypse assez tendre, qui forme le plateau de Sâlihiyeh, sont disséminés en grand nombre sur toute la surface de la nécropole. Une douzaine ont été explorés en 1922, d'autres encore en 1923, mais presque tous avaient déjà été visités dans l'antiquité par les *τρυφώροι* et ces violateurs de sépultures y avaient laissé peu de chose à

(1) Cf. CHABOT, *l. c.*, p. 89.

(2) Dimensions de l'un d'eux : 96 cm. × 45 cm. × 31 cm.; d'un second : 80 cm. × 40 cm. ×

50 cm. Plusieurs ont jusqu'à 1 m. de long.

(3) Extrait du rapport du Colonel RENARD.

(4) Cf. CHABOT, *op. cit.*, pl. IX, 2.

glaner aux archéologues, leurs successeurs professionnels. Ceux-ci ont pu du moins se rendre compte exactement de la disposition de ces monuments.

Au-dessus de la surface du sol, les caveaux étaient surmontés d'une construction qui servait sans doute de lieu de réunion à la famille pour les cérémonies funèbres et empêchait aussi qu'on ne pût défoncer aisément la voûte de l'hypogée. Cette construction était le plus souvent rectangulaire, de quelques mètres de côté, avec un des murs placé exactement au-dessus de l'orifice du caveau. Parfois aussi elle était circulaire, sa circonférence passant de même au-dessus de l'entrée du souterrain. L'une d'elles, dont le périmètre est nettement reconnaissable sur le sol, mesure 8 mètres de diamètre.

L'entrée devait être recouverte de terre et dégagee au moment de l'inhumation. Elle était ainsi dissimulée aux regards et mise à l'abri d'une entreprise nocturne des pillards. Elle s'étendait en avant du monument sépulcral, où l'on accédait par un escalier étroit (env. 1 m.), compris entre deux murs parallèles crépis au plâtre et qui descendait à une pente voisine de 45 degrés, par dix à quinze marches, jusqu'à la porte du caveau.

Parfois, avant la porte, il se rétrécissait à la largeur de celle-ci, qui était bouchée par une grande dalle de gypse dressée et scellée (L. env. 60 cm.). Le seuil, qui n'était précédé d'aucun vestibule, était généralement à environ 3 m. 50 ou 4 mètres sous la surface du sol.

Les plans et élévations de trois de ces cryptes, choisies parmi les plus importantes, nous ont été communiqués par le colonel Renard et permettent de se rendre compte de leur aspect (pl. CI-CIII)⁽¹⁾.

Lorsqu'on se glisse dans le souterrain par son étroite et unique ouverture, on se trouve dans une salle rectangulaire creusée dans la pierre tendre et sans aucune maçonnerie. Ses dimensions varient, mais dans le plus grand des tombeaux relevés (pl. CII), sa longueur atteint 7 m. 30. Elle est cintrée, ou du moins son plafond s'arrondit aux angles et sa hauteur est d'ordinaire plus grande à l'entrée qu'au fond et va en s'abaissant environ de 2 m. 40 à 1 m. 60. De chaque côté de la porte et dans les trois autres parois, se creusent des niches étroites et profondes, du type vulgairement dit « four à cercueil ».

⁽¹⁾ Comparer les plans des tombes de Halabiyeh (*Zenobia*) dans SARRE et HERZFELD,

Reise, II, p. 366, fig. 345, et de Mahall-es-Safsaf dans BELL, *Amurath*, p. 49, fig. 27.

Leur quantité varie naturellement suivant la grandeur du caveau. On en compte jusqu'à vingt-quatre dans un de nos trois tombeaux (pl. CII) où celles des angles sont disposées de biais pour faciliter l'introduction du cadavre. Leur nombre est plus grand encore dans certains hypogées qui comprennent deux étages superposés avec une disposition similaire ou deux salles attenantes communiquant par un passage.

De ces *loculi*, les uns devaient recevoir un seul corps, les autres deux, et leur largeur varie de 45 ou 50 cm. jusqu'à 80 à 95 cm. ; leur profondeur moyenne est de 1 m. 80 à 2 m. 20. Quelques-uns, évidemment destinés à des enfants, n'ont que 1 m. 50. La hauteur varie de 90 cm. à 1 m. 10, et leur sommet est parfois cintré et parfois en mitre. L'entrée de ces *loculi* était close par une dalle de pierre ou par une cloison d'un ciment fait de mortier et de pierrailles, mais partout cette fermeture avait été enfoncée, et les voleurs n'avaient guère laissé à l'intérieur que des fragments de bois, provenant du cercueil, à côté des restes d'ossements. La place occupée par le crâne indique que le mort était glissé dans son étroit logis, les pieds en avant, de façon que la tête restât près de l'orifice.

Dans certaines tombes, on a constaté la présence de grands vases de terre cuite (*dolia*) hauts d'environ 1 m. 20 et qui contenaient des ossements. Il est probable qu'on y avait enseveli des corps d'enfants.

On n'a trouvé, ni sur les murs, ni sur la cloison des *loculi*, aucune trace d'inscriptions, et même si celles-ci avaient été peintes, il est difficile de croire qu'aucune lettre n'en fût restée visible, mais sur le bois des cercueils, on a remarqué les restes de minces plaquettes de bronze oxydé ; il est possible que les noms des défunts y aient été gravés.

Le décor architectural était réduit à sa plus simple expression. Dans la plupart des caveaux, il fait totalement défaut. Les parois et les voûtes sont sans aucun ornement en relief et l'on n'y a pas trouvé davantage de vestiges de peinture. La pierre était même laissée nue, sans crépi. Seulement pour soutenir le plafond, on avait parfois réservé au milieu de la salle, une arcade s'appuyant sur les parois latérales. Dans un petit caveau (larg., 3 m. 10 ; prof., 4 m. 80 ; haut., 1 m. 60), en face de l'entrée, une grande niche cintrée s'ouvrait entre deux pilastres à chapiteaux rectangulaires.

D'autres caveaux rupestres, destinés à d'humbles occupants, étaient plus

modestes que ceux que nous venons de décrire. J'ai assisté en 1923 à l'ouverture d'une tombe, restée inviolée, au flanc d'un ravin au Nord de la ville. Lorsqu'en écartant le sable, on eut découvert l'orifice et brisé la dalle, encore scellée qui le fermait, on trouva une petite excavation, qui ne contenait que les ossements d'un seul cadavre et à côté d'eux une humble cruche de terre grise.

Ce qu'on a recueilli même dans les hypogées les plus vastes est peu de chose : aucun morceau de sculpture, aucun sarcophage, aucun bronze, aucun bijou. Les pillards, qui ont creusé dans le sol de nombreuses galeries pour atteindre les caveaux, ont emporté tout ce qui pouvait avoir pour eux quelque valeur. Le sable qui remplissait les souterrains ne renfermait plus guère que des débris de verre et de poterie grise ou émaillée. C'est notamment de la nécropole que provient une brique émaillée, avec un rebord saillant, qui sera décrite à propos de la céramique : elle semble indiquer que des revêtements de carreaux de faïence bleue étaient employés pour décorer les demeures des morts et probablement aussi celles des vivants. Une tombe nous a donné encore les débris d'un beau verre, qui a pu être reconstitué (pl. XCVI, 7) : un vase piriforme à long goulot et à bord aplati (haut., 24 cm. ; larg., 7 cm.) est formé de couches sinueuses d'une fritte verte translucide et d'une pâte blanche mate, dont l'aspect rappelle celui du marbre cipolin.

Ces épaves, dédaignées par la rapacité des détrousseurs de cadavres, ne peuvent nous donner qu'une faible idée de la richesse du butin qui les a tentés. Des familles qui se faisaient creuser de spacieux hypogées ou élever des tours altières, devaient parer leurs proches de bijoux fastueux pour les conduire à leur « maison éternelle » et des masques d'or couvraient sans doute le visage des morts embaumés qui allaient y reposer au milieu de leurs parents⁽⁴⁾.

⁽⁴⁾ Momie portant un masque d'or à Halabiyeh (Zénobia) ; cf. HOFFMANN, *Ueber eine am Euphrat gefundene Mumie* dans *Arch. Zeitung*, XXXVI, 1878, p. 25-28. D'autres masques semblables ont été trouvés en Mésopotamie ; cf. SARRE et HEUZFELD, *Archäolog. Reise*, I, p. 166, n. 4 ; II, p. 366. « Der heidnisch-

palmyrenische Charakter dieser Bestattungsart ist offensichtlich ». — Le Musée du Louvre possède un masque d'or, probablement féminin, trouvé à Byblos en 1889 (salle de Sarzec), DE RIDDER, *Catal. des bijoux*, n° 2082, pl. XXXI. C'est certainement un masque funéraire.

NOTE SUR LES MONNAIES RECUEILLIES A DOURA

Nous avons recueilli dans les fouilles de 1922 et 1923 environ deux cents monnaies de bronze, grandes, moyennes et petites, mais presque toutes dans un tel état qu'elles étaient absolument indéchiffrables. La surface en était couverte de boursofflures, qui avaient partout entamé le métal, et le flanc était parfois fendu en feuillets dans son épaisseur. Nous avons noté plus haut (p. 257) que presque tous les bronzes déterrés à Sâlihiyêh étaient ainsi profondément oxydés.

Notre confrère M. Adrien Blanchet, qui a bien voulu examiner les pièces que nous avons rapportées, est cependant parvenu, avec sa grande compétence, à en déterminer treize, et à en tirer des observations importantes. Nous reproduisons la note du savant numismate :

« En général, les monnaies trouvées à Doura sont dans un état de conservation si « mauvais, par suite de la décomposition du métal, transformé en carbonate de cuivre, « que les divers procédés possibles de nettoyage ne produiraient, sauf de rares excep- « tions, que des résultats négatifs.

« Les résultats obtenus sur un certain nombre de pièces, choisies après un examen « particulier de l'ensemble, permettent toutefois de faire les remarques suivantes, à titre « provisoire, puisque des découvertes subséquentes pourraient en modifier la subs- « tance.

« 1° La circulation monétaire à Doura devait comprendre surtout des monnaies « frappées en Syrie, Phénicie et Mésopotamie. Mais cette remarque concerne la monnaie « de bronze, et il n'est pas vraisemblable que l'argent (sinon l'or) n'ait pas circulé dans « ce poste avancé de la civilisation romaine, bien qu'aucune pièce de cette espèce n'ait « été retrouvée.

« 2° Si le monnayage de Nisibis et de Rhésaina n'est pas représenté dans la liste don- « née plus bas, on doit espérer qu'il le sera dans les récoltes ultérieures, car Nisibis en « particulier a frappé monnaie sous Gordien III.

« 3° Dans l'état actuel des recherches, les monnaies de l'époque de Philippe l'Arabe, « frappées à Antioche, paraissent les plus récentes parmi celles recueillies à Doura. Ce « fait est parfaitement conforme à l'opinion qu'on peut se faire sur la destinée de Doura « après la mort de Gordien III et l'avènement de Philippe. »

MONNAIES IDENTIFIÉES. — *Antioche sur l'Oronte.* — a) Buste de Trajan. ⚭ : S C dans une couronne.

b) Époque de Septime Sévère et Caracalla. Bustes des deux empereurs. ⚭ : S C.

c) Buste de Philippe père ΑΥΤΟΚ·Κ·Μ· ΙΟΥΛΙΟC... ⚭ : Buste de Tyché tourelée avec le bélier ; au-dessus, ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΜΗΤΡΟ... Δ Ε.
S C

d) Buste de l'empereur. ⚭ : Buste de Tyché tourelée. La fin de la légende [ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ] ΜΗΤΡΟ ΚΟΛΩ indique nécessairement l'époque de Philippe.

Aradus de Phénicie. — Têtes affrontées de M. Aurèle et L. Vêrus. ⚭ : Taureau bondissant à gauche ; au-dessus la date, ΑΚΥ (an 421 de l'ère de 239). Au-dessous : [ΑΡ]ΑΔΙΩΝ.

Édesse de Mésopotamie. — a) Grand bronze (rare) de Gordien III et Abgare Phraatès. Buste de Gordien portant la couronne radiée. ⚭ : L'empereur assis reçoit le roi debout. ΑΥΤΟΚ ΓΟΡΔΙΑΝΟC ΑΒΓΑΡΟC ΒΑCΙΛΕΥC.

b-c) Deux exemplaires d'un bronze plus petit avec le buste du roi au revers de celui de l'empereur. Le côté portant le buste d'Abgare et la finale [Β'ΑCΙ]ΛΕΥC ne permettent pas de douter de l'attribution.

Carrhae de Mésopotamie. — a) Buste de Gordien III. ⚭ : Buste de Tyché tourelée, devant, petite figure sur un piédestal (sur cette figure, cf. HILL, *Cat. Br. Mus., Arabia*, p. XCIII-IV).

b) Buste de Gordien III. ⚭ : Buste de Tyché tourelée ; derrière le buste, une étoile.

Singara de Mésopotamie. — a-b) Deux exemplaires du grand bronze de Gordien III et Tranquilline. ⚭ : Tyché de la ville assise sur un rocher Μ ΑΥΡ CΕΠ Κ-ΟΛ CΙΝΓΑΡΑ.

c) Buste de Gordien III. ⚭ : Buste de Tyché ; au-dessus, restes du Sagittaire.

CHAPITRE V

LES PARCHEMINS

La découverte la plus inattendue qu'aient amenée nos fouilles est celle de feuillets de parchemin, lacérés, il est vrai, et rongés des vers, mais portant encore une écriture parfaitement lisible. Nous les publions ici avec un essai de commentaire. Les quatre premiers, comme le montre leur contenu, sont des pièces d'archives, des épaves du dépôt où l'on conservait une transcription ou du moins un résumé des contrats passés entre particuliers et qui portait à Doura-Europos le nom de *χρηματιστήριον* ⁽¹⁾. Nous connaissions par les papyrus d'Égypte et par une série d'inscriptions l'obligation de faire enregistrer certains actes privés pour les rendre légalement valables ⁽²⁾. Cette *ἀναγραφή*, nous en avons maintenant la preuve, était pratiquée aussi dans les colonies grecques de l'empire des Séleucides ; le fonctionnaire qui en était chargé portait probablement à Doura, comme dans d'autres cités de l'Orient grec ⁽³⁾, le nom de *χρησφύλαξ*. Vraisemblablement ce dépôt de parchemins fut mis au pillage après l'abandon de la ville, ou bien les feuillets légers qui y étaient empilés furent emportés par

⁽¹⁾ Voir parch. III, l. 10 et la note ; cf. la note à *ἐγρημάτισσα*, parch. II, B, l. 34 et IV, l. 13. En Égypte, le bureau d'enregistrement s'appelait *γραφεῖον*.

⁽²⁾ COLLINET dans SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Transcriptio ». Cf. MITTEIS, *Reichsrecht und Volksrecht*, 1891, p. 52 s.

⁽³⁾ M. HAUSSOULLIER (*Nouv. revue hist. de*

Droit, 1923, p. 518, n. 1) rappelle que ce fonctionnaire existait à Séleucie de l'Eulaeus (= Suse) et à Orchoë (= Uruk) ; cf. *Journ. hell. stud.*, XLIII, 1923, p. 55. Tout récemment ALBERT CLAY a publié un nouveau sceau de terre cuite avec l'inscription *χρησφύλακος Ὀρχοῶν* (*Babylonian records in the library of Pierpont Morgan*, IV. New Haven, 1923,

les vents et dispersés. De ces quatre parchemins, trois furent découverts en vidant la « Tour des Archers » (p. 8) des décombres qui y étaient amoncelés, mais l'un d'eux (n° II) était enterré dans le mondrain qui s'était accumulé devant le mur d'enceinte voisin du temple des dieux palmyréniens. Il est à peu près certain que si les recherches étaient poursuivies dans d'autres tours ou endroits abrités, on recueillerait des restes plus considérables des archives de la colonie. Dans le désert de Syrie, les ondées violentes mais brèves de la saison des pluies n'humectent qu'une couche superficielle du terrain et tout ce que protège un épais manteau de sable est soustrait à la pourriture.

Les pièces n° V-VII sont d'un caractère différent des premières. Elles appartaient à un livret formé de quaternions (V, l. 1) ; du moins tous ces restes de feuillets sont de même dimension et d'un parchemin semblable. Il semble que ce petit volume ait contenu des copies de textes juridiques, mais que les feuillets blancs en aient, après coup, été utilisés par un officier romain pour y inscrire en latin une liste des soldats présents et des comptes en grec.

Enfin le n° VIII est une lettre privée en araméen, et sa présence à côté des actes grecs semble corroborer la supposition que c'est le vent qui a jeté dans le coin d'une tour toutes ces feuilles, comme il amoncelle aujourd'hui à l'abri d'un mur de vieux papiers et des morceaux de journaux.

Toutes ces découvertes intéressantes par ce qu'elles nous apportent, le sont davantage encore par les espoirs qu'elles autorisent. Elles nous donnent quelques indications sur le droit gréco-syrien de l'empire des Séleucides, et ce droit, qui nous est presque inconnu⁽¹⁾, différerait certainement en quelque mesure du droit gréco-égyptien, tel que les papyrus permettent d'en saisir la pratique. Ces indications sont encore bien vagues, mais puisque dans des conditions favorables les parchemins se conservent sous le climat du désert syrien, sans doute verrons-nous naître une « pergaménologie », qui nous rendra, pour l'Orient grec,

p. 54 et pl. VI). — Sur le *γροφυλαξ* ou *ἐπιστάτης* τοῦ *γροφυλακίου* dans les villes grecques, cf. DARESTE, *Bull. corr. hell.*, VI, 1882, p. 41 ; MITTEIS, *l. c.*, p. 95 s., 173 ; KOSCHAKER, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, XLVI, 1926, p. 294, n. 4. — Suivant un texte de Milet, la vente d'une portion du domaine royal est enregistrée à Sardes εἰς τὰς βασιλικὰς γραφαίς, dont un βιβλιο-

φυλαξ a la garde (ROSTOVITZEFF, *Gesch. des Kolonats*, 1910, p. 248).

⁽¹⁾ Bien que nous possédions un certain nombre de documents juridiques de cette époque en caractères cunéiformes ; cf. KOSCHAKER, *l. c.* p. 295 s. ; WINCKWORTH, *Journal R. Asiatic Society*, 1925, p. 655 ss.

les mêmes services que l'Égypte doit à la papyrologie. En 1915, déjà, M. Elhs H. Minns publiait avec un commentaire érudit de précieux actes de vente sur parchemin trouvés à Avroman dans le Kurdistan « dans une jarre de pierre hermétiquement scellée ⁽¹⁾ » ; mais on pouvait craindre que cette découverte, due à des circonstances exceptionnelles, ne restât isolée. L'exploration de Sâlibiyeh a tout à coup multiplié le nombre des documents du même genre et parmi ceux qui y ont été recueillis, il en est un qui fait remonter la transcription des actes sur parchemin à une date où pareil usage n'était point attesté jusqu'ici. La pièce que nous publions en tête de notre collection est de l'année 195 av. J.-C. ou peu postérieure, c'est-à-dire que de tous les parchemins grecs, celui-ci est de beaucoup le plus ancien qui soit arrivé jusqu'à nous.

On connaît la légende rapportée par l'antiquaire Varron sur l'invention du parchemin : Eumène II de Pergame (195-158), en voulant constituer dans sa capitale une bibliothèque, à l'imitation de celles d'Alexandrie, excita la jalousie du roi Ptolémée qui, pour l'empêcher de réaliser son dessein, interdit l'exportation du papyrus d'Égypte ; mais Eumène trouva le moyen de rendre propres à la copie des livres des peaux qui, fabriquées à Pergame, prirent le nom de *pergamena* ⁽²⁾. Sous cette forme absolue, cette tradition est inacceptable, on l'a depuis longtemps noté. Eumène dut faire installer à Pergame un grand atelier pour préparer les feuilles de parchemin destinées à sa bibliothèque, mais on s'y servit de procédés depuis longtemps connus ou à peine perfectionnés ; car notre document de Doura, qui est contemporain des premières années du règne d'Eumène, est une membrane si fine et si lisse qu'elle le cède de peu au vélin des manuscrits les plus soignés.

En réalité, l'habitude d'écrire sur des peaux préparées à cet effet était fort ancienne, non seulement en Égypte, mais en Syrie, où les dépouilles des moutons et des chèvres, qui y paissaient en troupeaux innombrables, fournissaient en abondance la matière appropriée. Déjà les bas-reliefs assyriens nous montrent « l'écrivain sur peau » traçant des caractères sur un long rouleau à côté

⁽¹⁾ ELLIS H. MINNS, *Journal of hellenic studies*, XXXV, 1915, p. 22-65. Cf. MITTEIS, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, XXXVI, p. 425 ; PAUL MEYER, *Juristische Papyri*, 1920, p. 120. — On trouva en même temps

un document en pehlvi ; cf. COWLEY, *The pahlavi document from Avroman* dans *Journ. roy. Asiatic society*, 1919, p. 147-154.

⁽²⁾ PLINIE, H. N., XIII, 21, 70 ; SAINT JÉRÔME, *Ep.* 7, 2 *ad Chromatium* (p. 27, éd. Hilberg).

d'un autre scribe, qui les grave sur une tablette d'argile ⁽¹⁾. Les archives des rois de Perse étaient formées de pièces transcrites sur cuir (βασιλικαὶ διαφθέραι) ⁽²⁾ pour en assurer la perpétuité; les Juifs ne se servaient pas d'une autre matière pour les rouleaux de la Bible employés dans les synagogues ⁽³⁾, et même dans l'Inde on en connaissait l'usage, puisque les ambassadeurs du roi Porus apportèrent à Auguste une lettre en langue grecque ἐν διαφθέρα γραμμένῃ ⁽⁴⁾. On pourrait multiplier les témoignages qui prouvent l'extrême diffusion en Asie de ce moyen de préserver les écrits d'une destruction rapide ⁽⁵⁾. Car, comme le note Pline ⁽⁶⁾, c'était de cette petite chose que dépendait l'immortalité des hommes.

De la masse énorme de documents sur peau antérieurs à notre ère qui ont dû exister autrefois, presque rien n'a été retrouvé jusqu'ici et notre pénurie à cet égard paraît surprenante, si on la compare à l'abondance des papyrus que l'Égypte ne cesse de nous offrir. Le plus ancien parchemin grec que nous possédions est, nous le disions, celui de l'an 195 qui vient d'être exhumé du sol de Doura, puis viennent les deux actes d'Avroman qui datent des années 88 et 22 av. J.-C., c'est-à-dire qu'ils sont postérieurs au nôtre d'un siècle et d'un siècle et demi. Notre « diptyque » (n° II) pourrait être contemporain du plus récent des deux. Il faut descendre ensuite jusqu'au premier siècle de notre ère pour trouver un autre texte de cette espèce, feuillet portant des vers des « Crétois » d'Euripide ⁽⁷⁾. De la même période est un fragment du discours de Démosthène sur l'Ambassade, et on attribue au siècle suivant deux autres

⁽¹⁾ Mon attention a été attirée par M. Thureau-Dangin sur une note d'OTTO SCHROEDER à ce sujet (*Zeitschrift für Assyriologie*, XXX, 1913, p. 94). Le titre de *san sar* « écrivain sur peau » se trouve sur une tablette de l'époque Séleucide provenant de Warka; cf. SIDNEY SMITH, *Babylonian historical texts*, 1924, p. 158, n. 16. Cf. aussi KOSCHAKER, *l. c.*, p. 293 s.

⁽²⁾ DIODORE II, 32, 4, d'après Ctésias; cf. *infra*, n. 5. — Un document araméen sur cuir, du v^e siècle av. J.-C. a été trouvé à Éléphantine, cf. MINNS, *Journ. of hell. studies*, XXXV, 1915, p. 24.

⁽³⁾ KRAUS, *Talmüdische Archäologie*, II, p. 263.

⁽⁴⁾ NICOLAS DE DAMAS dans STRABON, XV, 1, 73 p. 719 = F. H. G., III, p. 419, n° 91 = n° 100 JACOBY, *F. Gr. Hist.*, II, p. 382.

⁽⁵⁾ HÉRODOTE, V, 58, après avoir dit que les Ioniens, par manque de papyrus, se servaient de peaux de chèvres et de moutons, ajoute : ἔτι δὲ καὶ τὸ κατ' ἐμὲ πολλοὶ τῶν βαρβάρων ἐς τοιαύτας διαφθέρας γράφουσι. D'autres textes sont cités par GARDTHAUSEN, *Griech. Paläographie*, I², p. 91 ss.

⁽⁶⁾ PLINE, *l. c.* : « Promiscue patuit usus rei qua constat immortalitas hominum. »

⁽⁷⁾ SCHUBART, *Berliner Klassikertexte*, V, 2, p. 73 ss. (pl. IV), etc.

feuilletts du même auteur conservés au British Museum⁽¹⁾. Voilà à peu près tout ce qu'on peut citer jusqu'à l'époque des Antonins.

La rareté insigne de documents semblables à ceux que les fouilles de Doura nous ont livrés donne à ces membranes rongées et lacérées une valeur exceptionnelle. Elles mériteront d'être étudiées même au point de vue matériel et technique, comme fournissant les premiers exemples de l'emploi de procédés qui devaient se perpétuer jusqu'au moyen âge. Leur écriture, surtout celle de la première pièce que nous publions, retiendra l'attention des paléographes, qui, en la comparant à celle des papyrus égyptiens contemporains⁽²⁾, pourront en tirer des conclusions instructives pour l'histoire des écoles de scribes à l'époque hellénistique. Mais importante par elle-même, cette trouvaille nous ouvre aussi de vastes perspectives pour l'avenir. Car on ne saurait douter désormais que, comme précédemment les rois de Perse (p. 284), les villes grecques de Syrie et peut-être de tout l'Orient aient eu dès l'époque hellénistique des archives sur parchemin. Des décrets de Priène en l'honneur d'un certain Zosime, qui fut Secrétaire du Sénat et du Peuple au 1^{er} siècle avant notre ère, lui font un mérite d'avoir assuré la conservation des pséphismes, de la correspondance et des actes officiels en les faisant transcrire en double dans des « registres de papier et des registres de peau ⁽³⁾ ». Or, nous le voyons aujourd'hui, dans le désert de Syrie les conditions climatiques ont permis parfois à ces pièces d'archives de rester parfaitement lisibles jusqu'à nos jours. Quand l'exploration, qui commence à peine, de cette région reculée aura produit tous ses fruits, on peut espérer trouver dans ses sables arides l'équivalent de ce que nous ont donné les papyrus pour l'Égypte : des parchemins qui nous révèlent le système d'administration et l'état économique, encore si mal connus, du vaste empire des Séleucides.

(1) MINNS, *l. c.*, p. 24; GARDTHAUSEN, *op. cit.*, p. 99.

(2) Cf. les observations de KENYON, *New papyrolog. Society*, série II, pl. 156, et celles de MINNS, *l. c.*, p. 26 s., sur les parchemins d'AVROMAN.

(3) Cf. HILLER VON GÄRTRINGEN, *Inscr. von Priene*, 1906, n° 114 (1^{er} siècle av. J.-C.), l. 10: Τὴν πίστιν καὶ φυλάκην τῶν παραδοθέντων αὐτῷ γραμμάτων ἐποιήσατο ἀσφαλῆ, διπλὴν τὴν

[ἀνα]γραφὴν αὐτῶν παραδοῦς ἐν δερματινοῖς καὶ βυβλίνοις τεύχεσιν; l. 28: ἔτι δὲ νῦν ἀποδιγθεὶς [γρ]αμματεὺς τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου τὸ δεύ(τε)ρον εἰς τὸν ἐπισ[τάτη] ἐν αὐτὸν πεποιήσεται μὲν διπλὴν τὴν τῶν διμυσίων γραμμάτων ἀναγραφὴν ἐν βυβλίνοις καὶ δερματινοῖς τεύχεσιν, πάντα δὲ τὰ ὑπ' αὐτοῦ χρηματισθέντα ψηφίσματα τοῦ δήμου καὶ ἐπιστολὰς καὶ χρηματισμοὺς ἀναγέγραψεν καθότι προεδηγήλωται. Cf. n° 112, 24; 113, 18.

I. — CONTRAT DE VENTE A RÉMÉRÉ.

(Année 195 av. J.-C., — pl. CIV, 1.)

Ce parchemin a été trouvé en 1923 dans le sable qui remplissait la Tour des Archers (p. 10) — H. 52 mill.; L. 225 mill.; H. de la marge supérieure 15 mill.; L. de la marge de droite, 25 mill. Cette largeur, relativement grande, semble due à ce que le lien qui unissait ce feuillet à un autre (cf. n° II) passait dans cette marge. — Publié déjà dans la *Revue de philologie*, t. XLVIII, 1924, p. 97-111.

Ce lambeau déchiré appartenait au haut d'un feuillet, dont la marge supérieure est conservée, et l'on y voit les restes de huit lignes d'une petite cursive grecque, bien régulière et facilement lisible, avec les iotas soigneusement ascrits. La première paraît être conservée tout entière, sauf quelques lacunes produites par des trous de vers; les sept autres sont de plus en plus mutilées à droite et à gauche, de sorte que de la dernière il subsiste à peine quatorze lettres sur les quatre-vingt-dix environ que comprenait chacune, lorsqu'elle était complète. Le verso du feuillet ne porte aucune écriture.

Le texte mentionne deux dates: ligne 4, le mois Panémos de l'année 117 de l'ère des Séleucides, employée à Doura, c'est-à-dire juillet 195 av. J.-C., et ligne 5, l'année 123 des Séleucides ou 190/189 av. J.-C. Si notre interprétation est exacte, l'acte a été conclu à la première de ces deux dates, mais quelle que soit la signification juridique qu'on lui attribue, il n'est pas ou certainement n'est guère postérieur à la seconde, et c'est là ce qui fait surtout sa valeur. Ce document n'est pas seulement de beaucoup le plus ancien que nous ait livré le sol de Doura-Europos, postérieur à peine de plus d'un siècle à la fondation de la colonie de Nicanor; il est aussi, nous venons le dire (p. 282), de tous les parchemins grecs le plus ancien qui nous soit parvenu.

Même au simple point de vue paléographique, il offre ainsi un intérêt particulier. Sir Frédéric Kenyon a bien voulu se charger de l'étudier à cet égard et de comparer les caractères de son écriture à ceux qu'ont tracés les scribes des papyrus égyptiens contemporains. Connaisseur expert de ceux-ci, il arrive à la conclusion que, malgré quelques minimes particularités « la forme des lettres du parchemin est entièrement ptolémaïque et qu'on peut trouver des parallèles presque à tous les détails dans les papyrus de la période des Ptolémées.

particulièrement dans ceux des années 170 à 160 environ⁽⁴⁾ ». La cursive claire et nette de notre pièce étant certainement due à un scribe de profession, il en résulte que l'enseignement de l'écriture devait être identique dans les diverses parties du monde hellénique.

Nous donnerons d'abord la transcription du texte conservé avec un essai de restitution, dont certains suppléments s'imposent avec évidence et dont d'autres plus douteux seront justifiés dans le commentaire.

[Ἄπεδοτὸ Ἀριστῶναξ... ἐπρίατο ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος τὰ χώρια σὺν]
ἀκροδρούοις καὶ ἐποικίωι καὶ π[α]ρ[α]θείσοις καὶ τ[ο]ῖς συνκύρουσι πᾶσι
τὰ ὄντα ἐν τῇ Ἀρύβθου ἐκάδι ἐν τῷ Κόνωνος
κλήρωι κατὰ τὰς προὔπαρχούσας γειννί[ας πρὸς] ἀργυρίου δραχμὰς ἑκατὸν
εἴκοσι καὶ ἐπίτιμον τὸ ἴσον. ἃς ἔφη ἄ[ρ]τι ἀπο-
τίσ[αι] τῷ Ἀμυνάνδρωι ἐπὶ τῷ Ἀριστῶνακτος τοῦ Ἀρίστονος Εὐρωπαίου
ὀνόματι κατὰ συγγραφήν [συντιθεμένην
ἐν τῷ ἐνεστώτι] ἑπτακαίδεκάτωι ἑκατοστῷ ἔτει μηνὸς Πανήμου χρήσαντος
αὐτῷ τὸ ὄνομα [τοῦ Ἀμυνάνδρου ὧι καὶ
ὅ. τοσοῦτον ἀποδοθήσεται] ὑπὸ τοῦ Ἀριστῶνακτος ἐν τῷ τρίτῳ εἰκοστῷ
ἑκατοστῷ ἔτει μηνὸς Πανήμου. . . .
ἀπέτισε τὴν ἐξηκοστὴν ? εἰς ἀ[παίτησιν] καὶ κηρύκειον ἀπέδοτο λύσιμα
κατὰ τὸν νόμον.....
μαρτυρούντων τοῦ δεῖνος χρεο[φ]ύ[λ]ακος, Ἡλιοδώρου Αἰγέτου καὶ
Μα[κεδόνας] ? τοῦ δεῖνος
— — — ἐπρίατο Ἀντ[ί]γο[υ]νος

Si nous considérons d'abord la dernière ligne ... ἐπρίατο Ἀντ[ί]γο[υ]νος, nous remarquerons que le nom qui y apparaît ne figure pas dans le reste de la pièce, et ces mots sont écrits en lettres plus espacées, séparés de ce qui précède par un interligne un peu plus grand que les autres. De plus, immédiatement avant, on trouve l'indication des témoins par laquelle se terminent d'ordinaire les actes

(4) *New Palaeographical Society*, Série II, pl. 136.

où ils sont requis. Ἐπρίτω'Αντ[ή]ως appartient donc au titre ou au préambule d'un autre acte de vente, qui suivait immédiatement le premier. Le début de celui-ci, dont une phrase mutilée commence *ex abrupto* au haut d'une page, se trouvait sur la page précédente. Par conséquent, nous nous trouvons en présence d'un feuillet d'un registre municipal où étaient transcrits les actes les uns à la suite des autres (p. 281). Un fragment minuscule, trouvé dans la même tour, paraît avoir appartenu au même registre, car l'écriture est semblable. On ne lit plus que la fin de trois lignes : Ἀφρ[ο]δισίου | ...ων | ... τος. Le texte conservé sur notre nouveau parchemin ne nous offre donc pas la teneur même du contrat, comme c'est le cas pour ceux d'Avroman, mais seulement le sommaire qui en fut enregistré (cf. parch. II).

Il s'agit au début de fonds de terre (χωρία) qui sont vendus [σὺν] ἀκροδρούσις καὶ ἐποικίωσι καὶ παραδείσοις. De même, dans le premier parchemin d'Avroman, une vigne est cédée (l. 13) μετὰ ὕδατος καὶ ἀκροδρούσις καρποφόροις τε καὶ ἀκάροις. Un papyrus du British Museum (1) joint de même παραδείσων καὶ ἀκροδρ(ύων) et montre qu'en Égypte, ils payaient le même impôt de 30 drachmes par aroure. Les ἀκροδρῶνα sont mentionnés souvent aussi sur les ostraka et Wilcken en a parlé avec détail (2). Le mot s'applique primitivement aux fruits qui sont entourés d'une écorce ou écaille, comme la grenade, la pistache, la châtaigne, plus tard à l'arbre qui produit ce genre de fruits et d'une façon plus générale à l'arbre fruitier, peut-être même à l'arbre, quel qu'il soit, puisque le parchemin d'Avroman parle d'ἀκροδρῶνα ἀκαρπα. Opposés à παραδείσος, les ἀκροδρῶνα désignent, semble-t-il, les arbres qui poussent au bord des champs ou dans les terres incultes, car παράδεισος mot d'origine perse, désigne proprement un enclos, où l'on peut, selon les besoins, planter des arbres fruitiers ou cultiver des légumes et des fleurs, comme dans nos potagers, ou même semer des céréales (3).

Ἐποίκιον, comme son nom l'indique, veut dire le bâtiment ou l'ensemble des bâtiments construits sur le domaine pour servir de demeure à ceux qui l'exploitent. Il peut donc désigner aussi bien une simple ferme que tout un hameau et finit en Syrie, comme en Égypte, par devenir synonyme de κόμη (4). Dans notre texte, il doit s'agir d'une

(1) KENYON, *Greek pap. in the Brit. Mus.*, CLX, A 1, 3 (t. I, p. 130).

(2) *Griechische Ostraka*, I, p. 134 ss. Cf. PREISIGKE, *Wörterbuch*, s. v.

(3) Sur le sens de παραδείσος, tel qu'il apparaît dans les inscriptions et les papyrus, cf. BUCKLER, *Americ. Journ. Arch.*, XVI, 1912, p. 78 s.

(4) Ἐποίκια est peut-être déjà pris au sens

de hameaux ou domaines avec un centre habité (*tchiflik*) dans JOSEPH, *Arch.*, XIV, 209 : Τοῦς τε τόπους καὶ χώρας καὶ ἐποίκια ὅσα βασιλεῦσι Συρίας... ὑπῆρχε καρποῦσθαι, ταῦτα δοκιμάζει ἡ σύγκλητος Ὑρακάνῳ ἔχειν. Une série d'inscriptions d'époque tardive réunies par PRENTICE (*Greek and latin inscriptions [American archaeol. expedit., t. III]*, p. 69, notes au n° 48; cf. KAIHEL, *Inscr. Gr.*, XIV, 2327,

petite agglomération de maisons de pisé, entourée d'une ceinture de jardins (παράδεισος), telle qu'on peut en voir encore aujourd'hui dans la Syrie du Nord. Mais les premiers mots de notre document nous montrent d'une façon saisissante quelle transformation ont subie les environs de Sālihīyeh. Même dans la vallée de l'Euphrate, on n'y trouve plus aucune ferme, aucun jardin ni verger, ni même aucun arbre, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux pauvres tamaris qui bordent le fleuve.

La vente a donc lieu « avec les arbres fruitiers, le hameau, les jardins » και τοῖς συνκύρουσιν πᾶσιν « et tout ce qui s'y trouve » « tout ce qui en fait partie ». La formule est habituelle. Le parchemin d'Avroman (*l. c.*) ajoute de même aux ἀκροδρόσις : και τοῖς συνκύρουσιν εἰς αὐτήν (τὴν ἄμπελον) πᾶσιν. La donation du village de Baetocécé par un des rois Antiochus est faite σὺν τοῖς συνκύρουσι και καθήκουσι πᾶσι (1). En dehors de l'empire des Séleucides, l'expression est fréquemment employée dans les documents égyptiens (2).

Après avoir fait connaître la nature du domaine, l'acte indique, comme d'ordinaire, sa situation : Ἐν τῇ Ἀρούβθου ἐκχίδι. Le nom d'Αρούβθας(-ου) ou Ἀρούβας ou Ἀρούβας est purement grec (3) ou, pour mieux dire, épirote et macédonien. Il appartenait au roi des Molosses, dont la nièce Olympias épousa Philippe de Macédoine (4) et aussi à un des gardes du corps d'Alexandre (5). Il nous fournit ici une preuve indirecte que la colonie de Doura était bien d'origine macédonienne. Nous reviendrons sur ce point à propos de l'onomas-tique des inscriptions. D'une façon générale, on notera que tous les noms mentionnés dans notre acte sont helléniques, tandis que dans les textes d'une époque plus tardive, les appellations sémitiques abondent à Doura.

Le mot ἐκχίς(-δος), qui paraît désigner une région du territoire de Doura, est nouveau. Il serait aisé de corriger δεκάς ou εἰκάς, mais on ne voit pas ce que viendraient faire ici cette dizaine ou cette vingtaine. M. Th. Reinach me suggère l'idée que ἐκχίς pourrait être pour ἐξίς, ἑξ prenant parfois la forme ἑκ, et désignerait le sixième du territoire, mais ἐξίς est une sizaine, non un sixième. M. Haussoullier me signale un fragment de cadastre de Magnésie du Méandre où est cité le village de Βᾶρις πρὸς Ἐκαδίοις (6). Il est possible que ces ἐκχίδια soient en relation avec notre ἐκχίς, mais ils ne peuvent être

2329, 2332), donne à ἐποικίον le sens de hameau, village, d'où certains Syriens sont originaires. — Cf. *Papyr. Berlin*, n° 1438, 18 : ἐποικίον ἐν τῇ Σύρων κώμῃ και τῶν συνκυρότων ἐργαστηρίων. — En Égypte, l'emploi du mot est fréquent, avec son double sens de « ferme » et de « village » dans les papyrus ; cf. *Teblunis Pap.*, II, App. p. 356 ; HOHLWEIN, *L'Égypte romaine*, 1912, p. 251 ; PREISIGKE, *Sammelbuch Gr. Urkunden aus Aegypten*, t. II, p. 401, s. v. et *Wörterbuch*, s. v.

(1) WADDINGTON, 2720 a = DITTENBERGER, *Or. Inscr.*, n° 262, l. 6 = *I. Graec. Rom.*, III, 1020.

(2) Ainsi DITTENBERGER, *Or. Inscr.*, 92, 4 : Τὸν ναὸν και τὸ ἱερόν και τὰ προσόντα αὐτῶν ταμεία και τὰ συνκύροντα πάντα. Cf. *ibid.*, 63, note 5, où un grand nombre de papyrus sont cités. Ajoutez JOUGUET, *Papyrus de Lille*, n° 52, l. 15. Cf. VAN HERWERDEN, *Leticon suppl.*, s. v. συγκύρειν et PREISIGKE, *Sammelbuch*, II, 446, s. v.

(3) Cf. PAPE-BENSELER, *Eigennamen*, s. v.

(4) PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v. « Arybas ». Cf. aussi « Arribaïos » « Arrabaïos ».

(5) ARRIEN, *Anab.*, III, 5, 5.

(6) KERN, *Inscr. von Magnesia*, 122, d 4.

interprétés avec certitude ni l'un ni l'autre. On trouve dans les différentes régions des noms divers employés pour les mesures agraires ou des superficies de terre. Comme me l'indique M. Rostovtzeff, dans une curieuse inscription de Chersonnèse, contemporaine de notre parchemin et relative à la vente de terres domaniales par la cité à des particuliers, on rencontre le mot *ἐκατόρωγος*, c'est-à-dire probablement un lot de cent toises de côté (1). En Égypte, la *σφαργίς* désigne un domaine délimité par des bornes ou le territoire d'un village (2). L'*ékas* ou *hékas* paraît être à Doura une division territoriale, dont le *kléros*, nommé immédiatement après, est une subdivision.

Ἐν τῷ Κόνωνος κλήρωι. Le nom de Conon, qui est resté usité à Doura jusqu'à l'époque romaine (3), était probablement, nous le voyons ici, celui d'un des premiers colons à qui l'on avait distribué des κλήρωι, lors du lotissement du territoire de la colonie d'Europos. Ce fonds continuait à s'appeler le « lot de Conon », bien qu'il eût été morcelé (4).

Si l'on rapproche les mots ἐν τῷ Κόνωνος κλήρωι de la fin de la loi sur les successions (Parch. V¹, où il est dit que le patrimoine de celui qui meurt sans héritiers légitimes, devient bien royal (βασιλική ἢ ὀσία ἔστω), on constatera que l'opposition bien connue en Égypte de la γῆ βασιλική et de la γῆ κληρουγική, qui avait été détachée de la première, existait aussi en Syrie (5). Les inscriptions nous ont fourni déjà quelques éclaircissements sur l'administration du domaine royal des Séleucides (6), mais nous ignorons à peu près entièrement quels étaient les droits et les charges des possesseurs de la « terre lotie » dans les colonies macédoniennes. Les lots avaient sans doute à été attribués à l'origine, comme en Égypte, contre l'obligation du service militaire. C'était là en Asie une vieille tradition indigène. Des milices sédentaires de soldats pourvus de terres existaient déjà chez les Perses et cette institution remontait aux rois de Babylone, comme le prouve la loi d'Hammourabi (7). On la retrouve chez les Hittites (8) et, comme nous le

(1) LATYSCHEV, *Inscr. orae sept. Pontis Euxini*, IV, n° 80, cf. p. 57 = 1^a, n° 403. Cf. BR. KEIL, *Hermes*, XXVIII, 1903, p. 410 ss.

(2) PREISIGKE, *Fachwörter des Verwaltungsdienstes Aegyptens*, 1915, s. v.

(3) Cf. l'Index épigraphique.

(4) De même en Égypte les κλήρωι gardent le nom de leur premier possesseur; cf. GREN-FELL et HUNT, *Oxyr. Pap.*, I, p. 102. Sur l'étendue des κλήρωι, beaucoup plus petits que les κῶμαι, dans l'empire Séleucide, cf. BUCKLER et ROBINSON, *Americ. Journ. of Archaeol.*, XVI, 1912, p. 54 ss.; WESTERMANN, *Classical Philology*, XVI, 1921, p. 44 ss.

(5) On y trouve aussi, comme en Égypte, la γῆ ἱερὰ distincte, comme la γῆ κληρουγική, du domaine royal; cf. p. ex. l'inscr. de Baetocécé déjà citée; CLERMONT-GANNEAU, *Recueil arch.*

or., V, 79; OTTO, *Philol. Wochenschrift*, mars 1922, p. 277 et *supra*, p. 203.

(6) B. HAUSSOULLIER, *Études sur l'histoire de Milet*, 1902, p. 96 ss.; cf. ROSTOVITZEFF, *op. cit.*, p. 247 ss.

(7) Cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Séleucides*, 1913, p. 476, n. 1 et la correspondance qu'a publiée M. THUREAU-DANGIN, *Revue d'Assyriologie*, XXI, 1924, p. 1 ss.

(8) Chez les Hittites, comme chez les Babylo-niens et les Assyriens, il était d'usage de concéder des terres aux soldats pour leur fournir des moyens de subsistance. Ce fief en l'absence du soldat en campagne était cultivé par des civils affectés à ce service; cf. CUCO, *Les Lois hittites dans Nouv. Rev. hist. de droit*, 1924, p. 33 ss.

verrons, elle devait être renouvelée par les Romains (1). Mais au 11^e siècle, le devoir militaire des colons se réduisait probablement à la défense de la place, et la jouissance du lot n'en dépendait plus, car, à cette époque, nous le voyons par notre acte, ce lot pouvait être morcelé et vendu; il pouvait même passer par héritage à des femmes (2). Sous les Parthes, le premier parchemin d'Avroman spécifie que la terre du vendeur est « sa propre part, celle qu'il a obtenue de ses cohéritiers lors du partage du κλήρος (3) ».

κατὰ τὰς προϋπαρχούσας γεινίας. La domination du village de Baetocécé par le roi Antiochus (4) est faite pareillement σὺν τοῖς συνκύρουσι καὶ καθήκουσι πᾶσι κατὰ τοὺς προϋπάρχοντας περιουσιμούς « selon les descriptions de limites (5) existant auparavant », c'est-à-dire d'après les limites indiquées dans les anciens titres de propriété (6). Le parchemin de Doura dit γεινίας, parce que le domaine étant circonscrit par les propriétés avoisinantes, on indiquait celles-ci pour marquer jusqu'où il s'étendait. Le second parchemin d'Avroman parle (l. 8) de ἔρια καὶ γεινία ἀπὸ τῶν ἀνατολῶν, et l'on voit par les papyrus d'Égypte que ces γεινία étaient régulièrement détaillées dans les actes passés devant les fonctionnaires publics (7).

δραχμὰς ἐκάτον εἶκοσι. Nous n'avons d'autre terme de comparaison pour la valeur des terres à cette époque en Asie que les parchemins d'Avroman, où des vignes sont vendues au prix de trente et de cinquante-cinq drachmes. Il s'agit donc ici d'un domaine beaucoup plus considérable, comme l'indique d'ailleurs la première ligne.

καὶ ἐπίτιμον τὸ ἴσον. Cf. le parchemin I d'Avroman, l. 24: Ἐπίτιμου δραχμὰς [ἕ' κα] τῷ βασιλεῖ τὰς ἴσας; P. Meyer, *Jurist. papyri*, n° 41, 29: Καὶ αὐτὴν ἔνοσθον ἵνα τῷ ἴσῳ ἐπίτιμῳ, etc. Ἐπίτιμον est très fréquemment employé dans les papyrus pour toute espèce d'amende et de peine pécuniaire, qu'elle résulte d'une loi, d'un jugement ou d'une convention. Dans les contrats de vente, elle est généralement stipulée au profit de l'acheteur et punit tout trouble apporté à son droit de propriété et en particulier l'éviction de la part d'un tiers (8). Ici, au contraire, ajoutée au prix d'achat, elle paraît devoir garantir le vendeur contre un refus de lui restituer la terre au terme fixé (cf. p. 294) ou contre des dommages qu'aurait causés au bien-fonds le propriétaire temporaire (9). La concision du sommaire inséré dans notre registre ne permet pas de saisir ici exactement la portée de l'acte.

(1) Cf. *infra*, l'inscr. n° 50 avec son commentaire.

(2) Cf. le parch. V., p. 340.

(3) L. 43: Τὸ ἴδιον μέρος, τὸ ἐπιεῖλλον αὐτῷ μέρος παρὰ τῶν συναλήθρων.

(4) Cf. *supra*, p. 289, n. 4.

(5) Περιουσιμός = « finium descriptio »; cf. DITTENBERGER, *Or. Inscr.*, 262, n. 42; WESTERMANN, *Classical Philology*, XVI, 1921, p. 43 s.

(6) La παλαιὰ συγγραφή du parchemin d'Avroman (*Nouv. Rev. hist. de droit*, 1923, p. 539, 2).

(7) MEYER, *Jurist. papyri*, n° 67 = Mitteis,

Chrestomatie, 234, 41: Une vigne ὧν αἰ γεινία διὰ τῆς συγγραφῆς(σεως) δηλοῦνται; MEYER, n° 49 = MITTEIS-WILCKEN, *Chrestom.*, 244, 46, etc. Cf. PREISIGKE, *Wörterbuch* s. v. Γεινία. J'avais suppléé d'abord γεινιά[σεις], mais le mot γεινιάσεις ne paraît pas être usité dans ce sens technique. Γεινία[ς πρόσ] m'a été suggéré par M. Paul Meyer.

(8) ADOLF BERGER, *Strafklauseln in den Papyrusurkunden*, Leipzig, 1914, p. 124 ss.

(9) Au contraire, dans le contrat de vente *ἰπὶ λύσει* commenté par BUCKLER et ROBINSON (cf. *infra*, p. 294 n. 1), le vendeur devait payer lors du

L'amende est égale au prix de vente, c'est-à-dire que celui-ci est doublé. La *stipulatio duplae*, bien connue en droit romain, est usuelle dans les papyrus de la période impériale (1). Mais cette διπλή τιμή était déjà en usage chez les Grecs, non seulement dans des contrats publics, mais aussi dans les actes privés de prêt, de louage et de vente (2), et notre parchemin en fournit ici un nouvel exemple.

Ἔς ἔφη ἄ[ρτι ἀπο]τίσ[αι] τῷ Ἄμυνάνδρῳ ἐπὶ τῷ Ἄριστόνακτος τοῦ Ἄριστωνος Εὐρώπαίου ὀνόματι. Toute la portée du contrat dépend du sens qu'on attribue à cette phrase. Tout d'abord ἔς ne peut se rapporter à l'amende, car il faudrait alors le neutre ἔ, mais concerne seulement les 120 drachmes du prix d'achat. On pourrait comprendre ἐπὶ ὀνόματι comme s'il y avait le simple datif ὀνόματι, « au nom de (3) ». Le paiement aurait été fait alors à Amynandros au nom d'Aristonax par α, sujet de ἔφη. Amynandros serait le vendeur, Aristonax l'acheteur et α le mandataire de celui-ci. Mais je crois plutôt que ἐπὶ ὀνόματι doit être pris au sens bancaire de εἰς ὄνομα, c'est-à-dire que la somme a été versée chez Amynandros au compte d'Aristonax par α. Pour ce sens de ὄνομα, cf. Meyer, *Jurist. Papyri*, 67, 23 = Mitteis-Wilcken, *Chrestom.*, 234 : Ἐξείνα αὐτῷ θεματίσ[αντι]. ἐπὶ τράπ[εζαν] ἐνθεσμον τὰς < τοῦ > ἀργυρίου δραχμὰς π' εἰς τὸ αὐτῆς ὄνομα; Meyer, n° 83 = Mitteis-Wilcken, n° 52, l. 10 : Ἐγδόσθαι γράμματα... [δαν]είου δρα[χμῶν] τετρακοσίων ἑξ ὀνόματος τῆς ἀδελφῆς μου... εἰς ὄνομα τῆς θυγατρὸς; Wilcken, *Ostraka*, 1164 : Διάτατεilon ἐκ τοῦ ἐμοῦ θέματος (dépôt) εἰς ὄνομα Λουκιλλᾶτος... Cf. 1159, 1160.

Si cette interprétation est admise, Aristonax devient le vendeur, α l'acheteur et Amynandros le banquier ou l'homme d'affaires chargé de payer la somme au vendeur. Au lieu d'effectuer ce paiement en espèces au vendeur, Aristonax, l'acheteur, ouvre à celui-ci un crédit équivalent chez Amynandros.

Εὐρωπαίου. Nous trouvons ici la confirmation du renseignement fourni par Isidore Charax que les Grecs appelèrent Europos la colonie de Doura (4). Étienne de Byzance savait d'ailleurs que l'ethnique d'Europos de Syrie était Εὐρωπαῖος (5). Il se retrouve dans le Parch. II, feuillet 2, l. 25.

L. 3-4. Si nous comprenons bien le texte la date indiquée est celle où a été conclu notre contrat, et l'on complétera sans difficulté κατὰ συγγραφὴν [συντιθεμένην ἐν | τῷ ἐνεστώτῳ] ἐπτακαίδεκάτῳ, etc.

rachat, toutes les améliorations apportées à son bien, mais il n'y avait pas de « compensation clause if the property had been in any way injured or depreciated ».

(1) BERGER, *op. cit.*, p. 127 ss.

(2) LÉCHIVAIN, *Peines et stipulations du droit dans le droit grec* dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, IX^e série, vol. VII, 1895, p. 303 s. Ajouter *Berlin. Griech. Urk.*, 998 = MITTEIS-WILCKEN, *Chrestom.*, n° 252, I, 14; II, 11. Cf. MITTEIS-WILCKEN, *Grundzüge*, II, p. 490, 238; BUCKLER et

ROBINSON, *Americ. Journ. of Archaeology*, XVI, 1912, p. 21 et 63.

(3) Cf. p. ex. DITTENBERGER, *Sylloge*², n° 364, 32 : Εὐξάμενοι Διὶ Καπετωλίῳ ἔθυσαν τῷ τῆς πόλεως ὀνόματι; n° 373, 13 : Ψευδῶς ἐπιστολῆ κομισθεῖση τῷ τῶν ὑπᾶτων ὀνόματι.

(4) ISID. CHARAX, c. 4 (*Geogr. Gr. min.*), I, p. 248) : Δούρα... ὑπὸ δὲ Ἑλλήνων Εὐρωπὸς καλεῖται.

(5) STEPH. BYZ. s. v. Εὐρωπὸς· πόλις Μακεδονίας... ἔστι καὶ Συρίας ἄλλη, τὸ ἔθνικόν Εὐρωπαῖος.

Μηνός Πανήμου. Nous verrons ailleurs (ch. v) qu'on se servait à Doura du vieux calendrier syro-macédonien luni-solaire. Le mois Panémos y répondait approximativement au mois de juillet du calendrier Julien.

L. 4. Le sens littéral de l'expression *χρησαντος αὐτῶι τὸ ὄνομα* ne semble pouvoir être que « lui ayant prêté son nom ». M. Haussoullier en rapproche une inscription de Delphes (1) : Γυναι[κί δὲ μὴ χρῆσαι α[ῖ κα] μὴ ἐπαινη[ε]ι πατῆρ ἢ ἀδελφῶς ἢ ἀνῆρ, οὐ χρῆσαι a le même sens.

Αὐτῶι ne peut désigner que *x* le sujet de *ἐφη* et alors celui qui s'est substitué à lui doit être Amynandros, chargé par lui de payer Aristonax au terme fixé. Ὅνομα est pris ici au sens vague qu'il a souvent dans les papyrus et qui en fait à peu près un synonyme du français « personne (2) ». On pourrait donc suppléer à peu près ce qui suit : Χρησαντος αὐτῶι τὸ ὄνομα [τοῦ Ἀμυνάνδρου ὧι καὶ τοσοῦτον ἀποδοθήσεται] ὑπὸ τοῦ Ἀριστωνάκτος. Amynandros, le banquier chargé de payer Aristonax, est aussi l'intermédiaire qui doit recevoir de celui-ci une somme égale six ans plus tard.

M. P. Koschaker (3) suggère une interprétation plus concrète de ce passage, et préfère le mettre en relation avec le paiement du prix d'achat, dont quelque preuve doit avoir été fournie au *χρησφύλακτον*. On pourrait ainsi conserver à *ὄνομα* le même sens que plus haut et songer à un extrait du compte (*ὄνομα*) du vendeur Aristonax, que le banquier met à la disposition (*χρησαντος*) de l'acheteur. Le supplément *ὧι καὶ* serait alors à rejeter.

εἰς ἀπίαιτησιν καὶ κηρύκειον. Ἀπαιτητής est en Égypte le collecteur d'impôts; ἀπαιτητής signifie la levée de l'impôt (4) et par suite on l'emploie pour l'impôt lui-même (5). Dans notre texte il s'applique aux droits de mutation et d'enregistrement de la vente.

À côté de cette taxe, sont mentionnés les frais de publicité. Pour assurer cette publicité des ventes et empêcher les abus résultant de leur clandestinité, les vieilles lois grecques ordonnaient souvent qu'elles fussent annoncées plusieurs jours d'avance par le héraut et parfois à plusieurs reprises (6). Les inscriptions et les papyrus attestent que cette intervention du héraut continua à être exigée au moins dans les ventes aux enchères (7). Nous voyons dans notre document que les services de ce crieur public étaient parfois requis pour des contrats entre particuliers.

(1) *Fouilles de Delphes*, t. III, fasc. I, 1911, p. 158; cf. HAUSSOULLIER, *Traité entre Delphes et Pellana*, 1917, p. 178.

(2) Cf. p. ex. MEYER, *Jurist. Pap.*, n° 59, 42 et la note; n° 85, 4.

(3) Lettre à M. Haussoullier.

(4) PREISIGKE, *Wörterbuch*, s. v.

(5) Il a, semble-t-il, ce sens en Syrie même dans l'inscription de Baetocécé [*supra*, p. 289 n. 1] l. 23 : Προφάσει παραγωγῆς καὶ τελούς... καὶ ἀπαιτήσ(ε)ως. Cf. ROSTOVΤΖΕFF, *Kolonat*, p. 96.

(6) THÉOPHASTE, *De legibus* dans Slobée,

Floril., XLIV, 20 (22) (IV, p. 127, éd. Hense) : Οἱ μὲν οὖν ὑπὸ κήρυκος κελεύουσι πωλεῖν καὶ προκηρύττειν ἐκ πλειόνων ἡμερῶν... παρὰ δὲ τισὶ πρακτικώτερον κελεύουσι πρὸ τοῦ κατακυρωθῆναι πέντε ἡμέρας συνεχῶς, εἴ τις ἐνίσταται ἢ ἀντιποιεῖται τοῦ κτήματος ἢ τῆς οἰκίας.

(7) PAULY-WISSOWA, s. v. « Keryx », p. 357, 8 ss. Pour la proclamation par héraut dans les ventes de l'État, cf. *Berlin. Griech. Urk.*, 992, 48 ss. II, 4, et PARTSCH, *Archiv für Papyrusforschung*, V, p. 500 s.

À l'époque hellénistique, le salaire accordé à ce crieur public s'appelait *κηρύκειον* comme l'atteste Suidas, s. v. *Κηρύκειον*: τὸ ἐπὶ κηρύξει μισθός, ὃ παρ' ἡμῶν μήνυτρον λέγεται (1). Un papyrus d'Éléphantine de l'an 223/2 avant J.-C. fixe la somme à percevoir pour le *κηρύκειον* au millième du produit total de la vente, outre le soixantième pour les autres droits (2).

M. P. Koschaker (3) tire de la mention de ce *κηρύκειον* une conclusion intéressante pour le caractère juridique de notre document. Ce mot prouve qu'il ne s'agit pas seulement, dit-il, d'enregistrer (*ἀναγραφή*) le contrat de vente, mais de faire authentifier au *χραιοφύλακτον* le transfert de propriété (*καταγραφή*) (4). La terre a été offerte en vente publique pour permettre aux tiers de faire valoir leurs droits éventuels et de faire opposition à la vente. On n'enregistre pas seulement le contrat (1. 3, *συγγραφή*) mais aussi le paiement du prix d'achat.

Une phrase nouvelle commence à *ἀπέδοτο* (5) dont le premier *a* est un peu plus grand que les autres et précédé d'un petit espace. Il faut donc comprendre : « Il a vendu à réméré suivant la loi... » Comme me l'a fait immédiatement observer M. Haussoullier, ce bout de phrase fixe le caractère du document : c'est une vente *ἐπι λύσει* (6). Ces ventes à réméré, très fréquentes dans le monde grec, n'étaient guère qu'une forme de l'hypothèque où l'emprunteur au lieu de payer au prêteur l'intérêt de l'argent reçu lui concédait la jouissance du bien-fonds, qu'il lui donnait en gage. On pouvait, comme dans l'hypothèque, fixer un terme où la somme devait être rendue, faute de quoi la terre restait définitivement à l'acquéreur. Ce terme était ici de six ans. La fin de la ligne mutilée indiquait peut-être quelle était la loi, municipale ou royale, dont les dispositions étaient applicables. Cette loi devait déterminer notamment dans quelle mesure les dépenses faites pour améliorer la terre devaient être remboursées au propriétaire temporaire (7).

ῥρεο]φ[ύλ]ακος. Ἰλιδοδῶρου. La fin de l'acte donnait, comme dans les autres extraits analogues trouvés à Doura, le nom des trois témoins qui avaient assisté à sa passation. Un peu avant les lettres... *ακος*, M. Haussoullier a reconnu le reste de la haste d'un *φ*. Le mot au génitif doit donc se terminer par *φ[ύλ]ακος* et ne peut guère être que *ῥρεοφύλακος, συγγραφοφύλακος* ou *γαζοφύλακος*. On pourrait préférer ce dernier titre parce

(1) Cf. *Lex. Seguer.* dans BEKKER, *Anecdota*, I, p. 255 s. v. : Ἐπίωνια... κηρύκεια τὰ τῷ κήρυκι διδόμενα ὑπὲρ τοῦ κηρύττειν τὰ τέλη πιπρασκόμενα. — Dans un papyrus du temps de Trajan (*Fayûm Iouans*, n° 6), ces frais sont appelés *κηρυκικά*.

(2) MITTEIS-WILCKEN, *Chrestomathie*, n° 340 = MEYER, *Jurist. papyri*, n° 57, 13 : Καὶ τὴν ἀθήγουσαν (ἐξηγοστήν) καὶ κηρύκειον τοῦ παντός χιλιοστίν.

(3) Lettre à M. Haussoullier.

(4) Cf. pour l'Égypte, SCHÖNBAUER, *Beiträge zur Gesch. des Liegenschaftsrecht im Allertum*, Leipzig-Graz, 1924.

(5) Même forme *ἀπέδοτο* dans MITTEIS-WILCKEN, n° 252, l. 4.

(6) Sur la vente *ἐπι λύσει*, cf. BUCKLER et ROBINSON, *American journal of Archaeology*, XVI, 1912, p. 61 ss., et les auteurs cités p. 61, n. 4. Cf. MEYER, *Jur. Pap.*, p. 122. Le document de Heidelberg, publié autrefois par G. A. GERHARD, sous le titre *ὠνή ἐν πίστει* (*Philologus*, t. LXIII, p. 498 ss.), est précisément une *ἐπιλυσις*.

(7) Cf. BUCKLER et ROBINSON, *l. c.*, p. 62.

qu'il apparaît dans une inscription de Doura (n° 50), mais il y désigne vraisemblablement un trésorier du temple et l'on ne voit nulle part qu'il soit appliqué à un caissier municipal, bien qu'il fût certainement usité déjà dans l'empire séleucide (1). Comme nous le fait remarquer M. Jouguet, les contrats mentionnant le *συγγραφοφύλαξ* sont fréquents en Égypte aux III^e et II^e siècles et il est presque toujours le premier des témoins. Seulement nous n'avons, pensons-nous, aucun exemple de ce titre dans les villes grecques d'Orient, où l'archiviste s'appelait *χραιοφύλαξ* (p. 281). Il est donc probable que le *χραιοφύλαξ* a servi ici de premier témoin, comme le *συγγραφοφύλαξ* dans le royaume des Ptolémées.

La lecture du nom du père d'Héliodore n'est pas certaine. Suivant une remarque de M. Hiller von Gärtringen, ce nom pourrait être dérivé de celui de la ville de Macédoine *Λιγαί* ou *Λιγειαί* (Dittenberger, *Syll.* 3, t. IV p. 49) dont l'éthnique, selon Étienne de Byzance (s. v. *Λιγαί*) était *Λιγείτης*. Nous aurions alors ici un nouvel exemple d'un nom macédonien transporté à Doura, comme *Ἀρύββας* (p. 289) et d'autres (p. 341). Suivait la mention d'un troisième témoin dont le nom commence par *Ma*.

Nous avons parlé plus haut (p. 287) de la dernière ligne qui appartient à un autre document. Mais il nous faut revenir au supplément que nous avons adopté pour le début. Si l'on s'en tenait au texte conservé, M. Jouguet nous l'a fait observer, cet acte paraîtrait rédigé au point de vue de l'acheteur : il semblerait devoir commencer par *ἐπίρατο*. Généralement les actes de vente sur papyrus sont rédigés au point de vue du vendeur, et quand ils sont en deux parties, l'une relative à la vente, l'autre à l'achat, c'est la vente (*ἀπέδοτο*) qui commence et l'achat (*ἐπίρατο*) qui suit. D'ailleurs l'expression classique est bien *ὠνή και πράσει*. On serait donc tenté d'établir une différence entre le formulaire égyptien et le formulaire syrien. Mais, suivant une remarque de M. Paul Meyer, on peut rétablir au début *Ἀπέδοτο Ἀριστωνᾶξ*, etc., ce qui rétablit la conformité avec ce qui paraît être une règle générale du droit grec.

Nous traduirons donc sous toutes réserves le vieux parchemin de Doura comme suit :

[*Aristonax, fils d'Ariston, vend, et un tel, fils de..., achète un bien-fonds avec*] les arbres fruitiers, les bâtiments de ferme et jardins et tout ce qui s'y trouve (bien-fonds) situé dans l'*ekas* d'Arybbas dans le lot de Conon, selon (les limites de) voisinage antérieurement existantes, pour cent vingt drachmes d'argent et une somme égale en cas d'amende. Ces drachmes (l'acheteur) a déclaré [*les avoir versées à l'instant*] chez Amyndros au compte d'Aristonax, fils d'Ariston, d'Europos suivant le contrat [*conclu dans la présente*] année cent dix-neuf au mois Panémos [A Amyndros] prêtant son entremise ⁽²⁾ [*la même somme sera rendue*] par Aristonax

(1) Une inscription appelle *χαροφυλάκιον* le trésor militaire d'Antiochus II (DITTENBERGER, *Or. inscr.*, 225, 16). Cf. la note à l'inscr. 50.

(2) Ou « Amyndros communiquant à l'acheteur (un extrait du) compte d'Aristonax. La même somme, etc. ». Cf. p. 293.

en l'année cent vingt-trois au mois [*Panémos... L'acheteur a payé le soixantième(?) pour*] les droits (de mutation) et le salaire du héraut. Il a vendu à réméré suivant la loi [*de la cité (?)*]. *Ont servi de témoin un tel*] archiviste, Héliodore fils d'Aigeitas (?) et Ma[*cédon ? fils d'un tel*].

Acte relatif à une terre ? qu'] a achetée Antigonos... »

J'ai essayé d'expliquer cet acte en conservant le texte du parchemin. M. Paul Meyer m'a proposé d'une manière hypothétique une autre interprétation, qui exige une correction du texte. Nous la reproduisons, ici :

« L'explication du document comme une vente ἐπιλύσει est évidente. L'acheteur s'obligerait suivant le *pactum fidiciae* conclu en l'an 117 à restituer la terre au vendeur Aristonax après le paiement de la terre par celui-ci en 123. On s'attendrait donc à lire à peu près ceci (cf. *Jurist. papyri* n° 67) : ἀ « ς » (c'est-à-dire τὰ χωρία) ἔφη ἀ[ντιπαρχωρήσ]ειν (?) τῷ Ἀμυνίνδρωι et l. 4-5 [... ἔφ' ὅτι ἀποδοθήσεται ἡ τίμη] ὑπὸ τοῦ Ἀριστόνακτος... La suite devrait alors se comprendre : Si le vendeur ne restitue pas le prix reçu, la propriété de la terre échoit définitivement à l'acheteur, et l'on procède à l'ἐμβαδεία, mais il est difficile d'accorder un complément de ce genre avec les mots ἀπαίτησιν καὶ κηρύκειον. Peut-être : [ἐάν δε μὴ ἀποδώι, συντελεσθῶ τὰ τῆς ἐμβαδείας μετὰ τῆν ?] ἀπαίτησιν καὶ κηρύκειον. »

II. — RESTE D'UN DIPTYQUE

(1^{er} siècle avant ou après J.-C. — Pl. CV.)

Trouvé en 1921, en creusant le sable amoncelé contre le mur d'enceinte dans le temple des dieux palmyréniens.

Ce parchemin offre l'intérêt particulier d'être le reste d'un diptyque. Il se compose, en effet, de deux feuillets égaux, attachés par un lien de peau passé dans leur marge. Cette étroite lanière traversait à plusieurs reprises les deux feuillets, descendant du haut en bas, puis remontant du bas vers le haut, où ses deux bouts étaient noués près du bord supérieur. Le premier feuillet ne portait d'écriture que sur le verso, le second sur le recto, en sorte que les faces externes, exposées à être tachées ou éraflées, restaient vides. Il en était ainsi dans tous les diptyques de bois, où les faces externes des planchettes ne recevaient pas de cire ⁽¹⁾. L'usage de diptyques de parchemin, dont une liasse

(1) Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Diptychon » ; FRÖHNER, *Catalogue des antiquités du Musée de Marseille*, 1897, p. 14, n° 64 ss.

formait une sorte de registre, a conduit peu à peu au codex, lorsqu'au lieu de réunir les feuillets deux par deux, on a formé des cahiers de trois, quatre⁽¹⁾ ou cinq feuilles pliées, et qu'on a pu écrire ainsi sur leurs deux côtés, sans crainte d'exposer le texte à subir quelque dommage.

L'un des feuillets est conservé sur toute sa hauteur, qui est de 235 mill., mais une déchirure irrégulière les a mutilés tous deux verticalement de la marge supérieure jusqu'à la marge inférieure, de sorte que nous ne pouvons savoir exactement combien de lettres font défaut à chaque ligne. La largeur maximum de ce qui est conservé est de 8 cm. Par la ligne 10, où les noms d'un des trois témoins habituels manquent à la fin de la première pièce, on peut se rendre compte approximativement de l'étendue des lacunes.

Une suite de diptyques semblables à celui-ci devait constituer le registre où l'on transcrivait un sommaire des actes pour les authentifier (p. 281). En Égypte au contraire, pour opérer cette *ἀναγραφή συμβολαίων*, on collait ensemble des feuilles de papyrus pour en former un rouleau, mais le contenu de ce *volumen* ressemblait à celui des registres syriens. Nous connaissons par un texte de l'an 145 a. J.-C. les règles suivies pour la transcription à l'époque ptolémaïque : on doit mentionner les contractants, l'arrangement qu'ils ont conclu, leurs noms avec celui du père de chacun, et le fonctionnaire doit soussigner en indiquant la date de l'enregistrement et celle du contrat lui-même⁽²⁾. La pratique des colonies grecques d'Asie paraît avoir été sensiblement la même. Les chiffres α' , α' de la première colonne et α' , α' de la seconde, ne se suivant pas, ne sont pas des numéros d'ordre des pièces successives, mais doivent rappeler le jour du mois où l'acte a été transcrit, cette date faisant foi légalement⁽³⁾. Au moins deux des actes se terminaient par la signature du fonctionnaire — vraisemblablement le $\chi\rho\epsilon\sigma\phi\upsilon\lambda\alpha\zeta$ ⁽⁴⁾ — qui avait opéré la transcription (A, l. 34 ; B, l. 38).

Ce parchemin peut être daté, non pas sûrement mais avec une grande probabilité, par la mention, dans la première pièce I, d'un Conon, fils de Nicostrate (l. 10 et la note), et dans la deuxième, d'un Olympos, fils de Lysias

⁽¹⁾ Cf. Parch. V, p. 309.

⁽²⁾ *Pap. Paris*, 65. Cf. BOUGHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides*, IV, p. 417 s.

⁽³⁾ COLLINET, dans SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Transcriptio », p. 405.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. 294.

(l. 19), dont les noms se retrouvent dans des inscriptions (nos 5 a, 109 et 70, 71) du 1^{er} et du début du 2^e siècle de notre ère et sont manifestement portés par des personnages, sinon identiques, du moins apparentés à ceux de notre acte. Cette conclusion est corroborée par l'absence de tout nom romain. L'écriture, une grosse cursive bien lisible, pourrait convenir à cette époque (H. des lettres 3 mill.), mais paraît être un peu plus ancienne. M. Kenyon, a qui j'ai soumis une photographie de ce parchemin, inclinait à dater celui-ci de la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. On ne pourra guère descendre plus bas que le commencement de notre ère.

Tandis que dans le premier parchemin l'achat d'une propriété se fait pour 120 drachmes et celui de vignes dans ceux d'Avroman pour 30 et pour 55 drachmes (p. 291), nous trouvons mentionnées ici des sommes beaucoup plus fortes : 2.000 drachmes (A, l. 8), 700 drachmes (B, l. 37), ce qui paraît indiquer une grande dépréciation de la monnaie durant le 1^{er} siècle avant notre ère. La mention supposée de deniers (I, 35) est trop conjecturale pour qu'on puisse rien en conclure.

A. — *Premier feuillet.* — Les lignes sont mutilées à gauche, complètes à droite.

- I. 1. — — — — — — — χω]ρών τῶν οὐσῶν ἐν Τετύρωι
 2. κώμηι, ἃς ἔφη ὁ]ος ἔχειν παρὰ Ἄδαδαμάθου τοῦ Βα-
 3. ρνάθου ? δεσπότητος ὄντος τῶ]ν προδιασαρομενῶν χωρῶν πα-
 4. σῶν μετὰ τῶν συγκυρόντ]ων καὶ μὴ ἐμποιεῖτ[ω] ἀγῶνα κατ-
 5. ἄ τοῦ νῦν κτήτορος τῶν χω]ρῶν καὶ τῶν ἐνόντων αὐτοῖς ἀ[μ]πέ-
 6. λων, μηδὲ ἐνοχλεῖτω τρόπωι] μηδενὶ μηδὲ παρευρέσει μηδεμιᾶ
 7. — — — — — — — αὐτὸν δὲ ψάμμων εὐνητον (?) παρασ-
 8. — — ἐπίσει ἀργυρί]ου δραχμάς δισχίλιας καὶ τὴν εἰ.τ.
 9. — — — — — — — μάρτυρες Ἡλιόδωρος Συρατ..ος ?
 10. — — — — — — — ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος,] Κόνων Νικοστράτου

- II. 11. — — — — — — — H
 12. — — — — — — — Σελεύκου τοῦ Θεομνήστ[ο]υ ἐν
 13. — — — — — — — φυ?]λάκων ἅμα Θιάραι τῇ αὐτοῦ
 14. — — — — — — — γυναικι? — — — — — — — ταύτης ἐν πλείοσ[ιν] σῶμα-

31. βαζον και τοῖς τῶν μετηλλ[αγμένων ἀπογόνους ?, διδόν-
 32. αι δὲ τὸν Κόνωνα τοῖς περιτι[— — καθῶς ἔταξεν ὁ ἐπιστ-
 33. άτης τῆς πόλεως Ὀρτονο[παρ — — — — ὁ δεῖνα ἐχρημ-
 34. άτισα

- VII. 35. Η — — — — — — — — — — — — — — —
 36. λου τῶν ἀπὸ Λακείτης κώ[μης — — — — — νομίσμ-
 37. ατος δραχμάς ἐπτακοσίας ο — — — — — — — — —
 38. ἐπὶ ὑποθήκῃ τοῖς ὑπάρχου[σιν — — — — — — — — —
 39. τοῦ ἐνεστῶτος χρόνου παρ — — — — — — — — —
 40. ου κώμης, ἐάν δὲ ἀφη — — — — — — — — —

Premier acte. — Le premier acte transcrit dans ce registre est un contrat de vente de terres situées dans le village (?) de Tétiros. Ce domaine comprenant un vignoble (l. 5), devait être très considérable puisque l'amende fixée en cas de non-exécution du contrat est de deux mille drachmes d'argent (l. 8).

L. 2. Ἀδαδμάθης. Le nom ne paraît pas s'être rencontré jusqu'ici, mais il est régulièrement formé, comme beaucoup d'autres, avec le participe du verbe ηησ ou un nom dérivé de la même racine, et signifie « donné par Adad » ou « don de Adad ». Cf. Inscr. n° 55 : Μαθάναθ, avec la note. — Le père porte un nom sémitique commençant par Βαρ, peut-être Βαρνάβου, qui se retrouve trois fois dans nos graffites.

L. 3. προδιασαφουμένων « sus-mentionnées », cf. sur ce sens de διασαφεῖν, PREISIGKE, *Wörterbuch*, s. v. ; COLLART et JOUQUET dans *Aegyptus*, V, 1924, p. 131, l. 26 : Τῶν ἐν τῇδε τῇ συγγραφῇ διασαφουμένων.

L. 4. μετὰ τῶν συγκυρόντων, restitué d'après parch. I. l. 4 et note.

Le parchemin porte ἐμποιεῖτο. — Ἐμποιεῖν ἀγῶνα = « faire naître un procès ». On trouve de même dans un papyrus ἐμποιεῖσθαι δίκας (PREISIGKE, *Wörterbuch*, s. v.).

L. 5. Cf. ΜΙΤΤΕΙΣ, *Pap. Leipzig*, 10, I, 33 : Μέρος παραδείσου σὺν τοῖς ἐνοῦσι φύτοις πᾶσι.

L. 6. Cf. Parch. d'Avromann, II, B, 13 : Ἐὰν τις ἐμποιήθῃ τῆς πεπραμμένης (sic) ἀπέλου τρώποι μηδὲνι μηδὲ παρευρέσει μηδεμιᾶ et la note de Minns (l. c. p. 59). Cf. aussi MEYER, *Jurist. pap.*, n° 7, l. 8 : παρευρέσει(ε) μηδεμιᾶ.

L. 7. Je lis ευνητον(-των) ou συνητον(-των) mais la signification m'échappe. Peut-être ψάμμων συνῆ τῶν., ? Ou αὐτὸν δὲ ψάμμων ὠνητόν ? — Il semble que cet acte oppose le sable aux champs irrigués, comme en Égypte le cadastre distingue la terre inondée (βεβρεγμένη), celle qu'on doit irriguer artificiellement (ἄβρογος) et celle qui n'est pas cultivée (χέρος). Cf. WESTERMANN, *Classical Philology*, XV, 1920, p. 169-170.

L. 9. L'acte se terminait comme de coutume (*supra*, p. 294) par l'énumération des trois témoins. Il semble difficile de suppléer Συραχόσιος.

L. 10. Κόνων Νικοστράτου. Le nom se retrouve dans une inscription de l'an 61 (n° 109), et sur une des peintures datant de la fin du 1^{er} siècle (inscr. n° 6 a). Il se peut que ce soit le même personnage, mais ce pourrait être aussi son petit-fils, et il serait imprudent de vouloir tirer de sa mention dans notre parchemin une conclusion chronologique trop précise (cf. *supra*, p. 298).

Deuxième acte. — Les restes conservés ne semblent pas permettre de reconnaître le caractère de cet acte, daté du huitième jour d'un mois indéterminé, qui devait se trouver indiqué sur un feuillet précédent.

L. 12. Θεόμνηστος. Le nom se retrouve dans les inscriptions du temple d'Artémis (cf. index).

L. 13. Peut-être [πῶν σωματοφυ]λάκων, titre aulique des Parthes, cf. l'inscr. n° 134. Il se peut qu'il faille lire Ἀμαθιάρα en un mot, mais le nom est inconnu.

L. 19. Ὀλυμπός Λυσίου est un ancêtre de Λυσίας Ὀλύμπου mentionné dans plusieurs inscriptions du commencement du 1^{er} siècle (cf. n°s 70ss.).

Troisième acte. — Contrat de prêt, comme le prouve le mot δεδάνεικ[αν]. Cinq des noms qui y figurent Ἀρσάδαζος (l. 23), Μόκειμος (l. 24), Ζωδαῖος (l. 29), Κόνων (l. 30), Ὀρτονοπαρ... (l. 31) se retrouvent au feuillet suivant l. 27, 28, 32, 33, et ce sont certainement les mêmes personnages. Le second acte concerne le remboursement de l'emprunt mentionné dans le premier.

Le nom perse Artabazos est bien connu. Le père de cet Artabazos portait un des nombreux noms sémitiques commençant par Ἀβδ = 'abd (cf. index). — Nous avons rencontré déjà le nom palmyrénien de Μόκειμος (*supra*, p. 113) et celui de Conon, très fréquent à Doura, apparaît dans le parchemin I (p. 290). Les deux autres sont plus rares.

Zωδαῖος, l'o et l'a étant souvent confondus dans la prononciation syrienne, est identique à Ζαβδαῖος = זבד (DUSSAUD et MACLER, *Régions désertiques*, inscr. gr. 88 ; saf. 88 ; *Princeton Exped.* Div. III, A, n° 214 ; cf. Ζαβδός, *ibid.*, 787^s ; Σοδαῖος, 380, 633 ; Σοδαῖός 173, 693, 709) ou Ζαβδαῖος (WADDINGTON, 2611 = DESSAU, *Inscr. sel.*, 8807). Un Ζωδαῖων est nommé dans une de nos inscriptions (n° 68 ; cf. aussi n° 20, l. 3).

Ὀρτονοπαρ... est un nom perse. La première partie, qui se retrouve à Doura, dans Ὀρθονόβαζος est probablement une contraction de Verethrâghna (cf. inscr. 50). Le *th* est devenu *t*, comme dans la forme Ἀρτζγγης de l'inscr. du Nemroud-Dagh (MICHEL, *Recueil*, 735 ; DITTENBERGER, *Or. inscr.*, 383, note 2). Le deuxième élément est douteux. La dernière lettre étant certainement un ρ, on ne peut songer à Ὀρτονοπάτης = pâta (JUSTI, *Iranisches Namenbuch*, p. 503). Un Artanobocat figurerait sur les monnaies de la Perse propre ; cf. JUSTI, s. v., d'après *Zeitschr. für Numism.*, IV, 1877, pl. II, 17.

L. 26. ἐπισ]τολαῖς. On pourrait songer aussi à ἐν]τολαῖς.

L. 37-38. Cet acte paraît se terminer comme le sixième, d'après lequel nous avons restitué quelques mots.

Quatrième acte. — Il n'en reste que quelques lettres au bas du premier feuillet, et au haut du second.

Cinquième acte (l. 7-15). — La nature n'en peut être déterminée.

L. 11. Le nom de Βαζαθεαδδζς paraît nouveau, mais le second élément s'en retrouve dans beaucoup d'autres ; cf. Ζαθεδδζς inscr. n° 27 et la note. Si Βαζ n'appartient pas au mot précédent, ce pourrait être une forme altérée de Βαρ. — L. 15. On ne s'étonnera pas de rencontrer un Artémidore dans une ville dont Artémis était la grande déesse, cf. inscr. n°s 39, 54, 111.

Sixième acte. — Cette pièce si elle était complète, serait la plus intéressante de toutes. Elle est datée du premier jour (α') d'un nouveau mois. Si le Π qui suit est l'initiale de ce mois, on pourrait suppléer Περιτίου. Mais il est probable que Π est la première lettre du texte et que le nom du mois était écrit comme en-tête dans l'intervalle entre cet acte et le précédent.

Nous avons déjà noté que cinq des noms qui figurent dans cet acte se retrouvent dans le troisième, relatif à un prêt. On voit qu'à propos du remboursement de ce prêt (l. 16 [ἀποδιδόναι, l. 21 ἀποδώσιν) une dénonciation προσαγγελία, l. 22), une plainte (ἐνκλημα, l. 30) avaient été déposées⁽¹⁾. On avait invoqué le témoignage de citoyens d'Europos (l. 24) et un arrêt avait été rendu par l'épistate de la ville (l. 33). C'est cette décision qui a été ici enregistrée (l. 34).

L. 17-18. J'ai suppléé Ἀδελφ[γ]ιναίωι d'après l'inscr. n° 97, où ce nom se répète et sera expliqué.

L. 19. Nom théophore composé avec celui de Nabou ; cf. Ναβουμάρι, Ναβουιάδος, inscr. n°s 44, 56.

L. 24. Nous avons déjà rencontré plus haut (p. 292) l'ethnique Εὐρωπαϊός. On invoque la déposition de témoins honorables « citoyens d'Europos de père en fils ».

⁽¹⁾ Sur le sens technique de ces mots dans les papyrus, cf. PREISIGKE, *Fachworte des öffentlichen Verwaltungsdienstes in Aegypten*, 1915, ss. vv., et sur les diverses acceptions

d'ἔγκλημα, HAUSSOULLIER, *Traité entre Delphes et Pellana*, 1917, p. 9 ; sur celles de προσαγγελία, MITTBEIS, *Grundzüge und Chrest. der Papyrskunde*, II, 1, p. 21 ss.

« Un Athénien eût plutôt dit *ἄνωθεν*, mais *ἐπάνω* n'en est pas moins clair. Il s'agit de témoins dont les familles jouissent depuis plusieurs générations du droit de cité à Europos, dont les membres sont par conséquent dignes de foi, étant plus exactement renseignés sur les droits et titres des habitants ¹. »

29. [τοῦ αὐτοῦ] οὐ λόγου. Même expression, *supra*, l. 13.

31. μετελλ[αγγμένων]. La restitution de ce mot n'est pas douteuse, mais il n'en est pas de même de sa signification. Il pourrait s'agir de choses « échangées » (= μετεμμεμένων). Toutefois il semble préférable de prendre le verbe dans le sens de « ceux qui sont décédés ». Il s'oppose alors au dernier mot de la ligne 32, qui doit être lu ΠΕΡΙΤΙ non ΠΕΡΙΓΙ, et qu'on ne peut compléter περιγγ[νομένοις] « aux survivants ». Ἀπογόνους est suppléé d'après la l. 11-12 de préférence à κληρονόμους.

32-33. Le titre ἐπιστάτης τῆς πόλεως se retrouve dans l'inscription 134, où il a été expliqué. Notre parchemin offre cet intérêt de nous montrer que ce fonctionnaire avait des attributions judiciaires et intervenait comme juge dans certaines contestations (cf. l'Introduction).

L. 33. Ορτονοπαρ..., cf. feuillet I, l. 31.

L. 34. Si l'on compare cette finale -ατια au mot qui termine le parchemin n° IV, la restitution [ἐχρημ]ατιασ s'imposera, c'est-à-dire que la transcription se terminait par l'indication du nom de celui qui avait enregistré l'acte (cf. *supra*, p. 281). Χρηματιζω signifie souvent au sens technique « enregistrer »², et le dépôt des actes portait le nom de χρηματιστήριον (cf. parch. III, l. 9). En Égypte, on trouve fréquemment à la fin des pièces enregistrées ὁ δεινά κερχρηματιασ au parfait, cf. p. ex. Mitteis-Wilcken, n° 452 ss.

Le *Septième acte* est relatif à un prêt de sept cents drachmes sur hypothèque. Le fragment conservé ne permet pas de préciser davantage.

L. 40. Une déchirure du parchemin rend douteux le mot ωμης. On pourrait lire [᾽Ρ]ώμης, qui serait intéressant, mais est improbable, difficilement [γγ]ώμης, plus vraisemblablement [x]ώμης.

III. — PRÊT SUR HYPOTHÈQUE

(Entre 90 et 188 ap. J.-C.)

Lambeau de parchemin mutilé de tous côtés sauf à la partie inférieure de droite. H. max. 65 mill. ; l. 15 cm. — Trouvé en 1922 dans la « Tour des Archers ». Le parchemin est de qualité médiocre et des écorchures en ont enlevé par places la pellicule supérieure. Il est couvert d'une écriture menue et serrée, dont l'encre a pâli. Nous n'avons pu

⁽¹⁾ HAUSSOULLIER, *Rev. hist. de droit*, 1923, p. 540.

⁽²⁾ PREISIGKE, *Fachwörter des Verwaltungs-*

dienstes, 1915, s. v. χρηματιζω, 2 : « Ein Schriftstück in das Amtsbuch eintragen ».

en obtenir une photographie assez distincte pour être reproduite. M. Pierre Jouguet a bien voulu me prêter à plusieurs reprises le concours de son expérience pour arriver au déchiffrement de mots douteux.

Si l'état de mutilation de ce document ne permet pas d'en restituer la teneur exacte, du moins peut-on en saisir la signification générale. Il s'agit d'un prêt fait une année donnée (l. 2) par Apollonios à Obaadados et garanti par une hypothèque (l. 7, τῶν ὑποκειμένων; l. 9, ὑποκείσθαι τῆι ὑποθήκῃ). Quand le temps pour lequel le prêt a été consenti, sera écoulé (l. 4), si Obaadados ne paie pas dès qu'on l'exigera de lui (ἀπαιτήσεις), il devra abandonner à Apollonios ou à toute autre personne à laquelle celui-ci aura cédé ses droits, la jouissance (?) des biens hypothéqués et de tous ceux qu'il aura acquis jusqu'à cette échéance. Intervient ensuite dans le contrat, on ne voit pas à quel titre, Belakabos, fils de Salamanès (l. 8). Si Obaadados n'obéit pas à une sommation d'Apollonios, il devra payer à Apollonios une amende de x drachmes. Mais le contrat restera néanmoins valable, c'est-à-dire qu'Apollonios conservera tous les droits qu'il lui accorde. Suivaient les noms des trois témoins habituels.

Ce contrat est daté indirectement par les lignes qui le suivent, mais qui sont d'une autre main et ont un autre objet. Après la transcription de l'acte d'hypothèque, le chréophylax ou un autre fonctionnaire a ajouté trois indications qui se rapportent au même jour, le 23 Pérítios de l'année quatre cent + x . Cette date, répétée trois fois en toutes lettres, paraît être celle où ce fonctionnaire a enregistré à trois reprises la perception de sommes versées à la caisse municipale. Elle est comprise entre 401 et 499, c'est-à-dire entre 90 et 188 après J.-C. La pièce est donc probablement antérieure à l'occupation de Doura par les Romains (164). Toutefois elle paraît avoir porté en tête une double date. D'abord (l. 1 [-σ]στῶ) celle de l'ère des Séleucides, puis celle de la province romaine de Syrie où [ἔξ]δομ[ηροστῶ] paraît certain. Pour rester dans les limites indiquées plus haut, il faut suppléer nécessairement ἐκστουστῶ. Le chiffre choisi, 173 — où les unités seules seraient douteuses — correspondrait à l'année 110 après J.-C. Il faudrait alors rétablir l. 1 et aussi ll. 14-16 la date de 422 des Séleucides.

L. 9 et 5. Ὁβὰδὰδως. C'est probablement un nom théophore composé de Oba (pour 'abd = serviteur ?) et Adad. [On pourrait supposer pour Ὁβὰδὰδως une haplogie de *'Uбайдhadad et songer aussi à un Wabbhadad, « don de Hadad », parallèle au nom

1. — — — — — ο]στῶ — — — — —
2. — — — — — ἐκατοστῶ ἐβ]δομ[ηκοστῶ τρι']τῶ Ῥωμ[αίων? — — — — —
3. — — — — — Ἄπο]λλωνίωι τὰ δ' ἀλλ[λ]α ε...α — — — — —
4. — — — — — δ]ταν μέντοι γε τοῦ χρόνου εἰδ — — — — —
5. — — — — — ἀπειτηθεις δὲ Ἵθαάδαδος σι — — — — —
6. — — — — — δώσει τῷ Ἄπολ]λωνίωι και παντὶ τῶι τῆν συγγραφή]ν ἐπιφέροντι — — — — —
7. — — — — — κάρπωσιν? τῶν χωρῶν τ]ῶν ὑπῶκει[μ]ένων και ὦν ἀν ἐπικτησίεις ὦσιν ἀλλων — — — — —
8. — — — — — ι]στῶρῶν δὲ Βηλάκαδος Σαλαμάνου τοῦ Βαναρ — — — — —
9. — — — — — ὑπ]οκείσθαι τῆι ὑποθήκηι, ἐτάξατο δὲ Ἵθαάδαδος ἀγο — — — — —
10. — — — — — χ]ρηματιστηρίου, ὅταν παραγγελῆ αὐτῶι ὑπὸ τοῦ Ἄπολλω]νίου — — — — —
11. — — — — — αι ἐκτέ]σει]ν τῶι Ἄπ]ολλ]ωνίωι ἐπίτιμον ἀργυρίου δραχμῆς — — — — —
12. — — — — — τ]ῆν συν[γρα]φήν ταύτην εἶναι και οὕτως κυρίαν· μάστρυ(ες) Εὐτ[ακ]τος [τοῦ δέϊνος,
13. ὁ δέϊνα Ἄριστοκ?]λέους, [Δη]μόνικος Δημοκράτους.
14. ἔτους — — — — — κοστο]ῦ τετρακοσιοστοῦ Περιτίου πέμπτῃ ἐπ' εἰκάδι.
15. ἔτους — — — — — κοστοῦ τετρακοσιοστ]οῦ Περιτίου πέμπτῃ ἐπ' εἰκάδι.
16. ἔτους — — — — — κοστοῦ τετρακοσιοστοῦ Περιτίου] πέμπτῃ ἐπ' εἰκάδι.

si répandu à Palmyre de *Wahballat*. Il est vrai que la syllabe initiale est rendue en général, dans ce cas, par *Ouabé*, mais il n'est pas impossible que le *wāv* initial ait obscurci en *o* la voyelle *a* (cf. en arabe, *Udd, Odd*, à côté de *Wadd*) — L. D. V]. Cependant cf. les noms des rois de Characène *Οβαδας* ou *Οβαδίας* (HILL, *Cat. coins Brit. Mus., Mesopotamia*, p. ccx), qui se retrouvent sous la forme *Obodas* 𐤀𐤁𐤃𐤀 dans la dynastie des rois de Nabatène et dont on peut rapprocher *Οβαδος* (*Princeton Exped.*, Div. III, A, 681) ou *Οβεδος* (*Ibid.*, 82, 110, 128, 642, 688). [Ils représentent les noms arabes '*Ubada*, très répandu à l'époque classique, et '*Ubaïd*, forme de diminutif régulière — L. D. V.]. — *Οβαιστας* (WADDINGTON), 2364 = *Inscr. Gr. Rom.*, III, 1243; PRENTICE (*Greek and lat. inscr.*, 427^b) est le nom safitique 'Obaïshat; *Οβασπερος* (PRENTICE), 370 = Ubaisir.

L. 8. On peut lire sur le parchemin *Βηλακκοβος* aussi bien que *Βηλακκαβος*, mais cette dernière orthographe est préférable, car elle se retrouve à Palmyre (WADDINGTON, 2604 = Vogüé, 20; cf. 44, 48, 51) et ailleurs. On interprète *βκβλεβ* par « *Bel sustinuit* » (Vogüé), « *Bel remuneravit* » (BÄTHEREN, *Beiträge*, p. 36). Cf. cependant inscr. n° 7 note. — Pour *Σαλαμάνης*, voir l'inscr. n° 115 et la note.

L. 10. *Χρηματιστηρίου*. Le mot se retrouve dans une inscription de Milet (WIEGAND, *Milet; Ergebn. der Ausgrabungen*, II, *Das Rathhaus*, p. 102, n°3, l. 55), dont un autre exemplaire a été découvert à Priène (*Inscr. von Priene*, n° 106) : une ordonnance doit être gravée sur le marbre, pour qu'elle se conserve à jamais, *αἵ τε ἄλλαι πόλεις καὶ δῆμοι τὸ αὐτὸ παρ' αὐτοῖς ποιήσωσιν, εἰς τε τὰ δημόσια ἀποθῶνται νομο[φυλά]κια καὶ χρηματιστήρια*. Bien que *χρηματισμός* soit fréquent dans les papyrus pour désigner un « acte », un « contrat », le terme de *χρηματιστήριον* ne paraît pas avoir été usité en Égypte pour le dépôt où étaient conservés ces actes enregistrés (*supra*, p. 281 n. 1). Nous avons trouvé plus haut *χρηματίζω* dans ce sens d'enregistrer (II, B, 4).

L. 13. On pourrait compléter aussi 'Ηρακ[λ]έους; cf. inscr. n° 26.

IV. — CONTRAT DE VENTE

(Pl. CIV, 2.)

Lambeau de parchemin (H. 85 mill. L. 155 mill.), couvert d'une grosse écriture bien lisible, mais troué par les vers au point que peu de mots restent complets. C'est la partie inférieure du feuillet avec la marge conservée au bas. — Un petit morceau détaché avec quelques lettres de trois lignes, a de même conservé la marge inférieure et semble devoir se placer à droite pour compléter en partie les lignes 10-12.

Le caractère de ce morceau est déterminé par le mot *ωνων* deux fois répété (l. 6 et 11) et comme il est question de voisins (?) vers l'Ouest (l. 13), il s'agit de l'achat d'un bien-fonds, probablement au prix de mille drachmes (l. 6), mais dans l'état où ce fragment nous est parvenu, il est difficile de préciser davantage. Les suppléments proposés sont douteux.

1.	— — — — —	ὠ]νῶ[ν ?	— — — — —	— — — — —
2.	— — — — —	τισσαραι ερο	— — — — —	— — — — —
3.	— — — — —	ιαι και τῶν ἐπιβαλλόντων	— — — — —	— — — — —
4.	— — — — —	τ]ῶν διοικουμένων συντι[άντων	— — — — —	— — — — —
5.	— — — — —	οργανάλαίου Ζεβιδῶν	— — — — —	— — — — —
6.	— — — — —	τῶν ὠνῶν δραχμαῖς χιλ[αῖς	— — — — —	— — — — —
7.	— — — — —	τει [ἐπ.?]ζήτησε και τοῖς λοιποῖς [προ]σέτα[ξε..... πρὸς δια[σ]οῦ οι	— — — — —	— — — — —
8.	— — — — —	— — — — —	δραχμὰς ὀγδοήκοντα τὰς σεναστας..... πων]τελῶν και ἐνό[μ]ων	— — — — —
9.	— — — — —	— — — — —	υ..... τερο... ἀδα..... α οί... πτ.[ἐπολυπρα]γμο[ν]ή]θησαν ἐν τό[ι]ς	MORCEAU DÉTACHÉ
10.	— — — — —	— — — — —	τετρά[μ]ηνον [προσέ]χο[ν]τα [...]ιμε[...].ης προσλα[β]ῶν	ορχε[ς...] μῶρω
11.	— — — — —	τῶ]ν ὠνῶν α.... ελω[... ο]ν φ.... αρ..... ἀργυ]ρίου ἐνχειρισ[θ]έντος	— — — — —	γ ?]ραματιξεν.
12.	— — — — —	λω ἐξομολογου[μέν]ης θαιρ.ν[... προσχ]ῶ[ρ]ων ἀπὸ δυσμ[ῆ]ς	— — — — —	γῆσα μόνης.
13.	— — — — —	— — — — —	Ευ]βουλ ?]ος Ἄρ..... σπι..... ἐ ἐχρημά[τ]ισα].	— — — — —

Marge inférieure du feuillet.

Marge inférieure.

L. 2. Peut-être *τίσσαρας* pour *τέσσαρας*.

L. 5. On peut difficilement suppléer le nom du mois [*Ἄπει*]λλαιίου.

L. 5. *Ζεβιδινῶν* est bien lisible. Il ne faut pas corriger *Ζεβινῶν* ou *Ζεβενῶν* malgré la fréquence de ces noms = *נבנב*. — Comparer *Ζεβιδανῶν* (LIDZSBARSKI, *Ephemeris*, III, p. 191), qui répond à *נבנב*. forme dérivée de *נבנב*, que nous trouverons rendu par *Ζεβειδασ*, parch. VII, 9; cf. *Ζαβζδάνης* (WADDINGTON, 2169; *Princeton Exped.*, A, n° 388). Un de nos graffites (inscr. n° 37) donne *Ζαβδινῶν* ou *Ζαβινῶν*.

L. 11. ἀργυρίου ἐγγειρισθέντος, cf. MITTEIS, *Pap. Leipsig*, n° 34, 4: Ἐνεχειρίσθην χρυσῷ νομισμάτια διακόσια; cf. n° 35, 4.

La dernière ligne est d'une autre écriture que l'acte. Ce doit être une annotation du chréophylax, indiquant au bas de la page qu'il a enregistré le contrat, car tel est le sens de *χηρηματίζειν*, que nous avons trouvé employé de même parch. II, col. 2, l. 34. — *Ἐβουλος* est complété d'après les inscr. 101, 118: *Ἐβούλα*.

V. — LOI SUR LES SUCCESSIONS *AB INTESTAT*

(I^{er} siècle ap. J.-C. ? — Pl. CVI, 4.)

Feuillet trouvé en 1922 dans la « Tour des Archers » (p. 10). Ce feuillet haut de 145 mill. sur 125 mill. de large s'est conservé intact, sauf quelques trous de vers. — Publié et commenté : BERNARD HAUSSOULLIER, *Revue historique de droit*, 1923, p. 515-553. Cf. KOSCHAKER, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, Rom. Abt., XLVI, 1926, p. 297 ss.

Ce feuillet d'un parchemin épais devait être le premier ou le dernier d'un quaternion et faisait partie d'un *codex*, comme le prouve une annotation stichométrique, inscrite en petites lettres à demi effacées dans la marge supérieure :

Τετράδ[ιον ἔβδο]μ[ον ? ἔχον στι]χους ριγ'
 οφ ιος vac.

Ce quaternion, le septième (?) du manuscrit, comprenait donc au total 143 lignes. Comme la page conservée en porte 15, chacune des sept autres devait en avoir 14 et chacun des feuillets, comme le nôtre, n'avait reçu d'écriture qu'au recto. Si le texte avait occupé les deux faces des quatre feuilles pliées en cahier, il aurait rempli 16 pages, et le nombre indiqué de lignes deviendrait insuffisant. Nous avons ici probablement le plus ancien exemple d'un

codex formé de quaternions ⁽¹⁾ et certainement de l'emploi de τετραδίον dans cette acception ⁽²⁾.

L'écriture est une cursive d'un caractère si particulier qu'il ne paraît pas possible de la dater exactement. On ne peut arguer de ce fait qu'un officier a inscrit des notes latines sur un feuillet qui paraît appartenir au même livre (parch. VI), pour attribuer celui-ci à la période romaine (165 à env. 250), car ces notes et d'autres encore (parch. VII) ont pu être ajoutées après coup sur des pages restées vides du codex. M. Haussoullier ⁽³⁾ croyait ce feuillet de la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. Mais l'absence de l'ascrit ⁽⁴⁾ et l'incorrection de l'orthographe rendent difficile de remonter aussi haut. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude c'est qu'il est antérieur au milieu du 3^e siècle, époque de l'évacuation de Doura. La date du volume peut naturellement être de beaucoup postérieure à celle de la loi qui y est transcrite.

- — — — —
- τῶν δὲ τελε[υτη]σάντων [τ]ὰς κληρονομείας ἀποδίδου[θ]ε τοῖς [ἀ]γχιστα γένους· ἀγχιστε(ῖ)ς δὲ οἶδε· ἐά[ν] μὴ [τέκ]να λείπη ἢ υἱοποιήσητε κατὰ τοὺς νόμους,
5. πατήρ ἢ μήτηρ μὴ ἄλλω ἀνδρὶ συνοικοῦσα· ἐὰν δὲ μηθεὶς, τοῦ νόμου ἀδελφοὶ ὁμ[οπ]άτριοι· ἐὰν δὲ μηδὲ οὗτοι ὦσιν, ἀδελφοὶ ὁμοπάτριοι· ἐὰν δὲ μηθὶς τούτων ἦ, πατὴρ δὲ
10. πατήρ ἢ πατὴρ μήτηρ ἢ ἀνεψιὸς ἀπὸ πατρὸς γεγεννημένος, τούτων ἢ κληρονομία ἔστω· ἐὰν δὲ

(1) Un ms. de DÉMOSTHÈNE, *De falsa legatione*, dont le British Museum possède un quaternion, est attribué au 11^e siècle de notre ère par M. KENYON, *Journal of Philology*, XXII, 1893, p. 247; cf. GARDTHAUSEN, *Griech. Paläogr.*, I², p. 159.

(2) On citait jusqu'ici un passage de l'édit

de Dioclétien : διφθεραρίω ἐς τετράδιον; cf. GARDTHAUSEN, *l. c.*, p. 100.

(3) *L. c.*, p. 518.

(4) L'ascrit est régulièrement inscrit dans le parchemin I et manque rarement dans le parchemin II, qui est au plus tôt du 1^{er} siècle av. J.-C.

μηθις τούτων ύπάρχη, βασιλική ή
 ούσία έστω. κατά δέ ταύτά έστωσαν και

15. αι άγιιστία. Vac.

L'orthographe est assez négligée : Le copiste a écrit, l. 2, άποδίδοσθε pour άποδίδοσθαι comme l. 4, υιοποιήσητε pour υιοποιήσεται. Il hésite entre κληρονομείας (l. 1-2) et κληρονομία (l. 12) et il donne, l. 15, άγγιστίαι pour άγγιστίαι, mais, l. 3, λείπη pour l'aor. λίπη. L. 6, νόνου est pour νόνου. L. 3, άγγιστες est une faute d'inattention, semble-t-il, pour άγγιστείς. « La ligne 8 nous fournit le seul exemple d'une correction faite par le copiste. Après les lettres άδελφ, il avait tracé l'angle d'un alpha et presque au sommet inscrit un iota minuscule, comme s'il voulait écrire άδελφαί. S'apercevant de son erreur, il l'a corrigée, en ajoutant un omicron minuscule sous l'iota. Nous avons de sa main même la preuve qu'il faut lire άδελφοί, car le mot suivant est όμοπάτριοι : s'il avait gardé άδελφαί, il eût certainement écrit όμοπάτριοι. Le parchemin d'Avroman emploie deux fois avec le mot άδελφής le féminin όμοπατριας (l. 2 et 5) [HAUSSOULLIER, p. 520 »]; cf. *infra*, les inscr. n^{os} 65, 68.

Des traits ondulés, qui occupent le bout de la dernière ligne, indiquent que nous avons au complet la fin du morceau, mais nous n'en lisons pas le début. Le texte commence *ex abrupto* au haut d'un feuillet ; non seulement il est dépourvu de titre, mais le préambule, la *praescriptio* pour employer ce terme latin, où devaient être indiqués l'auteur de la loi et sa date, fait aussi défaut. Les premiers mots τών δέ τελευταίων, dont le δέ indique une suite, le passage à un nouvel article, et qui s'opposent à ce qui précède, rendent probable que la première partie de la loi concernait les vivants, c'est-à-dire qu'elle traitait des droits de propriété des citoyens de Doura sur les biens dont la seconde partie indique la transmission après décès. Il semble donc que nous ayons ici un extrait de la charte octroyée à Europos lors de sa fondation par Nicanor⁽¹⁾ ; c'est aussi à peu près le sentiment de M. Haussoullier, qui a fait remarquer combien la langue de cette loi se rapproche de celle du droit athénien⁽²⁾. Cette *lex coloniae* réglait les conditions auxquelles était soumise la possession des κληροι (Parch. I, p. 290) et ajoutait à qui ils devaient passer par héritage. Il ne semble pas qu'il fût permis de les léguer par testament ; du moins notre loi n'en fait aucune mention, et l'hérédité légitime elle-même était étroitement limitée, puisqu'elle ne s'étendait pas au delà du cousin ger-

(1) Cf. Introduction.

(2) *L. c.*, p. 529 ss.

main, ce qui est aussi contraire à l'ancien droit gentilice des Grecs qu'aux règles du droit romain. Ces restrictions s'expliquent, si elles ont été imposées au moment de la distribution des terres aux immigrants macédoniens. Séleucus I^{er}, en faisant à ceux-ci cette donation, y avait mis comme condition la prestation du service militaire et stipulé que si le colon mourait sans proches parents, tout son patrimoine (ὀνόσια) ⁽⁴⁾ serait dévolu au roi : le lot re rentrerait ainsi dans le domaine royal (γῆ βασιλική, p. 290), dont il avait été distraité.

Parmi les termes employés, il n'en est qu'un dont le sens soit douteux, c'est νόνος pour νόμος, l. 6. « C'est un mot populaire qui s'est glissé dans la loi à la faveur de l'usage courant et qui détonne dans un texte dont la langue est si correcte, attique même. » Ce mot qui se retrouve dans certaines inscriptions (2) et auquel on a cherché à tort une étymologie égyptienne (3), appartient évidemment à l'origine, comme le français *papa*, ou l'italien *babbo*, au langage enfantin, et est probablement entré dans le vocabulaire grec en Asie Mineure et en Syrie en même temps qu'en Égypte (4). Les lexicographes l'expliquent sous les formes νύνας, νένος, comme désignant l'oncle paternel ou maternel (5). Mais, comme l'a vu M. Haussoullier (p. 523), dans notre texte il ne peut s'appliquer qu'au père du défunt. D'ailleurs en latin où *nonnus*, *nonna* sont des mots tardifs, manifestement empruntés au grec d'Orient, ils désignent proprement le père et la mère nourriciers et s'opposent alors à *alumnus* (6), ou plus généralement le père et la mère, car ils étaient donnés aux religieux en signe de révérence filiale (7). Ils ont laissé en français le mot *nonne*, tandis qu'en italien *nonno*, *nonna* prenaient le sens de « grand-

(4) Sur le sens δ'ονόσια, cf. ROSTOVITZ, *Studien z. Gesch. des Kolonats*, 1910, p. 120 ss.

(2) Citées par HAUSSOULLIER, p. 523, n. 1. Ajouter *Athen. Mitt.*, XXIX, p. 292 = GRÉGOIRE, *Inscr. grecques chrétiennes d'As. Min.*, n° 16 (Cyzique) : "Ἐργον Μαρτινιανῶν καὶ τῆς νόνας αὐτοῦ Βάσας.

(3) Cf. le Thesaurus d'ESTIENNE, s. v.

(4) *Nonnos*, *Nonna* sont de ces *Lallnamen* si fréquents en Anatolie, cf. KRETSCHMER, *Einleitung in die Gesch. der Griech. Sprache*, 1896, p. 341 ss., et, pour la Syrie, le nom de la déesse Nana (*supra*, p. 198 n. 4). *Nónnos*, *Nónvz* et des formes analogues sont fréquentes aussi en Égypte; cf. PREISIGKE, *Namenbuch* ss. vv., et le nom du poète Nonnos de Panopolis. Cf. aussi DITTENBERGER, *Sylloge* 3, 847.

(5) HÉSYCHIUS, s. v. : Νάνναν τὸν τῆς μητρὸς ἢ τοῦ πατρὸς ἀδελφόν· οἱ δὲ τῆν τοῦτων ἀδελφὴν; s. v. Νάννη· μητρὸς ἀδελφῆ; POLLUX II, 23 : Ὁ μητρὸς ἀδελφός... νένος.

(6) C. I. L. VI, 23960 = DESSAU 8542 : Q. Pescennius Chrestio alumnus Clodiae Astiochae nonnae suae fecit; C. I. L., IX, 4693 (Reate) : D. M. P. Memmio Mercurialis Sev. August. Romanus nonno suo de se bene merenti fecit. — L'inscription souvent citée : D. M. S. Aureliae Iustinae alumnae se[ce]runt nonni sui, paraît fautive (C. I. L., VI, 5, 3633*).

(7) BENEDICT, *Regula monach.*, c. 63 (p. 61, 22 Woelfflin) : « Iuniores priores suos nonnos vocant, quod intelligitur paterna reverentia »; cf. ESTIENNE, s. v. *Nónnos*; HERAEUS, *Archiv für lat. Lexicographie*, XIII, 1903, p. 156.

père » « grand'mère » et *vousés, vousv* celui de « parrain » « marraine » en grec moderne.

L. 10. Ἀνεψιός est certainement, conformément à l'ancien usage, le « cousin germain » et non le « neveu » comme dans le droit byzantin. Cf. КОСЧАКЕР, *l. c.*, p. 301, n. 2.

Pour l'interprétation juridique de ce précieux document, je ne puis que renvoyer au commentaire de M. Haussoullier. Celui-ci a montré comment il se rattache, d'une part, aux anciennes lois grecques et en particulier à celle d'Athènes, qui accordait le même privilège à la masculinité, et comment, d'autre part, il est uni par d'étroites affinités au *Livre de droit syro-romain*, qui, dans son chapitre sur les successions ab intestat, s'inspire en réalité du droit hellénique, comme l'avait soutenu Mitteis et comme notre nouveau texte achève de le démontrer. Je me bornerai à reproduire ici la traduction du premier exégète de cet important parchemin (p. 526) :

Les successions des défunts sont déférées à ceux qui sont les plus proches en degré.

Les plus proches sont :

1. *Si le défunt n'a pas laissé de postérité ou s'il n'a pas adopté de fils conformément aux lois, le père ou la mère, à la condition qu'elle ne soit pas remariée.*

2. *A défaut du père ou de la mère, les frères consanguins du père.*

3. *A défaut de ceux-ci, les frères consanguins [du défunt].*

4. *S'il n'existe aucun de ceux-ci, mais si le père du père ou la mère du père vivent, ou un cousin germain du côté du père, c'est à eux qu'appartient la succession.*

5. *A défaut d'aucun de ceux-ci, c'est au roi que sont dévolus les biens.*

Le même ordre sera suivi aussi pour les [autres] droits et obligations des plus proches.

Une observation importante a été faite par M. P. Koschaker (*l. c.*) sur ce système d'hérédité, tel que le formule le texte transmis. Il est à peine concevable qu'à Doura les frères consanguins du père, c'est-à-dire les descendants du grand-père (§ 2) héritent avant les grands-parents eux-mêmes (§ 4) et que ces oncles paternels soient préférés aux propres frères consanguins du défunt (§ 3). L'héritage saute ainsi de la première à la deuxième parentèle pour revenir ensuite à la première. Une telle disposition choque notre sens juridique, et est contraire à la règle qui veut que l'hérédité remonte d'abord à l'auteur commun, pour redescendre ensuite aux collatéraux. « Le système d'hérédité d'Europos, sous la forme où il nous est transmis, contient une impossibilité interne et ne peut jamais avoir existé ainsi. » Mais toutes ces difficultés sont causées par la phrase où apparaît le mot suspect *vousvos*. Peut-on admettre qu'une loi, qui est probablement

contemporaine de la fondation de la colonie et dont la langue est irréprochable, ait employé le mot vulgaire *νόνος*, là où elle pouvait se servir, sans nuire à l'élégance de son style, du mot *πατήρ* beaucoup plus clair ? L'expression abrégée *ἐὰν δε μηθείς* sans verbe est aussi peu correcte et n'apparaît pas ailleurs. Si l'on efface la phrase *ἐὰν δε μηθείς, τοῦ νόμου ἀδελφοί ὁμοπατέριοι*, on revient immédiatement à l'ordre régulier des parentèles, et rien d'embarrassant ne subsiste. Il faut donc considérer cet article, comme une glose tardive. Cette glose a été provoquée par les mots *ἀνεψιός ἀπὸ πατρός* (ll. 10/11). La loi a ici en vue la descendance du grand-père, c'est-à-dire les cousins germains, mais les oncles ne sont pas mentionnés. Cet oubli n'a pas paru intelligible à un lecteur de la loi, lequel nota en marge l'addition introduite plus tard par un copiste dans le texte à une place inexacte.

VI. — PARCHEMIN LATIN. RESTE D'UN RÔLE DE SOLDATS

(III^e siècle ap. J.-C. — Pl. CVII.)

Reste d'un feuillet faisant probablement partie du même livret que celui portant le texte de loi sur les successions (n^o V). M. Haussoullier, en étudiant celle-ci, reconnut le caractère de ce fragment latin et en commença le déchiffrement. — H. 13 cm. autrefois 145 mill. ; L. 82 mill. autrefois 125 mill. A droite, restes d'une écriture d'une main postérieure. — Publié : *Monuments Piot*, t. XXVI, 1923, p. 40.

	— — — — — — — —	<i>II</i>
	<i>..tferara</i>	— I <i>IL (?)</i>
	<i>kastello</i>	<i>mil L (?)</i>
Z	<i>a... mopimadaç</i>	<i>m II</i>
5.	<i>ad... imiun</i>	<i>mil II</i>
	<i>item adopim...</i>	
	<i>facti equites</i>	<i>mil ..</i>
	<i>missi hemer</i>	<i>mil II</i>
		<i>toti m...</i>
10.	— — — — — <i>el numerare</i>	
	— — — — — — — <i>end</i>	
	— — — — — — — —	

La liste se divise en deux parties. Ligne 8, *toti m[il(ites)]* donne, ce semble, le total des chiffres mentionnés dans ce qui précède, bien que, comme me le fait observer M. Cagnat,

le terme habituel soit *summa* (1). Ligne 9 commençait un nouveau compte [*sem?*] *el numerare*... ou plutôt, suivant une suggestion de M. Hunt, [*r*] *el(iquos) numerare*. Puis, peut-être à la ligne suivante [*stip*] *end[ia]* (?). Suivrait alors un état des soldes des hommes présents au corps, à l'exclusion de ceux détachés ailleurs, qui sont énumérés dans ce qui précède.

L. 2. Si l'on pouvait lire « *tferata* », il s'agirait d'un détachement de la *legio VI ferata*, cantonnée en Syrie. Mais l'inscription paraît bien porter « *tferara* ». On pourrait suppléer *fer(rarii)*, *ar(cuarii) a(rtifices)* : cf. Digeste, L, 6, 7, 6, dans une liste d'*immunes* : « *ut sunt artifices... arcuarii, plumbarii, ferrarii* ». Les *arcuarii* n'ont pu manquer dans une cohorte de sagittaires. Mais la restitution est bien hypothétique. Il semble préférable de lire [*a*] *tferara* pour *ad ferraria*, « pour la ferrure » ou « à la forge ».

L. 3 : *Kastello*. Il s'agit de la citadelle qui commande le passage de l'Euphrate (cf. *supra* p. 16).

Les lignes 6-4 n'ont pu être interprétées sûrement. Probablement toutes trois, certainement la première et la troisième, contiennent l'expression *ad opim*. On pourrait songer à *op(erā) im(munes)*, mais l'indication qui précède, comme le premier mot *ad* ferait croire qu'il s'agit de postes où les soldats étaient répartis. Toutefois, comme me le suggère M. Carcopino, *opim* pourrait fort bien être une forme vulgaire de *opem*, et *ad opim* signifier, « en renfort » suivi du nom propre du centurion à qui les soldats ont été envoyés ; « l'énumération du parchemin suivrait alors un ordre parfaitement logique : après les militaires, qui sont dans la forteresse, viennent ceux qui sont détachés provisoirement *ad opem* et, après eux, ceux qui sont détachés définitivement par suite de leur promotion ou de leur mise en congé ». On lirait alors :

A[d... m opim Adac(is?) m[il].

Ad opim Iun(ioris) — ou peut-être *Iun(iorum)*, « des recrues » — *mil(ites) II.*

Item ad opim... [mil(ites)].

L. 7 : *Facti equites mil(ites)*. L'indication est intéressante ; elle donne le nombre de fantassins de la cohorte *equitata* qui ont été « faits cavaliers », ce qui est une promotion, les cavaliers recevant une somme plus élevée et étant exemptés de certaines corvées. On peut compléter d'après notre parchemin le papyrus donnant les effectifs de la *cohors I Lusitanorum* (*Ephem. epigr.*, VII, p. 458), ligne 32 : *Item facti [equites]*. Mommsen a renoncé à expliquer ces mots, mais la mention des deux *turmae* qui suit indique clairement qu'il s'agit de nouveaux cavaliers.

L. 8 : *Missi h(oneste) emeriti*. Cf. Digeste, XLIX, 16, 3, 3 : *Honesta missio est quae tempore militiae impleto datur* ; DESSAU, *Inscr. sel.*, 2180 : *Emeriti missi honesta missione homines [entum]*. Toutefois il se peut que le *h* soit une simple faute d'orthographe (cf. Hemesa et Emesa) et qu'il faille lire *missi emeriti*, comme dans une inscription de Lambèse (Dessau, 9100). D'autres inscriptions, par contre, donnent *honeste missus*, *missus honeste* (cf. DESSAU, Index, p. 492). — Lignes 9-10 : cf. ci-dessus.

(1) Cf. par ex. *Corpus inscr. lat.*, III, 6628.

Les bureaux du commandant tenaient le rôle (*brevis, breviculus*) des soldats placés sous ses ordres, et nous possédons trois listes de ce genre sur papyrus, la première relative à la *cohors I Lusitanorum equitata*, qui tenait garnison dans la Thébaïde⁽¹⁾ ; la seconde à une partie d'une légion égyptienne⁽²⁾ ; la troisième enfin, tout récemment publiée par M. Arthur Hunt⁽³⁾, est un *pridianum* de la *cohors I Hispanorum*, cantonnée en Mésie, et donne avec plus de détail encore que le nôtre les motifs pour lesquels des soldats sont *absentes in provincia* ou *extra provinciam*.

Ces papyrus sont tous trois des états de situation dressés par les commis aux écritures et se lisent presque entièrement avec une grande certitude. Notre parchemin paraît bien n'être qu'un feuillet détaché d'un carnet où un officier avait noté pour lui-même le nombre des soldats affectés à des services divers et ceux qui avaient été envoyés en congé. De là des abréviations insolites, intelligibles pour leur auteur, mais qui nous laissent perplexes. Si le chiffre grec Z, inscrit en marge, désigne un jour du mois, nous aurions ici l'indication de changements subis à cette date par les effectifs de la garnison de Doura ; mais il peut aussi, comme me le fait observer M. Carcopino, se rapporter à la septième centurie et nous aurions alors la preuve que la XX^e cohorte était *miliaria*.

Les bureaux de l'armée, qui s'étaient développés au III^e siècle parallèlement à ceux de l'administration civile⁽⁴⁾, tenaient leurs écritures exclusivement en latin. Jusqu'au fond de la Thébaïde, les documents militaires sur papyrus

(1) Cette pièce donne la liste des recrues qui sont entrées dans la cohorte pendant les cinq premiers mois de l'année 436 ; cf. MOMMSEN, *Ephem. epigr.*, VIII, p. 458 ss. = *Gesammelte Schriften*, VIII, p. 533 ss.

(2) Ce papyrus de l'époque de Domitien donne, parmi d'autres pièces, une liste de neuf soldats *immunes* et un tableau du service que 36 autres auront à effectuer en dix jours ; cf. MOREL et NICOLE, *Archives militaires du 1^{er} siècle*, Genève, 1900 ; VON PREMERSTEIN, *Klio*, III, 1903, p. 1 ss. ; LESQUIER, *L'Armée romaine d'Égypte*, 1918, p. 228 et passim.

(3) HUNT, *Register of a cohort in Mæsia* dans

la *Raccolta di scritti in onore di Giacomo Lumbroso (Aegyptus, Série scientifi., vol. III)*, Milan, 1925, p. 265 s. La pièce est de l'an 100 environ ap. J.-C.

(4) Voir p. ex. l'inscription importante, provenant d'un mithræum de Peltau publiée par M. ABRAMIĆ dans les *Strena Buliciana*, 1924, p. 249. Elle est consacrée « *pro salute canaliclari et acclariorum et codicariorum et librariorum leg(ionum) V Macedonicae et XIII Geminae Gallienarum* ». Cf. *Journal of Roman stud.*, XIV, 1924, n^o 109, p. 74 à lire probablement [κωδικα]ρίους, εἶτα λιβράρι(ος) [εἶτα] ἀκτάρ(ος) κορινθιουλάρ(ος).

que nous a rendus le sol de l'Égypte se conforment à cette règle universelle⁽⁴⁾; il n'est donc pas surprenant qu'elle ait été suivie aussi dans le désert de Syrie et que le seul texte en cette langue que contienne le livret dont les débris ont été retrouvés, concerne la garnison de Doura. Cette note sommaire et mutilée a pour principal intérêt de nous fournir la preuve décisive que la cohorte de Palmyréniens occupant la place était *equitata* (I. 8), formée en partie d'archers montés. Nous avons parlé de cette troupe dans l'Introduction.

Le revers de ce parchemin (pl. CVII, 2) porte une liste mutilée de noms propres, hâtivement griffonnés et qui ne peuvent être déchiffrés avec certitude. Ils sont séparés par des traits horizontaux et quatre d'entre eux sont précédés des lettres ΘΥΤ, probablement une abréviation de *θυράτρηρ*. Il ne semble pas qu'on puisse lire ΘΥΤ pour *ούγγία* = *uncia*.

VII. — RÔLE DE CONTRIBUTIONS

(III^e siècle ap. J.-C. (?) — Pl. CVI, 2.)

Ce feuillet, de même dimension que les précédents (V-VI) et qui probablement appartenait au même livret, a été trouvé, comme eux, dans la « Tour des Archers ». — H. 145 mill., L. 125 mill. H. des lettres 3 à 5 mill.

On déchiffre avec peine une série de mots écrits rapidement en une cursive irrégulière. En tête, paraît se trouver un titre, peut-être l'indication d'une tribu Φυλ(ης); puis vient une liste de noms, disposés sur deux colonnes et dont chacun est suivi d'un chiffre. La lecture de plusieurs de ces noms, qui sont tantôt au génitif, tantôt au nominatif, reste douteuse. Le chiffre est ordinairement ν' = 50, parfois $\kappa\epsilon'$ = 25, une fois (I, 12) $\iota\zeta'$ = 17, et une fois (II, 5) $\iota\gamma'$ = 13, c'est-à-dire la moitié et, en forçant la fraction, le tiers et le quart de 50. On peut se demander si cette liste est relative à des paiements à recevoir, ou au contraire à des distributions d'argent ou de blé à faire. Mais s'il s'agissait de donner quelque chose aux personnes mentionnées, on s'attendrait à trouver les noms au datif ou à l'accusatif avec une préposition, non au génitif. Il s'agit donc de sommes à percevoir et ce feuillet est probablement un fragment d'un rôle de contributions. Les papyrus égyptiens nous ont fait connaître plusieurs de ces

⁽⁴⁾ Cf. MOMMSEN, *Gesamm. Schriften*, t. VI, p. 40; VIII, p. 566; JOUGUET, *Revue des études latines*, 1923, p. 404.

ἀπατήσεις, où sont énumérés les noms des contribuables et les chiffres auxquels chacun est taxé ⁽¹⁾. Mais ces documents spécifient aussi la nature de l'impôt, que notre parchemin nous laisse ignorer. Sans doute, était-elle indiquée en tête de la liste qui était répartie par tribus, si notre restitution de la première ligne est exacte. Comme les sommes sont différentes, il s'agit non d'une capitation, mais soit d'un droit de patente levé sur les commerçants et calculé approximativement d'après l'importance de leur négoce ⁽²⁾, soit d'un impôt foncier, frappant de petits propriétaires, dont les uns sont regardés comme possédant la totalité de l'unité imposable, d'autres comme n'en ayant que la moitié, le tiers ou le quart.

Φυλ(ή?) Φυζεθειτία [ου -τιδ(ών)] ?

	Ζειτραίου	N	Βαροβαδᾶ	N
	Ζεισaiού	KE	Ἄδδесп.ου	N
	Βαράχου	N	Ἄδδᾶς	N
	Τουκoρα	KE	Κούσας	N
5.	Ζαφαυση	N	τῶν Λαβρούδου	II'
	Ἄζζατος	N	Δ . . . φερίου	N
	Σάδα	N	Ζευαιδίου . αλλου	N
	Σιδ.ατου ^{μαρα}	N		
	Ζεθειδάου .	N		
10.	Ἡλιοδώρου	N		
	Αδδ.	KE		
	IZ		
 ρια	N		
	Βουθᾶς	N		
13.	Δουτ.ο	KE		
	Κάδου	KE		
	Μοέρος	KE		
	Σέλευκος	KE		
	[Σ?]ουείδας	N		

⁽¹⁾ Cf. WILCKEN, *Ostraka*, I, p. 514, 619 ; JOURGUET, *Vie municipale en Égypte*, 1916, p. 244 ss.

⁽²⁾ Dans les rôles de ces taxes sur les métiers, on voit les sommes varier comme dans

notre parchemin. Ainsi *Aegypt. Urkunden Berlin*, IV, n° 1087, p. 139 : 8, 12, 16 drachmes. *Ibid.*, I, n° 9 = MITTEIS-WILCKEN, *Chrestom.*, n° 293 : 8, 12, 32 puis 24 et 48 drachmes.

Col. I. 1. Ζειτραίος nom inconnu.

Col. I. 2. Ζεισαίου probablement le même nom que Σηζαίος, inscr. 120.

Col. I. 3. Βαράγρου. L'o est ajouté au-dessus de la ligne et le χ n'est pas certain, cf. PRENTICE, *Gr. and lat. inscr.*, n° 247 : Οὐαρελλιανέ Βαράγρου. Ce serait le nom araméen *Bārakh*; cf. LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 245 s. v. בַּרַךְ. Mais le parchemin porte peut-être Βαρασαου(υ).

Col. I. 4-5. Τουκορα et Ζαφαυση (?) seraient nouveaux.

Col. I. 6. Ἀζζαίος. Ἀζαία se rencontre peut-être dans la dédicace aux dieux syriens de Cordoue, et je l'ai expliqué comme un équivalent de Γαζαία (*Syria*, 1924, p. 344). Mais il existe un nom araméen et nabatéen יַעַז (LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 338), qui donne naturellement Ἀζαίος.

Col. I. 7. Σάδα. cf. Σάδα (nom.) CIG, 4519 = WADDINGTON, 2562 i; Σάδος, qui est fréquent (WADDINGTON et *Princeton exped.*, index) = Palm. נַעַשׁ (CHABOT, *Répert.*, II, 1060), cf. Σαδδαίος (WADDINGTON, 2197), qui répond au Palm. יַעַז (LIDZBARSKI, *Ephem.*, I, p. 198; CHABOT, *l. c.*, I, 394 ss.; II, 990, 1053) ou יַעַז (Ib., I, 441; II, 1045) יַעַז (I, 34 s., 402; II, 1041 ss., 1053).

Col. I. 8. Σιδ.ατου douteux. Au-dessus de la ligne, μαρα = « maître ».

Col. I. 9. Ζεβείδωρος. C'est le nom araméen נְבִיבַי (LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 265) rendu par Ζεβείδωρος dans VOGÜÉ, *Inscr. sémi.*, 4 et 124 (Palmyre) = *Donatus*. On le retrouve dans le tarif de Palmyre : Ζεβείδου (gén.) (*Inscr. Graec. Rom.*, 1056, I, 6) cf. CIG, 4449, 4500. Ailleurs il apparaît sous les formes Ζοβείδος, Ζοβείδος, Ζοβαίτος; cf. WADDINGTON, index, p. 4. En latin *Zebida*, CIL, III, 14384². Comparer Ζεβεδάιος, père des apôtres Jean et Jacques dans le N. T. (*Math.*, 4, 21; 10, 2; *Luc*, 5, 10, etc.), Ζεβείδ-αδωρος *infra*, inscr. 50 et *supra* parch. IV, 5.

Col. I. 10. Ἡλιόδωρος -ρα très fréquent en Syrie, se retrouve plusieurs fois à Doura (Index.) — Les trois noms suivants sont illisibles.

Col. I. 14. Βουῦβα était inconnu jusqu'ici, semble-t-il. — PROLÉMÉE (V, 14, 10) mentionne Βουῦβα (var. ἸΠουῦβα) dans la Cyrhéstique, l'historien MAGNUS, Βουῦβιζων près de Ctésiphon (*Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 5). — [On trouve un Βοαίβου (gén.) dans DUSSAUD et MACLEB, *Régions désertiques*, 110; un נבב, CHABOT, *Rép.*, 1198 (saf.), une femme נבב, *Ib.*, 1038 (palm.) — L. D. V.] — Cf. PHOTIUS, cod. 242, p. 341 b 11 : Βάβια οἱ Σύροι ... καλοῦσι... τὰ μεϊράκια et *Realenc.* s. v.

Col. I. 15. Δουτ...ο. Peut-être Δουσάρος, nom dérivé de celui du dieu Dusarès et qui se rencontre à Pétra (WADDINGTON, 1916; BERNAYS, *Rhein. Museum*, XVII, p. 304); cf. *Dusarius* (MACROBE, I, 7, 2), et *infra* inscr. 44 B 4.

Col. I. 16. Κάδος. cf. DUSSAUD, *Mission dans les rég. désertiques*, 109 = *Inscr. Gr. Rom.* III, 1335 : Ἀνναμος Κάδου. C'est un nom arabe; cf. LIDZBARSKI, *Ephem.*, II, p. 332, 2.

Col. I. 17. Μοίρος. Forme abrégée de Μοζιέρος, qui est très usité en Syrie (WADDINGTON, index; PRENTICE, index). On trouve les variantes Μοεάρος, Μοαίρας, Μοαίρος (cf. LITTMANN, *Princeton exped.*, Sect. A, index). Μοόρου (WADDINGTON, 2210, 2408) doit probablement être corrigé en Μοέρου; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, IV, p. 133. C'est le nabatéen כַּעֲרִי (LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 314). — Cf. *infra*, inscr. n° 27. I. 10 : Μοα[ι]ρ[ο]υ.

Col. I. 18. Σέλευκος revient à tout instant dans nos inscriptions. — 49. Peu lisible.

Col. II. 4. Βαροβάδας, Le nom paraît formé de Βαρ fils et de Οβάδας ou Obodas (cf. *supra*, Parch. III, 1, 4 note). Les rois de Nabatène, qui portaient ce nom, étaient divinisés et Βαροβάδας est probablement un théophore analogue à Βάργαδ, Βαράτης, que nous trouvons dans nos graffites. De même 'Αβδοβάδας (*Princeton exped.*, Sect. A., 507) = ԽԵԵԵԵԵ; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*, I, p. 39 ss. — Voyez cependant la note suivante.

Col. II. 2. Αβδεσπαου, si telle est bien la forme du nom, reste inexplicable. [On pourrait songer au nom rare ΝΑΒΕΔΝ, Vogué, *Inscr. sémit.*, p. 10 s.; JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission en Arabie*, II, p. 189, n° 210. Dans les formations avec 'Abd le second élément n'est pas toujours un nom divin, mais est parfois simplement un nom d'homme auquel on veut rendre hommage. — L. D. V.]

Col. II. 3. 'Αβδξς se retrouve dans nos graffites (n° 123). C'est un des nombreux hypocoristiques en ξς de noms théophores = nabatéen ԽԵԵԵ (LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 332); cf. ԵԵԵԵ, *Ibid.* p. 334, qui donnerait 'Αβδᾶς (WADINGTON, 2603 [rest.]).

Col. II. 6. Κούσας (lecture certaine) est nouveau. Peut-être le nabatéen ԽԵԵԵ ou ԽԵԵ (LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 294, 360), mais le remplacement du z par un s fait difficulté. Le nom est peut-être dérivé de celui du dieu édomite ԿԵԵ qui a donné de nombreux théophores commençants par Κος ou Κωσ; cf. ΒΛΗΓΕΝ, *Beiträge zur Sem. Religionsgeschichte*, p. 11; LIDZBARSKI, *Ephem.*, II, p. 340. — [Rapprocher le nabatéen ԿԵԵ (ԿԵԵԵԵ, *Répert.* n° 805, 837 A, 2417), qu'on doit transcrire *Qusaiyu* avec LIDZBARSKI (*Ephem.*, II, p. 258). C'est, en effet, la forme qu'a en arabe le nom du restaurateur du culte de la Ka'ba, originaire probablement de l'Arabie du Nord (HARTMANN, *Zeitschr. für Assyriologie*, XXVII, 43) — L. D. V.]

5. Ե՞՞՞՞ Աαβροόδου. Nous trouvons fréquemment dans les graffites la formule Ե՞՞՞՞ suivi d'un nom propre, c'est-à-dire les descendants ou les parents d'un tel (*infra* n° 14, 27, etc.). Աαβροόδου ne paraît pas s'être rencontré mais on connaît le nom de lieu, 'Ιεβρουδα (Iabroud), entre Palmyre et Homs, et le Jupiter *Maleciabrudes* du sanctuaire syrien du Janicule (DESSAU, *Inscr. sel.*, 9282).

LL. 6-7 restent inintelligibles. La 1. 6 est peut-être un des nombreux noms grecs en ԵԵԵԵ.

La dernière ligne semble se composer de deux noms Ζευαίδιος [Γ ?] ἄλλου. — [Ne pourrait-on lire le même nom qu'à la 1. 2 : Ζευαίου ἄλλου ? — L. D. V.]

VIII. — PARCHEMIN ARAMÉEN

(III^e siècle. — Pl. CVIII.)

Le parchemin fut trouvé le 5 octobre 1923 sous une épaisse couche de sable qui remplissait la « Tour des Archers » (p. 10). On y découvrit le même jour le parchemin grec publié sous le n° IV, le bracelet de bronze décrit p. 238 et deux pièces de monnaie. Il n'y a donc pas de doute que le texte sémitique ne soit antérieur à l'abandon de Doura, c'est-à-dire au milieu du III^e siècle de notre ère. — H., 135 mill. L., 13 cm.

M. Arthur Cowley, conservateur de la bibliothèque Bodléienne, a bien voulu étudier ce document, et sa sagacité érudite a réussi à en déchiffrer quelques lignes qui lui ont suffi pour en déterminer le caractère : c'est une lettre privée qui s'occupe de détails domestiques.

Comment cette lettre araméenne s'est-elle trouvée au milieu de documents grecs ? Dans tous les villages qui entouraient Doura, on parlait certainement un dialecte sémitique, et il est probable que nous avons ici un rapport adressé par un métayer ou un intendant à un propriétaire ou fonctionnaire de la ville. Ce campagnard raconte ce qui s'est passé sur un domaine privé ou municipal.

Nous reproduisons ici la transcription et la traduction que M. Cowley a eu l'obligeance de nous communiquer. Il se réserve de reprendre l'étude de ce document, auquel sa date donne un intérêt particulier. Nous ne possédons aucun manuscrit sémitique de cette période ; les papyrus sont ou beaucoup plus anciens ou beaucoup plus récents, et notre fragment ne pourrait être rapproché que d'inscriptions contemporaines. Il est donc important pour l'histoire de l'écriture.

Comme le montre notre reproduction (pl. CVIII), le parchemin est divisé en trois morceaux et la place du fragment inférieur de gauche n'est pas certaine. Au contraire, celui de droite se raccorde exactement au reste du feuillet, auquel il était encore uni au moment de la trouvaille. Tout le haut est très endommagé et l'on ne peut y déchiffrer que des mots ou même des lettres isolés.

« Dans la partie supérieure, m'écrit M. Cowley, les sept premières lignes commençaient plus à gauche que le reste et étaient probablement l'introduction à la lettre. Il y a, de plus, des traces de l'adresse au verso. Ces deux particularités se retrouvent dans les lettres juives du moyen âge.

Pour autant qu'il puisse être interprété, le texte des dernières lignes dit ce qui suit :

14. *and sowed it with seed. Also he will... He answered and [said]...*
15. *... it, his seed. On that night he will prepare a meal. and...*
16. *... he fenced in for me, sow it with barley and...*
17. *... the camel (-driver ?) came to thy house with...*
18. *... cistern which is small, and in the pipe of it...*

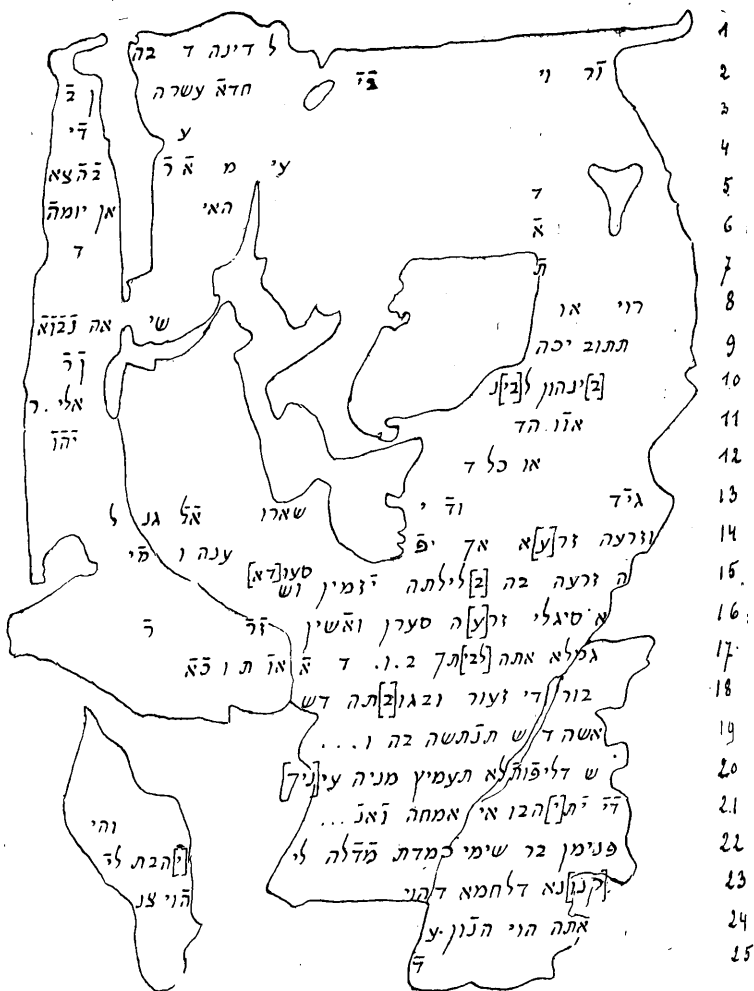


Fig. 61. — Transcription du parchemin araméen.

19. ... fire... thou shalt destroy with it, and...
20. ... thou shalt not close thine eyes against him...
21. which are given, if I abolish and...
22. Penimon bar Shimi according to his means to... thou gavest to me
23. a basket ? of bread which was... There was...
24. ... was. They...
25. ...

IX. — PEAU DE BOUCLIER PORTANT UNE LISTE D'ÉTAPES

(III^e siècle. — Pl. CIX-GX) ⁽¹⁾.

Nous avons décrit dans un autre chapitre (p. 262) les restes d'une série de boucliers de parade, qui furent découverts en 1922 dans la « Tour des Archers ». En 1923, nous trouvâmes encore dans cette même tour un fragment du parchemin épais qui recouvrait ces boucliers de bois. Sa décoration était en partie conservée et il portait le long du bord de droite une liste de noms grecs, dont l'intérêt apparut au premier coup d'œil.

La portion qui nous est parvenue mesure 45 cm. de largeur sur 18 cm. de hauteur, et est divisée en deux par une ligne blanche recourbée, qui suivait à environ 10 cm. le bord ovale du bouclier. Celui-ci doit avoir eu une largeur d'environ 65 cm., lorsqu'il était complet. La partie intérieure, dont le fond est bleu, est censée représenter la mer, avec les navires qui y voguent. Bien que le dessin en soit fort effacé, on distingue encore nettement la coque brune et les agrès d'une grosse barque, tournée vers la gauche. La proue, comme la poupe, en est fortement relevée, et le gaillard d'arrière porte une cabine, qui était celle du capitaine ⁽²⁾. Sous la poupe, deux grandes rames plongeant dans les flots servaient de gouvernail ⁽³⁾. Le gréement se compose d'un mât et d'une

⁽¹⁾ Ce fragment de bouclier a été publié déjà par nous dans *La Géographie*, XLIII, 1925, p. 1 ss. et dans *Syria*, t. VI, 1925, p. 1 ss. avec un commentaire que nous reproduisons ici en le retouchant. Cf. КУБИТСКІЙ, *Deutsche Literaturzeitung*, 1926, p. 216 ss. — Notre planche en couleur reproduit une aquarelle

où M. Lauras a rendu avec un soin scrupuleux tous les détails de l'original terni et mutilé.

⁽²⁾ Cf. SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Navis », p. 34.

⁽³⁾ Cf. *ibidem*.

vergue transversale, qui ressemble aujourd'hui à un gros boudin noirâtre : le dessinateur a dû figurer une voile carguée le long de la vergue. Des traits rectilignes rendent les haubans qui soutiennent le mât et les cordages fixés aux deux bouts de la vergue pour la faire tourner. On distingue de faibles traces des passagers ou rameurs qui occupaient la barque.

Un second navire, semblable au premier, correspondait à celui-ci sur la partie perdue de la peau, mais il n'en reste que le bec de la proue, tournée vers la droite. Ces deux vaisseaux opposés formaient un décor symétrique.

Si le possesseur du bouclier a entendu représenter le bateau qui, nous le verrons, l'a transporté à travers le Pont-Euxin, nous avons peut-être sous les yeux une des « camares » qui naviguaient sur cette mer, barques ventruës, montées par vingt-cinq à trente marins ; on pouvait les manœuvrer dans les deux sens, et par les gros temps on en surmontait les bordages d'un toit sur lequel glissaient les lames ⁽¹⁾. Mais ces « camares », dont se servaient les pirates de ces parages, devaient ressembler aux navires de guerre, c'est-à-dire marcher surtout à la rame, la voilure n'étant que l'accessoire, tandis que, sur notre dessin, la coque n'est pas percée de rangs de sabord par lesquels auraient dû passer les avirons. Notre esquif a tous les caractères d'un vaisseau marchand, mais il n'est pas facile de lui donner son nom grec ou latin ⁽²⁾. Peut-être serait-il imprudent d'ailleurs de trop se fier à l'exactitude d'une reproduction qui a sans doute été exécutée dans un camp romain loin de la mer.

Sous ce grand navire, une barque plus petite, à peine distincte, portait quatre rameurs assis, coiffés d'une calotte noire, à moins que ce demi-cercle sombre ne soit leur chevelure ; des lignes jaunes qui coupent obliquement la coque brune sont sans doute les vestiges des avirons. A l'extrême bord inférieur de la peau, on aperçoit la tête de personnages semblables, qui devaient occuper une seconde nacelle, aujourd'hui perdue. Enfin, entre les deux premiers

⁽¹⁾ *Ibid.*, s. v. « Camara ». Cf. STRAB, XI, 2, 12, p. 495 C ; TACITE, *Hist.*, III, 47.

⁽²⁾ Parmi tous les échantillons de la batellerie antique que reproduit la mosaïque d'Althiburus (GAUCKLER, *Monuments Piot*, XII, 1905, pl. IX-X), aucun ne répond exactement à celui-ci. Celui qui s'en rapproche le plus est la corvette (*corbita*) « *navis oneraria* » aux

flancs rebondis (fig. 3, cf. 9), mais la mutilation de la peau ne permet pas de voir si le mât de notre navire était surmonté de la corbelle d'où dérive le nom de la *corbita*. Certainement, le vaisseau de Douras'écarte beaucoup par sa forme du vaisseau phénicien publié par M. Contenau, *Syria*, t. I, p. 30 ss. et pl. VI.

bateaux, à la partie supérieure du bouclier, on distingue des traits noirs qui ont peut-être appartenu au dessin d'un autre navire avec des rames s'abaissant vers les vagues, à moins que ce ne soit le reste d'une construction, phare ou jetée, élevée près de la côte ou bien simplement l'image d'un récif.

Le rivage de cette mer bleue, animée par une active navigation, est marqué, nous l'avons dit, par un trait blanc, et sur la bordure rouge sont inscrits l'un sous l'autre des noms géographiques, qui forment une liste d'étapes. Cette liste, lorsqu'elle était complète, se composait, comme l'*Itinéraire d'Antonin*, d'une série de noms propres, suivis du nombre de milles qui séparait chaque station de la précédente. Malheureusement deux ou trois de ces chiffres sont seuls restés lisibles. En outre, à côté de la plupart des noms, un dessin représente une petite construction de pierre couverte d'un toit à pignon ; ces toits étant peints en noir sont, dans la pensée du décorateur, recouverts de pierres plates ou d'ardoises plutôt que de tuiles. Parmi les diverses vignettes qui illustrent la *Table* de Peutinger, nous n'en trouvons guère d'analogues qu'aux lieux où s'élevait un temple, cet édifice à fronton étant ainsi figuré sommairement ⁽¹⁾. Mais le décorateur de notre bouclier a entendu évidemment reproduire la *mansio*, le bâtiment où la troupe trouvait un gîte à l'étape ⁽²⁾. De plus, sous les mots Ἰστρος ποταμός et Δάνουδης ποταμός, deux gros traits bleus, qui aboutissent à la mer, marquent le cours des fleuves que la route traversait. Une indication semblable au-dessus d'Odessos doit se rapporter au Panysos ou Kamtchik, qui se jette dans la Mer Noire au sud de Varna ⁽³⁾. Toutes ces particularités, qui rappellent la *Table*, montrent que les données géographiques qu'offre le bouclier de Doura ont été transcrites sur une carte. Nous reviendrons (p. 335) sur ce point important.

La première partie de notre liste donne les étapes d'une voie romaine qui est bien connue, puisqu'elle est indiquée à la fois sur la *Table* de Peutinger et dans l'*Itinéraire d'Antonin* ⁽⁴⁾, et que la plupart de ses stations sont reproduites

⁽¹⁾ КУБИЦКЕВ dans *Realencyclop.*, s. v. « Karten », col. 2141, f.

⁽²⁾ On a argué de ce fait que la *Table de Peutinger* ne connaissait que des toits en pente, et non en terrasse, pour soutenir qu'elle avait été copiée dans un couvent du Nord. Notre parchemin syrien, qui présente

la même particularité, fournit un argument décisif pour repousser cette conclusion aventureuse ; cf. КУБИЦКЕВ, *l. c.*, col. 2140.

⁽³⁾ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ, III, 40 note après Ὀδησσός : Πανυσσῶ ποταμοῦ ἐκβολαί. Cf. PLINIE, IV, 44 : « Odessus Milesiorum, flumen Panysis ».

⁽⁴⁾ *Itin. Ant.*, 227 ss. (p. 106, Parthey-Pinder).

deux fois dans le *Cosmographe de Ravenne* ⁽¹⁾. C'est celle qui, longeant la mer Noire, conduisait de Byzance aux bouches du Danube. Mais la nomenclature des stations est ici moins complète que dans les autres sources, dont elle n'offre qu'un abrégé. Comme le montre la planche CIX, le début en est mutilé. D'un premier mot, il ne subsiste que la moitié de l'initiale, qui paraît avoir été un A avec la moitié de la lettre suivante, probablement un N. On pourrait donc compléter : Ἀντζιζίως. Mais une lettre peut avoir disparu devant l'A avec un éclat de la couleur, et la lecture la plus probable est [Π]αν[υ]σός ποτ(αμός), puisque ce fleuve, nous le disions, est peint immédiatement au-dessous. Vient ensuite Ὀδερ[σός] pour Ὀδηρσός, c'est-à-dire Varna, puis Βυβόνα. Cette station, qui manque dans l'*Itinéraire*, prend sur la *Table* la forme *Bihone*, et dans le *Ravennas*, *Bizoi* [var. *bizor*] (p. 181, 11) ou *Bi-zoris* [var. *bri-zoris*, *bycoris* (p. 370, 18)]. L'orthographe correcte en est Βεζώνη. On admet généralement à tort que ce petit port fut détruit par un tremblement de terre avant le commencement de notre ère ⁽²⁾; il ne le fut qu'en partie ⁽³⁾, et le témoignage de notre parchemin s'ajoute à celui de la *Table* pour montrer qu'au III^e siècle il survivait encore comme station de la voie militaire sur le rivage de l'Eu xin.

A Bizoné succède Κελ[.]στ[ις] μί(λια)... malheureusement sans le chiffre, qui devrait être 36. La ville de Callatis (près de Mangalia) est bien connue ⁽⁴⁾.

Nous trouvons enfin une ligne complète avec Τομέα μί(λια) λγ'. L'orthographe du nom est singulière. L'*Itinéraire* a *Tomos* (p. 106, 3), la *Table* et le *Ravennas* donnent *Tomis* (*Rav.*, p. 181, 16; 370, 14) : l'un est l'accusatif de *Tomis* (-orum), qui est en latin la forme courante, l'autre le nominatif *Tomis* (= Τομισίς), qu'on trouve exceptionnellement ⁽⁵⁾. En grec, l'orthographe officielle est Τομές (-έως), comme le prouvent les inscriptions ⁽⁶⁾, mais on trouve usité parallèlement le

⁽¹⁾ *Ravennatis Cosmographia*, éd. Parthey-Pinder, p. 181, 6 ss.; p. 370, 13 ss.

⁽²⁾ PLINÉ, H. N., IV, 14, 44: « Terrae hiatus raptam ». MELA II, 2, 22: « Fuit hic Bizone, motu terrae intercidit »; ARRIEN, *Peripl. Ponti Euxini* § 35: Χάρον ἐρημον. Cf. *Realencyclop.*, s. v. Bizone ».

⁽³⁾ STRAB., VII, 6, 1, p. 349 C, Βεζώνη ἤς κατεπόθη πολὺ μέρος ὑπὸ σεισμῶν.

⁽⁴⁾ Cf. VULIĆ dans *Realencyclop.*, s. v. « Kal-latis ». Récemment des fouilles y ont été pratiquées avec succès; cf. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1924, p. 282.

⁽⁵⁾ OVIDE, *Trist.*, 3, 9, 33; *Ex Ponto*, 4, 41, 59.

⁽⁶⁾ *Inscr. Gr. ad. r. Rom. pert.*, I, 600 ss. Le datif Τομέϊ n° 610. Cf. ZOSIME, 4, 40, 1; STEPH. BYZ., s. v.

pluriel Τομείς (τέων) ⁽¹⁾. Notre variante Τομέα est peut-être un accusatif singulier employé pour le nominatif ⁽²⁾, peut-être un neutre pluriel tiré de Τομέων.

La distance de Tomi à Callatis est de 30 milles selon l'*Itinéraire*, de 34 selon la *Table* ⁽³⁾, généralement plus exacte. Ce dernier chiffre coïncide presque avec celui de 33, indiqué par notre bouclier. Par mer, on comptait 300 stades ou 40 milles ⁽⁴⁾, la côte dessinant un arc de cercle que la route coupait. Le nombre donné dans notre liste exclut donc l'hypothèse, contredite d'ailleurs par d'autres détails, qui en ferait remonter l'origine à un périple du Pont Euxin.

Le texte se poursuit "Ι[σ]τρος ποταμός μίλια μ'. La mention d'« Istros le fleuve » à côté du Danube ne peut être due qu'à une erreur, puisque l'un est le nom grec, et l'autre le nom latin du même cours d'eau ⁽⁵⁾. L'on ne peut supposer que le nom d'Istros s'appliquait spécialement à l'une des bouches du Danube, car les textes prouvent qu'on désignait chacune de celles-ci d'une manière toute différente ⁽⁶⁾. Le rédacteur de notre liste a confondu la ville d'Istros avec le fleuve du même nom. On donnait souvent à la cité, pour la distinguer, le nom d'*Istriopolis* ⁽⁷⁾ ou "Ιστρος πόλις ⁽⁸⁾. La *Table* donne *Histriopoli* et le *Ravennas*, *Istriopolis* ⁽⁹⁾. Il est probable que la carte dont s'est servi notre copiste portait en abrégé *Istropo.*, d'où pourrait être tirée aussi la forme singulière de l'*Itinéraire* ⁽¹⁰⁾ : *Historio*, et qu'il a interprété *po* par ποταμός. Certainement le chiffre qu'il ajoute et qui semble bien avoir été M, répond à la distance qui sépare Tomi de la ville d'Istros, et non du cours du Danube. La *Table* donne précisément 40 milles de l'une à l'autre cité, l'*Itinéraire*, moins exact, 36. Mais

⁽¹⁾ ARRIEN, *Peripl.*, 35 (G. G. M., I, p. 399, 26 ss.). Cf. *Peripl. Ponti Eux.*, 71 ss. (*Ibid.* p. 420). Les formes Τόμεις ou Τόμης qu'on lit dans STRAB., VII, 6, 1. p. 319; HIEROCL., 637, 1, sont des fautes de copiste pour Τομείς. Τόμοι dans PTOLÉMÉE, III, 40, pourrait être une traduction du latin *Tomii*. Cependant MELA, si la traduction manuscrite est exacte, aurait écrit *Tomoe* (II, 2, 22).

⁽²⁾ Cf. STRAB., VI, 5, 42, p. 318 : Τῶν περὶ Τομέα καὶ "Ιστρον τόπων; ZOSIME, I, 34. 2 : "Ιστρον καὶ Τομέα.

⁽³⁾ *Callatis* XXII, *Stratonis* XII, *Tomis*.

⁽⁴⁾ ARRIEN, *Peripl.* 35; *Peripl. P. E.*, 73.

⁽⁵⁾ *Peripl. P. E.*, 68 (G. G. M., I, p. 419) : "Ιστρος ποταμός ὁ καὶ Δάνουδης λεγόμενος, cf. *Realencyclop.*, s. v. « Danuvius ». p. 2103, 48 ss.

⁽⁶⁾ ARRIEN, *Peripl.* 35; *Peripl. P. E.*, 67.

⁽⁷⁾ *Realenc.* s. v. « Istros » n° 6, p. 2268, 35 s. Sur les résultats des fouilles faites à Istros par M. Pärvan; cf. *Revue ét. gr.*, XXXVIII. 1924, p. 348.

⁽⁸⁾ PTOLÉMÉE, III, 40, 3.

⁽⁹⁾ *Ravenn.*, p. 484, 17; 370, 43.

⁽¹⁰⁾ *Itiner.*, p. 227, 2.

d'Istropolis à l'embouchure du grand fleuve, il y a encore 60 autres milles selon la *Table* (*Ad stoma* LX)⁽¹⁾. Le chiffre qui suivait *Δάουεις ποταμός* ⁽²⁾ a malheureusement disparu dans notre liste.

Nous franchissons donc le Danube et nous abordons une région où ni l'*Itinéraire*, ni la *Table* ne signalent plus de voies romaines. La première ville mentionnée au delà du fleuve est Tyra à 84 milles : *Τύρα μί(μια) πδ'*. Pour autant que je puisse la mesurer sur les cartes dont je dispose, la distance d'Akker-mann (Tyra) à Ismaïl sur le Danube est d'environ 100 milles romains à vol d'oiseau. Le chiffre de milles indiqué est donc trop petit; nous reviendrons plus bas sur ce point (p. 337)⁽³⁾. On voit que le rédacteur de notre liste, qui a supprimé dans la partie précédente beaucoup de stations secondaires, devient ici encore plus concis. L'étape réglementaire de la légion romaine était de 20 milles par jour⁽⁴⁾ et après trois jours de marche on accordait un jour de repos⁽⁵⁾. Du Danube jusqu'à Tyra, on attendrait donc au moins quatre *man-siones* intermédiaires, que notre soldat aurait omises, pour ne citer que la ville, où il n'avait pas seulement passé la nuit, mais séjourné un temps plus ou moins long. Mais il était probablement non un fantassin mais un cavalier, et il a pu faire le trajet en deux jours.

La ville de Tyra est bien connue, notamment par un document juridique, presque contemporain de notre liste géographique, la lettre par laquelle les empereurs Septime Sévère et Caracalla confirment, en 201, à la cité le privilège de l'exemption des droits de douane⁽⁶⁾. Ce rescrit prouve qu'à cette époque Tyra faisait partie de l'Empire et était soumise au légat de Mésie inférieure⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Par mer, on comptait de la bouche méridionale du Danube à Istros 500 stades ou 66 milles 2/3; cf. ARRIEN, *Per.*, 35; *Peripl. P. E.*, 69.

⁽²⁾ Sur cette forme abrégée de *Δαούεις*, cf. *Realenc.*, s. v. « Danubius ». p. 2403. 40 ss.

⁽³⁾ Par mer, la distance du fleuve Tyras à l'embouchure du Danube était de 116 milles cf. *Peripl. P. E.*, § 63 (G. G. M., I, p. 118).

⁽⁴⁾ KUBITSCHKE dans *Realenc.* s. v. « Itinerarien », p. 2309, n. 2.

⁽⁵⁾ AMBROSIIUS, *In Psalm.* 118, Sermo, V, 2,

(Migne P. L. XV, 4251) : « Triduo ambulat exercitus, quarto requiescit die. Eliguntur civitates in quo triduum, quatruiduum et plures interponantur dies... et ita sine labore conficitur iter, donec ad eam urbem perveniat quae quasi regalis eligitur, in qua fessis exercitibus requies ministretur. »

⁽⁶⁾ C. I. L., III, 781 = DESSAU, *Inscr. sel.* 423 = I. Gr. Rom., I, 598. Cf. *infra*, p. 333, n. 2.

⁽⁷⁾ Un papyrus important, qui vient d'être publié par M. Hunt (*Raccolta di scritti in*

Les lettres qui subsistent du mot suivant permettent de restituer avec certitude Βορ[σ]σ[ῆς]ης. Il ne s'agit point ici du fleuve ainsi nommé, c'est-à-dire du Dniéper, mais de la grande ville d'Olbia, qu'on appelait aussi *Borysthenes* ⁽¹⁾. La peau étant ici fortement lacérée, le nombre de milles fait défaut, comme pour toutes les villes qui suivent.

La première d'entre elles peut se lire sans hésitation Χερ[σ]δόν[ησος]. Les marches de notre archer l'ont donc conduit jusque dans la principale ville de Crimée, où les Romains entretenaient une forte garnison (p. 333) et maintenaient une partie de la flotte de Mésie ⁽²⁾. Mais, comme me le fait remarquer mon ami M. Rostovtzeff, même un escadron de cavalerie pouvait effectuer ce trajet par mer plus facilement qu'en faisant un détour par l'isthme de Pérécop, et il est probable que d'Olbia à Chersonèse la voie maritime fut préférée, comme pour le transfert suivant.

Entre le grand port commercial et militaire de Chersonèse et Trapézous (Trébizonde), qui sur la côte Sud de la mer Noire était le port d'attache de la *Classis Pontica* ⁽³⁾, les relations devaient être actives. On ne s'étonnera donc pas de trouver après Χερσόνησος un nom que les premières lettres ΤΡΑΠ, seules encore lisibles, permettent, sans doute possible, de compléter Τραπ[εζούς].

Nous voici donc transportés de la Chersonèse Taurique en Asie Mineure. La ligne suivante commence par les deux syllabes ΑΡΤΑ qui conduisent nécessairement, semble-t-il, à la restitution Ἀρτα[ξάτα] ou mieux Ἀρτα[ξίστα], nom officiel, comme le prouve une monnaie de Commode récemment publiée, de la métropole de l'Arménie ⁽⁴⁾. Nous retrouvons ici le secours de la *Table de Peutinger* pour confirmer notre lecture : elle indique deux routes conduisant de

onore di Lumbroso, Milan 1923, p. 271), semble prouver qu'il n'en était pas de même à la fin du 1^{er} siècle. C'est un *pridianum*, où l'on voit qu'un soldat de l'armée de Mésie est envoyé à Tyra *in praesidio* mais *extra provinciam*. — Sur des fouilles récentes faites à Tyra, cf. Nicorescu dans *Ephemeris Daco-Romana*, II, 1924, pp. 378-415.

⁽¹⁾ ΣΤΕΡΗ. ΒΥΖ., s. v. : Βορυσθένης πόλις και ποταμός τοῦ Πόντου... ἦν οἱ μὲν ἄλλοι Βορυσθένην, αὐτοὶ δὲ Ὀλβίαν. PLINE, IV, 82 « *Flumen Borysthenes... et oppidum* ». AMMIEN, XXII,

8, 4) : « *Borysthenes civitas* ». Cf. l'inscription de Plautius Silvanus (DESSAU, 986) : « *Cheronensi, quae est ultra Borustenen* », où il peut s'agir de la ville ou du fleuve.

⁽²⁾ C. I. L., III, 4214 ³⁴.

⁽³⁾ Cf. mon *Voyage archéol. dans le Pont*, p. 364 ss. et *Anatolian studies pres. to. sir W. Ramsay*, Manchester, 1923, p. 411 suiv.

⁽⁴⁾ BABELON, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1911, p. 363 s.; *Revue numismatique*, XV, 1912, p. 459 ss.

Trapézoude à Artaxata : l'une longeait le rivage de la mer jusqu'à Sébastopolis à l'embouchure du Phase et de la vallée de ce fleuve redescendait vers le Sud jusqu'à Artaxata ⁽¹⁾. L'autre, franchissant la chaîne côtière, gagnait le camp de Satala et de là se dirigeait vers Artaxata par la vallée de l'Araxe ⁽²⁾. La notation très concise de la fin de notre liste ne permet pas de décider laquelle des deux notre archer a suivie.

A partir de cette ligne, l'auteur du dessin, qui paraît avoir disposé de peu de place, a serré ses inscriptions en les disposant sur deux colonnes, comme le montre la *mansio* représentée au milieu de la bordure. Mais les traces de lettres qu'on aperçoit à droite sont si indistinctes qu'il y a peu de chances qu'on puisse jamais les déchiffrer avec quelque sûreté. On s'attendrait à trouver ici les étapes du chemin parcouru pour rentrer d'Arménie en Syrie. En haut un C ou un O suivi d'un I a peut-être appartenu au chiffre qui suivait Ἀρταξάτα, mais ce chiffre ne peut être σ', car il y a plus de 300 milles à vol d'oiseau de cette ville à Trébizonde. A la seconde ligne, j'ai lu ΧΛΙ ou ΑΛΙ ou ΑΜ; peut-être était-ce Σ]αμ[όσατα], ou Ἀμ[σός], ou Ἀμ[δα], bien que cette dernière ville n'ait guère eu d'importance avant Constantin ⁽³⁾. Au-dessous, trois lettres se reconnaissent à peine et paraissent avoir été μσν ou μετ. Mais tout cela est trop douteux pour permettre aucune conclusion.

L'ensemble de notre fragment d'itinéraire, dans la mesure où l'on peut le reconstituer, est donc le suivant :

[Π]αυ[υσός ποτ(αμός)? μί(λια)..]
 Ὅδεσ[σός μί(λια)..]
 Βυθόνα [μί(λια)..]
 Κάλ[λατις μί(λια)..]
 5. Τομέα μί(λια) λγ'
 Ἰ[σ]τρος ποτ(αμός) μί(λια) μ'
 Δάνουθις ποτ(αμός) [μί(λια)..]
 Τύρα μί(λια) πδ'

⁽¹⁾ Ses stations se retrouvent en partie dans le *Ravennas*, p. 73, 43 ss.

⁽²⁾ Cf. le *Ravennas*, p. 49, 42 ss. L'inscrip-

tion CIL., III, Suppl. 4362*, est peut-être un reste d'un milliaire de cette route.

⁽³⁾ AMMIEN, XVIII, 9, 1.

- Βορ[υ]σ[θέν]ης [μ(λια)..]
 10. Νερ[σ]όν[ησος —]
 Τραπε[ζοῦς —]
 Ἄρτα[ξάτα μ(λια)..]

La première question qui se pose est celle de la date de ce nouveau document géographique, exhumé des sables de Sâlihîyeh. Le fait même qu'on l'a trouvé dans une tour de l'enceinte avec les débris d'autres boucliers qui y avaient été abandonnés, rend probable qu'il servit dans les derniers temps de l'occupation de la ville par les Romains. Nous savons par une dédicace à Alexandre Sévère que la *cohors XX Palmyrenorum* y tenait garnison en 230, et même encore en 235, puisque les noms de l'empereur et de sa mère, leur mémoire condamnée, ont été martelés sur la pierre⁽¹⁾. Mais l'armée impériale dut évacuer Doura au plus tard vers 260⁽²⁾ et comme les marches accomplies par notre archer supposent nécessairement que celui-ci appartenait à cette armée, notre parchemin ne peut être postérieur au milieu du III^e siècle.

Nous aboutirons à la même conclusion si nous considérons le pays où ce fragment d'itinéraire nous conduit. La première invasion des Goths au delà du Danube et le sac d'Istros ont lieu en 238. Peu d'années après, ces barbares sont solidement établis dans le Midi de la Russie et les empereurs ont fort à faire pour tâcher, souvent en vain, d'empêcher leurs incursions au Sud du grand fleuve. Le transfert d'une troupe de l'Euphrate jusqu'à Chersonèse, par Tyra et Olbia, se comprendrait mal à cette époque. Nous sommes donc amené à conclure que notre bouclier remonte à la première moitié du III^e siècle, et si l'on considère quelles furent les luttes intestines de la période d'anarchie qui suivit la mort d'Alexandre Sévère (235), il paraîtra infiniment probable que les transferts de troupes qui sont ici rappelés, furent ordonnés par un des princes de la dynastie syrienne, sous laquelle les frontières les plus reculées de l'Empire étaient encore fortement protégées.

Quelle raison peut avoir amené un archer palmyrénien à reproduire sur son bouclier une longue liste d'étapes? Faut-il croire qu'il a participé, avec une *vexillatio* de sa cohorte montée, d'abord à une expédition contre les Sar-

(1) Inscr., n° 3.

(2) Cf. l'Introduction.

mates, puis à une invasion de l'Arménie? Nous n'avons point d'indices qu'un empereur ait, dans la première moitié du III^e siècle, entrepris cette double campagne ⁽¹⁾, mais il pourrait s'agir d'opérations de second ordre dirigées par quelque légat. Dans le cas d'une guerre, est-ce une distinction officielle qui autorisait un corps de troupes à inscrire sur ses boucliers ses marches victorieuses, comme on brode aujourd'hui sur le drapeau les noms des batailles où un régiment s'est distingué? Cette hypothèse semble contredite par les faits, car jusqu'ici on n'a retrouvé aucun bouclier portant un semblable itinéraire, et on ne lit aucune inscription sur les débris mêmes de ceux qui ont été découverts dans la tour de Sâlihiyeh, bien qu'ils aient certainement appartenu à la même cohorte que celui de notre archer. Il semble donc que nous ne puissions voir dans cette liste de noms géographiques, peinte à côté d'une mer parcourue par des navires, que le résultat d'une fantaisie individuelle. Le soldat syrien à qui cette arme de parade appartenait a voulu rappeler le souvenir des longues étapes, accomplies en de lointains pays avant son retour dans sa patrie, à peu près comme les alpinistes aujourd'hui font graver sur leurs bâtons la liste des cimes qu'ils ont gravies. Ces marches n'eurent probablement pas un caractère offensif; leur but fut simplement de faire rejoindre à la cohorte ou à une *ve.rillatio* la garnison qui lui avait été assignée. Nous savons que des archers palmyréniens servaient dans les armées romaines en Égypte, en Numidie ⁽²⁾ et jusqu'en Bretagne. Au moins un *numerus Palmyrenorum* était cantonné en Dacie, où il a laissé plusieurs inscriptions ⁽³⁾. Quoi d'étonnant qu'on ait employé aussi ces *sagittarii* dans le Bosphore et en Chersonèse? Habités à la lutte contre les nomades du désert syrien, ils étaient propres à combattre ceux des steppes de la Russie. On n'a point, il est vrai, trouvé jusqu'ici d'inscription attestant leur présence dans ce pays, ce qui tendrait à faire croire que leur séjour y fut de courte durée.

Dès lors, notre sèche nomenclature prend une valeur particulière pour l'histoire de l'occupation militaire de cette région. Les inscriptions qui y ont été

(1) Maximin porte le titre de *Sarmaticus* (on ignore d'ailleurs pourquoi il l'obtint), mais il ne combattit jamais en Arménie.

(2) CAGNAT dans SAGLIO-POTTIER, *Dict. s. v.*

« *Sagittarii* », p. 4006. Cf. CARCOPINO, *Syria*, VI, 1925, p. 419 ss.

(3) C. I. L., III, 837, 7693, 7999, 14216; DESSAU, *Inscr. sel.*, 9472.

successivement découvertes, ont peu à peu révélé quelles y avaient été l'étendue et la durée de la domination romaine ⁽¹⁾.

Depuis l'époque de Néron, qui fit du Pont-Euxin un lac romain, les rois du Bosphore devinrent des vassaux de l'Empire, soumis à une étroite sujétion, et les colonies helléniques reçurent des garnisons tirées de l'armée de Mésie. Peut-être celles-ci furent-elles temporairement retirées du Bosphore sous Domitien, quand les Daces devinrent menaçants, mais elles furent maintenues dans le port de Chersonèse, où se trouvaient les troupes les plus nombreuses, et bientôt Hadrien les rétablit à Tyra et à Olbia. Ces forces devaient non seulement protéger les cités grecques contre les barbares de la steppe, mais aussi, en gardant les passages des grands fleuves, Tyra, Hypanis, Borysthène, assurer la ligne de communication entre la Chersonèse et la Mésie d'où le légat étendait son commandement sur tous les postes de cette contrée. Notre itinéraire nous prouve qu'il y avait une route militaire, pourvue d'étapes, tout au moins entre la rive du Danube et Olbia et qu'elle servait encore à envoyer des renforts dans la presqu'île de Crimée, au III^e siècle de notre ère. Le bouclier de Salihiyeh nous fournit ainsi une preuve nouvelle, qui s'ajoute à celles que nous possédions ⁽²⁾, du maintien des garnisons romaines dans la Russie méridionale jusqu'à la fin de l'époque des Sévères ou, pour mieux dire, jusqu'à la grande invasion gothique.

La situation de l'Arménie était analogue à celle du Bosphore. L'indépendance nominale que les Romains lui laissaient n'empêchait pas le gouverneur de la province voisine de Cappadoce d'y maintenir un corps d'occupation et, si nous interprétons exactement l'itinéraire de notre archer palmyrénien, une garnison romaine gardait encore Artaxata au III^e siècle.

⁽¹⁾ Cf. ROSTOV'TZEV, *Römische Besatzungen in der Krim* dans *Klio*, II, 19 '2, p. 8) ss. et, plus récemment, *Iranians und Greeks*, 1922, p. 146 ss. Max EBERT, *Südrussland im Altertum*, 1921, p. 218 ss.

⁽²⁾ *Tyra*: Rescrit de Sévère et Caracalla (cf. *supra*, p. 328). Dédicace en l'honneur de Sévère et Caracalla, C. I. L., III, 12.510 = DESSAU, 3.735. — *Olbia*: Monnaies à l'effigie de Septime Sévère et même de Julia Mamaea (HEAD, *Doctr. numorum*?, p. 273). Dédicace d'un soldat à Mercure en 248 ap. J.-C.,

ROSTOV'TZEV, *Isvestiya*, X, 1934, p. 6 ss. = CAGNAT, *Année épigr.*, 1905, p. 164; cf. 191), p. 168. EBERT, *op. cit.*, p. 228. — *Chersonèse*: C. I. L., III, 14.124³⁴ = CAGNAT, *Ann. épigr.*, 1903, n° 1, de 185 ap. J.-C. Cf. C. I. L., III, 13.75). La place continua à être tenue par les Romains après l'invasion des Goths: CAGNAT, *Année épigr.*, 1908, n° 178 (époque de Valens et Valentinien). — Château de Charax, en Crimée, abandonné au milieu du III^e siècle, ROSTOV'TZEV, *Klio*, II, p. 95.

On admet généralement ⁽¹⁾ que Lucius Vérus, dans sa campagne de 163 en Arménie, détruisit Artaxata et fonda une nouvelle capitale, Caenópolis (Valarshapat), non loin de l'ancienne ⁽²⁾. Mais les deux seuls textes qui parlent de la prise d'Artaxata ne disent pas qu'elle fut détruite ⁽³⁾ et, de fait, une monnaie frappée sous Commode et récemment publiée, montre qu'elle existait encore en 183, vingt ans après le moment où elle aurait été anéantie, et qu'elle continuait à prendre le titre de métropole ⁽⁴⁾. D'ailleurs, elle est mentionnée, nous l'avons dit (p. 330), sur la *Table* de Peutinger et dans le *Ravennas* ⁽⁵⁾, dont l'archétype commun remonte à l'époque de Caracalla (p. 336). Notre itinéraire grec vient confirmer leur témoignage et il ajoute un fait nouveau. Car si nous savions que Caenopolis avait reçu une forte garnison, qui l'occupait encore en 185 sous Commode ⁽⁶⁾, nous ignorions qu'il en eût été de même d'Artaxata, à moins que la « Ville-Neuve » n'ait été un faubourg de l'ancienne.

Un fait dont on n'a point tiré les conséquences qui en résultent, aurait pu montrer à quelle étroite vassalité l'Arménie était réduite sous Alexandre Sévère; celui-ci eut dans son armée des troupes auxiliaires d'archers arméniens assez nombreuses pour qu'elles tentassent, sous son successeur Maximin, de proclamer un empereur de leur choix ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Même MOMMSEN partage cette opinion, *R. Gesch.*, V, p. 477, 4. Cf. GÜNTHER, *Beiträge zur Gesch. der Kriege zwischen Römern und Parthern*, 1922, p. 418, etc.

⁽²⁾ DIO CASS., LXXI, p. 248, Boissevain = Suidas, s. v. Μαρκίος.

⁽³⁾ *Vita Marci*, 9: « Gestae sunt res in Armenia prospere per Statium Priscum Artaxatis captis. » FRONTON, *ad Verum*, II, 4, p. 121, Naber: « Dausara et Nicephorium et Artaxata ductu auspicioque tuo armis capta sunt. »

⁽⁴⁾ BABELON, *l. c.* [p. 329, n. 4].

⁽⁵⁾ *Ravennas*, éd. Parthey. Pinder, pp. 49, 12; 73, 13. Cf. AMMIEN MARC., XXV, 7, 42. En 478, Artaxata était, avec Nisibis et Callinicum, une des places frontalières ouvertes au commerce avec les Perses (*Cod. Just.*, III, 63,

4). Cf. BURY, *History of the later Roman Empire*, 1923, II, p. 3.

⁽⁶⁾ DION CASSIUS, *l. c.*; C. I. L., III, 6052 = DESSAU, 394. Une nouvelle inscription, publiée en 1909, nous apprend que sous Marc-Aurèle des détachements des légions cappadociennes, XV^e *Apollinaris* et XII^e *Fulminata*, s'y trouvaient (DESSAU, 9147) et corrobore ainsi le témoignage de la première.

⁽⁷⁾ *Vita Alex.*, 64; *Trig. tyrann.*, 32: « Alii dicunt ab Armeniis sagittariis, quos Maximinus ut Alexandrinos et oderat et offenderat, principem (Titum) factum ». Il s'agit probablement d'une cohors *Armeniorum sagittariorum Alexandriana*. Cf. HÉRODIEN, VII, 2, 4: Maximin emmène des archers d'Osrohoène et d'Arménie comme φίλοι και σύμμαχοι.

∴

Il reste une dernière question à résoudre : A quelle source le possesseur de notre bouclier a-t-il puisé la nomenclature qu'il donne de villes d'Europe et d'Asie avec les distances qui les séparaient ? Cette liste aujourd'hui mutilée devait être autrefois beaucoup plus complète : elle partait probablement de la Palmyrène pour y revenir. En effet, le corps de troupes dont faisait partie ce soldat était la *Cohors XX Palmyrenorum sagittariorum* en garnison à Doura, et si l'on constate dans d'autres provinces la présence de *numeri* et d'*alae* de Palmyréniens, on n'a découvert aucune trace de leurs cohortes montées d'archers en dehors de la Syrie, en sorte que la *vexillatio* envoyée en Russie a dû, selon toute vraisemblance, provenir de ce pays, où elle fut ramenée.

On pourrait croire que cet archer a emprunté tous les noms qu'il énumère et les nombres de milles à son carnet de route où il les avait notés. Mais l'erreur singulière commise à propos d'Istros, de ville devenue cours d'eau, comme l'ensemble du dessin avec ses *stationes*, sa mer azurée et ses fleuves bleus, qui rappellent toutes les particularités de la *Table* de Peutinger, indique suffisamment que l'auteur de cette curieuse peinture a reproduit grossièrement une carte géographique, qui lui servait de modèle (p. 323). Il ne dut pas être difficile pour lui de se la procurer. Dans un passage souvent cité, Végèce ⁽⁴⁾ recommande au général qui prépare une expédition, de se fournir d'itinéraires complets de tout le pays qui sera le théâtre des opérations : les distances des lieux y seront notées en nombre de pas et l'état des routes indiqué, ainsi que les chemins de traverse ou secondaires ; les montagnes et les fleuves y seront reproduits. De la sorte, les chefs avisés avaient sous les yeux des itinéraires, non seulement notés (*adnotata*) mais peints (*picta*), des provinces où ils devaient conduire leurs troupes. Il n'est pas douteux que les commandants de corps et les états-majors

(4) VÉGÈCE, III, 6 : « Primum itinera omnium regionum, in quibus bellum geritur, plenissime debet habere perscripta, ita ut locorum intervalla non solum passuum numero sed etiam viarum qualitate perdiscat, com-

pendia, devetricula, montes, flumina ad fidem descripta consideret, usque eo ut sollertiores duces itinera provinciarum in quibus necessitas gerebatur, non tantum adnotata sed etiam picta habuisse firmentur. »

aient eu à leur disposition dans l'antiquité, comme de nos jours, des cartes routières, qui leur étaient fournies par l'autorité supérieure (1). Les transferts de troupes vers des régions souvent fort éloignées étaient si fréquents, que les légats, tribuns et préfets devaient pouvoir indiquer aux détachements qui se mettaient en route l'itinéraire à suivre, avec les étapes où ils trouveraient un gîte et des vivres. L'officier recevait avec son ordre de départ les cartes qui lui permettaient d'atteindre sans encombre le but qui lui était assigné.

Ces cartes officielles devaient être partout en latin. En Orient comme en Occident, la langue de l'armée était le latin, non seulement la langue du commandement mais celle des bureaux militaires, et nous en avons trouvé la preuve en particulier à Doura-Europos (2). De nombreux indices montrent que la liste que porte le bouclier a été traduite d'un original latin, et qu'elle ne dérive pas de quelque œuvre hellénique. Les distances y sont données, non en stades, mais en milles romains ; le copiste grec a pris Istros pour le fleuve qu'il connaissait, mais c'était sur l'exemplaire qu'il transcrivait une cité, et le fleuve y était appelé *Danubius*, de son nom latin. *Odessus* a donné Ὀδεσσός pour Ὀδησσός et une forme **Byzona* est devenue Βυζώνια au lieu de Βιζώνη. Nous sommes ainsi conduits à la conclusion que notre nouvel itinéraire est une version grecque, souvent fautive, d'un document latin, qui probablement remontait en dernière analyse à une carte routière exécutée à Rome pour toute l'armée.

Or, précisément, les recherches les plus récentes sur les rapports de la *Table* de Peutinger avec le *Cosmographe de Ravenne* d'une part et avec l'*Itinéraire* d'Antonin de l'autre, paraissent avoir établi que ces deux textes dépourvus d'enluminures dérivent l'un et l'autre, comme la *Table*, d'une grande carte routière de l'Empire dressée à Rome sur l'ordre de Caracalla en même temps que la célèbre *Forma Urbis* du musée du Capitole (3). Notre fragment, qui est de

(1) Cf. SAINT AMBROISE, *In Psalm.*, 118, sermo V, 2 (MIGNE, *P. L.*, XV, 125, 1) : « Miles, qui ingreditur iter... itinerarium ab imperatore accipit ». LAMPRIDE, *Vit. Alex.*, 45. Cf. KUBITSCHER, *Jahreshefte des Oesterr. Archäol. Instituts*, V, 1902, p. 20 ss.

(2) Cf. *supra*, p. 317.

(3) KUBITSCHER, *l. c.*, p. 89 s. ; *Realencyclop.*, s. v. « Karten », col. 2113-2119. Ces résultats

sont acceptés et précisés par CONZ, *Die Geographie des Ptolemäus*, 1923, p. 137, s. Avant le travail d'unification accompli au III^e siècle, les itinéraires provinciaux avaient une variété beaucoup plus grande qu'on ne pouvait l'imaginer, comme l'a montré la découverte de curieuses tablettes d'argile relatives aux routes du Nord-Ouest de l'Espagne aux environs d'Asturica. Cf. BESNIER, *Bull. hispanique*, 1924, p. 5 ss.

peu postérieur à Caracalla, semble confirmer cette conclusion, car il offre un type intermédiaire entre l'*Itinéraire* et la *Table*. Il donne, comme le premier, une liste de stations avec leurs distances en milles, mais il agrémente cette aride nomenclature d'images des *mansiones* et de dessins des fleuves débouchant dans la mer. Si ce texte illustré, unique en son genre, a vraiment, pour source, le grand travail cartographique exécuté sous Caracalla, il permettra de s'en faire une idée plus complète qu'auparavant. La *Table* et l'*Itinéraire* auraient supprimé la route conduisant du Danube à Olbia, comme le second l'a fait aussi pour celles de Dacie, parce qu'à l'époque où furent copiés les deux archétypes de nos manuscrits, ces régions, occupées par les barbares, ne faisaient plus partie de l'empire ; mais sur la carte de Caracalla les voies du Bosphore, dépendant de la Mésie, n'auraient pas plus été omises que celles de la Dacie voisine. On peut se demander, il est vrai, si des chaussées militaires ont jamais été construites au delà du Danube, mais dans cette région, souvent parcourue par les troupes romaines, il existait certainement des pistes dont on avait mesuré ou du moins estimé la longueur. L'erreur commise dans l'indication de la distance de Tyra au Danube (p. 328), si elle n'est pas due à une faute de copie, prouverait que nous n'avons ici qu'une évaluation approximative.

Ainsi, le lambeau de peau qu'un merveilleux hasard a fait retrouver dans une tour ensablée de Doura, ne nous donne pas seulement des indications précieuses sur l'occupation militaire de la Russie méridionale et de l'Arménie au ⁱⁱe siècle ; il concourt aussi avec les inscriptions des provinces frontières à nous montrer comment les Sévères ont utilisé, pour la défense de l'empire, les archers palmyréniens, dont l'adresse était renommée ; enfin, document d'un type jusqu'ici inconnu, il nous fournit des indications importantes pour l'histoire de la cartographie antique.

CHAPITRE VI

LES INSCRIPTIONS

GRECQUES, LATINES ET SÉMITIQUES

Avant les fouilles de Doura-Europos, le nombre des inscriptions grecques découvertes au delà du désert de Syrie, dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre ou sur le plateau de l'Iran, était extrêmement restreint. M. Haussoullier, qui s'est occupé spécialement de ces inscriptions de l'« Extrême-Orient » hellénique, n'a pu en citer qu'une très petite quantité ⁽¹⁾. En réalité, l'épigraphie commence à peine à nous prêter son concours pour écrire l'histoire des satrapies Séleucides qui s'étendaient depuis la Mésopotamie jusqu'à la Bactriane. L'importance des cent trente-quatre textes que nous publions ici est de nous offrir pour la première fois une série continue de documents, la plupart datés, provenant d'une des colonies macédoniennes de l'Euphrate inférieur. Ils s'espacent sur plus de deux siècles, depuis l'an 6 avant notre ère jusqu'à l'époque des Sévères. Ces trouvailles, jointes à celles des parchemins, démontrent que l'usage du grec resta ininterrompu dans la cité depuis sa fondation jusqu'à son abandon, bien qu'elle ait été longtemps soumise aux Parthes. Elle nous fournit ainsi un témoignage suggestif de la vitalité de l'hellénisme dans les villes séparées du monde méditerranéen par les vicissitudes politiques. Si l'on peut supposer que l'araméen était la langue habituelle d'une partie de la population de Doura, le grec resta toujours la langue écrite ⁽²⁾. Il n'est pas employé seu-

⁽¹⁾ Cf. l'Appendice à ce chapitre.

⁽²⁾ Dans l'étude très méritoire que M. CHAPOT

a consacrée aux *Destinées de l'hellénisme au delà de l'Euphrate* (*Mém. Soc. des Antiquaires*

lement pour les actes administratifs ou juridiques et pour les inscriptions gravées dans la pierre, de nombreux graffites griffonnés sur les murs prouvent que son usage, avec la connaissance de l'écriture, avait pénétré jusque dans les classes populaires. Sur une cinquantaine de ces graffites qui ont été relevés, quatre seulement sont sémitiques : deux de ceux-ci sont dus à des pèlerins étrangers (n° 10) et un autre (n° 11), fait caractéristique, est de l'araméen écrit en lettres grecques.

De nos cent trente-quatre numéros, quelques-uns sont des dédicaces qui nous fournissent de précieuses indications sur l'époque où ont été élevés les monuments de Doura (n°s 1, 2, 50, 85), ou nous permettent de fixer celle d'événements importants de l'histoire de la cité (n°s 3, 51 ss., 134.) D'autres, inventaires ou listes d'offrandes tracés à la pointe dans le crépi du temple palmyrénien, nous font voir quelle était la richesse du sanctuaire, avec ses statues d'or somptueusement parées, ses lampes d'or ou d'argent ciselées, et une abondance incroyable de vases sacrés⁽¹⁾ et ils nous révèlent ainsi indirectement un indice de la prospérité de la colonie⁽²⁾. D'autres inscriptions encore nous apprennent quelques détails de l'organisation du culte et des fêtes (n°s 14, 15, 20, 35) et nous disent quels dieux on vénérât dans cette cité gréco-sémitique⁽³⁾. Mais la plupart de nos textes ne nous offrent guère que des noms propres accompagnés parfois d'une date et, pris isolément, ils seraient d'un intérêt médiocre ; mais considérée dans son ensemble, cette onomastique ne laisse pas d'être fort instructive.

Tout d'abord, on sera frappé de l'absence complète, avant le milieu du n° siècle de notre ère, de ces noms empruntés au latin qui abondent dans la province de Syrie. Quelques Ἀυρηλίοι apparaissent dans les dédicaces postérieures à la conquête de Lucius Vérus (n°s 50, 53, cf. 49), en même temps que l'armée introduit l'usage du latin⁽⁴⁾, et c'est à la même période qu'appartiennent les prosynèmes où sont nommés deux Γερμανοί (n°s 39, 126), deux Μαξιμοί (n°s 39, 40), un Πούφος (n° 43), un Νιγρῖνος (n° 31) et parmi les femmes une Κομηδία et une Μαρκέλλα (n° 44). Peut-être sont-ce d'ailleurs des pèlerins arrivés du

de France, LXIII, 1904, p. 207-296) il a sous-estimé la force de résistance du grec, comme le montrent les découvertes récentes ; cf. MINNS, à propos des parchemins d'Avroman, *Journ. hell. stud.*, XXV, 1915, p. 60.

(1) N° 12 ss., 21 ; 3 s. Noter 13, 1.2 : ποτήρια θεῶν.

(2) Cf. Introduction.

(3) Inscr. n°s 10, 12, 17, 25, 50, 51, 55 ; cf. *supra*, pp. 40, 195 ss.

(4) N°s 3, 4, 46, 47 ; cf. *Parch. VI* et p. 317.

dehors, comme Γεμελλος (n° 51), est un légat venu d'Occident⁽¹⁾. Ces exceptions isolées confirment ainsi la règle générale. Nous trouvons ici une preuve décisive de ce fait, corroboré par d'autres indications (p. 348), que Doura resta longtemps en dehors de la sphère d'influence de Rome, qui n'étendit son autorité au delà du désert syrien qu'à partir du règne de Marc-Aurèle.

Dans le plus ancien document daté qui nous soit parvenu, le parchemin I de l'année 195 avant J.-C., tous les noms sont purement grecs ; encore beaucoup plus tard ces noms prédominent largement, par exemple dans les inscriptions de la salle aux gradins, datées de l'année 61 après J.-C. (n°s 85-121). Nous pouvons souvent constater que des noms identiques se perpétuent à travers les générations, comme un souvenir d'une origine dont les familles tiraient fierté. Suivant la vieille coutume grecque, qu'on trouve aussi suivie à Palmyre⁽²⁾, le nom du grand-père paternel passait ordinairement à l'aîné des petits-fils⁽³⁾, parfois aussi celui du père directement au fils (n°s 54, 108). Mais cet usage n'avait pas force de loi et l'on voit en particulier des enfants d'indigènes prendre des noms grecs que n'avait certainement portés aucun de leurs ancêtres⁽⁴⁾.

Parmi les noms qui, dans les familles de l'aristocratie urbaine, devaient remonter ainsi jusqu'aux premiers colons d'Europos, beaucoup, on peut l'établir, sont macédoniens. A la vérité un certain nombre d'entre eux comme Alexandros, Archélaos, Séleukos, Antiochos, Antigonos, Demétrios, Nikanor⁽⁵⁾, sont des noms de souverains ou de grands capitaines, et leur usage a dû se répandre en Orient comme celui de Napoléon en Europe depuis le premier Empire. Séleukos en particulier, qui est très fréquent, pourrait être un souvenir du loyalisme des citoyens de Doura envers la dynastie qui avait longtemps gouverné le pays, ou envers le souverain qui régnait quand la ville fut fondée, comme Nikanor paraît commémorer le fondateur lui-même (n° 79). Mais d'autres noms comme Αιγείτης, Ἀριέβας, Κρατέας, Ἀπολλοφάνης, Ἀριστόδημος, Λυσανίας, Νικόστρατος, Πατρόκλος ou parmi les femmes Ἀδεία, Δαδαία, Τιμώνασσα, n'avaient

(1) Pour Ῥουμαία, qui n'est pas Ῥωμαία, mais un nom sémitique, cf. n° 69, 110.

(2) Снавог, *Choix d'inscr. palm.*, p. 47 : « Le fils aîné recevant le nom de son grand-père paternel et le cadet celui de son grand-père maternel. »

(3) Cf. Inscr. n° 5, note ; 9, c, d ; 50 (note sur Orthonobaze et Goras) ; 89 ; 109 et 110.

(4) Par ex. n° 6 a, b ; 24 : Κόνων Ἀβισσαίου.

(5) Cf. Index.

pas la même raison d'être adoptés et si nous constatons qu'ils étaient usités en Macédoine, il est infiniment probable qu'ils furent apportés de ce pays sur les bords de l'Euphrate, puisque nous savons par Isidore de Charax, qu'Europos était une colonie de « Macédoniens ⁽¹⁾ ».

Ces noms, tout en gardant la même apparence, ont parfois en réalité changé de signification. Qu'il y eût déjà en Macédoine des Artémidore, des Athénodore et des Diodote ou Zénodote, « dons » d'Artémis, d'Athéna ou de Zeus, nous n'en pouvons douter ⁽²⁾. Mais on sait qu'en Syrie ces appellations ont souvent servi à traduire des noms théophores sémitiques. Un Diodote pourra avoir été ainsi baptisé par un serviteur de Bél, une Artémidora être la fille d'une dévote de Nanaïa et un Athénodore avoir été accueilli par ses parents comme un présent d'Allat, la déesse guerrière des Arabes ⁽³⁾.

Parfois, au lieu d'attacher une acception nouvelle à de vieux mots occidentaux, un indigène hellénisé, prendra un double nom, l'un sémitique, l'autre grec. La ville ne s'appelait-elle pas elle-même Doura et Europos ? On a des exemples nombreux à Palmyre d'une pareille traduction des noms indigènes ⁽⁴⁾ et on en trouve aussi en Babylonie ⁽⁵⁾. On ne sera donc pas surpris d'en rencontrer à Doura, où le nom sémitique est adjoint à l'autre par la formule *ὁ ἐπικαλούμενος* ⁽⁶⁾. La même formule pouvait servir aussi à ajouter un surnom grec, lorsque le nom lui-même était très répandu, comme celui de Séleukos ⁽⁷⁾, pour distinguer celui qui le portait de ses homonymes.

Malgré l'adoption de noms grecs par les Syriens ou Arabes, on voit à mesure

⁽¹⁾ Cf. Introduction.

⁽²⁾ Cf. Inscr., n° 6 c.

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 196 ss.

⁽⁴⁾ Cf. la liste dressée par Chabot, *Index à Waddington*, p. 23. M. SPIEGELBERG a traité récemment de la traduction grecque des noms égyptiens (*Aegyptol. Mitteil.* II, dans les *Sitzungsber. Bayer. Akademie, Phil. Kl.*, 1925, p. 6 ss.). Comme dans les noms sémitiques (*supra*, p. 200, n. 12 ; *infra*, n° 9 d, note), elle doit souvent s'expliquer par une équivalence établie entre deux divinités : Imouthès = Asklepios, d'où 'Ασκληπιάς ἢ καὶ Σεμιουθίς, etc.

⁽⁵⁾ A Babylone : 'Αριστίας ὃ ἕλλο ὄνομα 'Αρδούηλτειός (= *Ardu Bēlti*) ; CLAY, *Babylo-*

nian records in the library of Pierpont Morgan, IV p. 54, n° 58, donne d'autres exemples tirés des inscr. cunéiformes, par ex. « Nanaïddin, dont l'autre nom est Démétria ». Cf. KOSCHAKER, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, XLVI, 1926, p. 296. — Vente de l'esclave mésopotamien Abbas Eutychès, *Rev. archéol.*, 1898, I, p. 42 s.

⁽⁶⁾ Inscr. n° 2 : 'Αθηνόδωρος 'Αριστοδῆμου ὁ ἐπικαλούμενος 'Ραγείθης Μαργασίου; n° 122 : 'Απολλόδωρος ἐπικαλούμενος Δανήλος.

⁽⁷⁾ Σέλευκος ὁ ἐπικαλούμενος Διδότος, n° 77 ss. Cf. l'emploi de la même formule à Palmyre, Waddington, 2612, 2620, et sur les monnaies parthes, Wroth, *Cat. Gr. coins Br. Mus., Parthia*, p. 66, n° 63, cf. p. XLV.

qu'on descend le cours du temps, se multiplier les appellations sémitiques. Alors qu'on n'en trouve aucune, nous le disions, dans l'acte de vente de l'an 195 avant J.-C., sur vingt-trois noms qu'énumère une liste de contribuables datant du III^e siècle de notre ère, deux ou trois seulement sont grecs ⁽¹⁾. Ces vocables sémitiques se rencontrent en abondance dans les modestes graffites dus à de petites gens, mais on les trouve aussi de bonne heure sur ces sièges de pierre que les femmes des notables s'étaient réservés dans le temple d'Artémis ⁽²⁾.

On voit ainsi combien l'élément indigène avait pénétré jusque dans l'aristocratie de la colonie macédonienne. Le sang barbare dominait dans la noblesse plus encore que l'onomastique n'en témoigne, car les descendants des premiers colons, même si leur mère était de la race autochtone, tenaient à marquer leur supériorité en rappelant par leurs noms leur origine hellénique, et, nous le disions, les fils de Syriens hellénisés se plaisaient à les imiter. Mais le type des personnages qui se sont fait peindre au premier siècle dans le temple des dieux palmyréniens est nettement sémitique ⁽³⁾.

Parmi les noms orientaux, dont beaucoup sont intéressants et plusieurs nouveaux, la majorité se retrouve dans les inscriptions palmyréniennes ou nabatéennes. Les Bédouins du désert, devenus sédentaires, sont venus se mêler aux familles macédoniennes. Mais c'est en Mésopotamie qu'il faut chercher l'origine d'autres composés comme Βηλοδασσαρος et probablement Βαβαλοδαδος Μηκωνναία, Βαριβοναία. C'est aussi en Babylonie qu'étaient adorés Nanaïa et Nabou, qui ont fourni plusieurs noms téophores, tandis qu'Hadad et Bel étaient communs à la Mésopotamie et à la Syrie du Nord (cf. p. 196 s.).

Enfin la longue domination ou suzeraineté que les Arsacides exercèrent sur la cité, les rapports commerciaux qui unissaient Doura aux villes du royaume des Parthes, expliquent aisément que des éléments iraniens se soient introduits dans l'onomastique de Doura : Ἀρτάδαζος, Βάγγισος, Ὀρθονόδαζος, Ὀρτονοπαρ... probablement aussi Γόρας, Ἀριεαγναῖος, Ὀτῆς, peut-être Ἀδριγγιναῖος, sont ainsi d'origine perse. Mais ces noms sont en petit nombre par rapport à la grande masse des appellations helléniques ou sémitiques, et les artisans ⁽⁴⁾, mar-

⁽¹⁾ Parch. n° VII.

⁽²⁾ N° 57 de 7/6 av. J.-C. ; 68 de 36/37 ; 69 de 39/40, etc.

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 79, cf. 161.

⁽⁴⁾ Sur les artistes persans en Syrie, cf. *supra*, p. 227.

chands ou fonctionnaires ⁽¹⁾ venus de chez les Parthes n'ont jamais formé qu'une minime portion de l'ensemble de la population.

Si la composition ethnique de celle-ci est ainsi éclaircie par une étude attentive des inscriptions, cet examen nous fournira, d'autre part, des données intéressantes sur l'organisation de la famille. On voit que le moindre personnage mentionné dans ces textes prend soin d'indiquer complaisamment non seulement son père, mais souvent aussi son grand-père ⁽²⁾. Si c'est une femme, elle ajoutera le nom de son mari avec le patronymique de celui-ci, parfois même le nom d'autres parents. Les membres de l'aristocratie municipale paraissent ainsi avoir été fort attentifs à leur généalogie et à leurs alliances. La constitution du vieux γένος aryen était probablement encore solide chez les Macédoniens au moment où ils furent transplantés sur les bords de l'Euphrate, et elle ne put que se renforcer au contact des Arabes, divisés en clans très jaloux de leur autonomie privée et de leurs privilèges ⁽³⁾. Les constructeurs des tombeaux de Palmyre indiquent leur lignage avec plus d'orgueil encore que les rédacteurs de nos inscriptions de Doura.

Beaucoup de ces inscriptions renferment la formule τῶν suivie d'un nom propre au génitif. Elle se retrouve ailleurs en Syrie ⁽⁴⁾ et désigne l'appartenance à une tribu ou à une famille. Elle est l'équivalent des *Bani* d'un tel, des descendants d'un ancêtre commun, que nous rencontrons fréquemment dans les inscriptions sémitiques, notamment à Palmyre ⁽⁵⁾. Une précieuse dédicace (n° 52) nous a appris que ces familles avaient à leur tête un γενεάρχης : il devait combiner en sa personne l'autorité d'un *paterfamilias* et celle d'un *cheikh* bédouin.

Ces γένη aristocratiques pratiquaient volontiers l'endogamie ⁽⁶⁾. Plusieurs

(1) Ὁρτονοπαρ... est épistate, c'est-à-dire le représentant du roi des Parthes (Parch. II, B, 33).

(2) N°s 1, 6 c, 59 ss., 85, etc.

(3) Cf. LAMMENS, *La Mecque à la veille de l'hégire*, 1924, p. 165 s., p. 172.

(4) P. ex. WADDINGTON, 2258 : Τὸ μνημεῖον διαφέρει τοῖς τῶν Δαμμαίας καὶ τῶν Μαυράγγα καὶ τῶν Ἀκίλανοῦ καὶ τῶν Σάδου τοῖς τέσσασι. Cf. n°s 2231, 2339, 2348.

(5) VOGÜÉ, *Inscr. sem.*, 10, 30 ss.; CHABOT,

Répertoire, IV, 2162, 2209. Dans les comptes araméens publiés par DUSSAUD, *Syria*, IV 1923, p. 244, la signification du patronymique *ben...* est différente.

(6) J'ai parlé de ces unions à propos des inscriptions de Doura, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1924, p. 53 ss. Presque en même temps, M. KORNE-MANN traitait le même sujet avec plus d'ampleur (*Die Geschwisterehe im Altertum*, dans *Mitteilungen der Schlesischen Gesellschaft für*

inscriptions du I^{er} siècle disent explicitement que des femmes avaient épousé leur frère consanguin⁽¹⁾ et les alliances entre oncle et nièce étaient fréquentes⁽²⁾. Il ne semble pas qu'avant leur établissement en Asie, les Macédoniens aient admis ces unions incestueuses⁽³⁾, bien que le droit athénien autorisât l'intermariage entre frères et sœurs consanguins, ne les excluant qu'entre frères et sœurs germains ou utérins⁽⁴⁾. Cette règle qui est en contradiction avec toute la constitution du *γένος*, fondé sur la parenté par les mâles, est une survivance du matriarcat, un emprunt aux usages d'une population préhellénique où seule la parenté par les femmes était reconnue et pouvait par conséquent faire obstacle au mariage. Mais un pareil état social avait existé aussi chez les Sémites, parmi lesquels les Arabes⁽⁵⁾ et même les Syriens⁽⁶⁾ continuaient à tolérer les unions entre frères et sœurs consanguins, qui avaient été licites chez les Juifs au moins jusqu'au temps de l'Exil⁽⁷⁾.

Les légendes des monnaies de la Nabatène nous apprennent que les reines y étaient souvent les sœurs des rois, comme dans l'Iran⁽⁸⁾. On sait que les Perses admettaient qu'un commerce légitime pût exister non seulement entre frère et sœur, mais entre père et fille, fils et mère⁽⁹⁾, unions incestueuses que dans le monde gréco-romain, païens, juifs et chrétiens flétrissent à l'unisson comme abominables. L'exemple donné par les souverains Achéménides

Völkerkunde, XXIV, 1923, p. 47-48. Cf. *Klio*, XIX, 1924, p. 356 ss.). Ce sujet mériterait d'être repris et étudié dans son ensemble.

(1) 'Ομοπατρίας ἀδελφῆς καὶ γυναικός, n^{os} 65, 68, cf. 418.

(2) N^{os} 65, 66 et 78, note.

(3) D'après une anecdote suspecte rapportée par TERTULLIEN (*Apol.*, 9; *Adv. Nat.*, I, 16), les Macédoniens auraient permis même les unions entre un fils et sa mère, mais ceci est incroyablement, à moins qu'il ne s'agisse de Macédoniens d'une colonie asiatique, qui aurait pris les mœurs perses. Cf., par contre, PAUSANIAS, I, 7, 4; HÉRODIEN, I, 3, 3.

(4) Cf. BEAUCHEM, *Droit privé de la république athénienne*, I, p. 162 ss.; GLOTZ, dans SAGLIO-POTTIER, s. v. « Incestum », p. 450 ss.

(5) ROBERTSON SMITH, *Kinship and marriage in early Arabia*, 2^e éd., 1907, p. 192 ss.; NÖL-

DEKE, *Zeitschr. D. M. Ges.*, XL, 1886, p. 150 ss.

(6) ACHILL. TATIUS, I, 3: A Tyr, un fils pouvait encore à la fin du paganisme épouser une fille de son père. A Sidon, d'après l'inscription d'Eshmounazar, le fils et la fille de ce roi étaient conjoints. Cf. p. 347, n. 2.

(7) Genèse, xx, 42; II Samuel, xiii, 43. Ce genre d'unions est interdit par le Deutéronome, v, 9. Cf. HASTINGS, *Dict. of the Bible*, t. III, p. 267.

(8) DUSSAUD, *Journal asiatique*, 1904, p. 184 ss.; HILL, *Coins Brit. Mus., Arabia Mesopotamia*, p. 14 ss.

(9) Que de telles alliances aient vraiment été conclues, c'est ce que prouve l'exemple de Phraatacès (3 av. -4 ap. J.-C.), qui épousa sa mère Mousa. Cf. JOS., *Ant. Jud.*, XVIII, 24, et *Cat. coins Br. Mus., Parthia*, p. xli.

et Arsacides, plus encore que celui des Ptolémées, répandit parmi les dynasties d'Orient la coutume de l'intermariage entre frères et sœurs⁽¹⁾.

C'est aussi, on n'en peut douter, à l'imitation des Parthes, que les colons de Doura-Europos ont adopté ou développé l'usage des unions entre proches. Ceci résulte d'une comparaison avec un des parchemins d'Avroman (p. 283). On voit, en effet, dans ce document daté de l'an 88 avant J.-C., que parmi les trois reines nommées dans le préambule à la suite du roi Arsace, deux sont dites, absolument comme des fidèles d'Artémis sur nos sièges de pierre, *ἑμοπατρίδας ἀδελφῆς καὶ γυναικός*⁽²⁾. A l'époque où furent gravées nos inscriptions, Doura était soumise aux Parthes et l'influence de la cour de Ctésiphon devait nécessairement s'y faire sentir.

Une coutume se perpétue souvent pour des motifs très différents de ceux qui l'ont fait naître, et les unions entre frères et sœurs, survivance du matriarcat, se conservèrent et se répandirent par le souci de conserver l'intégrité de la race. Ceux qui étaient issus de pareilles unions passaient chez les Perses pour plus dignes de monter sur le trône ou d'exercer le sacerdoce⁽³⁾. C'est le désir de préserver les familles de tout mélange étranger, qui a fait adopter ou persister à Doura la pratique de l'endogamie. Aucune trace ici du matriarcat : selon la loi successorale de la colonie, c'est la parenté dans la ligne paternelle qui donne droit à l'héritage (p. 313) ; mais si l'on rapproche les *ἀδελφοὶ ἑμοπατρίαι* citées dans nos inscriptions des *ἀδελφοὶ ἑμοπάτριαι* mentionnés dans la loi, il apparaîtra que de part et d'autre la parenté consanguine est seule considérée. Elle est expressément mentionnée à propos des mariages, parce qu'aucune femme n'est plus *ebenbürtig*, plus digne d'être épousée, qu'une fille née du même père que son mari. Les membres de la noblesse municipale, les descendants des Hellènes transplantés au milieu des barbares, ont ainsi cherché par des unions entre leurs propres membres et en particulier entre

(1) En Syrie, chez les Séleucides, en Phénicie (*supra*, p. 345, n. 6), en Arménie, en Nabatène (*ib. n. 8*), en Adiabène (*infra*, n. 2), en Commagène, dans le Pont, en Carie ; cf. KORNEMANN, *l. c.*

(2) MINNS, *Journal hell. stud.*, XXXV, 1913, p. 22 ss. — PAUL MEYER, *Juristische Papyri*, 1920, p. 120. De même, un texte cunéiforme de l'année 76 av. J.-C. est daté du règne d'Ar-

sace, roi des rois, et Izubarza sa sœur, reine (MINNS, *l. c.*). Pareillement, au 1^{er} siècle de notre ère, un vassal des Arsacides, Monobaze, roi d'Adiabène, épousa sa sœur Hélène (JOSÉPHE, *Ant. Jud.*, XX, 2, 1).

(3) CATULLE, 90 ; PHILON, *De spec. legibus*, III, 3, p. 13 (p. 153, C. W.). Cf. *C. R. Acad. Inscr.*, *l. c.*, p. 60 s.

enfants du même père à conserver la pureté de leur sang. Ils ne se doutaient pas que c'était le plus sûr moyen de le corrompre.

L'arrivée des Romains et l'octroi du droit de cité aux habitants de Doura sous Caracalla, dut modifier profondément les coutumes matrimoniales de la cité. *Inter fratrem et sororem prohibita sunt nuptiae, sive eodem patre eademque matre nati fuerint, sive alterutro eorum*, dit Gaius (1, 61), et si l'on pouvait épouser depuis Claude, une nièce, fille d'un frère, on ne le pouvait pas, si elle était née d'une sœur ⁽¹⁾. Un écho de la grande transformation opérée dans les mœurs de l'Orient par la conquête romaine se répercute dans le livre syriaque des *Lois des pays* : « Voici qu'hier les Romains ont conquis l'Arabie et ont aboli toutes les lois qui existaient avant eux et en particulier, celle de la circoncision ⁽²⁾ ».

*
* *

Nous avons déjà rappelé qu'aux noms propres la plupart de nos inscriptions ajoutent une date, et la chronologie exacte que l'on peut ainsi établir fait une grande partie de la valeur de ces brefs documents. On ne peut douter que l'ère employée dans une colonie macédonienne fondée sous Séleucus I^{er} soit celle des Séleucides (oct. 312), généralement en usage dans toute la Syrie. Un certain nombre d'inscriptions lapidaires et de graffites ont en outre l'indication des mois macédoniens. Huit mois sur douze sont ainsi nommés :

Δῖος (23, 76), Αὐθναῖος (24, 50 ?), Περίτιος (70, 71, 73-75, 78), Δύστρος (1, 36, 72), et Δύστρος ἐμβόλιμος (20, 23), Ξανδικός (20), Ὀλώος (= Λῶος, 2), Γορπιαῖος (20), Ὑπερβερεταῖος (20) ⁽³⁾.

L'intérêt principal de ces mentions est de nous montrer qu'au moins jusqu'au II^e siècle de notre ère, Doura avait gardé l'usage du vieux calendrier luni-solaire avec un mois intercalaire Δύστρος ἐμβόλιμος. Dystros répond au mois

⁽¹⁾ Gaius, I, 62. Le gnomon de l'*Idiologos*, récemment découvert note expressément (IX, 23) : Οὐκ ἐξόν Ῥωμαῖος ἀδελφᾶς γῆμαι, οὐδὲ τη-
οῖδας, ἀδελφῶν θυγατέρας συνκεχώρηται.

⁽²⁾ Pseudo-Bardesane, dans *Patrol. Syriaca*, t. II, p. 602. — En Osrhoène et en Mésopotamie, les unions incestueuses persistent en dépit des lois romaines, surtout parmi les

populations des campagnes, jusqu'à l'époque de Justinien (*Novelle* 154).

⁽³⁾ On trouve en outre à l'époque romaine les dates *XIII Kal. Iunias* (n^o 46), et *Tertium nonas Octobres* (n^o 47), peut-être aussi les mois sémitiques *Adar* (n^o 12, l. 7) et *Nisan* (n^o 10). — Dans les parchemins sont cités les mois Πάνημος et Περίτιος (I, 3 ; III, 14-16).

sémitique Adar (Mars) et l'habitude de dédoubler le mois Adar dans les années intercalaires est antérieure en Babylonie au règne d'Hammourabi. Depuis ce roi, on trouve à côté du *second Adar*, un *second Eloul*. D'après les recherches de M. Sidersky ⁽¹⁾ antérieurement au *viii^e* siècle l'intercalation d'un treizième mois était faite de façon arbitraire, mais à partir de l'ère de Nabounassar (26 févr. 747 av. J.-C.), l'année babylonienne fut réglée de telle sorte que le 1^{er} Nisan, début de cette année, suivit l'équinoxe vernal, sans jamais le précéder, et ce principe conduisit, on le sait, à l'institution de l'*ennéadécatéride* (comprenant 235 mois) dont 12 années communes et 7 embolismiques. Ce cycle fut perfectionné progressivement et, à partir de 367 avant J.-C. l'ordonnance des années intercalaires du cycle est définitivement fixée de la manière suivante : les années 3, 6, 8, 11, 14 et 17 avaient un *second Adar*, tandis que l'année 19 avait un *second Eloul* ⁽²⁾.

C'est ce calendrier luni-solaire babylonien constitué au cours des âges dont continuèrent à se servir, en l'adaptant à leurs besoins civils et religieux, les Grecs et les Juifs, qui n'admirent pas toutefois le *second Eloul*. Le calendrier macédonien connaissait encore un mois intercalaire au 1^{er} siècle avant J.-C., comme le prouve une inscription d'Ériza datée de l'an 66 avant J.-C. ⁽³⁾. Mais à partir du début de notre ère, la réforme julienne fut adoptée dans les cités de la province de Syrie et dès lors les mois du calendrier dit macédonien y coïncident exactement avec ceux du calendrier romain et au lieu d'années embolismiques il n'y a plus que des années bissextiles.

Mais il se passa en Orient un fait analogue à celui qui s'est produit à l'époque moderne pour le calendrier grégorien, que les pays soumis à l'Église orthodoxe se refusèrent à accepter, malgré ses mérites. Les pays qui ne reconnaissaient pas l'autorité des Césars, conservèrent leur ancienne computation luni-solaire, corrigée par des embolismes, et la Synagogue l'a maintenue jusqu'à nos jours. L'intérêt de la découverte faite à Doura est de nous montrer que ce vieux calendrier sémitique y subsistait sous des noms grecs à l'époque

⁽¹⁾ D. SIDERSKY, *Étude sur la chronologie assyro-babylonienne*, dans *Mém. sav. étr. Acad. inscr. et belles-lettres*, t. XIII, 1923, p. 429 ss.

⁽²⁾ SIDERSKY, *l. c.*, p. 133-137, donne une longue liste des années embolismiques d'après

les inscriptions cunéiformes; cf. KUGLER, *Sternkunde*, II, 1909, p. 411 ss.

⁽³⁾ *Bull. Corr. hell.*, 1889, p. 335; GINZEL, *Handbuch der Chronologie*, III, p. 35.

impériale, et il en était probablement de même dans toutes les autres colonies helléniques du royaume des Parthes. En effet, sur les monnaies Arsacides, dont des tétradrachmes tardifs indiquent souvent le mois à côté de celui de l'année de l'émission, on trouve la mention d'un EMB(δλωμος), d'un mois intercalaire ⁽¹⁾.

Les graffites où apparaît le Δύστρος ἐμβδλωμος étant tracés dans le temple des dieux palmyréniens, donnent à penser que Palmyre aussi continuait à user de l'année luni-solaire. Clermont-Ganneau a étudié autrefois, avec son érudition habituelle, la question du calendrier palmyrénien sans oser formuler de conclusions très affirmatives ⁽²⁾. Waddington ⁽³⁾ avait cru pouvoir conclure de la correspondance du 21 Adar avec le 21 Dystros dans une inscription bilingue à la « parfaite coïncidence » des mois palmyréniens avec ceux du calendrier Julien. Mais cette conclusion, qui a été généralement acceptée, part de la supposition que les mois grecs répondaient aux mois romains. La même équivalence Adar = Dystros peut subsister si Palmyre, comme Doura, avait gardé le calendrier macédonien luni-solaire, correspondant exactement à la chronologie sémitique avec des mois de Dystros et Dystros ἐμβδλωμος traduisant Adar I et Adar II. Qu'il en fut ainsi en réalité, c'est ce que prouvera peut-être bientôt la découverte de quelque inscription palmyrénienne avec la mention de ce second Adar.

Lors de la découverte de nos graffites, Clermont-Ganneau me fit observer qu'on pouvait se demander si l'année à Palmyre et par conséquent à Doura commençait bien en octobre, comme on l'admet depuis Waddington (n° 2571 b) ou si le mois Dystros n'était pas le dernier, le premier étant le suivant, Xanthikos, répondant au Nisan des Sémites, qui était, en effet, au témoignage de Josèphe ⁽⁴⁾, le premier mois chez les Juifs. Le nouvel an se serait ainsi placé vers l'équinoxe du printemps à Palmyre, comme à Damas ⁽⁵⁾. Mais M. Ingholt attire mon

⁽¹⁾ WROTH, *Cat. Gr. coins Br. Mus., Parthia*, p. 104 (Phraatès IV, n° 31); p. 142 (Orodès II, vers l'an 5 ap. J.-C.); cf. p. LXVI. Cf. TH. REINACH, *Rev. numism.*, 1889, p. 385 ss. (trois tétradrachmes des années 28 av. à 83 ap. J.-C.). La place de ce mois intercalaire n'était pas connue, mais les inscriptions de Doura rendent très probable qu'il se plaçait entre Dystros et Xanthikos.

⁽²⁾ *Études d'archéol. orientale*, II, p. 93-99.

⁽³⁾ WADDINGTON, n° 2627, cf. 2571, b.; GINZEL, *l. c.* Cf. MORDTMANN, *Palmyrenisches*, p. 4, et PRENTICE, *Greek and latin inscr.*, p. 39.

⁽⁴⁾ JOSÈPHE, *Arch.*, I, 3, 3, § 81; III, 10, 5, § 248; cf. *B. Jud.*, V, 3, 1, § 99; SCHÜRER, *Gesch. des Jüd. Volkes*, I³, p. 745 ss.

⁽⁵⁾ *Realenc.*, s. v. « Aera », col. 634, 49.

attention sur une inscription du tombeau de Malkou, où il est dit expressément qu'une des exèdres fut construite ⁽¹⁾ « au mois d'Eloul (septembre) qui finit l'année 497 » (= 186 ap. J.-C.). Il s'ensuit qu'au moins à la fin du n^e siècle de notre ère, le début de l'année était fixé au 1^{er} octobre, comme dans le reste de la Syrie; toutefois il n'en était peut-être pas ainsi avant l'arrivée des Romains.



Nos textes offrent un intérêt particulier pour les philologues, puisqu'ils nous permettent de nous rendre compte en quelque mesure de l'état de la langue parlée dans les colonies helléniques d'Orient sous les Arsacides. Si l'on y reste fidèle à l'usage du grec, ce grec est loin d'être correct. A propos des parchemins d'Avroman, M. Minns a noté ⁽²⁾ qu'à l'Est de l'Euphrate, cette langue semble avoir perdu rapidement du terrain vers le commencement de l'ère chrétienne. Il faut au moins admettre qu'elle se corrompt bientôt quand les communications avec l'Occident furent coupées par l'avance des Parthes. Parmi les inscriptions gravées dans la pierre, celles qui datent des années 6 avant J.-C. et suivantes (n^{os} 57 ss.) sont moins fautives que la série de celles de l'an 61 (n^{os} 86 ss.). On avait alors perdu dans une large mesure le sens de l'emploi des cas. On trouve non seulement τῆς pour ἡ (n^o 108), ce qui pourrait être un lapsus, mais γυναικός est employé fréquemment pour γυνή comme apposition à un nominatif, et une fois (n^o 121) pour le datif γυναικί. On trouve même (n^o 90) ἡ γυναικός. Les déclinaisons commençaient à se confondre: Ἀπολλοφάνης donne un gén. Ἀπολλοφάνου et un acc. Ἀπολλοφάνην; Διογλῆς un génitif Διογλέου (n^o 66) et Ξενοκράτης, Ξενοκράτου (n^o 80), mais, par contre, Πάτροκλος, et non Πάτροκλιος, a pour génitif Πατροκλιέου (cf. Index).

Mais ce sont surtout les graffites qui expriment fidèlement les particularités de l'idiome local. Ils ont pour auteurs des gens peu lettrés qui n'ont qu'une connaissance approximative de l'orthographe. On y rencontre non seulement les confusions habituelles des voyelles longues et brèves, celles dues à l'iota-

⁽¹⁾ בִּירָה אֱלִיל בִּשְׁלֵם 497 שְׁנָת.

⁽²⁾ *Journ. hell. stud.*, XXXV, p. 60.

cisme, ou à la prononciation sémitique, comme celle de l'α et de l'ο, de l'έ et de l'η (n° 21), la substitution de la consonne double à la consonne simple et réciproquement, mais en outre les formes du langage vulgaire abondent, comme τέσσαρα pour τέσσαρα (n° 12), τούτα pour ταῦτα (n° 39), ένα devenu indéclinable (n° 12). Les mots empruntés au latin se multiplient (n°s 12 ss.). On note des fautes grossières dans la déclinaison (acc. τράχηλος, n° 12) ou la conjugaison (έσαφικί ? n° 12) et les genres sont confondus (είκων, 23, 24). La fidélité avec laquelle la prononciation est reproduite, est précieuse aussi dans la transcription des noms sémitiques. Des formes comme Ναούμαρι ou Βάργαδ auraient été grécisées davantage dans une inscription lapidaire. Les avantages qu'offrent ces « instantanées » de l'épigraphie, que sont les graffites, compensent les incertitudes de lecture et d'interprétation qui en sont inséparables.

Parmi les formules employées il en est une dont il importe de fixer la signification exacte. C'est le verbe Μνησθῆ suivi d'un nom au nominatif, qui répond au sémitique ܡܢܝܫܬܐ (n°s 10, 121, note) et qui est si usité ⁽¹⁾ qu'on l'écrit par un simple sigle : M ou Μν. Il n'est pas douteux qu'il faille y voir la troisième personne de l'aoriste du subjonctif passif, et qu'on doive le traduire par « qu'on se souvienne d'un tel », « qu'un tel ne soit pas oublié », ou « soit mentionné ». Lorsque Μνησθῆ est suivi du nom d'un artiste, comme sur la corniche d'Orthobaze (n° 121, cf. 122) son sens est obvie : l'auteur de l'œuvre ainsi signée demande qu'on lui fasse de la réclame pour obtenir des commandes. Mais que veut dire exactement Μνησθῆ dans les nombreux prosocynèmes où il apparaît, ou sur les objets consacrés dans les temples (n° 112) ? M. Prentice et le Père Mouterde, qui ont cherché à définir l'acception où est prise cette expression à l'époque chrétienne ⁽²⁾, l'ont rapprochée du *Memento* de l'office des morts. Le souhait exprimé est donc celui que la personne soit mentionnée au *Memento*, si elle est décédée, ou dans les prières, si elle est vivante ⁽³⁾. Ce dernier sens

⁽¹⁾ Ainsi les P. P. Jaussen et Savignac ont copié près de Medain-Saleh en Arabie une série de graffites analogues aux nôtres, commençant par Μνησθῆ suivi d'un nom propre (*Mission en Arabie*, II, p. 644).

⁽²⁾ PRENTICE, *Princeton exp.*, III, B, 1161, p. 176 ss. ; MOUTERDE, *Mélanges univ. Saint-Joseph de Beyrouth*, t. VIII, fasc. 7 (1922),

p. 449 ss. — La formule diffère de Μνησθῆ suivi d'un génitif, qu'on trouve par exemple sur les bijoux, et qui veut dire simplement : « souviens-toi d'un tel ». Cf. SCHERLING, *Hermes*, LIII, 1918, p. 86 ss.

⁽³⁾ Cf. p. ex. *Roma Sotterranea*, III, 303 : Μνησθεθε δὲ καὶ ἡμῶν ἐν ταῖς ἀγλαῖς ὑμῶν προσευχαῖς.

serait à la rigueur possible même dans un temple païen. Mais si l'on remarque que dans un cas (n° 39) celui qui a formulé le vœu a ajouté en note : « Tu m'as rendu la santé », qui s'adresse certainement au dieu invoqué, il apparaîtra que le ΜΥΓΕΓΗ doit s'entendre autrement. Il paraît signifier : « que la divinité se souvienne de son serviteur », c'est-à-dire qu'elle ne le néglige pas et lui prête son secours. ΜΥΓΕΓΗ répondrait donc à la supplication chrétienne *in mente habes* par laquelle on prie, dans les vieilles inscriptions latines, des saints ou même le Christ de venir en aide au fidèle ⁽¹⁾. On pourrait pareillement supposer que dans le paganisme syrien le vœu s'adressait en particulier aux « anges », aux « messagers » qui, selon les croyances sémitiques, servaient d'intermédiaires entre les hommes et le Dieu suprême ⁽²⁾.

• •

Au point de vue technique, on remarque que le lapicide a presque partout évité de graver les lettres arrondies et que, se défiant de la sûreté de sa main, il a donné à tous les caractères une forme carrée. Procédant presque mécaniquement, il a commencé par forer au trépan des trous ronds pour marquer l'extrémité des hastes verticales et des barres transversales, puis il a réuni ces trous ronds par des traits, non sans commettre quelques erreurs qui trahissent son ignorance (n°s 69, 111, 114).

Des inscriptions datées nous permettent de suivre le développement de cette écriture carrée depuis l'an 6 avant J.-C. ⁽³⁾ jusqu'au I^{er} siècle. On aurait hésité ailleurs à attribuer un pareil alphabet à une date aussi reculée. Mais déjà en 1869, en publiant un poids grec de Babylone de l'année 55 avant J.-C.,

⁽¹⁾ Cf. GROSSI-GONDI, *Trattato di epigrafia cristiana*, Rome, 1920, p. 231 ss. en donne plusieurs exemples, ainsi CIL, V, 1636 : *Martyres sancti, in mente habite Maria*. — *Nuovo Boll. arch. crist.*, 1898, p. 169 : *Criste, in mente habes Marcellinum*. — *Roma soterr.*, II, 17 : *Sancte Slyse, in mente habes in orationes Aurelium Repentinum*, etc. — Dans les graffiti découverts à Saint-Sébastien, on retrouve

souvent la même formule *Paule Petre, in mente habete Sozomenum; Petrus et Paulus, in mente habeatis Antoninum Bassum*, etc. Cf. DIEM, *Inscr. christ. lat. veteres*, n°s 2323 ss.

⁽²⁾ Cf. mon article sur *Les Anges du paganisme* dans *Revue de l'histoire des religions*, 1915, p. 159 ss., et *Realencyclop.*, Suppl. III s. v. « Angelos ».

⁽³⁾ Cf. n°s 57 ss. et pl. CXIII ss.

Albert Dumont⁽¹⁾ notait que les omicrons et les sigmas carrés se trouvaient de très bonne heure sur les monnaies frappées dans les royaumes grecs de l'Extrême-Orient, et Longpérier précisait qu'ils apparaissaient dans la numismatique parthe depuis le règne d'Orodès⁽²⁾. Les graveurs des coins monétaires ont procédé absolument comme nos lapicides de Doura : « Après avoir tracé l'esquisse, l'artiste entamait le métal au moyen d'une pointe aiguë, mise en mouvement à l'aide d'un archet, et creusait ainsi une série de trous ronds, qu'il lui suffisait ensuite de relier entre eux au burin⁽³⁾. » Des formes sporadiques de θ , d' , de ρ carrés peuvent être signalées dans l'épigraphie attique dès le III^e siècle avant J.-C.⁽⁴⁾, mais c'est probablement en Orient que s'est développé avant le début de notre ère un système complet d'écriture lapidaire carrée, qui se distingue nettement non seulement de la cursive des papyrus, mais des lettres arrondies employées dans les graffites ou les peintures.

Cependant, on trouve usité concurremment sur nos pierres un alphabet arrondi (n^{os} 59, 60, 67), qui devait passer pour plus élégant et qui tendit de nouveau à prédominer depuis l'occupation romaine (n^{os} 50-53, 121 a).

Les fautes commises par les graveurs indiquent une médiocre connaissance de l'orthographe et cette ignorance a provoqué une confusion très fréquente du M et du Π⁽⁵⁾, qui est due à la forme du M, tel que nous le trouvons tracé dans nos parchemins même de Doura : les hastes en sont réunies par un trait d'une courbure si peu accusée, qu'il se rapproche de la barre horizontale du Π. On trouve d'ailleurs de même M écrit Π sur certaines monnaies parthes⁽⁶⁾.

On constate cependant dans certains textes⁽⁷⁾ que pour distinguer le II

⁽¹⁾ *Revue archéol.*, 1869, II, p. 197. DUMONT-HOMOLLE, *Mélanges d'archéologie*, p. 139.

⁽²⁾ Pour autant que je puisse m'en assurer en consultant WROTH, *Cat. Gr. Coins Br. Mus. Parthia*, le σ carré apparaît (p. 61) depuis le règne de Phraate III (70-57 av. J.-C.), l' ω carré (p. 70) depuis celui d'Orodès (57-37), l' ρ carré (p. 153) depuis celui de Vardane (44-45 ap. J.-C.). Mais l' ω a la forme d'un V, jamais celle que nous trouvons à Doura, et l'on ne trouve ni le θ , ni le φ carrés.

⁽³⁾ DE MORGAN, *Revue Archéol.*, XX, 1912, p. 6.

⁽⁴⁾ LARFELD, *Handbuch der Griech. Epigraphik*, II, p. 467 ss.

⁽⁵⁾ Dans quelques noms propres des inscriptions recueillies en 1922, cette erreur avait déjà été signalée par THÉODORE REINACH et par LIUZBAŃSKI, *Nachr. Ges. Wiss. Göttingen*, 1923, p. 101 ss. Les documents trouvés en 1923 en ont fourni un plus grand nombre d'exemples.

⁽⁶⁾ WARWICK WROTH, *op. cit.*, p. XXVIII : cf. p. ex. la planche XI, monnaies de Phraate III : ΠΕΓΑΛΟΥ.

⁽⁷⁾ P. ex. pl. CIV, 6; CV, 6; CXIII, 4.

du M, on lui a donné une forme spéciale en allongeant vers la droite la barre horizontale (Π). La confusion des deux signes s'est étendue même aux chiffres, où la faute commise est certaine une fois (n° 64) et très probable une seconde (n° 134). La question est d'importance pour la date de documents qui pourraient être indûment rajeunis de quarante ans.

En dehors des *Corpus*, les principaux ouvrages cités en abrégé dans le commentaire des inscriptions sont les suivants :

- BAETHGEN, *Beiträge zur Semitischen Religionsgeschichte*, 1888.
- CHABOT, *Répertoire d'épigraphie sémitique*, publiée par la Commission du Corpus inscriptionum Semiticarum, I-IV, Paris, 1900 ss.
- *Choix d'inscriptions de Palmyre*, Paris, 1922.
- CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, 8 volumes, Paris, 1888-1924.
- DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin, 1892 ss.
- DIMITSAS, *Μακεδονικά. Μέρος γ'. Μακεδονία ἐν λθoις φθεγγόμενοις*, Athènes, 1896.
- DITTENBERGER, *Sylloge inscriptionum Graecarum*, 3^e éd., Leipzig, 1915 ss.
- *Oriens Graeci inscriptiones selectae*, Leipzig, 1903 ss.
- DUSSAUD et MACLER, *Voyage archéologique au Safâ et dans le Djebel-el-Druz*. Paris, 1901.
- — *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne* (Extrait des *Nouv. Archives des Missions scientifiques*, t. X), Paris, 1903.
- I. G. R. = *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, t. III, par CAGNAT et LAFAYE, Paris, 1906.
- JUSTI, *Iranisches Namenbuch*, Marbourg, 1895.
- LIDZBARSKI, *Handbuch der Nordsemitischen Epigraphik*, Weimar, 1898.
- *Ephemeris für Semitische Epigraphik*, t. I à III, Giessen, 1902 ss.
- LITTMANN, *Semitic inscriptions* (IV^e partie de *American archaeological Exped. to Syria*, 1899-1900). New-York, 1905.
- MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, Bruxelles, 1900.
- PAYNE-SMITH, *Thesaurus Syriacus*, Oxford, 1879 ss.
- PRENTICE, *Greek and latin inscriptions* (III^e partie de l'*American archaeol. Exped. to Syria*), New-York, 1908.
- PRINCETON EXPED. = *Syria. Publications of the Princeton University archaeological Expedition to Syria in 1904-1905*. Division III, *Greek and Latin Inscriptions*. Section A : Southern Syria by Enno Littmann. Section B : Northern Syria. — Div. IV : *Semitic Inscriptions*, by Enno Littmann.
- Supplementum epigraphicum Graecum*, ed. HONDIUS, t. II, Leyde, 1925.
- Vogüé = Marquis de Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Paris, 1868-1877.
- WADDINGTON, *Inscriptiones graecae et latinae de la Syrie*. — Index de Chabot, 1897.

LES INSCRIPTIONS

I. — TEMPLE DES DIEUX PALMYRÉNIENS.

A. — *Inscriptions lapidaires.*

1. Plaque de marbre blanc trouvée dans la cour du temple (ci-dessus, p. 36 s.) — Haut., 48 cm. ; Larg., 42 cm. ; Ep., 5 cm. ; Haut. des lettres, 25 à 30 mill. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 21 ; *Syria*, IV, 1923, p. 47 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 734. Reproduite pl., XCI, 1. — Estampage.

Ἔτους Γκυ' | Δύστρου, Λυσίας Κόνωνος τοῦ | Πατροκλέους | ἀνήγειρεν ἰδίῳις
|| ἀνηλώμασιν τόνδε τὸν οἶκον καὶ τὸ | ὑπερώιον εὐσεβί|ας τῆς εἰς τὸν Δία |
ἔνεκεν καὶ εἰς τὴν || ἑαυτοῦ καὶ ἐγγόνων | εὐωχίαν.

Le mois Dystros de l'année 426 del'ère des Séleucides = Février-Mars 115 après J.-C.

L. 5. Ἀνηλώμασι pour ἀναλώμασι se retrouve n° 2.

L. 7. Le sens de οἶκος n'est pas immédiatement clair, car le mot peut désigner une maison entière, ou une simple chambre, et même la demeure d'un dieu, c'est-à-dire un temple (Hérodote, VIII, 143; Eurip., *Phoen.*, 1373), au sens qu'a souvent son équivalent sémitique *beth* (4). Nous aurions dans ce cas ici la dédicace du temple lui-même. Mais l'addition καὶ τὸ ὑπερῶιον, qui s'applique proprement à l'étage supérieur d'une maison particulière, ne permet guère d'adopter cette interprétation. Lysias fils de Conon, paraît avoir bâti seulement une des habitations qui entouraient la cour du sanctuaire (p. 36).

L. 11. Εὐωχία est pris, non dans sa vieille acception de « festin », « bonne chère », mais au sens qu'il a dans les Septante de « bien-être ». Cf. Julien, *Epist.*, p. 281, 2 Bidez-Cumont.

Lysias, fils de Conon, avait donc construit une maison ou une salle pourvue d'un étage par piété envers Zeus — c'est-à-dire Bel — à qui le temple était consacré, et pour son bien-être et celui de ses descendants. Ceci ne veut pas

(4) P. ex. CHABOT, *Recueil*, II, 810, l. 4 : בית אלהיהם « le temple de leurs dieux », à Palmyre.

dire qu'il est venu habiter cette demeure avec sa famille : le « bien-être » est celui que le dieu lui assurera en cette vie en récompense de sa dévotion. Lysias fils de Conon ne paraît pas avoir fait partie du clergé, mais avoir été un bienfaiteur, appartenant à une famille de notables (cf. n° 9 et *supra*, p. 57).

2. Petite plaque de calcaire trouvée près de la Tour des Palmyréniens, dans un terrain déjà remué par les Anglais en 1921 pour y creuser une tranchée. — Haut., 37 cm.; Larg., 26 cm.; Épais., 8 cm. Lettres irrégulières, mal gravées, haut., 2 cm. — Publiée: *C. R. Acad. Inscr.* 1923, p. 23 = *Suppl. ep. Gr.*, II, 755. Reproduite pl. CXI, 2.

Ἐτους ο[υ] | Ὀλώου α' | Ἀθηνόδωρος Ἀριστοδῆμου ὁ ἐπι|καλούμενος | Ἐργεθῆλος | Μαχχισαίου ἀ|νήγειρεν τὴν ψα|λίδα ταύτην || τοῖς ἰδίαις π[ό]νοις ? | καὶ ἀνηλ[ώ]μα[σ]ιν.

La fin de l'inscription, comme le montre la figure, n'a pas été gravée; les lettres ont simplement été tracées au pinceau en noir pour préparer le travail du lapicide et elles sont en partie effacées. L'ouvrier, peu satisfait de son ouvrage, semble l'avoir recommencé sur une autre plaque en jetant la première au rebut.

L. 1. La lettre mutilée dont la haste verticale descend au-dessous de la ligne, semble bien être un Y plutôt qu'un T. — L. 2. Le nom du mois Λῶος est parfois Ὀλώος sur les monnaies parthes⁽¹⁾. Le 1^{er} Lōos de l'an 470 des Séleucides tombe en juin ou juillet 159 après J.-C.

Ἀθηνόδωρος (cf. *infra* n° 6 c.) et Ἀριστοδῆμος (Dimitsas, 772) se rencontrent en Macédoine. On trouve même à Potidée (*Ibid.* 779) un [Ἀριστό]δημος [Ἀθη]νοδώρου. Athénodore et son père Aristodème avaient un double nom, l'un grec, l'autre sémitique, comme d'autres habitants de Doura (cf. p. 342).

L. 6. Ἐργεθῆλος est composé avec le nom de Bêl comme Ἐργεθῆδος avec celui de Hadad et Ἐργουήλ (*Tobie*, I, 1) avec celui d'El (cf. n° 145). Il se retrouve sous la forme latine *Regebalus* porté par un Ituréen, père de Bargathès (CIL, III, 4371. Cf. *infra*, n° 6 b). — Pour Μαχχισαῖος, on ne peut lire Μαχχισαῖος; cf. Μαχχ[ί]θελος (*Waddington*, 1875 a), Μαχχ[ί]θελος (*Princeton Exped.*, A. n° 195) et *infra*, n° 37^a, note. — Pour la terminaison, cf. Ἀθισσαῖος, n° 24.

L. 10-11. Le mot ψαλίς, rendu par שפס, se retrouve dans une inscription bilingue de Palmyre, où « il désigne la niche cintrée qui décore la façade de tous les grands tombeaux et renfermait la statue des personnages inhumés dans le monument » (Vogüé,

⁽¹⁾ WARWICK WROTH, *Catal. Coins Brit. Mus., Parthia*, p. LVI.

Inscr. sem., 70 = Waddington, 2624). Ailleurs, il est employé pour un *arcosolium* d'un caveau funéraire (Waddington, 2698 = Prentice, 110). Mais notre dédicace, trouvée à l'intérieur de la ville, ne peut avoir appartenu à un tombeau, et ses formules ne sont pas celles d'une épitaphe. Il faut probablement entendre ici par *ψαλίς* une niche en cul-de-four où se trouvait placée un image divine, ou bien la vouûte d'une porte d'entrée; cf. en Syrie, Fossey, *Bull. corr. hell.*, XXI, 1897, p. 47 = *I. Gr. Rom.*, III, 1164 : Τὴν στοὰν σὺν ταῖς δυαὶ ψαλίσι οἰκοδόμησεν (cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, V. p. 22), et en Arabie, à Soueida, *I. Gr. Rom.*, III, 1282 : Τὰς τρεῖς ψαλίδας σὺν κυματίῳ. M. Haussoullier me signale une inscription du III^e siècle avant J.-C. trouvée récemment à Mangalia : Δαμοσθένης Διονυσίου | ἀλέαν εἰς τὸ θύρωμα | κοίλαν καὶ ψαλίδας.

L. 12. Pour la forme ἀνηλώμασιν, cf. n^o 4.

3. Fragment d'une grande plaque de calcaire gypseux trouvée scellée dans le pavement du temple des dieux palmyréniens, où il avait été réemployé dans une restauration du dallage (p. 33). — H., 99cm.; L., 73 cm. Ep., 7 cm.; H. des lettres 6 cm. Traces de rougeau fond des lettres. La surface de la pierre, aujourd'hui au musée de Beyrouth, est écaillée par places. — Je dois une restitution complète de ce texte mutilé à la science épigraphique de M. René Cagnat. — Publié : *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 18. — Reproduit pl. CIX, 3. — Estampage.

*Imp. Caes. M. Aurello SEVERO Alexandro
pio felici augVSTO DIVI SEVERI PII
nep. diui Antonini MAGNI FILIO PONTI
fici max. trib. pote*STATIS VIII cos. iii PP
5. *et Iuliae Avitae Mameae augustae
matri aug. n. et c*ASTRORVM SEN
tus patriaeq. mili^{IT}PS COH XX PALMY
renorum eq. sag. Severianae Alexan-
drianae devoti NVMINI AC MAIES

10. *tati eorum.*

La première lecture n'avait pas permis de lire sûrement le chiffre de la puissance tribunicienne. En nettoyant le mortier qui en cachait les traits, le colonel Renard a pu déchiffrer avec certitude VIII avec des traces de couleur rouge. L'inscription est donc de l'année 230. C'est la plus récente de toutes celles qui ont été découvertes à Doura, et comme les noms d'Alexandre et de sa mère Mamée ont été martelés, après la condamnation de leur mémoire en 235, l'occupation romaine s'est certainement prolongée jusqu'après cette date.

La pierre dut être brisée et réemployée dans le pavement du temple après le départ des Romains, quand la Palmyrène affirma son indépendance, au temps d'Odeinath et de Zénobie.

La restitution de la ligne 9, la seule qui puisse être douteuse, s'appuie sur d'autres textes trouvés à Doura. L'inscription n° 46 nous prouve que la cohorte de Palmyréniens était composée de *sagittarii* et le parchemin VI (p. 315) qu'elle était *equitata*. Nous ne connaissons pas jusqu'ici de cohortes mais seulement des *numeri Palmyrenorum*.

Notre dédicace nous apprend qu'en 230 le nombre de ces cohortes était d'au moins XX. Le chiffre est certain et se voit clairement même sur la photogravure ; il n'y a pas à songer au sigle de *miliaria*. Nous avons fait ressortir dans l'Introduction l'importance de ce fait que la Palmyrène fournissait à Rome de 10 à 20.000 hommes de troupes auxiliaires pour garder la frontière d'Orient. Cette cohorte de Palmyréniens s'est fait représenter sur le mur du temple avec son tribun, ses autres officiers et son prêtre indigène (p. 113).

La date, maintenant assurée, de 230 est importante. Elle nous permet de nous rendre compte des circonstances historiques où fut consacrée cette dédicace. En cette année Ardashir, après avoir renversé la dynastie des Arsacides et s'être rendu maître de la Perse, revendiquait les provinces enlevées aux Parthes et attaquait la place de Nisibis, gardienne de la Mésopotamie romaine. On comprend que dans ces circonstances critiques les Palmyréniens aient voulu manifester leur loyalisme envers la maison syrienne qui régnait à Rome, où Alexandre se préparait à partir pour l'Orient. Il arriva à Antioche pendant l'hiver de 231-232. Il est significatif que dans une ville grecque des Sémites pour manifester leur loyalisme envers des princes syriens se soient servis du latin, langue de l'armée (p. 316, cf. inscr. n° 8).

On pourra rapprocher de notre texte une inscription de Singara (Sindjar) en Mésopotamie, qui a été ingénieusement restituée d'après une mauvaise copie par M. Dessau (*Klio*, XX, 1923, p. 223) : [*Pro salute imp. Caes. M. Aure | li*] *Severi Alexandri | pii fel(ici)s invicti Aug. | et Iuliae Mamaeae | Aug. Matris Aug. n. | et castr. mil. leg. I P(arthicae) | Sever. Alexandrian. | qui mil. coeperunt | Messala et Sabino | cos.* La dédicace a été faite par les soldats entrés au service en 214 au moment de leur libération, peut-être en 234.

4. Fragment d'un gros bloc extrait de la « Tour des Palmyréniens » (p. 10). Grandes lettres régulières, h. 5 cm., mais peu profondes et mal gravées. — Estampage.



Peut-être le reste d'une inscription funéraire :

...vix(it) m(erens) b(ene?)
 [annos] LX, fa[c(iendum) cur(avit)
 Eu]ty[ches].

B. — *Inscriptions peintes.*

5. Tableau I. Grande scène de sacrifice (p. 41 ss.) — Publiée : Breasted, *Syria*, III, 1922, p. 197; *Oriental Forerunners*, p. 801-803 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 756-765.

A droite de la tête du personnage A (p. 44), on lit :

a) Κόνων Νικοστράτου.

et sur sa robe M. Breasted (4) a déchiffré :

[Μ(νησθη)?] Κόνων Νικοστράτου.
 .μ.εητοητ..

<p>α) ΚΟΝΩΝ ΝΙΚΟ ΤΡΑΤΟΥ</p> <p>β) ΑΠΟ Α. ΙΕΡΕΥ. ΟΜΑΪ Υ ... ΟΜΑΝΝΙΝΟΣ ΔC NI</p>	<p>α) { C ΚΟΝΩΝ ΝΙΚΟΣ ΤΡΑΤΟΥ ΜΙ. ΕΗΤΟΗΤ</p> <p>ε) ΒΙΘΝΑΝΑΙΑ ΚΟΝΩΝΟΣ</p> <p>δ) ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΚΟΝΩΝΟΣ</p> <p>ε) Ν. ... ΙΑΣ ΚΟΝΩΝΟΣ</p> <p>ζ) ΠΑΤΡΟΚΛΟΣ ΚΟΝΩΝΟΣ</p> <p>η) ΚΟΝΩΝ ΠΑΤΡΟΚΛΕΟΥC</p> <p>θ) Ν. ... ΙΑΣ ΚΟΝΩΝΟΣ</p>
--	--

(4) Cf. BREASTED, *Forerunners*, p. 85 et fig. 58, p. 101. — En 1922, quand nous revîmes la peinture, la plupart des inscriptions étaient devenues illisibles, mais les traces qui en

subsistaient confirmèrent l'exactitude des copies de notre devancier, et en particulier sa lecture du nom de Lysias.

Le nom se retrouve inscr. 109, porté probablement par le même personnage, et parch. II, A 10. — Νικόστρατος se rencontre en Macédoine (Dimitsas, 813, 905, cf. 772, 887).

b) A gauche du bonnet du premier prêtre B (p. 46), est une inscription en quatre lignes, dont je n'ai réussi à déchiffrer que quelques lettres sur la photographie de M. Breasted (pl. XXXIV). Un seul mot est certain, *ιερεύς*, au commencement de la deuxième ligne. On peut restituer avec quelque vraisemblance : 'Απολ[λώνιος τοῦ δεῖνος] | *ιερεύς* τοῦ θε[οῦ] ἀφ[ρο] ... σι...ν. Π[ο]σ[ς] [δώνιον].

c) Vers le bas du manteau de la femme D (p. 49) :

Βιθναναία | Κόνωνο[ς].

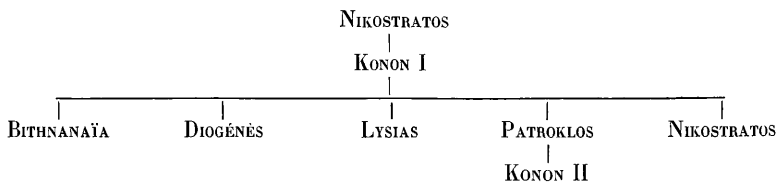
Sur la tunique blanche des quatre hommes rangés à droite (p. 51), on lit :

- d) Figure E : Διογένης Κόνωνος.
 e) Figure F : [Λυ]σίας Κόνωνος.
 f) Figure G : Πάτροκλος Κόνωνος.
 g) Figure H : Κόνων Πατροκλέους.

h) Sur le premier des adolescents (I, p. 52) placés au premier plan :

Ν[ικό]σ[τρατος?] Κόνωνος.

Le nom se retrouve inscr. 110 et il s'agit sans doute du même personnage. La généalogie de cette famille paraît donc être la suivante :



On voit, que Konon, fils de Patroklos, portait le nom de son grand-père (p. 341). Il en est probablement de même de Nikostratos, à moins qu'on ne veuille faire de celui-ci un fils de Konon II : en ce cas il s'appellerait comme son trisaïeul. Mais la jeunesse de Patroklos, figuré imberbe (p. 51), ne permet guère de croire qu'il fût déjà grand-père.

Βιθναναία se retrouve sous la forme plus régulière Βαθναναία dans l'inscription n° 111 et signifie « fille de la déesse Nanaïa (¹) ». Sur les noms composés avec Βη, cf. Clermont-Ganneau, *Revue biblique*, XX, 1920, p. 382 ss. à propos de ברתיה (Zénobie) et Lidzbarski, *Handbuch*, p. 246. — Le remplacement de l'a par un i pourrait être un arabisme = *Bint Nanaï*, où l'n se serait assimilé au t [Dussaud], mais il est dû plus probablement à l'incertitude de la vocalisation sémitique. Cf. Zebidinas, Zebidanas, Zabadanès, *supra*, p. 309. Aujourd'hui encore on peut hésiter entre Sâlihiyeh et Sâahlîyeh, quand on entend prononcer ce nom par les Arabes.

Πάτροκλος (f) donne un génitif (g) Πατροκλέους, comme si le nominatif était Πατροκλῆς; c'est une des nombreuses preuves de l'incertitude de la déclinaison dans le grec de Doura (cf. p. 350). — Un Πάτροκλος Πάτρωνος Μακεδών, nommé *Supplem. epigr. Graecum*, n° 512¹, montre que Πάτροκλος était usité en Macédoine; d'autre part, Πατροκλῆς, est le nom d'un amiral bien connu, qui commanda les flottes de Séleucus 1^{er} et d'Antiochus.

6) Inscriptions peintes sous les portraits du tableau IV (p. 76). — Publiées *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1923, p. 25; *Syria*, IV, 1923, p. 49 et pl. XVI = *Suppl. epigr. Gr. II*, 756-758.

a) H. 8 cm. ; L. 5 cm. ; H. des lettres 2 cm.

Λυσίας | 'Αχιεία.

Comparer le nom juif 'Αχιεία-α (I Reg. 14,3; Josèphe, VIII, 7, 8 et VI, 6), qui répond à l'hébreu אֲחִיָּהּ. [Il serait curieux de trouver un nom en-*yâh* à Doura; faudrait-il admettre quelque influence juive? — L.D.V.]. — Aqiah, אֲחִיָּהּ se rencontre à Palmyre, mais il est rendu en grec par Ἀκκεος (Lidzbarski, *Ephem.*, II, p. 280; Chabot, *Rép.*, IV, 2128) et n'a rien à voir avec 'Αχιεία. — Ce Lysias, dont le père était un indigène, a pris un nom grec, comme celui qui suit.

b) Larg. 25 cm. ; H. des lettres 2 à 3 cm.

ΛΥΣΙΑΣ
ΑΧΙΕΙΑ

Λυσίας Βαργάτους.

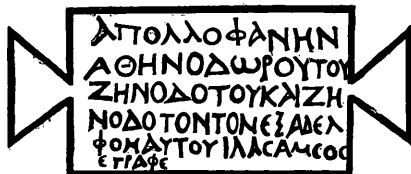
ΛΥΣΙΑΣ ΒΑΡΓΑΤΟΥΣ

Dans le graffiti n° 21, le même personnage écrit son nom Βαργάτης et Βαράτης; cf. n° 18⁴. La forme plus correcte Βαράθης avec l'aspirée apparaît n° 123 et se retrouve à Khatoura (Waddington. 2703 = Prentice, 115 c). On connaît en latin un *Bargathes Regibaldi* Ituréen (CIL, III 4371, = Dessau, 2511; cf. *supra* n° 2⁶) et un *Barates Palmyrenus* (Dessau, 7063). L'orthographe sémitique est ברעמא (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 246), c'est-à-dire « fils du dieu 'Athe » et le 'ain a tantôt été supprimé en grec, et tantôt

(¹) Cf. *supra*.

été remplacé par un γ , comme dans Ἀτάργατις, probablement parce que le gamma devant Γα était déjà devenu la spirante gutturale sonore qu'il est resté en grec moderne. מִיָּגֵי est transcrit de même tantôt Μοαίερου et tantôt Μογαίρου (Lidzbarski, *Handb.*, p. 314). — Cf. Ἀδαάθης, n° 9 c d, Ναχαράθης n° 126 et Lidzbarski, *Handb.*, p. 347, s. v. מִיָּגֵי. — [L'alternance Μοαίερου, Μογαίρου est due au fait que la vraie forme de ce nom d'origine arabe est *Muḡira* avec un ḡ, son que l'arabe seul possède et que l'hébreu et l'araméen ont confondu avec le 'aïn. C'est peut-être la même raison qui a provoqué l'alternance Βαράθης, Βαργάθης. — L.D.V.]

c) H. 13 cm. L. 22 cm. H. des lettres : 2 cm.



Ἀπολλοφάνην
Ἀθηνοδώρου τοῦ
Ζηνοδότου καὶ Ζη-
νόδοτον τὸν ἑξάδελ-
5. ζον αὐτοῦ Ἰλάσαμος
ἔγραψε.

Nous avons insisté déjà (p. 81) sur l'importance de cette inscription qui nous donne la signature d'un artiste, portant un nom sémitique.

Ἰλάσαμος = « le Soleil est dieu » est un nom théophore du même type que le palmyrénien Ἐλάβηλος ou Ἐλάβεηλ (*Al Machriq*, XXI, p. 39, cf. *supra* p. 104), en latin *Elabelus* (Lidzbarski, *Ephem.*, II, 290, 35) = 𐤇𐤋𐤃𐤍 (Waddington, 2615; Vogüé, 37 ss.; Chabot, *Rép.*, II, 1634) et d'autres où 𐤋𐤍 est rendu par *ela* ou *ila*. (cf. Bähgen, *Beiträge z. Sem. Religionsgesch.*, p. 303 s. Ajouter Ἰλάσαρος, Strabon, XVI, 4, 24, p. 782 C.; cf. Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. v.). — Pour la terminaison, cf. Ἀμρίσαμος, « homme du Soleil » à Palmyre (Waddington, 2587 = Vogüé, 2, 28 bis) et Ἰάβουμος (*infra*, n° 9, c. d). — Σεμέσιλαμ, qui se trouve dans les textes magiques, ne peut guère être interprété (Σεμεσο-ιαν) « le Soleil notre dieu »; il signifie plutôt « Soleil du monde » ou « Soleil éternel », 𐤇𐤋𐤃𐤍𐤇. Cf. Audollent, *Defixionum Tabellae*, 1904 n° 242, 8; Roscher, *Lexikon*, s. v.

— Sur le nom macédonien Ἀπολλοφάνης, cf. inscr. 85. Ἀπολλοφάνης se retrouve ailleurs en Syrie, p. ex. *Suppl. ep. Gr.* 842.

Ἀθηνοδῶρος très fréquent à Doura, est probablement comme Ἀπολλοφάνης un nom macédonien transporté sur l'Euphrate par les premiers colons (cf. Dimitsas, 696, 779, 783, 1279; *Suppl. epigr. Gr.*, II, 406; Q. Curce, VII, 27, 3), mais d'autre part Athénodoros traduit dans une inscription de Palmyre 𐤇𐤋𐤃𐤍𐤇 *Wahballath* (Clermont-Ganneau, *Revue biblique*, 1920, p. 392 ss.); il est probable que le culte d'Athéna-Allath à Doura (Inscr. 25) a contribué à maintenir ce nom en usage et même à le répandre.; cf. p. 342.

7. Inscription peinte sous l'esquisse voisine du tableau IV. Cf. *supra*, p. 437.

On peut interpréter ce qui reste de cette inscription ...z[ai] Ἀχάζους en admettant qu'elle donnait le nom des deux lutteurs, ou [... Βηλ]αχάζους.

Le premier nom serait בְּרֵחַת, « frère du père » ; c'est celui qu'a porté Achab, le roi d'Israël (cf. Ἀχάβω [gén.], *Princeton Exped.*, Sect. A, n° 676 ; *infra*, n° 20^b, et n° 127^b). — Pour le second, cf. Parch. III, 8, Βηλάκκοθος et la note. On trouve [Ἀ]θηνάκκοθος, Waddington, 2597 = I. G. R., III, 1046. — [Les formes Βηλάκκοθος, Ἀθηνάκκοθος avec κ paraissent contenir la racine בָּקַע « faire suivre, donner une descendance » ; c'est du moins l'étymologie de Yā'qōb. S'il en est ainsi, elles se distinguent entièrement de Ἀχάκος (avec γ), qui resterait seul possible. — L. D. V.]

8. Inscriptions peintes dans le tableau VI (p. 93 ss). — Publiées : *Syria*, III, 1922, p. 201, cf. IV, 1923, p. 52 ; *C.-R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 28 ; *Monuments Piot*, XXVI, 1923, p. 9, p. 12 ; Breasted, *Oriental forerunners*, p. 96, pl. XX. ; *Suppl. epigr. Gr.*, II, 766-768. — Reproduites pl. L

a) A gauche de la tête du tribun :

IVL. TERENCE	<i>Iul(ius) Teren-</i>
TIVS TRIB	<i>tius trib(unus)</i>

b) A côté d'un des militaires :

ΘΕΜΗC	Θέμης
MOKIM	Μοκίμ[ου]
ΙΕΡΕΥC	ιερεύς

Θέμης, Θεμίμος, Θέμος, Θεΐμος (Waddington, index, s. v. ; *Princeton exped.*, Ind., p. 459, etc.) ; en latin, *Theimes*, *Themes*, *Thaemus* (CIL, III, ind. p. 2415, 2636 ; Dessau, ind. p. 247), sont des transcriptions fréquentes du nom palmyrénien ܡܘܩܝܡ ܘܘܝܬܝܘܢ (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 385). De même Μόκιμος, Μόκειμος (Waddington, ind.), *Mocimus* (CIL, X, 4763) rendent le palmyrénien et nabatéen ܡܘܩܝܡ ܘܘܝܬܝܘܢ (Lidzbarski, *l. c.*, p. 316 ; cf. Littmann, *Semitic inscriptions*, p. 59). Le texte syriaque de l'inscription trilingue de Zébed (*Cat. du Musée du Cinquantenaire* ², p. 174, n° 45) nomme un *Mouqim bar Timai*. Ces noms indigènes sont portés ici par le prêtre de la XX^e cohorte de Palmyréniens (cf. p. 113).

c) A côté des deux images de Tyché assise (p. 97) :

ΤΥΧΗ	ΤΥΧΗ	Τύχη	Τύχη
ΠΑΛΜΥ	ΔΟΥΡΑC	Παλμύ-	Δούρας
ΡΩΝ		ρων	

Les soldats palmyréniens rendent hommage à la Fortune de leur patrie, en même temps qu'à celle de la ville qu'ils défendent. — Sur le culte de ces Τύχαι, cf. p. 110.

L'auteur de l'inscription regarde Πάλμυρα comme un neutre pluriel et le décline comme Ἱεροσόλυμα-μων et beaucoup d'autres noms de villes syriennes. Les monnaies ont la légende ΠΑΛΜΥΡΑ sans qu'on puisse voir si c'est un féminin singulier ou un pluriel neutre, mais Appien (*B. Civ.*, V, 9 § 37) donne Πάλμυρα πόλιν, non Παλμύραν, cependant les écrivains — ou du moins nos éditions — préfèrent généralement la forme ἡ Παλμύρα.

9. Inscriptions du tableau XVII (p. 123 ss.). — Cf. planche LV.

a) A côté du sacrificateur placé à droite de l'autel. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 19 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 778.

ΟΤΗΣ ΕΥΝΟΥΧΟΣ
ΟΚΤΙΣΑΣ ΤΗΝ ΕΞΕ
ΔΡΑΝ

ἌΟτης εὐνοῦχος
ὁ κτίσας τὴν ἐξε
δραν.

ΓΟΡΚΑΚ

ΙΑΒΣΥΜΟΣ
ΤΕ ΑΘΗΤΟΣ ΒΟΙΑ ΒΔΑ
ΥΛΕΥΤΗ

ΑΒΔΑΛΘΗΣ
ΙΑΒΣΥΜΟΥ

Le premier nom peut être lu Σπής ou ἌΟτης. *Spes* est en latin un *cognomen* masculin et féminin (Dessau, index, p. 244; Forcellini, *Onom.*, s. v.) et Σπής en est la transcription grecque (CIG, 5404; gén. *Spenis*, Σπῆνις (*sic*), CIL III, 7331), mais M. Hondius m'a fait observer qu'avec ἌΟτης l'inscription formait un sénénaire. Comme son auteur peut difficilement avoir rendu un vers boiteux, en y introduisant Σπής, il faut admettre que ἌΟτης est un nom

jusqu'ici inconnu, probablement d'origine perse; cf. Ὄτάνης, Ὄτάγης, Ὄτάσης (Justi, *Iran. Namenbuch*, s. vv.).

Il se peut que cet eunuque fût un « galle » du temple (p. 126), il se peut aussi qu'il fût au service d'un riche marchand, ses pareils étant depuis une haute antiquité employés en grand nombre dans les maisons d'Orient et pourvus souvent de postes de confiance (Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. v. « Eunuchen », Suppl. III, p. 450 ss.). Héliogabale leur avait donné de hautes charges dans l'administration (*V. Alex. Sever.*, 23, 6; 34, 3) et Zénobie *in ministerio eunuchos gravioris aetatis habuit* (*V. Zenob.*, 19). On ne s'étonnera donc pas qu'un castrat ait pu construire une exèdre dans le temple des dieux palmyréniens.

Comment faut-il comprendre ce mot ἐξεδρα²? Celui-ci a pris diverses acceptions, et on le trouve, semble-t-il, employé même pour désigner un petit oratoire, où l'on ne pouvait

accéder, mais qui contenait une statue de divinité (1). On pourrait donc se demander s'il ne s'applique pas à Doura au petit édicule placé sous l'inscription et qui a certainement contenu l'image d'un dieu (p. 38). Mais ἐξέδρα en grec s'entend le plus fréquemment d'une pièce ouverte par-devant et pourvue de sièges; puis il est employé à l'époque romaine pour un salon quelconque. Or, ce sens de chambre est celui du terme מרדכא dans les inscriptions palmyréniennes (2) et il est pris le plus souvent dans la même acception en syriaque (3). L'ἐξέδρα qu'a construite l'eunuque Otès est donc certainement toute la salle K. Dans le sanctuaire syrien de Délos, on a découvert une « exèdre » qui était un « petit édifice quadrangulaire, clos sur les trois côtés, ouvert sur le quatrième, garni le long des murs à l'intérieur d'un podium de maçonnerie, où l'on pouvait s'asseoir, voire se coucher (4) ». Sauf que la baie d'entrée de notre salle n'occupe pas toute la largeur du côté Sud, nous y trouvons exactement la même disposition. C'est probablement aussi la signification qu'a *exedra* dans une inscription de Patara, qui mentionne la construction de ἐξέδρας [τρεις] ἐν τῷ βαλανείῳ (*I Gr. Rom.*, III, 679) (5).

b) Sous l'acolyte placé derrière le sacrificateur (p. 126) :

Γόρσακ.

Nom inconnu, certainement oriental. On connaît un roi légendaire d'Arménie appelé *Gorak* (Justi, *Iran. Namenbuch*, s. v.). Cf. aussi Γόρας; inscr., n° 50.

c) A côté du sacrificateur placé à gauche de l'autel (p. 127). L'inscription est coupée en deux par une fente de la muraille et le tassement qui s'est produit a fait glisser la fin de la première ligne presque en face de la seconde :

Ἰάβσυμσος ἸΑδδα|άθητος βουλευτής.

d) Près de l'acolyte placé derrière ce personnage (p. 128) :

ἸΑδδα|άθη]ης | Ἰαβσύμου.

Le fils de Iabsymsos, qui lui sert d'enfant de chœur, porte le nom de son grand-père (cf. p. 341). L'orthographe de Ἰαβσυμσος est certaine, puisque le mot se retrouve deux fois. De formation analogue à Βελιάβος, *Beliabus*, que nous trouvons traduit par Διδότος (cf.,

(1) POINSOT, *Nouv. arch. des Missions*, XIII, p. 336; XVIII, p. 89, n. 5. Cf. ROUSSEL, *Délos, colonie athénienne*, 1916, p. 259, n. 5.

(2) Ainsi dans le grand tombeau décoré de peintures (p. 466), *eksedra* est le nom donné aux diverses pièces ouvertes, par devant, qui composent l'hypogée. Cf. LIDZBARSKI, *Ephemeris*, II, p. 269 s.; CHABOT, *Répertoire ép. sémi.*, II, 1041, 2; 1042, 1; 1043, 1; 1044, 4; 1045, 6.—

(3) PAYNE SMITH, *Thes. Syr.*, I, p. 484.

Sur le sens de *eksedra* dans le Talmud, cf. KRAUSS, *Talmud. Archäologie*, 1910, I, p. 366 ss.

(4) ROUSSEL, *l. c.*

(5) Une inscription de Damas (*Suppl. epigr. Gr.*, II, 829), datée de 63 av. J.-C., mentionne la construction d'une tour σύν... [ἐν] ἀλξί[στ]-ταίς τῆς ἐξέδρας. Mais la restitution est douteuse et l'on ne voit pas exactement quel est ici le sens du mot ἐξέδρα.

nos *Études syriennes*, p. 326) et Ναβουιάβος (inscr. n° 56), il répond à 'Ηλιόδοτός, 'Ηλιόδωρος, très fréquent à Doura (cf. Index) et signifie « le soleil donna » יהבשכש. Mais la vocalisation de שכש est curieuse et montre combien le son des voyelles brèves était indistinct dans la prononciation; cf. 'Αβιδσιμ[ος] (n° 27), 'Ιλάσαμσος (n° 6 c), 'Ανιώσαμσος (?) (n° 97), Σαμισιλάβος (n° 93). On trouve à Katoura un nom de femme, Βαρσίμησηα (Prentice, *Greek Inscr.*, n° 115 F), en latin un Barsimsus, *Callisthenis f.* (CIL, III, dipl. LXVI) et dans le Ledjâ un Σημσηος (*Princeton Exp.*, A, 783⁴).

La double mention du 'Αβδαζήης -ητος au nominatif et au génitif, garantit aussi son orthographe. 'Αβδαζήης est עבדעתה, « serviteur de 'Athè, qui se trouve à Palmyre (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 334); cf. Βαργάτης, n° 6 b et la note. La présence des deux α consécutifs s'explique par le maintien du 'ain dans la prononciation; cf. Ζαβδαζήης = עבדעתה (Vogüé, 63 = Waddington, 2618).

9 bis. Reste d'inscription sur un fragment détaché du mur de la salle K (Tableau XVIII, p. 436).

... γος Ο...
ἐξ ἰδίων [ἀνέθηγεν].

C. — Graffites.

GRAFFITES SÉMITIQUES.

10. A gauche du « Sacrifice du tribun », dans le tableau VII sous la graffite n° 25. — Larg. 7 cm.; haut. 6 cm.; haut. des lettres env. 5 mm. — Estampage. — Reproduit pl. CXII, 1.

- | | | |
|----------------------|----|--|
| דכור כולכו בר והבנת | 1. | Que soit mentionné Malikou, fils de Wahballat, |
| [קדם ויהבין] | 2. | devant Iarhibol |
| ורצא וגל־ת | 3. | et Reşou et GL ^R _D T |
| ... טוב וסכרא [י...] | 4. | Du bien et de la récompense [pour un tel] |
| ברך [צרתבל] | 5. | fils de Nouşratbel. |

Le déchiffrement de ce texte palmyrénien avait été commencé par Clermont-Ganneu peu de jours avant la maladie qui devait l'emporter ⁽¹⁾; il a été complété par M. René Dussaud ⁽²⁾, dont nous reproduisons la traduction.

Ces cinq lignes appartiennent à deux proscynèmes, séparés par un large trait, et d'une main différente — le *vav* notamment est d'une autre forme. Ces proscynèmes sont dus à des Palmyrénien venus dans le temple de Doura adorer leurs dieux sémitiques.

Le premier mot *Dekir* répond au *Μνησθῆ* par lequel commencent les graffites grecs du même type (cf. p. 351). — Nous retrouverons plus loin Iarhibol sous la forme grecque *Ἰαρέβωλος* (n° 12). « Resou apparaît dans les noms théophores, ou encore en palmyrénien sous la forme Arsou. La graphie employée ici paraît reproduire la forme arabe Rouda » ⁽³⁾ [R. D.].

Il est plus difficile de reconnaître le nom de la troisième divinité. Isaac d'Antioche (éd. Bickell, p. 214, v. 169) mentionne une déesse de Bethcur (Mésopotamie) appelée Gadlat גדלת, que par un jeu de mots sur son nom, il rapproche du verbe GDL « tresser, tisser ». Par suite, on a regardé Gadlat comme *nomen deae quae textrinae praeerat* ⁽⁴⁾. Il se peut que la véritable forme en soit Galdat et non Gadlat, qui serait né par l'analogie de *Gad* « Fortune », et que l'étymologie aventureuse acceptée jusqu'ici doive être rejetée.

Le 4. « Le terme כרת se présente pour la première fois comme substantif; il n'était connu qu'à l'état d'adjectif et comme épithète de la divinité. »

11. Sur le mur Sud du pronaos, non loin du dessin reproduit page 13, figure 7. — Grandes lettres (10 à 15 mill.) bien distinctes. Long. 37 cm. — Estampage.

ΘΑΡΘΗΝΓΟΒΝΙΝΔΑΒΑΒΙΒΙΔΣΑΛΜΑ
ΒΑΝΙΣΑΝΑΒΑΡΖΑΚΙΚΗ

θαρθην γοβνιν δαβα(ι) βιδ σαλμα
βανισανα βαρζακιχη.

La lecture est à peu près certaine; on peut seulement hésiter à la première ligne entre *αβα* ou *αβ*; mais l'interprétation de ce texte curieux est malaisée. Il paraît évident que ce sont des mots sémitiques écrits en lettres grecques, et M. Levi Della Vida a bien voulu me prêter son concours pour en tenter une explication.

Θαρθην répond à דרתין « deux » (fém.) et le mot suivant γοβνιν semble bien être le pluriel de גרבנא, connu en chaldéen et syriaque au sens de « fromage » ou « gâteau », proprement « masse coagulée » (Payne Smith, *Thes.*, I, p. 643). Il est vrai que le mot est du mas-

⁽¹⁾ Cf. *Monuments Piot*, t. XXVI, 1923, p. 23.

⁽²⁾ *Syria*, t. VI, 1923, p. 202.

⁽³⁾ DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, p. 142.

⁽⁴⁾ PAYNE SMITH, *Thes. Syr.*, s. v., t. I, p. 655, d'après ASSEMANI, *Bibl. Orientalis*, I, p. 327, n. 1.

culin et qu'on attendrait avec lui חריץ , forme masculine, plutôt que חריץ . En admettant la présence d'un ז , les éléments qui suivent pourraient être regardés comme composés du *di* palmyréen déjà passé à *d*^s dans la prononciation vulgaire et du nom חבי qui est connu (Chabot, *Rép.*, 1630⁴, 2149⁴). Il s'agirait alors de « deux fromages de Ḥabbaï; cf. le graffiti n° 16 où il est question d'agneaux.

Mais il est plus vraisemblable que le trait vertical qu'on peut prendre pour un ז n'es qu'une éraflure et qu'il faut lire $\text{דאבא} = \text{דרבא}$ « or ». Il serait alors question de deux masses ou lingots d'or, et *gobnin da(h)aba* répondrait parfaitement à πλιγθον γρόσιον de l'inscr. 13².

Le sens de la fin βιδσαλμα paraît certain. Nous avons songé d'abord à ביר שלמא qui voudrait dire « par la main », « par l'intermédiaire » de *Shalmā*. שלמא , en grec Σάλμας (ou -μας) est un nom bien connu (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 376; Waddington, *Index*, s. v; *Princeton Exp.*, A, n° 783⁴ et note). Il n'est guère possible de songer au dieu צלם qui apparaît, selon l'interprétation de Clermont-Ganneau, dans deux inscriptions araméennes et est rendu, ce semble, en grec par Σόλμος (*Princeton Exp.*, A, 239, avec la note de Littmann). — Mais la comparaison avec notre inscr. 12, rend beaucoup plus vraisemblable qu'il faut comprendre « sur la main (le bras) de l'image, de la statue » = צלמא .

La seconde ligne, dont la signification est très douteuse, pourrait ne pas se rapporter au même sujet que la première. Le premier groupe de lettres Βανι est peut-être בני , Pa. de בנא (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 238; Payne Smith, I, p. 542), = a édifié, érigé.

A la fin Βαρζακι transcrit soit בר זכני = « fils de Zakiki » ou un simple nom Barzakiki, cf. le palmyrénien ברזכי (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 244). Le nom pourrait aussi être iranien; cf. Βαρζαφζηνης , *Barzabud*, Βαρζάνης (Justi, *Namenbuch*, ss. vv.), *Izbu-barzá*, reine des Parthes (Minns, *Journ. hell. stud.*, XXXV, 1915, p. 35, n).

Les lettres intermédiaires σανα seraient donc soit un nom propre, soit un mot désignant ce qui a été édifié ou élevé. On songe à צלמא (arabe : *ṣanam*) « image » « statue » « idole », en supposant qu'au second α il faille substituer un μ .

Il s'agirait alors du don d'une statue comme dans le graffiti n° 23.

Mais les deux lignes, qui sont de la même écriture et ont été tracées d'un seul trait, paraissent bien se rapporter au même objet. L'analogie avec les graffiti ou sont mentionnés des mois (n° 12⁷ (*Αδάρ* ?); 20, 23, 24) suggère naturellement pour le début l'interprétation *ba Nisan* = « au mois de Nisan ». — $\alpha\alpha$ serait alors probablement une indication numérique, les α remplaçant deux traits successifs pour rendre le chiffre 2, c'est-à-dire le deuxième jour du mois, et Barzakiki serait simplement la signature de l'écrivain ou du donateur.

Nous traduirions donc sous toutes réserves ces deux lignes :

*Deux lingots d'or sur la main de la statue,
le 2 Nisan, Barzakikè.*

GRAFFITES GRECS

Mur Sud du temple.

12. Dans le tableau I, au bas du personnage F (p. 52). — Larg. max. (ligne 3) 30 cm.; haut. 25 cm.; haut. des lettres 5 à 15 mm. — Publié: *Monuments Piot*, XXVI, 1923, p. 12 = *Suppl. epig. Gr.*, II, 776.

- | | | |
|-----|---|---|
| a) | Εἰς τράχειλος
Ἰαρεθῶλω
μινίαι ἐπτά,
εἰς χεῖρα δεξιάν | δακτυλίθ[ι]α δύω

ἄλλα τέσσερα ὁμοῦ εἰς τράχειλος |
| 5. | ἄλλα ἐπτά,
εἰς ἀρ[ισ]τερά[ν]
δὲ ἔτερα·
φίθλα ἓνα
ἀρκεῖ εἰς τρά- | ανκνα (?) ἰδ', δακτυλίδια δύω

Ἄδὰρ (?) ποτ(ήρια) ιε' . |
| 10. | χειλος, μινίαι
ἐπτά εἰς χῆρ ἓνα,
φίθλα, δακτυλύδια. | αδ. τ χρ(υσᾶ) ? |
| | Ἄγλιθῶλω
εἰς τράχειλος δύω, | b) Entre les lignes 14 et 15, d'une autre main, probablement antérieure, car le grand graffite contourne ces deux mots: Ἐσαφικί κυνείγια. |
| 15. | [κ]εἰανὸν εἴς τράχει-
λος ἓνα. | |

Ce graffite, comme plusieurs autres, est une sorte d'aide-mémoire du clergé, dont un membre a inscrit sur la muraille des indications relatives au service des dieux. Le texte a d'abord été écrit sur une colonne étroite, puis des additions ont été ajoutées à droite. Ces notes marginales, si l'on peut les appeler ainsi, sont d'une autre main que le texte continu de gauche. Mais celles-là, comme celui-ci, se rapportent à la toilette des statues divines, que l'on couvrait de bijoux (cf. CIL, II, 3386 = Dessau, 4422 et 4423). Il y avait dans le culte d'Isis des *ornatrices* ou stolistes chargées spécialement de ce soin (cf. mes *Religions Orient.*,² p. 141, 144).

Le grec de cette inscription est fort incorrect. Non seulement l'orthographe est altérée par les iotacismes ordinaires, mais l'auteur de ce griffonnage n'avait ni le sens des cas, ni celui des genres. Il écrit (lignes 1, 3, 10, 14) : εἰς τράχειλος pour εἰς τράχηλον ; ligne 8 : φίθλα ἓνα pour φίθλα μία ; ligne 11 : χῆρ ἓνα pour χειρα μία. — Ἐγνα est devenu indé-

clivable; néogr. ἐνζς. Cf. les témoignages du vi^e siècle après J.-C. réunis par Dieterich, *Unters. zur Geschichte der Griech. Sprache*, 1898, p. 183 [Grönert].

ΕΙΣΤΡΟΧΗΛΟΣ ΔΟΚΤΥΛΙΑΘΑΥ
 ΙΟΡΕΒΩΛΩ
 ΜΙΝΙΚΙΑΕΝΤΟΔΑΛΛΟΤΕΣΤΕΡΟΜΟΝΕΙΣΤΡΟΧΗΛΟΣ
 ΕΙΣΧΑΡΔΕΞΙΩΝ
 ΔΥΛΟΕΝΤΟ ΔΟΚΤΥΛΙΑΘΑΥ
 ΕΙΣΤΡΟΧΗΛΟΣ ΔΟΚΤΥΛΙΑΘΑΥ
 ΔΕΣΤΕΡΟΔΑΙΜΟΤΙΕ
 ΦΙΒΛΟΕΝΟ
 ΔΡΚΕΙ ΕΙΣΤΡΟ
 ΧΗΛΟΣ ΜΙΝΙΚΙΑ
 ΕΙΣΧΑΡΕΝΩΔΑΔΑΥΡ
 ΦΙΒΛΟΔΟΚΤΥΛΙΑΘΑΥ

ΔΥΛΩΛΩ
 ΕΙΣΤΡΟΧΗΛΟΣ ΔΥΛΩ
 ΕΙΣΧΑΡΕΝΩΔΑΔΑΥΡ
 ΧΗΛΟΣ ΕΝΟ

a) — Col. I, l. 3 et 10, Μίνικιον, qui est répété deux fois, ne paraît pas s'être encore rencontré, mais le sens n'en est pas douteux. Un mot *μανίχης*, d'origine inconnue, signifie les anneaux de métal, colliers ou bracelets qu'on portait autour du cou ou du poignet (Polybe, II, 31, 5 : Μανίχας = χρυσούν ψέλιον ἢ φοροῦσι περὶ τὸν τράχηλον οἱ Γαλάται. Cf. Estienne, *Thesaurus*, s. v. « Μανίχης »). Ce mot a donné un diminutif : *μανίχιον* ou *μανίκιον* (telle est la leçon du ms. dans *Chron. Pasch.*, p. 624, 12, éd. Bonn; cf. Du Cange, *Gloss.*, s. v.). Fait intéressant, on retrouve ce mot en araméen sous la forme *מניקה* (*menika*) (Daniel, V, 7, où il est traduit par *μανίχης*; Lévy, *Chaldäisches Wörterbuch über die Targumim*, II, p. 48, s. v), ce qui prouve qu'il était répandu en Syrie. Le vieux Bochart, *Geogr. sacra*, p. II, 1, 42 (p. 749, éd. de 1640) a même pensé qu'il était d'origine sémitique. Se rattacherait-il au mot « mine » (chaldéo-syrien : *manid*), les poids de métal qui servaient aux échanges étant souvent coulés en forme d'anneaux ? Mais, d'autre part, on pourrait le dériver du latin *manicula*, qui a donné en français « manicle », « manique », « manille », avec des sens très rapprochés de celui de *μανίκιον*, *μινίκιον*. « Manille » est, selon Littré, un « grand anneau de cuivre que les nègres portent en guise d'ornement

autour des chevilles ou en bracelet. » — On notera que les anneaux portés par Iarhibol au cou et aux mains sont au nombre de sept, chiffre sacré dans les cultes sémitiques.

Il ne paraît guère possible de rapprocher *μινίκιον* de *μηνίσκος* « lune » qu'on trouve employé par les LXX au sens de collier (*Jug.*, 8^{21 26}; *Isaïe*, 3¹⁸).

L. 4-11. *Χεῖρ* est pris au sens « bras » qui lui appartient déjà dans la langue grecque classique et qui est habituel pour le mot *iad* « main » chez les Sémites.

L. 8 et 12. *Φίβλα* = *fibula*. Le mot devait être très usité en Syrie; il a passé en syriaque sous la même forme *fibla* (Payne Smith, *Theo. Syr.*, II, 3099).

Ligne 11, *ἀκτώ* a été corrigé après coup en *ἐπτά*.

L. 12 et col. II, 1. *Δακτυλίδια*. Les bagues *δακτύλιοι* sont souvent mentionnées aussi dans les inventaires de Délos; cf. Homolle, *Bull. Corr. hell.*, VI, 1882, p. 121 s.

L. 13. La lecture de *κειανόν* n'est pas certaine. Il se pourrait que le trait oblique du *κ* fût une éraflure dans le plâtre. Si le mot est *κειανόν*, la seule interprétation possible est *κικανόν*. La pierre bleue appelée « *ὁ κικανός* » paraît être le lapis-lazuli (*Realencycl. s. v.*). — Grönert conjecture [ὀψ]ειανόν.

Col. II, l. 1, 5, 8, 11. Il n'est pas certain que toutes ces indications se rapportent à la statue de Iarhibol.

L. 4. *τέσσαρα*, dont je dois la lecture à M. Homolle, est une forme vulgaire bien connue pour *τέσσαρα*; cf. Meillet, *Hist. de la langue grecque*, 2^e éd., 1920, p. 201; Dietrich, *Gesch. der Griech. Sprache*, 1898, p. 4.

L. 5, Grönert conjecture *ἄγκυλα* pour *ἀγκύλια* (= *κρικοὶ τῶν ἀλύσεων*), cf. *ἀγκύνη* à côté de *ἀγκύλη*.

Peut-être le premier mot de la ligne 7 est-il le nom du dieu **Adad* ou plus probablement celui du mois palmyrénien **Adar*, bien qu'ailleurs on trouve les noms grecs du calendrier macédonien (p. 347).

L. 7. *Ποτ* est une abréviation de *ποτ(ήρια)* que nous retrouverons dans d'autres graffites; cf. n^o 21 et la note.

b) — Col. I, entre les l. 14 et 15, l'inscription en petits caractères n'a rien à faire avec le grand graffite; c'est l'exclamation joyeuse d'un amateur de spectacles à l'approche d'une *venatio* du cirque, *ἔσσιφικεῖ* = *εἰσσιφικεῖται*. — Grönert conjecture *ἔσσιφικικουε[τ]α* (cf. n^o 121, *Κικινίτις*) = *huius loci facultatem dat Cicunitia*. Cf. *ἀφέω* = *ἀφίημι* dans le Nouveau Testament.

Nous traduirons donc le texte primitif et ses additions :

<i>Pour le cou</i>	<i>deux bagues</i>
<i>à Iarébolos</i>	
<i>sept anneaux (colliers),</i>	<i>et quatre autres ensemble pour le cou</i>
<i>pour la main (bras) droite</i>	
5 <i>sept autres,</i>	<i>quatorze... deux bagues.</i>
<i>pour la gauche</i>	
<i>(sept) autres.</i>	<i>(Au mois d') Adar (?) quinze coupes</i>

Une fibule (broche)

suffit pour le

10 cou, sept anneaux (bracelets)

pour une (chaque) main ; ... d'or (?)

une fibule, des bagues.

A Aglibolos

pour le cou deux (colliers), [Voici qu']arrivent les chasses.

15 de pierre bleue (lapis-lazuli ?) pour

le cou un.

13. Immédiatement à gauche du graffite précédent. Long. max. 16 cm. ; haut. 26 cm. ; haut. des lettres environ 1 cm. — Je n'ai pu prendre de ce graffite en 1922 qu'une copie imparfaite et un médiocre frottis. Il m'a été impossible de le revoir en 1923, le tableau I étant protégé par un mur (p. 41 n. 3), qu'il eût fallu démolir. Si l'on peut un jour procéder à ce travail, un bon estampage permettrait probablement de déchiffrer plus complètement ce texte intéressant.

- | | | |
|-----|--|---|
| 1. | "Εχωμεν τοῦ θε-
οῦ πλ(ίν)θ(ον) χρύσινον ἕνα δευζα (?) φιλθα
καμ[ψ]άκια τρ[ί]α
φιθλα | Λυχνεῖα χρύσινα |
| 5. | μοκωνίας [τ]ρῆς
μ...α τ[ρ]ία
[γ]αθαθα τρία
εἰσκότ[λ]α δύο
τοράλλια δύο | ... χρύσιν]α [τ]ρ[ί]α]
λαμαθα τρίποδα τ[ρ]ία
τετρ(άποδες?) κρα(τῆρες?) τρῆς |
| 10. | ἀγγεῖα ἰάλια δύο (τρία)
βαρχενα (?) ἕνα
εἰσπύλλ[α] ? μ[ί]α
ματ... μ[ί]α] ?
χουζα ... | |
| 15. | λυχνεῖα ἀργυρ[ᾶ]
μ...
.ρι...
τετράπο[δ]α
.γ.γ?π ... | |
| 20. | λυχν(ῆ)α γλυπ[τά]
τρ γκαια...
..... υν... | |

ΛΕΙΧΝΗΑ ΧΡΥΣΙΝΑ
 ΕΧΩΜΕΝΤΟΥΘΘ
 ΟΝΠΛΟΧΡΥΣΙΝΟΝΕΜΑ ΔΕΥΞΘ ΦΙΒΛΑ
 ΚΑΡΤΙΔΑΚΙΩ ΤΡΙΣ ΦΙΒΛΑ
 ΜΑΚΩΝΙΔΟ ΤΡΙΣ ΧΡΥΣΙΝΙΑ ΠΙ
 Μ Δ ΡΙΑ
 ΝΔΒΛΑΘ ΤΡΙΣ ΜΟΜΑΘ ΤΡΙΠΟΔΑΤ
 ΘΙΣΚΟΤΑ ΔΥΩ ΤΕΡ ΚΡΟ ΤΡΙΣ
 ΤΟΡΑΛΛΙΑ ΔΥΩ
 ΑΓΓΑΔΙΑ ΔΥΩ ΔΥΩ
 ΒΟΥΚΕΝΔΕΝΑ
 ΘΟΠΥΛΙΑ
 ΜΟΤ ΜΔ
 ΙΧΟΝ ΣΑ
 ΛΥΧΝΗΑΡΓΥΡΑ
 ΜΙ
 ΥΡΙ V
 ΤΕΤΡΑΛΟ Α
 Γ Γ Ι Π
 ΛΥΧΝΑΓΛΥΠ
 ΞΒ ΠΚΑΙΑ
 ΥΝ

Nous avons ici une liste des objets qui appartiennent au dieu, un inventaire des richesses du temple, analogue aux documents du même genre, beaucoup plus développés et plus précis, qui ont été trouvés en Grèce, à Délos et ailleurs, gravés sur la pierre. La première liste a été complétée par des additions postérieures, comme dans le numéro précédent.

Col., l. 2. *Εζόμεν est pour *Εζόμεν.

L. 3. Πλθ avec un signe d'abréviation, doit certainement être complété πλ(ι)θ(ον), terme technique pour « lingot ».

L. 4. Le mot latin *capsa*, « boîte », « coffret », est souvent rendu par κάμψα en grec. Le *capsarius* devient un *καμψίριος* dans la version grecque de l'édit de Dioclétien (VII 75). De κάμψα est dérivé un diminutif *καμψάκιον*, qui a été restitué dans un papyrus de Berlin du n^e siècle, *κα[μψά]κια χαλκ[α]* Berl. Griech. Urk., n^o 387, II, 19; cf. t. II, p. 355). Cf. Hésychius, *καψάκιον*: γλωσσόκομον, et Ducange, *Gloss.*, s. v. On trouve aussi la forme, *κάμτρα*, qui pourrait avoir donné *καμ[π]τράκια*. *Κάμτρα* נרנררן a passé en hébreu et en syriaque; cf. Krauss, *Talmudische Archäologie*, I, p. 67, 398, et III, p. 195.

L. 5. Μοκωνίας est un mot nouveau, dont le sens reste obscur. Il ne paraît pas possible de lire *Λακωνίας* = *lacinias* ou *Λακωνικός*, qui serait une chaussure (Saglio-Pottier, *Dict.*, s. v.).

L. 6. Indéchiffrable.

L. 7. Le mot doit probablement être lu *γαθαθή* et il se répète probablement dans la seconde colonne. Le mot grec tardif *γαθαθόν* (cf. Hésych. ; Ducange, *Gloss.*, s. v.) en latin *gabata*, est un plat creux, dont on se servait à table et probablement aussi dans les sacrifices. Hésychius l'interprète *τρίβλιον*, et les accessoires liturgiques nommés par Josèphe, *Antiq.*, III, § 220, sont : *τρίβλιον* και *θύσακη*. Ce mot s'unit donc naturellement avec le suivant. — [On pourrait peut-être songer à un pluriel de *νάβλας*, sorte de harpe phénicienne — Bidez].

L. 8. Εισκότα serait le latin *scuta*, pluriel de *scutum*, avec un ι prosthétique. *Scutum* « bouclier », a donné en espagnol *escudo*, en français « escut », « écu ». Pour la confusion de l'o et de l'u, cf. *infra*, n^o 46, *eliudurus* ; *σκοτουλάτος* (*Peripl. Erythr. maris*, § 24) = *scutulatus*. Seulement le mot grec généralement usité pour *scutum* est *σκουτήριον* et *σκοῦτον* n'apparaît que comme glose (Lydus, *De magistr.*, p. 3, 21 ; 15, 19, Wünsch). Mais entre le τ et le α il y a un espace vide, où je crois distinguer un λ. *Εισκότα* serait le pluriel de *σκοῦτλον*, *σκουτέλλον* (Du Cange, *Gloss.* s. v.), qui est le latin *scutella*, d'où sont venus l'italien *scodella* et le français *escuelle*, *écuelle*. Cf. *Pap. Oxyr.*, IV, 741¹¹ ; XIV, 1657³, 3 : *σκουτλία* (après *βάτελλα* = *patellae*) ; *Pap. Brit. Mus.*, II, p. 264, n^o 191¹⁰ : *σκουτλία ξωλίνα*.

L. 9. Τοράλλια = *toralia*, de *torale*, « couvre-lit », « couverture ». Le mot est nouveau en grec, mais bien connu en latin ; par exemple, on nous dit qu'Héliogabale *primus omnium privatorum torum aureis toralibus texit* (*Vit. Heliog.*, 19, 1). Le mot *torale* désigne donc proprement une couverture de lit, et il se peut qu'il soit employé ici dans cette acception. Une inscription de Palmyre commémore l'offrande d'une couverture (*περίστρωμα*) et d'un coussin pour la couche d'une divinité, si la restitution de Clermont-Ganneau est

exacte (*Recueil*, VIII, p. 96. Cf. Chabot, *Répertoire*, II, 810. et *supra*, p. 115). Mais *τοράλλια* est peut-être pris au sens général de lapis = *περιπετίσματα*.

L. 10. Ἀγγεῖα ἰζλία doit être pour ἀγγεῖα ὑάλεια ou ἕλινα, des « vases de verre ». On ne s'étonnera pas de trouver de la verrerie dans un temple syrien; cf. *supra*, p. 258. Les inventaires de Délos mentionnent σκόφους ὑαλίους ἐν κιθωτίωι δύο (Roussel, *Délos colonie athénienne*, p. 401), et on trouve consacrées à Cos ὑαλίνα[ς φιάλ]ας τέσσαρα (Dittenberger, *Sylloge* 3, 1106, 150). — Δύω a été remplacé par τρία, mais on avait écrit par erreur une seconde fois δύο, qui fut corrigé en τρία.

L. 11. Inintelligible.

L. 12. Εἰσπύλλα est peut-être le latin *spinula*, italien *spilla*, épingle.

Ll. 13-14 sont douteuses.

L. 15. Λυχνεῖα ἀργυρῆ, cf. l. 20 et col. II, 4. Ces candélabres de métal devaient probablement porter des lampes perpétuellement allumées, comme dans le temple de Jérusalem. Cf. Philon, *De Spec. leg.*, I, 296 (t. V, p. 71, Cohn-Wendl.): Ἀφ' ἐσπέρας ἕως πρωίας προστάττει καίεσθαι λύχνους ἐπὶ τῆς ἱερῆς λυχνίας εἴσω τοῦ καταπετίματος. Cf. Schürer, *Gesch. Jüd. Volkes*, II³, p. 292; *infra*, n° 20 *bis*.

Col. II, 4. Λειχνεῖα a été corrigé en λυχνεῖα, cf. col. I, l. 15.

L. 3. Δευζα ou λευζα est inintelligible, cf. I, 14 χουζα qui est peut-être le même mot, mal lu d'un côté ou de l'autre.

L. 3. Φίβλα, cf. le n° 11, l. 8.

L. 7. Cf. col. I, l. 7.

L. 8. On connaît des cratères à trois pieds (Athénée, II, p. 38 a; IV, p. 142 d) et on en a probablement aussi fabriqué reposant sur quatre pieds.

D'une manière générale, on peut rapprocher notre inventaire d'un passage de Josèphe (*Bell. Iud.*, VI, § 388) où il raconte qu'un prêtre du temple de Jérusalem livra à Titus quelques-uns des objets précieux du trésor : Παραδίδωσιν τοῦ ναοῦ λυχνίας δύο... τραπέζας τε καὶ κρατήρας καὶ φιάλας, πανθ' ὀλόχρυσα καὶ στιβαρότατα. Παραδίδωσι δὲ καὶ παραπετίσματα καὶ τὰ ἐνδύματα τῶν ἀρχιερέων σὺν τοῖς λίθοις. — Sur les richesses de ce trésor, cf. Schürer, *Gesch. Jüd. Volkes*, II³, p. 267 ss.

14. Sous le numéro précédent. Haut. 15 cm. ; Larg. max. 10 cm. ; Haut. des lettres, 5 mm. — Même observation que pour le numéro 13 au point de vue du déchiffrement.

Liste de sommes dépensées ou distribuées plutôt que reçues, puisque deux des mentions sont certainement au datif.

	πρὸς Βαρσάμα	
	ποτήρ(ια) θεῶν	γ'
	εἴματα φραγ(ελλίου?) φρα[γ(έλιον?)]	
δ.	τῶν Δάδδα	β'
	Δαλιδηνοῖς	α'

	Ἄββαῦι	β'
	τῶν Δαιάνα	β'
	δύμου	β'
10.	ιερεῖ λεγι[ω]ναρίω	α'
	θεακήρα	α'
	κυμα.	α'
	Δάδα ι(ε)ρ(εῖ?)	α'
	Βεθθα	
15.	Ἐνάτι Βαθθάββα	α'

L. 1. Βαρσάμα paraît être un génitif de Βαρσάμας « fils du Soleil », en palmyrénien בשרבמ (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 246), cf. *Barsemis Abbei*, Osrhoénien (Dessau, 2340), *Barsemias sacerdos Dolicheni* (*ibid.*, 4324), *Barsimsus* (cité inscr., 9 c, note).

L. 2. Sur les coupes offertes aux dieux, cf. *infra* n° 21.

L. 3. φραγ ne semble pouvoir être complété que φραγελλίου = *flagellum*. Le mot précédent doit peut-être se lire alors εἰμ(ὶν)τα avec une abréviation par contraction, cf. *Iliade*, XXIII, 363, et *Schol. Aristoph.*, *Acharn.*, 724 : ἰμάντας δὲ λώρους, φραγέλια. La mention de l'achat d'une lanière de fouet et d'un fouet serait intéressante. Si la lecture se confirmait, nous aurions ici la preuve que les flagellations rituelles pratiquées par les galles (Graillet, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 305) étaient en usage dans le culte palmyrénien, à moins que le fouet ne fût un insigne d'une des divinités, comme il l'était en Égypte et à Héliopolis (Macrobe, I, 23, 42 : *Dextera elevata cum flagro*, cf. Saglio-Pottier, *Dict.*, s. v. « Iupiter », p. 700, fig. 4215 ; Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 38, etc.).

L. 5. Sur τῶν suivi d'un nom propre, cf. p. 344. Δάδα (la lecture est certaine) est le génitif de Δάδα. Nous le retrouverons n° 27. C'est probablement le palmyrénien דאד (= oncle ?) ; cf. Vogüé, 93 ; Lidzbarski, *Handbuch*, p. 254). Δάδος est fréquent en Syrie (Waddington, Index, etc.).

L. 6. Δαλιδηνοῖς (qui pourrait être lu aussi Δαμασηνοῖς) semble être, comme la plupart des adjectifs en -ηνοῖς, dérivé d'un nom de lieu inconnu, probablement quelque village des environs de Doura. Il n'est pas possible de lire Ἀμιδηνοῖς, ni Δαμασκηνοῖς.

L. 7. Ἄββαῦι, forme inconnue, probablement le même nom que Ἄββάζιος, qui répond à בבאי, cf. Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 218, 10 ; II, p. 16, 5.

L. 9. Lettres peu distinctes.

L. 10. Ἰερεῖ λεγι[ω]ναρίω. Cf. *Berl. Griech. Urkunden*, III, 794, 6 : τοῦ λεγιωναρίου ; Breccia, *Iscrizioni Mus. Alessandria*, n° 70 = Preisigke, *Sammelbuch Gr. Urk. aus Aeg.*, 4227⁴ : λο[γ]ιωνάριος ; *Journal of Roman Studies*, 1924, p. 64, n° 76 (Lycaonie) : λεγωνάριος. — Nous avons parlé des fonctions de ce prêtre, p. 113.

La lecture des lignes 11-12 est douteuse.

L. 13, probablement Δάδα ι(ε)ρ(εῖ?), cf. *supra*, I, 5.

L. 14. Βήθηλ, Βαίθηλ, ou Βήθηλα est le nom d'une ville bien connue de Palestine

(Pape, ss. vv.). Il ne semble pas possible que ce même nom (= demeure de Dieu) soit porté ici par une personne, mais on pourrait lire à la rigueur Βαθδα; cf. n° 111, Βαθναζία.

L. 13. Έννύτι, probablement le même nom que Ένεναθη = l'arabe *Haninat* (*Princeton Exped.*, sect. A, n°s 496, 541). — Sur le nom Βαθδα « fille deson père », cf. 'Αβέμους n° 98.

ΠΡΟ Σ ΒΟΥΣΟΜΑ
 ΠΟΤΗΡ ΘΕΩΝ Γ
 ΕΙΜΤΑΦΡΟΤ ΦΡΟ
 ΤΩΝ ΔΑΔΔΔ Β
 ΔΑΜΩΗΝΟΙΣ Α
 ΔΒΒΑΥΙ Β
 ΤΩΝ ΔΑΙΩΝΑ Β
 ΕΥΜΧΟΥ Β
 ΙΕΡΩ ΛΕΓΙΝΩΡΙΩ Δ
 ΘΕΑΚΗΡΑ Α
 ΚΥΜΑ α
 ΔΑΔΑΙΡ α
 Δ ΓΘΙΛΑ
 ΕΝΝΟΤΙ ΒΘΘΘΒΡΑ Δ

ΠΟΤΗΡ Δ ΚΥΑΘ Β
 ΙΣΤΔ Β ΕΚΕΥΑΡΙΑ Γ
 ΚΩΤΑΡΓ Δ
 ΜΑΣ Δ ΛΑΚΕΡΝΙΑΗ
 ΑΛΙΑ Δ
 ΚΑΦΦΗ Η

15. Immédiatement sous le graffiti précédent, mais en lettres hautes d'env. 1 cm. et d'une autre écriture. — Haut. 7 cm. ; Larg. totale 12 cm.

Liste d'objets appartenant au temple ou reçus à une certaine époque, nous avons déjà trouvé un inventaire analogue n° 13. Les chiffres qui suivent chaque nom doivent indiquer le nombre ou la quantité des objets plutôt que leur prix.

ποτήρ(ια)	δ'	κύαθ(οι)	β'
στὰδ	β'	σκευόρια	γ'
κατάργ(υρα)	δ'	λακέρνια	η'
μᾶζ(α)	α'		
ἀλιτά	α'		
κάτ[[τ]](ινοι) ?	η'		

L. 1. Ποτήρ(ια) δ', cf. *supra* n° 14, l. 2 ; *infra* n° 21.

L. 2. La première lettre est douteuse, le mot m'échappe. On ne peut guère lire στὰμ[νοι], encore moins κάδ(οι) ou κάφ(ια).

L. 3. Κατάργ(υρα). Probablement les objets nommés dans la ligne précédente ou les σκευάματα argentés. Je ne crois pas qu'on puisse lire κά[ψ](αι) ἀργυραί = *coffrets d'argent*. Cf. *supra*, n° 13, l. 3.

L. 4. Μᾶζα est le nom du pain ou de gâteaux faits avec de la farine d'orge et dont certaines espèces étaient consommées pour les sacrifices (Athénée, III, p. 115 a : Ὑγίεια καλεῖται ἡ διδομένη ἐν ταῖς θυσίαις μᾶζα ἵνα ἀπογεύσωνται, etc. Cf. Saglio-Pollier, *Dict. s. v. Cibaria*, p. 1143 b). Mais il est étrange de trouver un pareil gâteau, mentionné dans un inventaire. Or, μᾶζα a aussi le sens du latin *massa* (cf. Ducange, *Gloss. Graec.*, s. v.) ; « une masse », un bloc de métal. Je me demande donc si un adjectif dérivé de μᾶζα n'est pas opposé à κατέργυρα pour désigner un vase d'argent massif.

L. 5. Ἀλιτά en grec est la boîte à sel et une épigramme de Callimaque rappelle la consécration d'une ἀλιτή aux dieux de Samothrace (Ep. XLVIII, 1 = *Anth., Pal.*, VI, 301). Le sel accompagnait dans le rituel juif toutes les offrandes. (Lévitique, II, 13 : Ἐπὶ παντός δόρου ὑμῶν προσοίσετε τῷ κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν ἄλας) et l'on y voyait un symbole de conservation (Philon, *De special. legibus*, I, § 175, § 289, V, pp. 42 et 69, C.-W. ; Josèphe, *Ant. Iud.* III, § 227).

L. 6. Καφφη, mais le second φ paraît avoir été raturé. Il est vraisemblable que nous avons ici un exemple de la confusion fréquente en Syrie de l'α et de l'ο et qu'il faut lire κάφη(νοι), pour κάφιοι = des corbeilles. Les Juifs déposaient dans des *cophini* les vivres pour le jour du sabbat (Juvénal, III, 14, et la note de Friedländer ; cf. VI, 542 : *Cophino fanoque relicto*) et le mot *kouphina* ayant passé en syriaque (Payne Smith, *Thes.*, s. v., p. 3533), doit avoir été très usité en Orient. Dans les langues latines, l'italien *cofano* et le français, *coffin*, *coffre*, *couffe*, en sont dérivés.

On trouve mentionnées de même, dans les inventaires des temples grecs, les corbeilles, $\kappa\alpha\upsilon\tilde{\alpha}$, qui contenaient les ustensiles du sacrifice (*Bull. Corr. hell.*, X, 1886, p. 466, l. 127, 133; Michel, *Recueil*, 816, 8 : $\kappa\alpha\upsilon\tilde{\alpha}$ $\chi\alpha\lambda\kappa\tilde{\alpha}$).

Col II, l. 1. Κύθοι , vases à puiser le vin, et l. 2. $\sigma\kappa\epsilon\upsilon\acute{\alpha}\rho\iota\alpha$, des plats, de la vaisselle, sont bien connus. Le cyathus servait parfois à faire des libations. (Athénée, VI, p. 253 a; cf. Saglio-Pottier, *Dict.*, s. v., p. 1675.) Il est représenté sur la corniche aux emblèmes bachiques décrite plus haut (p. 239, cf., p. 228). Ce vase est souvent nommé dans les inventaires sacrés; cf. Rouse, *Greek votive offerings*, 1902, index, p. 412.

L. 3. $\Delta\alpha\kappa\acute{\epsilon}\rho\nu\iota\alpha$ est un des nombreux diminutifs en $-\iota\omicron\nu$ formés d'un mot latin; cf. Döttling, *Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den Griech. papyri*, p. 103. *Lacerna* est un manteau militaire et c'est l'armée qui doit avoir introduit ce mot en Orient. — Sur l'offrande de vêtements aux dieux, cf. Homolle dans Saglio-Pottier, s. v. *Donarium*, p. 374.

16. Entre l'autel et le vase du tableau I., p. 46 ss. — Long. 22 cm.; Haut. des lettres environ 7 mm.

Τοῦ ποιμνίου]υ καμ[ό]ντος Μάεμος τοῦ θεοῦ
 ἐδεήθη]ν] π[ρό]βατα κέ ἐξω ἀρνεῖων ἐπτά.

« Mon troupeau ayant souffert, moi, Maémos, j'ai demandé au dieu des moutons et j'aurai sept agneaux. » Action de grâces d'un fermier ou d'un berger dont le vœu a été exaucé. Dans l'antiquité comme de nos jours, les troupeaux de moutons faisaient la richesse du pays (p. 251).

L. 1. Μάεμος , est orthographié Μάαιμος , Waddington, 2083. Cf. *Princeton Exped.*, A, 436 : Μάμος ; *infra*, n° 44 : Μάμη , n° 73 : Μαμαία , n° 125 : Μημέου et peut-être 57 : Μαμίου . Pour la terminaison, cf. Σόεμος (Σόαιμος), n° 37, note. [C'est la forme du diminutif arabe. — L. D. V.]

L. 2. Ἀρνεῖόν (ou ἀρνεῖον ?) est pour ἀρνεῖός .

17. Sur la face orientale du pilier du Sud, séparant les deux salles. — Long. totale, 14 cm.; haut. des lettres 5 mm. Il n'est pas certain que le chiffre, séparé par un intervalle, appartienne au même graffiti. — Publié : *Monuments Piot*, XXVI, 1923, p. 12 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 774.

Διός Καλλινίκου λζ'.

Καλλίνικος dans la mythologie grecque est une épithète qui appartenait proprement à Héraklès, à cause des épreuves dont il était sorti vainqueur⁽¹⁾. Mais certaines spéculations théologiques reconnaissent ce surnom au dieu suprême, universel, éternel, comme premier auteur des victoires terrestres⁽²⁾. De cette source suprême descend la Gloire, qui illumine les princes légitimes et leur assure le triomphe sur leurs ennemis. Cette doctrine mazdéenne était répandue dans tout l'Orient⁽³⁾. Elle a fait donner l'épithète de Καλλίνικος à Zeus — nous le voyons ici — en même temps qu'à plusieurs rois de Syrie et de Commagène⁽⁴⁾, et l'usage s'en vulgarisa ensuite dans ces contrées. Le rhéteur syrien Callinicus, contemporain de l'empereur Gallien, est bien connu. — Καλλίνικος est donc ici à peu près synonyme de ἀνίκητος, *invictus*, titre que portent à la fois les empereurs et les dieux célestes, surtout le Soleil, mais aussi Zeus⁽⁵⁾.

18. Sous le graffite précédent. — Larg. max. 13 cm. ; Haut. 8 cm. Petites lettres irrégulières, hautes 4 à 12 mm., difficilement lisibles. On devine certaines petites lettres plutôt qu'on ne les distingue. — Estampage.

Liste de noms de visiteurs du temple :

ΝΟΥΙΟΣ ΠΟΛΥΜΗΛΟΥ
 ΖΑ[δ]Ν[ε]Γ ΚΑΛΛΑΜΝΟΣ
 ΔΕΛΕΥΚ[ο]Σ ΚΑΛΛΑΝΤ[ο]Σ
 ΒΑΡΓΑΤΗΣ ΓΑΝΔΡΟΥ
 Λ ΛΑΔ
 ΔΑΡΛ Ν ΚΙΥ

Νούιος Πολυμήλου.
 Ζα[δ]ν[ε]Γς Σαλάμν[ου].
 [Σ]έλευκ[ο]ς Κάλ[λα]ντ[ο]ς?
 Βαργάτης [Ε]γάνδρου.
 5. ... μασ
 Δάρ[δ]αν[ο]ς?] Σιγ...

(1) PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v. « Kallinikos » ; WEINREICH, *Archiv für Religionsw.*, XVIII, 1915, p. 46 ss.

(2) On lit dans Hermès Trismégiste : α' Αἰδίας τε καὶ ἐξ αἰδίου τὸ κράτος ἔχων, Καλλίνικος πρῶτος, ἀπ' οὗ πᾶσαι αἱ νίκαι εἰς τοὺς ἐξῆς φέρονται διαδεξαμένους τὴν νίκην (REITZENSTEIN, *Poimandres*, XVIII, 9, p. 387 ss.).

(3) Sur la doctrine iranienne du Hvaréno et sa diffusion, cf. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 284 ss.

(4) Kallinikos est un surnom de Séleucus II, qui fonda en 242 la ville de Callinicum sur

l'Euphrate, d'Antiochus VIII (BABELON, *Cat. des monnaies : Rois de Syrie et de Commagène*, p. CLIV), de Démétrius III (*ibid.*, p. CLXX), d'Antiochus XII (*ibid.*, p. CLXXII); en Commagène, de Mithridate I^{er} (*ibid.*, p. CCIX). Kallinikos est le nom d'un des derniers princes syriens (*ibid.*, p. CCXVII). Plus tard, ce même surnom fut parfois prêté aux empereurs; cf. WEINREICH, *l. c.*

(5) *Hymne orph.*, XX, 4 : « Ἀνίκητων... ἀστράπιον Δία ». Cf. HORACE, *Odes*, III, 27, 75 : *Invictus Iupiter*, et *Mon. myst. Mithra*, I, p. 288 ss.

L. 1. Νούιος. Le nom gentilice *Novius* est employé comme cognomen.

L. 2. Ζαβινῶς (Diodore, XXXIV, 43) ou Ζεβινῶς est le surnom que l'on donna au pré-
tendant Alexandre II, pour indiquer, dit-on, son origine servile (= ἀγοραστός, de ἦν). Ce-
pendant le nom propre de זבנב (Lidzbarski, *Handbuch*, 266 ; II Esra, 10, 43 = LXX,
Ζεβεννῶς), se rencontre assez souvent en grec (cf. le latin *Servius*) sous la forme Ζεβινῶς
dans les inscriptions (*Princeton Expedition*, sect. A, n° 200 et la note) comme dans les
textes : on connaît une lettre de Māni πρὸς Ζεβηνῶν (Fabricius-Harles, *Bibl. Gracca*, t. VII,
p. 315), un martyr (Eusèbe, *De mart. Palaestinae*, c. 9) et un solitaire fameux (Théodoret,
Hist. rel., 34) Ζεβινῶς ; le onzième évêque d'Antioche, que nos sources grecques nom-
ment Zebennos « Zebinos, s'appelait *Zebina* suivant Michel le Syrien (I, p. 189, Cha-
bot). L'extrême fréquence du nom latin de Σαβίνος en Syrie est peut-être due à ce qu'on
le regardait comme un équivalent de Ζαβινῶς. — Σαλάμνης est pour Σαλαμίνης : cf.
Parch. III, 7.

L. 3. Κάλ[λα]ντορος, si c'est ainsi qu'il faut lire, serait un nom macédonien (Dio-
dore, XVII, 7, 17 ; XIX, 35, 36).

L. 4. Βαργάτης. Cf. *supra*, n° 6 b.

19. Sur la même face du pilier Sud, grandes lettres (6 cm.) tracées à plus de quatre
mètres de hauteur à partir du sol. — Copie. — Publiée *C. R. Acad. Inscr.* 1923, p. 30 =
Suppl. epigr. Gr., II, 769.

ΟΥΤΟΠΟΣ Δ
ΠΡΟΛΕΛΗΠΤΕ

Οὐ τόπος δ' προλέληπτε.

Sur le sens supposé de cette inscription, cf. *supra*, p. 141. Mais peut-être faut-il
compléter : [Τοῦ τοῖχ]ου τόπος δ' προλέληπτε.

Grönert explique : « Οὐ τόπος. δ' προλέληπτε, « non est locus, quater praeoccupatus
est » i. e. si quis hoc loco sua pingi vult, sciat iam quattuor personas idem antea pe-
tuisse ; cf. etiam τόπος κατέχεται, *Inscr.*, v. *Magnesia*, 250, ibique adnot : οὐκ ἔστιν τόπος
(= καιρός) τοῦ ἐκκλίναι, LXX, I, Macch., 9, 45 ; οὐ τόπος τοῦ καρπῶσαι, Dan., III, 38, Theo-
dotio. Not. veterum usum (λήημμαι trag., λέλαμμαι ion.) in lingua volgari ».

Mur Est du Temple.

20. A gauche, c'est-à-dire au Sud de la porte d'entrée, où le mur est resté sans peinture
(p. 84). — Lettres minces irrégulières, tracées dans le crépi blanc. — Haut. du graffiti,
13 cm. ; larg. 21 cm. ; Haut. des lettres env. 8 mill. — Publié : *C. R. Acad. Inscr.*, 1923,
p. 39, n. 2 = *Suppl. ep. Gr.*, II, 771. — Estampage.

ΓΟΡΠΙΑΙΟΣ ΑΒΒΕΙΒΑΤΟΣ Γορπιαῖος · Ἀββείβατος.
 ΥΠΕΡΒ ΔΒΙΔ ΣΗΜΙΑΤΟΣ Ὑπερβ(ερεταῖος) · Ἀβιδσημιάτος.
 ΣΑΝΔΙΚΟΣ ΖΟΓΓΑΙΟΥ Ξανδικός · Ζογγαίου.
 ΔΥΣΤΡΟΣ ΕΜΒΟΛΙΜ ΔΒΙΔ ΣΗ Δύστρος ἐμβόλιμ(ος) · Ἀβιδέη.
 ΓΟΥΡΠ ΓΟΥΡΠΙΟΥ D'une autre main :
 ΥΠΕΡΒ ΤΟΥΝ ΧΑΒΟΥ Ὡ. Γορπ(ιαῖος) · Σογγαίου.
 Ὑπερβ(ερεταῖος) · τῶν Ἀχάβου.

Cette inscription indique vraisemblablement les mois pendant lesquels certains prêtres devaient s'acquitter du service du temple. A Jérusalem le clergé était divisé en vingt-quatre lignées qui exerçaient le ministère à tour de rôle chacune une semaine⁽¹⁾. Une organisation analogue a dû exister dans le culte palmyrénien : la ligne 6, τῶν Ἀχάβου (cf. p. 344), montre que c'était aussi des familles qui étaient successivement appelées à accomplir les cérémonies sacrées et par conséquent que le sacerdoce était héréditaire et appartenait à une caste fermée. Notre liste fragmentaire ne permet pas de se rendre compte du temps fixé pour ce roulement. Les mois s'espacent irrégulièrement sur deux années, répondant à peu près à septembre, octobre, avril, mars, septembre, octobre.

L. 1. Ἀββείβατος. Le nom Ἀβίβος ou Ἀβείβος est fréquent (Waddington, index) et répond au nabatéen *חבב* (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 269). Ἀβιδέη, Ἀβειδέη (= chéri par le dieu Athè ? ou le féminin Habibat ?) se retrouve assez souvent (*Princeton Exped.*, sect. A, nos 119, 159, 290, 427). [Ἀββείβατος à côté d' Ἀβίβος semble représenter une forme araméenne Ḥabbībā, tandis que le second nom est l'arabe Ḥabīb. — L. D. V.]

L. 2. Ἀβιδσημιάτος. Cf. les noms composés avec ceux de la déesse Σημέα (Rocher, *Lex.*, s. v.) cités par le P. Ronzevalle, *Revue archéol.*, 1903, II, 29 ss : Ἀβεδσίμος, Ἀμασημία et *infra*, n° 21, l. 5; *Barsemeus* (CIL, III, 7835 = Dessau, 4300). Pour la vocalisation Ἀβιδέη, cf. Ἀβιδέηλος = *עבד עבד* (Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, p. 48; Waddington, 1854 d, 2356) et *infra*, n° 21 : Ἀβιδσίμος, n° 27 : Ἀβιδσιμος.

L. 3. Ξανδικός est la forme habituelle de Ξανθικός en Syrie. — Ζογγαίου est évidemment le même nom que Σογγαίου, l. 5. La même variante orthographique a été signalée à propos de Ζωβαῖος = Σοβαῖος (parch. II, p. 302). Le nom est peut-être perse : on connaît un Ζογγός = Zengoï, général de Chosroès II (Justi, *Iranisches Namenbuch*, s. v.).

(1) SCHÜRER, *Geschichte des Jüd. Volkes*, II², p. 232 ss., 279 ss. Cf. LUC, I, 8-10.

L. 4. Δύστρος ἐμβόλιμος, cf. *supra*, p. 347. — 'Λθιδέη, cf. Κοττίων 'Αβδέου, 'Αχαμένης 'Αβδέου, Lidzbarski, *Ephem.*, II, 338, 3; cf. 339, 11 : « 'Αβδέου vient de 'Αβδής, c'est-à-dire 'abdé ».

L. 5. Σογγαίου, cf., I, 3.

L. 6. 'Αγέθου. 'Αχάθος-ου est la forme grécisée (Josèphe, *Ant. Jud.*, VIII, 12, 5 § 313 etc.), du nom 'Akh-'abûh. ; cf. *supra*, n° 7, note.

20 bis. Sous le numéro précédent, mais séparé par un intervalle et d'une autre main. — Long. 12 cm. ; Haut. des lettres env., 1 cm. — Estampage.

ΝΑΗΠΙΑΣ ΔΙΑ ΤΕ Λαμπάς διά τε'.

On ne peut lire *Λαμπάδια τε'*, et cette brève inscription, mise sous un graffite relatif au service du temple, indique peut-être pendant combien d'heures brûlait la lampe allumée dans le sanctuaire, sans qu'on dût y verser de l'huile. Cf. *supra*, p. 373, ce que nous avons dit des *λυγεία*. Mais il se peut aussi qu'il s'agisse simplement d'une lampe offerte par quinze personnes. — *Λαμπάς* dans un inventaire de Délos, *Bull. Corr. hell.*, VI, 47, l. 167.

21. A droite et au-dessous de l'inscription précédente. — Larg. 15 cm. ; Haut. 9 cm. Pelites lettres assez régulières (haut. 3 mm.), sauf la dernière ligne, ajoutée après coup en caractères plus grands (haut. env. 1 cm.). — Frotijs. Un bon estampage, que je ne pus prendre en 1923, l'inscription étant cachée derrière le mur de pierres sèches (p. 41, n. 3). permettrait sans doute de déchiffrer davantage.

ΛΥΣΙΑΣ ΟΛΥΜΠΟΥ ≡
 ≡ ΔΦ ΟΔΗΤΟΣ ΔΚΟΥ ≡ ≡ ≡ ΠΟΤΕΤΡΙΔ
 ΑΡΧΕΛΑΟΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΠΟΤΕΤΡΙΔ
 ΔΙΟΓΕΣ ΚΟΜΗΝΟΥ ΠΟΤΕΤΡΙΔ
 ΑΒΙΑΣ ΗΜΙΣ ΠΟΤΕΔΙΑ
 ΔΚΕΣΙΑΔΙΣ ΠΟΤΕΔΙΟ
 ΒΑΡΓΑΤΗΣ ΚΟΥΡΕΥΣ ΠΟΤΕΔΙΟ

ΒΑΡΑΤΗΣ ΚΟΥΡΕΥΣ

Λυσίας 'Ολύμπου [ποτέ(ρια) τρία].

'Επ[?]αφ[ρ]όδητος 'Ακου[σιλάου?] ποτέ(ρια) τρία.

- 'Αρχέλαος Πτολεμαίου ποτέ(ρια) τρία.
 Διογ[ένης?] Κομμίνου ποτέ(ρια) τρία.
 5. 'Αβιδσήμις ποτέ(ρια) δύο.
 'Ακεσαδίζ (?) ποτέ(ρια) δύο.
 Βαργάτης κουρεύς ποτέ(ρια) δύο.

D'une autre écriture :

Βαράτης κουρεύς.

Liste de donateurs qui ont offert au temple des ποτέρ(ια), c'est-à-dire ποτήρια, des vases à boire, ε étant souvent substitué à η dans les inscriptions de Syrie ⁽¹⁾. Les premiers nommés en ont donné trois, les autres deux (δίο pour δύο). Nous trouvons dans plusieurs de nos graffites la mention de ces ποτήρια, le mot étant parfois abrégé en ποτ (n° 12 b 7) ou ποτρ (n° 33). Ils sont consacrés à la divinité puisqu'ils sont appelés (n° 14) ποτήρ(ια) θεών. Une partie d'entre eux a certainement servi à faire des libations, la coupe ou patère étant l'accessoire obligé du sacrifice (cf. p. 47 s.). Mais d'autres ont dû être simplement déposés dans le trésor du temple, car la fréquence de cette offrande, attestée par nos quelques graffites, laisse deviner quelle devait être l'abondance de ces vases. Les ποτήρια sont mentionnés en grand nombre aussi dans les inventaires de Délos, on y constate que « c'est un nom générique, dont le sens n'est pas rigoureux, et qui convient à tous les vases dont on se sert pour boire. On ne distingue pas toujours... entre ποτήριον et φιάλη ⁽²⁾ ». En Grèce « l'usage s'était établi pour tout pèlerin riche qui venait faire ses dévotions dans un sanctuaire de laisser en partant une phiale d'argent ou d'or en hommage ⁽³⁾ ». Une coutume analogue a dû exister à Doura et si notre temple n'a probablement pas, comme celui d'Apollon délien au I^{er} siècle, possédé 1600 phiales ⁽⁴⁾, la quantité de ποτήρια qui s'y était accumulée devait cependant être considérable. Le trésor du Temple de Jérusalem contenait pareillement une foule de vases d'or et d'argent ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Cf. p. ex. la liste donnée *Princeton Exped.*, Sect. A. Index, p. 482.

⁽²⁾ HOMOLLE, *Bull. corr. hell.*, VI, 1882, p. 112, où sont énumérés les divers genres de ποτήρια qui sont mentionnés dans les inventaires de Délos.

⁽³⁾ POTTIER, *Dict. des antiq.*, s. v. « Phiala », p. 434.

⁽⁴⁾ HOMOLLE, l. c., p. 109; SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. « Donarium », p. 273.

⁽⁵⁾ SCHÜRER, *Gesch. des Jüd. Volkes*, II³, p. 268, n. 23.

La date de ce graffiti semble être fixée approximativement par la mention à la ligne 1 de $\Lambda\nu\sigma\iota\alpha\varsigma \cdot \Theta\acute{\alpha}\lambda\acute{\upsilon}\mu\mu\omicron\upsilon$. Le même personnage paraît être cité dans des inscriptions des premières années du 11^e siècle (n^{os} 70, 71, 73). Ce graffiti viendrait ainsi corroborer l'inscr. n^o 1, et nous donnerait le même *terminus ante quem* pour la construction du temple.

L. 2. La lecture des noms est très incertaine. Ils ne se retrouvent pas à Doura. Au contraire, l. 3 $\Delta\rho\chi\acute{\epsilon}\lambda\alpha\omicron\varsigma \Pi\tau\omicron\lambda\epsilon\mu\alpha\iota\omicron\upsilon$ se lit clairement, et est confirmé par notre n^o 62.

L. 4. $\Delta\iota\omicron\gamma\acute{\epsilon}\nu\eta\varsigma$ se retrouve n^{os} 5 d, 41, 42. — Κομείνου , si telle est l'orthographe du nom, serait peut-être le latin *Cominius*. Mais à la rigueur, Κόνωνος paraît possible.

L. 5. Ἀθιδσημί(σ)ς , cf. Ἀθεδαίμιος , cité n^o 20, l. 2, note:

L. 6. Ἀκειαδίδης = Ἀκειαδίδης ? Lire Ἀκειαίλαος ?

L. 7-8. Bargatès était probablement le barbier et coiffeur attitré du temple. Certains prêtres palmyréniens avaient peut-être la tête rasée, comme ceux des temples égyptiens; cf. pl. XXXIV ss. Ce barbier a répété son nom en caractères plus grands sous la première ligne, mais a écrit Βαράττης au lieu de Βαργάτης , le *ain* étant tantôt omis en grec, tantôt rendu par un γ . Sur ce point, cf. n^o 6 b, note.

22. Même mur de l'Est. — Long. 22 cm. Caractères profondément gravés; haut. 10 à 25 mm. — Estampage.

$\Delta\rho\tau\omicron\text{ΚΟΠΩ} \text{ϩ} \text{μ} \text{Ϛ}$ $\text{Ἄρτοκοπῶ (χρόνους) μγ'}$.

Le sigle qui suit le premier mot ne paraît pouvoir signifier que ἔτη ou χρόνους « années ». Ce paraît être une déformation du χρ liés qui dans les papyrus rend χρόνος . Le boulanger du temple ayant exercé quarante-trois ans son métier, a cru devoir transmettre à la postérité ce fait mémorable, dont il rendait sans doute grâce à la divinité.

Dans une inscription de Sparte donnant une liste des personnes qui participent aux repas d'une association religieuse, on trouve mentionnés à côté des prêtres ἄρτοκόπος , la στεφανόπωλις et le μάγειρος (I, G., V, 209; cf. 210 s.) Le panetier de Doura devait cuire les gâteaux destinés aux sacrifices (cf. n^o 15¹) et le pain qu'on consommait dans les banquets sacrés. Ces banquets, où le vin coulait en abondance, étaient habituels dans les temples des dieux palmyréniens (Ingholt, *C. R. Acad. des Inscriptions*, 1925, p. 355 ss.; *Syria*, t. VII, 1926, p. 128 ss.; cf. *supra*, p. 115, n. 4). — C'est au contraire un simple boulanger qui paraît être nommé à l'époque chrétienne sur le tombeau de Σέργιος ἀρτόκοπος publié par v. Oppenheim et Lucas, *Byz. Zeitschr.*, XIV, 1905, p. 61, n^o 96.

Mur Nord du pronaos.

23. Dans le registre supérieur (tab. VIII, p. 116), près de l'angle du pilier. — Larg. max. 24 cm.; haut. 9 cm. Lettres bien lisibles (haut. 5 à 12 mm.). — Publié : *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 39, n. 2 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 770. — Estampage.

ΔΥΣΤΡΟΥ ΕΜΒΟΛΙΜΟΥ Κ ΕΙΚΟΝΑ Α	Δύστρου ἐμβολίμου κ'· εἰκόνα α'
ΚΑΙ ΜΙΚΡΑ Β	καὶ μικρὰ β',
ΠΟΤΗΡ ΙΗ ΕΠΙ ΠΟΤΗΡ Δ	ποτήρ(α) ιη', ἔτι ποτήρ(ιον) α',
ΕΞΑΛΕΨΤΡΑ Δ	ἐξάλε[ιπ]τρα δ'.
ΔΙΟΥ ΕΙΚΩΝ Α	5. Δίου· εἰκὼν α'.

Liste d'objets offerts au temple le 20 du mois intercalaire de Dystros (p. 347) et pendant le mois de Dios. Ce sont des statues et statuettes, probablement de divinités (n° 24), de nombreux vases (cf. n° 21) et quatre boîtes ou fioles à parfums.

Les εἰκόνας sont très souvent mentionnées parmi les offrandes faites aux dieux ou dans les inventaires des temples; cf. Rouse, *Greek votive offerings*, 1902, index p. 410.

L. 3. On attendrait μικράς, cf. n° 24, l. 2.

L. 4. Les ἐξάλεπτρα, coffrets à parfums, figurent aussi ailleurs parmi les objets consacrés à la divinité; cf. *Bull. Corr. hell.*, II, p. 430, l. 6; VI, p. 125, p. 430, l. 6; Rouse, *op. cit.*, p. 411.

24. Un peu au-dessous et à droite de la précédente. — Larg. 14 cm.; haut. 7 cm. Lettres bien gravées; haut. 5 mm. — Publié: *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 21, n. 1. Estampage.

ΕΤΟΥΣ ΖΟΥ ΑΥΔΝΑΙΟΥ Α	"Ετους ζου' Αύδναίου α'
ΕΙΣΙΝ ΕΙΚΟΝΑΣ ΧΡΥΣΟΥΣ	εἰσὶν εἰκόνας χρυσοῦς
ΛΖ ΚΑΙ ΜΙΚΡΟΤΕΡΟΥΣ Β	λζ' καὶ μικροτέρους β'.
ΥΨΩΝ ΠΑΤΡΟΚΛΕΟΥΣ ΕΙΚΩΝ	ὕ[ψ]ων Πατροκλέους, εἰκὼν
ΚΩΝΩΝΟΣ ΑΒΙΣΤΑΙΟΥ	5. Κώνωνος Ἀβισσαίου.

Inventaire des statues que possédait le temple le 1^{er} Audnaios 477, c'est-à-dire en décembre 165 ou janvier 166. Les statuettes de Patroclès et de Conon sont probablement leurs portraits. Une épigramme de Callimaque devait accompagner le don qu'une courtisane faisait à Aphrodite de sa propre image ⁽¹⁾, et l'on connaît beaucoup d'autres exemples de tels portraits votifs ⁽²⁾. Mais il se

(1) CALLIM., *Epigr.* 33 = *Anth. Pal.*, XIII, 24.

(2) Cf. ROUSE, *op. cit.*, *Index*, p. 430; Ho-

MOLLE dans SAGLIO-POTTIER, *Dict.*, s. v. «Dionaria», p. 374.

peut aussi qu'il faille entendre « les statuettes qu'ont données au temple, Patroklès et Conon ».

L. 2-3. Εἰκών, nom féminin, est ici masculin; n° 23, il est neutre. L'accusatif est pour le nominatif (p. 350).

L. 4. Nous avons déjà rencontré les noms de Patroklès et de Conon (n° 1, 5).

L. 5. Ἀβισσαίος. Une inscription de Palmyre donnerait selon Waddington, 2589 : Ἀβισσαίου (gén.). Sobernheim a lu Ἀβίσσου, mais la forme véritable est Ἀβισσαίου « d'après la lecture certaine du palmyrénien עבסי » (Chabot, *Rép.* I, 432). Elle se retrouve plus bas, n° 445. Cf. עבסא (*Ibid.*, n° 408 et Zosime, I, 60, 4), Ἀψαίος = *Apsaeus* (Waddington, 2582); *Abseus* (Dessau, 9148; *Apsens* à lire *Apsus* ? 7738 a). Dans une inscription du Haurân AIBHCNO au vocatif (Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, p. 116, n° 27), doit peut-être se lire ABBHCAIE. Rapprocher aussi Ἀβοεισσηός (Alt, *Die Griech. Inschr. der Palästina tertia* 1921, n° 138).

25. Près de la tête du personnage de droite du même tableau.

ΔΙΟΚΑΘΗΝΑΙ
ΑΘΗ

a) Long. 14 cm. Lettres haut. env. 1 cm.

Διός, Ἀθηναῖς.
Ἀθη[ναῖς?]

b) Long. 85 mm. Lettres haut. 7 mm.

ΔΙΟΚΛΕΙΣΤΟΥ
ΜΕΤΑ

Διός Μεγίστου,
[Ε]στία?

Plus bas, une seconde fois :

ΔΙΟΚΛΕΙΣΤΟΥ

Διός Με[γί]στ[ου]

Zeus est le nom grec du dieu palmyrénien à qui le temple était consacré (inscr., n° 1). Zeus μέγιστος est bien connu en Syrie, et une inscription bilingue de Tayibeh, entre Palmyre et l'Euphrate, appelle, en grec, Zeus Μέγιστος Κεραύνιος le dieu que le texte palmyrénien nomme Baalshamin⁽¹⁾. Baalshamin, « maître du monde » (ou « de l'éternité »), « grand et miséricordieux », « bon et rémunérateur », est fréquemment mentionné dans les inscriptions de Pal-

(1) Waddington, n° 2631 = Vogüé, *Inscr. sémi.*, n° 50; cf. Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. v. « Balsamen », col. 2840, 49.

myre ⁽¹⁾, où son nom était traduit parfois simplement par Ζεύς ⁽²⁾. Nous avons décrit plus haut les images de ce dieu (pp. 103, 129), dont l'une est voisine de notre graffite.

'Αθήνα est l'équivalent grec d'Allath, comme nous l'avons dit à propos de la représentation de cette déesse dans le tableau XVII (p. 131 ; cf. p. 362).

a) L. 2. Αθη semble être le commencement du même mot 'Αθήνα répété. On ne peut guère songer au dieu 'Ατέ.

b) L. 2. 'Εστία est trop douteux, pour qu'on puisse tirer de ce mot des conclusions religieuses. Si cette déesse est vraiment nommée ici, elle représente probablement le feu (cf. ΧΒΝΟΡΗ., *Cyrop.*, I, 6, 1 ; VII, 5, 37), que divinisait le mazdéisme et dont le culte a pu être adopté à Palmyre.

26. Immédiatement au-dessous des graffites précédents. — Larg. max. 14 cm. Haut. des lettres 5 à 15 millm.

Série de noms de dévots :

ΔΙΟΤΙ

a) Διό[τ]ι[μους].

Η Α... ΚΛΘ ΥΣ ΝΙΚΑΓΡΟ

b) Η[ρ]ακλέους Νικαγό[ρου].

Μ[νησθῆ] Ε[ί]πιας Έρμου.

c) Μ[νησθῆ] Ε[ί]πιας Έρμου.

27. Sur un des autels du même tableau. — Haut. 27 cm. ; Larg. env. 10 cm. Lettres haut. 5 à 15 mm. — Estampage.

L'enchevêtrement de plusieurs griffonnages et le manque de netteté rendent ce graffite presque indéchiffrable, même sur un bon estampage. Nous voyons seulement qu'il s'agit d'une liste commençant par τῶν, analogue au n° 37 (cf. p. 344). Quelques noms seuls peuvent être lus avec plus ou moins de certitude.

L. 2. Μημαραί serait nouveau.

L. 3. Αδαρν... ou Ιαδαρν...

L. 4. Peut-être 'Αγγ(αίου). 'Αγγαίος est un nom juif connu par Josèphe (cf. Pape).

L. 5. Nom commençant par Αέιδ; cf., l. 13.

L. 8. Ζέβδασ. C'est le nom palmyrénien très usité זבד (Vogüé, 29 ; Clermont-Gan-

⁽¹⁾ LIDZBARSKI, *Ephem.*, l. p. 244 ss., p. 257 ss. ;
cf. СУВОН, *Choix*, p. 74.

⁽²⁾ Cf. *Realencyclop.*, loc. cit. ; СНАВОТ, *op. cit.*, p. 43, p. 76.

neau, *Recueil*, VII, 357; Lidzbarski, *Handbuch*, p. 265 et p. 462, n° 15); en grec, Ζάβδας, (Waddington, 2611 = IGR, III, 1030 = Dessau, 8807; *Princeton Exp.*, A, n° 499); en latin *Zabda* (Dessau, 7447^a), gén. *Zabdae* (CIL, III, 14384^a).

L. 13. Ἀβιδσιμσ(ος), cf. n° 9 c, Ἰάβσυμσος, et la note; cf. aussi n° 20^c

ΠΟΤΛΙΝΣ Υ
 ΤΥΝΜΗΜΑΡΔΙ
 ΤΥΑΑΡΝΙ C
 ΤΥΝ ΔΥΓΓΑ
 5 ΤΥΝ ΔΒ/Δ
 ΤΥΝ
 ΤΥΝ/Ι
 ΤΥΝ ΖΟΦΔΑ
 ΤΥΝ ΧΝ
 10 ΤΥΝ ΜΟΑ Ρ
 ΤΑ
 Ο Υ Θ Δ
 ΑΒΓΔΕΙΜΕ
 ΤΥΝ ΤΑΤΑΕ
 15 ΤΥΝ ΔΡΔΔΡ
 ΜΡΖΑΧΑΔΑ
 ΣΠΟΔΗΝ Λ ΒΘΒΙ
 ΚΛΝ ΠΡΗΡΗΛ
 ΑΒΕΔΟ

L. 14. Τάτας, *Lallname*; cf. Kretschmer, *Einleitung in die Gesch. der Gr. Sprache*, p. 348.

L. 15. Δάδδα est le palmyrénien סדד (Vogüé, 93, l. 2); cf. n° 14^a, note.

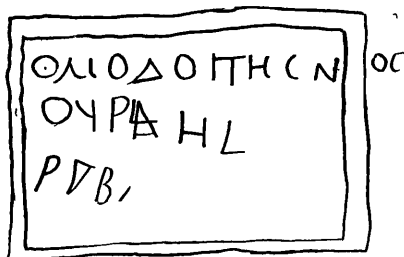
L. 16. Probablement Μαζαγιάδα[δος]; cf. Μασ[α]χιάδαος (Wooley, *Annals of anthro-*

pology and archaeology Liverpool, VII 1916), *Μασάχηλος* (*Princeton exp.*, A, 780; Lidzbarski, *Ephem.*, II, p. 331 s.; 336) et *infra*, *Ζεβιδάδαδος*, n° 50.

L. 18. Κλειν[όστρατος?].

L. 19. Αρημετλ nouveau et douteux.

28. Même registre supérieur ; dans le tableau VII figurant une déesse étendue (p. 115). L'inscription est dans un encadrement. — Haut. 12 cm. ; Larg. 18 cm. ; Haut. des lettres env., 15 mm. — Estampage.



On peut lire le premier nom Ομοδοιτης, Ολιοδοιτης ou -δοπιης, mais aucune de ces formes ne paraît s'être encore rencontrée. Comme les lettres ος tracées en dehors du cadre n'appartiennent probablement pas à ce graffiti, le second nom paraît être Νούρ[ε]ηλ ; cf. Νούρηλος à Palmyre (Waddington, 2616, 2627) = נורה (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 322), plutôt que Νουράηλ = Dieu (est ma) lumière (?).

L. 3. Si Ραβ appartient à la même inscription, il faudrait y voir un titre sémitique = « le grand » « le chef », comme dans Vogüé, 33 a 2.

29. Dans le tableau IX, près de la tête du soldat (p. 117). Lettres bien claires. — Copie.

ΚΟΝΩΝΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΥ
ΚΟΝΩΝ
ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΥ

Κόνων Νικοστράτου.

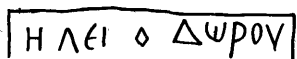
Κόνων

Νικοστράτου.

Ce Conon, fils de Nicostrate, dont le nom est ici deux fois répété, est peut-être le même personnage qui s'est fait peindre dans le tableau I (inscr., 5 a), peut-être un de ses descendants (cf. inscr., 109).

30. A gauche du tableau VI (Sacrifice du tribun), sur la bande rouge d'un encadre-

ment de grandes lettres (haut. env., 2 cm.) ont été irrégulièrement espacées parmi d'autres traits éraflant le crépi. — Long. 30 cm. — Estampage.


Ἡλειδώρου

Nom très fréquent à Doura (cf. Index), comme dans le reste de la Syrie.

31. A gauche et au-dessous du dessin qui est reproduit p. 253, fig. 53 (tableau XIV). — Lettres régulières, bien lisibles (h. env. 1 cm.). Largeur 10 cm., haut. 45 mill. — Estampage.

ΝΙΓΡΙΝΟΥ	ΤΚ	Νιγρίνου	τκ'
ΒΕΛΛΕ	ΤΚ	Βελλέ(ου?)	τκ'
ΒΑΡΓΑ	ΤΔ	Βαργά(τους)	τα'

Liste de sommes offertes au temple.

L. 1. Cf. Νιγρῆϊνος (Waddington, 2546); Νιγρᾶϊνος (*Princeton Exp.*, A 765, 13); *Nigrinus* est un *cognomen* très usité.

Les deux derniers noms sont écrits en abrégé. Βελλέ(ου) me paraît être ἑβ, ordinairement rendu par Βηλαῖος (Plut., *Marius*, 40; un gouverneur d'Arabie sous Julien, Libanius, *Epist.* 762, Förster, etc., cf. *Realenc.*, s. v.) ou Βήλεος (Lidzbarski, *Ephem.*, II, p. 333, n° 169), en latin *Beleus* (CIL VI, 18514 : *Fonteius Beleus*; Lidzbarski, *l. c.*, p. 314, 20). Pour la confusion de l'ε et de l'η, cf. *supra*, p. 384. Elle a pu être facilitée ici par l'analogie de Βελιάβος (Waddington, 2337 e) pour Βεελιάβος; cf. *supra* n° 6 d note.

L. 3. Βαργάτης s'est déjà rencontré n° 6 b; 17^a.

32. Plus haut, à gauche de la même figure de femme. — Le premier mot a 20 cm. de long, et des lettres sont h. de 2 à 3 cm. Les autres sont à la même échelle. — Estampage.

Le mur porte ici des dessins et des restes de graffites qui s'enchevêtrent et dont peu de chose est resté lisible. On déchiffre cependant avec certitude les noms suivants, qui sont intéressants, car ils sont tous probablement persans. Il n'est pas surprenant que des marchands parthes, venus à Doura, y aient fait leurs dévotions aux puissants dieux de Palmyre, ou même que des pèlerins y soient venus à cet effet de l'autre côté de l'Euphrate.

ΑΡΙΒ Δ Γ Ν ΔΙΟ
 V Ε Φ Κ Α Γ
 Δ Τ Ζ Η Θ Ι Ρ
 Τ Σ
 ΑΡΙΒ Δ Γ ΔΙΟΣ

'Αριβαγναῖος[ς]

. εφκαγα

(Ου?)ατζεθιρ

'Αριθαγαῖος

Le premier et le dernier nom sont évidemment le même deux fois répété (cf. n° 29) avec une variante orthographique analogue à celle du n° 21. 'Αριβαγναῖος est un des nombreux noms iraniens commençant par 'Αρι, probablement le même que les écrivains grecs nous ont transmis sous la forme 'Αριαβίγνης (Justi, *Iran. Namenbuch*, s. v.), cf. *infra*, n° 97 : 'Αβιγγιναῖος, n° 98 : ['A]ρ[ε][ε][α][γ]ιναῖος ?

L. 2. Du nom terminé par εφκαγα, je ne puis rien tirer.

L. 3. Ατζηθιρ ou peut-être Οατζηθιρ est certainement aussi iranien. Le deuxième élément de ce mot pourrait être le nom du dieu Tir, ou la terminaison fréquente *sira*, *tir* (Justi, *l. c.*, p. 514), à moins que ce ne soit *k^hshat^hra* : *Artak^hshat^hra* a donné 'Αρταζήρ (Agathias, IV, 26), *Artašir*; cf. 'Οζάθρησ = *Huk^hshat^hra* (Justi, p. 252).

33. Sur la face Est du pilier Nord, séparant le naos du pronaos (p. 31) au-dessous du tableau XVI (p. 120). Larg. 10 cm.; haut 2 cm. Lettres irrégulières h. 1 à 2 cm.

ΔΕΔΟΣ ΠΟΤΡΕ	Δέδος ποτ(ή)ρ(ια) ε'
ΡΟΒΟΣ ΠΟΤΡΕ	'Ρόβος ποτ(ή)ρια ε'

Le sens de l'abréviation ποτ nous est connu (n° 21); on trouve ici de même ποτρ pour ποτρία, car il n'est pas vraisemblable qu'il faille lire ρε'; chacun des consécrateurs doit avoir offert 5 coupes et non 105.

L. 1. Δέδος est probablement une variante du nom Δάδος = ΔΤΤ, très fréquent en Syrie (cf. n° 14, 27). — 'Ρόβος est pour Ράβος (*Princeton Exp.*, A 429) ou 'Ράβλος (*Ibid.*, 159, 569, 797^b; Waddington, 2412 l; Prentice, 376). Ρο et Ρα se confondant souvent dans la prononciation syrienne.

34. Immédiatement sous le graffite précédent. — Larg. 29 cm. Lettres h. 1 à 2 cm. — Estampage.

Μ Μ Α Ν Ε Ο Β Ε Ι Θ Υ Α Σ Ρ Ο Υ

M(νήσθη) Μανέο[ς...] βειθ 'Ασύρου

Μανέος se retrouve sous la forme Μανναῖος (Waddington, 2615) = le palmyrénien ܡܢܢܝܐ, qui se rencontre à côté de ܡܢܢܝܐ et ܡܢܢܝܐ = Μάνος Μάννος et Μάνου (*infra*, n° 43); cf. Lidzbarski, *Handbuch*, p. 314. Au lieu de βειθ il faut peut-être lire βείου = [Εύσε]βείου?

'Ασύρου, qui est pour 'Ασ(σ,υρ(ι)ου), ne peut surprendre puisque Trajan avait encore constitué une province d'*Assyria*. Il est peu probable que nous ayons ici un composé analogue à Βήλσυρος (Waddington, 2612) = ܒܝܠܫܘܪ (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 237).

[Βειθ 'Ασύρου pourrait signifier le nom même de la province, comme souvent en talmudique et en syriaque. Dans ce cas, il faudrait supposer que Maneos a indiqué son lieu de naissance au lieu de son patronymique — L. D. V.]

35. Sur le même pilier Nord, inscription en très petites lettres (3 à 5 mill.) sur deux lignes, dont la première seule peut être lue avec quelque certitude. — Larg. 9 cm. — Estampage.

ΘΛΩΟΥ ΠΙΑΚΛΑ // ΕΙΚΟΛ
 // ΣΤΕ // ΑΛ // ΜΙ // ΕΤΕΙ //

θ' Λώου · πιάκλα [ει]σί κολ(ώνων),
 ύστε[ρ]ατά · μι...[ε]τει ?

Si nous interprétons bien la première ligne le 9 du mois Lóos, des sacrifices expiatoires ont dû être offerts pour ou par les colons, et le lendemain avait lieu une autre cérémonie indiquée à la deuxième ligne. Les colons romains de Doura sont mentionnés dans l'inscription n° 50. Le fait qu'ils prennent part à ce sacrifice, explique l'emploi du mot latin *πιάκλα*, qui ne s'est pas encore rencontré en grec. Pour la syncope de l'*u*, cf. Prudence, *Peristeph.*, X, 219 : *piaculum*.

Si les Romains ont introduit à Doura le calendrier Julien (p. 349), le 9 du mois de Lóos répondrait au 9 Août. Ce jour-là à Rome un sacrifice public avait lieu en l'honneur du Soleil (CIL, I², p. 324). Je ne sais si cette fête avait quelque rapport avec celle des colons de Syrie, mais c'est peu probable, le mot *piaculum* ne pouvant guère s'appliquer à un tel sacrifice.

Une inscription analogue à la nôtre a été trouvée dans le Haurân : 'Η έορτή των Σοαβηγών άγεται τῷ θεῷ Λώου Χ' (Waddington, 2370; *Princeton Exp.*, A, 763; *Syria*, t. V^o 1924, p. 331).

36. Sur la face Sud du même pilier Nord. — Larg. 9 cm., haut 6 cm. Lettres h. env. 5 mill., bien lisibles. — Estampage.

L. 4. Le γ sémitique, simple ou double, est souvent rendu en grec par deux γ successifs. Cf. Ὀλλιάσιου = Ὀλλιάσι (Chabot, *Répertoire*, 810^o), Μαγγισαίος (*supra*, n^o 2), Μαγγιζέτης (Princeton Exp., A, n^o 193), Ζαγγαί[το]; (Chabot, *Rép.*, 1491), mais le nom Γγγαίλα paraît ne s'être pas encore trouvé.

[Peut-être faut-il lire Γγγαίλα, ce qui pourrait à la rigueur être le nom arabe, assez rare 'Ikadd — L. D. V.]

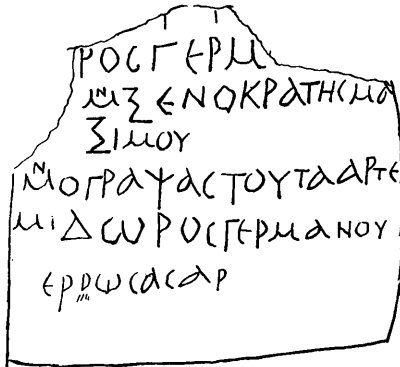
L. 5. Ιμα... cf. inscr. n^o 57, Ἰμαβόα et la note.

38. Sur le mur extérieur du temple du côté de la cour. — Copie.

[M(νησθῆ)] Εισίδωρος

Graffites de la salle E (p. 36), au Nord-Ouest de la cour.

39. Sur le mur Est, à côté du cavalier tirant de l'arc (p. 265), un morceau de crépi porte les restes de graffites entourés d'un encadrement. — Haut. 15 cm. L. 22 cm. Lettres h. 15 à 20 mill. — Publiée *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 20 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 772. — Estampage et photographie, reproduite pl. CXII, 2.



[M(νησθῆ) Ἀρτεμίδω-

δω]ρος Γερμ[ανού.

M(νησθῆ) Ξενοκράτης Μα-
ξίμου.

5. M(νησθῆ) ὁ γράφας τοῦτα Ἀρτε-
μίδωρος Γερμανοῦ

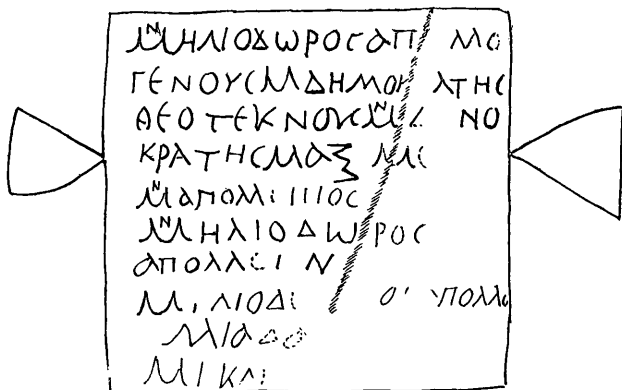
Puis en caractères plus petits et
moins profonds :

Ἐρρωσας Ἀρ[τεμίδωρον]

La dernière ligne : « Tu as fortifié Artémidore » ; « tu as donné la santé à Artémidore », a été ajoutée après coup, lorsque le dieu eut exaucé la prière de celui qui le suppliait de se souvenir de lui (p. 352).

L. 4. La forme τοῦτα pour ταῦτα est conforme à la déclinaison du pronom démonstratif dans la langue vulgaire et se retrouve p. ex. *Bull. corr. hell.*, III, p. 182 n^o 45 (Téos); cf. Dieterich, *Unters. zur Gesch. der Gr. Sprache*, 1898, p. 197.

40. Sur le même mur, dans un cartouche à queues d'arondes. — Larg. 18 cm. Haut. 15 cm. Petites lettres h. de 6 à 12 mill. — La partie droite et les dernières lignes sont à peu près effacées. — Estampage.



Μν(ησθῆ) Ἡλιόδωρος Ἀπ[ο]λλο-
γένους. Μ(νησθῆ) Δημο[κρ]άτης
Θεοτέκνου. Μν(ησθῆ) [Δει]νο-
κράτης Μαξ[ί]μ[ου].

5. Μν(ησθῆ) Ἀπολλ[ών]ιος.

Μν(ησθῆ) Ἡλιόδωρος
Ἀπολλο[φά]ν[ους?].

Μ(νησθῆ) [Ἡ]λιόδ[ωρος τ]ο[ῦ] [Ἀ]πολλ[ᾶ]?

Μ(νησθῆ) Ἰαδ[α]ί[ος?]

10. Μ(νησθῆ) Ἰκα...

Tous ces noms, tracés en caractères semblables dans un même cartouche, paraissent appartenir à un groupe de pèlerins qui était venu faire ses dévotions au temple de Doura. Tous ou presque tous les noms étant grecs, ils devaient venir de la Syrie hellénisée.

L. 2. Δημοκράτης se retrouve parch. III, 42. On pourrait être tenté de lire le même nom à la ligne suivante, mais le N paraît certain.

L. 4. Nous avons déjà rencontré Μαξίμου n° 38,

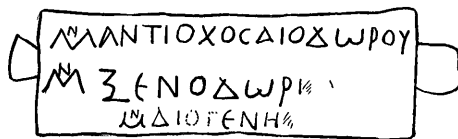
L. 9, cf. *Ἰαδδαῖος* (Waddington, 2370 e, 2390, 2396, 2618) = palm. 77 (Vogué 5 et 9; cf. Lidzbarski, *Handbuch*, p. 285).

41. Sur le même mur, précisément à côté de l'archer à cheval reproduit pl. XCVIII, 2, dont l'inscription donne peut-être le nom. Celle-ci est dans un encadrement haut et large de 10 cm. — Lettres bien lisibles, haut. 8 mill. — Estampage.



M(νησθῆ) Διο-
γένης Κυρηνα-
ίου.

42. Sur le mur Sud de la même chambre, grandes lettres (haut. 2 à 4 cm.), dans un cartouche à queues d'arondes, grossièrement dessiné. — Larg. 43 cm.; haut. 12 cm. — Estampage.



M(νησθῆ) Ἀντίοχος Διοδώρου.
M(νησθῆ) Ξενοδώρι[ος].

En lettres plus petites et moins profondes :

M(νησθῆ) Διογένη[ς].

43. Immédiatement au-dessus du graffite précédent. — Grand cartouche à queues d'arondes (larg. 63 cm., haut 8 cm. à droite, 14 cm. à gauche). Dans ce cartouche et près de lui, se lisent les inscriptions suivantes. — Lettres haut. 4 cm. (Ἰούλιος) à 1 cm. (Καλλίστρατος). — Estampage.

a) Dans le cartouche :

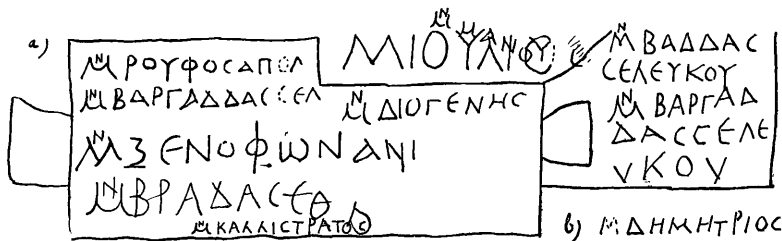
M(νησθῆ) Πούφος Ἀπολλ(λωνίου?).

M(νησθῆ) Βαργάδδης Σέλ(εύκου).

M(νησθῆ) Ξενοφών Ἀνι(κήτου?).

M(νησθῆ) Βραδάσεθα(?).

5. M(νησθῆ) Καλλίστρατος.



Au-dessus, deux graffites chevauchant l'un sur l'autre :

6. Μν(ησθῆ) Ἰούλιο[ς].
Μν(ησθῆ) Μάνου.

Plus à droite :

8. Μν(ησθῆ) Βάδδ₂ας | Σελεύκου.
Μν(ησθῆ) Βαργάδ₂δας Σελε₂ύκου.

b) Plus haut et plus à droite sur le même mur :

[Μν(ησθῆ)] Δημήτριος.

L. 2. Βαργάδδ₂ας. Même nom que l. 9. ܣܽܬܽܪܽܘܽܬ ne s'est pas encore rencontré, que nous sachions, en araméen, mais la signification du mot « fils du Destin, fils de la Fortune » est bien claire. Cf. *infra*, n° 123, Βάργαδ. Ce nom théophore répond, pour le sens, au grec Εὐτύχιος. Le simple ܬ a donné en grec Γάδος, Γάδος (Waddington, 2216, 2267; Lidzbarski, *Ephem.*, II, 337, etc.).

L. 4. Βραδασεθα est nouveau et je ne puis l'interpréter. [Si l' α , placé plus bas, n'appartient pas à ce mot, on pourrait penser à une forme en ast d'un nom iranien; cf. par ex. Zarathuštra devenu en pehlvi Zardašt — L. D. V.]

L. 7. Μάνου = ܡܽܢܽܘܽܘ (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 314). Cf. n° 34, note.

L. 8. Βάδδ₂ας. ܩܽܘܽܬ s'est trouvé en phénicien (Lidzbarski, *Handb.*, p. 237; Chabot, *Rép.*, 367 A. 2), mais pas, jusqu'ici, en araméen. — [Βάδδ₂ας ne serait-il pas le même nom que Βαργάδδ₂ας de la ligne suivante, soit qu'il faille y voir une forme hypocoristique, soit qu'il s'agisse d'une simple omission des lettres $\alpha\rho\gamma$. — L. D. V.] — L. 9, cf. l. 2.

Graffites de la salle K.

44. Deux colonnes de noms, l'une à côté de l'autre, sur le mur Sud, sous la grande peinture un peu à droite de l'édicule (p. 38). — Première colonne, larg. 8 à 12 cm.;

haut. 27 cm. Lettres grêles haut. 5 à 20 mill. — Deuxième colonne, larg. 16 cm., haut. 17 cm. Lettres haut. 10 à 30 mill. — Estampage.

ΜΑΜΗ
 ΚΟΜΟΔΙΑ
 ΜΑΡΚΕΛΛΑ
 ΡΟΝΝΗ
 ΑΒΙΣΣΕΟΣ
 ΜΑΪΝΙ
 ΣΑΡΙΓΙΑΣ
 ΡΟΥΒΑΘΑ
 ΜΑΡΡΙΝΘΑΣ
 ΜΑΡΑΥΑ
 ΒΑΣΣΟΣ
 ΡΟΥΒΑΘΑ

ΣΩΤΗΡΗ
 ΑΡΙΟΣ
 ΑΡΙΟΣ
 ΔΟΥΣΑ
 ΝΑΒΟΥΜΑΡΙ
 ΗΛΙΟΔΩΡΟΣ
 ΔΟΜΕΤΙΑ
 ΒΑΡΒΟΥΣΑ

A

- Μάμη
 Κομοδία
 Μαρκέλλα
 Ρόννη
 5. 'Αβισσέος
 Μαϊνι
 Σαρίγιος
 Ρουβάθ
 Μαρρίνας
 10. Μαραύα
 Βάσσος
 Ρουβάθ

B

- Σωταη (?)
 'Αριος
 Βαρ[λ]ίας
 Δουσά[ριος ?]
 Ναβούμαρι
 'Ηλιόδωρος
 Δομετία
 Βάρβουσα

Col. A. L. 1. Μάμη, cf. n° 16 : Μάμος et la note.

L. 4. 'Ρόννη, cf. *Princeton Exp.*, 76 : 'Ρόδεννα, 291 : 'Ράδνα. Il se peut aussi que ce soit une contraction du grec 'Ροδίνη.

L. 5. Ἀθισσέος, cf., n° 24⁵ et la note.

L. 6. Μαῖνι; cf. n° 34, note, et le nom du fondateur du manichéisme, Mâni.

L. 7. Σαρίγτος (le ι a été ajouté après coup dans le γ) paraît être une altération de Σέργιος, Saint Serge, le martyr adoré par les Arabes à Résapha, est bien connu, mais cf. n° 114, Σζήγας. On a l'impression qu'un nom sémitique a été rapproché du gentilice latin. Cf. le nabatéen שרית (Lidzbarski, *Handb.*, p. 332). [Σαρίγτος pourrait être le nom de Serge sous la forme du diminutif *Suraiğ*, qui a pénétré chez les Arabes païens et musulmans. Toutefois ce nom étant dérivé de celui du saint, ne pourrait être antérieur à celui-ci = L. D. V.]

L. 8. Πουζάθ; le même nom est répété l. 12. Probablement un nom arabe masculin en *ath*, comme Ἀδνάθ (Dussaud et Macler, *Régions désertiques*, p. 252, n° 32) et à Palmyre, Odeinath, Annubath (Lidzbarski, *Ephem.*, II, 289) etc. On trouve ריבת (lire ריבת?) en araméen (*Ibid.*, p. 206, N). — Cf. aussi n° 33, Ῥόσος et la note.

L. 9. Μαρρίνας, nom nouveau, peut-être composé avec *mari*. Cf. *infra* Ναρούμαρι, qui est peut-être formé des mêmes éléments intervertis.

L. 10. Μαρανα ne semble pas se retrouver ailleurs.

L. 11. Βύσσος est extrêmement fréquent en Syrie. Le *cognomen* romain *Bassus* s'est confondu avec un nom sémitique בם (Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 328). — L. 12, cf. l. 8.

Col. B. L. 1. Σωταη est inconnu. La dernière lettre est douteuse.

L. 2. Ἄρειος se retrouve Waddington, 2183; *Princeton exp.*, A, 91.

L. 3. Βαράζας est déjà connu par une inscription de Katoura (Waddington, 2703 a = *Princeton*, 113 D). C'est le syriaque *Barlāhā* = בר אלה (Payne Smith, *Thes.*, I, 530).

L. 4. Δουσίριος est attesté en grec et *Dusarius* en latin, cf. *supra*, parch. VII, 15.

L. 5. Ναρούμαρι = « Nabou (est) mon seigneur »; cf. כריבע (Baudissin, *Studien zur semit. Religionsgesch.*, I (1876), p. 108); Μαρηάτης (Waddington, 2104) = « Athè(est) mon seigneur » (cf. n° 9 c, Ἀδνάθης); Ἀβόμαρι ou Ἀμβόμαρι (Chabot, *Rép.*, II, 882); un dieu Βεέλμαρι? cf. *Realencycl.*, s. v. — On connaît plusieurs noms théophores composés avec celui de Nabou à Palmyre (Clermont-Ganneau, *Recueil*, VI, 113, VII, 339 s.; Lidzbarski, *Handbuch*, p. 320), mais celui de Ναρούμαρι paraît être nouveau. Cf. *infra*, n° 127: Βαρνάβου; n° 56: Ναβουάβου, et le nom du « Chaldéen » Ναβουριανός (Strab., XVI, 739 C) = *Nabu-ri-mannu* (Schnabel, *Berosos*, p. 132, 222 ss.).

L. 7. Δομετία? cf. *Inscr. Gr. Rom.*, III, 1009: Δομετιανός; Waddington, 1897: Δομέτιλα, etc.

L. 8. Βιρόουσα paraît ne s'être pas encore rencontré.

Graffites des tours de l'enceinte.

45. A l'intérieur de la Tour des Palmyréniens (p. 10) à droite de l'entrée. — Grandes lettres (haut. 5 cm.) profondément gravées dans la pierre. Larg. 65 cm. — Estampage.

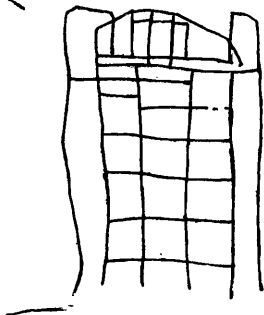
ΕΠΙΧΙΛΑΒΟΣ

Σε[μ]ισιάβος

La lecture est certaine, sauf celle du second α qui pourrait être un λ . Le Π est ici, comme souvent ailleurs (p. 333), écrit pour un M . Comparer $\Sigma\alpha[\mu]σιλ\alpha\beta\omicron\varsigma$, n° 93 et la note. Ce nom contient les mêmes éléments que Ἰάβουμος , mais intervertis.

46. Sur le mur extérieur de la Tour des Archers (p. 8), à gauche de la porte de gauche. — Écriture cursive irrégulière, haut. des lettres 5 à 20 mill. Larg. max. 24 cm.; haut. 13 cm. — Estampage.

AURELIUS MARINUS
 AURELIUS ISTARME
 AURELIUS TIATUME
 AURELIUS ELIUDURUS
 FECERUNT A PURTA SAGITARIVRU
 XIII CALADAS IUNIAS



Aurelius Marinus,
Aurelius Istarme[nes?];
Aurelius Tiatume[nus?],
Aurelius Eliudurus,
 5. *fecerunt a purta sagitariuru*
XIII caladas Iunias.

Liste de soldats de la cohorte de *Sagittarii* Palmyréniens (inscr. 3). Ces soldats rappellent donc, en mauvais latin, qu'ils ont fait le 19 mai, quelque travail, peut-être recrépi la muraille, « depuis la porte des archers ». C'est sans doute la porte de la tour où est gravée l'inscription et dont un dessin maladroit reproduit l'aspect général. Cette tour servait probablement de dépôt d'armes ou de corps de garde aux archers qui formaient la garnison. On a retrouvé dans le sable qui la remplissait des débris de boucliers ovales de bois recouvert de cuir (p. 262).

Ces soldats ont indiqué le jour de leur commun labeur, mais non l'année, qui nous importerait davantage. Toutefois leur quadruple *nomen*, toujours le même, et l'absence de prénom semblent bien indiquer qu'eux ou leurs parents ont reçu le droit de cité en vertu de la constitution de Caracalla (Aurelius Antoninus), qui, en 212, l'accorda à tous les habitants de l'empire. Ceci concorde avec la date de la dédicace n° 3.

L. 2 : *Istar(o)me(nes)*? La lecture n'est pas certaine et le nom paraît inconnu. Peut-être est-il iranien : comparer *Abistamenes*, *Itamenes*, *Pithamenes*, etc. (Justi, *Iran. Namenbuch*, p. 502); peut-être aussi est-ce un nom théophore sémitique composé avec celui de *Ishtar*.

L. 3 : *Tiatume(nus)*? semble être une altération de *Diadumenus* = $\Delta\iota\alpha\delta\omicron\upsilon\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$, qui est souvent porté par des Orientaux; cf. *Thes. l. Lat.*, *Onomast.*, s. v.

L. 4. *Eliudurus* = *Heliodorus*.

L. 5-6. Formes intéressantes pour l'étude du latin vulgaire. *Feceru* est presque l'italien *fecero*: Transcription correcte : *fecerunt a porta sagittariorum XIII calendis Iunias*.

47. Nous joignons à ce texte latin une inscription qui n'est pas proprement un graffiti. Elle est tracée à l'encre noire sur un long et mince éclat de bois (long. 14 cm.; larg. 13 mill.) trouvé dans la même Tour des Archers. — Petites lettres haut. de 5 à 7 mill.

Tertium nonas Octobres arara.

Les lettres offrent un singulier mélange de formes grecques et latines. La date est le 5 octobre. Que s'est-il passé ce jour-là? le dernier mot devrait nous l'apprendre, mais si sa lecture est certaine, son sens reste douteux. On ne peut guère l'expliquer que comme le parfait avec sens passif, de ἀραρίσκω : Ἄραρα, « J'ai été ajusté, je suis

solide. » Comme me l'a fait remarquer M. Haussoullier, cette inscription conviendrait bien à une poutre mise en place à la date indiquée; cf. Odyssée, 5, 361. Ἄραρα se rapporterait à la pièce de bois dont un fragment porte l'inscription. Comme le parfait 2 ἄραρα, l'aoriste 2 ἡνύγη pour ἡνόγη se trouve dans un graffiti copié par M. Ingholt à Palmyre : Μηνὶ Γορπίου κ' τοῦ ἡμ' ἔτους ἡνύγη ἡ θύρα.

48. Sur le mur extérieur de la Tour des Archers, au-dessus du numéro 46. Deux lignes séparées par un petit espace. — a) Larg. 12 cm. Lettres haut. 1 cm. ; — b) Larg. 18 cm. ; haut. des lettres env. 1 cm. — Estampage.

a) Γαῦτα[ς] ||||

b) Βαρβε[σ]άμην ||||

Γαῦτας est le nom qui apparaît ailleurs sous les formes Γαῦτος, Γαῦθος, Γοῦτος, Γοῦθος, cf. (*Princeton exp.*, A, 223 et la note de Littmann; Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 327, p. 335, n° 103). Comparer *Gauda*, petit-fils de Massinissa (Salluste, *Jug.*, 65; Dessau, *Inscr.*, sel., 840).

Βαρβεσάμην est pour Βαρ-Βεεσάμην. Dans les inscriptions nabatéennes רַבְּשָׁמֵן est devenu רַבְּשָׁמֵן (Lidzbarski, *Handb.*, p. 153). Ce nom théophore que nous trouvons à Doura paraît ne s'être encore rencontré ni en grec, ni en araméen.

49. Morceau de crépi détaché du mur et trouvé dans les décombres de la Tour des Archers. — Larg. 15 cm. ; haut. 12 cm. Lettres profondément gravées, haut. 4 cm. — Estampage.

Αύρ(ήλιος) Α...

'Αράβω[ν]

Probablement une série de noms de soldats analogue au n° 46. S'il en est ainsi, 'Αράβω[ν] n'est pas le gén. plur. de Ἄραβ, ni 'Αράβω, le datif singulier de Ἄραβος, qui est usité comme nom de personne. 'Αράβων au nominatif doit être un diminutif sémitique en *ôn* (cf. n° 129, *Addôn*), le même qui se retrouve en latin, CIL, III, 4367 : *Acrabanis Arabanis filius*, soldat ituréen.

II. — INSCRIPTIONS DU TEMPLE D'ARTÉMIS.

A. — *Inscriptions lapidaires.*

50. Inscription gravée sur le listel du grand socle de pierre découvert dans la salle J (p. 192) et reproduit pl. LXXVI. 1. — Petites lettres, haut. 2 cm. — Publiée : *Syria* V, 1924, p. 347, pl. LXII, 1 = *Suppl. epig. Gr.*, II, 824. — Photographie et estampage. Cf., pl. CXII, 3, 4.

Ἄρ[τέ[μ]ιδί ἀνέκτισαν τὸν ναὸν λεγέ[με]νον [τῶν] COMMAKOΑ Αὐρήλιοι Γόρας
 γάζζορ[ύλαξ] Ὀρθονόβαζος καὶ Ζεβιδ[άδαδος | καὶ ὁ δεῖνα οἱ αὐτοῦ] υἱοὶ οἱ
 [. β' Αὐδ?]νέου κόλωνες βουλευταὶ καὶ εἰερεῖς[θ]ῆξ Ἄρ[τέμ]ιδος.

Cette dédicace à Artémis, rappelle la reconstruction d'un « naos » ou, pour mieux dire, d'un « naïskos », c'est-à-dire d'un édicule, contenant la statue de la déesse. L'image, reproduite p. 266, d'un officier adorant une divinité donnera une idée de ce que pouvait être notre *naos*. Cette chapelle ou niche était placée sur le large socle de pierre où est gravée l'inscription (cf. p. 192).

Ce *naos* était dit [τῶν] COMMAKOΑ. On pourrait restituer aussi [τῶν], mais l'espace qu'occupe la lettre du milieu, comme les faibles vestiges qui en subsistent, me paraissent rendre l'ω nécessaire. La lecture du groupe de lettres suivant est certaine. On est tenté de corriger Σομμακό[υ], la confusion du λ et de l'V étant aisée (1). Le nom de Σόμμακος, fréquent en Syrie, se retrouve dans une de nos inscriptions (n° 70) et τῶν suivi d'un nom propre répond, nous le savons (p. 344, aux *beni* d'un tel des inscriptions palmyréniennes. Il s'agirait donc d'une chapelle de la famille ou des descendants de Sommakos qui aurait été construite par des bienfaiteurs faisant probablement eux-mêmes partie de cette lignée. Cette explication est la plus simple.

Mais c'est toujours un remède extrême que d'admettre une erreur du lapicide et si l'on rapproche ΚΟΛ du κόλωνες de la l. 2, on sera tenté d'y voir une abréviation analogue à celle des nombreuses monnaies où ΚΟΛ veut dire *κολωνεία*, et l'on complètera alors τῶν σομμακολ(ώνων). Seulement, le mot serait nouveau et son sens ne pourrait être deviné que par conjecture. Serait-ce *summā coloni*, c'est-à-dire des colons qui avaient acheté leurs biens fonds pour une certaine somme d'argent ? Nous savons que des soldats avaient coutume d'acquérir ainsi des champs sur leur pécule et des colonies de vétérans établies sur ces terres *εἰσνομμένα* sont connues en Égypte (2). Faut-il, au contraire, comprendre τῶν σομμα(ζτων) κολ(ώνων) = *summatur colonum* (3), la chapelle appartenant

(1) Une fautesemblable a été relevée sur certaines monnaies de Mésopotamie : IOΛ pour IOV; cf. HILL, *Coins Br. Mus. Arabia, Mesopotamia*, p. CIX, n. 1.

(2) LESQUIER, *L'armée romaine d'Égypte*

d'Auguste à Dioclétien, 1918, p. 329.

(3) Cf. *Cod Theod.*, XIII, 5, 32 : *Alexandrinae et Carpathiae classis summates et nonnullos alios naucleros.*

aux principaux colons. Le choix à faire entre ces hypothèses dépendra en partie de l'interprétation qu'on donnera à la fin du texte.

Les trois *Aurelii* nommés immédiatement après pourraient avoir reçu le droit de Lucius Vérus (cf. n° 53), mais ils l'ont plus probablement obtenu par la Constitution Antonine de Caracalla (212 ap. J.-C.). Leur *cognomen* à tous trois est purement oriental.

Γόρας (cf., n° 121), se rencontre ailleurs dans les inscriptions de Syrie (*Princeton Exp.*, A, 797 : διὰ Γόρα Σαϊνίου, cf., 783. M. Haussoullier me signale un texte inédit de Karab au sud de Bânias : Γόρας Μίρωνος), parfois sous la forme Γούρας (Waddington, 2645 = *Princeton Exp.*, A, 801). Dans l'inscription bilingue de Karansébès 𐤒𐤓𐤁 est transcrit *Guras* (CIL, III, 7999; cf. Lidzbarski, *Handb.*, p. 219). Un dérivé Γουράσις est connu en syriaque 𐤒𐤓𐤁 et en grec. (Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, p. 234). *Goras* ou Gouras semble bien être le nom perse *Varāza*, *Varaz*, *Baraz*, n. p. *Gouraz* (Justi, *op. cit.*, s. v., « *Varāza* »). Un frère de Tigrane d'Arménie, commandant d'Artaxata, s'appelait Γούρας d'après Plutarque (*Lucull.* 32, 4). *Varahrân* Οὐραραρῆνης est transcrit de même parfois Γουραρῆνης (Justi, p. 302, col. 2) et *Windafarnah* = Γονδόφαρος (Justi, s. v.).

Ὀρθονόρασις est un nom perse analogue à Tiribazos, Pharnabazos, Orobazos, etc., qui signifient « bras », ou « force » (bazû) de Tir, de la Fortune, d'Ahoura (Justi, *Iran. Namenbuch*, p. 489). Le nom divin dont Ὀρθονο est une déformation est probablement celui de Verethrâghnâ (p. 118), qui apparaît sur les monnaies indo-scythes de Bactriane sous la forme Ὀρθαγνο et s'y retrouve dans le nom d'un roi Ὀρθαγνης (Gardner, *Coins Br. Mus., Kings of Bactria*, p. 109 et pl. IV), est appelé dans l'inscription du Nemroud-Dagh Ἀρτήγνης et devient en syriaque *Varahrân*, *Vahrâm* (Justi, *op. cit.*, s. v. « *Wrethraghna* » et mes *Mon. myst. Milhra*, I, p. 131 ss.). La confusion de l'α et de l'ο est fréquente dans les inscriptions syriennes (p. 351). Le même nom est répété inscr. 121, où il est porté probablement par le grand-père de notre trésorier (p. 227). Cf. aussi Ὀρτονοπαρ... parchem. II, A 31; B 33 (p. 302).

Ζεβεδάδαδος, qui se retrouve dans deux autres inscriptions du temple d'Artémis (n°s 57, 121), est un nom sémitique, régulièrement formé avec celui de Hadad (« donné par Hadad », comparer notre « Dieudonné ») à peu près comme זבדברלי (= *Zabdiol*, CIL, III, suppl., 12587, 14216, VIII, 2505, tous trois palmyréniens; cf., un Ζαβεδάδης Arabe Polybe, V, 79, 8), זבדלי (= *Zábedelas*, Vogüé, 5 et 15), זבדעתה (= *Zabédathis*, Vogüé, 63), le sont avec ceux de Bèl, El et 'Athè (cf. Lidzbarski, *Handbuch*, p. 265). Rapprocher Ζεβιδινῶς, Parchem. IV, 5; Ζεβεδόσις, Parchem. VII, 9.

Goras porte le titre de γαζζοφύ(λαξ) écrit ordinairement, γαζοφύλαξ. L'abréviation est analogue à celle de σωματοφ(ύλαξ) dans une autre inscription de Sâlihiyeh (n° 134). [La forme γαζζο- avec deux ζ, rend la vraie prononciation de ce mot d'origine iranienne, qui se présente dans les plus anciens documents araméens et en mandéen sous la forme « *ginzâ* », dont le *n* a été assimilé en donnant un double z — L D V.]. On sait que le trésor des rois de Perse, comme plus tard celui des Parthes ⁽¹⁾, était

(1) En aval de Doura, ISIDORE DE CHARAX, c. 4, mentionne l'île de Thilabous dans l'Euphrate : ἐν τῇ γὰρ Ἰαβάρου.

appelé γάζα par les Grecs et le nom de « gazophylax » fut conservé pour le trésorier royal par les dynasties qui prétendaient garder la tradition des Achéménides, en Syrie (4), comme dans le Pont et même dans le Bosphore (5). Mais quel fonctionnaire est ainsi appelé dans notre dédicace ? On pourrait songer à un caissier municipal, l'équivalent du ταμίαις des villes grecques et du questeur des cités romaines. De trésorier de l'armée royale (cf. note 1), il serait devenu par une transition naturelle celui d'une colonie militaire. Cependant il est plus vraisemblable qu'il s'agit du caissier du temple d'Artémis. En Orient comme en Grèce (6), les grands sanctuaires avaient une administration financière propre, distincte de celle de la cité. Or, nous savons qu'à Jérusalem, les trésoriers du Temple portaient le titre grec de γαζοφύλακες, traduction de גזררים (4). Le γαζοφύλαξ en chef était un des premiers dignitaires sacrés, que Josèphe nomme immédiatement après le grand prêtre (5). Bien plus, chez les Mandéens le grand prêtre lui-même s'appelle מריביתא, qui répond exactement à γαζοφύλαξ (6). Goras était donc probablement revêtu pareillement d'une charge élevée dans le clergé d'Artémis-Nanaïa.

L. 2. Le commencement de la deuxième ligne a complètement disparu, mais il semble qu'après une vingtaine de lettres manquantes ou puisse lire le mot *υιοι*. Outre Orthonobaze et Zebidados, Goras aurait donc eu un troisième fils, dont le nom ferait aujourd'hui défaut.

Sautons provisoirement la partie mutilée au milieu de la pierre et passons aux quelques mots, bien conservés, qui terminent l'inscription. Ce sont les plus importants de cette dédicace : *κόλωνες βουλευται και εισρεεις* [0]εἰς Ἀρ[τέμι]δος. Le titre de *κόλων* est rare dans les inscriptions grecques, mais partout où on le trouve, il désigne un citoyen d'une colonie romaine. *Colonus* a donné *κόλων* comme *patronus páτρων* (7). Une inscription de Palmyre nomme un *κόλων* Βηρύτιος (8), une autre, de Laodicée, un *κόλων* Λαοδικεύς μητροπολιέτης (9), une troisième de Thespies, un *κόλων* Ἀντιοχεύς (10). Béryte, Laodicée, Antioche de Pisidie (car c'est de celle-ci qu'il s'agit) étaient des colonies ro-

(4) Ainsi le trésor militaire d'Antiochos II porte dans une inscription le nom de γαζοφύλακιον (DITTENBERGER, *Or. inscr.*, 225, 46).

(5) Les textes ont été réunis par ROSTOV-TZEFF, *Anatolian studies presented to Sir William Ramsay*, 1923, p. 387, n. 1. — Par contre, les Lagides d'Égypte et les Attalides de Pergame ont un βιαιοφύλαξ pour garder leur trésor privé.

(6) SWOBODA, *Ueber Gr. Finanzverwaltung*, dans *Wiener Studien*, X, 1888, p. 278 ss.; XI, 1889, p. 65 ss., cf. PICARD, *Ephèse et Claros*, 1922, p. 155 ss.

(7) Marc, XXI, 4. Cf. SCHÜRER, *Gesch. des Jüd. Volkes*, II², p. 269 ss.

(8) *Ant.*, XX, 8, 44, § 194 : Ἰσμήλων τὸν

ἀριερέα καὶ Ἐλίαν τὸν γαζοφύλακα envoyés en ambassade à Rome.

(9) Renseignement communiqué par M. Lidzbarski, cf. HERZOG-HAUCK, *Realencyclop.*, s. v. « Mandäer », XII, p. 177, l. 39.

(10) Cf. DITTENBERGER, *Orient Inscr.*, 588, n. 1. On trouve de même διακων à côté de διακονος.

(8) DITTENBERGER, *l. c.*; *Inscr. Gr. Rom.*, III, 4155; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Rec. arch. orient.*, I, p. 304. Le texte palmyrénien donne קרילין ברתיא.

(9) WADDINGTON, 1839, qui complète à tort *κόλων*[ός]. Cf. *I. Gr. Rom.*, III, 4042.

(10) *I. G. Sept.*, I, 1776, 3.

maines. Notre dédicace nous apprendrait donc que la vieille cité macédonienne de Doura-Europos aurait été élevée au même rang après l'occupation romaine.

Ce fait ne serait pas pour nous surprendre, car la même faveur fut accordée par Marc-Aurèle, Commode ou les Sévères à la plupart des villes de Mésopotamie, Carrhae, Édesse, Nisibis, Rhessaena, Singara (1). Palmyre reçut, non seulement le titre de colonie, mais le *ius Italicum* (2), qui, en donnant à ses habitants la pleine propriété romaine de leurs biens, les exemptait de l'impôt foncier.

La politique des Césars voulut octroyer à ces cités qui défendaient la frontière une position privilégiée afin que le souci de leur intérêt assurât davantage leur fidélité à l'Empire. La dynastie des Sévères surtout, que ses origines rattachaient à la Syrie, se montra prodigue envers les villes de ce pays d'un statut juridique qui semblait les égaler à Rome (3). Aussi prouvèrent-elles dans les moments critiques leur loyalisme envers cette maison. La distinction qu'elles obtinrent paraît d'ailleurs n'avoir guère été qu'honorifique (4). Surtout après que la Constitution de Caracalla eut étendu le droit de cité à presque tous les habitants de l'Empire, on accorda souvent aux cités le titre de colonie, sans qu'on y eut nécessairement établi des vétérans comme colons. Il semble même que l'organisation intérieure de ces villes ait été à peine modifiée en Orient pour l'adapter aux lois municipales romaines. Du moins tous les magistrats et fonctionnaires que nous trouvons mentionnés à Doura sont ceux des anciennes cités helléniques.

Ce serait là une première interprétation, que recommande le sens de $\kappa\acute{\alpha}\lambda\omicron\nu =$ « citoyen d'une colonie » dans toutes les autres inscriptions où il se rencontre. Les « colons » seraient donc à Doura-Europos l'ensemble des citoyens, le $\delta\epsilon\grave{\iota}\mu\omicron\varsigma$, nommé à côté de la boulè. Mais les aurait-on alors placés avant celle-ci ?

Une autre explication reste donc possible. Il peut s'agir de vrais *coloni*, distincts des anciens habitants de la cité. La vie d'Alexandre Sévère rapporte que cet empereur distribua des terres le long de la frontière aux officiers et soldats à la condition que, comme eux, leurs héritiers servissent dans l'armée (5). Ces « champs voisins de la barbarie », *rura vicina barbariae*, (6), se trouvaient probablement dans la vallée de l'Euphrate

(1) HILL, *Coins Brit. Mus., Cat. of Arabia Mesopot.*, 1923, p. xc, civ, cviii, cx, cxii. — MARQUARDT (*Organis. de l'Empire romain*, II, p. 396), et la *Realencycl.*, s. v. « Colonia », p. 554, y ajoutent à tort Zaïtha. Ce bourg, voisin de Doura, n'était probablement qu'un gîte d'étape sans aucune importance; cf. HILL, *l. c.*, p. cxiii. — Ni Ninive [Ninus], ni Maio-zamalcha n'ont été davantage des colonies romaines. Leurs noms ont été lus à tort sur des monnaies d'autres cités.

(2) *Digeste*, L, 15, 1, 6, cf. CARCOPINO, *Syria*, VI, 1925, p. 127.

(3) Cf. *Realenc.*, s. v. « Colonia », p. 552.

Colonies de Septime Sévère Laodicée, Tyr, Sébaste (Samarie), Palmyre; — de Caracalla : Antioche, Hémèse, Césarée du Liban, Sidon. — d'Alexandre Sévère : Damas.

(4) Cf. *Ibid.*, p. 566, 38 ss.

(5) *Vit. Alex.* 58 : « Limitaneis ducibus et militibus, ita ut eorum essent, si heredes eorum militarent. » L'habitude de concéder aux soldats des terres pour assurer leur subsistance remontait dans la vallée de l'Euphrate au temps d'Hammourabi; cf. *supra*, p. 290.

(6) Cf. *Digeste*, L, 15, 1, 6 : *Palmyra civilas propre barbaras gentes collocata.*

et peut-être précisément à Doura. En Égypte, on trouve au III^e siècle des *κολωνία* de vétérans établies sur le territoire d'un bourg qui n'est pas pour ce motif élevé lui-même au rang de colonie (1). C'est ce que nous a appris notamment un papyrus de Paris où l'on voit que Septime Sévère et Caracalla avaient ainsi assigné des terres à d'anciens soldats dans le Fayoum (2). En Palestine aussi, Vespasien installa huit cents vétérans à Emmaüs, qui cependant ne fut jamais une colonie (3). Il se peut qu'il en ait été de même à Doura-Europos et que les vétérans, pourvus d'un domaine, aient continué à y former un groupement séparé. Des découvertes ultérieures pourront seules nous permettre de choisir entre les deux possibilités et de fixer en même temps la signification restée douteuse de *σομμακαλ* à la première ligne. Elles nous apprendront aussi ce qu'il faut entendre par ces *coloni* qui servaient au deuxième, peut-être même au premier siècle, dans la cavalerie impériale en Judée et si l'on doit y voir des recrues fournies par les colons romains de Syrie (4).

Les *βουλευταί*, nommés à côté des colons, sont les membres du Conseil municipal, assimilés aux décurions des cités d'Occident. Comme tels, ils conservaient, comme par le passé la plus large part dans le gouvernement de la colonie, si la ville avait obtenu ce titre (cf. Introduction).

Enfin, à côté des bouleutes, apparaissent les « prêtres de la déesse Artémis », un clergé nombreux desservant le vaste temple, qui avait sans doute une administration propre, distincte de celle de la cité (cf., ch. III, p. 203).

À quel titre ces colons, bouleutes et prêtres sont-ils nommés dans la dédicace ? La lacune du texte rend difficile de le savoir. Les traces des lettres qui subsistent permettraient de lire à la fin *βαλανέου* pour *βαλανείου*, allusion possible au bassin dont nous avons parlé p. 194. Mais il est plus vraisemblable que le texte portait une date : β' Αὐδῆνου, c'est-à-dire le deuxième jour du mois macédonien Αὐθναίος ou Novembre-Décembre du calen-

(1) Cf. KORNEMANN, *Klio*, XI, 1911, p. 390 ss.; LESQUIER, *L'armée romaine d'Égypte*, 1918, p. 331 ss. ROSTOVITZEF, *Economic history of the Roman Empire*, 1926, p. 378.

(2) HAUSSOULLIER dans le *Florilegium Melchior de Vogüé*, 1910, p. 183 ss., cf. WILCKEN, *Grundzüge und Chrestom. der Papyrskunde*, n° 461, et (Grundz), I, p. 403. — Il en a été de même dans d'autres provinces, notamment en Afrique. Cf. CUQ, *C. R. Acad. Inscr.*, 1920, p. 344; CARCOPINO, *Syria*, VI, 1925, p. 146 ss.

(3) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, VII, § 217; cf. *Realenc.*, s. v. « Colonia », p. 552, n° 273.

(4) Une inscription de Saura dans la Trachonite, datée de 75 ou 80 ap. J.-C., mentionne un *στρατοπεδάρχης ἱππέων κολωνειτῶν*, qui fut plus tard général d'Agrippa II (DIT-

TENBERGER, *Or. inscr.*, 425 = *Inscr. Gr. Rom.*, III, 1144); SCHÜRER (*op. cit.*, I³, p. 595, n. 37), croit qu'il s'agit des colons établis par Hérode le Grand dans la Trachonite et en Batanée. Cependant un Cornélius Dexter, décoré par Hadrien dans la guerre de Judée, était *praefectus alae I Aug. geminae Colonorum* (CIL, VIII, 3934 = DESSAU, *Inscr. sel.* 14 0), et le même titre se retrouve dans une dédicace qui vient d'être découverte à Beyrouth (CAGNAT, *Syria*, VII, 1926, p. 67 ss.). Peut-être est-ce la même aile de cavalerie qui faisait partie en 135 de l'armée de Cappadoce (ARIEN, *Eclax.* 1 : Ἰληνῆς ἡ ὄνομα κολωνες) et qui apparaît plus tard en Arménie (CICHORIUS dans *Realenc.*, s. v. « Ala », col. 1238).

drier luni-solaire de Doura (p. 347). Cette date est probablement celle de la consécration de la chapelle, à laquelle assistèrent les autorités civiles et religieuses. Il faut alors restituer une expression comme $\tau\eta\ \iota\delta\rho\upsilon\sigma\epsilon\iota\ \pi\alpha\rho\eta\sigma\alpha\nu$. Cette consécration solennelle des temples et des images sacrées devait, en Orient, être célébrée à certains moments favorables déterminés par le cours des astres (⁴).

51. Cippe de pierre encastré dans la face antérieure du grand piédestal reproduit pl. LXXIX, 1; cf. p. 180. — Haut. 67 cm.; larg. 40 cm. Lettres, haut. 5 cm., bien gravées entre deux traits parallèles, dont la trace est reconnaissable sur la pierre. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 27 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 816. Reproduite pl. CXIII, 1.

Γέμελ|λος πρεσβευ|τής Σεβ|αστοῦ Ἀρ|τέμιδι β

Ce *legatus Augusti* qui fit une consécration à la grande déesse de Doura ne peut malheureusement être identifié avec aucun personnage connu.

On a trouvé à Apulum en Dacie une dédicace à la Fortune consacrée par *P. Aelius Gemellus, vir clarissimus* (?), mais elle paraît dater du I^{er} siècle, et la nôtre ne peut guère être antérieure au III^e. Les lettres élançées avec leurs traits de grosseur inégale terminés par un renflement, en particulier la forme du Λ, du Μ, du Δ, sont celles de la période des Sévères. Mais nous ignorons si ce légat impérial gouvernait la Syrie ou la Mésopotamie, ou s'il commandait des troupes ou encore s'il était chargé d'une mission spéciale.

52. Inscription gravée sur une demi-colonne engagée dans le mur près de l'entrée de la salle C (cf. p. 173). — Long de l'inscr. 33 cm., h. 22 cm. Lettres h. 5 cm. Caractères tardifs probablement du III^e siècle. — Photographie et estampage. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 27 = *Suppl. ep. Gr.*, II, 818. — Reproduite pl. CXIII, 3.

Σέλευκος Αυστου | στρατηγός πόλεως | γενεάρχης.

Un stratège du nom de Séleucus est mentionné dans une inscription de l'année 61 (n^o 116) et d'autres, qui doivent être de la même date, nomment un Séleucus, fils de Lysias (n^{os} 89, 91, 118), mais il semble que notre nouveau texte soit plus tardif et que notre Séleucus diffère des précédents. Si le titre de

(⁴) J'ai édité dans le *Cat. codd. astrol. Graec.*, VIII, 4, p. 252, un chapitre de Julien de Laodicée *περὶ θεῶν καθ' ἰδρύσεως*. Cf. PORPHYRE, *De philosophia ex oraculis haur.*, éd. Wolff, p. 217, et l'inscription publiée par HAUSSOUL-

LIER et INGHOLT, *Syria*, t. V, 1924, p. 321.

(⁵) CIL, III, 1006 : *Fortunae Augustae sacrum P. Aelius Gemellus, vir clarissimus, perfecto a solo balneo consecravit.*

stratège se rencontre ailleurs à Doura, il n'en est pas de même de celui de γενεάρχης. Ce mot n'est pas pris ici dans son acception ordinaire d'« auteur de sa race », mais doit se traduire par « chef de famille », ou plutôt « chef de γένος », comme φυλάρχης ou ἐνάρχης signifient chef de tribu.

Ce titre se retrouve en Paphlagonie dans une dédicace au Zeus Boniténos, où un personnage est dit προστάτης (du temple) καὶ γενεάρχης ἐξ προγόνων ⁽¹⁾, peut-être aussi dans une inscription attique, CIA, III, 1278^b : ἀρχιερέως καὶ γενε[άρχης] des Céryces ; cf. *Ibid.*, 1276^b : ἀρχων τοῦ γένους. Philon, *In Flacc.*, 10, § 74 (t. VI, p. 133 W.-C.) emploie γενεάρχης pour le chef de la communauté juive d'Alexandrie appelé plus ordinairement ἐθνάρχης ⁽²⁾.

Le γενεάρχης devait être à Doura une sorte de *cheikh* (cf. *supra*, p. 344).

53. Colonne de pierre calcaire gypseuse, trouvée renversée près de la grande porte de la salle C du temple d'Artémis (cf. p. 173). — Diam. 50 cm., haut au moins 1 m. 80. — Belles lettres, finement gravées, h. 75 mill. Larg. de l'inscription 58 cm. — Photogr. et estampage. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 27 = *Suppl. epig. Gr.*, II, 817. Reproduite pl. CXIII, 2.

Ἀὐτοκράτορα | Κα[ι]σαρα Λ. Αὐρή|λιον Οὐῆρον | Σεβαστὸν Αὐ||ρήλιος
Ἡλιό|δωρος ὁ ἐπι|στάτης κ

Dédicace à Lucius Vérus par un épistate municipal qui, son nom l'indique, avait obtenu de l'empereur le droit de cité. La colonne a probablement servi de socle à une statue de l'empereur. Elle était scellée dans l'angle de la porte de la salle, contre le jambage Nord, où des traces de plâtre arrondies ont été conservées (p. 174).

Lucius Vérus dans sa campagne de 165 remporta une grande victoire sur les Parthes à Europos, non point comme on l'a cru à Europos-Karkémish, mais, comme nous l'avons noté ailleurs (Introduction), à Europos-Doura. Cette victoire fut suivie de l'occupation de la place et notre texte semblerait indiquer que celle-ci resta depuis lors en la possession des Romains (cf. n° 134, note) : il acquiert ainsi une valeur pour l'histoire générale de l'Empire.

Sur les fonctions de l'épistate, cf. *infra*, la note au n° 134.

⁽¹⁾ *Bull. corr. hell.*, XIII, 1889, p. 312, n° 20 = *Inscr. Gr. Rom.*, III, 90. Cf. DITTENBERGER, *Or. inscr.*, 531 et note 3.

⁽²⁾ Cf. SCHÜBER, *Gesch. d. Jüdischen Volkes*, III³, p. 41.

54. Inscription gravée sur un bloc de pierre mouluré, qui paraît avoir servi d'entablement ou bien de siège, comme dans la salle aux gradins (n° 86 ss); cf. pl. LXIX, 2. Ce bloc fut trouvé le 21 oct. 1923 gisant dans les décombres à deux mètres en avant du grand socle n° 51 (cf. p. 180). — H. 30 cm., larg. 77 cm., ép. 43 cm. L'inscription occupe le listel supérieur immédiatement sous la moulure saillante. Petites lettres de 1 cm. de hauteur, probablement du 1^{er} siècle. — Estampage.

ΜΑΡΤΙΑΣ ΑΕΡΟΥ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ ΔΕ ΤΟΥ ΑΡ[τεμιδώ]ρου γυναικός

Μάρτιας Ἀεροῦ, Ἀρτεμιδώρου δὲ τοῦ Ἀρ[τεμιδώ]ρου γυναικός.

Μάρτια = מרתא « maîtresse ». Porté par la sœur de Lazare, ce nom s'est transmis jusqu'à nous. Le N. T. l'orthographie Μάρθα (Luc, xiii, 38 ss., Ioh. ev., xi, 1 ss). Une devineresse syrienne Μάρθα est nommée par Plutarque, *V. Marii*, 17. — Ἀερός ou Ἀερός semble nouveau. L'estampage ne permet pas de corriger Ἀεδος, qui est fréquent (Waddington, index). C'est probablement le nom palmyrénien מרתא (Vogüé, 24; Chatbot, *Rép.*, I, n° 25 ss.), qu'on trouve en grec sous les formes Αιρῶς ou Αιρῶς (Waddington, 2511, 2607; *Princeton exp.*, A, 151).

Artémidore ne portait pas, comme c'était la coutume (p. 341), le nom de son grand-père mais celui de son père.

55. Sur le côté droit de la même pierre. Lettres irrégulières, tracées à la pointe sur la large moulure plate ou bandeau du milieu — Lettres h. 1 cm. — Estampage.

ΠΑΘΘΑΝΑΘΝΑΝΑ|ΑΔΑΔ Δ////
ΓΑΒΒΟΥΤΗΣ

[M]αθθάναθ Ναναία, Ἀδάδ(φ)
Γαββούτης

Ce graffiti nous fournit la preuve que la déesse qui était appelée Artémis par les Grecs de Doura était en réalité Nanaïa (cf. p. 196). A Nanaïa est associé Hadad (p. 199), comme il l'était ailleurs en Syrie à Atargatis, avec laquelle Nanaïa avait dû s'identifier.

Παθθάναθ est la confusion habituelle du π et du μ (p. 333) pour Μαθθάναθ. מרתא se trouve dans les inscriptions puniques où il signifie simplement « Don » (de מרת; cf. Lidzbarski, *Handbuch*, p. 327). Ce mot pourrait être pris ici comme nom propre. Mais Μαθθάναθ pour Mat^ha-'Anat paraît être plutôt formé avec le nom de déesse 'Anat (מרת, cf. Bâth,

Beiträge, p. 52 ss.), comme Μαθούζωλ à Palmyre avec celui de Bol (Bél), מִתְּבֹרָל signifiant « don de Bel » (Lidzbarski, *l. c.*, p. 317), Μαθούζωλ aurait le sens de « don d'Anat ». Un hypocoristique tiré de la même racine מִתְּבֹרָל (Vogüé, 1; cf. Lidzbarski, *l. c.*) est transcrit en grec Μαθούζος, gén. ᾶ; cf. Waddington, 2571 c, 2586 et dans l'évangile de Mathieu 1, 15 : Μαθούζω.

Γαββούτης ne semble pas s'être encore rencontré, mais cf. Γαββούη (*Princeton Exp.*, A, n° 567), et Γαββός (Waddington, 2591, 2596) = גַּבְבִּי (Vogüé, 6).

56. Deux fragments d'une plaque de pierre calcaire trouvés dans la « chapelle d'Aphrodite » (p. 172) — a) H. 20 cm.; larg. 18 cm.; b) H. 32 cm.; larg. 32 cm. La surface de la pierre s'est écaillée, et il ne subsiste que peu de lettres de chaque ligne. — Estampage.



Au début :

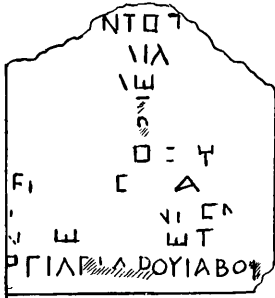
ἔτου[ς] ?

'Αντίγο[?]νος Πα-
τροκλέους ?]

Et à la fin :

[συνε-?]

ργία [Να]βουιάβου



Le seul mot lisible avec quelque certitude est, à la dernière ligne, le nom Ναβουιάβος. Formé comme Βηλιέβος (cf. mes *Études syriennes*, p. 326), il signifie « Nabou donna » (נָבוּ) et est synonyme de נְבוּרָבֹדֶד, qu'on trouve à Palmyre (Vogüé, 73). Cf. *supra*, n° 9 d : Ἰζεσυσσος et la note et n° 44, B, l. 5.

57-84. — *Inscriptions tirées du dallage de la salle C* (p. 176).

57. Bloc bordé d'une double moulure en saillie à la partie supérieure. — Long., 1 m. 03; larg., 33 cm.; haut 22 cm. Des traits horizontaux sont tracés dans les interlignes. H. des lettres 2 cm. — Photogr. reproduite pl. CXIII, 5.

Ἰ[μ]αβούας Σαλά[μ]νου τῆς Βηλοσβασσάρου γυναικὸς καὶ
[Μ]ηκατναναίας Παπίου τῆς Ζεβιδαδάδου γυναικὸς.

Ἔτους ςτ'.

L'année 306 répond à 7-6 avant J.-C. Cette inscription qui est, avec la suivante, la plus ancienne de toutes celles trouvées jusqu'ici à Doura, contient une série intéressante de noms sémitiques.

'Ι[μ]αθοῦα (plutôt que 'Ιπαθοῦα) paraît formé de *emā* et *abou* « mère de son père », nom donné à une enfant en souvenir de sa grand'mère paternelle; cf. n° 98: 'Αέμμους et la note. Pour le remplacement de l'e par un i, cf. n° 6 c, 'Ιέβουμος. Pour la terminaison -οῦα, cf. Σαλαμβοῦα (n° 68), Αθηθαγοῦα (n° 72).

Σαλέμνης est pour Σαλαμίνης, cf. n° 113 et la note. C'est le palmyrénien 𐤒𐤔𐤨 qui est à la fois un nom d'homme (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 377) et celui d'un dieu, en grec Σελαμίνης (cf. Prentice, n°s 100 ss. Roscher, *Lexikon*, s. v.).

Βηλοοβάσσαρος est sans aucun doute *Bēl-ab-usur* « Bēl protège le père », nom babylonien bien attesté. Rapprocher *Nabou-(a)pal-usur* « Nabou, protège le fils », que les Grecs ont transcrit *Ναβοπαλάσσαρος*. » [Thureau-Dangin]. Comparer aussi dans une inscription araméenne de l'époque parthe *'akibassor* (Jensen, *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1919, p. 1044).

On peut hésiter entre *Μηκατναναία* et *Πηκατναναία*, le premier élément de ce nom, formé avec celui de *Ναναία*, restant inexpliqué. Nous avons préféré *Μηκατ-*, *Μηκανναία* (n°s 74, 75, 78) étant probablement une contraction de ce nom.

Les noms Παπίας et Πίπιος (gén-ου) étant très usités, notamment dans les papyrus (Preisigke, *Namenbuch*, s. v.), nous avons maintenu les Π, mais Μάμιος serait aussi possible; cf. *Μάμος*, *Μάμας* (*Princeton exp.*, A 436) et *supra*, n° 16, Μάμεος et la note.

Ζεβιδάδος a été expliqué au n° 50.

58. Beau bloc avec une double moulure en partie conservée le long du bord supérieur. — Long., 78 cm.; haut., 22 cm.; larg., 33 cm. Lettres de 2 à 3 cm. Des traits horizontaux sont tracés dans les interlignes. — Photogr. reproduite pl. CXIII, 4.

Γοριαία ἡ Ξενοκράτου γυνή.
Εὐγενία Ἀπολλωνίου ἡ Ἀντι-
όχου γυνή. Ἔτους 77'.

De petites lettres ont été ajoutées après coup pour mettre les noms des deux femmes au génitif et écrire : *Γοριαίας τῆς... Εὐγενίας... τῆς... γυναικός*. La date, qui est la plus ancienne que nous offrent les inscriptions de Doura, est la même que celle du n° précédent, 7-6 avant J.-C. Les caractères ont encore une forme archaïque, bien que les ο, l'ω et les ρ soient déjà carrés (p. 352).

Ξενοκράτου (cf. n° 80) est pour Ξενοκράτους. Cf. Ἀπολλοφίνου, n° 58 et p. 350. — Γοριαία paraît être inconnu. Serait-ce *Γορπιαία* (cf. *Ianuaris*, etc.), née au mois de *Γορπιαίος*? Il paraît difficile de rattacher ce nom à *Γόρας* (n° 50).

59. Grand bloc avec un listel et un bandeau le long du bord supérieur. Incomplet à gauche. — Long. 2 m. 03; haut. 235 mill.; ép. 37 cm. Beaux caractères finement gravés, carrés à gauche, arrondis à droite; h. 3 cm. — Publiée: *Suppl. epigr. Gr.*, II, 805^a. — Photogr., cf. pl. CXIII, 6.

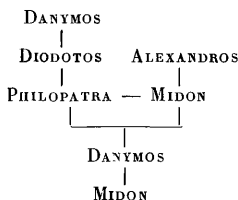
a) À gauche, reste d'une inscription perdue.

Μείδω ?]νος τοῦ...

b) À droite :

Ἔτους θτ'. Φιλοπάτρας τῆς Διοδότου τοῦ Δανύμου, Μείδωνος δὲ τοῦ Ἀλεξάνδρου γυναικός.

Année 309 = 4-3 av. J.-C. — Dans l'inscription 113, de l'année 61, nous trouvons un Midon, fils de Danymos. Le Danymos, nommé ici, est probablement l'arrière grand-père maternel de l'autre, de même que le premier Midon est le grand-père du second. La filiation serait la suivante :



Δάνυμος. Cette inscription prouve qu'il ne faut pas lire ailleurs Δάνυπος; il est aussi correctement écrit avec un M n° 73. C'est un nom nouveau, probablement macédonien. Crönert (*Suppl. epigr. Gr.*, II, p. 136) annote : « Ut Ἄδουμος? cf. Δίνυκλος, Nonn., *Dion.*, XXVI, 97 (Τίνυκλος Marcellus); δανήλοφα·μακροτρέχληλα Hesychius (« e dialecto pro τανήλοφα » Schmidt) ». — Le nom de Φιλοπάτρα se retrouve n° 81 et 82, accompagné dans le premier texte de celui de Διόδωτος, probablement un parent du nôtre.

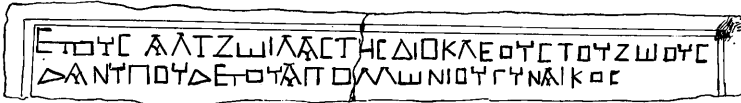
60. Bloc orné de moulures au bord supérieur et au bord inférieur. — Long., 43 cm.; larg., 33 cm.; haut., 15 cm. Petites lettres irrégulières, h. de 1 à 2 cm. — Photogr. reproduite pl. CXIV, 1.

Ἔτους διτ'. Εὐγενεία Ἀπολλωνίου τῆς Ἀντιόχου γυναικός.

L'année 314 = 2-3 après J.-C. La même Eugénie partageait huit ans plus tôt la place d'une autre femme (n° 58). Elle s'est maintenant réservé un siège pour elle seule.

L. 1. Le lapicide a gravé Εὐγενεία pour Εὐγενείας. La même erreur se retrouve souvent dans les inscriptions de l'an 61 (n° 90 ss.) et déjà en 32-36 (n° 65, 66).

61. Grand bloc brisé en deux fragments et entouré d'une double moulure le long du bord supérieur et des deux côtés. — Long., 1 m. 80 ; haut., 23 cm. ; épais., 40 cm. Lettres élégantes, profondément gravées, haut. 5 cm. — Copie et photographie.



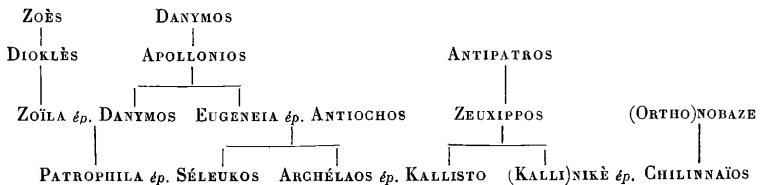
"Ετους αλτ'. Ζωΐλας τῆς Διοκλέους τοῦ Ζωοῦς,
 Δανύ[μ]ου δὲ τοῦ Ἀπολλωνίου γυναϊκός.

L'année 331 = 19-20 après J.-C. — Ζώϊλος est un nom fréquent en Macédoine (Dimitsas, *Index*, p. 1019). — Le nom Ζωῆς a d'ordinaire pour génitif Ζωῆτος; cf. Preisigke, *Namenbuch*, s. v. Comparer l'inscription d'Athènes (Dimitsas 881) : Ζωῆς Ζωῆλου Ἀμφιπολείτις. — Pour l'orthographe Δανώμου, cf. n° 59. Le M paraît se distinguer du Π en ce qu'il est un peu plus large. Sur les familles auxquelles appartiennent les personnages nommés ici, cf. n° 62.

62. Grand bloc brisé en deux fragments avec une double moulure le long du bord supérieur. — Long. 1 m. 80 ; haut. 20 cm. ; épais. 40 cm. Lettres, haut. 3 cm. Copie. — Cf. pl. CXIV, 3.

"Ετους αλτ'. Πατρογίλας τῆς Δανύ[μ]ου τοῦ Ἀπολλωνίου τοῦ Δανύ[μ]ου καὶ Καλλιστοῦς τῆς Ζευξίπου τοῦ Ἀντιπάτρου, τῶν Σελεύκου καὶ Ἀρχελάου τῶν Αντιόχου υἱῶν γυναῖκες.

L'année 331 = 19-20 après J.-C. — L. 3 γυναῖκες est pour le gén. γυναϊκῶν, cf. p. 350. Les inscriptions n° 60, 61 des années 2 et 19 après J.-C., auxquelles vient s'ajouter 63, permettent de reconstituer le tableau généalogique que voici :



Séleukos avait donc épousé sa cousine germaine Patrophila.

Comme Antiochos et Séleukos, Antipatros (*Realenc.*, s. v. n^{os} 12-15; cf. Dimitzas, 54-207, 234³⁶) et Archélaos (*Realenc.*, s. v., n^{os} 1, 7, 8, 10, 11; cf. Dimitzas, 200, 547) sont de vieux noms macédoniens, qui ont été portés par des personnages illustres et se sont ainsi perpétués (cf. p. 341). Archélaos se retrouve n^o 21.

63. Bloc avec une moulure rectangulaire faisant saillie à la partie supérieure; incomplet à gauche. — Long. 76 cm.; haut. 20 cm.; ép. 42 cm. Lettres haut 3 cm. — Copie.

ΚΑΛΛΙΚΗΣ ΖΕΥΞΙΠΠΟΥ ΤΗΣ ΧΙΛΙΝΝΑΙΟΥ
ΡΒΑΖΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

. . Καλλιν?εϊκής Ζευξίππου, τῆς Χιλινναίου
τοῦ Ὀρθον]οθάζου γυναικός.

Καλλιείκη peut être restitué avec une certaine vraisemblance, le Zeus Καλλίνικος, étant adoré à Doura (n^o 17). — Ὀρθονόθαζος se retrouve n^{os} 50 et 121 a; ce nom perse est donc plus probable que Ἀνδροθάζος ou Ὀρόθαζος. — Χιλινναῖος, — j'ai noté « lecture certaine » — était jusqu'ici inconnu, et je ne puis l'expliquer. Le nom est peut-être iranien, comme celui d'Orthonobaze, ou formé avec celui de la déesse Nanaïa; cf. n^o 79; Βασιθοναία, n^o 74 s. : Μηκαναία. Bien que l'inscription ne soit pas datée (cf. n^o 63 a), aucun Zeuxippe ne se rencontrant à Doura en dehors des deux inscr., 62, 63, il est probable que (Kalli)nikè était la sœur de Kallistò. On donnait souvent aux enfants dans les familles des noms tirés de la même racine.

63 a. Coin gauche d'un bloc fragmenté, avec une moulure rectangulaire le long du bord supérieur. — Long., 39 cm.; haut., 16 cm.; épais., 33 cm. Lettres haut. 4 cm. bien gravées :

Z Δ T

ζλτ' = 337 (25-26 après J.-C.) est la date par laquelle commençait une inscription. Ce fragment a peut-être appartenu au bloc précédent, dont le côté gauche est brisé.

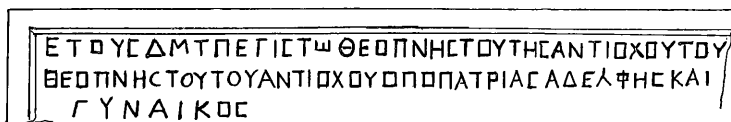
64. Grand bloc avec une moulure le long du bord supérieur. — Long., 1 m. 54; haut., 23 cm.; ép., 40 cm. Petites lettres haut. de 2 à 3 cm. — Publiée, *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 54 = *Suppl. epig. Gr.*, II, 821. — Photogr. reproduite pl. CXIV, 2.

Ἔτους ἐ[μ]τ'. Δεσποίνης Θεο[μ]νήστου, τῆς Δημητρίου τοῦ Ἀπολλωνίου γυναικός καὶ Ἀδείας Ἀντίχου τοῦ Θεο[μ]νήστου, γυναικός
δὲ Ἀθηνοδώρου τοῦ Θεο[μ]νήστου,

L'année 344 = 32-33 après J.-C. — Le Π est partout écrit Μ, même dans le chiffre de la date, comme le prouve la comparaison avec le numéro suivant. Θεόμνηστος se retrouve, orthographié correctement, dans notre parchemin II, A, 12. Cf. Waddington, 2337^o : Θεόμνηστος Αδελφίου ὁ καὶ Θαῦμος.

L. 2. Le nom rare Ἀδεῖα est macédonien (cf. Dittenberger, *Sylloge*³, n° 373; Dimitsas, n° 897), comme celui d'Antiochos (Dittenberger, n° 258, etc.) et d'Athénodoros (*supra* n° 6 c. — Ἀδεῖα répond à l'attique Ἰπέια, Ἰπέα; cf. IG, IX, 2, ind. (Thessalie); Crönert, *Suppl. epigr. Gr.*, II, p. 136. — Sur Antiochos, fils de Théomnestos, cf. le numéro suivant.

65. Grand bloc avec un listel et un bandeau le long du bord supérieur et du côté gauche. — Long. 1 m. 93; haut. 26 cm.; ép. 43 cm. Lettres haut. 3 cm. — Copie. Publié : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 53 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 820.

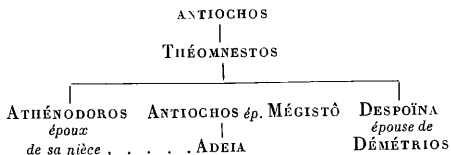


Ἔτους δμτ'. [Μ]εγιστῶ Θεο[μ]νήστου τῆς Ἀντίχου τοῦ Θεο[μ]νήστου τοῦ Ἀντίχου ὁ[μ]πατρίας ἀδελφῆς καὶ γυναικός.

Année 344 = 32-33 après J.-C. Tous les Μ ont été écrits Π, sauf celui de la date. Pour Μεγιστῶ, il faudrait le génitif Μεγιστούς; cf. n° 60. Le nom était peut-être devenu indéclinable.

Nous avons ici des exemples de mariages entre proches (p. 345). Les deux inscriptions 64, 65, sont de la même année et se rapportent aux membres d'une même famille.

Nous constatons qu'Antiochos, fils de Théomnestos, avait épousé sa sœur consanguine Mégistô et qu'une fille issue de ce mariage, Adeia, était devenue par surcroît la femme d'Athénodoros, qui était à la fois son oncle paternel et maternel. C'est ce que fera mieux voir le tableau généalogique que voici :



66. Grand bloc dont les bords sont cassés. — Long., 1 m. 42; haut., 43 cm.; épais.,

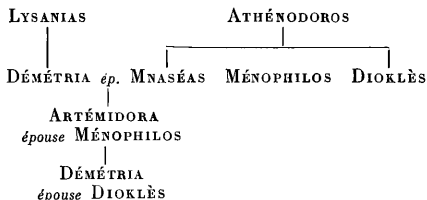
33 cm. Lettres haut. 2 à 3 cm. Les points sont fortement marqués au bout des hastes. — Photogr. reproduite pl. CXIV, 4.

Ἔτους ζ[μ]ϛ'. Ἀρτε[μ]ιδώρα [Μ]νασέου, [Μ]ηροφιλου δὲ τοῦ Ἀθηνο-
δώραου γυναικὸς καὶ Δη[μ]ητριά τῆς θυγατρὸς αὐτοῦ, Διοκλέου δὲ τοῦ
Ἀθηνοδώραου γυναικὸς.

Le lapicide ayant écrit partout Π pour Μ, la date est ζμϛ' plutôt que ζπϛ'. L'année 347 = 35-36 après J.-C.

L. 1, il faudrait Ἀρτεμιδώρας et l. 2 Δημητριάς; cf. n° 60. — Le ς de Διοκλέου, a été omis, cf. Ἀπολλοφάνου, n° 85 et p. 350.

Démétria, fille de Ménophilos, avait épousé son oncle paternel Dioclès, mais Artémidora avait peut-être elle-même épousé son oncle paternel, si l'Athénodoros de l'inscription suivante est le même que celui qui est ici nommé. Le mari de Démétria serait alors à la fois son oncle et son grand-oncle. C'est ce que fera mieux voir le tableau suivant :



67. Beau bloc, long de 1 m. 30; haut de 20 cm.; ép. de 30 cm. — L'inscription est gravée sur un bandeau en relief, orné à la partie inférieure d'une fine baguette et surmonté d'une double moulure saillante. Les lettres élégantes (haut. 3 cm.) n'ont pas la forme carrée généralement usitée à Doura. — Photogr. reproduite pl. CXIV, 7.

Δημητριάς τῆς Λυσανίου, Μνασέου δὲ
τοῦ Ἀθηνοδώραου γυναικὸς.

Sur le nom macédonien Lysanias, cf., n° 85; sur Ἀθηνοδώραος, n° 6 c. Sur la famille de ces personnages, cf. n° 66.

68. Grand bloc avec la moulure habituelle le long du bord supérieur et du côté gauche. — Long., 1 m. 33; haut., 22 cm.; ép., 42 cm. Lettres irrégulières mais nettes, haut. de 2 à 3 cm. — Publiée: *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 55 = *Suppl. ep. Gr.*, 822. — Photogr. reproduite pl. CXIV, 5.

Ἔτους ημϛ'. Σλαμβούας Ζωβίωνος τῆς Ἀνταίου τοῦ
Ζωβίωνος ὀμοπατριάς ἀδελφῆς καὶ γυναι-
κὸς.

L'année 348 = 36-37 après J.-C. L'inscription nous donne un exemple nouveau (cf. n° 65) d'un mariage entre frère et sœur consanguins (p. 345).

Le nom de Σαλαμβούα (cf. 'Ιμαβούα, n° 57, Ληθαρούα, n° 71) est remarquable. Il est certainement dérivé de 'celui de la déesse Salambô, que Flaubert a recueilli pour le donner à son héroïne. Σαλαμβού· ἡ Ἀφροδίτη παρὰ Βαβυλωνίους, dit Hétychius et suivant l'*Etymologicum Magnum* (p. 641, 48), Σαλαμβάς est le nom de la divinité qui pleure Adonis (cf. Roscher, *Lexikon*, s. v., col. 282). On n'avait retrouvé jusqu'ici en Syrie, que je sache, aucun vestige du culte de la déesse, bien qu'il soit attesté par la *Vita Heliogabali*, 7: « Salambonem omni planctu et iactatione Syriaci cultus exhibuit (Heliogabalus). » Notre inscription fournit une preuve indirecte de sa diffusion dans la vallée de l'Euphrate.

Ζωβίων. On connaît de nombreux dérivés en -ίων de noms sémitiques (Μαλχίων, Ζαβδίων, Ἀζίζιον, Χαλθίων, etc.), soit qu'on ait donné une désinence grecque à une racine orientale, soit qu'on ait ajouté à un nom en ἴ (Zabdi, Malchi), la terminaison araméenne du diminutif ḥn (Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, p. 114; Lidzbarski, *Ephem.*, I p. 218; II, p. 80, 338). — Un Σέλευκος Ζοβώνος est nommé dans Prentice, 147, qui 'en rapproche les noms araméens זבדן זבדן. Cf. Parch. II, A 29, B 27: Ζωβαίος et la note. p. 302. — Ἀνατίος est un nom grec bien connu.

69. Bloc avec une haguette et un bandeau saillant à la partie supérieure. — Long. 1 m. 05; haut., 20 cm.; ép., 58 cm. Lettres haut. 2 cm. avec les points fortement marqués au bout des traits. — Estampage.

ΑΝΤΑΝΗΓΕΙΡΕΝΑΠΟΛΛΟΦΑΝΗΣΛΥΣΑΝΙΟΥ
ΕΙΣΑΘΗΝΟΦΙΛΑΝΣΕΛΕΥΚΟΥΤΗΝΓΥΝΑΙΚΑ
ΑΥΤΟΥΚΑΙΕΙΣΡΟΥΠΘΑΝΠΑΡΙΩΝΟΣΤΗΝΤΟΥ
ΤΡΟΦΕΩΣΑΥΤΟΥΒΥΓΑΤΕΡΑ

αντ'. Ἀνήγειρεν Ἀπολλοφάνης Λυσανίου
εἰς Ἀθηνόφιλαν Σελεύκου τὴν γυναῖκα
αὐτοῦ καὶ εἰς Ρου[μέ]αν [Μ]αρίωνος τὴν τοῦ
τροφέως αὐτοῦ θυγατέρα.

L'année 351 = 39-40 après J.-C.

L. 3. Le lapicide a écrit Ρουπθαν Παριωνος. Les deux π sont des μ, comme souvent ailleurs. Le θ est dû à ce que les points ayant été d'abord marqués dans la pierre (p. 352), l'extrémité des barres de Γε ont été jointes à tort par un trait vertical (cf. n° 114). 'Ρομεία, se retrouve, écrit plus correctement 'Ρομαία, n° 110.

Μαρίων est un nom grec connu. On trouve un Μαρίων, tyran de Tyr (Josèphe, *Arch.*, XIV, 12 § 297 ss., *B. Iud.*, I, 12, 2). Il est probable que les Sémites ont vu dans ce nom

un diminutif en -των (cf., n° 68) de מַלְטָא « maître »; cf. le palmyrénien מַלְטָא, trancr. Μαζῶνα (Lidzbarski, *Handb.*, p. 317).

Ἄπολλοφάνης et Λυσάνιας sont des noms macédoniens comme le prouve une inscription de Magnésie (Kern, *Inscr. von Magnesia*, 2, I, 10) : Ἀπολλοφάνης Λυσάνιου Μακεδῶν ἐγ Λήτης. Cf. pour Apollophonès, Dimitsas, n°s 678, 821, 973, 1203, 1266, 1279, pour Lysanias, *ibid.*, 677, 1204, 1277. Ces personnages sont des parents de ceux nommés dans l'inscr. n° 83 de l'année 31, cf. n°s 73, 76 ss. Deux Athénophila, filles de Sélcukos, réapparaissent dans nos n°s 108, 113 de l'année 61. Elles appartiennent probablement à la même famille que celle-ci.

70. Bloc brisé à droite, garni à la partie supérieure et du côté gauche d'une moulure plate. — Long., 67 cm.; haut., 33 cm.; ép., 36 cm. Petites lettres mal gravées, haut. de 1 à 2 cm. — Copie.

ΔΙΥ ΠΕΡΙΤΙΟΥ
ΕΥΘΥΝΙΚΗΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ
ΓΥΝΑΙΚΟΣ ΔΕ ΛΥΣΙΟΥ
ΟΛΥΜΠΟΥ

δι' Περιτίου.
Εὐθυνίχης Σελεύκου,
γυναικὸς δὲ Λυσίου [τοῦ
Ἰολύμπου.

Le mois Pérítios de 44 = Décembre-Janvier 102-103 après J.-C. — Cf. n° 71.

71. Bloc entouré d'un bandeau à la partie supérieure et sur les côtés. — Long., 92 cm.; haut., 21 cm.; ép., 38 cm. Lettres petites, mais bien gravées, haut. 3 cm. — Photogr. reproduite pl. CXIV, 6.

δι' Περιτίου. Εὐθυνίχης Σελεύκου,
γυναικὸς δὲ Λυσίου τοῦ Ἰολύμπου.

Cette inscription répète la précédente. Peu satisfaite apparemment d'un siège étroit avec une inscription confuse, Euthynikè s'était fait faire un banc avec son nom bien lisible.

Cette Εὐθυνίχη Σελεύκου est probablement la petite-fille de celle qui est nommée n° 116, de l'année 61. — Un Ἰολύμπος Λυσίου, sans doute un ancêtre du nôtre, est mentionné dans le Parch., II, A, 19. — Ἰολύμπος est probablement un de ces noms des premiers colons macédoniens qui se sont perpétués à Doura (p. 344). La mère d'Alexandre s'appelait Ἰολυμπία. On connaît en Judée un Ἰολύμπος, ami d'Hérode le Grand (Josèphe, *B. Jud.*, I, 27, 1; *Arch.*, XVI, 10, 9).

72. Bloc garni de trois côtés d'une moulure plate. — Long. 84 cm.; haut. 23 cm.;

ép. 38 cm. — Caractères irréguliers avec des restes de couleur rouge. — Photogr. reproduite pl. CXV, 1.

ειὺ Δύστρου. Ληθαχοῦσας τῆς
Ἀδμαλίχου, γυναικὸς δὲ
Βηλαία τοῦ Σομαμάκου.

Le mois Dystros de l'année 415 = Janvier-Février, 104 après J.-C.

Ληθαχοῦσα, nom nouveau; cf. Ἰμαβοῦσα (n° 37), Σαλαμβοῦσα (n° 68). — Ἀδμαλίχος qu'on trouve ici, semble-t-il, pour la première fois, est probablement pour Ἀδαδμαλίχος ἡν-τ-τ-κ. Le nom de Hadad est souvent abrégé en *Had* dans les composés (Lidzbarski, *Handbuch*, p. 238). Cf. *Anou-malik*, et d'autres noms babyloniens (Bähgen, *Beiträge*, p. 234, cf. 37). Comparer le palm. ܘܠܗܝܘܢ = Ἰζμλίχος, Ἰζμβλίχος (Vogüé, 36, 123; Waddington, 2210 a, 2614, etc.). — [Il se pourrait aussi que Ἀδ fût une contraction de Ἀδδ « serviteur ». On ne peut décider entre les deux possibilités. — L. D. V.]

Βηλαίασας est composé du nom de Bêl et d'une terminaison qu'il est difficile de préciser. Cf. *Belaios*, n° 31.

Σομαμάκος (cf., n° 50) se retrouve *Princeton exp.*, A, 353, 469, 490, sous la forme Σομάκος et 398 Σομαμάκος; c'est le mot araméen et syriaque ܣܘܡܩܘܩ *soumaq* = « roux », l'équivalent du latin *Rufus*. Le nom paraît avoir été grecisé en Syrie et transformé en Σύμμαχος ou Σύμαχος (Waddington, 2169, 2437; Prentice, 102; Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 12 [un évêque de Jérusalem], VI, 17 [Ebionite, traducteur de la Bible]). La fille d'un prince de Characène s'appelle Σομαχώ (Josèphe, *Arch.*, XX, 2, 2 § 23).

73. Bloc entouré d'une moulure plate de trois côtés. — Long., 92 cm.; haut., 17 cm.; ép., 41 cm. — Lettres irrégulières, haut. environ 3 cm. — Photogr. reproduite pl. CXV, 2.

ζιὺ Περιτίου. Τιμωνάσσης Ἀπολλοζάνου,
γυναικὸς δὲ Δανύμου τοῦ Λυστίου τοῦ Ὀλύμπου.

Le mois Pérítios de 417 = Décembre 105-Janvier 106 après J.-C.

Τιμωνάσσα se retrouve n° 106. Timonassa d'Argos, femme du tyran Pisistrate, est connue. Le nom est rare : Τιμωνάση apparaît dans un papyrus de Hambourg (24, 3; cf. Preisigke, *Namenbuch* s. v.). C'est le féminin de Τιμωνάξ (Dittenberger, *Or. inscr.* 136^b, etc.). — Nous avons déjà rencontré les autres noms. Danymos est le fils du Lysias mentionné n°s 70, 71.

74. Petit bloc bordé d'une moulure saillante à la partie supérieure. — Long. 58 cm.; haut. 15 cm.; ép. 40 cm. — La première ligne, probablement ajoutée après coup, est gravée sur la moulure en petites lettres irrégulières (haut. 1 cm.) où subsistent des traces de couleur rouge; les suivantes sont dans le champ au-dessous. Lettres haut. 2 cm. — Copie.

ΕΥΔΙΑΙΑΣ ΟΛΥΜΠΟΥ ΜΗΚΑΝΝΑΙΑΝ ΔΕΛΦΗΝ
 ΕΤΟΥΣ ΖΙΨ ΠΕΡΙΤΙΟΥ ΤΑΡΟΥΔΑΙΑ
 ΟΛΥΠΠΟΥ ΤΟΥ ΛΥΣΑΝΙΟΥ ΥΨΗΤΟΥ
 ΛΥΣΙΟΥ ΔΕΛΦΗ

Ευδίαϊας Ὀλύμπου Μηκανναίαν ἀδελφήν.

*Ἐτους ζιΨ Περιτίου. [Τ]αρουδαία

Ὀλύμπου τοῦ Λυσανίου, ἡ τοῦ

Λυσίου ἀδελφή.

Le mois de Pérítios 417 = Décembre 105-Janvier 106 après J.-C.

L. 1. il faut corriger Μηκανναίας ἀδελφῆς. Mékannaïa étant la sœur d'Eudiaïa il faut peut-être lire Εὐδίαϊας [Λυσίου τοῦ] Ὀλύμπου; cf. n° 75. Mais cf. le tableau, p. 424.

Μηκανναία, qui se repète plusieurs fois dans nos inscriptions (n°s 75, 78), est probablement une contraction de Μηκανναία (n° 57). — L. 3. L'initiale de Ταρουδαία est plutôt un T qu'un Π. Comparer *Princeton exp.*, 738): Ταροδος, qui est expliqué comme l'arabe *Tarud*. Il ne semble pas qu'on puisse songer à [Μ]αρου[λλ]ία, le latin *Marullia*. — Peut-être faut-il comprendre ἀδελφῆ [καὶ γυνή], cf. n°s 65, 68.

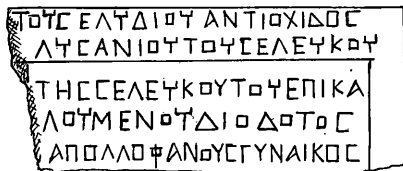
75. Bloc garni d'une moulure à la partie supérieure. — Long. 4 m.; haut. 17 cm.; ép., 41 cm. Lettres irrégulières haut. de 15 à 30 mill. — Photogr. reproduite pl. CXV, 3.

θιῦ Περιτίου. Μηκανναίας Λυσίου τοῦ Ὀλύμπου,
 γυναικὸς δὲ Λυσανίου τοῦ Σελεύκου τῆς Μαμαίας.

Le mois Pérítios 419 = Décembre 107-Janvier 108 après J.-C. — L'inscription est complète; l'on ne peut donc restituer τῆς Μαμαίας [ἀδελφῆς]. Si l'on a mentionné la mère de Séleucus, non son père, c'est peut-être parce qu'il était un fils naturel.

Nous avons déjà rencontré tous les noms, sauf celui de Μαμαία, qui est bien connu par *Iulia Mamaea*, mère d'Alexandre Sévère. Sur l'orthographe exacte, avec un seul μ, cf. *Realencycl.*, s. v. « Iulius », n° 558. Le masculin est Μάμος ou Μάμας, cf. *Princeton Exp.*, A 436, et *supra* n° 16, Μίεμος et la note.

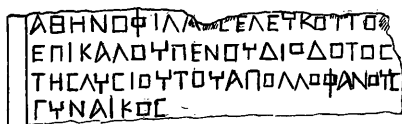
76. Bloc de pierre avec un bandeau à la partie supérieure et une surface oblique audessous. Les deux premières lignes sont sur la moulure, les autres sur la partie concave. — Long., 46 cm.; haut., 21 cm.; ép., 33 cm. Lettres irrégulières et peu soignées avec des traces de rouge; haut. env. 15 mill. — Photographie.



"Ετους ελυ' Δίου. Ἀντιοχίδος
Λυσανίου τοῦ Σελεύκου,
τῆς Σελεύκου τοῦ ἐπικα-
λουμένου Διόδοτος
Ἀπολλοφάνους γυναικός.

Le mois Dios de 435 = Septembre-October 123 après J.-C. — La formule ἐπικαλούμενος est employée ailleurs (n^{os} 1, 122) pour ajouter l'appellation sémitique du personnage; ici le surnom, comme le nom, est grec, cf. n^{os} 77, 78, et *supra* p. 342.

77. Bloc mutilé avec un reste de moulure à gauche. — Long., 45 cm.; haut., 10 cm.; ép., 35 cm. Lettres haut. 1 cm. — Photographie.



Ἀθηνοφιλα[ς] Σελεύκου τοῦ
ἐπικαλου[μ]ένου Διόδοτος
τῆς Λυσίου τοῦ Ἀπολλοφάνους
γυναικός.

Ἀθηνοφιλα Σελεύκου est probablement la petite-fille, de celle mentionnée n^o 69. Διόδοτος est écrit au lieu de Διοδότου; cf. 78.

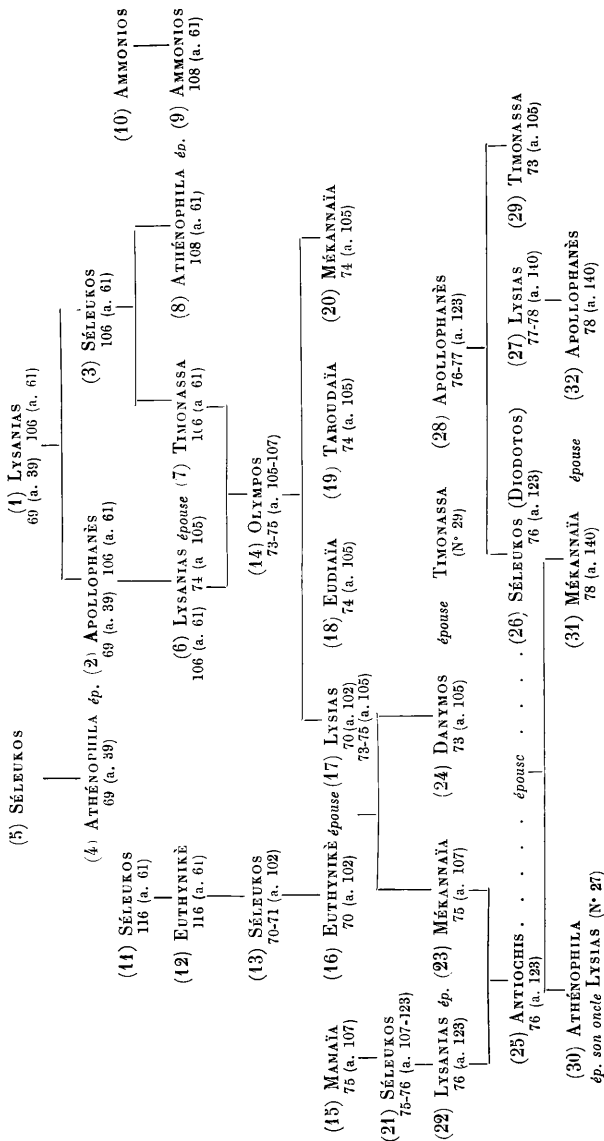
78. Petit bloc mutilé, sans moulures, délité en deux fragments. — Long., 48 cm.; haut., 85 mill.; ép., 37 cm. Lettres irrégulières de 1 à 2 cm. — Copie.

"Ετους βν' Περτίου. Μηχανναία
Σελεύκου τοῦ ἐπικαλου[μ]ένου
Διόδοτος, Ἀπολλοφάνους [δὲ
[τοῦ Λυσίου? γυναικός].

Le mois Pérítios de l'année 452 = Décembre 140-Janvier 141 après J.-C. Cette date est la plus récente de toutes celles indiquées dans cette série d'inscriptions.

Apollophanès semble être le fils du Lysias mentionné n^o 79, et le petit-fils d'Apollophanès, petit-fils portant le nom de son grand-père (p. 341).

En combinant les inscriptions 69-71 et 73-78 avec les n^{os} 106 et 108 de la salle aux gradins, on peut reconstituer partiellement la généalogie et les alliances d'une famille de Doura :



79. Grand bloc, divisé en deux bandeaux plats sous une moulure saillante. — Long. 1 m. 48; haut., 20 cm.; ép., 39 cm. Grandes lettres de 3 à 5 cm. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 29 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 819. — Photographie reproduite, pl. CXV, 4.

αμυ'. Βαζεις Βαφαλαδάδου, ἡ Λυσανίου
τοῦ Νικάνορος γυνή, καὶ Βαριθονναία θυγάτηρ.

L'année 444 = 129-130 après J.-C. — Le nom de Nikanor, peut-être donné en souvenir du fondateur de la colonie, semble fournir une confirmation indirecte de ce qu'Isidore de Charax nous apprend sur l'origine d'Europos (cf. Introduction). Toutefois on le retrouve ailleurs en Syrie, par exemple dans une inscription de Byblos (communiquée par le P. Ronzevalle, *C. R. Acad. Inscr.*, 1921, p. 286 : [Δι] Ἡλίω Μεγίστωι Νεικάνωρ Ἰσδάλτου...) et dans une épitaphe de Katoura (Prentice, n° 115 : Un Νεικάνωρ Ἀλεξανδρεὺς serait celui qui offrit une des portes du temple de Jérusalem (Dittenberger, *Or. inscr.*, 559, cf. Roussel, *Rev. ét. grecques*, 1924, p. 79, et Dussaud, *Syria*, VI, 1925, p. 99). Nikanor apparaît sous la forme *Ni-i-ka-nu-ru* dans un contrat de Warka ou Orchoë (Schroeder, *Contrakte der Seleukidenzeit aus Warka*, 1916, nos 47, 30). — Nikanor est un vieux nom macédonien (Νεικάνωρ Μακεδών : Dittenberger, *Sylloge*², n° 485⁴⁰⁵, de l'an 236; 439² de l'an 248; Dimitsas, 848, à Amphipolis; *Suppl. epigr. Gr.*, 402, à Edesse); il a donc pu être introduit à Doura par les premiers colons, comme adopté en mémoire du stratège fondateur de la cité.

Je ne connais pas d'autre exemple de Βαζεις, cf. Ζηγεις, n° 90. Le nom est peut-être d'origine iranienne comme plusieurs autres commençant par *Baz* (Justi, *Namenbuch*, p. 66). — Βαφαλαδάδος est manifestement un nom théophore composé avec *Hadad*. Mais le sens du premier élément m'échappe. — Βαριθονναία est certainement aussi un nom sémitique, peut-être composé avec celui de la déesse Nanaïa; cf. n° 74, Μηκανναία pour Μηκατναναία et n° 63, Χιλινναίος. — [On peut supposer que ces noms ne sont pas composés seulement de deux éléments, mais forment une sorte de phrase, selon l'usage des Babylo niens, attesté quelquefois aussi chez les autres Sémites. *Ba* représenterait la particule instrumentale 𐤁 (cf. n° 11, βα νισν). Dans Βαφαλαδάδος, φαλ pourrait signifier « augure » (arabe *fa'l*, qui se trouve aussi en hébreu, etc.), et le nom entier se traduirait : « par l'augure du dieu Hadad ». — Dans Βαριθονναία, on reconnaît assez aisément 𐤁𐤁𐤁, ἀργαθών « gage » et le sens de ce nom théophore serait « en gage de Nanaïa ». Je hasarde ces hypothèses sous toutes réserves. — L. D. V.]

80. Fragment dépourvu de moulure. — Long., 84 cm.; haut., 21 cm.; ép., 33 cm. Lettres haut. 2 cm. L'inscription est incomplète à gauche. — Photogr. reproduite pl. CXV, 5.

Ἡ δεινα τοῦ] ο[υ τ]οῦ Ἀπολλωνίου,
γυναϊκὸς δὲ] Ξενοκράτου τοῦ Ὀλύμπου.

Ξενοκράτου est pour Ξενοκράτους; cf. le n° 38, où est probablement mentionné un parent de ce personnage. — Sur la forme insolite du π, cf. p. 354.

81. Bloc pourvu d'un bandeau saillant à la partie supérieure. — Long., 94 cm.; haut., 21 cm.; ép., 40 cm. Belles lettres bien gravées, haut. 4 cm. — Photogr. reproduite pl. CXV, 6.

Φιλοπάτρα Λιβανίου,
ἡ Διοδότου τοῦ Ἀθηνοδώρου γυνή.

Un τ et un ς plus petits ont été ajoutés après coup pour changer le ἡ en τῆς mais on n'a pas fait passer en même temps Φιλοπάτρα et γυνή au génitif. — Nous avons rencontré déjà tous les noms, sauf celui de Libanios, que le rhéteur d'Antioche a rendu célèbre, mais qui fut porté aussi en Syrie par des personnages moins illustres (Waddington, 2664; Prentice, 226; Jean Chrysost., *Epist.*, 229-232).

82. Pierre dont le haut est orné d'une baguette et d'un bandeau saillant. Le champ est légèrement incurvé. A droite une cassure. — Long., 85 cm.; haut., 12 cm.; ép., 39 cm. Lettres haut. de 2 à 3 cm. — Photogr. reproduite pl. CXVII, 1.

Φιλοπάτρας τῆς Σελεύκου τοῦ Εὐ...

Une autre Philopatras est nommée n° 81.

83. Bloc fragmenté sans moulure. — Long., 50 cm.; haut., 12 cm.; ép. 39 cm. Lettres haut. 2 à 3 cm. — Photographie.

ΣΟΣΠΤΡΑ
ΤΡΑΣ ΑΘΗΝΩΔΩΡΟΥ ΤΟΥ
ΑΜΜΩΝΙΟΥ ΤΗΣ ΑΠΟΛΛΩΝ

'Ε]τους δ... [Σ]ωσιπά-
τρας Ἀθηνοδώρου τοῦ
'Αμμωνίου, τῆς Ἀπολλω-
[νίου τοῦ δεῖνος γυναικός].

Cette Sosipatra est probablement la mère de Σωσιπάτρα Ἀπολλωνίου nommée inscr. 88. Sur la forme du nom, cf. n° 117.

84. Bloc avec une double moulure le long du bord supérieur et de chaque côté. — Long., 1 m. 42; haut., 22 cm.; ép., 38 cm. Lettres irrégulières haut. de 3 à 4 cm. — Copie.

ΑΘΗΝΟΦΙΛΑΣ ΤΗΣ Α[ΜΜΩΝΙΟΥ] ΓΥΝΑΙΚΟΣ
ΚΑΠΟΝ... ΟΥ ΕΥΚΟΥ

'Αθηνοφίλας τῆς Α[μμωνίου] γυναικός
κ]α[ι Τ]ον..... [τ]οῦ [Σελ]εύκου.

85-121. — *Inscriptions de la salle aux gradins* (p. 184).

Les inscriptions de cette salle ont été relevées par nous en 1922. Nous avons revu nos copies et pris quelques nouveaux estampages en 1923. Elles ont été publiées d'abord par nous dans *Syria*, t. IV, 1923, p. 204 ss. et reprises par Hondius dans le *Supplementum epigraphicum Graecum*, t. II, n^{os} 778^a-814. Une nouvelle revision nous a permis de faire encore quelques corrections. Toutes ces inscriptions, sauf la dédicace n^o 85 et le n^o 104, qui est de 372, sont datées de l'année γοτ' = 373 des Séleucides, c'est-à-dire 61-62 ap. J.-C. — Cf. *supra*, p. 184.

85. Dalle de pierre gypseuse (haut., 42 cm.; larg., 43 cm.; ép. 10 cm.), cassée en deux fragments, trouvée à l'intérieur du naos près de l'autel (p. 183). Lettres profondes et bien gravées, hautes de 25 mm. à 3 cm. — Estampage. — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.* 1923, p. 34; *Syria*, t. c., p. 204 = *Suppl. ep. Gr.*, 778^a.

ΕΤΟΥΣ ΓΜΤ
 ΑΜΜΩΝΙΟΣ
 ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ
 ΤΟΥΣ ΕΛΕΥΚΟΥ
 ΝΗΓΕΙΡΕΝΥΠΕΡ
 ΤΕ ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ
 ΛΥΣΑΝΙΟΥ ΚΑΙ
 ΑΔΕΛΦΩΝ ΕΩ
 ΤΗ ΡΙΑΣ

"Ετους γμτ'.
 'Αμμώνιος
 'Απολλοφάνου
 τοῦ Σελεύκου
 5. [ἀ]νήγειρεν ὑπέρ
 τε ἑαυτοῦ καὶ
 Λυσανίου καὶ
 ἀδελφῶν σω-
 τηρίας.

L'année 343 de l'ère des Séleucides répond à 31-32 après J.-C.

L. 3. Il ne faut pas corriger 'Απολλοφάνους. Le même personnage est nommé inscr. n^o 89, et le génitif est de même 'Απολλοφάνου. De même encore, on trouve l'acc. 'Απολλοφάνην n^o 6 c; cf. *supra*, p. 350. Comparer Δημοσθένου, Δημοσθένην, etc., *Inscr. Gr. Rom.*, III, p. 676. — Le nom d'Απολλοφάνης se rencontre en Syrie ailleurs qu'à Doura; cf. *Suppl. ep. Gr.*, 842; Mouterde, *Syria*, VI, 1925, p. 228, n^o 8, et *Proculus Apollophanes*, CIL, III, 7915.

L. 8. Il se pourrait que ἀδελφαί — non ἀδελφοί — fût pris ici au sens religieux de membres d'une même confrérie de femmes, celles-ci participant seules aux cérémonies du culte (p. 201).

Dans une lettre adressée au *Journal des Débats* (9 mars 1924), un exégète a exprimé l'opinion que le Lysanias nommé dans notre inscription pourrait être le tétrarque d'Abilène, mentionné par Luc (III, 1). Mais le nom macédonien de Lysanias est si fréquent à Doura (cf. *Index*), qu'une pareille identification est dépourvue de toute vraisemblance.

GRADINS DE GAUCHE

Premier gradin.

86. Près de l'entrée de la salle. — Bloc de 45 cm. Lettres hautes de 2 à 3 cm., formées de traits minces terminés par de gros points. — Estampage. — Publiée : *Syria*, IV, 1923, p. 209, n° 2 = *Suppl. ep. Gr.*, 779.

ΕΥΘΥΝΙΚΗ Κ Η Λ Α Κ Τ Α
Υ Α Π Π Ω Ν Ι Ο Υ Γ Υ Ν Η

Εὐθύνικης Ἀδιδ[δ... το]-
ὑ Ἀ[μμ]ωνίου γυνή.

Εὐθύνικη, féminin d'Εὐθύνικος, se retrouve plusieurs fois dans nos inscriptions (cf. *Index*). Si on lit Εὐθύνικη, le nom du père est peut-être Σαβιλ... Σαβιλ[vous] est peu probable, cette série ne comprenant aucun nom romain, et l'on ne peut guère faire de rapprochement avec *Sabil*, roi de Qottal, d'après Tabari (Justi, *Namenbuch*, s. v.). Ce nom est plus probablement sémitique, avec Αδιδ = 'abd, pour premier élément (cf. n°s 20, 21, 27). Le nominatif γυνή aurait été apposé au génitif Εὐθύνικης (cf. p. 350).

L. 2. Ἀππωνίου est pour Ἀμμωνίου (*supra*, p. 353). Le nom se retrouve dans un décret de Suse (Haussoullier, *Anatol. studies presented to sir W. Ramsay*, 1925, p. 187). Euthynikè était peut-être l'épouse du constructeur du temple ou de son petit-fils; cf. n°s 85, 87.

87. Bloc suivant vers la droite. — Long. 95 cm.; haut des lettres 3 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 3 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 780.

Ε Τ Ο Υ Γ Γ Λ Τ Η Γ Α Π Π Ω "Ετους γο[τ'....]της Ἀ[μμ]ω-
Ν Ι Ο Υ Π Φ Α Ν Ο Υ νίου [τοῦ Ἀπολλοφάνου.

Pour la restitution, cf. n°s 85, 86. Il s'agit du même personnage ou de son petit-fils.
L. 1. On ne peut compléter [Βαργά]της, puisqu'il faut un nom féminin.

88. Même bloc, moitié de droite. — Long. 85 cm. L'inscription est séparée de la précédente par deux traits verticaux. Haut. des lettres 4 à 5 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 4 = *Suppl. epig. Gr.*, n° 781.

ΣΩΣΙΠΑΤΡΑΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ Σωσιπάτρας Ἀπολλωνίου,
 ΑΥΣΙΟΥ ΟΥΓΥΝΗΣ Λυσίου [δὲ τοῦ...]ου γυνή.

Sur le nom Σωσιπάτρα, cf. n° 117. Cette Sosipatra est probablement la fille de celle qui est mentionnée n° 83.

89. Bloc de droite du même gradin, près de l'entrée du naos. — Long. plus de 2 mètres. L'inscription est gravée sur la moulure supérieure en petits caractères de 25 mm. de haut. — Estampage. — Publiée : *Syria, l. c.* n° 5 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 782.

ΚΟ Α ΔΣΕΛΕΥΚΟΥ ΤΟΥ ΠΥΛΙΟΥ ΦΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ ΔΕ ΤΟΥ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

Κο[μυ]νᾶ Σελεύκου τοῦ Λυσίου, Ἀπολλοφάνου δὲ τοῦ Σελεύκου γυναικός.

Κομυνᾶ est une restitution de Crönert. Cf. n° 21 : Κομείνος (lire Κομανός?).

Apollophanès, fils de Séleucus, père d'Ammonios, est mentionné aussi dans l'inscr. n° 85. Komana est donc la mère de cet Ammonios, qui bâtit le temple; Séleucus, fils de Lysias, avait deux autres filles, Sosipatra et Euboula, nommées inscr. 91 et 118.

Il est possible que Komana ait épousé son frère consanguin; cf. nos 65, 68 et 91.

Deuxième gradin de gauche.

90. Le bloc de gauche, près de l'entrée de la salle, ne porte plus d'inscription. — Sur le bloc suivant à droite (long. 95 cm.), on lit les deux lignes que voici. Lettres haut. 4 à 5 cm. — Copie vérifiée en 1923. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 6 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 783.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ ΖΗΝΕΙΣ ΒΑΓΗΕΟΥΤΟΥ
 ΔΑΝΥΠΟΥ ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

Ἔτους γοτ'. Ζηνεῖς Βαγήσου τοῦ | Δανύ[μ]ου ἡ Ἡρακλείτου γυναικός.

On connaît un nom macédonien Ζηνωῖς (lire Ζηνεῖς?), cf. Kaibel, *Epigr.*, 5117; Dimitsas, 329. « *Nomen fem. e Ζήνειος (Ζηνέας) ut vid. formatum* » [Crönert]. Pour cette formation du féminin, cf. Βαζεῖς, n° 79. — Βάγησος semble bien être un nom perse dérivé de *baga* « dieu », qui entre dans la composition de nombreux théophores : Βαγαῖος, *Bagas*, Βαγῶας, etc. (Justi, *Iran. Namenbuch*, s. v.). Sur les noms iraniens à Doura, cf. *supra*, p. 343.

91. A droite du précédent, un gros bloc de 2 m. 20 de longueur porte une inscription

mutilée. Lettres haut. 4 à 5 cm. — Copie de 1922; vérifiée en 1923. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 7. = *Suppl. ep. Gr.*, n° 784.

[Ἐτ]ο[υ]ς γοτ'. [Σ]ωσιπάτρα Σελε[ύκου] τοῦ Λυσίου τοῦ [στρ]α[τηγοῦ? καὶ] ἐπιω[τάτ]ου], Ἡ[ροδό]ρου? δὲ τοῦ δεῖνος γυ[ναικί]ος.

Sur Séleucus, père de Sosipatra, cf. inscr. n° 89, 118. — La restitution στρατηγοῦ καὶ ἐπιστάτου (cf. n° 134), qui convient aux restes visibles de lettres, paraît assurée par un rapprochement avec le n° 118.

L. 2. Ἡροδόρου rétabli d'après le n° 107 : Ἡροδόρα.

Troisième gradin de gauche.

92. Des quatre blocs dont ce gradin est formé, trois sont si dégradés qu'aucune lettre n'y est plus visible. Le second, en commençant à gauche, a seul conservé un reste d'inscription. — Long. 90 cm. Petites lettres, haut. de 15 à 20 mm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 8 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 785.

Ἐτους γοτ'να Λυ[σίπ]του τοῦ Λυσίου [υ,] ου τοῦ | Λυσανίου γυναικίος

Quatrième gradin de gauche.

93. Bloc de l'extrémité gauche, près de l'entrée. — Long. 85 cm.; haut. des lettres 4 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 9 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 786.

L. 1. On peut lire sur la pierre que j'ai revue en 1923, Δαδαία ou Δαδαίαι. On pourrait songer à un nom sémitique en *aî*, mais Δαδαία, nom macédonien connu, est préférable.

Cependant le masculin Δίδος = 𐤁𐤏𐤓 est très fréquent en Syrie (Waddington, Index; *Princeton Exp.*, A, n° 419, 631, 733). Cf. n° 33.

L. 3. Il faut lire Σαμ.ισίλαθος, non Σαπι.σίλαθος. Le nom se retrouve n° 45 sous la forme Σεμεσιλάθος. Lidzbarski (*Nachr. Ges. Wiss. Göttingen*, 1923, p. 101), fait observer que « Soleil » se dit en mandéen ܫܡܝܫܘܬ, avec un yod, et il explique le nom théophrase par Šamīš-il-abna = « Le dieu Soleil est mon père ». — La seconde forme répond à la prononciation *shemesh* courante en Syrie. Sur la variation des voyelles dans le nom de ce dieu; cf. n° 9 c : Ἰέθουμος, et la note et *infra* n° 97. Σαμασαῖος (*Princeton Exp.*, Div. III, A, 60), apparaît sous les formes Σαμασαῖος (Waddington, 2557 e), Σαμσέος (*Ibid.*, 2007) et même Σημσῆος (*Princeton Exp.*, A, 783⁴). Comparer aussi Σα.κ.ψι.γέ.ρα.μος = *Sol confortavit* (Vogüé, *Inscr. sémi.*, 75; Lidzbarski, *Handbuch*, p. 379), *Sampsaeus*, CIL, IX 6104; *Sampsaro*, CIL, X 4608 (près de Capoue).

94. Bloc à droite du précédent. Quelques lettres seulement sont conservées. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 10 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 787.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΥΔΙ Ἐτους γοτ'. Δι...

95. Le bloc suivant n'a, de même, gardé que quelques lettres visibles. — Haut. 4 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 11 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 788.

ΛΕΥΚΟΥ ΤΟΥ Αἰθίου Ἐλευκο[u] το[u] Ἄ[μμ]ωνίου.

96. La surface du bloc suivant est presque entièrement effacée. On ne lit plus que peu de lettres à l'extrémité de la pierre, qui mesure 1 m. 25 de long. — Haut. des lettres, 4 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 12 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 789.

ΝΙΟΥ ΗΛΥΚΙΟΥ ΤΟΥ
[Ἡ δεῖνα Ἄμμ]ωνίου ἡ Λυσίου τοῦ
[..... γυνή]

Le cinquième gradin est d'un bout à l'autre dépourvu d'inscription.

Sixième gradin de gauche.

97. Le bloc de gauche, long de 1 m. 40, porte un reste d'inscription gravée en lettres irrégulières, hautes de 4 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, l. c. n° 13 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 790.

L. 2. Σιφάτων, si c'est ainsi qu'il faut lire, serait nouveau, mais c'est sûrement un des nombreux noms sémitiques en *oun* (Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 186). On serait tenté d'en rapprocher Σαγουνάθων, *Baliat(h)on*, fréquent en Afrique (*Theo. l. Lat.*, s. v. et Lidzbarski, *Handbuch*, p. 240), [mais dans ces noms la seconde partie est le verbe phénicien 𐤍 (avec *o* caractéristique du phénicien dans la deuxième syllabe) = « donner », l'équivalent de l'hébreu 𐤍, et cet élément ne peut guère entrer dans la composition de Σιφάτων. — L. D. V.]

GRADINS DE DROITE

Premier gradin.

99. Bloc de droite, près de la porte d'entrée. — Long. 70 cm. L'inscription est gravée en petites lettres de 2 cm. de haut. — Estampage. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 15 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 792.

ΕΤΟΥΓΩΤ·ΙΛΕΙΤΟΙ ΠΑΥΣΑ
·····Ι·····Π·····ΔΕ ΤΟΥΝΙ

"Ἐτους γοτ'. [Φ]ιλειτ[ώ ?] Παυσα-
[νί]ο[υ], [Νί]κων[ος] δὲ τοῦ Νί-
[κων]ος? γυναικός].

Νίκων se retrouve n° 120. Mais on pourrait restituer aussi Κόνων[ος] δὲ τοῦ Ν[ικοστράτου]; cf. n° 109. — Φιλειτώ devrait être au génitif, mais cf. n° 65 : Μεγιστώ.

100. Deuxième bloc, placé à gauche du précédent. Le milieu de l'inscription est illisible. — Lettres de 2 à 3 cm. — Copie de 1922, revue en 1923. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 16 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 793.

ΕΤΟΥΓΩΤΩΠ
ΣΕΛΕΥΚΟΥΔΕΤΟΥ

Υ ΣΕΛΕΥΚΟΥ
ΓΥΝΑΙΚΟΣ

"Ἐτους γοτ' Πο[θίνης? τοῦ δεινός τοῦ] Σελεύκου,
Σελεύκου δὲ τοῦ [δεινός] γυναικός.

101. Bloc de gauche de la même rangée. — Long. 1 m. 05. Haut. des lettres 3 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 17 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 794.

·····ΕΥΒΟΥΛΑ·····
ΟΥΛΙΚΗ·····Ε ΤΟΥ ΣΕΛΕΥΚΟΥ
ΚΑΙ ΕΙΣΘΥΓΑΤΕΡΑΛ ΑΥΤΗΣ

Π·····Λ·····

155). — Βαβίλιον est un des nombreux diminutifs en -ιον employés comme noms de femme. On a en grec Βαβύλος (Pape-Benseler, s. v.). *Babylas*, l'évêque et martyr d'Antioche est bien connu.

Troisième gradin de droite.

105. Le bloc de droite, long de 63 cm. et brisé à droite, ne montre plus que quelques traces de lettres. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 21.

□ΘΑΘΕ ΝΙΚΟΥΤ	οθαθε Δημο?] νικοῦ τ[οῦ
-----------------	----------------------------

A gauche de ce bloc, le suivant est sans inscription.

106. Le bloc suivant est une pierre longue de plus de 2 mètres, portant une inscription d'une seule ligne, mutilée à droite. Haut. des lettres 4 cm. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 22 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 798. — Copie, revue en 1923. — Photogr., cf. planche CXVI.

ΕΤΟΥΕΓΩΤ ΤΙΠΩΝΑCΣΑ CΕΛΕΥΚΟΥΤΟΥΑΥCΑΝΙΟΥΑΥCΑΝΙΟΥΔΕΤΟΥΑΠΟΛ

“Ετους γοτ’. Τι[μ]ώνασσα Σελεύκου τοῦ Αυσανίου, Αυσανίου δὲ τοῦ Ἴ�πολ-
[λοφάνουc γυνή].

Τιμόνασσα se retrouve n° 73, écrit correctement avec un M. Cette Timonassa est une sœur d'Athénophila mentionnée n° 408. Pour la restitution Ἀπολλοφάνουc, cf. n° 69 où un parent de cet Apollophanès est nommé.

Quatrième gradin de droite.

Le bloc de droite est détruit.

107. Au milieu, deux blocs d'une longueur totale de 2 m. 70, portent une seule inscription irrégulièrement gravée qui saute les défauts de la pierre. La partie gauche en est seule lisible. — Haut. des lettres, 5 cm. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 23. — *Suppl. ep. Gr.*, n° 799. — Estampage.

ΓΩΤΗΡΩΔΩΡΑΑΘΗΝΟ ΔΩΡΟΥ
 ΓΥΝΗ

γοτ' Ἡροδώρα Ἀθηνοδώρα --- [τοῦ δεῖνοc] | γυνή.

108. Le bloc de gauche de cette rangée, long de 1 m. 20, porte une inscription bien lisible. — Haut. des lettres, 3 cm. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 24 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 800. — Photographie, cf. pl. CXVI.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤΑ ΘΗΝΟΦΙΛΑΣ ΕΛΕΥΚΟΥ ΤΟΥ ΛΥΣΑΝΙΟΥ
ΤΗΣ ΑΠΠΩΝΙΟΥ ΤΟΥ ΑΠΠΩΝΙΟΥ ΓΥΝΗ

Ἔτους γοτ'. Ἀθηνόφιλα Σελεύκου τοῦ Λυσανίου
τῆς Ἀ[μμ]ωνίου τοῦ Ἀ[μμ]ωνίου γυνή.

Athénophila est la sœur de Timonassa, nommée n° 106 et une proche parente de celle qui est mentionnée n° 69. Cf. aussi n° 113.

L. 2. Τῆς est une erreur pour ἡ, cf. *supra*, p. 350.

Cinquième gradin de droite.

109. Le bloc de droite est brisé; la partie gauche est seule conservée sur une longueur de 48 cm. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 25 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 801.

ΗΛΕΧ
ΝΟΣ ΤΟΥ ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΥ

Σε]λεύ[χου ?

Κόνωνος τοῦ Νικοστράτου γυνή.

La restitution du nom est rendue certaine par l'inscription suivante, où le fils de ce Conon porte le nom de son grand-père Nicostrate (*supra*, p. 341). Ce Κόνων Νικοστράτου est probablement celui qui s'est fait peindre dans le temple des dieux palmyréniens; cf. *inscr.* 5 a et *supra*, p. 57. Le même nom se retrouve deux fois dans un graffite du temple (n° 29) et aussi dans un parchemin (II, A 10), cf. n° 99, note.

110. Bloc à gauche du précédent. Long. 1 m. 20. L'inscription est bien conservée. — Haut. des lettres 5 cm. — Publiée : *Syria, l. c.* n° 26 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 802.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤΡΟΦΗΝΑΙΑΠΠΟΛΕ
ΙΝΙΟΥ ΗΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΥ ΤΟΥ ΚΩΝΩ
ΝΟΣ ΓΥΝΗ

Ἔτους γοτ'. Ρουμαία Πτολε-
[μα]ίου ἡ Νικοστράτου τοῦ Κόνω-
νος γυνή.

Ῥουμαία, malgré l'apparence, n'a rien de commun avec Ῥωμαία. Il n'y a pas de noms romains dans cette série. C'est le nom sémitique רומי, qu'on rencontre à Palmyre Chabot, *Rép.*, 973) et qui se rattache au masculin Ῥώμας רומא (cf. n° 125 et la note). Il se retrouve sous la forme Ῥουμέα, n° 69. — [On a *Römē* (variante fautive *Daumē*) comme

nom d'une femme martyrisée dans la célèbre persécution de Nedjrân en Arabie. Ce nom est donné aussi bien dans la lettre syriaque de Siméon de Betharsâm que dans le *Martyrium Arethae*. — L. D. V.]

L. 2. Νικόστρατος Κόνωνος doit être le fils du Conon mentionné n° 109 et c'est peut-être l'adolescent dont nous avons le portrait dans le temple palmyrénien (cf. inscr., n° 5 h).

A côté de ce bloc, un petit autel est encastré dans le gradin (*supra*, p. 184).

111. Bloc de gauche du même gradin. Long. 1 m. 24. L'inscription est restée complète. — Lettres 3 cm. — *Syria, l. c.*, n° 27 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 803.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ ΒΑΘΝΑΝΑΙΑ: ΑΡΤΕΜΙ
ΔΩΡΟΥ ΠΑΤΡΟΚΛΕΟΥΣ ΔΕ ΤΟΥ ΚΩΝΩΝΟΣ
ΝΟΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

"Ετους γοτ'. Βαθναναία Ἄρτεμι|δώρου, Πατροκλέους δὲ τοῦ Κώνωνος γυναϊκός.

Le lapicide avait par erreur répété les points des lettres IA après Βαθναναία, mais il n'a pas gravé les lettres, s'étant aperçu de son erreur (*supra*, p. 352).

Βαθναναία est l'orthographe plus correcte du nom qui apparaît sous la forme Βαθναναία, n° 5 c. — Πατροκλῆς (écrit Πατροκλος, mais avec le génitif Πατροκλέους), fils de Conon est figuré dans la grande fresque du temple palmyrénien; cf. n° 5 f. Comme une de ses sœurs s'appelait Bathnanaïa, de même que sa femme, il est probable qu'il avait épousé une de ses proches parentes (p. 345).

Sixième gradin de droite.

112. Ce sixième gradin est fort endommagé. Comme il était près de la surface du sol, les pierres dont il était formé ont été brisées ou emportées. Il ne subsiste que deux restes d'inscriptions, le premier (haut. des lettres 3 cm.) sur le bloc de droite. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 28 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 804.

Εΐ
ΝΗΛΗΪ ΟΥΚΑΙΤΑΣ ΒΥΓΑΤΕΡ
νημιτου και τας θυγατερ[ας].

Pour la restitution, cf. n° 101.

112 a. Le second reste d'inscription est gravé sur le bloc à gauche du précédent. — Haut. des lettres 23 mill. — Estampage.

ΝΙΚΟΣΤΡΑΤ


. . Νικοστράτ[ου].

Des pierres qui ont été enlevées aux gradins supérieurs de droite (p. 124), quatre fragments ont été trouvés par M. Sarre dans les ruines de la ville et publiés par M. Hiller von Gärtringen. La forme des blocs et la teneur du texte commençant par la date ΓΟΤ, ne laissent aucun doute sur la provenance de ces inscriptions. M. Hiller von Gärtringen a reconnu que deux des fragments appartenaient à la même inscription (n° 114), mais, trompé par les notes de Sarre, il a eu le tort de réunir les deux autres (n°s 113, 113a). Nous avons retrouvé tous ces fragments à Salihiyeh.

113. Bloc détaché qui se trouvait sur le terrain même du temple. Une moulure le borde dans le haut et à gauche. — Long. 73 cm.; haut. 24 cm. — Publiée : Sarre et Herzfeld, *Archäol. Reise*, II, p. 393; *Syria*, I. c., n° 29 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 805. — Copie revue en 1923.

ΓΟΤ ΑΘΗΝΟΙΛΑ

γοτ'. 'Αθηνό[φι]λα [Σε]-

ΛΕΥΚΟΥ ΠΙΔΩΝΟΣ ΔΕ

λεύκου [Μ]ίδωνος δὲ

ΤΟΥ ΔΑΝΥΠΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

τοῦ Δανύ[μ]ου γυναικός.

L. 1. 'Αθηνόφιλα Σελεύκου se retrouve n°s 69, 108. — L. 2. Μίδων pour Μείδων, et Δάνυμος nommés n° 60 sont probablement des parents de ceux que nous trouvons ici. — L. 3. Nous avons signalé (p. 350) l'emploi fréquent de γυναικός pour γυνή.

113 a. Bloc détaché. — Long. 46 cm.; haut. 15 cm.; ép. 28 cm. Haut des lettres 4 cm. — Estampage. — Publiée : *Syria*, I. c., n° 30 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 806.

Ε ΤΟΥ Ε ΓΟΤ

'Ετους γοτ'. . .

ΘΑΣ ΓΥΝΗ

θας γυνή [τοῦ]. .

Hiller von Gärtringen (*Sarre et Herzfeld*, I. c.) a une troisième ligne avec les mots : μήτηρ τῆς.

114. Deux fragments trouvés non loin du temple. — Long. 63 cm. et 50 cm.; haut.,

21 cm.; ép. 35 cm. Haut. des lettres 3 à 4 cm. — Publiée : Sarre et Herzfeld, *l. c.*; *Syria*, *l. c.*, n° 31 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 807. — Estampage et photogr. reproduite pl. CXVII, 2.

ΕΤΟΥΡΓΟΥΤΡΙΓΟΥΤΔΙΡΑΓΗΔΑΔΑΔΟΥ
ΓΥΝΗΕΑΡΓΔΤΟΥ//ΚΛΙΟΥ

'Ἐτους γον'. 'Ῥιγούται 'Ραγήαδάδου | γυνή Σαργά του ['Ηρα]κλίου.

A la première ligne, le lapicide a réuni par erreur les points supérieurs de l'ο par un trait horizontal, dans ἔτους et 'Ραγήαδάδου.

Il se peut qu'un α ait disparu dans la cassure et qu'il faille lire 'Ῥιγούταια. Mais je crois que 'Ῥιγούται est un de ces noms sémitiques terminés en αῖ, si fréquents à Palmyre (cf. n° 115, note). — 'Ραγήαδάδος est formé avec le nom de Hadad comme 'Ραγε-θήλος avec celui de Bêl; cf. n° 115.

L. 2, Lidzbarski (dans Sarre-Herzfeld, *l. c.*) lisait Σαρέατος et y voyait le nom arabe *Sariyat*, mais l'estampage montre que la quatrième lettre est un γ, non un ε. Σαργᾶς m'avait paru être le mot chaldéen et syriaque ܣܪܘ « lampe », « lumière », pris souvent au sens figuré. Lidzbarski (*Nachr. Ges. Wiss. Göttingen*, 1923, p. 101) repousse cette étymologie, la vocalisation de ce mot étant *šragā*, et il propose de lire Σαργάτου, en rattachant au nom le του qui suit. Σαργάτης serait un composé analogue à Βαργάτης (n° 6b), *šar* restant d'ailleurs inexpliqué. Mais dans notre série d'inscriptions le nom du père du mari est régulièrement précédé de l'article, et le nom doit donc bien être Σαργᾶς, quelle qu'en soit l'origine. [Ne pourrait-on songer au *Sargon* assyrien? — L. D. V.]

115. Grand fragment détaché. — Long., 1 m. 02; haut., 18 cm. Lettres irrégulières, haut. 4-5 cm. — Estampage. — Photographie reproduite pl. CXVII, 3. — Publiée : *Syria*, *l. c.*, n° 32 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 808.

ΕΔΔΚ ΟΥΕΑΛΑ
ΔΕΕΙΒΗΛΟΥΓΥΝΑ ΚΟΣ

... εδακ[. . .] του Σαλα[μάνους, του δεινός δε του 'Ραγεϊθήλου γυν[αι]κής.

Σαλαμάνης (-νος) est fréquent en Syrie (Waddington, 2147, 2262, 2337, 2412 i, etc.) et se retrouve à Doura (Parch. III, 8); cf. *Σαλάμνης*, n°s 18, 57. Sur les noms en -άνης, cf. Lidzbarski, *Ephem.*, II, 277.

L. 2. Nous avons déjà rencontré (inscr. n° 2) le nom de 'Ραγεϊθήλος, en latin *Regebalus*. Il est formé avec celui de Bêl, comme 'Ραγήαδάδος (n° 114) avec celui de Hadad et 'Ράγελος (Dussaud et Macler, *Voy. dans le Djebel-el-Druz*, p. 153, n° 20; *Princeton*

Exped., A, 733; Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 328; II, p. 339³⁴) ou *Ῥάγαλος* (Dussaud et Macler, *Régions désertiques*, p. 297, n° 172; cf. Lidzbarski, *Ephem.*, II, p. 333³⁰), avec celui de El. — Selon la paraphrase chaldéenne du livre d'Esther (II, 9), celle des sept suivantes qui servait la reine le jour du sabbat, s'appelait *מנוחה* Rego 'ltha, parce que le sabbat est le jour du repos (227); cf. Lévy, *Wörterbuch über die Targumim*, p. 407. Les noms « Ragei-belos » « Rage-adados » « Rage-elos », voudraient donc dire « Repos de Bel », « Repos de Hadad » « Repos d'El ». Peut-être donnait-on ces noms aux enfants nés un jour férié. Lidzbarski (*Nachr. Ges. Wiss. Göttingen*, 1923, p. 218), tout en admettant que cette explication est possible en soi, fait observer que les membres d'une même famille portent souvent chez les Sémites des noms dérivés d'une même racine et que *Ῥιγούται* (n° 114) est sans doute composé avec le même élément initial. Il rapproche de ces noms ceux de l'Ancien Testament *לחגור* = LXX *Ῥαγοῦλ* et *רע* = LXX *Ῥαγῶ*. Le grec *ραγ* répondrait au sémitique *רע* par une substitution du *γ* au *ר* semblable à celle que nous avons signalée dans *Βαργάθης* (n° 6 b). *Ῥαγεῖθλος* = *רע* et *Ῥαγηάδος* = *רעיהו* signifieraient donc « qui s'est attaché », « qui a plu » à Bêl, à Hadad; *Ῥιγούται* = *רעיהו* « la compagne » « l'amie ». — *Ῥαγεσοβάαλ*, que donne un papyrus du Fayoum (Wilcken, *Chrestomatie*, I, n° 198, 4), doit avoir un premier élément différent (*rgs* ?)

Deux piédestaux placés à droite et à gauche de la porte d'entrée du naos (p. 183 et pl. LXXII, 1) paraissent avoir servi également de sièges plutôt que de socles pour supporter des offrandes; du moins la forme des inscriptions qu'ils portent ne diffère aucunement de celle des précédentes.

116. Petit piédestal, à gauche de l'entrée du naos. Il est orné de moulures saillantes à la partie supérieure. — Long. du chapiteau, 46 cm.; du fût, 41 cm.; ép., 50 cm. Haut. des lettres, 35 mm. — Publiée : *Syria*, l. c. n° 33 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 809. — Photographie reproduite pl. CXVI.

ΓΟΤΕΥΘΥΝΙΚΗΣΕΛΕ
ΥΚΟΥΣΕΛΕΥΚΟΥΔΕΣΤ
ΡΑΤΗΓΟΥΓΥΝΑΙΚΟΣ

γοτ'. Εὐθυνική Σελε-
ύκου, Σελεύκου δὲ στ-
ρατηγού γυναικός.

Nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises le nom d'Εὐθυνική (n° 70, 71, 86). Sur le titre de stratège donné à Séleucus, cf. n° 52 et la note.

117. Petit piédestal, semblable au précédent, placé à droite de l'entrée du naos. — Larg. du chapiteau, 50 cm., du fût, 40 cm.; haut., 41 cm.; ép., 60 cm. Lettres hautes de 25 mm., dont le fond est colorié en rouge. — Publiée : *Syria*, l. c., n° 34 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 810. — Estampage.

ΕΤΟΥΡΓΟΥΤΩΣ
 ΔΠΑΤΡΑΕΛΕΥ
 ΚΟΥΔΑΝΥΠΟΥ
 ΔΕΤΟΥΛΥΡΑ
 ΝΙΟΥΡΥΝΑ
 ΚΟΣ

Ἔτους γοτ'. Σω[σ]-
 απάτρα Σελεύ-
 κου, Δανύ[μ]ου
 δὲ τοῦ Λυσα-
 νίου γυναί-
 κός.

Σωσαπάτρα semble être une erreur pour Σωσιπάτρα. L'a et i brefs se confondaient souvent dans la prononciation, cf. *supra*, p. 361. Σωσιπάτρα est écrit correctement nos 83, 88, 91. Les noms de Σωσιπάτρος (Dimitsas, 364, 671⁵³), Σωσιπάτρα (*Ibid.*, 125) sont usités en Macédoine.

118. Partie supérieure d'un siège en forme de piédestal, trouvée dans le temple détachée de sa base et brisée en deux fragments. — Long. de la corniche, 45 cm., du fût, 38 cm.; ép., 47 cm.; haut. des lettres 15 à 25 mm. — Publiée: *Syria, l. c.*, n° 35 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 811. — Estampage.

ΓΟΥΡΥΠΟΥΔΕΣ
 ΕΥΚΟΥΤΑΙΣΙΟΥ
 ΣΓΚΑΙΕΠΙΣΤΑΤΗΣ
 ΛΥΣΙΟΥΔΕΤΟΥΙΟΥ
 ΑΥΤΟΥΓΥΝΑΙΚΟΣ

γοτ'. Εὐβούλα Σε-
 λέου τοῦ] Λυσίου,
 τοῦ] σ(τρατη)γοῦ] καὶ ἐπιστατήσ-
 αντος], Λυσίου δὲ τοῦ υἱοῦ
 τοῦ] αὐτοῦ γυναικός.

Euboula avait deux sœurs, filles de Séleucus fils de Lysias, Komana (n° 89) et Sosipatra (n° 91). Elle paraît avoir épousé un frère consanguin (cf. nos 63, 68), qui portait le même nom que son grand-père Lysias. — L. 3. Les lettres ΣΓ sont bien nettes sur l'estampage et je les interprète comme une abréviation de στρατηγού, analogue à celles du n° 134. Καὶ ἐπιστατήσ[αντος] a été proposé par Hondius (*Suppl. epigr. Gr. l. c.*). Pour ce double titre de Séleucus, cf. nos 91 et 134 avec la note.

Les inscriptions suivantes, dont la forme diffère de celle des précédentes, sont dédicatoires. La première (n° 119) est gravée sur le socle de la statue qui a été retrouvée en place (p. 183), les deux autres sont immédiatement à côté d'elle, près du mur du naos, sur une partie rétrécie du troisième gradin, qui n'a pu servir de siège, mais a dû porter des offrandes (cf. pl. LXXIX).

119. Socle d'une statue de femme, placé à gauche du n° 116, contre le mur du naos. — Larg. 64 cm.; haut 16 cm. (le reste de la base est en plâtre); ép. 72 cm. Haut. des lettres,

5 cm. La pierre, un gypse cristallin, s'est décomposée et il ne reste que peu de chose de l'inscription. — Publiée : *Syria, l. c.*, n° 36 = *Suppl. ep. Gr.*, n° 812. — Estampage.

ΠΟΥ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵ ³⁶ ³⁷ ³⁸ ³⁹ ⁴⁰ ⁴¹ ⁴² ⁴³ ⁴⁴ ⁴⁵ ⁴⁶ ⁴⁷ ⁴⁸ ⁴⁹ ⁵⁰ ⁵¹ ⁵² ⁵³ ⁵⁴ ⁵⁵ ⁵⁶ ⁵⁷ ⁵⁸ ⁵⁹ ⁶⁰ ⁶¹ ⁶² ⁶³ ⁶⁴ ⁶⁵ ⁶⁶ ⁶⁷ ⁶⁸ ⁶⁹ ⁷⁰ ⁷¹ ⁷² ⁷³ ⁷⁴ ⁷⁵ ⁷⁶ ⁷⁷ ⁷⁸ ⁷⁹ ⁸⁰ ⁸¹ ⁸² ⁸³ ⁸⁴ ⁸⁵ ⁸⁶ ⁸⁷ ⁸⁸ ⁸⁹ ⁹⁰ ⁹¹ ⁹² ⁹³ ⁹⁴ ⁹⁵ ⁹⁶ ⁹⁷ ⁹⁸ ⁹⁹ ¹⁰⁰ ¹⁰¹ ¹⁰² ¹⁰³ ¹⁰⁴ ¹⁰⁵ ¹⁰⁶ ¹⁰⁷ ¹⁰⁸ ¹⁰⁹ ¹¹⁰ ¹¹¹ ¹¹² ¹¹³ ¹¹⁴ ¹¹⁵ ¹¹⁶ ¹¹⁷ ¹¹⁸ ¹¹⁹ ¹²⁰ ¹²¹ ¹²² ¹²³ ¹²⁴ ¹²⁵ ¹²⁶ ¹²⁷ ¹²⁸ ¹²⁹ ¹³⁰ ¹³¹ ¹³² ¹³³ ¹³⁴ ¹³⁵ ¹³⁶ ¹³⁷ ¹³⁸ ¹³⁹ ¹⁴⁰ ¹⁴¹ ¹⁴² ¹⁴³ ¹⁴⁴ ¹⁴⁵ ¹⁴⁶ ¹⁴⁷ ¹⁴⁸ ¹⁴⁹ ¹⁵⁰ ¹⁵¹ ¹⁵² ¹⁵³ ¹⁵⁴ ¹⁵⁵ ¹⁵⁶ ¹⁵⁷ ¹⁵⁸ ¹⁵⁹ ¹⁶⁰ ¹⁶¹ ¹⁶² ¹⁶³ ¹⁶⁴ ¹⁶⁵ ¹⁶⁶ ¹⁶⁷ ¹⁶⁸ ¹⁶⁹ ¹⁷⁰ ¹⁷¹ ¹⁷² ¹⁷³ ¹⁷⁴ ¹⁷⁵ ¹⁷⁶ ¹⁷⁷ ¹⁷⁸ ¹⁷⁹ ¹⁸⁰ ¹⁸¹ ¹⁸² ¹⁸³ ¹⁸⁴ ¹⁸⁵ ¹⁸⁶ ¹⁸⁷ ¹⁸⁸ ¹⁸⁹ ¹⁹⁰ ¹⁹¹ ¹⁹² ¹⁹³ ¹⁹⁴ ¹⁹⁵ ¹⁹⁶ ¹⁹⁷ ¹⁹⁸ ¹⁹⁹ ²⁰⁰ ²⁰¹ ²⁰² ²⁰³ ²⁰⁴ ²⁰⁵ ²⁰⁶ ²⁰⁷ ²⁰⁸ ²⁰⁹ ²¹⁰ ²¹¹ ²¹² ²¹³ ²¹⁴ ²¹⁵ ²¹⁶ ²¹⁷ ²¹⁸ ²¹⁹ ²²⁰ ²²¹ ²²² ²²³ ²²⁴ ²²⁵ ²²⁶ ²²⁷ ²²⁸ ²²⁹ ²³⁰ ²³¹ ²³² ²³³ ²³⁴ ²³⁵ ²³⁶ ²³⁷ ²³⁸ ²³⁹ ²⁴⁰ ²⁴¹ ²⁴² ²⁴³ ²⁴⁴ ²⁴⁵ ²⁴⁶ ²⁴⁷ ²⁴⁸ ²⁴⁹ ²⁵⁰ ²⁵¹ ²⁵² ²⁵³ ²⁵⁴ ²⁵⁵ ²⁵⁶ ²⁵⁷ ²⁵⁸ ²⁵⁹ ²⁶⁰ ²⁶¹ ²⁶² ²⁶³ ²⁶⁴ ²⁶⁵ ²⁶⁶ ²⁶⁷ ²⁶⁸ ²⁶⁹ ²⁷⁰ ²⁷¹ ²⁷² ²⁷³ ²⁷⁴ ²⁷⁵ ²⁷⁶ ²⁷⁷ ²⁷⁸ ²⁷⁹ ²⁸⁰ ²⁸¹ ²⁸² ²⁸³ ²⁸⁴ ²⁸⁵ ²⁸⁶ ²⁸⁷ ²⁸⁸ ²⁸⁹ ²⁹⁰ ²⁹¹ ²⁹² ²⁹³ ²⁹⁴ ²⁹⁵ ²⁹⁶ ²⁹⁷ ²⁹⁸ ²⁹⁹ ³⁰⁰ ³⁰¹ ³⁰² ³⁰³ ³⁰⁴ ³⁰⁵ ³⁰⁶ ³⁰⁷ ³⁰⁸ ³⁰⁹ ³¹⁰ ³¹¹ ³¹² ³¹³ ³¹⁴ ³¹⁵ ³¹⁶ ³¹⁷ ³¹⁸ ³¹⁹ ³²⁰ ³²¹ ³²² ³²³ ³²⁴ ³²⁵ ³²⁶ ³²⁷ ³²⁸ ³²⁹ ³³⁰ ³³¹ ³³² ³³³ ³³⁴ ³³⁵ ³³⁶ ³³⁷ ³³⁸ ³³⁹ ³⁴⁰ ³⁴¹ ³⁴² ³⁴³ ³⁴⁴ ³⁴⁵ ³⁴⁶ ³⁴⁷ ³⁴⁸ ³⁴⁹ ³⁵⁰ ³⁵¹ ³⁵² ³⁵³ ³⁵⁴ ³⁵⁵ ³⁵⁶ ³⁵⁷ ³⁵⁸ ³⁵⁹ ³⁶⁰ ³⁶¹ ³⁶² ³⁶³ ³⁶⁴ ³⁶⁵ ³⁶⁶ ³⁶⁷ ³⁶⁸ ³⁶⁹ ³⁷⁰ ³⁷¹ ³⁷² ³⁷³ ³⁷⁴ ³⁷⁵ ³⁷⁶ ³⁷⁷ ³⁷⁸ ³⁷⁹ ³⁸⁰ ³⁸¹ ³⁸² ³⁸³ ³⁸⁴ ³⁸⁵ ³⁸⁶ ³⁸⁷ ³⁸⁸ ³⁸⁹ ³⁹⁰ ³⁹¹ ³⁹² ³⁹³ ³⁹⁴ ³⁹⁵ ³⁹⁶ ³⁹⁷ ³⁹⁸ ³⁹⁹ ⁴⁰⁰ ⁴⁰¹ ⁴⁰² ⁴⁰³ ⁴⁰⁴ ⁴⁰⁵ ⁴⁰⁶ ⁴⁰⁷ ⁴⁰⁸ ⁴⁰⁹ ⁴¹⁰ ⁴¹¹ ⁴¹² ⁴¹³ ⁴¹⁴ ⁴¹⁵ ⁴¹⁶ ⁴¹⁷ ⁴¹⁸ ⁴¹⁹ ⁴²⁰ ⁴²¹ ⁴²² ⁴²³ ⁴²⁴ ⁴²⁵ ⁴²⁶ ⁴²⁷ ⁴²⁸ ⁴²⁹ ⁴³⁰ ⁴³¹ ⁴³² ⁴³³ ⁴³⁴ ⁴³⁵ ⁴³⁶ ⁴³⁷ ⁴³⁸ ⁴³⁹ ⁴⁴⁰ ⁴⁴¹ ⁴⁴² ⁴⁴³ ⁴⁴⁴ ⁴⁴⁵ ⁴⁴⁶ ⁴⁴⁷ ⁴⁴⁸ ⁴⁴⁹ ⁴⁵⁰ ⁴⁵¹ ⁴⁵² ⁴⁵³ ⁴⁵⁴ ⁴⁵⁵ ⁴⁵⁶ ⁴⁵⁷ ⁴⁵⁸ ⁴⁵⁹ ⁴⁶⁰ ⁴⁶¹ ⁴⁶² ⁴⁶³ ⁴⁶⁴ ⁴⁶⁵ ⁴⁶⁶ ⁴⁶⁷ ⁴⁶⁸ ⁴⁶⁹ ⁴⁷⁰ ⁴⁷¹ ⁴⁷² ⁴⁷³ ⁴⁷⁴ ⁴⁷⁵ ⁴⁷⁶ ⁴⁷⁷ ⁴⁷⁸ ⁴⁷⁹ ⁴⁸⁰ ⁴⁸¹ ⁴⁸² ⁴⁸³ ⁴⁸⁴ ⁴⁸⁵ ⁴⁸⁶ ⁴⁸⁷ ⁴⁸⁸ ⁴⁸⁹ ⁴⁹⁰ ⁴⁹¹ ⁴⁹² ⁴⁹³ ⁴⁹⁴ ⁴⁹⁵ ⁴⁹⁶ ⁴⁹⁷ ⁴⁹⁸ ⁴⁹⁹ ⁵⁰⁰ ⁵⁰¹ ⁵⁰² ⁵⁰³ ⁵⁰⁴ ⁵⁰⁵ ⁵⁰⁶ ⁵⁰⁷ ⁵⁰⁸ ⁵⁰⁹ ⁵¹⁰ ⁵¹¹ ⁵¹² ⁵¹³ ⁵¹⁴ ⁵¹⁵ ⁵¹⁶ ⁵¹⁷ ⁵¹⁸ ⁵¹⁹ ⁵²⁰ ⁵²¹ ⁵²² ⁵²³ ⁵²⁴ ⁵²⁵ ⁵²⁶ ⁵²⁷ ⁵²⁸ ⁵²⁹ ⁵³⁰ ⁵³¹ ⁵³² ⁵³³ ⁵³⁴ ⁵³⁵ ⁵³⁶ ⁵³⁷ ⁵³⁸ ⁵³⁹ ⁵⁴⁰ ⁵⁴¹ ⁵⁴² ⁵⁴³ ⁵⁴⁴ ⁵⁴⁵ ⁵⁴⁶ ⁵⁴⁷ ⁵⁴⁸ ⁵⁴⁹ ⁵⁵⁰ ⁵⁵¹ ⁵⁵² ⁵⁵³ ⁵⁵⁴ ⁵⁵⁵ ⁵⁵⁶ ⁵⁵⁷ ⁵⁵⁸ ⁵⁵⁹ ⁵⁶⁰ ⁵⁶¹ ⁵⁶² ⁵⁶³ ⁵⁶⁴ ⁵⁶⁵ ⁵⁶⁶ ⁵⁶⁷ ⁵⁶⁸ ⁵⁶⁹ ⁵⁷⁰ ⁵⁷¹ ⁵⁷² ⁵⁷³ ⁵⁷⁴ ⁵⁷⁵ ⁵⁷⁶ ⁵⁷⁷ ⁵⁷⁸ ⁵⁷⁹ ⁵⁸⁰ ⁵⁸¹ ⁵⁸² ⁵⁸³ ⁵⁸⁴ ⁵⁸⁵ ⁵⁸⁶ ⁵⁸⁷ ⁵⁸⁸ ⁵⁸⁹ ⁵⁹⁰ ⁵⁹¹ ⁵⁹² ⁵⁹³ ⁵⁹⁴ ⁵⁹⁵ ⁵⁹⁶ ⁵⁹⁷ ⁵⁹⁸ ⁵⁹⁹ ⁶⁰⁰ ⁶⁰¹ ⁶⁰² ⁶⁰³ ⁶⁰⁴ ⁶⁰⁵ ⁶⁰⁶ ⁶⁰⁷ ⁶⁰⁸ ⁶⁰⁹ ⁶¹⁰ ⁶¹¹ ⁶¹² ⁶¹³ ⁶¹⁴ ⁶¹⁵ ⁶¹⁶ ⁶¹⁷ ⁶¹⁸ ⁶¹⁹ ⁶²⁰ ⁶²¹ ⁶²² ⁶²³ ⁶²⁴ ⁶²⁵ ⁶²⁶ ⁶²⁷ ⁶²⁸ ⁶²⁹ ⁶³⁰ ⁶³¹ ⁶³² ⁶³³ ⁶³⁴ ⁶³⁵ ⁶³⁶ ⁶³⁷ ⁶³⁸ ⁶³⁹ ⁶⁴⁰ ⁶⁴¹ ⁶⁴² ⁶⁴³ ⁶⁴⁴ ⁶⁴⁵ ⁶⁴⁶ ⁶⁴⁷ ⁶⁴⁸ ⁶⁴⁹ ⁶⁵⁰ ⁶⁵¹ ⁶⁵² ⁶⁵³ ⁶⁵⁴ ⁶⁵⁵ ⁶⁵⁶ ⁶⁵⁷ ⁶⁵⁸ ⁶⁵⁹ ⁶⁶⁰ ⁶⁶¹ ⁶⁶² ⁶⁶³ ⁶⁶⁴ ⁶⁶⁵ ⁶⁶⁶ ⁶⁶⁷ ⁶⁶⁸ ⁶⁶⁹ ⁶⁷⁰ ⁶⁷¹ ⁶⁷² ⁶⁷³ ⁶⁷⁴ ⁶⁷⁵ ⁶⁷⁶ ⁶⁷⁷ ⁶⁷⁸ ⁶⁷⁹ ⁶⁸⁰ ⁶⁸¹ ⁶⁸² ⁶⁸³ ⁶⁸⁴ ⁶⁸⁵ ⁶⁸⁶ ⁶⁸⁷ ⁶⁸⁸ ⁶⁸⁹ ⁶⁹⁰ ⁶⁹¹ ⁶⁹² ⁶⁹³ ⁶⁹⁴ ⁶⁹⁵ ⁶⁹⁶ ⁶⁹⁷ ⁶⁹⁸ ⁶⁹⁹ ⁷⁰⁰ ⁷⁰¹ ⁷⁰² ⁷⁰³ ⁷⁰⁴ ⁷⁰⁵ ⁷⁰⁶ ⁷⁰⁷ ⁷⁰⁸ ⁷⁰⁹ ⁷¹⁰ ⁷¹¹ ⁷¹² ⁷¹³ ⁷¹⁴ ⁷¹⁵ ⁷¹⁶ ⁷¹⁷ ⁷¹⁸ ⁷¹⁹ ⁷²⁰ ⁷²¹ ⁷²² ⁷²³ ⁷²⁴ ⁷²⁵ ⁷²⁶ ⁷²⁷ ⁷²⁸ ⁷²⁹ ⁷³⁰ ⁷³¹ ⁷³² ⁷³³ ⁷³⁴ ⁷³⁵ ⁷³⁶ ⁷³⁷ ⁷³⁸ ⁷³⁹ ⁷⁴⁰ ⁷⁴¹ ⁷⁴² ⁷⁴³ ⁷⁴⁴ ⁷⁴⁵ ⁷⁴⁶ ⁷⁴⁷ ⁷⁴⁸ ⁷⁴⁹ ⁷⁵⁰ ⁷⁵¹ ⁷⁵² ⁷⁵³ ⁷⁵⁴ ⁷⁵⁵ ⁷⁵⁶ ⁷⁵⁷ ⁷⁵⁸ ⁷⁵⁹ ⁷⁶⁰ ⁷⁶¹ ⁷⁶² ⁷⁶³ ⁷⁶⁴ ⁷⁶⁵ ⁷⁶⁶ ⁷⁶⁷ ⁷⁶⁸ ⁷⁶⁹ ⁷⁷⁰ ⁷⁷¹ ⁷⁷² ⁷⁷³ ⁷⁷⁴ ⁷⁷⁵ ⁷⁷⁶ ⁷⁷⁷ ⁷⁷⁸ ⁷⁷⁹ ⁷⁸⁰ ⁷⁸¹ ⁷⁸² ⁷⁸³ ⁷⁸⁴ ⁷⁸⁵ ⁷⁸⁶ ⁷⁸⁷ ⁷⁸⁸ ⁷⁸⁹ ⁷⁹⁰ ⁷⁹¹ ⁷⁹² ⁷⁹³ ⁷⁹⁴ ⁷⁹⁵ ⁷⁹⁶ ⁷⁹⁷ ⁷⁹⁸ ⁷⁹⁹ ⁸⁰⁰ ⁸⁰¹ ⁸⁰² ⁸⁰³ ⁸⁰⁴ ⁸⁰⁵ ⁸⁰⁶ ⁸⁰⁷ ⁸⁰⁸ ⁸⁰⁹ ⁸¹⁰ ⁸¹¹ ⁸¹² ⁸¹³ ⁸¹⁴ ⁸¹⁵ ⁸¹⁶ ⁸¹⁷ ⁸¹⁸ ⁸¹⁹ ⁸²⁰ ⁸²¹ ⁸²² ⁸²³ ⁸²⁴ ⁸²⁵ ⁸²⁶ ⁸²⁷ ⁸²⁸ ⁸²⁹ ⁸³⁰ ⁸³¹ ⁸³² ⁸³³ ⁸³⁴ ⁸³⁵ ⁸³⁶ ⁸³⁷ ⁸³⁸ ⁸³⁹ ⁸⁴⁰ ⁸⁴¹ ⁸⁴² ⁸⁴³ ⁸⁴⁴ ⁸⁴⁵ ⁸⁴⁶ ⁸⁴⁷ ⁸⁴⁸ ⁸⁴⁹ ⁸⁵⁰ ⁸⁵¹ ⁸⁵² ⁸⁵³ ⁸⁵⁴ ⁸⁵⁵ ⁸⁵⁶ ⁸⁵⁷ ⁸⁵⁸ ⁸⁵⁹ ⁸⁶⁰ ⁸⁶¹ ⁸⁶² ⁸⁶³ ⁸⁶⁴ ⁸⁶⁵ ⁸⁶⁶ ⁸⁶⁷ ⁸⁶⁸ ⁸⁶⁹ ⁸⁷⁰ ⁸⁷¹ ⁸⁷² ⁸⁷³ ⁸⁷⁴ ⁸⁷⁵ ⁸⁷⁶ ⁸⁷⁷ ⁸⁷⁸ ⁸⁷⁹ ⁸⁸⁰ ⁸⁸¹ ⁸⁸² ⁸⁸³ ⁸⁸⁴ ⁸⁸⁵ ⁸⁸⁶ ⁸⁸⁷ ⁸⁸⁸ ⁸⁸⁹ ⁸⁹⁰ ⁸⁹¹ ⁸⁹² ⁸⁹³ ⁸⁹⁴ ⁸⁹⁵ ⁸⁹⁶ ⁸⁹⁷ ⁸⁹⁸ ⁸⁹⁹ ⁹⁰⁰ ⁹⁰¹ ⁹⁰² ⁹⁰³ ⁹⁰⁴ ⁹⁰⁵ ⁹⁰⁶ ⁹⁰⁷ ⁹⁰⁸ ⁹⁰⁹ ⁹¹⁰ ⁹¹¹ ⁹¹² ⁹¹³ ⁹¹⁴ ⁹¹⁵ ⁹¹⁶ ⁹¹⁷ ⁹¹⁸ ⁹¹⁹ ⁹²⁰ ⁹²¹ ⁹²² ⁹²³ ⁹²⁴ ⁹²⁵ ⁹²⁶ ⁹²⁷ ⁹²⁸ ⁹²⁹ ⁹³⁰ ⁹³¹ ⁹³² ⁹³³ ⁹³⁴ ⁹³⁵ ⁹³⁶ ⁹³⁷ ⁹³⁸ ⁹³⁹ ⁹⁴⁰ ⁹⁴¹ ⁹⁴² ⁹⁴³ ⁹⁴⁴ ⁹⁴⁵ ⁹⁴⁶ ⁹⁴⁷ ⁹⁴⁸ ⁹⁴⁹ ⁹⁵⁰ ⁹⁵¹ ⁹⁵² ⁹⁵³ ⁹⁵⁴ ⁹⁵⁵ ⁹⁵⁶ ⁹⁵⁷ ⁹⁵⁸ ⁹⁵⁹ ⁹⁶⁰ ⁹⁶¹ ⁹⁶² ⁹⁶³ ⁹⁶⁴ ⁹⁶⁵ ⁹⁶⁶ ⁹⁶⁷ ⁹⁶⁸ ⁹⁶⁹ ⁹⁷⁰ ⁹⁷¹ ⁹⁷² ⁹⁷³ ⁹⁷⁴ ⁹⁷⁵ ⁹⁷⁶ ⁹⁷⁷ ⁹⁷⁸ ⁹⁷⁹ ⁹⁸⁰ ⁹⁸¹ ⁹⁸² ⁹⁸³ ⁹⁸⁴ ⁹⁸⁵ ⁹⁸⁶ ⁹⁸⁷ ⁹⁸⁸ ⁹⁸⁹ ⁹⁹⁰ ⁹⁹¹ ⁹⁹² ⁹⁹³ ⁹⁹⁴ ⁹⁹⁵ ⁹⁹⁶ ⁹⁹⁷ ⁹⁹⁸ ⁹⁹⁹ ¹⁰⁰⁰ ¹⁰⁰¹ ¹⁰⁰² ¹⁰⁰³ ¹⁰⁰⁴ ¹⁰⁰⁵ ¹⁰⁰⁶ ¹⁰⁰⁷ ¹⁰⁰⁸ ¹⁰⁰⁹ ¹⁰¹⁰ ¹⁰¹¹ ¹⁰¹² ¹⁰¹³ ¹⁰¹⁴ ¹⁰¹⁵ ¹⁰¹⁶ ¹⁰¹⁷ ¹⁰¹⁸ ¹⁰¹⁹ ¹⁰²⁰ ¹⁰²¹ ¹⁰²² ¹⁰²³ ¹⁰²⁴ ¹⁰²⁵ ¹⁰²⁶ ¹⁰²⁷ ¹⁰²⁸ ¹⁰²⁹ ¹⁰³⁰ ¹⁰³¹ ¹⁰³² ¹⁰³³ ¹⁰³⁴ ¹⁰³⁵ ¹⁰³⁶ ¹⁰³⁷ ¹⁰³⁸ ¹⁰³⁹ ¹⁰⁴⁰ ¹⁰⁴¹ ¹⁰⁴² ¹⁰⁴³ ¹⁰⁴⁴ ¹⁰⁴⁵ ¹⁰⁴⁶ ¹⁰⁴⁷ ¹⁰⁴⁸ ¹⁰⁴⁹ ¹⁰⁵⁰ ¹⁰⁵¹ ¹⁰⁵² ¹⁰⁵³ ¹⁰⁵⁴ ¹⁰⁵⁵ ¹⁰⁵⁶ ¹⁰⁵⁷ ¹⁰⁵⁸ ¹⁰⁵⁹ ¹⁰⁶⁰ ¹⁰⁶¹ ¹⁰⁶² ¹⁰⁶³ ¹⁰⁶⁴ ¹⁰⁶⁵ ¹⁰⁶⁶ ¹⁰⁶⁷ ¹⁰⁶⁸ ¹⁰⁶⁹ ¹⁰⁷⁰ ¹⁰⁷¹ ¹⁰⁷² ¹⁰⁷³ ¹⁰⁷⁴ ¹⁰⁷⁵ ¹⁰⁷⁶ ¹⁰⁷⁷ ¹⁰⁷⁸ ¹⁰⁷⁹ ¹⁰⁸⁰ ¹⁰⁸¹ ¹⁰⁸² ¹⁰⁸³ ¹⁰⁸⁴ ¹⁰⁸⁵ ¹⁰⁸⁶ ¹⁰⁸⁷ ¹⁰⁸⁸ ¹⁰⁸⁹ ¹⁰⁹⁰ ¹⁰⁹¹ ¹⁰⁹² ¹⁰⁹³ ¹⁰⁹⁴ ¹⁰⁹⁵ ¹⁰⁹⁶ ¹⁰⁹⁷ ¹⁰⁹⁸ ¹⁰⁹⁹ ¹¹⁰⁰ ¹¹⁰¹ ¹¹⁰² ¹¹⁰³ ¹¹⁰⁴ ¹¹⁰⁵ ¹¹⁰⁶ ¹¹⁰⁷ ¹¹⁰⁸ ¹¹⁰⁹ ¹¹¹⁰ ¹¹¹¹ ¹¹¹² ¹¹¹³ ¹¹¹⁴ ¹¹¹⁵ ¹¹¹⁶ ¹¹¹⁷ ¹¹¹⁸ ¹¹¹⁹ ¹¹²⁰ ¹¹²¹ ¹¹²² ¹¹²³ ¹¹²⁴ ¹¹²⁵ ¹¹²⁶ ¹¹²⁷ ¹¹²⁸ ¹¹²⁹ ¹¹³⁰ ¹¹³¹ ¹¹³² ¹¹³³ ¹¹³⁴ ¹¹³⁵ ¹¹³⁶ ¹¹³⁷ ¹¹³⁸ ¹¹³⁹ ¹¹⁴⁰ ¹¹⁴¹ ¹¹⁴² ¹¹⁴³ ¹¹⁴⁴ ¹¹⁴⁵ ¹¹⁴⁶ ¹¹⁴⁷ ¹¹⁴⁸ ¹¹⁴⁹ ¹¹⁵⁰ ¹¹⁵¹ ¹¹⁵² ¹¹⁵³ ¹¹⁵⁴ ¹¹⁵⁵ ¹¹⁵⁶ ¹¹⁵⁷ ¹¹⁵⁸ ¹¹⁵⁹ ¹¹⁶⁰ ¹¹⁶¹ ¹¹⁶² ¹¹⁶³ ¹¹⁶⁴ ¹¹⁶⁵ ¹¹⁶⁶ ¹¹⁶⁷ ¹¹⁶⁸ ¹¹⁶⁹ ¹¹⁷⁰ ¹¹⁷¹ ¹¹⁷² ¹¹⁷³ ¹¹⁷⁴ ¹¹⁷⁵ ¹¹⁷⁶ ¹¹⁷⁷ ¹¹⁷⁸ ¹¹⁷⁹ ¹¹⁸⁰ ¹¹⁸¹ ¹¹⁸² ¹¹⁸³ ¹¹⁸⁴ ¹¹⁸⁵ ¹¹⁸⁶ ¹¹⁸⁷ ¹¹⁸⁸ ¹¹⁸⁹ ¹¹⁹⁰ ¹¹⁹¹ ¹¹⁹² ¹¹⁹³ ¹¹⁹⁴ ¹¹⁹⁵ ¹¹⁹⁶ ¹¹⁹⁷ ¹¹⁹⁸ ¹¹⁹⁹ ¹²⁰⁰ ¹²⁰¹ ¹²⁰² ¹²⁰³ ¹²⁰⁴ ¹²⁰⁵ ¹²⁰⁶ ¹²⁰⁷ ¹²⁰⁸ ¹²⁰⁹ ¹²¹⁰ ¹²¹¹ ¹²¹² ¹²¹³ ¹²¹⁴ ¹²¹⁵ ¹²¹⁶ ¹²¹⁷ ¹²¹⁸ ¹²¹⁹ ¹²²⁰ ¹²²¹ ¹²²² ¹²²³ ¹²²⁴ ¹²²⁵ ¹²²⁶ ¹²²⁷ ¹²²⁸ ¹²²⁹ ¹²³⁰ ¹²³¹ ¹²³² ¹²³³ ¹²³⁴ ¹²³⁵ ¹²³⁶ ¹²³⁷ ¹²³⁸ ¹²³⁹ ¹²⁴⁰ ¹²⁴¹ ¹²⁴² ¹²⁴³ ¹²⁴⁴ ¹²⁴⁵ ¹²⁴⁶ ¹²⁴⁷ ¹²⁴⁸ ¹²⁴⁹ ¹²⁵⁰ ¹²⁵¹ ¹²⁵² ¹²⁵³ ¹²⁵⁴ ¹²⁵⁵ ¹²⁵⁶ ¹²⁵⁷ ¹²⁵⁸ ¹²⁵⁹ ¹²⁶⁰ ¹²⁶¹ ¹²⁶² ¹²⁶³ ¹²⁶⁴ ¹²⁶⁵ ¹²⁶⁶ ¹²⁶⁷ ¹²⁶⁸ ¹²⁶⁹ ¹²⁷⁰ ¹²⁷¹ ¹²⁷² ¹²⁷³ ¹²⁷⁴ ¹²⁷⁵ ¹²⁷⁶ ¹²⁷⁷ ¹²⁷⁸ ¹²⁷⁹ ¹²⁸⁰ ¹²⁸¹ ¹²⁸² ¹²⁸³ ¹²⁸⁴ ¹²⁸⁵ ¹²⁸⁶ ¹²⁸⁷ ¹²⁸⁸ ¹²⁸⁹ ¹²⁹⁰ ¹²⁹¹ ¹²⁹² ¹²⁹³ ¹²⁹⁴ ¹²⁹⁵ ¹²⁹⁶ ¹²⁹⁷ ¹²⁹⁸ ¹²⁹⁹ ¹³⁰⁰ ¹³⁰¹ ¹³⁰² ¹³⁰³ ¹³⁰⁴ ¹³⁰⁵ ¹³⁰⁶ ¹³⁰⁷ ¹³⁰⁸ ¹³⁰⁹ ¹³¹⁰ ¹³¹¹ ¹³¹² ¹³¹³ ¹³¹⁴ ¹³¹⁵ ¹³¹⁶ ¹³¹⁷ ¹³¹⁸ ¹³¹⁹ ¹³²⁰ ¹³²¹ ¹³²² ¹³²³ ¹³²⁴ ¹³²⁵ ¹³²⁶ ¹³²⁷ ¹³²⁸ ¹³²⁹

cf. p. 350. Même erreur, *Études syriennes*, p. 329, n° 37. Le socle portait probablement une statue d'Ἠλωθέσση. Cf. n° 119. — La dernière ligne, qui paraît ajoutée après coup, donne soit le nom d'un personnage qui a contribué aux frais de la statue, soit celui de l'artiste. Γοδαίεμας est probablement un nom iranien. Peut-être faut-il lire Γοδα[τ]έκ[μ]ας; cf. Μορατώγμης, Τριτούγμης, Ἀρτόγμης formés avec la racine *touchm*, « rejeton » (Justi, p. 514) ou plutôt Τριταναίγμης (= Cithramtachma), Atourtachm, etc., composés avec *tachma*, « fort » (Justi, p. 513). Nous aurions ici un nouvel exemple d'un artiste perse travaillant en Syrie; cf. p. 227. — Pour Βαρναίος, cf. n° 127.

121 a. Sur la corniche, dont un grand nombre de fragments furent retrouvés dans les salles du temple (p. 226). — Publiée : *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 24; *Syria*, V, 1924, p. 350 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 825. — Reproduite pl. XXXV.

Μν(ησθῆ) Ὀρθονόβαζος Γόρου.

Sur l'abréviation M pour Μνησθῆ, cf. *supra*, p. 351. — La dédicace palmyrénienne placée sous le bas-relief des dieux Arsou et Ἀζίζου se termine de même par les mots מנפגל ירהי דכירי. « Qu'on se souvienne du sculpteur Iarhāi » (Littmann, *Semitic inscr.*, n° 8 = Chabot, *Rép.*, 286). Cf. Prentice : 136 : Μνησθῆ Μαρώνας λιθοτόμος et la formule fréquente, Μνησθῆ ὁ γράψας. — Nous avons expliqué n° 50 les noms de Γόρας et Ὀρθονόβαζος et dit qu'Aurélios Goras, qui a un fils nommé Orthonobazos, est probablement lui-même le fils de notre artiste (p. 227).

B. — Graffiti du temple d'Artémis.

122. Sur la tranche supérieure du rebord du crible trouvé dans la salle M du temple (p. 195 et pl. LXXVII, 2). — Publiée : *Syria*, V, 1924, p. 357 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 823.

ΜΑΠΟΜΜΟΔΩΡΟΣ ΣΤΕΤΡΑΜΟΥ
ΜΕΝΟΣ ΔΑΠΙΛΛΟΥ

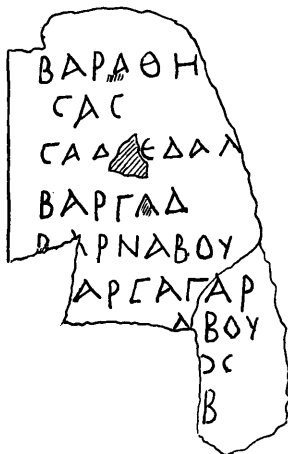
M(νησθῆ) Ἀπολλόδωρος ἐπεικαλού-
μενος Δα[ν](ῆ)λος.

Il ne semble pas que Μνησθῆ puisse s'appliquer ici à l'auteur du crible, comme c'est le cas pour la corniche d'Orthonobaze (n° 121). Il est peu vraisemblable que le fabricant ait voulu signer un produit aussi grossier que ce récipient de terre cuite, et le graffiti

tracé après la cuisson sur le rebord de celui-ci rappelle probablement une **dédicace d'un fidèle** (cf. *supra*, p. 195).

Au nom grec du personnage était joint son nom sémitique, malheureusement peu lisible. Sur cet emploi du participe *επικαλούμενος*, cf. *supra*, p. 342. Nous connaissons un Daniel palmyrénien et d'autres Orientaux se sont appelés de même (Vogüé, *Inscr. sémit.*, 59; Lidzbarski, *Handbuch*, p. 256; Ammien Marc., XXX, 1, 11 et 17 : *Danielus et Barzimeres*). *Δίνυμος* est exclu par les traits restés visibles.

123. Sur le fragment de crépi (larg., 21 cm.; haut., 24 cm.), portant des grenades peintes, reproduit p. 175; cf. p. 176. Les lettres (haut. env. 1 cm.) sont tracées à travers la peinture. — Le fragment est au Louvre.



Βαράθη[ς]σας

Σαδεδαλ...

Βάργαδ

[Βα]ρνάβου

5. Β]αρσάγαρ

Ζαδδιν?]άβου.

L. 1. Βαράθης; cf. n° 6 b et la note. —
L. 2. Σαδεδαλ... paraît nouveau. La dernière lettre est peut-être un ν. Cf. Σαδειλος (*Princeton Exp.*, 277), Σαδειλος (*ibid.*, 390), Σαδδηλος (Lidzbarski, *Ephem.* II, p. 339, 32), Σαδδαθου = סַדְדָּאָו (Dussaud et Macler, *Régions désertiques*, n° 3). — L. 3. Βάργαδ; cf. Βαργάδδας, n° 43. — L. 4. Βαρνάβου; cf. *infra*, n° 127, et dans une inscription d'Islahiyeh (Hermann et Puchstein, *Reise in Nord-Syrien*, p. 398): Βαρνέθου τον και Απολλινίριον. En palmyrénien בַּרְבַּי (Vogüé, 73, 2; cf. Lidzbarski, *Handb.*, p. 245). Comparer n° 44 : Ναβούμαρι et la note, et *infra*, l. 6. Un dérivé en -ων (cf. *supra*, n° 68) Βαρναβίων à El-Mas'ûdiyeh sur l'Euphrate (Oppenheim et Lucas, *Byz. Zeitschr.* XIV, 1905, p. 59) [Βαρνίβας du N. T. est sans doute le même nom — L. D. V.]. — L. 5. Βαρσαγαρ est inconnu, mais la lecture paraît certaine. Le second élément se retrouve peut-être dans le nom palmyrénien בַּרְבַּי (Vogüé, 124; Lidzbarski, *Handb.*, p. 373). — L. 6. Probablement un composé avec *Nabou*. Celui qui semble convenir le mieux au nombre de lettres requis est בַּרְבַּי (Chabot, *Rép.*, 390, 1; cf. Lidzbarski, *Handb.*, p. 265).

124. Bloc mouluré, peut-être le chapiteau d'un autel, réemployé dans le pavement du

temple d'Artémis (salle C, p. 176) et portant un graffiti à demi effacé. — Larg. 46 cm. ; haut 18 cm. Lettres haut. env. 15 mm. — Cf. pl. CXVII, 4.

ΠΙΙΚΟC ΒΗΡΡΩCΠΥ

Πατ[?]ρικὸς Βηρρωσοῦ.

Les premières lettres du premier nom sont illisibles. Ce pourrait être aussi, par exemple, Σωτηρικὸς. — Βηρρωσοῦς. C'est la première fois, je pense, que le nom du grand historien de la Babylonie est mentionné dans une inscription. Si l'on pouvait se fier à l'orthographe de ce graffiti, il devrait s'écrire avec deux ρρ et un seul σ. Mais la forme la mieux attestée par les mss. grecs est au contraire Βηρρωσοῦς, celle du latin, *Berosus*, étant due à l'analogie des nombreux adjectifs en *-osus*. On a dérivé Βηρρωσοῦς de *Bel-ussur* = « Bel protégé » (Schnabel, *Berosos*, 1923, p. 4). Notre graffiti n'est guère favorable à cette étymologie. [Si vraiment le *Bārūzi*, *Barrōzi* du texte que j'ai publié en 1909 (R. S. O., III, p. 7 ss.) est le Bérose des *Chaldaïca*, on aurait là une forme sémitique de ce nom. Mais on pourrait songer aussi au nom perse bien connu *Pērōz*. — L. D. V.]

125. A l'entrée de l'Odéon (p. 186), à l'Est de la porte, au bas de l'escalier conduisant aux gradins supérieurs. — Larg. max. 16 cm. ; haut. 18 cm. — Lettres profondes, haut. env. 2 cm. — Frottis.

ΑΒΔΔΔΟC

Ἀδδάδος

ΜΗΜΕΟΝ

Μημέου

ΒΑΡΓΑC

Βαργᾶς

ΑΒΔΟC

Ἀδδᾶ

ΕΛΛΗΝΙΚΟC

5. Ἑλληνικός

CΩΤΗΡ

Σωτήρ

ΡΟΥΜΑC

Ῥούμας.

L. 1. Ἀδδάδος est probablement pour Ἀδδᾶδος. Cf. n° 72 : Ἀδμάλιχος et n° 121¹. מרדד is le nom d'un prêtre-roi d'Hiéropolis (Babelon, *Cat., Perses Achéménides*, n° 314-5 et p. 41 ; cf. Lidzbarski, *Handb.*, p. 333). — L. 2. Μημέου paraît inconnu jusqu'ici. Comparer *supra*, n° 16, Μέεμος et la note. — L. 3. Βαργᾶς est un hypocoristique en -ᾶς, abréviation de Βαργάτης (n° 6 b), ou de Βαργάδδας (n° 43). — L. 4. Ἀδδᾶς a été expliqué Parch. VII, col. 2, 3. — L. 5. Cf. Ἑλλάνικος, Waddington, 2384. — L. 7. Ῥούμας est le nom nabatéen מרמא (Lidzbarski, *Handb.*, p. 368), cf. à Palmyre מרמא (nom féminin, Chabot, *Rép.*, 973) = Ῥουμαία (n° 110), Ῥουμέα (n° 69); מרמא (Lidzbarski, *Eshem.*, II, p. 298) ; מרמא (Chabot, *l. c.*, 1607).

126. Plus à gauche sur le même mur, parmi d'autres griffonnages, en grandes lettres, bien distinctes. — Copie.

→ ο σ τ ρ ι κ ο ν	
ΝΑΧΑΡΑΟΝΣ	Ναχαρά[θη]ς
ΘΕΑΔΕΛΦ	Θεάδελφ[ος]
ΓΕΡΜΑΝΟΣ	Γερμανός

Le premier nom paraît se retrouver au féminin, Waddington, 2201: Νοχοράθη, théopore composé avec Athè (cf. n° 9 d, 'Αθιάθης), à moins qu'il ne soit iranien; cf. Ναχοραγάν = Ναχ wárákân (Justi, s. v.). — L. 3. Nous avons rencontré déjà, n° 39, le nom latin Γερμανός.

127. Sur le mur intérieur du même Odéon, à l'Ouest de la porte, au pied de l'escalier montant vers les gradins supérieurs. — Haut. 20 cm.; larg. max. 18 cm. Lettres 1 à 2 cm. — Estampage.

ΔΧΕΙΑΣ	'Αχείας
ΣΑΛΜΑΝΗΣ	Σαλμάνης
ΑΜΡΑΣ	"Αμρας
ΓΠ... ΔΔΑΣ	Γιτ....αβας
Γ... Γ... ΘΑΝ... ΔΧΙΔΘ	5. Μ[α]σθαναδχιαθ
ΑΧΑΒΟΥΣ	'Αχάθους
ΕΓΓΟΥΣ	Είσαρσας
ΑΔΔΑ	"Αδδα
ΒΑΡΝΑΙΟΣ	Βαρναίος
ΒΕΒΕΔΑΒΗΣ	10. 'Αβεδάβης
ΒΑΡΝΑΒΟΥ	Βαρνάβου
ΜΑΡΑΝΟ	Μαράνο[ς].

L. 1. 'Αχείας, cf. *supra*, n° 6 a. — L. 2. Σαλμάνης est pour Σαλαμάνης (insc. n° 115).

Même syncope, Waddington 2005 (gén. Σαλμάνου) et *Année épigraphique*, 1912, n° 171. — L. 3. Ἄμρας. La forme ordinaire est Ἄμρος, Ἄμερος, très fréquents, mais on trouve Ἄμερας, *Princeton exp.*, A 51; cf. מרר (Lidzbarski, *Handb.*, 221), Ἀμαρές, *Syria*, VI, 1925, p. 217, et la note du P. Mouterde. — L. 4. Indéchiffrable. — L. 5. Le premier élément est probablement celui qu'on retrouve dans les noms puniques, *Mastanabal* (Salluste, *Jug.*, 5 et 65; Tite-Live, *Epit.*, 50), écrit Μασθανιάβαλλος (Ioh. Ant., fr. 64, F.H.G. IV, p. 560), *Mastanesosus* (Cic., *In Vat.*, 5, 12), dont le nom apparaît sur les monnaies sous la forme מַסְתַּנְבַּל, que L. Muller (*Numism. de l'Afr.*, III, p. 48), a interprété à tort par Masinissa [Gsell]; cf. Head, *Hist. Num.*², p. 885. La seconde partie peut être lue aussi αχιαθ. Il faut peut-être y voir un nom distinct, celui du père de M[α]ισθανα (?) [L'élément *Mastan* dans les noms puniques est très probablement d'origine numide, et il est par conséquent difficile de le reconnaître dans notre inscription — L. D. V.] — L. 6. Ἀχάθους, cf. n° 7, 20. — L. 7. La lecture est très douteuse : Εισαρσας, Εισαψας. Cf. *Micipsa*.

L. 8. Ἀδδα. *Addas* est le nom d'un des premiers disciples de Māni; cf. le phén. מדין (Lidzbarski, *Handb.*, p. 207), Ἀδδος, Ἀδδαῖος = syr. מדין sont fréquents. Cf. *infra*, n° 129, *Addōn*.

L. 9. Βαρναῖος est le nom d'un Tyrien à Délos (C. I. G. 2319), cf. le gén. Βαρνῆ (Waddington, 2642 a = C. I. G. 4477). *Barnaëus* est attesté en latin, comme nom d'esclave, par de nombreuses inscriptions (*Thes. l. Lat.* s. v., où on le croit à tort d'origine étrusque), p. ex. Dessau, 1863, où *Barnaëus* est joint à *Salama*. La forme sémitique ברנני ne s'est pas encore rencontrée. Peut-être est-ce une abréviation de ברנבר Lidzbarski, *Eph.*, II), p. 14), que nous trouverons l. 11. Crönert (*Suppl. ep. Gr.*, II, p. 135 n.) voit dans Βαρναῖος un nom macédonien : B remplacerait le digamma. Ἀρναῖος est connu — L. 10. Ἀθεδσαθήης, nom nouveau. Le δ est douteux. [Peut-être un théophrase composé avec Σαθήη, la « sibylle chaldaique » — L. D. V.] — L. 11. Βαρναθέου, cf. n° 123^a. — L. 12. Μαρῆνος, forme sémitique de Μαρεῖνος ? Cf. n° 130. On a aussi en syriaque מרין = Μάρων, [mais Μαρεῖνος, *Marinus*, comme nom usité chez les Syriens, paraît être une traduction de *Bar Yammā*, « fils de la mer », qu'on trouve porté par un disciple de Bardesane, dans le célèbre dialogue des Loïs des Pays », cf. mes *Appunti Bardesanicæ*, R. S. O., VIII, p. 713. — L. D. V.]

128. En déblayant la salle D du temple d'Artémis, on trouva un morceau de crépi. tombé de la muraille et portant des restes de peinture (p. 180), avec un graffiti. — Copie.

ϞΩΝΙC ΘΕΟΔΩΡϞ

Ἄπολλώνις Θεοδώρ[ου].

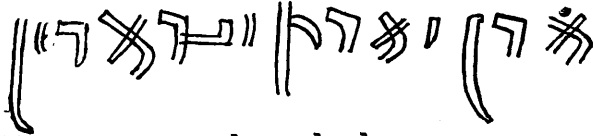
Ἄπολλωνις est un nom féminin connu, mais nous avons probablement ici une abréviation d'Ἀπολλώνιος.

III. — GRAFFITES TRACÉS DANS DES MAISONS PRIVÉES.

129. Dans une maison fouillée en 1922 à l'Est de la rue principale (p. 241), près du

bord du ravin intérieur, dans le crépi d'une chambre en face de la porte d'entrée. — Larg. 135 mm. Haut. des lettres 8 à 25 mm. — Estampage.

Je dois à M. Levi della Vida, qui a eu l'obligeance d'étudier mon estampage, le déchiffrement de ce graffite.



אדון ודארת ובר אדון

« Les lettres de ce graffite araméen offrent un type intermédiaire entre le palmyrénien et l'hébreu carré (cf. *supra*, parch. VIII). L'interprétation en est compliquée par la parfaite identité du \daleth et du γ . Un nom *Arón*, à comparer avec l'hébreu *Aharon*, est impossible. D'autre part *Adón* ne se trouve comme nom commun ou titre divin qu'en chananéen (hébreu et phénicien) et est inconnu à l'araméen. Je préférerais donc une forme hypocoristique en *ón*, parallèle au nom propre syriaque bien connu אדני (cf. n° 127⁸). Il faudrait prononcer *Addón*. »

« Le nom féminin palmyrénien *Adat^a* ou *Arat^b* se lit dans une inscription de Costantza (Chabot, *Rép.*, II, 1038⁶). Il était jusqu'ici isolé. On pourrait supposer que c'est le féminin de *Addón*. »

« Le dernier mot du graffite est identique au premier, sauf qu'il présente la *scriptio plena* avec γ au lieu de la *scriptio defectiva*. »

L'inscription devrait donc se traduire : « Addón, Addath et le fils de Addón. » Il s'agirait d'un couple qui aurait rappelé son union et la présence de son enfant, probablement le premier né, puisqu'on n'a pas éprouvé le besoin de rappeler son nom pour le distinguer de ses frères. — Il est curieux que le mari et la femme portent des noms semblables. Il serait hasardeux d'en conclure qu'ils étaient frère et sœur, malgré la fréquence de pareils mariages à Doura (cf. p. 346). [L. D. V.]

130. A côté du graffite sémitique, on lisait plusieurs fois répété le même nom. — Lettres haut. 3 cm. à 1 cm. — Estampage.

ΜΑΡΕΙΝΟΣ

ΜΑΡΕΙΝΟΣ

ΜΑΡΕΙΝΟΣ

ΜΑΡΕΙΝΟΣ ΥΙ

- a) Μαρείνος
- b) Μαρείνος
- c) Μαρίνος π[ατήρ]?
- d) Μαρίνος υι[ός].

Ce nom, tant de fois reproduit, est probablement celui du propriétaire de la maison.

Μαρτῖνος ou *Marinus* est un nom très fréquemment porté par les Syriens, notamment par les prêtres du Zeus Dolichénois (cf. Dessau, *Inscr. sel.*, 4292 s. 4308, 4313). Une appellation sémitique (cf. la note au n° 127^a), a été rapprochée du latin *Marinus*.

131. Sur le mur en face de celui qui porte les deux graffites précédents. — Petites lettres, haut. 1 cm. — Copie.

ΦΛΑΟΥΙΟΣ ΦΙΛΔ
ΑΒΙΔΕΖΗΟ

[Φλ]αούιος Φίλο...

Αβιδέζης...

132. Petit fragment de crépi (larg., 7 cm.; haut., 8 cm.) trouvé dans les ruines. Lettres haut. 1 cm.

ΑΠΟΛΛ
ΕΠΙΚΛΙ

Ἀπολλ[ώνιος

ἐπικλη[θείς...

Personnage portant un double nom, grec et sémitique, cf. p. 342.

133. a) Débris d'une grande jarre de terre cuite grise, trouvée dans le champ de ruines. L'intérieur était enduit de poix. Lettres rapidement incisées sur la face externe avant la cuisson; haut. env. 13 mm.

b) Reste d'une amphore à parois épaisses: Grandes lettres (haut. 10 cm.) peu profondes. Peut-être une date, l'année 538, qui correspondrait à 226 après J.-C.

c) Autre débris de vase avec une initiale.

ΔΩΡ

a) Δώρ]θεος

ΗΛΦ

b) ηλφ'

Φ

c) Φ



Nous ajouterons ici une inscription importante qui n'a pas été découverte dans nos fouilles, mais trouvée antérieurement à Sâlihiyeh et acquise à Deir-ez-Zor par le Père Jalabert, qui l'a publiée et commentée dès 1907.

134. Plaque de pierre calcaire (haut. 36 cm., larg. 25 cm.; ép. « réduite à 4 cm. depuis que la pierre a été allégée pour le voyage »). — Publiée : Jalabert, *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1907, p. 598-603; *Syria*, IV, 1923, p. 220, n° 39 = *Suppl. epigr. Gr.*, II, 815. — L'original est aujourd'hui au musée du Louvre. — Reproduite pl. CXVII, 5, d'après une photographie communiquée par M. Dussaud.

Ἐτους ΖΠΥ'. | Λυσίας Λυσα|νίου τοῦ Σε|λεύκου στρα|τηγὸς καὶ ἐπισ|τάτης
τῆς πό|λεως καὶ τῶν | πρ(ώ)των καὶ πρ(ο)τιμωμένων φ(ίλων) καὶ | τῶν σω[μ]ατο-|
φ(υλάκων) ἀνήγειρεν.

Les caractères ont la forme carrée de l'alphabet le plus usité à Doura et les noms de Lysias, Lysanias, Séleukos, sont fréquents dans l'onomastique de la ville, ce qui confirme l'indication d'origine fournie par le vendeur. Ce texte épigraphique est fort important pour l'histoire de la cité d'où il provient.

L'année ζπυ', 487, répondrait à 175-176 après J.-C., mais Lysias porte des titres prouvant qu'il était fonctionnaire parthe. Or, en 173, Doura était au pouvoir des Romains : nous savons qu'elle fut prise en 164 ou 165 par Lucius Vérus et la dédicace n° 53, gravée sur une colonne qui a dû servir de base à une statue de ce prince (p. 173), n'aurait certainement pas été laissée debout, si la ville avait été reprise par Vologèse. Elle pourrait à la rigueur avoir été remise en place, les Romains étant rentrés à Doura ; on pourrait aussi supposer que Lysias avait reçu des distinctions honorifiques du roi des Parthes avant l'année 165 et que sa vanité l'aurait engagé à s'en parer même après le retour des Romains, et être tenté d'expliquer ainsi que l'inscription les indique par des sigles difficilement intelligibles. Mais il est un moyen plus simple de sortir de ces difficultés. Nous avons vu que dans une quantité de textes de Doura Π doit se lire Μ (p. 353) ; il en est ainsi parfois même dans le chiffre de la date (n° 64). Ici aussi il faut, au lieu de ζπυ', écrire ζμυ', ce qui répond à

135-136 après J.-C. Le π (ll. 5 ss.) se distingue d'ailleurs nettement du μ par l'allongement de la barre horizontale, comme dans plusieurs autres inscriptions de Doura (p. 354). — Nous connaissons un Lysanias, fils de Séleucus, par des inscriptions des années 107 et 123 (nos 75, 76), et il est probable que notre Lysias est le fils de ce personnage, d'autant plus que ce nom de Lysias était celui de son grand-père maternel (no 75).

L. 3. Στρατηγός και ἐπιστάτης τῆς πόλεως. Les deux titres semblent être pareillement réunis nos 91, 118, et ils se retrouvent déjà dans une inscription de Babylone qui remonte au début du I^{er} siècle avant J.-C. (Haussoullier, *Revue de philologie*, XXIV, 1900, p. 332; Dittenberger, *Orient. inscr.*, 254) : Ἡ πόλις Δημοκράτην Βυττάκου τὸν στρατηγὸν καὶ ἐπιστάτην τῆς πόλεως, τετραμένον δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀκροφυλακίων (I. κ[τ]ῶν ?). Cette dédicace prouve que les fonctions que nous trouvons accouplées à Doura vers la fin de la période parthe, l'étaient déjà parfois à l'époque des Séleucides.

Les éditeurs de cette inscription ont cru que *στρατηγός* désignait le stratège de la province de Babylonie. Mais la comparaison avec notre texte et avec les nos 52 : *στρατηγός πόλεως*, 116 : *στράτηγός*, ne permet pas de douter qu'il s'agisse d'un magistrat municipal. Le stratège chef de l'administration locale, apparaît fréquemment dans les cités de Syrie (¹), comme dans celles d'Asie Mineure (²).

La charge d'épistate, parfois unie à celle de stratège (*supra*), en était parfois séparée (no 53). Comme l'a montré M. Holleaux (*Bull. corr. hell.*, XVII, 1893, p. 52), l'épistate de la ville dans les royaumes des diadoques est un officier royal, chargé de contrôler l'administration municipale. « Investi de la confiance spéciale du roi, délégué par lui, il est, comme tel, armé de pouvoirs à peu près illimités. » On le trouve notamment à Séleucie du Tigre (Polybe, V, 48, 12 : Τὸν Διομέδοντα τὸν ἐπιστάτην τῆς Σελευκείας ³), cf. Dittenberger, *Or. inscr.*, 447; 268⁴; 329³⁵). L'épistate apparaît rarement dans les inscriptions d'Orient, parce qu'à l'époque romaine, ses fonctions sont dévolues au *curator* ou *λογιστής*, et que son titre paraît être devenu simplement honorifique (ἐπιστάτης τῆς πόλεως : I. G. R., III, 22, 88, 89, 1427; ἐπιστάτης τοῦ δήμου καὶ τῆς πόλεως : Dittenberger, *op. cit.*, 479⁷; cf. Liebenam, *op. cit.*, p. 295). Peut-être retenait-il à Doura une partie de son ancienne importance (cf. no 54). Il semble ressortir de ce qui reste d'un parchemin mutilé (no III) qu'il tranchait les contestations qui pouvaient surgir au sujet de l'interprétation des contrats privés (cf. l'Introduction, p. xxiii).

L'explication des abréviations insolites de la ligne 5 a été obtenue par le Père Jala-

⁽¹⁾ I. G. R., III, 1340, 1345, 1047 (Palmyre); 1097 (Sidon); 1437 (Eitha); 1195 (Philippopolis), etc.

⁽²⁾ Une liste, qui pourrait être aujourd'hui complétée, des villes gouvernées par des stratèges est donnée par LIEBENAM, *Städtever-*

waltung im Röm. Kaiserreiche, 1900, p. 558-564.

⁽³⁾ Ailleurs Polybe (V, 60) parle au pluriel des ἐπιστάται τῆς πόλεως à propos de Séleucie de Piérie, mais le contexte prouve qu'il appelle ainsi les magistrats municipaux (= οἱ ἐπὶ τῶν ὄλων ἐσεστώτας).

bert à l'aide d'un rapprochement avec deux textes semblables : I. G. R., III, 901 = Dittenberger, *l. c.*, 754 (Hiéropolis-Castabala) : Τῶν πρώτῳ[ν καὶ] προτιμωμένῳ[ν φ]ίλων τοῦ βασιλέως, στρατηγὸς τῆς πόλεως, et Dittenberger, 430 : Τῶν πρώτων φίλων τοῦ βασιλέως βασιλέων μεγάλου Ἀρσάκου (vers 110 après J.-C.). On peut aujourd'hui y joindre une troisième inscription, trouvée récemment en Égypte dans le Fayoum (Henne, *Bull. Inst. français d'archéol. orient.*, t. XXV, 1925, p. 180) où ΤΩΝ Α' ΦΙΛΩΝ ΚΑΙ Α' doit probablement, comme me le suggère M. Perdrizet, être complété τῶν (πρώτων) φίλων καὶ (προτιμωμένων) καὶ περὶ τοὺς βασιλεῖς μαγαυρόφων. De plus, en Syrie même, une inscription de Sidon semble devoir être lue : Ἀπολλοφάνης Ἀπόλλ... τοῦ Νίκωνος τῶν α' [φίλων] (*Syria*, VI, 1925, p. 365).

Les πρώτοι φίλοι sont des dignitaires auliques bien connus qu'on trouve à la cour de tous les successeurs d'Alexandre, y compris celle des Arsacides. Les titres de σωματοφύλαξ ou ἀρχισωματοφύλαξ sont aussi purement honorifiques ; ils étaient octroyés par les rois d'Égypte (Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. III, 143 s. ; Dittenberger, *l. c.*, n° 99, note 1 ; un nouvel ἀρχισωματοφύλαξ καὶ στρατηγὸς τοῦ Ξοίτου (νόμου), Breccia, *Bull. Soc. archéol. Alexandrie*, 1923, p. 120, n° 19) et de Pergame (Dittenberger, n° 329^b), comme par ceux de Syrie, ainsi que le prouve une dédicace de Suse en l'honneur d'un stratège de Susiane sous Antiochus III, laquelle a pour auteur Πυθαγόρας Ἀριστάρχου σωματοφύλαξ (*Ibid.*, n° 747). L'inscription de Doura nous montre que ce titre s'était conservé chez les Parthes jusque vers la fin de leur empire, et qu'on le donnait, à peu près comme nos décorations, à des notables qui ne faisaient point partie de la cour, encore moins de la garde du roi, mais qui avaient bien mérité de celui-ci dans leur ville natale.

APPENDICE

LISTE DES INSCRIPTIONS GRECQUES

DE LA MÉSOPOTAMIE ET DE L'IRAN

En 1903, M. Haussoullier a énuméré dans les *Mélanges Perrot* (p. 158 ss.) les inscriptions grecques, connues à cette date, de l'Extrême-Orient hellénique. Il en comptait alors huit. Depuis, lui-même et d'autres en ont publié quelques nouvelles. Voici, sauf omission, la liste de celles que l'on possède actuellement.

BABYLONE. — 1° Dédicace de l'année 166 en l'honneur d'Antiochus IV (Musée de Berlin) : Haussoullier, *Rev. Phil.*, XXIV, 1900, p. 330 ; XXV, 1901, p. 40 ; Dittenberger, *Or. inscr.*, 253. — 2° Dédicace en l'honneur de Deinokratès, fils de Byttakès (Musée de Berlin) : *Rev. phil.*, *ibid.* ; Dittenberger, 254. ; cf. *supra*, p. 451. — 3° Fragment d'une inscription de l'an 109 ; palmarès de gymnase (à Paris) : Haussoullier, *Klio*, IX, 1909, p. 253. — 4° Fragment d'une dédicace de 120 av. J.-C. (*Brit. Mus.*), publiée *ibid.* — 5° Funéraire : Ἀριστέας ὃ ἄλλο ὄνομα Ἀρδουηλτεῖος, publiée *ibid.*, p. 362 (1). — 6° Fragment d'une

(1) Haussoullier lisait le dernier mot Ἀρδουήλ

Τεῖος, comme si le personnage était de l'île de

épitaphe métrique du III^e siècle, découverte et publiée par Oppert, *Mission de Mésopotamie*, I, 1863, p. 168. Cf. Haussoullier, *Mél. Perrot*, I. c., n° 5°. — 7^e Poids daté de l'année 53 av. J.-C., avec le nom d'un agoranome : Dumont, *Revue archéol.*, 1869, II, p. 191 ss. = Dumont, *Mélanges d'archéologie* publiés par Homolle, p. 134 ss.

ΟΙΚΟΗ (Warka). — Quelques petits textes imprimés sur des sceaux et des jarres sont publiés par Alb. Clay, *Babylonian records in the library of Pierpont Morgan*, New Haven, 1923, p. 53 ss., pl. VI. Cf. aussi Driver, *Journ. hell. studies*, XLIII, 1923, p. 55 et *infra*, p. 487 (addition à la p. 281).

SÉLÉUCIE DU TIGRE. — Amulette : Λέγουσιν ἃ θέλουσιν λεγέτωσαν, etc. Dumont, *Bulletin de l'École fr. d'Athènes*, I, p. 30.

SUSE. — 1^e Dédicace en l'honneur d'Arrhéneïdes, stratège de la Susiane : Dittenberger, *Or.*, 747 cf. *supra*, p. 452. — 2^e Acte d'affranchissement communiqué par Haussoullier à l'Acad. des Inscriptions, *Comptes rendus*, 1908, p. 426 ; 1922, p. 256 (inédit). — 3^e Décret de l'année 176 av. J.-C. Publié Haussoullier, *Anatolian studies presented to Sir William Ramsay*, 1923, p. 187-193. — 4^e Longue inscription métrique. Hymne en l'honneur de Dionysos (au Louvre, la publication en était préparée par M. Haussoullier). — 5^e Deux anses d'amphores rhodiennes, publiées par nous *Syria*, t. VII, 1926, [sous presse]. — 6^e Fragment insignifiant publié par Loftus ; cf. Haussoullier, *Mél. Perrot*, I. c., n° 8.

Nous ne citons que pour mémoire l'osselet de Didymes, retrouvé à Suse et publié par Haussoullier dans les *Mémoires de la délégation en Perse*, VII p. 156 et pl. XXIX, cf. Pézard et Poitier, *Musée du Louvre. Antiquités de la Susiane*, 2^e éd. 1926, p. 107, n° 34.

ΜΟΝΤ ΒΑΓΙΣΤΑΝΟΣ (*Bisitoun*), près de Kermanshah. — Inscription rupestre de Gortarzès vers 40 ap. J.-C. (Dittenberger, *Or.*, 431).

Naksh-i-Roustam. Inscriptions rupestres du roi Ardashir (224-241) (Dittenberger, *Or.*, 432, 433).

Naksh-i-Radja. Inscription rupestre de Sapor I^{er} (242-272) (Dittenberger, *Or.*, 434).

Au village de *Harounâbâd* (non loin de Tag-i-Girra). Épitaphe d'Eumène, fils de Démétrios, mal publiée par Jones en 1837 et reproduite par Sarre et Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, 1910, p. 226.

Nous ne citons pas les textes grecs découverts en Mésopotamie au nord du Chaboras : cette région n'ayant pas cessé d'appartenir à l'empire romain jusqu'à l'époque byzantine, a fourni un certain nombre de documents de date tardive : Sterrett, *The Wolfe expedition*, 1888, n^{os} 626, 629, 630 (cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, p. 74 ss.) ; Humann et Puchstein, *Reise in Klein-Asien und Nord-Syrien*, 1890, p. 403 ss. ; Chabot, *Bull. corr. hell.*, XXVI, 1902, p. 200 ss. ; Chabot, *Journal Asiatique*, 1900, p. 278 ;

Téos ; nous aurions ici un exemple unique d'un Grec qui aurait pris un nom oriental dans l'empire parthe pour se faire bien voir des nouveaux maîtres du pays (c'est ainsi que le texte est interprété par Orro, *Kulturge-*

schichte des Altertums, 1924, p. 400, n. 201), mais KOSCHAKER (*Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, Rom. Abt., XLVI, 1926, p. 296, n. 4) a déjà noté qu'il faut lire Ἄρδουβήλιος en un mot = *Ardu-Belli*, « serviteur de Bélit ».

Von Oppenheim et Lucas, *Byz. Zeitschrift*, XIV, 1905, p. 59 ss. (cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, VII, p. 231 ss.).

Par contre, la longue lettre envoyée par Antioche de Perside et d'autres villes de la Mésopotamie et de l'Iran à Magnésie du Méandre n'appartient pas en réalité à celle-ci, mais aux cités qui l'ont rédigée ou contresignée (Kern, *Inscr. von Magnesia*, n° 61 ; cf. Haussoullier, *Revue de phil.*, XXIV, 1900, p. 318 ; Dittenberger, *Or. Inscr.*, 233).

APPENDICE

LA CÉRAMIQUE DE DOURA

A. — *Note sur les différentes catégories céramiques.*

PAR FÉLIX MASSOUL.

La conclusion du rapport de M. Cumont sur les fouilles de Sâlihiyeh ⁽¹⁾ indique parfaitement quelle est la place que doit occuper dans l'histoire de l'art cette ville fortifiée, fondée par Nicanor, probablement à la fin du IV^e siècle avant notre ère et abandonnée définitivement vers l'an 270 après J.-C.

« Une fortune heureuse pour nous », dit-il, « a ainsi conservé, à travers les siècles, les restes d'une colonie macédonnienne de l'Euphrate à peine touchée par la conquête romaine et qu'aucune restauration byzantine, aucune restauration musulmane, n'a jamais transformée. Sa civilisation gréco-sémitique s'y retrouve telle qu'elle y florissait lorsque ses habitants l'évacuèrent, et un climat exceptionnellement sec y a assuré la conservation de peintures délicates, de minces parchemins, d'objets corruptibles, qui ont disparu presque partout ailleurs. »

L'étude des vases recueillis dans les fouilles de Sâlihiyeh confirme en tous points la justesse de cette conclusion. En effet, les produits céramiques de la période hellénistique et de l'époque impériale romaine se trouvent mélangés à ceux qui ont gardé, par leur forme ou par leur décor, un caractère local, où la tradition indigène se retrouve aisément.

⁽¹⁾ FRANZ CUMONT, *Les Fouilles de Sâlihiyeh sur l'Euphrate*, dans *Syria*, t. IV, 1923, p. 58.

Aucun déchet de fabrication n'ayant été rencontré dans les fouilles de Sâlihiyeh, il est probable qu'il n'y eut pas d'atelier à cet endroit. Au reste, nous allons voir que la plupart des vases ayant un caractère d'art s'apparentent tellement à des produits d'ateliers connus, qu'il est probable qu'ils n'ont pas été faits sur place ; quant aux céramiques vulgaires, elles pouvaient aussi venir du dehors par caravanes ou par bateaux ⁽¹⁾.

L'argile ne devait cependant pas faire complètement défaut dans la région occupée par l'antique cité de Doura, puisque l'Euphrate, qui venait battre autrefois de ses eaux torrentielles la base des fortifications ⁽²⁾, déposait fatalement chaque année un limon plus ou moins gras, pouvant servir à la confection des poteries. Les limons des rivières ont, en effet, souvent été employés par les potiers à des époques et dans des régions très différentes ⁽³⁾. Mais, comme cette ville était surtout ce qu'on pourrait appeler un fort avancé, il est probable que personne ne s'y livrait aux travaux de la céramique, qui sont plutôt exécutés dans les cités qui s'occupent d'industrie.

Un fragment de vase, mesurant environ 2 centimètres carrés, représente le vestige le plus ancien de la céramique trouvée à Sâlihiyeh. Sa pâte argilo-calcaire est recouverte d'un vernis ferrugineux très altéré. Cette technique rappelle quelque peu celle de la céramique susienne découverte par de Morgan et étudiée par Edmond Pottier ⁽⁴⁾. Cependant, malgré cette ressemblance, qui n'est peut-être que fortuite, nous n'irons pas jusqu'à donner à ce tesson les dates lointaines attribuées aux produits élamites de Suse. Nous nous contenterons de dire que ce fragment de vase nous paraît être le premier en date de tous ceux qui ont été trouvés à Sâlihiyeh.

Nous pouvons être beaucoup plus affirmatifs en ce qui concerne le tesson représenté par la figure de la planche CXIX, fig. 10. C'est un fragment dont la terre est de couleur rose sale et qui est recouvert d'un pigment noir-brun, avivé par un vernis très altéré.

⁽¹⁾ HÉRODOTE, I, 194 : « On abandonne les barques au courant de la rivière chargées de marchandises et principalement de vin de palmier. Deux hommes debout les gouvernent chacun avec une perche ; l'un retire la sienne, pendant que son compagnon pousse l'autre. »

⁽²⁾ Cf. *suprà*, p. 2.

⁽³⁾ PICCOLPASSO, traduction de Claudius Popelin, *L'Art du Potier*, p. 7 ; PERROT et CHAPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. VI, Théra, p. 147.

⁽⁴⁾ EDM. POTTIER, J. DE MORGAN et R. DE MECQUENEM, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII.

Les produits de l'Italie méridionale du IV^e et du III^e siècles avant J.-C. ont cet aspect. Ceux de Smyrne trouvés par Gaudin et ceux d'Alexandrie, qui sont de l'époque hellénistique, ont également une parenté avec ce fragment. La seule certitude que nous ayons est que nous nous trouvons en présence d'un tesson du IV^e ou du III^e siècles avant J.-C., appartenant à la décadence de la céramique grecque.

Un autre tesson (pl. CXIX, fig. 11) offre un intéressant sujet d'étude : c'est un fragment de vase plastique, mesurant environ 4 centimètres de côté, recouvert d'un vernis très brillant. La terre, d'un ton jaunâtre, est argilo-calcaire. L'intérieur du vase porte des traces de tournassage, grâce auquel les parois sont relativement minces (3 mill.). L'extérieur est orné d'une curieuse figure d'Hercule barbu portant sur son épaule gauche le sanglier d'Érymanthe. Malheureusement, la cassure est telle que nous ne possédons que le haut du corps du héros. Un vernis plombé recouvre toute la pièce dont l'ensemble est jaunâtre clair, à l'exception de la figure du sanglier qui est brun violacé noirâtre.

Il n'est pas douteux que nous avons là un fragment de cette céramique particulière qui s'est répandue très vite à l'époque hellénistique en Asie Mineure durant les II^e et I^{er} siècles avant J.-C. ⁽¹⁾ Des vases à vernis plombé ont été, en effet, découverts, en même temps que des figurines de terre cuite, à Smyrne, à Myrina, à Cymé et à Pergame ⁽²⁾. Le lieu exact de fabrication de ces céramiques n'a pas encore été retrouvé. Par contre, nous savons qu'une des carrières d'où l'on extrayait à cette époque le minerai de plomb servant à la fabrication du vernis, s'appelait Ergasteria et était située entre Pergame et Cyzique ⁽³⁾. Seule la découverte d'officines pourra révéler un jour l'emplacement exact des fabriques d'Asie Mineure qui, au II^e et au I^{er} siècles avant J.-C., ont employé la technique du vernis plombé.

D'autre part, il n'est pas douteux, étant donné le sujet du décor de ce vase, que l'art grec manifeste ici son influence, car ce sujet était un des thèmes favoris des potiers grecs ; nombreuses, en effet, sont les représentations

⁽¹⁾ EDM. POTTIER et DUGAS, article « Vasa », dans le *Dict. des Antiq.* de SAGLIO, p. 663.

⁽²⁾ EDM. POTTIER, *Les Statuettes de terre cuite*, 1890, p. 194.

⁽³⁾ E. ARDAILLON, article « Metalla », p. 1830, dans le *Dict. des Antiq.* de SAGLIO, d'après GALIEN, *Med.*, IX, 3, 22.

d'Hercule portant le sanglier d'Érymanthe sur les vases peints à figures noires et à figures rouges ⁽¹⁾. La Gaule romaine reprit elle-même ce sujet et, un vase modelé, à vernis rouge, du Musée de Saint-Germain ⁽²⁾ représente le héros dans la même attitude que celle donnée par les potiers d'Asie Mineure ⁽³⁾.

Un autre tesson, de même technique, mais, sans aucun décor, présente une coloration jaunâtre à laquelle se surajoute une irisation caractéristique, qui porte le nom de lustre de plomb ⁽⁴⁾. Ce lustre est dû, parfois, à une réduction légère obtenue au moyen d'une atmosphère spéciale au moment de la cuisson, mais il a été observé également que des irisations pouvaient se produire sur les vernis plombeux à la suite d'altérations dues à des causes naturelles multiples (action de l'humidité ou des ferments de la terre).

Ce tesson appartient à la même série que celui que nous avons étudié précédemment. Sa pâte est également argilo-calcaire et son vernis est plombeux. Mais, à la différence du premier, des craquelures nombreuses sont visibles, attestant un manque d'accord entre la pâte et le vernis, qui est toujours dû à des variations de dilatabilité ; en ce cas, la proportion de calcaire dans la pâte se trouve en trop faible quantité par rapport à l'argile.

Un autre tesson (dessin de Mlle Evrard, pl. CXXI, n° 8) d'un très grand plat, à pâte argileuse rougeâtre vernissée, est d'une technique très différente de celle que nous venons d'étudier. Cette technique, qui caractérise la poterie d'Arezzo, a été employée dans les colonies romaines à l'époque impériale, et les produits qui en découlent sont, par excellence, la céramique romaine, que le commerce a répandue par milliers d'exemplaires dans le monde ancien tout entier ⁽⁵⁾.

La fabrique d'Arezzo ayant eu de nombreux imitateurs en Afrique, en Gaule et en Asie Mineure, le fragment qui nous occupe peut ne pas provenir d'Italie. Au reste, il ne possède pas l'éclat vif et la couleur « cire à cacheter » de la célèbre fabrique italienne. Son aspect général est terne et cette pièce fait penser

⁽¹⁾ KLEIN, *Euphronios*, 2^e édition, p. 87 ss.
Liste des vases peints qui offrent ce motif.

⁽²⁾ N° 23623.

⁽³⁾ DÉCHELETTE, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 78, fig. 470.

⁽⁴⁾ SALVÉTAT, *Leçons de céramique*, t. II, p. 328.

⁽⁵⁾ Article « Vasa », CH. DUGAS et EDM. POTTIER, *op. cit.*, p. 662.

plutôt à une imitation qu'à une pièce originale. Quant à la forme, bien que le tesson que nous étudions soit incomplet, elle est des plus romaines et rappelle celle des plats très peu creux et à rebords horizontaux dont les exemplaires nombreux se trouvent dans beaucoup de musées. Mais, d'autre part, comme nous savons par M. Cumont que ce fragment a été trouvé dans une construction occupant le Sud-Ouest de la cour du temple d'Artémis à Doura, il n'est pas douteux que sa fabrication doit être attribuée à l'époque impériale.

Une autre série, non moins intéressante, offre un sujet d'études plus complexes : elle est composée de vases et de fragments recouverts d'un bel émail bleu turquoise, quelquefois irisé par suite d'un long séjour dans la terre.

Toutes ces pièces ne sortent évidemment pas du même atelier, car deux d'entre elles (planche CXVIII, fig. 1 et 2) se distinguent des autres par un mode de fabrication très particulier : elles ont été cuites « à boucheton ⁽¹⁾ », c'est-à-dire à l'envers, comme le prouvent les gouttes d'émail qui coulent vers le sens de l'embouchure du vase, et aussi comme le montrent les empreintes laissées sur la partie supérieure du vase par des supports servant à empêcher les pièces de coller les unes aux autres.

Cette façon de cuire les pièces est une des plus anciennes qui soit connue, et il est probable qu'elle est la survivance d'une tradition fort lointaine. En terme de métier, cet enfournement spécial porte le nom d'enfournement en charge ⁽²⁾. On place les pièces les unes sur les autres, soit à boucheton, soit normalement, avec ou sans supports, dans la partie du four destinée à la cuisson. Ce procédé a l'avantage de réduire les frais au minimum, puisque l'intérieur de la chambre de cuisson est entièrement occupé par les pièces qui doivent recevoir l'action du feu.

Dans ce cas, le céramiste n'emploie aucun matériel d'enfournement : planchers qui isolent les pièces les unes des autres, plaques qui protègent les produits céramiques contre l'action des flammes et des cendres, cassettes qui mettent les œuvres délicates à l'abri des coups de feu. Avec ce mode d'enfournement, les pièces recouvertes d'un émail peuvent coller les unes aux autres, si l'on n'a pas soin de les isoler par des supports ; dans ce dernier cas, la marque

⁽¹⁾ BRONGNIART, *Traité des Arts céramiques*, t. I, p. 392.

⁽²⁾ SALVETAT, *op. cit.*, t. II, p. 217, fig. 325.

des supports apparaît à la partie supérieure de chaque pièce, et c'est là un défaut qui enlèverait aujourd'hui de la valeur marchande aux produits fabriqués de la sorte.

Ce sont ces marques très apparentes que nous trouvons au bord supérieur du col des deux débris de vases que nous étudions ; de plus, les gouttes d'émail étant dirigées vers le col au lieu de l'être vers le pied, nous pouvons affirmer que le mode d'enfournement employé par l'atelier d'où proviennent ces tessons était l'enfournement en charge et à boucheton.

Or, en Mésopotamie, un seul atelier ayant fabriqué des pièces à émail bleu turquoise ⁽¹⁾ offre assez souvent ces deux particularités : c'est celui de Rakka.

Mais, en ce qui concerne le fragment n° 1 de la planche CXVIII, plus important que le fragment n° 2 de la même planche, nous avons, pour l'attribuer à l'atelier de Rakka, des raisons beaucoup plus convaincantes. Il est composé du col et du haut de la panse d'une amphore. Ses anses en torsade sont au nombre de trois. Quelques pastilles en relief ornent les surfaces restées libres entre les anses. Or, le musée du Louvre possède des spécimens caractéristiques provenant de l'atelier de Rakka : vases en forme d'amphores, anses en torsade s'attachant au col et à la panse, pastilles en relief disséminées surtout vers le haut de la panse, émail bleu turquoise dont les coulées se dirigent parfois à l'extrémité supérieure des pièces qui portent souvent des traces d'arrachement (fig. 62 et 63) ⁽²⁾.

Nos deux fragments ont donc une parenté évidente avec les produits provenant de l'atelier de Rakka.

⁽¹⁾ Nous employons ici le mot « émail », bien que nous ayons affaire à une glaçure, mais comme cette glaçure se trouve à l'état pâteux, elle est si peu translucide qu'elle masque la couleur de la terre lui servant de support et qu'elle joue de la sorte le rôle d'un émail.

⁽²⁾ Vases provenant de Rakka. a) Louvre, A. O. n° 6273 : Vase à émail bleu verdâtre. A été cuit à l'envers. Traces d'arrachement à la partie supérieure du col, montrant que les pièces étaient empilées les unes sur les autres.

b) A. O. 62 8 : Même émail. A été cuit normalement. Mêmes traces d'arrachement à la partie supérieure du col.

c) A. O. 6280 : Même émail. Des gouttes d'émail sont très visibles à la partie supérieure du col, montrant que ce vase a été cuit à l'envers. Des traces d'arrachement dans cette même partie supérieure indiquent les endroits où le vase portait dans le four.

d) A. O. 6279 : Ce vase a été également cuit à l'envers. La partie supérieure du col qui montre trois traces d'arrachement, se trouve fortement déformée et même fendue, en raison du poids qu'elle a dû supporter, les pièces étant empilées les unes sur les autres.



Fig. 62. — Vases émaillés provenant de Rakka.
(Musée du Louvre, n^o 6273, 6278.)



Fig. 63. — Vases émaillés provenant de Rakka.
(Musée du Louvre, n^o 6280 [à g.], 6279 [à dr.]).

La ville de Rakka, située au confluent du Biléchas et de l'Euphrate, fut fondée par Alexandre ; elle portait le nom de Nicéporium. Il est impossible, pour l'instant, de savoir si dès sa fondation, cette ville possédait des ateliers de céramique, car cette région ayant été pillée par les Arabes pour le compte de marchands d'antiquités, il est bien difficile maintenant d'y faire des fouilles méthodiques.

Cependant, les formes des vases et des anses qui les décorent, ainsi que la matière de l'émail qui les recouvre, nous reportent fatalement à une fabrication dont l'origine pourrait remonter à l'époque hellénistique, c'est-à-dire au ^{III} ou au ^{II} siècle avant J.-C. Les formes sont, en effet, celles des hydries d'Hadra ⁽¹⁾ (hydries funéraires d'Alexandrie) ; les anses torsées que l'on voit aussi quelquefois sur ces mêmes hydries appartiennent également aux amphores à lustre noir décorées de feuillages blancs ou d'appiques en relief dont on attribue la fabrication aux ateliers alexandrins pendant le règne des Ptolémées ⁽²⁾. En cela ces ateliers ne faisaient qu'imiter de nombreux vases antiques à figures rouges ⁽³⁾. La période perse connut aussi les anses en forme de torsade ⁽⁴⁾.

C'était, du reste, un motif fort ancien rappelant la corde qui servait à suspendre et à porter les vases ⁽⁵⁾. Cette tradition a continué à Rakka, pendant longtemps, car des vases à reflets métalliques du ^{XI} siècle provenant de cet atelier ont également des anses cordées ⁽⁶⁾.

La terre qui a été employée pour la confection de nos deux pièces est argilo-calcaire ; elle se prêtait admirablement aux opérations du tournage en raison de sa plasticité et de sa finesse. Quant à l'émail bleu, il est le même que celui des fabriques égyptiennes des époques hellénistique et romaine, qui se diffé-

⁽¹⁾ Louvre, salle M., vitrine G. — EDM. POTTIER et DUGAS, article « Vasa », *op. cit.*, p. 654.

⁽²⁾ RAYER et COLLIGNON, *Céramique grecque*, pp. 269, 271, 274. FURTWAENGLER, *Coll. Sabouroff*, pl. LXXIV, *American Journal of archol.*, 1885, pl. I ; COURBY, *Les Vases grecs à reliefs*, p. 202, fig. 32 et p. 247 et 248.

⁽³⁾ Musée du Louvre, salle Gr., nos 30, 406, 407, 499, 224, 429, 430.

⁽⁴⁾ EDM. POTTIER, *Corpus vas. ant. Louvre*,

fasc. III, T. C., f., pl. XIV, fig. 10, inventaire 430.

⁽⁵⁾ EDM. POTTIER, *Catalogue des vases antiques*, 3^e partie, p. 866.

⁽⁶⁾ Musée du Louvre, salle Delort de Gléon. Cruche à reflets métalliques (don L. Koechlin) et vase à reflets métalliques (don Jennette). Ce dernier vase a été publié par MICHEON dans *l'Orient Musulman*, pl. XVII, fig. 89.

rence de celui des époques précédentes par ses empâtements si caractéristiques.

Le musée d'Alexandrie possède une pièce sans décor, recouverte d'un émail bleu persan, avec gouttes très apparentes, de l'époque romaine, provenant de la nécropole de Gabarri et ayant, par son émail, tous les caractères de la céramique mésopotamienne de Rakka. D'autre part, il existe au musée égyptien du Caire toute une vitrine de pièces céramiques à émail bleu épais, datant de l'époque ptolémaïque. Enfin, les produits de Tounah (Haute Égypte) de l'époque hellénistique et romaine sont revêtus d'un émail bleu épais et gras ⁽¹⁾, comme celui des céramiques de Rakka.

Cependant, nous ne pouvons attribuer avec certitude à la civilisation hellénistique que les deux fragments que nous venons d'étudier, car il est sûr que la fabrication de Rakka a continué à l'époque parthe et romaine ainsi qu'à l'époque sassanide et même durant les premiers siècles de l'ère musulmane ⁽²⁾. Mais, comme Doura disparaît vers 275 après J.-C. ⁽³⁾, il est évident que la civilisation sassanide qui n'en était qu'à ses débuts n'a pas dû laisser beaucoup de traces dans cette région ; quant à l'ère musulmane, elle ne pourrait être représentée que par des débris de vases vulgaires abandonnés par des caravanes ayant campé en cet endroit.

Ces deux fragments, si intéressants pour l'histoire, puisque, grâce à eux, nous savons qu'il y eut des relations commerciales entre Rakka et Doura, ne sont pas les seuls de la même catégorie qui aient été trouvés dans les fouilles de 1922 et 1923. Grâce aux dessins exécutés d'après les originaux et communiqués par M. Brossé, architecte, il nous est permis de croire que l'atelier de Rakka est représenté à Sâlihiyeh par d'autres spécimens.

L'un d'eux (pl. CXX, fig. 6) est une très belle amphore dont le col est brisé ainsi qu'une des deux anses. Deux pastilles ornent l'anse qui subsiste et un décor en spirale de caractère franchement hellénistique orne la panse. Un émail bleu verdâtre recouvre la pièce.

Un second spécimen est tout aussi caractéristique (pl. CXXI, fig. 1). C'est un fragment de col avec une très belle anse s'attachant à l'extrémité supérieure

⁽¹⁾ Docteur FOUQUET, *Contribution à l'étude de la céramique orientale*, p. 27.

⁽²⁾ PÉZARD, *La Céramique archaïque de l'Is-*

lam, p. 31 ; MITCHELL, *Manuel d'Art musulman*, p. 258.

⁽³⁾ Cf. l'Introduction à ce volume,

du vase et à l'épaule. Deux pastilles ornent cette anse dont la partie supérieure forme un angle très accusé et dont la partie externe est pourvue de deux appendices qui rappellent plutôt l'emploi du métal que celui de l'argile.

Un troisième spécimen possède une anse à peu près identique (pl. CXXI, fig. 3) ; quant au col, il est orné de deux pastilles.

Cet emploi de la pastille que l'on retrouve fréquemment dans les produits de Rakka est tellement particulier, qu'il nous a paru intéressant de rechercher quelles peuvent être ses origines. C'est dans la région de Suse que nous voyons tout d'abord apparaître cet ornement sur un vase non émaillé de l'époque archaïque, qui a été trouvé dans les fouilles de la mission de Morgan ⁽¹⁾. Ces pastilles ne représenteraient-elles pas l'extrémité supérieure de clous, dont la figuration pouvait avoir un caractère prophylactique ⁽²⁾.

Si l'on admet que ce sont là des clous, on peut supposer également que les vases sur lesquels ils se trouvent placés sont des imitations de pièces en métal et que ces clous, ou plutôt ces rivets, devenus un élément purement décoratif, ne font que rappeler un ornement propre au métal que les potiers avaient journalièrement sous les yeux.

Cependant l'emploi de clous dans un but magique aux différentes époques de l'histoire de l'Élam vient donner quelque crédit à l'hypothèse énoncée plus haut. Le catalogue des antiquités de la Susiane du musée du Louvre nous renseigne sur les clous trouvés dans les fondations des temples ⁽³⁾. D'autre part, une colombe votive ⁽⁴⁾, trouvée dans les fouilles de Suse, est incrustée, à la naissance du cou et sur la poitrine, de clous d'or ⁽⁵⁾. Des coiffures de statues, en faïence, de l'époque élamite ⁽⁶⁾, sont également ornées de clous de bronze ⁽⁷⁾.

Ce goût du pastillage semble être passé de l'Élam en Phénicie, puisque

(1) Musée du Louvre, salle du Mastaba, n^{os} 4448.

(2) SAGLIO, *Dict. des Antiq.*, article « Clavus », p. 4241.

(3) PÉZARD et POTTIER, *Catalogue des antiquités de la Susiane*, p. 14 ; J. DE MORGAN, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. I, fig. 254.

(4) Musée du Louvre, n^o 378.

(5) PÉZARD et POTTIER, *op. cit.*, p. 166 ; POTTIER, *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1906, p. 47 ; DE MECQUENEM, *Mémoires*, VII, pl. XXV, fig. 1 et 2.

(6) Musée du Louvre, n^{os} 330 et 331.

(7) PÉZARD et POTTIER, *op. cit.*, p. 148 ; J. DE MORGAN, *Mém.*, VII, p. 8, 9 et 10 ; BABELON, *Rev. Art anc.*, avril 1906, p. 268 ; POTTIER, *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1906, p. 43.

plusieurs masques carthaginois trouvés dans des tombes portent cet ornement significatif⁽¹⁾. Les Étrusques, venus d'Orient et ayant rapporté du berceau de leur race des traditions particulières, ont également employé le pastillage sous forme de clous de bronze⁽²⁾. Cette ornementation est fort ancienne et se voit déjà à l'époque des Terramares⁽³⁾, plus tard, on la rencontre encore dans les tombes à fosse de Narce⁽⁴⁾. D'autre part, dans la céramique de Bosenyuk (Phrygie) analogue à celle d'Hissarlik, Koerte signale des mamelons placés à la base des anses comme étant une imitation de têtes de clous de métal⁽⁵⁾. Enfin, nous venons de voir que l'atelier de Rakka avait employé fréquemment le procédé du pastillage.

Ce procédé, que l'Égypte et la Grèce n'ont pas connu, semble donc être de tradition purement sémitique et orientale, et son emploi dans la fabrication des vases de Rakka démontre que des traditions très anciennes s'étaient conservées dans cette région.

Il nous a paru intéressant de signaler quels sont les vases appartenant à des collections, autres que celles du musée du Louvre, qui peuvent avoir une parenté avec les tessons trouvés à Doura que nous venons d'étudier.

La section islamique des musées de Berlin possède deux amphores à anses, émaillées en bleu, publiées par Sarre et que cet auteur attribue à l'époque partho-sassanide; leur l'ornementation comporte des pastilles se trouvant, pour l'une d'elles, sur le col et sur l'épaule, où elles forment une suite ininterrompue, et, pour l'autre, sur les anses qui sont cordées⁽⁶⁾. Un autre vase du musée ethnologique de Munich, publié par le même auteur, comporte également un décor de pastilles sur le col et sur la panse⁽⁷⁾.

De son côté, le British Museum est riche d'une collection de vases émaillés de couleur bleu turquoise, achetés en 1913-1914 et provenant de Sèlèmiyeh; d'après les notes qui nous ont été communiquées par M. Cumont, ces vases

(1) Musée du Louvre, n° 123, salle VI.

(2) Musée du Louvre, Galerie Campana, salle C, n° 84 (don de M. Gustave Paille, année 1897); EDM. POTTIER, *Catalogue des vases antiques du Musée du Louvre*, p. 335.

(3) GSELL, *La Néropole de Vulci*, 1894, p. 262.

(4) BARNABEI, *Dei fittili scoperti nella necro-*

poli di Narce, dans les *Monumenti Antichi dei Lincei*, IV, 1894, p. 227, 230.

(5) *Athenische Mitteilungen*, t. XXIV, 1899, p. 26 et 27, pl. III, n° 17.

(6) FRIEDERICH SARRE, *L'Art de la Perse ancienne*; traduction de Paul Budry, pl. 148 et 149.

(7) FRIEDERICH SARRE, *Die Keramik im Euphrat und Tigrisgebiet*, pl. I, n° 6.

dont les formes rappellent celles des amphores de Doura, sont décorés de figures de style hellénistique, de palmes et de toutes sortes de feuilles, ainsi que de pastilles, qui se trouvent sur les anses et sur le col. Les archéologues anglais les ont datés du ¹er siècle après J.-C.

Enfin, d'après les renseignements que nous a communiqués le colonel Andrea, un vase non émaillé, trouvé dans les fouilles exécutées à Doura en 1924, dont le décor est fait de pastilles (pl. CXXI, fig. 6) se trouve au musée de Beyrouth. D'autres vases possédant des décors du genre de ceux que nous venons d'étudier ont été publiés par différents céramographes ⁽¹⁾.

Une autre série, de la même famille que la précédente, est composée de pièces recouvertes également d'un émail bleu turquoise presque toujours irisé.

Ce qui différencie ces dernières de celles que nous avons étudiées auparavant c'est qu'elles ont été cuites normalement, de telle sorte qu'au lieu de se diriger vers le goulot, les gouttes d'émail se portent toutes vers le pied. En outre, les anses ne sont jamais en torsade, l'ornementation en pastilles fait complètement défaut et les formes s'éloignent, pour la plupart, du type de l'amphore. Nous ferons cependant une exception pour le vase représenté dans la planche en couleurs n° CXIX, fig. 6, dont la forme, malgré ses duretés, rappelle encore, d'une façon lointaine, il est vrai, le galbe des amphores. La forme verticale que prend la panse est un caractère hellénistique que l'on voit aussi dans le vase CXIX, fig. 8 (cf. p. 467).

Quant au décor incisé, en forme de dents de scie, qui orne la base du col, il est un apport d'art local, que nous retrouvons dans un vase émaillé gris-noirâtre trouvé en Syrie, que le musée du Louvre expose dans une vitrine de la salle VI.

Un autre vase émaillé de l'époque hellénistique (n° 6278), appartenant au musée du Louvre, a été trouvé à Rakka et comporte un décor de deux rangées de dents de scie, placé sur la panse (fig. 63).

⁽¹⁾ PERROT et CHAPIEZ, *op. cit.*, t. II, p. 712, fig. 370; LAYARD, *Monuments of Niniveh*, t. I, pl. 85; *Comptes rendus de la Commission impériale archéologique de Saint-Petersbourg*, 1899, p. 43, fig. 94; *Arch. Anzeiger*, 1911,

p. 225 ss. Abb. 36 (celui-ci provient d'Olbia); HEDWIG KUSEL, *Jahrbuch des Instituts*, 1917, p. 57, fig. 4; ROBERT ZAHN, *Aeltere Denkmäler Nordabessiniens*, Berlin, 1913.

Un ossuaire juif, appartenant également au musée du Louvre, possède un décor semblable. Il a été trouvé à Jérusalem ⁽¹⁾.

Le second vase de cette catégorie (pl. CXIX, fig. 8) est d'une forme qui se rapproche de celles des vases romains d'Arezzo. Sa panse comporte une partie verticale très importante, qui se rattache au col et au pied en formant un angle très accusé. Un vase à vernis rouge, d'époque hellénistique, trouvé à Alep et publié par Sarre ⁽²⁾, est d'une forme à peu près identique; cependant il est muni de deux anses tandis que le vase de Doura n'en a aucune.

Le troisième vase, qui ne possède qu'une anse, paraît avoir été conçu d'après un des types de la céramique locale (pl. CXIX, fig. 9). Le ressaut très accusé qui se trouve à sa partie supérieure donne l'impression que nous avons là une imitation d'un récipient en cuivre, sur lequel des feuilles du même métal sont réajoutées pour fixer l'anse avec plus d'aisance et de solidité. Dans ce cas, en effet, l'anse et l'extrémité supérieure du vase ne formant qu'une seule pièce, sont façonnées à part, et, il ne reste plus, dès lors, qu'à mettre des écrous sur la panse pour que l'anse soit bien fixée.

Le quatrième vase (pl. CXIX, fig. 7) qui, comme le précédent, paraît avoir été conçu, d'après un des types de la tradition céramique locale, est d'une forme qui s'apparente à une pièce ⁽³⁾ du musée du Louvre, cataloguée comme appartenant à la céramique de l'époque parthe.

Une autre pièce se rapproche des vases de l'Italie méridionale à vernis noir ayant la forme d'une coupelle (pl. CXVIII, fig. 5).

Un fragment composé d'une base carrée, reliée à la partie supérieure par des sortes de tenons, qui sont cassés (pl. CXVIII, fig. 3), pourrait être ce qui reste d'un support. Le beau ton bleu-verdâtre de son émail que le contact avec la terre a irisé, en fait, malgré ses mutilations, un morceau de céramique digne d'attention.

Une plaque de revêtement fragmentée, avec rebord saillant recouverte d'un émail gras et épais, coloré en bleu par le cuivre, prouve aussi que la céramique était employée dans la décoration architecturale à Doura (pl. CXVIII,

⁽¹⁾ Louvre, salle Judaïque, n° 48; DUSSAUD, *Cat. des monuments palestiniens et judaiques*, p. 36.

⁽²⁾ FRIEDRICH SARRE, *Die Keramik im Eu-*

phrat-und Tigrisgebiet, pl. IV, n° 5, p. 243.

⁽³⁾ Musée du Louvre, salle de Suse, vitrine 1, Céramiques de l'époque parthe.

fig. 4). A ce sujet, il peut être intéressant de comparer les revêtements céramiques de l'époque achéménide avec ce fragment qui semble, à première vue, continuer la tradition de la Perse. Les revêtements céramiques du palais de Darius sont constitués par des briques émaillées sur la tranche. La pâte de ces briques est extrêmement siliceuse; l'émail qui la recouvre est criblé de bulles, comme si la combinaison entre les éléments en présence avait été incomplète. D'autre part, des sertis épais forment des sortes de compartiments séparant les uns des autres les émaux dont les couleurs sont différentes. Par contre, pour le fragment trouvé à Doura, voici ce que nous constatons : ce fragment n'est pas une brique, mais un carreau de revêtement dont la pâte est non pas siliceuse, mais argilo-calcaire. Quant à l'émail, ses éléments sont si bien combinés, qu'aucune bulle n'est apparente. De grosses gouttes de cet émail indiquent, par leur direction, que ces plaques étaient cuites dans la position verticale.

En somme, on ne peut faire aucun rapprochement étroit entre ces deux céramiques dont les techniques sont entièrement différentes. Aussi, nous pouvons en conclure qu'aucun souvenir de la tradition achéménide ne se retrouve dans ce fragment architectural.

Par contre, il est curieux de constater que l'emploi de plaques de revêtement à pâte argilo-calcaire et à émail bleu avait déjà été courant vers l'an 1000 avant J.-C. Une des vitrines du Louvre de la salle du Mastaba en contient de nombreux spécimens⁽¹⁾. Nous ne chercherons pas à expliquer ce retour à une tradition lointaine. Une différence notable, cependant, avec la plaque que nous étudions est la suivante : l'émail élamite est rempli de bulles et il est plus sec, plus maigre et moins épais que l'émail de la plaque trouvée à Doura.

Cette pièce si intéressante a été découverte en 1923, dans la nécropole qui s'étend à l'Ouest de la ville; elle appartient probablement à l'époque impériale et elle servait, sans doute, au décor architectural d'un tombeau. D'autres pièces semblables, vases et plaques, provenant des mêmes fouilles, sont exposées maintenant au musée de Beyrouth.

Ici, une question se pose : de quel atelier peuvent provenir ces pièces

(1) Salle du Mastaba, plaques de revêtement au nom de Kudur-Nakhunté, nos 4062 et suiv., 3631 et suiv.

à pâte argilo-calcaire, recouvertes d'un émail coloré en bleu par le cuivre dont la cuisson n'a pas été faite à boucheton, comme cela se faisait souvent à Rakka ?

Les fouilles faites dans les régions syriennes et mésopotamiennes n'ont pas encore révélé, d'une façon sûre, l'emplacement d'officines dont la production pourrait se rapprocher de celle que nous venons d'étudier. Aussi, il nous est impossible de désigner un lieu de fabrication.

Maintenant que nous avons terminé l'examen des séries trouvées à Sâliyièh qui sont vernissées ou émaillées, il nous reste à étudier celles qui ne sont recouvertes d'aucun enduit vitrifié. Ces produits ayant dû servir à des usages courants, ont gardé, plus souvent que les autres, le galbe des formes utilisées dans ce pays sémitique. Cependant, même dans ces séries, l'influence des civilisations apportées par les conquérants s'est encore fait sentir. C'est ainsi qu'un bol, qui se trouve au Musée de Beyrouth (pl. CXXIII, fig. 1) a le galbe des bols d'Arezzo ⁽¹⁾. Un second bol (pl. CXXIII, fig. 2) est d'un caractère plus arétin encore. Des traces de peinture, signalées par M. Brossé, peuvent être les restes d'une glaçure avivant la couleur rouge de la terre, à moins que nous nous trouvions en présence d'une imitation obtenue au moyen d'un simple engobe rouge.

Un fragment de céramique (pl. CXXI, fig. 4) ayant un rebord plat et un déversoir pourrait être ce qui reste d'un *mortarium*, sorte de terrine qui était d'un usage courant à l'époque romaine ⁽²⁾.

L'influence romaine n'est pas niable non plus dans la forme du vase représenté par la photographie reproduite pl. CXXIII, fig. 3.

A côté de ces exemplaires ayant un caractère nettement romain, nous trouvons une céramique d'origine, sinon locale, du moins provinciale, influencée parfois par la Palestine.

Les deux jarres reproduites sur la planche CXXIII, n° 5, ont la même forme que l'urne à queue néo-punique, dont de nombreux exemplaires se trouvent au musée de Carthage ⁽³⁾.

D'autre part, une amphore pointue (pl. CXXIII, n° 5) est munie d'un support

⁽¹⁾ Voir B. W. WALTERS, *British Museum, Catalogue of the Roman pottery*, pl. XLI, fig. 7.

⁽²⁾ B. W. WALTERS-BIRCH, *History of ancient pottery*, t. II, p. 351.

⁽³⁾ *Catalogue du Musée Alaoui à Tunis*, pl. XLI, n° 71. — Cf. aussi *supra*, p. 192, fig. 44.

particulier que l'on retrouve dans la céramique carthaginoise ⁽¹⁾ et égyptienne.

Un support de vase en terre de couleur jaune rougeâtre destiné à soutenir un vase rond ou pointu a été également trouvé à Doura ⁽²⁾ (pl. CXXI, fig. 7). Des supports analogues existaient déjà à l'époque proto-élamite ⁽³⁾.

Un vase possédant une panse très accentuée et un pied étroit se rapproche également comme forme, d'un des spécimens du musée Alaoui ⁽⁴⁾ (pl. CXXIII, fig. 6).

Des fragments de jarres (*πύθοι*) aux dimensions énormes ont été également découverts à Doura ⁽⁵⁾. Ces jarres, destinées à contenir des liquides, étaient souvent enduites de bitume à l'intérieur afin de remédier à la porosité de leur pâte. Des décors très spéciaux les ornent fréquemment. Ils ont été faits au moyen du procédé mécanique du poinçon sur la terre encore molle. Ces décors, qui se trouvent à la base du col des jarres, sont d'un art assez primitif (pl. CXXIV). Déjà, en Mésopotamie, on avait trouvé des céramiques estampées ⁽⁶⁾.

Le même procédé du poinçon a été employé par un fabricant pour apposer sa marque sur ses produits. Une croix sépare les deux lettres de son monogramme (pl. CXXIV, fig. 5). Cette marque rappelle par son aspect celles, si répandues, des potiers arétiens et gallo-romains.

Enfin, quelques-uns des vases trouvés à Doura ont des formes moins caractéristiques que celles que nous venons d'étudier : aussi elles échappent au classement définitif ; il ne sera possible que lorsque des fouilles méthodiques nous auront fait connaître les ateliers syriens qui ont pu approvisionner la région.

Néanmoins, malgré ces lacunes, nous venons de voir que nous sommes bien renseignés sur les divers genres de céramique en usage à Salihiyeh pendant cinq cents ans.

⁽¹⁾ *Id.*, pl. XLI, n° 40.

⁽²⁾ EDM. POTTIER, art. « Incitega », *Dicł. des Antiq.* de SAGLIO.

⁽³⁾ EDM. POTTIER, *Corpus vasorum antiquorum. France*, fasc. 4, p. 13. L'étude des ustensiles de ce genre trouvés en Mésopotamie, en Syrie et en Égypte a été faite par H. FRANKFORT, *Studies in early pottery of the near East*, I (*Mesopotamia, Syria and*

Egypt and their earliest interrelations) publié à Londres dans les *Occasional papers* n° 6 du *Royal Anthropological Institute* (1924).

⁽⁴⁾ *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. XCI, n° 48.

⁽⁵⁾ Un grand *dolium* a été retrouvé intact dans le temple d'Artémis (p. 178) et est reproduit pl. LXVIII, fig. 2.

⁽⁶⁾ FRIEDRICH SARRE, *Die Keramik im Euphrat- und Tigrisgebiet*, p. 14, 15 et 16.

La céramique qu'on y recueille représente un stade de civilisation sans aucun mélange ultérieur, dans une contrée que la pioche des fouilleurs avait épargnée jusqu'ici ; et, de plus, elle nous renseigne sur les rapports commerciaux qui ont pu exister entre Sâlihîyeh et diverses villes productrices de céramique.

P.-S. — Cette notice était déjà composée quand le colonel Renard a eu l'obligeance de nous soumettre une petite amphore, recouverte d'un émail bleu-verdâtre, qui, d'après les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir, a été trouvée en 1922 en déblayant le temple des dieux palmyréniens, derrière le panneau de bois de la porte décrite p. 33. Ce vase très simple, que reproduit la figure 64 (cf. p. 476), se rapproche des céramiques arabes qui furent fabriquées durant des siècles dans tout le bassin de l'Euphrate. Peut-être avons-nous là une de ces pièces d'un usage vulgaire que les potiers de Rakka ont dû produire à la même époque où ils exécutaient des œuvres plus parfaites dont nous avons parlé précédemment.

B. — *Descriptions des objets reproduits sur les planches.*

Par M^{me} MADELEINE MASSOUL.

PLANCHE CXVIII

1. — *Grand fragment d'amphore* à trois anses cordées s'attachant en haut du col et sur l'épaule ; elles portent une triple saillie à leur sommet. Large col, élevé, à petit rebord plat. Sur le col, un zig-zag incisé (peu apparent), entre deux lignes parallèles incisées. Une pastille est placée au milieu des lignes incisées et une autre au-dessous, sur l'épaule entre chaque anse. Sous les anses, une suite de cupules forment une sorte de torsade entre deux lignes incisées parallèles. — Cf. *supra*, p. 459 s.

Terre très dure, grenue, jaune grisâtre, piquetée de petits points noirs ; traces de tournage à l'intérieur.

Émail bleu verdâtre, altéré et irisé, craquelé. L'émail forme des gouttes épaisses au bord du col ; 3 marques de support sur le plat du goulot. — Trouvé le 3 novembre 1923 à demi enterré dans les décombres du ravin Sud.

Diam. : à l'embouchure : 0,115. Haut. : 0,18.

2. — *Col d'un vase* muni d'une anse bifide dont il ne reste que l'attache. Le bord du goulot est divisé par une moulure en creux.

Terre dure et grenue jaune grisâtre, piquetée de points noirs. Traces de tournassage à l'extérieur.

Email vert bleu, irisé, craquelé. De grosses gouttes d'émail, coulant jusqu'au bord du goulot, ont été arrachées lors du défournement.

Diam. de l'embouchure : 0,105. Haut. : 0,075.

3. — *Support ou base quadrangulaire*. — A chacun des quatre coins, un appendice aujourd'hui brisé s'élevait verticalement. Au centre, un appendice cylindrique soutenait un fond de vase courbe. — Cf. *supra*, p. 467.

Même terre que le précédent, plus pâle et plus fine.

Email vert avec des taches bleues, très fortement irisé, craquelé. Sous la base, une surface circulaire non émaillée.

Larg. : 0,08. Haut. : 0,08.

4. — *Angle d'un carreau émaillé*, limité d'un côté par une moulure en forme de double gorge creuse. — Cf. *supra*, p. 467 s.

Terre grossière, tendre, feuilletée, dégraissée avec de la paille hachée, couleur jaune pâle, sans points noirs. Au revers, se voit nettement l'empreinte laissée par la natte de roseaux sur laquelle ce carreau a été posé, étant frais, dans le but de le faire sécher.

Emailé sur un côté. Email épais, de couleur bleu turquoise pâle, taches verdâtres mates; coule en grosses gouttes; larges craquelures, irisations. A été cuit sur champ.

Long. : 0,16. Larg. : 0,15. — Trouvé le 5 novembre 1923 dans un tombeau de la nécropole qui s'étend à l'ouest de la ville de Doura (cf. *supra*, p. 277).

5. — *Coupelle profonde* en forme de terrine. A l'intérieur, petit marli presque horizontal et deux cercles concentriques en creux au centre. A l'extérieur, à 2 cm. du bord, arête circulaire. Dessous du pied en creux légèrement bombé au centre. Pied entièrement émaillé. Cette coupe a été cuite avec d'autres objets empilés les uns dans les autres, nous en avons l'indication par les deux points (le troisième disparu dans la cassure) que le support a laissés à l'intérieur et par l'arrachement de l'émail en trois points sur le pourtour de la base en bourrelet. — Cf. *supra*, p. 467.

Terre jaune pâle, grenue, tournée.

Email bleu altéré, devenu gris verdâtre, craquelé.

Marque une partie de la vasque d'un côté et une partie du bord de l'autre côté.

Diam. : 155 mill.; Diam. de la base : 55 mill.; Haut. : 38 mill.

PLANCHE CXIX

6. — *Petite amphore à deux anses plates* s'attachant au milieu du col et à l'épaule. Col s'évasant. Dents de scie sur l'épaule, incisées. Au-dessous des anses, deux filets circulaires incisés. Dessous plat. — Cf. *supra*, p. 466.

Terre dure, fine, grenue, jaune roussâtre avec des points noirs. Traces de tournage au col.

Email bleu turquoise foncé, non altéré, laissant la terre à nu par places et ne descendant pas jusqu'au bas du pied. Petites craquelures. Goulot brisé.

Diam. de l'orifice : 0,03.; haut. : 0,095.

7. — *Amphore en forme d'obus* à embouchure étroite, munie de deux petites anses plates et bifides à leur partie supérieure, s'attachant à la base du col et à l'épaule ; panse sillonnée de stries parallèles en creux ; base rétrécie ; dessous plat. — Cf. p. 467.

Terre fine, très dure, blanc jaunâtre, tournée.

Émail épais, bleu légèrement verdâtre, très altéré et irisé ; nombreuses petites craquelures ; grosses gouttes au bord du pied.

Manque le col. Haut. : 0,15.

8. — *Petit cratère sans anse*, large embouchure, épaule en biseau, panse à paroi verticale, finissant en biseau à la base. Dessous du pied légèrement concave. — Cf. p. 467.

Terre fine, lisse, jaune grisâtre avec des points noirs, tournée.

Émail vert, très altéré et irisé. Petites craquelures. Dans la partie oblique du bas de la panse : grésillé, bulleux et devenu rouge.

Manquent la moitié du col et une partie de la panse.

Diam. du col : 0,07. Haut. : 0,08.

9. — *Petite enoché (?)* à anse formant un angle aigu, s'attachant à la base du col et au bas de l'épaule ; une partie circulaire, d'un faible relief au-dessus de l'épaule, entoure la base du col. Panse arrondie. Petit pied s'évasant légèrement. — Cf. *supra*, p. 467.

Terre blanc rosé, grisâtre, grenue, avec des points noirs, tournée.

Émail bleu-verdâtre, fortement irisé, laissant à découvert le bas de la panse. Petites craquelures.

Manquent le col, une partie du bas de la panse, du pied et le fond.

Haut. : 0,10.

10. — *Fragment de pied de vase* — Cf. *supra*, p. 456.

Terre brun rougeâtre, pâle. A été tourné.

Vernis noir brun, altéré, devenu presque mat. Plus grande dimension : 0,08.

11. — *Fragment de vase vernissé décoré* en bas-relief d'applique d'une figure d'Hercule (bras, tête et haut du torse) tourné à droite, portant le sanglier d'Érymanthe sur son épaule gauche.

Terre très fine, d'un grain serré, blanc jaunâtre, rosée. Tourné.

Vernis jaune sur toute la pièce, sauf sur le sanglier, peint en violet noirâtre.

Haut. : 0,0435.

PL. CXXI, 8. — *Grand fragment de fond de plat vernissé* avec une partie du pied. Fond presque plat, dessous du pied fortement concave. — Cf. *supra*, p. 458.

Terre très dure, très fine, jaune pâle, légèrement rosée. Entièrement vernissé en rouge, pas de craquelures.

Quelques fragments (de même nature) d'un bord en forme de moulure ronde ont été trouvés en même temps, le 30 octobre 1923, dans une construction au Sud-Ouest de la cour du temple d'Artémis.

∴

Nous ne pouvons décrire les autres vases, car nous ne possédons pas les originaux qui n'ont pas été apportés à Paris et nous devons nous contenter de publier des dessins

ou des photographies transmis par le lieutenant-colonel Renard et M. Léonce Brossé.

Nous donnerons les indications qui ont été inscrites sur ces dessins par ceux qui avaient les objets sous les yeux.

PLANCHE CXX

1. — *Col d'amphore*, Poterie émaillée, bavures de l'émail à l'intérieur.
- 2 a. b. c. — Fragment de grande coupe ornée à l'extérieur d'un décor en relief. Poterie émaillée : Bel émail bleu à l'extérieur et dans tout l'intérieur. (La figurine paraît être une Astarté, la main droite au ventre, la main gauche tenant un voile sur la tête. — Note du dessinateur.)
3. — Col et épaule de vase. Poterie tournée émaillée ; émail bleu-gris verdâtre, assez coloré.
4. — Partie inférieure et pied d'un vase tourné. Poterie émaillée ; émail bleu assez vif, surface extérieure unie.
5. — Amphore. Poterie émaillée : émail très vitrifié. Vert bleu vif, foncé. Intacte, terre épaisse, lourde.
6. — Amphore décorée de lignes ondulées. Anses ornées de pastilles. Poterie émaillée, émail bleu-verdâtre. — Cf. *supra*, p. 463.
7. — Amphore ornée de stries parallèles. Poterie émaillée, plus claire que le n° 5. Goulot ébréché ; assez grosses soufflures, lourde.

PLANCHE CXXI

1. — Anse semblable à celle du n° 6, planche CXX. — Cf. *supra*, p. 463.
2. — Amphore 2 anses, sans col. Poterie, émail bleu-gris, peu irisé, lourde.
3. — Détail de goulot. — Cf. *supra*, p. 464.
4. — Fragment de *mortarium*, bassin à goulot verseur ; couleur blanc-jaunâtre ; grain gros, épaisseur moyenne 2 cm. ; poterie lourde et sonore. — Cf. *supra*, p. 469.
5. — Fragment de col, anse plate.
6. — Vase sphérique à base ronde orné de 3 pastilles sur l'épaule. — Cf. p. 466.
7. — Support de vase terre jaune-rougeâtre. — Cf. *supra*, p. 470.
8. — Décrit précédemment (p. 473) avec les autres objets en notre possession.
9. — Tuyau terre jaunâtre, bien cuite.

PLANCHE CXXII

1. — OENOCHOË à bouche ronde, terre blanche, parois épaisses.
2. — Amphore à deux anses, décorée de groupes de stries parallèles incisées ; même terre que n° 4, parois assez minces.
3. — Panse et pied de vase ; terre jaune clair noircie, parois minces.
4. — Amphore à deux anses dont l'une brisée ; col évasé, ébréché ; 3 filets incisés à la base du col, qui ne sont pas indiqués sur la figure, terre rougeâtre (Renseignements donnés par le colonel Renard.)

5. — Œnochoé à bouche ronde, terre très claire, jaunâtre. — Plusieurs vases semblables, dont deux intacts.

6. — Jarre munie de deux petites anses (l'une manque). Lignes ondulées incisées entre des filets parallèles, qui ne sont pas indiqués sur la figure (Renseignement donné par le lieutenant-colonel Renard).

PLANCHE CXXIII

1. — Bol à parois très épaisses ; terre jaunâtre et comme sableuse, assez friable.

2. — Bol terre très blanche ; traces de peinture rouge, parois très minces. — Cf. p. 469.

3, 4, 5, 6. — Photographies de vases divers dont une amphore à queue (même terre que n° 5, pl. XXII), stries horizontales de tournage et décorée d'un sigle. Intérieur avec enduit bitumineux (Trois vases semblables sans le sigle, dont une intacte). — Cf. p. 469.

[On n'a pas pu effacer dans les photographies les numéros placés à l'encre sur les vases qui ne correspondent pas avec notre texte, il ne faut pas en tenir compte].

PLANCHE CXXIV

1. — Fragment de grosse poterie non tournée, terre épaisse jaune-blanchâtre, fine, micacée, dégraissée avec de la paille, ornée d'un motif végétal en relief dans un cercle en creux, répété tout autour de la base du col (description d'après l'original au Louvre).

2. — D'après l'estampage d'un motif de feuillage qui se trouvait sur une grande amphore de terre grise, épaisse, dont l'intérieur était enduit de goudron (détails donnés avec l'estampage pour les n°s 2, 3, 4, 5).

3. — D'après l'estampage d'un svastika cantonné de points en relief dans un carré en creux, placé près du col d'une grosse jarre de terre grise. — Cf. *supra*, p. 470.

4. — D'après l'estampage d'un arbre en relief dans un ovale en creux, placé de même que 3.

5. — D'après l'estampage d'une marque, formée d'une croix cantonnée de points entre les lettres I et H, imprimée dans une poterie rougeâtre.

6. — Fragment de grosse poterie non tournée ; terre jaune-rosé, épaisse, dure, fine, micacée, dégraissée avec de la paille, ornée de croissants en creux placés les uns à la suite des autres ; au-dessus, ligne de cercles en creux (description d'après l'original au Louvre).

7. — Fragment de l'épaule d'une jarre non tournée, terre grise, micacée, épaisse, grossière, dure, dégraissée avec une grande quantité de paille hachée, décorée de motifs alternés : feuilles à nervures en relief dans un ovale en creux et rosace à rayons en relief dans un creux (description d'après l'original au Louvre).

..

Nous ajouterons ici la description d'un vase émaillé provenant de Sâlihîyed et appartenant au colonel Renard, qui a bien voulu nous permettre de l'étudier. — Haut. :

0 m. 22 ; diam. dans l'emb. : 0 m. 09. Diam. int. de la base: 0 m. 055). Ar gile brun-clai très dure, traces de tournage ; émail bleu fortement verdâtre, transparent, craquelé. Double moulure au bord du col ; anses rondes légèrement aplaties aux attaches et divisées en deux à l'attache supérieure. Un sillon circulaire à la base du col, d'autres sillons circulaires parallèles sur la panse. Pied arrondi, émail sous le pied. L'émail s'est écaillé sur l'anse, sur la panse et au bord du col ; cette dernière circonstance empêche de déterminer la façon dont le vase a été cuit. — Cf. *supra*, p. 471.

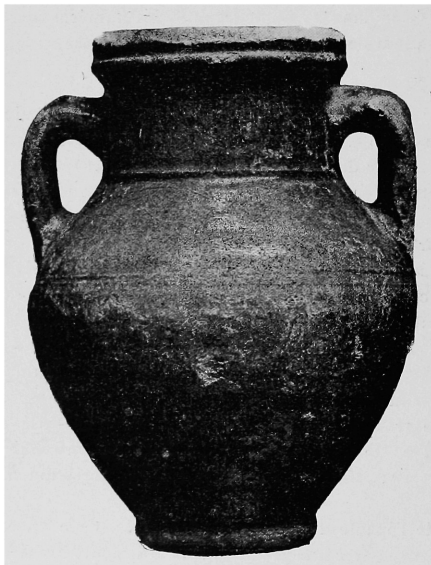


FIG. 64. — Amphore de Sâlihîyeh appartenant au colonel Renard.

NOTE SUR LES FOUILLES DE 1924

En 1924, le colonel, aujourd'hui général, Andréa, commandant des confins de l'Euphrate, envoya à Sâlihîyeh une équipe de dix légionnaires syriens sous les ordres du sergent Dachtus. Ils y firent des fouilles du 12 mai au 1^{er} novembre. Il ne fut malheureusement pas possible de transporter un archéologue à Sâlihîyeh pour prendre connaissance de leurs résultats. En 1925 et 1926, l'état troublé de la Syrie ne laissa pas de militaires disponibles pour des entreprises pacifiques sur l'Euphrate et les recherches à Sâlihîyeh furent entièrement suspendues.

Nous avons pu reproduire dans ce volume les objets les plus intéressants découverts en 1924 ⁽¹⁾. Sur l'ensemble des travaux effectués, le général Andréa a bien voulu nous faire parvenir un rapport du lieutenant Delaplanche. Nous en résumons ici les données essentielles, et publions tels quels les inventaires qui l'accompagnent : ils permettront d'identifier les objets déposés à Deir-*ez-Zor* et à Alep, si, comme nous l'espérons, les fouilles de Doura peuvent être reprises bientôt sous la direction d'un savant compétent.

Les Légionnaires syriens s'attaquèrent à la Tour des Palmyréniens, dont le déblaiement n'avait été qu'amorcé par nous (p. 10) « mais les blocs de pierre détachés des murailles rendaient le travail très pénible. Ils trouvèrent au milieu de roseaux, de pierres, de briques crues, quelques objets ayant dû appartenir à des militaires » (voir ci-dessous).

En dehors de ce point, les recherches ne portèrent que sur les maisons de la ville, dont un assez grand nombre furent explorées dans divers quartiers. L'un des bâtiments, situé dans la région sud-ouest de la ville, paraît avoir été la boutique d'un marchand de poterie : on y mit au jour une quantité de vases de toutes dimensions dont quelques-uns émaillés. C'est là qu'on trouva aussi le fragment de bas-relief reproduit planche XCIX, 1 (p. 265) et « deux pierres parallépipédiques avec une tête de femme en relief sur une de leurs faces ».

Dans la cave d'une maison bordant la rue principale, les Légionnaires mirent au jour 50 pièces de monnaie (très oxydées), divers débris de bronze et « un petit marbre représentant une tête de faune ».

Voici donc les inventaires des objets conservés à Deir-*ez-Zor* ou envoyés au musée d'Alep :

⁽¹⁾ Cf. p. 118 (fig. 24) ; p. 193, n. 1 (pl. LXXVI, 3) ; p. 204 (pl. LXXVIII) ; p. 265 (pl. XCIX, 1) ; p. 260, n. 1 (pl. XCVI, 8) ; cf. p. 17, n. 3.

ANTIQUITÉS PROVENANT DE SALĪHIYEH

ET DÉPOSÉES AUX « CONFINES DE L'EUPHRATE » (DEIR-EZ-ZOR)

A LA DATE DU 1^{er} JANVIER 1925

NOTA. — Les dimensions sont évaluées en centimètres et le poids en kilogrammes. D = Diamètre
H = Hauteur ; Lg = Longueur ; La = Largeur ; Pr = Profondeur.

	NOMENCLATURE	DIMENSIONS	POIDS APPROXIMATIF
a) POTERIES			
1	Garniture en terre cuite avec dessins géométriques.	15/10	1,000
2	Dessous de plat, terre cuite	D = 25	3,000
3	Plat ovale, terre cuite	35/25	12,000
4	Dessous de cruche, terre cuite	D = 35	10,000
5	— —	D = 30	8,000
6	Plat en terre cuite	D = 25; Pr = 15	10,000
7	Cuvette, terre cuite	D = 35; Pr = 12	10,000
8	Pot sphérique, bec cassé	D = 11	0,500
9	Pot terre noire	H = 10; D = 10	0,500
10	Bougeoir, terre cuite émaillée	Lg = 7; H = 5	0,200
11	Débris de bouteille en verre	Lg = 7	0,050
12	Poterie forme carafe, terre émaillée	H = 10; D = 7	0,500
13	Récipient en forme de corne, terre cuite.	H = 10; Lg = 6	0,500
14	Veilleuse à huile.	H = 3; L = 7	0,100
15	Poterie allongée avec anse, bec cassé	H = 15; D = 9	2,500
16	— — fêlée	H = 15; D = 9	2,500
17	Deux poteries allongées avec anse	»	2,500
18	Poterie ronde	D = 13	0,700
19	Poterie émaillée en forme de poire	H = 16; D = 10	2,500
20	Amphore émaillée	D = 12; H = 16	1,000
21	—	D = 17; H = 26	1,500
22	Vase en terre, 1 anse	H = 27; D = 17	1,500
23	Amphore en terre, émail vert	H = 27; D = 20	2,000
24	Amphore en terre ordinaire	H = 27; D = 20	2,000
25	Vase en terre, décorations en relief, col cassé	H = 19; D = 13	1,700
26	Vase émail vert à 2 anses, dont une brisée.	H = 27; D = 20	2,000
27	— à 2 anses	H = 32; D = 20	2,500
28	Cruche ordinaire, 1 anse	H = 24; D = 24	2,500

	NOMENCLATURE	DIMENSIONS	POIDS APPROXIMATIF
29	Cruche ordinaire à 2 anses brisées.	H = 23	2,000
30	Dessous de cruche	H = 9	1,500
31	Gargoulette, 1 anse	H = 41	0,500
32	Pot émaillé, 2 anses.	H = 14	1,500
33	Pot en terre cuite	H = 12	1,000
34	Vase rond sans col ni anse	D = 7	0,250
35	Vase avec une anse brisée.	H = 10	1,000
36	Pot à beurre	H = 8 ; D = 5	0,500
37	Veilleuse à l'huile, argile, dessins en relief.	H = 8 ; Lg = 5	0,100
38	Vase en terre, 2 anses	H = 15 ; Lg = 11	1,500
39	5 jarres funéraires	H = 100 ; Lg = 35	25,000
40	Terrine terre cuite	H = 35 ; D = 40	8,000
41	Cuvette en terre cuite avec trou	D = 45 ; Pr = 17	12,000
42	—	D = 40 ; Pr = 15	10,000
43	Cuve ovale	H = 50 ; Lg = 100 ; la = 60	100,000
44	Terrine ronde avec ouverture de 10 centimètres.	D = 45	10,000
45	Amphore à ouverture, 14 cm. ; base, 17 cm.	H = 70 ; D = 50	25,000
46	Amphore avec quelques ornements, 2 anses	H = 67 ; D = 65	20,000
47	2 assiettes en terre cuite	D = 17	0,300
48	1 assiette en terre cuite	D = 15	0,300
49	—	D = 14	0,200
50	—	D = 13	0,200
51	Assiette creuse	D = 13 ; Pr = 8	0,400
52	Beurrier terre cuite.	D = 6 ; H = 6	0,200
53	Cuve en terre cuite, 2 anses	D = 60 ; H = 75	20,000
54	—	D = 50 ; H = 70	18,000
55	1 jarre sphérique, bec brisé	D = 80	60,000
56	Grande jarre (devant servir à conserver le vin	D = 100 ; H = 130	300,000
57	Petit vase en terre cuite représentant une tortue, tête brisée (1)	H = 8 ; Lg = 16	»
<i>SCULPTURES, PIERRES TRAVAILLÉES, etc.</i>			
1	Partie supérieure d'un bas-relief représentant un guerrier en cote de mailles avec javelot dans la main droite et sabre dans la main gauche (2).	Lg = 16 ; La = 16	1,000
2	Pierre travaillée représentant vaguement un ca- méléon	H = 8 ; Lg = 10	0,500

(1) Cf. p. 260, n. 1 (pl. XCVI, 8). — (2). Cf. p. 265 (pl. XCIX, 1.

	NOMENCLATURE	DIMENSIONS	POIDS APPROXIMATIF
3	Petit marbre représentant une tête de faune . . .	H = 23; Lg = 11	2,000
4	Pierre travaillée représentant un animal couché(1).	H = 6; Lg = 8	0,500
5	Piédestal de marbre (2).	H = 9; La = 6	1,000
6	Petit pilon en pierre taillée, forme cylindrique . . .	H = 8; D = 2	0,100
7	2 pierres parallélépipédiques possédant sur une de leurs faces une tête de femme en relief . . .	H = 20; Lg = 30	10,000
	<i>c) BIJOUX, MONNAIES, BRONZES, etc.</i>		
1	19 pièces de monnaies diverses, en cuivre . . .	1,5 à 3 cm. de diamètre	
2	12 petites pièces de monnaies percées (qui de- vaient servir de bijoux).	0,7 à 0,10 cm. de diamètre	
3	2 médailles en bronze avec anneau.	D = 2	
4	11 boucles d'oreille en cuivre	1 à 4 cm. de diamètre	
5	1 boucle d'oreille avec chaîne, le tout en cuivre . . .	D = 2,5	
6	2 porte-amulettes en bronze.	H = 6; Lg = 4	
7	1 pendentif à jour, en bronze	D = 2,5	
8	Pied de coupe en bronze	D = 6,5	
9	2 morceaux de bobèche en bronze		0,050
10	5 morceaux de candélabre en bronze		0,200
11	Bijou-breloque en forme de cœur		0,050
12	3 morceaux d'aiguilletes ou d'ornements mili- taires en bronze		0,100
13	Insigne ou décoration en bronze avec bouton		0,050
14	Bijou-breloque en forme d'épée.	Lg = 10	
15	1 hameçon en bronze	Lg = 33	
16	20 aiguilles ou fragments d'aiguilles	0,05 à 0,10 cm. de longueur	
17	2 aiguilles en forme de lance	Lg = 7	
18	Petites spatules en bronze	Lg = 8	
19	2 boutons d'uniformes militaires	D = 2	
20	Débris d'une petite pince en bronze		0,100
21	18 perles en verre, métal, etc., devant servir de pendeloques ou de colliers		
22	1 boucle pour le nez, en bronze.		
23	Talisman en os, en forme de triangle, avec motif dans chaque angle et trou au milieu		
24	Divers petits débris en bronze inqualifiables		

(1) Cf. p. 118. fig. 24 (peau de lion d'Hercule). — (2) Cf. pl. LXXVI, 3.

ÉTAT DES ANTIQUITÉS EXPÉDIÉES AU MUSÉE D'ALEP, EN OCTOBRE 1924

NOMENCLATURE	DIMENSIONS	POIDS APPROXIMATIF
2 petites frises (motifs peu visibles)	36 × 27 × 6 cm. 30 × 23 × 7 cm.	8 kg 5
1 vase en terre cuite, sensiblement cylindrique, fond demi-sphérique (sorte d'amphore à anses).	H = 45; D = 54	2,500
1 vase en terre cuite (sorte d'amphore à 2 anses, fond plat)	H = 28; circon- férence de la partie renflée 66 cm.	2,000
1 vase ovale	H = 20	0,500
4 petits vases de formes diverses.	H inférieure à 10 cm.	1,000
1 jarre funéraire	H = 100; D = 30	2,500
20 pièces de monnaie diverses envoyées dans un colis séparé

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 14. — Les créneaux (ἐπιζήσεις) sont mentionnés dans une inscription de Damas, datée de l'année 265 après J.-C. et qui signale la construction d'une tour ἀπὸ τοῦ τρι[σκαίδεκάτου δόμου] κραταίου λίθου καὶ μεζῶρι τ[ῶν ἐπ]ιζήσεων (*Suppl. epigraph. Graecum*, II, n° 829).

Page 20. — L'emploi du bossage en Syrie remonte au moins au roi Achab, comme l'ont prouvé les fouilles de Samarie (Dussaud, *Syria*, VI, 1923, p. 317), mais le type de ce bossage est tout différent de celui employé à Doura.

Page 25. — Le plan symétrique de Doura, colonie macédonienne créée d'un seul coup, s'oppose nettement à celui des agglomérations urbaines d'Orient qui se maintiennent à l'époque hellénistique en des lieux précédemment habités. Mareshah (Tell-Sandahannah) est une place forte séleucide, construite sur les ruines d'une petite ville juive et qui fut détruite à son tour par les Parthes. Le plan, qui en a été relevé, nous montre le quadrilatère irrégulier de son enceinte occupé par des rues qui ne sont point parallèles et s'espacent différemment; même dans les maisons « il y a peu de chambres qui soient parfaitement rectangulaires, et beaucoup sont d'une forme très gauche ». Cf. BLISS et MACALISTER, *Excavations in Palestine during the years 1898-1900*, Londres, 1902, p. 32 ss. et plan, pl. XVI. (Mon attention a été attirée sur ce plan par M. Rostovtzeff.)

Page 64, n 2. — C'est à la toque brodée des femmes syriennes que fait allusion Juvénal, III, 66 : « Picta lupa barbara mitra ».

Page 72. — M. Ingholt me fait remarquer que les bustes palmyréniens peuvent fournir plusieurs exemples de personnages tenant des bouquets de feuillage, par exemple : Chabot, *Choix d'inscriptions*, pl. XXVII, 8, et XXXI, 9.

Page 75. — La Marquise de Maillé me fait observer que dans le tableau III, si l'on en juge par les restes des pattes visibles sur la photogravure (pl. XLII), le quadrupède placé près du dieu est plutôt un taureau qu'un cheval, et qu'il est naturel de penser qu'on ait représenté à côté de Bêl l'animal qui lui était consacré. Cette interprétation me paraît d'autant plus vraisemblable, que le taureau est parfois joint à un autel, comme dans notre fresque, et figuré beaucoup trop petit proportionnellement (cf. p. ex. p. 104, fig. 21 et mes *Études syriennes*, p. 190, fig. 68; 192, fig. 69). On rapproche la victime de l'autel, devant lequel elle sera immolée. — Les taureaux gigantesques qui encadrent la scène d'un sacrifice à Bêl, p. 59, fig. 11, représentent au contraire des taureaux de pierre, placés des deux côtés de l'entrée du sanctuaire.

Page 79. — D'après notre plaque autochrome, l'iris des yeux de Lysias, fils de Bargatès, est bleu clair ou gris — certainement pas noir (cf. pl. XLVI-XLVII). On pourrait voir dans cette particularité un indice du mélange de sang macédonien au sang sémitique que décèlent les traits du visage.

Page 88. — M. Gabriel Millet a étudié avec sa compétence spéciale les rapports entre la scène pastorale de Doura et l'*Annnonce aux Bergers* dans l'iconographie chrétienne (*Syria*, VII, 1926, p. 142-151). Sa grande érudition a retrouvé dans celle-ci non seulement des figures isolées du tableau païen, mais des traces mêmes du groupe, tel qu'il est composé à Doura. La fresque de saint Urbain (citée p. 89, n. 2) remonte probablement, comme le reste du cycle de cette église, à des modèles orientaux, imités en Italie. En résumé, « l'Annnonce aux bergers a fait tantôt le sujet d'un tableau familial [école de Constantinople], tantôt celui d'une composition religieuse [école de Syrie]. C'est la composition religieuse que l'on peut rapprocher des peintures de Doura. Les iconographes chrétiens ont appris de l'hellénisme à composer une scène de genre, mais des modèles tels que ceux de Doura l'ont éloigné de l'hellénisme et l'ont initié à un plus haut idéal... De l'Orient sémitique, du sol même où une de ses écoles a pris naissance, l'iconographie chrétienne a tiré les modèles, les idées qui l'ont conduite à la gravité théologique du moyen âge ».

D'autre part, les peintures de Cappadoce dont la publication a été commencée par le Père de Jerphanion (*Les Églises rupestres de Cappadoce*, I, 1926) reproduisent souvent la scène de l'*Annnonce aux Bergers* (p. 77). « L'ange vole... vers les bergers groupés un peu plus bas au nombre de trois. Régulièrement il y a un jeune homme et un vieillard debout, regardant vers l'ange, et un homme mûr, assis à l'écart sur un rocher et jouant du flageolet, l'air indifférent. Les gestes des deux premiers varient, ils marquent l'étonnement, le vieillard tient sa houlette et porte une peau de mouton. Des brebis paissent à leurs pieds. » C'est le type normal à toutes les époques du x^e au xiii^e siècle (pl. 31, 5 ; 35, 3 ; 38, 2 ; 41, 2 ; 60, 2 ; 68, 2 ; parfois, quand l'espace fait défaut, un des bergers est supprimé (pl. 34, 2 ; 46, 2).

« Les gestes, veut bien m'écrire le Père de Jerphanion, n'étant pas ceux de Doura, il n'y a qu'une parenté assez lointaine avec la fresque païenne. Cependant le groupe cappadocien est sûrement emprunté à une composition antique de caractère mystérieux. C'est ce que prouvent les noms inscrits sur la peinture pour désigner les bergers ; ils ne sont autres que les premiers ou derniers mots du carré magique :

S	a	t	o	r
a	r	e	p	o
t	e	n	e	t
o	p	e	r	a
r	o	t	a	s

« Ces noms des bergers, qui ne sont confirmés par aucune tradition et qu'on ne retrouve pas en dehors de la Cappadoce, sont hérités de la composition qui a servi de modèle aux artistes chrétiens. »

Pour l'interprétation de la scène de Doura, M. Millet fait observer (*l. c.*, p. 150) que

le rapprochement avec les compositions chrétiennes tendrait à faire croire que le personnage assis est un quatrième berger, non point affligé, mais s'abandonnant à la méditation.

D'autre part, comparant les deux tableaux de notre temple (pl. XLVIII), le Père de Jerphanion exprime l'hypothèse que le jeune homme assis est un malade, immobilisé sur un tas de pierre. Au second registre le jeune homme qui, au premier, fait un geste de pitié, a pris la place du malade et contracté son infirmité, tandis qu'il lui a communiqué sa propre santé. Celui-ci acclame son libérateur à deux mains, ses compagnons l'imitent d'une seule main. Le mythe ici figuré serait alors celui auquel paraît faire allusion le verset d'Isaïe (LII, 4): *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit*.

P. 110, l. 3. — On peut rapprocher de notre fresque où les Fortunes de Doura et de Palmyre sont jointes aux dieux palmyréniens en costume militaire, une monnaie de Bostra, qui a été interprétée avec sagacité par M. Morey (*Princeton Exped.*, II, A, Appendix to part IV, p. xxxiv; cf. Hill, *Greek coins Br. M., Arabia*, p. 25). On y voit Ammon, dont le culte avait été transporté à Bostra par la *Legio III Cyrenaica*, avec le *paludamentum* et la cuirasse, tenant un étendard dans la main gauche et tendant la droite à la Tyché de Bostra, qui est debout en face de lui. La légende est *Concordia Bostrenorum*. La pièce rappelle donc le bon accord existant entre le peuple de Bostra et sa garnison de légionnaires. Une intention semblable a pu faire placer les Tyché de Doura et de Palmyre à côté des dieux importés par la *cohors Palmyrenorum*.

Page 110, n. 5. — L'intaille citée est publiée par nous (*Syria*, t. VII, 1926).

Page 111, l. 10. — L'assimilation de l'Artémis de Gérasa à la Tyché municipale paraît se retrouver à Mytilène. Du moins, une pierre gravée de Lesbos porte d'un côté : Μεγάλη Τύχη Μυτιλήνης et de l'autre : Μεγάλη Ἄρτεμις Θερμιά (Bull. corr. hell., IV, 1880, p. 430 ; IG, XII, 2, n° 270).

P. 115. — Parmi les terres cuites funéraires de Hillah (Cf. p. 217, n. 4), on trouve fréquemment des figurines de femmes étendues et accoudées et Heuzey (*Cat. de figurines antiques*, éd. Pottier, 1923, p. 33) a montré qu'elles représentaient, « d'anciennes déesses babyloniennes transformées par la tradition grecque ». — A Babylone, au sommet de la tour du temple, de Bèl se trouvait un lit vide, où le dieu était censé reposer (Hérodote, I, 181 s.).

T. 115, n. 4. — L'article de M. Ingholt a paru : *Syria*, t. VII, 1926, p. 136 s.

P. 128, n. 2. — M. Ingholt me fait observer que la représentation de deux sacrificateurs placés chacun d'un côté d'un autel, est une des plus fréquentes sur les tessères palmyréniennes. Le Louvre et la Glyptothèque de Copenhague en possèdent des spécimens. — La même composition a été adoptée pour deux couples de divinités sur les bas-reliefs de la colonne de Mayence : Athéna et Tyché, Mercure et Rosmerta (?) sont ainsi séparés par un autel où ils font une offrande (Cf. Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, VII, p. 379 s. = Reinach, *Répertoire des reliefs*, I, 186 s.).

P. 143. — On rapprochera utilement la technique des fresques de Doura de celle des peintures de Délos, laquelle vient d'être étudiée en détail par Bulard, *Exploration archéol. de Délos. Description des revêtements peints à sujets religieux*, 1926, p. 21 ss.

Page 147, n. 1. — M. Rostovtzeff attire mon attention sur les découvertes faites par

l'expédition de Kozlov dans la Mongolie du Nord. Elles prouvent que déjà au premier siècle avant notre ère on importait dans ce pays des tissus de laine historiés de fabrication grecque. Ils venaient probablement de Syrie et servaient de marchandise d'échange pour les soieries de la Chine. Cf. Yets, *Burlington Magazine*, avril 1906, et Rostovtzeff dans un article [sous presse] des *Monuments Piot* sur une statuette d'un cavalier de la collection Rockefeller.

P. 149. — De l'étude complète sur les sarcophages du type dit de Sidamara, publiée par M. Morey (*Sardis*, t. V, part I : *The sarcophagus of Claudia Antonia Sabina and The Asiatic Sarcophagi*, 1924), il ressort que leur centre de production est asiatique, et que le principal est Éphèse. Un autre doit être cherché dans le Nord de l'Anatolie, à Cyzique, Nicée ou Nicomédie. Les plus anciens sarcophages que l'on puisse dater sont de l'époque des Antonins (années 160 ss.), le dernier est de l'an 400 environ (p. 89).

P. 212. — M. Carlo Anti m'informe que deux statuettes votives trouvées à Cyrène représentent Aphrodite le coude gauche appuyé sur un support et le pied gauche sur une tortue. « Différentes du type représenté par les Aphrodites de Scala Nova et Doura, elles sont de dérivation attique, peut-être d'un original de la fin du v^e siècle, mais ne paraissent pas devoir être rattachées à l'œuvre de Phidias. Elles seront publiées par M. Anti dans la revue *Africa Italiana*, qui doit succéder au *Notiziario archeologico* du Ministère des Colonies.

Page 218. — M. de Mecquenem me signale une autre sculpture de plâtre, trouvée par lui à Suse et qui est conservée dans les Magasins du Louvre. C'est un fragment haut d'environ 20 cm. et large de 14 cm. portant en relief un buste de jeune femme (ou de Bacchus ?). Le visage a un type grec bien caractérisé. La tête porte une abondante chevelure (en partie détruite), dont une longue boucle tombe de chaque côté sur les épaules. Un vêtement, attaché sur l'épaule gauche, cachait la poitrine, mais le bas du buste (ou de la figure ?) est brisé. En outre, de nombreux fragments décoratifs de plâtre, datant de l'époque parthe et sassanide, ont été rapportés de Suse au Louvre, par M. de Mecquenem.

P. 227. — A propos des sculpteurs perses qui auraient travaillé en Syrie, cf. la note à l'inscr. 121. Il faut se rappeler aussi que des artistes itinérants s'offraient à employer leur talent dans toutes les parties du monde romain. C'est ainsi que selon M. Morey (*op. cit. supra* à la page 149) les sarcophages du type de Sidamara ont dû être exécutés par des compagnies de sculpteurs qui se transportaient d'Asie Mineure jusqu'à Rome (p. 78).

P. 228. — Une corniche de plâtre analogue à celle que nous décrivons a été trouvée par M. Ingholt dans ses fouilles de Palmyre. Elle est encore inédite.

Page 228, n. 1. — Sur le type de ce cratère cf. G. de Jerphanion, *Le Cratère d'Antioche*, 1926, p. 63 ss.

P. 230. — Paons affrontés, sans le cratère, sur des reliures syriennes du v^e siècle; cf. Diehl, *Syria*, VII, 1926, pl, XXXI, p. 121.

Page 231. — Il est intéressant de noter ici que l'aigle tenant une couronne apparaît sur les monnaies parthes; (cf. ВРОТН, *Coins Brit. Mus.*, *Parthia* p. LXXII et Index, p. 263. De nombreux exemples chrétiens du même motif ont été réunis par le P. de Jerphanion, *Le Calice d'Antioche*, 1926, p. 137 ss.

P. 237, n. 2. — Sur les frises de masques et d'animaux que reproduit la vaisselle d'argent et sur leurs imitations en terre cuite, cf. Déchelette, *Les Vases céramiques de la Gaule romaine*, 1904, t. I, p. 229 ss.

P. 253. — L'absence de pantalon visible et la présence d'une sorte de coiffe dans le graffite reproduit page 53 nous avaient fait croire que ce dessin représentait une femme. Mais la comparaison avec des monuments palmyréniens qu'en a rapprochés M. Ingholt, notamment avec un bas-relief du musée de Baalbek encore inédit et avec un monument similaire publié par M. Dussaud (*Revue archéol.*, 3^e série, XXVIII, p. 327), m'a convaincu que ce personnage était masculin. Ce qui semble figurer une coiffe n'est en réalité qu'une indication sommaire de la chevelure touffue de ce jeune homme. Celui-ci est donc probablement un acolyte du temple, portant un ciboire, comme ceux du tableau XVIII (p. 126, 128).

P. 259. — Le colonel Renard m'a remis un petit fragment de verre qui paraît avoir appartenu à un bracelet large d'environ 14 millimètres. A la surface d'une pâte opaque noire, qui sert de fond, sont collées diagonalement des stries rouge brun et vert foncé, également opaques.

P. 281, n. 3. — Des sceaux de terre cuite provenant d'Orchoë et portant à côté d'une figure de divinité la légende γεσφολακικὸς Ὀρχοῶν ont été acquis récemment par le Musée national de Copenhague et seront publiés par M. Friis Johansen.

Page 298 ss. — M. Paul Koschaker a bien voulu me communiquer sur nos parchemins de Doura quelques notes auxquelles sa grande compétence juridique donne une valeur particulière. Nous en reproduisons ici la substance :

Parch. I, A, 1. 3 : Se rapporte plutôt à la quittance du prix d'achat, qui sinon manquerait : ἔχεν... [τὴν τιμὴν τῶν] προδιασφουμένων χωρῶν.

— I. 7-8. « Muss, mit ἐὼν δὲ μὴ eingeleitet, das gegenseitige Verhalten des Verkäufers erwähnt gewesen sein. Denn es folgt, Z. 8. die Konventionsstrafe (vielleicht das Duplum des Kaufpreises), weiterhin wahrscheinlich eine Fiskalmult (εἰς τὸ βασιλικόν ?) »

Parch. I, B. 6. — Semble plutôt être un accord des parties conclu conformément à quelque décision de l'épistate, car pourquoi aurait-on enregistré un jugement ?

Page 304, parch. III. — Pièce très remarquable. Elle paraît se rapporter à une hypothèque donnant au créancier, non le droit de faire vendre la terre, mais seulement celui d'en acquérir l'usufruit.

Page 308, parch. IV. — On hésitera à désigner ce document comme un contrat de vente. Il est bien question de ὄναι, mais le formulaire habituel des ventes fait défaut. Des verbes comme ἐξήρτησεν, προσέταξεν donnent plutôt l'impression qu'on raconte des faits. Peut-être avons-nous affaire à un mémoire (ὑπόμνημα). — Cette observation de M. Koschaker m'a amené à supposer que le mot ὄναι dans ce texte pourrait être pris dans l'acceptation de « ferme », de quelque impôt adjugé à des traitants.

P. 341, n. 2. — La « papyponymie » et la « mammonymie » dans l'onomatologie de Palmyre, ont été notées déjà par Clermont-Ganneau, *Recueil arch. orient.*, VII, 246, 357 et *passim*. Mais comme à Doura, on y trouve parfois le nom du père passant directement au fils ; cf. Ingholt, *Syria*, t. VII, 1926, p. 132, n. 2.

INDEX DES PARCHEMINS ET INSCRIPTIONS

*Un chiffre romain suivi d'un chiffre arabe désigne le n° et la ligne d'un parchemin ;
un simple chiffre arabe, le n° d'une inscription.
Les chiffres gras indiquent le n° où le nom est expliqué.*

I. — NOMS D'HOMMES ET DE FEMMES.

- 'Α66αῦ, **14**.
 'Α66εῖβατος, **20**.
 'Α68αζήτης, **9 d** ; —θητος (gén.), 9 c.
 'Α68..., VII, 1.
 'Α68ίδος, **125**.
 'Α68ζς, VII, **3** ; 125.
 'Α68εσπ.ου, VII, 2.
 'Α68εσζέτης, 127.
 'Α6έμμους (gén.), **98**.
 'Α6ιγγιναῖος, **97** ; [Αβιγ³]γ.ναῖος, II B, 18.
 'Α6ιδ..., II A, 23 ; 86.
 'Α6ιδέζης..., 131.
 'Α6ιδέη, 20.
 'Α6ιδσημίαιος, **20**.
 'Α6ιδσημίς, 21.
 'Α6ιδσημίς[ος], 27.
 'Α6ίσιαιος, **24** ; 'Α6ισιέος, 44.
 'Αγγαῖος, 27.
 'Αδαδμήτης, II A, 2.
 'Αδεια Ἀντιόχου, **64**.
 'Αδδας, **127**.
 Addath, **129**.
 Addón, **129**.
 'Αδμίλιχος, **72**.
 Αεράς, **54**.
 'Αζζαῖος, VII, **6**.
 'Αθηνίκαθος, 7, note.
 'Αθηνέδωρος, **6 c**, 66, 67, 81, 104, 107 ; 'Α.
 Ἀμμωνίου, 83, 108 ; 'Α. Ἀριστοδήμου, 2 ;
 'Α. Ζηνοδότου, 6 c ; 'Α. Θεομνήστου, 64.
 'Αθηνόφιλα, 84 ; 'Α. Σελεύκου, 69, 77, 108,
 113.
 'Αθηνόφιλος, 102.
 Αἰγιεῖτης ? I, 7.
 'Ακεσαδς (?), 21.
 'Ακκερος, 6 a, note.
 'Ακουσλας, 21.
 'Αλέξανδρος, 59 b.
 'Αμαθίζα (?), II A, 13.
 'Αμρας, **127**.
 'Αμμώνιος, 83, 84, 86, 87, 95, 96 ; 'Α. Ἀμμω-
 νίου, 108 ; 'Α. Ἀπολλοφάνου, 85, 87.
 Ἀμύνανδρος, I, 3.
 Ἀν[χητος ?], 43.
 Ἀνώσαμος, **97**.
 Ανταῖος τοῦ Ζοβίανος, 68.
 Αντίγονος, I, 8 ; 56 (?).
 Ἀντισίχης Λυσανίου, 76.
 Αντιόχος, 58, 60, 62 ; 'Α. Διοδώρου, 42 ;
 'Α. Θεομνήστου, 64, 65.

- Ἄντιπατρος, **62**.
 Ἄπολλ[ᾶς ?], **40**.
 Ἄπολλόδωρος, **122**.
 Ἄπολλογένης, **40**.
 Ἄπολλοφάνης, **40, 73, 76, 78, 106**; Ἄ. Αθη-
 νοδώρου, **6 c**; Ἄ. Λυσανίου, **69**; Ἄ. Σε-
 λεύκου, **85, 89**.
 Ἄπολλώνιος, **III, 3 ss.**; ὅ *b* (?), **40, 43, 58,**
60, 61, 64, 80, 83, 88. Ἄπολλ[ώνιος],
132; Ἄ. τοῦ Δανύμου, **62**.
 [Ἄπολλ]ώνιος Θεσδώρου, **128**.
 Ἄραβών, **49**.
 Ἀρηρηλ (?), **27**.
 Ἀριβαγαίος (-γαίος), **32**; [Ἀριβα ?]γιναίος,
II B, 18 (?).
 Ἄριος, **44 b**.
 Ἀριστόδημος, **2**.
 Ἄριστο ?]κλῆς, **III, 13**.
 Ἀρίστων, **I, 3**.
 Ἀριστώναξ τοῦ Ἀρίστωνος, **I, 3, 5**.
 Ἀρτίβαζος, **II, B, 28, 30, cf. II, A, 45**;
 Ἄ. Ἀδιδ..., **II, A, 23**.
 Ἀρτεμιδώρα Μνασίου, **66**.
 Ἀρτεμιδώρος, **II, B, 9, 15**; **111, 119 ?**; Ἄ.
 Ἀρτεμιδώρου, **54**; Ἄ. Γερμ[ανού], **39**.
 Ἀρύββας, **I, 1 (p. 289)**.
 Ἀργέλαος Ἀντιόγου, **62**; Ἄ. Πτολεμαίου, **21**.
 Ἀυρήλιος (avec divers *cognomina*), **49, 50,**
53; *Aurelius*, **3, 46**.
 Ἀχάβου (γέν.), **20**; Ἀχάβους (γέν.), **7, 127**.
 Ἀγείας, **6 a**; Ἀγείας, **127**.
 Βαβίλειον, **104**.
 Βάγηςος, **90**.
 Βάδδας Σελεύκου, **43**.
 Βαζεῖς Βαφαλαδίου, **79**.
 Βαθθάββα, **14**.
 Βαθναναία Ἀρτεμιδώρου, **111**; cf. Βιθναναία.
 Βαζαβαδας (?), **II B, 11**.
 Βαναρ..., **III, 8**.
 Βαρύθης, **123**; Βαρύτης, **21, cf. Βαργύτης**.
 Βαράχως, **VII, 3**.
 Βαρβασίμην, **48**.
 Βάρβουσα, **44 b**.
 Βαργάδ, **123**.
 Βαργάδδας Σελεύκου, **43**.
 Βαργᾶς, **125**.
 Βαργάτης, **6 b, 21, 31**; B. Εὐάνδρου, **18**.
Barzakiké ? **11**.
 Βαριθοναία Λυσανίου, **79**.
 Βαρλάας, **44 b**.
 Βαρνίβου, **123, 127, cf. II A, 2**.
 Βαρναῖος, **121, 127, cf. 120**.
 Βαροβάδας, **VII, 1**.
 Βαρσαγαρ (?), **123**.
 Βαρσίμα(ς), **14**.
Barsimsus, **9 c, note**.
 Βάσσοσ, **44**.
 Β. ατζηθιρ (?), **32**.
 Βαφαλάδαδος, **79**.
 Βειθλα, **14**.
 Βελλέος = Βηλαίος, **31**.
 Βηλίκαθος, **III, 8**.
 Βηλασία (γέν.), **72**.
 Βηλ ?]ζαβους (γέν.), **7**.
 Βηλοθιάσσαρος, **57**.
 Βηρρωσός, **124**.
 Βιθναναία Κόνωνος, **5 c**; cf. Βαθναναία.
 Βούβας, **VII, 14**.
 Βραδασεθα (?), **43**.
 Γαββούτης, **55**.
 Γαῦτας, **48**.
 Γέμελλος, **51**.
 Γερμανός, **39, 126**.
 Γιτ..αβας, **127**.
 Γοδικει[μ]ας (?), **121**.
 Γύρας, **50, 121 a**.
 Γοριαία, **58**.
 Γόρσακ, **9 b**.
 Δάδα, cf. Δάδδα.
 Δαδαία, **93**.
 Δάδδα, **14, 27**.

Δαΐδος, cf. Δέδος.
 Δαιάνα, 14.
 Δακλιδηνοί, 14.
 Δανῆλος, 122.
 Δάνωμος, 59, 90, 113, 119 (?); Δ. τοῦ Ἀπολ-
 λωνίου, 61, 62; Δ. τοῦ Λυσανίου, 117; Δ.
 Λυσίου, 73.
 Δάρ[δα]νος, 18.
 Δέδος, 33.
 Δεινοκράτης Μαξίμου, 40.
 Δεσποίνη Θεομήστου, 64.
 Δημητρία Λυσανίου, 67; Δ. Μηνοφίλου, 66.
 Δημήτριος, 43 b; Δ. Ἀπολλωνίου, 64.
 Δημοκράτης, III, 13; Δ. Θεοπέκνου, 40.
 Δημόνιος, 105; Δ. Δημοκράτους, III, 13.
 Διογένης, 42; Δ. Κομεινίου, 21; Δ. Κόνωνος,
 5 d; Δ. Κυρηναίου, 41.
 Διόδοτος, 76-78; Δ. Δανύμου, 59. Δ. Ἀθηνο-
 δώρου, 81.
 Διόδωρος, 42.
 Διοκλῆς (γέν. -κλέου) τοῦ Ἀθηνωδώρα, 66,
 104; Δ. (γέν. -κλέους) τοῦ Ζωῦς, 61.
 Διότιμος, 26.
 Δομετία, 44 b.
 Δουσά[ριος], 44 b; cf. VII, 13.
 Δ. φειρίου, VII, 6.
 [Δωρ]όθεος, 133 a.
 Εἰπίας Ἐρμού, 26.
 Εἰσαρκας οὐ Εἰσαφας (?), 127.
 Ἐΐσιδωρος, 38.
 Ἐλάθης, 6 c, note.
 Eliudurus, 46, cf. Ἡλιόδωρος.
 Ἐλληνικός, 125.
 Ἐννάτι (?), 14.
 [Ἐπ]αρ[ρ]όδοτος Ἀκουσιλίου, 21.
 Ἐρμῆς, 26.
 Ἐσάνδρος, 18.
 Ἐσβούλα, 101; E. Σελεύκου, 118.
 Ἐσ[βου]λος, IV, 13.
 Ἐυγενία Ἀπολλωνίου, 58, 60.
 Ἐυδαία Ὀλύμπου, 74.

Εὐθονική Ἀβιδ... , 86; E. Σελεύκου, 70, 71,
 116.
 Εὐτ[ακ]τος (?), III, 1.
 Eu]ty[ches ?], 4.
 Ζαβδάαθης, 9 c, note.
 Ζάβδας, 27.
 Ζαβδιν[ό]βου, 123.
 Ζαβεινῆς, 37; Ζαβινῆς Σαλίμνου, 18.
 Ζαφουση (?), VII, 5.
 Ζεβειδῆς, VII, 9.
 Ζεβιδάδαδος, 50, 57; Ζεβιδά[δ]ος (?), 121.
 Ζεβιδινῆς, IV, 5.
 Ζεισαῖος, VII, 2.
 Ζετραῖος, VII, 1.
 Ζευαίδιος (?), VII, b 7.
 Ζεύξιππος, 63; Z. Ἀντιπάτρου, 62.
 Ζηνεῖς Βαγῆσου, 90.
 Ζηνόδοτος, 6 c.
 Ζογγαῖος, 20, cf. Σογγαῖος.
 Ζωβαῖος, II, A, 29, B, 27.
 Ζωβίων, 68.
 Ζωῖλα Διοκλέους, 61.
 Ζωῦς (γέν.), 61.
 Ἡλιόδωρα, 107.
 Ἡλιόδωρος, II, A, 28; VII, 10; 30, 44 b, 53;
 Ἡ. Αἰγέ[τ]ου, I, 7; Ἡ. Ἀπολλ[ᾶ]ς, 40;
 Ἡ. Ἀπολλογένου, 40; Ἡ. Ἀπολλο[φά]-
 νου, 40; Ἡ. Σαρατ... , II A, 9.
 Ἡλυθόση (?), 121.
 Ἡράκλειτος, 90.
 Ἡρα]κλῆς, III, 13; Ἡ. Νικαγόρου, 26.
 [Ἡρ]άκλιος, 114.
 Ἡραδώρα, 23; Ἡ. Ἀθηνωδώρα, 107.
 Ἡ]ρόδω]ρος, 91.
 Θεαδέλφος, 126.
 Θεῖμος Μοκίμου, 8 b.
 Θεόδωρος, 128.
 Θεόμνηστος, II, A, 12; 64, 65.
 Θεοπέκνου (γέν.), 40.

Θιζρα (?), II, A, 13.

Ἰέθισμος, 9 d ; Ἰ. Ἀεδαίθητος, 9 c.

Ἰαδζίος, 40.

—ιεκοας, 119.

Ἰκα..., 40.

Ἰκίσμος, 6 c.

Ἰμα..., 37.

Ἰμχούα Σαλίμου, 57.

Ι...ογλ, 37.

Ἰούλιος, 43.

Ἰππίας, cf. Εἰπίας.

Ἰσίδωρος, cf. Εἰσίδωρος.

Istarmen[es?], 46.

Iulia Mamaea, 3.

Iulius Terentius, 8 a.

Ἰχχαια (?), 37.

Κάδος, VII, 16.

Καλλαῖος (?), IV, 5.

Κάλλας (-αντος) (?), 18.

Καλλινῆϊεῖκη Ζευξίππου, 63.

Καλλίνικος, 17.

Καλλίστρατος, 43.

Καλλιστώ Ζευξίππου, 62.

Κηκινίτις Ζεβιδεδάδου, 121.

Κικωνειτία (?), 12 (p. 371).

Κλεινο[στρατος], 27.

Κο[μαν ?] Σελεύκου, 89.

Κομεῖνος (gép.), 21.

Κομοδίζ, 44.

Κόων, I, 1 ; II, A, 30 ; B, 32 ; 5 c, e, f, h,

99 ? , 110, 111 ; K. Ἀβισσαίου, 24 ; K. Νι-

κυστράτου, II, A, 10 ; 5 a, 29, 109 ; K. Πι-

τροκλέους, I, 5 g.

Κοῦσας, VII, 4.

Κρῆτις, 104.

Κυρηνεῖος, 41.

Λαβρουδός (?), VII, 5.

Ληθαχούα Ἀδαλίγου, 72.

Λεβάνιος, 81.

Λυσανίας, 67, 69, 83, 92, 102, 106, 108, 117 ; Δ. Ἀπολλ[οφάνους], 106 ; Δ. Νικάνορος, 79 ; Δ. Σελεύκου, 75, 76, 134.

Λυσίας, II A, 19 ; 52, 74, 88, 89, 91, 92, 96, 118 ; Δ. Ἀπολλοφάνους, 77 ; Δ. Ἀχτεία.

6 a ; Δ. Βαργίτους, 6 b ; Δ. Κόωνος, 1,

5 e ; Δ. Λυσανίου, 134 ; Δ. Ὀλύμπου, 21,

70, 71, 73, 74, 75.

Λύσιππος Λυσίου, 92.

Μάμεμος, 16.

Μαζαχάδαδος, 27.

Μαθθίναθ, 55.

Μα[χεδών ?], I, 7.

Μαῖνι, 44.

Malikou, fils de Wahballat, 10.

Μαμαία, 75.

Μάμη, 44.

Μαμίος (?), 57.

Μανέος, 34.

Μάνου, 43.

Μάξιμος, 39, 40.

Μαρᾶνος, 127.

Μαραύα, 44.

Μαρτεῖνος, 130 ; *Marinus*, 46.

Μαρίων, 69.

Μαρκέλλα, 44.

Μαρουδαία (?), 74.

Μαρρίνας, 44.

Μάρτα Ἀέρου, 54.

Μ[α]θητανίδηαθ (οὐ Μασθανα Αχιαθ , 127.

Μαγγισαῖος, 2.

Μεγιστὸ Θεομνήστου, 65.

Μεῖδων (?), 59, cf. Μίδων.

Μηκατνανα ἄ Παπίου, 57 ; *Μηκανναία*, 74 ;

Μ. Λυσίου, 75 ; Μ. Σελεύκου, 78.

Μημέου, 125.

Μηνόφιλος Ἀθηνοδώρου, 66.

Μίδων Ἀλέξανδρου, 59 b ; Μ. Δανύμου, 113 ;

cf. Μεῖδων.

Μινασίας, 66 ; Μ. Ἀθηνοδώρου, 67.

Μοσίρος, 27, I, 10 ; cf. 6 b, note.

- Μοίρος, VII, 17.
 Μόκειμος, II, A, 24, B, 27; Μόκιμος, 8 b.
- Ναβου..., II, B, 19.
 Ναβουάβου (gén.), 56.
 Ναβούμαρι, 44 b.
 Ναγαρό[θη]ς, 126.
 Νεφαχα (P), 32.
 Νιγρίνος, 31.
 Νικαγόρας, 26.
 Νικάνωρ, 79.
 Νικόστρατος, II A, 10; 5 a, 29, 109, 112 a,
 cf. 99, note; N. Κόνωνος, 5 h, 110.
 Νίκων, 120, cf. 99.
 Νούσιος Πολυμήλου, 18.
 Νούρβηλ (?), 28.
Nusratbel, 10.
- Ξενοδόριος, 42.
 Ξενοκράτης, 58; Ξενοκράτης Μαξιμίου, 39;
 Ξ. 'Ολύμπου, 80.
 Ξενοφών 'Ανι[κί]πτου], 43.
- 'Οβαζδαδος, III, 5, 9.
 'Ολυμπος, 70, 71, 73, 75, 80, 101; *O. Λυ-
 σανίου, 74; *O. Λυσίου, II, A, 19.
 'Ομιταίος (?), II, B, 8.
 'Ομοδοίτης (?), 28.
 'Ορθονόβαζος Γόρου, 50, cf. 121 a; ['Ορθονό]-
 βαζος, 63.
 'Ορτονοπαρ..., II, A, 31; B, 33.
 'Οτής, 9.
Wahballat, 40, cf. 6 c, note.
 Ουατξηθιρ (?), 32.
- Παπίου [Μαμίου (?)] (gén.), 57.
 Πατ P]ρικὸς Βηρρωσοῦ, 124.
 Πάτροκλος Κόνωνος, 5 f, 111; Πατροκλείου
 (gén.), 1, 5 g, 24, 111.
 Πατροφιλα Δανύμου, 62.
 Πάτων [Μάτων (?)], 98.
 Πωσσανίως, 99.
- Πα[θήνη ?], 100.
 Πολύμηλος, 18.
 Ποσιδώνιος (?), 5 b.
 Πτολεμαῖος, 21, 140.
- 'Ραγεῖθλος, 115; 'P. Μαγγισαίου, 2.
 'Ραγηδαδος, 114.
 'Ριγουταί 'Ραγηαδίδου, 114.
 'Ρόβος, 33.
 'Ρόννη, 44.
 'Ρουβάζθ, 44.
 'Ρουμαία Πτολεμαίου, 110; 'Ρουμέα Μαριώ-
 νος, 69.
 'Ρούμας, 125.
 'Ρούφος 'Απολλ[ωνίου], 43.
- Σαβίλ..., 86.
 Σάδας, VII, 7.
 Σαδεδαλ (?), 123.
 Σαλαμίνης, III, 8; 115, cf. Σαλμίνης, 127.
 Σαλαμβούα Ζωβίανος, 68.
 Σαλμίνης, 18, 57, cf. Σαλαμίνης.
 Σάλμας, 11, note.
 Σαμισίαθως, 93, cf. Σεμισίαθως.
 Σαργῆς [*Hρα]κλίου, 114.
 Σαρίγτος, 44.
 Σέλευκος, VII, 18; 43, 69, 70, 71, 76, 84,
 85, 89, 100, 101, 103, 113, 116, 117;
 Σ. 'Αμμωνίου, 95; Σ. 'Αντιόχου, 62; Σ.
 'Απολλοφίνους, 76; Σ. Θεομνήστου, II, A,
 12; Σ. Κάλ[λα]ντος, 18; Σ. τῆς Μαμαίας,
 75; Σ. Λυσανίου, 106, 108; Σ. Λυσίου,
 52, 89, 91, 118; Σ. ἐπικαλούμενος Διόδοτος,
 76, 78; στρατηγός, 116, 134.
 Σεμισίαθως, 43, cf. Σαμισίαθως.
Severus, 3.
 Σηζαῖος, 120.
 Σιδ.ατος, VII, 8.
 Σιγ..., 18.
 Σιφάτων (?), 98.
 Σογγαῖος, 20, cf. Ζογγαῖος.
 Σοήμιος, 37.

Σοκκάδας, 37.

Σομιάκος, 50, 72.

[Σ]ουεΐδας, VII, 19.

Σπής, 9, note.

Σωσαπίτρα Σελεύκου, 117; Σωσιπάτρα Ἀθη-
νοδώρου, 83; Σ. Ἀπολλωνίου, 88; Σ. Σε-
λεύκου, 91.

Σωτη (?) 44 b.

Σωτήρ, 125,

Σωτη]ρικός (?), 124.

Ταρουδαία Ὀλύμπου, 74.

Τάτας, 27.

Terentius, 8.

Tiatumenus, 46.

Τιμόνασσα Ἀπολλοφάνους, 73; Τ. Σελεύκου,
106.

Τουκορα (?), VII, 4.

Φιλειτ[ὶ] Πυσσανίου, 94.

Φιλο..., 131.

Φιλοπάτρα Διοδότου, 59; Φ. Λιβανίου, 81;

Φ. Σελεύκου, 82.

[Φλ]αυῖος Φιλο..., 131.

Habbaï, p. 368.

Χιλιναῖος Ὀρβονοβάζου, 63.

II. — NOMS D'EMPEREURS ROMAINS.

Α. Αὐρήλιος Οὐῆρος Σεβαστός, 53.

M. Aurelius Severus Alexander et Iulia Avita Mamaea, 3.

III. — NOMS DE DIVINITÉS.

*Αδαδος, 55.

*Αγλίβωλος, 12.

*Αθηνῶ, 25.

*Αρτεμις, 50, 51.

*Εστία (?), 25.

GLDT (= *Gadlat* ?), 10.

Ζεύς, 1, 25; Ζ. Μέγιστος, 25; Ζ. Καλλίνικος,
17.

*Ιαρέβωλος, *Iarhibol*, 10, 12,

Ναναία, 55.

Resou, 10.

Şalam [Σόλωος], 11, note.

Τύχη Παλμύρων. Τ. Δούρας, 8 c.

IV. — NOMS GÉOGRAPHIQUES.

*Αρτά[ξατα], VIII, 12.

*Ασ[σ]ύρ[ι:]ος (?), 34.

Βορ[ε]υ[σθ]ήνης, VIII, 9.

Βυβόνα (= Βιζώνη), VIII, 3.

Δίνουβις ποταμός, VIII, 7.

Δούρα, 8 c.

Εὐρωπαϊός, I, 3; II, B, 25.

*Ιστρος, VIII, 6.

Κάλλατις, VIII, 4.

Λακεΐτη κόμη, II, A, 1.

*Οδήσσοος, VIII, 2.

Πάλμωρα, 8 c.

Palmyreni, 3.

*Ρωμ[αίοι ?], III, 2.

Τέτυρος (κόμη), II, A, 1.

Τομέα, VIII, 5.

Τραπ[εζούς], VIII, 11.

Τύρα, VIII, 8.

Χερσόνησος, VIII, 10.

V. — PARCHEMINS ET INSCRIPTIONS DATÉS.

Année	Années
195 av. J.-C., mois Panémos, Parch. I.	110 [?] 5 ap. J.-C., — Péritios, Parch. III.
110 (p) ap. J.-C., — Péritios, Parch. III.	11 — mois Dystros, n° 1.
7-6 av. J.-C. n° 57, 58.	123 — — Dios, n° 76.
4-3 — n° 59.	135-136 — n° 134.
2-3 ap. J.-C. n° 60.	140-141 — mois Péritios, n° 78.
19-20 — n° 61, 62.	144 — — Dystros, n° 36.
25-26 — n° 63 a.	159 — — Lóos, n° 2.
31-32 — n° 85.	164-169 — n° 53.
32-33 — n° 64, 65.	165 — mois Audnaïos, n° 24.
35-36 — n° 66.	226 [?] — n° 133 b.
36-37 — n° 68.	230 — n° 3.
39-40 — n° 69.	
60-61 — n° 104.	Dans quelques inscriptions le mois seul
61-62 — n° 87, 90	est indiqué :
à 94, 97, 99 à 101, 106 à 111,	Audnaïos 50
113 à 118.	Dystros intercalaire, Dios. 23
102-103 ap. J.-C., mois Péritios, n° 70, 71.	Gorpiaios, Hyperbérétaïos, Xanthi-
104 — — Dystros, n° 72.	kos, Dystros intercalaire 20
105-106 — — Péritios, n° 73-74.	XIII Calendas Iunias 46
107-108 — — Péritios, n° 75.	Tertium Nonas Octobres. 47

VI. — TITRES ET TERMES D'ADMINISTRATION.

Αὐτοκράτωρ Καίσαρ, 53.	στρατηγός, 116 ; στρατηγός πόλεως, 52 ; στρα-
βουλευτής, 9 c ; βουλευταί, 50.	τηγός και ἐπιστάτης, 134, cf, 91, 118.
γαζζοφόλαξ, 50.	σωματοφόλαξ, 134, cf. II, A, 13 [?]
γενεάρχης, 52.	tribunus, 8.
ἐπιστάτης, 53, 91, 118 ; ἐπιστάτης τῆς πόλεως,	φίλοι πρῶτοι και προτιμώμενοι, 134.
II, A, 37, cf. B, 32 ; 134.	φυλή [?] , VII, 1.
κόλωνες, 35, 50.	χρεοφόλαξ, I, 7, cf. p. 281, n. 3 ; p. 487.
ἱερεύς, 5 b, 8 b ; i. λεγεωνάριος, 14 ; ἱερεῖς	χρηματιστήριον, III, 40 (p. 307), cf. index
θεῶς Ἀρτέμιδος, 50.	VII, χρηματίζω.
πρεσβευτής Σεβαστοῦ, 51.	

VII. — MOTS GRECS.

Ἄγγειον, 13.	ἄγγιστα γένους, V, 2.
ἀγγέλλω, II, B, 26.	ἄγγιστεία, V, 15.
ἄγγλα (p), 12 (p. 371).	ἄγγιστεῖς, V, 3.

ἀγών, II, A, 4.
ἀδελφή, 74; ἀδελφή ἑμοπατρία καὶ γυνή, 65,
68; ἀ. = sœur, au sens religieux? 35.

ἀδελφοὶ ἑμοπατρίοι, V, 7, 8.

ἀκρόδρουα, I, 1 (p. 288).

ἀλιά, 15.

ἄμπελος, II, A, 4.

ἀνακτιζῶ, 50,

ἀνάλωμα, cf. ἀνίλωμα.

ἀνασκευάζ[ζω], II, A, 18.

ἀνεγείρω, 1, 2, 134.

ἀνεψιάς, V, 10.

ἀνίλωμα, 1, 2.

ἀπαίτιέω, III, 5.

ἀπαίτησις, I, 6.

ἀπιλόγονοι, II, B, 12, cf. 31.

ἀποδίδωμι, II, B, 21; ἀποδίδομαι, I, 6;
V, 2.

ἄραρα (de ἀραρίσκω?), 47.

ἀργύριον, cf. δραχμαί.

ἀργυρούς, 13.

ἀριστερός, 12.

ἀρνεῖόν (= ἀρνεῖς', 16.

ἀρτοκοπιῶ, 22.

Βασιλικός, V, 13.

Γαβαθόν, 13.

γεινία, I, 2.

γενεάρχης, 52.

γεννία, V, 11.

γένος, V, 2.

γλυπτός, 13.

γράψω (peindre), 6 c; (écrire) ὁ γράψας, 38.

Δακτυλίδιον, 12.

δανειζῶ, II, A, 22.

δη³νύφια, II, A, 33.

δεξιός, 12.

διοικουμαι, IV, 4.

δραχμαὶ ἀργυρίου, I, 2; II, A, 8, cf. 15;
B, 37; III, 10; IV, 8.

δυσμή, IV, 12.

Ἔγγονος, 1.

Ἐγκλημα, II, B, 30.

εἰκάς, III, 14-16.

εἰκών, 23.

εἰσπύλλα (?), 13.

εἰσκότ[λ]ον, 13.

έκάς, I, 1 (p. 289).

έκτίνω, III, 10.

έμποιεῖν ἀγῶνα, II, A, 4.

ἔνα (indéclin.), 12.

ἔνειμι, II, A, 5.

ἐνεστὸς χρόνος, II, B, 39.

ἔννομ[ος], IV, 8.

ἐνχειρίζω, IV, 11.

ἐξάδελφος, 6 c.

ἐξάλειπτρον, 23.

ἐξέδρα, 9 (p. 365).

ἐξομολογοῦμαι, IV, 12, cf. ὁμολογοῦμαι.

ἔπανω ἔντες Εὐρωπαῖοι, II, B, 25.

ἐπιβάλλω, IV, 3.

ἐπιδίδωμι, II, B, 29.

ἐπικαλούμενος, 2, 122.

ἐπικτιόμαι, III, 6.

ἐπιστολή, II, A, 26.

ἐπίτιμον τὸ ἕσον, I, 2; III, 41.

ἔρρωσας (de βρόννημι), 39.

εἰνούχος, 9 a.

εἰσεθεία, 1.

εὐωχία, 1.

Θεός, 13, 16; θεοί, 14.

Θυγατήρ, 79, 101, 103, 112, 119; θ. τροφέως,
69.

Ἰάλιον (= ἰάλεον?), 13.

Ἰσος, I, 2.

ιστορέω, III, 7.

Κάμνω (souffrir), 16.

καμψάκιον, 13.

- κατήργυρος), 15.
 καψη (= κόφινος ?), 15.
 [κ]ε:ανόν (?), 12.
 κηρύκειον, I, 6.
 κληρονομία, V, 1, 12.
 κλῆρος, I, 2.
 κτζω, 9; cf. ἀνακτίζω.
 κουρεύς, 21.
 κύαθος, 15.
 κυνεΐον (?), 12 b.
 κυρία συγγραφή, III, 12.
 κώμη, II, B, 36, 40.
- Λακέρνιον, 15.
 λαμαθα (?), 13.
 λαμπάς, 20 a.
 λεγεωνάριος, 14.
 λόγος; τοῦ αὐτοῦ λόγου, II, B, 13, 29.
 λύσιμος, I, 6.
 λυχνεῖον, 13.
- Μάζα, 15.
 μάρτυρες, II, A, 9, 19; III, 12, cf. I, 7.
 μαρτυρία, II, B, 24.
 μεταλλάσιω, II, B, 31.
 μικρότερος, 24.
 μμνίσκω. Μνησθῆ, 5 a, 26. 38ss.; cf. p. 351.
 μινίκιον, 12.
- Ναός, 50.
 νόνος, V, 6; cf. p. 312.
- Οἶκος, I.
 ὁμολογοῦμαι, II, A, 30; cf. ἐξομολογοῦμαι.
 ὁμοπατρία ἀδελφῆ, 65, 68; ὁμοπάτριοι ἀδελφοί, V, 7, 8.
 ὄνομα (compte bancaire), I, 3; cf. 4.
 οὐσία, V, 14.
 ὀψ[ε]ιανόν ?, 12 (p. 371).
- Παραγγέλλω, III, 10.
 παράδεισος, I, 1; cf. p. 288.
- παρευρέσει μηδεμιζ, II, A, 6.
 περιγ[ι]νομαι ?, II, B, 32.
 πιάκλον (*piaculum*), 35.
 πλίνθος (lingot), 13.
 πόλις, II, B, 33, cf. A, 38; 52, 134.
 πολυπραγμονεῖν, IV, 9.
 ποτήριον, 12, 14, 15, 23; ποτέ[ρια] (*sic*), 21;
 ποτήρια θεῶν, 14.
 πρίμα, I, 8.
 π[ρ]όβατον, 16.
 προδιασασφέω, II, A, 3.
 προλαμβάνω, 19.
 προσαγγελία, II, B, 22.
 προσλαμβάνω, IV, 10.
 προτιμώμενοι φίλοι, 134.
 προῦπαρχω, I, 2.
 πρώτοι φίλοι, 134.
- Ῥαβ (28).
 ῥώννυμι, cf. ἔρρωσας.
- Σκευάριον, 15.
 στίχος (stichométrie), V, marge.
 συγγραφή, I, 3; III, 6, 12.
 συνεργία (?), 56.
 συνκύροντα πάντα, I, 4, cf. p. 289.
 συνοικεῖν, V, 5.
- Τάσσομαι, III, 9.
 τέκνον, V, 3.
 τελευτάω, V, 4.
 τέσσαρα = τέσσαρα, 12.
 τετράδιον (quaternion), V, marge.
 τετράμηνος, IV, 10.
 τετρακοσιοστός, III, 14.
 τετράπ[ου]ς, 13.
 τοράλλιον, 13.
 τούτα pour ταῦτα, 38.
 τράχηλος, 12.
 τροφεύς, 69.
 τῶν suivi d'un nom propre, 14, 20, 27, 37;
 cf. p. 344.

Ἐάλειον (ιάλιον), 13.
 υἰοποιεῖν, V, 4.
 ὑπίργειν, II, B, 38; V, 13.
 ὑπερψών, 1.
 ὑποθήκη, II, B, 38; III, 8.
 ὑποκείμεαι, III, 7; ὑ. τῆ ὑποθήκη, III, 9.

Φίβλα, 12, 13.
 φραγέλιον^{?)}, 14.
 φυλή, VII, 1.

Χεῖρ δεξιὰ εἰ ἀριστερά, 12.
 χράω (χρήσας ὄνομα), I, 4.
 χρηματιζω, II, A, 38, B, 34; IV, 13.
 χρηματιστήριον, III, 10 (p. 307).
 χρόνος, τοῦ ἐνεστώτος χρόνου, II, B, 39; III, 4.
 χρυσινός, 13; χρυσοῦς, 12, 13.

Ψαλίς, 2.
 ψάμμος, II, A, 7.

Ἵννη, IV, 6, 11.

VIII. — MOTS LATINS.

arara^{?)}, 47.
 castra, 3.
 cohors XX Palmyrenorum, 3.
 emeriti, VI, 8.
 equites facti, VI, 7.
 ferara^{?)}, VI, 1.

kastellum, VI, 2.
 missi h(oneste^{?)} emeriti, VI, 8.
 opim (= οπεμ^{?)}), VI, 4-6.
 porta (purta), 46.
 sagittarii, 46, cf. 3 et page 11.
 tribunus, 8.

Mots latins grécisés.

capsa = καψάκιον, 13 (p. 375).
 colonus = κολών, 35, 50.
 fibula = φίβλα, 12, 13.
 flagellum = φραγέλιον, 14 (p. 376).
 gabata = γαβάθον, 13 (p. 375).
 lacerna = λακέρνιον, 15.
 legionarius = λεγιωνάριος, 14, (p. 376).

manicula^{?)} = μινίκιον, 13 (p. 370).
 massa^{?)} = μάζα, 15 (p. 378).
 piaculum = πιάκλον, 35.
 scutum ou scutella = εισκότ[λ]ον, 13
 (p. 374).
 spinula^{?)} = εισπύλλα, 13 (p. 375).
 torale = τοράλιον, 13 (p. 375).

INDEX GÉNÉRAL

A

- Abbasides, xxxvi, n. 3; 60, n. 3.
Abdaathès, 128.
Abd-Hadad, 59.
Abou-Kémil, xiv, xx, n. 5; xxxix, n. 1.
Aboulféda, xiii, n. 1.
Aboul-Hassan, iii, 1.
Aboû-Sofiân, xxxv, n. 3.
Acanthe; feuilles stylisées, 248.
Achille (sacrifice d'), 68, n. 6. — A.
parmi les filles de Lycomède (peinture), 166.
Acolytes du sacrifice, 126 ss.; cf. add. 487.
Adad, cf. Hadad.
Adadnadinakhès (mur d'), 24.
Adam, 87, n. 1.
Adar (second), 348.
Aden, xxxiv, xxxvi, n. 3.
Adiabène, unions entre proches, 346.
Administration du temple d'Artémis, xxi, 203. — de la ville de Doura, xxiii s.
Adolescents (portraits d'), 52 ss. — A. portant des fruits, 115. Cf. Enfants.
Afrique, cultes, 62; 70, n. 3; 71. — Colons en A., 408.
Aghripos, cf. Europos.
Aglibol, 40, 103, 104 ss.; 130, 132 s., 369 s.
Agrafe de bronze, 261. Cf. Boucle, Fibule.
Agrippa (Commentaires d'), xxix.
Agrippa II, 408.
'Ahlé-Haqq, 72.
Aigle figure *Caelus*, 103. — A. éployé (peinture), 167. — A. tenant une couronne, 231, add. 486. Cf. Jupiter.
Aiguère et patère de faïence bleue, 47. — Aiguère, 52, 73.
Alaouïtes, cf. Nosairis.
Albati, 62, n. 6. — *A. milites*, 95.
Alexandre, xviii s.; — marche d'A., xxxv, n. 3. — Chasse au lion, 234.
Alexandre Sévère, lviii s., 33, 40, 331, 357 s. — Ses troupes orientales, 334, n. 7. — Ses colonies, 407.
Alexandrie d'Égypte, xlvi, 26. — Maisons, 245. — Stèles funéraires, 92; — peintes, 145, 149, n. 4; 152. — Vases, 457, 462 — Guirlandes, 134. — Soulier des prêtres, 63, n. 6. — Culte de Nanaïa, 197, n. 7. — Commerce d'A., xxxiv, xxxviii, li. — A. et Palmyre, li. Cf. Égypte, Juifs.
Allath = Athéna, 131 ss.; 198, n. 7; 342, 388.
Alphabet carré en Orient, 352 ss.; — arrondi, 353; — magique sur le mur du temple, 119.

- Althiburus (mosaïque d'), 324, n. 1.
 Amastris, 96, n. 2.
 'Amis, du roi, 431 s.
 Ammien Marcellin, Lxvi^rs., 63.
 Ammon, add. 485.
 Ammonius, fils d'Apollonphànès, 183.
 Amorites = Amourrou, xiv, n. 3; xxxi, n. 2.
 Amours portant corbeille, 236. Cf. Eros.
 Amphipolis = Thapsaque, xvii.
 Amphore (relief), 228, 239, 440. — Amphores (vases), 471 ss., 478.
 Amra, cf. Qeşeir-Amra, 146.
 Ana (Anatha), xxvii, n. 1; l.
 'Αναραφή, 281.
 Anahita (Anaïtis), 196, n. 6; 197, n. 2.
 Anastase (empereur), 164, n. 2.
 Anat, déesse, 411.
 Anatha, cf. Ana.
 Anaxyrides, cf. Pantalôn.
 Ancÿre (inscription), 190, n. 2.
 Andanie (mystères), 61, n. 2; 190, n. 3.
Andronitis, 244.
 Anges du paganisme, 352. — A. soutenant le Christ, 61, n. 2.
 Animaux (frises d'), 167, 237; cf. add. 486.
 Anneaux de bronze, 243. — A. avec chaton, 93. Cf. Bague.
 Annonce aux bergers, 88; cf. add. 484.
 Anou, 70 n. 4; — temple à Assour, 170, n. 1.
 Anses de bronze, 257 s. — A. en torsade, 462.
 Antigone, xviii.
 Antiliban, xxix.
 Antioche, xviii, xxiii, n. 4; xxviii, lx, 72, 358. — Plan, 26 et n. 2. — Murs, 23. — Fête, 63. — Maioumas, 189, 194, n. 2. — Lampe de bronze, 257, n. 4. — Monnaies, 278. — Colonnes portant statues, 174. — Statue d'Antioche d'Eutychidès, 98 s.
 Antioche *Arabis*, xviii.
 Antioche de Perside, xxiii; 454.
 Antiochus (rois de Syrie), I^{er}, xvii, n. 7; xviii, 251, 289; — III le Grand, xxv. — IV, 190, n. 1; 197. — Antiochus Sidétès, xxvi, n. 1. — Antiochus de Commagène (tombeau), 173; (thème de géniture), 200, n. 10.
 Antoine, xxix, n. 1; xxxii.
 Antonine (colonne), 153.
 Anubis, 108, n. 4.
 'Απαίτησις, 293.
 'Απατήσιμα, 318.
 Apamée (plan), 26 et n. 2. — Portique, 150, n. 5.
 Aphaca, 202, n. 1.
 Aphrodite accroupie, 209, n. 3; 213, n. 2; 215, n. 2; — Anadyomène, 226; — orientale, 70, n. 3, 188; — armée, 214. — A. Nanaïa, 198; — déesse guerrière, 198, n. 5. — A. de Milo, 215, n. 2. — A. de Berlin, 211 ss.; — à la tortue, 206 ss. cf. add. 486. — Temple à Égine, 211, n. 1. — Chapelle d'A. à Doura, 171. — A. et cygne, 233. Cf. Gérasa.
 Apollon, assimilé à Nabou, 200. — Tête d'Apollon (?), 225.
 Apollonphane, fils d'Athénodore (portrait), 81.
 Apôtres, au *viale Manzoni* et à Sainte-Pudentienne, 158; — à Ravenne, 156; — au monastère de Baouit, 161, n. 1.
 Appliques de soie sur les vêtements, 44, 78 ss.
Ara turaria, 91; cf. Thymiatérion.
 Arabes, clans, 344. — Unions entre proches, 345. Cf. Nabatéens.
 Arabie, commerce, xxxiii, xxxvi, n. 3; xxxviii, n. 1. — Caravanes, xli, n. 1. — Archers, xli, n. 3. — Arabie romaine, 347; *limes*, 24, cf. Nabatène. — Peintures en A., 146. — A. Heureuse, xxxiv,

- Aracha**, LXII.
- Aradus** (monnaies), 210, n. 8; 279. — Sarcophage, 150, n. 3.
- Arak-el-Emir** (chapiteau), 249, n. 1.
- Araméen parlé** à Doura, XLIV; — autour de Doura, 322, 339 s. — Lettre en a, 321 ss. — Graffite a., 448, cf. 367.
- Arbrisseaux peints**, 85 ss. Cf. Plantes.
- Arc** (arme représentée), 43, 121.
- Arc de Constantin**, 135. — A. de Septime Sévère à Rome, 155; — à Leptis, 156. Cf. *Argentarii*.
- Arcade supportant une toiture**, 31, 187, 194.
- Archers de Palmyre**, XL s., 107, 121, 260 ss., 332. — A. à cheval (dessins), 265. — A. ituréens, XL. — A. d'Osrhoène et d'Arménie, LIX, 334 n. 7. Cf. *Sagittarii*.
- Archères**, 14. Cf. Meurtrières.
- Archiviste municipal**, XXIV. Cf. Chréophylax.
- Architectural** (décor), 43 s.; — grec dans les peintures, 148.
- Ardashir**, LVIII s., 358. — Monnaies d'A., 270.
- Ardh-el-Loueh**; tombeau peint, 166.
- Ἀρδούβηλιος** = Ardù-Belti, 452, n. 1.
- Arezzo**; poterie, 458, 467, 469.
- Argapetès**, XLI, n. 5, 272.
- Argentarii** (arc des), 66, 70, n. 1.
- Armes peintes**, 121; — consacrées, 122. — A. des Palmyréniens, 260 s., 264.
- Armée romaine orientalisée**, LV, LIX s. — A. palmyrénienne XLI. Cf. Archers, Arménie, Bretagne, Cappadoce, *Cohors*, Égypte, Légion, Numidie, Osrhoène, Palestine, Palmyréniens.
- Arménie**, LII, LV, 337. — Roi Gorak, 365. — Culte de Nanaïa, 197, 198. — Soumise aux Romains, 333 s. — Troupes, 408, n. 4; cf. Archers.
- Armillae**, 108.
- Arsace**, 346.
- Arsacides**, XXVI ss., L, LII ss., 343, 344, n. 1; 358. — Monnaies, 269, n. 4; 349. — Portrait d'un prince arsacide (P), 267. ss. — Tiare conique, 270. — Unions entre proches, 345. Cf. Parthes.
- Arsou**, 40.
- Artaxata**, 329 s., 333 s.
- Artémis-Nanaïa**, temple à Doura, XLIII, 170 s. — Culte à D., XLIII, 196 ss. — Trésor, XXII. — Terres sacrées, XXII. — Dédicace à A., 180, 192. — Statue de plâtre, 182, 218 s. — Représentée au fond d'une patère, 224.
- Artémis persique**, 196, n. 6; 197, n. 2. — A.-Tyché à Gérasa, cf. Gérasa. — A. Thermia et Tyché, add. 485.
- Artistes itinérants**, add. 486. Cf. Signatures.
- Arybbas**, 289.
- Asharah**, XIV, n. 3, 4; 225, note. — Culte de Hadad, 199, n. 5.
- Asie Mineure** (sarcophages d'), 149; cf. add. 486.
- Aspergillum*; cf. Goupillon.
- Assour**. Culte de Nanaïa, 197, n. 8. — de Hadad, 199, n. 6; 200. — Temple d'Anou, 170, n. 1. — Décoration, 247, n. 6.
- Assyrie**, xv, XXIV. — Art de l'A., 148 ss. — Sculpture, 153. — Chasses au lion, 233. — Province romaine, XLVII, 393.
- Assyriens**, XLII, 393. — Costume, 60 n. 6. — Écrivent sur peau, 283.
- Astarté**, 209, n. 4; 210, 214, n. 2. — Ex-voto à A., 101, n. 2. — A.-Hathor, 60, 71. — A. et Tyché, 111 n. 4. — Figurée? 474.
- Atargatis**, 126, n. 2; 132, 199, 200, n. 4. — A. à Palmyre, 98, 110 s. — A. à Hiérapolis, 111, n. 2, 3. — A. à Béséhana.

- 111, n. 1. — A. à Délos, 188. — Statue d'A., 224.
- Athéna-Allath, 40, 117, 362; — et Nanaïa, 198, n. 7.
- Athènes; vêtements blancs, 60, n. 7. — Souliers des prêtres, 63, n. 6.
- Atidius Cornelianus, LII.
- Attis, 196, n. 5. — A. funéraires, 83, n. 2.
- Auguste, xxix, xxxv.
- Aumônier militaire, 113.
- Aurélien, LIX, n. 4; LXI, 121, n. 4.
- Aurélios Goras, 227.
- Auréole; cf. Nimbe.
- Autel dans la cour du temple palmyrénien, 34; — dans le temple d'Artémis, 169, 170; — de maçonnerie creux, 183. — Autels figurés, 68, 116, 123. — Autel à parfums, 193; cf. Thymiaté-
rion.
- Avidius Cassius, LII, LV.
- Avroman (parchemins), XI, n. 2; 283, 288 ss.
- B**
- Baal de Siagu, 70, n. 3. — Prêtres de B., 203, n. 3. Cf. Bêl.
- Baalbek; décoration du temple, 248. — Piscine, 194.
- Baalshamin, 76, 103 ss., 129, 387. — Temple à Sî, 184; — à Nisibe, 203.
- Bábiska (baptistère), 247, n. 4.
- Babylone, XVIII, XLVI. — Plan, XIX, 26. — Temple de Bêl, 34, 39. — Culte de Bêl, 200, n. 4. — Inscriptions, 342, n. 5; 433. — Poids de B., 352. — Calendrier, 438. — Collèges d'éphèbes, xxiv.
- Babylonie, xxxv. 38. — Temples, 170. — Chars votifs, 204. — Chaussures, 63. — Soldats sédentaires, 290. Cf. Mésopotamie.
- Babyloniens rendent un culte à l'Euphrate, 56. — Roseau sacré, 67. — Ré-
cit du déluge, 67, n. 4. — Noms, 342, n. 5; 343, 432, n. 1. — Sceaux, 70, n. 4. Cf. Chaldéens.
- Bacchant (?), 235.
- Bacchus (statuette perse de), 207, n. 2. — Tête de B., 225. Cf. Dionysos.
- Bachiques (emblèmes), 183, 237, ss., 240.
- Bactriane, xxxv, 339. — Monnaies, 268, n. 3. — Culte de Nanaïa, 197.
- Baetocécé, 289.
- Bagistanos (mont), 454.
- Bagues, 93, 371. Cf. Anneaux.
- Balawat (portes de), 148.
- Balikh, xxvii, n. 1; LXIII.
- Balkis, xvii, n. 4.
- Balmarcodès, 203.
- Balsamaire d'albâtre, 259.
- Bancs le long des murs des exèdres, 38, 183, n. 2; 192. Cf. Banquettes.
- Bande de pourpre, cf. *Clavus*.
- Bandeaup blanc, 127; cf. *Torulus*.
- Banquettes, 180, 182, 185. Cf. Bancs.
- « Banquets funèbres », 115, 233. — B. sacrés, 113, n. 4; 385 (n° 22, note).
- Baouît (peintures de), 160 s. Cf. Copte.
- Barbier du temple, 385.
- Barques peintes, 323 ss.
- Βασίλειε, titre de divinités, 109.
- Bassin du temple d'Artémis, 193 s. — B. sacré à Gérasa, 189. — B. dans une maison, 243.
- Batanée, LX, 408, n. 4.
- Baudrier, 75.
- Bédouins; cf. Nomades.
- Beit-Djebrin. Tombeaux peints, 167. — Mosaïques, 168.
- Bêl, 40, 76, 103, 129, 132 ss., 197, n. 10; 342, 353. — Sacrifice à B., 60. — Culte en Mésopotamie et en Syrie, 198 ss. — Temple à Palmyre, xxxii. Cf. Baal.
- Beni d'un tel, 344.
- Bergers, 86 ss., 379; cf. add. 484 s.

- Bérose, 445.
 Béryte temple, 150, n. 6.
 Bès, 108, n. 4.
 Beséhana (temple d'Atargatis), 110, n. 4.
Beth = temple, 355.
 Bethcur (Mésop.), 367.
 Bétomarséa, 189, n. 3.
 Bézabdé, 264.
 Βελοφύλαξ, 282, note.
 Bijoux de Bithnanaïa, 50 s.; — d'une jeune fille, 53; — des femmes syriennes, 64 ss. cf. 480; — sur les chaussures, 82; — des idoles, 107; — B. parthes, 65; — B. incrustés (orfèvrerie), 223.
 Bithnanaïa (portrait de), 49 ss., 152.
 Bitume, 259.
 Bizôné, 326.
 Bois (vaisselle de), 259.
 Bonnet blanc conique des prêtres, 59 ss., 73. Cf. Toque.
 Bordure rose de la tunique militaire, 91, 94, 137.
 Borsippa. Culte de Nabou, 196, n. 6; 200, n. 3, n. 11; — de Nanaïa, 196, n. 6.
 Borysthène (Olbia), 329, 333, 466, n. 3.
 Bosenyuk; vases, 465.
 Bosphore (royaume), XLIX, n. 2, 333. — Voies romaines, 337.
 Bossage (taille en), 20; cf. add. 483.
 Bostra, XXXIII, LXIII. — Rues, 26, n. 7. — Monnaie, add. 485.
 Bottines orientales, 74, 75, 82. Cf. Chaussures, Brodequins.
 Boucle de chaussure en émail, 82. — Boucle de ceinturon, 92 s., 261. Cf. Fibule.
 Boucliers de bois recouverts de peau, 262. — B. de parade, 263. — Peau de bouclier peinte, 323. — B. rectangulaire représenté, 74. — B. rond, 100, 102, 107, 131. — B. ovale, 121, n. 2; 131, 137.
 Boulanger sacré, 385.
 Boulé, xxiii — se réunit au théâtre, 199, n. 1. Cf. p. 495, s. v. Βουλευταί.
 Bouquet tenu à la main, 72. Cf. Faisceau.
 Bracelets de bronze, 258; — de verre add. 487. — B. figurés au bras des divinités, 100, n. 2; 107 s., 115. — B. portés par les idoles, 370.
 Brahmié (Baramié), tombeau peint, 166.
 Bras levés pour la prière, 71. — Geste d'acclamation, 88, n. 2. Cf. add. 485.
 Bretagne, troupes, LV, 332.
Brevis, Breviculus, 316.
 Briques crues (murs de), LIX, 6 s., 191, 241. — B. émaillée, 277. Cf. Carreaux.
 Brodequins blancs, 82, 100. Cf. Bottines, Chaussure.
 Broderie en losanges, cf. Losanges. — en spirale, 75.
 Bronze (objets de), 243, 251, 256 ss. 480 — Oxydation du b., 257.
 Buissons figurés, 85 ss.
 Byblos (stèle de), 70. — Peintures de B., 165. — Terre cuite, 271.
 Byssus (vêtements de), 58.
 Byzance (murs de), 7.
 Byzantin (art), 146, 156 ss. — Costume b. (*scaramangion*), 272.

C

- Cachet, cf. Sceau.
 Caelestis de Carthage, 198, n. 6. — Adorée nu-pieds, 62.
Caelus figurée par un aigle, 103.
 Caenépolis (Valarshapat), 334.
 Calathos de Bél ou Baalshamin, 103 s.; 132; cf. 117.
 Calendrier de Doura, xxx, 347 ss; — babylonien, 348; — juif, *ibid.* — julien, 348; — macédonien, 347 ss.; — parthe, 349; — palmyrénien, 349 s.
 Caligula, 256.

- Callatis, 326.
 Callimaque, 386.
 Callinicum-Nicéporium, xxvii, n. 1; lii, lxiii, 334, n. 3, n. 5; 380, n. 4. Cf. Rakka.
 Callinicus (rhéteur), 380.
 Callinicus (Jupiter), cf. Zeus.
 Camare, 324.
 Camilli, 128. Cf. Acolytes.
 Camps romains, 24; 32, n. 1.
 Canatha; odéon, 188, n. 1.
 Canaux d'irrigation, xii s., xx, n. 5.
 Candélabres, 375.
 Canthare, 239.
 Cappadoce, xviii, xxvi, n. 1; lii. — Troupes, 333 s., 408, n. 4. — Peintures chrétiennes, add. 484.
 Capsa, 374.
 Caracalla, lviii, n. 5; 256, 337. — Constitution de C., 347, 402, 405. — Carte routière, 336.
 Caravanes (commerce par), xxiv, xxxi ss., xxxviii ss. — Organisation des caravanes, xxxiii, xli.
 Carquois représenté, 121.
 Carré avec fleurin, 249.
 Carreaux de pavé, 82. — Carreaux émaillés, 277, 467 s., 472. — Vêtements à carreaux en damier, 83, 136.
 Carrhae, xxxv, n. 3; lx. — Monnaies, 279.
 Carte géographique reproduite, 325 ss. — Cartes d'État-Major, 335.
 Carthage, liii, n. 4; 71. — Masques, 465. — Céramique, 469.
 Cas confondus, 387.
 Casque des dieux palmyréniens, 100, 107, 131.
 Castration, 126, n. 2; 364.
 Catacombes (peintures des), 230, n. 5.
 Cavaliers, 107, 136, 265, 271. — C. chassant le lion, 233. — Fantassin fait c., 315.
 Caveaux funéraires, 275.
 Cave voûtée, 193. — C. des maisons, 244.
 Ceinturon, 75; — romain, 92, 94; — brodé de grecques, 100. Cf. Boucle.
 Centurions et décourions, 94.
 Céramique. Cf. Vases.
 Cerf (?) peint courant, 75; cf. add. 483. — Corne de c., 178.
 Chaboras, xxvii, n. 1; lii, n. 3; lxii, 97, n. 3 (figuré). Cf. Khabour,
 Chaldéens, 68. Cf. Babyloniens.
 Chameaux montés par archers, xli. Cf. *Dromedarii*.
 Chapiteaux sculptés, 177, 191, 248.
 Char votif, 204.
 Characène, xxxv, li, lviii. — Monnaies, 432.
 Charax (château en Crimée), 333, n. 2.
 Charias, 23.
 Chasses au lion, 233 s.
 Château (*Castellum*) de Doura, 16 ss.
 Chaussures de cuir, 253 ss. Cf. Bottines, Brodequins, Sandales, Souliers.
 Chersonèse, 329, 333.
 Cheval ou taureau peint courant ou abattu, 75; cf. add. 483. — Ch. harnaché, 265, n. 2.
 Chevelure bouclée des hommes, 265, 267; cf. add. 487. Cf. Coiffure.
 Chèvre ou gazelle peinte, 118. — Tissu en poil de ch., 263 s.
 Chine (commerce de la), xxxiii, xxxv, cf. add. 485. — Art, 147. Cf. Soie.
 Χίτων, 59.
 Chnoubis, 108, n. 4.
 Chosroès II (Coupe de), 223, 268, n. 2.
 Χροσφύλαξ, xxiv, 281, 294 s., cf. add. 487.
 Christ (monogramme du), 247.
 Christophe (St), 97, n. 5.
 Chronologie de Doura, 347.
 Chypre, culte d'Aphrodite, 198, n. 5.
 Ciboire (*Ciborium*), 126, 128, 136, 253; cf. add. 487.

- Cilicium*, 263 s.
 Circésium, XIII, n. 1, LXI, LXIII, n. 5.
 Circoncision abolie, 347.
 Cirta, 62.
 Citadelle de Doura, 16 ss.
 Citerne de la citadelle, 17; — d'une maison, 244.
 Clarines, 238.
 Claude, 347.
Clavus sur les vêtements, 44 ss., 78 ss., 85; — de pourpre, 51, 52; — rose, 126.
 Clérouques, XXI, n. 5; cf. Lots.
Clibanarii, XLI, n. 5; 271, 272.
 Clochettes, 238.
 Clous remplacés par pastilles, 464 ss.
Codex, son origine, 297, 310.
 Coffret, 374.
Cohors Hispanorum, 316. — *Lusitanorum*, 316. — *XX Palmyrenorum*, 113, 358. Cf. Légion.
 Coiffeur du temple, 385.
 Coiffure parthe, 222, 224 s. Cf. Bonnet. Chevelure, Tiare, Toque.
 Collier des dieux palmyréniens, 107 s., 370. — Colliers des femmes, 50, 53, 64; — en sautoir, 64, n. 3; — en perles de verre, 258; cf. 480.
 Colonies des Séleucides, xv, xvii, n. 7; XLVI, 246. — C. romaines en Syrie, 407.
Colonorum ala, 408.
 Colons romains, LVI, 393, 404, 406 ss.
 Colonnes torsées, 77 s., 83, 149 ss.; 162; — cannelées, 177, 179; — servant de piédestaux, 173; — dans les maisons, 249.
 Colonne Antonine, 112, n. 5; — Trajane, 101, n. 1; 107; — de Mayence, add. 485.
 Combat (scènes de), 136 s.
 Commagène; bas-relief de l'Euphrate, 120. Cf. Nemroud-Dagh.
 Commerce (traités de), XLIX, n. 4. Cf. Arabie, Alexandrie, Caravanes, Chine, Mer Rouge, Nabatéens, Palmyre, Perse, Pétra, etc.
 Commode, LIII. — Monnaies, 334.
 Composition des tableaux, 54 s., 101 s., 147 ss.
 Conon, fils de Nicostrate (portrait de), 44; cf. 57. — Portrait de C., fils de Patrocle, 52; cf. 57.
 Consécration des temples, 409.
 Constantin, LXIII, LXVIII.
 Constantinople, 85, n. 2. Cf. Byzantin.
 Contrebande dans le désert, XLIX, note.
 Contributions (rôle de), 317 s.
Cophinus, 378.
 Copte (sculpture), 247, n. 6. — Art c., 161, n. 1; 237, n. 5. Cf. Baouit.
 Coptos, LI, LV, n. 2.
 Coq, 138.
 Coquilles en stuc, 183. Cf. Dauphins.
 Corbeilles sacrées, 378 s.
Corbita, 324, n. 2.
 Corbalon, XLI, n. 1.
 Corne (instrument de musique), 203.
 Corniches de plâtre, 38, 187, 250 cf. add. 486. — C. d'Orthonobaze, 186, 191, 193, 226 ss.; — C. à sujets bachiques, 238 s.
 Costume palmyrénien, 272. Cf. Uniforme, Vêtements.
 Couche d'une divinité, 113, 375, 485.
 Couleurs employées dans les peintures, 90, 114, 123, 142.
 Coupe de plomb, 172. — C. offertes aux dieux, 340, 371, 376, 378, 384, 386.
 Coupelle, 472.
 Gour du temple palmyrénien, 34; — du temple d'Artémis, 170; — des maisons, 242 s.
 Couronne, de roses, 115, 125; — C. tourelée, 97 s., 111, n. 4; 117. — C. dans les sacrifices, 127, n. 1. Cf. Aigle, *Torulus*, Courroies, 254.

Couteaux de sacrifice, 47, 48, 69. — Deux couteaux, 73. — Manche de c., 178.
 Couverture, 374.
 Coyzevox, 213, n. 2.
 Crabe: 138.
 Crassus, XLIX, 112.
 Cratère, 239; — à quatre pieds?, 375; — où doivent des paons, 228 cf. add. 486; — où boit un cygne, 232. — C. décrits, 473 s.
 Créneaux des murs, 14; cf. add. 483.
 Crépi: décoré, 176, 180, 183, 193, 249. — Crépi du temple palmyrénien, 143 s.
 Crible dans le temple d'Artémis, 194, 443.
 Croissant d'Aglibol, 130.
 Croix à six branches, 247.
 Ctésiphon, XXVI s., LIII, LXI.
 Cuir (objets de), 253. — Cuir gaufré, 255.
 Cuirasse dorée, 100, 129, 130.
 Cyathus, 126, 228, 239 l, 379.
 Cygne buvant dans un cratère, 232. — Frise de cygnes, 233, n. 1.
 Cylix, 228.
 Cylindre de terre cuite, 10, 191.
 Cymbales. Deux cymbales réunies par un lien, 228, n. 2; 236, 239. — C. et danses sacrées, 203.
 Cymé. Vases, 457.
 Cyprés sacré, 105, fig. 22.
 Cyrène. Silphium, 99. — Statues, add. 486.
 Cyrresthique, XVII.
 Cyrthus, LV.
 Cyzique, 150, n. 1; cf. 486.

D

Dabitha, XXV, n. 3.
 Dacie, troupes, LV. — Routes, 337. — Palmyrénien en D. LI.
 Dâlijat-Malik-ben-Tauq, XIII, n. 1.
 Damas, XXIX, XLVII, LXII, 70, n. 3. — Inscriptions de D., 365, n. 3; add. 483.
 Damas, Cuisine d'un temple, 115, cf. 385.
 Dana (linteau de), 230.
 Danses sacrées, XLIII, 202 s.
 Danube, 111, 327 s.
 Daphné; fêtes, 63, 189.
 Dates des peintures, 141 ss. — des inscriptions, 485.
 Dauphins et coquilles, 237, 239 s. — Dauphins, 240.
 Dausara, 334, n. 3.
 Dèce. LXIII, n. 5.
 Décor architectural, 43 s., 83 s. — D. géométrique, 204. Cf. Crépi.
 Décoration des maisons, xx.
 Dédicace des églises, 120, n. 2.
 Déesse couchée, 115; — orientale, 266.
 Dénokrates, 26.
 Deir-*ez-Zor*, XIII, n. 1; XIV.
 Délôs, théâtre sacré, 188, 202: — Synagogue juive, 185, n. 3. — Exèdre, 365. — Maisons, 242, n. 1 et 2; 243, n. 3; 245. — Peintures, 134, n. 2, 145; cf. add. 485. — Alphabet peint, 119. — Moulins, 255, n. 4. — Pilon, 256, n. 1. — Costume des prêtres, 61, n. 2.
 Déméter, 62, n. 7.
 Démétrias près d'Arbèles. Culte de Nanaïa, 197, n. 3.
 Demétrius II, XXVI, n. 1.
 Démosthène (Ms. de), 234.
 Dendéra, LI, n. 5.
 Dents de scie (décor); 466.
 Dépréciation de la monnaie, 298.
 Derviches (bonnet), 60, n. 8.
 Dessins utilisés dans les ateliers, 228.
 Diadès, 23.
 Didymes, 454.
 Dinéir, cippe nabatéen, 69.
 Dioclétien, LXII. — Tarif de D., 63.
 Diogène, fils de Conon (portrait), p. 51.
 Dionysos en Crète, 62, n. 7. — D. et

- théâtre, 190. — Dionysos (peinture), 167. Cf. Bacchus, Hadrien.
- Διπλή τιμή, 292.
- Disque ailé des Orientaux, 103, n. 7.
- Diptyque (parchemin), 296 s.
- Djel-el-Amad. Tombeau peint, 166.
- Djérahbîs ou Djérahblous, xvii, n. 4 ; 200, 202.
- Djérâdeh (paon figuré à), 230.
- Dniéper (tumulus), 269, n. 3. — Fleuve, 329.
- Dolichénos (Zeus), 108, n. 2 ; 119, 129, 268.
- Dolium de terre cuite, 178, 470. — D. servant de sépulture, 276. Cf. Jarres.
- Domaine royal, xxi.
- Domitien, 316, n. 2 ; 333.
- Douanes en Mésopotamie, xlviu ; — de Palmyre, *ibid.* ; cf. Tarif.
- Dour ≡ châteaueu, xv.
- Doura, villes de ce nom, xv, n. 2.
- Doura-Europos. Sa position, xiii s., 1 s. — Ses fortifications, 2 ss. — Plan de la ville, 25 ; cf. add. 483. — Son histoire, xv ss. — Prise par les Parthes, xxvi. — Soustraite à l'influence romaine, xxx, 341, 348. — Occupée par les Palmyréniens, xxxix. — Soumise à Palmyre, xlii, ss. — Doura sous les Romains, xlvi ss., 55 ss. — Ses fonctionnaires, xliii s. — Population sémitisée, xliv, 342 ss. — Divisée en tribus, xxii, n. 8 ; 317. — Route vers Palmyre, xxxix. — Poste de douane ? xlix. Cf. Europos.
- Doura du Tigre, xxv.
- Drap ; cf. Étoffe.
- Drapeau ; cf. Enseignes.
- Droit grec à Doura xvii, 282 ss. — D. romain en Orient, 347.
- Dromedarii*, xli, xlix, n. 3 ; liv, n. 4.
- Druides (vêtement), 61, n. 2.
- Dusarès et Mithra, 83.
- Δύστρος ἐμβόλιμος, 347 s.

E

- Eau (sacrifice à l'), 68.
- Éclésié, xxiii.
- Écriture carrée, 352.
- Écuelles, 374. Cf. Vases.
- Eddara, xv, n. 3.
- Édesse de Macédoine colonise Doura ? xvi, n. 3.
- Édesse de Mésopotamie, xvi, n. 3. — Culte de Nébo et Bêl, 200. — Monnaies, 97, n. 3, 278. — Linteau, 240.
- Édicules dans les temples, 31 s., 33, 38.
- Égine (miroir d'), 210, n. 1. — Tortue d'Aphrodite sur ses monnaies, 211.
- Église en Syrie. Son influence artistique, 163. — Dédicace des églises, 120, n. 2.
- Égypte, xix, n. 4 ; xlvii. — La « terre lotie », 290. — Terres irriguées, 301. — Troupes d'E., liv, 316, 332. — Épistate du nome, xxiii, n. 6. — Ἀναγραφή, 297. — Papyrus, 281, 288 ss. — Noms doubles, 342, n. 4. — Bas-relief d' Hathor, 71. — Portraits, 145. — Statues complétées en stuc, 216. — Frises d'animaux, 237, n. 5. — Sculpture copte, 247, n. 6 ; cf. Copte. — Toilette des dieux, 108. — Dieux en costume militaire, 108, n. 4. — Sacrifice, 68, n. 6. — Commerce, xxxiii, xxxviii, n. 1. Cf. Alexandrie. Ptolémées.
- Égyptiens (prêtres), souliers, 63, n. 8. — Vêtement de lin, 58 ss.
- Ἐξίς, xxi, 289 s.
- Élabêlos, 81, 105.
- Élagabale ; cf. Héliogabale.
- Élam. Céramique, 464, 468. Cf. Suse.
- El-Barah (linteau), 237, n. 5 ; 247, n. 4.
- El-Douera, xv, n. 1.

- Éléments (purification par les), 68, n. 3.
 Éléphantine, document sur cuir, 284, n. 2.
 Éleusis (mystères), 189, n. 6.
 Élis (Aphrodite d'), 208.
 El-Mas'ouddiyé, 120.
 Eloul (second), 348.
 Élymaïde, culte d'Artémis Nanaïa, 196, 197. — Monnaies, 225, note.
 Émail; cf. Médaillon.
 E-Makh (temple d'), 34.
 Embolismiques (années), 348.
 Embrasures des fortifications, 44, 49, n. 2.
 Êmèse, 139, 203, 227. Cf. Héliogabale.
 Emmaüs (colons à), 408.
 Empereurs. Dieux portant le costume des E., 102, 108 ss. — Culte des E., 108.
 Enceinte de Doura, 2 ss.
 Encens offert, 68, 125.
 Endogamie, XLV, 344 s.
 Enfants, acolytes dans les scènes de sacrifice, 80, 116, cf. 487.. — Enfant = naissance de Doura ? 97. Cf. Adolescents.
 Enregistrement; cf. Transcription.
 Enseigne, 99; — culte des e., 111 ss.
 Épée de parade, 95; Cf. Glaive.
 Éphébe couché buvant, 233. — Collèges d'É., XXIV.
 Éphèse (Aphrodite d'), 212. — Tyché associée à celle de Rome, 110; cf. add. 485. — Sarcophages d'É., 149; cf. add. 486.
 Ephka, source, 66, n. 4; 98, n. 1.
 Épidaure, théâtre sacré ? 190, n. 3.
 Ἐπι λῶσαι (vente), 291, n. 9; 294.
 Épingle (?), 375. Cf. Fibule.
 Épistate de la ville, XXIII, 344, n. 1; 451; — du nome, XXIII, n. 6. — É. parthe, XXXVI, n. 3.
 Êrech (Ourouk) ou Orchoé, 281. — Culte de Nanaïa, 196, 201. — Chréophylax, 281, n. 3. — Inscriptions, 284, n. 1; 452, 487.
 Ergastéria, 457.
 Ériza, inscription, 348.
 Éros portant Aphrodite, 236. Cf. Amours.
 Escalier d'une maison, 242; cf. 187, 193.
 Esculape-Eshmoun, 108, n. 3; — adoré nu-pieds, 62.
 Esséniens, vêtement de lin, 58, n. 3.
 Étage des maisons, 250, 355.
 Étapes (liste d'), 325 ss. — Longueur des é., 328.
 Ethnarques en Syrie, XXIX.
 Étoiles sur vêtement, 100.
 Étoffes de laine, 252 s.; cf. add. 485. Cf. *Cilicium*, Lin, Toile.
 Étrusques, 60, n. 6. — Candélabre é., 210, n. 1. — Vases, 465.
 Eulæus vénéré, 67, n. 2. Cf. Séleucie.
 Eumène II de Pergame, 283.
 Eunuque figuré, 125. — Eunuques en Orient, 126, 364.
 Euphrate, XXVI, XXXV, XLVIII, 87, 112. — Eau sacrée, 66 s. — Culte de l'E., 67, n. 2; 97, 120 — E. représenté 120. — Figuré par nageur, 97. — Vallée de l'Euphrate, XVII, XXVII, n. 1; XXXV ss. — Culte de Nanaïa, 196; — de Hadad, 199; — de Nabou, 200. — Sa fertilité, XII s., LIII, n. 5; cf. Mésopotamie, Parapotamie. — Navigation sur l'E., XXXVI, n. 2. — Route de l'E. sur la rive droite, XXXVIII, n. 2; cf. Routes.
 Euripide (manuscrit d'), 284.
 Europos, origine du nom, XVI s. — Villes de ce nom, XVII. — Victoire de Lucius Vêrus, LII, 410. Cf. Doura.
 Europos (Djérabîs), culte de Nabou, 200. Cf. Djérabîs.
 Eutychildès, élève de Lysippe, 98.
 Exèdre, sens du mot, 31, 38, 126, 365.
 Exomide, 86, 87. Cf. Tunique.

F

- Faisan uni à un paon, 230, n. 1.
 Faisceau de brindilles, 72, 94, 127, 135, add. 483.
 Famille (organisation de la), XLV, 344.
 Femmes seules admises au culte d'Artémis, 201. — F. drapées, (statue) 205, (plâtre), 225. — F. couchées buvant (relief), 233. — Femme (jeune homme) tenant un ciboire, 253, cf. add. 487.
 Fenêtres des maisons, 242.
 Fer de javelot, 251.
 Feu. Sacrifice au f., 68. — Culte du f., 388.
 Feuille de vigne (queue de lampe), 257.
 Fibule ronde (peintures), 130, 253. — F. des dieux, 371, 375. Cf. Agrafe, Boucle, Épingle, Phalère.
 Flagellations liturgiques, 376.
 Flèches de bois, 11, 260. — F. peintes, 121.
 Fleur de Doura, 99. — Fleurs à pétales étalés, 228, 237 s., 247; — à six pétales, 267, n. 1. — F. tenue à la main, 127.
 Fleuron tissé, 252. Cf. Rosace.
 Fleuves sacrés en Syrie, 67, n. 2.
 Flûte accompagnant les sacrifices, 202 s. — F. croisées (relief), 237, 239.
 Florence (pyxide de), 88.
 Fortifications de Doura, xviii, 2 ss.
 Fortune (statuette), 181, 216. — F. des villes, 96 ss., 110 s. — F. identifiée avec d'autres divinités, 199; cf. add. 485. Cf. Tychè.
 Fossés du rempart, 3, n. 2.
 Foudre (dieu), 133.
 Fouet dans les temples, 376.
 Fourreau, 261.
 Fresque (sens du mot), 145, n. 1.
 Frise d'animaux, 167, 237; cf. add. 486, — Frise des archers de Suse, 157.

Fromages, 367 s.

Frontalité dans les fresques de Doura, 155.

G

- Gabata*, 374.
 Gabies (autel de), 240, n. 2.
Gad = Tychè, 98, n. 1.
 Gaddiboliens, 41, n. 1.
 Gadès (culte d'Héraklès), 58, n. 2; 60, n. 3; 62, n. 4.
 Gaios (prêtre), 60.
 Gaine de bronze, 261.
 Galles, 126.
 Gallien, 95.
 Ganymède (enlèvement de), 166.
 Gasser-Oum-Mosbah, 274.
 Gâteaux de sacrifice, 378.
 Gaule. Druides, 61, n. 2. — Groupe du géant et du cavalier, 108, n. 4. — Poterie sigillée, 227, 437, 486 (add. à 237). — Frises d'animaux, 486.
 Gaza, xxxiii, xxxviii, n. 1; lxiii, n. 1; 189, n. 3.
 Gazelles, lxiii, n. 6. — G. peinte (?), 118.
 Gazophylax, xxii, 203. — Fonctions, 294 s., 406. — Forme du nom « gazzophylax », 405.
 Γῆ βασιλική, κληρουκική, ἱερὰ, xxi s., 290.
 Géant représenté, 76. — G. et cavalier (groupe), 108, n. 4.
 Génearque, xxii, 344.
 Gennéas, dieu cavalier, 271.
 Genres confondus, 387.
 Gérasa, rues, 26, n. 7. — Théâtres, 188 ss. — Culte d'Artémis-Tychè, 111, n. 4; 194, n. 2; add. 485.
 Gérousie à Séleucie, xxiii, n. 3.
 Gerrha, xxxv.
 Glaive représenté, 121. — G. des officiers romains, 92 ss. Cf. Épée.
 Globe, cf. Sphère.
 Godlat, 40, 367.

Golfe Persique, xxxv, LI s.
 Gorak, 365.
 Goras, nom perse, 227, 405.
 Gordien III (meurtre et tombeau), LX s.
 Gorsak, 427 s.
 Goths (invasion des), 330, 333, n. 2.
 Goupillon (rameau servant de), 67, 94 ;
 cf. 239, n. 4.
 Gradins, dans le temple d'Artémis, 184,
 187.
 Graffites, leur langue, 350 s. — Dessins,
 13, fig. 7 ; 253, fig. 33 ; 265 ss. — Ins-
 criptions, 366 ss., 443 ss. Cf. Mschatta.
 Grande Mère (nudité des pieds), 60, n. 3.
 Γραφεῖον, 281, n. 2.
 Grec, usage du G. à Doura, XLIV, 339 ss.
 — Noms grecs, 341 s. — G. vulgaire,
 351. — Grec parlé en Orient, 350.
 Grecs d'Orient (témoignages sur les),
 XLVI. Cf. Hellénisme,
 Grèce, XIX s. — Théâtres sacrés, 190. —
 Vêtement blanc, 62. — Nudité des
 pieds, 61, n. 2. — Siècles pointés, 149
 n. 4 ; 152. — Sarcophages à colonnes,
 149. — Couronne dans les sacrifices,
 127, n. 1. — Groupement des figures
 dans l'art g., 155, 157. — Peinture
 gréco-syrienne, 145 ss.
 Grecques (dessin), 100.
 Grégoire l'Illuminateur, 198.
 Grenades peintes, 123, 176. — G. et
 vigne, 247.
 Grenadier, consacré à Aphrodite, 176.
 Groupement des personnages dans les
 peintures, 153 ss.
 Guerriers représentés, 74, 81 ; 265 ss. Cf.
 Cavaliers.
 Guirlandes, 123, 134, 136, 165 ss., 176,
 183, 193.
 Gymnase, xxiv.
 Gymnasiarques, 63, n. 6.

H

Hache-sceptre, 268 s.
 Hadad, 103, 199. — Associé à Nanaïa, 441.
 Hadra. Vases, 462.
 Hadrien, xxxviii, n. 1 ; XLVIII s. — Nou-
 veau Dionysos, 190, n. 2.
 Hagnè Aphroditè, 188 ; cf. Aphrodite.
 Halabiyeh, cf. Zénobia.
 Halalié (tombeau de), 166.
 Halid-ibn-al-Walid, xxxvi, n. 3.
 Hama (dieu cavalier de), 271, n. 4.
 Hammâm-il-Djêdj (peinture), 167.
 Hampe (sommets d'une), 261.
 Hana (royaume de), xiv.
 Harbaville (triptyque d'), 123.
 Harnachement d'un cheval, 263, n. 2.
 Harounabad, 434.
 Harpocrate, 108, n. 2, n. 4.
 Harpon, 138.
 Haruspices, 113, n. 1.
 Hâtra, 39, n. 1. — Murs, 24. — Linteau,
 247, n. 4. — Temple du sololl, 231 s.
 Ἐκπύρωτος, 290.
 Hélène, sœur et femme de Monobaze,
 346.
 Héliodore, 139.
 Héliogobale, 203, 364, 374. — Sacrifice, 63,
 n. 3, 190, 203. — Vêtement, 129, n. 3.
Heliopolitanus (Jupiter), 103, n. 7 ; 108,
 n. 3. — Fouet du dieu, 376.
 Hélixo (stèle d'), 149, n. 4.
 Hellénisme en Orient. XI, n. 2 ; XLVI ; —
 en Syrie, 163. — Favorisé par Rome,
 xxviii. — Sa vitalité, 339 s.
 Héra, cf. Junon.
 Héraclée de Latmos, murs, 4, 14, 24.
 Héraklès figuré à Doura, 118 s. ; — (Mel-
 kart) à Gadès, 58, n. 2 ; 60, n. 3 ; 62,
 n. 4. — Kallinikos, 380. — H. à Tarse,
 63, n. 7 ; — à Tyr, 68, n. 5. — H. por-
 tant le sanglier d'Erymanthe, 437 s.
 Héraut annonce les ventes, 293.

Hercule, cf. Héraklès.
 Hérité légitime, XXI, 311. Cf. Loi sur les successions.
 Hermel (autel du), 97, n. 5.
 Hermès Trismégiste, 380
 Hérode le Grand, 408, n. 4.
 Hérodien, LVIII, n. 5; 63, 95.
 Hiéropolis, XXXV, 59, 60, n. 4; 126, n. 2. — Temple, 201. — Sacrifices, 202. — Statues lavées, 194. — Statue d'Atargatis, 224.
 Himéros, tyran de Babylone, XXVI, n. 1.
 Hippodamos de Milet, XIX, 26.
 Hirtha, I.
 Hit, XIII, n. 1; XIV.
 Hiittites, 268. — Chaussures, 75. — Coiffure, 60. — Tiare des femmes, 64. — Soldats pourvus de terres, 290.
 Homme à pattes d'oiseau? 235.
 Homs, stèle signée, 227; cf. Émèse.
Honesta missio, 315.
 Hooerkès, 197, n. 4.
 Horus, 108, n. 4.
Hvaréno perse, 222, 380.
 Hypothèque, 304 ss., add. 487.
 Hysope, 67, n. 5.

I

I ascrit, 310.
 Iabsymsos, 128, 364.
 Iarhibol, 40, 103, 104 ss., 131, 132 s., 369.
 Iasili-Kaya, 60, n. 6.
 Iasos (murs), 23, n. 3.
 Ibn-Batouta, XIII, n. 1.
 Ibn-Sérabioun, XIII, n. 1.
 Icarus (relief), 134, n. 1.
 Idiologos (Gnomon de l'), 347, n. 1.
 Idumée, XXXI, n. 2.
 Iasamsos (peintre), 81, 141 s., 362.
 Il-Mghàrah (peinture), 167.
 Imouthès = Asklépios, 342, n. 4.

Inconnaissable (dieu), 104, n. 4.
 Inde, art, 147. — Commerce de l'I., XXXIII s., LXIII. — Navires de l'I., XXXV, XXXVIII, XLVIII.
 Indiens écrivent sur cuir, 284.
 Indien (Océan), XXXIV, XXXVIII.
Infula, 53. — rose, 45.
 Inscriptions, 339 ss. (cf. p. 533.) — I. de l'Extrême-Orient grec, 339, 453; — sur des sièges, 176. Cf. Graffites.
 Intercalaire (mois), 347 ss.
 Inventaires sacrés, 340, 372 ss.
 Ioniens écrivent sur peau, 284, n. 5.
 Iran, cf. Perse.
 Irrigation, XII s., XX, 301.
 Irzi (Korsotè), III, n. 1; XX, n. 5. — Tours funéraires, 273.
 Isaïe, 485.
 Iséum de Pompéi, 191, n. 1.
 Ishtar, 62, n. 1. — assimilée à Nanaïa, 196, 197, n. 9; 198.
 Isidore de Charax, XVS., LXV. — Sa date XXVII, n. 1.
 Isis et Sérapis, 229. — Danses sacrées, 203, n. 3. — I. identifiée avec Nanaïa, 197, n. 2 et n. 7.
 Islahiyeh (inscription), 200, 444.
 Istros (ville), 327, 330.
 Italie. Vases, 457 s. Cf. Ostie. Pompéi, Rome.
 Itinéraire d'Antonin, 325 ss.
 Ituréens, XXI. — Archers, XL.
Ius italicum de Palmyre, LV.
 Ivoire chrétien, 88. — I. byzantins, 125, n. 1.
 Izbubarza, sœur et femme d'arsace, 346, n. 2.

J

Jamblique (tour de), 273.
 Jarres de terre cuite, 192, 475 ss. Cf. Dolium. Vases.

Javelot figuré, 121, 137; cf. Fer, Lance.
 Jérusalem, 71, n. 6. — Statue de Caligula, 256. — Tombeau peint, 168. — Temple de J., 112; — son trésor, 375, 384, 406. — Prêtres ont un vêtement blanc, 58. — Roulement du service, 382. — Nudité des pieds, 61. — Ossuaire de J. 467. Cf. Palestine. Temple.
 Juifs; leurs *cophini* 378. — Lustration, 67, n. 5. — Culte, 72; cf. Jérusalem. — Culte en Mésopotamie, 203, n. 3. — Calendrier, 348. — J. écrivent sur cuir, 284. — Unions entre proches, 345. — J. d'Alexandrie, leur « génarque », 410. — J. à Délos, 185 n. 3. — Lettres juives, 321.
 Julia Domna, 66. — Statue, 174.
 Julien (calendrier), 348 s.
 Julien (empereur), 63; — à Doura, LXIII, 113, n. 1.
 Julien de Laodicée, 409, n. 1.
 Julius Terentius, 93.
 Junius Bassus (sarcophage), 148.
 Junon (paon de), 229.
 Jupiter (aigle de), 229, Cf. Dolichénus, Héliopolitainus, Zeus.
 Justaucorps, cf. Tunique.

K

Kaalat-el-Béida (linteau), 247, n. 4.
 Kabr-Hiram (mosaïque), 237.
 Κάλαμοι, tubes de métal, 50, n. 4.
 Kalansawa, 60, n. 8.
 Kallatis, 326.
 Kallinikos, épithète divine, 380. — Surnom de rois, 380, n. 4. Cf. Callinicus.
 Kanawat (linteau), 247, n. 4.
 Kanerkès, monnaies, 197, n. 4.
 Khân-el-Abyad, LXII, n. 2.
 Kan-kaleh, prétendu nom de Sâlihîyeh, LXIII, n. 7.
 Kaper-Nabou, 200.

Kariétin (bas-relief), 272, n. 3.
 Κάρτοιχοι, xvi, n. 2.
 Kéraunos (dieu), 133.
 Kertch (tombeau de), 229. Cf. Russie.
 Κηράκειον, 293 s.
 Kfèr (linteau), 249.
 Khabour, xiii s., xx, n. 5. Cf. Chaboras.
 Khibet-Hass (linteau), 247, n. 4.
 Kiachta (pont de), 173.
 Κιλῆρος, 290; — son étendue, 290, n. 4. Cf. Lots.
 Kolonieh (Koulon); tombeau peint, 168.
 Komar, Kohen, 113.
 Kopsis, 70.
 Korsoté, cf. Irzi.
 Κοσμοκράτορες, 103, 129, n. 1.
 Kurdistan, 72.
 Kuseir-Amra, cf. « Qeşehir ».

L

Laine en Syrie, 251. Cf. Étoffes.
 Laïs, 209, n. 3.
 La Mecque, xxxiii, xxxvi, 3.
 Lampe de bronze, 257. — L. dans les temples, 375, 383.
 Lances représentées, 95, 100, 121, 129 ss. — L. des cavaliers, 266.
 Langues parlées à Doura, 350 ss. cf. Ara méen, Grec, Latin.
 Laodicée (temple), 450, n. 6. Cf. Julien.
 Lapidices (procédés des), 352.
 Lapis-lazuli, 371.
 Lares à Délos, 119.
 Latin, langue de l'armée, 316, 336. — Mots empruntés au L., 340, 351, 498. — L. à Doura, LVI.
 Latrines, 245, n. 1.
 Lavatio des statues, 194, n. 3.
 Lavis (procédé du), 84.
 Lébadée, 62, n. 7.
 Légion égyptienne, 316. — L. III Cyrenaïca, add. 485. — V Macedonica et

XIII Gemina, 316 n. 4. — Prêtre « légionnaire », 113, 376. Cf. *Cohors*.
 Légat impérial, 409.
 Leptis Magna, 23, n. 1. — Arc de Sévère, 156.
 Lesbos, add. 483.
 Lettre en araméen, 322.
 Lettres symboliques, 119.
 Liban, xxix — Stèle, 70. — Sarcophage, 150, n. 5.
 Lilybée (stèle de), 60, n. 2.
 Limes syrien, lxxii.
 Lin (robe de), 58. — Tissus de lin; cf. Tissage, Toile.
 Lingots d'or, 368.
 Linteaux sculptés, 237, n. 5; 240, 247.
 Lion d'Atargatis, 98, 110. — Chasse au l., 233 s. — Lions en Syrie, lxxiii, n. 5.
 Λεθοκόλλητοι, plats, 223.
 Lit sacré, 115, 375; cf. add. 485.
 Locres, pied de miroir, 210, n. 1.
Loculi des tombeaux, 276.
 Loi sur les successions, 309. — Lois romaines, 347. Cf. Droit.
 Losange figurant le sol, 125, 127, 131. — Dessin en l., 82. — Broderie en l., 75, 129, n. 2; 131, 253, 266. Cf. Méandre.
 Lots distribués aux colons, xxi, 290, 312.
 Lucien xvi, lii, lxxvi.
 Lucius Vérus, lxxvi, 177. — Dédicace à L. V., 173, 410, 450. — L. V. en Arménie, 334. — Guerre en Orient, lii, liv. — Victoire d'Europos, lii, 410.
 Lucullus, xxvii.
 Lulab, 72.
 Lusius Quiétus, 107.
 Lycie (monnaies), 210, n. 9.
 Lycomède (filles de), peinture, 166.
 Lydie, 150, n. 1.
 Lykos (vallée du), culte de Nanaïa, 197.
 Lyon, 23, n. 1.
 Lysanias, tétrarque d'Abilène, 428.

Lysias, fils d'Achieïas, 78; — fils de Bargathès, 79; — fils de Conon, 37, 51, 57, 355.

M

M et Π confondus, 353 s., 450.
 Macédoine (rois de), xlii.
 Macédoniens, sens du mot, xvi; cf. xlvii.
 — Calendrier m., 347 ss. — Noms m., 341 s. — Unions incestueuses, 343, n. 3. — Familles, 344, cf. add. 484.
 Madrid (Aphrodite de), 209, n. 3.
 Mages perses, 68. — Vêtement, 58. Cf. Mazdéens.
 Magie requiert la nudité des pieds, 62, n. 5. — Rites magiques, 64, 72. — Alphabet m., 119. — Mauvais œil, 138 s.
 Magnésie du Méandre, 289; 454.
 Magnésie (bataille), xli, n. 3.
 Mahall-es-Safsai, tombeaux, 275, n. 1.
 Mahomet, xxxiii.
 Main droite levée, la paume en avant, geste d'adoration, 50 à 53, 66, 70 ss., 94, 266.
 Maïoumas (fête du), 189 ss., 194, 202.
 Maïsan (Mésène), 198.
 Maison Dorée, 160.
 Maisons privées de Doura, xx, 241 ss.
 « Maîtres de l'éternité », titre divin, 103, n. 4.
 Malabar (côte de), xxxiv.
 Malakhbel, 105, 110, 132 s.
 Malamir (Bas-relief de), 148, n. 2.
Malleolus, 46.
 Mamée (Iulie), lix, 357.
 Mandéens, 87, n. 1; 406, 431.
 Mâni, 381.
 Manichéens, robe blanche, 58, n. 4. — Bonnet, 60, n. 7. — Peinture des M., 164.
 Manicle, manille, 370.
 Manlius, xlvi.

- Mansiones* militaires, 325.
 Manteau blanc, 80, 125, 129. — M. militaire, 75, 91, 94, 100; cf. *Paludamentum*.
 Manzoni (tombeau du *viale*), 87.
 Maqdisi, xxxvi, n. 3.
 Marbre à Doura, 249, n. 3. — Statues de m. 207, 216.
 Marc-Aurèle, lrv s., 92, n. 2; 334, n. 6. Cf. Antonine (colonne).
 Mari (ville), xiv.
 Mari (Actes de S') xxiii, n. 3; xxiv, n. 6.
 Mariages consanguins; cf. Unions.
 Marissa, tombeau, 146, 167, 238.
 Martres de Veyre (tombes), 251, n. 3.
 Mashlala en Cyrresthétique, 108, n. 3.
 Masques de théâtre, 235, 239. — Frises de M. et d'animaux, 237, cf. add. 486. — M. de divinités, 240; — de Silène, 216. — M. d'or des morts, 277, n. 4; — de Carthage, 465.
 Masse de sacrifice, 46. — M. d'armes, 121 s.
 Maures (cavaliers), 107.
 Mauvais œil (dessin contre le), 137 s.
 Maximin, lxx, 332, n. 1; 334, n. 7.
 Mayadine, xii ss.
 Mayence, lxx. — Colonne de M. 485.
 Mazdéen (sacrifice), 68, n. 6. — Couteau, 69. — Unions incestueuses des M. 345. Cf. Mages.
 Méandre (dessin en), 131. Cf. Spirale.
 Médaillon d'émail (?), 50, 53, 82.
 Medes, xlii.
 Médie, xvii s., xxv.
 Méherdatès (monnaies), 270, n. 2.
Melek, titre des dieux syriens, 109, cf. 421.
Memento de l'office, 331 s.
 Mémoire (*ὑπόμνημα*), add. 487.
 Memphis, 60, n. 3.
 Ménade (?), 236.
 Mer Rouge, commerce, xxxiv, xxxvi, n. 3; li.
 Mercenaires grecs au service des Séleucides, 166.
 Merrha, 14.
 Mésie, 111, 169 s., 328, n. 7; 333, 337.
 Mésopotamie, xiv, xxv s., xxxv, xlvi, lvi, lxx, lxxii, 68, 164, 339; — romaine, lxx, 358. — Cultes de M., 196 ss. — Noms de personnes, 343. — Juifs de M., 203, n. 3. — Tissage, 251. — Terres cuites, 217. — Vases, 460 ss. — Inscriptions, 453 s. Cf. Babylonie, Bethour, Édesse, El-Mas'oudiyeh, Osrhoène.
 Métal (objets de), 251, 256; cf. Bronze, Fer, Or, Plomb.
 Meurtrières, 7, 13 s., 19. Cf. Archères.
 Midjleyyâ (peinture), 167.
 Milet (bouleutérien), 190, n. 1.
 Militaire (restes de l'occupation), 260 ss. Cf. Armée, Soldat.
 Miniatures manichéennes et perses, 164.
 Miran, 147, n. 1.
 Mithra (mystères de), 68, n. 3; 268, n. 3. — Naissance de M., 83. — Mithréum, 103.
Mitra, cf. Toque.
 Μνησθῆ, signification, 351.
 Mois macédoniens, 347, cf. p. 495; — romains, 347, n. 3; — sémitiques 348, 368, 371. — M. intercalaire, 386. Cf. p. 495.
 Moïse, 60.
 Molon (révolte de), xxv.
 Mongolie, add. 485
 Monnaies trouvées à Doura, 278 s. 480 s. — Alphabet des m. d'Orient, 353; — Dépréciation, 298. Cf. Aradus, Ardasher, Arsacides, Bactriane, Bostra, Carrae, Characène, Commode, Édesse, Élymaïde, Hooerkès, Kanerkès, Lycie, Méherdatès, Parthes, Phénicie, Rhesaena, Singara, Tigraue, Zodiaque.

Monobaze d'Adiabène, 346.
Mortarium, 469, 474.
 Mortier (emploi du), 4, 20.
 Mortier de pierre, 233 s. — M. à concasser le grain, 186.
 Mosaïque d'El-Ma'soùdiyé, 120; — de Saint-Marc, 125, n. 1. Cf. Ravenne, Rome, Salonique.
 Mosaïstes syriens, 227, n. 3.
 Moudjeleïa (porte), 247, n. 4.
 Moules de pierre, 186; — de basalte, 236 s.; — de plâtre, 238; — de terre cuite, 266.
 Moulins, 235.
 Mousa (reine), 225, n. 1.
 Mousson découverte, xxxiv.
 Mouton représenté, 117. — Troupeaux de m., 379; cf. 251.
 Mschatta (graffite), 270, n. 4.
 Mu'aïn (Mar). Actes, lxxviii.
 Municipalisme des provinces romaines, xxviii.
 Murs de Doura, 2 ss.; — M. postérieur de briques crues, 6, 9, 11, n. 3; 37. — Murs des maisons, 241 s.
 Muses (sarcophages des), 157.
 Musique sacrée, 202 s.
 Mylasa; Aphrodite *Strateïa*, 198, n. 5.
 Myrina; vases, 485.
 Mythologique (scène et légende), 74, 86 ss.
 Mytilène, add. 485.

N

Nabatéens, xxix, xli, n. 3. — Noms, 343. — Unions entre proches, 345. — Commerce, xxxiv. — Cavalier, l. — Cf. Arabes.
 Nabatène, xlvi.
 Nabou (culte), 197, n. 10; 199 ss.; — à Borsippa, 196, n. 6; 200. — N. identifié avec Apollon, 200 s.
 Nageur figure l'Euphrate, 97.

Nabr-Dawarin, xx, n. 5.
 Nahr-Malka, xxvii, n. 1.
 Naïskos, 182, 192, 404. Cf. Niche.
 Naksh-i-Roustem, 148, n. 2; 453.
 Naksh-i-Radja, 453.
 Nana (*Lallname*), 198, n. 3.
 Nana phrygienne, 196, n. 5.
 Nanaïa, culte, 196 ss., 342 s. — Forme du nom, 198, n. 4. — Déesse de la fécondité et de la guerre, 198; — du Destin, 199. — Associée à Hadad, 198, 411.
 Naos, sens du mot, 31. — Dédié, 192.
 Narthex, cf. Prosthodon.
 Nemroud-Dagh, 173, 200, n. 10; 268, n. 3.
 Néoi (collèges de), xxiv.
 Nérig (Nergal), 198.
 Néron, xxxiv.
 Neshaba sur l'Euphrate, 273.
 Nicanor, fondateur de Doura, xv, 22. — Nom, 341. — Personnages de ce nom, xviii.
 Nicée, 486.
 Nicéporium, cf. Callinicum, Rakka.
 Nicomédie, 486.
 Nicostrate, fils de Conon (portrait), 54.
 Niches dans l'édicule du temple palmyrénien, 32; — dans les murs de la salle K, 38. — N. de la chapelle d'Aphrodite, 171 s. — N. cintrée, 182; cf. 175. — N. représentée, 266. Cf. Naïskos.
 Nikè; cf. Victoire.
 Nimbe des dieux (décoloré), 97. — Jaune, 100, 106 s. — Rose, 130 s.; cf. 107. — Rouge, 115, 117. — Radié, 105. — N. des rois iraniens, 268.
 Nippour (coupe magique), 198.
 Nisibis, 334, n. 5; 358. — Culte, 203.
 Noms théophores, 199 ss., 342. — Transmission des n. 341, cf. add. 487. — Noms grecs (macédoniens), 341 s. — sémitiques (palmyréniens, nabatéens, babyloniens), 342 s. — perses, 344. —

Noms doubles, 342. — Noms tirés d'une même racine donnés aux enfants, 416. — Noms sémitiques des villes survivent, xvi, n. 7. Cf. Onomastique.
 Nomades, xxix, xli s. Cf. Sarrasins.
Nonnus (sens du mot), 312.
 Nosairis (culte), 72.
 Nudité des bergers, 86, n. 2; — des pieds, 60 ss.
 Numidie, troupes, lv, 332.

O

Oasis du désert syrien, xlii, n. 4.
 Obaïdou, fils de 'Anemou, l.
 Odeinat, lx s., 358.
 Odeon du temple d'Artémis, 186 ss.; cf. 202.
 Odessos, 326.
 Οἶκος, sens du mot, 37, n. 2; 355.
Oecus, 243.
 Œil; comment dessiné, 47, 130; — bleu ?, 484; cf. Mauvais œil.
 Œnochoé, 228; 473 ss.
 Offrandes (listes d'), 340, 372 ss.
 Oiseau de proie (peint), 138.
 Olbia, vases, 466, n. 3. Cf. Borysthène.
 Olivier (rameaux d'), 72.
 Omar (calife), xxxvi, n. 3.
 Omméyades, 146, 168.
 "Ονομα, sens du mot, 292.
 Onomastique de Doura, xxx, xliii, 340 ss. Cf. Noms.
 Or (statues, lampes, lingot), 340 s. — Lingot, 368. Cf. Masques.
 Orchoë, cf. Erech.
 Oribase, 26.
 Orientation du temple palmyrénien, 39, 40; cf. 179.
 Orodès, 353, n. 2.
 Oronte personnifié, 98.
 Oropos = Europos, xvii, n. 3, 4.

Orphisme, 229.
 Orthonobaze (corniche d'), 186, 191, 193, 226, 250 s.
 Orthosia (temple), 150, n. 6.
 Osor-Apis, 108, n. 4.
 Osrhoène, xxvii, 126, n. 2; (troupes) lix, 334, n. 7.
 Ossements calcinés, 192, 194. — O, dans les tombeaux, 276 s.
 Ostie (Maioumas à), 189, n. 6.
 Otès eunuque, 125 s.
 Oumm-el-Awamid (stèle d'), 71.
 Oupavaït, 108, n. 4.
 Ourania (Aphrodite), 208, 210.
 Οὔσια, 312, n. 1.

P

Palestine, tombeaux peints, 145, 167. — Troupes de P., 121, n. 4. — Colonie en P., 408. Cf. Jérusalem.
 Palmier, sur un piédestal, 191. — Fibre de p., 254.
 Παλμυρα neutre pluriel, 364.
 Palmyre, son développement, xxxi. — Prise par Antoine, xxxii. — Annexée par Trajan, xlvii. — Hadrien et P., xlviii. — Influence sur Doura, xliii. — Politique philo-iranienne, xl, n. 3; lix, n. 4. — Extension de son commerce, xxxviii; cf. Tarif. — Colonie romaine, 407. — Rues, 26, n. 7. — Maisons, 245. — Exèdres, 365. — Tours funéraires, 273 s. — Source d'Ephka, 66, n. 4; 98 n. 1. — Culte de Bél, 200; — d'Artargatis, 98, 126, n. 2. — Couche d'une divinité, 374. — Dieux de P. à Doura, 99 s. — Calendrier, 349. — Repas sacrés, 115, 385. — Mauvais œil, 138. — Pèlerins, 367. — Inscriptions, 41, n. 1, 366. — Corporation d'orfèvres, 65. — École de peinture, 141 s., 222, n. 1. — Tombeaux

- peints, 146, 161, n. 2; 166 s., 236 s. — Sculptures, 64, 71, n. 2; 163, cf. add. 483. — Bas-reliefs, 93, n. 2; 132. — Linteau, 247, n. 4. — Plâtres, 218. — Costume palmyrénien, 272; cf. 129, n. 3, 4. — Bijoux des femmes, 64 s. — Tenue de la cavalerie, 271. — Noms, 341 ss. — Noms doubles, 343. — Lignages, 344.
- Palmyrène, xxvii, n. 1; xlviij, n. 3. — Condition sous Hadrien, xlix.
- Palmyréniens (cohorte de) à Doura, 113, 260, 317, 358; — P. dans l'empire romain, li. — Archers xl, n. 4; cf. Archers. — *Symmachiarii*, xlix. — *Numeri*, lv s. Cf. Prêtres.
- Paludamentum* constellé d'étoiles, 100; cf. 129. Cf. Manteau.
- Pambre gravé, 257.
- Panathénées (procession des), 157.
- Panier enduit de bitume, 259. Cf. Corbeille.
- Panneau ou vantail, 78. — Panneaux peints, 139.
- Pantalon oriental, 74 s.; 129, 132 s.; — brodé, 81; — des cavaliers, 265.
- Panysos (fleuve), 325.
- Paons affrontés, 228 ss., add. 486. — Emblème d'immortalité, 229.
- Paphlagonie, inscription, 410.
- Paphos (temple), 210.
- « Papponymie », 487.
- Papyrus (interdiction d'exporter le), 283.
- Parapotamie, xviii, xxv, xxvii, n. 1; xl, l. Cf. Euphrate.
- Parchemins, 281 s. — Invention dup., 283. — Documents sur p., 282 ss., add. 487.
- Parfums importés, 259, n. 2. — Coffrets à p., 386.
- Parma*, cf. Bouclier rond.
- Parthes, 22, n. 4; 112, 343 s. — Conquête de la Mésopotamie, xxvi. — Domination à Doura, xxviii ss. — P. en Syrie, xxix. — Guerre contre Trajan, xlvi; — contre Lucius Vêrus, li; — Septime Sévère, liii; — Julien, lxiii. — Unions entre proches, 345. — Noms parthes, 343 s. — Lots de terre, 291. — Prince parthe figuré, 267 ss. — Tenue des cavaliers, 267 ss. — Armes, 121, n. 4. — Sculptures gréco-parthes, 218, 222 n. 1. — Orfèvrerie, 65, 222 s. — Vases, 465 ss. — Monnaies, 222, n. 1; 224, 225, n. 1; 356. — Titres auliques, l, 450. Cf. Arsacides, Pehlvi.
- Pasteurs, cf. Bergers.
- Pastilles sur les vases, 460, s, 464 ss.
- Patara, inscription, 365.
- Patente (droit de), 318.
- Patères, 77 s., 128. — P. de plomb, 222; cf. Aiguère.
- Patrocle, fils de Conon (portrait), 51.
- Paul (duc, vers 535), 189.
- Pavement de carreaux figuré, 82. — P. des maisons, 250.
- Peau de bête figurée, 86, 87. — Documents sur peau, 283 s. Cf. Parchemins.
- Pedum*, 85, n. 2; 86, n. 1.
- Pehlvi (acte en), 283, n. 1.
- Peintures du temple palmyrénien, 41 ss. — Date, 141 ss. — Technique, 143, cf. add. 485. — P. des édicules, 32, 35. — P. décoratives du temple d'Artémis, 176. — P. sur bois, 139, — sur toile, *ibid.* — Vestiges de p., 180, 183, 193, 249. — P. des boucliers, 262 s., 323 ss. — P. de Cappadoce 484; — de Syrie, 165 ss. — P. syro-grecque, 145 ss. Cf. Catacombes, Délors, Personnages, Perspective, Pompéi, Relief, Registres, Rome, Russie.
- Pella, xvii, n. 2.
- Pelle de sacrifice, 54.
- « Pénélope » du Vatican, 85.

- Pergame, **xxi**, n. 3. — Fabrication du parchemin, 283. — Titres auliques, 432.
— Vases, 457.
- Περριορισμός, 291.
- Péristyle de la maison grecque, 243.
- Perles de verre, 258.
- Persan (costume), 60, n. 8.
- Perse. — Plan des villes, **xix**, n. 4. — Monarchie, modèle de la cour céleste, 109. — Commerce avec la P., **xxxv** ss., 256. — Art, p., 148 ss., 222 s., 268 ss. — Sculptures grecques en P., 207, n. 2; — Céramique émaillée, 468.
- Perses, **xlii**. — Noms p. à Doura, 343. — P. écrivent sur cuir, 284. — Unions incestueuses, 345 s. — Eunuques, 126, n. 1. — Milices sédentaires, 290. — Chasses au lion, 233 s. — Artistes p. en Syrie, 227, 443, 486. Cf. Arsacides, Mazdéens, Parthes, Sassanides.
- Persépolis (palais de), 60, n. 5; 148, n. 2. Perses. Cf. Golfe.
- Personnages sans appui flottant dans l'espace, 56, 73, 151 s.
- Perspective des tableaux, 101, 124, 152.
- Pescennius Niger, **liii**.
- Pessinonte (mythe de), 196, n. 5.
- Pétra (commerce de), **xxxiv**, **xxxviii**, n. 1. — Tombe de P., 148.
- Pettau (inscriptions), 316, n. 4.
- Peutinger (Table de), **xvii**, n. 4; 98, 325 ss. Φακίσσιον, 63, n. 6.
- Phalères rondes sur les harnais, 265, n. 2. Cf. Fibules.
- Phénicie, **xxviii**, 70. — Tombeaux rupestres, 163. — Artistes, 163. — Sarcophages en plomb, 150. — Monnaies, 210. Cf. Sidon, Tyr.
- Phéniciens, 60. — Nudité des pieds, 62. — Vêtement, 63, n. 3. — Chaussures, 63, n. 4, 7. — Langue, 433.
- Phiales, 384. Cf. Coupes.
- Phidias. Aphrodite d'Élis, 208 ss.; add. 486.
- Phidon d'Argos, 211, n. 1.
- Philippe de Macédoine, **xviii**, 23.
- Philippe l'Arabe, **lx** s.
- Philippopolis, **lx**, n. 1.
- Philon d'Alexandrie, 62.
- Philon de Byzance, 3, n. 2; 4 ss., 8, 14 ss.; 21 ss.
- Phraate, 353, n. 2, n. 6.
- Piaculum*, 393.
- Pieds (nudité des), 60 ss.
- Pileus*, 60, n. 6.
- Πῖλος, 60.
- Pirates (guerre contre les), **xxviii**. — P. sur la mer Rouge, **xxxiv**.
- Pirée, 26. — Dédicace à Nanaïa, 196.
- Pisabora, 264.
- Piscine des temples; cf. Bassin.
- Place publique entourée d'un portique, 39.
- Plan de la ville, **xix**, 25 ss. cf. add. 483; — des maisons, **xx**, 241 ss.
- Plantes représentées, 74. Cf. Arbrisseaux.
- Plaque de bronze ajourées, 257 — P. de revêtement, cf. Carreau.
- Plats, 374.
- Platine d'une serrure, 243.
- Plâtre, usages à Doura, 4, n. 3; 217. — Crépi des murs, 144, 249 s. Cf. Corniche, Crépi, Sculpture.
- Plautius Silvanus, 111.
- Pleureuses (sarcophage des), 85, n. 2; 149, 157.
- Plomb (patère de), 222 ss.; — oxydation du p., 222, n. 4.
- Plutarque, 208.
- Podium de maçonnerie, 192, cf. Bancs.
- Poignard (figuré), 138.
- Pois peints (rangées de), 75, 129.
- Polybe, **xxv**, **lxv**.
- Polyeidos (ingénieur), **xviii**, 23.
- Pommes de pin, 247, n. 2.

Pompée annexe la Syrie, xxvii s.
 Pompéi, guirlandes, 134, n. 1, 2. —
 Peintures, 67, n. 5; 145, 150, n. 2; 152.
 Porta Maggiore (basilique), 85, n. 2.
 Portes en mitre, 9; — en arc brisé, 11;
 — en plein cintre, 12 s.; 18, 30, 37.
 P. de l'enceinte, 12 ss.; — de la cita-
 delle, 18; — des maisons, 242 ss. —
 Porte de bois conservée, 33. — Portes
 figurées en peinture, 43 ss., 77. — P.
 entr'ouverte sur sarcophages, 148.
 Porte-enseigne, 95.
 Portique entourant une place, 39; — P. ou
 arcade, 25. Cf. Prosthôon, Rues.
 Portraits, 44 ss., 77 ss., 125 s.; — des mi-
 litaires, 94; cf. 101; — d'un roi de
 Perse, 268. — Réalisme des portraits,
 161.
 Poterie, 16, 259 s.; 265, n. 3; 478. Cf.
 Terre cuite, Vases.
 Porus, lettre à Auguste, 284.
 Posidonius, 202.
 Pourpre de Tyr, LVIII, n. 6; 252. — Bor-
 dures de p., 125.
 Prêt (contrat de), 302 s. — Prêt sur hypo-
 thèque, 304 ss., add. 487.
 Prêtres sacrificiant, 46 ss., 72. — P. mili-
 taire, 113, 376. — P. d'Artémis, 201. —
 P. palmyréniens (portraits), 46 ss. —
 Service du temple, 382. — Caste fer-
 mée, *ibid.*; cf. 113.
Pridianum, 316.
 Priène, ville, 26. — Murs, 4, 21, n. 3; 23,
 n. 2. — Maisons, 245; 246, n. 2. — Bou-
 leutérion, 190, n. 1. — Ecclésiastérion,
 21. — Décret de P., 285.
 Procédés des deux peintres du tableau I,
 54. Cf. Technique, Perspective.
 Profondeur; manque de p. des peintures,
 152.
 Pron (mont), 62, n. 7.
Prostas, 243 s.

Prostitutions sacrées, 201 s.
Prosthôon, 34.
 Ψαλις = niche ou vouête, 356 s.
 Psyché (fable de), 166.
 Ptolémées XXI, n. 5. — P. épousent leur
 sœur, 345. — Commerce sous les P.
 xxxiii. Cf. Égypte.
 Ptolémée (géogr.), LXVI.
 « Pudicité », 117, 206.
 Pythagoriciens (vêtements), 61, n. 2.
 Pyxide chrétienne, 88.

Q

Qasr-el-Abyad, linteaux, 237, n. 5; 247,
 n. 4.
 Quaternions d'un *codex*, 310.
 Qeşehir-Amra, château, 151, 168.

R

Rahaba, XIII, n. 1.
 Raisin (grappes de), 247.
 Rakka, LXIII. — Vases de R. 460 ss. Cf.
 Callinicum.
 Rameaux ou bouquets tenus à la main,
 51, 72; cf. add. 483. — R. plongé dans
 un vase, 66 s., 73, 77 ss.
 Raphia, XLI, n. 3.
Ravennas (Cosmographie), LXVII, 326 ss.
 Ravenne, Saint-Apollinaire-le-Neuf, 70,
 n. 3; 159, 231. — Baptistère des Ortho-
 doxes, 156. — Saint-Vital (anges), 161,
 n. 2. — Mosaïques de Justinien et Théo-
 dora, 156. — Paons affrontés, 231. —
 Sarcophage, 249, n. 1. — Influence des
 Syriens à R., 162.
Recognitiones clémentines, 109.
 Redingote, 272, n. 5.
 Redoute intérieure de Doura, 19.
 Registres superposés, 147 ss.
 Relief rendu dans les peintures, 152.
 Rempart de Doura, 2 ss.
 Repas sacrés; cf. Banquets.

Répétition des mêmes types, 153. — des mêmes attitudes, 156.
 Résapha (chapiteau), 249, n. 1.
 Revêtements de carreaux émaillés, 277.
 Cf. Carreaux.
 Rhesaena (monnaies), 97, n. 3; cf. 278.
 Ῥισκοφύλαξ, 406, n. 2.
 Rhodes, 99.
 Rhyton, 233, 239.
 Rinceaux de pampre; cf. Vigne.
 Robe blanche des prêtres, 46 ss., 58, 73;
 — des fidèles, 62 ss. Cf. Vêtements.
 Rochers figurés, 74, 85.
 Romains à Doura, XLVII ss. — Abandon-
 nent Doura, LXI.
 Rome. Arc des argentiers, 66, 70, n. 2. —
 Inscriptions chrétiennes, 352, n. 1. —
 Mosaïques, 125 n. 1; 157 ss. — Peintures
 du *viale Manzoni*, 138; — de Sainte-
 Marie-Antique, 159; — de Sainte-Féli-
 cité, 160. — Sarcophages, 148, 150. —
 Tyché de Rome, 110. — Influence de R.
 à Doura, XLVII ss., 341. — Syriens à R.,
 162. — Palmyréniens à R., LI. Cf.
 Droit, Ste-Agnès, Sts-Cosme-et-Da-
 mien, etc. (*infra*).
 Rosace, 249. — Rosace et rinceaux (déco-
 ration), 247.
 Rose de Rhodes, 99.
 Roseau (tige de), 47. — R. sacré, 67. —
 R. plongé dans l'eau, 77 ss. — R.
 (χάλκοι), tubes de métal, 50, n. 4.
 Roue de char, 75.
 Roueïha (église), 247, n. 4.
 Rouge (Mer), cf. Mer Rouge.
 Route de l'Euphrate, XXXV, LXII. — son
 importance, XXXVI. — « Route royale »
 des Parthes, XXVII, n. 1; XXXVIII, n. 2;
 L. — R. romaines, 325 ss. — Routes des
 caravanes; cf. Caravanes.
 Ruban tordu entourant la tête; cf. *To-
 rulus*.

Rues de Doura, 25. — R. bordées de por-
 tiques, 26, n. 7; cf. Portiques.
 Russie méridionale, LV; 328 ss., 337. —
 Peintures, 45, n. 3; 229, n. 6. — Sceptre-
 hache en R., 269, n. 3. Cf. Dniéper,
 Kertch, Voronège.

S

Sables incultes, 301.
 Sacrificateurs figurés, 116, 123 ss.; — des
 deux côtés d'un autel, 128; cf. add. 485.
 Sacrifice à l'eau, 56; — au feu, 57, cf. 91,
 125. — Purification des instruments,
 du s., 68., n. 5.
 Sacristie du temple palmyrénien, 33.
Saeculum frugiferum, 70, n. 3.
 Sâfa (bas-relief), 237.
Sagittarii, LIV, 41, 358, 402. Cf. Archers.
 Sahara, LV.
 Saïd (canal de), XIII, n. 1.
 Ste-Agnès-Hors-des-Murs, 162, n. 2.
 St-Apollinaire à Ravenne, cf. Ravenne.
 Ste-Félicité à Rome, 160.
 Sts-Cosme-et-Damien à Rome, 159, n. 1.
 St-Georges de Salonique (mosaïques), 151,
 n. 1; 233, n. 1.
 St-Laurent-Hors-des-Murs (construction),
 162, n. 2.
 St-Marc à Rome (mosaïque), 125, n. 1.
 Ste-Marie-Antique (peintures), 159.
 Ste-Marie-in-Cosmedin (architecture),
 162, n. 2.
 St-Paul-Hors-des-Murs (mosaïques),
 153, n. 2; 156, 158.
 Ste-Praxède à Rome (mosaïques), 159,
 n. 1; 161, n. 2.
 Ste-Pudentienne à Rome (mosaïques), 66,
 151, n. 1; 158.
 St-Urbain in *Cafarella* (fresque), 83, n. 2;
 cf. add. 484.
 Σάκκος, 264.
 Salmanasar (Obélisque de), 148, n. 1.

- Salomon**, xxxi, n. 2.
Salonique; cf. St-Georges.
Samara (maisons de), 246.
Samosate, sculpteurs, 207, n. 1.
Samothrace, 23.
Sandales, 135, 254.
Sapor, lx s.
Sapor II, lxxviii.
Sarcophage de plomb, 150, 229 s., 240. —
 S. de Constantinople, 85, n. 2; — de
 Sidamara, 149, cf. add. 486; — à colon-
 nes, 148; — de Junius Bassus, 148, 151,
 n. 2. Cf. Sidon, Syrie, Tyr..
Sardes, dépôt d'archives, 282, n. — Sar-
 cophage, 486.
Sarepta, caveaux avec peintures, 166.
Sarmates, 332.
Sarrasins, lxi s. Cf. Nomades, Scénites
Sassanides, xxxvi, lxi s. — Prince S. (?)
 269, 270, n. 4. — Argenterie, 234. Cf.
 Ardashir, Sapor.
Satrapes = dieux inférieurs, 109.
Scaramangion byzantin, 272 s.
Sceau babylonien, 70 n. 4. — perse, 735.
 — Sceaux en terre cuite, 281 n. 3, cf.
 add. 487.
Scènes mythologiques, 74 s., 84 s.
Scénites, xxix, xlii; cf. Nomades, Sar-
 rasins.
Schebé, lx.
Scopas, 208.
Scorpion, 138.
Sculpture à Doura, 205 ss.; — de pierre,
ibid., cf. 479; — de plâtre, 217, cf. add.
 486. — Sculpture palmyrénienne; cf.
 Palmyre. — S. de Séleucie, 207, n. 2;
 — syrienne, 207, n. 1.
Scythe (roi), 269, n. 3.
Secespita, 69, n. 1.
Sédatus Sévérianus, lii.
Sel (boîte à), 378.
Séleucides, xviss., xxi, n. 5; 22 s., 24, 246.
 — Doura sous les S., xv ss. — Domaine
 royal, 290. — Titres auliques, 434. —
 Mariages consanguins, 346, n. 1. —
 Peinture d'époque s., 146. Cf. Antio-
 chus, Colonies, Démétrius, Séleucus.
Séleucie du Tigre, xxii s., xxiv s., xxvii,
 n. 1; xxx, xlvi, lii; 7, n. 1; 65. —
 Sculptures, 207, n. 2. — Collèges
 d'éphèbes, xxiv. — Sa destruction, liii.
 — Inscription, 453.
Séleucie de l'Eulaios, 281, n. 3. Cf. Suse.
Séleucus I^{er}, Nicator, xvii s., xxxv, n. 3;
 xlvi, lxxv.
Séleukos (nom), 341.
Seimia, 133.
 Σεμισλαμ, 362.
 Σεμνοθήις, 342, n. 4.
Sémites. Unions entre proches, 345. —
 Gestes rituels, 70. — Sang sémitique
 dans la population, 343. — Graffites
 sémitiques, 340, 366 ss., 448, Cf. Ara-
 méens, Juifs, Palmyre, Nabatéens, etc.
Septime Sévère, liv, s., 7, 23, n. 1; 24, 66,
 93, 95. — Figuré entre ses fils, 173.
 — Guerre en Orient, lvi s.. Cf. Sévères.
Serge (Saint), 400.
Serinda, 147, n. 1.
Serpents (peints), 138.
Serrin près de Tell-Ahmar; tombeaux,
 273, n. 4.
Serrure, 243.
Sévères, politique en Syrie, liv ss., 407;
 cf. Alexandre, Caracalla, Septime.
Shamash, 70, n. 4. Cf. Soleil.
Shapour (bas-relief), 269.
Si' (Seeia), temple, 184, 202.
Siagu (Baal de), 70, n. 3.
Sidamara (Sarcophages), 149 s.; cf. add.,
 486.
Sidon (stèles peintes), 145, 165. — Sar-
 cophages, 85, n. 2; 149, 150, n. 5,
 157. — Artistes, 163, n. 3; 207,

- n. 1. — Unions entre proches, 345.
 Sièges dans le temple d'Artémis, 184.
 Siggâr, LXIII. Cf. Singara.
 Signatures d'artistes : Ilasamsos, 81, 83.
 — Orthonobaze, 227. — Iarhai, 443.
 — Perses, 227, 443, 486.
 Silène (Masque de), 181, 201, 216.
 Silphium de Cyrène, 99.
Simpulum, cf. Cyathus.
 Sîn, 198, 199, n. 5.
 Singara (Sindjar), LXIII, 279. — Inscription, 358. — Monnaies, 97, n. 3.
 Sirqou, XIV, 4.
 Smyrne; vases, 437.
Socci Babylonici, 63.
 « Sœur », au sens religieux? 427.
 Soie (appliques de), 78 s. — Soie importée, xxxv. Cf. Chine.
 Soldat représenté, 116 s. Cf. Armée.
 Solécismes du grec de Doura, 350.
 Soleil, 81. — Invoqué, 71. — Culte, 198, 393. — Dieu solaire oriental, 70, n. 3. Cf. Iarhibol, Shamash.
 Solunte (sarcophage de), 149.
 Sonnettes, 258.
 Soueida (temple), 248.
 Soufre purifié, 68, n. 6; 198.
 Souliers blancs, 43, 45, 51, 78, 80, 125. — « à la poulaine », 60, n. 6; 74 ss.. Cf. Chaussures.
 Source figurée, 98; cf. Ephka.
Sphagis, 70.
 Sphère céleste des dieux, 100, 103, 129 s., 132, 248.
 Σφραγίς (mesure), 290.
 Spirale (broderie en), 129, 130, 268.
 Statius Priscus, 334, n. 3.
 Statues de pierre, 203 ss.; — de plâtre, 181, 182, 217 ss. 486; — décoratives, 187; — de marbre complétées en stuc, 216; — Statues de divinités ou portraits, 386 s.
 Stèles peintes, 145, 149, n. 4; 152, 165.
 Stichométrie, 309.
Stipulatio duplae, 292.
 Στοιχεια, 119.
 Stolistes des dieux, 108.
 Strabon, xxxi.
Strata Diocletiana, LXII.
 Stratège de la ville, xxiii, 451.
 Successions (loi sur les), 309. Cf. Droit.
 Support (manche de), 83, 151.
 Sura, xxx, LII, LXII s.
 Surnoms grecs, 342.
 Supports de vases, 470.
 Suse, palais de Darius, 157. — Culte de Nanaïa, 197, n. 1. — Culte de l'Eulaïos, 67, n. 2. — Frise d'animaux, 238. — Buste de plâtre, 218, cf. add. 486. — Inscriptions, 453 s.: — Vases, 457; 464, Cf. Séleucie de l'Eulaïos.
 Sylla, xxvi, n. 1.
Symmachiarîi, XLIX.
 Symposiarque à Palmyre, 115, n. 4; cf. add. 485.
 Synagogue juive de Délos, 185, n. 3.
 Syracuse, gymnase romain, théâtre, 190, n. 3.
 Syrie annexée par Pompée, xxvii. — Organisation de la province, xxviii s. — Colonies en S., 407. — Révolte d'Avidius Cassius, LV. — Culte de Bêl, 200; — de Hadad, 199. — Diffusion de l'hellénisme, xxviii, XLVI, 163. — Terres sacrées, XXI, 203, n. 4. — Unions entre proches, 345. — Mauvais œil, 139: — Bronziers, 256. — Ivoires, 88. — Peintures, 154 ss., 165 ss. — Sarcophages, 149 s. — Influence sur Byzance, 146 ss. Cf. Phénicie, Séleucides. Tissage.
 Syriens, amour de la musique, 202. — Coiffure, 60, cf. Tiare. — S. en Égypté, 161; — à Rome, 162. Cf. Palmyréniens, Phéniciens.

Syrinx, 228, 237, 239.

T

Tabernacles (fête des), 72.

Table, cf. Peutinger.

Tableaux sur bois, 139 s. ; — sur toile, 139. Cf. Peinture.

Tâbous, près de Deir-ez-Zor, 273.

Tadmor, xxxi ; cf. Palmyre.

Tak-i-Bostân (relief), 222, n. 1 ; 268, n. 3.

Talmud, 63, n. 8.

Tamaris (aspersoir), 67, n. 5.

Tambours de colonnes comme pavement, 180.

Tambourins et danses sacrées, 203.

Tarente (bas-relief de), 209, n. 3. — Disques sacrés, 71.

Tarif de Palmyre, xlii, n. 4 ; xlviii, n. 5 ; cf. 259, n. 2. Cf. Douanes.

Tarquînia (Corneto), 71, n. 3.

Tarse ; culte d'Héraklès, 63, n. 7.

Taureau portant une sangle, 105. — T. à côté de Bêl, 483.

Tayibeh (inscription), 387.

Technique des peintures, 143 ss. add. 485. Cf. Procédés.

Teglat-Phalasar, xxxi, n. 2.

Teïma (stèle), 60, n. 2.

Tell-Ahmar, 273, n. 4.

Tell-Ashara, xiv, n. 3, 4 ; 199, n. 5. —

Tête d'albâtre, 225, note.

Tello, 24.

Témoins (trois), 294, 301, 305.

Temple d'Artémis ; cf. Artémis ; — T. de Jérusalem ; cf. Jérusalem.

Tentes des Nomades, 264.

Tentyris, li.

Terramares, 465.

Terrasses des maisons, 250.

Terres sacrées, xxi, 203, n. 4.

Terres cuites, rares à Doura, 217, 260 ; —

de Hillah, 217, n. 4, 485 ; — de Chypre, 271. Cf. Tuyaux, Vases.

Téshoub, dieu hittite, 268.

Tétrarques en Syrie, xxix.

Thamar, xxxi, n. 2.

Thapsaque, xvii, n. 4 ; xxxv, n. 3.

Théâtres sacrés, 185 ss., 188, 202.

Thèmès, fils de Moqîmos, 94, 113.

Théodose, statue, 174.

Théophores (noms), 342.

Thessalie (peintures), 145, 149, n. 4.

Thiases palmyréniens, 385 (n° 22, note) ; 115, n. 4, cf. add. 485.

Thraco-mithriaques (tablettes), 87, n. 3.

Thurium, 26.

Thymiatéron, 48, 58, 91, 98, 116, 124. Cf. Autel.

Thyrse (relief), 239.

Tiare cylindrique en Syrie, 64, n. 2. — T. des Arsacides, 270. Cf. Bonnet, Toque.

Tiges feuillues, 77 ss.

Tigrane d'Arménie, xxvii. — Monnaies, 99, n. 1.

Tigranocerte, xxvii.

Tigre, xxv, xxxv, xlviii. — Navigation sur le T., xxxvi, n. 1 ; — Eau sacrée, 66.

Tirqâ, xiv, xx, n. 5.

Tissage en Syrie, 58, 251, 367. Cf. Étoffes, Lin.

Titus à Jérusalem, 112.

Toile (tableau sur), 139. — Souliers de toile, 63, 78, 125. Cf. Lin.

Tomi, 326.

Tombeau en forme de tour, 273 s. — T. rupestres, 274 s.

Tow avec génitif d'un nom propre, 344.

Toque de Bithnanaïa, 49 ; — d'une jeune fille, 52. — T. brodée, 64 ; cf. add. 483. — T. cylindrique, 117. Cf. Bonnet, Tiare.

Torale (couverture), 375.

Torcello (parapet de), 232 ; cf. 231, note,

Torques, 108.
 Tortue, signification symbolique, 208 ss.
Torulus, 72, n. 3; 127, n. 4. Cf. Bandeau, Couronne.
 Tounah; vases, 463.
 Tours de l'enceinte, 7. — Tour pentagonale, 8, 24. — Tour des Archers, 8 ss. — Tour des Palmyréniens, 10 ss. — Tours du château, 16, 18. — Tours isolées funéraires, 21, 273.
 Trachonite, 408, n. 4.
 Trajan, xxvii, n. 1; xlvi ss., 22, 24. — Colonne Trajane, 401, n. 1; 453.
 Transcription des actes, 281, 297; cf. 304.
 Trapézous (Trébizonde), 329.
 Trésor sacré, 204, 406. Cf. Jérusalem.
 Tribus de Doura, xxii, n. 8; 317.
 Tribun romain (sacrifice du), 89 s., 92 s.
 Tribunes des églises, 162, n. 2.
 Tripolis (temple), 150, n. 6.
 Trophonius (oracle), 62, n. 7.
 Troupes, cf. Armée.
 Tubes, cf. Tuyaux.
 Tuburbo Majus, 62.
 Tunique à manches, 44, 78 ss. — T. blanche des sacrificateurs, 46 ss., 58, 73, cf. 115 ss. — Tunique militaire orientale, 74 s., 81, 265 ss. — T. blanche des officiers romains, 91, 94 s. Cf. Exomide.
 Turc; prétendu nom t. de Sâlihiyeh, lxxiii, n. 7.
 Turkestan, 147.
Tutulus, 60, n. 6.
 Tuyaux de terre cuite, 10, 191.
 Tyché, 70, n. 3; — des villes, 110 s.; — d'Antioche, 98 s.; — de Doura, xvi, 97; — de Gêrasa, 114, n. 4; 485; — de Mytilène, 485; — de Palmyre, 98; — de Rome et d'Ephèse, 118, n. 5, cf. 485. Cf. Artémis, Fortune.
 Tyr, murs de la ville, 4, n. 4. — Culte

d'Héraklès, 68, n. 5. — Unions entre proches, 345, n. 6. — Tombeaux peints, 166. — Sarcophages, 150, n. 4, 5; 229. — Pourpre, 252. — Mortier et pilon, 256.

Tyra, 328, 333.

U

Uniforme militaire des dieux, 100, 102, 108; — des cavaliers, 265 ss.

Unions entre proches, xlv, 344 s., 448.

V

Valentinien, statue, 174.

Valérien, lx.

Valeur des terres, 291, 298.

Vannerie, 259.

Vardanès, 270, n. 2; 353, n. 2.

Vase contenant l'eau de l'Euphrate, 66. — Vases sacrés, 340, 378, 384, 386. — Vases de bronze, 257; — de verre, 277, 375; — de faïence bleue, 46, 73, 77 ss., 82, 83. — Vase ovoïde à pied, 228, n. 1; cf. 487. — V. importés à Doura, 260, 456. — Vase plastique, 457. — Vases émaillés, 459 ss., 471 ss., 478; — vernissés, 457 ss., 473; — de terre commune, 4 ss., 474 ss. — V. cuits « à boucheton » 459 s. — V. estampés, 470. Cf. Coupes, Poterie, Terres cuites.

Vauban, 8.

Vente de terres, 301, 307 s., cf. add. 487; — à réméré, 286, 291, n. 9; 294.

Vents peints dans un tombeau, 166; — figures des V., 232, n. 1.

Vénus (planète), 197, n. 9. Cf. Aphrodite.

Verethrâghna, 118, n. 2.

Verres, lviii, 259, 375, cf. add. 487. — Verre piriforme, 277; — perles de v., 258, 480 (n° 21).

Vérus, cf. Lucius.

Vespasien, xxxii, 408.
 Vêtements offerts aux dieux, 379; — de femme [d'un acolyte ?], 253; cf. add. 487; cf. Costume, Laine, Lin, Robe, Toile.
Vexillifer, vexillum, 95 s., 111. — *Vexilla* des cohortes adorés, 112.
Viale Manzoni (tombeau), 87.
 Victoire, 74, 146. — V. supportant images des défunts à Palmyre, 161, n. 2; 167. — V. portant un buste, 236. — V. de plâtre (relief), 182, 219; — Statuettes gréco-parthes, 172, 198, 220; — d'Ostie, 220. — V. dans l'art parthe, 222, n. 1.
 Vie domestique, 250 ss.
 Vieillards de l'Apocalypse, 155, 158 s.
 Vigne (rinçaux de), 247. — Sarments de v. (tissu), 252. — Feuille de v. (queue de lampe), 257.
 Vignoble, 291, 298, 301.
 Villes construites en damier, xix, 26, cf. 483.
 Vin, dans un vase pour le sacrifice, 48, 52, 126. — Vin dans les banquets sacrés, 385 (n° 22).
 Visages, comment peints, 125, 130, 134 s.; — sont des portraits, 161; — vus de face, 84, 89, 101, 153, 156; — Type sémitique, 47, 77, 79, cf. 484.
 Voies romaines, cf. Routes.
 Vologésias, li, 41, n. 1.
Volumen des sacrificateurs, 92.

Voronéje (vase de), 269, n. 3.
 Voûtes de briques, 187.
 Vue cavalière, 101.

W

Wahabites, xxxv.
 Wahballat, 362; cf. 366.
 Warka (tablette de), 284, n. 1. Cf. Erech.

Y

Yémen, xxxiiii; cf. Arabie.

Z

Zébinas (Alexandre II), 381.
 Zénobia (ville), xiv, 12, n. 1; 16, n. 1, n. 3; 26, n. 7; — Tours funéraires, 273; — Gaveaux souterrains, 275, n. 1. — Linteau, 247; — Chapiteau, 249, n. 1. — Rosace, 249, n. 5.
 Zénobie (reine), lix, n. 4; lx ss., 358; — son teint, 47, n. 4; — ses bijoux, 65; — sa vaisselle gemmée, 223; — ses eunuques, 365.
 Zénodote, 81.
 Zeugma, xvii, n. 4; xxvii, n. 1; xlix, n. 1; 112.
 Zeus, 129, 355; — oriental, 197. — Boniténos, 410. — Cynthius, 60, n. 2. — Hysistos, 104, n. 4. — Kallinikos, 40, 380. — Mégistos, 40, 387. Cf. Dolichénos, *Héliopolitanus*.
 Zodiaque (signes du) sur monnaies, 110.
 Zosime, lxvii.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

	Pages
FIG. 1. Tracé du mur d'enceinte le long du ravin du Sud	5
2. Mœurtrières des tours du mur Ouest.	7
3. Porte de la « Tour des Archers »	9
4. Fragment d'un tuyau (« Tour des Archers »).	10
5. Bronze trouvé dans la Tour n° 3	11
6. Porte de l'enceinte.	12
7. Graffite du temple des dieux palmyréniens	13
8. Temple d'E-Makh à Babylone.	34
9. Coupe de la corniche de la salle K	39
10. Position des peintures dans le temple.	42
11. Prêtre sacrifiant au dieu Bél. Bas relief de Ciliza.	59
12. Derviches d'Alep	61
13. Bas-relief funéraire palmyrénien (Louvre)	64
14. Bas-relief de l'Arc des Argentiers à Rome.	65
15. Cippe nabatéen de D'meir (Louvre).	69
16. Pyxide d'ivoire syrienne de Florence	88
17. Stèle d'Alexandrie. Soldat sacrifiant	92
18. Fragment de statuette. Soldat tenant la lance	95
19. Antioche et son aqueduc. Table de Peutinger.	97
20. Tyché d'Antioche (Musée du Vatican).	99
21. Iarhibol avec un sacrificateur. Collection Poche.	104
22. Malakhbel et Aglibol (Palais des Conservateurs).	105
23. Bas-relief de l'Arc de Constantin. Marc-Aurèle sacrifiant	112
24. Reste d'une statuette d'Hercule.	119
25. Fragment d'une mosaïque de Saint-Marc à Rome.	124
26. Découverte des sacrificateurs du Tableau XVII	127
27. Bas-relief de Palmyre. Scène de sacrifice	128
28. Bas-relief du Cinquantenaire ; dieux palmyréniens.	132

FIG. 29. Bas-relief trouvé à Palmyre : quatre dieux	133
30. Scène de lutte. Esquisse peinte.	137
31. Dessin contre le Mauvais Œil	138
32. Sarcophage de Junius Bassus (Grottes Vaticanes).	147
33. Justinien et sa suite. Mosaïque de Ravenne	154
34. Théodora et sa suite. Mosaïque de Ravenne	155
35. Mosaïque de Saint-Paul-Hors-des-Murs	158
36. Fresque de Sainte-Félicité à Rome	159
37. Morceau d'une fresque du monastère de Baouit	160
38. Coupe de la niche de la chapelle d'Aphrodite	172
39. Fragments de la décoration du temple d'Artémis.	175
40. Coupe de la salle D. Temple d'Artémis	178
41. Édicule avec autel (Temple d'Artémis)	182
42. Théâtre du Maïoumas à Gérasa.	188
43. Tuyau de terre cuite (Temple d'Artémis)	191
44. Vase de terre cuite (Temple d'Artémis).	192
45. Plâtres trouvés à Palmyre	218
46. Victoire d'Ostie.	221
47. Bordure d'un sarcophage de plomb trouvé à Tyr.	230
48. Bordure d'un sarcophage de Ravenne (Paons et cratère)	231
49. Parapet du dôme de Torcello (Paons).	232
50. Imitation d'un plat Sassanide. Chasse au lion	235
51. Chasse du roi Darius (Sceau du British Museum).	235
52. Coupe de la corniche aux sujets bachiques	239
53. Graffite du temple palmyrénien. Serviteur portant un ciboire (p. 487)	253
54. Étui de cuir	255
55. Pilons de pierre	255
56. Mortier et pilon trouvés à Tyr	256
57. Plaquette de bronze ajouré	257
58. Officier parthe devant une déesse.	266
59. Archer à cheval. Terre cuite de Byblos (v ^e siècle).	270
60. Bas-relief du dieu Gennéas (Musée du Louvre).	271
61. Transcription du parchemin araméen	322
62. Vases émaillés de Rakka (Musée du Louvre).	461
63. Vase émaillé de Doura	476

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE, p. I.

INTRODUCTION HISTORIQUE. — Importance de la découverte de Doura-Europos, XI.

Époque des Séleucides. — Position géographique de Sâlihîyeh, XII. — Le royaume de Hana, XIV. — Fondation de la colonie d'Europos, XV. — Les Macédoniens, XVI. — Le nom d'Europos, XVII. — Le fondateur Nicanor, XVIII. — Les fortifications, XVIII. — Plan de la ville, XIX. — Les maisons, XX. — Le territoire de la colonie, XX. — Le temple d'Artémis, XXI. — La population divisée en familles (γέννη), XXII. — Administration municipale : La boulé, XXII. — Le stratège et l'épistate, XXIII. — L'archiviste, XXIV. — Europos prise par Molon (en 221), XXV.

Époque parthe. — Conquête parthe, XXV. — Doura forteresse de la « Route Royale », XXVII. — Tigrane et Lucullus, XXVII. — La Syrie province romaine. Son étendue, XXVIII. — Les tétrarques vassaux, XXIX. — Doura soustraite à l'influence de Rome, XXX. — Développement de Palmyre, XXXI. — Son importance au temps de Vespasien, XXXII. — Commerce de l'Inde : par la Mer Rouge, XXXIII — par terre : Pétra, XXXIV. — Palmyre rouvre la route de l'Euphrate, XXXVI. — Importance prise par Doura, XXXIX. — Occupée par les Palmyréniens, XL. — Leurs troupes d'archers, XLI. — Palmyre fait du désert un État, XLII. — Prospérité de Doura. Sa population s'orientalise. Le grec se corrompt, XLIII. — L'aristocratie pratique l'intermariage, XLV. — Décomposition interne et fidélité aux traditions dans les colonies grecques, XLVI.

Époque romaine. — Conquête de Trajan, XLVII. — Hadrien. Condition de la Palmyrène, XLVIII. — Libre passage des caravanes jusqu'au Golfe Persique, XLIX. — Occupation militaire de la route de l'Euphrate, L. — Prospérité de Palmyre et de Doura, LI. — Guerre de Lucius Vêrus contre les Parthes : bataille d'Europos, LI. — Destruction de Séleucie, LIII. — Guerre de Septime Sévère, LIV. — Les archers Palmyréniens incorporés dans l'armée, LIV. — L'armée orientalisée, LV. — Le latin à Doura, LVI. — Colons établis à Doura, LVI. — La culture hellénique de la ville, LVII. — Conquêtes du roi Ardashir, LVIII. — Le commerce de la Syrie menacé, LIX. — Les révoltes de soldats syriens, LIX. — Mort de Gordien, III. Odeinat et Zénobie, LX. — Doura

abandonnée, LXI. — Nouvelle frontière de Dioclétien, LXII. — Doura en ruines au IV^e siècle, LXIV.

TÉMOIGNAGES DES ÉCRIVAINS ANCIENS SUR DOURA-EUROPOS. I, Polybe. II, Isidore de Charax, LXV. — III, Lucien. IV, Ptolémée. V, Ammien Marcellin, LXVI. — VI, Zosime. VII, Cosmographe de Ravenne, LXVII. — VIII, Actes de Mâr-Mu'ain LXVIII.

CHAPITRE PREMIER. — LA FORTERESSE ET LA VILLE.

Position de la forteresse, 1. — Le mur d'enceinte, 2. — Emploi du mortier, 4. — Mur postérieur de briques crues, 6. — Les tours de l'enceinte, 7. — Tour des Archers, 8. — Tour des Palmyréniens, 10. — La porte de l'Ouest, 12 — autre porte, 15. — Poternes, 16. — La Citadelle, 16. — La redoute intérieure, 19. — Cossages, 20. — Les tours isolées, 21. — Date des fortifications, 22.

La ville. Plan rectangulaire, 25.

CHAPITRE II. — LE TEMPLE DES DIEUX PALMYRÉNIENS ET SES PEINTURES.

A. LE TEMPLE, 29. — Pronaos et naos, 30. — Édicule, 31. — Salles voisines, 33. — La cour, 34. — Les bâtiments qui l'entourent, 36. — La salle K, 38. — Place avec portique, 39. — Date de la construction, 40.

B. LES PEINTURES DU TEMPLE. *Tableau I.* — Grande scène de sacrifice, 41. — Le décor architectural, 43. — A) Conon, fils de Nicostrate, 44. — B) Premier prêtre, 46. — C) Second prêtre, 47. — D) Bithnanaïa, 49. — EFGH) Fils et petit-fils de Conon, 51. — IJK) Trois adolescents, 52. — Le tableau est de deux artistes différents, 54. — Défauts de composition, 55. — Date de cette peinture, 57. — Costume des célébrants, 58. — Nudité des pieds, 60. — Vêtements et souliers blancs, 62. — Costume et bijoux des femmes, 64. — Cérémonie religieuse figurée, 66. — Offrande à l'eau et au feu, 67. — Double couteau, 69. — Attitude des assistants. La main droite levée, 70. — Bouquets de feuillage, 72.

Tableau II. — Prêtre sacrificant, 72.

Tableau III. — Scène mythologique, 74. — Guerriers et Bêl, 75.

Tableau IV. — Portraits de personnages sacrificant. *Registre inférieur*: Portrait de Lysias, fils d'Achieïas, 77. — Portrait de Lysias, fils de Bargatès, 78. — Portrait d'Apollophane, 79. — Portrait d'un officier, 81. — *Registre supérieur*: Restes de personnages, 82. — Caractère de ces peintures, 83.

Tableau V. — Scène énigmatique : Bergers dans un paysage, 84. — Rapports avec l'« Annonce aux bergers » chrétienne, 88 (cf. 484).

Tableau VI. — Sacrifice du tribun romain, 89. — Description : Tribun devant l'autel, 91. — Officiers et soldats, 93. — Le Porte-enseigne, 95. — Les divinités : Les deux Tychè, 97. — Fleur, 99. — Trois divinités en tenue militaire, 100. — Composition du tableau, 100. — Divinités palmyréniennes en uniforme romain, 102. — Signification de ce costume, 109. — Tychè de Doura et Palmyre, 110. — Culte du drapeau, 111. — Le Prêtre « légionnaire », 113.

- Tableaux VII-XV.* — Diverses scènes et figures. — VII. Offrande à une déesse couchée, 114. — VIII. Scènes de sacrifice, 115. — IX. Soldat et femme, 116. — X. Personnage barbu. — XI. Femme debout. — XII. Brebis, 117. — XIII. Gazelle ? — XIV. Indistinct. — XV. Hercule, 118. — Alphabet magique, 119.
- Tableau XVI.* — Figure de l'Euphrate ? 120. — Armes, 121.
- Tableau XVII.* — Sacrifice à cinq dieux palmyréniens, 122. — Les guirlandes, 123. — Les sacrificateurs, 124. — Les cinq divinités, 129. — Bas-reliefs analogues de Palmyre, 132.
- Tableau XVIII.* — Fragments d'une scène de sacrifice, 134.
- Esquisses peintes sur les murs.* — Scènes de combat, 136. — Dessin contre le Mauvais œil, 137.
- Restes de tableaux sur bois,* 139.
- Dates de ces peintures, 141. — Procédés techniques, 143. — La peinture gréco-syrienne, 145. — Disposition générale des tableaux, 147. — Le décor architectural, 148. — Défaut de connexion des personnages avec l'architecture, 151. — Pas de profondeur, 152. — Répétition des mêmes figures, 153. — Pas de groupement, mais alignement, 154. — Différences avec l'art grec, 156. — Ressemblances avec l'art chrétien, 157. — Caractères de l'art syro-grec, 162.
- Appendice.* — Les peintures antiques de Syrie, 165.

CHAPITRE III. — LE TEMPLE D'ARTÉMIS ET SES SCULPTURES.

- A. LE TEMPLE. 169. — La cour, 170. — Chapelle d'Aphrodite, 171. — Base-colonne de la statue de Lucius Vérus, 173. — Autres salles, 174. — Salle aux gradins, 183. — Théâtres sacrés, 185. — Côté Est de la cour, 185. — Côté Sud de la cour : L'Odéon, 186. — Autres exemples de ces hémicycles sacrés, 188. — Salles I-J, 191. — Côté Ouest de la cour, 193. — Bassin (?), 194.
- Caractères du culte d'Artémis-Nanaïa, 196. — Nanaïa déesse de la Victoire, 198 — et de la Fortune, 199. — Culte de Hadad, 199 — de Nabou et de Bél, 200. — Culte réservé aux femmes, 201. — Cérémonies célébrées. Danses sacrées, 202. — Administration du temple, 203.
- Note sur un char votif, 204.
- B. LES SCULPTURES DU TEMPLE. I. *Les sculptures de pierre.* — a) Femme drapée, 205. — b) Statuette d'Aphrodite à la Tortue, 206. — Signification de la tortue, 208. — Imitations de l'Aphrodite de Phidias, 211. — c) Statuette de la Fortune, 216. — d) Masque de Silène, 216.
- II. *Sculptures de plâtre.* — Le plâtre à Doura, 217. — Les sculptures, 218. — (a) Artémis, 218. — b) Relief de Nikè, 219. — c) Victoires gréco-parthes, 220. — Comparaison avec une patère de plomb, 222. — d) Tête de jeune dieu, 225. — e) Fragments d'une femme drapée, 225. — f) Aphrodite Anadyomène, 226. — g) Corniche d'Orthonobaze, 226. — Signature, 227. — *Registre supérieur* : 1° Centaure. — 2° Paons affrontés et cratère, 228. — 3° Aigle éployé tenant une couronne, 231. — 4° Cygne buvant dans un cratère, 232. — 5° Éphèbe étendu. — 6° Femmes couchées

(banquet funèbre), 233. — 7° Cavalier chassant un lion, 233. — 8° Masque de théâtre. — 9° Bacchant. — 10° Homme à pattes d'oiseau (?), 235. — 11° Victoires portant un buste. — 12° Amours portant une corbeille. — 13° Ménade, Eros portant Aphrodite (?), 236. — *Registre inférieur* : Frise d'animaux et emblèmes bachiques, 237. — Moules destinés à reproduire cette corniche, 238. — *h*) Corniche avec sujets bachiques. Dauphins et coquilles, 238.

CHAPITRE IV. — MAISONS ET TOMBEAUX.

- A. LES MAISONS. — Description, 241. — Le plan est celui de la maison grecque du IV^e siècle, 245. — La décoration, 246. — Linteau sculpté, 247. — Chapiteaux, 248. — Autre linteau, 249.
- B. LA VIE DOMESTIQUE, 250. — Les vêtements : restes de tissus de laine, 251. — Chaussures de cuir, 253. — Sandales, 254. — Autres objets de cuir, 254. — Mortiers et pilons, 255. — Bronzes, 256. — Verrerie, 258. — Peu de terres cuites, 260.
- C. TRACES DE L'OCCUPATION MILITAIRE. — Morceaux de flèches, 260. — Débris de bronze et de fer, 261. — Boucliers peints de bois et cuir, 262. — Armes de parade, 263. — *Cilicium*, 264. — Graffites figurant des cavaliers 265. — Bas-relief de pierre, 266. — Graffite représentant un roi de Perse, 267. — Son sceptre-hache, 268. — Tenue de cheval des Palmyréniens, 271. — Le *scaramangion* byzantin, 272.
- D. LA NÉCROPOLE. — Les tours funéraires, 273. — Tombeaux rupestres, 274. — Contenu des tombeaux, 277.
- Note de M. Adrien Blanchet sur les monnaies recueillies à Doura, 278.

CHAPITRE V. — LES PARCHEMINS.

- Caractère des morceaux découverts, 282. — Antiquité de l'usage du parchemin en Syrie, 283.
- I. *Contrat de vente à réméré* (195 av. J.-C.), 286. — Commentaire, 288. — II. *Reste d'un dyptique* (1^{er} siècle av. ou ap. J.-C.), 296. — Fragment d'un registre où l'on transcrivait les actes, 297. — Texte, 298. — Commentaire, 301. — III. *Prêt sur hypothèque*, 304. — Commentaire, 305. — IV. *Contrat de vente ?*, 307 (cf. 487). — V. *Lois sur les successions ab intestat*, 309. — Commentaire, 311. — VI. *Parchemin latin. Reste d'un rôle de soldats* (III^e siècle), 314. — VII. *Rôle de contributions*, III^e siècle (?), 317. — VIII. *Parchemin arméen*, 320. — IX. *Peau de bouclier portant une liste d'étapes*. Description de la peinture, 323. — La liste d'étapes, 325. — Date : époque des Sévères, 331. — Importance pour l'histoire du Bosphore, 333 — et de l'Arménie, 334. — Cette liste empruntée à une carte d'état-major, 335. — Traduite du latin, 336. — La carte de Caracalla, 337.

CHAPITRE VI. — LES INSCRIPTIONS GRECQUES LATINES ET SÉMITIQUES.

INTRODUCTION. — Les inscriptions de l'« Extrême Orient » grec, 339. — L'onomastique

de Doura : absence de noms latins, 340. — Noms grecs, et spécialement macédoniens, 341. — Double nom, 342. — Noms sémitiques, 342. — Noms iraniens, 343.

L'organisation de la famille, 344. — Mariages entre proches, 345. — Les lois romaines, 347.

Le calendrier luni-solaire, 347. — à Palmyre, 349.

Corruption du grec, 350. — La formule $M\upsilon\eta\sigma\theta\eta$, 351.

L'alphabet carré, 352. — Confusion du M et du Π, 353.

LES INSCRIPTIONS. *I. Temple des dieux palmyréniens.* — A. Inscriptions lapidaires (n^{os} 1-4), 355. — B. Inscriptions peintes (n^{os} 5-9), 359. — C. Graffites : sémitiques (n^{os} 10-11), 366. — grecs (n^{os} 12-44) : Mur Sud du temple, 369. — Mur Est, 381. — Mur Nord, 385. — Salle E au Nord-Ouest de la cour, 395. — Salle K, 399.

Graffites des tours de l'enceinte (n^{os} 45-49), 400.

II. Inscriptions du temple d'Artémis. — A. *Inscriptions lapidaires* : Dédicaces (n^{os} 50-56), 404. — Inscriptions tirées du dallage de la Salle C (n^{os} 57-84), 412. — Inscriptions de la Salle aux gradins (n^{os} 85-121), 427. — Signature d'artiste (121 a), 443. — B. *Graffites du temple* (122-128), 443.

III. Graffites dans des maisons privées (129-133), 447.

Inscription de l'année 136 ap. J.-C., 450.

Liste des inscriptions grecques de la Mésopotamie et de l'Iran, 452.

APPENDICE. LA CÉRAMIQUE DE DOURA.

A. *Note sur les différentes catégories céramiques*, par Félix Massoul, 455.

B. *Description des objets reproduits sur les planches*, par Mme Madeleine Massoul, 471.

LES FOUILLES DE 1924. — *Rapport du Lieutenant Delaplanche*, 477.

ADDITIONS ET CORRECTIONS, 483.

INDEX DES PARCHEMINS ET INSCRIPTIONS.

I. Noms d'hommes et de femmes, 489. — II. Noms d'empereurs, 494. — III. Noms de divinités, 494. — IV. Noms géographiques, 494. — V. Parchemins et inscriptions datés, 495. — VI. Titres et termes d'administration, 495. — VII. Mots grecs, 495. — VIII. Mots latins et mots latins grécisés, 498.

INDEX GÉNÉRAL, 499.

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

JOURNAL DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE

L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

Directeur : M. René CAGNAT, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Secrétaire de la Rédaction : M. Henri DEHÉRAIN, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE PUBLICATION :

Le *Journal des Savants* est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'Etat en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le *Journal des Savants* paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4.

Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs pour la France et de 60 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de 6 francs.

Le *Journal des Savants* est la revue critique d'érudition la plus ancienne et la plus importante ; elle est importante surtout par le choix de ses collaborateurs, qui sont ou les Membres de l'Académie eux-mêmes, ou des savants compétents désignés par eux.

Le *Journal des Savants* renseigne ses lecteurs sur toutes les publications importantes françaises et étrangères, qui paraissent dans le domaine dont s'occupe l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, c'est-à-dire : Orientalisme dans toutes ses branches, Antiquité classique et préclassique, Médiévisme, Science des religions, Paléographie et Chartisme, Histoire de l'art antique et médiéval, Géographie historique, etc., etc.

Le *Journal des Savants* est, en outre, un guide à travers la vie académique ; il donne, en effet, des comptes rendus et des analyses sur les réunions académiques et les publications des académies.

1926, N^{os} 1-7 (janvier-juillet), 336 pp., in-4, 1926.

Abonnement : France, 50 fr. — Etranger, 60 fr.

Contient : N^o 1 : *Lemonnier (H.)*. Etudes sur Léonard de Vinci. — *Fournier (P.)*. La réforme grégorienne. — *Gsell (S.)*. La découverte de l'Afrique au Moyen Age. — N^o 2 : *Cagnat (R.)*. Les villas de Pline le Jeune. — *Hourticq (L.)*. Les influences orientales dans la peinture toscane. — *Grenier (A.)*. Histoire politique de l'Italie ancienne (premier article). — N^o 3 : *Mertin (A.)*. Mycènes d'après les fouilles anglaises récentes. — *Grenier (A.)*. Histoire politique de l'Italie ancienne (fin). — *Cordier (H.)*. Les explorations d'Aurel Stein en Asie Centrale. — N^o 4 : *Jullian (C.)*. La géographie humaine (premier article). — *Naville (E.)*. Les fouilles italiennes en Egypte. — *La Roncière (Ch. de)*. La France en Tunisie au temps de Henri IV et de Louis XIII. — N^o 5 : *Fabia (Ph.)*. La carrière sénatoriale de Tacite. — *Bréhier (L.)*. Le trésor d'Etienne le Grand au monastère de Poutna (Moldavie) (premier article). — *Auriant* : Les origines de l'Institut Egyptien. La Société Egyptienne. — N^o 6 : *Lemonnier (H.)*. La mystique et l'histoire sous la Coupole. — *Croiset (M.)*. Etudes sur les Tragiques grecs. — *Bréhier (L.)*. Le trésor d'Etienne le Grand au monastère de Poutna (Moldavie) (fin). — *Cagnat (R.)*. Nouveau papyrus latin d'Egypte. — N^o 7 : *Jullian (C.)*. La géographie humaine (fin). — *Doutrepont (G.)*. Histoire poétique du xv^e siècle. — *Lemonnier (H.)*. La mystique et l'histoire sous la Coupole (1660-1845) (fin). — *Haussoillier (P.)*. Paul Foucart (1836-1926). La chaire d'épigraphie et d'antiquités grecques au Collège de France. — Variétés. — Nouvelles et correspondance. — Livres nouveaux. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Académies étrangères. — Bulletin bibliographique.

